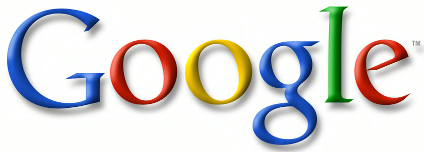
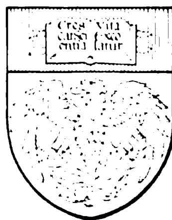
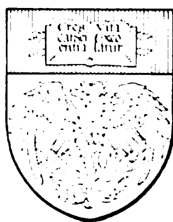








LES VIES

DE

TOUS LES SAINTS DE FRANCE

Tout exemplaire qui ne serait pas revêtu de la signature du Directeur, sera réputé contrefait.

Ch: Barthélemy

ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE

LES VIES
DE TOUS
LES SAINTS DE FRANCE

DEPUIS LE PREMIER SIÈCLE DU CHRISTIANISME

JUSQU'A NOS JOURS

TRADUITES DES ACTES LES PLUS ANCIENS ET DES AUTEURS CONTEMPORAINS

COMPLÉTÉES

PAR UN GRAND NOMBRE DE NOTES HISTORIQUES

SOUS LA DIRECTION DE

M. Ch. BARTHÉLEMY

DEUXIÈME ET TROISIÈME SIÈCLES DU CHRISTIANISME EN FRANCE

TOME II

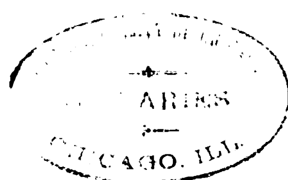
Deuxième année — 1860-1861

VERSAILLES (SEINE-ET-OISE)

AU BUREAU DES *ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE*

36, Rue de l'Orangerie, 36

1861


ARIES
CAGO. ILL

LES VIES

DE TOUS

LES SAINTS DE FRANCE

DEUXIÈME SIÈCLE DU CHRISTIANISME.

I

LES MARTYRS DE LYON,

EN L'AN 177 DE JÉSUS-CHRIST.

La paix dont l'Eglise jouit après la victoire obtenue à Marc-Aurèle sur les Quades par les prières des Chrétiens, fut bientôt troublée par les soulèvements des peuples qui rallumèrent la persécution en diverses provinces et la rendirent plus violente qu'elle n'avait été auparavant. Mais, elle ne fut en aucun endroit plus sanglante que dans les Gaules, et surtout dans les villes de Lyon et de Vienne. Eusèbe nous en a transmis l'Histoire qu'il avait tirée des monuments publics (1), c'est-à-dire, des Actes des Martyrs écrits par ceux-là mêmes qui en avaient été les témoins, et ce semble, les compagnons de leurs souffrances. Ils sont en forme de Lettre circulaire adressée aux Chrétiens d'Asie et de Phrygie.

L'esprit, l'éloquence et la piété qui règnent dans cette Lettre, ont fait croire à Henri de Valois (2), à Tillemont (3) et à Dom Rivet (4) que saint Irenée, alors prêtre de l'Eglise de Lyon, en était auteur. Mais qui que ce soit qui l'ait écrite, on ne peut trop en admirer la beauté, ni en faire trop d'estime (1).

Le savant Bosquet, — évêque de Lodève et ensuite de Montpellier, au XVIIe siècle, — a témoigné l'estime extraordinaire qu'il faisait de cette Lettre toute apostolique, en s'écriant comme par un transport d'admiration :

« Qui est celui qui oserait entreprendre « d'imiter l'éloquence de ces Pères? Le bienheureux esprit de ces Martyrs est encore « vivant dans ces paroles toutes mortes qu'elles sont. Le sang répandu pour Jésus-Christ « y paraît encore tout bouillant. Ils ne parlent que des choses qu'ils ont vues, qu'ils « ont touchées, qu'ils ont endurées; et ils « ne rapportent que les paroles qu'ils ont « recueillies de la bouche de ces Saints, ou « celles qu'ils ont employées pour les exhorter à remporter la victoire sur l'idolâtrie (2). »

Joseph Scaliger, quoique protestant, a écrit ces paroles mémorables touchant les Actes de saint Polycarpe et ceux des illustres Martyrs de Lyon :

« La lecture de ces saints Martyrs, qui « sont les plus anciens de l'Église, édifie et « touche tellement l'esprit des lecteurs dé-

(1) *Quæ quidem utpote immortali memoria dignissima, litterarum monumentis commendata, et ad posteros transmissa sunt.* — EUSEB. *in proœmio, lib. V. Hist. Eccles.*

(2) *In Not. ad lib. V. Euseb.*

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Église*, t. III, p. 2.

(4) *Histoire littéraire de la France*, t. I, partie I, p. 291.

(1) Dom R. Ceillier : *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, T. II, p. 91.

(2) *Ecclesiæ Gallicanæ historiarum*, lib. II, cap. XVIII.

« vots et religieux, que l'on ne s'ennuie ja-
« mais de les lire ; et il n'y a personne qui,
« parlant selon les mouvements de sa con-
« science, ne reconnaisse cette vérité. Pour
« moi, je puis dire que je n'ai jamais rien
« lu dans l'Histoire Ecclésiastique, qui m'em-
« porte si fort hors de moi-même, qui me
« laisse si transporté de zèle et d'ardeur pour
« la foi, et qui me change en une autre per-
« sonne que je ne suis. »

Et parlant en particulier de l'histoire des Martyrs de Lyon, il ajoute :

« Peut-on rien lire dans les monuments de
« l'antiquité chrétienne, qui soit et plus au-
« guste et plus digne de respect (1)? »

Les Actes de saint Épipode citent cette Lettre (2), et saint Augustin s'en est servi dans ce qu'il a dit des Martyrs de Lyon, en son Traité qui a pour titre: *Du soin qu'on doit avoir des Morts* (3). Eusèbe l'avait insérée toute entière dans son Recueil des Actes des Martyrs, tant il la jugeait digne, comme il le dit lui-même, d'une éternelle mémoire (4).

Les principaux Martyrs dont il est fait mention dans cette Lettre, sont saint Pothin, évêque de Lyon, saint Epagathe, sainte Blandine, saint Sancte, diacre, saint Mature, saint Attale, et d'autres, — dont on fait communément monter le nombre jusqu'à quarante-huit.

Cette Lettre paraît avoir été écrite dans le temps que la persécution durait encore. Outre le détail des souffrances des Martyrs de Lyon, cette lettre contenait encore des instructions importantes et le jugement des fidèles des Gaules touchant l'affaire des Montanistes (1). Les Chrétiens de Vienne et de Lyon y joignirent encore diverses Lettres que les Martyrs dont nous venons de parler avaient écrites à ces mêmes Églises d'Asie et de Phrygie, et celle qu'ils écrivirent en particulier au pape Eleuthère, le priant de donner la paix aux Églises, « peut-être — dit dom Ceillier, — à cause de la question de la Pâque, qui avait excité quelques troubles parmi les fidèles (2). »

Nous avons perdu toutes ces Lettres, et il ne nous reste que celle des Églises de Vienne et de Lyon, — encore n'est-elle pas entière : elle fut d'abord écrite en grec (3); Henri de Valois l'a traduite depuis en latin (4), et elle se trouve dans les recueils des Bollandistes (5) et de dom Ruinart (6).

Saint Irenée — alors simple prêtre, et depuis, évêque de Lyon, — fut chargé de porter ces diverses lettres à Rome, au Souverain Pontife (7).

« On ne saurait dire si les Eglises d'Asie et de Phrygie, dont celle de Lyon tirait, comme l'on croit, son origine, avaient consulté nos saints Martyrs, ou si ce fut la seule charité qui les engagea à prendre part à leurs maux. Ces Lettres... étaient écrites en grec, que nous avons montré avoir été une langue fort commune à Lyon (8)...

« Assurément c'est une grande perte pour l'Église, que la privation où elle est de monuments aussi respectables. Il ne nous en reste qu'un très-petit fragment qu'Eusèbe nous a

(1) *Ea, et Polycarpi martyrium hodie extant apud Eusebium in Historiâ Ecclesiasticâ quæ sunt vetustissima Ecclesiæ martyria, quorum lectione piorûm animus ita afficitur, ut nunquam satur inde recedat : quod quidem ita esse unusquisque pro captu suo et conscientiæ modo sentire potest. Certe ego nihil unquam in Historiâ Ecclesiasticâ vidi, à cujus lectione commotior recedam, ut non amplius meus esse videar. Idem sentimus de Actis Martyrûm Lugdunensiûm et Viennensiûm apud eumdem Eusebium, quibus quid augustiùs, quid venerabilius in antiquitatis Christianæ monumentis legi potest?* — Animadversiones in Chronologica Eusebii, p. 202 de l'édition de Leyde [1606, *in-folio.*]

(2) Dom Ruinart : *Acta primorûm Martyrûm*, p. 74.

(3) *De Curâ gerenda pro mortuis*, nos 8 et 10. (Voyez le tome VI des œuvres de saint Augustin, édition des Bénédictins.)

(4) *Lib. V, in proœmio.*

(1) Eusèbe qui rapporte cette circonstance, ne dit point quel était leur sentiment sur les Montanistes, il dit seulement qu'il était très-sage et très-orthodoxe : *Religiosum imprimis et cum recta fide consentiens judicium eidem Epistolæ subjunxerunt.*

(2) *L. c. sup.* p. 96.

(3) Voyez Eusèbe, chapitre 1, 2 et 3 du livre V de son *Histoire Ecclésiastique.*

(4) Dans sa belle et savante édition d'Eusèbe.

(5) *Acta Sanctorum*, 2 juin.

(6) *Acta primorûm Martyrûm*, p. 62 à 71.

(7) *A Martyribus Lugdunensibus ob quasdam Ecclesiæ quæstiones Legatus Romam missus honorificas super nomine suo ad Eleutherium perfert litteras.* — Saint Jérôme : *Catalog.*, cap. XXIX.

(8) Dom Rivet : *Histoire litt. de la France*, t. I, partie I, p. 228 à 230, 126 et 187.

conservé (1). Ce fragment regarde la députation que les saints Martyrs avaient faite de saint Irenée à Rome, vers le pape saint Eleuthère. C'est le commencement de leurs lettres à ce Pontife, et l'éloge abrégé de saint Irenée, qui n'était alors que simple Prêtre, et qu'ils qualifient leur frère, leur collègue, et un zélé partisan de la loi de Jésus-Christ (2).

Les serviteurs du Christ qui demeurent à Vienne et à Lyon de la Gaule, à leurs frères d'Asie et de Phrygie, qui ont avec nous la même foi, et qui, avec nous, espèrent la même rédemption, — la paix, la grâce et la gloire par Dieu le Père et par le Christ Jésus, notre Seigneur.

Nos paroles ne pourront jamais exprimer, ni notre plume dépeindre tous les maux que l'aveugle fureur des Gentils leur a inspirés contre les Saints, ni tout ce que leur cruelle animosité a fait endurer aux bienheureux Martyrs. Notre ennemi commun a ramassé toutes ses forces contre nous: mais ayant formé le dessein de notre perte, il y a travaillé peu à peu, et il a commencé d'abord à nous faire sentir quelques marques de sa haine: car enfin il n'a rien oublié de tout ce que ses noirs artifices lui ont su fournir de moyens pour perdre les serviteurs de Dieu; et il n'y a ni affronts, ni injures, ni tourments que sa malignité ne lui ait fait employer contre eux. Il a accoutumé insensiblement ses ministres à les haïr, et leurs mauvais traitements ont été comme les préludes des maux horribles où il les a enfin précipités. Non-seulement on nous chassait des palais (*ab ædibus*) des bains, du forum, mais on ne souffrait pas même qu'aucun de nous parut en aucun lieu.

Mais, la grâce de Dieu a combattu pour nous, et le diable a été honteusement vaincu. Cette grâce toute-puissante ayant mis les plus faibles hors de l'attaque et à l'abri du péril, elle n'a exposé que les plus braves aux traits des démons. Ces généreux soldats du Christ comme autant de fermes colonnes, sont demeurés inébranlables à toutes leurs secousses; et opposant leurs corps à l'impétuosité de leurs coups, ils ont, eux seuls, soutenu vaillamment tout le fort du combat. S'étant donc avancés vers ces implacables ennemis, et les ayant joints de près, ils se sont vus d'abord couverts de toutes sortes d'opprobres: mais, foulant aux pieds tout ce qui paraît de plus pénible à la nature et de plus formidable à l'esprit, ils n'ont eu en vue que la gloire que le Christ doit faire éclater en nous; ils ont marché vers elle, montrant par leur exemple qu'on ne doit point craindre les souffrances (*passiones*) de ce monde qui n'ont aucune proportion avec le bonheur du ciel. Ils ont donc essuyé avec une constance admirable les clameurs d'un peuple ameuté contre eux, ses emportements, sa férocité: ils ont souffert d'être frappés, traînés sur le pavé, dépouillés de tous leurs biens, accablés sous des monceaux de pierres, jetés dans des prisons obscures; en un mot, ils ont éprouvé tout ce qu'une populace brutale et livrée à l'esprit de haine entreprend d'ordinaire contre les étrangers et les ennemis du dehors et du dedans (*hostes et inimicos*). Ils furent enfin conduits dans le forum par un Tribun des soldats; et là ayant été interrogés par les magistrats de la cité devant tout le peuple, et sur leur confession jugés coupables, ils furent jetés en prison en attendant l'arrivée du Président (1).

Après cela, lorsqu'ils eurent été conduits devant le Président et que celui-ci s'emportait en toute sorte d'injures cruelles contre nos frères, Vettius Epagathus, un des nôtres, qui se trouva présent, ne put s'empêcher d'en témoigner de l'indignation. Il était chrétien, et brûlait d'un ardent amour pour Dieu et de charité pour le prochain. Ses mœurs étaient si pures et sa vie si austère, que quoique encore jeune homme on le comparait au vieillard Zacharias, prêtre (*senioris*): car il marchait dans toutes les voies du Seigneur, et accomplissait ses préceptes, sans donner le moindre sujet de plainte à personne: toujours prêt à servir Dieu, l'Église et le prochain, toujours animé du zèle de la gloire de son maître; toujours rempli de ferveur pour le salut de ses frères.

(1) *L. V*, cap. IV.

(2) *Idem, l. c. sup.* p. 290.

(1) Subdélégué de l'Empereur, ou Lieutenant Général de la Province, — *Legatus Cæsaris.* — Henri de Valois; *notes sur Eusèbe.*

Étant donc tel que nous venons de le représenter, il ne put souffrir l'injuste procédure du Président contre nous; mais, se laissant aller au mouvement d'une juste colère, il demanda qu'il lui fut permis de dire un mot pour défendre l'innocence de ses frères: s'offrant de montrer que l'accusation d'impiété et d'irréligion dont on nous chargeait, n'était qu'une pure calomnie. Mais, il s'éleva à l'instant contre lui mille voix confuses aux environs du tribunal (car, il était fort connu dans la ville), et le Président piqué d'ailleurs de la demande toute raisonnable qu'il lui avait faite, de pouvoir parler en faveur des accusés, lui ayant demandé à son tour s'il était Chrétien, il le confessa très-hautement, et à l'heure même il fut mis avec les Martyrs,—le juge lui ayant donné par raillerie le nom glorieux d'Avocat des Chrétiens, et faisant sans y penser son éloge en un seul mot. Mais, il avait lui-même l'Esprit-Saint pour avocat, qui le protégeait et le remplissait avec bien plus d'abondance qu'il ne fit jamais Zacharias: puisqu'il lui inspira de se présenter à une mort certaine pour la défense de ses frères, et qu'il fut en cela véritablement le parent et le disciple du Christ (*germanus Christi discipulus*) et un parfait imitateur de l'Agneau qu'il suit maintenant partout [dans le ciel].

A partir aussi de ce moment, les autres Chrétiens commencèrent à être connus et distingués [des Payens, parmi lesquels ils étaient demeurés jusqu'alors confondus]. Il y en eut plusieurs, qui s'étant depuis longtemps préparés à tout événement, se montrèrent prêts à mourir, et se mettant à la tête des fidèles, firent avec une joie qui éclatait sur leur visage et dans le son de leur voix la confession des Martyrs : mais, il y en eut d'autres, qui pour ne s'être pas exercés à ce combat, et pour y être venus sans s'être armés de force,— du moins, sans s'être consultés sur leur faiblesse, en donnèrent de tristes marques. Il s'en trouva environ dix qui, par leur déplorable chute, nous causèrent une douleur incroyable et firent couler des pleurs parmi la joie que nous ressentions d'avoir confessé le Christ. L'affliction fut générale, et elle passa jusqu'à ceux qui n'ayant pas encore été découverts, se tenaient près des Martyrs pour les fortifier, et qui ne les quittaient point de vue, quoiqu'ils s'exposâssent par là à un très-grand danger. Frappés d'une mortelle crainte, nous demeurions dans une incertitude cruelle touchant la suite qu'aurait cette affaire : non que les tourments ni la mort nous fîssent peur, mais n'osant envisager l'avenir qu'avec tremblement, nous appréhendions toujours que quelqu'un des nôtres ne vînt à tomber à nos yeux. Il est vrai que le nombre de ceux qui étaient tombés fut bientôt heureusement remplacé par les plus considérables, qu'on arrêtait tous les jours. De sorte que les premiers de l'une et de l'autre Eglise [de Vienne et de Lyon], et qui par leur industrie et leur travaux les avaient fondées, furent tous mis en prison. Il y eut aussi de nos esclaves qui quoique Payens, furent arrêtés, — le Président ayant donné des ordres très-précis de ne laisser échapper aucun de nous, ni des nôtres.

Mais, ces âmes basses et serviles, ces perfides serviteurs,— ou effrayés par la vue des supplices qu'ils voyaient souffrir aux Saints [leurs maîtres], ou poussés par le démon, cet esprit de mensonge, ou excités par les soldats, renouvelèrent contre nous les anciennes et affreuses calomnies, dont les Payens ont si souvent noirci notre réputation et l'innocence de l'Église. Ils nous reprochèrent ces repas sanglants de Thyeste (1) et ces embrassements incestueux d'Œdipe (2) et d'autres forfaits, auxquels nous n'osons penser et que nous osons encore moins écrire, ni croire qu'il se puisse trouver un seul homme qui ose les commettre.

Cependant, à peine ces fausses accusations eurent-elles été répandues parmi le peuple, que les esprits se déchaînèrent contre nous avec tant de furie, que si jusqu'alors il s'était rencontré quelqu'un qui, par quelque liaison de sang ou d'amitié se fut montré modéré à notre égard, cette déposition forcée de crimes imaginaires l'aliénait aussitôt et le rendait notre plus cruel ennemi. L'on voyait s'accomplir alors cette prédiction du Seigneur : « Il « viendra un temps qu'on croira faire un « acte de religion (*cultum offerre Deo*) en « vous faisant mourir. » Et, en effet, les très-saints Martyrs souffrirent des tourments tels

(1) Thyeste mangea son propre fils dans un festin auquel Atrée son frère l'avait invité.

(2) Œdipe épousa sa mère.

qu'aucune parole ne pourrait en faire le récit et que Satan se promettait sans doute que leur constance pourrait enfin être vaincue, ou leur foi ébranlée.

Mais, la fureur du Président et l'animosité du peuple et des soldats s'attachèrent particulièrement à la personne de Sanctus, natif de Vienne, et diacre de l'église de Lyon. Maturus n'y fut pas moins exposé, ainsi qu'Attalus de Pergame. Maturus n'était encore que néophyte, mais il montra une générosité digne d'un ancien athlète du Christ, et Attalus fut toujours l'appui et une ferme colonne de notre Eglise. Enfin, la considération du sexe, respectable aux nations les plus barbares, n'en put garantir Blandina ; mais, le Christ voulut montrer en la personne de cette femme, que ce qui paraît vil aux yeux des hommes, mérite souvent que Dieu l'honore lui-même, parce qu'il y voit une charité ardente et solide, qui se souçiant peu d'éclater au dehors par une vaine apparence, se réserve toute entière pour quelque action héroïque.

Nous étions saisis d'appréhension pour elle; et surtout pour sa maîtresse selon le monde *(illius temporalis domina)* qui elle aussi combattait vaillamment avec les autres Martyrs, ne pouvait dissimuler la crainte où elle était, que la complexion délicate et le corps faible de son esclave venant à succomber sous la violence des tourments, elle manquât de force pour confesser le Christ. Mais, son grand cœur soutint tellement la faiblesse de son corps, que les bourreaux — qui depuis le matin jusqu'au soir se relayant sans cesse, avaient épuisé sur elle tout ce que leur cruauté leur avait suggéré de supplices différents ; — se virent contraints de se rendre, et se confessant vaincus, d'avouer qu'ils ne pouvaient concevoir comment une âme pouvait rester dans un corps si déchiré et percé de toutes parts; — un seul des tourments étant plus que suffisant pour la faire sortir par tant d'ouvertures.

Mais, cette admirable [esclave], ainsi qu'un invincible athlète, reprenait de nouvelles forces, lorsqu'on changeait de supplices : elle trouvait dans la confession du nom sacré du Christ une vertu secrète, qui la rendait presque insensible à la douleur; elle cessait de souffrir, toutes les fois qu'elle prononçait ces paroles :

— *Je suis Chrétienne , et rien de mal ne se fait parmi nous.*

D'un autre côté, Sanctus soutenait avec un courage élevé au-dessus de la nature de l'homme, tout ce que l'inhumanité la plus rafinée de l'homme lui faisait endurer; et quoique ces impies espérâssent à tous moments que la violence de tant de maux lui arracherait enfin quelque parole indécente ou peu religieuse; il trompa si bien leur attente, qu'ils ne purent savoir de lui ni son nom, ni de quelle province il était, ni le lieu de sa naissance, ni s'il était libre ou esclave. Mais ne répondant à toutes les interrogations, que ces mots en langue romaine : *Je suis Chrétien,* il comprenait dans cette seule expression son nom, son pays, sa race, sa condition, et généralement tout ce qu'il était.

Ce silence ne servit qu'à rendre la fureur du Président et de ses ministres, encore plus opiniâtre; jusques-là qu'après avoir employé en vain contre cet invincible Martyr tous les tourments dont ils purent s'aviser ; ils eurent enfin recours à des lames de cuivre ardentes, qu'ils appliquèrent aux parties de son corps les plus délicates et les plus sensibles. Le feu fit son effet; mais, le Martyr immobile dans sa foi, ne le fut pas moins dans la situation où il tint son corps. Le Christ versant alors sur ces membres brûlés l'eau toute divine de sa grâce, en tempérait l'ardeur mortelle.

Enfin, ce n'était plus un corps humain, ce n'était qu'un amas confus de chairs percées, déchirées, sanglantes, à demi consumées. A peine y pouvait-on apercevoir quelque figure; tous les membres en étaient ou rétrécis, ou mutilés, ou n'occupaient plus leur place naturelle : mais, ce corps tout défiguré qu'il était, ne laissait pas d'avoir le Christ qui l'animait, et il y opérait des merveilles dignes de sa toute puissance. Il se servait de ces restes informes de la cruauté d'un tyran, pour confondre l'ennemi, pour le vaincre et pour détruire son pouvoir. Il s'en servait pour apprendre aux fidèles que la charité du Père ne doit laisser aucune crainte, et que la vue de la gloire du Christ doit ôter tout sentiment de douleur.

Car ces impies ayant — peu de jours après, — repris le Martyr pour le torturer de nouveau ; ils s'imaginèrent que s'ils remettaient le fer et le feu dans ses plaies encore toutes bouffies et toutes enflammées, sa cons-

tance serait enfin vaincue par un tourment si effroyable, puisqu'en cet état à peine peut-on souffrir la main la plus douce et la plus légère ; ou que rendant l'esprit parmi de si horribles peines, il jetterait l'épouvante dans celui des autres. Mais, rien n'arriva de ce qu'ils prétendaient; car, contre l'attente de chacun, son corps parfaitement rétabli se trouva prêt à endurer de nouveaux supplices ; en sorte que cette seconde épreuve où il fut mis, sembla moins une nouvelle torture, qu'un appareil et un remède à ses premières blessures.

Bibliades était du nombre de ceux qui avaient renié la foi du Christ. Le diable la comptait déjà parmi ses captifs, mais il voulait encore l'obliger à joindre le blasphème à la damnation. Il la conduisit donc au lieu du supplice, et ayant déjà éprouvé sa faiblesse et sa lâcheté, il espérait lui faire dire des impiétés contre nous. Mais, elle revint à elle dès qu'elle eût jeté les yeux sur les tourments, qui lui remirent dans la pensée ceux de l'éternel enfer; et, comme sortant d'un très-profond sommeil, elle cria à ces impies : — *Comment se pourrait-il faire qu'ils mangeassent des enfants, ces Chrétiens à qui il n'est pas même permis de goûter le sang des animaux* (1) !

S'étant ainsi confessée Chrétienne, Bibliades fut réintégrée dans la société des Martyrs.

Enfin, ces divers tourments ayant été employés sans effet, et le Christ par la force de sa grâce en ayant émoussé toute la pointe et rendu victorieuse la constance des Martyrs, le diable inventa d'autres tortures. Il fit en sorte qu'on les jetât dans une prison très-obscure et très-incommode; et là qu'on apportât une machine de bois (*nervus*), dans laquelle on mettait leurs pieds qu'on écartait avec violence jusqu'au cinquième trou de la machine, où on les arrêtait avec une corde. Et, en cet état, les bourreaux animés par le démon et pleins de dépit de s'être vus si souvent vaincus par des hommes à demi morts, ramassaient contre eux tout ce que l'art de la torture leur avait appris. Et ce dernier effort fut si terrible, qu'un très-grand nombre *(quam plurimi)* en moururent, Dieu le voulant ainsi pour sa gloire. Pour les autres, ils n'attendaient de moment en moment que la mort: car, les supplices qu'ils avaient éprouvés avaient été si violents, qu'on ne croyait pas qu'ils y dûssent survivre, quand même on eût pris soin de leurs plaies. Cependant, quoique abandonnés des hommes, ils ne le furent pas de Dieu qu'ils venaient de confesser. Il veillait à leur conservation, et il rendit la santé à leurs corps, et augmenta la force et la vigueur de leur âme. Leurs paroles mêmes et leur exemple consolaient et fortifiaient tout ensemble ceux qui étaient avec eux. Mais, les nouveaux Confesseurs qu'on avait pris depuis peu, et dont le corps n'était pas encore accoutumé à tant de tortures, expirèrent tous dans la prison même.

Cependant, le très-saint Pothinus qui était alors Evêque de l'Eglise de Lyon, et qui, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans et dans un corps très-faible, faisait paraître les sentiments d'une âme jeune et vigoureuse, était porté par des soldats et conduit au pied du tribunal. La vue prochaine du martyre avait peint sur son visage une vive joie. Ses membres, exténués par ce grand nombre d'années et par les efforts d'une maladie, ne retenaient plus son âme, que pour faire triompher le Christ par elle. Le peuple et les magistrats le suivaient, le couvrant d'opprobres, comme s'il eût été lui-même le Christ, auquel il rendit un illustre témoignage. Car, le Président lui ayant demandé quel était le Dieu des Chrétiens, il lui répondit :

— *Vous le connaîtrez si vous en devenez digne.*

Mais, à peine avait-il achevé de parler, que le peuple se jeta sur lui avec toute l'impétuosité des animaux les plus féroces. Ceux qui se trouvaient proche de lui l'attaquaient à coups de poing et de pied, sans aucun respect pour son âge, et ceux qui en étaient éloignés saisissaient tout ce qui tombait sous leurs mains, et le lançaient contre lui : les uns et les autres croyant commettre un crime s'ils eussent gardé quelque modération en cette rencontre; et se faisant au contraire un mérite auprès de leurs Dieux d'un tel emportement. Enfin, ce saint Evêque respirant à peine encore, fut jeté dans un cachot où il rendit l'âme deux jours après.

(1) Cette coutume autorisée par une loi des Apôtres, (*Acta Apost.* cap. XV) fut pendant quelque temps en vigueur dans l'Église.

Mais, il arriva par une permission toute particulière de Dieu et par l'immense miséricorde de Jésus-Christ, que ceux qui avaient renié d'abord la foi lorsqu'ils furent arrêtés, furent confondus avec les Martyrs et mis indifféremment en prison. Ce fut en vain qu'ils alléguèrent leur changement : leur apostasie leur fut tout à fait inutile. Elle ne servit même qu'à les rendre plus infâmes. Car, ceux qui avaient toujours persisté dans la généreuse confession du Christianisme ne furent traités que comme Chrétiens, sans qu'on leur imputât d'autre crime; au lieu que ces lâches déserteurs furent traités comme des homicides et des scélérats et avec une rigueur beaucoup plus grande. Outre que la joie que ceux-là goûtaient d'avoir confessé le Christ, l'amour tendre qu'ils sentaient se redoubler pour lui dans leur cœur et l'espoir de la récompense rendaient leurs chaînes légères et adoucissaient leurs peines, — pendant que ceux-ci éprouvaient les remords les plus pressants d'une conscience troublée et criminelle. On voyait sur le visage des uns briller l'allégresse jointe à une douce gravité et la majesté au milieu des agréments. Ils paraissaient ornés de leurs liens, comme une épouse est parée de ses bracelets et des franges d'or qui bordent sa robe; et ils répandaient autour d'eux l'odeur suave du Christ, mais si agréable et si douce, que plusieurs crurent que les parfums les plus exquis de l'Asie s'exhalaient de leurs corps. Les autres, au contraire, avaient une contenance embarrassée et une démarche chancelante; l'œil morne, la tête penchée, le visage d'un rouge obscur, que la confusion y répandait; défaits, hideux, et traînant des habits pleins d'ordures, servant d'objet aux sanglantes railleries des Gentils qui leur reprochaient leur lâcheté; en un mot, après avoir perdu le beau nom de Chrétien, ils ne passaient plus que pour des meurtriers, dont le nom infâme leur restait pour l'unique récompense de leur désertion.

Ce spectacle digne d'horreur tout ensemble et de pitié ne contribua pas peu à affermir les autres dans la foi; et si quelque Chrétien venait à être pris, il n'attendait pas à confesser qu'on l'y forçât, de crainte que le démon ne se servît de ce délai pour lui inspirer quelque pensée qui pût tant soit peu ébranler sa fermeté.

Quelques jours s'étant ainsi écoulés, on songea à terminer leur martyre par divers genres de mort : la Providence le permettant ainsi, afin que ces très-heureux Martyrs offrissent à Dieu le père une couronne composée de toutes sortes de fleurs, et que le mélange des couleurs la lui rendît agréable. Assurément, il était juste que ces très-vaillants athlètes qui avaient soutenu un grand nombre de combats et qui avaient remporté une insigne victoire, reçussent la brillante couronne de l'immortalité.

On livra donc Maturus, Sanctus, Blandina et Attalus aux bêtes dans l'amphithéâtre, et on choisit en leur considération un jour extraordinaire pour donner un spectacle public de l'inhumanité des Gentils. Maturus et Sanctus repassèrent par tous les tourments qu'ils avaient déjà essuyés, comme s'ils n'eussent encore rien souffert, ou plutôt comme des athlètes qui, après avoir terrassé un grand nombre de fois leur adversaire, ne combattent plus que pour la gloire.

Ils virent d'abord couler leur sang par mille cicatrices à demi fermées, qui se rouvrirent sous la violence des fouets, par les morsures des bêtes et par tous les autres supplices qu'un peuple insensé inventait sur l'heure, et qui étaient aussitôt exécutés par les bourreaux, attentifs aux moindres signes des spectateurs. Enfin, on demanda qu'on donnât aux martyrs la chaise de fer rougie au feu, où leurs membres brûlés exhalaient dans tout l'amphithéâtre une odeur très-insupportable. Mais, la fureur de ce peuple ne fut pas encore satisfaite, et la constance des Martyrs ne fit que l'enflammer davantage. Cependant, toute son activité ne put jamais tirer de la bouche de Sanctus d'autre parole que celle qu'il n'avait cessé de proférer dès le commencement de son martyre : il le consomma enfin par un coup d'épée qu'il reçut dans la gorge. Maturus finit le sien de la même manière. Et tous deux occupèrent durant tout un jour l'attention d'un nombre infini de personnes et fournirent eux seuls un spectacle que plusieurs paires de gladiateurs avaient accoutumé de remplir.

Quant à Blandina, ayant été suspendue à un poteau, elle fut exposée aux bêtes : tous ceux qui combattaient avec elle reprirent de nouvelles forces et se sentaient remplis d'une joie surnaturelle en la voyant attachée

comme sur une espèce de croix ; ils tirèrent un heureux présage pour la victoire, de ce que, dans la personne de leur sœur, ils voyaient des yeux du corps Celui qui avait été crucifié pour leur salut ; et ils marchèrent à la mort, persuadés que quiconque souffre pour la gloire du Christ reçoit une nouvelle vie dans le sein même du Dieu vivant. Cependant, les bêtes n'ayant pas osé la toucher, elle fut détachée et reconduite en prison pour être ramenée au combat une seconde fois, afin d'achever d'abattre entièrement l'ennemi déjà vaincu tant de fois et d'enflammer le courage de ses frères par son exemple.

Sur ces entrefaites, le peuple, avec de grands cris, demandait Attalus, et voulait qu'on le livrât au supplice. C'était un personnage considérable par sa naissance et pour son mérite. Il entra hardiment dans le champ de bataille, prêt à combattre. Mais, le témoignage de sa bonne conscience lui faisait espérer de vaincre. Il le rendait intrépide ; car il avait passé toute sa vie dans une observation très-exacte des lois du Christ, et il avait toujours été parmi nous le témoin de la vérité. On lui fit faire le tour de l'amphithéâtre, ayant devant lui un écriteau où on lisait ces mots en langue latine : *C'est Attalus le Chrétien*. Le peuple était excité de plus en plus contre lui. Le Président ayant appris qu'il était citoyen romain, ordonne qu'on le reconduise en prison avec les autres. Puis, ayant écrit des lettres à César, il attendait la sentence que l'Empereur prononcerait à l'égard de tous ces prisonniers.

Mais, ce retard ne leur fut pas inutile et sans fruit : car, pendant que le Président attendait les ordres de l'Empereur, le Christ faisait briller dans la prison son immense miséricorde. Les membres déjà morts de l'Eglise furent rappelés à la vie par l'aide et le secours de ceux qui étaient vivants, et les Martyrs qui étaient demeurés fidèles, obtinrent grâce pour ceux qui avaient renié la foi. L'Eglise, mère des uns et des autres, fut comblée de joie en voyant retourner à la vie ses enfants infortunés dont elle pleurait le trépas funeste. Cette résurrection miraculeuse fut l'effet de la charité de ces très-saints Martyrs, qui, par leurs prières, donnèrent à des avortons informes des organes et des traits et tout ce qui peut rendre un corps parfait et propre à exercer les fonctions de la vie; surtout, ils leur inspirèrent une chaleur céleste, qui leur fit produire des actions de véritables fidèles, et qui leur fit confesser généreusement celui qu'ils venaient de renoncer avec tant de lâcheté. Ayant donc repris avec la vie des forces et de la santé par la bonté infinie de Dieu, qui, bien loin de vouloir la mort du pécheur, fait toutes les avances pour l'exciter au repentir; ils se présentèrent une seconde fois pour être interrogés par le Président : car il avait reçu de César un rescrit qui portait que ceux qui confesseraient, fussent exécutés sans délai ; mais, qu'on renvoyât absous ceux qui renonceraient. Un jour donc que l'on tient dans notre ville un marché solennel (1), pendant lequel on donne toutes sortes de spectacles au peuple, — ce qui attire du monde de toutes les provinces voisines; — le Président, siégeant sur son tribunal, se fit amener les très-heureux Martyrs, les faisant passer comme un cortége théâtral devant le peuple. Il leur fit subir un nouvel interrogatoire; et les ayant — sur leur confession, — condamnés à mort; ceux d'entre eux qui se trouvèrent être citoyens romains eurent la tête tranchée, les autres furent livrés aux bêtes.

Mais, le changement inopiné de ceux qui avaient donné de si honteuses marques de leur faiblesse ne fut pas moins glorieux au Christ, qu'il était plein de consolation pour l'Eglise, son Epouse, et qu'il fut ensuite sensible aux Gentils. Car, ces heureux pénitents étant interrogés à part, seulement pour la forme, et comme devant être renvoyés aussitôt, le Président fut fort surpris de les entendre confesser le Christ et se mettre volontairement au rang des Martyrs. Car, à l'égard de ceux qui n'avaient conservé aucune teinture de la foi, et qui, n'ayant ni crainte de Dieu, ni respect pour la robe nuptiale dont ils avaient été revêtus au Baptême, étaient des enfants de perdition et déshonoraient, par une vie toute criminelle, la sainteté de la religion qu'ils professaient; — ceux-là demeurèrent séparés et ne se joignirent point aux fidèles : mais, pour les véritables Chrétiens, ils se réunirent et se tinrent près des saints Confesseurs qu'on interrogeait.

(1) Le premier août, — jour auquel fut dressé à Lyon un autel en l'honneur de l'empereur Auguste.

Parmi ceux-là se fit remarquer un Phrygien, nommé Alexandre, qui exerçait la médecine. Il y avait déjà plusieurs années qu'il demeurait dans les Gaules. C'était un homme révéré de tous les fidèles pour son ardente charité envers Dieu et pour cette liberté vraiment apostolique avec laquelle il prêchait la foi du Christ (car, il avait reçu de Lui la grâce et la mission pour annoncer les vérités de l'Évangile). Ce saint homme s'était approché du tribunal, et par des signes redoublés exhortait ceux qui subissaient l'interrogatoire à demeurer fermes dans la Foi. A le voir s'agiter, faire des gestes de la main et des mouvements de la tête et des yeux et donner à tout son corps diverses contorsions, on l'eut pris pour une ferme qui souffre les douleurs de l'enfantement. *(Tanquam parturiens videbatur.)*

Le peuple qui s'en aperçut, et qui était au désespoir de ce que ceux qui avaient renoncé la Foi, la confessaient avec une nouvelle ferveur, tourna toute sa rage contre Alexandre comme contre l'auteur de ce changement, qu'il regardait comme un crime énorme. Et l'ayant sur l'heure signalé avec de grands cris au Président, ce magistrat lui demanda qui il était. Il répondit qu'il était Chrétien; — ce qui ayant mis le juge en colère, il le condamna aux bêtes. Le lendemain donc, on le vit entrer avec Attalus dans l'amphithéâtre : car le Président, pour faire plaisir au peuple avait résolu d'exposer encore celui-ci aux bêtes. Ainsi, l'un et l'autre après avoir enduré tous les tourments ordinaires de l'amphithéâtre, furent égorgés. Alexandre ne poussa pas le moindre soupir; mais, se retirant tout en lui-même, il s'entretint toujours avec Dieu. Pour Attalus, — comme on l'avait mis dans la chaise de fer, et que son corps à demi rôti envoyait de toutes parts une odeur de graisse très-incommode, — il s'adressa au peuple et lui parlant en langue latine : — *C'est ce que vous faites maintenant*, — lui dit-il, — *qu'on peut appeler manger de la chair d'homme. Quant à nous, nous ne savons ce que c'est que de faire de ces horribles repas, et nous ne faisons rien de mal.*

Et comme on lui demandait quel nom Dieu avait :

— *Dieu*, — répondit-il, — *n'a pas un nom comme nous* [*hommes*] *mortels.*

Enfin le dernier jour des spectacles, Blandina parut encore dans l'amphithéâtre, accompagnée d'un adolescent, âgé d'environ quinze ans, nommé Ponticus. On les y avait fait entrer tous les jours précédents, afin que la vue des tourments que les autres Martyrs enduraient, fit quelque impression sur leur esprit, et qu'elle les disposât à faire ce qu'on voulait d'eux; — c'était de jurer par les idoles des Gentils. Mais, comme on vit qu'ils persistaient toujours dans leur refus, et qu'ils ne témoignaient que du mépris pour ces vains simulacres, le peuple entra contre eux en une telle fureur, que sans avoir égard ni à l'âge, ni au sexe, on leur fit souffrir toutes sortes de tourments, sans leur donner le temps de respirer; et lorsqu'on les faisait passer d'un supplice à un autre, on continuait toujours à les vouloir contraindre de jurer par les Dieux. Mais, leur constance fut insurmontable.

Car, Ponticus, soutenu par les vives et pressantes exhortations de cette sœur, rendit son âme innocente au milieu des tortures, dont il avait essuyé généreusement tout l'effort. Ainsi, la bienheureuse Blandina demeura la dernière sur l'arène, qui paraissait couverte des corps des autres Martyrs et teinte de leur précieux sang. Elle pouvait alors se regarder comme la noble mère d'enfants illustres, — laquelle, après les avoir animés au combat par son exemple, les envoie devant elle tout brillants de gloire à la cour du Roi [des rois]; puis, se hâtant de les rejoindre, retrace le même chemin où elle les a vu marcher. On eût dit—à voir la joie qui éclatait sur son visage, — qu'elle était invitée à un banquet délicieux, et non qu'elle allât elle-même être celui des bêtes [féroces].

Après donc que les fouets eurent presque achevé d'épuiser ses veines du peu de sang que les tourments déjà soufferts y avaient laissé; après que les bêtes l'eurent longtemps traînée sur le sable, qu'elles lui eurent fait autant de blessures qu'elles imprimèrent de fois leurs dents meurtrières dans sa chair tendre et délicate, elle fut enfermée dans un filet et abandonnée à la merci d'un taureau furieux. Il s'en joua d'abord, il l'enleva plusieurs fois en l'air; mais, son âme unie au Christ et toute possédée de l'attente prochaine d'une félicité que sa foi lui rendait présente, rendait son corps insensible. Enfin, comme une victime pure et obéissante, elle

tendit la gorge au couteau qui l'immola au Dieu qu'elle adorait; — jamais une femme, de l'aveu même des Gentils, n'ayant souffert ni tant, ni de si cruels tourments.

Mais la mort ne put mettre ces Saints à l'abri de la fureur de ce peuple. Le démon — cette horrible bête féroce, qui avait excité les lions et le peuple, — ne pouvait souffrir que leur rage s'éteignît si tôt. Mais, soufflant ce feu infernal, il lui donna une nouvelle ardeur qui recommença à agir contre des corps privés de sentiment, dont on venait d'arracher la vie. La raison et l'humanité ne se trouvaient plus dans l'âme de tout ce peuple, ni du Président. La honte d'avoir été vaincus ne les touchait point; ils n'étaient sensibles ni aux remords, ni à la compassion, et leur injuste haine — contre l'ordre naturel, — s'allumait avec d'autant plus de force, qu'elle ne trouvait en nous aucune matière propre à l'allumer, puisque nous ne leur rendions pas haine pour haine. Mais cela arrivait afin que l'Ecriture s'accomplît : « *Que la malice du méchant croisse encore*, — dit-elle, — *et que la justice du juste augmente toujours.* »

Car ces hommes, reniant la nature, jettèrent aux chiens les corps de ceux qui avaient péri dans la prison, observant avec soin qu'aucun des nôtres ne vînt les arracher à ces animaux et leur donner quelque sépulture. Ensuite, ramassant tous ces membres épars, restes pitoyables des bêtes et des flammes, et y joignant les troncs sanglants et les têtes qui en avaient été séparées, ils en élevèrent un trophée à leur cruauté, et ils le firent garder jour et nuit par des soldats. Les uns grinçaient des dents et frémissaient de rage contre ces Saints, tout morts qu'ils étaient; ils allaient cherchant dans ces cadavres quelque endroit qui pût encore servir d'objet à leur fureur; ils eûssent souhaité de leur pouvoir rendre la vie, pour la leur faire perdre une seconde fois. Les autres leur insultaient, et donnant mille louanges à leurs idoles, ils attribuaient à leur pouvoir la mort des Martyrs, et se réjouissaient avec ces vains simulacres de la vengeance qu'ils avaient su tirer des ennemis de leur gloire.

D'autres un peu plus équitables, et qui semblaient plaindre notre infortune, nous reprochaient notre crédulité : « Où est maintenant leur Dieu, — disaient-ils, — et à quoi leur a servi de préférer son culte à leur propre vie ? » C'est ainsi que chacun — suivant les divers mouvements dont il était agité, — les faisait paraître d'une manière plus forte ou plus modérée.

Cependant,nous ressentions une vive douleur de ce qu'il ne nous était pas permis de recueillir ces précieuses reliques. En vain nous voulûmes nous servir de l'obscurité de la nuit pour exécuter notre dessein; en vain nous offrîmes une somme considérable pour en avoir la liberté; en vain nous employâmes les plus pressantes supplications : ni les ténèbres ne purent nous favoriser, ni la vue de l'or amollir la dureté de ces hommes impitoyables, ni nos prières les toucher; ils préférèrent à tout cela le plaisir barbare de voir tant de corps se consumer peu à peu et se réduire en pourriture, sans avoir reçu les honneurs du tombeau.

Mais, après les avoir laissé durant six jours exposés sur la terre à toutes sortes d'ignominies, ils s'avisèrent de les brûler, et ils en jetèrent les cendres dans le Rhône, s'imaginant par là pouvoir ôter à Dieu la puissance de ressusciter ces saints Martyrs et aux Martyrs l'espérance de retourner un jour dans leurs corps.

— C'est, — disaient-ils, — cette folle espérance qui fait que ces gens-ci nous viennent apporter une religion nouvelle et étrangère *(peregrinam)*; et c'est cette présomption ridicule qui les fait courir à la mort avec tant d'empressement et d'allégresse. Voyons maintenant s'ils ressusciteront et si leur Dieu sera assez puissant pour les arracher de nos mains.

Ces saints Martyrs mettaient toute leur étude et toute leur application à imiter le Christ et à former leurs sentiments sur les sentiments de Celui qui, possédant l'Être divin, n'a pas cru faire un vol (*rapinam*) de la Divinité, en se faisant égal à Dieu (*æqualem Deo*). Ainsi, quoiqu'ils fussent parvenus au comble de la gloire, quoiqu'ils eussent confessé plus d'une fois le Christ, qu'ils eussent combattu contre les bêtes et contre les horreurs d'une affreuse prison, quoique leurs membres sacrés portassent les marques glorieuses que le fer et le feu y avaient tracées;

quoiqu'enfin leur corps fût tout couvert de blessures et de cicatrices, illustres monuments de leur foi, ils ne croyaient pas mériter le nom de Martyrs, et ils ne pouvaient souffrir qu'on leur en donnât la qualité. Et lorsque dans l'entretien il nous échappait de les nommer ainsi, ou lorsqu'ils recevaient des lettres où ils trouvaient ce titre d'honneur, ils s'en fâchaient, et ils nous en faisaient de douces, mais sincères réprimandes :

« C'est au Christ, — nous disaient-ils, — que ce nom glorieux est dû, comme au fidèle et véritable témoin de la divinité de son Père, comme à celui qui est le premier-né d'entre les morts (*primogenito mortuorùm*); enfin, comme au principe et à l'auteur de la vie céleste. Ce sont encore de vrais Martyrs, — ajoutaient-ils, — ceux que le Christ a voulu prendre dans le moment même de leur confession, scellant par leur mort leur profession de foi comme avec un cachet mystérieux, et non pas de viles créatures comme nous et de misérables (*abjecti*) Confesseurs. »

Et nous prenant ensuite les mains, qu'ils arrosaient de leurs larmes, ils nous conjuraient de prier sans cesse, pour leur obtenir une heureuse fin à leurs travaux. Mais, en effet, ils faisaient bien voir qu'ils possédaient toutes les vertus des Martyrs, dont ils refusaient le nom, — la douceur et la patience et surtout une généreuse hardiesse qui les rendait incapables de la moindre crainte et prêts à tout souffrir. Ils se sont donc abaissés sous la main du Tout-Puissant, et cette même main a pris plaisir à les relever au-dessus de toutes les grandeurs de la terre.

La charité ne régnait pas moins dans leur cœur, que l'humilité sur leur esprit. Cette vertu leur faisait prendre la défense de ceux qui étaient opprimés : elle ne leur permettait pas de condamner personne ; elle les portait au contraire à avoir de l'indulgence pour tout le monde, mais elle leur défendait surtout de serrer trop fort les liens des pécheurs qui recouraient à la pénitence. Cette même vertu leur mettait dans le cœur le pardon de leurs ennemis, et dans la bouche des prières ferventes à Dieu en leur faveur, à l'exemple du premier des Martyrs, — le bienheureux Etienne. Ce fut cette vertu qui déchaîna le diable contre eux, lorsque par le mouvement d'un amour sincère et ardent pour leurs frères, ils coururent arracher au serpent plein de malignité ceux dont il avait déjà commencé à faire sa proie.

Car on ne les vit point agir envers ceux qui étaient tombés, avec un zèle amer et plein d'orgueil ; mais, leur donnant la main pour les aider à se relever, et soulageant leur disette de leur abondance, ils avaient pour eux les sentiments d'une mère tendre et pitoyable ; et par des torrents de larmes qu'ils répandaient en la présence du Seigneur, ils obtinrent leur pardon de sa miséricorde. Enfin, comme ils avaient toujours aimé la paix, et qu'ils ne nous recommandaient rien avec plus d'ardeur que de conserver la paix, ils méritèrent aussi de mourir dans la paix, ne laissant ni une douleur à leur mère [l'Eglise], ni un dissentiment ou la guerre entre leurs frères ; mais, laissant à tous la joie et la paix, la concorde et la charité.

Alcibiade, un de ces Martyrs, menait une vie dure et misérable, ne prenant pas d'autre nourriture habituelle que du pain seulement et de l'eau. Et lorsque ayant été mis en prison, il voulait continuer la même manière de vivre, — il fut révélé à Attalus, après le premier combat qu'il eût à soutenir dans l'amphithéâtre, qu'Alcibiade n'agissait pas selon la justice et selon l'ordre en faisant si peu d'usage des choses créées par Dieu et en devenant un objet de scandale pour ses frères. C'est pourquoi Alcibiade, obéissant à l'ordre d'En-Haut, se mit dès-lors à user de toutes sortes d'aliments, rendant grâces à Dieu [qui les lui donnait]. Car la divine grâce n'abandonna jamais ces saints Martyrs ; mais l'Esprit-Saint lui-même était leur conseiller.

II

VIE
DE SAINT IRENÉE,

DEUXIÈME ÉVÊQUE DE LYON, DOCTEUR DE L'ÉGLISE, ET MARTYR, — ÉCRITE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS ANCIENS, PAR DOM FRANÇOIS GERVAISE, ABBÉ DE LA TRAPPE.

Il y a déjà longtemps que les Actes de saint Irenée sont perdus; au VI[e] siècle, le pape saint Grégoire le Grand se plaint à un évêque de Lyon, que, quelque soin qu'il ait pris de faire chercher les Mémoires de la vie de cet illustre Docteur de l'Eglise, il n'a jamais pu les trouver (1).

Le cardinal Baronius dit bien dans ses Notes sur le Martyrologe et dans ses Annales (2), qu'il a vu un fragment des Actes de saint Irenée, — mais il ne l'a point publié.

C'est grâce aux recherches, à l'érudition et à la plume de Dom F. Gervaise que nous pouvons donner ici une biographie détaillée, intéressante, instructive et surtout édifiante d'une des plus grandes gloires de l'Eglise catholique, et de l'Eglise de France, en particulier.

Nous empruntons à la *Préface* du remarquable travail de Dom F. Gervaise quelques passages des plus saillants et qui font connaître le but et la portée du livre que nous publions — non pas *in extenso*, (cela dépasserait l'étendue de notre cadre), mais d'une manière assez large, pour bien faire connaître la vie du grand Evêque de Lyon, une des gloires les plus brillantes de notre Histoire ecclésiastique :

« Rien n'est plus capable d'édifier les fidèles et de faire revivre dans leur conduite cette première ferveur du Christianisme qui a fait autrefois de toute l'Eglise un spectacle digne de Dieu et de ses Anges, que d'exposer à leurs yeux la vie, les actions et les sentiments de ceux qui y ont donné de plus grands exemples de vertu, et qui, après s'y être sanctifiés par une longue suite de travaux et de souffrances, ont enfin acquis la récompense qui est promise à ceux qui demeurent victorieux de tous les ennemis de leur salut.....

« Toutes ces prérogatives se trouvent dans la Vie de saint Irenée, avec cet avantage qu'elle joint partout l'instruction à l'action. Ce n'est pas seulement un saint comblé de vertus et de mérites qu'elle nous propose, mais un saint martyr, qui a confirmé par l'effusion de son sang, les grands exemples de vertu qu'il nous avait donnés, et un célèbre docteur qui nous a laissé par écrit la foi qu'il a prêchée, qu'il a pratiquée, qu'il a confessée devant les tyrans, et qu'il nous a enfin heureusement communiquée par le moyen de ceux qui ont succédé au ministère apostolique dont il était revêtu.

« C'est ce que nous avons tâché de ne point séparer dans le cours de cette histoire. On y verra partout l'exemple et l'instruction se suivre. On ne s'est pas contenté de faire un récit exact de cette longue suite d'actions vertueuses qui ont embaumé l'Eglise pendant une vie de plus de quatre-vingt-deux années, on y a joint l'analyse des plus beaux ouvrages du Saint, à mesure qu'on approchait du temps auquel on croit qu'il les a composés.....

« Tout ce qu'on peut souhaiter pour les rendre recommandables, s'y trouve.

« Du côté de l'antiquité, c'est un homme apostolique (1) qui écrit, un homme formé par ceux mêmes qui avaient reçu immédiatement de la bouche de Jésus-Christ le dépôt sacré de la foi, ou par leurs premiers disciples (2). C'est le témoignage qu'en rendent saint Jérôme et saint Basile.

« Du côté de l'érudition, l'Eglise, depuis les Apôtres, n'avait pas encore produit un si grand Docteur, un homme si éclairé en toutes sortes de sciences ni qui possédât plus parfaitement les divines Ecritures. C'est d'après Tertullien (3) que nous le disons.

(1) *Lib.* IX, *ep.* L, *ad Aetherium Lugdunensem Episcopum*, n° 28.

(2) *Annales eccles. ad annum 205.*

(1) *Vir Apostolicus.*—SAINT JÉROME : *in* cap. LXIV. *Isaï.*

(2) *Vicinus Apostolorũm temporibus, et ab Apostolorũm discipulis institutus.* — SAINT BASILE : *lib.* I, *de Spiritu Sancto*, cap. XXIX.

(3) *Omniũm doctrinarũm curiosissimus explorabor.* — TERTULLIEN : *contra Valent*, cap. V.

« Du côté du zèle pour la religion et pour la pureté de ses dogmes, quiconque avait la hardiesse de les attaquer devait s'attendre d'avoir aussitôt Irenée sur les bras, et par conséquent le plus redoutable adversaire qu'il y eut alors en ce genre. C'est le fameux Eusèbe qui nous l'apprend (1).

« Enfin, si une sainteté peu commune et une étroite union avec Dieu contribuent beaucoup à rendre une doctrine toute céleste, Irenée, selon saint Epiphane, avait tous ces avantages. C'était un homme comblé de grâces et rempli des dons du Saint-Esprit (2). Aussi voit-on dans ses écrits un style qui tient de cette première vigueur évangélique qui n'était propre qu'aux Apôtres, et toutes ses paroles sont les expressions d'un cœur qui ne soupire qu'après le martyre qu'il attend, et qu'il souhaite avec ardeur comme la juste récompense de ses travaux et de son parfait amour pour Dieu. C'est ainsi qu'en parle le savant homme qui, le premier de tous, a fait part au public de ses Ouvrages (3).

« C'était donc travailler pour l'honneur de notre France, que de s'appliquer à rechercher tout ce qui regardait la vie et les écrits de ce saint Docteur et d'en composer un corps d'histoire qui pût être entre les mains de tout le monde, sans qu'une langue étrangère en dérobât la connaissance à la plupart des fidèles de l'Eglise gallicane (4). Ils y sont assez intéressés pour ne pas regarder ce travail avec indifférence; et je puis dire qu'avec ce secours, ils seront aussi parfaitement informés de tout ce que ce grand Saint a dit et fait pour leur salut que le peuvent être ceux qui lisent ses ouvrages jour et nuit, en grec et en latin.

« Malgré l'injure des temps et la rigueur des persécutions dont l'Eglise de France a été agitée dans ses commencements, et pendant lesquelles la plupart des originaux ont été perdus, il nous en reste encore assez pour remplir le dessein qu'on a formé....

« Ainsi, je me suis contenté d'établir le fond de cet ouvrage, premièrement, sur les écrits du Saint, revus, corrigés et éclaircis par un des savants hommes de ce siècle (1); ensuite, sur ce que les Pères de l'Eglise les plus anciens en ont dit; enfin, sur ce qu'Eusèbe de Cesarée nous en a laissé dans son Histoire Ecclésiastique.

« Les modernes ne m'ont pas été d'un grand secours, puisque, tout ce qu'il y a de bon chez eux, ils l'ont puisé des mêmes

(1) *Rectæ semper Catholicæque doctrinæ propugnator strenuissimus* — EUSÈBE : *lib.* III, *Hist.* cap. XXIII.

(2) *Vir omnino Spiritus sancti donis ac cœlestibus ornamentis instructus.* — SAINT EPIPHANE : *Hæres*, XXXI.

(3) *Hujus scripta spirant priscum illum Evangelii vigorem, ac phrasis arguit pectus martyris paratum.* — ERASME, préface de son édition des Œuvres de saint Irenée, publiée en 1526, à Bâle, un volume *in-folio*.

(4) Nous avons donné ailleurs (T. I, *Appendice* I.), le vrai sens de ce mot, tel que l'emploie ici Dom F. Gervaise, et que l'entendaient et l'expliquaient les Bénédictins, auteurs de *l'Histoire littéraire de la France*, et les Jésuites, auteurs de *l'Histoire de l'Église gallicane*. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à cette explication, *l. c. sup.*

(1) Dom René Massuet, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, qui publia en 1710, en un volume *in-folio*, la meilleure édition que nous ayons des Œuvres de saint Irenée. C'est la sixième édition des Œuvres de ce grand Docteur de l'Église. Dom R. Massuet « l'a revue sur les précédentes, et sur trois manuscrits, dont l'un est ancien au moins de huit cents ans, — écrivait Dom Rivet, en 1733. Il l'a enrichie de nouvelles notes dans lesquelles il s'est particulièrement attaché à éclaircir le texte original. Il a mis à la tête trois dissertations aussi savantes que curieuses. Dans la première, il fait connaître les hérétiques contre qui saint Irenée a écrit, et développe savamment leurs erreurs et leurs mystères. Dans la seconde, il traite à fond de la vie et des ouvrages de saint Irenée. La troisième, est employée à examiner les divers points de la doctrine de ce Père.

« Ces dissertations sont suivies des témoignages que les anciens ont rendus et aux écrits et à la personne de saint Irenée. Après le texte des cinq livres, l'Éditeur a mis tous les divers fragments qui nous restent des autres ouvrages de notre Saint, et ceux que l'on a cités sous son nom. Ensuite vient un recueil curieux de tous ceux des écrits des Gnostiques que l'on a pu ramasser. Les différentes préfaces, prolégomènes, notes, observations, de tous ceux qui ont travaillé sur le texte de saint Irenée, terminent cette édition. A tout cela Dom Massuet a eu soin de joindre les glossaires et tables nécessaires pour soulager le travail des lecteurs. De sorte que l'on peut dire avec sujet, que cette édition est la plus exacte et la plus accomplie de toutes celles qui ont paru jusqu'ici. » — DOM RIVET : *Hist. litt. de la France*, T. I, partie I, p. 349 et 350. Cf. DOM R. CEILLIER : *Hist. générale des auteurs sacrés et ecclés.*, T. II, p. 195 et 196.

sources..... Enfin, je n'ai rien oublié de ce que j'ai cru être capable de procurer au public une histoire exacte et véritable de la Vie de saint Irénée, l'une des plus grandes lumières de notre France (1). »

I

Le nom d'*Irenée* qui, dans la langue grecque signifie *pacifique*, nous découvre l'origine de ce Saint. Il était effectivement de la Grèce asiatique, c'est-dire de l'Asie mineure, et je ne crois pas me tromper quand j'avancerai qu'il était de Smyrne (2), qui est une ville célèbre de la province proconsulaire de l'Asie et un des meilleurs ports de l'Archipel. Du temps d'Irenée, elle disputait le droit de métropole à celle d'Ephèse et le Proconsul y faisait ordinairement sa résidence.

Il vint au monde sur la fin de l'Empire de Trajan, ou au commencement de celui d'Adrien, vers l'an de Jésus-Christ 120. Ses parents, dont nous ne savons rien, sinon qu'ils étaient chrétiens (3), l'élevèrent dans la piété, et, pour y mieux réussir, ils le mirent encore fort jeune sous la discipline du saint évêque de Smyrne, nommé Polycarpe, qui avait été disciple de saint Jean l'Evangéliste et établi par cet apôtre sur le siége épiscopal de cette Eglise. C'est ce Polycarpe que les Payens, assemblés dans l'amphithéâtre de Smyrne, accusèrent devant le juge d'être le Maître et le Docteur de l'Asie, le Père de tous les Chrétiens et le grand adversaire de leurs dieux.

Toute l'occupation du jeune Irenée fut de se rendre un digne disciple d'un si grand Maître. On le voyait dès lors recueillir avec une sainte avidité jusqu'aux moindres paroles qui sortaient de sa bouche, et les instructions chrétiennes qu'il en recevait, s'imprimèrent si fortement dans son cœur, qu'elles ne s'en effacèrent jamais.

Son application se redoublait lorsque le saint prélat racontait quelque chose ou expliquait quelque principe de morale qu'il disait avoir appris de saint Jean l'Evangéliste ou de ceux qui avaient eu le bonheur de voir Jésus-Christ. Alors, Irenée paraissait comme transporté hors de lui-même, et comme s'il eût conçu une sainte jalousie de l'avantage que ces premiers disciples avaient eu de converser avec le Sauveur des hommes; on le voyait soupirer et regretter — pour ainsi dire, — d'être venu si tard au monde.

Le désir qu'il avait de se conformer parfaitement à son maître, allait si loin, qu'il remarquait avec soin tout ce qu'il lui voyait faire. Un geste, une parole, la moindre action, rien n'échappait à sa vigilance, et sur la fin de ses jours il s'en souvenait encore si parfaitement, qu'il aurait pu en faire un récit fidèle. Ecoutons ce qu'il en écrivait alors à une personne de sa connaissance qui était à Rome.

« Je vous ai vu, — lui dit-il, — comme « j'étais encore enfant en Asie, chez Polycarpe, dont vous vouliez acquérir l'estime « et la bienveillance, quoique vous fussiez « déjà pourvu d'une charge considérable à la « cour. Je me souviens mieux de ce temps-là « que de ce qui vient d'arriver; car, les connaissances qu'on a reçues dans l'enfance, « croissent avec l'âme et s'unissent à elle de « telle sorte, que je pourrais dire le lieu où « était assis le bienheureux Polycarpe quand « il parlait, ses démarches, sa manière de « vie, sa figure extérieure, les discours qu'il « faisait au peuple, comme il nous racontait « qu'il avait vécu avec Jean et avec les autres « qui avaient vu le Seigneur, comme il se « souvenait de leurs entretiens et de ce qu'il « leur avait ouï dire du Seigneur, de ses miracles et de sa doctrine. Polycarpe rapportait tout cela conformément aux Ecritures, « l'ayant appris de ceux qui avaient vu le « Verbe de vie. Dieu me faisait la grâce d'écouter tous ces discours avec une grande « application et de les écrire — non sur le « papier, mais dans mon cœur; et par la miséricorde divine, je les ranime encore « continuellement, et je ne cesse point de « les repasser dans mon esprit (1). »

(1) Dom F. Gervaise : *la Vie de saint Irenée*, etc., 1723, 2 vol. in-12.

(2) Feuardent : *Vie de saint Irenée*, en tête de son édition des *Œuvres* de saint Ireuée, 1575.

« Saint Irenée assure lui-même qu'étant encore enfant, il était sous la discipline de saint Polycarpe, évêque de Smyrne. On est ordinairement du lieu où l'on se trouve dans son enfance. » — *Note de Dom F. Gervaise.*

(3) « Le Saint parle toujours de la Religion Chrétienne, comme s'il n'en avait jamais eu d'autre, et il ne marque en aucun endroit que ni lui, ni ses parents ayent été Payens. » — *Note de Dom F. Gervaise.*

(1) Saint Irenée : *Ep. ad Florin.*

Pour conserver davantage la mémoire de son saint maître, il avait eu soin de faire une copie de la Lettre de l'Eglise de Smyrne, où son martyre était décrit. Il la relisait de temps en temps, comme pour s'animer lui-même au martyre et en faire tous les jours un heureux apprentissage, par la vue d'une mort si précieuse et si digne d'envie.

Mais, quelque ardeur qu'il eût pour les instructions spirituelles de saint Polycarpe, il ne faut pas douter qu'il n'ait employé une partie de son temps à l'étude des Lettres humaines et qu'il n'y ait fait de grands progrès : la nature lui avait donné d'heureuses dispositions pour cela, beaucoup de mémoire et de pénétration, un génie vif, agréable et élevé qu'on admire encore aujourd'hui dans ses écrits; c'est ce qui paraît particulièrement dans les comparaisons justes dont il se sert et dans quelques autres endroits, où s'élevant au-dessus de son sujet, il donne plus de liberté à son esprit.

Il s'appliqua donc à bien entendre les poètes et les philosophes. C'était là toute la théologie des Payens. Ils y apprenaient l'origine fabuleuse de leurs fausses divinités, l'histoire de leurs actions et de leur conduite dans le gouvernement du monde; ils y voyaient leurs crimes justifiés par les flatteries honteuses de ces sophistes, comme si les hommes n'avaient pas déjà assez de penchant au désordre sans le leur faire goûter davantage par des exemples d'autant plus pernicieux, qu'ils faisaient consister la vertu à les imiter.

Ces connaissances, néanmoins, étaient alors nécessaires aux défenseurs de la vérité, soit pour réfuter les idolâtres et les combattre avec leurs propres armes, soit pour mieux attaquer les hérétiques, qui avaient puisé dans toutes ces sources empoisonnées, et dont les philosophes payens étaient — pour ainsi dire, — les patriarches. Il fallait, et beaucoup d'étude et une mémoire prodigieuse pour se rendre habile dans cette sorte de science : mais, comme saint Irenée ne s'y appliquait que pour en faire un sacrifice à la vérité éternelle et lui ériger des trophées sur la destruction du mensonge, il surmonta toutes ces difficultés avec joie, par un travail opiniâtre; en sorte, qu'après quelques années, il devint le plus savant homme de son siècle, portant la lumière et la pénétration dans cet affreux cahos plus loin qu'on eût jamais fait.

C'est le témoignage que Tertullien (1) et saint Jérôme (2) en ont rendu : deux témoins — en cette matière, — en valent plusieurs autres ; aussi voyons-nous par les fréquentes citations qu'Irenée fait des poètes et des philosophes les moins connus, par l'adresse inconcevable qu'il a pour découvrir de quelle secte de philosophes chaque hérésie a tiré son venin, qu'il fallait nécessairement qu'il en eût une profonde connaissance et que sa mémoire lui fût bien fidèle. « C'est ce qui s'appelle, — dit Tertullien, — faire servir l'iniquité contre elle-même, et lui donner des armes pour sa propre destruction (3). »

Son exemple a servi dans la suite à justifier plusieurs Saints à qui on reprochait d'avoir étudié les poètes et les philosophes payens. Ils ont fait voir — et surtout saint Jérôme (4) qui n'était pas insensible aux reproches, — les grands avantages qu'on pouvait tirer de cette étude, par ceux qu'en avait tirés saint Irenée.

A l'égard de l'éloquence, le Saint reconnaît (5) qu'il n'avait jamais étudié les règles de la rhétorique, qu'il n'avait point appris à composer des livres et qu'il ignorait la politesse du discours et l'art de persuader. On s'est beaucoup récrié de nos jours contre cet aveu qu'on attribue à un excès d'humilité, n'étant pas possible de l'accorder avec la beauté de ses écrits. Je ne vois pas néanmoins qu'il soit nécessaire d'avoir recours à cette excuse. J'avoue avec saint Jérôme (6) que les ouvrages de notre saint docteur sont également plein d'éloquence et d'érudition. Je reconnais avec Tertullien (7) qu'ils peuvent aller de pair avec ceux des anciens qui passent pour les plus accomplis. Mais, n'y a-t-il pas des personnes qui sont naturellement éloquentes, et qui par le beau feu de

(1) Tertullien : *in Valent.* cap. v.

(2) Saint Jérome : *Ep. 84.*

(3) *Ut æmuli persecutoresque Christianæ veritatis, de suo proprie instrumento, et erroris in se, et iniquitatis in nos revincantur.* — Tertullien : *de Testam.* cap. I.

(4) Saint Jérome. *l. c. sup.*

(5) Saint Irenée : *præf. adv. Valent.*

(6) Saint Jérome : *Ep.* xxix.

(7) Tertullien : *in Valent.* cap. v.

leur imagination entraînent l'auditeur comme malgré lui dans leurs propres sentiments ?...

Il n'est donc pas impossible que saint Irenée — comme il le dit lui-même, — n'ait jamais étudié les règles de la rhétorique, ni appris à composer avec art et avec certaines méthodes que les hommes ont inventées, et que néanmoins ses ouvrages soient éloquents. Son témoignage doit nous le persuader, et il n'y a aucune apparence que ce Saint ait voulu en imposer à la postérité par un mensonge que toute humilité chrétienne ne pouvait excuser, puisque — selon saint Augustin, — jamais l'humilité n'est contraire à la vérité.

Saint Épiphane n'a point recours à l'étude de la rhétorique lorsqu'il parle de l'éloquence et de l'érudition d'Irenée, il ne le fait point étudier sous les rhéteurs de la Grèce, ni fréquenter leurs écoles, — il ne lui donne point d'autre maître que le Saint-Esprit.

« Irenée, — dit-il, — a fait voir admira-
« blement la stupidité et l'ignorance des
« hérétiques. Le Saint-Esprit l'avait donné
« à son Église comme un défenseur invin-
« cible de sa doctrine. C'est lui qui dans
« cette vue l'a enrichi de toutes ses grâces,
« qui lui a donné une foi très-pure et une
« lumière plus qu'humaine, à la faveur de
« laquelle il a dissipé toutes les illusions et
« les chimères des hérétiques et triomphé
« de tous leurs efforts (1). »

On ne peut dire au juste combien de temps saint Irenée a demeuré en Asie...

Polycarpe tout brûlant de ce feu divin dont étaient animés les premiers disciples des Apôtres pour la gloire de Jésus-Christ, — ne se contentant pas de le faire régner sur les cœurs des peuples qui étaient confiés à ses soins, — avait conçu depuis longtemps le généreux dessein de soumettre les Gaules à son empire et d'y faire connaître ce divin nom. Pour y réussir, il détacha de son église une petite colonie d'Asiatiques, tous gens pleins de foi, d'ardeur et de zèle, auxquels ayant donné Potin pour évêque, il les envoya là où l'esprit de Dieu les appelait, après les avoir munis de sa bénédiction.

Ils arrivèrent à Lyon, et Potin y établit son siège. La moisson était grande : Lyon étant dès lors une ville des plus considérables et des plus peuplées qu'il y eut dans les Gaules ; mais, il n'y en avait point aussi où les habitants fussent plus attachés aux superstitions de l'idolâtrie.

C'est ce qui fut cause que l'Evangile ne pouvant y faire tout d'un coup de grands progrès, et la mort ayant déjà enlevé quelques-uns de ces saints missionnaires, il y avait lieu de craindre que cette nouvelle église ne fût étouffée dans son berceau, si elle n'était promptement secourue par une troupe de bons ouvriers qui ne dégénérassent point de la vertu de ceux qui avaient commencé ce grand travail. Potin en écrivit à Rome au Pape Anicet, et lui représenta ses besoins. « La moisson est grande; — lui disait-il, — mais, les ouvriers nous manquent. »

Il aurait pu en faire venir d'Asie et en demander encore à saint Polycarpe. Les églises d'Orient n'en manquaient point. Mais, c'est risquer la vie du malade, que d'envoyer si loin chercher le médecin. La Providence divine y pourvut par des voies auxquelles on ne s'attendait pas.

Il y avait déjà plus de soixante ans que saint Polycarpe gouvernait l'église de Smyrne, lorsque les hérésies qui commençaient à se multiplier en Orient et quelques différends qui s'étaient élevés entre les fidèles sur des points de discipline, capables d'altérer beaucoup l'union des cœurs, firent prendre la résolution au Saint, malgré son grand âge, de faire un voyage à Rome, pour convenir avec le Pape des moyens justes et capables d'établir une paix solide entre toutes les Eglises, par une uniformité parfaite de conduite et de sentiments.

Il prit avec lui, pour l'accompager dans ce voyage, plusieurs saints ecclésiastiques de son diocèse, et entr'autres Irenée qui n'était encore que diacre, quoiqu'il eut déjà trente-six ou trente-sept ans. Ils n'arrivèrent à Rome qu'en l'année 157.

Il paraît par le témoignage d'Eusèbe (1) et de saint Jérôme (2), que la différence qui se trouvait alors dans la pratique des Eglises, touchant la Pâque, était l'une des causes principales du voyage de saint Polycarpe.

(1) Saint Épiphane : *Hæres.* 24, cap. VIII et 31, cap. XXXIII.

(1) Eusèbe : *Hist. eccles. lib.* IV, cap. XIV.
(2) Saint Jérôme : *de Viris illustribus.*

Les Églises d'Asie célébraient cette fête le quatorzième de la lune, après l'équinoxe du printemps, en quelque jour de la semaine qu'il arrivât, parce qu'ils croyaient que ce jour était celui de la mort de Jésus-Christ : si bien que la Pâque des chrétiens d'Asie se rencontrait toujours avec celle des Juifs, à qui la loi ordonnait d'immoler l'agneau pascal le 14 de la lune, après l'équinoxe du printemps. Les autres Églises, dont la principale était celle de Rome, se trouvaient dans un usage différent, — elles ne finissaient le jeûne du carême que le dimanche après le quatorzième de la lune, auquel elles solennisaient la résurrection du Seigneur, la vraie Pâque des chrétiens. Elles se fondaient sur une tradition venue des Apôtres qui leur avaient annoncé l'évangile ; et les asiatiques au contraire, prétendaient que saint Jean et saint Philippe qui les avaient formés dans la religion, l'avaient pratiqué comme eux.

Cette variété de coutumes commençait déjà à causer quelques troubles dans les Églises. Ce n'était pourtant encore qu'une petite étincelle de feu, mais qui dans la suite forma un grand embrasement, et tel qu'il aurait pu consumer toutes les Eglises, si Dieu n'avait suscité en la personne de saint Irenée un homme de paix qui éteignit le flambeau que la discorde portait déjà dans toutes les parties du monde chrétien, — comme nous verrons dans la suite.

Le Pape Anicet reçut le saint Évêque de Smyrne avec tous les témoignages d'estime et de respect que méritaient sa vertu et son grand âge. Il fit le même accueil à ceux qui l'accompagnaient; et saint Irenée paraît avoir été extrêmement satisfait de la conduite de ce Pape et des honneurs qu'il rendit à son Évêque (1). Il lui céda l'Eucharistie dans son église, c'est-à-dire, qu'il lui fit offrir le saint sacrifice en sa place ; — honneur qui parut dans la suite si chrétien et si édifiant, qu'on en fit un canon exprès (2), qui portait que tous les Évêques en agiraient de même à l'égard de leurs collègues qui viendraient les visiter, pour marque de leur mutuelle communion et de la considération qu'ils avaient pour l'hospitalité chrétienne si fort recommandée dans l'Évangile.

(1) EUSÈBE : *lib.* V, cap. XXIV.
(2) CONCILE D'ARLES, *canon* XX.

Ces affaires terminées, Anicet apprit à l'Évêque de Smyrne l'état où était réduite l'Église de Lyon et le besoin que Potin avait d'un puissant secours pour conserver ce qu'il avait déjà fait. Saint Polycarpe était intéressé plus que personne dans cette mission ; l'Église de Lyon était en quelque sorte son ouvrage et une vigne précieuse qu'il avait défrichée par les mains de ses enfants. Mais, quand il en fallut venir au choix de ceux qu'il y enverrait, son cœur se trouva partagé entre deux amours qui combattaient également ses inclinations les plus justes et les plus vertueuses.

Il comprenait bien qu'il n'avait personne plus propre pour cette entreprise qu'Irenée; et c'est la connaissance de tous ses rares talents qui lui faisait plus de peine; car, s'il aimait l'Église de Lyon, il aimait encore davantage l'Église de Smyrne qu'il ne pouvait se résoudre de priver d'un si excellent sujet sur lequel il avait déjà de grandes vues.

Mais, la nécessité l'emporta sur toutes ces considérations, et les pressants besoins de l'Église de France arrachèrent du sein de Polycarpe son plus tendre nourrisson. Irenée dès lors fut envoyé à Lyon avec quelques autres dont les noms ne sont point venus jusqu'à nous, mais qui sont écrits sans doute dans le livre de vie. Il y a apparence que c'était aussi des Asiatiques.

Ils furent reçus de saint Potin avec toute la joie qu'on peut s'imaginer. Une terre devenue aride par une longue sécheresse ne reçoit pas la pluie avec plus d'avidité que l'Église de Lyon en témoigna à l'arrivée de ces troupes auxiliaires. Tous mirent la main à l'œuvre avec le zèle et la sainte charité dont ils étaient animés, et l'on vit en peu de temps cette vigne du Seigneur prendre une nouvelle forme, produire des fleurs et des fruits en abondance et se multiplier avec une fécondité semblable à celle que le créateur inspira à ses ouvrages, lorsqu'il les eut tirés du néant.

Mais, parmi tous ces ouvriers évangéliques, il n'y en eut point qui se fît plus distinguer, ni qui attirât davantage l'estime et la vénération des peuples, qu'Irenée. On admirait également son savoir et sa piété. Le don qu'il avait d'accorder les différends, de réunir les esprits, d'appaiser les querelles et d'entretenir la charité, lui concilia l'amour

de tout le monde et en fit les délices de cette Eglise naissante.

Alors son Evêque crut qu'il était à propos de lui donner plus d'autorité et de l'attacher en même temps à l'Eglise de Lyon par des iens qu'il ne lui fût plus possible de rompre. C'est ce qu'il fit en lui conférant l'Ordre sacré de la Prêtrise par l'imposition des mains, — ce qui lui acquérait un droit incontestable sur Irenée, et le fixait de telle manière à son Eglise, que toutes les autres ne pouvaient plus le lui enlever. Telle était la coutume de ce temps-là; et nous voyons même qu'elle a persévéré durant plusieurs siècles.

Cette nouvelle dignité ne fit que donner plus de lustre aux éminentes vertus d'Irenée. Comme l'humilité ne paraît jamais davantage que dans un rang élevé, le Sacerdoce d'Irenée fit aussi éclater la sienne plus qu'auparavant, lorsqu'on le vit revêtu de cet auguste caractère, agir en toutes choses comme s'il eût été le dernier de l'Eglise.

Il y en a qui tirent leur mérite des dignités qu'ils possèdent, et d'autres qui rendent leurs dignités recommandables parce qu'ils s'en trouvent revêtus : l'Eglise de Lyon était persuadée qu'Irenée était du nombre de ces derniers : « Ce n'est pas parce qu'il est « Prêtre, — dit-elle, parlant de lui à « un grand Pape, — que nous vous prions « d'avoir de la considération pour lui; « nous savons que le rang et la dignité ne « peuvent donner la justice, ni rendre ver- « tueux; mais, nous vous le recommandons, « parce que c'est un homme extrêmement « zélé pour le testament de Jésus-Christ (1). »

Quel éloge magnifique renfermé dans ce peu de paroles! et que cette qualité de Prêtre extrêmement zélé pour le testament de Jésus-Christ, dit de choses!...

Aussi ne vit-on jamais tant de vertu, tant de ferveur, tant de Religion parmi ces nouveaux Chrétiens, qu'il en parut du temps d'Irenée, lors même qu'il n'était encore que Prêtre de l'Église de Lyon, sous la conduite de Potin, qui ne l'avait ordonné que pour partager avec lui les peines de la sollicitude pastorale. « En peu de temps, — dit Grégoire de Tours, — l'exemple de sa sainte vie et le zèle de ses ferventes prédications rendirent presque toute la ville chrétienne. Les idoles tombaient à ses pieds, les oracles profanes devenaient muets, et la doctrine de Jésus-Christ s'insinuait dans les cœurs sans presque aucune peine (1). »

Être Chrétien, et acquérir aussitôt toute la perfection du Christianisme, ne fut pour ces nouveaux convertis, qu'une même chose sous la direction d'Irenée. On les vit dès-lors remplis de toutes les grâces dont Dieu avait favorisé ses Apôtres. Ils ressuscitaient les morts, ils chassaient les démons, ils guérissaient les malades par leur seul attouchement, ils prédisaient l'avenir, ils découvraient les plus secrètes pensées des cœurs, ils parlaient toutes sortes de langues, rien n'était impossible à la grandeur de leur foi, et leur prière était si efficace, qu'elle obtenait tout ce qu'ils demandaient au nom de Jésus-Christ pour sa gloire et pour le salut de leurs frères. — C'est le témoignage que notre Saint en a rendu lui-même en plus d'une rencontre (2).

Le pain des forts qu'il leur distribuait tous les jours avec des mains pures, une foi sans hypocrisie, une espérance inébranlable, une charité ardente, — ce sont ces termes, — (3) trouvait dans ces âmes innocentes de si grandes dispositions qu'il n'avait pas de peine à leur communiquer toute sa vertu. De là, tous ces prodiges dont nous avons parlé......

Dix-sept ans ou environ se passèrent dans ces saints exercices; car je ne mets l'ordination d'Irenée qu'en l'an 160, — trois ans après son arrivée à Lyon. Le Christianisme, durant ce temps, fit de grands progrès dans toutes ces contrées; enfin cette Eglise devint si célèbre, que sa réputation courut jusqu'aux extrémités de l'Asie mineure, en sorte qu'on

(1) *Apud Eusèbe* : *lib* V, *Hist.* cap. IV.

(1) *Lib. I, Hist. Franc. cap.* XXIX.

(2) *Multos fratres in Ecclesiâ ipsi audivimus qui et dona prophetiæ habent, et variis linguis per Spiritus sancti gratiam loquuntur et occulta hominûm inapertum proferunt ad aliorûm commoditatem, et mysteria Dei evidenter aperiunt .. Jam non ut dicimus mortui suscitati sunt, et multos annos post apud nos commorati.* — SAINT IRENÉE : *lib.* V, cap. VI, *et apud* EUSÈBE : *Hist, lib.* V, cap. VII.

(3) *Oportet nos oblationes Deo facere et in omnibus gratos inveniri Deo, in conscientiâ purâ, et fide, sine hipocrisi, in spe firmâ, in dilectione ferventi* — SAINT IRENÉE : *lib* II, cap. XXXIV.

ne se contentait pas en Orient de se recommander aux prières des Eglises de Vienne et de Lyon; mais on y voulait encore avoir leur sentiment sur toutes les grandes affaires qui se présentaient, et on n'osait rien décider avant que d'avoir reçu l'avis de ces Saints; — c'est le nom qu'on leur donnait.

Ce fut par un effet de cette profonde vénération qu'on avait en Asie pour les premières Eglises de France; que les frères de ces quartiers-là les consultèrent pour savoir d'elles ce qu'on devait penser des prophéties de Montan. Cet homme commençait déjà à causer de grands troubles en Orient.

Mais comme nous ne pouvons bien expliquer tout ce qu'a fait saint Irenée pour la défense de l'Eglise, contre les Montanistes, sans donner quelque idée de cette fameuse hérésie, — il est à propos d'en rechercher l'origine et de découvrir les premières étincelles de ce funeste embrâsement qui s'étendit alors dans toutes les parties du monde chrétien.

II

Dans le temps que notre Saint remplissait si dignement les fonctions de son Sacerdoce dans les Gaules, sous la conduite de saint Potin, parut dans la Mysie Phrygienne, en un bourg nommé Ardabau, un certain eunuque qui portait le nom de Montan (171 de J.-C.).

Montan, élevé dans l'idolâtrie, n'avait embrassé que depuis peu la Foi chrétienne; et comme c'était un homme d'une ambition démesurée, tout néophyte qu'il était, il commença à aspirer aux dignités de l'Eglise, — source funeste de la plupart des hérésies qui ont déchiré le sein de cette chaste épouse de Jésus-Christ.

Ce fut par ce vice qu'il donna entrée au démon dans son âme et dans son corps; il ne faut pas s'en étonner, l'orgueil étant le propre caractère de cet Ange apostat, il ne fait jamais sa demeure plus volontiers que dans les âmes orgueilleuses. Le néophyte s'en trouva donc possédé, il parut agité comme un furieux, et commença à parler sans suite et sans jugement, il prononçait des mots extraordinaires, et disait des choses aussi surprenantes qu'elles étaient nouvelles. Tout ce qu'on y remarquait, c'est que ses discours n'étaient qu'un tissu de dogmes entièrement contraires aux traditions et aux coutumes reçues dans l'Eglise par succession, depuis son origine. Mais la nouveauté qui est toujours suspecte aux personnes bien sensées, ne sert ordinairement qu'à séduire les esprits légers et ambitieux; — ce fut la source du mal.

Dieu accordait encore en ce temps-là aux fidèles plusieurs grâces extraordinaires. On les voyait souvent, à l'exemple des Apôtres, guérir les malades, rendre la vie aux morts, redresser les boiteux, et faire plusieurs autres miracles par la seule invocation du nom de Jésus-Christ : cela était nécessaire dans ces commencements pour la conversion des infidèles et pour donner à la Religion tout l'accroissement que Dieu lui avait destiné. Mais, entre toutes ces grâces, il n'y en avait point de plus communes parmi les chrétiens, que celles de la prophétie. Ce don avait paru encore depuis peu d'une manière admirable dans saint Quadrat, fameux Apologiste des chrétiens, et dans une sainte femme nommée Amnie, qui n'était pas éloignée du pays de Montan. C'est ce qui rendait l'artifice du démon plus dangereux, à cause de la difficulté qu'il y avait à distinguer les fausses prophéties des véritables. Ajoutez à cela la complaisance secrète qu'on ressent dans un Corps, dans une Communauté, dans une Eglise, d'y avoir des gens remplis de l'esprit de Dieu et favorisés de ces grâces extraordinaires qui donnent tant de relief à la sainteté, quoiqu'elles n'en soient pas toujours une preuve infaillible.

Les esprits ainsi disposés, on se trouva fort partagé lorsque Montan commença à faire paraître qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire en lui. Ceux qui furent les premiers témoins de cet événement n'en portèrent pas tous le même jugement; quelques-uns le prirent pour ce qu'il était, c'est-à-dire, pour un possédé qui, étant agité par l'esprit d'erreur, n'était capable que de troubler les peuples et de jeter la confusion dans l'Eglise.

Animés de cette pensée, ils faisaient tous leurs efforts pour lui imposer silence et l'empêcher de débiter ses rêveries. Ils usaient de menaces, et étaient résolus de prendre des moyens efficaces pour arrêter dans son origine un mal qu'ils prévoyaient devoir causer de mauvaises suites. Quand il n'en

aurait eu d'autres que de troubler le peuple, comme il faisait déjà, c'était assez pour justifier leur zèle : mais, l'avis encore tout récent que Notre-Seigneur avait donné à son Eglise en la personne de ses Apôtres, en les avertissant de prendre soigneusement garde aux faux prophètes qui devaient venir, les confirmait dans la pensée où ils étaient que Montan en était du nombre.

En effet, il n'y avait qu'à comparer sa conduite avec celle des véritables prophètes, pour connaître la séduction. Montan dans son enthousiasme paraissait comme agité d'un accès de fureur, qui lui ôtait la liberté de la raison; et parmi quelques paroles suivies on y trouvait cent extravagances, — ce qui n'était jamais arrivé aux véritables prophètes de l'ancien ou du nouveau Testament. Jamais — selon la remarque judicieuse de saint Epiphane (1), — ils n'ont perdu l'intelligence et la suite de leurs prophéties. Nier cette vérité, — dit saint Jérôme (2), — c'est tomber dans l'impiété de Montan. Aussi ne voyons-nous qu'un Tertullien (3) qui ait osé définir la prophétie, *une violence spirituelle et une sainte folie*. Encore ne l'a-t-il dit que lorsqu'il eut été séduit par cet imposteur, et qu'il se fut séparé de l'Eglise Catholique, par la chute la plus déplorable qu'on ait jamais vue.

Il s'en fallait beaucoup que tous eussent les mêmes sentiments de l'enthousiasme de ce prétendu prophète. On en voyait qui, emportés d'une vaine joie, — comme si c'eût été une grâce du Saint-Esprit et un don de prophétie dans Montan, — prenaient pour autant de vérités tout ce qu'il disait, et l'invitaient même à parler. Ravis d'avoir parmi eux un si grand homme, ils en tiraient vanité et méprisaient les autres, — ou comme des gens charnels qui ne méritaient pas de connaître les dons de Dieu, ou comme des ignorants qui ne savaient pas distinguer le vrai d'avec le faux; — ils étaient pourtant eux-mêmes du nombre de ces Chrétiens qui n'écoutent plus Jésus-Christ, et en qui la foi de la vérité est endormie.

Montan de son côté ne paraissait pas moins possédé du démon en son âme que dans son corps, il adhérait à tout ce que cet esprit d'erreur lui faisait dire, il s'applaudissait de se voir honorer par tant de chrétiens; et ravi de passer dans leur esprit pour un prophète et pour un homme rempli du Saint-Esprit, il employait divers artifices, non-seulement pour les entretenir dans la séduction, mais encore pour tromper les autres par leur moyen. Il faut avouer néanmoins que le nombre de ceux qui, dans ces commencements, s'attachaient à ce faux prophète, quelque grand qu'il fût, n'était rien en comparaison de ceux qui évitaient de tomber dans leur égarement.

L'illusion se serait peut-être dissipée d'elle-même, si le démon, pour l'entretenir, n'eût suscité en même temps deux femmes de qualité, qu'il remplit de l'esprit d'erreur, comme Montan, et qu'il agita des mêmes convulsions. Comme lui, elles parlaient sans jugement et sans discrétion; comme lui, on les voyait dans ces enthousiasmes, semblables à ceux des bacchantes et des autres prophétesses des payens; comme lui, elles entraient dans ces accès de fureur qui leur faisaient faire mille extravagances. Ces deux femmes, si célèbres dans l'histoire, se nommaient Priscille et Maximille; et quoiqu'elles fussent toutes deux mariées, on affectait, néanmoins, par une insigne fourberie, de faire passer la première pour une des plus pures vierges qu'il y eût alors dans le monde; et comme elles étaient phrygiennes aussi bien que Montan, — quoique d'un bourg différent de celui où il était né, — elles formèrent avec lui la secte, qui, du nom de leur pays, fut appelée des Cataphryges et causa des maux infinis dans l'Eglise de Dieu.

La première chose que firent ces deux fanatiques, dès qu'elles furent séduites par l'esprit d'erreur, fut d'abandonner leurs maris et de s'unir à Montan. Elles étaient l'une et l'autre nobles et riches; l'imposteur ne laissa pas ces avantages inutiles, il se servit adroitement de leurs richesses pour pervertir plusieurs Eglises qu'il corrompit par l'or, afin de leur faire recevoir plus agréablement le poison de son hérésie (1).

Montan se voyant ainsi suivi d'un grand nombre de sectateurs de l'un et de l'autre sexe, ne se contenta plus de la qualité de

(1) *Hæres.* XLVIII.
(2) *In Nahum Prophetam.*
(3) *De Anima*, cap. XXI.

(1) JÉROME : *ad Ctes.*

prophète que ses disciples lui avaient donnée dès le commencement, il s'appela lui-même le Paraclet; et ses lâches adorateurs — du nombre desquels nous voyons le malheureux Tertullien (1), — n'eurent point de honte de lui donner ce nom et d'assurer que le Saint-Esprit était descendu dans sa personne.

Ce fut là le fond de l'hérésie des Montanistes. Ils supposaient que Dieu avait voulu premièrement sauver le monde par Moïse et par les Prophètes; que, ne l'ayant pu, il s'était incarné; et que n'ayant pas réussi encore par ce second moyen, il était descendu par le Saint-Esprit en Montan, en Priscille et en Maximille; que la promesse que Jésus-Christ avait faite d'envoyer le Saint-Esprit s'était accomplie en leur personne plutôt qu'en celle des Apôtres; que saint Paul n'avait eu qu'une connaissance imparfaite, mais que Montan et ses prophétesses avaient eu la perfection de la science et de la lumière, ou — comme parle un ancien Père (2), — que Jésus-Christ avait donné la plénitude du Saint-Esprit par leur moyen, et non pas par les Apôtres.

Ainsi, ils distinguaient trois temps; — celui dans lequel le Père avait enseigné les hommes par la Loi, qui était le temps de l'enfance; celui de l'Evangile, qui était comme la jeunesse; et enfin celui de perfection et de maturité, qui était celui des nouvelles prophéties dans lequel le Saint-Esprit promis avait parlé par Montan et enseigné aux hommes non une autre foi, mais une discipline beaucoup plus parfaite que celle que les Apôtres avaient établie. Tout cela était fondé sur ce passage de saint Paul mal entendu : « *Nous connaissons en partie, et nous prophétisons en partie* (3). »

Telle fut la source de toutes leurs erreurs et leur dogme capital.....

Pour soutenir cette haute idée de perfection et persuader qu'ils étaient au-dessus des Apôtres mêmes, les Montanistes commencèrent à établir des points d'une morale sévère et d'une discipline plus rigoureuse qu'on eût encore vu dans l'Eglise.

Quant à Montan, c'était le plus débauché des hommes. Saint Cyrille (4) ne craint point d'assurer que non-seulemment c'était un fou et un furieux, mais encore un débauché souillé par toutes sortes d'impuretés qu'il ne veut pas expliquer davantage,—dit-il,—pour ne pas offenser la pudeur des femmes qui l'entendaient. Saint Isidore de Peluze (1) nous apprend qu'il avait été convaincu de plusieurs adultères.

Les jeûnes observés par les Montanistes étaient d'une rigueur extrême. Enfin, ils renoncèrent à l'usage du vin, comme Mahomet a fait depuis; et sur ce bel extérieur, ils se glorifiaient d'être les véritables Nazaréens de Dieu, dont les autres ne devaient point approcher, crainte de les souiller, — c'est-à-dire, qu'avec la vaine ostentation des Pharisiens, ils en prirent tout l'orgueil.

Sur le sujet de la Pénitence, leur rigueur était excessive; ils refusaient l'absolution à tous les péchés qu'ils appelaient capitaux; et, sous ce nom, ils entendaient tous les péchés mortels commis après le baptême. Ce n'est pas qu'ils ôtassent à l'Eglise le pouvoir d'en accorder le pardon. L'Eglise, — disait Montan, — a le pouvoir de remettre les péchés; je ne les remettrai pas néanmoins, de peur que les hommes ne pèchent encore davantage (2).

Mais, par l'Eglise il n'entendait pas les Evêques, en quelque nombre qu'ils fussent, mais des hommes d'une certaine spiritualité et revêtus d'un don de prophétie, — tel qu'il se croyait être. Les Évêques, en effet, n'étaient pas fort considérables dans leur secte, ils n'y occupaient que le troisième rang; ils mettaient dans le premier, leurs patriarches; dans le second, ceux qu'ils appelaient *Cenons*; ensuite les Evêques, comme si — dit saint Jérôme (3), — leur religion en était plus relevée, de mettre les derniers ceux que nous mettons les premiers. Les personnes du sexe entraient aussi dans leur hiérarchie; Priscille et Maximille étaient du nombre des patriarches; car, Jésus-Christ, selon eux, leur avait apparu, et leur avait donné la sagesse.

Pour comble de sévérité, ce prétendu Paraclet avait établi comme un point de doctrine indubitable, qu'il n'était jamais permis de fuir dans la persécution, ni de s'en exemp-

(1) *De Præscript.* cap. LII.
(2) SAINT PHILAST : cap. XLIX.
(3) I, *Corinth.* XIII, 9.
(4) *Cateches.* XVI.

(1) L. I, *Ep.* CCXLIII.
(2) *Apud* TERTULLIEN : *de Pud.* cap. XIX et XX.
(3) *Ep.* LIV.

ter pour de l'argent. Sur ce principe, les Montanistes bravaient les édits des princes, qui défendaient aux chrétiens les assemblées publiques : alors, ils s'assemblaient avec si peu de ménagement, pour célébrer leurs mystères, qu'on eût dit qu'ils voulaient irriter les payens, et attirer sur toute l'Eglise une sanglante persécution. Cependant, avec toute cette vaine ostentation d'un courage outré et téméraire, ils ne laissaient pas, dans l'occasion, d'être les plus lâches de tous les hommes; et les juges payens en étaient si bien informés, que nous en voyons un, dans la persécution de Dèce, exhorter un confesseur à suivre l'exemple des Montanistes, « de ces « hommes, — dit-il, — d'une ancienne reli- « gion, qui l'ont néanmoins abandonnée pour « embrasser la nôtre, et que vous voyez avec « nous offrir des vœux et des sacrifices aux « dieux (1). »

Apollone, — célèbre défenseur de la vérité, et un des plus savants ecclésiastiques de ces premiers temps, — se raille agréablement d'un de leurs principaux patriarches, nommé Témison, qui faisait le martyr, et se glorifiait de cette qualité qui ne lui était point due. « Il couvre, — dit-il (2), — son « avarice sous des prétextes spécieux, lui « qui n'a pas seulement voulu porter la mar- « que de la confession de Jésus-Christ, et « qui a quitté les chaînes et la prison, en « donnant une grosse somme d'argent, quoi « que cela ne leur soit pas permis selon « leurs principes. Cependant, au lieu de « s'humilier dans sa faiblesse, il se glorifie « comme s'il était un véritable martyr, et il « entreprend hardiment de faire l'Apôtre, « en écrivant des lettres-circulaires à toute « la terre, où il instruit ceux qui ont une « foi plus pure et plus éclairée que lui; pour « défendre une doctrine nouvelle et sans « fondement, il blasphème contre le Sei- « gneur, contre les Apôtres, et contre la « sainte Eglise. »

Un autre de ces prophètes, nommé Alexandre, fut pris par la justice, et après avoir été fustigé, il fut condamné aux mines par le proconsul d'Ephèse; ce prétendu prophète avait été convaincu de larcin et de plusieurs autres crimes. Il eut l'adresse néanmoins de persuader aux fidèles, que c'était au nom de Jésus-Christ qu'il souffrait, et par le crédit que quelques-uns d'eux avaient auprès du proconsul, il fut mis en liberté, et prit hardiment la qualité de martyr. « On n'a qu'à « consulter le Greffe, — dit là-dessus notre « Auteur, — on y découvrira si c'est comme « chrétien ou comme voleur que votre il- « lustre Alexandre a été repris de la jus- « tice (1). »

Tels étaient les martyrs de ces hypocrites, — ils se souciaient peu d'être saints aux yeux de Dieu, pourvu qu'ils le fussent aux yeux des hommes: cette vaine réputation dont ils étaient si jaloux leur tenait lieu de mérite et de récompense. Quel aveuglement! mais lorsque l'homme a une fois abandonné Dieu, il n'y a plus d'égarements dont il ne soit capable.

Au reste, il ne faut pas se persuader que leur patriarche, ou leurs prophètes fussent plus gens de bien que les autres, ou même que ceux dont nous venons de parler. Montan, — si nous en croyons les auteurs contemporains (2), — était un homme mou et efféminé, passionné pour l'argent, et cependant avare. Il avait soin de teindre ses cheveux pour les faire changer de couleur, et de noircir ses sourcils; il aimait les habits magnifiques. Pour contenter son insatiable avarice, il prêtait à usure; sous prétexte d'offrande, il levait par le moyen de quelques personnes affidées des sommes considérables sur tous ses sectateurs; et pour en augmenter le nombre, il envoyait ses prédicateurs dans les provinces et les récompensait à proportion des Prosélytes qu'ils faisaient.

Ainsi toute cette sévérité de morale que Montan débitait, n'était qu'hypocrisie pour en imposer aux simples, et un masque pour couvrir ses vices. Mais de tout temps les hommes se sont laissés prendre par ces belles apparences, et l'expérience des siècles passés n'a pas rendu le nôtre plus sage.

Il est vrai que dans les commencements Priscille et Maximille avaient fait de grandes largesses aux Fidèles pour trouver entrée dans leurs esprits et leur faire goûter le venin qu'elles voulaient y répandre; mais elles eurent soin dans la suite de se dédommager

(1) *Vita Sancti Acacii, apud* Bolland, 31 *mars.*
(2) *Apud* Eusèbe, *lib.* V, cap. xviii

(1) *Idem, ibidem.*
(2) Eusèbe, *lib.* V, *Hist.* cap. xviii.

en vendant bien cher leurs prophéties. Elles recevaient des présents de toutes mains; on leur apportait de l'or, de l'argent, des perles, des habits superbes. Elles étaient toujours vêtues magnifiquement: et ce luxe si contraire à la sainteté n'empêchait pas le peuple d'ajouter foi à tout ce qu'elles disaient, ni de croire sur leur parole que Jésus-Christ leur était apparu durant le sommeil, qu'il leur avait fait don de toute sa sagesse et leur avait révélé toute la sainteté du Christianisme. Ce fut ainsi que le démon qui avait inutilement attaqué l'église par le libertinage et par les mœurs déréglées des Hérétiques précédents, — je veux dire, des Valentiniens, des Marcionites et des Encratites, s'efforça de la surprendre par l'austérité apparente et la sainteté imaginaire de ces faux prophètes.

Les saints évêques qui étaient alors en Asie, voulurent dès les commencements s'opposer à ce torrent qui entraînait les peuples et s'efforcèrent de faire voir quel était l'esprit dont Maximille et les autres étaient possédés.

Zotique de Comane et Julien d'Apamée, — deux prélats dont la probité était reconnue de tout le monde, — se transportèrent à Pepuze (1) où la prétendue prophétesse faisait son séjour ordinaire avec Montan, afin d'examiner cet esprit, et convaincre d'imposture le démon qui parlait par sa bouche. Mais ses partisans, — et entr'autres ce Témison dont nous avons déjà parlé, — se donnèrent bien de garde de la laisser approcher des évêques. D'autres qui étaient persuadés qu'il n'y avait ici que de l'illusion, voulurent l'exorciser, et ils en furent toujours empêchés par ses Sectaires qui redoutaient ces armes de l'Église, et ne voulaient point qu'on en vint aux preuves.

Ces hypocrites regardaient comme une impiété de douter de la vérité des prophéties de Priscille; — c'est ce que le saint évêque Jule atteste comme une vérité par son serment et par sa signature (2).

(1) « C'était... une maison de campagne appartenant à Maximille. Les Montanistes la nommaient la Jérusalem céleste, c'était comme le chef d'ordre; Montan y demeurait et les autres Patriarches, ils y célébraient leurs mystères, y tenaient leurs assemblées; et tous les Montanistes en général tenaient ce lieu en grande vénération. D'où vient que quelques Pères les appellent Pepuziens. » — *(Note de Dom F. Gervaise.)*

(2) Eusèbe : *lib.* V, cap. XIX.

Enfin, les évêques de ces provinces, et surtout de l'Asie Mineure, où le mal avait pris naissance, s'assemblèrent plusieurs fois en divers lieux pour examiner ces nouvelles prophéties et tous les discours que tenait Montan avec ses deux fanatiques; car le mal était si grand et commençait à s'étendre si loin, qu'il n'était plus possible de le dissimuler. Les esprits divisés, les sentiments partagés, la paix des Eglises troublée ne permettaient pas qu'on différât davantage à remédier à tant de maux.

Toute la difficulté consistait à savoir si c'était l'esprit de Dieu qui parlait par ces nouveaux prophètes, ou si c'était le démon qui se transformait en ange de lumière; car, dans le fonds on ne voyait encore rien qui attaquât les principes de la foi (1). Ils ne parlaient que de jeûnes, d'abstinences, d'austérités, d'une rigueur extrême dans l'administration de la Pénitence; et s'ils traitaient les pécheurs avec la dernière sévérité, en leur refusant même à la mort l'absolution pour un seul péché mortel, ce n'était, — disaient-ils, — que pour empêcher les rechutes, leur donner une plus grande horreur du crime, et leur mieux faire comprendre quelle était la sainteté du baptême qu'ils avaient reçu et qu'on ne pouvait violer, sans se rendre indigne des miséricordes de Dieu.

Leur doctrine sur le mariage, — si on en excepte la liberté qu'ils se donnaient de séparer ceux que Dieu avait unis par ce lien indissoluble,— n'avait rien aussi de mauvais; mais on s'apercevait déjà que leur conduite n'était pas conforme à leur morale; et cependant Jésus-Christ avait dit: « Vous connaîtrez l'arbre par les fruits. »

On trouvait étrange qu'ils voulussent faire des obligations indispensables de choses qui n'étaient que de surérogation, et tout au plus de conseil. Cette vanité de vouloir paraître plus spirituels que saint Paul et que les

(1) « Ils se sont laissés aller dans la suite à des impiétés horribles. Saint Augustin *(Hær. XXVI)* dit d'eux qu'ils faisaient leur Eucharistie avec le sang d'un petit enfant d'un an, lequel ils faisaient couler de tout son corps par de petites piqures dont ils le perçaient partout; et mêlant ce sang avec de la farine, ils en faisaient du pain. Si l'enfant mourait, ils le tenaient pour un Martyr; et s'il vivait, il passait parmi eux pour un grand sacrificateur. » —*(Note de Dom F. Gervaise).*

autres Apôtres devenait suspecte; ce Saint, — disait-on, — que nous ne pouvons douter avoir parlé par l'esprit de Dieu, permet les secondes noces, ceux-ci les traitent d'adultère; saint Paul a pardonné à l'incestueux de Corinthe, après lui avoir fait faire pénitence, et l'a rétabli dans la communion des fidèles; ceux-ci disent qu'il faut refuser pour toujours la communion à ceux qui sont tombés dans quelque impureté; ils condamnent les évêques qui les reçoivent à la communion, après même qu'ils ont accompli leur pénitence, et soutiennent qu'ils ne doivent attendre le pardon de leur péché que de Dieu seul, sans qu'il soit au pouvoir des évêques de le leur donner. Est-ce que le Saint-Esprit est contraire à lui-même, pour nous enseigner une chose par saint Paul, et nous faire dire le contraire par Montan?

Ainsi après plusieurs conférences sur ce sujet, après avoir examiné tout ce qui se pouvait dire pour et contre les nouveaux prophètes, les Eglises d'Asie résolurent de ne rien déterminer, qu'après qu'on aurait consulté celles d'Occident et particulièrement celles de Vienne et de Lyon, qu'elles prièrent de dire leur sentiment sur cette nouvelle doctrine; elles leur envoyèrent pour cela le detail de tout ce qui s'était passé en Asie.

Le pape Soter fut des premiers à les condamner...

Le zèle des Eglises de Vienne et de Lyon contre ces faux prophètes nous est plus connu que celui du pape Soter : après avoir été consultées par celles d'Orient, elles écrivirent plusieurs lettres à leurs frères d'Asie, pour leur marquer ce qu'elles pensaient de toutes ces prophéties, le jugement qu'elles faisaient de Montan et de Maximille et les moyens qu'elles croyaient qu'on devait prendre pour rendre la paix aux Églises qui avaient été troublées par ces fanatiques. On croit que ces pieux chrétiens se servirent de la plume de saint Irenée (1). Personne n'était plus capable que lui de se bien acquitter de cette commission; au moins est-il certain qu'il fut nommé pour aller de leur part en Asie porter ces lettres aux évêques et travailler de concert avec eux, au nom des Églises dont il était député, à remettre le calme et la tranquillité dans ces provinces.

Il eut ordre en même temps de passer à Rome et de rendre au Pape d'autres lettres qu'ils lui écrivaient sur le même sujet; c'est dans ces lettres qu'ils le conjuraient d'employer toute son autorité apostolique pour apaiser ces troubles que l'esprit de Dieu dont ils étaient remplis, leur faisait connaître devoir être un grand sujet de scandale dans l'Église. Non-seulement le clergé et le peuple écrivaient en Asie et à Rome pour l'affaire des Montanistes; mais les confesseurs qui étaient actuellement dans les prisons pour le nom de Jésus-Christ, y joignirent aussi leurs lettres, sans que les maux qu'ils souffraient pussent ralentir leur ferveur, ni les empêcher de prendre part à la cause commune de l'Église et aux intérêts de leur divin Maître, pour lequel il s'attendaient à tous moments de perdre la vie; car on examinait leur cause avec toute la rigueur possible, et leurs Juges étaient leurs plus grands ennemis.

Irenée était prêt de partir, lorsque l'étrange révolution qui arriva dans l'Église de Lyon l'obligea de différer son voyage, pour voir quelle en serait la fin. Il ne s'agissait de rien moins que d'éteindre le Christianisme dans toutes ces contrées; — c'est ce qu'il nous faut décrire présentement en prenant les choses de plus haut.

III

La religion chrétienne, comme nous avons vu, fleurissait dans Lyon et dans les provinces voisines, sous l'épiscopat de Potin : soutenu par les sages conseils, par l'érudition et par la piété d'Irenée, tout y était en paix; et cette paix, selon toutes les apparences, devait durer longtemps, puisque l'empereur Marc-Aurèle, à l'occasion que je vais dire, avait défendu depuis peu qu'on persécutât aucun chrétien pour sa religion.

Ce prince qui depuis plusieurs années faisait la guerre aux Allemands, sans avoir jamais pu les dompter, se trouva l'an de Notre Seigneur 174 (1) en danger de périr lui-même avec toute son armée par la ruse de ses ennemis qui l'enfermèrent, durant les grandes chaleurs de l'été, dans un lieu dé-

(1) HENRI DE VALOIS : *Notes de sa belle édition d'Eusèbe, livre* V.

(1) DIO, *lib.* LXXI.

savantageux où il n'y avait point d'eau; c'était au-delà du Danube, dans le pays des Quades, assez proche de l'ancienne ville de Strigonie. Ils s'étaient emparés des passages et avaient ôté aux Romains tous les moyens d'avoir de l'eau. Avec cela ils les harcelaient sans cesse par de continuelles escarmouches, sans néanmoins leur donner lieu d'en venir aux mains, parce qu'ils redoutaient leur courage dont ils avaient souvent fait de funestes expériences.

Ainsi les Romains en moins de deux jours se trouvèrent dans une étrange extrémité, accablés de travaux et de blessures, abattus par la chaleur et par la soif, sans pouvoir ni avancer, ni combattre; contraints de demeurer sans cesse sous les armes, exposés aux plus grandes ardeurs du soleil, ils n'attendaient plus que la mort, ou une honteuse servitude entre les mains des barbares, — ce qu'ils craignaient encore plus que la mort.

Dans un danger si évident, l'empereur ne savait plus quel parti prendre; et l'on peut s'imaginer facilement quels étaient la rage et le désespoir qui le transportaient. En vain implorait-il le secours de ses dieux. Ils étaient sourds à sa prière. Alors les soldats de la légion appelée Melisine qui étaient chrétiens, s'étant un peu séparés du corps de l'armée, se mirent à genoux, et levant les mains au ciel, adressèrent leur prière à Dieu, et le conjurèrent d'avoir pitié d'eux (1).

A peine avaient-ils prononcé ce peu de paroles qui sortaient d'un cœur embrasé d'amour et de charité, qu'on vit les nuées s'assembler de toutes parts et en même temps la pluie tomber en abondance. Aux premières gouttes, les soldats romains levèrent la tête pour les recevoir dans leur bouch·. Mais ce secours n'étant pas capable de les désaltérer, ils ôtèrent leurs boucliers et leurs casques qu'ils tendaient en l'air pour avoir de l'eau en plus grande quantité et abreuver leurs chevaux qui souffraient au moins autant que les hommes.

Cette grâce du ciel, quelqu'extraordinaire qu'elle fut, leur aurait cependant été inutile, si Dieu n'eût joint à ce miracle un autre prodige qui leur était aussi nécessaire; car les barbares les voyant dépouillés de leurs armes défensives dont ils s'étaient servis pour recueillir l'eau qui tombait du ciel, vinrent fondre sur eux à grands coups de flèches. Alors les Romains se virent obligés de boire et de combattre en même temps; mais leur altération était si grande que plusieurs buvaient leur propre sang qui coulait de leur blessures, avec l'eau qu'ils avaient reçue dans leur casque; si bien que songeant plutôt à éteindre leur soif, qu'à repousser leurs ennemis, leur défaite paraissait inévitable, si Dieu n'avait fait tomber en même temps une grosse grêle et quantité de foudres qui écrasaient les barbares, sans toucher aux Romains; on voyait en un même lieu l'eau et le feu descendre du ciel, pour rafraîchir et désaltérer les uns, et pour brûler et consumer les autres; car la pluie qui tombait également sur tous, bien loin d'éteindre les flammes qui dévoraient les Quades, ne faisait que les augmenter, comme si ç'eut été de l'huile. Ainsi ils cherchaient de l'eau au milieu de cette pluie, et ils étaient contraints, ou de se blesser eux-mêmes pour éteindre le feu par leur sang, ou de se jeter entre les bras des Romains, où ils trouvaient leur salut par la bonté de l'empereur, qui avait commandé qu'on leur donnât la vie.

Ce prodige, dont toute l'armée romaine fut témoin, et que les Auteurs amis et ennemis ont également attesté, ne pouvait ne pas attirer quelque faveur sur les chrétiens. L'empereur, — en écrivant au Sénat, pour lui donner part de sa victoire, — l'attribue à leurs prières: et, pour récompense d'un si grand bienfait, défend sous peine de la vie qu'on les accuse (1). Cette lettre était encore publique du temps de Tertullien, et il n'oublie pas d'en faire mention dans son Apologie contre les payens (2). Eusèbe (3) et saint Jérôme (4) en parlent aussi comme s'ils l'avaient vue; et pour immortaliser une action si éclatante, la légion Melisine, qui était la douzième sous les enseignes des Romains, reçut dès lors par ordre de l'empereur le surnom de *foudroyante* (5). Ce fut elle qui,

(1) Eusèbe : *lib.* V, cap. v. — Saint Grégoire de Nysse : *de Quad. lib.* II.

(1) Eusèbe : *lib.* V, cap. v.
(2) Cap. v.
(3) Eusèbe : *l. c. sup.*
(4) *In traduct chron. Euseb.*
(5) Saint Apollin : *apud Euseb. l. c.*

dans le IVe siècle, produisit les quarante martyrs de Sebaste, si célèbres dans l'Eglise (1).

On voit encore aujourd'hui, à Rome, un monument de ce miracle dans les bas-reliefs de la colonne Antonienne, faite en ce temps-là ; les Romains y sont représentés les armes à la main contre les Barbares, dont plusieurs sont étendus sur la terre avec leurs chevaux, et sur eux tombe une pluie mêlée d'éclairs et de foudres qui semblent les terrasser.

Il est vrai que ceux qui ont fait ces sculptures, étant payens, ils y ont représenté dans le ciel un homme volant, les bras étendus, avec une grande barbe qui semble se perdre en pluie, — qui était la manière dont ils représentaient leur Jupiter pluvieux ; mais la lettre de l'empereur qui témoignait que son armée, prête à périr, avait été sauvée par les prières des chrétiens, découvre le secret qui a été inconnu aux auteurs de cet ouvrage.

Après des marques si authentiques de la protection de l'empereur, il semble que les chrétiens devaient être sous son règne à l'abri de toutes les persécutions et qu'ils n'avaient plus rien à craindre de leurs ennemis; mais le démon, envieux de leur bonheur, leur en suscita d'autres, non pas par aucune loi que l'empereur fit contre eux, mais par des émotions populaires et par la haine invétérée que le commun des payens portait à la vie sainte et exemplaire que menaient les chrétiens, parce qu'elle était une condamnation tacite de leurs déréglements, et qu'ils ne pouvaient plus résister aux reproches sévères que leur faisaient leur vertu et leur innocence.

On vit donc peu de temps après cette mémorable victoire remportée sur les Quades, par leur crédit auprès de Dieu, plusieurs villes se soulever contre eux et leur susciter des persécutions d'autant plus sanglantes, qu'il paraît que l'envie et la jalousie en étaient le premier mobile, — peut-être à cause de la gloire et de la réputation qu'ils s'étaient acquises dans les guerres d'Allemagne ; mais il n'y en eut point qui signalât davantage sa fureur contre ces adorateurs du vrai Dieu, que la ville de Lyon. Plus elle était grande et peuplée, plus l'animosité des payens s'y fit paraître.....

(1) EUSÈBE : *ut supra.*

Alors, le saint évêque Potin comprit que son Eglise était à la veille d'une sanglante persécution. Il pensa sérieusement à y disposer les fidèles ; mais comme il était extrêmement âgé et accablé d'infirmités, il ne pouvait presque plus agir. On était d'ailleurs assez embarrassé à sa conservation, et l'on ne voulait pas qu'il s'exposât, parce qu'on était persuadé qu'on en voulait particulièrement à sa personne, comme au pasteur du troupeau, et que si la persécution se déclarait, il serait des premiers pris. C'est pourquoi on arrêtait son zèle, on empêchait qu'il ne parût, et on l'obligea enfin de substituer quelqu'un à sa place pour s'acquitter de tous ses devoirs, ne lui laissant presque plus que le soin de lever les mains au ciel pour en attirer les grâces dont tout le troupeau avait besoin dans un péril si évident. Irenée fut choisi pour suppléer aux autres fonctions.

Il fallait un homme comme lui, dont le zèle modéré par la prudence ne précipitât rien, dont la charité sans bornes pût s'étendre à tous les besoins spirituels d'un si grand peuple, dont le courage ne pût être intimidé par les menaces des ennemis, ni par la vue du péril où il était exposé, un homme enfin dont la foi éclairée portât la lumière dans les esprits et remplît les cœurs d'un saint désir de donner à Jésus-Christ les dernières preuves d'un parfait amour : aussi ne peut-on croire tout ce que fit le Saint dans cette occasion, ce qu'il eut à souffrir de la part des payens, et le courage qu'il inspira aux fidèles, pour demeurer fermes au milieu des plus cruels tourments dont ils étaient menacés.....

Le Saint attendait avec une humble patience le jour du combat.....

Ce fut au milieu de leurs chaînes que les chrétiens de Lyon écrivirent à leurs frères d'Asie, cette belle lettre dont nous avons parlé, au sujet des Montanistes, dans laquelle ils déclaraient le jugement qu'ils faisaient des prétendues prophéties de Montan et de ses disciples. Si Eusèbe, qui l'avait entre les mains, l'eût rapportée entière, il aurait rendu à toute l'Eglise un service très-important; mais il se contente de nous dire qu'elle était conforme à la véritable piété et

à la foi orthodoxe (1). Il est certain au moins qu'elle n'allait pas à recevoir les nouvelles imaginations de Montan, que Dieu avait condamnées depuis peu en leur présence dans la personne d'un de leurs frères, compagnon de leurs liens et de leurs souffrances, nommé Alcibiade (2).

Ces illustres martyrs écrivirent en même temps au Pape Eleutère, et le priaient dans leur lettre de n'épargner aucun de ses soins pour rendre la paix aux Eglises d'Asie et de Phrygie, troublées par ces nouvelles révélations de Montan (3). Plus occupés des intérêts de Jésus-Christ et de son Eglise que de leurs propres souffrances, ils croyaient ne pouvoir mieux se disposer au martyre, qu'en employant tout ce qu'ils avaient de forces, d'autorité et de loisir à y rétablir la charité, si recommandée par ce même Sauveur, et qu'il nous avait acquise par son sang.

Une espèce de calme étant survenu au milieu de la persécution, les chrétiens crurent qu'ils pouvaient en profiter pour envoyer Irenée porter leurs Lettres à Rome et en Asie, n'ayant personne plus capable de bien exprimer leurs sentiments de vive voix et de suppléer à tout ce qui ne pouvait se dire dans une lettre; mais, comme il était sur le point de s'embarquer, le retour inopiné du gouverneur changea les choses de face; et sa présence ayant irrité de nouveau la fureur du peuple contre les chrétiens, le Saint ne crut pas devoir abandonner ses frères dans un si grand péril, ni les laisser seuls recueillir des couronnes dont il prétendait aussi avoir sa part, quoiqu'il ne fût point encore du nombre de ceux que les soldats avaient emprisonnés.

Ce ne fut que par une protection de Dieu toute particulière qu'Irenée ne tombât point entre les mains des persécuteurs, quoiqu'il n'eût pris aucune précaution pour se garantir de leurs recherches, et que d'ailleurs sa personne et son mérite ne fussent pas inconnus aux payens mêmes : mais Dieu, qui le destinait pour réparer les pertes que son Eglise allait faire durant cette persécution et qui voulait aussi s'en servir pour soutenir et consoler ceux qui étaient exposés à la fureur des tyrans, se contenta alors de lui faire souffrir le martyre en la personne de ses frères qui devaient l'endurer, et le couvrit cependant de ses ailes, afin de le rendre, pour ainsi dire, invisible à ceux qui le cherchaient; car, les commissaires intimidés par la rigueur des ordres du gouverneur, firent de si grandes perquisitions, que dans la crainte que quelque chrétien ne leur échappât, ils ne se contentaient pas de prendre les maîtres des maisons qu'ils savaient faire profession de la religion chrétienne, — ils se saisissaient encore de leurs serviteurs et de leurs esclaves, dont la plupart étaient idolâtres.

Il est vrai que plusieurs les prévinrent par la fuite et se réfugièrent dans d'autres provinces; c'était un coup de la Providence; car il en fut de cette dispersion comme de celle de Jérusalem, à la persécution qui suivit la mort de saint Etienne; chacun s'écarta, sans songer peut-être d'abord à autre chose qu'à sa sûreté particulière; et Dieu, qui sait tout purifier dans ses élus, fit servir les timides précautions de ces faibles chrétiens à la propagation de son Evangile; car, c'est par là que Châlons, Tournus, Mâcon et plusieurs autres villes sur la Saône furent éclairées des lumières de la foi...

Il paraît qu'après la mort de sainte Blandine, les fidèles qui restèrent jouirent de quelque tranquillité, qu'elle leur avait peut-être obtenue elle-même par ses prières auprès de Dieu. Ainsi, après avoir rendu, autant qu'il leur fut possible, les derniers devoirs à ces illustres Martyrs, ils pensèrent sérieusement à réparer les grandes pertes qu'ils venaient de faire, par la mort de tant de Saints qui faisaient le plus bel ornement de leur Eglise, ou s'il ne plaisait pas à Dieu d'augmenter leur nombre par la conversion des infidèles, à faire en sorte au moins que ce qui restait de chrétiens vécut avec tant de piété et de religion, que la gloire de Dieu et le culte de Jésus-Christ ne diminuâssent point dans Vienne, ni dans Lyon.

Ils crurent que rien n'était plus capable de produire ce bon effet et d'entretenir toujours la ferveur du Christianisme dans ces Eglises, et même dans celles qui en étaient les plus éloignées, que d'écrire tout ce qui s'était passé à la mort de ces Saints qui venaient de leur être enlevés par un si glorieux mar-

(1) Eusèbe : *lib.* V, cap. III.

(2) Voyez ci-dessus, la fin de la Lettre des Églises de Vienne et de Lyon.

(3) Eusèbe : *lib.* V, cap. III.

tyre. La commission en fut donnée à saint Irenée; c'était un choix digne de la sagesse et des lumières de ces fidèles; car, personne assurément, ne pouvait mieux s'en acquitter que ce Saint; et il est bien difficile —comme l'a remarqué un de nos savants, — qu'un autre que lui ait pu faire une pièce si digne de sa piété, de son esprit et de son érudition (1).

Cet excellent ouvrage fut premièrement composé en grec, par saint Irenée. C'était sa langue maternelle, dans laquelle il était très-éloquent, et l'Église de Lyon avait été fondée par des disciples de saint Polycarpe, dont la plupart étaient encore vivants.

Eusèbe en a fait le plus bel endroit de son Histoire Ecclésiastique, en le rapportant presque tout entier; et c'est tout ce qui nous en reste. Ce précieux morceau fut traduit en latin quelque temps après, par Rufin. Ce fut là, pour ainsi dire, l'apprentissage de saint Irenée, et le premier de tant de beaux ouvrages dont il a enrichi le trésor de l'Eglise.

A cette lettre, fut jointe celle que les Martyrs avaient écrite aux mêmes Eglises (d'Asie et de Phrygie), sur les prophéties de Montan, avant leur bienheureux trépas, et qu'Irenée, qui en était chargé, n'avait pu porter en Asie, à cause de la persécution qui y était survenue; mais, comme rien ne l'empêchait alors de faire le voyage, il partit pour Rome, afin de rendre au pape Eleutère celle qui lui était aussi adressée sur le même sujet des Montanistes, — résolu, lorsqu'il aurait achevé ses affaires en cette cour, de s'embarquer à Ostie ou à Pouzoles pour l'Asie. Le saint Pape ne put goûter un si long voyage; il fit si bien comprendre à Irenée que sa présence était nécessaire à Lyon, qu'il l'obligea d'y retourner et de laisser à un de ses frères qui l'accompagnait, le soin d'aller en Asie. A peine fut-il arrivé à Lyon, qu'il fut fait évêque de cette Eglise, en place de saint Potin, mis à mort avec un grand nombre d'autres illustres Martyrs.

IV

Le vaisseau dont Irenée prenait la conduite, était encore agité d'une si violente tempête, que le pilote le plus expérimenté aurait eu bien de la peine à le sauver du naufrage; et c'est ce qui fit éclater dans ces commencements la sagesse et la prudence de notre Saint. Il était âgé d'environ cinquante huit ans, et l'on était sur la fin de l'année 177. Il fallut alors beaucoup modérer son zèle et le renfermer dans des bornes très-étroites. Les prisons, à la vérité, étaient vides, et il n'y avait plus dans ces sombres demeures aucun chrétien destiné à la mort; on ne cessait pas néanmoins d'en faire d'exactes perquisitions; ainsi, on était obligé de se tenir caché, de ne faire aucunes assemblées publiques, et d'adorer Dieu, — s'il est permis de parler ainsi, — dans un profond silence, sans oser faire retentir ses louanges dans les Églises, comme on faisait auparavant.

Tout ce que put donc faire le nouvel Évêque dans ces tristes conjonctures, fut de ramasser les débris du naufrage, relever le courage de ceux que la persécution avait abattus, maintenir dans la piété ceux qui étaient demeurés fermes, chercher les brebis égarées, consoler les uns, fortifier les autres, appliquer aux malades les remèdes qui leur étaient nécessaires, et les disposer tous à vivre de la foi dans ce temps de tribulation capable d'ébranler les plus fermes colonnes.

L'exemple, la prière assidue, de ferventes exhortations, de charitables remontrances, quelquefois les menaces des jugements de Dieu furent autant de moyens innocents que sa charité ingénieuse lui fit mettre en usage pour la conservation d'un troupeau désolé, dont la divine Providence lui confiait le soin, — si bien qu'on peut dire qu'il faisait à la lettre ce que saint Paul ordonne à un évêque (1) qu'il avait entrepris de former lui-même dans ce ministère si saint et si redoutable. Il annonçait la parole, pressait les hommes à temps, à contre-temps; il reprenait, suppliait, menaçait, sans se lasser jamais de les tolérer et de les instruire; il veillait continuellement, il souffrait constamment tous les travaux, il faisait les fonctions d'un évangéliste; enfin, il remplissait tous les devoirs de sa charge, en instruisant de la vérité ceux qui la cherchaient, en réfutant ceux qui la combattaient, et corrigeant ceux qui

(1) Henri de Valois, *dans ses Notes sur* Eusèbe. — Cf. Pearson, *ibid.* — Tillemont : *Mémoires pour l'Histoire de l'Église*, tome III, *page* 82.

(1) 2. *Timoth.* IV.

ne la pratiquaient point, en confirmant et fortifiant de plus en plus ceux qui l'avaient embrassée, et en devenant pour tous un exemple admirable de toutes sortes de bonnes œuvres (1).

A la pratique de tant de vertus, Dieu joignit des dons surnaturels, entre autres celui des miracles, dont la conversion de quelques infidèles était toujours le fruit...

Saint Irenée n'ose pas se nommer par modestie; mais, il est aisé de voir qu'il est lui-même du nombre de ceux dont il parle, lorsqu'il dit :

« C'est une chose assez ordinaire présen-« tement, que les véritables disciples de « Jésus-Christ opèrent diverses merveilles « en son nom, et par la grâce qu'ils reçoi-« vent de lui, chacun selon sa capacité. Les « uns chassent les démons, non en appa-« rence, mais de telle sorte qu'ils ne revien-« nent jamais; ce qui fait que ceux qu'ils « ont délivrés des malins esprits, embrassent « souvent la foi, et sont reçus dans l'Église. « D'autres connaissent l'avenir, ont des vi-« sions, et rendent des oracles comme les « prophètes. D'autres guérissent les malades « en leur imposant les mains, et les rétablis-« sent dans une parfaite santé. On en voit « même qui ressuscitent des morts qui vi-« vent ensuite plusieurs années; et souvent, « lorsque la nécessité le requiert, toute une « Église demandant à Dieu avec de longs jeû-« nes et de ferventes prières, qu'il rende la « vie à quelqu'un, Dieu accorde cette grâce « aux désirs et aux instances de ces Saints. « Enfin, il n'est pas possible de faire le dé-« nombrement des dons et des grâces que « l'Église reçoit de Dieu, et qu'elle répand « tous les jours par toute la terre sur les « Gentils, au nom de Jésus-Christ crucifié « sous Ponce-Pilate, tout cela sans illusion « et sans avarice; car, recevant ces dons « gratuitement, elle les distribue aussi gra-« tuitement; elle ne les obtient que par de « saintes prières qu'elle adresse publique« ment à Celui qui a fait toutes choses, et « par l'invocation du nom de Jésus-Christ, « sans y mêler ni enchantement, ni rien qui « puisse paraître superstitieux, et elle en « use de même avec simplicité pour le bien « des hommes, non pour les tromper, ni « pour en tirer aucun argent; car, bien loin « de rien recevoir de ceux que l'on guérit, « on leur donne même les choses dont ils « ont besoin, et les chrétiens dépensent « leurs biens avec joie dans ces actions de « charité (1). »

Ainsi parlait saint Irenée dès les premières années de son épiscopat, et c'était dans ce temps-là que toutes ces merveilles se passaient; et y a-t-il quelque apparence que le commun des fidèles de son Eglise eût été gratifié de tant de dons, et que celui qui en était l'ornement et qui les surpassait tous en vertu, en zèle, en charité et en communication avec Dieu, n'eût eu aucune part à ces grâces? Il est plus vraisemblable que c'est ici son portrait qu'il a tracé sous le nom général de fidèles et de chrétiens, ou du moins qu'il a voulu laisser à la postérité pour l'édification de l'Eglise un mémoire des faveurs célestes qui lui étaient communes avec son peuple.

Il serait difficile d'exprimer les grands progrès que les chrétiens firent dans la vertu sous la conduite du nouvel évêque, durant les premières années d'obscurité et de vie cachée qu'ils étaient obligés de mener. Telle est une plante vigoureuse durant l'hiver; — sous la neige et les frimas qui la couvrent, vous diriez que tous les éléments ont conjuré sa perte; elle est battue des vents, inondée des pluies, saisie du froid, engourdie par la gelée; mais, cette apparente persécution ne sert qu'à la fortifier davantage, et la neige qui semble l'avoir accablée, — non-seulement la protège et la défend contre l'intempérie de l'air, mais lui donne encore une secrète vertu et l'anime d'une chaleur intérieure qui la fera pousser aux premiers rayons du soleil.

Entre tous les fidèles qui composaient alors l'Église de Lyon, il y en avait deux que notre Saint chérissait particulièrement, à cause de leur vertu et de leurs rares qualités. Le Saint s'appliquait avec une secrète complaisance à les former dans la perfection du Christianisme, et comme si Dieu lui eût révélé ce qu'il en voulait faire, il semblait les disposer au martyre, qui est l'acte le plus héroïque de la religion : l'un s'appelait Alexandre et l'autre Epipode. La première

(1) Feuardent : *Irenæi vita.*

(1) Saint Irenée : *lib.* II, *contra Heres.* cap. LVII.

année de l'épiscopat d'Irenée vit leur martyre — (que nous raconterons bientôt, en laissant parler un de leurs contemporains).

Après cela, l'Église de Lyon jouit d'une assez longue paix que le sang de ces deux innocentes victimes lui procura sans doute auprès de Dieu, qui sait, quand il le juge à propos, mettre des bornes aux souffrances de son Église et modérer la fureur de ses ennemis...

Irenée sut profiter de ce calme pour avancer les affaires de son divin Maître. Il commença dès lors à jeter le plan de ce grand dessein qu'il avait formé, non-seulement de rendre chrétienne toute la province lyonnaise, et d'en bannir l'idolâtrie, mais encore s'il était possible, d'étendre l'empire de Jésus-Christ dans toutes les Gaules, et au-delà des Gaules, car son zèle n'avait point de bornes.

Il comprit d'abord que pour en venir là, il fallait faire de son Église de Lyon comme une pépinière d'excellents sujets, qu'il pût ensuite disposer dans tous les lieux où il les croirait nécessaires. C'est pourquoi ses premiers soins furent de bien former son peuple dans la piété et dans la science des Saints, afin de le rendre digne de coopérer à une œuvre qui devait procurer tant de gloire à Jésus-Christ et à son Église.

Sa douceur y contribua beaucoup; il charmait tous ceux qui l'entendaient, et l'on peut en un sens lui attribuer ce que l'époux céleste dit de sa bien-aimée, que le lait et le miel étaient sur ses lèvres. Cette grâce ne lui venait pas seulement de son éloquence naturelle, ni de ce qu'ayant l'esprit fin et délié il pensait juste et s'exprimait d'une manière agréable, mais parce que ses paroles étaient des écoulements de son cœur rempli de charité, d'où se répandait sur ses discours une onction qui touchait, qui persuadait et qui faisait agir.

C'était d'ailleurs un esprit de paix, ennemi des querelles et des divisions; et quoique ceux qui ont relevé en lui cette humeur douce et pacifique, plutôt que beaucoup de ses excellentes qualités, semblent n'y avoir été portés que par réflexion sur son nom, — on doit reconnaître pourtant que ses actions ne le démentaient point, et que c'était véritablement un ange de paix, parce qu'il l'aimait et y portait tous ceux qui avaient le bonheur de vivre sous sa conduite.

C'était assez le caractère de ceux qui avaient été formés par le Disciple bien-aimé; ils avaient appris de lui à s'aimer tendrement les uns les autres, n'ayant pour ainsi dire entendu prêcher autre chose à ce grand Apôtre, particulièrement sur la fin de ses jours, — que la charité et l'amour mutuel.

Or, nous avons vu que saint Irenée avait été disciple de saint Polycarpe, qui avait été élevé lui même sous la discipline de saint Jean l'évangéliste. Il ne faut donc pas s'étonner que l'évêque de Lyon sortant d'une si bonne école, fut entré si avant dans l'esprit et dans les saintes dispositions de ses maîtres, qu'on peut appeler les maîtres de la sainte dilection.

Il allait tous les jours à la source pour s'en remplir lui-même. Je ne parle pas seulement de son oraison continuelle et des communications les plus intimes qu'il avait avec Dieu dans la contemplation. Mais, j'entends cette sainte pratique qu'il avait d'offrir chaque jour à l'autel, ou — pour me servir de ses termes (1) — d'offrir sans interruption cette victime de charité immolée pour nous sur la croix, qui est le plus grand sacrifice d'amour qui ait jamais été offert à Dieu. C'était au sortir de ce divin banquet qu'il allait prêcher à son peuple. Eh! que pouvait-il lui inspirer alors, sinon ce beau feu de la charité dont son cœur était embrasé?

S'il conversait avec les payens, on voyait la même onction dans tous ses discours, la vérité s'insinuait sans peine dans leurs cœurs et s'y faisait sentir; parce que le feu dont elle sortait était également accompagné de lumière et de chaleur; si bien qu'on peut dire de lui ce que Jésus-Christ a dit de son saint Précurseur, qu'il était une lampe ardente et luisante.

Les premiers qui furent saintement éblouis de cette belle lumière, furent deux frères jumeaux; appelés Ferrede et Ferrution. Le Saint, après les avoir formés dans la vertu et dans les plus saintes maximes de la religion, ordonna le premier Prêtre, et le second Diacre; puis il les envoya prêcher la foi de Jésus-Christ à Besançon, où vingt ans après,

(1) SAINT IRENÉE : *lib.* IV, cap. XXXIV.

leur apostolat fut couronné de la gloire du Martyre.

Quoique Valence ne fût pas de la Gaule Celtique où se trouvait Lyon, mais de la Viennoise, elle ne laissa pas que de ressentir aussi les effets de la charité de saint Irenée, ou plutôt de son zèle infatigable à étendre les bornes de l'empire de Jésus-Christ. Il y envoya trois de ses plus chers et de ses plus illustres disciples; savoir un prêtre nommé Félix, et deux diacres, dont l'un s'appelait Fortunat, et l'autre Achillée.

Valence était encore toute plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie. Mais, que ne peuvent pas des ouvriers évangéliques formés par un si grand Maître et animés de son esprit? En moins de cinq ou six années plus du tiers de cette grande ville embrassa la foi de Jésus-Christ : et ces généreux disciples, après tant de conversions, après avoir prouvé la vérité de leur foi, autant par leur constance que par leurs miracles, après avoir confessé hautement le nom de Jésus-Christ devant ses ennemis, arrivèrent enfin à la gloire du martyre ; mais, ce ne fut qu'après avoir planté la foi dans tous ces quartiers, et y avoir laissé une nombreuse Eglise qui subsiste encore.

L'Italie et même les Églises d'Orient, eurent aussi leur part des richesses spirituelles dont la ville de Lyon abondait durant l'épiscopat d'Irenée. Caïus envoyé à Rome, et Hippolyte en Arabie, — tous deux des plus illustres disciples de notre Saint, — en sont des preuves authentiques; et s'il est permis de juger du merite et de la sainteté du maître par les rares qualités du disciple, on peut dire que ces deux grands hommes font seuls l'éloge d'Irenée, et comblent sa mémoire d'une gloire immortelle.

Voilà quels ont été les principaux disciples de saint Irenée, d'où l'on peut conjecturer combien de grands hommes il avait alors dans son Église, puisqu'il se trouvait en état d'en donner aux autres et de leur envoyer des personnes d'un si rare mérite. Ceux qu'il réservait auprès de lui, pour l'aider dans ses fonctions, et pour être les ministres sacrés de son zèle et de sa piété, ne leur étaient point inférieurs. On parle surtout de deux excellents prêtres, dont la vertu a mérité une place distinguée dans l'histoire; l'un s'appelait Clément. Il eut l'honneur de confesser Jésus-Christ dans la persécution qui s'éleva dans l'Église, sous l'empire de Sévère; l'autre portait le nom de Zacharie; et ce fut lui qui succéda à notre Saint dans l'évêché de Lyon.

Avec ce secours, il travaillait sans cesse à étendre le règne de Jésus-Christ dans les âmes; et comme son zèle était infatigable, accompagné de beaucoup de prudence et d'une ardente charité, il produisit aussi des effets admirables.

Il eut été à souhaiter que les historiens fussent un peu entrés dans le détail de la conduite de ce grand Saint. Mais, ils ont si fort négligé les actions particulières, quoiqu'elles eussent été d'une édification infinie pour la postérité, que nous nous trouvons réduits à très-peu de chose, — le reste ayant été comme enseveli dans l'oubli par le silence.

Tout ce que nous savons, — sur le témoignage de saint Grégoire de Tours (1), — est que Dieu donna tant de force à ses prédications, qu'en très-peu de temps il eut le moyen, non-seulement de repeupler son Église, que le fer des persécuteurs avait désolée, mais encore de rendre sa ville de Lyon presque toute chrétienne. Il est vrai que cela dit beaucoup, et cela embrasse des travaux apostoliques presque infinis; à peine la méditation la plus profonde peut-elle les atteindre: mais, le lecteur souhaiterait quelque chose de plus circonstancié, et plus capable de le toucher par de vifs exemples qui amollissent la dureté de son cœur, en le portant à imiter ce qui l'édifierait le plus.

On ajoute que sa manière de prêcher était de faire des homélies (2), — c'est-à-dire, qu'un diacre lisait tout haut dans l'église quelque endroit de l'ancien ou du nouveau Testament; et le Saint l'expliquait à son peuple avec cette onction que Dieu répandait sur toutes ses paroles et cette profonde érudition qui était le fruit de ses veilles et de son application continuelle. C'était assez la manière de prêcher dans la primitive Église. C'est ainsi qu'en ont usé saint Ambroise et saint Augustin, saint Chrysostôme, saint Grégoire et tant d'autres saints Prélats, et l'on ne peut nier que ce ne soit aussi la plus utile et la plus proportionnée à la portée des

(1) *Hist. lib.* I, cap. XXIX.
(2) PHOTIUS : *Cod. 121.*

peuples. On y trouve le dogme, la morale, avec des instructions qui s'effacent d'autant moins de l'esprit, qu'elles sont ordinairement fondées sur des faits éclatants tirés des divines Ecritures.

Mais, les soins de notre Saint ne se terminaient pas à la ville et au seul territoire de Lyon. Il gouvernait toutes les Églises des Gaules, et il avait la conduite de tous les fidèles répandus dans ces vastes provinces; de sorte que s'il n'était pas le seul évêque de son temps dans tout ce pays, — comme en effet il n'y a point d'apparence qu'il le fut, — il y était au moins comme le maître des autres, et peut-être comme leur chef, autant par la dignité de son siége, que par la considération de sa profonde doctrine et de son mérite personnel (1).

Son Église ainsi formée et pourvue d'un grand nombre de rares sujets qui en étaient le plus ferme appui, le nom d'Irenée devenu redoutable aux ennemis de Jésus-Christ, autant qu'il était aimé et respecté des fidèles, il semble que le Saint n'avait plus qu'à jouir du fruit de ses travaux et goûter la douceur de la paix qu'il avait procurée à tout le monde par tant de sueurs et de fatigues. La tranquillité dont jouissait l'Église sous le nouvel empereur semblait aussi lui promettre cet avantage; car, Marc-Aurèle était mort à Vienne en Autriche, dès le mois de mars de l'année 180, et Commode, son fils et son successeur, voulut bien oublier les chrétiens et les laisser en paix.

Cependant, quelque paisible que l'Église fut au dehors sous le règne de Commode, elle ne laissait pas que d'être agitée au dedans par de grandes tempêtes. Le démon jaloux des prospérités du Christianisme, avait suscité dans son sein des enfants de Belial qui déchiraient les entrailles de leur mère, en corrompant sa doctrine et formant des hérésies monstrueuses plus capables de la détruire et de la renverser, que toutes les persécutions des tyrans.

La vue de tant de maux affligeait sensiblement le saint évêque de Lyon; et quoiqu'il aimât extrêmement la paix, cependant comme cet amour ne venait d'aucune mollesse en lui, ni d'une bassesse de cœur qui put lui faire chercher le repos au préjudice de la vérité, il résolut de prendre les armes pour combattre les ennemis de l'Église; et après avoir muni son peuple par de puissantes exhortations, contre les surprises de ces dangereux adversaires, il prit la plume pour les attaquer avec tout ce zèle qu'il avait pour le Testament de Jésus-Christ, qui a toujours été comme son propre caractère et ce qui paraissait plus éminemment entre toutes ses vertus.

V

Il fit voir quel était son désintéressement; car, il voulut commencer par ses meilleurs amis. Ils cessaient de l'être à son égard, du moment qu'ils ne l'étaient plus de Jésus-Christ et de son Eglise. Blaste et Florin, deux Prêtres de Rome, avaient pris jusqu'alors cette qualité, et saint Irenée avait toujours cultivé leur amitié qui avait commencé dès leurs plus tendres années. Mais Blaste et Florin s'étant laissés corrompre par la vanité, ou par les sollicitations de quelques hérétiques cachés (1), car il y en avait toujours quelques-uns dans Rome, ils s'érigèrent eux-mêmes en Chefs de parti, et commencèrent à vouloir introduire dans la doctrine de la vérité plusieurs nouveautés très-pernicieuses.

Florin soutenait que Dieu était auteur du mal, et il donnait de si belles couleurs à ce faux principe, qu'il s'attira un grand nombre de sectateurs (2). Je ne m'en étonne point; car, quel est l'homme qui ne soit bien aise de se disculper de tout le mal qu'il fait et d'en rejeter la faute sur une cause étrangère qui le pousse par une fatale nécessité à commettre des choses qu'il voudrait désavouer, parce qu'elles le couvrent de confusion?

Florin fut souvent averti, et par ses amis, et par ses confrères les Prêtres de Rome, de renoncer à ce blasphème et de prendre une opinion plus chrétienne; mais, ni les exhortations, ni les menaces ne faisant rien sur

(1) Eusèbe : *Hist. lib.* V, cap. XXIII et XXVI.

(1) « Baronius prétend que Florin et Blaste se laissèrent corrompre par Valentin, ce qui est assez probable, puisque Tertullien assure que cet hérétique était encore à Rome du temps du Pape Eleuthère. » — BARONIUS, *ad annum 180.* — TERTULLIEN : *de Præscript.* cap. XXX. — *(Note de Dom F. Gervaise.)*

(2) EUSÈBE : *lib.* V, cap. XIX. — BARONIUS, *ad ann. 180.*

cet esprit altier et indocile, le Pape Eleuthère, après l'avoir condamné, le retrancha de la communion des Fidèles, comme un membre corrompu, et le dégrada du Sacerdoce (1).

Saint Irenée ayant appris ces tristes nouvelles, voulut prêter la main à cet ancien ami, pour le retirer du précipice où il s'était jeté. Dans cette vue, il lui écrivit une excellente Lettre, Traité ou Commentaire qui portait pour titre : *de la Monarchie, pour montrer que Dieu ne fait point le mal.*

Mais, qu'il est rare de voir des hérétiques qui se sont déjà érigés en Chefs de parti, et qui se trouvent suivis d'une multitude aveugle, ouvrir les yeux à la lumière de la vérité et ne se pas roidir contre tout ce qu'on peut leur dire pour les retirer de leur aveuglement.

C'est ce qui arriva à Florin. Ni les remontrances de saint Irenée, ni les puissantes raisons dont cet admirable Docteur s'était servi pour le convaincre, ni les reproches de son changement, ni la honte de sa dégradation ne le touchèrent point, — tout cela ne fit que l'enfoncer de plus en plus dans l'abîme où il s'était précipité ; à cette première erreur il en ajouta plusieurs autres ; et passant dans la secte des Valentiniens, il adopta toutes leurs rêveries et leurs extravagances.

Tout autre que saint Irenée l'aurait abandonné à son génie ; mais l'amitié qui est formée par la charité ne se rebute de rien. Le Saint suivit encore cet insensé dans ses derniers égarements, et lui présenta un nouveau flambeau à la faveur duquel il pût se reconnaître et voir la profondeur de l'abîme où il était engagé. Ce fut un Traité où la chimérique généalogie de la Divinité que Valentin se figurait, était renversée de fond en comble, et il l'intitula : *de l'Ogdoade*, c'est-à-dire, des huit, parce qu'il y réfutait l'Ogdoade ou les huit premiers Eons de Valentin, dans lesquels ce Fanatique faisait consister la première classe de sa fabuleuse Divinité.

Pour ce qui est de Blaste, — comme sa maladie était différente de celle de Florin, — saint Irenée y apporta aussi un remède différent, et composa un Ouvrage intitulé : *du Schisme*, qu'il lui envoya à Rome (2) ; car

(1) Baronius, *ad ann. 180, art. 2.*

(2) Eusèbe : *lib.* V, cap. XX.

cet indigne prêtre, ainsi que nous l'apprenons de Tertullien (1) qui vivait dans le même temps, avait voulu introduire secrètement le Judaïsme.

Blaste fut donc déposé du Sacerdoce, aussi bien que Florin (2), parce qu'il avait entraîné plusieurs Fidèles dans le schisme ; ce qui est un des plus grands crimes qu'on puisse commettre dans l'Eglise de Dieu, — cette Unité sacrée de l'Epouse de Jésus-Christ ne pouvant se rompre sans un horrible scandale et des suites qui ne se peuvent presque jamais réparer.

Ce fut pour lui montrer l'irrégularité de sa conduite et la grandeur de sa faute, qu'Irenée, ce fidèle ami, lui adressa ce Traité du Schisme ; mais, Blaste avait déjà le cœur corrompu. Bien loin d'écouter les charitables remontrances du saint Evêque, il se laissa aller à d'autres égarements, et se fit Valentinien comme Florin (3).

Mais, ces démêlés que le saint Evêque eut avec Blaste et Florin, ne sont que de légers combats, en comparaison de ceux qu'il eut à soutenir dans la suite contre le plus dangereux et le plus corrompu de tous les hérétiques qui parurent au monde dans ce siècle.

Jusques alors le Saint avait regardé ces blessures comme des maux qui touchaient effectivement l'Eglise, et auxquels il ne pouvait se dispenser d'être sensible ; de là tous les mouvements qu'il se donna pour y remédier, pour faire rentrer les coupables dans leur devoir, et pour empêcher que la corruption n'allât plus loin ; ces maux néanmoins étaient encore comme éloignés, par rapport à son peuple, et il n'y avait pas d'apparence qu'ils pénétrassent dans les Gaules. Mais, sur la fin du Pontificat d'Eleuthère, il se vit attaqué dans son peuple ; et, malgré tous ses soins et sa vigilance, il eut la douleur d'apprendre que non-seulement les bords du Rhône, mais encore tous les pays d'autour de la Garonne étaient infectés d'un poison mortel qui tuait plus d'âmes que la guerre ou la peste ne faisaient mourir de corps (4).

(1) *De Præscript.*, cap. LIII.

(2) Theodor. *Her. lib.* I, cap. XXIII.

(3) Theodor. *ut supra.*

(4) Saint Jérome, *ep.* XXIX et Feuardent, *vita Irenæi.*

L'auteur de ce désastre était un nommé Marc, moins célèbre par sa qualité d'Hérésiarque, que par celle de Magicien, homme également corrompu dans ses mœurs et dans sa doctrine, et qui avait tant de liaison avec les puissances infernales, qu'il semblait que tous les démons fussent dévoués à son service pour agir selon ses volontés. De là vient qu'il passait non-seulement pour un oracle, mais pour un faiseur de prodiges et de miracles; ce qui attirait après lui un nombre infini de peuples et de sectateurs.

Cet imposteur descendait de la race de S. Basilide, très-fameux entre tous les Chefs des Gnostiques; ce qui pourrait faire croire qu'il était comme lui d'Alexandrie, ou du moins de l'Egypte si féconde en Magiciens et en imposteurs. Il se disait pourtant disciple de Valentin; mais il prétendait avoir réformé son Maître, qui n'avait fait, selon lui, qu'ébaucher les matières, n'étant jamais parvenu comme lui à une parfaite connaissance de la Divinité (1).

Elle consistait, selon lui, non pas dans une Trinité adorable, telle que la reconnaissent tous les véritables Chrétiens, mais dans une certaine Quaternité composée de l'ineffable, du silence, du Père et de la vérité. C'était là son Dieu souverain et le principe de toutes choses, au moins de celles qu'il appelait bonnes; car pour les autres, il reconnaissait un autre principe infiniment opposé à ce premier. Avec cela il admettait toutes les fabuleuses Généalogies des Eons, comme son Maître, et trouvait quantité de mystères dans l'alphabet des Grecs, sans lequel il soutenait que non-seulement on ne pouvait connaître la vérité, mais que toute la plénitude et la perfection de la vérité y étaient enfermées, et que c'est pour ce sujet que Jésus-Christ était nommé Alpha et Omega.

A l'égard de ce divin Sauveur, il en détruisait toute l'humanité, en le faisant impassible, et réduisant toutes ses souffrances à de simples apparences; il niait par conséquent la résurrection de la chair, et anéantissait ainsi tout le Mystère de notre Rédemption, quoiqu'il en retînt le nom; car, c'est ainsi qu'il appelait une certaine cérémonie dont il se servait pour initier ses sectateurs,

(1) SAINT JÉROME, *ut supra.*

au lieu de Baptême : après la cérémonie, il les faisait oindre avec de l'huile de baume; c'était sa Confirmation.

Voilà à peu près le précis de la doctrine de Marc qu'il se vantait d'avoir appris de sa Quaternité, laquelle, disait-il, lui avait fait voir la vérité toute nue (1).

Mais ce qui en faisait un monstre abominable, c'est qu'il employait tous les secrets de la Magie la plus noire, dans laquelle il était fort habile, pour corrompre la chasteté des femmes. Il s'attachait aux plus riches et aux plus belles, afin de contenter les deux passions dominantes qui étaient en lui, — l'avarice et la luxure.

A la faveur des connaissances acquises qu'il avait des simples, des herbes et autres productions de la nature, il faisait en présence de ces personnes plusieurs choses extraordinaires qui passaient pour autant de miracles. Par exemple, il prononçait quelquefois une longue invocation sur un calice rempli de vin blanc et d'eau, et le faisait paraître aussitôt d'une couleur de pourpre, comme du sang, — assurant que Jésus-Christ y avait rendu son précieux sang visible (2); si bien qu'on voyait un empressement merveilleux dans tous les assistants pour venir goûter ce breuvage céleste; et comme il élevait les femmes à la Prêtrise, il faisait approcher celles dont il voulait gagner les bonnes grâces, leur promettait de leur accorder le don des miracles, et leur faisant offrir une semblable Eucharistie, l'oblation entre leurs mains devenait comme du sang, en sorte qu'il n'y en avait pas une qui n'eût juré qu'elle avait fait un miracle.

D'autres fois, après leur avoir fait bénir en sa présence un calice de vin et d'eau, il versait cette prétendue Eucharistie dans un calice beaucoup plus grand; et prononçant dessus des paroles magnifiques, il promettait un accroissement de grâces. Alors la liqueur contenue dans le petit calice

(1) SAINT IRENÉE : *lib* I, cap. III, *et seq.* — TERTULLIEN : *append. de Præscript.*, cap. L. — SAINT ÉPIPHANE : *Hær.* XXXIV.

(2) « Cette pratique de cet imposteur, — toute abominable qu'elle est, — ne laisse pas de nous marquer que les Catholiques du temps de Saint Irenée croyaient la présence réelle et la transsubstantiation. » — (*Note de Dom F. Gervaise.*)

paraissait remplir le grand, jusqu'à se répandre, et par ces prestiges et autres semblables (1), il se faisait suivre, et pour ainsi dire adorer, comme un homme plein de lumière, de perfection et de puissance (2), mais ce n'est pas là où se terminait la séduction.

Comme il avait un démon familier qui l'assistait, il se servait de l'industrie et des connaissances de cet esprit impur, pour prophétiser et faire prophétiser les Dames à qui il voulait accorder cette faveur. Il commençait donc par quelques invocations; puis il disait à celle qu'il voulait tromper :

« Je veux, ma fille, te faire participante « de ma grâce. Le Père de tout voit toujours « ton Ange devant sa face; reçois premiè- « rement la grâce de moi et par moi. Voici « la grâce qui monte en toi; ouvre la bouche, « et prophétise. »

En effet, la Dame se voyait élevée de terre, elle devenait enflée; et comme la joie et l'espérance de prophétiser l'animaient et l'échauffaient, elle disait hardiment toutes les folies qui lui venaient à la bouche, — n'y ayant rien de si téméraire et de si impudent qu'un esprit échauffé par le souffle de la vanité.

Que si la Dame un peu plus timide, ou plus retenue que les autres, répondait : « Je « ne sais point prophétiser, » — l'imposteur faisait sur elle d'autres invocations plus fortes que les premières, afin de l'étonner, et lui disait alors :

« Ouvre la bouche, et dis tout ce qui « viendra, tu prophétiseras. »

La Dame séduite, sentant une chaleur et une palpitation de cœur extraordinaires, se hasardait à dire quelques rêveries; puis se croyant Prophétesse, elle rendait de très-humbles actions de grâces à ce fourbe, ne sachant comment le récompenser. Alors pour reconnaître l'auteur d'une faveur si extraordinaire, elle n'épargnait ni ses biens, ni son honneur. Il en séduisit de la sorte un nombre presque infini (3).

Lorsque ces supercheries ne lui réussissaient pas, il en employait d'autres, et se servait souvent de philtres (1) pour inspirer aux personnes du sexe une passion violente dont elles ne pouvaient elles-mêmes se défaire; si bien qu'on les voyait courir avec une espèce de fureur pour suivre ce fourbe, abandonnant leurs maris et leurs ménages, sans que la crainte, la pudeur, ou aucune autre considération pût les arrêter.

Les disciples de Marc se comportaient à peu près comme leur Maître, et commettaient hardiment les mêmes crimes; parce que se croyant parfaits et plus éclairés que les Apôtres, ils se mettaient au-dessus de tout, et rien ne pouvait, selon leurs principes, les empêcher d'être sauvés. Pour établir cette maxime qui ouvrait la porte à toute sorte de licences, ils débitaient des contes également ridicules et impies. En peu de temps toutes les provinces voisines du Rhône furent infectées de cette peste.

Quelle douleur fût-ce pour notre Saint, quand il apprit ces tristes nouvelles, et qu'il vit le loup entré dans la bergerie y faire un tel dégât? On ne peut dire ce que le Saint eut à souffrir dans ces conjonctures, ni quelle fut la grandeur de ses peines, de ses soins et de ses travaux. Car Irenée, — comme l'a fort bien remarqué un savant Historien (2),— n'était point du nombre de ces Pasteurs, qui durant la paix sont des lions furieux, et durant la guerre, des cerfs timides et légers.

La plus grande difficulté était de découvrir les traces de l'ennemi et de le suivre à la piste; car ces loups — comme Jésus-Christ l'avait prédit, — s'étaient revêtus de la peau de brebis, et en avaient pris le langage. Ils ne montraient au dehors qu'une fausse apparence de piété et une image de vérité plus plausible que la vérité même; et les âmes simples écoutaient ces artificieux Docteurs, d'autant plus volontiers, qu'ils affectaient de ne parler que le langage de l'Ecriture (3).

On aurait pu — selon l'avis du même

(1) *Voyez* Saint Épiphane : *Hær.* xxxiv.
(2) Saint Irenée : *lib.* I, cap. viii et ix.
(3) Saint Irenée : *Ibidem*, cap. iv.

(1) *Voyez* Saint Irenée : lib. I, cap. xx. — « Les payens mêmes avaient les philtres en horreur; car voici comme en parle Ovide :

Nec data profuerint pallentia philtra puellis :
Philtra nocent animis, vimque furoris habent.
(Note de Dom F. Gervaise.)

(2) Feuardent : *Vita Irenæi.*
(3) Saint Irenée : *præf.* 1.

Sauveur, — les reconnaître par leurs œuvres, les sentir à la mauvaise odeur qu'ils exhalaient de toutes parts, et reconnaître la malignité de l'arbre par les fruits empoisonnés qu'il produisait ; mais ces monstres usaient de tant d'adresse pour couvrir ou déguiser le venin qu'ils présentaient toujours dans une coupe d'or, que les plus éclairés y étaient souvent trompés. D'ailleurs ils obligeaient ceux qu'ils avaient séduits à un si rigoureux silence ; ils les engageaient par de si horribles serments à ne jamais découvrir leurs secrètes iniquités, qu'on ne pouvait tirer aucun mot de confession de la bouche de ces malheureuses victimes de leur impudicité.

Ces dangereux hérétiques commençaient toujours par exiger de ceux qu'ils avaient engagés dans leurs erreurs, qu'ils ne manifesteraient rien à leurs Pasteurs de ce qui se passait entre eux, parce que c'était, — disaient-ils, — des aveugles qui conduisaient d'autres aveugles, et que Dieu par un jugement secret abandonnait aux ténèbres et à l'ignorance. Il fallait être initié aux mystères de Marc, et avoir reçu sa *Rédemption*, pour commencer à connaître Dieu et les voies qui conduisent au salut (1).

Irenée plein de foi et de confiance en Dieu, armé d'un zèle infatigable, usa de tant de diligence, parla avec tant de force et d'onction, porta si avant la sonde dans les plaies, qu'il en découvrit toute la profondeur, et le démon muet fut obligé de parler. Alors on vit une multitude infinie de chrétiens de l'un et de l'autre sexe revenir à l'Eglise et demander d'être mis en pénitence. Les femmes confessaient publiquement que Marc avait abusé d'elles et qu'elles l'avaient aimé passionnément ; d'autres rougissant de les imiter dans leur confession, n'avaient recours qu'aux larmes, et en disaient encore davantage par ce langage muet, mais pathétique ; d'autres enfin, comme surprises et effrayées de l'état où elles se trouvaient, demeuraient en suspens, et n'osaient ni rentrer dans l'Eglise, ni se joindre au parti de leurs séducteurs.

Il s'en trouva quelques-unes qui, par une mauvaise honte, désavouaient au dehors le crime qui les bourrelait au dedans d'elles-mêmes, et leur faisait perdre toute espérance de salut, — ne pouvant plus se persuader qu'il y eût encore pour elles quelque grâce à attendre, après s'être livrées à de si grands désordres. Enfin, il y en eut qui abandonnèrent absolument la Foi, et aimèrent mieux périr pour toujours, que de confesser qu'elles avaient été séduites (1).

Ce fut là un grand champ d'exercice et de travail pour le saint Evêque. Son zèle et son amour pour l'Eglise et pour le salut de ses ouailles y trouvèrent de quoi s'occuper longtemps. Il en réduisit à la pénitence publique plusieurs de celles qu'il crut plus vivement touchées de leur faute, et en qui il reconnut plus de marques d'une sincère conversion. Il instruisit plus particulièrement ceux qui avaient plus péché par ignorance que par malice, et il s'appliqua à dompter l'opiniâtreté des autres. Il joignait à ses instructions une prière fervente et assidue, avec le sacrifice volontaire d'un cœur brisé de douleur et d'un corps abattu sous la pénitence ; mais il ne s'en tint pas là.

Pour empêcher les rechutes, il crut qu'il fallait donner la chasse aux corrupteurs de son peuple, et que tout était à craindre, tant qu'ils seraient encore dans ces provinces, dont la divine Providence l'avait chargé, ou même aux environs. Il se mit donc à les suivre pas à pas et à les pousser dans tous les retranchements où ils se sauvaient. Son application était continuelle à s'informer là où ils allaient, qui ils fréquentaient, les ruses et les artifices dont ils se servaient pour trouver entrée dans les esprits. Il découvrait leurs desseins avant qu'ils pussent éclore ; il prévenait leur malice, et le remède était déjà appliqué avant que le coup fut porté, ou que la plaie fut faite ; — si bien qu'ils le trouvaient toujours en tête, et l'on eût dit qu'il avait le secret de se multiplier à l'infini pour être présent à tous les besoins de son peuple et toujours en état de repousser l'ennemi, de quelque côté qu'il se présentait pour attaquer : également muni, et contre ses noires trahisons, et contre les attaques de vive force (2).

Mais quelque ardeur que le Saint fit paraître à combattre ces impies, il était néan-

(1) Saint Irenée : *præf. 1.*

(1) Saint Irenée : *lib. I, p. 74.*
(2) Feuardent : *Vita Irenæi.*

moins facile de reconnaître qu'il n'y avait que la charité qui le faisait agir, et qu'autant cette vertu lui donnait d'aversion pour leurs égarements, autant lui donnait-elle d'amour pour leurs personnes. S'il exhortait les Fidèles à se moquer de leur ridicule doctrine, il les exhortait en même temps à déplorer leur malheur et à prier pour leur conversion.

Personne ne peut mieux que lui nous représenter le feu de cette docile charité dont il était embrasé; écoutons-le parler un moment :

« L'Eglise, — dit-il, — qui est encore leur « Mère, puisqu'ils sont sortis de son sein, « pleure et avec raison ceux d'entre ses en- « fants qui ont inventé ces impiétés ridi- « cules, et qui se font gloire d'en être les « Auteurs; car ils se sont attirés eux-mêmes « tous les malheurs qui les accablent si jus- « tement. Ils ne sauraient entrer dans *la* « *plénitude* de la vérité, ils retombent tou- « jours dans le *vide* et dans les ténèbres du « mensonge; parce que le Saint-Esprit ne « les a point reçus dans le lieu de la paix « et du repos. *Leur Père*, pour me servir « contre eux de leurs propres fables, a pro- « duit *l'ignorance*, et par cette ignorance, « les a jetés dans des passions mortelles. « Nous publions leur infamie; mais ce sont « eux-mêmes qui nous l'ont apprise. Ils « l'appuient autant qu'ils peuvent. Ils se « glorifient de leurs égarements, et sont su- « perbes dans leur folie.

« Pour nous, nous souhaitons avec ardeur « qu'ils ne demeurent pas plus longtemps « dans cette fosse qu'ils se sont eux-mêmes « creusée, qu'ils se séparent de leur *Mère* « prétendue; qu'ils sortent de *l'abîme* où ils « se sont précipités; qu'ils abandonnent ce « *vide* où ils se perdent; qu'ils quittent cette « *ombre* où ils s'égarent; qu'ils naissent, « mais d'une naissance légitime, en se con- « vertissant à l'Eglise de Dieu; que Jésus- « Christ soit formé en eux; qu'ils recon- « naissent le Créateur de l'Univers pour le « seul véritable Dieu et le seul véritable Sei- « gneur de toutes choses.

« C'est la prière que nous faisons pour « eux de tout notre cœur; car, nous les ai- « mons plus utilement pour leur salut, qu'ils « ne s'imaginent s'aimer eux-mêmes; et « l'amour que nous avons pour eux leur « sera aussi avantageux qu'il est sincère, « s'ils veulent en recevoir les effets. Notre « charité leur paraît rude et sévère, parce « qu'elle presse leur plaie pour faire sortir « le venin de l'orgueil et de la vanité qui les « enfle, et qu'elle est comme la pierre du « chirurgien qui brûle le malade en consu- « mant les chairs mortes et corrompues. « C'est pourquoi, quelque sentiment qu'ils « en aient, nous ne nous ennuierons point « de les aider de tout notre pouvoir et de « leur tendre la main pour les tirer de « l'abîme où ils se perdent (1). »

Ce fut cette même charité qu'il avait pour ces malheureux, et le désir ardent qu'il sentait de leur conversion, qui lui fit concevoir le dessein de ce grand Ouvrage si utile à l'Eglise, si nécessaire dans ces premiers siècles, si connu de tous les savants, et reçu de toute l'antiquité avec tant de louanges et d'applaudissements.

J'entends les cinq Livres qu'il a composés contre les Valentiniens et toutes les sectes hérétiques qui en sont sorties, — dans lesquels il combat, il renverse, il détruit si bien toutes ces impiétés, qu'il est impossible de n'en pas concevoir de l'horreur, pour peu qu'il reste encore de raison et de bon sens à ceux qui en font la lecture.

Il est certain que de tous les grands hommes qu'il y avait alors dans l'Eglise, il ne s'en trouvait aucun qui eût plus de talents et plus d'avantages pour réussir parfaitement dans cette entreprise, que saint Irenée, ni qui pût sortir plus glorieusement de ce combat. Dieu l'y avait préparé, dès sa plus tendre jeunesse, en lui donnant une foi très-pure et une lumière très-vive qui pénétrait jusqu'au fond des plus grandes vérités de la Religion. Comme il avait été instruit par les disciples des Apôtres, on peut dire qu'il avait puisé ces vérités dans les sources les plus pures, et que sa croyance ne souffrait pas la moindre altération. La profonde connaissance qu'il avait de tous les auteurs payens, — Orateurs, Poëtes, Philosophes, — lui donnait des facilités admirables pour découvrir les sources empoisonnées où les hérétiques avaient puisé leur fausse doctrine. Enfin, ce génie noble et élevé, avec une facilité admirable de dire tout ce qu'il vou-

(1) SAINT IRENÉE : *lib.* III, cap. XLV

lait et de bien s'exprimer en sa langue, semblaient lui promettre un heureux succès en tout ce qu'il entreprendrait sur ce sujet (1).

Pour se mettre mieux en état de réussir, il s'appliqua entièrement à découvrir les mystères de ces fanatiques et à pénétrer tous les principes de leur fausse doctrine ; si bien qu'en très-peu de temps, il en acquit une connaissance parfaite, non-seulement par les conférences et les disputes qu'il eut avec eux, mais encore par la lecture de la plupart de leurs écrits, qu'il eut soin de ramasser de divers endroits, malgré toutes les précautions qu'ils prenaient pour les tenir cachés (2); car les méchants haïssent la lumière, et de tout temps les hérétiques se sont fait un devoir de ne répandre leurs erreurs que parmi les ténèbres, — surtout dans les commencements.

Mais ce qui le rendit savant dans cette découverte, fut la confession de ceux qui, touchés de la grâce et des vives exhortations du saint Prélat, demandaient à rentrer dans l'Eglise. Alors, en apprenant de leur bouche la profondeur de l'iniquité où ces faux prophètes les avaient engagés, les moyens dont ils s'étaient servis pour les séduire, les sens qu'ils donnaient aux passages de la sainte Ecriture, les principes sur lesquels ils établissaient leur système, ce qu'ils pensaient des dogmes, des Sacrements et de toutes les pratiques de l'Eglise ; en un mot, on découvrait tous leurs secrets, ou plutôt toutes leurs abominations.

Irenée mit donc la main à la plume, et n'avait alors en vue, selon toutes les apparences, que les seuls Marcossiens; parce qu'il travaillait pour son peuple, qu'il voulait garantir de l'infection que ces malheureux hérétiques avaient répandue dans toutes les provinces de la Gaule Celtique, où il demeurait ; l'Ouvrage, par conséquent, aurait été Latin, n'y ayant aucune apparence qu'il eût écrit en Grec, pour des gens dont la plupart ne l'entendaient pas.

Mais un Évêque d'Asie, et des plus intimes amis de notre Saint, l'ayant informé des ravages que les Valentiniens, — dont les Marcossiens n'étaient qu'une branche, — faisaient dans toutes les Eglises d'Orient, et

(1) Saint Épiphane : *Hæres 31*, cap. XXXIII.

(2) Saint Irénée : *præf.* I.

l'ayant supplié de lui fournir des armes pour combattre ces monstres qui ravageaient la vigne du Seigneur, le Saint, touché de compassion à la vue de tant de maux que souffraient ces Eglises, où il avait reçu la vie de la grâce, donna plus d'étendue à son dessein, entreprit toute la secte des Gnostiques en général, et se résolut d'écrire en Grec, pour rendre son ouvrage plus utile à ses compatriotes, dans la vue de le faire traduire en Latin, pour l'usage de son peuple, et l'envoya ainsi à son ami, à mesure qu'il y travaillait (1).

Tout l'Ouvrage est d'un style serré, net, plein de force, et propre à persuader. Eusèbe (2), — qui s'y connaissait, — avoue qu'on ne peut pénétrer avec plus d'énergie et de lumière la profondeur immense des erreurs des Valentiniens, quoiqu'on les diversifiât en mille et mille manières ; qu'il va chercher ce serpent jusque dans les antres où il tâchait de se cacher, et qu'il en découvre à nu la honte et le crime : et il a raison ; car il suffit d'en faire la lecture pour reconnaître aussitôt que ce Saint était d'une érudition consommée, tant dans le profane que dans le sacré ; qu'il savait en perfection les Poëtes et les Philosophes ; qu'il n'y avait point d'hérétiques dont il ignorât la doctrine, les sentiments et les raisons dont ils se servaient pour les soutenir; qu'il possédait l'Ecriture sainte d'une manière dont on n'avait point encore vu d'exemples ; qu'il était tout à fait versé dans l'histoire aussi bien que dans la discipline de l'Eglise, — en sorte que rien n'est plus vrai à la lettre, et rien aussi ne lui convient mieux que ces paroles que Tertullien (3) a dites de lui : *Ireneus omniûm Doctrinarum curiosissimus explorator*.

(1) Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici intégralement la remarquable analyse que Dom F. Gervaise a consacrée à la réfutation des hérésies par saint Irenée : cela nous menerait trop loin. Des citations partielles ne rempliraient pas le but que s'est proposé l'historien de cet illustre Père de l'Église ; elles dénatureraient ou affaibliraient la portée de l'ouvrage de saint Irenée. Nous préférons donc y renvoyer ceux de nos lecteurs, que ces matières peuvent intéresser d'une manière plus spéciale. (*Voyez* Dom F. Gervaise : *La Vie de saint Irenée*, T. I, p. 260 à 339.)

(2) Eusèbe : *lib.* VI, cap. XI.

(3) *In Val.* cap. V.

Mais ce qui lui est beaucoup plus glorieux, c'est que sa science était accompagnée d'une grande prudence, de beaucoup d'humilité et d'une charité toute divine; — si bien qu'on peut assurer, sans craindre de se méprendre, qu'il ne lui manquait rien de tout ce qui est nécessaire pour en faire un véritable chrétien, un saint Evêque et un habile écrivain ecclésiastique.

L'universalité et l'étendue de cet Ouvrage est une circonstance à laquelle on n'a peut-être jamais fait assez de réflexion. C'est une chose étonnante que, dans un si petit livre, qui ne ferait au plus qu'un *in-12*, si l'on en retranchait tout ce qui n'est point de saint Irenée, on y trouve une Théologie complète, c'est-à-dire tous les dogmes et tous les mystères de la Religion bien établis et solidement prouvés. On y trouve non-seulement la réfutation de toutes les hérésies qui s'étaient élevées dans l'Eglise, depuis le temps des Apôtres, jusqu'à la fin du second siècle, mais encore une condamnation anticipée de toutes celles qui devaient paraître au monde dans la suite des temps et y faire le plus de bruit; car, on y voit les trois Personnes de la Sainte-Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, bien distinctes dans une seule nature, — contre les Sabelliens et les Macédoniens; la divinité du Verbe, son éternité et son égalité avec le Père, — contre les Ariens; et si l'on en excepte le terme de *consubstantiel* qui n'était pas encore en usage, aucun de ceux qui ont défendu la Foi de Nicée, sans en excepter même saint Athanase, n'a parlé du Verbe divin d'une manière plus sublime et plus élevée que notre saint Docteur, et n'a condamné plus clairement les blasphèmes d'Arius. On y voit encore la chute du premier homme et le péché originel contracté par ses descendants, comme une suite nécessaire du crime commis par le chef de toute la nature humaine, — contre les Pélagiens. Aussi saint Augustin n'a-t-il pas manqué de se prévaloir de tous ces beaux endroits, quand il a traité cette matière (1). On y voit la nécessité de la grâce, fondée sur la faiblesse de la nature, — contre les mêmes hérétiques; la distinction des deux natures en Jésus-Christ, — contre Eutiche; l'unité de personne dans le même Jésus-Christ, — contre Nestorius; la liberté de l'homme, — contre les Manichéens et les Massaliens; l'immortalité de l'âme, — contre les Priscillianistes; la primauté de l'Eglise de Rome, — contre les Acephales et les Hussites; la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et la transubstantiation, — contre les Sacramentaires; le pouvoir de remettre les péchés laissé à l'Eglise, — contre les Novatiens, etc.

(1) *Contra Jul. lib.* I, cap. III et VII.

Quoique cet Ouvrage soit le plus considérable de tous ceux qui sont sortis de la plume de notre saint Docteur, il n'est pas cependant le seul; et si nous avions tous ceux dont il a enrichi le trésor de l'Eglise, on serait parfaitement convaincu que de tous les Pères des trois premiers siècles, il n'y en a point qui ait tant travaillé pour la défense de cette sainte Epouse qu'Irenée (1).

VI

Il nous faudrait parler présentement des Lettres de notre Saint; mais, comme la plupart étaient sur la grande question de la Pâque qui fit tant de bruit du temps de saint Irenée, et qui fait aussi une des plus belles parties de sa vie, par les soins qu'il prit d'éteindre cet embrasement, et de rendre la paix à l'Eglise, qui était scandalisée de la chaleur avec laquelle cette question s'agitait; nous allons examiner cette fameuse querelle, en montrant la part qu'y eût saint Irenée, qui dans toutes les occasions a toujours fait voir qu'il était véritablement un homme de paix, et par conséquent un homme rempli de l'esprit de Dieu.

Commode, ce monstre de l'Empire et ce second Néron en cruautés et en débauches, n'avait pas encore fini sa malheureuse vie, lorsqu'il plut à Dieu, pour exercer son Eglise, — qui contre toute apparence avait joui d'une grande paix durant tout le règne de ce méchant Prince; — de retirer de ce monde le saint Pape Eleuthère.

C'était un esprit doux et affable, un homme d'une grande prudence, et qui avait su conduire son vaisseau avec tant d'adresse, que non-seulement les divisions et les partialités

(1) Pour la nomenclature de ces ouvrages, voyez Dom F. Gervaise : *La Vie de saint Irenée*, T. I, p. 355 à 360.

qui se couvaient parmi les Fidèles, au sujet de plusieurs questions qui échauffaient les esprits, n'avaient point éclaté tant qu'il vécut; mais, il avait encore eu la satisfaction de voir la Religion chrétienne s'étendre de toutes parts par un nombre presqu'infini de personnes de toute qualité, qui embrassaient le culte du vrai Dieu, encore plus dans Rome que dans le reste de l'Empire, qui d'ailleurs gémissait sous le joug tyrannique de Commode, dont Dieu se servait, comme d'un instrument, pour punir les crimes des seuls Idolâtres, laissant les chrétiens dan une assez grande tranquillité.

Mais, après que ce bienheureux Pape eut fini ses jours en paix vers l'an de Notre-Seigneur 192, on élut en sa place un Africain, nommé Victor; il avait du mérite, et l'Église de Rome était fort persuadée de sa vertu, de sa capacité et surtout de son zèle pour la gloire de Dieu, pour le salut des hommes et pour l'étendue du royaume de Jésus-Christ; mais, c'était un de ces esprits ardents, dont le zèle va un peu vite, et surtout qui ne peuvent souffrir qu'on s'oppose à leurs volontés.

Victor entreprit avec zèle de ranger à ses volontés tous les Asiatiques qui ne célébraient pas la Pâque comme lui, résolu de les pousser à bout et de les retrancher du corps de l'Église, s'ils n'obéissaient pas; et comme cette affaire fit bien plus de bruit que les autres, et qu'elle allait mettre le feu et la combustion dans toute l'Église, si saint Irenée ne fût venu au secours et n'eût, par sa prudence autant que par sa fermeté, éteint un embrasement dont les flammes commençaient déjà à paraître, — il est juste de l'expliquer aussi plus au long et de remonter à la source, pour découvrir quels furent les commencements de ce grand différend, quels ont été ses progrès et où les choses en étaient, lorsque ce Pape entreprit de le terminer par son autorité.

Si les chrétiens sont obligés de se conformer à Jésus-Christ dans la célébration de la Pâque, il est certain que les Asiatiques ont gagné leur procès, puisqu'il n'y a personne qui ose dire que le Fils de Dieu ait fait sa dernière Pâque le dimanche après le 14 de la lune du premier mois, qui fut le jour de sa résurrection; car, soit qu'il l'ait faite cette année-là avec les Juifs, — ce qui est le sentiment le plus probable et le plus commun, — soit qu'il l'ait devancée d'un jour (comme quelques-uns le prétendent), il est toujours constant que ce n'a point été le dimanche après le 14 de la première lune.

L'Église de Rome ne se sert de pain azime dans la consécration de l'Eucharistie, que parce qu'elle croit que Jésus-Christ s'est servi de pain azime, pour nous laisser son précieux corps; et si elle était persuadée qu'il eût pris du pain ordinaire pour faire cette consécration, elle suivrait sans doute cet usage. Puis donc qu'il est certain que le Sauveur a fait la Pâque le 14 de la lune, — pourquoi s'éloigner de son exemple et différer cette grande solennité au dimanche suivant? — C'est ce que disaient quelques Asiatiques.

Mais, ils ne faisaient pas réflexion que la Pâque des chrétiens est d'une nature fort différente de celle que Jésus-Christ a célébrée. Le Sauveur, qui n'était point venu au monde pour détruire la Loi, mais pour l'accomplir, — comme il dit lui-même, — en a pratiqué toutes les fêtes et toutes les cérémonies. Ainsi, sa Pâque était en quelque façon judaïque, c'est-à-dire qu'il la célébrait dans les vues et dans les desseins qu'elle avait été établie par Moïse, pour rendre grâces à Dieu d'avoir délivré son peuple de la tyrannie des Égyptiens par tant de prodiges, et surtout par ce miraculeux passage de l'Ange exterminateur et par celui de la mer Rouge, qui feront à jamais l'étonnement de ceux qui en entendront parler; car, c'est proprement ce que veut dire le mot de Pâque : *phase, transitus*.

Les chrétiens qui ne sont point sortis du peuple juif, mais qui ont été pris d'entre les Gentils, n'ont plus de rapport avec cette fête qui leur paraît étrangère. Leur véritable Pâque est lorsqu'ils sont passés de la mort à la vie, du péché à la grâce, et de l'état de réprobation où ils étaient tous engagés, à celui d'enfants adoptifs de Dieu et d'héritiers de son royaume; — ce qui ne s'est proprement accompli qu'au jour de la résurrection de Jésus-Christ, qui fut un dimanche; ainsi, la Pâque des Juifs et toutes celles que Jésus-Christ célébra durant sa vie mortelle, n'étaient encore que les ombres et les figures de la Pâque des chrétiens.

On pourrait dire néanmoins que Jésus-

Christ étant véritablement l'agneau sans tache qui a été donné aux chrétiens, pour leur servir de nourriture, et qu'il a fait manger lui-même à ses Apôtres, après la Cène légale, comme pour leur montrer que celle ci succédait à l'autre, et en prenait la place, est ce qui devrait faire la Pâque des chrétiens, ou du moins lorsque cet innocent agneau a été immolé pour eux sur la croix; qu'ainsi ils devraient célébrer leur Pâque le 14 de la lune, qui fut le jour de la Cène, ou le lendemain, qui fut celui de la mort du Sauveur; car, on ne voit pas qu'il y ait plus de raison que les chrétiens célèbrent leur Pâque le jour de la Résurrection, que le jour de l'immolation ou mystique ou naturelle de Jésus-Christ.

C'était aux Apôtres à décider cette question; et il ne paraît pas qu'ils l'aient fait. Les affaires de l'Église naissante, leur dispersion dans les provinces les plus éloignées, et les soins de la prédication de l'Évangile, ne leur permirent guère de faire des règlements pour rendre l'observation de cette fête uniforme. On ne voit pas même qu'ils aient gardé entre eux cette uniformité qu'ils auraient peut-être souhaité établir dans toute l'Église.

Car, qu'y aurait-il de plus beau, que de voir toutes les Églises particulières dans un parfait accord, non-seulement pour les dogmes de la foi, mais encore pour toutes les cérémonies de la religion? Que celui qui vient de Rome ne trouvât rien que ce qu'il a vu pratiquer dans les Églises d'Orient, et celui qui va à Constantinople ou à Jérusalem, ne remarquât aucune chose dans le service divin, que ce qu'il aurait vu faire dans les Églises d'Occident?

C'était le souhait de saint Augustin, l'Apôtre d'Angleterre, un des plus grands hommes qui ait paru dans le VIe siècle.

« Pourquoi faut-il, très-saint Père, — disait-il, en écrivant au Pape saint Grégoire sur ce sujet, — vu qu'il n'y a qu'une seule foi, qu'il y ait cependant des coutumes si différentes dans les Églises, en sorte qu'on voie à Rome dire la Messe d'une certaine manière, et d'une autre dans les Églises de France? — *Cur cum una sit fides, consuetudo Missarum in Romanâ Ecclesiâ, atque altera in Galliarum Ecclesiis teneatur?* »

Je ne doute point que les premiers fondateurs de notre sainte religion ne fussent dans ces sentiments; mais, — comme nous avons dit, — ils n'eurent ni le temps, ni les moyens d'établir cette belle harmonie, qui ne peut être que l'ouvrage de plusieurs siècles, d'une longue expérience, et qui suppose nécessairement des établissements solides et bien fondés, une grande tranquillité dans les provinces, la paix au dedans et au dehors; — avantages dont les Apôtres ne jouissaient pas encore.

Je reconnais pourtant avec saint Augustin (1), que la célébration du dimanche a commencé par la mémoire de la résurrection du Fils de Dieu, et je suis même persuadé que cette institution est due aux Apôtres; — l'autorité de saint Luc (2) et celle de saint Jean (3) suffisent pour nous le faire connaître; mais, cela ne prouve point qu'ils aient attaché la fête de Pâques au mystère de la résurrection, ni au jour de dimanche; deux points qui font le nœud de la difficulté dont il s'agit. Ainsi, rien n'est plus certain que ce que dit Socrate (4), — que les Apôtres ne firent aucune loi sur le sujet de la Pâque des chrétiens, et que l'on n'en peut rapporter aucun écrit.

Il est vrai que l'exemple des Apôtres devait servir d'une loi inviolable à tous les chrétiens sur ce sujet; mais, s'ils n'ont gardé entre eux aucune uniformité touchant la célébration de cette fête, comment veut-on que leur exemple tienne lieu de loi pour tous leurs disciples?

D'une part, nous voyons sur la foi des anciennes traditions de Rome, que saint Pierre et saint Paul faisaient la Pâque le dimanche; et de l'autre, nous apprenons des traditions de l'Asie, que saint Jean l'Évangéliste et saint Philippe faisaient le 14 de la lune du premier mois, en quelque jour qu'il arrivât, et suivaient le cours des Juifs dont la Pâque avait été le jour même de la mort du Sauveur (5).

Cette diversité qui s'était trouvée parmi les Apôtres, touchant la fête de Pâques, se multiplia comme à l'infini après leur mort; en sorte qu'à peine pouvait-on trouver deux

(1) *Ep.* LV.
(2) *Acta Apostolorùm*, XX, 7.
(3) *Apocalypse*, I, 10.
(4) *Lib.* V, cap. XXI.
(5) EUSÈBE, *lib.* V, *Hist.* cap. XXIII et XXIV.

provinces qui célébrassent cette grande fête de la même manière.

Cette diversité qui se trouvait en Orient, touchant la Pâque, ne fut pas longtemps sans y exciter du trouble. Ceux qui savent combien les Églises sont jalouses de leurs anciennes pratiques, n'auront pas de peine à le comprendre; mais, les Asiatiques se distinguèrent entre tous les autres, dans le zèle qu'ils firent paraître, pour les obliger à se conformer à leur coutume, dont ils faisaient de magnifiques éloges, comme étant la plus sainte et la plus apostolique, et dont ils ne croyaient pas qu'on pût se séparer, sans faire injure à la mémoire de ces grands hommes qui les avaient éclairés des plus pures lumières de l'Évangile.

Il ne s'agissait pas seulement de la Pâque, il était encore question du jeûne. Car ceux qui célébraient cette grande fête le 14 de la lune, finissaient la veille de ce jour le saint jeûne de la quarantaine; et ceux qui attendaient au dimanche suivant à faire la Pâque, prolongeaient leur jeûne jusqu'à ce jour, — ce qui faisait encore une autre sorte de différence entre ces Églises.

Cependant les Évêques tenaient ferme, chacun pour la pratique dans laquelle il avait été élevé; et l'on ne voulait point se rendre aux sollicitations des Asiatiques, quelque pressantes qu'elles fussent. On cherchait des raisons de part et d'autre pour s'autoriser. Tout cela ne contribuait pas à entretenir la paix et l'union qui auraient dû régner dans toutes les Églises chrétiennes; et les plus éclairés prévoyaient bien qu'on était à la veille d'une rupture éclatante.

Il n'aurait peut-être pas été impossible d'accorder les Orientaux et de les réduire tous à la pratique des Églises de Jérusalem et d'Antioche, si on eût pu s'autoriser de l'exemple de celle de Rome; mais, les Papes étaient inflexibles sur cet article, et saint Irenée nous apprend (1) que Sixte I, Telesfore et Hygin, qui gouvernèrent l'Église romaine sur la fin du premier et au commencement du second siècle de l'Église, ne permettaient point à ceux qui étaient sous leur conduite de s'attacher au 14 de la lune pour faire la Pâque, — pratique qu'ils regardaient comme un reste de Judaïsne, quoiqu'ils ne fissent point difficulté de communiquer avec ceux qui la suivaient.

(1) Saint Irenée, *apud Eusèbe, lib.* V, cap. XXIV.

Saint Pie qui succéda à Hygin vers l'an 142 se conduisit en cela comme ses prédécesseurs, et Anicet en usa avec modération. Saint Polycarpe étant venu à Rome vers l'an 158, pour travailler avec ce Pape, tant au réglement de diverses difficultés qui concernaient la discipline de l'Église, qu'à la réunion des différentes pratiques sur le jour de la célébration de la Pâque, convint avec lui de toutes choses, après quelques conférences; mais, ils ne purent jamais s'accorder sur l'article de la Pâque, — le Pape s'attachant à la pratique de son Église, et saint Polycarpe à la pratique de la sienne qu'il croyait plus solide que celle de Rome. Mais, comme ces deux grands Saints agissaient sans passion, cette diversité de sentiment ne put altérer l'union particulière qui était entre eux, et ils jugèrent avec beaucoup de sagesse qu'elle ne devait pas nuire à la paix, ni à la communion des Églises, qu'ils résolurent d'entretenir également avec ceux de l'une et de l'autre opinion, pourvu que l'on s'accordât d'ailleurs sur ce qui regardait la foi et les mœurs.

C'est saint Irenée qui nous apprend toutes ces circonstances (1); et l'on ne peut souhaiter un meilleur témoin, puisqu'il fut lui-même présent à ces conférences qu'eut son Évêque avec le Pape.

Non-seulement Anicet et les Papes qui l'avaient précédé permirent aux Asiatiques de faire la Pâque le 14 de la lune, mais ils souffraient encore qu'ils en agissent de même lorsqu'ils se rencontraient à Rome.

Dans ce temps-là, Soter, qui succéda à Anicet, fut le premier qui les obligea de se conformer à la coutume du lieu où ils se trouvaient. C'est pourquoi Eleuthère qui vint après, voyant que Blaste et Florin ne voulaient pas s'y assujettir, et que sous prétexte qu'ils étaient Asiatiques, ils prétendaient retenir leur ancienne manière de célébrer la Pâque, soutenant que toute autre était vicieuse et contraire aux traditions apostoliques, il les excommunia avec d'autant plus de raison, qu'ils étaient Prêtres de l'Église de Rome, et devaient par conséquent se soumettre à leur Évêque, et non pas faire schisme, en se sé-

(1) Saint Irenée, *ep. ad Vict. Pap.*

parant de leurs frères, comme ils avaient faits.

Nonobstant cette sévérité d'Eleuthère à ne point souffrir qu'aucun de ceux qui étaient sous sa juridiction observât le 14 de la lune, soit pour finir le jeûne, soit pour faire la Pâque, — il ne laissa pas d'envoyer l'Eucharistie aux Évêques qui suivaient une autre coutume, comme avaient fait ses prédécesseurs; car, c'était alors une pratique ordinaire entre les Évêques, de s'envoyer ainsi l'Eucharistie, surtout au temps de Pâques, pour marque de communion et de paix (1).

Les choses demeurèrent en cet état durant tout le Pontificat de ce saint Pape, chacun vivant en paix, avec une entière liberté de suivre les pratiques de son Église.

L'accord que Polycarpe fit avec ce Pape produisit un bon effet en Asie; car, Polycarpe y étant de retour, et les peuples de ces quartiers-là étant informés de la manière dont les choses s'étaient passées à Rome entre ces deux grands Prélats, crurent qu'ils devaient en agir de même et laisser chacun dans son opinion, sans que la paix des Églises en eût rien à souffrir. Ainsi les troubles qui commençaient à naître en Orient au sujet de la diversité, et dont le saint évêque de Smyrne appréhendait si fort les suites, demeurèrent comme en suspens durant toute sa vie; et l'on vit tranquillement la Pâque se célébrer de trois manières dans toutes les provinces orientales, sans que personne témoignât,— au moins ouvertement, — le trouver mauvais. Les uns la faisaient le 14 de la lune; les autres, le dimanche d'après; d'autres, prenaient un jour fixe dans le mois de mars ou d'avril.

VII

Cinq ou six ans après la mort de saint Polycarpe, on vit renaître quelques étincelles de ce différend dans l'Église de Laodicée. Sagaris, son évêque, venait d'être martyrisé pour la foi; ce saint Prélat qui avait toujours été parfaitement uni avec celui de Smyrne, avait, — à son exemple, — maintenu son Église dans l'ancienne pratique de faire la Pâque le 14 de la lune. Quelques esprits brouillons qui n'approuvaient point cette coutume, voulurent profiter de cette conjoncture, et faire valoir leur opinion après la mort de l'Évêque. Mais, comme ils n'étaient pas les plus forts, leur dessein avorta; et en même temps saint Meliton, évêque de Sarde en Lidie, que l'Église honore comme un grand prophète, écrivit deux livres pour apaiser cette contestation et faire voir qu'on doit observer le 14 de la lune dans la célébration de la Pâque (1).

Ç'aurait été sans doute la pratique dominante de tout l'Orient; et les autres s'y seraient abolies insensiblement, si les Montanistes ne s'étaient point venus jeter à la traverse. Mais, comme l'on vit ces hérétiques s'opiniâtrer pour le 14 de la lune et se séparer ouvertement de tous ceux qui ne voulaient pas s'y conformer; l'horreur qu'on avait d'ailleurs de leur conduite, fit que plusieurs, pour n'avoir rien de commun avec ces insensés, se rangèrent de l'autre parti qui commença par là à se fortifier en Orient, avec d'autant plus de raison, que les Montanistes ajoutèrent plusieurs autres erreurs touchant la Pâque; ce qui affaiblit beaucoup ceux qui n'ayant aucune part à leurs égarements, les suivaient néanmoins sur le point du 14e de la lune.

La querelle s'échauffa beaucoup dès le commencement du pape Victor. Ce ne fut pas en Occident; il ne paraît pas qu'il y ait jamais eu diversité de sentiments touchant le jour auquel on devait faire la fête de Pâques, si ce n'est peut-être entre quelques particuliers qu'on avait bientôt rangés à leur devoir, comme il arriva à l'égard de Blaste; et quoique plusieurs Montanistes s'y fussent introduits, ils n'étaient pas assez forts pour faire un parti considérable : ainsi tout le bruit était en Orient.

Le pape Victor, que le rang de son siége intéressait particulièrement à la paix des Églises, résolut de terminer ce différend. Pour en venir à bout, il écrivit aux principaux Évêques de tout l'empire, et les pria d'assembler tous ceux de leur province, de mettre l'affaire en délibération, et de lui envoyer le résultat de leur assemblée; mais, en même temps, il leur faisait connaître que son intention était qu'ils se conformassent à la pratique de l'Église de Rome; et comme il savait que de toutes les provinces il n'y en avait point qui

(1) EUSÈBE, *lib.* V, cap. XXIV.

(1) EUSÈBE : *lib.* V, cap. XXIV.

y fut plus opposée que celle de l'Asie Mineure, — la lettre qu'il écrivit sur ce sujet à leur Métropolitain était conçue en des termes aussi plus forts; car, il lui déclarait positivement qu'il l'excommunierait avec tous les Évêques et les peuples de sa province, s'ils ne se rangeaient pas à son opinion (1).

Ce fut en l'année 196 de la naissance de Notre-Seigneur, que Victor fit cette démarche; et pour donner l'exemple aux autres, il assembla lui-même un Concile à Rome, où tout se passa selon ses intentions, c'est-à-dire, qu'il y fut résolu que la fête de Pâques se célébrerait le dimanche d'après le 14 de la première lune, et l'opinion contraire y fut proscrite avec énergie. On en dressa aussitôt une épître synodale qui se voyait encore du temps d'Eusèbe (2). Ce Concile se composa des seuls Évêques d'Italie, au nombre de quatorze.

On ne vit alors dans tout le monde chrétien, que des synodes et des assemblées d'Évêques; tous concouraient à faire célébrer la grande fête de Pâques le dimanche après la pleine lune de mars. Voilà quelle était la pensée des Églises d'Orient, si on en excepte celles d'Asie et quelques autres.

Pour ce qui est de celles d'Occident, l'histoire ne parle d'aucun Concile tenu sur ce sujet, ni dans l'Afrique, ni dans les Espagnes, ni dans l'Allemagne, quoiqu'on sache certainement que le Christianisme était déjà fort étendu dans ces vastes provinces, comme nous le voyons par le témoignage de saint Irenée.

Ainsi, après le Concile de Rome que le Pape assembla de toute l'Italie, il ne restait plus qu'à savoir le sentiment des Églises des Gaules.

Saint Irenée qui les gouvenait toutes, les assembla à Lyon; il s'y trouva treize Évêques (3). Il fut arrêté dans ce Concile, d'un commun consentement des prélats qui le composaient, que l'on devait faire la Résurrection (*sic*) le dimanche d'après le 14 de la lune, comme elle se faisait à Rome, et non le 14e même, selon l'usage des Asiatiques. En même temps, le Saint en écrivit au nom de son Concile une lettre synodique à tous

(1) DOM MASSUET : *Dissert. p. 86.*

(2) *Lib.* V, *Histor.* cap. XXIII.

(3) *Ibid.*

les fidèles, afin de faire en sorte que tout le monde se réunit de sentiment et de pratique sur ce point de discipline qui ne pouvait être indifférent à des chrétiens (1).

Le Pape voyant son opinion fortifiée de tant de suffrages, se persuada que les Asiatiques n'oseraient jamais aller contre ce torrent, ni s'opposer à la multitude qui allait les accabler; mais ce consentement de tant d'Églises ne fit que les animer davantage à la défense de leur pratique; ils réunirent toutes leurs forces pour la maintenir.

Les Asiatiques avaient à leur tête un homme d'un mérite singulier; c'était un vénérable vieillard qui avait blanchi dans l'épiscopat, et qui, par son esprit et par sa vertu, s'était attiré la considération et l'estime de toutes les Églises, mais particulièrement de celles d'Orient. Il s'appelait Policrate et gouvernait l'Église d'Ephèse depuis plusieurs années. Ce siège était fameux et des plus considérables de l'Orient; mais, l'on peut dire aussi qu'il était bien rempli par cet illustre personnage, qui ne perdait point de vue l'honneur qu'il avait de tenir la place de l'Apôtre saint Jean l'Évangéliste, auquel il avait succédé après plusieurs grands Saints.

Victor s'était adressé à lui par des lettres fort obligeantes, pour le prier d'assembler les Évêques de sa province, afin de se conformer à toutes les Églises du monde dans la célébration de la Pâque, ne doutant point que s'il pouvait gagner Policrate, toute l'Asie suivrait son sentiment; mais, afin de faire plus d'impression sur son esprit, il joignait les menaces aux prières, et lui faisait connaître qu'en cas de refus on était résolu de se servir de l'autorité et de ne plus souffrir cette diversité scandaleuse dans l'Église.

Policrate assembla donc à Ephèse tous les Prélats de sa province et des Églises circonvoisines; il y en vint un si grand nombre, que je ne crois pas qu'on eût vu encore dans l'Église un Concile plus nombreux. On lut la lettre du Pape dans cette fameuse assemblée; on agita la question; on n'oublia pas apparemment de faire le récit de tout ce qui s'était passé dans les autres synodes. Mais, tout cela ne fit rien; ces Prélats demeurèrent inébranlables dans leur opinion et dans leur pratique; et Policrate fut chargé

(1) *Ibid.*

de faire savoir à l'Évêque de Rome et à son Église la résolution qu'ils avaient prise de ne rien changer à la tradition qu'ils avaient reçue de leurs saints prédécesseurs, touchant la Pâque.

Nous n'avons point sa lettre entière, mais, ce qui nous en reste nous a été laissé par Eusèbe et saint Jérôme, et je crois faire plaisir aux lecteurs de la leur traduire.

« C'est nous, — dit Polycarpe, parlant au « Pape au nom de tous les Évêques d'Asie, « — c'est nous qui observons inviolablement « le véritable jour de la Pâque, sans y rien « ajouter ni diminuer; car, c'est dans l'Asie « que se sont endormis au Seigneur ces gran- « des lumières de l'Église, qui ressusciteront « au jour de son glorieux avénement, lorsque « Jésus-Christ plein de majesté et de gloire « descendra du haut des cieux, pour donner « une nouvelle vie à tous ses élus ; je veux « dire Philippe, l'un des douze Apôtres, qui « est mort à Hierapolis ; et deux de ses « filles (1) qui sont demeurées Vierges jus- « qu'à une extrême vieillesse, et une autre « de ses filles qui était inspirée du Saint-Es- « prit, et qui après avoir vécu saintement, « est décédée à Ephèse. Ajoutez-y Jean qui « a reposé sur la poitrine du Seigneur, qui « a été Pontife, et a porté la lame d'or (2), « qui a été martyr et docteur, et enfin s'est « endormi à Ephèse ; et Polycarpe, évêque « et martyr à Smyrne, et Traseas, évêque et « martyr d'Eumenie, mort aussi à Ephèse.

« Qu'est-il besoin de nommer Sagaris, évê- « que et martyr, (3) qui est mort à Laodicée, « et le bienheureux Papirius, et l'évêque « Meliton qui s'est conduit en tout par le « Saint-Esprit, et est enterré à Sardis, atten- « dant d'être visité du Ciel pour ressusci- « ter.

(1) « Voilà la décision de la question si fort agitée entre nos modernes ; savoir si on peut prouver que quelqu'un des Apôtres, outre saint Pierre, ait été marié ; car on voit ici que saint Philippe l'était. » — (*Note de Dom F. Gervaise.*)

(2) « Les premiers Evêques chrétiens la portaient, ayant emprunté des Juifs cet ornement Saint Épiphane le dit expressément de saint Jacques, évêque de Jérusalem. *Hær. 73.* Les Actes du martyre de saint Marc, cités par M. de Valois, disent la même chose de ce saint Evangéliste. » — (*Note de Dom F. Gervaise.*)

(3) Successeur de saint Polycarpe, selon Henri de Valois, *in* EUSEBIUM, *lib.* V, cap. XXIV.

« Tous ces grands Saints ont célébré la « Pâque le quatorzième jour de la Lune, « suivant l'Évangile, sans s'écarter du droit « chemin, mais observant la règle de la Foi « avec une constance inébranlable.

« Et moi Policrate, le moindre et le der- « nier d'entre vous, j'observe la tradition « de mes parents, dont quelques-uns ont été « mes maîtres. Car je suis le huitième Evê- « que de ma famille, ayant eu sept de mes « plus proches parents qui ont été dans cette « dignité. Ils ont toujours célébré le jour de « Pâques dans le temps que les Juifs pur- « geaient le levain.

« Moi donc, mes frères, qui ai vécu au « Seigneur soixante-cinq ans (1), qui ai « communiqué avec tous mes frères en « Jésus-Christ, dispersés dans toutes les « parties du monde, qui ai lu avec attention « toute l'Ecriture sainte, je ne suis point « troublé de tout ce qu'on nous oppose pour « nous faire peur ; et je ne crains point les « menaces qu'on nous fait. Car, je sais que « ceux qui étaient beaucoup plus grands et « plus sages que moi, ont dit : « Il faut obéir « à Dieu plutôt qu'aux hommes (2). ».......

« Je pourrais mettre ici les noms des « Évêques présents que j'ai convoqués à « votre prière, et qui n'ont d'autre sentiment « que moi. Si je le faisais, vous seriez sur- « pris de leur grande multitude. M'étant « venus trouver, et connaissant ma peti- « tesse, ils n'ont pas laissé d'approuver cette « Lettre, sachant que je ne porte pas en « vain ces cheveux blancs, mais que je me « suis toujours conduit selon les maximes « de Jésus-Christ et de son Evangile. »

Le Pape, ayant reçu cette Lettre, ne put ni retenir, ni dissimuler son indignation. Cette fermeté, avec laquelle les Evêques d'Asie lui résistaient, l'offensa, et lui fit prendre contre eux des résolutions où il parut un peu trop de chaleur. Il publia aussitôt des Lettres véhémentes contre toutes les Eglises d'Asie et contre celles de leur voisinage qui adhéraient à leur pratique, touchant la célébration de la Pâque. Il déclara absolument excommuniés tous ceux de ces quartiers-là, comme tenant une doctrine erronée, et il pressa tous les Fidèles de n'avoir

(1) Policrate avait alors 65 ans.

(2) *Acta Apostol.* v. 29.

plus de relation avec eux et de les regarder comme des excommuniés (1).

Cette conduite du Pape Victor fut désapprouvée même par les Evêques qui combattaient le sentiment des Asiatiques touchant la Pâque; ils la jugèrent excessive et ne purent jamais lui donner leur approbation.

Entre tous les Evêques qui en agirent de la sorte, il n'y en a point qui le fit avec plus d'éclat, ni qui prit cette affaire plus à cœur que saint Irenée. Il commença par assembler pour une seconde fois toutes les Eglises des Gaules dont il était le Chef; et après avoir exposé dans ce Concile l'importance de cette affaire, les suites fâcheuses que pouvait avoir la conduite de Victor, le péril où était l'Eglise de se voir bientôt déchirée par un schisme opiniâtre, — il pria les Evêques qui étaient présents de lui dire ce qu'ils croyaient qu'il fallait faire pour remédier à ces maux, ou pour en arrêter le progrès.

Il fut résolu qu'on confirmerait ce qui avait été déterminé dans le Concile précédent, touchant la célébration de la Pâque, mais qu'on ne romprait pas pour cela de communion avec les Eglises d'Asie, qui ne voulaient point s'assujettir à ce Règlement; que bien loin d'épouser les sentiments du Pape, on s'opposerait de toutes ses forces à une conduite si violente, et qu'enfin on solliciterait puissamment tous les Evêques du monde à entrer dans ces dispositions chrétiennes, et à conserver l'unité avec les Eglises d'Orient. Irenée fut chargé de la part du Concile d'en écrire à tous ces Prélats, et surtout au Pape, pour l'obliger à se rétracter et à ne point troubler la paix de l'Eglise, pour une chose de si peu d'importance.

VIII

Ce fut en conséquence de cette résolution que notre saint Docteur prit la plume pour écrire à Victor au nom de toutes les Eglises de France cette belle Lettre, dont il nous est encore resté de précieux fragments dans l'Histoire. On y voit régner partout cet esprit de paix et de charité dont le Saint était animé : ce qui a fait dire à un des plus illustres Prélats du quatrième siècle (2), qu'il n'avait jamais mieux montré que dans cette occasion, qu'il était un véritable Irenée, c'est-à-dire un pacificateur et un ami de la paix. Elle est écrite avec un mélange admirable de force et d'onction. On y voit éclater la prudence, la douceur, le zèle et la charité de l'Auteur. Le style en est naturel, clair, sans fard, sans ornement étranger, mais avec toute sa simplicité, fort propre pour persuader, et même pour convaincre Victor qu'il n'a pas raison, et qu'il ne doit point faire difficulté de se rétracter et de changer de conduite.

Quelque forte et pressante que fût la Lettre de saint Irenée à ce Pape, il paraît qu'elle n'eut encore aucun effet, et que Victor ne changea pas pour cela ni de sentiment, ni de conduite, puisque le Saint fut obligé de la réitérer et de lui écrire plusieurs fois sur le même sujet. Il fit plus; car, comme son plus grand soin était de chercher tous les moyens de conserver la paix dans l'unité de l'Eglise et de faire régner la charité parmi tous les Fidèles, — il s'adressa aux principaux Evêques de la chrétienté, leur envoya des écrits qui contenaient les plus fortes raisons qu'on pouvait alléguer pour faire voir l'injustice du procédé de Victor (1), la plaie qu'il faisait à la Religion, les funestes effets qui suivraient infailliblement une telle conduite et l'horrible schisme dont on était menacé pour une bagatelle.

Enfin il témoigna tant de zèle dans cette affaire; il agit avec tant de force et de prudence auprès des uns et des autres, qu'il se rendit le médiateur de la paix, et y réussit si parfaitement, qu'il apaisa toute la dissension. Convaincu par les raisons que saint Irenée lui avait alléguées, Victor laissa les Asiatiques en repos, et chacun demeura dans les pratiques de son Église, sans cesser pour cela de communiquer ensemble et de les traiter de frères, — jusqu'à ce que tout le monde fut obligé par l'autorité du Concile œcuménique de Nicée, d'embrasser l'uniformité et de faire la Pâque le dimanche d'après le 14 de la première lune, pour n'avoir rien de commun avec les Juifs.

(1) Eusèbe : *lib.* V, cap. XXIV.
(2) Eusèbe : *lib.* V, cap. XXIV.

(1) « Saint Jérôme appelle les Lettres que saint Irenée écrivit à ce sujet, tant au Pape qu'aux autres Evêques, *Epistolæ contra Victorem*, ce qui fait voir qu'il y désapprouvait sa conduite. » — *(Note de Dom F. Gervaise.)*

La paix rendue aux Églises par les soins et par la vigilance de saint Irenée, dura longtemps. Le pape Victor fut le premier à en recueillir les fruits; car, le reste de son pontificat fut assez tranquille, et durant les cinq ou six années qu'il survécut à ce différend, il eut tous les moyens imaginables de travailler pour le bien de l'Église et d'avancer les affaires du royaume de Jésus-Christ. Il s'y employa aussi comme un bon et fidèle serviteur, jusqu'à ce qu'il plut à Dieu de le retirer de ce monde, pour le récompenser de ses travaux; — ce qui arriva vers l'an 201 ou 202.

Ses successeurs observèrent fidèlement l'accord fait par saint Irenée...

Il n'y a rien qui puisse ravir à saint Irenée la gloire d'avoir apaisé ces troubles de l'Église; d'avoir reconcilié tant de grands hommes, qu'un zèle malentendu et poussé trop vivement, allait rendre irréconciliables pour toujours; d'avoir préservé les Chrétiens de son temps d'un horrible schisme qui n'aurait pas été moins funeste aux Églises d'Occident qu'à celles d'Orient...

Quand notre Saint n'aurait jamais fait autre chose en sa vie, il est digne par ce seul endroit d'une louange immortelle, et les Églises d'Orient et d'Occident ne peuvent assez reconnaître l'obligation qu'elles lui ont. Aussi ne vécut-il pas longtemps après cette belle action, — elle fut comme le sceau de sa sainteté, de sa prudence, de sa vigilance pastorale et de son amour pour Jésus-Christ et pour son Église; elle mit le dernier fleuron à sa couronne et le comble à ses mérites devant Dieu et devant les hommes. Il ne restait plus qu'à les signer de son sang par la gloire d'un généreux martyre; — ce fut la grâce que Dieu lui octroya pour récompense de tant de vertus qu'il avait pratiquées en cette vie et de tant de travaux qu'il avait essuyés pour la défense de son Église.

Il ne devait sortir de ce monde que la palme à la main et la couronne sur la tête.

IX

A peine était-on sorti de cette guerre intestine, que la diversité des sentiments touchant la célébration de la Pâque avait causée dans l'Église, qu'on entra dans une autre d'autant plus dangereuse, qu'elle était plus sanglante et allait à perdre également les corps et les âmes. Je parle de cette cruelle persécution que l'empereur Sévère fit alors aux chrétiens; — persécution qui surprit tout le monde, parce qu'on ne s'y attendait pas, et qu'il n'y avait pas même apparence qu'elle vint jamais de la part d'un prince comme Sévère, qui semblait être le protecteur des chrétiens, et qui depuis dix ans qu'il régnait les avait laissé jouir d'une paix profonde dans toutes les terres de son empire...

En 197, ayant passé les Alpes malgré la rigueur de l'hiver et la multitude des neiges dont elles étaient couvertes, l'armée de Sévère et celle d'Albin, — un de ses compétiteurs à l'empire, — se trouvèrent auprès de Lyon le 19 de février, dans une grande plaine de trois ou quatre lieues, qui va de Lyon à Trévoux, entre le Rhône et la Saône. Ce fut là où l'on vit plus de cent cinquante mille Romains prêts à s'égorger les uns les autres pour la querelle de deux hommes.

La ville de Lyon tenait pour Albin; mais, nous ne voyons point que les chrétiens qui y étaient prissent parti dans ce grand démêlé. Leur saint pasteur Irenée les entretenait dans des sentiments de paix et de charité, il leur faisait lever les mains au ciel pour demander à Dieu la conservation de son Église et la tranquillité de l'État qui était si fort troublée par ces factions et ces guerres sanglantes qui précipitaient tant de milliers d'âmes dans les enfers, sans leur laisser le temps de se reconnaître pour ouvrir les yeux aux vérités de l'Évangile, qui leur auraient peut-être été annoncées si la mort ne les eut pas prévenus. Mais, comme leur sort dépendait aussi de la bataille qu'on allait donner, — puisqu'il était certain que la défaite d'Albin entraînerait aussi infailliblement la perte de la ville et le saccagement de toutes leurs maisons, — il les disposait à cet événement dont peut-être Dieu lui avait déjà donné quelque connaissance, et les animait au mépris de la vie et de toutes les choses périssables dont la perte ne peut rendre les chrétiens que plus heureux, en les réunissant pour toujours au souverain bien dont la possession leur est promise pour récompense de leur foi et de leur fidélité...

Après une lutte opiniâtre, Albin fut défait et ses troupes furent obligées de prendre la fuite en désordre et de se sauver dans Lyon. Elles y furent poursuivies avec tant d'ardeur,

que les victorieux y entrèrent presqu'aussitôt qu'elles. Alors ce fut une désolation générale; non-seulement on fit main basse sur tout ce qui se trouva en armes, mais la ville même fut abandonnée au pillage, et après que la fureur, l'avarice et la lubricité du soldat eurent été assouvies, ils y mirent le feu, qui en consuma une grande partie. On remarque néanmoins que les maisons des chrétiens furent les moins endommagées. Il ne paraît pas non plus que saint Irenée ait souffert quelque chose en cette occasion, quoiqu'il fut dans la ville, si ce n'est ce que sa charité et sa compassion lui faisaient souffrir. Mais, le sang de tant de Martyrs, que le peuple idolâtre de cette ville infortunée avait répandu avec tant de cruauté les années précédentes, y fut vengé au centuple; et pour un chrétien qu'ils avaient fait mourir injustement, l'épée du vainqueur fit périr des milliers de payens, sans distinction d'âge, de qualité, ni de sexe.

Je veux que ce ne fut pas son intention, et qu'il ne pensât alors qu'à satisfaire sa cruauté et sa vengeance; mais, Dieu qui est juste l'avait ainsi ordonné, et ne voulut se servir que d'eux-mêmes contre eux-mêmes, pour punir un crime qui demandait d'être puni dès cette vie...

Après avoir tracé — l'histoire à la main, — le tableau de toutes les cruautés dont Sévère souilla sa victoire, Dom F. Gervaise continue en ces termes :

Voilà le prince que Dieu donna alors dans sa colère à l'empire romain. Voilà celui qu'il avait destiné de toute éternité pour être l'auteur de cette cruelle et sanglante persécution que son Église devait souffrir au commencement du troisième siècle, — dans laquelle l'illustre saint Irenée fut enveloppé avec une infinité d'autres qui signèrent de leur sang la vérité de l'évangile et la foi qu'ils avaient promise à Jésus-Christ.

Sans parler ici des lumières de la foi, ni même de celles de la raison, qui nous apprennent qu'il ne se passe rien en ce monde que par l'ordre de Dieu, et que tout est soumis à sa Providence; que les plus méchants princes ne monteraient jamais sur le trône, si Dieu ne le permettait pour des raisons très-sages, et que toutes retournent à sa gloire et au bien de ses élus ; — il est certain qu'il y eut, — outre cela, — une Providence spéciale pour la personne de Sévère, que le ciel parut prendre une part toute particulière à son élévation et lui aider pour ainsi dire à monter sur le trône; en sorte qu'on ne pouvait douter que Dieu ne voulut qu'il fut empereur...

Avec tout cela les chrétiens avaient sujet de beaucoup espérer sous son empire ; non-seulement, il ne les haïssait pas, mais il parut dès les commencements de son règne vouloir être leur protecteur. Tertullien (1) nous apprend que la fureur du peuple s'étant animée contre quelques personnes de qualité, parmi lesquelles il y avait plusieurs dames d'un rang distingué, Sévère s'opposa hautement à cette fureur quoiqu'il sût bien que toutes ces personnes faisaient profession du Christianisme ; et bien loin de leur faire aucune peine, il leur rendit même un témoignage fort avantageux.

A peine eut-il prit possession de l'empire, qu'il fit chercher de tous côtés un certain chrétien nommé Procule, de qui il avait reçu autrefois un service considérable ; car, Sévère étant alors atteint d'une maladie très-dangereuse, ce jeune homme le guérit plutôt par la grandeur de sa foi, que par aucune connaissance qu'il eût de la médecine, ne s'étant servi pour cette guérison que d'un peu d'huile bénite (2). Le souvenir de ce bienfait était demeuré tellement imprimé dans l'esprit de Sévère, que lorsqu'il fut empereur, il voulut absolument savoir où était son bienfaiteur; et l'ayant enfin trouvé, il l'obligea de demeurer dans son palais, et lui confia même le soin de l'éducation de son fils aîné qui était encore à la mamelle.

Procule eut l'adresse de lui faire donner une nourrice chrétienne, afin de lui faire sucer avec le lait la connaissance du vrai Dieu ; et ce jeune prince qui succéda depuis à son père sous le nom de Caracalla, sut si bien profiter de cette éducation, qu'à l'âge de sept ans, ayant appris qu'on avait fait fouetter un enfant — avec qui il avait accoutumé de jouer,— parce qu'il était chrétien, il en témoigna un si grand déplaisir qu'il fut plusieurs jours sans vouloir ni boire, ni manger (3).

(1) *Ad Scapul.* cap. IV.

(2) BARONIUS : *ad annum 196, art 5.*

(3) TERTULLIEN, *ut sup.* — TILLEMONT : *Histoire des Empereurs*, T. III, page 91.

La bonne volonté de l'empereur pour les chrétiens s'augmenta encore de beaucoup, lorsqu'il eut reconnu que, — durant tous ces troubles des guerres civiles qui avaient tellement partagé les esprits, que tout l'Empire était divisé ; — les chrétiens étaient demeurés paisibles, sans prendre de parti, ni se mêler trop avant dans les affaires de Niger ou d'Albin.

Ce n'est pas qu'il n'y en eût parmi les troupes. Plusieurs portaient les armes : ils trafiquaient : ils cultivaient la terre, ils entraient dans tous les emplois de la vie civile, sans se distinguer des autres, que par la pureté de leur vie et par leur charité envers tout le monde. On en voyait dans les camps, dans le sénat, dans le palais, partout en un mot, hormis dans les temples et dans l'amphithéâtre ; mais, ne pensant qu'au ciel et à combattre les démons, n'ayant que de l'indifférence et de la froideur pour les dignités et pour la gloire du siècle, dont la passion animait si fort les autres. Ils ne se mêlaient que de leur devoir et d'obéir à ceux à qui la divine Providence les avait soumis, sans entrer dans toutes les intrigues et les cabales qui se formaient alors, ne se croyant en rien si peu intéressés, que dans ces grands mouvements où il s'agit d'un empire (1).

Ils étaient pourtant en état de se faire craindre et de faire pencher la balance du côté qu'ils se seraient tournés. Il ne leur était pas même impossible de faire un empereur des leurs, s'ils l'eussent voulu. Car, — comme dit Tertullien (2), — ils faisaient dès ce temps-là le plus grand nombre dans toutes les villes ; ils remplissaient les bourgs, la campagne et les îles, et leur nombre était si multiplié, que s'ils eussent voulu se retirer en quelque pays, ils n'eussent laissé aux Romains, — selon ce Père, — qu'une affreuse solitude.

Ceux qui les connaissaient ne doutaient point non plus de leur courage et de leur générosité. On savait que dans les armées c'étaient ordinairement les plus vaillants. Des gens qui ne craignent point la mort, et qui n'aspirent qu'après une autre vie, ne manquent jamais de courage dans les dangers. Mais, quand on n'a point d'ambition, quand on regarde avec mépris toutes les grandeurs de ce monde, quand on n'a que du dégoût pour les honneurs, les richesses et les plaisirs de cette vie, on est fort éloigné de songer à s'emparer de la souveraine puissance, et on laisse volontiers les autres se donner de grands mouvements, pour occuper par des voies violentes un poste qu'on refuserait, si on venait à vous le présenter.

Cette conduite pacifique plut donc extrêmement à Sévère. De là ce penchant qu'il sentait à faire du bien aux chrétiens, ou du moins à les laisser en paix ; et c'est ainsi que se passèrent les trois ou quatre premières années de son règne.

A l'ombre de cette paix, ou feinte, ou véritable, l'Église fit de grands progrès, et se multiplia infiniment. On vit, durant le cours des années 195, 196 et 197, plus de Conciles en Orient et en Occident, qu'on n'en vit dans le temps des plus grands triomphes de l'Église, après la défaite du paganisme. Ce fut dans cet intervalle que se tinrent toutes ces assemblées synodiques au sujet de la Pâque, dont nous avons parlé ; et, cela avec autant de liberté et de repos, que si l'on eût été sous le règne du grand Constantin. Cette tranquillité régnait encore en 198.

Mais, comme les plus grandes tempêtes sont ordinairement précédées d'un grand calme, — l'Église, dans cette tranquillité, était à la veille d'une des plus cruelles persécutions qu'elle ait eu à souffrir, sans qu'on en sache bien la cause, ni ce qui obligea Sévère à changer tout d'un coup de disposition à l'égard des chrétiens, pour lesquels il semblait avoir une inclination toute particulière.

Je n'en sache point d'autre raison que le progrès que la religion chrétienne faisait alors, et qui était insupportable à ses ennemis, dont les principaux étaient les prêtres idolâtres ; ils se plaignaient sans cesse que les revenus de leurs temples étaient ruinés, que la religion s'en allait, que le culte des dieux était presque aboli, qu'il fallait s'attendre à quelque calamité publique, — ce qui ne manquait presque jamais à soulever le peuple contre les chrétiens et à les faire accuser d'être la cause de tous les malheurs qui arrivaient dans l'Empire.

Il ne faut qu'entendre ce que les Pères de

(1) Tertullien : *ad Scapul.* cap. II et *seq.* — *Apolog.* cap. LVII, et *seq.*

(2) *Ut sup.*

ce temps-là nous disent, pour connaître que ces plaintes des payens touchant le progrès de la religion chrétienne, n'étaient pas tout à fait sans fondement. « La constance admirable, — dit Tertullien (1), — avec laquelle nos martyrs enduraient tous les tourments les plus cruels, convertissait un nombre infini de payens. On voulait savoir d'où venait une si grande générosité : en s'en informant, on apprenait ce que c'était que le Christianisme; en l'apprenant, on l'admirait, on l'aimait, et on l'embrassait. On commençait ainsi à haïr ce que l'on avait été, et à souhaiter de mourir pour une religion pour laquelle on n'avait eu que de la haine tant qu'on l'avait ignorée. Les plus criminels étaient attirés par l'espérance du pardon, et ceux qui menaient une vie réglée, par la joie de pouvoir espérer que leurs bonnes œuvres ne demeureraient pas sans récompense.

« Les miracles que l'on voyait faire aux chrétiens en touchaient aussi un grand nombre. Ils guérissaient les maladies les plus invétérées des payens, ils délivraient de la possession des démons ceux qui en étaient tourmentés, soit parmi le peuple, soit parmi les personnes de qualité; et cela sans intérêt, par le motif d'une charité toute gratuite; souvent ils rendaient ces bons offices à leurs ennemis mêmes et à ceux qui les avaient le plus persécutés.

« Mais, ce qui faisait sur les esprits une impression que toute la malignité des hommes ne pouvait effacer, — c'est que les démons mêmes devenaient malgré eux les prédicateurs de Jésus-Christ; et lorsqu'ils étaient interrogés par les chrétiens en présence des idolâtres, ils se trouvaient contraints par la force de nos exorcismes de confesser toutes les vérités de notre religion; que le véritable et le seul Dieu qu'il y eût au monde, était celui des chrétiens; que Jésus-Christ était Fils de Dieu; qu'il était dans le ciel et qu'il en descendrait un jour pour juger les hommes.

« Chose étrange! — s'écrie Tertullien (2), — ceux pour qui les payens faisaient mourir les chrétiens, changeaient les payens en chrétiens. On voulait les obliger, à force de tourments, d'adorer les démons sous le nom d'un Jupiter, d'un Mars, d'une Vénus; et ces mêmes démons confessant qu'ils n'étaient point dieux, et qu'il n'y en avait point d'autre que celui des chrétiens, reprochaient aux payens leur aveuglement et leur cruauté, et les obligeaient d'être ce qu'ils ne voulaient pas que les autres fussent, c'est-à-dire, adorateurs du vrai Dieu. »

C'était par toutes ces voies que les temples des idoles devenaient déserts, que leur culte était abandonné, et que la religion chrétienne triomphait du paganisme sur la fin du second siècle. Dieu y ajoutait souvent les visions et les songes, accompagnés d'une vertu secrète pour appeler les hommes à lui; et sans que les fidèles allâssent de maison en maison les solliciter de se convertir, on les voyait courir de leurs maisons à l'église, pour demander à être instruits, — poussés par une force invisible qui les faisait venir à la foi comme malgré eux et recevoir avec une vénération mêlée de crainte et de tremblement la doctrine du salut (1).

Il ne faut donc pas s'étonner si ceux dont Dieu n'avait pas encore touché le cœur, ou qu'il avait abandonnés à leur propre endurcissement, frémissaient de fureur et de rage contre les chrétiens qu'ils voyaient triompher de toutes les superstitions et rendre souvent leurs fausses divinités l'objet de la raillerie des hommes les plus sensés. L'hypocrisie et le mensonge, vaincus par la vérité, ne se rendent pas pour cela. La honte de leur défaite les oblige de recourir à la violence, et ce qu'ils n'ont pu obtenir par la raison et par la justice, ils tâchent de l'emporter par la persécution, qui devient d'autant plus cruelle, que la confusion qui les couvre est plus grande, et le désir de la vengeance plus furieux.

Ce fut à toutes ces violentes passions que les chrétiens se trouvèrent exposés peu de temps après que l'empereur Sévère eût quitté Rome pour aller en Orient. Le prince se mit en chemin avec une armée, sur la fin de l'an 197, et alors le peuple romain n'étant plus retenu par sa présence, qui l'empêchait de faire aux chrétiens de cette ville tout le mal qu'il leur souhaitait, se mit à crier plusieurs fois dans les assemblées publiques du cirque

(1) *Ad Scap.* cap. IV, et *Apolog.* cap. XXXVII, L.
(2) *Apol.* cap. XXI et *seq.*

(1) *Origène,* cap VII *in Luc.*

et du théâtre, qu'on les exposât aux lions comme des ennemis de l'Etat et les auteurs de tous les maux que souffrait l'Empire.

Rien n'était plus éloigné de la vérité; et cet Empire aurait peut-être déjà été renversé longtemps auparavant, s'il n'avait été soutenu par les prières et par les sacrifices qu'offraient sans cesse à Dieu pour sa conservation et celle des empereurs ces mêmes personnes que cette populace insensée disait en être les ennemis déclarés. Mais, ces reproches injurieux et ces calomnies atroces lui étaient suggérés par les prêtres des faux dieux qui prenaient plaisir à l'entretenir dans ces imaginations ridicules, par un esprit de cette basse jalousie qui se fait une peine de la vertu du prochain, autant que par les vues d'intérêt qui leur faisaient craindre la perte de leurs revenus avec la décadence de leur fausse religion. Aussi, voyons-nous que c'était particulièrement les jours de leurs fêtes qu'ils poussaient la fureur plus loin. Alors, sans attendre l'autorité des magistrats, cette multitude effrénée, semblable à des Bacchantes, courait aux pierres, et tout autant de chrétiens qu'elle rencontrait, elle les poursuivait à feu et à sang, comme on ferait des bêtes féroces. La licence que leur donnait ces jours-là leur fausse religion, ne servait qu'à multiplier leurs crimes et à pousser plus loin leur animosité. Sûrs de l'impunité, ils violaient hardiment ce qu'il y a de plus inviolable chez toutes les nations de la terre, et on les voyait, — lorsqu'ils ne pouvaient pas faire pire, — arracher les corps de l'asile de la sépulture, et les mettre en pièces, ce que ne feraient pas les peuples les plus barbares et les moins policés (1).

C'était aux magistrats à arrêter ces injustices; mais, soit timidité, soit une lâche complaisance pour le peuple dont ils craignaient les séditions, soit qu'eux-mêmes, comme il y a bien de l'apparence, n'aimassent pas les chrétiens dont la vie pure et innocente faisait la condamnation de leurs débauches et de leurs vices, — ils fermaient les yeux à tous ces désordres; et eux-mêmes, dans leurs jugements, ne gardaient guère plus de justice à leur égard. Lorsqu'on leur en présentait quelqu'un, ils se contentaient de lui demander s'il était chrétien; et supposant que c'était un crime de l'être, — sur la seule confession de l'accusé, ils l'exposaient aux plus rudes supplices de la question, pour l'obliger à renoncer au Christianisme.

Conduite barbare opposée à toutes les lois divines et humaines, comme Tertullien (1) sut fort bien le leur reprocher.

« Si c'est un crime d'être chrétien, — leur dit ce savant homme, — pourquoi ne punissez-vous pas aussitôt ce prétendu coupable convaincu par sa propre confession, comme les Lois vous l'ordonnent? Mais au lieu d'en agir ainsi, vous faites ce que vous n'oseriez jamais faire dans tout autre crime et ce qui vous est expressément défendu par les Lois, en vous efforçant de le contraindre à nier ce qu'il a confessé volontairement. Les tortures sont destinées, non pas à punir les coupables, mais à les obliger de confesser la vérité quand ils la nient; et vous, vous les employez à les forcer de nier la vérité. Quel renversement de justice! »

Ce n'était pas seulement le mépris que les chrétiens faisaient des Divinités payennes, qui animait le peuple contre eux; mais tous les bandits et les scélérats à qui ils étaient en horreur, parce qu'ils ne pouvaient avoir aucune liaison avec eux, étaient les premiers à les persécuter, à les outrager, à les dénoncer aux Juges, et à demander qu'on les fît mourir.

C'est ce que Tertullien (2) expose d'une manière aussi forte qu'elle est pathétique dans cette excellente Apologie qu'il présenta aux magistrats de Rome durant cette persécution, — ne pouvant la présenter à l'empereur même, qui était absent:

« Qui sont ceux qui crient qu'il faut nous exterminer comme gens inutiles qui ne servent de rien à la République? Je vais les déclarer. Premièrement, tous ceux qui ont l'intendance des lieux de débauches, et qui gagnent leur vie à cet infâme métier. J'avoue que nous sommes inutiles à ces gens-là, et qu'ils ne gagnent rien avec nous. Ensuite les devins, les enchanteurs, les baladins, les joueurs de gobelets, les diseurs de bonne aventure, les assassins, les empoisonneurs, les astrologues; — voilà ceux qui crient le plus haut contre nous, et ils ont raison; car

(1) TERTULLIEN: *Apol.* cap. XXXVII.

(1) *Id. Ibid.* cap. II *et seq.*

(2) *Apol.* cap. XLII.

s'il n'y avait que des chrétiens dans l'Empire, ces honnêtes gens-là mourraient de faim.

« Mais, vous magistrats, qui présidez à la Justice, qui êtes les dépositaires de la sainteté des Lois, et qui, par le devoir de votre charge, devez veiller à la sûreté des villes, le faites-vous en condamnant à la mort tant d'innocents, tant de personnes de probité à qui l'on ne peut rien reprocher, sinon que ce sont des chrétiens? Feuilletez vos registres; voyez tous ceux des nôtres que vous avez fait mourir par le fer et par le feu,— la cause de leur condamnation y est exprimée. Y en a-t-il un seul dans ce nombre presqu'infini qui soit taxé d'être un voleur, un homicide, un adultère, un sacrilége? etc. Vos prisons sont remplies de ces sortes de gens; mais vous n'y trouverez pas un chrétien, et n'est-ce pas manifestement ruiner les villes, en exposant les citoyens au pillage et à toutes sortes d'avanies et de concussions, que d'en bannir les plus honnêtes gens et les faire mourir, — eux qui sont la sûreté des autres et le plus ferme appui de la liberté publique? »

Cette fureur des Romains contre les adorateurs du vrai Dieu passa bientôt aux autres villes, et il y eut partout un grand nombre de chrétiens éprouvés par le feu, par l'épée ou par les bêtes.

C'est ainsi que se passèrent les années 198, 199, 200 et 201 dans une persécution d'autant plus injuste, qu'elle se faisait, ce semble, contre la volonté du prince. Car Sévère jusqu'alors n'avait encore fait aucun Edit contre les chrétiens; mais on se servait contre eux des anciennes Lois de l'Empire, qui défendaient toute religion non approuvée par le Sénat et toutes sortes d'assemblées qui ne seraient pas autorisées par le prince; — surtout la Loi particulière de Trajan, qui ordonnait de punir les chrétiens déférés en justice, servit d'un prétexte général à leurs ennemis pour les faire traiter avec toutes sortes de cruautés.

X.

Ce ne fut donc qu'en l'an 202 que l'empereur, qui était encore en Orient, sollicité par toutes les personnes intéressées à la conservation du Paganisme, et pressé par les plaintes continuelles qu'elles lui faisaient, que la religion de ses pères s'en allait, que le culte des Dieux était presque détruit, et qu'on était à la veille de voir un bouleversement général dans tout l'Empire, au sujet de la religion, commença à agir contre les chrétiens, pour arrêter le cours des conversions fréquentes qui se faisaient, encore plus dans la Syrie, où il était alors, que dans les autres provinces (1).

Dans cette vue, il fit un Edit qui défendait, sous des peines très-graves, à tous les sujets de l'Empire, de quelque qualité et condition qu'ils fûssent, de se faire chrétiens (2). La persécution qui suivit de près cet Edit, fut une des plus sanglantes qui se soit vue. Ses premières violences jetèrent un tel effroi dans les esprits, qu'on crut que l'Ante-Christ était proche, et que la fin du monde était arrivée (3).

Les ennemis de notre sainte Religion avaient pris Sévère par son faible et par l'endroit qui lui était le plus sensible. Ils avaient rendu suspectes les assemblées que faisaient les chrétiens, comme s'ils eûssent eu dessein de former quelque parti contre l'Etat et de faire revivre les factions d'Albin et de Niger, qui n'étaient pas encore éteintes. Et comme un tyran qui a usurpé la souveraine puissance, prend ombrage de tout, il s'imagina que la chose n'était pas impossible et que tout était à craindre d'une secte si puissante et si étendue; que si elle prenait les armes, il n'y avait point de forces dans l'Empire capables de lui résister.

Le premier sang chrétien répandu par l'ordre de Sévère ne fit que l'altérer davantage de celui de tous les adorateurs du vrai Dieu. Aussitôt on vit paraître de sanglants Edits qui leur défendaient, sous peine de la vie, de faire aucune assemblée; et on les envoya vérifier au Sénat, afin de les distribuer ensuite dans toutes les provinces.

Dès lors, la persécution devint générale et furieuse. En Orient, la ville d'Alexandrie surtout fut arrosée du sang d'un nombre infini de Martyrs.

Ce que la ville d'Alexandrie avait été en

(1) Eusèbe : *Chron. et lib.* VI, *Hist.* cap. II. — Saint Jérome : *de Script. Eccles.* cap. LIV.

(2) Spartien : *in Sever.*

(3) Eusèbe : *lib.* VI, cap. VII. — Baronius : *ad annum*, *204*, *art.* 2.

Orient, Lyon le fut dans l'Occident; je veux dire que la persécution n'y fut pas moins violente, ni la foi des chrétiens moins éprouvée, ni leur constance moins admirable. Disons les choses comme elles sont; l'une et l'autre, mais Lyon, encore plus qu'Alexandrie, fut baignée dans le sang des chrétiens.

Irenée qui voyait de loin venir l'orage, travaillait non pas à le conjurer ni à le détourner de dessus sa tête et celle de ses enfants, mais à les disposer à demeurer fermes durant la tempête et à mépriser les tourments et la mort qu'il prévoyait devoir être la suite de leur constance. Il ne cessait pas en même temps de travailler avec un soin infatigable à la conversion des infidèles qui étaient dans la ville, et il eut la consolation d'en arracher encore au démon un grand nombre par la force de ses instructions et par ses exhortations pathétiques où l'esprit de Dieu se faisait sentir, autant que le pouvoir invincible de sa grâce.

Enfin le temps marqué de toute éternité arriva, où la ville de Lyon devait peupler le Ciel d'un nombre presque infini de Martyrs, sous la conduite de saint Irenée, qui fut des premiers à donner l'exemple aux autres d'une constance admirable et d'une générosité qui ne cède en rien à celle des Apôtres.

En effet, Sévère qui avait été autrefois gouverneur de la Gaule Lyonnaise, et qui savait par l'expérience qu'il avait faite plusieurs fois, que les chrétiens de ces pays-là n'étaient pas gens à s'étonner des menaces, avait pris la résolution de se faire obéir à quelque prix que ce fût et de ne plus laisser dans Lyon quoi que ce soit qui fût capable de lui résister. Dans cette vue, — il prit le chemin de Rome, et lorsqu'il fut au passage des Alpes, il fit couler secrètement des troupes dans les Gaules, sous la conduite d'un de ses capitaines et lui ordonna, afin qu'aucun chrétien ne pût échapper par la fuite, d'environner la ville de Lyon de ses meilleurs soldats, puis d'aller intimer ses ordres, qui portaient que tout le monde eût à reconnaître les Dieux de l'Empire, sous peine de la vie (1).

Comme il n'y avait plus moyen d'éviter la persécution, — tous les passages étant fermés par les troupes, et les portes de la ville occupées par des gardes, — les chrétiens comprirent aussitôt que les moments de Dieu étaient arrivés, et se résolurent généreusement à la mort. Déjà on les cherchait de tous côtés; et les payens de la ville qui ne les aimaient point, se faisaient un plaisir de conduire eux-mêmes les archers dans les lieux où ils faisaient leur résidence, afin qu'on s'en saisît, et qu'on les menât en présence du gouverneur, pour les contraindre, à force de tourments, d'obéir aux ordres de l'empereur.

Le saint Evêque fut pris des premiers avec sept ou huit de son Clergé et de son peuple. Ce ne fut point un hasard. C'était lui qu'on cherchait personnellement, dans la pensée que si on pouvait vaincre sa constance, on viendrait facilement à bout du reste; car on n'ignorait pas qu'il était l'Evêque, le Maître et le Docteur de cette secte qu'ils regardaient avec horreur.

On n'épargna rien pour le réduire; toutes les cruautés furent mises en œuvre; et après avoir passé par les plus rudes supplices, qui ne firent que donner plus de lustre à sa foi et à sa fermeté qui parut toujours inébranlable, — enfin sa vie, cette vie si belle et si précieuse aux yeux de Dieu et des hommes, lui fut enlevée par l'épée du persécuteur, après vingt-quatre années d'Episcopat, le 28 de juin de l'an 202, la dixième année de l'Empire de Sévère, et la première du Pontificat de Zephirin, qui avait succédé à Victor.

La nuit qui précéda son martyre, comme le Saint était en prières, et qu'il demandait à Dieu avec beaucoup de larmes, qu'il lui plût de conserver son Eglise et de fortifier la Foi de son peuple qui se trouvait exposée à de si grands dangers, un Ange lui apparut et l'avertit de faire cacher le prêtre Zacharie, afin qu'il lui succédât et prît soin de confirmer les fidèles dans la Foi de Jésus-Christ.

Tous ceux qui avaient été pris avec saint Irenée furent exécutés avec lui, et reçurent de la main du juste Juge la couronne du martyre, comme la récompense qui était due à leur fidélité.

Le Pasteur frappé, tout le troupeau fut exposé à la rage des loups. Ce ne fut plus qu'un horrible carnage de tous les chrétiens qui se trouvèrent dans Lyon, et le nombre de ceux qui furent immolés à la fureur du tyran et à la haine que le peuple portait au

(1) Baronius, *ad annum 205, art. 28.*

nom de Jésus-Christ, fut si grand, que le sang des fidèles coulait dans les rues de Lyon, comme par ruisseaux; ce qui a été cause qu'on n'a jamais pu savoir, ni les noms, ni le nombre de tous ces illustres Martyrs (1). Ils sont connus de Dieu et écrits dans le Livre de Vie; — cela leur doit suffire.

On eût dit que toute l'Eglise de Lyon voulait s'ensevelir avec son saint Evêque, et qu'Irenée n'étant plus au monde, la vie était ennuyeuse à tous ces généreux disciples qu'il avait formés dans la piété et élevés pour Jésus-Christ. Personne ne se cachait; personne ne pensait à se sauver. Ils regardaient comme le plus grand bonheur qui leur pût arriver de suivre au plus tôt leur Pasteur : — ce qui a fait dire à un illustre Archevêque de Vienne, qu'Irenée fut couronné du martyre avec presque tout son peuple (2).

C'est tout ce que nous avons de bien sûr de la fin de ce grand homme, — les Actes de son martyre ayant été perdus.

Son corps fut enterré par Zacharie, alors Prêtre, et ensuite Evêque de Lyon, avec tout l'honneur et la décence qui furent possibles dans des conjectures si fâcheuses. Il fut mis dans la cave d'une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste (3), sous l'autel, entre saint Epipode et saint Alexandre, ses deux disciples bien-aimés, dont nous avons vu le martyre sous l'Empire de Marc-Aurèle; et il y reposait encore du temps de saint Grégoire de Tours, c'est-à-dire, dans le sixième siècle. On ne pouvait alors approcher de ce saint lieu qu'en tremblant, étant continuellement éclairé d'une lumière céleste, qui apprenait aux chrétiens le respect et la vénération qu'ils devaient avoir pour ces saintes Reliques (4).

C'est ce qui les obligea d'orner ce lieu, qui pour lors était peu de chose en apparence, et d'y élever une Eglise magnifique sous le nom de saint Irenée, que le peuple de Lyon appelle encore aujourd'hui, par une corruption manifeste, saint Erigny. Le temps qui détruit tout, a ruiné cette belle Eglise bâtie sur la colline; et ce qui en reste à présent, fait juger que c'était un édifice des plus somptueux et des plus magnifiques qui se puisse voir. Mais la cave où le saint corps fut mis pour la première fois est toujours demeurée dans son entier, et elle subsiste encore.....

En l'an 1562 les calvinistes s'étant rendus maîtres de Lyon, y exercèrent toutes les impiétés et tous les désordres qu'ils avaient coutume de commettre dans toutes les villes dont ils s'emparaient. Les lieux saints furent le premier objet de leur fureur; ils y trouvèrent de quoi satisfaire et leur avarice et la haine qu'ils portaient à toutes les pratiques de l'Eglise Romaine; et comme le culte des Saints en est une des plus considérables, ce fut aussi contre tout ce qui avait quelque rapport à ce culte, qu'ils s'emportèrent plus furieusement. Ils abattirent les statues; ils pillèrent les châsses d'argent et les plus précieux ornements des églises; ils renversèrent les autels et profanèrent les saintes Reliques. Les tombeaux ne furent pas un asile pour les morts : ces nouveaux réformateurs violèrent les sépulcres, en arrachèrent les corps de ceux qui y reposaient, jetèrent leurs cendres au vent et firent voir par mille et mille impiétés de quoi l'hérésie est capable, lorsqu'elle a la force en main.

Le corps de saint Irenée fut des premiers exposé à leur fureur brutale; ils le déterrèrent du lieu où il reposait, jetèrent dans le Rhône tout ce qu'ils purent recouvrer de ses sacrés ornements, excepté sa tête, dont, par un horrible sacrilége, ils se jouèrent dans les rues, — s'en servant comme d'une boule pour se divertir.

Quelle réforme ! quelle religion, qui apprend à ses sectateurs à violer les lois les plus inviolables parmi les hommes, à se dépouiller des sentiments que la nature a inspirés à tous, sans en excepter même ceux qui, élevés dans les bois et parmi les bêtes, semblent n'avoir plus rien d'humain que le nom !

On a vu souvent les ours, les tigres et les lions respecter les corps des Martyrs, se prosterner à leurs pieds et n'oser les toucher, quoiqu'ils y fussent excités par tout ce que

(1) *Tanta ibi multitudo Christianorum ob confessionem Dominici nominis est jugulata, ut per plateas flumina currerent de sanguine Christiano, quorum nec nomina nec numerum colligere potuimus.* — SAINT GRÉGOIRE DE TOURS, *lib.* I, *Hist. Franc. art.* XXVII.

(2) *Cum omni fere civitatis suæ populo coronatus est glorioso martyrio.* — SAINT ADON.

(3) « C'est celle qui dans la suite a porté le nom de Saint Irenée » *(Note de Dom F. Gervaise.)*

(4) *De Gloriâ Martyrum, cap.* L.

la fureur des idolâtres pouvait inventer pour les obliger à les mettre en pièces; — et des chrétiens qui font profession de croire en Jésus-Christ et à son Evangile exercent toutes sortes d'inhumanités et de barbaries sur les corps de ceux qui ont donné leur vie pour ce même Jésus-Christ, et qui ont signé de leur sang son Evangile; — tant il est vrai que l'hérésie a quelque chose de monstrueux et renferme tout ce qui se peut concevoir d'horrible; plus à craindre que l'idolâtrie, que toute la fureur des bêtes carnassières, et que toute la malice et l'impiété des démons.

Enfin, après que ces faux chrétiens, où pour mieux dire ces monstres d'enfer, eurent exercé toute leur brutalité contre les défunts, et qu'ils furent las de se jouer du sacré chef de notre saint Martyr, ils le jetèrent dans un égoût, d'où il fut retiré secrètement par un Catholique qui était chirurgien de sa profession; il le garda chez lui durant tous ces troubles qui durèrent près de deux ans.

Mais la ville ayant été remise sous l'obéissance du roi Charles IX, qui y vint l'an 1564, on tâcha de réparer autant qu'il fut possible l'insulte faite à ce grand Saint par ces impies, à qui le mérite, la vertu et la sainteté étaient un sujet de fureur. On alla donc quérir cette précieuse Relique avec beaucoup de pompe et de solennité, et on la porta en procession, à laquelle toute la ville et tout le Clergé assistèrent, dans l'Eglise dédiée sous son nom, où elle est actuellement conservée avec tout le respect et la religion qui sont dus à la mémoire d'un Saint si illustre et d'un si grand Docteur de l'Eglise.

C'est tout ce qui reste de ses glorieuses dépouilles.....

III

VIE

DE SAINT EPIPODIUS

ET

DE SAINT ALEXANDRE,

DISCIPLES DE SAINT IRÉNÉE, — MARTYRS A LYON, EN L'AN 178, — ÉCRITE AU CINQUIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

« La beauté et la gravité des pensées et des expressions de cet auteur font juger, — dit Dom Rivet (1), — que c'est quelque habile homme du IVe, ou du Ve siècle de l'Église. Il est d'autant plus croyable en ce qu'il avance, qu'il y a plus lieu de croire qu'il écrivait à Lyon. Car, il parle comme témoin oculaire des miracles qui se faisaient de son temps au tombeau des Saints Martyrs. Il paraît même avoir écrit avant saint Eucher, dont nous avons une Homélie sur les mêmes Saints. Ce qui le persuade, c'est qu'il dit assez nettement que leur tombeau était de son temps hors de la ville, dans laquelle il se trouvait enfermé, lorsque saint Eucher faisait leur éloge. Ainsi nous devons placer cet écrivain anonyme au plus tard vers l'an 425.

« Il fait mention de la belle lettre des Églises de Vienne et de Lyon aux Églises d'Asie et de Phrygie sur les premiers Martyrs de Lyon.

« Ces Actes paraissent avoir été écrits pour être lus aux fêtes des Saints Martyrs Epipode et Alexandre, lesquelles ne se célébraient pas au même jour, parce qu'ils avaient souffert à un jour d'intervalle l'un de l'autre. C'est pourquoi la première partie de ces Actes qui regarde saint Epipode, se trouve séparée de l'autre dans un ancien manuscrit de saint Remi de Reims. Surius a imité cette division; ayant donné ceux de saint Épipode au 22e d'Avril auquel on fait sa fête, et ceux de saint Alexandre au 24e du même mois, jour dédié à l'honneur de son culte. Les conti-

(1) *Histoire littéraire de la France*. T. II, p. 146 et 147.

nuateurs de Bollandus, qui ont fait réimprimer ces mêmes Actes réunis ensemble, et revus sur d'anciens manuscrits, croient que cette division a été faite pour l'usage de l'Église de Lyon. »

C'est d'après le texte publié par Dom Ruinart (1), que nous faisons notre traduction des Actes de saint Epipodius et de saint Alexandre.

I.

Si l'Histoire prend soin de conserver la mémoire des Hommes illustres, et de consacrer par des éloges les actions généreuses de ceux qui ont donné leur vie, ou pour défendre leur liberté, ou pour l'intérêt de leur patrie, ou seulement pour acquérir une gloire vaine et stérile : si leurs vertus, quoique fausses et purement naturelles ont été laissées à la postérité pour lui servir d'exemple; — de quelles louanges ne doit-on pas relever la mort des Martyrs, puisqu'elle renferme comme en un abrégé, des exemples admirables d'une foi vive et d'une piété sincère, et que leur sang est un germe précieux d'où l'on voit éclore la sainteté et la vie ?

Ils ont combattu, non pour un roi de la terre, et pour un prince mortel, mais pour le Roi du Ciel, et pour un Prince dont la puissance est infinie, et la durée éternelle. Si on les a vus courir au trépas, ce n'est pas en faveur d'une patrie où l'on reçoit une vie qu'on perd aussitôt, mais pour la patrie céleste, pour la véritable patrie, dont les Saints sont les fondateurs et dont les habitants sont immortels; où l'on jouit d'une liberté que l'enfer avec toute sa violence ne peut jamais ravir; où l'on est comblé d'une gloire toute divine. Mais, quoiqu'on ne puisse avoir qu'une idée grossière de celle dont Dieu récompense les travaux des Martyrs, — parce qu'il n'est pas moins impossible de la comprendre que de la mériter, — il n'est rien toutefois qui soit plus digne de passer jusqu'aux siècles à venir, que les combats et les triomphes des Saints : rien qui soit plus propre à faire naître dans le cœur des fidèles une noble ardeur qui les porte à embrasser une vie pure, et qui soit une imitation du martyre par une continuelle mortification des passions et des sens.

C'est dans ce dessein que nous avons entrepris de rapporter la glorieuse victoire que les bienheureux Epipodius et Alexandre ont obtenue sous les auspices du Christ et par le secours de sa grâce, — afin que leur exemple augmente, fortifie et anime la foi des chrétiens.

Il y avait dix-sept ans que Lucius Verus et Marc-Aurèle étaient assis sur le trône des Césars, lorsque la fureur des gentils se répandit contre l'Église. Mais, ce fut particulièrement dans la province de Lyon qu'elle causa de plus grands ravages; et les traces qu'elle y laissa furent d'autant plus funestes et en plus grand nombre, qu'elle la trouva peuplée d'un plus grand nombre de fidèles.

Les magistrats et les officiers d'armée, les soldats et le peuple travaillaient de concert et avec une égale animosité à détruire la Religion, en employant contre elle toute sorte de tourments et persécutant sans relâche tout ce qui portait le nom de chrétien, — sans faire de distinction, ni d'âge ni de sexe. Les noms de quelques-uns ont été conservés avec les circonstances de leur mort : mais, il y en a beaucoup plus, qui, pour avoir fini leurs jours dans les chaînes et dans l'obscurité d'une prison, ou ayant péri dans quelque émeute populaire, ont été confondus dans la foule et ne sont écrits que dans le livre de la vie bienheureuse.

Car, après cet horrible carnage des chrétiens dont le sang remplit la ville de Lyon et fit changer de couleur aux eaux du Rhône (ainsi qu'on le peut voir dans la lettre que les très-illustres Églises de Vienne et de Lyon écrivirent sur ce sujet aux Églises d'Asie et de Phrygie) : les payens crurent avoir entièrement éteint le nom et la Religion du Christ. Ce fut pour lors qu'Epipodius et Alexandre, qui en faisaient une profession secrète, furent dénoncés au gouverneur par leurs propres domestiques. Ce magistrat en colère de ce que ces deux chrétiens avaient échappé à l'exacte recherche qu'il croyait en avoir faite, donna des ordres très-précis de les arrêter, s'imaginant pouvoir enfin achever d'abolir en leur personne une Religion qui lui était si odieuse.

(1) *Acta primorûm Martyrûm sincera et selecta*, etc. Pag. 74 à 78.

Mais, avant que de venir aux particularités de la mort (*passionis*) de ces Saints, il faut dire un mot de leur vie.

Alexandre était Grec, Epipodius était natif de Lyon; tous deux unis dès leur plus tendre enfance par les mêmes études et les mêmes exercices; mais, plus unis encore dans la suite par les liens d'une véritable charité. Leur amitié croissait avec leurs lumières et augmentait à mesure qu'ils faisaient de nouveaux progrès dans les sciences. Leur union devint enfin si intime, et leurs sentiments se trouvèrent si conformes en toutes choses, que quoiqu'ils eussent reçu de ceux qui leur avaient donné la naissance (1) une éducation très-sainte, ils ne cessaient cependant de s'exciter l'un et l'autre par de réciproques et de continuelles exhortations à tendre à une plus haute perfection.

Ils y réussirent si bien, que s'exerçant avec une attention toute particulière à la tempérance, à la pauvreté, à la foi, à la chasteté, aux œuvres de miséricorde, et généralement à toutes les vertus les plus excellentes du Christianisme, ils se rendirent des victimes dignes d'être immolées à Dieu; et ils eurent, par une heureuse anticipation, tout le mérite du martyre avant que d'en souffrir la peine.

Ils étaient dans la fleur de leur jeunesse, et ils n'avaient point voulu engager leur liberté, ni se charger du joug du mariage. Dès qu'ils eurent aperçu les premiers feux de la persécution, ils songèrent à suivre le conseil de l'Évangile; car, ne pouvant pas fuir de ville en ville, ils se contentèrent de chercher une retraite, où ils pussent demeurer cachés et y servir Dieu en secret. Ils la trouvèrent dans un faubourg de Lyon, proche Pierre Encise (*incisam petram*), et ce fut le petit logis d'une veuve chrétienne et d'une singulière piété qui les mit d'abord à couvert de la première enquête des persécuteurs. Ils y furent quelque temps inconnus, par la fidélité que leur garda leur sainte hôtesse et par le peu d'apparence qu'avait leur asile. Mais, enfin ils furent découverts, et ils ne purent échapper à l'importune et trop curieuse recherche d'un officier du président. Ils furent arrêtés au passage étroit d'une petite chambre, dans le moment qu'ils se sauvaient, et ils demeurèrent si éperdus lorsqu'ils se virent entre les mains cruelles des gardes du gouverneur, qu'Epipodius perdit un de ses souliers que sa charitable hôtesse trouva, et qu'elle conserva comme un riche trésor.

Ils furent d'abord mis en prison, et avant même que d'avoir été interrogés (1): le seul nom de chrétien portant avec soi une conviction manifeste des plus grands crimes. Trois jours après, ils furent conduits, ayant les mains attachées derrière le dos, au pied du tribunal du gouverneur. Cet homme cruel leur demanda leur nom et quelle était leur profession : une multitude innombrable de peuple remplissait l'audience, et l'on voyait sur le visage de chacun la haine peinte avec les plus noires couleurs. Les accusés dirent leur nom, et confessèrent naïvement *qu'ils étaient chrétiens*. A cet aveu, et le juge et l'assemblée se recrient, s'emportent, frémissent de rage. Toute une ville est en mouvement pour perdre deux innocents.

— Quoi (dit le gouverneur d'un ton que la fureur rendait terrible), deux jeunes téméraires oseront braver les immortels? Les saintes Ordonnances de nos princes seront foulées aux pieds? A quoi ont donc servi tant de supplices? C'est donc en vain qu'on a dressé des croix, qu'on a mis en usage le fer et le feu; en vain les bêtes se sont rassasiées des corps de ces impies. Où sont les chevalets, les lames de cuivre ardentes? Où sont les tourments les plus affreux, prolongés même jusqu'au-delà du trépas? Quoi, tout cela a été inutile; les hommes ne sont plus, leurs os ont été réduits en cendres; à peine trouve-t-on la place où furent leurs tombeaux; et le nom de Christ retentit encore à nos oreilles: des bouches sacriléges font encore entendre ce nom odieux à la vue des autels, devant les images sacrées des Césars. Non, non, n'attendez pas que cette audace criminelle demeure impunie. Le Ciel et la terre demandent votre supplice, il est juste de les satisfaire. Mais, de crainte qu'ils ne s'encouragent l'un et l'autre, et qu'ils ne s'animent à souffrir par des paroles ou par des signes, comme on sait assez que c'est la coutume de ces gens-ci; qu'on les sépare; qu'on fasse retirer Alexandre qui paraît le plus vigoureux, et qu'on applique Epipodius à la question. »

(1) Ils portaient le titre de Clarissimes, — *Clarissimi.*

(1) Contre les règles de la Jurisprudence romaine.

Le gouverneur crut qu'il pourrait tirer quelque avantage de la conjoncture où se trouvait ce pauvre jeune homme privé du secours de son ami, abandonné à sa propre faiblesse, et laissant présumer que dans une si grande jeunesse on ne devait pas craindre une résistance trop opiniâtre. Suivant donc les traces de l'ancien serpent, il commença par employer la douce persuasion, et à faire glisser dans son âme le poison mortel de la flatterie.

— Ah ! c'est dommage (lui dit-il), qu'un si aimable jeune homme périsse pour la défense d'une mauvaise cause ; je sais que vous avez de la piété, que votre âme est remplie de tendres sentiments de religion : mais, nous croyez-vous des impies ? N'avons-nous pas une religion et des dieux, et la piété est-elle bannie de nos temples ? Toute la terre adore les mêmes Divinités que nous, et nos augustes princes sont les premiers à leur rendre leurs hommages. Au reste, nos dieux aiment la joie : c'est au milieu des banquets somptueux qu'on leur adresse des prières ; et les vœux qu'on leur fait ne sont jamais mieux exaucés, que lorsqu'on les accompagne de jeux, de danses et de charmants concerts. Que vous dirai-je enfin ? — l'amour et les plaisirs, la bonne chère et les vins délicieux, la magnificence des spectacles, les agréables intrigues du théâtre ; en un mot, les plus doux passe-temps de la vie font la plus grande partie de leur culte. Mais, pour vous, vous avez une Religion sombre et chagrine : vous adorez un homme qui a été cloué à une croix ; qui ne peut souffrir qu'on jouisse de tous ces plaisirs, qui condamne la joie, qui se plaît à avoir des adorateurs exténués par les jeûnes ; enfin, qui conseille une chasteté triste et inféconde.

« Mais après tout, quel appui peut-on attendre de ce Dieu ? Quel bien peut-il faire à ceux qui s'attachent à son service, lui qui n'a pu garantir sa vie de l'attentat formé contre elle par les derniers des hommes ?

« J'ai bien voulu vous représenter toutes ces choses, afin que renonçant à cette Religion farouche et sauvage, vous ne songiez plus qu'à passer votre jeunesse parmi les doux et tendres amusements de cet âge destiné par la nature à la jouissance de tous les contentements que le monde offre à ceux qui en savent faire un bon usage. »

Le bienheureux Epipodius répondit au gouverneur en ces termes :

— La grâce du Christ, mon Maître, et la foi Catholique que je professe, ne me laisseront jamais surprendre à la douceur empoisonnée de vos paroles. Vous feignez d'être sensible aux maux que je me prépare ; mais, sachez que je ne regarde cette fausse compassion que comme une véritable cruauté. La vie que vous me proposez est pour moi une éternelle mort ; et la mort dont vous me menacez n'est qu'un passage à une vie qui ne finira jamais. Il est glorieux de mourir d'une main comme la vôtre, accoutumée à répandre le sang de ceux qui refusent d'abandonner le parti de la vertu.

« Au reste, ce Dieu que nous adorons, ce souverain Seigneur de tout l'univers ; en un mot, ce Jésus que vous dites avoir souffert le supplice de la Croix, — savez-vous qu'il est ressuscité, qu'Homme et Dieu tout ensemble il s'est élevé dans le ciel par sa propre vertu, traçant lui-même à ses serviteurs un chemin à l'immortalité et leur préparant là-haut des trônes tout brillants de gloire. Mais, je m'aperçois que ces choses sont trop relevées pour vous, — je veux bien me rabaisser en votre faveur et vous parler le langage des hommes. Les ténèbres dont votre esprit est couvert sont-elles si épaisses, qu'elles ne vous laissent pas voir que tout homme est composé de deux différentes substances, — l'âme et le corps. Chez nous, l'âme commande et le corps obéit. Ces plaisirs que vous me vantez tant, et qui plaisent si fort à vos dieux, flattent agréablement le corps, mais il donnent la mort à l'âme. Pour nous, nous prenons le parti de notre âme contre nos corps, et nous la défendons des vices qui l'attaquent.

« Ne nous vantez point tant votre piété envers vos dieux immortels. Le premier et le plus grand de vos dieux, c'est votre ventre ; vous lui sacrifiez la plus noble partie de vous-même ; et vous rabaissant jusqu'à la nature des bêtes, — après avoir vécu comme elles, — vous n'attendez qu'une fin pareille à la leur. Mais, lorsque nous périssons par vos ordres, — que font vos tourments, sinon de nous faire passer du temps à l'éternité, et des misères d'une vie mortelle au bonheur d'une vie qui n'est plus sujette à la mort ? »

Le gouverneur ne put refuser son admiration à un discours si rempli de sagesse et de générosité, — il en fut touché : mais, ce sentiment ne dura pas longtemps, et la honte, le dépit et la rage lui succédèrent bientôt avec toutes les horreurs qui les accompagnent. Ne pouvant donc résister à ces trois furies, il commanda qu'on frappât à coups de poing cette bouche qui avait parlé avec tant d'éloquence. La douleur que ressentit le saint Martyr ne fit qu'affermir sa constance; et malgré le sang qui sortait de sa bouche avec une partie de ses dents, il ne laissa pas de proférer ces paroles :

— Je confesse que le Christ est un seul Dieu avec le Père, et l'Esprit-Saint, et il est juste que je lui rende une âme qui est sortie de ses mains et qu'il a rachetée de son sang. Ainsi la vie ne m'est point ôtée — elle n'est que changée en une plus heureuse ; et il m'importe peu de quelle manière ce corps cesse de vivre, pourvu que l'esprit qui l'anime retourne à celui qui lui a donné l'être. »

A peine le bienheureux Epipodius eut fini ces derniers mots, que le juge le fit élever sur le chevalet et placer des bourreaux à droite et à gauche, qui lui déchirèrent les côtés avec des ongles de fer. Mais, voilà que tout à coup on entend un bruit effroyable : tout le peuple demande le Martyr; il veut qu'on le lui abandonne : les uns ramassent des pierres pour l'en accabler; les autres plus furieux s'offrent à le mettre en pièces; tous enfin trouvent la cruauté du gouverneur trop lente à leur gré. Il n'est pas lui-même en sûreté : surpris de cette violence inopinée, il craint qu'on ne viole le respect dû à son caractère; et désirant assoupir dès sa naissance ce commencement de sédition, il fait enlever le Martyr, et sans donner le temps aux mutins de poursuivre leur attentat, il le fait tuer d'un coup d'épée.

Ainsi par une disposition favorable de la Providence, l'emportement des ennemis de saint Epipodius ne fit que hâter la fin de son martyre, — le Christ se hâtant lui-même de couronner son serviteur.

II

Cependant le gouverneur brûlait d'impatience de tremper dans le sang d'Alexandre ses mains encore fumantes de celui de son cher Epipodius. Il l'avait laissé un jour en prison, et remettant son interrogatoire au jour suivant, il se le fit amener dans le dessein de pouvoir par son supplice rassasier sa fureur et celle de tout le peuple. Il fit toutefois un effort sur lui-même, et retenant avec peine les mouvements impétueux d'un courroux aveugle, il voulut bien tenter la voie de la douceur, avant que de prendre celle des tourments.

— Vous voilà (lui dit-il) encore le maître de votre destinée, profitez du délai qu'on vous donne et de l'exemple de ceux qu'un fol entêtement a fait périr. Grâces aux dieux immortels, nous avons fait une si bonne guerre aux sectateurs du Christ, que vous êtes presqde le seul qui soit resté de ces misérables. Car, enfin, apprenez que le compagnon de votre impiété ne vit plus. Cessez donc de vous promettre l'impunité, si vous persévérez dans votre crime ; ayez pitié de vous-même, et venez remercier les dieux d'une vie qu'ils ont la bonté de vous conserver. »

— C'est à mon Dieu que je dois toute ma reconnaissance (répondit Alexandre), que son nom adorable soit béni à jamais. Vous croyez m'épouvanter par le souvenir que vous rappelez dans ma mémoire des tourments que tant de Martyrs ont endurés, mais sachez que vous ne faites qu'enflammer davantage l'ardeur que j'ai de les suivre, en retraçant à mes yeux leurs triomphes.

« Pensez-vous avoir fait périr ces âmes bienheureuses que vous avez chassées de leurs corps à force de supplices ? Désabusez-vous, elles sont dans le ciel, où elles règnent; mais, le croiriez-vous, ce sont les persécuteurs eux-mêmes qui ont péri en cette rencontre. Que j'ai pitié de l'erreur où je vous vois ; ce nom sacré que vous vous imaginez pouvoir éteindre dans les flots de sang que vous versez, n'en est que plus éclatant. Cette religion que vous prétendez renverser par vos faibles efforts, c'est Dieu qui en a jetté les fondements, ils sont inébranlables ; la vie pure et sainte des chrétiens soutient l'édifice, et leur mort précieuse l'augmente et l'embellit.

« C'est ce même Dieu qui a fait le ciel, il est le maître de la terre, et il règne par sa justice dans les enfers. Apprenez que les âmes auxquelles vous croyez donner la mort

s'échappent de vos mains et prennent leur essor vers le ciel, où un royaume les attend; au lieu que vous descendrez dans l'enfer avec vos Dieux.

« En faisant mourir mon cher frère, vous avez assuré mon bonheur et je meurs d'impatience de le partager avec lui. Qu'attendez-vous donc ?— je suis chrétien, je l'ai toujours été, et je ne cesserai jamais de l'être. Vous pouvez cependant tourmenter ce corps, qui étant formé de terre est sujet aux puissances de la terre: mais mon âme d'une nature toute céleste ne reconnaît point votre pouvoir; et celui qui l'a créée saura bien la garantir de votre cruauté. »

Ce discours ne fit qu'augmenter dans l'âme du gouverneur la honte et la colère. Il fit étendre le saint Martyr les jambes écartées, et trois bourreaux le frappaient sans relâche. Ce tourment ne diminua rien de la sainte fierté de ce généreux Athlète, et il ne s'adressa jamais qu'à Dieu pour implorer son secours. Comme son courage ne se démentait point, et qu'il commençait à lasser les bourreaux, qui s'étaient déjà relayés plusieurs fois, le gouverneur lui demanda s'il persistait toujours dans sa première confession :

— Oui (répondit-il d'un ton d'autorité, et qui témoignait la grandeur de sa foi), car, vos dieux ne sont que de mauvais démons, mais le Dieu que j'adore, et qui seul est tout-puissant et éternel, me donnera la force de le confesser jusqu'au dernier soupir : il sera le conservateur et le gardien de ma foi. »

Le gouverneur dit alors :

— Je vois la pensée de ces misérables, leur fureur insensée est montée à un tel point, qu'ils mettent toute leur gloire dans la durée de leurs souffrances; et ils croient par là avoir remporté une victoire signalée sur ceux qu'ils nomment leurs persécuteurs, mais il faut les guérir de cette présomption. »

Puis s'efforçant de prendre un ton plus grave et plus modéré, il prononça cette sentence :

« Etant une chose contraire au bon exemple et au respect dû à la religion des dieux et à la dignité de notre siège, de souffrir plus longtemps l'opiniâtreté impie du nommé Alexandre, convaincu de Christianisme; et comme ce serait en quelque sorte s'en rendre complice que d'en différer la punition, nous ordonnons qu'il sera attaché à une croix pour y expier son crime par sa mort. »

Les bourreaux prirent aussitôt ce Saint, et le lièrent à ce bois qui est devenu le signe de notre salut. Il n'y demeura pas beaucoup sans y expirer: car, son corps avait été si fort déchiré dans cette cruelle flagellation, que les côtes décharnées laissaient voir à découvert les entrailles. Ayant donc son âme unie au Christ, il la lui rendit, en invoquant son saint nom.

Le tombeau réunit deux amis, que la mort seule avait pu séparer durant quelques moments. Les fidèles ayant enlevé secrètement leurs corps, allèrent cacher ce pieux larcin dans un endroit inconnu aux infidèles.

Il y avait sur le penchant d'une des collines de la ville [de Lyon] un enfoncement couvert d'arbres épais; là, parmi des broussailles on trouvait une espèce de grotte: la chute des eaux l'avait insensiblement creusée et leur humidité féconde avait fait naître à l'entour des ronces et des épines, qui en dérobaient la vue à ceux que le hasard conduisait en ces lieux écartés. Ce fut cette caverne qui fut choisie pour être la dépositaire des sacrées dépouilles de nos Martyrs, et qui les mit à couvert d'une seconde persécution des payens, qui, par une inhumanité inconnue aux peuples les plus barbares, refusaient aux morts le repos de la sépulture.

Ce lieu est devenu dans la suite célèbre par les miracles qui s'y opèrent tous les jours, et qui y attirent la dévotion du peuple. Et voici ce qui commença à le mettre en réputation.

Une maladie contagieuse ravageant toute la ville de Lyon, — un jeune homme de condition, consumé des ardeurs d'une fièvre maligne, fut averti en songe d'avoir recours au remède que lui donnerait une certaine femme qui lui fut nommée. C'était celle-là même qui avait le soulier de saint Epipodius. Elle fut fort surprise de la prière qu'on lui faisait de vouloir s'employer à la guérison de ce jeune gentilhomme; elle dit ingénument qu'elle n'avait aucune connaissance de la médecine, qu'à la vérité elle avait guéri plusieurs maladies par le moyen du soulier qui avait servi à un Saint Martyr, et que Dieu avait fait tomber entre ses mains, pour la récompenser de l'hospitalité qu'elle avait exercée envers ses serviteurs. En même temps, Lucia, — c'est ainsi que se nommait cette charitable veuve, — fit la bénédiction

sur un verre d'eau qu'elle présente au malade ; il ne l'eut pas plus tôt pris, que le feu de sa fièvre s'éteignit, non par un effet naturel, mais par un miracle de la Toute-Puissance divine.

Le bruit de cette merveille se répand par toute la ville, la Foi chrétienne est exaltée, le pouvoir des Saints est reconnu. Une multitude de peuple court en foule au tombeau des Martyrs, demande la santé, la reçoit, et avec la santé la grâce du ciel, et la lumière de l'Évangile. On ne cherche que la guérison du corps, et on obtient encore celle de l'âme. Les miracles se multiplient; et à l'aspect de cette sainte caverne, les démons sortent des corps, les maladies prennent la fuite, tous les maux disparaissent, et il s'y passe de si grandes choses, que l'incrédulité est obligée de se rendre malgré elle à l'évidence des faits.

Gardons-nous d'être incrédules; la puissance de Dieu aime à se découvrir aux esprits dociles, elle les favorise, elle les aime; mais elle abandonne ceux qui doutent, et elle ne daigne rien opérer en leur faveur.

IV

VIE

DE SAINT PATIENS OU PATIENT,

DISCIPLE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE, QUATRIÈME ÉVÊQUE DE METZ, ÉCRITE AU NEUVIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Le ressouvenir des bienfaits de Dieu est aussi salutaire à l'âme, que l'oubli lui en est mortel, à cause du sommeil dans lequel il la plonge. C'est pourquoi, — en souvenir de la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et si l'Esprit-Saint, inspirateur de tout plan bien tracé, m'y aide, — je raconterai la vie du Bienheureux Patiens, que cet Esprit nous envoya jadis pour être notre docteur et le fondateur de notre monastère.

Donc, saint Patiens, — ainsi que nous l'avons appris, à l'aide des récits anciens, — issu d'une illustre famille de la Grèce, resplendit autant de l'éclat de la noblesse de ce monde, que de la gloire des richesses, dans le pays d'Asie mineure. Le bien-aimé du Seigneur, l'Évangéliste Jean eut cette portion de l'Asie en partage, grâce à la divine Providence, pour y prêcher, et la mit sous le joug de la Foi. Car, tandis qu'il confirmait par la splendeur de ses vertus et de ses miracles la pureté de sa doctrine, il réunit au nombre de ses disciples soumis un grand nombre d'hommes puissants, riches, de médiocre état, — tous destinés à vivre de la [vraie] vie et touchés par la grâce de son enseignement. Et parmi tant d'autres personnages insignes, le Bienheureux Patiens se soumit à l'obéissance de la Foi, abandonna la pompe du monde et s'attacha étroitement au saint Apôtre.

A cette époque, — comme les histoires le rapportent, — le Bienheureux Apôtre Jean fut conduit à Rome par Domitien César. Car le Seigneur, dans sa sagesse, se servait de ce tyran cruel, afin que déjà égaux par leurs vertus et leurs miracles, — Jean et Pierre léguâssent le souvenir de leur triomphe à la ville reine *(principali)* du monde; en sorte que de même que la Voie triomphale avait été illustrée par la Croix de Pierre, la Porte Latine rappelât la chaudière de Jean, chaudière d'où, en présence du Sénat Romain, plongé dans l'huile bouillante, il sortit non pas brûlé mais en quelque sorte marqué d'une onction céleste (*perunctus.*)

Puis, au sortir de cette victoire remportée sur la fureur du siècle, Jean fut envoyé en exil dans l'île de Pathmos, et on l'y employa à scier *(secanda)* les marbres destinés à décorer les palais des Romains. Mais, que peut la fureur des hommes contre la foi du Christ? Contre tout ordre naturel, ce fut là que Jean fut consolé par une divine révélation. L'état de ses sept Églises lui fut représenté clairement, la ruine des méchants et la gloire des justes lui furent montrées en une vision angélique.

Bientôt, Domitien est renversé par le Sénat et ses Édits sont cassés. En conséquence, Jean est rendu à ses Églises, et tandis qu'il rédigeait ses révélations, qu'il démasquait les hérétiques, tenait des Conciles, enseignait la foi dans [toute] sa pureté et confirmait sa prédication par la puissance de ses miracles, — on le supplia, d'un commun accord, d'élucider plus clairement que les autres Évangélistes la divinité et l'humanité du Christ.

Comme il se déniait un tel pouvoir et qu'il ne cédait [enfin] qu'à cause de l'unanime prière que lui adressait toute l'Église, aussitôt il s'élève non-seulement au-dessus de la sublimité de l'intelligence humaine, — bien plus, il révèle ce qui est caché aux Anges. Sa voix — comme une admirable trompette, — célèbre en présence de tous les hommes la coéternité du Père et du Fils, manifeste hautement la substance et l'existence de la divinité et de l'humanité du Christ dans l'unité d'une seule [et même] personne, et détruit tous les manéges du mensonge des hérétiques, par ces paroles :

« Au commencement était le Verbe, et le Verbe s'est fait chair. »

Ces choses terminées, — Jean se souvenant du précepte qu'il avait reçu dans son Apocalypse : « Il faut que tu prophétises encore aux gentils, aux peuples, à toutes les nations et à un grand nombre de Rois, » choisit parmi ses disciples des hommes capables de ramener dans la voie du véritable salut ceux qui jusqu'alors s'étaient fourvoyés dans l'erreur payenne.

C'est pourquoi il envoya l'illustre Polycarpe aux habitants de Smyrne, il ordonna plusieurs autres Pontifes *(Sacerdotes)* qu'il destina à diverses villes d'Orient. Averti aussi par une divine vision, il résolut d'étendre sa prévoyance et sa sollicitude sur les provinces des Gaules. C'est pourquoi Irenée fut envoyé aux Lyonnais; Benignus, Thyrsus et Andeolus à Autun. Quant au bienheureux Patiens, qu'il avait admis en plusieurs occasions dans sa plus intime familiarité, — l'appelant en secret auprès de lui, il lui révèle ce qui lui avait été déclaré à son sujet; et il lui dit :

— Très-cher fils, c'est parce que le Verbe de Dieu a goûté pour nous la mort qui n'était pas faite pour lui, que l'homme a été racheté; il ne s'appartient donc pas, mais il est le serviteur de celui qui l'a racheté. C'est pourquoi nous devons exécuter avec promptitude ce qui nous est commandé par Dieu. Très-cher [fils], il m'a été révélé par l'Esprit [saint], que Clément jadis patricien de Rome *(Urbis)* et ses successeurs, qui ont été envoyés par mon collègue dans l'apostolat, Pierre, à la cité de Metz, dans la première Belgique des Gaules, sont morts au nombre de deux, et celui qui survit attend — comme il nous a été révélé, — que nous lui envoyions un des nôtres pour successeur. Hâte-toi donc, très-cher [fils], d'obéir à l'ordre de Dieu en te rendant à Metz; reçois la mission de pasteur, augmente le troupeau du Seigneur. Ne t'effraie pas de la difficulté du voyage, ne refuse pas le fardeau [qui t'est imposé], parce que celui qui t'a choisi de toute éternité et t'a destiné à cet office, coopérera avec toi et t'assistera d'en haut. »

En entendant ces paroles, le Bienheureux Patiens — l'âme triste et d'une voix suppliante, — répondit :

— N'eût été l'ordre du Seigneur, n'eût été votre ordre paternel, vénérable docteur, j'avais résolu dans mon esprit de ne jamais me séparer de vous tant que vous vivriez, — ce que je vous supplie de m'accorder à présent. »

Jean qui avait acquis sur la poitrine du Christ le trésor de la science et la connaissance de la substance de la divinité, qu'il avait révélée aux autres hommes, parle ainsi d'un ton prophétique : — Celui-là seul qui dirige ma vie d'exilé en ce monde *(emigrationem)* en est aussi le seul dispensateur; il ordonne que ta vie finisse en paix et à l'abri de la cruauté des persécuteurs. »

O sublime prescience de Jean à laquelle et les pays et les choses sont révélés par l'Esprit [saint] ! à laquelle aussi s'ouvraient les mystères d'en haut; qui par la foi voyait le mystère et la substance de la Trinité et de la Divinité !

Qu'y a-t-il donc d'étonnant qu'il connut les angoisses de ce monde, la diversité des pays, les langues des nations et des villes? Car, pour celui qui voit le Créateur, toute chose créée est resserrée dans d'étroites limites et rapidement embrassée par le regard vaste de l'esprit. Or, si le transport qui agitait l'oracle de Delphes le forçait à désigner les endroits jusqu'alors ignorés où devaient se livrer des batailles ou avoir lieu des défaites, pourquoi les noms des pays destinés aux desseins de Dieu seraient-ils cachés au Saint-Esprit?

Après avoir reçu de Jean cette réponse qui l'assurait de sa prédestination divine, le Bienheureux Patiens inspiré par Dieu, qui avait daigné révéler à saint Jean ce qu'il lui plaisait qu'il arrivât, — lui dit :

— Je désire extrêmement avoir une partie des reliques de votre corps. »

Et le bienheureux Apôtre répondit :

— Rien n'est impossible à Dieu. Or, comme le progrès de l'âge fait choir quelques parties du corps humain que d'autres parties viennent remplacer, afin qu'il soit prouvé à ceux qui voient ces choses, qu'il en sera de même lors de la future résurrection des corps et ils croient qu'en quelque endroit que soient dispersés les membres, ils viendront vraiment se rejoindre ensemble; de même, la souveraine puissance peut accomplir ton désir, si la foi qui commande à tout *(omnium imperatrix fides)* t'assure fermement que Dieu te l'accordera. »

Donc, l'Apôtre ayant d'abord prié, remplit sa promesse, par la puissance de Dieu. Il appelle auprès de lui son très-cher disciple et en sa présence il met le doigt dans sa bouche, en ôte sans douleur une dent, la lui donne, et lui dit :

— Prends seulement ceci et dépose-le où le Seigneur le décrétera. Les autres membres de mon corps seront à la disposition de mon Créateur qui m'a protégé jusqu'à présent dans toutes mes tribulations. »

Or, le très-cher disciple [de Jean] reçut la dent du bien-aimé du Seigneur, comme une arme défensive pour lui-même, comme une marque de tendre amour, comme un gage de propitiation pour beaucoup dans l'avenir.

L'Apôtre lui donnant [alors] un conseil souverainement utile pour les pusillanimes, lui dit :

— Très-cher [fils], comme toutes choses ont été créées par la parole de Dieu, dans le monde, et disposées par lui de toute éternité, la seule nature de l'homme a quelque chose de commun avec toute créature. Donc, considère que de même que la nature elle-même dont tout reçoit l'être n'engendre pas le froment et ne mûrit pas les fruits, à moins d'avoir été cultivée par les hommes, agitée par le souffle rapide des vents, par la douceur des zéphyrs et échauffée par les feux du soleil; ainsi, notre âme elle-même n'enfante la semence de la justice que par la patience et l'aide puissante des tribulations. Car, telle est la nature raisonnable, — qu'à moins d'être foulée par les tentations, travaillée par la discipline ou par le libre arbitre; — elle se soulève par la vaine gloire ou se noie dans la sécurité des biens terrestres.

« Afin donc, très-cher [fils], que tu puisses cueillir le fruit du repos sans fin, il te faut exercer en souffrant patiemment les tribulations et en gagnant les autres au Christ par la prédication et ton exemple, afin de jouir enfin avec eux dans le céleste repos. »

O l'admirable lien de charité qui unit le maître et le disciple!

Jean, — lorsque le Christ eut changé l'eau en vin à ses noces, — le suivit et abandonna tout hymen charnel; Patiens, en entendant de la bouche du même Jean la parole de Dieu, renonce aux délices du monde. Jean, compagnon du Christ, l'assiste dans la résurrection de la fille du chef de la Synagogue; Patiens est aussi avec Jean lorsqu'il rappelle au jour le fils d'une veuve pleine de foi. Jean est témoin de la transfiguration du Christ sur la montagne; Patiens se trouve à côté de Jean lorsqu'il sauve de l'éternelle damnation deux nobles hommes, en changeant par un miracle leur or en feuilles d'arbres et des feuilles d'arbres en or (1). Jean se tient debout auprès de la Croix du Christ; Patiens auprès de Jean, lorsqu'on le plonge dans l'huile bouillante. Le Christ, après avoir vaincu la mort, prouve à ses disciples, — en partageant avec eux un rayon de miel, — l'union de la véritable Divinité et de son humanité; Jean, — après être sorti libre du lieu de son exil, — révéla clairement et par écrit à Patiens et à ses disciples l'indivisible substance du Père et du Verbe.

C'est pourquoi, le Bienheureux Patiens, fortifié par un si grand miracle et par cette admonition paternelle, reçut la charge pastorale, et enrichi du don d'un grand nombre de reliques des Saints et d'un exemplaire de l'Évangile de saint Jean, — il demande et reçoit sa bénédiction. Puis, il prend avec ses compagnons un chemin inconnu à travers les détours des mers Illyrienne et Adriatique, et enfin, sous la conduite du Christ, il brave les difficultés de tous genres de ce voyage, et il arrive dans les Gaules. Chose admirable! il comprenait la langue des Barbares, qu'avant ce temps il ignorait; il répondait, et demandait dans cet idiôme tout ce qui lui était nécessaire.

Ce fut là un insigne miracle dans la primitive Église, que ceux que les Apôtres marquaient du [saint] chrême ou envoyaient prêcher aux gentils, recevaient sur-le-champ la science des langues, — ainsi que les Actes des Apôtres le rapportent de Cornelius. Donc, guidé par des indices certains, le Bienheureux Patiens arriva à la cité de Metz, où son entrée remplit de joie le clergé et le peuple fidèle, qui reçut ainsi — tant par sa présence que par révélation, — une grande consolation de trouver un tel successeur à saint Félix, qui avait été le troisième Évêque de Metz, depuis le Bienheureux Clément.

La révélation [dont il s'agit], relative au Bienheureux Patiens, comme on la raconte, est conçue en ces termes :

« Tandis que le Bienheureux Évangéliste « Jean était tenu prisonnier à Rome, pen- « dant la persécution de Domitien, époque où « il avait été amené dans cette ville, — le « Bienheureux Prince des Apôtres, Pierre « lui apparut en vision, et lui dit :

— Très-cher frère, déjà depuis longtemps, « la première Belgique des Gaules a reçu « la foi, par la grâce de Dieu, et maintenant « parce que ceux que j'y ai envoyés ont suc- « cessivement payé leur dette à la mort, la « foi encore nouvelle de ce peuple est pri- « vée d'un maître éprouvé (*fideli*). C'est « pourquoi, tu sauras donc, très-cher [frère], « que de même que jadis notre Seigneur re- « commanda sa mère à ta sainteté; ainsi « maintenant il remet l'Église de Metz entre « tes mains. Donc, choisis parmi tes dis- « ciples, Patiens, et envoie-le en cette cité, « en lui enjoignant de paître le troupeau du « Seigneur. »

NOTES.

N° 1, colonne 126. — Deux strophes de la belle Prose ou Séquence latine de saint Jean l'Évangéliste, par Adam de saint Victor, — un des plus grands poètes liturgiques du XIIe siècle, — font allusion à ce fait :

Cum gemmarum partes fractas
Solidasset, has distractas
Tribuit pauperibus.

Inexhaustum fert thesaurum,
Qui de virgis fecit aurum
Gemmas de lapidibus.

« Il consolida les parties brisées de pierres précieuses; puis, les ayant détachées, il les partagea entre les pauvres.

« Il porte un inépuisable trésor, celui qui fait de l'or d'une baguette, et d'une pierre des pierres précieuses. »

Le plus ancien auteur — à notre connaissance, — qui mentionne ce miracle de l'Apôtre saint Jean, est saint Isidore de Séville, qui vivait au VIIe siècle. Dans le chapitre LXXIII de son livre qui a pour titre : *De ortu et vità et obitu sanctorum Patrum,* il dit :

Cujus quidam (Joannis) *inter alias virtutes magnitudo signorum hæc fuit. Mutavit in aurum sylvestres frondium virgas, littoreaque saxa in gemmas; item gemmarum fragmina in propriam reformavit naturam.*

« Entre autres vertus, Jean eut un don, le plus grand de tous. Il changea en or les petites branches des arbres des forêts, et les cailloux du bord de la mer en diamants; il rendit de même à leur première nature des fragments de pierres précieuses. »

La *Légende dorée,* ce vaste trésor des traditions hagiologiques, rapporte en détail les deux traits de la Vie de saint Jean auxquels font allusion saint Isidore de Séville, les Actes de saint Patiens et la prose d'Adam de Saint-Victor :

« Un philosophe, nommé Craton, haranguait tout le peuple réuni sur la place du marché, et il exposait comment toutes les choses de ce monde étaient dignes de mépris; et il avait décidé deux jeunes gens à vendre tous leurs biens et à en convertir la valeur en pierres précieuses, et il leur recommanda de détruire ces pierres devant tous les assistants. Et il arriva que l'Apôtre Jean passait par là, et il somma le philosophe d'embrasser la foi. Alors Craton dit :

— Si ton maître est le vrai Dieu, fais que ces pierres qui viennent d'être brisées redeviennent entières, afin que le prix de l'or qu'elles ont coûté puisse être donné aux pauvres, comme tu l'as dit. »

« Alors saint Jean prit les pierres et il pria, et elles redevinrent entières comme au-

paravant. Et les deux jeunes gens et le philosophe crurent en Dieu; ils vendirent ces pierres et ils en distribuèrent le prix aux pauvres.

« Deux autres jeunes gens, touchés de cet exemple, vendirent tout ce qu'ils possédaient et ils l'employèrent en aumônes, et ils suivirent l'Apôtre. Et ils virent un jour ceux qui avaient été leurs serviteurs couverts de riches habits, et eux n'avaient pour se vêtir qu'un méchant manteau, et ils commencèrent à être tristes; et comme ils étaient sur le rivage de la mer, saint Jean leur dit de ramasser quelques morceaux de bois et de menus cailloux, et il les changea en or et en pierres précieuses. Il dit ensuite à ces jeunes gens d'aller les montrer aux orfèvres et aux lapidaires, et ceux-ci dirent qu'ils n'avaient jamais vu or si pur, ni pierreries si brillantes; et alors l'Apôtre leur dit :

— Allez racheter vos terres, car vous avez perdu la grâce de Dieu. Soyez somptueusement vêtus, afin d'être mendiants pour toujours. »

Les jeunes gens se convertissent de nouveau, et or et diamants redeviennent de petits morceaux de bois et des cailloux comme auparavant (1).

L'auteur, ou plutôt, le compilateur de la *Légende dorée*, — Jacques de Voragine, archevêque de Gênes, — vivait au XIII[e] siècle.

V

VIE

DE SAINT MARCEL,

PREMIER APOTRE DE CHALONS-SUR-SAONE, MARTYR, — ÉCRITE VERS LA FIN DU SIXIÈME SIÈCLE, PAR UN MOINE DE L'ABBAYE DE SAINT MARCEL, A CHALONS.

Avec l'aide du Christ, — pour confirmer [dans la foi] le peuple catholique et être agréable aux vœux des fidèles, — nous avons résolu d'écrire, par amour de la vérité et par devoir d'obéissance, la passion (*passionem*) de saint Marcel, Martyr, sous le patronage et la protection duquel s'élèvent imprenables les remparts de la ville de Châlons [sur Saône] et d'en donner le récit, tel qu'il est parvenu jusqu'à notre mémoire par la narration (*relatione*) des très-saints Pères.

Nous avons entrepris ce récit, afin que — tandis que la céleste victoire des Martyrs serait exposée aux yeux de tous, — louange fut rendue à Jésus-Christ, notre Dieu et Rédempteur, qui a triomphé dans chacun des assauts qu'ont eu à subir les Martyrs, et afin aussi que ce récit dont chaque année voit un jour ramener la lecture, propageât sa gloire pendant l'éternité des siècles.

Le plus grand nombre des faits suivants sont de tradition (*memoriæ tradita*) et les autres sont tirés de relations écrites, que nous nous sommes attachés avec soin à rendre plus clairs, comme étant surtout plus dignes d'être admirés et conservés.

Or, sous l'empereur Antonin, les ordres d'une cruelle persécution avaient été promulgués partout l'univers (*generaliter*) contre tous les chrétiens, et ces ordres étaient exécutés avec une très-grande violence par les préfets, par les présidents (leurs aides), et par les prévots des provinces, — tant par un sentiment d'obéissance, qu'en haine de la religion chrétienne et par zèle pour accélérer cette sacrilége persécution; et, à cette époque, dans toutes les cités, les gouverneurs nommés contre les chrétiens sévissaient très-violemment à leur égard et marchaient dans leur sang (*in sanguinem... grassabantur*) avec une fureur ennemie.

C'est pourquoi, à la même époque, dans la ville de Lyon, cinquante très-illustres hommes professant la religion chrétienne, — à cause même de ce culte étaient tenus en une étroite prison d'esclaves, pour être ensuite soumis à d'horribles supplices. De leur nombre furent les vénérables Martyrs, saint Marcel et saint Valerien, auxquels une nuit, un ange qui vint les visiter ouvrit la porte de leur cachot, leur donnant ainsi la libre sortie de leur prison par un effet de la divine puissance. Quant aux autres bienheureux, ils consommèrent leur vie avec gloire à Lyon même, et l'ordre de leur passion est manifestement connu par le récit qu'on en lit, et qui fut connu des chefs de l'empire, du souverain Sénat et des peuples des alentours, comme de celui même de la ville de Châlons

(1) *Légende de saint Jean l'Évangéliste.*

et des bourgs et villages environnants, desquels tous la victoire — prix du glorieux combat de ces Martyrs, — ne resta pas inconnue.

Mais, pour nous, revenons au récit en règle du martyre de saint Marcel, — ainsi que le demande le début même du récit que nous avons entrepris et commencé d'écrire.

Donc, — comme nous l'avons dit ci-dessus, — délivrés de leur chaîne et de leur prison, les saints Martyrs, auxquels la divine Providence avait assigné une glorieuse mort en d'autres lieux, arrivèrent par la volonté du Seigneur, — saint Valerien en vue des remparts de Châlons, et le bienheureux Marcel, ayant traversé l'Arar (*la Saône*), prit par les bois le chemin des Sequani. Les Athlètes du Christ demeurant en ces lieux jusqu'à ce que fut arrivée l'heure marquée par le Christ, — souverain auteur des choses, — où ils devaient consommer leur vie; ces Athlètes convertirent par leur prédication apostolique les habitants des deux rives au culte du vrai Dieu, selon la mission qu'ils en avaient reçue et autant qu'ils en eurent le pouvoir. Car, c'est par d'autres profits [spirituels] qu'ils devaient mériter la grâce de Dieu.

Leur sortie de la ville de Lyon et leur arrivée à la cité de Châlons, ainsi que l'itinéraire qu'ils avaient suivi, furent rapidement divulgués par la renommée, et l'on sût qu'eux deux, seuls, ils avaient été soustraits à l'activité de la persécution.

Cependant, saint Marcel, continuant son chemin à travers la province des Sequani, reçoit l'hospitalité d'un homme, appelé Latinus, qui, en proie à l'erreur des gentils et à leurs rites profanes honorait assiduement la statue équestre de Mars, érigée sur un piédestal de pierre polie, ainsi que les images de Mercure et de Minerve en métal, qu'il avait placées dans le vestibule de sa maison, à la place d'honneur. Ce que le serviteur de Dieu ne pouvant voir sans que son esprit en fut tourmenté, — il avertit son hôte, avec une souveraine patience et une excellente doctrine, d'abandonner cette vaine et misérable superstition, affirmant qu'on ne pouvait rien obtenir de simulacres muets et de pierres dépourvues de sens, et que ceux qui croyaient plus puissantes qu'eux-mêmes qui les avaient faites ces statues, n'en différaient pas beaucoup par leur nature et ne valaient guère mieux que s'ils eûssent été de pierre, comme elles.

Cette grande réprimande eût tant de pouvoir — assure-t-on, — sur Latinus, qu'en peu de temps elle rendit au culte de la vraie religion toute la maison qui abritait ce très-saint étranger [Marcel]. Mais, comme il était venu en ce pays pour racheter ces âmes, — après s'être réjoui de l'heureux succès de ses travaux, et avoir demeuré peu de temps en cette maison, il apprit que les édits de persécution étaient en vigueur dans tous les lieux voisins de la ville de Lyon [et de Châlons], non loin de laquelle il se trouvait alors.

C'est pourquoi le saint de Dieu, — Marcel, — jugea à propos de ne pas entrer dans la cité de Châlons et de passer secrètement la Saône; puis, laissant derrière lui cette rivière, d'entrer sur le territoire d'Autun, où il reçut l'hospitalité dans la maison du président Priscus; en y entrant, il trouve le président occupé à offrir avec apparat un festin solennel à ses divinités payennes. Aussitôt que le président eût vu Marcel, qui s'avançait d'un pas rapide, il l'invita, selon la coutume de la civilité humaine, à s'asseoir au banquet qu'il avait apprêté pour un culte sacrilége. Mais, le témoin du Christ, saint Marcel, tout en repoussant des mets souillés par une profane erreur, crut qu'il était de son devoir de reprendre les convives, plutôt que de fuir leur compagnie. Et lorsque interrogé, il eut confessé avec confiance qu'il était chrétien, sur-le-champ, l'ordre du cruel président le livra à des tortures d'un genre nouveau.

Ainsi donc, ayant été élevé au sommet d'un arbre avec les liens dont on l'avait chargé, il fut attaché aux branches par tous les membres de son corps, que l'on écarta, après les avoir serrés étroitement, — de façon à ce que les branches en se relevant l'écartelâssent et le déchirâssent. Ce supplice ressemblait à celui que le Christ, descendu du Ciel, souffrit jadis sur un arbre à cause du crime de notre [premier] père et pour régénérer le monde; Marcel imita aussi la gloire de son Seigneur par le bois de son martyre. Il fallait que l'homme mangeât un fruit malheureux, pour qu'un Dieu arrivât à triompher invincible sur une croix.

Tandis que saint Marcel persévérait dans sa confession, près d'être envahi par le froid,

avant-coureur de la mort, et qu'immobile il était embrasé de l'ardeur de la foi, il sembla bon au caprice soudain du très-cruel persécuteur de le punir en présence du peuple par des supplices multipliés.

Alors, le très-cruel président dit au bienheureux Martyr :

— Nous savons ton nom, Marcel, et nous découvrons ton erreur. Les ordres divins de notre très-saint Empereur portent clairement que ceux qui méprisent d'adorer la puissance des vénérables divinités, Saturne leur père et le tout-puissant Jupiter, leurs fils et leurs proches, seront punis de la peine capitale. Si donc tu ne les adores pas, tu seras puni par d'atroces supplices. »

Saint Marcel répondit :

— Ces simulacres dont vous dites les noms sont tellement les images d'hommes mortels — qu'après s'être souillés de leurs crimes, ils sont trépassés depuis longtemps, et ensevelis dans l'enfer, ils y ont trouvé leur perte (*perierint*). Si quelqu'un croit à eux, il aura à supporter le poids éternel et redoutable du jugement et des supplices que lui infligera le Dieu tout-puissant, qui a existé avant les siècles, qui existe toujours et existera sans cesse.

« Je suis chrétien : je confesse — à haute et incessante voix, — que je crois en Jésus-Christ, Fils de Dieu, l'égal de son saint Père, créateur du ciel, de la terre et de la mer, et fondateur de toutes choses. »

Mais, le président Priscus, l'âme enflammée d'indignation, remit le saint Martyr Marcel aux bourreaux impitoyables, afin [qu'ils le torturâssent; et il leur ordonna de le soumettre à des supplices très-nombreux devant les statues des dieux, qui étaient dans la cité, et en présence de la foule des gentils; abandonnant Marcel au bon plaisir de ces cruels forcenés.

Marcel fut donc d'abord étendu sur le chevalet devant la statue de Saturne, qui s'élevait sur le bord de l'Arar, et il reçut d'innombrables coups de fouets. Ensuite il fut mené par ordre du président, devant l'image du soleil, que l'erreur des gentils honorait d'un culte spécial et qui s'élevait dans l'enceinte des murs de la porte Sequanica, puis au temple du Dieu Hamon où était adorée la statue toute de verre de cette idole élevée sur une haute colonne, au second mille de la cité.

Ce saint Martyr, l'âme remplie d'une force [toute] céleste, endura avec le plus grand courage ces supplices dont la nature changeait selon les lieux qui étaient le théâtre de chacun d'eux. Après avoir eu ses membres étendus sur les chevalets, déchirés par des liens très-serrés, après s'être vu toutes les parties du corps brûlées par une boule [de fer] rougie au feu, — cet Athlète très-vaillant, conservant toujours au plus profond de ses entrailles la foi de son créateur, Jésus-Christ, triomphait à la fin de ce combat glorieux de sa passion, et la nouveauté des tortures ne pouvait changer son antique foi. Il répondait toujours à d'impies interrogations, — qu'il ne pouvait se faire, qu'après avoir reçu l'intelligence sensible du Dieu vivant, il adorât des pierres dépourvues de sens ou les idoles des démons; qu'il suivrait plutôt les exemples des Apôtres et combattrait les glorieux combats des Martyrs, ses prédécesseurs, et que si cela devait être ainsi, à l'heure et sur le lieu même du martyre, il ne se séparerait jamais de la foi de ses compagnons d'armes.

Le très-méchant président voyant que — par la divine grâce de la ferveur, — Marcel demeurait plus vaillant au sein des supplices, par un exemple inouï de cruauté, fou d'une rage plus qu'ordinaire aux persécuteurs, ordonna de creuser en terre un trou où le Martyr put se tenir debout jusqu'à la ceinture; et c'est ainsi que déjà enseveli de la sorte par le milieu du corps, mais tout vivant, — hâtant [de ses vœux] son départ pour les célestes royaumes, il ne se refusa pas aux supplices de la terre. Après avoir pendant trois jours persisté dans les louanges et l'amour du Christ, son tout-puissant Seigneur et Dieu, — laissant à la terre ses membres terrestres, il exhala son esprit aux cieux.

Grâce au Christ, auteur de toutes choses une âme dévouée (*devota*) a écrit ces détails, touchant le triomphe du très-heureux Martyr, saint Marcel, pour affermir le courage du peuple catholique; afin que tandis que le cours de chaque année ramène le jour heureux qui voit célébrer la festivité du saint Martyr, — nous, implorant son illustre patronage pour la durée de la religion catholique, la défense de notre ville (*urbis propriæ*), le salut du Souverain Pontife, le respect dû aux prêtres, la félicité de notre invincible prince

et la conservation de tout le peuple, — nous honorions la solennité de ce grand jour qui vit la récompense de son obéissance en toutes les particularités dont le récit compose sa légende, avec la grâce suprême de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui — avec Dieu le père et l'Esprit-Saint, — vit et règne dans les siècles infinis des siècles. Amen.

NOTES.

Le Père L. Bertaud, religieux Minime, — dans son curieux livre qui a pour titre : *L'illustre Orbandale, ou l'Histoire ecclésiastique de la ville et cité de Châlons-sur-Saône*, etc., publié en 1662 (2 volumes in-4°), — a réuni d'intéressants détails sur l'origine et l'histoire de *l'ancien et célèbre monastère de Saint-Marcel-lès-Châlons*, fondé au VIe siècle, en l'honneur de l'illustre martyr et patron de cette ville. Nous lui empruntons les quelques notes qu'on va lire :

« Un titre qui est rapporté aux preuves de cette Histoire (page 68), nous fait voir clairement que l'ancienne abbaye de Saint-Marcel, à présent prieuré, a eu pour son illustre fondateur, en l'année 577, Gontrand, roi de Bourgogne et d'Orléans, prince qui a passé dans tous les siècles, pour toute la gloire et toute la grandeur de l'univers, plus par ses héroïques vertus, que par sa naissance, quoiqu'elle le plaçât aussitôt sur le trône que dans le berceau.

« Plusieurs auteurs font mention d'un songe miraculeux arrivé à ce monarque; Aimoinus (*Lib.* III, *ep.* III), en donne le détail à la façon qui suit :

« Le roi Gontrand, pendant son séjour dans sa ville de Châlons, qu'il avait fait la capitale de ses États, étant allé un jour prendre le noble et l'agréable divertissement de la chasse, les fatigues qu'il prit à courre un cerf, l'obligèrent de se coucher au pied d'un chêne, qui n'était pas beaucoup éloigné d'une belle fontaine, qui, par son agréable murmure et le bruit de ses eaux, le jeta dans un doux sommeil, qu'il prit appuyé sur les genoux de son écuyer, qu'on a cru être Varnaire, comte du palais de Bourgogne, qui, depuis, fit graver sur son tombeau l'histoire de ce songe, représentée en taille-douce dans la seconde partie du livre de M. Chifflet, intitulé : *Vesontio Civitas*, au feuillet 64. Ce seigneur vit une petite bête blanche de la forme d'une hermine, sortir de la bouche du roi, et aller contre le ruisseau que faisait la fontaine que j'ai remarquée, avec une envie qu'elle témoignait de le vouloir passer; ce gentilhomme, touché de la peine de cette bestiole, tira son épée, et la fit servir comme de pont, sur lequel elle passa, et après courut au pied d'une montagne, sous laquelle elle demeura quelque temps à la faveur d'un trou qu'elle rencontra; elle retourna sur le même pont, et rentra incontinent dans la bouche du roi, qui, éveillé, fit connaître qu'il avait eu un songe fort agréable : il lui semblait qu'il avait passé sur une grosse rivière, à la faveur d'un pont de fer, et qu'étant entré dans une caverne trouvée au pied d'une montagne, il y avait rencontré un trésor d'un prix inestimable.

— Vous n'avez, Sire, rien vu en songe (repartit le comte), que je n'aie vu, en effet, et qui ne soit semblable à ce que Votre Majesté me fait l'honneur de me dire, et s'il lui plaît de faire fouïr (*creuser*) en cet endroit de la montagne (qui était le lieu dans lequel il avait vu entrer cette bestiole), elle trouvera sans doute la vérité et l'accomplissement de son songe. »

« Ce qu'étant fait, on y trouva une grande quantité d'or et d'argent.

« On remarque que dans le lieu de cette montagne, où fut trouvé ce trésor, est à présent une vigne, qu'on appelle la vigne du trésor.

« Ce grand prince, après ses actions de grâces, en voulut payer la décime, et pour cela il fit faire un Ciboire d'or massif d'une pesanteur toute extraordinaire et d'un travail tout à fait admirable, qu'il avait dessein d'envoyer en Jérusalem pour en honorer le saint Sépulcre; mais, ayant appris la difficulté des chemins, et par crainte que les Sarrazins, qui ravageaient toute la Terre sainte ne l'enlevâssent, il le donna à l'église de Saint-Marcel, qu'il avait fondée peu auparavant, en un village peu éloigné de Châlons, auquel les premiers chrétiens avaient dressé une chapelle dédiée à l'honneur de Dieu sous l'invocation de saint Pierre.

« Ce prince religieux non content d'avoir fait ce beau présent à l'église de Saint-Marcel,

qui fut beaucoup ruinée par la violence des Hongres,... il la voulut encore embellir, et fit faire cette riche pièce, qui renferme les précieux ossements de saint Marcel. Cette châsse d'argent couverte autrefois d'une lame d'or fort épaisse, et embellie de fines pierreries, qui avait été ternie par tant de fois, qu'il avait été force de la cacher en terre, pour la sauver de l'outrage et de l'avarice des ennemis jurés de notre religion, fut beaucoup enrichie et réparée par Messire Jean Raoulin, évêque de Châlons et Prieur dudit saint Marcel, qui ayant trouvé aussi le sépulcre de notre grand roi Gontrand, démoli et absolument ruiné par la furie des Hongres, lui en fit élever un autre fort superbe, enfermé dans une fort belle chapelle, qu'il fit aussi bâtir, croyant par là éterniser la mémoire de ce grand Saint; mais les Huguenots suivant leur violence ordinaire, ruinèrent l'un et l'autre, et par une impiété exécrable, jetèrent au vent les cendres de ce saint Roi, et brisèrent le reste de ces os sacrés, à la réserve de son chef auguste, qu'on conserve encore aujourd'hui sous un chef d'argent, qui l'enferme et le couvre. Ainsi ces barbares non contents de faire la guerre aux vivants, la voulurent faire aux trépassés, et par là violer le repos et la sainteté des sépulcres.

« Il y a plus de mille ans, qu'Ovide tout payen qu'il était, priait que ses os reposâssent mollement; tous nos anciens Pères ont laissé les mêmes témoignages; le Saint-Esprit nomme les décédés *dormants*, et l'Église met souvent cette parole en usage: *Requiescant in pace*, et toutefois il se trouve des déterreurs de morts et des destructeurs de sépulcres, qui, après tous ces beaux exploits, ont encore assez d'effronterie pour prendre le nom illustre de chrétien, et celui de réformateur de l'Église.

« Les Auteurs qui ont écrit nos Histoires remarquent que la châsse du glorieux saint Marcel échappa des mains de ces barbares par un miracle tout évident.

« Monbrun suivi des partisans de ces profanations, après avoir fait son butin des calices et des vaisseaux (*vases*) sacrés de cette ancienne Abbaye, et y avoir commis toutes les impiétés et les sacriléges que nous avons rapportés dans le Traité de la Religion, poursuivit quatre hommes, qui avaient dessein de sauver cette sainte relique dans le bois de Véure peu éloigné de Châlons, et quoique ces hérétiques eussent vu fort distinctement de l'autre côté du lac qui borde cette forêt, ceux qui portaient cette châsse, ils ne la surent jamais trouver, quoiqu'ils employâssent tous leurs soins et toute leur industrie à cette cherche; et comme enragés de ce que ce trésor leur était échappé, ils saisirent au collet un religieux du Monastère, nommé Dom Catherin Magnier, pour arracher de lui par la force des tourments la connaissance du lieu où cette sainte relique était déposée, mais les grâces divines ayant fortifié son cœur d'une constance admirable et d'une haute générosité, il ne voulut jamais rien déclarer. De sorte, qu'après l'avoir outragé de coups et d'injures, ils le mirent en liberté, et avouèrent que la fermeté de son esprit était plus grande que leur persécution (1). »

VI

VIE

DE SAINT VALERIEN,

MARTYR, A TOURNUS, EN BOURGOGNE, VERS L'AN 179, — ÉCRITE AU ONZIÈME SIÈCLE, PAR FALCO, MOINE DE L'ABBAYE DE TOURNUS.

Falco, Falcon ou Faucon, florissait sur la fin du onzième siècle, et se fit de la réputation par son savoir et sa piété : *viri admodum literati et religiosi,* — dit de lui un écrivain des premières années du siècle suivant. Quelques auteurs, même célèbres, ont prétendu qu'il était de la maison de Mercœur, frère d'Estiene, évêque du Puy en Velay, de Guillaume, abbé de Tournus, l'un et l'autre, neveux de saint Odilon de Cluni, le même que ce Falco de Jaligni (dont on a l'acte par lequel, dès 1056, il fit des donations considérables à l'abbaye de Tournus).

L'abbé Pierre I désirant voir mis en ordre et en une histoire suivie, divers monuments historiques, qui se conservaient dans son monastère, pressa plusieurs fois Falco,

(1) *L'illustre Orbandale*, etc., tome II, pages 119 à 122.

sur la connaissance qu'il avait de sa capacité, d'entreprendre ce dessein. Falcon après avoir fait assez longtemps difficulté de s'en charger, s'y prêta, et joignit à ces anciens monuments la relation de ce qui s'était passé de plus considérable de son temps, par rapport à l'histoire de son monastère.

Falco écrivit les actes de saint Valerien, Martyr, qu'on regarde comme l'apôtre de Tournus, et dont le corps y reposait; ce qui engagea l'auteur à commencer par là sa chronique. Il a travaillé sur d'anciens monuments. Il y cite Eusèbe dans la célèbre histoire des premiers Martyrs de Lyon : soit qu'il y eut eu recours lui-même, soit qu'il l'eut ainsi trouvé dans ses mémoires.

PROLOGUE.

Au vénérable Pierre, abbé de l'église de Tournus, Falco — qui n'est pas [un] inconnu pour Votre Paternité, — souhaite de mériter les joies de la vie éternelle.

A votre fréquent conseil j'avais un grand nombre de fois opposé le retard qui paralysait mon petit génie (*ingenioli*) ou mon style sans éloquence; vous, de votre côté, vous prétendiez qu'il suffisait et qu'il ne serait pas sans utilité que j'entreprisse ce travail, selon le pouvoir de mes forces. Vous m'avez donc enjoint et vous m'avez contraint par l'autorité que vous avez comme abbé, sur moi, à m'appliquer avec soin et empressement à mettre en ordre et en un corps de volume — après avoir recherché et débrouillé l'ordre des temps, — les quelques (*nonnulla*) monuments de vieux gestes écrits jadis par certains des moines, nos confrères et nos prédécesseurs, mais que nous trouvons sans critique (*indigesta*).

Après beaucoup de refus, je pensai qu'il ne convenait pas de lutter plus longtemps contre votre volonté, — j'y acquiesçai enfin, résolu à la fois à ne pas faire plus longtemps défaut à votre demande et à livrer dans cet opuscule, à l'instruction de ceux qui viendront après nous, — et des faits qui n'ont été encore mis en lumière par personne et les miracles qui se sont succédés presque jusqu'à nous, ou ceux qui ont encore lieu fréquemment [de nos jours] par l'opération de Dieu.

Et pour ne pas vous causer de l'ennui par une digression superflue, je prends dès à présent pour cadre de mon récit le triomphe du bienheureux Valerien, martyr, que j'ai trouvé narré en abrégé; cependant, je ne reprendrai pas dans le même ordre les faits connus; mais, parmi ces faits, je m'attacherai à en soumettre quelques-uns à un examen attentif.

Ceux qui s'apprêtent à raconter fidèlement les vaillantes actions par lesquelles nos Pères ont mérité l'entrée du royaume céleste, cherchent à remettre en lumière, au début de leur récit, la naissance (*genus*), la plupart des commencements de leur vie et le nom même du pays qui a mérité d'être illustré par la venue au monde de chacun de ces Saints; afin que l'ordre successif de leurs actions soit plus promptement embrassé [d'un coup d'œil], et dès leur commencement, grâce à la connaissance de l'apprentissage de cet homme fidèle.

Mais, malgré nos efforts pour connaître toutes ces particularités relatives à celui dont nous avons l'intention d'être le serviteur et l'historien, — le bienheureux Valerien, — nous voyons qu'elles manquent à notre connaissance; quoique cependant la suite et l'issue des choses montrent évidemment que ce Saint, dès l'âge le plus tendre, s'est attaché étroitement aux préceptes du Seigneur, et que sa naissance et sa vie procèdent de Dieu et non de ses parents selon le sang, pas plus que d'une volonté charnelle ou humaine. C'est ce que nous proclamerons en dehors de la connaissance des faits dont l'injure et l'injustice du temps nous ont privés, par un sort commun [aux choses de ce monde]. Car, il est écrit : « Pour ceux qui ont reçu le Verbe en eux, le pouvoir leur a été donné d'être les fils de Dieu; pouvoir qui est le propre de ceux qui croient en son nom; qui ne sont pas nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. »

Donc, nous affirmerons que la patrie où il prit naissance n'est nullement celle que voient nos yeux mortels, mais le ciel même pour lequel il vainquit du commencement à la fin le monde, et que le martyre lui

assigna pour lieu certain et assuré de son heureuse naissance.

Mais, revenons maintenant et bien vite à l'ordre du récit. Et d'abord il faut dire que les prémices de sa vie l'attachèrent avec une grande ferveur de foi au service du Christ. Car, qu'il ait fleuri par la grâce de la saine doctrine et que son insurmontable courage lui ait fait vaincre les traits de ses perfides ennemis; c'est ce que nous révèle l'illustre gloire des Martyrs du nombre desquels il fut choisi [par Dieu]. Tandis qu'à Lyon cette vénérable cohorte de quarante-huit Martyrs, au témoignage d'Eusèbe, attendait sous les verroux de la prison la gloire du martyre, à cause de sa profession de foi et en compagnie du bienheureux Pothin, évêque de cette cité; — ce fut de là que ce très-saint homme et Marcel (comme étant très-doux, enrichis d'une plus grande abondance de science et de constance), ayant été ensemble délivrés de leurs chaînes par la divine puissance et le ministère d'un ange, furent envoyés par l'ordre de Dieu pour prêcher la Gaule. Et ils partirent, en vertu du précepte donné et observé par notre Rédempteur, qui envoya devant lui les Apôtres et les Disciples prêcher deux par deux.

Etant donc sortis (comme on l'a dit), de leur prison, ces hommes bienheureux, — de même que les astres des cieux se dégagent de l'obscur brouillard des nuages qui les cachaient, — eux aussi, comme deux brillants flambeaux, animés d'une même ferveur et d'un même esprit, qui les avaient fait s'exposer à la mort pour le Christ, ils ne craignent pas de pénétrer dans ces contrées des Gaules que, par dessus toutes les autres, avait plus étroitement enveloppées l'aveugle erreur des gentils, de telle sorte, que vous n'auriez pas douté que là régnait cet orgueil superbe qui [jadis] se promit de fonder son trône au-dessus des astres du ciel et sur les ailes de l'Aquilon. Mais, comme la divine Providence avait choisi ces hommes afin que par eux le Verbe de vie se fit connaître aux diverses parties du monde; — l'un à la province des Sequani et l'autre à celle des Aedui, — séparés par [les eaux de] l'Arar, mais non par la pensée, ils entreprennent avec une ardeur virile de s'acquitter de la charge de la prédication dont ils avaient reçu le mandat.

La plénitude des miracles, si nécessaire aux hérauts de la nouvelle grâce, et que le Sauveur avait autrefois promise à ses disciples, lorsqu'il les formait au combat du salut, — cette plénitude ne manqua pas à Marcel et à Valerien.

« Voici, — avait dit le Sauveur, — voici que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds tous les démons et d'opérer des miracles par votre foi en mon nom. »

Sur ces entrefaites, l'auteur de tout mal, le diable, voyant perdu pour lui tout ce qui se préparait à accroître le salut des fidèles, s'enflamma aussitôt de la rage qui lui est ordinaire. Cela n'a rien de surprenant; il voyait en effet s'évanouir au loin l'espoir qu'il se promettait; car, tandis que les cœurs des gentils, — qu'il avait jusqu'alors dominés par un lourd sommeil, — se réjouissaient d'être échauffés par la foi et l'ardeur du Saint-Esprit, et qu'ils étaient ainsi que les animaux captifs qui ont coutume, lorsqu'ils entendent la voix de leur mère, d'accourir au désert et de fuir leur maître, — il en gémit, et lui qui se glorifiait de s'asseoir un jour sur les astres et de régner, se voyant [alors] excessivement méprisé, il est chassé de son propre domaine. Donc, il s'efforce de réaliser par des forces étrangères ce qu'il ne peut entreprendre et mener à bonne fin par sa seule puissance.

En ces jours [là], au temps de l'empereur Antonin, quelques parties de la Bourgogne étaient gouvernées par un président idolâtre, du nom de Priscus, et le malin ennemi [des hommes] l'excitant contre les Saints de Dieu, espérait en quelque sorte recouvrer son entrée en ce pays, s'il enlevait à la vie de ce monde ceux par qui il n'ignorait pas qu'il éprouvait de si grandes pertes. Mais, ce misérable, ignorait tout à fait, — aveuglé qu'il était par cet excès de rage, — que c'est de là même que l'Église prend de la force, de là même où il semble au monde qu'elle va trouver sa ruine imminente.

Vous trouverez ailleurs écrit comment ce président livra au supplice et dénia le repos qui est même accordé aux morts, au bienheureux Marcel qui offrait le breuvage de vie au peuple du territoire de Châlons et qui le méprisait — lui, président, et ses lois, — et avait gagné à Dieu une innombrable multitude d'hommes.

Pour nous, nous aurons soin de remplir

notre promesse en poursuivant ce que le Christ prévoyant a [déjà] commencé à mettre en lumière.

Il est raconté dans des auteurs plus récents, que le bienheureux Valerien se construisit près des murs de la ville de Tournus une demeure enrichie des dons de Dieu ; de petite structure, mais grande par la charité de celui qui l'habitait; sans aucun des ornements pompeux du siècle ; car, il est certain qu'on n'y voyait autre chose que l'étendard de la croix du Seigneur, que Valerien avait coutume de vénérer d'un culte [tout] particulier.

Quant à savoir pourquoi l'homme saint choisit ce lieu de préférence aux autres des environs pour y habiter, la raison en est manifeste. On rapporte, en effet, que cet endroit avait été jadis appelé par les anciens *Castrense Horreum* (grenier du camp), sans doute, parce que c'était là que d'endroits plus éloignés on apportait les tributs selon la coutume ou les autres impositions des diverses provinces, qu'ensuite on envoyait à Rome par la voie des cours d'eau de la Saône et du Rhône et ensuite par mer. Et comme c'était en ce lieu, — ainsi que nous l'avons dit, — qu'un grand nombre de personnes venaient en foule des diverses parties du monde, l'homme de Dieu aima mieux y habiter [qu'ailleurs], afin que cette foule se rafraîchissant à la très-limpide source de l'Évangile qui sortait de sa bouche, partageât en même temps que les citoyens de Tournus ce breuvage salutaire ; et afin que de même qu'elles s'empressaient de rendre à César le tribut dû à César, elles s'appliquâssent ainsi enfin à rendre par un zèle pieux à Dieu ce que Valerien leur avait appris qui était dû à Dieu.

Quoi de plus? L'antique ennemi s'irrita de ces injures, et après que l'homme de Dieu eût gagné au Christ par le ministère de la sainte prédication un peuple innombrable, il excita contre lui, — comme on l'a dit, — un très-cruel président, du nom de Priscus, afin de mettre le comble à la damnation de ce barbare.

Bien plus, – par la miséricorde accoutumée de Dieu, qui se sert du mal même pour le bien, il est certain et reconnu que cela arriva, afin que Valerien, ce très-invincible champion de la grâce du Christ, après avoir triomphé de ses ennemis, fut enrichi de la digne récompense de ses mérites. Et parce que l'homme bienheureux avait brillamment éclairé des saints enseignements de la foi les lieux voisins de la province, — ceux qui se félicitaient d'avoir en même temps connu et cru par le ministère de Valerien l'auteur de la lumière, ne pouvaient en aucune manière être les serviteurs et les suppôts de l'aveuglement et des ténèbres.

D'où vient que le diable pressé de cet aiguillon de méchanceté, qui lui fit livrer sans crainte le Seigneur Jésus à la mort, n'hésita pas par la suite à tuer partout où il le trouverait, le bienheureux Marcel. Lors donc que le président fut arrivé à Tournus, il lui fit connaître sur-le-champ en secret et par ses suppôts, que le bienheureux Valerien avait déjà entraîné au culte d'une religion étrangère, non-seulement les habitants du territoire environnant, mais encore et aussi les peuples de presque toute la Gaule ; qu'il fallait donc au plus tôt détourner le commun danger et soutenir l'empire des lois de Rome.

Le président remit au lendemain à s'assurer de la vérité de ces rapports, parce que ce qui restait encore de jour ne pouvait suffire à cette enquête ; d'ailleurs il pensait encore à la lutte qu'il avait eu à soutenir tout récemment avec le bienheureux Marcel. Il apprit par un rapport exact et approfondi, que Valerien avait une force et une constance égales à celles qu'il avait trouvées dans le Martyr précité. C'est pourquoi il songeait à sévir plus cruellement contre Valerien, d'autant mieux qu'il apprit par des preuves certaines, que par lui ce culte [nouveau] s'était répandu plus abondamment et plus au loin.

Or, le matin étant venu, Priscus se hâte d'accomplir ses projets, et il envoie des licteurs avec ordre d'amener sur-le-champ en sa présence le saint Homme. Dès que Valerien vit ces hommes, — prêt à leur rendre tous les services accoutumés de la charité, il s'avança au devant d'eux, après s'être armé du signe de la croix et il les prie avec instances de prendre leur repas chez lui. Mais, eux, méprisant cette agape de charité dont ils ne s'étaient pas rendus dignes, ils se hâtèrent de remplir à la satisfaction de leur maître l'ordre cruel pour l'exécution duquel ils avaient été envoyés par Priscus vers Valerien.

Ce bienheureux interrogé par eux touchant la signification de ce signe qui leur étai

inconnu (*le signe de la Croix*), leur répondit d'une façon claire et prononça avec la plus grande sincérité une profession de la très-sainte foi. C'est pourquoi il fut très-étroitement garotté, et, en butte à diverses injures, il fut poussé çà et là. Le serviteur de Dieu fut ainsi amené en présence de l'esclave du diable; et afin d'en venir à bout plus facilement, ces hommes lui jetant à la face l'accusation du crime que, — selon eux, — il commettait depuis longtemps, en prêchant le Christ, se mirent à le menacer vivement des plus cruels tourments, s'il ne se hâtait de venir à resipiscence, en obéissant aux ordres du président. Valerien leur ayant énuméré les divinités auxquelles on voulait qu'il se soumît et leur ayant rappelé la très-honteuse promiscuité dans laquelle avaient vécu ces prétendus dieux, — cet homme du Seigneur, par une réponse digne, va au-devant des objections qu'on lui faisait et il refuse avec un souverain mépris de se souiller par le culte de telles divinités.

Quoi de plus? Après que de nombreuses et diverses discussions eurent eu lieu, de côté et d'autre, le préfet insensé voyant qu'il faisait d'inutiles efforts pour décider l'homme de Dieu, et que quelques-uns de ceux qui l'entouraient puisaient dans les réponses et les attaques de Valerien une grande instruction des choses de la foi, ordonna enfin de le pendre à un poteau et de lui arracher la chair avec des ongles de fer.

Allons, bourreau! s'il y a encore en toi quelque chose d'humain, dépouille-le, et plein d'empressement, mutile le corps de ce Martyr avec ce peigne cruel que l'on t'a mis aux mains pour tuer cet homme de Dieu, — afin que même en torturant cruellement le saint de Dieu, tu serves d'instrument à la justice divine, et qu'ennemi, tu puisses accomplir ce qu'ami, tu n'aurais pu faire. Et vous, Martyr! supportez cette cruelle torture que vous inflige un tyran; dans peu vous verrez celui pour l'amour duquel vous ne refusez pas de souffrir, — vous souvenant de cette parole de l'Apôtre : « Si nous souffrons avec lui, nous règnerons aussi avec lui. »

Mais, déjà le Martyr du Christ avait les entrailles mises à jour, de telle sorte qu'il n'avait plus qu'un souffle de vie; la chair à déchirer semblait manquer au peigne de fer, et personne de la foule ne pouvait regarder Valerien ou son bourreau, sans en éprouver de l'horreur. Sur l'ordre de Priscus, on détache le Martyr du poteau et on le conduit à l'endroit où il doit payer de sa tête sa noble résistance.

Comme on l'y conduisait et qu'il y allait en rendant grâces au tout-puissant Dieu et en élevant de pieux regards aux cieux, il vit le Christ qui lui offrait la récompense de son combat et la couronne. C'est pourquoi (mes très-chers frères), comme la contemplation de la céleste majesté est une prérogative toute particulière dont jouit le bienheureux Etienne et qui le rend célèbre dans tout l'univers et digne de toute vénération, parce qu'il lui fut donné de voir face à face le Seigneur de gloire plein de sollicitude pour ceux qui défendent sa cause; c'est à juste titre que la même raison nous persuade que le bienheureux Valerien doit être vraiment comparé également à Etienne, parce qu'il a été illustré par les mêmes vertus éclatantes, — lui par le zèle et les labeurs de qui la foi a été très-largement révélée au monde.

Car, c'est à peine si vous pourrez trouver non-seulement quelqu'un des Docteurs, en dehors des Apôtres et des disciples des Apôtres (du nombre desquels Valerien est reconnu avoir fait partie, d'après la tradition des chroniques), qui puisse être regardé comme son émule, pour avoir, — ainsi que lui, — édifié sur une pareille base, les enseignements de la foi; mais, encore qui — (ainsi qu'on l'a dit), — ait combattu pour la foi, avant lui, dès l'origine même de la croyance de cette sainte foi.

Mais, revenons au récit que nous avons déjà commencé. Le Martyr à la fois affermi et réjoui par une si grande et si admirable vision dont jouirent aussi certains fidèles, — sûr de la récompense, devançait les licteurs, et plein d'allégresse, il fléchit ses genoux et abandonne sa tête à la hache (1), pour entrer en possession de la joie des citoyens du ciel. Ce fut en ce lieu [même], que les fils qu'il avait enfantés au Christ et auxquels par sa prédication il avait préparé dans les cieux des demeures brillantes (*sidereas... mansiones*), bâtirent en son honneur une modeste basilique, comme le comportaient et le temps et leurs moyens pécuniaires, — basilique dans laquelle le nombre des fidèles croissant peu à peu,

quelques-uns d'entre eux s'attachèrent à l'honorer plus particulièrement, en se rendant disciples de la règle monastique.

Dès lors, cet endroit commença à être fréquenté par un abondant concours de fidèles; car, personne de ceux qui y venaient en foule n'adressait en vain ses vœux au Saint. Il les accomplissait tous, si bien que la multitude des croyants devint presque plus nombreuse par les miracles qui s'opéraient en ce lieu, que celle que le saint homme avait primitivement convertie au Christ. De même en effet, que le laboureur soumet à un véritable martyre la vigne et l'arbre, afin d'y trouver un fruit plus abondant; ainsi, cet homme saint, quoique mort, semblait vivant, tant il ne cessait de gagner les peuples au Christ (2).

Mais, toutes ces choses sont les œuvres de la divine Majesté, qui nous élevant par les choses visibles aux invisibles, non-seulement, de serviteurs du péché, nous a rendus à la primitive liberté, mais encore nous a donné de devenir par la grâce les fils de Dieu,— à nous qui avons cru au nom de Celui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

Ce que jusqu'ici nous avons raconté en un style quelconque (*qualicumque stylo*), est reconnu appartenir et se rapporter particulièrement à la passion du bienheureux Valerien.

NOTES.

Nº **1**, colonne 146. — Le Père Chifflet écrivait, en 1664, dans son *Histoire de l'Abbaye royale et de la ville de Tournus* (page xv):

« Devant l'ancien logis de messieurs Verjus de Tournus, il y a deux grandes tombes de pierre, couchées l'une sur l'autre. La tradition des habitants porte que sur celle d'en bas fut tranchée la tête à saint Valerien. Et par (*en*) effet, cette pierre est encore aujourd'hui tachée de plusieurs gouttes de sang, que j'ai vues de mes yeux, encore toutes vermeilles; aussi visibles et bien conservées, que si c'étaient des veines venues de la carrière, et qui fussent naturelles à la pierre même. Je dois cette faveur à la courtoisie de M. Machou, lieutenant-ès-justices de Tournus, qui, en l'an 1655, me conduisit au lieu où sont conservées ces deux grandes pierres: et en présence de plusieurs personnes fit retirer la pierre de dessus, pour me faire voir celle qui porte les marques du martyre de saint Valerien. Ce sont des gages de la protection de ce grand saint sur la ville de Tournus, que la fureur des calvinistes n'a pu abolir, bien qu'elle ait dissipé et perdu ses sacrés ossements et toutes ou presque toutes ses autres reliques. »

En 1733, P. Juenin, chanoine de Tournus et auteur d'une *Nouvelle histoire de l'Abbaye de Tournus*, recherchant le lieu bien précis où saint Valerien avait eu la tête tranchée, s'exprimait ainsi:

« Adon dit que saint Valerien eut la tête coupée, au lieu même où du temps qu'il écrivait (IXe siècle), le corps du Saint était honoré... (1) Ainsi, quoique le saint Martyr eût été tourmenté avec les ongles de fer dans le château, et peut-être sur cette pierre dont parlent saint Julien de Balleure et le Père Chifflet, laquelle fut transportée à l'hôpital, en 1693; le château n'est pas le lieu où il eut la tête tranchée, puisque son corps n'y a jamais été honoré. Il paraît, d'ailleurs (2), que le saint fut enterré au même lieu où il venait d'être décapité: or, il est certain qu'il fut enterré dans l'endroit où est aujourd'hui l'abbaye, et que l'Église a été bâtie sur son tombeau: il faut donc convenir que c'est aussi en ce lieu-là que saint Valerien reçut la couronne du martyre. Et cela convient parfaitement aux coutumes des Romains, qui ne permettaient guère de faire les dernières exécutions, moins encore d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes (3). »

Pour confirmer son assertion, P. Juenin a publié — à la fin des *Preuves* de son savant ouvrage, — la *Copie d'une Lettre écrite à feu M. Julien, doyen de Tournus, par un Chanoine de la même abbaye, pour prouver que saint Valerien a eu la tête tranchée à*

(1) *Protinus in eo loco ubi nunc sacrum ipsiu corpus debitâ veneratione excolitur, gladio animadverti fecit.*

(2) « Par la Légende de saint Valerien dont on se sert au diocèse de Châlons, par les Actes dont Falco est l'auteur, etc. » (*Note de P. Juenin, l. c. sup. e. page* 10.)

(3) P. JUENIN: *l. c. sup.*, p. 10.

l'endroit où est aujourd'hui cette abbaye. (Sic).

Cette Lettre, très-piquante, est trop instructive au point de vue de l'Hagiographie et de l'Hagiologie, pour que nous puissions résister au désir de la reproduire à peu près intégralement dans nos colonnes.

Tournus, le 11 juillet 1720.

« Monsieur,

« Quoique l'affectation de M. le Curé de la M. (1) à contredire ce qu'on lui prouva il y a vingt-quatre ans, que saint Valerien a eu la tête tranchée dans le lieu où est à présent l'abbaye, méritât bien d'être relevée; cependant, soit paresse, soit aversion pour les disputes, je ne pouvais pas me résoudre à le faire. Mais dans un entretien que j'eus l'honneur d'avoir avec vous le 1er de ce mois, vous me parûtes avoir oublié toutes les preuves d'un fait si certain. C'est ce qui m'a déterminé, Monsieur, à vous les représenter dans un nouveau jour : et j'espère qu'à cette fois elles feront impression sur votre esprit, et vous convaincront d'une manière à ne les plus oublier.

« Vous savez, Monsieur, et vous le vîtes, que tous ces Messieurs, ou la plupart, ayant été invités à la Tragédie de saint Valerien, que M. le Curé fit représenter le 19 du mois dernier, par ses écoliers, je partis pour m'y rendre à l'heure marquée, et sitôt après nos Vêpres : mais je trouvai, que sans nous attendre, la pièce venait d'être commencée, et que l'on ne nous avait point conservé de places. Néanmoins, comme celui qui récitait le Prologue ou le discours à Monseigneur de Fréjus, se faisait assez bien entendre, je l'écoutai du fond de la salle, et je ne me retirai que quand j'eus reconnu que, malgré toute mon attention, il ne m'était pas possible d'entendre les autres acteurs. Ce fut à la fin du Prologue que j'entendis avancer avec toute assurance, et comme s'il n'y avait eu aucun sujet d'en douter, que saint Valerien eut la tête coupée devant la maison de Mademoiselle Avenat, qui était dans la cour du château.

(1) *La Madeleine*, une des églises paroissiales de la ville de Tournus.

« C'est là, Monsieur, faire violer sans aucune raison, par un gouverneur romain, les règles ordinaires de la justice, ou bien vouloir ignorer l'usage des Romains, qui ne faisaient ordinairement les dernières exécutions qu'à la campagne, et non dans les lieux fermés, dans lesquels il ne leur était pas permis non plus d'enterrer. Que ce gouverneur ait fait tourmenter le Saint avec les ongles de fer, dans la cour du château, cela est croyable, cela se pratiquait même dans les grandes villes, au milieu de quelque grande place, dont la cour du château pouvait tenir lieu à Tournus. Mais qu'il lui ait fait couper la tête au même lieu, c'est ce que je ne crois pas que l'on puisse autoriser par aucun exemple d'une justice faite avec les formalités ordinaires.

« A la vérité, si les Martyrs étaient condamnés à être exposés aux bêtes dans les amphithéâtres, si l'on ordonnait de les brûler, de les étouffer dans les bains, ou dans leurs maisons; s'ils étaient massacrés dans des tumultes et des séditions, dans des villes prises par des princes ennemis des chrétiens; si encore on craignait du tumulte en les exécutant publiquement, comme on le lit des saints Jean et Paul sous Julien l'Apostat; si enfin ils expiraient sous les coups et dans la torture : dans la plupart de ces occasions, je l'avoue, ils ont souffert la mort dans les villes, ou dans des lieux fermés.

« Mais, si par une sentence juridique, ils ont été condamnés à perdre la tête, à être crucifiés, à être lapidés, etc., l'on trouvera toujours, ou presque toujours, qu'ils ont été conduits hors des villes. C'est pourquoi l'on voit si souvent dans les Martyrologes et dans les Actes des Martyrs, que ceux de Rome ont été exécutés, *viâ Appiâ, viâ Salariâ, viâ Nomentanâ, viâ Lavicanâ, viâ Portuensi*, etc., tous grands chemins qui conduisaient à Rome. Cela ne s'observait pas seulement pour Rome : il en était de même pour les autres villes. C'est hors de Paris, que saint Denys et ses compagnons furent conduits pour avoir la tête tranchée : c'est pendant que l'on conduisait saint Symphorien d'Autun au supplice hors de la ville, que sa mère l'encourageait du haut des murailles : c'est hors de Châlons que saint Marcel, le compagnon de saint Valerien, finit sa vie après avoir souffert divers tourments dans la ville;

enfin, car l'on ne finirait pas si l'on voulait tout rapporter, c'est hors de Jérusalem, et sur le Calvaire, que le Saint des Saints, le Chef et le Roi des Martyrs, fut crucifié, après avoir souffert dans la ville une cruelle flagellation.

« Comme l'on se retranchera à dire, qu'il ne faut pas juger de Tournus comme d'une ville, puisque ce n'était qu'un simple château; à cela, je répondrai premièrement, que l'on doit juger des usages des Romains à l'égard des exécutions, comme de celui qu'ils observaient à l'égard des corps morts. Or, comme ils n'enterraient presque jamais dans les lieux fermés, usage qui s'introduisit même jusque dans les villages, hors desquels sont encore la plupart des anciennes églises, et par conséquent les cimetières; l'on n'est pas mal fondé à conclure, qu'ils n'y faisaient pas non plus les exécutions. Aussi, ai-je de la peine à croire que l'on en puisse trouver quelques exemples bien authentiques.

« Je répondrai, en second lieu, qu'il ne faut pas s'imaginer, que quand saint Valerien s'arrêta à Tournus, Tournus ne fût qu'un simple château, sans petite ville, ni bourgade. Ce ne serait pas faire beaucoup d'honneur à ce grand Saint, que de le faire demeurer deux ans (on l'assure ainsi dans la Tragédie), auprès d'un simple château, à en convertir ceux qui l'habitaient. Il est bien vrai que les anciens le nomment *Castrum* : mais c'est là justement une preuve qu'il n'était pas un simple château; car, les anciens appelaient un château *castellum*, et *castrum* chez eux signifiait une petite ville, ou un bourg fortifié.

« Aussi, trouve-t-on que Paris, Dijon, Châlons, Mâcon, etc., ont porté le nom de *castrum*. Dijon le portait encore du temps de saint Grégoire de Tours, qui après en avoir fait une belle description, ajoute, qu'il ne sait pas pourquoi il n'était pas une cité, c'est-à-dire, ville épiscopale : ce qui fait voir qu'encore de son temps *castrum* était une ville non épiscopale. Ce Saint et Adon, qui l'un et l'autre connaissaient bien Tournus, le nomment pourtant encore *castrum*. Dira-t-on que de leur temps Tournus n'était encore qu'un simple château? Le dira-t-on aussi du temps que les abbés de Tournus ont fait battre de la monnaie avec cette inscription *Tornecio Castro* (1)? L'auteur de notre chronique ne croyait pas que, du temps de saint Valerien, Tournus ne fut qu'un simple château, puisque dans l'histoire qu'il nous a donné du Saint Martyr, il dit qu'on assure qu'il s'était fait une petite habitation auprès des murailles de la ville, *secus mœnia Trenorciencis oppidi domicilium sibi construxerit.*

« Mais, Monsieur, ne nous en tenons pas là. Supposons que Tournus ne fut qu'un simple château du temps de saint Valerien : supposons encore que l'usage des exécutions n'était que pour les villes; au moins devons-nous nous en tenir à ce que nous disent les Actes du Saint, aussi bien que notre chronique qui est écrite depuis plus de six cents ans. Voici comment s'expriment les Actes. Après avoir dit, que le gouverneur Priscus envoya prendre le Saint, se le fit amener, tâcha inutilement de l'engager à sacrifier aux idoles, et le fit enfin lier à un poteau où il le fit tourmenter avec des ongles de fer; ils ajoutent que ne pouvant toujours rien gagner sur l'esprit du Saint, il le fit délier, et ordonna de lui aller couper la tête au lieu où, disent-ils, nous honorons aujourd'hui son saint corps : *solutum exindè in locum quo nunc venerandi corporis reliquias excolimus, gladio feriente jussit interfici. In locum*, dit l'auteur des Actes, et non pas *in loco*, de peur qu'on ne crût, qu'en parlant de l'endroit où saint Valérien fut décapité, et où l'on honorait ensuite ses reliques, il avait voulu parler de celui où le Saint avait été tourmenté avec les ongles de fer, ou même en général de tout Tournus.

« L'auteur de notre chronique s'exprime

(1) « Il se trouve encore quelques anciennes pièces de la monnaie de Tournus, dont une d'argent qui m'est tombée entre les mains porte d'un côté une tête, avec l'inscription tout autour, † SANCTVS VALERIAN, de l'autre, une croix au milieu, aux quatre branches égales et à l'entour † TORNVCIO CAST. — » Le Père Chifflet : *Hist. de l'abbaye de Tournus*, page CVII. Cf : Adrien de Valois : *Notice des Gaules*, page 555, et Juenin : *Nouvelle hist. de Tournus*, page 60. — « J'ai, — dit Juenin, — deux de ces monnaies dont la plus forte ne pèse que 20 grains. Celle dont parlent le Père Chifflet et Adrien Valois *(sic)* a été frappée sans doute, avant la Charte de Charles le Simple, car le nom du Prince ne s'y voit pas. » Voyez la représentation de cette monnaie, dans Juenin, page 61.

encore plus clairement : car, il dit positivement, que Priscus après avoir fait délier le Saint, ordonna qu'on le conduisit au lieu destiné à lui trancher la tête : *de stipite Prisco præcipiente deponitur, et ad locum destinatum vertice plectendus duci jubetur.* Que pendant qu'on l'y conduisait, *quo cùm duceretur,* et que rendant grâces à Dieu, il tenait les yeux élevés vers le ciel, il aperçut Jésus-Christ, qui s'offrait à lui avec une couronne comme le prix de son combat : et qu'encouragé par cette vision, et certain de sa récompense, il marchait si vite au lieu du supplice, qu'il devançait même ses bourreaux. *Tanta igitur, tamque mirabili confortatus, simul et recreatus visione... Securus de præmio lictores cursu præibat.* Il ajoute encore, qu'au même lieu où il eut la tête coupée, *quo in loco,* les fidèles bâtirent une petite basilique, où, dans la suite, quelques personnes se dévouèrent au service divin. Peut-on à une narration si claire et si bien circonstanciée, ne pas reconnaître l'abbaye pour l'endroit où saint Valerien fut décapité.

« Si néanmoins après tout cela il pouvait encore rester quelque difficulté, elle doit cesser entièrement, quand on fait attention que la plupart des auteurs qui ont parlé de saint Valerien, concourent à remarquer expressément qu'il fut enterré à l'endroit même où il fut décapité, et où l'on honorait encore ses reliques. *Protinus in eo loco ubi nunc sacrum ipsius corpus debita veneratione excolitur, gladio animadverti fecit,* dit Adon. *In eo loco ubi nunc corpus ejus sepultum colitur, gladio animadversus est,* dit Pierre *de Natalibus. Corpus in eo loco sepultum quem sanguine dedicaverat,* lit-on dans le Bréviaire de Châlons : dans celui de l'abbaye de Saint-Pierre le Vif-lez-Sens, *eodem loco quo victor occubuit, a fidelibus pio funere tumulatus :* termes dont se sert aussi M. du Saussay dans son Martyrologe des Saints de France : *eodemque loco quo victor occubuit tumulatus.* M. de Tillemont dans ses Mémoires ecclésiastiques a été si persuadé, qu'Adon et les Actes désignaient un lieu particulier, qu'il a cru en devoir faire une remarque. Prisque, dit-il, fit décapiter saint Valerien *dans le lieu où l'on honore aujourd'hui son sacré corps, dit Adon, et ses Actes marquent la même chose.*

« Venons à présent, Monsieur, à cette tradition populaire qui vous a un peu ébranlé. Je vous déclare d'abord que je ne prétends point en attaquer le fond : il peut être vrai : saint Valerien peut avoir souffert le martyre (du moins en partie) dans la cour du château, sur cette pierre qui était autrefois devant la maison de Mlle Avenat, et qui est aujourd'hui à l'hôpital ; parce qu'il peut être vrai, que c'est là où le Saint a été tourmenté et déchiré avec les ongles de fer. Mais, je m'inscris contre tout ce que dans la suite des temps on a ajouté à ce fond, et qui se trouve contraire à l'ancienne tradition contenue dans les Actes du Saint, et dans notre Chronique. La tradition populaire a été altérée d'une telle manière, que ses défenseurs n'osent la faire connaître avec toutes ses circonstances, aujourd'hui que l'histoire de saint Valerien est plus connue qu'elle n'était il y a quelque temps. Pour vous la représenter toute entière, Monsieur, je ne crois pas pouvoir mieux faire, que de vous copier ici ce que le traducteur du livre des *Saints de Lyon*, par le père Théophile Raynaud, Jésuite, a ajouté à l'article de saint Valerien.

« Après avoir écrit ces choses, dit ce tra-
« ducteur, un personnage grave et digne de
« foi, m'a fait part de quelques particularités
« touchant ce Saint, desquelles je ne veux
« frauder le lecteur. En voici la teneur :

« Saint Valerien, dit communément saint
« Valerin, fut décapité à l'endroit où est au-
« jourd'hui la maison des Verjus : c'est
« l'unique maison en ce quartier de ville,
« qui a sa projecture sur la rue, soutenue
« par le devant avec des piliers, entre les-
« quels se voient deux grandes pierres en
« forme de tombes, encore teintes et empour-
« prées du sang de ce Saint Martyr, nonob-
« stant qu'elles aient demeuré longtemps
« exposées aux injures de l'air et de la pluie.
« Le Saint dès ce lieu là porta sa tête entre
» ses mains à la façon de saint Denys, jusqu'à
« sa celle (*chapelle*), qui en est éloignée de
« cinq à six cents pas, et la posa sur l'autel
« de son oratoire. L'on voit encore aujour-
« d'hui l'endroit, qui miraculeusement en a
« gardé les marques ; car le susdit autel
« étant en un lieu souterrain, humide et
« relant, il est toujours tout moite et plein
« de chançissure, hormis la place où ce
« vénérable chef fut posé, sans qu'il y ait
« sujet du monde de se mécroire d'aucune

« supercherie. Le corps du Saint Martyr fut « mis dans un cercueil de pierre de sept à « huit pieds de long, qui se voit aussi à pré- « sent derrière le susdit autel. Mais ce pré- « cieux dépôt fut profané par les hérétiques, « qui le brûlèrent et jetèrent dans la rivière « avec tout plein d'autres saintes reliques, « tout au commencement des troubles, lors- « que d'une rage endiablée ils démolirent « le magnifique hôpital que Marguerite, « seconde femme de Charles, roi de Sicile, « avait fait bâtir, à la porte de la ville, où « elle servait elle-même les pauvres. Les « Pères Récollets ont maintenant là un cou- « vent : la dévotion, toutefois à l'endroit de « ce saint Protecteur n'a pas été éteinte : « car outre sa cellule qui sert d'une triple « chapelle, il y a encore aujourd'hui une « bien polie Église dans la ville, portant le « nom de saint Valérien qui a servi autrefois « de paroisse, où il continue d'être ho- « noré..... »

« Pourriez-vous bien me dire, Monsieur, quel pourrait être cet autel, sur lequel saint Valerien posa sa tête? En aurait-on érigé un en son honneur avant son martyre, et de son vivant? Ou bien l'aurait-il élevé lui-même pour y dire la Messe, lui qui n'était que laïque? Car enfin ce ne peut pas être celui dont semble vouloir parler le grave personnage, et qui a subsisté jusqu'à notre temps; puisqu'il ne fut élevé que sept cents ans après la mort du Saint, et peu avant sa translation. Il devait bien nous éclaircir sur cet article : il ne lui en aurait peut-être guères plus coûté, qu'à transporter comme il a fait après Pierre de Saint-Julien, l'hôpital de Tonnerre à Tournus où certainement la reine Marguerite n'a jamais demeuré. »

N° **2**, colonne 147. — « Après la mort de saint Valerien, les bourreaux et les soldats prirent la route de Lyon à la suite du gouverneur Aloys (1). Les chrétiens que le saint Martyr avait convertis, pendant le peu de séjour qu'il avait fait à Tournus, enterrèrent son corps le plus décemment et le plus honorablement qu'il leur fut possible. Pierre de Saint-Julien dit (2), que ce fut au lieu où saint Valerien avait auparavant établi sa demeure : c'était selon la chronique, près les murailles de la ville (1). Ce lieu pouvait être une caverne, ou une grotte souterraine, dans laquelle le Saint assemblait et instruisait pendant sa vie ceux qu'il avait convertis à Jésus-Christ. Les nouveaux fidèles déposèrent son corps dans un cercueil de pierre (2), que l'on voit encore aujourd'hui dans l'église souterraine de l'abbaye : c'est le même où l'on trouva tous ses membres dans leur situation naturelle, lors de la translation, ou plutôt de l'exhumation que l'on en fit vers l'an 980.

« Nous pouvons présumer avec vraisemblance, que les nouveaux fidèles de Tournus continuèrent, après la mort de saint Valerien, de tenir leurs assemblées et de faire leurs prières, dans cette grotte, auprès du tombeau de celui qui leur avait enseigné les voies du salut : elle fut dès lors véritablement une église, c'est-à-dire, un lieu destiné aux assemblées et aux prières des chrétiens. On en bâtit une autre au même lieu ; mais on ne sait en quel temps : je conjecture (et ce n'est peut-être pas sans fondement) que l'église de Saint-Valerien fut bâtie presque aussitôt que les empereurs romains ayant embrassé la Foi, eurent permis le libre exercice de la religion chrétienne ; et que l'empire de Constantin est l'époque de sa fondation. Le nombre des fidèles de Tournus, qui augmentait de jour en jour, par les miracles que Dieu opérait au tombeau du Martyr, était trop grand, pour qu'un si petit lieu put les contenir ; ils furent obligés de bâtir une église sous l'invocation du Saint ; c'est celle dont parle saint Grégoire de Tours, et de son temps elle devait déjà être ancienne, puisque la charpente avait eu besoin d'être réparée. Voici en substance ce que rapporte saint Grégoire de Tours (3) :

« Gallus, comte de Châlons, étant tourmenté d'une colique si violente que l'on désespérait de sa vie, se fit porter au sépulcre de saint Valerien. Le prêtre Epirechius, homme d'une grande vertu et d'une pureté d'âme singulière, ainsi que nous l'avons vu de nos propres yeux, dit cet historien, gouvernait alors cette Église : il vint trouver

(1) Voyez l'Histoire du Saint, par Garnier.
(2) *Antiq. de Tournus*, page 504.

(1) *Secus mœnia Trenorciensis oppidi.* N° 6.
(2) Voyez Juenin, *l. c. sup.*, p. 16. *Note sur le tombeau de saint Valerien.*
(3) *De Gloria Martyrum*, lib. I, cap. LIV.

Gallus, et le voyant couché par terre, il l'exhorta à implorer avec confiance la protection et le pouvoir du glorieux Martyr. Le comte fit sa prière ; et de l'avis du saint prêtre, il s'engagea par un vœu d'envoyer une poutre avec ses liens de charpente, pour faire quelques réparations au toit de l'église : aussitôt il fut guéri, et il exécuta ce qu'il avait promis....

« On ignore en quel temps et par qui l'église de Saint-Valerien fut changée en monastère. Le Père Chifflet (1) croit, avec beaucoup de vraisemblance, que le roi Gontran ayant fondé, près de Châlons, l'Abbaye, aujourd'hui Prieuré, de Saint-Marcel ; il n'aura pas eu moins de dévotion pour son compagnon saint Valerien, au tombeau duquel s'était opéré la guérison de Gallus, comte de la même ville de Châlons, siége ordinaire de ce roi de Bourgogne. Si cela est, la fondation de l'Abbaye de Tournus pourra être de la fin du VIe siècle ; car, Gontran mourut un an ou deux avant saint Grégoire (2). »

Juenin reproduit — sans en dire l'âge, — une antique inscription lapidaire relative à saint Marcel et à saint Valerien, — avec cette indication beaucoup trop succincte :

« Dans l'église de Saint-Marcel de Careyret, diocèse d'Uzès, à deux lieues de Bagnols, on voit sur un reliquaire de pierre fort orné de pampres, feuillages, etc. l'inscription suivante :

† HIC HABIT RELIQVIAS
SCE MARIAE,
ET SCE CROCIS.
ET SCORVM MARTV
RVM MARCELLI
ET VALERIANI QVI PI
SVNT INTERRITVRI
VM CIVITATIS CABIION
NENSIS... (3)

« Sur la façade opposée à celle où est l'inscription, est une croix aussi sculptée en pierre, dont les croisons sont faits à peu près comme ceux de la Croix de Malte (4). »

(1) Pages XVIJ et XVIIJ.
(2) JUENIN : *l. c. sup.* p. 13 à 15.
(3) *Hic habent reliquias sanctæ Mariæ et sanctæ crucis et sanctorûm martyrum* Marcelli et Valeriani qui... sunt interrituri... civitatis Cabillonensis.
(4) *Preuves*, p. 37.

Les Bollandistes qui rapportent cette inscription, d'après Juenin, à deux reprises (articles SAINT MARCEL et SAINT VALERIEN), ne disent rien de l'époque où elle fut tracée. Elle nous paraît fort ancienne, sans que nous puissions mieux en préciser le siècle.

VII

LES

SAINTS ÉVÊQUES DE VIENNE,

EN DAUPHINÉ, AU DEUXIÈME SIÈCLE.

—

SAINT MARTIN. — SAINT VERUS OU VERE I. — SAINT JUSTUS OU JUST. — SAINT DENYS.

L'église de Vienne, en Dauphiné, doit son magnifique nom de *Sainte* à l'antiquité de son origine et surtout à la longue suite de saints prélats qui l'ont gouvernée pendant près de huit siècles, — à partir de saint Crescent (1), disciple de saint Paul, jusqu'à saint Villicaire, en 739. C'est une série — non interrompue, — de *quarante-quatre Saints !...*

C'est à faire connaître tout ce que le temps et les vicissitudes humaines ont permis de recueillir sur les saints Évêques de Vienne, au deuxième siècle, que sont consacrées ces quelques pages que nous empruntons à l'excellente, *Histoire de la sainte Église de Vienne*, publiée par Charvet, il y a tout à l'heure un siècle (1761).

I

SAINT MARTIN,

TROISIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE.

« Après la mort de saint Zacharie (arrivée en l'an 103 de Jésus-Christ), le siége de Vienne vacqua plusieurs années, sans que l'on puisse en savoir le nombre, les anciens titres des églises étant rarement d'accord

(1) Pour les Vies de saint Crescent et de saint Zacharie, les deux premiers évêques de Vienne, au premier siècle, voyez le premier volume de nos *Annales hagiologiques de la France*, colonne 721 à 736 et col. 802 à 804.

avec les historiens, non-seulement à cause des différents systèmes de Chronologie que les écrivains ont suivis, mais encore par le peu d'exactitude des copistes. Ce que nous pouvons dire de plus certain, est que vers l'an 109 de l'ère chrétienne, saint Alexandre, qui venait de succéder à saint Evariste sur le siége de saint Pierre, envoya saint Martin, romain de naissance et disciple des Apôtres, pour gouverner l'Église de Vienne. Notre Martyrologe porte qu'il était disciple du Sauveur, et qu'il l'avait vu de ses propres yeux attaché à la croix... Après qu'il eut donné ses premiers soins à son troupeau, il fit bâtir une petite chapelle ou crypte sur le tombeau de son prédécesseur, à l'honneur du Sauveur du monde, et sous l'invocation des saints Apôtres, et il y célébrait les saints mystères.

« La foi naissante dans les Gaules n'était encore infectée d'aucune hérésie; le feu des persécutions ne servait qu'à la purifier, à l'affermir et à l'étendre; et le zèle des Évêques n'avait d'autre objet que l'instruction des fidèles et le soin de les encourager au martyre. La persécution qui s'était élevée sous Trajan s'étant beaucoup ralentie, elle se ralluma avec plus de fureur sous Adrien, qu'il avait adopté pour son fils, et qui prit après sa mort les rênes de l'empire. Ce prince superstitieux et attaché à la magie, fit un édit sévère contre les chrétiens, et leur sang coula dans toutes les terres de son obéissance. Cette persécution commença dans la troisième année de son règne, et enleva à Vienne le saint Évêque qui l'avait gouvernée pendant onze ans et un mois (120). Les chrétiens l'ensevelirent dans la chapelle qu'il avait élevée sur le tombeau de son prédécesseur : les corps de ces deux Saints y restèrent jusque dans le treizième siècle, que, sur la requête du peuple de Vienne, le pape Innocent IV en permit la translation dans l'église de Saint-Pierre, par une Bulle datée de Lyon, le 14 des Calendes d'avril, l'an septième de son pontificat, c'est-à-dire le 26 mars 1250. La cérémonie s'en fit avec autant de dévotion que de solennité par les cardinaux Hugues et Jean. Les révolutions qui ont plusieurs fois enseveli Vienne sous ses propres ruines, nous ont fait perdre la connaissance du lieu où reposent les corps de ces deux Évêques.

« L'Église de Vienne fait mémoire de saint Martin, le premier juillet.

II

SAINT VERUS OU VERE I, QUATRIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE.

« Le siége fut encore vacant un temps considérable; et, pour le remplir, il fallut que le pape saint Sixte I, envoyât de Rome saint Vere (1), qu'il consacra évêque de Vienne. Le Lièvre (2), qui suit à la lettre le Martyrologe de Vienne, dit qu'il avait quitté cette ville pour se retirer à Rome pendant la persécution de Trajan qu'il n'envisageait qu'avec frayeur; mais que, fortifié par les exhortations et les exemples du Pontife Romain, il ne craignit point d'y revenir.

« Sous son épiscopat, qui fut de près de vingt-deux ans, la foi fit de grands progrès, et le nombre des fidèles s'accrut à tel point par son zèle et ses prédications, que les payens ne purent dissimuler la rage qu'ils en conçurent. Une violente tempête s'éleva contre le troupeau et contre son pasteur, dont la vie et les travaux furent couronnés par un glorieux martyre. Il fut enterré auprès de saint Martin. Son Église en fait mémoire le premier août.

III

SAINT JUSTUS OU JUST, CINQUIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE.

« Cette persécution à Vienne arriva vraisemblablement dans les premières années du règne d'Antonin. Adrien, qui l'avait adopté pour son fils, comme lui-même avait été adopté par Trajan, était mort en 138, Antonin lui succéda sans contradiction, et, par sa clémence et son équité, mérita le surnom de *Pieux*.

« L'Église respira sous ce prince, qui défendit que l'on inquiétât les chrétiens lorsqu'ils ne seraient point convaincus d'aucun crime, ni d'avoir conspiré contre l'État. On peut présumer que cet ordre positif fut l'effet de la première apologie que saint Justin lui adressa pour les chrétiens. Ce fut sous son

(1) « On le nomme aussi *Verus*, vrai, vair, ou ver. » — *(Note de Charvet.)*

(2) *Histoire de l'antiquité et sainteté de la ville de Vienne*, etc. *(Vienne*, 1623, in-4°.)

heureux empire que saint Just succéda au zèle de saint Vere aussi bien qu'à sa dignité.

« Quoiqu'il semble que Droüet de Maupertuis (1) pense que ce saint Évêque ait souffert le martyre avant la persécution excitée sous Marc-Aurèle, et, que Clément Durand veuille qu'il ait été rélégué dans la Bretagne, et martyrisé dans cette province (2); il paraît plus naturel de croire que son épiscopat fut tranquille tant que vécut Antonin. Mais après la mort de cet empereur (161), qui laissa le trône à Lucius Verus et à Marc-Aurèle ses fils adoptifs, les choses changèrent de face. »

Ici, Charvet traduit la belle lettre des Églises de Vienne et de Lyon, où sont racontés les combats des illustres Martyrs dont les exploits remplissent les premières colonnes de nos *Annales* du deuxième siècle. Puis, il ajoute ces importantes réflexions, — qu'on ne saurait assez méditer, — *sur la Lettre des Martyrs et les Évêques de Vienne :*

« On regrettera toujours qu'Eusèbe ne nous ait point transmis dans son entier et dans son ordre naturel, la lettre des Martyrs de Vienne et de Lyon. Elle est le monument le plus ancien, le plus authentique et le plus glorieux de l'Église des Gaules; et ce n'est que depuis elle que l'histoire commence à marcher avec sûreté. « Si l'on veut demeurer

(1) *Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, etc. (Lyon, 1708, in-4o.)

(2) « Clément Durand, Chanoine de l'Église de Vienne, Official, et Vicaire Général du Diocèse de Rennes, a transmis son sentiment à la postérité dans une inscription qu'on voit encore en partie dans la chapelle de Sainte-Christine, fondée dans l'église cathédrale, au bas des peintures qu'il y avait fait faire, et qui représentent le martyre de saint Zacharie et de ceux qui souffrirent à Vienne et à Lyon sous Marc-Aurèle. Voici l'inscription en son entier : *Origine du Christianisme et du martyre des chrétiens dans les Gaules, par saint Crescent, un des 79 Disciples, compagnon de saint Paul, Apôtre des Gentils ; premier Archevêque de la ville de Vienne, Métropole des Allobroges et Patriarche de la Foi deçà les Alpes, par saint Zacharie, premier Martyr gaulois ; par saint Martin, témoin oculaire de la mort de Notre-Seigneur ; par saint Vere, aussi Martyr, et saint Just, exilé dans la côte Armorique et reconnu Évêque et premier Martyr de Bretagne ; tous cinq Archevêques de Vienne, du premier et du deuxième siècle...* » — (*Note de Charvet.*) Cette inscription était datée de 1667.

« dans la dernière exactitude, — dit M. Godeau (1), — il n'y a presque rien à dire « avant cette Épître. » Cependant on en peut tirer cette juste conséquence que, puisqu'il se trouvait un si grand nombre de chrétiens dans Vienne et dans Lyon, il fallait nécessairement qu'il y eût déjà longtemps que l'Évangile y eût été annoncé. Ainsi ceux qui ont dit que la Foi avait été apportée fort tard dans les Gaules, n'ont point parlé exactement; ce que j'ai dit sur saint Crescent doit l'avoir démontré, et si l'on s'obstine à rejeter sur ce point la tradition de l'Église de Vienne, malgré tous les témoignages qui l'appuient, la lettre des Martyrs empêchera toujours qu'on ne place beaucoup plus bas le commencement du Christianisme dans les Gaules.

« Le silence que cette lettre garde sur l'Évêque de Vienne a donné lieu à une grande diversité de sentiments. Les uns ont pensé qu'il était mort et que le siége était vacant; les autres qu'il était caché; et c'est le sentiment que j'ai suivi, parce qu'il me paraît le plus vraisemblable. Saint Adon assure dans sa chronique qu'il avait été envoyé en exil. Il en est enfin qui veulent que l'Église de Vienne n'eût point encore d'Évêque établi, qu'elle fut gouvernée par celle de Lyon. Mais cette opinion, suivant le savant évêque que je viens de citer (2), « paraît la moins pro-« bable, à cause que Vienne, étant une ville « célèbre dans ce temps-là, il n'y a aucune « apparence que, contre la pratique des « Apôtres et de leurs successeurs, on y eut « assemblé une Église sans y avoir mis un « Évêque, puisqu'on commençait toujours « l'établissement du corps par celui du chef « qui le doit faire et mouvoir et agir et vivre. « Saint Paul (ajoute ce prélat), ordonne à « Tite de mettre des évêques en chaque ville. « Le diacre Sanctus me fait juger qu'il devait « y en avoir eu un dans Vienne; le minis-« tère du diaconat ayant comme un rapport « nécessaire à celui de l'épiscopat et du « sacerdoce : et une Église pourrait bien se « passer de diacre pour quelque temps; mais « non pas d'Évêque ni de prêtre, surtout en « sa fondation. Il faut encore observer que « dans l'épître des Martyrs, *Vienne est nom-« mée avant Lyon de Gaule*, ce qui montre

(1) *Histoire de l'Église : Préface.*

(2) *Ibidem, tome* I, *livre* II, *page* 456.

« non-seulement que c'était deux Églises for-
« mées; mais que celle de *Vienne était*
« *la principale*. Cela s'accorde assez bien
« avec la seconde lettre du Pape Pie que
« nous avons rapportée après le Cardinal
« Baronius, comme écrite à Juste, où il est
« parlé des vertus de son prédécesseur en ce
« siége. »

« Le Père Quesnel, dans sa cinquième dissertation sur saint Léon, croit que les Églises de Lyon et de Vienne étaient gouvernées par le même Evêque; et il en donne pour raison, que lorsqu'il y avait plusieurs Églises sous la dépendance d'un Évêque, il n'y en avait qu'une, dont le nom était attaché à l'épiscopat. Mais il ne faut pas prendre pour une preuve ce qui n'est qu'une simple conjecture ou une raison de convenance.

« La contestation des Asiatiques et des Romains, au sujet de la célébration de la Pâque, donna occasion aux Évêques de tenir plusieurs Conciles; saint Irenée présida à celui qui se tint dans les Gaules l'an 197 ou environ. Si cette préséance nous servait de préjugé pour croire qu'il en était en ce temps-là le seul Évêque, elle nous exposerait à quelque fâcheuse méprise en abusant du mot ἐπιέσκοπει. Le but d'Eusèbe est de nous apprendre que saint Irenée présida au Concile de Lyon ou des Gaules, comme Théophile de Césarée présida au Concile de Palestine, et Palmas à celui de Pont. Il dit positivement pourquoi Palmas avait le titre d'Évêque des Églises: c'était à cause de son ancienneté; *quibus Palmas utpote antiquissimus præfuit.*

« De toutes les Églises dont Eusèbe (1) a fait mention dans son catalogue de la succession des Évêques, qui est fort exact et que M. de Valois loue beaucoup (2), il n'en est point qu'il ait distinguées sous un même siége, excepté les Église d'Alexandrie, parce que, dès le second siècle, cette Église fut divisée en plusieurs paroisses par une discipline toute particulière. De là il faut conclure qu'Eusèbe, en distinguant les Églises de Lyon et de Vienne qu'il reconnaît pour deux illustres métropoles, *insignes metropolas*, il a supposé deux siéges épiscopaux. Il le prouve lui-même en parlant de la succession des Évêques, puisqu'il ne fait succéder saint Irenée à saint Pothin que dans l'épiscopat de l'Eglise de Lyon ou dans le ministère de l'une des deux Églises, et non des deux Églises ensemble.

(1) *Lib.* V. *Hist.* Cap. XXIII.
(2) *Not. in* cap. XII, *lib.* V. *His.*

« D'ailleurs pourquoi mettre l'Église de Vienne au nombre des Eglises des Gaules que saint Irenée gouvernait? On entendait alors par les Gaules, la Belgique, la Celtique ou la Lyonnaise, et l'Aquitaine. Vienne faisait partie de la Narbonnaise ou des cinq provinces qu'on distinguait des Gaules. C'est pourquoi Lyon est appelé par Ammien Marcellin *exordium Galliarum*, et dans la table de Peutinger, *caput Galliarum;* car après avoir traversé la province Viennoise, Lyon était la première ville des Gaules que l'on rencontrait.

« On a dû remarquer dans la lettre des Martyrs que Vienne est avant Lyon, parce que selon M. de Marca, dans l'ordre civil, Vienne précédait Lyon en dignité : *honoris prærogativa in ordine civili tunc Viennæ competebat præ Lugduno.* »

Revenant au récit des glorieux combats des Martyrs de Vienne et de Lyon, Charvet dit :

« Quelques précautions que prît la haine des payens, leurs précieuses reliques ne furent point entièrement perdues; les saints Martyrs apparurent à quelques fidèles, et leur commandèrent de les aller recueillir, en leur enseignant le lieu où elles étaient. L'Église de Vienne en célèbre aujourd'hui la mémoire, le dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Elle chante la Messe solennelle des Martyrs, après laquelle le clergé assemblé fait une procession générale aux églises de Saint-Martin et de Saint-Pierre. Ce dimanche se nomme *le jour des merveilles*. C'était anciennement le jour même de sainte Blandine et de ses compagnons que l'invention des reliques des saints Martyrs était célébrée.

« Dans un livre de chant, imprimé en 1537 par les soins de Pierre Palmier, Archevêque de Vienne, nous lisons ces mots, page 77 :
« Fêtes des saints Marcellin, Pierre, Blandine
« et ses compagnons, qui s'appelle le jour
« des merveilles (1). » Le clergé de Vienne alors, en habit de chœur, c'est-à-dire, en

(1) *Sanctorûm Marcellini, Petri, Blandinæ sociorûmque ejus, quod Festum,* Dies miraculorûm *appellatur.*

surplis et en chappes (1), dans des bateaux ornés de verdure, remontait le Rhône jusqu'à Givors. Le clergé de Lyon y descendait de son côté; et toùs deux s'unissaient pour chanter des hymnes, des litanies et des antiennes en l'honneur des saints Martyrs, et peut-être même pour célébrer une Messe solennelle.

« Ceux qui sont nommés dans la lettre ne furent point les seuls qui scellèrent alors de leur sang le témoignage qu'ils rendirent au Rédempteur du genre humain. Si nous n'en trouvons point les noms dans Eusèbe qui ne nous l'a transmise que par extrait, nous les apprenons de divers autres auteurs, et la tradition de l'Église de Vienne en a conservé quarante-huit.

« Ces saints Martyrs sont, Epagate, Zacharie prêtre, Macaire, Asclepiade ou Alcibiade, Silvius, Primus, Ulpius, Vital, Cominus, Octobre, Philominus, Geminus, Julie, Albine, Grata, Rogata, Emilie, Posthumiene ou Pohamie, Pompeia, Rhodone ou Rhodana, Biblis, Quarta, Materna, Helpenipse ou Helpes, Stamas ou Amnas, Sanctus, Maturus, Attale, Alexandre, Ponticus, Blandine, Aristée, Fotin, Corneille, Zotimus, Titus, Zoticus, Julius, Appollonius, Geminianus, une autre Julie, Ausonie, Emilie, Jammique, une autre Pompeia, Alumna, Mamillia, Domna, Justa, Triphima ou Trophima, Antonia, et le saint Évêque Pothin.

« L'Église de Vienne célèbre la fête de ces Saints le 2 de juin: on lit à la messe solennelle deux épîtres; la première est celle que l'on lit ordinairement à la messe des Martyrs; la seconde est un abrégé des actes de ces quarante-huit Martyrs, où leurs noms sont exprimés tels que je viens de les rapporter.

« Dans ce grand nombre de Martyrs, on n'en connait positivement que quatre qu'i fussent de Vienne, qui sont Sanctus, Maturus, Blandine et son frère Ponticus; encore a-t-on longtemps ignoré le lieu de la naissance du second. Mais M. l'abbé de Vaulserre, chanoine Capiscol de Saint-Maurice, faisant

(1) « La chappe et le surplis étaient l'habit de chœur du clergé de saint Maurice. *Fuit ordinatum quod de cætero nullus Clericus superioris Chori vel inferioris, intret Chorum Ecclesiæ Viennensis sine capâ et superpellicio.* — Regist. Capit. de l'an 1253, cote n° L. L. — » (*Note de Charvet.*)

remuer la terre de son jardin, dépendant de la chapelle de Lyatard, on trouva plusieurs tuyaux de plomb à l'extrémité desquels on voyait ces mots écrits de relief, en lettres romaines: C. J. MATURUS VIENN., c'est-à-dire, *Caius Julius Maturus de Vienne.*

« Ceux qui feront difficulté de reconnaître notre saint Martyr dans cette inscription, ne pourront au moins refuser de convenir qu'elle appartenait à sa famille, et que cette famille était de Vienne.

« Quant à sainte Blandine, elle a été de tout temps connue pour être née à Vienne, et sa patrie lui a toujours rendu un culte distingué. Les fidèles ne tardèrent pas à élever en son honneur une église sur le Mont Quirinal, à qui elle fit perdre son nom pour lui donner le sien. Dans la suite des temps on y joignit un monastère de veuves, qui vivaient dans une grande réputation de sainteté sous l'Archevêque Cadeolde (VIIe siècle). Le duc Ençemond et sa femme Ansleubane, qui vivaient sur la fin du sixième siècle, avaient donné des biens considérables à ce monastère, parce qu'Eubone, sœur du duc, en était Abbesse. Mais cette maison étant tombée presque entièrement en ruine, elle fut réunie à celle des religieuses de Saint-André-le-Haut.

« L'église de Sainte-Blandine subsista jusqu'en 1562, qu'elle fut, selon Le Lièvre (1), abattue par les Huguenots; et selon Chorier (2), tout à fait rasée, parce qu'elle était à moitié découverte, et que l'on craignait qu'elle ne favorisât les desseins que les ennemis de l'État pourraient former sur le château de Pipet, dont la prise aurait entraîné celle de Vienne. On voit encore aujourd'hui une croix dans le lieu où était cette église; et d'autant que l'opinion commune, fondée sur l'expression de la lettre des Martyrs, est que cette sainte était veuve; les nourrices qui ont mal au sein, ou qui manquent de lait, y vont faire leurs prières, et laissent quelquefois des offrandes sur une pierre qui est au pied de la croix, ainsi que souvent j'en ai été témoin...

« Si la lettre des Martyrs ne fait aucune mention de saint Just, si nul monument

(1) *Page 52.*

(2) *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne*, page 24.

authentique ne nous apprend que dans la suite il ait versé son sang pour la Foi, nous devons penser que Dieu ne permit point qu'il fut découvert dans la retraite où il se cacha, comme faisaient alors tous les Évêques, que les payens s'attachaient spécialement à poursuivre. On peut croire qu'il la choisit aux environs ou dans le château même de *Crappum*, que les habitants de Vienne avaient anciennement bâti hors de la ville, sur une colline que l'on appelle aujourd'hui le Mont Saint-Just. Il y mourut sans doute, et la violence de l'orage excité contre les fidèles ne put empêcher que son siége ne fut bientôt rempli.

IV

SAINT DENYS,

SIXIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE.

« Saint Denis fut élu pour présider à l'Église de Vienne.

« Instruit et formé dans le Christianisme par les disciples des Apôtres, éminent en sainteté et en doctrine, il profita du calme dont l'Église ne tarda pas à jouir, pour réparer les pertes que la sienne avait faite.

« Marc-Aurèle revenant victorieux des Suenons, peuples de la Germanie supérieure, qui l'avaient obligé de prendre les armes, fut attaqué d'une maladie dont il ne put guérir. Il mourut à Vienne, en Autriche, où il s'était fait transporter, et eut pour successeur son fils Commode (180). Dieu qui tient le cœur des rois dans sa main, tourna celui du nouvel empereur, féroce, impudique et sanguinaire, contre les persécuteurs de son Église, et lui inspira des sentiments de douceur pour les chrétiens, qui furent ainsi vengés par un très-méchant prince des maux qu'ils avaient souffert, sous un des meilleurs qui l'eûssent précédé.

« A la faveur de la paix, saint Denys rassembla son troupeau, le fortifia et l'augmenta. Plusieurs personnes distinguées par leur naissance et leurs richesses embrassèrent la foi de Jésus-Christ, et l'Évangile ne fut plus la religion des esclaves et des pauvres, comme on le reprochait aux Martyrs.

« La mort de Commode, assassiné après un règne de douze ans, et celle de Pertinax, qui ne tint l'empire que trois mois, ne troublèrent point la tranquilité dont les chrétiens jouissaient. Sévère, qui monta sur le trône, leur fut favorable dans les premières années de son règne, parce qu'ils n'avaient eu aucune part dans les dernières révolutions..... Ainsi saint Denys eut le temps de faire fructifier la Parole, et il mourut en paix au milieu de son troupeau, le 9 mai de l'avant dernière année de ce siècle (199). Il est honoré le même jour dans son Église (1). »

VIII

VIE

DE SAINT FERREOL,

PREMIER ÉVÊQUE DE BESANÇON (1)

ET DE

SAINT FERRUTION OU FERRUÇIUS,

DIACRE, — TOUS DEUX MARTYRS (2), — ÉCRITE AU SIXIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Quoique ces deux Saints, — disciples de saint Irenée, — ne soient morts que vers l'an 211 ou 212, et qu'ils semblent appartenir ainsi au troisième siècle plutôt qu'au deuxième; nous les mettons au deuxième siècle, parce que c'est le temps où ils sont nés et ont vécu. Nous suivons en cela la règle que nous avons adoptée pour la biographie de saint Irenée, leur maître, mort en l'année 202.

(1) CHARVET, Archidiacre de Vienne : *Histoire de la sainte Église de Vienne*, pages 15 et 35, *et Dissertation sur la Lettre des Martyrs et les Évêques de Vienne*, pages 111 à 113. — Enfin consultez les belles lettres écrites par le pape saint Pie Ier à saint Verus, à saint Justus et à saint Denys, Évêques de Vienne, au deuxième siècle, *apud* CHARVET : *l. c. sup. Preuves*, p. 795 à 797.

(2) « Le Martyrologe attribué à saint Jérôme, et qui est estimé des Savants, dit que saint Ferreol et saint Ferrution eurent plusieurs compagnons de leur mort, mais il la met au 5 septembre. *In Galliâ civitate Vesuntione, natalia Sanctorûm Ferreoli et Ferrucionis, cum Sociis eorûm.* Ceux de Bede, Adon et Usuard, le Romain moderne et le nôtre, la mettent au 16 juin sans parler de leurs compagnons. » (*Note de* Dunod de Charnage : *Histoire de l'église de Besançon*, t. I, p. 25.)

Cette méthode nous semble plus conforme à l'ordre historique que nous nous sommes imposé, et selon lequel nous faisons connaître *tous les Saints de France* dans nos *Annales hagiologiques*.

Comme les Actes — dont on va lire la traduction, — s'accordent avec tous les plus anciens Martyrologes, qui en contiennent un abrégé, et que le style en est assez remarquable, Dom Rivet (1) croit qu'ils appartiennent aux premières années du sixième siècle, dont ils rappellent le style et le caractère littéraire.

Il est certain que saint Grégoire de Tours (qui vivait dans la seconde moitié du sixième siècle) a connu ces Actes dont il parle, à l'occasion d'un miracle opéré au tombeau de saint Ferreol et de saint Ferrution, en faveur de son beau-frère (2).

C'est tout ce que l'on sait sur ces Actes, dont l'auteur est inconnu.

Au temps où le bienheureux Jean, Apôtre et Evangéliste, chéri du Seigneur, plein de la grâce de l'Esprit-Saint, revint de l'île de Pathmos où il avait été relégué par ordre de Domitien; Polycarpe, son élève, rempli du don de toutes les vertus, et qui après fut fait Evêque de l'Eglise de Smyrne, doué du ministère de la sainte prédication, — afin de cultiver et de faire fructifier la vigne du Seigneur, envoya le bienheureux Irenée avec une innombrable multitude de prédicateurs dans tous les pays idolâtres, sous la conduite du Saint-Esprit; de ce nombre furent aussi Ferreol et Ferrution, natifs d'Athènes.

Or, Irenée, le souverain Evêque (*summus sacerdos*) [de cette troupe de missionnaires] apprit que la cité de Chrysopolis (*Besançon*) tenait le premier rang entre les autres cités de la Bourgogne (*in Burgundiâ*), tant parce qu'elle était le séjour d'un roi, que parce qu'elle était magnifiquement ornée. C'était la demeure la plus chère aux Empereurs romains; des murailles très-fortes et surtout sa position même la rendaient imprenable, et l'agrément ainsi que la beauté de son assiette l'élevaient au-dessus de toutes les cités. D'où vient qu'en langue grecque on l'appelait Chrysopolis, ce qui en latin veut dire Cité d'Or (*Auream... civitatem*).

Mais, ce qui ternissait le lustre de sa noblesse, c'est qu'elle était vouée en esclave au culte des idoles. Elle avait chassé les prédicateurs que le bienheureux Pierre, Apôtre, lui avait envoyés de Rome, et elle résistait avec entêtement au zèle de Pierre. Après avoir étouffé l'esprit dans les étreintes du corps, elle était dans l'ignorance de son Créateur et de celui de tous.

C'est donc pour cette cause que le Prélat [*Irenée*] s'empressa d'envoyer en cette cité les deux frères jumeaux (*geminos fratres*), Ferreol et Ferrution, ses compagnons et les futurs cohéritiers du royaume de Dieu.

Or, le bienheureux Irenée envoya à Besançon le prêtre saint Ferreol et le diacre saint Ferrution, comme la base très-forte sur laquelle devait être fondée l'Eglise sur la pierre [angulaire] du Christ. Tous deux brillaient comme les pierres choisies (*angulares lapides*) par l'époux céleste et comme des perles magnifiques; par eux resplendirent — aux yeux des Gentils assis dans les ténèbres, — le nom du Seigneur et l'éclat de sa gloire, et par leur prédication beaucoup de personnes accouraient ensemble ou plutôt volaient (*convolabant*) à la grâce du baptême; car, l'admirable puissance du Christ résidait en ces deux frères.

En effet, vaillants en paroles, en sagesse et en science, ayant un visage angélique, ils prouvaient évidemment aux peuples par leurs vertus et leurs miracles que Dieu était en eux. Par eux s'accroissait la Foi Catholique; ils se réjouissaient chaque jour de la confusion et de la défaite du diable, les chrétiens qui, — abandonnant les idoles, — suivaient les traces du Christ.

Saint Irenée envoya semblablement ses compagnons, le prêtre Felix et les diacres Fortunat et Achillée à Valence, avant son glorieux martyre [à lui-même].

A leur entrée dans cette ville, le Seigneur combla d'une si grande grâce ses Athlètes, que cette multitude de payens qui était plongée dans les ténèbres se mit à les chérir d'une immense affection. La grâce du Christ était admirable en eux; leur visage était très-calme et leur parole abondante; et tandis qu'ils vivaient en union corporelle sur

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 169.
(2) *De gloriâ Martyrûm*, lib. I, cap. LXXI.

la terre, ils avaient leurs cœurs élevés en haut, et déjà associés en âme aux Anges, ils habitaient dans leur brillante demeure aux cieux.

Comme ils étaient remplis de l'Esprit-Saint, leur parole mettait en fuite les esprits immondes, et ils rendaient à la santé ceux qu'oppressait la maladie. La langue humaine est insuffisante pour raconter les grandes vertus, les miracles et les prodiges que par eux Notre-Seigneur Jésus-Christ faisait resplendir aux yeux des Gentils.

Donc, ces trois très-saints Martyrs et Confesseurs du Christ, ayant formé de branches entrelacées un petit abri hors de la cité de Valence, à l'Orient, ils le dédièrent comme un oratoire; et là, jour et nuit, ils ne cessaient de rendre grâces au Seigneur Jésus-Christ. Ce fut en cet endroit, où ils célébraient le sacrifice divin, que la multitude de Gentils accourut pour recevoir la grâce du baptême.

Or, tandis que ces choses se passaient, il arriva que le bienheureux Felix, s'étant abandonné au sommeil, eût une vision, qu'il raconta en ces termes à ses frères :

— Frères très-chers, j'ai vu un lieu admirable, environné de splendeur, orné de diverses fleurs et tout embaumé de la suave odeur des fleurs et des aromates et de merveilleuses senteurs; en ce lieu était une demeure construite d'or et de pierres précieuses. J'ai vu aussi cinq agneaux, purs et sans tache, d'une blancheur éclatante, et qui paissaient au milieu des lis, dont le parvis de cette demeure était planté. Tandis que je contemplais cette admirable vision, j'ai entendu une voix forte et majestueuse, qui m'a dit :

« Courage, courage, serviteurs bons et « fidèles. Parce que vous avez été fidèles en « de petites choses, je vous établirai chef « de nombreux intérêts. Entrez dans la joie « du Seigneur votre Dieu. Venez, disciples « d'Irenée; entrez dans la société de vos « frères. »

Et il arriva, tandis que les compagnons du bienheureux Felix s'entretenaient ensemble de cette si belle et glorieuse vision, — Fortunat et Achillée, remplis de l'Esprit-Saint, dirent :

« Gloire à vous, Jésus-Christ, lumière « éternelle, splendeur, grâce, gloire des « Anges, Seigneur de tout le ciel et de la « terre, qui avez daigné remplir de joie « Felix et par lui nous qui sommes vos in- « dignes serviteurs; ô vous, dont la pro- « messe ne trompe pas, maintenant donc, « Seigneur, Roi des Rois, remplissez-nous « de votre céleste consolation, afin que nous « puissions souffrir dignement notre pas- « sion. Répandez la grâce de vos dons sur « nous, dont vous avez voulu faire vos té- « moins et les hérauts de votre parole. Car, « Seigneur, ce n'est pas par un effet de « notre vertu que nous pouvons résister aux « embûches et aux traits de l'ennemi per- « vers, et non plus supporter l'immensité « des tourments; nous ne le pouvons que « munis et fortifiés de votre protection. »

Or, après qu'ils eurent achevé cette prière, voici qu'un des frères, envoyé par les très-saints hommes Ferreol et Ferrution, leur remit à lire une lettre ainsi conçue :

« A nos Maîtres très-pieux et à nos frères « dans le Christ, — Felix, Fortunat et Achil- « lée, — Ferreol et Ferrution, salut dans le « Seigneur.

« Celui qui gouverne avec sagesse les « mondes et dispose de tout ce qui est dans « l'univers, n'a pas refusé de manifester à « ses serviteurs les secrets de son cœur, afin « de les inviter à une bonne confession [de « son nom]. Comme la nuit dernière, à « l'heure de vigiles, je m'étais abandonné « au sommeil, j'ai vu se dérouler [à mes « yeux] une page du ciel et j'ai vu cinq « couronnes resplendissantes d'un admi- « rable éclat, ornées d'or et de pierres pré- « cieuses, brillantes d'une splendeur céleste; « et chacune d'elles était portée aux mains « des Anges, et l'on voyait au milieu le « signe de la Croix qui y était gravé.

« Pendant que j'admirais ce spectacle, « j'ouis une voix terrible qui m'a dit :

— « Venez, disciples d'Irenée; recevez « [l'effet de] la promesse du Père et la ré- « compense qu'il vous a préparée, afin que « de même qu'ensemble vous avez fait la « volonté de Dieu sur la terre, ainsi pareille- « ment vous entriez dans les cieux en pos- « session du royaume qui vous a été pro- « mis. »

« Je crois, très-saints frères, que le Seigneur « nous appelle au martyre. Pleins de force « donc, veillons et prions d'un esprit fer-

« vent, de peur que le diable ne vienne voler « notre trésor. »

Alors, Felix — à son tour, — raconta de même par lettre aux saints Ferreol et Ferrution ce qu'il avait vu lui et ses compagnons; et ainsi, à la suite de cela, ils louaient sans cesse, les jours et les nuits, par des psaumes et des hymnes, le Seigneur Jésus-Christ qui règne dans l'éternité.

Maintenant donc, venons, — avec le secours du Seigneur, — au récit de leur vénérable passion.

Au même temps, un homme, du nom de Claudius, vint de la cité de Besançon vers Cornelius, chef de l'armée de l'empereur Marc-Aurèle, qui était alors à Valence. Comme il vit que Cornelius exerçait sa rage contre les saints de Dieu, — le prêtre Felix et les diacres, Fortunat et Achillée, — il se mit à lui raconter les détails que voici, touchant Ferreol et Ferrution :

— Il y a deux personnes du même genre en notre cité [de Besançon]; déjà, — grâce à eux, — la moitié de votre peuple a été converti à cette religion. Ces deux personnes, ce sont Ferreol et Ferrution, frères, et ils adorent un Dieu qui a été crucifié par des hommes. Ayant aussi séduit votre servante, mon épouse, de la même manière, ils l'on faite chrétienne. Ils persuadent aux vierges de ne pas se marier. Nos dieux sont tombés dans un si grand mépris, qu'il n'y a déjà plus personne qui leur donne ce nom. Déjà, — à cause de ces hommes, — personne n'ose offrir les sacrifices ou l'encens si agréables à nos dieux. Mais, non-seulement ces hommes empêchent qu'on sacrifie aux dieux; bien plus, ils osent les briser à coups de marteaux ? »

Ce qu'ayant entendu, Cornelius dit :

— O très-invincibles dieux ! Pourquoi vos forces sont-elles réduites à néant de telle sorte qu'il n'est déjà plus aucun endroit où le titre de chrétien n'excite votre mépris ?

« Et que faisons-nous, frère Claudius, si nous ne venons pas au secours des dieux de nos pères ? La terre presque toute entière se prépare à les trahir. D'où vient que le signe de ce Christ crucifié est si terrible, que devant lui nos dieux disparaissent ? Mais, cette loi des chrétiens ne pourra jamais se fondre avec les lois de nos dieux.

« Prends donc nos ordres par écrit, et, te rendant à Besançon, torture par divers supplices et tue les docteurs de cette loi, afin que le reste du peuple en prenne de la crainte. »

Claudius répondit :

— Ce que m'ordonnent tes paroles, je vais le réaliser par des faits.

Et ayant pris les lettres du très-cruel Cornelius, il revint à Besançon.

Rempli d'une immense rage et d'une très-grande férocité, Claudius, — d'après l'ordre de Cornelius, — ayant ouvert une enquête touchant la conduite des Saints du Seigneur, les trouva occupés avec zèle aux œuvres divines; ils vaquaient continuellement à la sainte prédication et augmentaient la Foi Catholique.

Or, il y avait, à un mille de la ville, une sorte de caverne solitaire et toute entourée de bois, où pendant le temps de la nuit, les très-saints Docteurs, éloignés de la foule, songeaient avec plus de liberté au Seigneur. Dès le point du jour, ils retournaient à la cité et prêchaient sans cesse la parole du Seigneur.

Mais, quoique cette caverne, avant leur arrivée en ce pays, fut très-sombre, sans lumière et pleine d'ombres horribles; cependant lorsqu'ils l'eurent d'abord habitée, une si grande lumière les y entoura, que cette caverne rayonnait d'un éclat supérieur à celui du soleil. Et il ne faut pas s'étonner si les ténèbres n'étaient plus maîtresses d'un lieu où brillaient deux soleils qui illuminaient l'univers.

Claudius ordonne de saisir ces deux bienheureux et d'orner un endroit, où aurait lieu leur jugement ; puis, lui-même siégeant sur son tribunal, commande qu'on les amène devant lui, et alors il leur dit :

— Les ordres des princes très-sacrés ont porté que vous sacrifieriez aux dieux, ou [bien] que je vous mettrais à mort après vous avoir fait endurer divers supplices, afin que le reste du peuple soit dans la crainte. Que si vous sacrifiez à nos dieux, je vous récompenserai sur le trésor public et je vous laisserai aller sains et saufs. »

Alors, Ferreol et Ferrution, levant les yeux au ciel, se munirent du signe de la Croix du Seigneur, et dirent :

— Nous sommes prêts, nous voici. Faites ce que votre père, le diable, vous a dicté [à notre égard]. Mais, nous, nous espérons

toujours dans le nom du Seigneur Jésus-Christ, et quelques divers tourments qu'il vous plaise nous infliger, — cependant, toujours plein de foi en Lui, notre Rédempteur et le réparateur de notre vie, nous serons sans cesse avec Lui.

« Que votre argent vous suive dans le lieu de perdition ; quant à nous, il nous suffit d'adorer un seul Dieu. »

Alors, Claudius ordonna de les tirailler avec des poulies et de les battre avec des fouets; et tandis qu'on les fouettait, ils ne sentaient aucune douleur; car, le tout-puissant Dieu, qui toujours protége les siens, daigna veiller de telle sorte sur ces Martyrs, que bien qu'on les torturât dans leur chair, cependant au milieu de leurs blessures ils resplendissaient, beaux et admirables comme des Anges. Ce que voyant les peuples, ils en étaient dans l'étonnement.

Ensuite, après avoir ordonné qu'on les tînt enfermés au cachot pendant trois jours, le tyran commanda qu'ils fussent amenés en sa présence, et il leur dit :

— Sacrifierez vous aux dieux, — oui ou non? »

Les saints Ferreol et Ferrution répondirent :

— Nous ne sacrifierons pas ; nous désirons ne pas renoncer à confesser courageusement le Christ. »

Alors, ce bourreau, — rempli de colère et d'une grande fureur, — ordonna qu'on leur coupât la langue. Et quand on leur eût coupé la langue, ces Martyrs reçurent en échange un organe plus éloquent, pour affermir leurs frères et pour prêcher la parole du Seigneur.

Et ils dirent :

— Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. Bienheureux ceux qui sont pacifiques, parce qu'ils seront appelés les fils de Dieu. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient. »

Et se tournant vers Claudius, ils disaient :

— Reconnais, misérable, que tes dieux ne peuvent pas faire parler des hommes sans langue, puisqu'eux-mêmes ils ne peuvent ni parler, ni entendre; mais, regarde-nous et convertis-toi; baigne-toi dans l'eau du baptême, crois de tout cœur en Jésus-Christ, et tu mériteras d'obtenir le pardon de tes péchés. »

Alors, Claudius rempli de colère et d'une grande fureur, ordonna que l'on enfonçât avec des marteaux de fer trente alènes très-aigues, tant dans les mains que dans les pieds, la poitrine et les autres parties et jointures du corps de Ferreol, et trente alènes aussi à Ferrution; et tous ces tourments étaient comme une rosée très-suave qui descendit du ciel sur eux, et qui leur apporta plus de rafraîchissement que de douleur.

Donc, comme ils ne ressentaient aucune douleur en dépit de toutes ces tortures choisies exprès, et comme Claudius se voyait déjà vaincu en tout, il ordonne enfin qu'on frappe du glaive ceux qu'il ne pouvait faire souffrir davantage sans la plus grande honte pour lui-même. Or, au moment où le glaive abattit la tête des Martyrs, il s'éleva une si grande suavité d'odeur de leurs corps, qu'on eût dit que l'endroit de leur supplice avait produit tous les parfums imaginables. Cette odeur suave montrait que Dieu était présent autour des corps des Saints. C'était l'atmosphère embaumée du Paradis qui les y précédait et qui annonçait quelle agréable, quelle très-odorante demeure Dieu leur préparait. Cet endroit fut vu par tous les assistants, illuminé d'une si grande grâce et d'une si merveilleuse terreur, que le peuple pensait être environné de la gloire de la divinité.

Ainsi que deux oliviers et deux lampes toujours brillantes devant la face de Dieu, ces Martyrs couronnés de pierres précieuses et de diadèmes d'un prix inestimable allèrent s'asseoir sur des trônes dans les cieux, parce qu'armés de la cuirasse de la Foi, du glaive de la parole de Dieu, ils avaient vaillamment combattu sur la terre.

Alors, les chrétiens ayant enlevé de nuit leurs corps, les ensevelirent dans la caverne même (*in... crypta*) où ils avaient habitué de demeurer, rendant chaque jour au Seigneur et sans cesse des actions de grâces et disant des psaumes et des hymnes (2).

Qu'ils intercèdent pour nous devant le Seigneur. Si nous ne pouvons les imiter en étant comme eux martyrs, — [du moins], enrichis du fruit des vertus, conduisons-nous de telle sorte, pendant que nous vivons dans cette prison mortelle, que nous puissions mériter de nous réjouir avec eux dans l'éternelle félicité.

Ces choses s'accomplirent — à l'égard des Saints de Dieu, Ferreol prêtre et Ferrution diacre, le 16 des calendes de juin, sous le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent l'honneur et la gloire, la force et la puissance, dans les siècles infinis des siècles. Amen.

NOTES.

N° 1, colonne 168. — Les plus anciennes traditions de l'Eglise de Besançon rapportent, — comme un fait certain, — que saint Lin, disciple de saint Pierre auquel il succéda depuis dans le souverain pontificat, fut envoyé vers l'an 54 dans les Gaules, pour y porter le flambeau de la Foi, et que la ville de Besançon eut le bonheur de le recevoir et de l'avoir pour premier Évêque. Onasius, qui en était tribun, le logea chez lui, et, en récompense de cette hospitalité, Dieu lui fit la grâce de le convertir à la Religion chrétienne, par les exhortations de saint Lin, qui changea cette maison en une petite église consacrée en l'honneur de la résurrection du Sauveur, de la sainte Vierge et de saint Étienne, premier martyr.

Le nombre des fidèles s'augmentait déjà de jour en jour, par la conversion d'une grande quantité d'idolâtres, qui sortaient des ténèbres de leurs erreurs pour entrer dans les clartés admirables de l'Évangile ; mais, ces heureux progrès furent arrêtés tout à coup par la malice du démon. Les payens firent une fête solennelle en l'honneur de leurs dieux, en laquelle ils devaient leur offrir beaucoup de sacrifices. Le Saint, dont le cœur brûlait du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, entreprit de les détourner de ce culte abominable, et, s'étant transporté sur la place, il leur dit généreusement :

« Que faites-vous, mes chers enfants ? quelle marque de divinité voyez-vous dans ces simulacres que vous adorez? Ce ne sont que des statues, qui n'ont ni esprit ni sentiment, et qui ne représentent que des hommes dont l'incontinence et l'impiété ont été toutes publiques. Ces idoles de pierre et de cuivre ne méritent nullement vos respects ; c'est à Dieu seul, créateur du ciel et de la terre, que vous devez offrir des victimes. Quittez donc ce culte sacrilége et acquiescez aux vérités que je vous prêche. »

Ces paroles, qu'il prononça avec une ferveur apostolique, furent comme un coup de tonnerre, qui jeta par terre l'une des colonnes du temple et mit en poudre l'idole qu'elle soutenait. Un si grand prodige devait sans doute ouvrir les yeux à ces peuples et leur faire reconnaître la véritable religion que le Saint leur annonçait ; mais, au lieu d'en profiter, ils s'endurcirent davantage, et, se jetant tumultueusement sur leur Apôtre, ils le chassèrent à l'heure même de la ville.

« Voilà, — écrivait le Père Giry, en 1681, — quelle est la tradition de Besançon, qui honore saint Lin comme son premier Évêque et comme celui par le ministère duquel elle a reçu les premiers rayons de la Foi (1). »

J.-J. Chifflet, dans son savant ouvrage, qui a pour titre : *Vesontio civitas imperialis*, publié pour la première fois en 1618, a donné ce récit qu'il appuie de citations textuelles des anciens Actes de saint Lin (2), qu'il dit avoir été un des soixante-douze disciples du Sauveur.

Il ajoute qu'en 1347, on voyait encore debout à Besançon trois colonnes du temple détruit jadis par saint Lin ; une d'elles fut abattue par un orage qui éclata en cette année, le jour de la fête de la Conversion de saint Paul. Deux restaient ; l'une tomba le jour de saint Michel, 1488 ; l'autre, en 1497, le jour de saint Étienne.

Chifflet nous a conservé le souvenir de ces ruines dans une des gravures de son ouvrage (3).

Dunod de Charnage, qui publia en 1750 une *Histoire de l'Église, ville et diocèse de Besançon* (2 vol. in-4°), n'admet pas la tradition qui fait de saint Lin, le premier Apôtre et le premier Evêque de Besançon, quoiqu'il reconnaisse que « tous les anciens Catalogues des Évêques de cette ville nomment saint Lin. » Il ne l'admet que comme le successeur immédiat de saint Ferreol.

« ... Tout prouve d'ailleurs (conclut-il), dans l'Église de Besançon, l'origine Orientale et non Romaine. Elle a reconnu dans tous les

(1) *Vies des Saints*, 23 septembre, SAINT LIN, Pape et Martyr.

(2) *Pars II*. p. 9 à 15.

(3) *Pars I*, p. 57.

temps saint Ferreol et saint Ferjeux (1) pour ses Apôtres, et par conséquent pour ses fondateurs (2). »

« Suivant la tradition de tous les temps dans l'Église de Besançon, ses Actes les plus anciens, et les légendes des saints Ferreol et Ferjeux, Felix, Fortunat et Achillée, Apôtres de Besançon et de Valence en Dauphiné; — saint Irenée, second Évêque de Lyon, a envoyé saint Ferreol et saint Ferjeux annoncer l'Evangile à Besançon, où ils sont reconnus fondateurs de l'Eglise de cette ville, et où ils ont laissé une succession continue d'Evêques: mais (dit Dunod de Charnage), comme l'on n'est pas d'accord sur la question de savoir, si saint Ferreol a été revêtu du caractère épiscopal et premier Evêque de Besançon, il paraît nécessaire de la discuter préalablement. Ce fait établi, il s'ensuivra que Besançon étant la première, ou l'une des premières filles de Lyon, est aussi l'une des plus anciennes Eglises des Gaules. »

Nous croyons devoir reproduire la *Dissertation sur l'épiscopat de saint Ferreol*, autour de laquelle Dunod de Charnage a groupé une réunion de faits du plus haut intérêt, — propres à éclaircir non-seulement toutes les difficultés, à cet égard, mais encore à servir de base à d'autres discussions du même genre, par rapport à l'épiscopat de tel ou tel saint apôtre et fondateur d'une Eglise dans les Gaules, au IIe siècle, et dans les suivants.

Laissons donc parler Dunod, sans plus l'interrompre.

« J'entreprends, — dit-il, — de discuter ici deux points importants à l'Histoire de l'Eglise de Besançon. Le premier consiste à savoir d'où elle tire son origine; et le second, qui a été son premier Evêque.

« Elle a fait prendre à sa cathédrale le titre de saint Jean l'Evangéliste; titre rare dans les anciennes Eglises d'Occident, et qui n'a pu être donné à la cathédrale de Besançon, que pour quelque raison forte et particulière. Cette Eglise d'ailleurs fait la mémoire de saint Polycarpe, successeur de saint Jean dans le siége de Smyrne, et son Office aussi solennel que pour ses propres Evêques (1).

« L'on sait aussi, que saint Polycarpe a envoyé des Colonies de son Eglise annoncer la Foi dans les Gaules, dans lesquelles l'on avait de Smyrne un facile accès par la Méditerranée et par le Rhône jusqu'à Lyon; cet accès s'étendait par la Saône et par le Doubs, qui était navigable en ce temps-là jusqu'à Besançon. Saint Potin qui était à la tête de la première de ces Colonies, s'arrêta à Lyon, y fonda une Eglise dont il fut le premier Evêque; et cette Eglise ayant eu besoin de secours pour étendre l'Evangile dans le voisinage, saint Polycarpe y envoya encore saint Irenée avec d'autres de ses disciples, du nombre desquels étaient saint Ferreol et saint Ferjeux. L'on a toujours fait à Besançon l'office propre et solennel de saint Irenée et de ses compagnons (2).

« Je conclus de ces faits, que saint Ferreol et saint Ferjeux ont reçu leur mission en général de saint Polycarpe, Évêque de Smyrne, et en particulier pour Besançon de saint Irenée, Évêque de Lyon (3); et par une conséquence ultérieure, 1o que l'Église de Besançon tire son origine du siége apostolique de Smyrne, du moins par la médiation de saint Irenée; 2o que l'Église de Besançon, qui suit de près celle de Lyon, est l'une des plus anciennes de la France.

« Mais pour lui assurer cette antiquité, il faut dire que saint Ferreol a été son premier Évêque; sans quoi elle n'aura point d'époque certaine de sa fondation...

« L'on sait que dans les premiers temps du Christianisme, l'on faisait plus d'Evêques que de simples prêtres, parce que les évêques étaient nécessaires pour fonder les Églises particulières; et les Pères Petau et Martinon ont prouvé que les Apôtres et leurs successeurs ordonnaient prêtres et Évêques en même temps, ceux qu'ils envoyaient dans les grandes villes et dans les provinces, pour y annoncer l'Évangile; d'où le Père

(1) C'est un des noms populaires de saint Ferrution, qu'on trouve aussi appelé *Fergeon*. Saint Ferreol porte les noms vulgaires de *Fargeau* et de *Ferrede*.

(2) T. I, p. 26 à 28.

(1) VIII. *Kal. Januar. Polycarpi Episcop. et Mart. Dominical. campana. Missa sicut de sancto Antidio, novem Lect. de Vita ipsius : antiq. ord. Eclesiæ Bisuntinæ.*

(2) VIII. *Kal. jun. Sancti Irenæi et sociorum ejus. Dominical. campana, nov. Lect. Ibidem.*

(3) Voyez dans le tome II des *Vies de tous les Saints de France*, les colonnes 60 et 61 de la *Vie de saint Irenée*, par Dom F. Gervaise.

Pierre-François Chifflet a conclu, que saint Ferreol, à Besançon, saint Benigne, à Langres, et saint Andoche à Autun, en ont été les premiers Évêques, quoiqu'ils soient seulement qualifiés prêtres dans le Martyrologe.

« Des monuments assurés nous apprennent que saint Ferreol et saint Ferjeux ont fondé l'Église de Besançon, plus d'un siècle après la mort de saint Lin. C'est un rituel composé par saint Prothade, l'un de nos Évêques dans le septième siècle, qui porte en parlant de ces Saints : *Hi sunt per quos ad fidem venimus, per quos salutis viam agnovimus*. C'est encore leur légende, et celle des saints Apôtres de Valence, Felix, Fortunat et Achillée, dans lesquelles on lit : *Ferreolum et Ferrucium, Vesuntionensem civitatem ad fundandam Christi ecclesiam, misit Irœneus.*

« La dédicace de la cathédrale de Besançon à saint Jean l'Évangéliste, et la mémoire que l'on y a faite de saint Polycarpe et de saint Irenée dès les premiers temps, jointes à ce qu'il est dit de saint Ferreol et de saint Ferjeux dans les Actes que l'on vient de citer, prouvent que ces derniers ont reçu de saint Polycarpe une mission pour l'Évangile aux nations en général, et de saint Irenée une commission particulière pour fonder une Église à Besançon, qui était du temps de saint Irenée une florissante Métropole en grande relation avec Lyon par rapport au voisinage et au commerce. Il suit de l'une et l'autre de ces missions, qu'ils ont eu tous les pouvoirs nécessaires pour s'en acquitter ; et par conséquent que l'un d'eux avait reçu l'imposition des mains pour l'épiscopat, sans quoi ils n'auraient pu ni former le clergé nécessaire à une Église, ni le perpétuer ; quoique ce fut l'une des principales attentions des ouvriers évangéliques, et la pratique universelle des premiers siècles de l'Église.

« Parmi ces saints ouvriers, il y en avait qui parcouraient l'univers, et qui après avoir posé les fondements de la religion en quelques cités, y ordonnaient d'autres évêques à qui ils confiaient le soin des âmes qu'ils avaient acquises à Jésus-Christ, quand ils voulaient conserver la liberté d'aller exercer leur ministère en d'autres contrées. L'on ne peut pas douter, dit M. de Tillemont (1), que ceux qui établissaient ainsi des Pasteurs dans les Églises, n'eussent reçu l'ordination épiscopale. Ce sont ceux que l'histoire appelle les Évêques des nations, ordonnés sans titre et sans diocèse, parce que la propagation de la Foi le demandait ainsi, pour qu'ils pussent librement faire la fonction d'évangélistes, et établir des Eglises partout où la Providence les appellerait.

« Tel fut d'abord saint Potin, ordonné Évêque par saint Polycarpe (1), et envoyé prêcher l'Évangile dans les Gaules ; il ne fut Évêque de Lyon que parce qu'il s'y fixa après y avoir fondé une Église. Quant à saint Irenée, l'on ne sait pas au vrai de qui il reçut l'ordination épiscopale. Les uns disent que saint Potin avant que de mourir le sacra Évêque, et le désigna pour son successeur ; mais était-il d'usage alors de se choisir des successeurs à l'épiscopat ? D'autres estiment (*pensent*) qu'il fut élu par l'Église de Lyon après la mort de saint Potin, et envoyé au Pape Eleuthère pour être sacré. L'on voit cependant par la lettre de cette Eglise dont saint Irenée était porteur, que son voyage avait un autre but ; qu'elle ne donna pas avis au Pape de l'élection de saint Irenée, et qu'elle ne forma aucune demande pour sa consécration... On lit même dans saint Jérôme, qu'il ne fut Évêque de Lyon qu'après son retour de Rome. *Ad Eleutherum episcopum perfert litteras. Postea jam Potino ob Christum martyrio coronato, in locum ejus substituitur* (2).

« Il reste donc à dire que, choisi par l'Eglise de Lyon pour succéder à saint Potin, il fut consacré par quelque Evêque ; ou plutôt qu'il était déjà revêtu du caractère épiscopal comme Evangéliste et Evêque des nations ; car, ce dernier sentiment est le plus probable, dans l'ignorance où l'on est du temps de sa consécration, et du Prélat dont il l'a reçue. L'on convient que la lettre du clergé de Lyon, qu'il porta à Rome, ne lui donne que la qualité de prêtre ; mais, c'était parce que durant la vie de saint Potin, et jusqu'à ce qu'il fut élu à sa place, il ne tenait que le rang de prêtre dans

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Église*, tome II, p. 254.

(1) Du Saussay : *Martyrologium Gallicanum* 26 Jan. — Le Père Théophile Raynaud : *Hagiologium Lugdunense*, inter T. VIII. *Op.* p. 78.

(2) *De Script. Eccles.*

l'Eglise qui écrivait cette lettre. Aussi le Père Halloix, nonobstant l'expression de la lettre, a estimé que saint Irenée était Evêque avant qu'il fût envoyé dans les Gaules : l'on sait d'ailleurs qu'il suppléait aux fonctions de saint Potin, pendant sa prison et son extrême vieillesse ; ce qui suppose qu'il était revêtu du caractère épiscopal, quoiqu'il n'ait été Evêque de Lyon qu'après la mort de saint Potin, et que les fidèles de cette Eglise l'eûrent nommé pour lui succéder.

« J'ai choisi les exemples de saint Potin et de saint Irenée entre plusieurs, parce qu'ils nous conviennent parfaitement par rapport au temps et aux auteurs de la mission de nos Apôtres. En effet, si saint Potin, et probablement aussi saint Irenée, ont été faits prêtres et Evêques tout à la fois et sans diocèse ; ne doit-on pas en conclure que saint Ferreol, destiné par saint Polycarpe au même ministère qu'eux, a été revêtu des mêmes pouvoirs, ou qu'il a reçus de saint Irenée, lorsque cet illustre Prélat l'envoya à Besançon pour y établir une Eglise ? Saint Irenée doutait-il qu'on pût les lui donner de cette manière, après ce que l'on vient de dire de lui-même et de saint Potin ? Lui qui était regardé comme le chef de la Religion dans les Gaules, où il assembla de son autorité deux Conciles pour délibérer sur le jour de la célébration de la Pâque ; qui écrivit avec fermeté au Pape Victor à cette occasion, et qui avait été, suivant plusieurs passages d'Eusèbe, seul Evêque en titre dans cette partie de l'Empire romain.

« Or, si saint Irenée avait le pouvoir d'ordonner des Evêques pour les Gaules, n'est-il pas vraisemblable qu'il usa de ce pouvoir quand il envoya saint Ferreol dans une grande Métropole pour y établir une Eglise, s'il ne l'était pas encore ? Le titre d'Apôtre, qu'on ne peut pas raisonnablement lui contester, et sa mission prouvée par des monuments certains suffisent pour que l'on doive conclure qu'il était Evêque. Le Père Thomassin et d'autres Savants estiment que l'on doit supposer cette qualité à tous les hommes apostoliques qui ont fondé des Eglises : et suivant saint Paul et saint Jérôme, l'Eglise dans ses commencements avait besoin que tous les prêtres fussent Evêques. La raison en est, qu'alors et pendant plusieurs siècles, les Evêques ont été les ministres ordinaires des Sacrements, même du saint Sacrifice dans le lieu de leur résidence ; et que les prêtres ne faisaient les fonctions de leur ordre qu'en l'absence et pour l'empêchement des Evêques, ou par quelque députation particulière.

« A cet argument tiré de l'origine de l'Eglise de Besançon, de la qualité d'Apôtre de cette Eglise qu'a eue saint Ferreol, de sa mission pour l'établir, du pouvoir de celui qui lui donna cette qualité, et de l'usage du temps auquel il la reçut ; à cet argument, dit-on, qui pourrait suffire pour apaiser les personnes doctes et critiques, l'on va en ajouter d'autres qui ne paraîtront pas moins pressants.

« Il est certain que saint Ferreol a survécu dix ans à saint Irenée, l'un étant mort en 202 et l'autre en 212, et il est très-probable qu'il a été envoyé à Besançon dès les commencements de l'épiscopat de ce saint Evêque de Lyon, qui a marqué pendant tout le cours de sa vie un zèle ardent pour la propagation de la Foi. Saint Ferreol est donc resté à Besançon pendant environ trente ans, saint Irenée ayant été Evêque de Lyon dès l'an 178, il s'y est fixé, il y a commencé une Eglise qui a subsisté après lui sans interruption, et il l'a cimentée par son sang.

« Cette Eglise pouvait-elle se former et se perpétuer, sans avoir un Pasteur qui pût ordonner les prêtres et les diacres qui lui étaient nécessaires, administrer le Sacrement de Confirmation, donner le Baptême, réconcilier les pénitents ? Car les Evêques faisaient seuls alors ces fonctions : et qui aurait été ce pasteur, si ce n'est saint Ferreol, reconnu pour Apôtre et fondateur de l'Eglise de Besançon ? Sa mission, la longue résidence qu'il a faite dans cette ville, quatre successeurs qu'on lui trouve dans le siècle où il est mort, particulièrement saint Antide, qui a dû souffrir le martyre environ l'an 260, puisque ce fut par les ordres de Crocus. Toutes ces raisons prouvent qu'il a laissé une moisson abondante, qui avait déjà besoin pendant sa vie d'un Evêque et de plusieurs ministres inférieurs.

« Si saint Ferreol n'a pas été le premier Evêque de Besançon,.... il faudra dire que ça été l'un de ceux qui ont régi cette Eglise après la mort de ce Saint ; mais ce sera

parler contre la tradition de tous les temps, car elle ne reconnaît aucun de ces Evêques pour son premier Pasteur. L'on doit donc rendre cette qualité à saint Ferreol qu'elle reconnaît pour son Apôtre, et à qui une tradition moderne l'avait ôté pour des raisons qu'on rapportera, après avoir montré, par les monuments qui nous restent de la tradition ancienne et primitive de notre Eglise, qu'elle a tenu saint Ferreol pour son premier Evêque.

1° Le Rituel attribué à saint Prothade, disant de saint Ferreol et de saint Ferjeux: *Hi sunt per quos ad fidem venimus, per quos salutis viam cognovimus,* ne marque pas seulement qu'ils ont été nos Apôtres, mais encore que la Foi qu'ils nous ont annoncée s'est conservée dans l'Eglise qu'ils avaient établie, et qui n'a pu subsister si l'un deux n'en a pas été Evêque pour y ordonner un clergé qui la servît et lui donnât une suite de Pasteurs. L'on trouve cette suite après saint Ferreol, sans aucune interruption, dans le système que l'on propose ici....

« Quand ce Rituel, tel que nous le voyons aujourd'hui, dit sur la Fête de saint Jean-Porte-Latine, que nous avons reçu la Foi en Jésus-Christ de cet Apôtre bien-aimé, par la médiation de saint Irenée et de saint Polycarpe, et que saint Irenée envoya à Besançon saint Ferreol, prêtre, et saint Ferjeux, diacre, deux de ses compagnons, pour y annoncer l'Evangile: *duos ex suo latere Urbi nostræ direxit Discipulos, Ferreolum scilicet, presbiterum, et Ferrucium, diaconum;* l'on ne doit pas conclure de la qualité de prêtre qu'il donne à saint Ferreol, qu'il ait entendu en exclure le caractère épiscopal; soit parce que, comme je l'ai dit et que je le ferai bientôt voir, l'on donnait communément cette qualité aux Evêques des premiers siècles, particulièrement à ceux qui étaient envoyés pour fonder des Eglises; soit parce qu'on lit immédiatement après de saint Ferreol et de saint Ferjeux: *ab istis nostra in honore sancti Joannis fundata est Ecclesia;* car, si saint Ferreol a fondé notre Eglise, il s'ensuit qu'il a été le premier Evêque, parce qu'elle a dû avoir un chef dans sa fondation, et que ce chef a dû être Evêque....

2° Saint Ferreol fut envoyé avec un diacre, — circonstance qui prouve dans ces premiers temps qu'il était Évêque, et que c'était pour fonder une Église; parce qu'on lit dans saint Irenée, Tertullien, Eusèbe et saint Jérôme, que saint Jacques, Évêque de Jérusalem, saint Marc, Évêque d'Alexandrie, saint Exode, Évêque d'Antioche, et saint Polycarpe, Évêque de Smyrne, tous établis de la main des Apôtres, eurent des diacres qui travaillaient sous eux, et dont les fonctions étaient nécessaires dans la fondation d'une nouvelle Église (1). Ne lit-on pas aussi dans les Actes des Apôtres, qui étaient tous Évêques, que les sept premiers diacres de l'Église furent choisis pour faire à leur place les fonctions les moins importantes du ministère apostolique (2): et l'auteur des Constitutions qu'on attribue aux Apôtres, après avoir rapporté plusieurs fonctions des diacres, n'ajoute-t-il pas: *Cœterum, sit diaconus episcopi auris et oculus; item os, cor et anima; ne episcopus sollicitudine multarum rerum, sed graviorum tantum urgeatur* (3).

« 3° La dédicace de la métropolitaine de Besançon à saint Jean l'Évangéliste, et la mémoire de saint Polycarpe qu'elle a toujours faite dans ses offices, prouvent que notre Église tire son origine du siége apostolique de Smyrne; il est naturel d'en conclure qu'elle a eu pour premier Évêque saint Ferreol, envoyé aux nations par saint Polycarpe, qui était disciple de saint Jean.

« 4° L'antienne de saint Ferreol conservée dans notre plus ancien Antiphonaire, le qualifie *Ferreolus Hierarca Domini*, qualité qui n'est pas donnée à saint Ferjeux; car, il n'y est appelé que diacre; *et levita Ferrucius* (4). Le titre *Hierarca* ne convient à cet endroit qu'à un Évêque; *Hierarchia enim sacrorum principatum significat, et Hierarca sacrorum præfectum* (5). *Hierarchia*—dit Henri Estienne,

(1) *Lettres d'un docteur catholique à un gentilhomme protestant*, tome I, p. 384.

(2) *Acta Apost.*, cap. VI.

(3) *Lib.* II, cap. XIV. — « Que le diacre soit donc l'oreille et l'œil de l'Évêque; qu'il soit aussi sa bouche, son cœur et son âme, afin que l'Évêque ne soit pas accablé par le soin d'affaires multipliées, mais qu'il n'ait à s'occuper seulement que des plus graves questions. »

(4) « C'est un manuscrit de l'Église Sainte-Magdelaine, sur du vélin, et donné à cette Église dans le onzième siècle par notre Archevêque Hugues Ier. » — *(Note de Dunod.)*

(5) Dion. *In lib. ad Eccles. Hier.*

— *est imperium ejus, qui authoritate et potestate præest*. Un prêtre est dans la hiérarchie de son Église, mais il n'en est pas le chef. Il n'y a donc que l'Évêque qui puisse être appelé *Hierarcha, quia papa et episcopi soli cum imperio Sacris præsunt et ministrant*. Aussi est-ce le titre que portent saint Monulphe et saint Gondulphe, Évêques de Tongres avant Charlemagne, dans l'épitaphe qu'on lit sur leur tombeau à Mastrich : *Uterque Hierarca*, tous deux Évêques.

« 5° L'on chantait entièrement dans l'Église de Besançon des Litanies ou acclamations composées pour cette Église. Elles se sont conservées dans un ancien manuscrit que nous avons...

« La première acclamation se fait au Souverain Pontife : *N. Summo Pontifici et universali Papæ, vita*. L'on invoque pour lui le Sauveur du monde, saint Pierre, saint Paul et saint André.

« La seconde est à l'Évêque propre de l'Église : *N. Pontifici, clero et populo sibi commisso, salus et gloria*. L'on prie pour lui le Rédempteur, saint Ferreol, saint Antide et saint Désiré.

« La troisième est pour le Roi : *N. Magno et Pacifico à Deo coronato, vita et victoria*. L'on invoque pour le prince, après le Protecteur du monde, saint Sigismond, roi de Bourgogne, saint Maurice et saint Victor, célèbres Martyrs.

« La quatrième se fait pour la Reine : *N. Inclytæ Reginæ, lux et gratia*; l'on invoque pour elle, après la Lumière du monde, sainte Lucie, sainte Perpetue et sainte Valberge.

« La cinquième et dernière est pour l'armée chrétienne : *Cuncto exercitu christianorum, vita et victoria*. L'on prie pour elle *Salvatio nostra*, et ensuite saint George, saint Théodore et saint Mercure, dont la profession était celle des armes.

« L'attention qu'on a eu dans cette prière, d'invoquer les Saints de l'état de chaque personne vivante pour qui l'on priait séparément, me paraît une preuve évidente, qu'au temps qu'elle a été composée, l'opinion commune était que saint Ferreol avait été Évêque de Besançon, puisqu'on l'invoque pour celui qui tient actuellement le siége de cette Métropole, avec saint Antide et saint Désiré, qui en ont été Évêques dans les troisième et quatrième siècles, et qui sont les plus renommés pour leur sainteté...

« 6° Nos Archevêques ont prêté dans tous les temps leur serment sur le chef de saint Ferreol; pourquoi cela, si ce n'est parce qu'il a été notre premier Évêque? et ne l'auraient-ils pas prêté aussi sur le chef de saint Ferjeux, si on ne les avait regardés l'un et l'autre dès les commencements, que comme nos Apôtres...

« 8° Deux Catalogues qui existaient au onzième siècle, et qui ont été conservés à la cathédrale de Saint-Jean, et à la collégiale de Sainte-Marie-Magdeleine à Besançon, donnent à saint Ferreol la qualité d'Évêque : il suit de là qu'on l'avait cru Évêque de Besançon jusqu'au onzième siècle, et que c'était la tradition de cette Église.

« Ce sont là les monuments les plus anciens et les plus dignes de foi, qui nous restent de l'Église de Besançon. Je suis persuadé que nous en aurions encore d'autres pour prouver l'épiscopat de saint Ferreol, si les invasions des barbares si fréquentes dans le diocèse, ne les avaient pas détruits, ou si on ne les avait pas négligés...

« L'on dira que d'anciennes Légendes des vies de saint Ferreol et saint Ferjeux, et des saints Felix, Fortunat et Achillée, ne donnent à saint Ferreol que la qualité de prêtre...

« Les Bollandistes les ont estimées postérieures de plusieurs siècles au martyre de ces Saints...

« Je doute que la vie des saints Ferreol et Ferjeux ait été composée à Besançon, parce que l'on n'y en a point conservé d'exemplaire antérieur au onzième ou douzième siècle;... je crois plutôt qu'elle a été écrite à Lyon, et que la qualité de prêtre donnée à saint Ferreol a été prise sur quelque ancien monument de cette Église, qui parlait de lui, sous la qualité qu'il y avait, avant qu'il fut envoyé à Besançon; et qui n'était pas incompatible avec celle d'Évêque ordonné pour les nations, comme je l'ait dit de saint Potin, et qu'on peut le dire de saint Irenée, et des saints Évêques dont Grégoire de Tours a parlé, qui furent envoyés de Rome dans les Gaules, au milieu du troisième siècle; qui n'étant ordonnés pour aucun siége, restèrent en qualité de prêtres dans le clergé d'Arles, jusqu'à ce que des circonstances

favorables leur permissent d'aller prêcher l'Évangile et fonder des Églises dans les villes qui les reconnaissent pour leurs premiers Évêques.

« D'autre côté, quoique les Évêques aient toujours été au-dessus des prêtres, l'on n'a pas laissé de les appeler souvent dans les premiers siècles de l'Église, du simple nom de prêtres; parce qu'ils étaient en général les prêtres du premier rang et chacun en particulier le prêtre surintendant de son Église; d'où il suit qu'on pouvait les appeler prêtres, surtout tandis qu'ils n'avaient point de diocèse. En effet, le mot *Episcopus*, tiré du grec, signifie un surintendant ou surveillant; et ce terme n'est qu'un adjectif à la qualité de prêtre, toujours nécessaire pour faire les fonctions de l'épiscopat.

« Les prêtres, dans les divines Écritures, sont souvent confondus avec les Apôtres et les Évêques. Saint Jean, dans ses Épîtres, prend le nom de prêtre, *Joannes presbiter, elect. Domin. Joannes Presbiter, Caïo charissimo*. Saint Pierre se dit le confrère des prêtres, *Presbiteros in vobis precor, compresbiter et testis Passionum Christi*. Saint Paul confond souvent les prêtres et les Évêques, car, parlant aux prêtres d'une Église, il les appelle Évêques. *Attendite vobis et cuncto Gregi, in quo vos Spiritus Sanctus posuit episcopos* (1). Et n'est-ce pas des Évêques dont il parle, quand il dit dans son épître première à Timothée, *qui bene præsunt presbiteri, duplici honore digni habeantur*? Mais, qui pourrait douter que ce ne soit l'esprit de son Épître à Tite, où il dit : *Reliqui te Cretæ, ut quæ desunt corrigas, et constituas Presbyteros per Civitates, sicut et ego disposui tibi*; et après avoir fait l'énumération des qualités de ceux qu'il appelle Prêtres, il ajoute : *Oportet enim episcopum esse irreprehensibilem*. Telle a été et est en effet l'interprétation de ce texte, par saint Jean Chrysostôme et autres anciens interprètes, sur laquelle on peut voir le Père Thomassin, Cornélius à Lapide et le père l'Allemand sur l'épître de saint Paul à Tite, dans les notes.

« Saint Irenée dans son livre quatrième contre les hérésies, chapitre 26, s'explique en ces termes : *Eis qui in ecclesia sunt Presbiteri, obedire oportet; his qui successionem habent ab Apostolis, sicut ostendimus; qui cum episcopatus successione, charisma certum veritatis acceperunt*.

« L'épître treizième de saint Ignace contient une expression semblable. Sidoine Apollinaire parlant de saint Fauste, qui d'Abbé de Lerins, était devenu Évêque, dit de lui : *Nihil ab abbate, mutatus per Sacerdotem*; et l'on trouve communément, jusqu'au VIe et VIIe siècles, les Évêques appelés *sacerdotes*. Saint Ambroise ne les appelle que de ce nom, dans son épître quarantième à l'empereur Théodose, où il le repète plusieurs fois; et les lois 7 et 18 au code de *Episcopis et Clericis*, emploient comme synonimes, les titres d'*episcopus* et de *sacerdos*. Le père Mabillon rend témoignage dans sa préface sur la liturgie gallicane, que les Évêques étaient communément appelés *sacerdotes* dans les Missels gallicans. C'est le nom qu'ils portent dans le chapitre des Offices de saint Isidore, qui traite de la dignité des Évêques et de leurs fonctions. Saint Grégoire, Évêque de Tours, parlant de ceux qui lui succéderaient, dit : *Omnes sacerdotes Domini, qui post me Turonicam Ecclesiam sunt recturi*. Saint Léon le Grand parlant dans son épître dixième de Léonce, Évêque de Besançon, le qualifie : *Coepiscopum nostrum Leoncium, probabilem sacerdotem*. Il dit de saint Hilaire, Évêque d'Arles, qui se faisait accompagner de soldats, *militaris manus per provincias sequitur sacerdotem*; et lui défendant de troubler à l'avenir les autres Évêques dans leur juridiction : *nec ultra Hilarius audeat Conventus indicere Sinodales, et sacerdotum Domini judicia, se interferendo turbare*. J'ajoute encore les expressions des Canons *Legimus et olim*, tirées de saint Augustin et de saint Jérôme; car, on lit dans le premier : *Audio quemdam in tantam erupisse verecundiam, ut diaconos presbiteris, id est episcopis anteferret*; et dans le second : *olim idem erat presbiter, qui et episcopus*.

« L'on voit par ces autorités que, pendant les premiers siècles de l'Église, les termes de *presbiter*, *sacerdos*, *episcopus*, étaient souvent synonymes, et désignaient le même caractère; particulièrement dans ceux qui avaient été ordonnés, comme saint Ferreol, dans les temps apostoliques, pour être envoyés prêcher l'Évangile et fonder des Églises, auxquels il était nécessaire de conférer la

(1) *Act. Apost.* Cap. XX.

plénitude du sacerdoce, pour qu'ils eûssent le pouvoir de consommer leur mission.

« L'on ne doit donc pas conclure que saint Ferreol ne fût pas Évêque, de ce qu'il est qualifié prêtre dans sa légende, que ceux qui lui donnent le plus d'antiquité, croient être du VIe siècle au plus tôt, et qui a dû être prise sur de plus anciens monuments... »

Dunod conclut ainsi sa dissertation par ce résumé des preuves nombreuses, claires et décisives accumulées par lui autour de cette importante question qui en éclaire et en éclaircit tant d'autres :

« Pour moi, persuadé que l'on ne prescrit jamais contre la vérité, et convaincu que la réflexion et la critique ont justement réformé bien des traditions anciennes, que de faux préjugés avaient fait naître, et que l'ignorance a laissé vieillir; je propose aux savants mes raisons avec soumission à leur jugement: cependant je conclus, que prenant égard à la certitude de la mission de saint Ferreol pour fonder l'Église de Besançon; au pouvoir de celui qui l'a envoyé; à ce qu'il était d'usage alors d'ordonner Évêques ceux que l'on envoyait établir des Églises; aux devoirs et aux fonctions de ce ministère; au besoin qu'une Église avait d'un Évêque dans une métropole pour se former et se perpétuer; au long temps que saint Ferreol a passé à Besançon; au martyre qu'il y a souffert pour la Foi; à ce qu'il y a été accompagné d'un diacre très-nécessaire par l'exemple des Apôtres, à un Évêque envoyé pour fonder des Églises; à la continuité d'Évêques que l'on trouve d'abord après lui; à la preuve de son épiscopat tirée de nos monuments les plus anciens et les plus dignes de foi;... je conclus, dis-je, de toutes ces raisons, qu'on doit rendre à saint Ferreol le titre d'Évêque dont on l'avait dépouillé sur de faux préjugés...

« L'honneur de l'Église de Besançon, la vérité de son histoire, l'avantage qu'elle a dans le sentiment que j'embrasse de trouver l'époque certaine de sa fondation, et les connaissances d'un siècle aussi éclairé que le nôtre, demandent que l'on travaille... à faire revivre notre première tradition sur ce fait.

« C'est sur ce fondement que je nomme ici saint Ferreol notre premier Évêque (1). »

(1) *Histoire de l'Église de Besançon*, T. I, p. 8 à 24.

N° 2, colonne 176. — « Les chrétiens de Besançon enlevèrent secrètement les corps de saint Ferreol et de saint Ferrution, et les cachèrent à quinze cents pas de la ville dans une grotte couverte de bois, où ils furent retrouvés en 370 du temps de saint Agnan, Évêque de Besançon, le 5 septembre. C'est apparemment ce qui a donné lieu à l'auteur du martyrologe attribué à saint Jérôme, de placer leur fête au 5 septembre, auquel notre Église célèbre l'invention de leurs reliques (1). »

Un fait miraculeux signala la découverte, au quatrième siècle, des corps de saint Ferreol et de saint Ferrution; nous traduisons une vieille chronique, dont le texte latin a été publié par les Bollandistes (2) :

« Les adorateurs du Christ (*Christicolæ*) avaient enseveli ces très-saints corps dans une caverne, où, au temps de leur prédication, les bienheureux Martyrs s'étaient fait une sorte d'oratoire; mais, un long temps s'étant écoulé depuis lors, le clergé et le peuple dont ils étaient le suprême recours avaient oublié le lieu de leur sépulture....

« Or, tandis que le bienheureux et saint Anianus remplissait les fonctions épiscopales en la cité de Besançon, un Tribun militaire qui avait été destiné à la garde de la ville, emporté par l'ardeur de la chasse, s'avança jusqu'à quinze cents pas environ hors de Besançon. Et ayant trouvé un renard,— comme il le faisait poursuivre par ses chiens, cet animal s'enfuit dans la cavité de l'antique tombeau des Martyrs et il y entra comme dans sa tannière. Mais, le Tribun, s'opiniâtrant à la recherche du renard, ordonna à ses soldats d'apporter une houe, pour creuser en cet endroit. Tandis qu'on cherchait l'animal dans cette cavité, — la construction qui y était cachée et dans laquelle reposaient les corps des saints Martyrs, fut retrouvée.

« Vraiment, Dieu est vraiment admirable, il est vraiment digne d'être loué en toutes ses œuvres ! Un animal sans raison ouvre à des êtres doués de raison la voie du salut, il leur montre un trésor incomparable et qu'ils devaient désirer par dessus toutes les richesses.

(1) *Ibid*, p. 25.
(2) *Acta Sanctorum*, 16 juin.

« Le renard,— le plus sagace des animaux, et qui aime les lieux obscurs pour s'y mettre en sûreté, — en cherchant les ténèbres, a trouvé la lumière. C'est ainsi que l'âme pécheresse, qui a la conscience de son crime,— alors qu'elle est sous le coup de la crainte de la mort et que les ombres du trépas commencent à s'emparer d'elle,—arrive quelquefois par ce chemin même à la lumière, grâce à la miséricorde du Seigneur.

« Ce renard ne se sauva pas seulement lui-même, quand il eut été rendu à la lumière qu'il venait de découvrir; mais, encore il fit jaillir une très-abondante source de salut, (par cette découverte des Saints Martyrs), aux yeux d'êtres doués de raison. C'est ainsi que l'âme convertie, en passant des ténèbres à la lumière,n'en bénéficie pas seulement pour elle-même; mais, procure aussi une grande joie aux phalanges angéliques dans les rangs desquelles elle doit entrer. »

A la première nouvelle de cette découverte, saint Anianus accourut; il ordonna qu'on ouvrit le tombeau et on y trouva les corps des Martyrs parfaitement conservés, avec les alènes qui avaient été enfoncées dans leurs têtes, autour desquelles elles formaient une sorte de couronne : *ordo tamen clavorum in eorum capitibus quasi coronam agebat, quæ totius compagem orbis possidebat.*

Ces clous, précieusement mis à part, devinrent aussitôt un remède efficace à diverses infirmités (1).

Dunod de Charnage écrivait, en 1750: « L'on conserve encore quelques-uns de ces clous,... et l'on en voit les marques dans les chefs de saint Ferreol et de saint Ferrution (2). »

« Le monument le plus sûr de leur martyre, — ajoute Dunod, — est leur messe propre que l'on trouve dans le Missel Gallican appelé Gotique; qui est un monument du ve siècle au plus tard, comme on le reconnaît à son style...

« On lit dans la Préface de la messe de saint Ferreol et saint Ferjeux, qu'ils souffrirent le feu et les ongles de fer, et qu'ils

(1) *Clavi namque diversis infirmitatibus medelam multis præstant temporibus : subulæ quoque... vim potius medelæ credentibus exhibeant.*

(2) *Histoire de l'Église de Besançon*, T. I, p. 25.

II.

furent décapités. Les martyrologes de Bède et de Raban, ajoutent sur la foi de leur Légende, qu'ils avaient été flagellés par l'ordre de Claude, président de la province Séquanaise; qu'ils eurent la langue coupée, et qu'on leur planta des alènes dans les jointures des pieds et des mains, et de grands clous dans la tête (1). »

Saint Agnan leva de terre ces saints corps et les déposa dans l'église cathédrale de Saint-Jean, jusqu'à ce que celle qu'il fit bâtir sur le lieu de leur sépulture fut achevée. Il les y plaça sous une tombe d'albâtre, « sur laquelle ils sont représentés, » écrivait Dunod, en 1750 (2). Cette heureuse découverte se fit environ l'an 370, le 5 septembre, jour auquel l'Église de Besançon célèbre l'Invention de ces corps saints. Saint Agnan mourut en l'an 374 et fut inhumé auprès du tombeau des Apôtres de Besançon.

Au XI[e] siècle, sous l'épiscopat de Hugues I[er], eut lieu la Translation de ces saintes reliques; voici à quelle occasion.

Un des prédécesseurs de cet illustre prélat avait donné à des laïques, les fonds de la communauté des Clercs établie à saint Ferjeux, auprès de l'église où reposaient les restes précieux des Apôtres de Besançon. Il n'y restait plus que quelques prêtres qui avaient à peine de quoi vivre, et cette église tombait en ruine. Les reliques n'y étaient pas en sûreté, et on avait déjà tenté de les enlever. Hugues I[er] forma le dessein de les en tirer, mais il le tint secret. Il ordonna une station à saint Ferjeux. Le clergé et le peuple y furent en procession. L'on y célébra la messe pontificale, et le prélat fit ensuite ouvrir le tombeau, d'où il s'exhala une odeur surnaturelle. La dévotion des assistants augmenta à la vue des corps saints, et la plupart furent touchés jusqu'aux larmes. Hugues les tira de leur tombeau, en fit mettre une petite partie dans l'autel de l'église, et apporta l'autre à Besançon où il la déposa dans l'église de Saint-Jean sous l'autel de la Vierge.

La relation de cette Translation qu'on trouve dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, au 16 juin, porte qu'elle fut faite le 3

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.* T. I, p. 40.

des calendes de juin, la veille de l'Ascension, en 1063, le 30 mai.

IX

VIE

DE SAINT REGNOBERT,

DEUXIÈME ÉVÊQUE DE BAYEUX (1), — ÉCRITE AU CINQUIÈME SIÈCLE PAR SAINT LOUP, ÉVÊQUE DE BAYEUX.

Saint Loup était originaire, ou même né dans le territoire de Bayeux. Il fut baptisé et appliqué aux études par saint Ruffinien, Évêque du même diocèse, qui l'ordonna ensuite diacre. Au moment où il lui conférait cet ordre, un nommé Etienne, qui fut ordonné avec lui, dit au saint Évêque que celui qu'il ordonnait diacre serait un jour son successeur. L'événement vérifia cette prédiction. Saint Ruffinien étant mort, Loup — du consentement unanime du Clergé et de tout le peuple, — fut élu pour remplir sa place, et consacré par Silvestre, Évêque de Rouen et métropolitain de la province.

On conjecture que saint Loup mourut en 465. Il écrivit vers 460 la Vie de saint Regnobert, deuxième Évêque de Bayeux; ce monument vient d'être publié — pour la première fois, — en 1861, par M. l'abbé Do, chanoine honoraire de Bayeux, dans un remarquable travail dont il est auteur, et qui a pour titre : *Origines chrétiennes du pays Bessin. — Recherches historiques et critiques sur saint Regnobert, second Évêque de Bayeux* (2).

Le texte latin — dont on va lire la traduction ci-après, — fait partie, depuis un temps immémorial, de la liturgie de Bayeux. M. l'abbé Do l'a tiré du Bréviaire manuscrit de 1444, de plusieurs autres manuscrits conservés dans la bibliothèque du chapitre de la cathédrale, et, assure-t-on, dans un Bréviaire de 1425, qui se trouve, à Paris, à la bibliothéque impériale.

Moi Loup, troisième Évêque de l'Église de Bayeux depuis saint Exupère, deuxième [par le rang] depuis saint Regnobert, ayant assumé la charge *(onus)* pastorale, je n'ai pas négligé d'exposer jusqu'à un certain point ce que j'ai vu ou entendu des Actes ou de la Vie do saint Regnobert.

Donc, Regnobert naquit de race royale, mais payenne, dans la province de Bayeux, à trois mille de cette ville, dans un village qui a nom Nogrundus ou Negrundus. Il fut baptisé par saint Exupère, qui le premier administra comme Évêque et prêtre (1) l'Église de Bayeux; lequel saint Exupère lui-même était un des disciples du bienheureux Clément et avait reçu la bénédiction [épiscopale] des mains de saint Denys, de saint Saturnin et de saint Martial.

Le lendemain du jour où il avait reçu la grâce du Baptême, il commença à prêcher publiquement le nom du Christ. Or, il y avait un aveugle-né qui, assis dans un temple, attendait que la lumière lui fut rendue par les démons qu'on y adorait. Ayant ouï la prédication de l'Homme de Dieu, il promit sur-le-champ de croire en Lui; et comme le bienheureux Regnobert le conduisait à saint Exupère pour que ce prélat l'instruisit, — en chemin, l'aveugle recouvra la lumière des yeux. Ce qu'ayant appris le bienheureux Exupère, il éleva Regnobert à l'ordre de portier (2), et il baptisa l'aveugle.

Il y avait sept hommes possédés d'esprits immondes, lesquels ayant été amenés à saint Regnobert, furent délivrés par sa prière et l'imposition de ses mains, et baptisés par lui. Ce miracle fut cause qu'en ce même jour, cinq cents hommes crurent au Seigneur.

Et l'homme du Seigneur marchant toujours dans les voies de la religion sainte fut promu à tous les ordres ecclésiastiques. Et

(1) Voyez la *Vie de saint Exupère ou Spire, disciple de saint Clément, Pape, — premier Apôtre et premier Évêque de Bayeux, au premier siècle*, etc., dans le tome I de nos *Annales hagiologiques de la France*, col. 655 à 665.

(2) *Caen, E. Le Gost-Clérisse, éditeur, rue Ecuyère*, 36; un vol. *in-8°*, de IV-213 pages.

(1) *Qui Bajocensis Ecclesiæ primus ministravit officium sacerdotale.* — Sur le sens exact du mot *Sacerdos*, voyez la note de la *Vie de saint Ferreol et de saint Ferrution*, ci-dessus, col. 189 à 191.

(2) *Eum* ostiarium *fecit.*

comme saint Exupère était déjà arrivé à l'âge de la décrépitude, il suppliait le Seigneur de lui donner dans l'Église pour successeur cet homme qui réunirait des brebis pour les faire entrer dans le céleste royaume. Et après sa mort, l'ange du Seigneur apparut en songe au bienheureux Saturnin, Évêque de la ville de Toulouse, et il lui dit :

— Lève-toi, car ton frère Exupère a été enlevé de ce monde, et va au bourg de Brives (1) (ou à Brioude), où tu verras venir à ta rencontre un homme élu de Dieu, nommé Regnobert, et tu le consacreras Évêque. »

Ce même jour, le bienheureux Regnobert, fut averti d'en haut de se rendre à ce bourg, où il recevrait de saint Saturnin la bénédiction pastorale. Ce qui advint ainsi. Or, comme Regnobert s'en retournait à Bayeux, un paralytique fut guéri par l'attouchement de son bâton pastoral; et quand on l'eut élevé sur sa chaire, une femme qui depuis cinq ans souffrait d'un flux de sang, fut guérie par la prière de Regnobert. Un grand nombre d'autres infirmes furent aussi guéris, et huit cents mécréants *(increduli)* furent baptisés à Bayeux.

A près d'un mille de cette ville, il y avait une éminence *(mons)*, nommée Fas, sur laquelle Regnobert construisit un oratoire en l'honneur de saint Jean. Puis après que la basilique que saint Exupère avait élevée dans la cité de Bayeux, eut été détruite [par le temps], il en bâtit une plus grande, et encore une autre en l'honneur de saint Étienne, premier Martyr.

Il confirma le don d'une partie de ses biens à l'église, par des chartes à l'appui. Et il vécut cent vingt ans, dont quatre-vingt-dix d'épiscopat; puis, il passa [de ce monde] au Seigneur. On l'ensevelit dans la basilique de saint Exupère, qu'il avait relevée, avec la grâce toute-puissante de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel appartiennent à jamais l'honneur et la gloire. Amen.

NOTES.

M. l'abbé Do a prouvé d'une manière invincible les trois points principaux de sa thèse, savoir :

(1) *Ad Brivensem vicum.*

1° Que la tradition de l'épiscopat de saint Regnobert (au deuxième siècle) a été constante et unanime jusqu'au commencement du siècle dernier;

2° Qu'il n'y a rien de solide dans ce que les savants ont écrit depuis cette époque, pour la renverser;

3° Qu'il y a même des preuves *positives* de son authenticité.

Sans entrer dans l'analyse de ces preuves si savamment et surtout si clairement déduites par M. l'abbé Do, nous nous contenterons d'emprunter à son excellent travail quelques notes plus particulièrement relatives aux Actes que l'on vient de lire, et qui en élucident les points les plus importants.

« La même année (1444) où fut copié par un curé de saint Exupère, le manuscrit d'où nous avons tiré la pièce qui précède, la tradition selon laquelle saint Regnobert succéda immédiatement à saint Exupère, fut confirmée par Zanon de Castiglione, successivement Évêque de Lisieux et de Bayeux. L'emplacement du palais épiscopal avait été, suivant la tradition, donné par saint Regnobert, et du temps de Beziers (1), on montrait encore la *salle que ce saint Évêque y occupait;* Zanon en la faisant rebâtir au quinzième siècle, fit mettre au-dessus de la porte cette inscription en lettres gothiques :

« *La salle saint Regnobert, second Évesque de Baïeux, réédifiée par Monseigneur Zanon, de* (à) *présent Évesque de céans* (cette ville), *en l'honneur et révérence du dixt* (dit) *saint, l'an de grâce mil* CCCCXLIII..... »

« Dans le Missel gothique, « à l'usage de l'*insigne* Église de Baïeux, imprimé à Rouen, en 1503, » on trouve une prose de saint Exupère, commençant par ces mots : *Laudes Deo creatori*. On y lisait, entre autres, ces strophes :

In Francorum regionem
In Deum non credentium,
Sanctus Clemens legionem
Transmisit fidelium.

Hujus sacræ concionis
Fuit Exuperius,

(1) *Histoire de Bayeux*, publiée en 1773.

Bajocensis regionis
Apostolus proprius.

Regnobertum generosum
Confessorem gloriosum
Sacro lavit flumine.

Per quem credens cœcus natus
Clare vidit illustratus,
Utriusque lumine (sic).

Septem viri pleni dœmonibus.
Ab eorúm ducti parentibus,
Sancti Pontificis purgantur precibus
Confitentes Christum cum pluribus.

Baptizantur, etc.

« Dans un autre Missel gothique, en date de 1545, on trouve pour la première fois, à la suite de la prose de saint Exupère, *Laudes Deo creatori*, que nous venons de citer, celle que nous chantons encore actuellement à la messe de ce saint Pontife :

Mittit in Neustriam
Per Exuperium,
Legis notitiam
Regressus atrium
Amator hominis (1).

. . . .

Hunc Romæ finibus
Legat in Galliam,
Clemens cum pluribus
Ut idolatriam
Tollat de medio.

. . . .

Urbis aggrediens
Baiæ confinia,
Phana demoliens
Solo dœmonia
Fugat imperio.

. . . .

Bajocum ocius
Illustrem comitem,
Regnobertum pius
Ad legis tramitem
Traxit tirunculus (1).....

M. l'abbé Do, — dans sa *Réponse à quelques objections* relatives à la vie de saint Regnobert, se pose, entre autres, celle-ci :

« Peut-être regardera-t-on comme exagérées la durée de l'épiscopat de saint Regnobert (90 ans), et celle de sa vie (120 ans). — Nous ferons observer que de l'aveu de tous, il n'y a ici rien d'absolument impossible. Ce n'est pas d'ailleurs le seul exemple de longévité que nous offrent ces anciens temps : témoins, saint Paul, premier ermite, qui vécût 114 ans ; témoins, saint Siméon, évêque de Jérusalem, qui termina sa vie par le supplice de la croix, l'an 106, suivant la chronologie de Dodwel et du P. Pagi. Il était né huit ou neuf ans avant Notre-Seigneur dit Godescard (2) ; mais il dût naître treize ou quatorze ans avant Jésus-Christ, puisque le même hagiographe marque qu'il était âgé de cent-vingt ans quand il souffrit le martyre (3). C'est aussi ce qu'on voit dans le dictionnaire de Moréri, et dans l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury (4).

« Saint Jean, abbé de Reomaüs, en 534, vécut malgré son austérité, dit l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise gallicanne* (5), jusqu'à l'âge d'environ *six-vingt ans*. Fleury rapporte qu'il vécut même quelques années de plus.

« Saint Romuald, fondateur des Camaldules, dans le onzième siècle « vécut six-vingt ans, » dit Fleury (6), dont il passa... quatre vingt-treize dans la vie érémitique. « C'est, ajoute Fleury, ce que nous lisons dans sa vie écrite, quinze ans après lui, par saint Pierre Damien..... »

« Antoine Hasech mourut en 1526, à l'âge de cent vingt-cinq ans, ayant été durant cent ans curé de Gulich, ou de Gelick. On avait gravé son portrait ; on le voyait encore en 1770, dans la bibliothèque des Jésuites, à Anvers (7).

(1) « A peine *celui qui a aimé les hommes* (jusqu'à donner pour eux sa vie sur la croix), *était-il de retour dans les parvis* (célestes) *qu'il envoie Exupère en Normandie pour y répandre la connaissahce de la loi* (évangélique). — *Traduction de M. l'abbé Do.*

(1) *Novice (dans l'apostolat)... au début de son apostolat. — Origines chrétiennes du pays Bessin.* P. 13 à 16.

(2) 18 février.

(3) T. I, livre III, 1.

(4) *Ibid.*

(5) Livre VI.

(6) Livre LIX, IX.

(7) *Dictionnaire historique* de Feller.

« M. Des Roches, curé d'une paroisse de Lisieux, mourut en 1712, à l'âge de cent treize ans; il en avait passé quatre-vingt-onze sur la même paroisse; il disait encore la messe peu de jours avant sa mort (1).

« Il nous serait facile de multiplier les exemples (2). »

X

VIE

DE SAINT FLOSCEL (3),

ENFANT, MARTYR EN NORMANDIE (1), — ÉCRITE AU NEUVIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

« Cette Vie, composée au plus tard, au neuvième siècle, — dit M. L. Delisle (4), — se trouve dans les manuscrits suivants : n° 156 de la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine de Montpellier; n° 1, tome II, du même dépôt; n° 5353 du fonds latin de la Bibliothèque Impériale; n°, tome II du fonds de Saint-Martin-des-Champs; n° 58, tome V, du fonds des Feuillants; n° 1193 du Résidu Saint-Germain. »

M. Louis Paris, — directeur du *Cabinet historique*, à Paris (5), — en m'adressant la copie que je l'avais prié de me faire du plus complet de ces divers manuscrits, — m'écrit :

« Cette copie a été faite sur le texte de Saint-Martin-des-Champs tome 1 : c'est un in-folio maximo de 146 feuillets sur velin à deux colonnes de 50 lignes, belle écriture de la fin du XII° siècle, à initiales col. mais sans ornements...

(1) L. Dubois : *Histoire de Lisieux*, tome I, page 221.

(2) Pages 199 et 200.

(3) Vulgairement *Flaceau*, *Frouceau*, *Flocel*, *Floxel*.

(4) *Revue des sociétés savantes*, p. 579 du tome I, de 1859.

(5) Le *Cabinet historique* dont M. L. Paris est le directeur (Paris, rue de Savoie, 20), se charge de la transcription collationnée et certifiée des documents manuscrits que renferment les Archives et les Bibliothèques de Paris et des départements. Nous signalons cette utile administration aux érudits, auxquels elle est appelée à rendre les plus grands services.

« Le copiste a préféré ce texte aux autres, parce que le manuscrit, quoique d'un format presqu'atlantique, est pourtant moins difficile à manier que le n° 5353 du fonds latin, avec le texte duquel il est du reste en parfaite conformité...

« La collation en a été faite par moi; je suivais le texte original, et le copiste sa copie (1). »

Les Bollandistes n'ont publié sur saint Floscel que les quelques lignes de Monbritius, — abrégé très-succinct des Actes antiques et inédits de cet illustre enfant, martyr au deuxième siècle.

Nous avons jugé convenable de conserver à la mémoire des Chrétiens le nom et les actions du bienheureux Floscel, enfant, qui — au temps d'Antonin César et sous son empire, — sous le président Valerien, mérita (pauvre [et petit]) de combattre pour la foi du Christ, — afin que voyant la splendeur des dons divins et les miracles qui s'opèrent en son honneur, non-seulement le cœur de ceux qui l'intercèdent soit réjoui par la sublimité de ses paroles, mais encore qu'en entendant, — par toute la terre, — le récit de son combat, on se félicite d'avoir un si généreux bienfaiteur et que la sublimité de la grâce dont ce Martyr fut comblé corrobore à jamais les Chrétiens dans la foi.

Or, l'antique ennemi s'est toujours efforcé [par tous les moyens imaginables], d'exciter ses satellites et ses ministres contre la sainte religion qui fait l'objet de notre croyance, *(contra sanctam fidei religionem)*.

Parmi ses suppôts, se fit remarquer le président Valerien, ci-dessus nommé, avec ses pareils; il ne cessa de tourmenter d'une manière atroce ceux qui croient au Crucifié *(in Crucifixum credentes)*, leur intimant de ne plus l'adorer désormais.

Pour eux, — ces satellites de l'antique ennemi, ils offraient jour et nuit des sacrifices aux idoles des démons et ils ne cessaient de les adorer : ces idoles étaient celles d'Apollon et de Diane, d'Hercule, de Neptune et de Minerve, qu'honorait — le premier, — le César Antonin avec tous ses consuls.

(1) *Lettre en date du 12 janvier 1861.*

Or, ce César réunit trente-trois enfants et il les invita à invoquer à haute voix les innombrables idoles et à laisser seul dans son Église le Crucifié. Alors, le très-saint Floscel, courant de tous côtés, assembla toutes les personnes attachées au service des autels ainsi que le peuple chrétien, et il leur dit :

— Très-chers frères, hommes forts et courageux, armés de la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dressons-nous contre notre ennemi et ne redoutons pas le martyre, car nous devons nous souvenir de la parole de vérité qui a dit : « Ne craignez pas ceux qui « tuent le corps, mais qui ne peuvent tuer « l'âme. Craignez bien plutôt celui qui peut « précipiter l'âme et le corps ensemble dans « l'enfer; » et encore : « Quiconque me con« fessera devant les hommes sera par moi « proclamé mien devant mon Père qui est « dans les cieux. »

« Or, Celui qui nous a fait ces promesses là, a souffert non-seulement d'innombrables injures; mais, encore — après avoir été rassasié d'opprobres et en butte à mille railleries, — il n'a pas refusé d'être pour nous cloué à la croix. Par sa victoire sur la mort, il nous a tous sauvés des périls [du monde] et nous a ouvert l'éternité des cieux d'où nous avions été jadis expulsés; il y est monté, après avoir repris vie. Ne craignez donc pas. Allez et adorez avec confiance le Père Eternel [qui est] dans les Cieux et son Fils Jésus-Christ, Sauveur du monde, qui a voulu mourir pour nous; adorez aussi l'Esprit-Saint, qui procède du Père et du Fils, et qui est notre avocat *(advocatum nostrum)*, dans l'unité de la Divinité et la Trinité des personnes égales [entre elles.] Adorez Celui qui s'est révélé — avant l'origine des temps, — Triple et Un, et qui règne sans borne dans les siècles [des siècles]. »

Lorsque le bienheureux Floscel eut dit ces choses et d'autres semblables à tous ses compagnons, un des trente-trois enfants, nommé Camarinus, courut trouver l'empereur Antonin et lui dit :

— Salut, Empereur! Vivez à jamais! J'ai entendu un de vos serviteurs qui nous conseille à tous les trente-trois et au peuple de détruire vos dieux et qui nous enseigne d'aller tous adorer dans l'église le Crucifié. »

Ce qu'entendant Valerien, le persécuteur des chrétiens, investi — à l'instigation du diable, — du pouvoir d'infliger le martyre aux adorateurs du Christ, il dit :

— Quel est celui d'entre vous qui s'est conduit de la sorte? »

Camarinus répondit :

— C'est Floscel, — un enfant. »

Le président Valerien dit :

— Ce que tu dis de notre plus cher enfant est chose incroyable. »

Camarinus dit :

— Très-heureux préfet, envoyez des serviteurs sur la place [de l'église] des chrétiens et vous trouverez que ce que je vous dis est la vérité [même] et que Floscel exhorte avec force le peuple à entrer dans l'église. »

Ce qu'ayant entendu, le président donna l'ordre d'appréhender le bienheureux Floscel; et quand l'enfant eut été pris et conduit au forum, le président sortit et il l'interrogea [en ces termes] :

— Dis-moi, Floscel, détestable enfant, qui nous as été si cher et dont le cœur est déjà changé et appartient au Crucifié, le Christ; — dis-moi ce que tu trames contre nous, en persuadant à toute l'Église et en t'efforçant [toi-même] de détruire nos Dieux visibles. »

Le bienheureux Floscel dit :

— Très-injuste auteur de tous les maux et docteur invétéré d'iniquité, écoute ce que je vais te dire : si tu veux entrer dans la maison de Dieu, prends garde de ne pas souiller l'Église de Jésus-Christ. »

Le président dit :

— Et toi, si tu crains d'être puni, tu n'entreras pas dans l'église adorer le Crucifié sur lequel nos Juifs *(Judei nostri)* ont levé la main; à moins que tu ne veuilles que je t'accable de tourments — ainsi que les Juifs ont fait à l'égard du Crucifié, — en échange des détestables conseils que tu as tenté de faire prévaloir contre nous. »

Floscel répondit :

— Je ne redoute pas tes menaces, et tu ne peux m'empêcher — par la crainte que tu veux exciter en moi, — d'entrer dans l'église de Dieu; mais, je crains le Dieu et le Seigneur qui peut confondre ton cœur et t'inspirer de te repentir de cette folie [où tu es plongé, — afin qu'en étant délivré], — il soit permis à ses serviteurs de l'adorer dans sa maison. »

Le président dit :

— Tu penses que tu as excité en moi une grande fureur contre ta détestable personne? »

Floscel vainqueur dit :

— Tu as dit vrai; tu es un homme détestable, toi qui abandonnes le Christ et l'Église, pour immoler [des victimes] aux démons. »

Alors le président irrité ordonna de suspendre le bienheureux Floscel au chevalet; et lorsque le bourreau l'eut saisi, — ce vaillant héraut déclara hautement que le Christ était non-seulement le Seigneur et le premier de cette cité, mais aussi de toute la province. Ce qu'ayant entendu, le préfet ordonna de l'ôter de dessus le chevalet. Et il lui dit :

— Dis-moi, Floscel; tu vois que mon ordre vient de s'accomplir à ton égard. »

Floscel, vainqueur, dit :

— Mon honneur et ma liberté *(ingenuitas)* résident en Celui en qui nous croyons, — savoir, Dieu le Père et le Seigneur Jésus-Christ, qui n'en font qu'un avec l'Esprit-Saint dans la Divinité d'une triple majesté. C'est par ce Dieu que nous sommes libres et c'est de Lui que nous tenons l'honneur; mais, votre pouvoir est l'iniquité et la perdition du monde. »

Le président dit :

— Par mes Dieux du premier rang et par tes tourments, je jure que si tu ne crois pas à Apollon par qui le monde subsiste, je déshonorerai ta race. »

Le bienheureux Floscel lui répondit sur-le-champ :

— Tes Dieux sont vains, aveugles, sourds, muets. Ils ont des yeux et ils ne voient point, ils ne marchent point, ils n'entendent point, ils ne parlent point. Et toi qui les adores, tu leur es et leur seras semblable si tu n'adores le Crucifié et si tu ne méprises cette bande de démons. »

Alors le président irrité, ordonna de le flageller avec violence; et pendant qu'on le frappait, le président lui dit :

— Quelle présomption te pousse à répondre avec si peu de retenue? »

Floscel, vainqueur, lui dit :

— Le Christ est ma confiance et mon assurance (*audacia mea*); c'est Lui qui nous aide et vient à notre secours. Puisque tu m'écoutes, il est nécessaire que je [te] réponde; et si tu t'irrites, je ne te répondrai pas. Si tu le veux, au contraire, je te répondrai à chaque question que tu m'adresseras. Car, si je me taisais, je t'exaspérerais davantage. »

Le président dit :

— Je ne t'empêcherai pas de parler, mais, abaisse ton orgueil et réponds avec humilité, parce que c'est le commandement que te donne la religion chrétienne. C'est parce que dans ta province des Gaules, tes parents ont des trésors innombrables, que tu parles avec orgueil et follement. »

Le saint martyr Floscel répondit à cela :

— L'orgueil ne domine pas les justes; mais, il est cependant permis aux chrétiens, quand c'est la confiance et la constance qui les font parler. En effet, le Christ, dans l'Evangile, dit à ses Martyrs : « Ne craignez « donc pas ceux qui tuent le corps, mais qui « ne peuvent pas tuer l'âme; mais, bien « plutôt craignez celui qui peut [à la fois] « précipiter en enfer le corps et l'âme. »

Le président dit :

— J'ai été indulgent pour les nombreux bavardages que tu m'as fait (*multa mihi verbosanti*), à cause de ta si illustre noblesse et de la grande affection que te porte César; mais, je suis maintenant sans pitié à ton égard, à cause de l'injure que tu as faite aux dieux, parce que les empereurs ont commandé que même les chrétiens sacrifient à nos Dieux. »

Floscel, vainqueur, répondit :

— Tu déraisonnes! Je te trouve toujours de plus en plus méchant, parce que tu abandonnes Jésus-Christ, seul fils engendré du Dieu vivant, Crucifié, Dieu et Seigneur, qui a fait les cieux et a fondé la terre. O détestable et désespéré persécuteur! comment ne vois-tu pas combien il est amer et insensé d'adorer des pierres et du bois. »

Et le président s'irrita; il ordonna que de terribles supplices fussent infligés avec rigueur au bienheureux Floscel, — en lui disant :

— Souviens-toi dès à présent de ne plus répondre avec si peu de retenue; car, tu es devant le préfet. »

Mais, Floscel, vainqueur, — fortifié par la divine puissance, — dit au préfet :

— Voici que les supplices dont tu m'accables, sont mon bonheur et ma gloire et aussi l'honneur et la gloire de ceux qui assistent à cet interrogatoire. »

Alors, le président suffoqué de rage, commanda de pendre le bienheureux Floscel, en disant aux bourreaux :

— Tourmentez-le vivement, car il le mérite. »

Or, Floscel, vainqueur, souffrant très-joyeusement les tortures que lui infligeaient les cruels ministres de Valerien, dit :

— O folie ! tu ne tireras nul profit de mes tortures; car, je crois en Dieu, qui donne la force, que je souffrirai patiemment les tourments auxquels tu me soumets injustement, afin que par cette patience je sois ton vainqueur et celui de ton père qu'on appelle Satan, par qui tu as été envoyé contre les serviteurs de Dieu. »

Et Valerien donna l'ordre que voici aux bourreaux :

— Brisez-lui la mâchoire, afin qu'il ne puisse pas davantage parler à notre mépris et à celui des empereurs. »

Pendant qu'on le torturait, Floscel dit :

— Mon audace croît de plus en plus, parce que j'ai foi au Crucifié; mais, cependant, je t'adjure — par tes dieux que tu adores, — de me dire de quoi tu penses, qu'ils ont formé le ciel et la terre, la mer et tout ce qui est contenu dans le ciel, la terre et la mer ? »

Le président répondit :

— Tu dis, toi qu'Apollon n'a pas fait cela. »

Le très-saint Floscel répondit :

— Je l'ai dit, et je le répète. »

Et il ajouta :

— O insensés et paresseux de cœur que vous êtes à croire, vous qui adorez les pierres et le bois ! Que devons-nous donc adorer de préférence ? — Un Dieu invisible qui a tout créé; ou une créature visible, sourde et muette, qui est fabriquée par des hommes visibles et mortels ? »

Alors, le président se mit en devoir de l'adoucir par des flatteries et à lui dire :

— Ecoute, notre très-cher Floscel. Nos empereurs nous ont adressé une lettre signée de leur main et qui ordonne que tu adores nos dieux, et que tu abandonnes le Crucifié. Si tu agis ainsi, ils te donneront un vêtement de pourpre et te mettront une couronne sur la tête et tu seras, après eux, le second dans leur royaume. »

Floscel, vainqueur, lui répondit :

— Adorer vos Dieux est la perte des âmes. Quant à la couronne de ce monde, à l'or, à la pourpre et autres honneurs, — ce sont autant de choses qui aveuglent, comme le dit l'Écriture, les esprits des fidèles et pervertissent les paroles des justes. Tu peux bien infliger des tourments aux justes, mais cependant — par ces tourments momentanés, — les justes peuvent acquérir les joies sans fin de l'éternité. Il se prépare donc les plus grands tourments celui qui, pour de vaines idoles et de périssables honneurs, s'efforce de mépriser son créateur. »

A ces paroles du Saint, Valerien, irrité, ordonna qu'on suspendit le bienheureux Floscel [à un poteau] pour le torturer par de grands supplices. Et tandis qu'on le torturait, le bienheureux Floscel disait :

— O que cela me repose bien ! »

Et Valerien dit :

— Maintenant, j'ordonne qu'on te laisse [tranquille]; je crois que je te vaincrai une autre fois. »

Saint Floscel, vainqueur, dit :

— C'est dans ma faiblesse [même] que je trouve ma puissance, à cause de celui qui me fortifie, — le Christ Jésus, mon vengeur Dieu et Seigneur qui peut détruire vos dieux et le règne du mal. »

Valerien dit :

— C'est seulement à cause de ta folie, et comme tu le mérites, ingrat ! que j'ai ordonné qu'on te livrât aux supplices, pour voir si celui que tu confesses te viendrait en aide. Si donc j'invoquais un homme crucifié, je serais confondu. »

Le bienheureux Floscel répondit :

— Je serais confondu moi, si je te craignais, et il en serait de même pour tous ceux qui chérissent le Christ. Je ne dis donc qu'une chose. Je crois que le Christ aidera celui qui l'aime; parce que tout arrive pour le bien de ceux qui chérissent Dieu. »

Le président dit :

— Et moi, je sais, à cette heure, que tu es un magicien. »

Saint Floscel répondit :

— On nous appelle chrétiens; les magiciens et les malfaiteurs, ce sont vos dieux. Pourquoi ne les détruirions-nous pas ? »

A ces paroles, le président ému de colère,

ordonna de jeter saint Floscel en un cachot avec un lion, — pensant qu'il pourrait être mis à mort par cet animal.

Or, comme le bienheureux Floscel et le lion étaient enfermés ensemble; — levant les yeux au ciel, le Saint adora le Seigneur et le pria avec larmes, en disant :

— Seigneur, venez à mon secours, car vous êtes puissant. »

Et à l'instant même, le lion tomba mort.

Or, Floscel était seul dans la prison, et nul homme ne le consolait; mais, le Seigneur le visita, et sept candélabres très-brillants de lumière apparurent en ce lieu; une odeur d'encens très-suave, et un festin délicieux restauraient et ranimaient le Martyr dans sa prison même.

Et un homme de la cité, qui avait un fils âgé de douze ans, aveugle, sourd et muet, apprenant ces choses, comprit que la grâce de Dieu était avec le saint homme en sa prison; et venant à la porte du cachot, il pria avec larmes le bienheureux Floscel, — lui disant :

— Amant du Christ, Floscel, je te supplie de prier pour cet enfant. »

Le Saint lui dit :

— Crois en Celui auquel croient les chrétiens, et ton fils sera guéri. »

Et cet homme [répondit] :

— Seigneur, je crois au Crucifié, Fils de Dieu, qui a créé le ciel et la terre. »

Et à l'heure même, à la prière du bienheureux Floscel, l'enfant fut guéri, et la vue, l'ouïe et la parole dont il avait été dépouillé lui furent rendus.

Cependant, le président commanda aux licteurs d'aller et de voir si déjà le Saint avait été dévoré par le lion. Lorsqu'ils furent arrivés à la prison, ils virent les candélabres qui brillaient d'un grand éclat, et la peur s'empara d'eux et ils entendirent en même temps saint Floscel qui chantait des psaumes au milieu de la prison, — le lion mort à ses pieds.

Lorsqu'ils eurent rapporté ces choses au président, il dit :

— O Floscel, combien tes maléfices ont de force ! »

Et il commanda d'élever hors de la cité un grand bûcher. Quand on l'eut dressé et qu'on y eut mis beaucoup de bois, — le matin venu, on l'alluma, et, comme sur l'ordre du président, — les bourreaux y conduisaient le bienheureux Floscel pour le brûler dans les flammes; le Saint dit en lui-même :

— Seigneur, accordez-moi un autre genre de martyre; que maintenant je passe par le feu, de façon que ceux qui croient en vous puissent voir mon petit corps en sortir sans blessure; afin que voyant ce miracle, — fortifié dans votre foi, tout le peuple du pays de Coutances passe, sous votre sceptre, des ténèbres à votre lumière, et que ce corps lui-même, alors que l'âme s'en sera séparée, mérite de revenir à sa propre patrie, qu'on appelle Coutances. »

Comme il priait encore, une voix se fit entendre à lui du [haut du] ciel, et elle [lui] dit :

— Sois sans crainte, Floscel ! Je suis avec toi; prends courage ! »

Tandis qu'on se hâtait de conduire le Saint au feu, le bienheureux Floscel était toujours protégé par un ange [qui se tenait] à sa droite. Quand on l'eut jeté dans le feu, comme il gisait étendu sur le bûcher, tout à coup une grande tempête venant du ciel éteignit les flammes, et l'ange tira du feu Floscel sain et sauf.

Et il n'est pas étonnant qu'il ne pût être consumé par le bois enflammé d'un feu terrestre, celui qui brûlait si violemment du feu du Saint-Esprit, qui est inextinguible.

Cependant, les bourreaux voyant ce qui se passait, pleins de stupeur, ils renfermèrent le Saint de nouveau en prison; se rappelant qu'il avait dit devant le tribunal du préfet que le feu qu'on apprêtait pour lui ne le brûlerait pas.

Et quand ces choses eurent été annoncées au préfet, il ordonna que le bienheureux Floscel lui fut amené devant son tribunal. Et quand le bienheureux Floscel parut debout devant le préfet, ce dernier dit aux assistants :

— Ne croyez pas que cette pluie est venue servir votre vengeance; c'est le temps même qui en a été la cause; car, la lune, le dix-sept de ce mois [de septembre], donne de la pluie. »

Floscel vainqueur, dit :

— Je connais que mon Dieu est mon aide en toutes choses et je ne doute pas ; — bien plus, je sais sans hésiter que c'est à cause de moi que cette pluie est tombée. »

A ces paroles, les dents du président se

choquèrent de fureur, et tout frémissant de rage, il ordonna d'enfoncer des clous dans les mains et la langue du bienheureux Floscel, en disant :

— Qu'il ne puisse plus désormais parler contre nous et nos Empereurs. »

Et saint Floscel dit :

— Béni soit mon Dieu qui couronne ses petits enfants ! »

Alors, ayant été appelé magicien, le bienheureux Floscel se vit enfoncer des clous dans les mains et dans la langue, et ce supplice lui fut infligé hors de la cité. A ce moment, le Saint se mit à rendre encore de très-grandes grâces à Dieu, disant :

— Ma bouche a été remplie de joie et ma langue a tressailli. »

Et le bienheureux Floscel dicta à un écrivain — qui les traça sur un parchemin avec son sang, — les paroles [qu'on va lire].

Parlant à ceux qui l'entouraient, et les encourageant avec allégresse, Floscel disait :

— Bienheureux ceux dont le cœur est pur, parce qu'ils verront Dieu. Bienheureux ceux qui possèdent une charité sincère. Bienheureux les miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde. Bienheureux ceux qui ont renoncé au siècle, parce qu'ils recevront le centuple dans le Royaume de Dieu. Bienheureux ceux qui rendent témoignage à Dieu, parce que le Fils les proclamera [siens] devant son Père, dans son Royaume. »

Tandis que le bienheureux Floscel proclamait ces choses, on vint les rapporter à Valerien, qui, ayant appelé devant lui le bourreau, lui dit :

— Tu m'as trompé; car tu n'as pas bien percé la langue de ce séducteur, puisqu'il parle toujours au peuple pour le tromper. »

Le bourreau jura et dit à Valerien :

— Par la vertu des Dieux ! croyez-moi. J'ai enfoncé les clous dans la langue de cet homme plus avant que nous n'avions coutume de le faire aux autres chrétiens. Je demande qu'on m'amène un animal quelconque, afin que vous puissiez voir s'il peut vivre avec des clous ainsi plantés. »

Et aussitôt un taureau ayant été amené, — dès qu'on lui eut enfoncé un clou dans la langue, il tomba mort par terre. Après cette expérience, le président laissa aller le bourreau et il dit :

— Qu'on nous envoie ici Floscel. »

Lors donc qu'il fut venu et qu'il se tenait debout devant Valerien, — ce dernier lui dit :

— Jusqu'à quand t'accablerai-je de tourments, ô Floscel ! Je t'exhorte encore à m'écouter et je te donnerai un conseil, grâce auquel tu peux mériter ton pardon ; c'est de sacrifier aux Dieux. Si donc tu ne m'écoutes pas, sache que je me prépare à t'accabler de tourments plus grands. »

Floscel, vainqueur, lui dit :

— Je m'étonne de ce que tu persistes dans une telle sévérité et une pareille cruauté ! Tu as été vaincu par tous les miracles qui se sont accomplis, et tu ne changes pas encore. Crois du moins à présent en Jésus-Christ ; car je ne suis pas un insensé. Je ne pourrai pas en effet abandonner mon Dieu qui m'a délivré de tes tourments et je ne sacrifierai pas aux démons; mais, j'invoque le Fils seul engendré de Dieu, qui a été crucifié, parce qu'il m'a rendu ma langue que n'ont pu réduire au silence les clous dont tu l'as fait percer. »

Le président dit :

— Tu es un détestable enfant; car, après avoir été percé de clous par le bourreau, tu dis que la grâce de Dieu t'a été accordée par ton Dieu. Je sais maintenant que ton Dieu est grand, — lui qui t'a donné une autre langue. Mais, sache aussi, et dès à présent, que de grands tourments te sont préparés à cause de ta déraison. »

Le bienheureux Floscel lui répondit :

— O endurci que tu es ! homme de mal et insensé, il t'arrivera pis encore. J'ai maintenant le secours du Christ, et je craindrais d'être vaincu par toi ? Je te dis, par le salut des chrétiens, que tu ne me feras jamais sacrifier aux idoles des démons. Crois donc au moins maintenant à mes paroles. »

Le président lui dit :

— Quel est le salut des chrétiens ?

Floscel vainqueur, lui répondit :

— C'est l'espérance de ceux qui se désespèrent, la joie des affligés, le secours de ceux qui sont sans aide ; mais, ne sont chrétiens que ceux qui ont recours au Christ, la vraie lumière, qui luit toujours aux yeux de ceux qui la cherchent. Voilà quel est le salut des chrétiens. »

Le président dit :

— Tu n'avanceras à rien en débitant tout

ce bavardage *(verbosando verbis)*; sacrifie maintenant et délivre-toi des maux qui sont suspendus sur ta tête malheureuse, afin qu'après avoir adoré nos dieux, tu les glorifies. Mais cependant dis-moi, Floscel, nos tortures ne t'ont-elles pas fatigué? »

Floscel, vainqueur, dit:

— Non certes, grâce au Christ qui m'aide et qui te vaincra; mais, ce temps et ton règne passeront bientôt. »

Alors plein de stupeur à la vue de la constance de Floscel, — Valerien raconta à l'empereur Antonin tout ce qui s'était passé. Et l'empereur ordonna que Floscel lui fut présenté.

Or, le Saint — tandis qu'on le conduisait vers l'empereur, — eut recours à Dieu au-dedans de lui-même, et il lui dit:

— Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous me fortifiez. Seigneur, tenez-moi prêt ce que je vous demande. »

Car la couronne que Dieu lui réservait se révélait déjà à lui. Et une voix vint jusqu'à lui, qui lui dit:

— Demande ce que tu veux. »

— Seigneur, que par votre ordre, mon corps ne demeure pas longtemps sur cette terre, après que j'aurai reçu la palme du martyre, et que quiconque dans la tribulation invoquera mon nom avec raison *(justè)*, soit sur-le-champ exaucé. »

La voix lui répondit:

— Qu'il te soit fait comme tu le désires. »

Et elle ajouta:

— Demande ce que tu veux. »

Le Saint de Dieu, — Floscel, — dit:

— Seigneur, faites que quand pour vous j'aurai reçu le martyre, par moi croient en vous ceux qui l'auront vu et m'auront entendu prononcer votre nom saint. »

Dieu lui répondit:

— Qu'il te soit fait comme tu l'as demandé. »

Et on conduisit le Saint devant l'empereur Antonin.

L'empereur ordonna que tous les chrétiens qui étaient dans le palais en sortissent ou qu'ils eussent à renoncer à la milice dont saint Floscel témoignait faire partie. Et ayant mandé devant lui l'homme d'heureuse mémoire, — Floscel, — il le dépouilla des vêtements dont il était couvert et il le couvrit d'une robe de lin; puis il le fit sortir sur la place hors du palais; ce fut là qu'on le mit à mort, le cinquième jour des calendes d'octobre.

Tandis que Floscel attendait — au milieu des supplices corporels et des larmes des chrétiens, — la couronne du martyre, sa sainte âme fut, en présence de ceux qui l'entouraient, portée au Ciel au milieu des phalanges des anges remplis d'allégresse. A cette heure là, dans cette foule de témoins de la mort de Floscel, il y eut une très-grande multitude de personnes qui crut en Jésus-Christ, et parmi on compta quelques gardes de l'empereur et quelques compagnons d'enfance du Saint lui-même, ainsi que de ses parents; et ils furent baptisés dans l'eau du baptême, au nom de la Sainte-Trinité.

Tous proclamaient bienheureux *(beatificabant)* le Martyr du Christ, — en disant:

— Vous êtes heureux, Floscel, d'avoir abandonné le service et les offres pompeuses de l'empereur. »

Et les chrétiens enlevant son petit corps *(corpusculum)*, le cachèrent avec dévotion dans un endroit sûr et assez bien orné. Il y avait quatre mois et plus que le corps de Floscel reposait en ce lieu, lorsque des bateliers chrétiens qui venaient du pays natal de ce Saint, furent avertis en songe de dérober ses reliques. Les ayant donc enveloppées dans un très-beau linceul, ils montèrent sur leur embarcation avec elles, et ayant mis à la voile, ils naviguaient sur la grande mer, en faisant brûler des cierges autour du cercueil du Martyr pendant la traversée. Au bout de trois jours, ils arrivèrent au pays qu'on appelle Coutances, et le lendemain, tous les Évêques de la province s'étant réunis, — c'était le troisième jour des calendes du mois de mars, — au chant mélodieux des psaumes et au milieu de la joie générale, on ensevelit les membres de Floscel qui exhalaient comme une grande senteur de parfums exquis, dans un tombeau et en un petit endroit du nom de Christonnus, en un village appelé par les habitants de cette province et de ce pays, Duvrix Duvronno.

Or, à partir du jour même où le saint corps et les membres sacrés de l'illustre Martyr, — Floscel, — eurent été déposés dans le sépulcre, en ce petit endroit, avec l'honneur et le respect dus à ses mérites; — ce lieu où on l'intercède brille par l'immense bienfait des divins miracles qui s'y opèrent innombrables.

Le Saint y rend — par la grâce efficace de Dieu, — la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la faculté de marcher aux boîteux. Enfin, les possédés du démon y ont très-souvent été entièrement guéris. De plus, un grand nombre de personnes maladives et faibles, beaucoup de pauvres, — guéris par ses remèdes, comme par ceux de leur vrai médecin, — s'en sont retournés chez eux, comblés d'une double guérison, — celle du corps et de l'âme. — Car, tous ceux qui viennent en ce lieu exposer au Saint leurs désirs avec ferveur, se réjouissent d'avoir obtenu tout ce qu'ils ont demandé de conforme à la justice *(quæque juste petunt)*.

Et si quelque navigateur ayant la foi, se trouve — soit sur l'eau douce *(in aquis... dulcoratis)* ou bien en la haute mer, — et qu'atteint par une tempête, il fasse naufrage; s'il se souvient de l'illustre martyr Floscel, et s'il invoque avec une foi solide et une pleine confiance son nom, et implore simplement et sans en douter son secours, — avec l'aide du Dieu souverain, il obtiendra d'arriver tranquillement au port.

De même, — et en vertu de la même prérogative (accordée à Floscel), — si quelqu'un sous le poids d'une autre tribulation, implore avec supplications le nom de ce Saint et le répète, en l'appelant à son secours, il obtiendra vraiment son salut.

Ce Martyr accorde aussi avec largesse l'immense joie d'être fécondes, aux femmes qui désirent avoir des enfants. Car, les femmes inféconde et stériles, de quels pays qu'elles soient, — de celui du Saint ou des contrées étrangères, — qui souhaitent avec ardeur perpétuer la noblesse de leur race, en ayant des filles, viennent dévotement en cet endroit. Enfin, si dans leur désir d'être mères, — elles préfèrent un fils à une fille, — elles donnent ou vouent un de leurs serviteurs mâles au Saint, et indubitablement lorsque leur temps sera arrivé, elles enfanteront un fils. De même, si une mère désire plus ardemment mettre au jour une fille qu'un fils, — en donnant ou vouant avec empressement sa servante, elle est assurée, quand son temps sera venu, — de mettre au monde une fille. Si au temps où elle doit accoucher, elle souffre de son fardeau ou éprouve de la difficulté à s'en délivrer, — qu'elle se rappelle au souvenir de l'illustre martyr Floscel, et elle saura d'avance que son vœu est réalisé et sa prière exaucée.

En outre, beaucoup de personnes, — en pensant à saint Floscel, — en obtiennent par leurs larmes le pardon de leurs péchés, à la prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, — avec le Père et l'Esprit-Saint, — opère généreusement et miséricordieusement par les mérites de saint Floscel d'innombrables miracles, — Lui qui vit et règne immortel dans les siècles des siècles. Amen.

NOTES.

N° **1**, colonne 201. — Sous ce titre piquant et passablement original : — ***Procès ecclésiastique à juger entre les Normands et les Bourguignons***, — l'abbé Le Beuf publia, sous le voile de l'anonyme, en 1730, dans le *Mercure de France* (1), une lettre où il chercha à éclaircir la question, jusqu'alors restée douteuse, ou tout au moins très-contestée, du pays natal de saint Floscel.

Selon notre habitude, nous allons laisser la parole au docte abbé et reproduire à peu près intégralement ces quelques raisons en faveur des Normands, qui revendiquent saint Floscel pour un de leurs Saints *compatriotes* :

« Je ne sais à quoi pensent messieurs les Bourguignons dont vous m'avez communiqué les prétentions de s'approprier, comme ils font, le bien des Normands. Ils devraient ce semble, se contenter d'en jouir aujourd'hui sans dire publiquement qu'il leur a toujours appartenu. Ont-ils bien prévu à quelle nation ils se jouent ? et qu'il est très-fâcheux d'avoir affaire aux peuples Normands, et surtout à ceux de la basse Normandie? Si les registres des Cours de parlement étaient à leur portée, ils y trouveraient de quoi concevoir de la terreur à la seule prononciation du nom d'une nation si formidable, et ils ne s'aviseraient pas de vouloir enlever à cette province la gloire d'avoir produit tel ou tel Saint, au moins avant le temps auquel elle fut abandonnée aux Danois.

« Reprenons ce que je vous en ai autrefois

(1) Juin, 1er vol. p. 1122 à 1133. — *Extrait d'une lettre de Province* du 1er mai 1730.

touché dans une autre lettre (1), afin que vous soyez plus tôt en état d'avoir là-dessus le jugement de nos amis communs.

« Il est question d'un saint *Flocel* honoré le 17 septembre, tant en Bourgogne qu'en Normandie. Les Normands conviennent qu'ils ne sont pas les seuls qui l'honorent; ceux de Coutances sont si francs qu'ils débutent ainsi dès la première Leçon de leur Bréviaire, partie d'été, ancienne édition, page 486. *Flocellum martyrem Constantienses et Aedui suum vindicant, et sicut Augustoduni Aeduorum, sic in agro Constantino celebris est hodie illius memoria* (2). Les Bourguignons paraissent, au contraire, couverts et dissimulés; ils font semblant de ne pas être informés des traditions de la Normandie, et ils n'en disent pas le petit mot. Ceux de Beaune qui possèdent le corps de ce Saint, se contentent de dire en général qu'avant qu'ils le possédâssent, il était conservé dans un endroit des Gaules qu'ils désignent par ces mots: *Divitrix Gallia;* et ceux d'Autun croyant qu'il ne faut point entendre d'autres qu'eux par ce *Divitrix Gallia,* se sont imaginés depuis peu que c'est chez eux qu'il a souffert le martyre, et voudraient le faire accroire aux autres nations.

« Examinons les pièces du procès. Le sac des Autunois sera bientôt vu, il n'est pas des plus enflés; ils n'ont pour toute production que le martyrologe de Baronius, qui marque au 17 septembre: *Augustoduni sancti Flocelli pueri, qui sub Antonino imperatore et Valeriano Præside multa passus, demum a feris discerptus, martyrii coronam adeptus est* (3), et ce cardinal renvoie pour la connaissance des actes de ce Saint à Monbritius et à Pierre de Natalibus. Ils ajoutent encore qu'ils en ont le corps dans la ville de Beaune qui est de leur territoire, et qu'il y a si longtemps qu'on l'y conserve, qu'en 1265 le légat Simon de Brie, cardinal, prêtre du titre de sainte Cécile, le tira du tombeau le 9 de novembre, pour l'enfermer dans une châsse.

« Les Normands sont plus diffus dans leurs écritures. On trouve dans leur sac, qui est d'une grosseur raisonnable, de quoi faire les remarques suivantes. Il est vrai que les Cotentins, réimprimant leur Bréviaire en dernier lieu, ne parlent plus des Autunois. Il semble qu'ils ont profité de l'exemple que les Bourguignons leur ont donné d'une réticence affectée; mais leurs prétentions n'en sont pas moins les mêmes. Ils avouent que les Bourguignons n'ont nullement falsifié Baronius, et que Pierre, Évêque d'Équile en Italie, autrement dit de Natalibus, s'exprime de la manière (1) que Baronius le cite...

« Outre que les productions de Messieurs de Coutances sont en plus grand nombre que celles de Messieurs d'Autun, elles sont encore beaucoup mieux raisonnées, n'en déplaise à ces derniers. Ils citent des Actes de saint Floscel qu'ils ont découverts dans plusieurs bibliothèques du royaume (2), et il est remarquable qu'aucun de ces exemplaires qui sont d'une écriture du dixième, du onzième et du douzième siècle, et par conséquent beaucoup antérieurs à Pierre de Natalibus, ne dit pas que ce soit à Autun que saint Floscel ait souffert, mais seulement dans le voisinage du pays de Coutances. Il est

(1) Nous n'avons pu la retrouver; *peut-être* n'a-t-elle jamais été publiée dans le *Mercure de France.*

(2) « Les peuples de Coutances et d'Autun réclament et revendiquent le martyr Floscel, comme leur appartenant, et sa mémoire est aujourd'hui aussi célèbre à Autun que dans le territoire de Coutances. »

(3) « A Autun, saint Floscel, enfant, qui sous l'empereur Antonin et le président Valerien, après avoir souffert beaucoup de tourments, ayant été enfin mis en pièces par les bêtes féroces, reçut la couronne du martyre. »

(1) La très-courte notice consacrée par Pierre de Natalibus à saint Floscel, est l'abrégé succinct et assez exact des Actes dont nous avons publié la tradition sur un texte très-ancien.

(2) Un ancien vicaire de Notre-Dame-de-Beaune, m'adresse (en date du 28 décembre dernier), ces quelques notes relatives à une vie manuscrite de saint Floscel. « J'ai l'honneur de vous faire connaître un manuscrit du douzième siècle du Chapitre ou plutôt de l'insigne Collégiale de Beaune (Côte d'Or), où j'ai été vicaire pendant six années...

« Ce manuscrit est in-folio, en caractères gothiques un peu gros, il est sur parchemin très-beau et très-bien conservé. C'est la légende ou plutôt l'histoire de saint Floscel qui est honoré à Beaune, où l'on possède une bonne partie de ses reliques authentiques... La petite légende des Bréviaires a dû être tirée de cette grande légende...

« Le manuscrit très-précieux dont je vous parle est à la bibliothèque de la ville... Il renferme à ce que je crois 32 pages ou 32 colonnes in-folio sur saint Floscel.. »

vrai, ajoutent les Cotentins, que ces Actes font endurer tant de différentes sortes de supplices à ce Saint, qu'il aurait dû passer pour un des plus célèbres martyrs de l'Occident, comparable aux Laurent, aux Vincent, etc. Mais c'est par cela même que tout étendus qu'ils sont, ils passent cependant sous silence le lieu du martyre du Saint; il faut le chercher dans un pays où l'on trouve que son culte est plus ancien, plus suivi, plus continué, et plus autorisé qu'il ne l'est dans le pays Autunois. Quant à Autun, disent encore les Cotentins, ce Saint y est si peu connu, qu'il n'a jamais été dans aucun calendrier du Diocèse jusqu'à l'an 1728 et qu'on n'y en a jamais fait aucune mémoire. Il y a même cela de singulier, quant à ce point, qu'aucun des anciens martyrologes où les saints d'Autun surnuméraires à ceux du calendrier diocésain sont exactement inscrits, n'en a pas fait mention. Ainsi, concluent-ils, saint Floscel n'est pas Autunois par son martyre.

« Nous avouons bien, ajoutent les Cotentins, que son corps peut avoir été transporté dans l'Autunois; mais c'est de chez nous qu'il a été enlevé. Il avait vécu dans notre pays, ou fort peu loin de nos cantons, et il y est mort, au moins il a été inhumé dans notre territoire selon les manuscrits de sept ou huit cents ans, et nous posséderions ses saintes dépouilles sans les guerres du IXe siècle qui nous en ont privés comme de celles de quantité d'autres Saints du Cotentin, du Bessin, lesquelles ont été refugiées dans l'intérieur du royaume pour être mises à l'abri des incursions que les Danois faisaient sur les côtes.

« Une partie des Églises de Bourgogne n'est-elle pas enrichie de ces reliques ainsi refugiées? nous ne refusons point de croire qu'on n'y ait porté le corps de saint Floscel comme d'autres, et qu'il n'ait été mis dans un tombeau, en attendant que des siècles plus tranquilles permissent de l'élever de terre: mais pour ce qui est du lieu du martyre ou au moins de la première sépulture de ce Saint, c'est un honneur que nous ne pouvons déférer à la Bourgogne, et il ne nous convient pas de nous en dessaisir.

« Il me paraît que ce raisonnement des Bas Normands n'est pas tout à fait si mauvais, et j'y reconnais un caractère de sincérité qui me fait pencher d'inclination pour leur sentiment. Ce n'est point ici clameur de Haro, ni allégation de Charte Normande.... Il n'y a, selon eux (*les Bas Normands*), que l'article du culte qui, étant attesté par un écrivain assez ancien et par des manuscrits d'environ huit cents ans, doit (*dans les Actes de saint Floscel*), être regardé comme non falsifié.

« Je présume donc sans craindre de me tromper, que si cette cause était portée devant un tribunal Agiologique (*sic*), où l'on entreprit de discuter avec attention les raisons de part et d'autre, les Autunois seraient condamnés de restituer aux Normands ce qui leur appartient, non pas le corps du Saint à l'égard duquel il y a prescription, mais la gloire de lui avoir donné la sépulture, et d'avoir été les premiers possesseurs de ses reliques.

« J'ai voulu me convaincre par moi-même touchant les faits allégués dans la procédure des Normands : j'ai déjà découvert en différentes provinces du royaume quatre ou cinq manuscrits du onzième et du douzième siècle... Ce qui s'y lit à la fin prouve que du temps qu'ils ont été composés, le corps de saint Floscel reposait au pays de Cotentin : *Ad provinciam pagi qui vocatur Constantinus*, et qu'il était inhumé au territoire appelé *Christonnum* ou *Crustonum* dans un village du nom de *Duurix*.

« Il est facile d'entrevoir que l'Église collégiale de Beaune avait été informée du contenu des périodes qui finissent les Actes de saint Floscel, et que le *Divitrix* de la légende moderne du propre de cette Église Autunoise, n'est autre que le *Divitrix* du pays Cotentin. Un curieux comme vous, Monsieur, ne manquera pas de me demander ce que c'est que ce *Duurix in pago Constantino;* je ne vois pas que ce puisse être aucun autre endroit que le village même du nom de Saint-Floscel, situé proche Montebourg, qu'on écrit en ce pays là saint *Floxel*, quoiqu'on prononce Floscel (1). Il n'est pas rare dans l'histoire de voir que les lieux perdent leur ancien nom, pour prendre celui d'un Saint devenu fameux. Or, dans toute la chrétienté, il n'y a point d'endroit plus célèbre sous le nom de saint Floscel que

(1) Saint-Floxel, village du département de la Manche, arrondissement de Valognes, canton de Montebourg, compte aujourd'hui 534 habitants.

ce village du Cotentin. L'église paroissiale est sous l'invocation de ce Saint. Il y a une foire très-ancienne le 17 septembre, laquelle a été occasionnée par le concours fait aux reliques de ce Saint, dont il y reste encore quelques parcelles, et cette foire était si fréquentée, qu'afin de pouvoir célébrer la fête du Saint avec plus de tranquillité, on a été obligé de l'avancer au 16 du mois.

« Les légendaires manuscrits de six et sept cents ans que j'ai vus, marquent qu'en ce lieu de *Duurix* le Saint est invoqué contre la stérélité des femmes, et c'est justement une pratique qui subsiste encore dans le village de Saint-Flocel. Mais je vous dirai que c'est avec une superstition assez plaisante, et qu'on ferait sans doute cesser, si elle était plus publique qu'elle ne l'est; elle consiste à offrir un coq blanc le plus secrètement qu'il est possible par le ministère d'une personne de confidence, qui, sous prétexte d'entrer dans l'église simplement pour y faire sa prière, trouve le moyen d'attacher le coq avec un ruban au coin d'un autel ou à un banc.

« Il est, au reste, si véritable que le culte de saint Flocel vient de la Neustrie, que ce Saint n'est pas seulement fort révéré dans le diocèse de Coutances, mais encore dans celui de Bayeux dont le Bréviaire en fait mention, et où il y a une église sous son invocation au faubourg oriental de la ville. Et même, dès le onzième siècle, on voyait au Mans une chapelle du même titre de saint Flocel, qui fut donnée vers l'an 1090 par Hubert Vicomte à l'abbé de Saint-Vincent, selon une charte publiée par Dom Martenne (1). Il pourrait se faire que les reliques de ce Saint auraient reposé en ce lieu avant que d'être apportées en Bourgogne.

« Je ne creuserai point plus avant pour rechercher l'origine de l'erreur par laquelle Pierre de Natalibus et Monbritius prennent la ville d'Autun pour le théâtre du martyre de saint Flocel. Ces sortes de compilateurs étant mal informés et éloignés des lieux, concluaient volontiers qu'un tel Saint était mort dans un tel territoire, parce qu'il était de leur connaissance qu'on y possédait ses reliques. Mais on peut joindre à cela que la ville de Coutances ayant été appelée par quelques anciens du nom d'*Augusta*, selon Polydore Vergile, l'abréviation de ce nom local aura pu tromper quelques lecteurs, et leur faire mettre *Augustoduni* dans un texte où il y aura eu simplement *Augusta* ou bien *Augusta ad mare*, de même que les manuscrits ci-dessus cités sur le culte de saint Flocel mettent *Christonnum* au lieu de *Crociatonum* de Ptolomée, qui était la ville capitale des peuples qu'il appelle *Venelli*, et que les Commentaires de César appellent *Vnelli*. »

(1) *Coll. max. Manuscr.* T. I, p 531.

XI

VIE

DE SAINT ANDOCHE, Prêtre, DE SAINT THYRSE, Diacre, ET DE SAINT FELIX, Marchand,

TOUS TROIS MARTYRS A SAULIEU, DANS LE TERRITOIRE D'AUTUN, — ÉCRITE PAR UN AUTEUR ANONYME TRÈS-ANCIEN.

Sept jours après que le glorieux Irenée, Évêque et Martyr, fut passé [de ce monde au ciel],—vers le milieu de la nuit, il apparut avec une multitude de Martyrs à saint Polycarpe (1). Le visage d'Irenée était vénérable et sa voix douce; il dit à Polycarpe :

— Mon père, reconnaissez votre fils, que vous avez formé et instruit. Saint pontife (*sacerdos*), reconnaissez Irenée qui fut votre diacre (*ministrum*). Voici que nous avons reçu [l'effet de] la promesse que nous fit

(1) Il y a là un anachronisme; saint Irenée n'a pu apparaître — après sa mort, — à saint Polycarpe, qui était mort depuis longtemps. C'est une méprise de la part de l'auteur des Actes de saint Andoche, — méprise qui s'explique par l'époque où vivait cet écrivain, qui n'est pas contemporain et que des mémoires fautifs sous le rapport de la chronologie ont induit en erreur.

Il existe toujours un fait certain, c'est que saint Andoche et autres missionnaires du deuxième siècle avaient été envoyés d'Orient dans les Gaules et par saint Polycarpe à saint Irenée, qui les dirigea sur les divers pays où leur ministère était nécessaire.

[jadis] le Roi des cieux et de la terre. Notre Rédempteur nous a été fidèle en tout ce qu'il nous avait promis. Ecoutez, [mon] père, les paroles de votre fils : envoyez maintenant deux prêtres, — Andoche et Bénigne et le diacre Thyrse, — aux villes des Gaules. Ces trois hommes sont pleins de vertus, de sagesse et de science (*sapientia*) et un triomphe glorieux pareil au nôtre, les attend. Envoyez-les [donc], afin que le petit nombre de chrétiens qui est resté [en ce pays] reçoive d'eux la grâce du baptême. Sachez, très-saint père, que cette nation inspirée par le Seigneur, désire beaucoup servir le Christ. »

En entendant parler ainsi Irenée, Polycarpe le reconnut, et eux aussi, les bienheureux Martyrs — Andoche, Bénigne et Thyrse, — couchés dans une autre chambre entendirent ces paroles et virent Irenée, dans leur sommeil.

Or, quand ce Saint eut achevé son discours, — ses compagnons reprenant leurs chants sacrés, s'en retournèrent joyeux au ciel ; et une odeur si suave et si pénétrante s'attacha à la demeure de Polycarpe, que l'on croyait s'y trouver transporté au milieu des merveilleux parfums du paradis.

Le matin étant venu, saint Polycarpe adresse la parole à ses frères, et leur racontant ce qui s'était passé, il leur ordonne d'entreprendre cet heureux voyage. Alors, lui-même, saint Andoche, Bénigne et Thyrse, remplis d'une grande joie à ce saint commandement du Christ et fortifiés par Lui, ils ne tardent pas à se montrer obéissants ; et après avoir passé la nuit [suivante] à chanter des psaumes et des hymnes, saint Polycarpe les conduit à leur frêle embarcation (*naviculam*) et leur faisant ses adieux, il leur dit :

— Que l'Ange du Seigneur vous accompagne ; que l'Esprit-Saint soit dans vos cœurs. Une grande gloire vous attend au ciel, ô mes très-chers frères ! Prêchez aux Gentils la parole du Seigneur ; annoncez à tous l'avénement du Christ. O qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la bonne nouvelle de la paix [*evangelisantium pacem*] ! Vous avez beaucoup d'aides et d'intercesseurs [ici], qui ne cesseront de prier le Seigneur pour vous. Ne vous troublez pas des épreuves d'un long voyage, ni de l'éloignement du pays où vous allez ; que votre cœur ne se resserre pas à la pensée de parents regrettés. Que les menaces ou la cruauté du très-impie César ne vous allarment point. Que cette parole du bienheureux Paul, apôtre, soit dans votre cœur : « Les souffrances (*passiones*) de ce « monde ne sont rien en comparaison de « la gloire future qui se révélera aux « Saints. »

Polycarpe ajouta :

— Dites-nous adieu, [mes] frères. »

Et les larmes aux yeux, il leur dit [encore] :

— Que le Christ vous reçoive dans la gloire du paradis lorsque vous apporterez devant son tribunal le fruit de vos travaux, et qu'il vous mette, — vous, ses athlètes, — dans la compagnie de ses heureux justes et dans son royaume, où la lumière qui les éclaire ne s'éclipse jamais et où règne la vie ; où la foi bienheureuse de nos ancêtres et de nos devanciers s'irradie d'une vive clarté en la présence de Dieu et face à face avec Lui ; où les enfants du ciel et leur troupe vêtue de blanc et toute pure (*candidata*) y demeure à jamais enclose. »

Et quand ils furent montés sur un esquif, les flots de la mer les portèrent rapidement à Marseille. Ayant mis pied à terre, ils se dirigent vers la ville de Lyon et étant arrivés à la crypte où le prêtre saint Zacharie se tenait caché au milieu des tombeaux des Martyrs, ils méditent avec lui la parole du Seigneur, et pleins de joie et d'espérance en Jésus-Christ, qui doit diriger leurs pas, — à la voix d'un ange, ils vont à la cité d'Autun.

Il y demeurait en ce temps-là un homme du nom de Faustus, très-noble personnage, jadis préfet, lequel honorait sous la pourpre le Christ en secret (à cause des menaces du très-cruel César) ; les Saints ayant appris quelle était la bonté et la très-grande foi de cet homme bienheureux, viennent le trouver d'après le conseil d'un ange. Quand Faustus les vit, il les reçut comme un trésor céleste, et ayant appris qu'ils étaient prêtres, il les supplia d'accorder la grâce du Baptême à tous ses amis, à sa famille et à ses serviteurs (*familiæ*).

A cette époque mourut le très-cruel empereur Sévère, qui avait succédé au méchant [Marc] Aurèle, dont il avait à la fois hérité l'empire et la malice. Car, comme lui, il avait fait endurer en diverses provinces des supplices aux chrétiens qui ne sacrifiaient

pas aux idoles et les avait enfin condamnés à périr par le glaive. Mais, là où la foi est très-abondante, on ne craint pas le pouvoir ennemi, l'on ne redoute pas ses menaces.

En ce temps-là, l'illustre Faustus avait un fils, âgé d'environ trois ans, nommé Symphorien; et il pria avec supplication les saints apôtres de le consacrer aussi par la grâce du Baptême; — ce qui les remplit de joie. Saint Bénigne le baptisa, et Andoche le reçut au sortir des fonts sacrés. Symphorien, rempli de l'Esprit-Saint, étant parvenu à l'âge d'environ vingt ans, mérita de recevoir la glorieuse et inflétrissable couronne du martyre. Car, il brilla toujours par dessus tous les autres par ses vertus à toute épreuve et éclatantes.

Or, à cette époque, très-récemment tous les amis, la famille et les serviteurs de Faustus avaient reçu des mains de ces très-heureux Martyrs la grâce du Baptême. En eux brillait l'admirable vertu du Christ; ils rendaient la lumière aux yeux des aveugles; ils chassaient les démons des corps qu'ils obsédaient: ils rendaient la santé aux malades.

L'illustre Faustus avait une sœur germaine (*sororem sibi germanam*), nommée Leonilla, noble dame (*matronam*) de la cité de Langres, dont les trois enfants jumeaux de son fils, —ses petits-fils, —étaient des hommes d'une très-belle prestance, dont l'âme était encore plus belle que le corps, et qui s'appelaient Joseph (*sic*), Eleusepphus et Melasippus; et Leonilla les instruisait dans les lettres divines. En eux abondait la grâce; mais, il n'y avait [en leur cité] personne qui pût les laver dans l'eau du Baptême.

Alors, Faustus — cet homme très-illustre, — envoya à sa sœur le prêtre saint Bénigne, comme une perle précieuse et un présent céleste; Leonilla reçut Bénigne comme la manne céleste et une perle brillante.

Aussitôt son arrivée, les trois frères jumeaux reçurent la grâce du Baptême et l'Esprit-Saint. Quand ils eurent vingt-cinq ans, ils furent pris par les persécuteurs. Il serait [trop] long de raconter les supplices terribles auxquels ils furent soumis; mais, ils reçurent la couronne de la victoire. Ils suivent l'Agneau partout où il ira, eux que leur pureté semblable à celle de cet agneau a couronnés de pierres précieuses, — ce que leur Passion a montré plus abondamment.

Cette noble dame, Leonilla, consacra [à Dieu] — par la grâce du Baptême qu'elles reçurent de saint Bénigne, — toutes les personnes de sa maison, de l'un et de l'autre sexe, de toute condition et de tout âge. Les fidèles habitants de cette très-fidèle maison se réjouissaient dans le Christ; la foi sincère et très-abondante se fortifiait en eux.

Or, [Marc] Aurèle, très-méchant César, était alors à l'extrémité des Gaules et il y siégeait. Etant venu à la cité de Sens, il intima l'ordre à tous les magistrats du pays d'infliger divers supplices à ceux qui se déclareraient chrétiens et de les livrer aux tortures, — ajoutant ces paroles :

« Et nous ordonnons que tous ceux, quels « qu'ils soient qui ne sacrifieront pas à nos « dieux, seront punis de la peine capitale « et finiront leur vie par le glaive. »

Or, il y avait en ce pays un domaine appartenant à un très-noble homme, — qu'on appelle [aujourd'hui] Sedelocus (*Saulieu*). Les saints Andoche et Thyrse étant venus sans crainte dans une des maisons qui s'élèvent sur ce domaine, — tandis qu'avec intrépidité ils instruisaient des moyens d'arriver au salut, — par leur prédication, tous ceux qui étaient en ce lieu; un marchand qui y habitait et qu'on nommait Felix, déjà chrétien, venu de l'Orient et dont l'occupation (*negotiatio*) journalière était de secourir les pauvres, donna l'hospitalité au prêtre saint Andoche et au diacre Thyrse.

Et comme ces deux Saints se révélaient au peuple par leurs vertus et leurs miracles, tout à coup l'empereur [Marc] Aurèle arrivant de la cité de Sens et venant auprès de la maison que nous venons d'indiquer, ordonna d'y dresser des tentes pour lui et sa suite. Un portier du très-cruel César étant entré chez Felix, y trouva les saints Andoche et Thyrse qui prêchaient la parole du Christ; — frémissant de fureur, il annonça à [Marc] Aurèle que des chrétiens demeuraient chez Felix. A cette nouvelle, l'empereur suivant sa coutume et sa rage, ordonna qu'on les amenât en sa présence.

Felix dit à Andoche :

— Ne souffrez pas, mon Père, qu'on me frustre de la couronne que vous a méritée votre piété et que vous allez recevoir du

Christ; faites-moi arriver par le secours de vos prières à partager aussi la précieuse couronne de votre martyre. »

Et ayant fait une prière, ils marchent intrépides. Après qu'on leur eut lié les mains derrière le dos, on les conduisit en présence du très-cruel César.

Marc-Aurèle leur dit :

— De quel pays êtes-vous, citoyens? Quel est votre nom? Quel Dieu voulez-vous honorer? »

Saint Andoche dit :

— Nous sommes des hommes [venus] de l'Orient; c'est notre saint Père l'évêque Polycarpe qui nous a envoyés. Nous adorons le Christ, fondateur du ciel, de la mer, de la terre et de tout ce qu'ils contiennent. Mon nom est Andoche; celui de mes frères, — Thyrse et Felix. »

Marc-Aurèle dit :

— N'est-ce pas pour irriter notre puissance et celle de nos dieux et de nos déesses que vous êtes venus de si loin ? »

Andoche dit :

— Nous sommes venus d'après l'avertissement du Christ dont nous prêchons aux nations la parole pleine de pureté. »

Marc-Aurèle reprit :

— Est-ce que vous ne savez pas que l'autorité des empereurs qui nous ont précédé et la nôtre a décrété — dans votre pays ainsi que dans cette province, — que ceux qui ne sacrifieraient pas à nos dieux, après avoir été soumis à divers supplices, seraient par notre ordre mis à mort par le glaive, en vertu de la sentence capitale? »

Saint Andoche dit :

— Il n'est pas permis d'abandonner le Dieu créateur et d'honorer des pierres et du bois, des idoles muettes et sourdes. »

Marc-Aurèle dit :

— Tu dis que le très-invincible Jupiter, Mercure et Saturne sont des idoles muettes et sourdes? »

Andoche répondit :

— Il est manifestement prouvé que ceux que vous nommez sont des démons; quant à la figure de leurs idoles, ce sont des êtres qui ne voient pas, qui ne marchent pas, qui sont privés de la faculté de toucher. »

Marc-Aurèle dit :

— Sacrifiez à nos dieux, afin que je vous récompense des deniers du trésor public et qu'ensuite je vous établisse les premiers dans mon palais. Ne vous exposez pas à mourir honteusement pour votre Christ, qui a été crucifié par les hommes. »

A cette parole, ces trois hommes saints répondirent — d'un seul cri :

— Que votre or et votre argent vous suivent dans la perdition, loup ravissant [que vous êtes]! qui croyez que nous préférerons votre argent au don de Dieu. Nous voulons mourir pour le Christ plutôt que de l'abandonner et de perdre le royaume des cieux, où les justes resplendissent plus que le soleil et où leur seront données la lumière éternelle et la vie immortelle et ce que l'œil ni l'oreille n'a pas vu, ni le cœur humain compris et savouré, — ce que Dieu a préparé à ceux qui le chérissent.

« Quant à ceux qui servent vos dieux, ils iront dans les ténèbres extérieures, au feu inextinguible, que le Seigneur a préparé pour votre père, le diable et ses anges. C'est là qu'ils pleureront et grinceront des dents; ils regretteront et désireront la lumière, et ils ne la verront pas. Si vous voulez croire en Jésus-Christ, vous n'irez pas en ce lieu-là. »

Alors, le très-inique César les livra aux tourmenteurs, en leur disant :

— S'ils ne sacrifient pas aujourd'hui, soumettez-les à divers supplices. »

Les bienheureux Martyrs — après avoir été fouettés; — furent suspendus par les mains à un orme, et on leur attacha aux pieds des roues pleines de pierres.

Et tandis qu'ils souffraient pendant tout un jour un si grand supplice, ils chantaient, — disant :

— Mon Dieu, venez à notre aide: Seigneur, hâtez-vous de nous secourir. »

Et leurs corps étaient intacts, comme s'ils n'avaient pas reçu une seule atteinte.

Après cela, le très-inique César ordonna qu'on les amenât en sa présence, le lendemain, et il leur dit :

— Sacrifiez à nos dieux, vous à qui votre désobéissance à cet égard a valu de souffrir un si grand supplice. »

Ils lui répondirent :

— Reconnais, misérable! que tes menaces et tes supplices sont pour nous un rafraîchissement. Battus de verges, — nous n'avons pas renié l'Auteur de la lumière; pendus, — nous avons toujours confessé le

Christ. Regarde-nous; nous voici debout et sans blessures devant notre Dieu, parce que notre Christ, que tu nies, a promis de protéger toujours ses serviteurs. »

En entendant ce discours [Marc] Aurèle ordonna de préparer un bûcher; et quand le feu y eut été mis, il dit :

— Ou sacrifiez aux dieux, ou j'ordonnerai qu'on vous jette, mains et pieds liés, dans le feu. »

A ces paroles, tous les trois d'une seule voix et d'un accord unanime, s'écrièrent :

— Voici nos corps charnels *(carnes)* qu'à présent tu as en ton pouvoir. Fais ce que le diable dictera à ta malice; frappe-nous, tue-nous, brûle-nous et mange-nous; mais, tu ne nous feras pas cesser de confesser le Christ qui saura punir ta perfidie. »

Le feu étant allumé, on leur lia les mains et les pieds, et l'empereur donna ordre de les jeter dans les flammes; le feu — malgré toute sa violence, — ne leur fit aucun mal, il ne fit que rompre leurs liens. Debout et pleins de foi, ils chantaient au milieu du brasier, disant :

—Mon Dieu, vous nous avez éprouvés; vous nous avez purifiés par le feu, de même que l'argent : nous avons passé par le feu et l'eau et vous nous avez donné le rafraîchissement. »

Pendant ce temps-là, un éclat tout céleste brille, la foudre tonne et un torrent de pluie descend sur le feu à flots si pressés, que personne n'eût jamais pensé que des flammes eussent fait sentir leur ardeur en ce lieu [l'instant d'auparavant.] Ces intrépides athlètes, ainsi délivrés, vinrent trouver [Marc] Aurèle, et ils lui dirent :

— Reconnais-nous, misérable ! vois combien est grande la vertu du Christ. Tu nous vois revenir une seconde fois sans blessures devant toi. Crois au Christ et tu ne redouteras pas l'inévitable jour du châtiment; car, autant l'homme est négligent et pécheur, autant la miséricorde du Seigneur est riche pour lui pardonner. »

Marc-Aurèle dit :

— Nos dieux viennent à votre aide, et vous dites que c'est le secours du Christ qui vous à protégés. »

Andoche lui répondit :

— Tu as un cœur de rocher, toi qui ne crois pas au Créateur du ciel et de la terre, ni à ses miracles. »

Alors, le très-impie César, — suivant sa coutume et cédant à sa rage, — ordonna de les assommer *(colla feriri)* tous les trois avec des barres de fer *(vectibus.)* C'est ainsi qu'ils finirent leur précieuse et glorieuse vie, dans le temps, et qu'ils se préparèrent à recevoir les joies et l'inflétrissable couronne de l'éternité.

Ces choses s'accomplirent à l'égard des saints Martyrs de Dieu, — le prêtre Andoche, le diacre Thyrse et Felix,—le huit des Calendes d'Octobre. Après cela, l'empereur Marc-Aurèle se dirigea vers la ville d'Autun.

Or, Faustus apprenant le crime énorme que le diable avait commis par les mains de l'empereur Marc-Aurèle à l'égard des Saints de Dieu, dans son domaine, — s'y rendit de nuit avec Symphorien, son fils, qui avait déjà alors environ quinze ans, et il mit les saints Martyrs de Dieu dans des tombeaux, où chaque jour la puissance du Seigneur se manifeste par des miracles. C'est en ce lieu que saint Symphorien, inondé de larmes, et vaquant aux veilles et à l'oraison, ne voulait plus s'en éloigner; il y resta jusqu'au moment où, avec l'aide de la grâce du Christ, arrivé à la perfection par la grâce de Dieu et revêtu de la cuirasse de la foi, il courut au-devant de la couronne du martyre qu'il mérita lui aussi de recevoir, avec le secours de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Quant au très-noble homme Faustus, — avec l'aide de Dieu, il composa et il écrivit la Passion des bienheureux Martyrs (1), à la louange de Celui auquel l'honneur, la gloire et la puissance appartiennent dans ses Saints, — à présent et toujours, et dans tous les siècles des siècles. Amen.

(1) Ces Actes ont malheureusement disparu.

XII

VIE

DE SAINT FELIX, Prêtre,

DE SAINT FORTUNAT,

ET

DE SAINT ACHILLÉE, Diacres,

TOUS TROIS MARTYRS A VALENCE EN DAUPHINÉ, — ÉCRITE PAR UN AUTEUR CONTEMPORAIN (1), ANONYME.

Disciples de saint Irenée, — comme saint Ferreol et saint Ferrution, — saint Felix et ses deux compagnons souffrirent, comme l'on croit, vers les premières années du troisième siècle (211 ou 212), à Valence dans la Viennoise, où ils annonçaient l'Évangile.

En parlant des Actes de saint Felix et de saint Ferreol et de leurs compagnons, Dom Rivet émet l'opinion suivante :

« Ce qu'on nous apprend de leur vie et de leur martyre, est tellement lié ensemble, quoiqu'on en ait fait deux histoires à part, que nous ne croyons pas devoir le séparer....

« Les continuateurs de Bollandus regardent les Actes de saint Felix et de ses compagnons, comme une ancienne pièce écrite par un auteur contemporain, et les mettent beaucoup au-dessus des autres Actes de saint Ferreol, qu'ils ne supposent écrits qu'au ve, ou même au vi^{e} siècle...

« L'auteur des Actes de saint Felix paraît, par ce qu'il dit à la fin, avoir été de la ville même de Valence.

« A l'égard des Actes de saint Ferreol et de saint Ferrution, il nous paraît qu'ils ont fait originairement partie et comme une suite des précédents..... Dans la suite, on a jugé à propos de les séparer des précédents, pour les lire au jour de la fête des saints Martyrs (2). »

(1) *Auctore coævo*, disent les Bollandistes : *Acta ss.* 23 avril. — *Passio ss. Felicis, Fortunati, Achillei.*

(2) *Hist. litt. de la France*, tome III, p. 167 à 169, *passim*.

En admettant cette hypothèse, — assez plausible, — on peut conclure que la Vie de saint Ferreol (suite de celle de saint Felix), est d'un auteur plus récent qui, en puisant divers détails essentiels ou des traditions populaires dans le premier et le plus ancien de ces deux monuments, a rédigé son travail d'après des recherches personnelles et dans son style, qui rappelle les premières années du sixième siècle.

Or, le très-heureux Irenée, Évêque de la ville de Lyon, qui fut depuis Martyr, envoya — de cet endroit même, où par la Providence divine, les fondements de la foi étaient fermement établis par des miracles [d'En Haut] — le prêtre Felix (auquel sa vie sainte avait fait donner cet heureux nom) (1), Fortunat dont le nom même lui promettait l'avénement des richesses à venir au terme de sa carrière (2), et le diacre Achillée, à la ville de Valence, afin qu'ils y fissent germer la semence de la prédication.

La multitude des Gentils qui habitait en cette cité les y reçut avec un grand désir de de la grâce spirituelle, elle les accueillit avec un merveilleux honneur, elle les chérit avec un [vif] sentiment de vénération. Ce fut là que ces Saints se chargeant du fardeau et de l'honneur que leur réservait leur tâche sur cette terre, se sentirent embrasés du désir de s'exercer sans cesse ni repos à la céleste milice. En peu de temps, une si grande puissance de miracles brilla en eux, qu'on les voyait guérir tous ceux que tourmentait la méchanceté de l'esprit malin; tous ceux sur qui pesaient de graves maladies; tous ceux que la mort s'était déjà désignés d'avance; ces Saints rendaient à tous par les armes puissantes du secours d'en haut, la première vigueur de leur âme et de leur corps affaiblie par diverses maladies.

On ne peut faire assez largement entrer dans la trame de ce récit tous les miracles qu'ils firent; toutes les grâces qu'ils obtin-

(1) *Felicem presbyterum, tam conversatione quam nomine dictum.* — Allusion au nom de Felix qui veut dire *heureux*.

(2) *Fortunatum, in quo consummationis divitias ad futuras rei jam vocabulum promittebat.* — Allusion au nom de Fortunat, qui veut dire *fortuné, heureux par la fortune.*

rent à ce peuple par leurs prières; il vaut [d'ailleurs] bien mieux mettre au premier rang ce que l'on a vu soi-même et qui est évidemment plus digne de foi, que des faits dont on n'a entendu que le récit douteux et ambigu (1).

Donc, ces hommes illustres, à qui le bien faisait désirer le mieux, — choisirent leur demeure et s'élevèrent un petit abri (*exiguum tugurium)* non loin de la cité de Valence, à l'orient, c'est-à-dire dans la direction même qu'ils avaient suivie pour y arriver, lorsque Dieu les y avait appelés (2). C'est de cette humble demeure qu'ils devaient arriver aux célestes parvis; ils s'y logèrent d'une manière vile aux yeux des hommes, mais par un motif du plus sublime dévouement, et là, chantant sans cesse des psaumes comme une hymne de guerre, armés des veilles qui succédaient à leurs travaux [du jour], n'ayant d'autre nourriture qu'un jeûne avare (3), fortifiés surtout par le Seigneur, ils entraînaient par une pieuse et louable violence la multitude des Gentils à la grâce du Baptême, après les avoir exhortés à la foi [divine] (4)...

Or, au temps du prince [Marc] Aurèle, alors que sévissait la fureur de la persécution, le duc Cornelius entre dans la cité de Valence. Comme il y entrait, gonflé d'orgueil et pour y faire parade de sa puissance, terrible d'arrogance, et que la foule du peuple se pressait sur ses pas,—il entendit saint Felix, saint Fortunat et saint Achillée qui chantaient des psaumes selon leur usage journalier.

En écoutant leurs voix si mélodieuses, on croyait être admis au milieu des chœurs harmonieux des Anges, — tant ils modulaient des accents enchanteurs et très-brillants. Voici quel était le passage du psaume qu'ils chantaient en ce moment : « Que toute la « terre vous adore, ô Dieu, et qu'elle chante « en votre honneur; qu'elle dise un psaume « à la gloire de votre nom, ô Très-Haut! « *Alleluia !* »

En entendant ces paroles, Cornelius, frappé d'un étonnement stupide et en même temps enflammé au plus haut point d'une cruelle fureur, dit :

— Quel son est venu jusqu'à mes oreilles? Est-ce qu'après le sévère et louable massacre, ordonné à Lyon par le prince Sévère (1), il est resté en ces lieux quelques traces de ce Christianisme qui méprise en sacrilége les dieux, et enfreint avec audace les décrets des princes? »

Les soldats qui marchaient devant Cornelius lui dirent :

— Il y a ici trois hommes, les plus subtils séducteurs qui soient, qui ont attiré la plus grande partie du peuple au culte du Christ, par leur incessante et persuasive prédication; ils ont aussi renversé les temples de nos dieux, que leur avaient élevés à grands frais les anciens, et ils ont déclaré profanes les cérémonies de notre très sainte religion. »

Alors, Cornelius, enflammé de l'ardeur méchante que lui soufflait le diable, ordonna que ces Saints fussent enfermés dans une dure prison. Et quand à son retour on les eut amenés devant lui, il leur dit :

— L'exemple de ce qui est arrivé au reste de ceux qui se vantaient, sous prétexte de religion, de pratiquer la superstition chrétienne, ne vous effraie pas. Ainsi qu'eux, vous osez adorer comme un Dieu ce Christ, que l'on sait certainement être né de la race des Juifs, et avoir été, par un mouvement de leur juste

(1) C'est sur ce passage que se fondent les Bollandistes, en parlant des Actes de saint Felix, pour en proclamer l'auteur le contemporain des Saints Apôtres de Valence : *Acta :* (illa) *conscripta sunt ab eo, qui a se potius* contemplata evidenti fide præferre, quam audita et ambigua agnitione recipere, *sub initium attestatur. — Acta ss.* 23 avril.

(2) Jean de Catellan écrivait, en 1724 : « C'est le même endroit où nous voyons encore aujourd'hui quelques restes de l'église que la piété et la reconnaissance de nos pères y avaient bâtie autrefois à l'honneur de ces saints Martyrs. La porte de la ville qui en est le plus près, en retient encore aujourd'hui le nom de saint Felix. » *Les Antiquités de l'Eglise de Valence*, etc. Valence, in-4°, p. 13.

(3) *Jejuniorum parcimonia pasti.* — Magnifique, mais intraduisible expression!

(4) Ici se place le récit du songe de saint Felix; — comme il est, en termes presqu'identiques, rapporté dans les Actes de saint Ferreol, nous y renvoyons, pour ne pas le répéter ici. — Voyez *les Vies de tous les Saints de France*, deuxième année, colonnes 171 et 172.

(1) *Post Severi principis severam laudabilemque Lugdunensium trucidationem*, etc. — Allusion à l'horrible massacre dans lequel furent enveloppés saint Irenée et son troupeau, en l'an 202. — Voyez *la Vie de saint Irenée*, tome II des *Annales hagiologiques de la France*, colonnes 106 et 107.

fureur, flagellé, cloué à un gibet, condamné à mort et enfin enseveli selon l'humaine et commune condition. Et vous méprisez encore les vénérables effigies des dieux que vous déclarez profanes, en même temps que vous foulez aux pieds avec une audace obstinée les décrets des très-invincibles prinees, et que vous entraînez à sa perte, par le bouleversement d'une nouvelle erreur, le peuple qui pratiquait [jusqu'ici] dans les temples les cérémonies de ses aïeux. »

Mais, Felix, armé de l'autorité de la confession qu'il avait assumée, ferme dans la foi et d'une âme constante, répondit :

— C'est parce que vos sens sont remplis de cette épouvantable persuasion qui les condamne à une déplorable perte, que l'erreur d'une profonde ignorance les assombrit à ce point; et c'est ce qui fait qu'ils ne pénètrent pas les mystères des secrets des cieux, et que la splendeur d'aucune vérité ne les illumine pas. C'est plutôt à la contemplation des choses spirituelles que des corporelles, que l'œil de l'âme doit être ouvert par la foi et comprendre que ces dieux que vous exaltez si haut et avec tant d'assurance mensongère, ne peuvent en aucune manière être appelés des dieux, puisqu'on sait qu'ils ont été fabriqués par vos mains.

« Dites-moi,—quel secours et quel remède pourront-ils apporter à leurs suppliants, ces dieux qui doivent leur naissance à leurs adorateurs mêmes? Et quand leurs auteurs succombent chaque jour sous les coups de la mort, eux, — ces dieux, — leur ouvrage, subsisteraient éternellement?

« Or, il est un Dieu tout-puissant, qui a donné l'origine et l'être à tout ce qui a vécu avant nous, qui gouverne les choses du temps présent et qui dispose de l'avenir. C'est lui qui a ordonné au genre humain, formé à son image et à sa ressemblance, de le servir [et de l'adorer], lui, son Créateur. C'est pourquoi, c'est indigne de voir la créature servir la créature et ignorer son propre auteur. Si vous recevez ce Dieu avec un esprit plein de foi, en méprisant vos divinités auxquelles vous rendiez un respect dérisoire, vous pourrez facilement mériter dès à présent les récompenses de l'éternelle vie et parvenir à habiter les célestes demeures dans la béatitude des ineffables dons de Dieu. »

A ce discours, Cornelius, persistant dans l'obstiné dessein de sa perdition, dit :

— Vous devriez ouvrir un avis plus salutaire pour vous, afin que, comblés — par ma libéralité — de largesses d'or et d'argent, vous sauviez votre vie, qu'un si grand crime par vous commis, expose à des supplices multipliés, jusqu'au moment qui verra livrer vos corps à la sépulture habituelle et commune. »

Felix, Fortunat et Achillée, dirent :

— Ceux qui persistent, par une damnable trahison et lâcheté, à nier la puissance du Christ, périront esclaves de l'éternelle mort. Pour nous, — la promesse que vous suggère de nous faire votre cruelle pitié, ne nous émeut nullement, pas plus que l'interminable série de tortures que vous déroulez à nos yeux ne nous trouble; parce que notre Dieu accorde toujours la foi à ses serviteurs pendant le combat; c'est Lui qui les fortifie dans la lutte, et quand elle est finie, c'est encore Lui qui leur donne la victoire. Il est plus glorieux, en effet, d'obtenir la vie sans fin de l'éternelle béatitude, que de succomber à l'erreur de la persuasion du diable, par une mortelle crédulité. Car, quiconque abandonne le gouvernail qui guide dans le droit chemin, se brise — comme il le mérite, — contre les écueils et fait naufrage. »

Alors, Cornelius, enflammé d'une venimeuse indignation, ordonna aux licteurs de flageller sans relâche les Saints avec de rudes nerfs de bœuf. Et eux — ces Bienheureux, — au milieu de ces heureux supplices (*inter... beata supplicia*), ils chantaient ces paroles du Prophète : « Qu'ils soient confondus les su-
« perbes qui ont agi d'une manière inique
« contre nous; pour nous, nous nous exer-
« cerons à accomplir vos ordres. »

Cornelius leur dit :

— Voici que nos dieux que vous avez méprisés et qu'un profane orgueil vous a fait refuser d'adorer, vous accablent de supplices dans leur courroux vengeur. Où est maintenant votre Christ, qui vous aide — disiez-vous, — du secours de sa force en vos souffrances, ou qui par sa puissance vous arrache et vous délivre [de nos mains]? »

Saint Felix lui répondit en ces termes :

— Si l'aveuglement d'une mortelle erreur ne tenait pas captive ton âme, tu nous verrais intacts partout le corps des coups de

fouets dont tu nous crois déchirés et sillonnés. »

Cornelius, confus d'étonnement en présence d'un tel miracle, dit :

— Puisqu'en dépit de la grêle des coups de fouets dont je vous ai fait cribler, vous ne cessez d'invectiver nos dieux très-invincibles, vous périrez dans une très-horrible prison ; puis après, — quand j'aurai pesé une autre décision en mon esprit, — vous serez mis à mort d'une plus cruelle manière encore. »

Or, pendant que ces saints hommes étaient dans les ténèbres de la prison, et qu'ils y reprenaient des forces en chantant ensemble comme de coutume, des psaumes et des hymnes mélodieux, l'âme pleine de joie, — vers le milieu de la nuit, survint un Ange qui jeta la terreur parmi les gardes, brisa les très-redoutables portes du cachot et brillant du plus vif éclat au milieu de la noire obscurité de ces lieux, les déchaîna et leur dit :

— Allez maintenant fidèles confesseurs de Dieu, — protégés non par le bouclier ou le casque de la terre, mais armés de confiance en la puissance divine, et brisez sur-le-champ avec une foi vigoureuse ces muets simulacres fabriqués par l'art pervers des hommes. »

Et eux se hâtant, d'un cœur dévoué, d'accomplir les ordres célestes, ils brisent les portes des temples ; puis, ayant saisi un marteau de forgeron, ils réduisirent en poudre la statue de Jupiter qui était un métal précieux et brillant qu'on nomme *electrum*. Ils brisèrent de même les statues de Mercure et de Saturne.

A cette nouvelle, Cornelius excessivement irrité, ordonna que les soldats du Christ fussent de nouveau saisis et qu'on exerçât sur eux toute espèce de tourments. Quand on les lui eut amenés, il leur dit :

— Dites-moi quelle est la puissance de votre Christ, en qui vous avez une si grande confiance que vous osez briser nos dieux. »

Les Martyrs de Dieu, répondant d'une voix unanime, dirent :

— Quoique tu sois indigne d'entendre le mystère de Dieu, cependant — à cause du peuple fidèle qui est ici pour écouter la prédication divine, — nous parlerons du Christ, qui est vérité. Le Christ, Fils de Dieu, est la vertu et la sagesse de Dieu, par qui tout a été fait et sans qui rien n'a été fait. C'est Lui, le Christ, — qui a eu tant compassion d'une seule brebis perdue, qu'il l'a cherchée dans le désert, et que l'ayant trouvée il l'a mise sur ses épaules, l'a rapportée au bercail et a dit, plein de joie, à ses amis et à ses voisins: « Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai « trouvé ma brebis que j'avais perdue. »

« Pour toi, — si tu veux croire en Lui, tu pourras éviter les terribles effets de sa puissance, qui est si grande qu'il rappela à sa première vie Lazare déjà en proie depuis quatre jours à la puanteur du tombeau. Le Christ a aussi marché à pieds secs sur la mer ; après avoir nourri d'immortels aliments cinq mille mortels, il les a rassassiés avec cinq pains et deux poissons seulement ; par sa parole pleine d'empire il a mis un frein aux vents furieux et changé la tempête en un grand calme.

« Certes, c'est à juste raison qu'on l'adore pour de si grands miracles, — ce Christ qui par son remède ordonna aux méandres des oreilles que condamnait à la surdité une épaisse barrière, de revenir à la jouissance de leur premier ouïe ; c'est Lui qui rendit aux yeux des aveugles couvert d'un lourd nuage, l'usage de la lumière dont il leur accorda de nouveau le bienfait; c'est Lui qui, par la miséricorde de son divin secours, raffermit les pieds de ceux que la faiblesse avait rendus immobiles ; c'est Lui qui aussi ordonna qu'une chair vivante répara les outrages dont une hideuse lèpre avait couvert en même temps que de ses écailles la pourriture des corps de ceux qui en étaient affligés.

« Ce Dieu est celui-là seul que nous croyons digne de ce nom et d'être honoré comme tel ; c'est Lui que nous chérissons de toutes les affections de notre cœur et de toutes les forces de notre corps ; c'est Lui qui se rend terrible par le témoignage que lui rendent d'insignes merveilles. »

Alors, Cornelius — vaincu par l'exposition de la vérité et en même temps de plus en plus enflammé de fureur, ordonna que les Saints, les mains attachées derrière le dos, eussent les reins et les jambes brisés, puis qu'on les attachât autour d'une roue mise en mouvement rapide au-dessus d'une amère fumée, et qu'on les tint suspendus jour et nuit étendus sur le chevalet.

Les licteurs, sous l'empire d'une horrible cruauté, gourmandaient, eux aussi, les Saints en ces termes :

— Ceux qui osent avec une audace téméraire briser les dieux, doivent perdre leur infâme vie dans des supplices comme ceux-ci. Si cependant ce Christ brille par la divinité, comme vous le dites avec jactance en célébrant la grandeur de son nom, — qu'il vous arrache [de nos mains] par sa puissance, qu'il éloigne de vous les tourments, qu'il rompe vos liens ! »

Le jour suivant, Cornelius ordonna de les délier et de leur accorder un tant soit peu de relâche, et il leur dit :

— Sacrifiez aux dieux que vous avez osé être assez téméraires pour briser. Peut-être obtiendrez-vous leur pardon, et le secours des médecins vous étant donné, vous pourrez arriver à recouvrer votre première santé. »

Mais, ils lui répondirent :

— Si tu reconnais qu'il y a quelque puissance en ces dieux, ils se seraient donné à eux-mêmes la protection dont ils avaient besoin, et l'on croirait plus volontiers qu'ils sont d'un grand secours aux autres, s'ils s'étaient délivrés eux-mêmes par leur propre puissance. C'est pourquoi nous préférons acquérir les prérogatives de l'éternelle vie en confessant notre Dieu, que de nous abaisser aux cérémonies qui vous mèneront à la perdition. »

Alors, — et à l'approche imminente du triomphe victorieux, prix du plus glorieux des combats, — Cornelius ordonna qu'ils fussent frappés du glaive. Selon les ordres du duc, on les fit sortir de la cité et au milieu de la multitude immense des peuples accourue à leur prédication, — ils achevèrent leur martyre sur l'emplacement même où s'élevait leur oratoire, que les persécuteurs avaient brulé après les en avoir eux-mêmes arrachés. La nuit suivante, la foi et le zèle des chrétiens leur donna une sépulture digne de leur renommée ; c'est en ce lieu que sans cesse des miracles nombreux, — gage de la divine munificence à leur égard — attestent que leurs corps reposent.

C'est là aussi que nos larmes et nos prières nous obtiendront d'eux, qu'ils daignent d'en haut nous secourir, protéger notre ville qui leur appartient (*urbem propriam*), fortifier les pauvres par leur charité, et aussi relâcher les liens des péchés si nombreux qui serrent étroitement le peuple. Qu'il le veuille Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel appartiennent l'honneur, la puissance et la force, avec le Père et l'Esprit-Saint, en la Trinité parfaite, dans les siècles des siècles. Amen.

XIII

VIE

DE SAINT THURIBIUS OU THURIBE,

DEUXIÈME ÉVÊQUE DU MANS (1), ÉCRITE PAR CHARUS, AUTEUR CONTEMPORAIN.

—

CHAPITRE PREMIER.

Arrivée de saint Thuribius au Mans, son Épiscopat. Conversion de Cajanus et d'autres personnes.

En ce temps-là, après la mort de saint Julien, premier Évêque de la ville du Mans, on élut en sa place et l'on mit sur son Siége, — après l'avoir consacré, — saint Thuribius, noble romain et déjà revêtu, pour son mérite, de la dignité d'Archiprêtre : car dès lors, le Christianisme croissait et se fortifiait chaque jour, se répandant de toutes parts.

Ce fut à cette époque qu'à l'instigation de l'antique ennemi et par les conseils d'hommes voulant le mal (*malevolibus*) qui accablaient de fléaux les justes, — une persécution s'élève contre l'Église et sévit contre les chrétiens. Ce que voyant saint Thuribius, qui d'abord fut philosophe, puis ensuite devint disciple des disciples du Christ, fut envoyé par le bienheureux Clément, Pape, pour aider saint Julien dans la prédication [de l'Évangile], — après avoir été son compagnon et son coadjuteur par la volonté de Dieu, fut ordonné Archiprêtre, et après le décès du bienheureux Julien fut consacré Évêque dans son siége et pour son peuple ; — en présence de la persécution et de la terreur qui s'était emparée des esprits de

(1) Pour la vie de saint Julien, premier Évêque du Mans, au premier siècle, voyez le tome I des *Annales hagiologiques de la France*, colonnes 309 à 335.

certains chrétiens, il les exhortait en leur disant :

— Très-chers Frères, nos devanciers ont souffert de nombreux tourments, pour nous conserver l'intégrité de l'Église; combien plus — loin d'être paresseux et négligents, — ne devons-nous pas soutenir avec courage l'effort de l'ennemi, maintenir ferme et stable la sainte Église de Dieu et, par le secours du Christ, persévérer avec constance dans sa foi. Car Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même a souffert pour le salut de l'Église, et c'est aussi par leurs souffrances que ses Apôtres l'ont édifiée *(erexerunt)* et ont conservé avec intrépidité le dépôt de la foi. Nous ne devons donc rien craindre, nous ne devons donc reculer devant aucun labeur, — tout notre devoir est de vivre dans la justice et, ce qui est plus glorieux [encore], de mourir pour la justice. »

Or, donc, saint Thuribius fut un homme vénérable et d'une illustre famille noble de Rome, que les successeurs des Apôtres instruisirent de leur sage et savante doctrine, qu'ils élevèrent dans la prudence et qu'ils l'initièrent à leur noble vie, dès son enfance. Mais, s'il était noble de naissance, il l'était encore plus par la foi; illustre entre ses pairs par les honneurs de ce monde, il les dépassait [tous] par l'abondance des dons divins de la grâce; doux, parce qu'il était humble; plein de sollicitude pour les autres, parce qu'il était charitable; persévérant, parce qu'il était patient; fort, parce qu'il était patient; — il se distinguait tellement par la pratique courageuse de toutes les vertus, que sa parole était toujours assaisonnée du sel [de la sagesse].

C'était un Pasteur excellent et un Docteur éminent : il méprisa ce monde, afin de trouver l'entrée et d'acquérir la possession du royaume éternel. Il méprisait les louanges terrestres et rejetait [loin de lui] les dons royaux et les honneurs du prince, afin que son amour pour le Christ l'introduisît dans sa cour. Il entra dans le royaume des cieux avec des milliers de Saints dont il partage l'allégresse; pasteur de ses brebis, il en prenait avec joie les petits sur ses épaules. Ce pieux Pontife et Docteur était généreux et humble; de la race des Saints, il se montrait affable avec honneur, prompt à réunir les hommes, menant toute œuvre à bonne fin, et tout ce que Dieu lui avait confié, il en mit avec zèle le soin avant celui de ses propres affaires et l'offrit en présent au Sauveur.

Orné de ces fleurs de vertus et d'un grand nombre d'autres du même genre, il mérita de plaire à Dieu et aux hommes de bien; mais, il ne lui répugnait pas de déplaire aux méchants et aux mécréants *(incredulis)*. De là vient que saint Thuribius, second Évêque du Mans, ne redoutait pas la fureur d'un certain payen, nommé Gajanus, homme d'un esprit violent et d'une impiété effrénée. Or, l'épouse de Gajanus, nommée Savina, convertie au Seigneur par l'enseignement de ce saint homme Thuribius, servait Dieu fidèlement. Alors, son mari, poussé par un faux zèle, l'épia comme elle allait en toute hâte à l'église, que depuis longtemps saint Thuribius avait consacrée, dans un champ nommé Labricum, et où alors remplissant avec honneur les fonctions du ministère pontifical, il convertissait beaucoup de personnes au Christ. Lorsque Savina y fut entrée, ce Gajanus qui l'avait suivie par un autre chemin et une autre porte, se mit à agir en curieux, écoutant et regardant ce qu'on faisait en ce lieu.

Mais, dès qu'après la prière de saint Thuribius, le peuple eut répondu : « Amen ! » ce Gajanus devint aussitôt sourd et aveugle, de sorte qu'il ne pouvait ni entendre, ni voir. Or, il était très-riche et avait beaucoup de propriétés, ce qui lui donnait une si grande influence parmi ses compatriotes, qu'il en était regardé comme le chef *(Dux)*; ainsi que le montre jusqu'à présent cet endroit situé sur la rivière d'Anisola *(Anille)*, il est encore appelé par ceux qui l'habitent, — à cause des édifices et des fortes murailles qu'on y voit, — Casa Gajani.

Alors, — comme on l'a dit, — devenu sourd et aveugle à cause de ces mauvaises et illicites actions, Gajanus dit à ses serviteurs :

— Prenez-moi à l'instant même entre vos mains, et jetez-moi hors de cette Église, parce que mes yeux sont devenus aveugles et mes oreilles sourdes, de sorte que je ne puis plus ni entendre, ni voir. »

Ses serviteurs erraient avec lui dans toute l'église, à travers la foule des hommes et des femmes en prières, et ils ne purent arriver

jusqu'à la porte par où ils étaient entrés. Il advint de la sorte, que tandis qu'ils faisaient et refaisaient le tour de l'église, se trompant toujours et revenant sur leurs pas, ils arrivèrent avec Gajanus, leur maître, devant leur dame, Savina, qui priait le Seigneur avec ferveur. Et elle, voyant ses serviteurs avec leur maître faire ainsi le tour de l'église, — elle envoya un de ses gens s'informer pourquoi ces hommes et leur maître en agissaient ainsi.

Les serviteurs de Gajanus répondirent à l'envoyé de Savina :

— Notre maître a voulu voir en secret ce qu'il ne lui est pas permis de voir et il a désiré apprendre un secret qui n'est pas le sien; et voilà qu'il est devenu non-seulement aveugle, mais encore sourd. Alors il nous a commandé de le jeter dehors; mais, il ne nous est pas donné — comme l'événement même l'atteste — de sortir le moins du monde de cette église. »

Lorsque la dévote épouse de Gajanus, — Savina, — eut entendu ces mots de la bouche de ses serviteurs, elle se prosterna en prière et demanda avec larmes à Dieu de permettre à son mari de sortir de cet endroit. Puis, s'étant tournée vers les serviteurs qui l'accompagnaient, elle leur dit :

— Allez, et donnez la main à votre maître, et conduisez-le à la maison. Pour moi, continuant ma prière, j'aurai soin d'offrir ma communion *(hostiam meam)* au Seigneur. »

Les mystères [sacrés] étant terminés, elle priait afin que son mari fût guéri et qu'il se convertît au Seigneur; et quand les serviteurs s'en furent allés, donnant la main à leur maître, — étant sortis, ainsi que Savina l'avait commandé, par ses mérites et non à cause de ceux de leur maître, ils revinrent chez eux. De retour vers leur dame, ils lui annoncèrent que leur maître Gajanus était toujours aveugle et qu'il ne pouvait rien entendre du tout.

Alors, leur dévote dame, Savina, élevant ses prières au Seigneur le suppliait avec larmes de venir en aide à son mari, dans sa divine miséricorde. Quand les très-saints et divins mystères furent achevés et que les offices furent terminés, — cette femme aimée de Dieu se prosterna aux pieds de saint Thuribius, en lui disant que son mari, nommé Gajanus, avait été puni par la perte de l'ouïe et de la vue, pour avoir voulu connaître avec impudence les mystères cachés de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Alors, saint Thuribius fondant en larmes se mit à prier, exhortant tous ceux qui étaient présents à demander avec lui au Seigneur, que l'ouïe et la vue fussent rendues au mari de Savina. Confiant en Dieu, saint Thuribius, après avoir prié, se rendit avec Savina auprès de son mari, Gajanus, et il le trouva les yeux ouverts, il est vrai, mais privé de la vue et n'entendant pas un mot de ce qu'on lui disait. Malgré les gémissements que poussaient autour de lui sa famille et ses serviteurs, Gajanus n'en entendait pas davantage; alors saint Thuribius ayant élevé les yeux au ciel, se mit à demander pardon pour lui, — en disant :

— Seigneur Jésus-Christ, qui avez remis les clefs du royaume céleste à votre apôtre Pierre, et dans sa personne, à ses successeurs et aux successeurs de ses successeurs et à leurs disciples revêtus du ministère pontifical, en même temps que le pouvoir de lier et de délier, de fermer et d'ouvrir, par cette parole de votre bouche : « Tout ce « que vous aurez ouvert, sera ouvert, et ce « que vous aurez fermé sera fermé; » commandez aussi que les oreilles et les yeux de cet homme s'ouvrent; car vous avez dit : « Tout ce que vous demanderez avec foi, « vous l'obtiendrez, » et votre promesse demeure [immuable] dans les siècles des siècles. »

Dès que tous eurent répondu : « Amen! » aussitôt les yeux et les oreilles de Gajanus s'ouvrirent. A la vue de saint Thuribius, il fut saisi d'une grande crainte et devenu comme fou, il ne savait ce qu'il devait faire. Et saint Thuribius dit devant tous les assistants pleins d'admiration pour ses actions et ses paroles :

— Maintenant, sera accompli ce qui a été dit par le vénérable et bienheureux Paul, Apôtre : « Le mari infidèle sera sanctifié par « l'épouse fidèle. »

Et le bienheureux Thuribius lui enseignait tout ce qui a trait à l'édification de l'âme.

Or, ces choses s'étant accomplies selon l'ordre habituel, — Gajanus, jadis payen, crut au Seigneur et il fut confirmé dans la foi. Et il se mit humblement aux genoux et aux pieds de saint Thuribius, et il se mit à lui dire :

— Je rends grâces au vrai Dieu tout-puissant, qui m'a rendu aveugle, pour que je voie, et qui m'a enlevé l'ouïe, pour que j'entende la vérité, dont je me raillais, dans mon ignorance. Je réputais faux ce qui est vrai, et j'estimais être vrai ce qui est faux, je pensais que les ténèbres étaient la lumière et la lumière les ténèbres. Je loue et je glorifie Celui par qui mon esprit a été purifié des souillures des idoles. Maintenant, je reconnais vraiment que les démons trompent les hommes, afin que ne croyant pas au Seigneur Christ, ils se laissent dominer par des pierres sourdes et muettes et d'autres créatures. Et maintenant j'ai honte de dire ce que j'adorais et ce qui m'a maîtrisé jusqu'à présent. »

Alors, il dit devant tous :

— C'est ainsi que vous êtes, vous tous qui ne croyez pas au Dieu de Thuribius et en Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

En entendant Gajanus qui disait ces paroles et d'autres semblables, une grande joie se répandit parmi les chrétiens en ce jour-là. Quand il eut ainsi parlé, il tomba de nouveau aux pieds de saint Thuribius et le suppliant en présence de tous, il lui dit :

— Très-saint Père, acceptez ma maison que j'ai bâtie sur la petite rivière d'Anille, avec tous mes meubles, et construisez-y une église pour convertir les infidèles et gagner les âmes à Dieu. De plus, acceptez toutes mes autres propriétés, — fondez-y des églises et établissez-y tout ce qui a trait au culte divin : quant à moi et à mon épouse, permettez-nous de nous consacrer avec vous au service de votre Dieu. »

Et il donna solennellement toutes ces choses à saint Thuribius et à sa Mère, l'Église du Mans, à laquelle il en confirma la propriété par un acte dressé en forme et souscrit par les témoins de ce don.

Or, saint Thuribius agit comme il en avait été prié et dans toutes ces propriétés (jadis celles de Gajanus), il construisit et dédia des églises ; il en éleva une dans la maison même de Gajanus que ce nouveau chrétien possédait sur la petite rivière d'Anille et qu'il aimait par dessus les autres, et il la consacra en l'honneur de saint Pierre. Ce fut au même endroit qu'il fonda un petit monastère (*monasteriolum*) qu'il mit avec honneur sous la protection de saint Pierre et de tous les Apôtres ; il y réunit des serviteurs de Dieu sous la règle d'une vie commune et sainte. Cet endroit s'appelle encore aujourd'hui *Casa Gajani*, à cause de ce que là s'élevait la demeure de ce noble personnage.

Or, Gajanus crut avec toute sa maison et, à la fête de Pâques, il fut baptisé par saint Thuribius dans le petit monastère que le bienheureux venait de construire sur le bord de la petite rivière d'Anille, et qu'il avait dédié en l'honneur de saint Pierre, Prince des Apôtres.

On a compté que le nombre des gens de la maison de Gajanus qui furent baptisés, — tant hommes, que femmes et enfants des deux sexes, — s'élevait à quatre cent douze. Beaucoup de nobles, d'illustres personnages et ses amis furent convertis aussi par ce Gajanus.

—

CHAPITRE II.

Saint Thuribius opère divers miracles. Sa mort. Sa Sépulture.

Or, saint Thuribius, rempli de la doctrine de vérité, et abondamment arrosé de son onde fertile, plaisait à tous ceux qui venaient à lui et s'en faisait aimer. O qu'il méritait d'être imité en ce bienheureux homme, l'exemple de la vertu ; lui dont les actions ne pouvaient jamais être reprises. Car, il était d'une abstinence assidue, d'une sobriété continuelle ; toujours en veilles, prêchant sans cesse ceux qui venaient à la foi et ceux qui croyaient [déjà] ; et il leur disait :

— Vous étiez incrédules, et la lumière de la vérité vous a été donnée ; maintenant que vous croyez, tout ce que vous demanderez vous sera accordé, à bien plus forte raison. La divine clémence est toujours prête pour vous ; et chacun voit se multiplier d'autant plus pour lui le don de sa grâce, que son esprit embrasse plus étroitement la règle d'une foi plus abondante et plus large. »

Un jour que saint Thuribius allait voir son frère Gajanus qui vivait dès lors saintement dans le petit monastère dont nous avons ci-dessus parlé, où il avait revêtu d'une pompe admirable le culte divin et où il prêchait partout le Christ, — il arriva au bienheureux prélat une chose qui ne doit pas être passée sous silence.

Il était une femme ayant beaucoup de

richesses et de propriétés, mais affligée — elle et les siens, — d'une excessive infirmité: ils étaient si languissants et si faibles, que nul d'entre eux ne pouvait aider l'autre.

Cette femme fut avertie en songe de se rendre auprès de saint Thuribius, qui la guérirait de ses infirmités. Mais elle ne put aller le trouver, à cause de son excessive faiblesse; cependant, profondément pénétrée de foi et d'amour à l'égard du Saint, elle lui envoya de sa part une personne, à qui elle recommanda d'aller vite trouver le bienheureux et de lui demander pour elle des eulogies. La foi lui faisait croire d'avance ce dont elle éprouva par la suite le résultat; elle croyait qu'en goûtant ces eulogies elle serait guérie.

Le serviteur fidèle à accomplir l'ordre que lui avait donné cette dame, vient trouver saint Thuribius, et le suppliant, il lui dit:

— Ma dame, homme saint et bon Pasteur! est très-malade; elle vous supplie et vous demande que vous daigniez lui donner vos eulogies, parce qu'elle croit que par elles elle recouvrera la santé. »

Or, l'homme saint, ému de compassion, lui envoya de sa nourriture et de son breuvage; à peine cette mère de famille y eût-elle un peu goûté, qu'elle rendit grâces à Dieu de ce qu'elle avait mérité de goûter aux biens d'un homme si illustre. Alors, persistant dans sa foi, elle ordonna que les membres de sa famille et ses serviteurs goûtassent aussi de ces eulogies. Ce qui ayant été fait, — elle fut, elle et tous les siens, guérie par les mérites de saint Thuribius; — ce miracle resplendit aux yeux de tous.

Puis, venant elle-même avec toute sa maison et ses parents trouver saint Thuribius, — du commun consentement de tous, elle voua et donna (en vertu des mérites du bienheureux) tout ce qu'elle possédait en propre à l'Église de Dieu, et ensuite ces malades, guéris, vécurent un grand nombre d'années.

Les mérites et les miracles de ce saint homme croissant de plus en plus nombreux, par la suite, — il guérissait tous les malades et les boîteux, les aveugles et les lépreux, enfin les affligés de tous genres qui venaient à lui, et par la permission de Dieu il délivrait beaucoup de personnes de leurs infirmités. A tous il donnait ce qu'ils demandaient et ce qui leur était nécessaire à chacun, suivant ses moyens.

Un jour, vers cette époque, un aveugle, du nom de Julien, plein de repentir de ses péchés, vint trouver saint Thuribius et lui demanda de le secourir. Le bienheureux, ému de compassion, pria pour lui; puis il lui commanda de retourner à sa maison. Cet homme s'étant empressé de lui obéir, — après avoir obtenu son pardon, se dépouilla du péché de son cœur, recouvra la vue et plus instruit après que son aveuglement eut cessé, il accomplit les ordres du serviteur de Dieu de telle sorte, qu'on aurait cru qu'il avait encore été mieux partagé sous le rapport de la vue spirituelle, que de la lumière du corps.....

Or, le saint Évêque Thuribius mourut dans le Seigneur, le seize des calendes de Mai, et il fut enseveli auprès de la ville du Mans, au-delà de la rivière de la Sarthe, dans l'église des Apôtres, où beaucoup de miracles éclatent et resplendissent par les mérites de ce bienheureux. Là, sont guéris les paralytiques et les lépreux; là, sont délivrés les démoniaques et les aveugles rendus à la lumière; là enfin sont accordées à tous ceux qui les demandent avec foi toutes les choses qui leur sont nécessaires, — avec le secours de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. Amen.

Moi, Charus, fils de Sévère, serviteur de Dieu, j'ai eu soin d'écrire en partie et sur ces quelques pages la Vie de saint Thuribius, d'après ce que j'ai vu, entendu et appris de vrai et de digne de foi; mais, il reste encore beaucoup de choses à écrire touchant ce bienheureux prélat.

NOTES.

La notice que Dom Jean Bondonnet a consacrée à saint Thuribe, — dans ses *Vies des Évêques du Mans*; publiées en 1651, — contient quelques particularités intéressantes, qu'il semble avoir puisé à des sources que nous ne possédons plus:

« Entre les personnes que saint Thuribe convertit par ses prédications, il est fait mention particulière d'une femme nommée

Savine, épouse d'un des plus grands de la province nommé Gaian, *qui fut tellement irrité de ce qu'elle avait reçu le Baptême, qu'après avoir outragé notre Évêque, il la persécuta, et l'enferma dans une prison pour l'empêcher d'assister aux exercices de notre Religion.* Mais la main de Dieu l'ayant touché et lui ayant ôté l'usage *de la parole* et de la vue, il connut la cause de son mal, et à la suasion (*persuasion*) de sa femme vint demander pardon au saint Évêque, lequel par ses prières lui rendit la vue et *la parole*.

« ...Gaian donna à saint Thuribe sa maison seigneuriale qui était d'un grand revenu, située en un lieu fort agréable, proche de la petite rivière nommée en latin Anisola, et en français Anille, tirant vers le pays du Vendomois.

« Thuribe y bâtit une chapelle en l'honneur de la Mère de Dieu et du Prince des Apôtres, et assigna une partie des revenus pour l'entretien des prêtres qu'il y établit, sous la conduite d'un saint personnage nommé Thyrrus. C'est maintenant l'église collégiale de Saint-Calais (1),... elle est voisine de la rivière d'Anille et d'un gros bourg nommé Savigné du nom de Savine, femme de Gaian....

« La vie de saint Thuribe fut illustre en vertus, et éclatante en miracles.... Il en fit un pareil à celui que son maître saint Julien avait fait. Car, ayant un jour pris sa route vers le bas Maine, pour convertir le peuple à la Foi chrétienne, il s'arrêta en un lieu nommé *Axiacum*, qui est à présent la paroisse d'Assé-le-Béranger, où, à la supplication des habitants, il fit naître par ses prières une fontaine miraculeuse, qui porte encore aujourd'hui le nom de saint Thuribe, et jette des eaux en si grande abondance, qu'elle fait un des ruisseaux qui forment la rivière d'Erve (2).....

« Il fut enterré en l'église de Notre Dame-du-Pré avec saint Julien son prédécesseur. Son décès arriva le seizième d'avril : et il fut Évêque sous l'Empire d'Antonin le Débonnaire, l'espace de cinq ans deux mois et vingt jours (142 à 147).

« Il n'y a pu avoir aucune vacance entre saint Julien, et saint Thuribe, d'autant que saint Julien, prévoyant sa dernière heure prochaine, et méditant sa retraite au village de Saint-Marceau, pour s'y préparer, il commit Thuribe à la garde de son troupeau (1). »

(1) Voyez l'abbé Le Paige : *Dictionnaire topographique, historique*, etc., *de la Province et du Diocèse du Maine*, article *Calais (Saint)*, tome I, p. 139 et 140. — Voyez Le Paige : *Ibid*, l'article *Savigné-sur-Braye*, tome II, p. 488.

(2) Le Paige, art. *Assé-le Béranger*, écrivait, en 1777 : « Ce bourg est situé sur la rivière d'Eure, qui partage la paroisse du Nord au Sud... Il y a dans le bourg d'Assé une fontaine nommée de saint Thuribe, qui fournit beaucoup d'eau, et se jette dans la rivière d'Eure, à trente pas de sa source. Voici l'origine que l'on donne à cette fontaine... » Le reste comme ci-dessus. — T. I, p. 32. — Le Paige ajoute : « L'Eglise d'Assé est dédiée à saint Thuribe. Le chapitre de l'Eglise du Mans y envoie tous les ans le jour de la fête de ce Saint, qui se solennise le 16 d'avril, un chanoine pour faire l'Office. » — *Ibid, l. c. sup.*

(1) J. Bondonnet, *l. c. sup.* p. 90 à 92.

(2) Pour la vie de saint Julien, premier Évêque du Mans, au premier siècle, voyez le tome I des *Annales hagiologiques de la France*, colonnes 309 à 335; Voyez la vie de saint Thuribius, deuxième évêque du Mans, *ibid*, tome II, colonnes 240 à 250.

XIV

VIE

DE SAINT PAVACIUS OU PAVACE,

TROISIÈME ÉVÊQUE DU MANS (2), ÉCRITE AU QUATRIÈME SIÈCLE, PAR LE DIACRE DEODATUS.

—

PROLOGUE.

Comme les âmes pieuses lisent et entendent [lire] avec respect et charme les vénérables Actes de tous les Saints, et comme personne ne peut — soit en lisant, soit en entendant le récit des actions héroïques des Saints, — rester paresseux ou tiède dans la foi, bien au contraire, que l'on voit chacun secouant la faiblesse de son esprit, s'élancer avec ardeur sur la trace de leurs exemples ; — voilà pourquoi nous redoutons de passer sous silence ce qui est digne de louanges dans les œuvres de Dieu ou qui doit y être imité.

CHAPITRE PREMIER.

De l'arrivée de saint Pavacius au Mans et de ses divers miracles.

Le troisième Évêque de l'Eglise du Mans fut saint Pavacius, issu d'une noble famille de Rome, — lequel ayant suivi la discipline des Apôtres, florissait par des mœurs si pures qu'il plaisait à tous les hommes de bien. Car, il était prudent par sa science, illustre par sa noblesse, prévoyant dans ses conseils, éminent en bonté, vrai en ses paroles, fidèle à garder ce qu'on lui confiait, intrépide dans son intervention, distingué [entre tous] par l'honnêteté de ses mœurs.

Or, saint Pavacius fut sagement et savamment instruit dans la doctrine des Apôtres et prudemment formé par eux. Le bienheureux Clément, troisième successeur de l'apôtre Pierre, donna Pavacius pour aide à saint Julien, premier Évêque de la ville du Mans et disciple des Apôtres, et il l'envoya avec lui — en qualité d'Archidiacre, — pour prêcher.

Après le décès de saint Julien et celui de son successeur, saint Thuribius, Pavacius fut consacré Évêque du Mans et placé dans la chaire (*in sede*) de cette Église. Or, le peuple du Mans aimait Pavacius comme son âme [même], parce que ses miracles et ses vertus ouvraient le cours de sa prédication et de ses actions.

Car, il rendait par ses prières, au nom de Notre-Seigneur Jésus, la vue aux aveugles, la marche aux boiteux, l'ouïe aux sourds, la parole à un grand nombre de [muets]. Il chassait les esprits immondes des corps qu'ils obsédaient, et par la céleste grâce il bannissait du corps humain toute affliction. Et en faisant ces choses, il fuyait la louange des hommes et recherchait les endroits retirés et secrets.

En ce temps-là, il était une noble dame, du nom de Casta, habitant le pays du Maine, — laquelle était très-malade, et elle avait dépensé en médecins toute sa fortune, et toutes ses propriétés; mais, cela n'avait servi à rien (1). Ayant entendu ce que la voix publique proclamait touchant saint Pavacius et quelle était sa puissance infaillible pour guérir les malades, — elle implora la faveur de sa visite. S'étant fait porter à demi-morte auprès de lui, par ses parents, ses amis et ses serviteurs, — pleine de foi et de confiance, après avoir entendu sa doctrine et vu ses vertus, elle demanda avec vivacité au saint homme de lui accorder la santé. Il pria pour elle et l'instruisit de la parole divine; puis, il la guérit de son infirmité. Après qu'elle eut recouvré sa première santé, elle remit entre les mains du Saint et donna légalement à son Église tout ce qu'elle possédait, et dès lors elle s'appliqua à mener une sainte vie.

Par la suite du temps, lorsque la vertu de Dieu [qui était en saint Pavacius], eut été révélée, — beaucoup d'infirmes et de malades accourant à lui, lui demandaient de leur donner la santé. Parmi ces hommes, il y avait un paralytique qui, frémissant de tous ses membres, se mit à le prier d'avoir pitié de lui, parce qu'il avait dépensé toute sa fortune en médecins, sans recevoir d'eux pas même le moindre remède.

L'âme émue de pitié par la misère et la grave infirmité de cet homme, le Saint se mit à prier le Seigneur de lui accorder du secours, dans sa miséricorde. Cet homme demeura quelques jours auprès du Saint, le suppliant jour et nuit à haute voix, avec résolution et confiance, de le secourir. Touché de sa prière assidue et de sa persévérance, — saint Pavacius non content de prier pour lui, se mit à offrir le sacrifice de la messe à Dieu à son intention, afin qu'il fût guéri de son infirmité.

Or, un jour qu'avaient lieu pour lui ces prières, cet homme fut délivré de sa paralysie par la volonté de Dieu et les mérites de saint Pavacius. Aussitôt il loua Dieu qui avait accordé à son saint confesseur cette couronne de puissance et une telle et si grande grâce de guérison.

Sachant que le bienheureux ne recevait [jamais] rien de personne, — ni des riches, ni des pauvres, — parce que selon l'ordre du Seigneur, il donnait gratuitement ses services à ceux qui les demandaient; ce malade offrit en secret à saint Pavace quelque chose qui était plus fait pour plaire au Saint, que pour satisfaire son dé-

(1) *Omnem substantiam suam et omnia propria sua erga medicos expenderat : sed nihil ei profuerat.*

sir (1). Comme le bienheureux ne voulait pas l'accepter,— cet homme se roula à ses pieds, le suppliant et le conjurant de daigner recevoir son tout petit présent.

Or, saint Pavacius plein de respect pour le nom de son Dieu, et à cause des terribles serments avec lesquels cet homme l'avait prié, reçut son petit présent, afin de ne pas paraître mépriser le nom de son Dieu par lequel il avait été adjuré et conjuré de l'accepter. Pour lui, — il fit à cet homme de plus grands dons, car il lui recommanda de servir tous les jours de sa vie le Seigneur Jésus-Christ et l'instruisit savamment de la manière dont il devrait le servir.

Ces choses furent connues de tout ce pays (*per pagum*) et dans les autres contrées, et tous ceux qui croyaient furent affermis dans la foi et ils rendirent grâces à Dieu.

Et ceux qui ne croyaient pas encore parfaitement se convertirent entièrement à la foi, et croyant au Seigneur, il le louaient et le glorifiaient d'avoir donné une telle puissance aux hommes.

Par la suite du temps une grande épidémie s'éleva dans le pays du Maine, et entre autres maux infinis, parut un dragon qui mangeait les hommes et qui engloutissait les animaux de toute espèce. Une si grande crainte se répandit dans le peuple, à sa vue, que nul n'osait demeurer ou vivre à la distance de cinq milles des endroits où il avait coutume de se porter. Il arriva donc alors, que les hommes et les femmes, les vieillards et les enfants, accouraient en jetant les hauts cris vers saint Pavacius; et s'agenouillant, ils lui disaient :

— Secourez-nous, bon pasteur, et ayez pitié de nous, car, si personne ne vient à notre aide, nous serons mis à mort par le dragon, qui dévore tout ce qui nous appartient et nous poursuit pour nous dévorer nous-mêmes. »

Emu par leurs prières, leurs clameurs et leurs hurlements (*ululatibus*), saint Pavacius supplia le Seigneur son Dieu de secourir le peuple qu'il lui avait confié et de l'arracher au dragon. Or, ce dragon était un grand serpent, et de sa gueule sortait à gros bouillons la flamme et le feu si fort qu'il brûlait les arbustres et tout ce qu'il rencontrait sur son passage.

Armé de la foi, l'homme du Seigneur se mit en marche vers l'endroit où il avait appris que le dragon tuait les hommes et les animaux. Saint Pavacius était revêtu de la cuirasse de la justice, il portait en tête le casque du salut; opposant aux traits de l'ennemi le bouclier de la foi, il portait en ses mains le glaive de l'Esprit [Saint] et de la parole divine. Paré de ces armes — non pas de la terre, mais [toutes] spirituelles, — il s'avançait pour triompher du dragon. Et dès que protégé par le signe de la croix il fut venu à sa rencontre et qu'il eut vu à distance les flammes qui sortaient de sa gueule, le précédant [en quelque sorte] et incendiant les arbustres et les branches des arbres, — armé de la vertu de Dieu, il s'engagea dans le chemin par lequel ce monstre avait coutume de se rendre à une fontaine.

Lorsque ce grand serpent eut vu saint Pavacius, il se mit à doubler sa course pour le dévorer, et comme il approchait de lui et qu'il se dressait pour l'engloutir, — sans rien craindre, saint Pavacius prit son étole et la jetant au cou du dragon, il le lia et l'adjura (comme s'il eut été déjà mort), de rester étendu tout de son long dans ce chemin. Mais, nous ne décrivons pas ici la grandeur de ce monstre; nous l'avons seulement indiquée pour mémoire, parce qu'il était peint et représenté dans la maison épiscopale construite en notre ville [du Mans].

Or, la longueur de ce dragon était de dix coudées, et il était très-gros; et saint Pavacius laissant ce serpent ainsi lié sur le chemin, alla chercher ses frères et il appela le peuple, qu'il voulut d'abord mener avec lui, afin qu'ils ne se fourvoyâssent pas (*ne deviarent*) et qu'ils ne périssent pas victimes de quelque ruse du serpent. Dès que le peuple connut que ce serpent était lié de telle façon qu'il ne pouvait déjà plus nuire à personne, rendant grâces à Dieu, il accourut à la suite du Pontife, afin de voir les merveilles du Seigneur.

Alors saint Pavacius, ayant repris son étole, conjura le serpent de ne plus faire désormais de mal à personne, mais d'entrer dans la terre. Mais, le peuple voyant ce monstre libre de ses liens, eut grand peur qu'il ne se jetât sur eux et les dévorât, et il commença à s'éloigner un peu.

(1) *Non quod cupiditati, sed sanctitati convenirent.*

Saint Pavacius leur disait :

— Ne fuyez pas, mes frères, ne fuyez pas, il n'est pas besoin que vous ayez aucune crainte, parce que quoique ce monstre soit délivré de mon étole et de mes liens, — il est cependant si serré par les liens divins, qu'il ne peut désormais nuire à personne. »

Cependant saint Pavacius voyant le peuple tremblant et épouvanté, pria le Seigneur que la terre ouvrit sa gueule et engloutit le serpent. Ses prières furent exaucées, et la terre ouvrit sa gueule et elle engloutit ce grand serpent, comme jadis elle avait englouti Dathan et Abiron en présence du peuple de Dieu, et le serpent ne parut plus jamais.

Alors saint Pavacius fit un sermon au peuple, et lui dit :

— Sachez, frères très-chers, que ce fléau et beaucoup d'autres que nous souffrons, arrivent pour nos péchés. Car, dans cette vie, si le service de Dieu fait vos délices, vous devez mépriser les richesses terrestres et désirer les biens spirituels. C'est le Seigneur qui l'a dit : « Cherchez premièrement « le royaume de Dieu et sa justice, et tout le « reste vous sera donné par surcroît. » Si [donc] frères, vous désirez être vraiment riches, aimez les vraies richesses, et hâtez-vous à grands pas d'arriver à la céleste patrie. C'est pourquoi confiez vos richesses à Celui qui vous les rendra entières et sans atteinte dans la céleste patrie, où elles pourront vous appartenir toujours et rester à jamais avec vous et en votre possession.

« Car, dans cette vie, si vous voulez accomplir la divine parole, tout ce que vous aurez répandu de vos richesses ici-bas, vous sera rendu au centuple dans le ciel. En effet, tous les plaisirs [terrestres] dont on s'est privé en vue de la vie future, ne sont pas perdus, mais transformés en quelque chose de [mille fois] meilleur. Alors même que la vie d'ici-bas s'étendrait jusqu'à cent ans, — au dernier jour elle semblera en un moment n'avoir rien été et ne méritera aucun souvenir, si quelque hôte pauvre et par vous secouru, ne fût-ce qu'un jour, n'a au moins laissé des traces dans votre maison. La vie dont je parle, — celle du ciel, — demeure à jamais, elle dure sans cesse, et même quand les années s'écoulent, elle prend des forces et s'accroît; car, elle commence à se renouveler, alors que la vie présente prend fin.

« O vraiment sainte est la volonté, ô vraiment détachée de tous biens est l'intention de celui qui ne se laisse pas captiver par l'amour de cette vie [terrestre] si séduisante ; qui ne craint pas de livrer à la mort cette vie [périssable], pour recevoir en échange celle qui est à jamais impérissable, dans laquelle les délices, les charmes, les richesses et les joies commencent pour ne connaître aucun terme et s'inaugurent pour ne finir jamais. Celui qui voudra aimer cette si magnifique vie, non-seulement ne la perdra pas, mais encore il ne rencontrera jamais celle où l'homme est captif d'une éternelle mort et des ténèbres, et où la flamme qui ne s'éteint jamais, la souffrance obstinée et les autres maux poursuivent toujours ceux qui y tombent. »

Après avoir entendu ces paroles, le peuple s'étant prosterné en terre, pria le Saint, en lui disant :

— Aidez-nous, Père, afin que nous ne tombions pas dans cette vie misérable, mais que nous arrivions avec vous à la céleste patrie. »

Ce qu'entendant Pavacius, son cœur se réjouit dans le Seigneur, et il rendit grâces à Dieu, qui sauve ceux qui croient [en Lui] et éclaire les cœurs des fidèles.

Saint Pavacius leur répondit avec une très-grande affabilité :

— Il est juste, frères, que la lumière qui est en dehors de ce monde mortel arrive à nos âmes immortelles et qu'elle éclaire les esprits qui vivent dans les ténèbres. Car, l'étendue de notre obéissance et de notre bonne volonté est une grâce de Dieu, non de nous ; c'est cette grâce qui éclaire le plus intime des ténèbres et manifeste les desseins des cœurs. Vous êtes bienheureux vous tous, mes frères, qui avez obéi à la voix du Seigneur Dieu, qui dit : « Venez à moi, vous « tous qui souffrez et êtes chargés, et je vous « ferai trouver le repos. Prenez mon joug « sur vos épaules, et apprenez de moi que « je suis doux et humble de cœur, et vous « trouverez le repos pour vos âmes, car mon « joug est doux et mon fardeau est léger, » — et le reste qui suit.

C'est ainsi qu'exhortant très-souvent les frères par de tels discours et d'autres semblables, il convertit beaucoup de personnes au Christ, si bien qu'elles abandonnaient tous leurs biens et les lui livraient à lui et à l'É-

glise confiée à ses soins, et qu'elles y menaient — à l'exemple des apôtres et de leurs disciples, — une commune vie, saintement et fraternellement.

— O frères très-chéris, « qu'il est bon et qu'il est délicieux de voir des frères habiter ensemble et unis! » — chantait le bienheureux Pavacius toujours occupé à louer Dieu.

—

CHAPITRE II.

Des autres miracles de saint Pavacius, de sa mort et de sa sépulture.

Par la suite du temps, il advint qu'un homme de noble naissance, du nom de Benedictus, et dont le Maine était la patrie, avait épousé une jeune fille appelée Lopa, issue d'une famille de princes [de ce pays]. Or, Benedictus et Lopa avaient diverses propriétés remplies de toutes sortes de biens et où ils avaient accumulé d'innombrables richesses. Ils avaient deux fils jumeaux, gracieux de maintien, de belle prestance, d'un visage agréable et qui inspirait l'affection, [enfin] d'un esprit vif et subtil. Leur père et leur mère les aimaient tellement qu'ils voulaient qu'on ne leur fît ou qu'on ne leur dît rien qui les contrariât. Ils se voyaient vieillir et leurs fils grandissaient, lorsqu'une si grave maladie s'empara de ces adolescents, que leur père et leur mère en vinrent à désespérer de leur vie.

Ils engageaient un grand nombre de médecins à les guérir, mais rien ne leur réussissait et le mal était arrivé à un tel état que leurs amis et le reste des médecins, enfin tous leurs parents, n'avaient nul espoir de les voir revenir à la vie.

Or, le père et la mère de ces adolescents, la douleur au cœur et les larmes aux yeux, disaient souvent devant leurs amis et leurs parents, en regardant les deux malades :

— Dans la décrépitude de l'âge où nous voilà, vieillards que nous sommes, comment pouvons-nous espérer avoir d'autres enfants, si nous sommes privés de nos deux fils à la fois? »

Tous pleurent en les entendant ainsi parler, et ce père et cette mère supplient l'Évêque de leur venir en aide. Car ils chérissaient beaucoup saint Pavacius dont ils étaient à leur tour tendrement chéris.

Un homme envoyé par eux vint en toute hâte trouver le Saint, et quand il fut arrivé à la porte de la demeure du prélat, un clerc revêtu de l'office de portier, lui demanda ce qu'il voulait. Cet homme s'étant précipité à ses genoux, se mit à le prier de lui obtenir la grâce d'être présenté à l'Évêque saint Pavacius.

Le clerc étant entré chez le prélat, lui dit :

— Seigneur Père, un homme est à la porte qui demande la grâce d'être présenté à votre Béatitude. »

A cette nouvelle, l'Évêque connut par l'inspiration de Dieu, que Benedictus son bien-aimé et son épouse Lopa envoyaient cet homme vers lui, afin de l'implorer pour leurs fils jumeaux. Alors saint Pavacius prenant conseil du Seigneur par sa prière, se demanda à lui-même s'il irait ou non les voir. Il lui fut répondu par Dieu d'y aller et de les guérir par les remèdes qui sont au pouvoir du prêtre et du pontife, parce que leur maladie n'était pas pour eux la mort, mais [toute] à la gloire de Dieu, afin que leur Créateur fût exalté en eux [et par eux].

Saint Pavacius reconforté et rempli de joie par ce conseil d'en haut se prosterna en prière devant le Seigneur, et lui dit avec larmes :

— Seigneur Jésus-Christ, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, qui avez daigné me révéler — à moi, le dernier des serviteurs de vos serviteurs, — que ces enfants seraient guéris, mettez par vos mains le sceau à l'œuvre de votre miséricorde que vous voulez exercer envers eux. »

Et il ordonna que le messager lui fût amené sur-le-champ. Aussitôt qu'il se trouva en présence du prélat, cet homme se roula à ses pieds, lui adressant cette prière :

— Seigneur mon Père, votre serviteur mon maître, Benedictus et votre servante, ma dame Lopa, vous prient de venir chez eux, afin de les consoler vous-même sur le sort de leurs fils qui sont très-malades et qui soupirent après votre présence. »

Or, saint Pavacius fit ce dont on le priait, et venant chez Benedictus et Lopa, il leur prêcha le royaume de Dieu, et entre autres choses il leur dit :

— Vous aimez plus vos fils qu'il ne faut. Cependant leur maladie — avec le secours du Seigneur, — ne les conduira pas à la mort, car elle est arrivée pour la gloire de Dieu et afin que le Seigneur soit glorifié en eux [et par eux]. »

Alors saint Pavacius pria pour eux, et ayant fait le signe de la croix, il les oignit d'huile consacrée, au nom du Seigneur, et la prière faite avec foi sauva les malades. Alors, — tant leur joie était grande, — le père et la mère ne purent retenir les larmes qui s'échappaient de leurs yeux.

Enfin, par le conseil de saint Pavacius, ils vouèrent leurs enfants au Seigneur, et ils demandèrent qu'on les mît au rang des serviteurs de Dieu, et que par la suite du temps, — s'ils en étaient dignes, — ils fussent ordonnés prêtres. Ils se vouèrent, eux aussi, au Seigneur et ils se remirent entre les mains de saint Pavacius. Et ils livrèrent au bienheureux prélat, par un acte en forme (*legaliter*) tous leurs biens, leurs propriétés et leurs richesses, pour qu'il les employât au service de l'Eglise qui lui avait été confiée; et ils confirmèrent — comme c'est la coutume, — leurs donations par des écrits, des chartes et la signature de témoins.

Ces écrits sont encore conservés dans nos archives.

A quelques jours de là, un paysan du pays d'Anjou sortit un matin de chez lui pour aller à la moisson. Et après avoir travaillé, ayant pris son repas, il s'abandonna au sommeil; et comme il dormait, la bouche ouverte, un serpent lui entra dans le ventre. A son réveil, ce paysan ne comprit pas ce qui lui était arrivé; cependant, son ventre lui faisait beaucoup de mal et enflait. Après son souper, s'étant mis au lit, — au moment où il commençait à s'endormir, le serpent se mit à se rouler dans son ventre et à le tourmenter beaucoup. L'excessive douleur que cet homme ressentait et les évolutions du serpent commencèrent à l'éveiller, et il se mit à crier à voix haute qu'il allait mourir. Éveillés par ses cris, ses voisins accoururent chez lui et lui demandèrent ce qu'il avait.

Il leur répondit en leur disant:

— J'ai mal à mon ventre, où je souffre une excessive douleur; il enfle tellement qu'il me semble que je vais le voir se rompre par le milieu. »

Ses voisins et ses parents appelèrent donc les médecins auprès de lui pour le guérir. Mais ils ne lui donnèrent nul soulagement; bien plus, à toute heure il allait de plus en plus mal. Alors, il commanda qu'on le conduisit aux églises dédiées à Dieu, et il se mit à fréquenter les endroits consacrés au culte du Seigneur.

Or, une nuit il fut averti en songe, — pendant qu'il veillait dans une église d'au-delà la ville d'Angers, dédiée en l'honneur de saint Jean-Baptiste, — d'aller trouver saint Pavacius, Évêque de la ville du Mans, afin d'en obtenir, avec le secours du Seigneur, la grâce d'être guéri de sa maladie. Cet homme obéissant donc aux avertissements divins se dirigea vers la ville du Mans, pour aller trouver saint Pavacius.

Quand il fut arrivé devant lui, il se mit à le prier de lui venir en aide. Saint Pavacius le voyant en proie à une si grande infirmité, l'appela à lui et lui demanda ce qu'il avait: et cet homme lui raconta en détail ce qui lui était arrivé. Saint Pavacius connut par inspiration divine que ce paysan était tourmenté par un serpent, et lui touchant le ventre sur lequel il traça le signe de la Croix, — il lui ordonna de s'incliner le plus possible: il lui mit [alors] le doigt dans la bouche et faisant [de nouveau] le signe de la Croix sur son ventre, — le serpent contraint par la puissance de Dieu se mit à sortir par la bouche de cet homme, qui le vomit et le rejeta.

Et ainsi, — à la vue de tous, — cet homme fut délivré du serpent. Alors toute la multitude des assistants loua Dieu le Père, Fils et Esprit-Saint, qui sauve tous les hommes et ne veut que personne périsse, mais que tous arrivent à la connaissance de la vérité et entrent avec les Saints de Dieu en possession des biens éternels.

Quant aux autres miracles qui — par les mérites de ce Saint, — resplendirent nombreux et innombrables, on les a inscrits dans un autre opuscule (*libello*) et on ne les rapporte pas ici (*hic*), pour ne pas trop allonger le récit et charger la mémoire des lecteurs et des auditeurs. Mais, celui qui aurait du plaisir à les lire, pourra les trouver dans les archives de notre mère l'Église [du Mans], où elles sont encore aujourd'hui conservées.

Enfin, le bienheureux Pavacius se reposa, le neuf des Calendes d'août, et beaucoup

d'innombrables bienfaits sont accordés aux peuples au lieu de sa sépulture; c'est là que — par ses mérites, — les aveugles recouvrent la vue; les faibles, la faculté de marcher; les sourds, l'ouïe. C'est là que sont guéris les malades, mis en fuite les démons, délivrés les fiévreux, et tous ceux sur qui pèsent diverses infirmités, — par la puissance suprême de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui avec le Père et l'Esprit-Saint, vit et règne dans l'immortalité des siècles. Amen.

[Moi], Deodatus, diacre du Christ, j'ai écrit en détail et par ordre du seigneur Liboire, mon patron, la vie de saint Pavacius, à la louange et à la gloire de Dieu tout-puissant; mais, j'ai omis beaucoup de particularités, pour ne pas être trop long.

NOTES.

La courte notice consacrée par Dom J. Bondonnet à saint Pavace, contient quelques intéressants détails sur un Saint peu connu, du deuxième siècle : — saint Romain.

« Saint Pavace enterra dans le cimetière des chrétiens le corps du glorieux Confesseur saint Romain, neveu de saint Julien, qui fit avec son oncle le voyage de Rome au Mans. Il l'avait institué diacre, et commis pour prêcher l'Évangile en certaines contrées de son diocèse, où il avait fait un merveilleux fruit, pour la conversion des infidèles. Après le décès de son oncle, il retourna au Mans, pour garder avec dévotion le lieu de sa sépulture et servir à l'Église qu'il avait fait bâtir pendant sa vie, au-delà de la rivière de Sarthe. Romain persista en ce lieu de dévotion plusieurs années, pendant lesquelles menant une vie toute sainte, il la signala de plusieurs miracles. Il rendit la parole à un muet, et chassa une multitude de démons du corps d'une fille possédée. Le jour et l'heure de sa mort lui furent révélés par un Ange, sept ans avant qu'elle arrivât, et voyant qu'il avait du terme, il désira faire un voyage à Rome, pour visiter les corps des glorieux Apôtres et dire le dernier adieu à ses parents : de quoi Pavace lui donna congé sur la promesse qu'il lui fit de revenir et de finir ses jours en son diocèse. Au retour, il prit son chemin par le Vendomois, où il rendit la santé au fils d'un seigneur qui était en péril de sa vie. Quelques temps après qu'il fut arrivé, il tomba malade et mourut ainsi qu'il avait prédit le septième de novembre, et ne fit pas moins de miracles après sa mort que pendant sa vie.

« Notre saint Évêque chargé d'années et de mérites décéda le vingt-quatrième de juillet de l'an cent quatre-vingt-dix, ayant conservé son Pontificat sous Antonin le Debonnaire, Marc-Aurèle, Lucius Verus et Commode, empereurs. Son corps fut premièrement déposé dans l'Église du Pré, auprès de ses deux prédécesseurs; puis, il fut transféré en l'Église de Saint-Julien du Mans par saint Aldric, vingt-troisième Évêque. Enfin il a été transporté en la ville de Château-Renard au diocèse de Sens, où il est à présent fort honoré, à cause des grâces qui s'obtiennent journellement par son intercession. Il fut Évêque quarante-trois ans [147 à 190] (1). »

(1) *Les Vies des Évêques du Mans*, etc., p. 95 et 96. Il y a dans le Maine un bourg appellé *Saint-Pavace*. « En 840, l'Évêque saint Aldric fit la translation du corps de saint Pavace, et du bras droit de saint Liboire, et les déposa dans le monastère de Saint-Sauveur, qu'il avait fait bâtir dans le lieu où est aujourd'hui l'église paroissiale de Saint-Pavace. » — L'abbé Le Paige : *l. c. sup.* T. II, p. 405, article *Pavace (Saint)*.

XV

VIE

DE SAINT SPEUSIPPE,

DE SAINT ELEUSIPPE ET DE SAINT MÉLEUSIPPE,

FRÈRES JUMEAUX;

DE SAINTE LÉONILLE, leur aïeule;

DE SAINTE JOVILLA, DE SAINT NÉON

ET

DE SAINT TURBON, Greffiers,

TOUS MARTYRS A LANGRES; ÉCRITE AU SEPTIÈME SIÈCLE, PAR WARNACHAIRE OU WARNAHAIRE, PRÊTRE DE L'ÉGLISE DE LANGRES.

Les Actes des *Saints jumeaux de Langres*, écrits par leurs contemporains, les greffiers saint Turbon et saint Néon ont malheureusement disparu. — A quelle époque? C'est ce que l'on ignore complétement. Ce que l'on peut affirmer en toute sûreté, c'est qu'ils ont existé, au moins jusqu'au septième siècle, époque où vivait l'écrivain dont nous allons faire connaître en peu de mots la vie et le caractère.

« Le nom barbare de Warnachaire ou Warnahaire, qui se trouve différemment écrit dans les divers monuments, et dont on a formé dans la suite le nom de Garnier, était fort commun en Bourgogne à la fin du VIe siècle et au commencement du suivant. Fredegaire, qui a eu une attention particulière à insérer dans sa Chronique ce qui s'était passé en ce pays-là, parle de plusieurs Warnachaires qui avaient brillé dans les premières dignités du royaume de Bourgogne (1). »

Varnahaire était peut-être de la même famille.

Ce qu'il y a de certain c'est qu'il était clerc ou prêtre de l'Église de Langres, et qu'il vivait dans les premières années du septième siècle. Sa réputation d'homme studieux et instruit était répandue assez loin, car, saint Céraune, Évêque de Paris, ayant conçu le dessein de former un recueil complet des Actes des Martyrs (1), s'adressa à lui préférablement à tout autre, pour avoir ceux des Martyrs du diocèse de Langres.

(1 *Hist litt. de la France*, tome III, p. 524.

Warnahaire envoya à ce saint prélat les Actes des Saints jumeaux de Langres, martyrisés vers l'an 166, et ceux de saint Didier, Évêque de la même ville, qui avait aussi souffert le martyre environ un siècle après

A la tête de ces Actes, Warnahaire mit une épitre dédicatoire fort honorable à la mémoire de saint Céraune et de sa belle entreprise. On la croit écrite vers 615; mais on ne s'accorde pas sur la part qu'eut Warnahaire aux Actes qu'elle précédait.

« Quelques-uns, — dit Dom Rivet, — prétendent qu'il ne fit que les copier. D'autres supposent qu'il en est l'auteur même. Enfin quelques autres sont dans l'opinion qu'en les copiant il les retoucha, et y mit quelque chose du sien. Ce dernier sentiment paraît le plus vraisemblable, et n'est point contredit par la lettre de Warnahaire; car, quoique le terme de *descripsisse* qu'il y emploie, puisse signifier, composer ou copier simplement, on peut aussi le prendre conjointement dans l'une et l'autre signification. Ainsi copier et composer tout à la fois, n'est autre chose que retoucher un ouvrage (2). »

L'argumentation qui suit est détestable et absurde, — il faut bien le dire, si osé que cela semble en parlant de critiques aussi distingués que les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*.

Dom Rivet tout en disant que ces Actes « ne sont point originaux, » ce que nul ne songe à contester, ajoute qu'on y remarque de la piété et de l'éloquence (3)

Ainsi s'exprimait le docte Religieux en 1735, d'après les Bollandistes et autres critiques, et un grand doute pesait sur l'intéressante et très-importante question des Saints jumeaux de Langres, — lorsqu'il y a à peu près deux ans, en 1859, un savant prêtre, M. l'abbé Bougaud, publia une lumineuse *Etude historique et critique sur la Mission, les Actes et le Culte de saint Bénigne, Apôtre*

(1) Ce recueil précieux a malheureusement péri.

(2) *Ibid*, *l. c. sup.* p. 524 et 525.

(3) P. 525

de la Bourgogne, et sur l'origine des Eglises de Dijon, d'Autun et de Langres.

Cet admirable travail de près de 500 pages, — que la savante Société Eduenne a tenu à honneur de publier sous ses auspices, — est toute une révélation historique, on peut le dire hautement.

Nous empruntons au chapitre V du livre premier quelques notes du plus vif intérêt sur les Actes des Saints jumeaux de Langres, disciples de saint Bénigne. Par la lucidité de ses vues nouvelles, ingénieuses et profondes; par son style élégant et précis; par l'enchaînement logique de ses preuves — M. l'abbé Bougaud a su imprimer à un travail de pure critique et de vive discussion tout le charme de l'œuvre d'imagination la plus entraînante; on va en juger par l'analyse et les citations suivantes :

« On montre encore à Langres le lieu du supplice des Saints jumeaux; on y voit aussi la crypte creusée pour leurs tombeaux; dès le IVe et le Ve siècle, cette crypte était couverte par une magnifique église. Au VIe, leurs Actes étaient célèbres.... Warnhaire les envoyait à saint Céran, Évêque de Paris, qui les insérait dans le passionnaire de son Église. Aux VIIIe, IXe et Xe siècles, leur mémoire remplissait le monde. On venait à leurs tombeaux des extrémités de l'Occident.

« Il semble qu'un tel martyre, appuyé sur d'aussi anciens monuments, ne devait donner lieu à aucune controverse; et, en effet, il n'y en eut point jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Mais en ce temps, le P. Rosweide et le P. Bollandus faisant des recherches sur les Actes des Saints jumeaux, — après avoir rencontré ceux que le prêtre Warnhaire avait envoyés à Paris au VIIe siècle, — reçurent tout à coup d'un savant d'Allemagne, nommé Marc Welser, une copie d'un vieux parchemin mutilé qui contenait d'anciens Actes des Saints jumeaux. Quel fut l'étonnement du P. Rosweide lorsqu'en lisant ces Actes, il s'aperçut qu'au lieu de placer la naissance des Saints jumeaux à Langres, ces Actes la mettaient en Cappadoce, et qu'au lieu de les faire baptiser par saint Bénigne de Dijon, ils les faisaient convertir par saint Macaire d'Antioche. »

Pour trancher la discussion qui s'éleva alors entre le P. Rosweide et le P. Bollandus au sujet de cette dernière pièce, — que le premier regardait comme authentique, tandis que le second tenait pour l'œuvre de Warnahaire; — il fut arrêté par les deux collaborateurs qu'on insérerait simplement les deux versions, sans se permettre aucune réflexion qui pût faire préjuger l'issue du débat (1).

« Deux cents ans se sont écoulés depuis ce jour. Aucune pièce inédite n'a été trouvée; aucun argument nouveau n'a été produit; ce qui n'a pas empêché la question de marcher, et dans un sens qu'on n'aurait pas prévu. »

Tillemont d'abord (2), puis Baillet (3) suivi de l'abbé Chastelain, etc. (4), et jusqu'aux continuateurs de Bollandus (5), — cités au long par M. l'abbé Bougaud, — s'accordèrent unanimement à faire honneur à la Cappadoce de la naissance des Saints jumeaux et à saint Macaire d'Antioche de leur conversion. Enfin Godescard arriva et affirma — comme un fait hors de doute, — que « les trois Saints martyrs Speusippe, Eleusippe et Mélasippe étaient trois frères jumeaux nés en Cappadoce (6). »

« Leurs reliques — poursuit Godescard, traduisant en affirmations les *on dit* de ses prédécesseurs, — furent apportées sous nos rois de la première race. L'empereur Zénon les donna, avec le chef de saint Mammès, aussi martyrisé en Cappadoce, à un seigneur de Langres qui enrichit sa patrie de ce précieux trésor, l'an 490, sous l'épiscopat d'Apruncule. » Et il ajoute en note : « Cela se prouve par d'anciens manuscrits que l'on conserve à Langres (7). »

« Il faut sortir de cette voie, — s'écrie M. Bougaud. Les questions ne se tranchent pas ainsi, selon les caractères des hommes et le courant des idées d'un siècle. Il faut des raisons, des témoignages, des textes. *Il n'y en a point pour la tradition qui fait naître les Saints jumeaux en Grèce. Il y en a, et des milliers, pour celle qui les fait naître à Langres*..... Ce singulier manuscrit décou-

(1) Bolland : *Acta Tergem*, 17 janvier.

(2) *Mémoires*, tome III, note 2, sur saint Bénigne.

(3) *Vies des Saints*, 17 janvier.

(4) *Martyrologe*, 17 janvier.

(5) *Boll.* 24 septembre : *Actes de saint Andoche et de saint Thyrse de Saulieu.*

(6) *Vies des Saints*, 17 janvier.

(7) *Id. ibid.*

vert par les Bollandistes n'est qu'une altération et une falsification hardie des Actes des Saints jumeaux de Langres. »

Le savant critique moderne remonte jusqu'au IIIe siècle et retrouve la chaîne imposante et non interrompue des témoignages les plus vénérables, qui établissent ces deux faits importants : la naissance des Saints jumeaux à Langres, — leur conversion par saint Bénigne.

Ce n'est plus seulement les Martyrologes à la main que M. Bougaud cherche les traces des Saints jumeaux, — c'est par les découvertes archéologiques les mieux avérées qu'il établit la naissance, le supplice, la mort et la sépulture de ces trois jeunes héros sur le sol de Langres.

Le savant ecclésiastique prouve ensuite combien sont frivoles les raisons sur lesquelles on s'appuie pour prétendre que les Saints jumeaux étaient de Cappadoce.

« Il est très-vrai, — dit-il, — que leur nom se trouve dans les ménées qui sont comme le propre des Saints de la liturgie grecque, et dans les ménologes qui correspondent aux martyrologes latins. Mais on nous permettra d'abord de faire observer l'âge de ces monuments. Le plus ancien ménologe a été composé par les ordres de l'empereur Basile Porphyrogenète, qui monta sur le trône de Bysance en 976.... *C'est le premier et le plus ancien des livres liturgiques grecs*. Le second...fut rédigé dans le milieu du XIe siècle. Le troisième, celui de Maxime Margunius, Evêque de Cythère, est encore plus récent. C'est aussi dans le milieu du XIe siècle qu'ont été rédigées les ménées. On voit que ces monuments sont... postérieurs à tous les témoignages cités en faveur de nos traditions.

« Mais outre que ces livres grecs n'ont pas d'antiquité, il faut remarquer qu'ils ne jouissent de presque aucune autorité au témoignage de tous les savants. Qu'en pensent, par exemple, Tillemont, Baillet, Chastelain, qui nous opposent ici leur témoignage?

« Tillemont affirme que les ménées sont pleines de fictions inventées à dessein et qu'on ne peut s'y fier (1).

« Baillet déclare que les fables les plus insipides y sont employées sans choix et sans ménagements; qu'on y a corrompu les Actes

(1) *Mémoires*, tome I, p. 13.

originaux; que le génie grec y règne plus que l'amour de la vérité (1).

« Chastelain déclare qu'il ne peut donner des ménées et des ménologes grecs une plus juste idée que celle qu'en donne Baillet (2).

« Et cependant ce sont ces mêmes hommes, qui, avec un seul texte tiré des ménées et des ménologes grecs, prétendent renverser la tradition de l'Église de Langres, si ancienne, si universellement reçue; tant l'esprit humain est inconséquent !

« Mais ce qui achève de montrer le peu de valeur du témoignage des ménées et des ménologes grecs, sur la question qui nous occupe, c'est que ce témoignage est isolé.

« L'autorité des ménées et des ménologes, dit M. Faillon, est si faible, que, lorsqu'elle est seule, elle est regardée comme nulle par les savants (3). »

« On ne peut s'y fier, dit Baillet, lorsqu'on ne trouve point ailleurs ce qu'ils soutiennent (4). »

« Tillemont est du même avis (5).

« Or, sur la question des Saints jumeaux, leur témoignage est *seul. On ne trouve point ailleurs ce qu'ils soutiennent* de la naissance de ces Saints en Cappadoce. Aucune ville de la Grèce ne s'est jamais glorifiée de les avoir vus naître. Aucun lieu n'a leur tombeau. Nulle part, de fête en leur honneur. Ni les historiens, ni les Pères de l'Église grecque n'en ont jamais parlé. Il n'y a point de tradition. Cette annonce apparaît tout à coup au XIe siècle dans les ménées et les ménologes. Hors de là rien ne l'appuie ni ne la soutient.... »

Quant à Godescard, il a mis autant d'inepties que de mots dans les quelques lignes qu'il a consacrées aux Saints jumeaux de Langres (de Cappadoce, selon lui). Les manuscrits auxquels il renvoie avec tant d'assurance n'ont jamais existé.

Après de longues et patientes recherches, M. l'abbé Bougaud a découvert et s'est con-

(1) *Vies des Saints*, tome I. *Discours prélim.*

(2) *Bimestre du Martyrologe romain*. I. Avertissement.

(3) *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Madelaine*, Ier vol., p. 168.

(4) *Bimestre du Martyrologe romain*, traduit en français, tome I Avertissement.

(5) *Mémoires ecclés.* tome I.

vaincu, que le manuscrit incomplet envoyé par Marc Welser au P. Rosweide n'était qu'une falsification des Actes qui portent le nom de Warnhaire, et que cette falsification avait été faite au neuvième siècle par des Grecs, et par des Grecs disciples de Photius.

Certains détails de théologie accusent évidemment dans cette pièce et la main récente et la main grecque et hérétique qui a rédigé ces Actes.

« Le passage le plus important à ce point de vue est celui où l'auteur, après avoir parlé du Père et du Fils très-longuement, très-subtilement, se tait complètement sur le Saint-Esprit... Tout est à étudier dans ce passage, — le fonds et la forme, la pensée et l'expression.... Cette affectation de parler longuement de la génération éternelle du Verbe, et de ne rien dire de la procession du Saint-Esprit; le Saint-Esprit pas même nommé dans un discours où l'on avait la prétention de réunir tous les mystères de la foi catholique *omnia catholicæ fidei mysteria* ; tout cela montre-t-il avec assez d'évidence quelle est la main coupable qui a altéré ces Actes...

« Quatre ou cinq lignes plus bas,... se trouve une autre parole caractéristique aussi. L'auteur voulant expliquer pourquoi les Saints jumeaux n'avaient pas reçu le baptême, s'exprime ainsi : *Hi autem baptisati non erant, quia persecutor omnes occiderat sacerdotes*... C'est une nouvelle preuve que ces Actes ont été rédigés par des Grecs du IXe siècle. Les Latins, en effet, ont toujours cru à la validité du baptême par les laïques. Les Grecs, au contraire, n'y croient pas. Quelques textes des anciens Pères qu'ils ont mal compris, les cérémonies du baptême et de la confirmation qu'ils ont unies dans un même Acte, et d'autres faits encore les ont conduits peu à peu à nier absolument aux laïques le pouvoir de baptiser. On conçoit donc, dans la bouche d'un Grec cette parole : « *Hi autem baptisati non erant, quia persecutor omnes occiderat sacerdotes*. Un Latin ne se serait jamais exprimé ainsi. »

Ces Actes grecs ne sont qu'une falsification de ceux des Saints jumeaux, écrits par Warnhaire. Les premiers sont un calque fidèle, mot pour mot, des seconds, excepté seulement sur le lieu de naissance de ces Saints, sur le saint homme qui les convertit et enfin sur les diverses localités indiquées par Warnhaire et dont les noms sont si ridiculement travestis par le faussaire grec.

« Mais voici le plus curieux : l'Anonyme grec efface partout le nom de saint Bénigne, et le remplace par celui de Macaire, confesseur d'Antioche. Or, ouvrez les ménées, les ménologes et les calendriers grecs, vous n'y trouverez pas un seul Macaire d'Antioche, contemporain des Saints jumeaux. Il y a des Macaire d'Antioche, mais ils sont du ve et du VIe siècle. Il y a d'autres Macaire plus anciens, mais ils ne sont pas d'Antioche, et n'ont pas mis le pied en Cappadoce. C'est une fable, une pure invention. »

Il serait trop long de rapporter ici d'autres exemples de ces ineptes falsifications; on pourra les lire dans le savant ouvrage de M. l'abbé Bougaud (*p. 164 et 165*).

Les Grecs schismatiques étaient bien capables de falsifier les Actes des Saints jumeaux de Langres, — eux qui n'ont reculé devant aucun mensonge, si audacieux qu'on puisse l'imaginer. Les falsifications de toute espèce abondent chez ce peuple plein de ruse et d'astuce.

« Tantôt ce sont des lettres de Papes altérées et quelquefois inventées par des Archevêques intrus pour se soutenir dans leur usurpation. Tantôt ce sont des Actes de Conciles interpolés et envoyés en Occident pour y surprendre la bonne foi du Pape. Tantôt des signatures de saints personnages admirablement contrefaites et mises au bas des Actes d'un conciliabule schismatique. Quelquefois ce sont des Conciles supposés, où tout est faux; assemblée d'Évêques, discours, discussions, canons, signatures, et où tout est si habilement controuvé que des gens habiles s'y laissent prendre. C'est le même esprit de duplicité, de mensonge dans la rédaction des Actes des Saints....

« Veut-on quelques exemples de ces confusions et de ces falsifications dont les ménées sont remplies? Tillemont et Baillet citent un fait qui pourrait passer pour incroyable, s'il n'était facile de le vérifier. Les Grecs, se fondant sur ces paroles de saint Paul aux Philippiens : *Ceux qui sont de la maison de César* décernent un culte à ce César, qu'ils supposent avoir été Évêque, et même Évêque de la ville de Corone ; et ce-

prétendu *saint César* n'est autre que l'empereur Néron (1).

« Voilà un exemple de confusion par ignorance; voici maintenant des exemples de confusion par mauvaise foi.

« Ayant trouvé à Cytie et rapporté à Constantinople les reliques d'un saint Lazare Juste, ils imaginent aussitôt que c'est le saint Lazare ressuscité par Jésus-Christ, et pour le faire croire, ils avancent faussement que, dans la châsse de marbre enfouie sous terre *depuis mille ans*, et trouvée par Léon VI (qui monta sur le trône en 886), il y avait une inscription ainsi conçue : *Lazare de quatre jours, ami de Jésus-Christ* (2).

« Ce qui est reconnu et démontré une pure invention (3).

« A Ephèse, une Vierge chrétienne, nommée Marie-Madeleine, ayant souffert le martyre, les Grecs imaginent aussitôt que c'était l'illustre sainte Madeleine dont il est parlé dans l'Évangile. Pour faire adopter cette idée, ils suppriment dans leurs ménées toutes les circonstances des Actes de sainte Madeleine d'Ephèse, incompatibles avec l'histoire de sainte Madeleine de Béthanie, à savoir son martyre et sa virginité. Sachant ensuite ce qu'on disait de l'apostolat de la sainte Madeleine de l'Évangile dans les Gaules, ils imaginent que leur Madeleine est venue à Rome, puis de là dans les Gaules où elle convertit beaucoup de peuples. Et comme néanmoins il la fallait faire mourir à Ephèse, ils supposent qu'après avoir prêché la foi chrétienne dans les Gaules, elle revint en Egypte, parcourut l'Orient et s'arrêta enfin à Ephèse où elle mourut (4). »

Si les Grecs schismatiques ont falsifié les Actes de saint Lazare et de sainte Madeleine, — qui les empêchait de falsifier aussi ceux des Saints jumeaux de Langres, en usant des mêmes procédés ?

« Mais, — conclut très-justement M. l'abbé Bougaud, — s'ils ont pu falsifier des Actes, ils n'ont pu *créer une tradition*. C'est là la différence éclatante qui existera toujours entre la Cappadoce, où il n'y a jamais eu de tradition, et l'Église de Langres, où il y en a une antique, universelle, unanime et remontant par une chaîne ininterrompue de témoignages aux origines mêmes de la foi (1). »

Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré d'avoir résumé aussi clairement que possible l'importante discussion consacrée par M. l'abbé Bougaud à établir d'une manière si péremptoire l'Église de Langres dans la possession légitime et irrévendicable désormais de trois de ses plus illustres Martyrs.

Il y aurait de curieuses conjectures à tirer de cet accord des schismatiques Grecs et des jansénistes Français à nous vouloir déshériter de nos plus brillantes gloires. Mais ce serait un sujet trop vaste et trop triste à aborder ici, et d'ailleurs cette recherche nous mènerait trop loin, outre qu'elle serait sans résultat édifiant, sinon instructif.

Toutes les hérésies se rencontrent dans les ténèbres où elles se cherchent et se donnent la main pour saper la foi et la vérité éternelles, qui, au sein de la plus pure et de la plus radieuse lumière, voient en pitié leurs vains efforts se briser à leurs pieds.

Traduisons maintenant le récit du prêtre Warnahaire, où l'on sent respirer, à chaque ligne, pour ainsi dire, l'accent de la vénérable et antique tradition de l'Église de Langres.

PROLOGUE DE L'AUTEUR (2).

Au saint Seigneur et Père (3) Ceraune, à qui je dois avant tout obéissance, parce qu'il

(1) Tillemont : *Mémoires*, tome I, p. 602. — Baillet : *Vies des Saints*, Discours, tome I, article 27. — M. l'abbé Faillon : *Monuments inédits*, tome I, 368.

(2) *Graecorum magna Menea* : Octobre, 17me jour.

(3) M. l'abbé Faillon : *l. c. sup.* I, 368.

(4) *Id. ibid*, I, 369. — Voyez M. l'abbé Bougaud : *l. c. sup.* p. 117 à 174.

(1) P. 172.

(2) *Prologus Auctoris.* — Auteur, — jadis on écrivait Aucteur, — vient d'*Augere*, augmenter, accroître, etc. Un Auteur est l'homme qui ajoute à son récit ce qui lui a été connu depuis l'époque où vivait son prédécesseur. Warnhaire qui très-probablement avait composé les Actes des Saints jumeaux de Langres sur d'anciens monuments, y ayant joint, ajouté ce que l'on savait — au temps où il écrivait, — de ces illustres Martyrs mérite vraiment ici le nom d'Auteur, Auctor, *augmentateur*, qu'il se donne au début même de sa lettre à saint Céraune.

(3) Ceraunio *Papæ*, porte le texte latin. Ce titre que l'on donnait autrefois à tous les Evêques, n'est

est revêtu du titre de Pontife, — moi, Wernabarius, salut.

Voulant par votre assiduité égaler en mérites les plus illustres des très-saints Évêques, et vous hâtant dans toute votre existence de prêtre de vous parer chaque jour des ornements de la sainte religion, — votre amour des divines Écritures, vous a fait parcourir tout le champ des vérités saintes. Maintenant, pour mettre le comble à votre gloire, vous vous dévouez dans la ville de Paris et par amour de la religion à réunir les Actes des Saints Martyrs. C'est pourquoi on doit vous égaler, à cause du zèle dont vous rivalisez avec lui pour le même sujet, à saint Eusèbe de Césarée (1) et conserver à jamais aux siècles à venir la gloire de votre nom, au même titre.

Pardonnez à notre inhabileté et à notre insuffisance à louer une si grande œuvre; nous ferions bien plus à cet égard si l'éloquence venait en aide à notre cœur.

Ainsi que le zèle de votre dévotion me l'a commandé, — je vous envoie, très-cher Pontife, comme une marque de l'humble obéissance de votre serviteur, les Actes des Saints jumeaux qui consommèrent jadis leur illustre martyre dans le faubourg de la cité de Langres et aussi ceux du très-heureux Didier, martyr, Évêque de la même cité (2).

—

CHAPITRE PREMIER.

Arrivée de saint Bénigne à Langres.

Le Christ inspirateur des glorieux combats des Martyrs nous excite à en révéler avec le plus grand zèle les détails; car, nous avouons et nous confessons, sans aucun doute, que ces combats ont été soutenus pour l'amour de sa foi.

Donc, il convient à plus forte raison de raconter clairement plutôt que de les passer sous silence, les Actes des trois saints frères jumeaux, Speusippe, Eleusippe et Meleosippe (*sic*) et de dire avec quels abondants et illustres mérites ils ont été élevés à la dignité du martyre. C'est une chose assez digne d'admiration, que cette préférence de Dieu tout-puissant à les prédestiner [tous trois] à la gloire éternelle.

C'est pourquoi poursuivant l'ordre de ce récit et rendant avec plus de zèle encore (s'il est possible), nos actions de grâces à Celui qui leur en a accordé de si grandes, dans sa bonté, nous allons en publier la source et l'origine [même].

Or, saint Polycarpe, Évêque de la ville d'Éphèse, — parfaitement instruit dans la sainte science par le très-heureux Jean, apôtre et évangéliste, — rempli de l'Esprit-Saint et désirant, sous la conduite de la foi, augmenter l'armée du Christ, envoyait dans les diverses parties du monde ses disciples prêcher avec confiance aux Gentils la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

C'est pourquoi apprenant que l'empereur [Marc] Aurèle, après la mort de l'impie persécuteur Sévère, avait encore suscité une très-cruelle persécution et qu'un prince plus méchant que Sévère lui avait succédé dans l'empire, et que dans les provinces des Gaules — en sa présence et devant ses présidents, — enfin généralement chez tous les peuples qui lui étaient soumis, il avait promulgué un édit et décrété que tous les chrétiens sans exception fûssent punis par divers supplices; le bienheureux Polycarpe (dis-je), envoya comme prédicateurs dans les Gaules, les saints prêtres de Dieu, Andoche et Bénigne, avec le diacre Thyrse.

C'étaient des hommes très-éminents en vertus, aimant Dieu de toute l'expansion de leurs âmes (*in Dei amore diffusos*), prêts à engager le combat au premier signal, dévoués sans réserve à assumer les fatigues des voyages pour proclamer le nom du Christ, empressés à supporter les périls de la mer, pleins de joie pour voyager à travers toutes les difficultés et prêts à abandonner volontiers leurs parents pour la cause de la religion du Christ. Enfin [et en un mot], ils désiraient plutôt qu'ils ne craignaient les supplices et la souffrance (*passionem*) d'une heureuse mort.

plus—depuis longtemps,—reservé qu'au chef suprême de l'Eglise, le Pape.

(1) « C'est à tort *(perperam)* qu'on trouve appelé *saint*, dans beaucoup de Martyrologes *(in multis Martyrologiis)*, au 21 juin, Eusèbe, Évêque de Césarée, lequel fut le défenseur *(propugnator)* de l'Arianisme. C'est le résultat d'une confusion entre Eusèbe de Césarée et *saint Eusèbe de Samosate*, dont la fête est marquée à la même date (21 juin). » — Voyez la curieuse et savante note des Bollandistes : *Acta ss. ad diem* XVII *Januar, Acta ss. Tergeminorùm.*

(2) Il vivait au IIIe siècle.

Ces trois hommes obéissants aux saints avis de Polycarpe s'apprêtaient à se mettre en mer sur un esquif, lorsque saint Polycarpe faisant ses adieux à ces Saints, leur adressa ainsi ses ordres suprêmes :

— Allez, hommes vaillants; combattez vaillamment et avec la vaillance du Christ (1); par sa sainte confession gagnez-vous un grand nombre de compagnons d'armées (*commilitones*), avec lesquels victorieux et triomphants, vous puissiez acquérir un nom, un honneur et une gloire qui ne finiront jamais. Les fruits de vos labeurs vous combleront de richesses multipliées; les justes assis sur des trônes dans le paradis se réjouiront de voir que vous leur acquerrez un très-grand nombre de saintes âmes pour compagnes. »

C'est avec ces paroles et beaucoup d'autres (*encore*) que saint Polycarpe les encouragea, au départ.

Pour eux, naviguant heureusement sous la conduite de Dieu, pilote suprême (*gubernatione divina*), ils arrivèrent au plus tôt au rivage de Marseille; et ayant pris terre, précédés de l'Ange de Dieu, — à la suite d'un bon voyage, ils entrent dans la cité des Eduens (*Autun*), et là, par la providence de Dieu, ayant trouvé Faustus, homme d'une très-noble famille, illustre par la dignité de sénateur [dont il était revêtu] et que précédaient les faisceaux du prétoire, ils reçurent de lui une très-gracieuse hospitalité.

Quand il eut découvert (*cùm comperisset*) qu'ils étaient prêtres, il leur demanda avec supplications de rendre chrétiens par l'ablution du baptême ses amis, sa famille et ses serviteurs. Quant à lui, à cause du danger de la persécution, il honorait et servait en secret le Christ. Il leur présenta aussi son fils, Symphorien, adolescent, dont les prédications des Saints et la divine prédestination devaient, dans la suite des temps, faire un martyre illustre [entre tous]. Faustus le remettant donc entre leurs saintes mains, demanda avec une instance toujours croissante qu'il fut baptisé par saint Bénigne et reçu au sortir des fonts du saint baptême par saint Andoche.

Donc, ces Saints poursuivant avec empressement l'œuvre pour laquelle ils étaient venus à Autun, et se rendant aux prières de cet homme illustre, — ils satisfirent les désirs de sa volonté, en accordant à tous la grâce du baptême.

Après cela, lorsque Faustus eut examiné plus attentivement ce qui l'avait poussé à faire cette demande à ces saints prêtres et qu'il l'eut compris en méditant leurs discours, — la divine miséricorde lui remit en mémoire sa sœur et ses neveux.

Alors il dit aux Saints :

— J'ai une sœur germaine (1), nommée Leonilla, illustre et noble dame, citoyenne de la ville de Langres; elle a pour petits-fils les trois frères jumeaux, enfants de son fils; ils sont instruits dans les sciences libérales. Cependant, fidèles à la tradition de leur père, ils vivent encore au sein de l'erreur des Gentils, mais leur mère désire les enrôler dans la milice du Christ.

« Très-saints prêtres venez-leur en aide et ennoblissez — comme vous avez commencé à le faire, — cette très-noble famille. »

A ces paroles, les saints hommes réfléchissant plus attentivement encore à l'œuvre pour laquelle ils étaient venus en ce pays agréèrent également ce conseil ; et il fut décidé par eux que saint Bénigne se rendrait en toute hâte dans le territoire de Langres, afin d'y porter — selon le dessein de Dieu, — la lumière [de la foi].

Quant à saint Andoche et à saint Thyrse, — augmentant chaque jour dans la ville d'Autun le nombre des chrétiens par leurs divines prédications, peu de temps après ils reçurent la couronne d'un heureux martyre, sous l'empire de Marc-Aurèle.

Or, Fautus envoya en ce temps-là saint Bénigne à sa sœur, comme un présent divin, ainsi qu'il l'était vraiment, et elle le reçut avec la plus grande vénération ainsi que la manne qui jadis descendit du ciel.

(1) *Ite viri* fortes, *in* fortudine *Christi* fortiter *dimicantes*.

(1) Est mihi *soror germana*, dit le texte. Cette expression est de la meilleure latinité.

CHAPITRE II.

Les trois jumeaux sont invités à croire par les conseils de leur aïeule et par des songes [qu'ils ont].

Or, le même jour, les petits-fils de cette dame s'étant rendus au champ nommé Pasmasius, offraient — selon le rit ordinaire des Gentils, — de profanes sacrifices à l'idole de la déesse Némésis, et ils avaient gardé pour leur aïeule le reste de leurs superstitieuses offrandes; l'ayant invitée à un repas, ils lui offrirent ces choses. Mais, elle jetant tout cela aux chiens le méprisa comme du fumier.

Alors, s'approchant d'eux avec saint Bénigne, elle se mit à leur parler en ses termes :

— Très-chers petits-fils, sachez que Notre-Seigneur Jésus-Christ est le vrai Dieu auquel les Anges et toute créature rendent un juste hommage d'humble dépendance (*servitutem*). C'est lui qui a créé le monde entier et qui après avoir pesé toutes choses, les a sur-le-champ formées par sa parole puissante; d'un seul regard, il a étendu au-dessus de nos têtes la haute voûte du ciel; il a répandu au loin les nombreux pays qui forment et couvrent l'univers; il a rassemblé toutes les eaux qui composent l'immense abîme de la mer et il leur a donné les rivages pour les limites; un instant et un mot de sa bouche ont tout fait. C'est lui qui a émaillé d'étoiles le ciel et qui a établi deux grands flambeaux qui, se succédant tour à tour, devaient orner et faire ressortir le ciel et la terre; c'est lui qui a ordonné que la lumière couvrirait toutes choses de son brillant vêtement. Il a donné la mer à toutes les espèces de poissons, pour qu'ils y habitent et qu'ils s'y promènent à leur fantaisie; il a revêtu toute la terre de divers arbres, de plantes et de gazons; il a créé pour l'habiter et dans le même ordre tous les êtres animés qui croissent et vivent en ce monde.

« Enfin, il a formé l'homme à son image et à sa ressemblance et il l'a enrichi — par un don tout particulier, — de sagesse, de science et d'intelligence, à un tel degré, qu'il scrute l'admirable ouvrage de la grandeur de ce monde et tout ce que Dieu y a accompli; qu'il discerne le bien du mal, non-seulement afin de ne pas mépriser son créateur par suite d'une ignorance native, mais encore afin de ne pas rendre un culte de vénération aux simulacres faits par la main des hommes, de divers métaux, privés de sens et de toute vie humaine, figurés enfin par l'invention du diable pour tromper les mortels; — idoles que — bien plus encore, — la créature doit fuir comme impure et mépriser comme un abus attentatoire à Dieu lui-même.

« La première idole dressée en ce monde a été la perverse invention de celui qui trompa et induisit en désobéissance Adam le premier homme que Dieu avait mis dans le paradis.

« Abandonnez donc — très bons petits-fils, — toutes les idoles consacrées aux démons et confessez sans aucune hésitation le Créateur de toutes choses Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Croyez que saint Bénigne, cet homme que vous voyez là debout devant vous, vous a été envoyé d'une lointaine contrée par la miséricorde divine. Soyez donc attentifs aux paroles [qui vont sortir] de sa bouche; car, ce sont les ordres de Dieu qui émanent de ses lèvres; apprenez de lui une science qui surpasse tout don et qui, par dessus toutes, est nécessaire à votre salut. »

Pendant que sainte Leonilla, accompagnée de saint Bénigne, faisait entendre ces très-salutaires paroles à ses petits-fils et que dans leurs cœurs l'inspiration de la grâce germait divinement,— ces trois jumeaux demeuraient immobiles et sous l'empire d'un merveilleux étonnement, et se regardant l'un l'autre et considérant tout ce qui leur avait été dit, ils se tournèrent vers leur aïeule et ils lui dirent d'une voix unanime:

— Pourquoi avez-vous gardé si longtemps à l'ombre du silence une si grande et si essentielle chose? Pourquoi nous avez-vous caché si longtemps le chemin de la vérité et cette lumière brillante entre toutes? »

Et elle, leur répondant avec affabilité, après avoir élevé les yeux et les mains aux cieux et rendant grâces à Dieu, elle leur dit :

— Mon fils, votre père avait tellement endurci son cœur, qu'ayant été précipité dans l'enfer (*tartarea sede*), il est en proie à l'ombre épaisse de ses péchés. Privé de toute sagesse, et l'intelligence aveuglée par des conseils pervers, il ne croit pas au Christ

Seigneur et il n'a jamais voulu le confesser. A quoi pouvait lui servir la parole divine, puisque la malice de l'incrédulité régnait en souveraine absolue au plus intime de son cœur et qu'il ne pouvait voir la lumière véritable, environné qu'il était du brouillard que les idoles projetaient sur son esprit?

« C'est lui qui jusqu'à ce jour m'a fait garder ce silence obstiné; car, je craignais [toujours] que par ses dangereux conseils il ne vous fit dévier à tout jamais du droit sentier. Dieu a voulu que par sa mort tous les obstacles fussent enfin levés. Voici maintenant le temps favorable. Ouvrez donc les yeux du cœur et du corps, regardez le ciel, et remplis de la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, arrachez jusqu'à la dernière racine, arrachez de vos âmes le culte des idoles, ennemies de votre salut, afin que vous puissiez parvenir aux éternelles joies. »

Pendant que la bienheureuse Leonilla, accompagnée de saint Bénigne, racontait ces choses et d'autres à ses petits-fils, afin d'ouvrir leurs âmes à la foi en la divine miséricorde; les visions qu'ils avaient eu, tous trois, la nuit précédente, leur revinrent en mémoire.

Speusippus, le premier, dit:

— Je me voyais dans une vision que j'ai eu la nuit dernière, — dans le sein de mon aïeule, qui pressant sur mes lèvres sa mamelle pleine de lait, me disait: « Speusippus bois ce lait: et lorsque viendra pour toi l'heure de la lutte et du combat, plus tu en auras bu, plus tu seras vaillant et prompt à vaincre. »

Et quand Speusippus eut dit cela, Eleusippus dit [à son tour]:

— Croyez-moi; j'ai eu, moi aussi, la vision que voici. J'ai vu dans le ciel, assis sur un grand trône qui semblait être d'electrum (1) et de pierres précieuses, un homme rayonnant de toute la puissance de la majesté, et dont la splendeur immense éblouit mes yeux. L'excessive stupeur où sa vue me plongea effraya mon cœur et confondit mon intelligence. Alors, cet homme, d'un air plein de sérénité, m'appelant à lui, me dit: « Ne « crains pas; tu mériteras la couronne de « la victoire. »

(1) « Composition métallique semblable à l'ambre et où il entre de l'or et de l'argent, » — dit Pline.

Meleusippe parla le troisième, et raconta ainsi sa vision:

— J'ai vu, moi aussi, je ne sais quel roi assez puissant (1), qui tenait en chaque main un sceptre. Il nous appelait tous trois ensemble sous ses drapeaux, nous revêtait de splendides baudriers, nous rachetait à grand prix des chaînes de la captivité; il écrivait en lettres d'or l'acte de notre perpétuelle liberté, il nous récompensait ensemble de dons inépuisables. Puis, par dessus tout cela, il ajouta pour m'encourager: « Meleusippus, « j'ai résolu de vous mettre tous les trois, « — frères que vous êtes, — dans mon palais « et de vous couronner pareillement d'éter- « nels diadêmes. Votre aïeule, tous les jours « et toutes les nuits, se répand [devant moi] « en suppliantes prières pour votre salut, « afin que délivrés des ténébreux brouillards « qui vous enveloppent, vous suiviez le droit « sentier, afin que vous puissiez contempler « la vraie lumière et que de la mort (à « laquelle vous êtes condamnés), vous pas- « siez et vous arriviez à la vie éternelle. »

« Voilà avec beaucoup d'autres, quelles sont les paroles que ce roi m'a dites dans la vision que je viens de vous raconter. »

O que ces choses sont admirables! qu'elles s'accordent bien avec ce que nous avons rapporté et comme elles tendent parfaitement à la même fin! Ces trois frères jumeaux qui étaient encore assis dans les ténèbres et la nuit, illuminés déjà par la grâce de prédestination de l'Esprit-Saint méritèrent d'avoir ces belles visions. Ce fut en faveur des prières de leur aïeule, qu'ils obtinrent que ces choses leur fussent révélées à tous trois par une faveur éminente de la Trinité, avant même qu'ils fussent pleinement formés à la doctrine du Christ. Leurs yeux en partie éclairés virent d'abord le Seigneur Dieu, avant de mieux connaître le Sauveur que leur bouche allait [bientôt] confesser plus profondément.

(1) *Vidi et ego nescio quem Regem magnum satis.*

CHAPITRE III.

Les Saints jumeaux renversent les idoles et professent publiquement la foi catholique.

Alors, les Saints jumeaux réfléchissant en eux-mêmes et entr'eux à l'accord qui existait entre leurs visions, et de plus sans cesse instruits par les prédications de saint Bénigne et les discours de la bienheureuse Leonilla, pensaient de plus en plus sérieusement à ce qu'ils devaient faire. Car, ils désiraient, après avoir dissipé le brouillard qui les entourait, contempler au sein même de la lumière son rayonnement le plus vif et le plus pur et connaître sans aucune ombre de doute le Dieu vivant et véritable.

Alors, ils dirent à leur aïeule :

— Dites-nous ce que nous devons faire, afin que votre prédication, — après avoir mis en fuite toutes nos erreurs, — puisse nous mener avec fruit à notre salut. »

A ces paroles, la bienheureuse Leonilla tressaillant d'allégresse, en entendant la sainte confession de ses petits-fils, rendit grâces à Dieu et leur dit, — de concert avec saint Bénigne :

— Observez donc tous les préceptes divins et croyez fermement (*sine dubio*) que le Roi des rois, le Christ est Dieu; rompez toute alliance avec les abominables idoles et offrez vous vous-mêmes à Dieu votre Créateur. »

Or, saint Bénigne les instruisit de tous les points de la sainte doctrine, et quand — après les avoir entièrement affermis dans la foi du Christ, — il leur eut fait confesser hardiment et hautement la foi, il répandit sur eux les dons du Saint-Esprit et les consacra par la grâce du baptême, lorsqu'il eut reconnu qu'ils en étaient tout à fait dignes.

Ensuite, saint Bénigne se rendit à Dijon, ville forte (*castrum*), où tirant beaucoup de fruits de ses travaux, — peu de temps après, il mérita de recevoir la couronne du martyre, digne récompense de ses nombreux mérites.

Quant aux Saints frères jumeaux — pleins de force en la foi du Christ, ils ordonnèrent à leurs serviteurs de briser l'idole de Nemesis et de renverser de fond en comble les douze temples qu'ils avaient [jadis] fondés dans leur propre demeure, puis de jeter au vent la poussière des idoles brisées ; et les serviteurs firent tout ce qui leur avait été commandé par leurs maîtres.

Cependant le bruit se répandit dans tous les quartiers de la cité de Langres, que les trois frères jumeaux, petits-fils de la bienheureuse Leonilla, jeunes hommes d'une illustre naissance, avaient passé de la manière la plus publique au culte dévoué du Christ et à la foi en Jésus-Christ tout-puissant; qu'ils regardaient comme rien les statues des dieux et qu'ils les méprisaient comme autant d'abus ; enfin qu'ils avaient ordonné qu'on ruinât de fond en comble les temples et leurs idoles.

Une rumeur immense va grandissant parmi le peuple qui excite à la fureur les gouverneurs, les juges et les prêtres des idoles. Tous ces hommes enflammés d'une excessive fureur accourent de toutes parts chez les enfants de Dieu ; et les gouverneurs s'étant assemblés leur dirent :

— Quelle soudaine témérité a envahi vos esprits ? Qui vous a persuadé d'abandonner le culte de nos dieux, que nous et vos ancêtres ont reconnus et adorés depuis la plus haute antiquité ? Qui vous a conseillé de déchirer les décrets des princes ? Le Christ que vous adorez à l'égal d'un Dieu, — les juifs l'ont condamné à mort et l'ont cloué à une croix. »

Alors les Saints, remplis de l'Esprit-Saint, leur dirent :

— O insensés ! qui êtes plongés et noyés dans un épais brouillard, aveuglés par les éternelles ténèbres, accablés sous l'énorme masse de vos péchés, condamnés à la mort éternelle et aux supplices qui ne finiront jamais, déçus par l'erreur de l'antique ennemi ; ô insensés que vous êtes tous ! pourquoi nous contraignez-vous à adorer des pierres et des métaux sculptés par des hommes à l'image des hommes et qui n'ont aucun souffle de vie, comme on ne le voit que trop bien, qui ne sont rien, ne sentent rien, qu'adorent en vain des hommes dépourvus de toute raison ?

« Le vrai Dieu vivant auquel il faut croire, c'est le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, unique en la trinité des personnes divines et triple en l'unité de majesté. Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu de Dieu, lumière de lumière, splendeur qui procède de la splendeur par excel-

lence. Il est et a toujours été et il demeurera toujours le même sans fin. C'est lui qui a fait tout ce qui est en ce monde. »

Alors, les gouverneurs du peuple, les juges et les prêtres qui étaient venus voir les jumeaux, furent émus d'une excessive colère contre les Saints serviteurs de Dieu, et Quadratus se levant, plein de rage, frappa du poing au visage Speusippus et Eleusippus, qui eux deux avaient seuls parlé.

Meleusippus affligé s'écria :

— Pourquoi ne m'avez-vous pas fait participer aux coups que vous avez donnés à mes frères (1)? Vous avez révélé en eux le désirable début du martyre (*passionis*), et moi — en m'honorant en quelque sorte comme un de vous autres, mécréants, — vous m'avez séparé de leur sainte compagnie. Nous sommes [tous trois] unanimes à confesser le Christ. Nous nous félicitons au même titre de mériter de votre infidélité (*perfidiam*) la récompense que le Christ a promise et donne à ses fidèles. »

Quadratus dit :

— Aujourd'hui [même], à cause de votre mépris à l'égard de nos dieux, nous allons vous punir par divers supplices. »

Eleusippus dit :

— Plus les tourments que vous nous préparez seront cruels, plus aussi Dieu nous fortifiera de sa grâce. »

Palmatius dit :

— Si nous ne leur coupons la langue jusqu'à la racine, ils ne cesseront jamais de nous dire des injures et d'outrager nos dieux. »

Speusippus dit :

— Si votre cruauté nous arrache nos langues de chair, nous raconterons au dedans de nous-mêmes les grandeurs de Dieu et votre malice ne nous fera jamais déserter la sainte foi du Christ. »

Palmatius et Hermogenes ajoutèrent encore :

— Malheureux! vous hâtez tous trois votre marche vers le supplice qui vous ôtera la vie. »

Speusippus dit :

(1) Le texte est magnifique : *Cur de me isto percussionis dono cum fratribus meis non fecisti participem?* Le coup reçu par ces deux frères d'une main payenne et brutale semble à Méleusippe *un don* qu'on n'a pas voulu partager avec lui aussi. Voilà le sublime et voilà la difficulté pour le traducteur!

— Mourir pour le nom du Christ est glorieux; c'est le chemin par lequel nous parviendrons plus vite à la vie éternelle, où l'on ne connaît aucune tristesse mais des joies qui ne finissent jamais. »

CHAPITRE IV.

Les Saints jumeaux sont soumis à diverses tortures; ils reçoivent la couronne [du martyre].

Palmatius, Quadratus et Hermogenes voyant donc qu'ils persistaient avec assurance dans la confession du Christ, réfléchissaient avec plus d'attention à ce qu'ils feraient et aux supplices très-grands dont ils les accableraient, à quel genre de mort le plus cruel ils les condamneraient en raison de ce qu'ils avaient fait [à l'égard de leurs dieux].

Cependant qu'ils agitent ces pensées en eux-mêmes, — ils ordonnent qu'on leur amène la bienheureuse Leonilla, pour voir si elle pourrait par ses caresses et ses conseils maternels ramener ces jeunes gens au culte des dieux et leur faire renier entièrement la divine majesté du Christ.

Quand la bienheureuse Leonilla fut arrivée devant les juges, ils lui dirent :

— Va trouver tes petits-fils, et si tu désires les sauver et les délivrer des supplices et de la mort, conseille-leur de relever les temples qu'ils ont détruits, d'adorer nos dieux et de leur offrir les sacrifices accoutumés. »

Et quand ils lui eurent dit ces paroles et d'autres plus au long encore, la bienheureuse Leonilla leur répondit :

— J'irai et je leur persuaderai tout ce qui est nécessaire à leur salut. »

Arrivée auprès de ses petits-fils, la bienheureuse Leonilla apprenant qu'ils persévéraient dans leur sainte confession, se rejouit extrêmement; elle leur donna à tous [trois] de doux baisers, et pleurant de joie, elle se fondit en longues prières devant le Dieu tout-puissant et rendant grâces au Christ, elle dit à ses petits-fils :

— Personne de votre race ne s'est montré plus noble, plus riche, plus aimable aux yeux du Christ, que vous l'êtes. Vous avez à tout jamais illustré votre famille par l'éclatante confession du Christ. Dans un âge [encore]

tendre, vous avez dépassé en sagesse tous vos ancêtres, vénérables par leur vieillesse. Plus que personne, vous avez acquis un trésor immense et d'un grand prix, en servant sous les drapeaux du Christ.

« Persévérez donc virilement dans la sainte religion du Christ. Qu'aucune adversité ne vous brise; que nulle menace, nul tourment, nul supplice n'effraie vos âmes; armez-les vaillamment de la foi du Christ. Les royaumes de ce monde visible et qui ont pour terme la vie même ne sont rien. Mais, le royaume de Dieu, invisible et éternel, est seul désirable, lui dont la vrai sagesse nous assure la perpétuelle, parfaite, seule, immuable et pleine possession. C'est par ces travaux du temps et ces peines qui doivent passer rapidement, que vous arriverez aux éternelles joies. »

Voyant donc ses petits-fils pleins de la grâce du Christ demeurer fermes en Lui et garder courageusement la foi qu'ils Lui avaient promise, — Leonilla les recommandant à Dieu avec un entier dévouement, s'éloigna d'eux.

Les trois frères interrogés ensuite par les juges, qui leur demandèrent s'ils voulaient leur obéir et reconnaître devant le peuple les idoles des dieux, et persévérant unanimement en l'amour du Christ et ne voulant en aucune manière consentir à ce qu'on demandait d'eux; — on leur lia les mains et les pieds et on les suspendit à un arbre. On tira si fort leurs membres par des tortures nouvelles, que l'on croyait à tout moment que leurs nerfs allaient se rompre et les mettre en quartiers.

Fortifiés cependant par le Christ, qui répandait en eux d'une manière divine la force qui leur était nécessaire pour souffrir de telles tortures, ils persistaient virilement dans la confession et la foi du Christ, et — au milieu même de ces tourments, — Meleusippus suspendu par les mains ainsi que ses frères, raillait les juges, en leur disant :

— Notre-Seigneur, le Sauveur Jésus-Christ, dont des clous ont percé les mains et que l'on doit adorer dans la Trinité sainte, fut suspendu à un arbre sacré, pour votre rédemption, et c'est par là que nous avons mérité d'être aussi en quelque sorte crucifiés comme le Christ. Nous aussi, nous sommes ses trois serviteurs que vous avez pendus ensemble à ce poteau, où pour son nom nous devenons de glorieux Martyrs. »

O bienheureux fruit que porta cet arbre, auquel furent pendus ces trois Martyrs baptisés et consacrés à Dieu, au nom de la Trinité !

Et les juges voyant que loin de les attrister, les supplices les fortifiaient, — ils leur dirent :

— Vous ne mourrez pas à cet arbre, ainsi que vous dites le vouloir; mais, vous périrez par le feu vengeur.

Meleusippus leur répondit encore, et il leur dit :

— Une plus grande augmentation de béatitude nous arrivera, si nous allons à Dieu à travers le feu qui nous éprouvera et nous épurera, et si — à travers ce feu, — nous venons des ténèbres à l'éternelle lumière. »

Alors enfin, les juges — craignant la colère du peuple qui assistait au supplice, — font amasser du bois et d'autres matières propres à activer le feu, et l'on allume un grand bûcher. Les mains et les pieds liés, les Saints jumeaux y sont précipités. Le Christ Sauveur vint au milieu d'eux et à leur aide; leurs liens se rompirent, et les saints Martyrs rendaient gloire à Dieu dans les flammes et l'ardeur du feu n'atteignait aucun d'eux.

O bienheureux brasier qui ne causa aucun mal aux membres des Saints et n'en brûla pas même la moindre partie ! Le feu par lequel l'ennemi avait voulu, sans le pouvoir, nuire aux Saints, leur vient en aide [et les délivre de leurs liens]. Les mécréants attisaient le feu pour brûler au plus tôt les corps des Saints; mais, la divine miséricorde qui tourne tout au mieux, leur préparait par là même l'inextinguible lumière. Les flammes brûlantes s'élevèrent plus haut; mais, obéissant à l'œuvre du Christ, leur auteur, elles servaient plus à la brillante gloire des Saints qu'à la rage des persécuteurs qui les avaient excitées pour détruire les Martyrs du Seigneur. Le feu ne put avoir par lui-même de force pour consumer les membres des Saints, — parce que la puissance de Dieu adoucit l'ardeur du feu par l'ardeur même de l'amour qu'il portait à ses Saints et du zèle qu'ils avaient à souffrir pour Lui.

Les impies et les iniques persécuteurs virent les Saints jumeaux tressaillir de joie au milieu des immenses flammes et y de-

meurer sans blessures, — eux qu'ils avaient pensé voir consumés sur-le-champ par un si grand incendie. Le Christ permit aux Saints de marcher dans le feu, afin que la tristesse et la confusion des mécréants s'accrussent encore davantage à la vue de ces mystères divins. Le bois et tous les autres aliments manquèrent pour entretenir le feu; et les Saints jumeaux virent cesser les flammes au milieu desquelles, debout, ils raillaient la fureur des persécuteurs, en leur disant :

— Si nous voulons, nous pouvons maintenant — comme le pouvoir nous en a été donné, — passer [de ce monde] au Christ; et, si nous le désirons [aussi], il nous a été accordé de vivre de cette vie temporelle pour nous rire de votre démence. Mais, nous préférons aller en toute hâte au festin des noces éternelles, où nous recevrons l'abondante récompense de notre généreux maître. »

Après que le feu se fut calmé, lorsque les incrédules se furent rapprochés des Saints de Dieu, — malgré leur attention minutieuse, ils ne purent voir la moindre trace de brûlure sur les membres des trois jumeaux.

Mais, afin que le désir que ces Saints avaient du martyre ne fut pas retardé davantage, et qu'ils reçussent du Christ rémunérateur les inflétrissables couronnes qui leur étaient préparées depuis longtemps ; — voyant les chœurs des Anges qui venaient les recevoir au milieu d'eux et qui se tenaient devant eux, les attendant, — les Saints fléchirent aussitôt leurs genoux en terre, ils se prosternèrent pour prier, et répondant à l'heureux appel du Christ, ils rendirent ensemble leur sainte âme à Dieu et on sait qu'ils passèrent tous trois [de ce monde] aux cieux.

Leurs corps furent portés et ensevelis par des personnes dévotes au second mille de la ville de Langres, dans un bourg nommé Urbatus, à l'endroit où deux très-grandes voies s'unissent (*se... sociant*) et où d'autres les coupent dans différentes directions (*se subjungunt*), — et cela [eut lieu ainsi], afin que la volonté des personnes dévotes qui veulent y venir soit plus vite exaucée et que le concours des pèlerins qui y viennent soit toujours de plus en plus nombreux et facile. De toutes parts, a lieu un grand concours à l'endroit où reposent ces Saints et où l'on vient les prier.

Là, en effet, tout ce que l'on demande dévotement, Dieu l'accorde chaque jour, largement à l'intercession de ces Saints frères. Le bienfait de la santé est accordé assidûment par eux aux infirmes; consolation et courage sont donnés sans retard à ceux qui sont dans le chagrin. Toujours s'accroît autour de la basilique de ces Saints une magnificence brillante, et d'abondantes richesses s'y entâssent journellement par les mains de personnes pleines de dévotion.

—

CHAPITRE V.

L'aïeule des Saints jumeaux et d'autres personnes sont les compagnons de leur martyre.

Il convient de joindre aussi à ces Actes, pour augmenter la gloire des Saints jumeaux et le culte religieux que l'on reconnaît leur appartenir, ce qui va suivre ; savoir que leur bienheureux exemple accrut par l'inspiration de Dieu, le nombre des Martyrs.

Car, une femme nommée Jovilla, voyant la fin si précieuse du martyre des Saints jumeaux, abandonna son mari, et s'arrachant aux doux embrassements de son unique petit enfant, accourut en toute hâte au milieu de la foule des mécréants encore toute en proie à la fureur de la persécution et elle s'écria :

— Et moi aussi, je suis la servante du Christ; je confesse sans hésiter que le Christ est le Dieu vivant et seul vrai. Vos idoles sont ignominieuses et vaines, et je refuse à tout jamais de les adorer, tant je les méprise. »

A peine eut-elle ainsi parlé qu'elle fut prise sur-le-champ, suspendue par les cheveux et soumise à beaucoup de supplices, et comme on voulait en vain la contraindre à renier le Christ, on la conduisit avec la bienheureuse Leonilla, l'aïeule des Saints jumeaux, au lieu du martyre, — au bourg précité d'Urbatus, — et là toutes deux furent frappées du glaive par les persécuteurs.

Néon témoin et historien de ces faits remit alors son manuscrit à Turbon, et pénétrant au milieu de la foule des persécuteurs, plein de désir d'être associé à la très-heureuse milice des Saints jumeaux, il confessa le nom du Christ. Soumis sur-le-champ par les persécuteurs à divers supplices et dépouillé de

cette vie temporelle, il mérita de recevoir soudain l'honneur du martyre.

Turbon lui aussi, peu de temps après, parfaitement instruit dans la doctrine des très-heureux Jumeaux, fut pris par les persécuteurs et reçut la riche récompense du martyre.

Ces choses se passèrent sous le prince [Marc] Aurèle, — Palmatius, Quadratus et Hermogenes étant présidents, — le seizième jour des calendes de février. On doit honorer, le quatorze des calendes d'octobre, l'Invention des corps des Saints jumeaux et la Dédicace de la basilique élevée en leur honneur, sous le règne [éternel] du Christ notre Dieu, qui vit dans les siècles des siècles. Amen.

NOTES.

C'est encore à l'excellent travail de M. l'abbé Bougaud, que nous empruntons les quelques notes suivantes, relatives aux Saints jumeaux de Langres.

Le docte ecclésiastique signale d'abord « l'existence d'une crypte très-antique, au lieu même assigné par Wharnaire pour la sépulture des Saints jumeaux... Le travail incorrect des bases et des chapiteaux, la grossièreté des moulures, l'absence de proportion et de goût dans les lignes accusent un âge reculé, et permettent de croire que cette crypte est un monument de la période romane primitive.

« A-t-elle été rebâtie au neuvième siècle par l'Évêque Albéric qui fit à Saint-Géomes des réparations importantes, ou bien cette reconstruction est-elle d'une époque antérieure, comme on est tenté de le croire en comparant ce style si grossier, dans un lieu si saint enrichi de tant de dons, au style bien plus élégant des églises de village bâties autour de Langres au IXe et au Xe siècle... Ce qu'il y a de certain, c'est que l'origine de cette crypte se perd dans la nuit des temps...

« Non loin de cette crypte, sur la route romaine qui menait de Langres à Lyon, se trouve un lieu que l'on nomme aujourd'hui encore le Martyra. La tradition prétend que c'est là qu'eut lieu le martyre des Saints jumeaux, et que fut allumé le bûcher dans lequel ils moururent. L'éloignement des habitations, la position du lieu à l'embranchement de deux voies romaines et à deux milles de Langres (1), la proximité de l'endroit où l'on ensevelit les Saints jumeaux (2), rend très-croyable cette tradition. Au XVIIe siècle, on voyait encore les ruines d'une antique chapelle bâtie en cet endroit. Les fondations en étaient visibles, il y a peu d'années. Un certain renflement de terrain surmonté d'une croix avec ce nom *Martyra*, voilà tout ce qui reste, mais c'est assez pour fournir une preuve irrécusable du martyre des Saints jumeaux à Langres... »

Puis se livrant à « l'examen topographique des lieux où sont morts et où ont été ensevelis les Saints jumeaux, » M. l'abbé Bougaud dit :

« Autant le théâtre du martyre est vague dans le manuscrit de Marc-Welser, autant il est nettement dessiné dans les Actes de Warnhaire. A seize cents ans de distance, on s'y reconnaît comme au premier jour.

« Le lieu où les saints Martyrs furent ensevelis, dit Warnhaire, se nommait *Urbatus*. Or, d'après les plus anciennes chartes de l'Église de Langres, d'après les titres mêmes de fondation de l'abbaye de Saint-Géomes, qui ont disparu dans la révolution française, mais que Charlet dit avoir vus, c'était l'ancien nom du village qui s'appelle maintenant Saint-Géomes et où reposent encore aujourd'hui les corps des Saints jumeaux. *Ventum est*, dit Geilon, Évêque de Langres en 886, *ad quemdam locum, in suburbio Lingonensi situm, qui ex antiquo Urbatus dicitur, ubi pretiosissima sanctorum martyrum Speusippi, Eleusippi, Meleosippi, aliorum que Deo placentium corpora tumulata habentur*.

(1) « La loi des Douze Tables ordonnait que les exécutions n'auraient pas lieu dans l'enceinte des murs, mais hors de la ville. Aussi dans les Actes des Martyrs, voit-on fréquemment les juges ordonner que le Saint soit conduit à la première ou à la seconde borne milliaire, hors de la ville. » *Note de M. l'abbé Bougaud*, p. 142.

(2) « On sait que la coutume des premiers chrétiens, lorsqu'ils pouvaient dérober les corps des Martyrs, était de les enterrer le plus près possible du lieu où ils avaient subi leur supplice. » — *Note du même auteur*, p. 142.

« Ce lieu, continue Warnhaire, est à deux milles de Langres, à l'embranchement de deux grandes voies romaines, *ubi se duæ viæ maximæ sociant*. La crypte est précisément creusée à la bifurcation d'une grande voie romaine qui sort de Langres, se divise à deux milles de la ville, et dont une branche se dirige vers Lyon et l'autre vers Autun. L'abside de l'église des Saints-Jumeaux est assise sur la voie romaine de Lyon, et ses pieds touchent à la voie romaine d'Autun.

« Warnhaire dit encore que les trois Saints Jumeaux allaient souvent dans une campagne appelée *Palmase*, et qu'ils y offraient des sacrifices à la déesse Némésis, dont la statue était au milieu de cette campagne.

« Or, il est curieux de trouver à peu de distance de Langres une campagne pleine d'antiquités romaines et nommée *Balesme*, et tout auprès une contrée qu'on nomme encore aujourd'hui *La Mèse* (1). »

Un rapprochement plein d'intérêt entre les trois jumeaux de Langres et les trois enfants dans la fournaise, dont les reliques furent données au v[e] siècle à l'église de Langres, par l'empereur grec Zenon, mérite d'être rapporté ici :

« Or, — dit M. l'abbé Bougaud,— qui a pu décider l'Église de Langres à préférer ces reliques à celles de Saints plus illustres qu'elle eût pu demander? Evidemment, c'était le rapport qu'on apercevait entre les trois enfants de la fournaise de Babylone et les trois enfants de la fournaise de Langres. Quiconque connaît le génie symbolique des premiers siècles, en tombera facilement d'accord (2). »

L'épitaphe du tombeau où les reliques des enfants hébreux furent déposées, au devant du grand autel de la cathédrale de Langres, était ainsi conçue :

In hoc jacent sarcophago
Sidrach, Misach, Abdenago,
Igne usti ut pelago,
Quos rex Persarum Zenonas
Transferri jussit Lingonas
Ad effugandum dæmonas (3).

(1) *Etude hist. et crit... sur saint Bénigne*, p. 140 à 144.

(2) *Id. Ibid.* p. 167.

(3) Voyez De Mangin : *Hist. Ecclés. et civ.* etc., du *Diocèse de Langres et de celui de Dijon*, etc. (1765). T. I, p. 150.

XVI

VIE

DE SAINT ANDEOL,

SOUS-DIACRE, MARTYR DANS LE TERRITOIRE DE VIVIERS, —ÉCRITE PAR UN AUTEUR CONTEMPORAIN, ANONYME.

PROLOGUE.

Suivre par ordre et pas à pas les Actes des saints Martyrs et raconter leurs triomphes dans un style où respire la vérité, mais qui est dépourvu d'ornements, n'est pas si difficile à l'écrivain que peu intéressant pour les lecteurs, — nous le craignons. Et quoique les Martyrs n'aient éprouvé aucune douleur ou peine à supporter les supplices qu'on leur a infligés; nous craignons que le récit de ces mêmes souffrances n'engendre peut-être l'ennui dans l'esprit des lecteurs, si nous les leurs exposons dans notre pauvre style.

C'est pourquoi nous avons d'abord raconté les détails qui ont précédé la passion du bienheureux Martyr Andeol, qui, pour mériter la gloire du céleste royaume et glorifier le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'hésita pas à livrer son existence à la mort et son corps au supplice. Ces détails préliminaires, nous avons eu soin de les relater par ordre et de les transmettre à la postérité par un fidèle récit, avec l'aide du Seigneur. Nous ne nous sommes donc pas seulement contenté d'exposer dans une simple narration ce que nous avons appris qu'Andeol avait dit et fait avec intrépidité jusqu'au trépas et en confessant avec persévérance le Seigneur; mais, encore, nous y avons rattaché tout ce que nous avons pu découvrir de sa patrie et des causes qui l'avaient amené chez nous.

Qu'on ne croie donc que nous racontons des fables,—en lisant le récit de sa passion, tel qu'il nous a été connu, — ainsi que nous l'avons déjà dit (1).

(1) Les trois quarts du chapitre 1er de la Vie de saint

CHAPITRE PREMIER.

Après que saint Polycarpe eut donné ses instructions et la paix aux saints prêtres Benignus et Andoche et au diacre Thyrse, il s'en revint à son siége épiscopal de Smyrne.

Pour ces trois Saints, — étant montés sur un esquif, ils arrivèrent, par la faveur du divin secours, en vue des rives de la Corse, et aussitôt il s'éleva une si violente tempête, que tous les nautonniers disaient, que non-seulement ils n'en avaient jamais vu une telle, mais encore qu'il était impossible qu'on en citât une semblable.

Alors, les [trois] Saints se dirent entre eux :

— Peut-être n'avons-nous pas tous les éléments nécessaires au divin ministère, ou bien la divine clémence veut-elle que nous prêchions en ces lieux; mais, autant que nous le sachions, tous les habitants de cette contrée sont de très-fervents chrétiens (1). »

Saint Thyrse s'adressant à ses collègues, leur parle en ces termes :

— Très-saints hommes, passons cette nuit en prière et disons avec zèle des psaumes; peut-être le Seigneur Jésus-Christ daignera révéler à ses serviteurs quelle est la cause qui nous attire cette cruelle tempête qui semble s'opposer à notre voyage. »

Ils firent ce qui avait été dit; et, lorsque le jour commença tant soit peu à poindre, ils se laissèrent aller au sommeil.

Alors, le très-heureux Irenée apparut à saint Benignus, et il lui dit :

— Très-cher frère, dans le pays vers lequel vous avez été envoyés, il y a peu d'Évêques et vous ne trouverez pas facilement d'aides et de secours pour le divin ministère. C'est pourquoi il convient que vous meniez avec vous tous vos aides, pour qu'il n'y ait pas qu'une ou deux cités qui soient ornées de votre présence et de vos reliques, mais afin que beaucoup de contrées puissent par vous recevoir la splendide lumière [de la foi]. Il arrivera un jour où vos tombeaux seront très-honorés en ces pays et où vos âmes brilleront plus que le soleil dans les cieux.

« Demeurez donc ici, jusqu'à ce que votre frère, le sous-diacre Andeol, se joigne à vous. »

Le très-heureux Benignus s'étant éveillé, raconta ces choses à ses compagnons; et en glorifiant le Seigneur et pleins de joie, ils attendirent trois jours.

La troisième nuit, le très-heureux Irenée venant trouver l'Évêque de Smyrne et lui apparaissant en songe de la même manière qu'auparavant, lui dit :

— Père saint, il nous paraît encore bon que vous envoyiez le sous-diacre Andeol, avec nos [autres frères], afin que réunis et marchant ensemble, leur nombre rappelle celui des Evangélistes. »

Or, le matin étant venu, l'Évêque raconta à saint Andeol ce qu'il avait vu. En l'entendant, Andeol tressaillit de joie, et il dit à l'Évêque :

— Bon Père, ne tardez pas à accomplir l'ordre du Seigneur. Comme un bon pasteur, hâtez-vous de faire ce qui vous a été commandé, afin que lorsque vous viendrez devant le tribunal du Christ, vous ayez à vous glorifier non-seulement de vos mérites, mais encore de nos travaux. »

Le bienheureux Andeol ayant ainsi parlé, tous deux descendirent au port où la divine Providence avait préparé un esquif à Andeol.

Alors l'Évêque lui parla en ces termes :

— Très-aimable frère, partout où vous irez, prêchez avec intrépidité et sans cesse la parole de Dieu; annoncez à tous l'avénement du Christ. »

Et les larmes aux yeux, il lui dit adieu. Et le bienheureux Andeol étant monté sur l'esquif, il arriva le troisième jour heureusement en la présence des saints Martyrs, et tous se réjouissant ensemble et louant le Seigneur qui avait rempli leurs vœux, ils montent dans un navire, — désireux d'arriver en toute hâte dans la Gaule où on les avait envoyés. La grâce du Seigneur les favorisant, — les flots de la mer les por-

Andeol, reproduisant intégralement le début des Actes de saint Andoche et de ses compagnons, nous nous bornons à renvoyer à ce document (colonnes 222 à 224), pour ne pas faire double emploi.

(1) « Saint Paul a été l'apôtre de la Corse; c'est la tradition de cette île, » disent les Bollandistes : *Acta SS.* 1er *mai*, art. *Saint Andeol.* — *Fidem in Corsicâ à S. Paulo Apostolo prædicatam asserit Primus Cabilonen. Episcopus in Topographiâ SS. Martyrûm : est que ipsorûm Insulanorûm traditio.*

tèrent rapidement à Marseille. Ayant mis pied à terre, et tenu conseil, ils marchent en toute hâte vers la ville de Lyon. Y étant arrivés, ils trouvent le prêtre saint Zacharie qui — à cause de l'orage de la persécution, — se tenait caché au milieu des tombeaux des Martyrs; et méditant avec lui la parole du Seigneur et se réjouissant dans l'Esprit-Saint, ils priaient ensemble le Seigneur de diriger leurs pas.

Et tandis qu'ils demeuraient en cet endroit, — l'ange du Seigneur les ayant visités, il parut bon aux saints frères d'envoyer le bienheureux Andeol à Carpentras, y prêcher.

Alors, se disant adieu les uns aux autres et pleurant, ils firent cette prière :

— Seigneur Jésus-Christ, jetez un regard sur vos serviteurs maintenant étrangers dans ce pays, et faites que nous — qu'à présent sépare une absence corporelle, — nous nous trouvions réunis en présence de votre majesté, lorsque nous vous rapporterons des fruits de justice. »

Alors, les très-heureux prêtres, Benignus et Andoche, avec le diacre Thyrse se hâtent d'aller à Autun.

Les gestes de leur passion [*gesta passionis eorum*] (1) montrent clairement les admirables choses qu'ils firent en cette ville [d'Autun].

—

CHAPITRE II.

Saint Andeol annonce la foi du Christ. Il est pris. Tourments qu'il endure. Ses plaies sont guéries.

Saint Andeol venant donc en toute hâte à la ville de Carpentras, traversa le territoire qui l'entoure et arriva sur les bords du Rhône, où ayant trouvé des négociants, ils descendit en bateau avec eux jusqu'à l'endroit qu'on appelle Bergojate (2), et là il s'arrêta parce que la nuit commençait à succéder au jour et qu'il voulait attendre le matin pour prendre le chemin qui pourrait le mener au lieu de sa destination.

Cependant, toute la nuit qu'il passa à Bergojate, il ne cessa d'instruire ses hôtes de la parole de vérité et de leur prêcher l'avénement du Seigneur. Le matin étant venu, non-seulement les habitants de cet endroit, mais encore les peuples voisins, au bruit rapide de la renommée de ce Saint, apprenant ce qu'il disait pour leur salut à tous, accouraient avec avidité pour ouïr l'homme de Dieu; et recevant de sa bouche avec une immense allégresse la parole de vérité, ils remerciaient avec effusion le Seigneur qu'ils méritaient de connaître.

Pendant que ces choses se passaient ainsi, le très-inique César, Sévère, qui se rendait en toute hâte à la ville de Valence (1), vit en ce lieu [de Bergojate] une foule d'hommes qui s'y étaient réunis pour entendre l'homme de Dieu ; et demandant pour quel motif cette multitude de personnes de l'un et de l'autre sexe se portait avec tant d'empressement en ce lieu, il apprit que le bienheureux Andeol annonçait à tous, à haute voix, le Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu le Père et son avénement au jour duquel il jugera les vivants et les morts.

Mais, le diable envieux s'efforça d'éteindre ce si brillant flambeau du Christ. Car, à peine Sévère eut-il entendu ces choses, que rempli de colère et du démon, il ordonna qu'on lui amenât le Saint; et lui-même, suivi de tout son cortége, il accourut pour tuer le Saint de Dieu, et descendant de son char, il saisit une pierre, et en proie à un accès de folle fureur; — avant d'avoir fait subir le moindre interrogatoire à l'homme de Dieu, il le frappa cruellement à la tête. Mais, aussitôt la main de Sévère se dessécha.

(1) Écrits par Faustus, contemporain de ces trois Saints, mais malheureusement disparus depuis longtemps.

(2) Au IXe siècle, Adon, Archevêque de Vienne, et Usuard, moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, appellent cet endroit *Burguitas*. Il est nommé Borgogiates, Burgogiates et Bergoitas dans les anciens titres de l'Église de Viviers. Il portait encore le nom de Burgias ou Burgagiates vers la fin du XIe siècle; il le changea au XIIe pour celui de Bourg-Saint-Andéol, et il est devenu peu à peu une petite ville des plus considérables du diocèse de Viviers et du département de l'Ardèche. Cette ville a été pendant longtemps la résidence ordinaire des Évêques de Viviers, qui y avaient un palais épiscopal. — (Voyez l'histoire du Languedoc, t. I, p. 83 et 190; t. II, p. 269.)

(1) Ce fut vers l'an 207 que Sévère traversa les Gaules pour aller faire une expédition dans la Grande-Bretagne.

Alors, le très-méchant César, en colère, furieux et sous l'étreinte de la douleur, dit à Andeol :

— Dis-moi, séducteur, d'où es-tu? Quel est ton nom? Pourquoi trompes-tu des hommes qui vivent bien? Pourquoi veux-tu les entraîner dans je ne sais quelle perfide secte? »

Et comme le bienheureux Andeol gardait le silence; Sévère se tournant vers les siens, leur dit :

— Croyez-moi, cet homme est un magicien. Car, depuis que je l'ai frappé d'un coup de pierre, mon bras ne cesse de me torturer. »

Et se tournant vers le Saint de Dieu, il lui dit :

— Dis-nous maudit, d'où es-tu? Quelle cause t'a fait venir ici? »

Saint Andeol, avec une grande patience et simplicité, répondit :

— J'ai été envoyé des pays d'Orient par l'Évêque de Smyrne en cette province avec mes Seigneurs et Pères pour prêcher la parole de Dieu aux Gentils et annoncer à ceux qui l'ignorent l'avénement de Jésus-Christ Dieu et Notre Seigneur; afin que les malheureux hommes, abandonnant les idoles que leurs mains ont fabriquées et délaissant leur culte insensé ainsi que les images que le diable leur persuade d'adorer pour la perte de leurs âmes, connaissent ce Dieu qui est dans les cieux et qui nous a donné à tous le souffle vital et l'âme.

« Si vous voulez savoir mon nom, je m'appelle Andeol. »

Alors, Sévère étonné de sa grande patience, lui dit :

— Donc, tu n'es venu dans cette province que pour faire injure à nos dieux et associer tes sectateurs à tes tourments? Assurément tu finiras mal ta vie dans ces contrées, en prêchant je ne sais quelles vaines et superflues doctrines. Mais écoute mon conseil, abandonne cette secte récemment inventée par je ne sais quel Christ, que l'on dit avoir été crucifié pour avoir prêché ce que tu m'as répété. Pour toi, si tu veux, tu pourras être le premier dans mon palais et si tu consens à ce que je te demande, je te ferai riche et puissant. Mais, si tu veux persister dans la conduite que tu tiens, je te ferai arriver au dernier jour de ta vie par divers tourments. »

Et le très-inique juge se tournant encore vers saint Andeol, lui dit :

— Dis-moi, par le Dieu que tu honores, si ce que tu prêches t'a rapporté de l'or et de l'argent. »

Saint Andeol répondit :

— Nos richesses ne consistent pas en or et en argent, mais en la grâce du Christ et en son royaume. »

Alors, Sévère, en quelque sorte avec l'accent de la flatterie, — lui dit :

— Crois-moi, si tu veux revenir à nos dieux et leur offrir avec humilité un sacrifice, je te ferai plus riche et plus honoré que tous ceux qui m'entourent. Car, nos dieux sont miséricordieux, et lorsqu'ils voient leurs contempteurs revenir à eux avec humilité, ils leur pardonnent aussitôt toutes leurs fautes et leurs excès. »

Saint Andeol répondit :

— Pour moi, je suis venu dans cette province, gagner non de l'or et de l'argent, mais des âmes d'hommes. Car, il est plus raisonnable d'honorer celui qui a fait les cieux et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, que des idoles muettes et sourdes dont le culte vous méritera d'être précipité dans le feu inextinguible qui a été allumé pour le diable et pour vous qui lui obéissez.

« O le plus malheureux des hommes d'avoir tué ton âme en adorant ces vains objets! Du moins, ne cause pas la ruine de ce peuple simple; mais laisse-le entrer dans la voie de la vérité.

« Si tu voulais, malheureux! connaître ton créateur, tu pourrais posséder à jamais ces richesses que tu n'as que pour un temps. Car, le Seigneur notre Sauveur a promis que ce que l'homme aura abandonné en ce monde le suivra lorsqu'il recevra dans la vie éternelle le centuple de la valeur de ses trésors [terrestres].

« Comprends, infortuné! que ce que tu adores est l'œuvre des mains des hommes et que ton ordre a fait fabriquer pour la perte des hommes. Tu ferais mieux si — connaissant le créateur de tous les éléments, — tu passais des ténèbres à la lumière, et tu n'entraînerais pas avec toi tant de milliers d'hommes à leur perte. Car tes richesses que tu me promets iront avec toi dans les ténèbres extérieures où l'on n'entendra que pleurs et grincements de dents. »

Alors, Sévère irrité ordonna qu'on tirât Andeol — les mains tournées derrière le dos, —avec des poulies, de telle sorte que ses bras paraissaient arrachés du tronc; et il commanda qu'on le frappa cruellement avec des bâtons noueux, — dont cinquante coups lui brisèrent les bras et le dos.

Pour lui [Andeol], — tandis qu'on le battait, il ne cessait de rendre grâces au Seigneur, en disant :

— Gloire et louange à vous, Seigneur Jésus-Christ, qui daignez me révéler déjà le commencement de ma passion, à moi misérable et indigne ! Accordez-moi, Roi de gloire ! de mériter par ma persévérance à endurer ces supplices d'arriver devant votre Majesté avec la couronne de vainqueur.

« Saint Polycarpe, mon maître et ami du Christ, diamant resplendissant, ma gloire et ma couronne, priez pour moi, votre serviteur, afin qu'après m'avoir affermi par la patience à souffrir ces tortures, vous ayez lieu de vous réjouir avec moi de mon triomphe, lorsque je viendrai devant le tribunal du Christ, — victorieux par votre doctrine et par celle que j'enseigne au nom du Christ. »

Quand on eut brisé tous ces bâtons sur le dos d'Andeol, Sévère dit à ses suppôts :

— Déliez-le et cherchez un endroit obscur et sale, où n'entre aucun rayon de lumière, et enfermez-le la avec soin, de manière à ce que personne de ceux qui sont ici présents ne communique avec lui et qu'il ne conseille à aucun homme de se ranger sous sa vaine et sacrilége croyance (*vanam perfidiam*). »

Alors, un des soldats — nommé Cerecius, — dit à César :

— Seigneur, on a commencé à bâtir sur l'autre rive du fleuve un temple [en l'honneur] du très-invincible Mars; sous cet édifice est construite une crypte, dans laquelle — si Votre Grandeur l'ordonne, — cet homme pourra être enfermé en toute sûreté. »

Sévère lui dit :

— Tu as très-bien parlé. Il convient en effet à notre repos que cet homme ne demeure pas au milieu d'une si grande masse de peuple et que nous l'empêchions d'entraîner par ses paroles et sa ruse quelques personnes dans la superstitieuse secte qu'il prêche. Quant à nous, — la vue de cet ennemi de nos dieux garrotté en notre présence, peut nous mériter de ces dieux leurs plus grandes grâces. »

Donc, sur l'ordre de Sévère, l'homme de Dieu fut emmené et enfermé dans la crypte dédiée par l'impiété aux démons. Mais, pendant que les gardes veillaient à la porte de ce souterrain, — vers le milieu de la nuit, ils virent une lumière immense rayonner de l'intérieur et ils entendirent très-clairement une multitude de Saints s'entretenir avec le bienheureux Martyr. Or, les Saints exhortaient Andeol, en lui disant :

— Très-bon frère, sois vaillant et n'aie aucune crainte; car demain tu recevras la couronne du martyre. Tu seras reçu dans le sein de celui pour le nom de qui tu as combattu intrépidement un glorieux combat. Sois donc assuré de la promesse du Seigneur; il te fera paraître devant sa face et tu brilleras dans son royaume comme le soleil et tu y habiteras éternellement, possesseur de richesses éternelles, [telles] que l'œil de l'homme n'en a jamais vu, que son oreille n'en a jamais ouï le dénombrement, que son cœur n'a pu s'en faire la haute idée.

« Rappelle-toi les enseignements de notre Seigneur; il nous a promis que nous souffririons beaucoup pour son nom; mais, celui qui persévèrera jusqu'à la fin sera sauvé. »

Quand les Saints eurent ainsi parlé et qu'ils eurent exprimé le désir de prendre congé d'Andeol, ils firent en ces termes leurs adieux au Martyr du Christ :

— Ainsi donc, frère, continue à parcourir la carrière dans laquelle tu as commencé d'entrer, afin que le Christ te reçoive aux portes du paradis avec la gloire du martyre et la triomphale couronne, et qu'il te conduise au port où l'on ne craint nul naufrage et où il n'y a plus aucune chance (*casus*) de danger. »

Saint Andeol, baigné de larmes, les priait, en leur disant :

— Restez encore, je vous prie, très-saints hommes; car, ce que vous avez commencé à me dire a guéri les blessures de mon corps et m'a été un très-grand motif de consolation. C'est pourquoi priez, mes Seigneurs, afin que la force grandisse dans mon âme et que je laisse à ceux qui viendront après moi un exemple digne d'être par eux imité, et que les

Gentils en me voyant patient dans les souffrances arrivent à croire [la foi que je leur prêche]. »

Et ayant ainsi parlé, les Saints chantant avec une mélodieuse suavité un hymne au Seigneur, s'éloignèrent.

Or, nous avons appris par le récit des gardes ce qui arriva dans la crypte (1).

—

CHAPITRE III.

Saint Andeol souffre le martyre. Son corps est arraché aux flots et enseveli.

Or, le matin étant venu, le saint Martyr est tiré hors de la crypte par les gardes; et comme on attendait un bateau pour traverser le Rhône, le bienheureux Martyr debout sur le rivage du fleuve éleva les yeux au ciel et s'étant humilié et prosterné intérieurement en la présence du Seigneur, il le pria en ces termes :

— Seigneur Jésus-Christ, que je confesse de tout cœur et dont j'implore le secours contre l'ennemi de la vérité, recevez en ce jour mon esprit et ordonnez que mon pauvre petit corps repose sur cette rive du fleuve. »

Alors, les gardes le prenant, le conduisirent vers le très-inique Sévère, sur l'autre rive du fleuve, au bourg précité de Bergojate, où ce prince s'était arrêté pour cette seule cause.

Pendant que les soldats tenaient le Saint de Dieu dehors — leurs chefs (*seniores*) étant entrés chez le tyran, lui rapportèrent tout ce qu'ils avaient vu et comment ils avaient entendu une multitude de Saints s'entretenir avec le bienheureux Martyr.

Alors Sévère dit à ses satellites :

—Faites la plus grande diligence possible, et que sans retard ce séducteur soit mis à mort. Car si l'on connaît ce que vous avez vu et ce que vous dites avoir entendu, une sédition aura lieu dans le peuple, nos dieux seront méprisés et notre puissance n'aura plus désormais aucune valeur. »

Sévère s'avançant dans la campagne non loin de la rive du fleuve, ordonna que le Saint de Dieu, — Andeol, — lui fut amené.

(1) *Hæc ergo quæ in cryptâ gesta sunt, custodûm relatione cognovimus.*

Andeol après avoir d'abord adressé sa prière à Dieu et rompu la corde qui lui tenait les mains liées derrière le dos, élevant sa main droite, arma (*munivit*) son front et sa poitrine du signe de la Croix. Et comme il se tenait dans une attitude pleine de la plus grande assurance devant le tyran, Sévère stupéfait à sa vue et le regardant avec étonnement, dit à ceux qui l'entouraient :

— Considérez ce malfaiteur-là, et voyez avec quelle attitude hardie et quelle allégresse il paraît en notre présence. Il nous semble tel qu'un homme qui jusqu'à ce moment serait resté assis à un banquet somptueux et abondant. Car voici — comme on s'en rend bien compte, — que nos coups ne lui ont fait aucune blessure, mais l'ont bien plutôt rendu plus fort, — comme nous le voyons. Mais, pour que vous sachiez que je dis vrai en trouvant cela, regardez et voyez de quel air joyeux il nous envisage. Par nos très-invincibles dieux et notre puissance, je jure que cet homme-là est un malfaiteur. Je vous dis donc ce que j'en pense ; — c'est que si nous ne le faisons pas mettre à mort au plus tôt, je crains qu'il ne nous jette quelque mauvais sort (*malum immittat*) non-seulement à nous, mais aussi à notre patrie. »

Rempli de cette excessive fureur, le tyran dit au bienheureux Andeol :

—Dis-nous, maudit ! si c'est seulement pour irriter à ce point la puissance de nos dieux ou pour mépriser nos lois, que tu es venu en cette province ? »

Saint Andeol répondit :

— Je vous ai déjà dit que j'ai été envoyé avec mes pères en cette province par l'Évêque de Smyrne, afin de prêcher (ainsi qu'eux et avec eux) la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ aux Gentils, et à tous ceux qui l'ignorent. Apprends malheureux ! que parmi ceux qui ignorent cette parole, tu es le premier. »

A ces paroles, Sévère dit à Andeol :

— Par le grand dieu Mars et par ses victoires, je jure que tu ne prêcheras pas plus longtemps, ni à moi, ni aux Gentils. »

Or, saint Andeol adressa alors cette prière à Dieu :

— Seigneur Jésus-Christ, qui êtes avec nous et qui n'abandonnez pas ceux qui vous craignent, révélez vos merveilles et veuillez aujourd'hui recevoir mon esprit. »

Et aussitôt saint Andeol vit planer sur sa tête et venir à lui la gloire du Christ, une couronne se placer sur son front et une robe de pourpre l'envelopper; et devant lui marchait un Archange au milieu de la suave odeur des parfums et de l'encens et au chant des hymnes.

Alors, le très-heureux Andeol poussant un profond gémissement et regardant au ciel, pria et dit :

— Fils de Dieu invisible et sans tache, qui êtes descendu des hauteurs des cieux avec une grande gloire, une grande force et environné de l'armée des Anges et qui m'avez donné la gloire immortelle de la rédemption, recevez à cette heure mon esprit. »

Alors, le très-impie César ordonna qu'on façonnât en forme de glaive un morceau de bois très-dur et qu'avec on fendit cruellement la tête d'Andeol, en y figurant une croix. Les bourreaux, accomplissant cet ordre si impie, lui brisèrent ainsi le crâne en y traçant l'image d'une croix, jusqu'à ce que la cervelle jaillissant à terre, la vie mortelle d'Andeol se termina pour lui ouvrir l'entrée de [l'éternelle] vie du Christ; et c'est ainsi que l'intrépide athlète consommant dans le Seigneur et accomplissant son glorieux martyre, louant, bénissant et glorifiant Dieu, rendit avec joie son âme.

Le corps était déjà sans vie et gisait sur le sol, à la vue de tous, lorsque le très-impie Sévère ordonna qu'on riva une pierre à une chaîne et qu'après en avoir garrotté les pieds du très-heureux Martyr dont la passion venait de s'achever, il fut précipité — pour assouvir sa cruauté, — dans le Rhône, afin qu'il ne reçut d'aucun des chrétiens une honorable sépulture. Et lui [Sévère], se tenant sur le bord du fleuve, — lorsque le corps saint y eut été jeté en sa présence, insultant au mort comme s'il eut remporté une victoire, il lui dit :

— Vas maintenant ainsi que tu te promettais de le faire, et prêche aux Gentils (1). »

Car, parmi les choses que lui avait dit Andeol, ce qui avait au plus haut point excité le courroux du très-impie César contre le Saint de Dieu, c'était cette parole :

— Je suis venu prêcher aux Gentils. »

Ce forfait consommé, — comme ce César s'éloignait de ce bourg, un grand nombre de Sénateurs accourant au devant de lui, lui faisaient cette demande :

— Qu'a-t-on fait de cet homme qui venait annoncer une loi nouvelle? »

Et lui, en manière de raillerie, gonflé d'orgueil et de forfanterie, il leur dit :

— Nous l'avons envoyé prêcher aux Gentils. »

C'est de là que vint le nom de cet endroit et sous lequel on désigne le lieu qui vit ensevelir le corps du bienheureux Martyr, — Gentibus.

Lorsque le corps saint eut été jeté avec une pierre dans le fleuve, le courant obéissant à l'ordre de la [divine] Majesté le porta tout droit sur l'autre rive du Rhône, — de telle sorte que tous croyaient qu'il n'avait pas été jeté à l'eau pour y être noyé, mais que le Seigneur même s'était chargé de le passer en cet endroit. L'onde obéissante conduisit donc ce corps et le déposa sur le sable, à environ une distance de dix-huit palmes du Rhône où il avait été jeté.

Or, il se passa cinq jours pendant lesquels — par la volonté de Dieu, depuis le moment où rejeté par l'eau ce saint corps était venu aborder là, il y resta sans sépulture. Ce qu'ayant appris les habitants de cet endroit, ils vinrent, pleins d'étonnement, s'émerveillant surtout de ce qu'aucune bête féroce et aucun oiseau n'osait toucher à ce corps. Et comme une foule d'hommes s'était amassée pour voir cela, il arriva qu'une noble dame, nommée Tullia (1), vint à passer par ce chemin, se rendant à sa campagne où alors elle avait commencé à élever des constructions de plaisance. Comme elle allait les visiter, elle arriva en ce lieu; et voyant cette multitude d'hommes qui entourait le [saint] corps, elle fit arrêter le chariot dans lequel elle était, et dit à ses serviteurs :

(1) *Prædica gentibus.*

(1) *Matronam*, dit le texte latin. — Un auteur qualifie Tullia « une Vierge de l'une des premières familles du Vivarais. » Son nom — selon le même auteur, — était « Anycia Tullia ou Amycia Tullia, fille du sénateur Eucherius Valerianus, dont un des ancêtres est si honorablement mentionné dans les Commentaires de César. » — Voyez la vie de saint Andeol, p. 93, citée par l'auteur (anonyme) d'une *Notice historique sur l'église paroissiale de Bourg-Saint-Andeol (Ardèche).* Nyons, 1852, brochure grand in-8, de 46 pages [p. 6.]

— Allez au plus vite, et voyez pour quelle cause cette foule d'hommes s'est attroupée en cet endroit. Amenez-moi quelques-uns de ces gens-là, afin que par leurs rapports je puisse connaître la vérité. »

Alors, selon sa demande, deux hommes se détachant de la foule vinrent vers elle; et quand elle leur eut demandé pourquoi ils s'étaient ainsi attroupés, ils lui dirent :

— Il y a là le cadavre d'un étranger que Sévère a fait mettre à mort sur l'autre bord du Rhône; puis, il a ordonné qu'on le jette dans l'eau avec une pierre attachée aux pieds. Mais, soudain les chaînes se sont rompues et le corps porté par l'eau a été jeté sur la rive opposée, — celle-ci même. Maintenant nous sommes très-étonnés que ni les bêtes, ni les oiseaux ne touchent à ce cadavre. Bien plus — à ce que nous ont raconté des bergers, — d'innombrables merveilles s'opèrent en cet endroit. Voici que beaucoup de personnes entendent, la nuit, au-dessus de ce cadavre, des voix qui chantent, et un très-grand nombre affirment avoir vu très-souvent des cierges qui brûlent avec une immense clarté. Et ce qui — dans tout cela, — nous paraît le plus merveilleux, c'est que malgré les énormes roches sur lesquelles se brise en cet endroit même le fleuve très-rapide, ce corps ait pu être apporté ici en si droite ligne et dans un tel état de conservation. Mais, maintenant tout le monde craint la persécution publique et le très-cruel César, et il n'y a personne qui ose donner à ce corps une sépulture quelconque. »

Alors cette noble dame, désirant connaître plus clairement ce qui s'était passé, leur dit :

— Je vous prie, mes chers enfants (*filioli*), dites-moi toute la vérité sur ces choses et comme vous la savez. Car, je désire savoir — ainsi que vous le voyez, — pour quel crime on assure que cet homme a été mis à mort. »

Les deux hommes lui répondirent :

— Sachez, Madame, que nous vous racontons ce qui est vrai. Cet homme disait que le Christ est Dieu et il voulait répandre en ce pays l'enseignement de la loi nouvelle qu'on dit que les chrétiens observent; c'est pourquoi, entraîné par la colère, Sévère ne voulant pas entendre ces choses, l'a fait mettre à mort. »

Après avoir entendu ceci, cette dame le grava dans son cœur, et ne s'ouvrant à aucun des siens de ce qu'elle pensait en elle-même, elle se hâta d'arriver à la campagne où elle allait et qui était non loin de là. Puis, revenant de nuit avec ses fidèles [serviteurs] et des hommes éprouvés dans la foi du Christ, elle ensevelit très-honorablement le corps saint au même endroit où Andeol s'était fait connaître des peuples à de nombreuses reprises et par beaucoup de miracles.

C'est en ce lieu que — grâce aux mérites de son Martyr, — le Seigneur daigne accorder une si grande grâce à tous, que quiconque y vient triste s'en retourne rempli de joie d'avoir obtenu ce qu'il a demandé.

Or, le Saint de Dieu, — Andeol, — fut martyrisé pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, aux calendes de mai, et ce fut le six des nones de mai qu'il fut enseveli en ce lieu qu'on appelle Gentibus, par la très-heureuse Tullia, — par la suprême volonté de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, à qui — avec le Père et l'Esprit-Saint, — appartiennent l'honneur, la force, la louange et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

NOTES.

« Le silence qui avait présidé à la sépulture de saint Andeol, dut protéger son tombeau et le couvrir d'un voile impénétrable. Le paganisme, qui était triomphant à sa mort, le fut encore pendant plus d'un siècle.... Vinrent ensuite les irruptions successives des Vandales et des Wisigoths... les Maures... Les catholiques, vivant dans des alarmes continuelles, tenaient soigneusement cachés les objets qui étaient les plus chers à leur piété, et dont ils craignaient plus la profanation que la perte de leur vie.

« Tel fut le sort des reliques de saint Andeol.

« Dérobées d'abord avec précaution aux recherches des ennemis de la Foi, elles avaient subi les effets des ravages du temps, qui efface insensiblement tous les souvenirs; elles avaient cessé d'être connues des fidèles eux-mêmes. On en avait perdu complétement la trace; on ignorait jusqu'au lieu qui en avait été rendu dépositaire. Cependant, un désir unanime faisait battre les cœurs; de

toutes parts des vœux ardents appelaient le recouvrement de ce bien... Bernoin, Évêque de Viviers,... soupirait plus vivement que personne après cette heureuse découverte... Dieu se sert du ministère d'un homme pauvre et ignoré du monde, pour indiquer à l'Évêque l'endroit où se trouvait enfermé le trésor qu'il cherchait (858) (1). »

« Le corps du bienheureux Martyr, caché environ pendant 650 ans, fut révélé par le Saint lui-même, » disent saint Adon et le moine Usuard, qui vivaient tous deux au IXe siècle.

« Ce fut sous le règne de Charles le Chauve et sous l'épiscopat de Bernoin, Évêque de Viviers, qu'on le découvrit et qu'on le déposa avec une solennité pompeuse et au milieu des transports de joie des populations, dans l'église du Bourg que son nom a rendu célèbre (2). »

Dès lors, un concours considérable ne cessa de se produire au tombeau de saint Andeol et il a continué jusqu'à l'époque de la Révolution française.

« Les vieillards se souviennent encore d'avoir vu accourir, au jour de la fête de saint Andeol, des populations entières qui venaient en procession, non-seulement des lieux environnants, mais du fond de la Provence et d'autres contrées éloignées, pour rendre hommage au Saint qui avait évangélisé leurs pères. Tout ce qui rappelait le saint Martyr était l'objet d'un culte. On allait prier dans le lieu qui lui avait servi de prison et de sépulture; il avait été transformé en chapelle : on visitait aussi l'endroit où il avait reçu le coup de la mort, et sur lequel la piété avait élevé un oratoire, on visitait principalement l'église où reposait ses ossements sacrés (3). »

La Notice fort bien faite à laquelle nous empruntons ces quelques notes qui tiennent de plus près à la Vie de saint Andeol, se termine par ces détails du plus haut intérêt :

(1) Notice précitée, p. 6 à 8.

(2) *Beati martyris... corpus annis fermè sexcentis et quinquaginta delituit, donec ipso revelante, sub Carolo calvo francorûm rege ac Beravino Vivariensi episcopo inventum, Burgi in ecclesiâ, ejus nomine celebri, solemni pompâ, summâque populorûm lætitiâ, collocatum est.* — Voyez la Légende du Bréviaire Viennois, Office du 5 mai.

(3) Notice, *l. c. sup.*, p. 11, note 1.

« En pénétrant dans l'intérieur de l'église nous trouvons un monument digne du regard de l'archéologue. C'est un sarcophage gallo-romain, placé dans l'intérieur de l'église, tout près de la porte principale. Ce tombeau, construit par des parents payens, reçut en dépôt les restes d'un enfant de sept ans, enlevé à leur tendresse. Ce monument est orné d'un bas-relief, qui représente les génies de la mort; sur une de ses faces, est un cartouche qui renferme une consécration aux dieux Mânes. Mais il nous offre un autre genre de mérite, qui le rend précieux au chrétien. Suivant une chronique ancienne, fort accréditée, il aurait été purifié dans le temps et consacré aux reliques de saint Andeol; on les aurait ainsi conservées jusqu'en 1793. Il était autrefois derrière le maître autel; des vieillards se souviennent qu'on le découvrait le jour de la fête de saint Andeol, pour l'exposer à la vénération des fidèles; plusieurs sont allés, dans leur enfance, accompagnés de leurs parents, le baiser respectueusement comme une chose sainte. Une des faces de ce sarcophage se trouve engagée dans le mur. Sur cette partie est gravée une inscription, que Millin a recueillie et qui confirme la pieuse tradition, relative aux ossements de saint Andeol. On lit aussi sur le couvercle des paroles qui appuyent cette opinion.....

« Inscription du revers du sarcophage :

Quicumque æternæ spem vis affigere vitæ,
Aspice sarcophagum quadro sinuamine dignum,
Quatuor ut mundi partes magnalia Christi
Hinc efferre queant, justi pie vivere discant
Andeole, indicio tu felix martyr adesto.
Corpore te parvi tenet istius arca sepulcri,
Sed virtute piis junctus super astra bearis.
Ad te qui veniant quos sæva flagella fatigant :
Tristis nemo redit tua qui munimina poscit.

« Vous qui espérez en la vie éternelle, regardez ce tombeau à quatre faces; les miracles que le Seigneur y opère sont dignes d'être connus des quatre parties du monde; les justes peuvent y apprendre à se sanctifier. O Andeol, heureux Martyr, donne-nous toujours des marques de ta protection. Ton corps gît dans ce petit tombeau; mais ton âme jouit au-dessus des astres avec les Saints du bonheur du Ciel. Qu'ils s'adressent à toi, ceux que de cruelles souffrances tourmen-

tent : jamais personne n'a imploré en vain ta protection. »

« Aux deux côtés de cette inscription sont les figures de saint Bénigne et de saint Polycarpe; au bas sont : 1° deux animaux marins qu'on pourrait prendre pour des dauphins; 2° deux quadrupèdes, ressemblant à des lions; 3° deux colombes à côté d'une petite colonne qui pourrait bien être la représentation du pilon de saint Andeol; 4° deux autres oiseaux qui peuvent être deux tourterelles. Ces quatre sortes d'animaux, évidemment symboliques, ne sont-ils pas des emblèmes de quatre vertus du Saint : sa fidélité, sa force, son innocence et son amour.

La versification de cette pièce et la sculpture des bas-reliefs indiquent le génie du XII° ou XIII° siècle.

Inscription du couvercle du tombeau :

Impii jussionem explentes caput martiris Andeoli in crucis modum contriverunt et....

Ce qui veut dire : « Les impies, accomplissant les ordres qui leur avaient été donnés, ont fendu en forme de croix la tête du martyr Andeol et..... » [le reste manque] (1).

XVII

VIE

DE SAINT SYMPHORIEN,

MARTYR A AUTUN, EN L'AN 180,—ÉCRITE AU CINQUIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Baronius reconnaît ces Actes pour authentiques et originaux, et Dom Ruinart semble en porter le même jugement, quoiqu'il avoue que la fin, qui manque dans Mombritius et dans plusieurs autres manuscrits, y a été ajoutée par un auteur du V° siècle. Il est certain que ces Actes sont anciens, puisque saint Grégoire de Tours les cite (2), et qu'ils s'accordent fort bien avec la messe du saint Martyr qui se trouve dans le Missel Gothique

(1) Notice, p. 43 à 45.

(2) *De gloriâ Confessorùm*, cap. LXXVII.

publié par Dom Mabillon (1). Ces Actes sont beaux, tant pour ce qu'ils contiennent, que pour le style qui en est magnifique et élevé.

On voit — par la fin de ces Actes, — que l'auteur était d'Autun même, puisqu'il qualifie saint Euphrone, son Évêque, et saint Symphorien, son patron. Ce fut très-probablement à l'occasion de l'Église bâtie en l'honneur du saint Martyr, par saint Euphrone, au V° siècle, que notre anonyme entreprit son ouvrage.

Ces Actes contiennent ce que nous avons de plus certain touchant le martyre de saint Symphorien, puisqu'ils contiennent ce que l'on en savait au V° siècle.

La traduction qu'on va lire a été faite d'après le texte publié par Dom Ruinart (2) et puisé par lui aux sources les plus pures.

L'empereur Marc-Aurèle venait d'exciter dans l'empire une effroyable tempête contre l'Église, et ses édits foudroyants attaquaient de tous côtés la Religion Catholique lorsque Symphorien vivait à Augustodunum(*Autun*) : dans tout l'éclat que peuvent donner une haute naissance et une rare vertu; il était de famille chrétienne, et l'une des plus considérables de la ville; son père se nommait Faustus, illustre par le sang qu'il avait reçu de ses ancêtres, plus illustre encore par celui que son fils avait reçu de lui. Ce jeune gentilhomme, dont les mœurs avaient été cultivées et polies par les belles-lettres, n'avait pas eu moins soin de purifier les belles-lettres par l'étude de la piété; en sorte que, dans un âge qui d'ordinaire ne donne que des fleurs, son esprit déjà mûr avait produit des fruits, et d'une sagesse anticipée, dont les vieillards les plus consommés dans la pratique des vertus auraient pu se faire honneur.

On l'avait vu passer de l'enfance à la jeunesse sans avoir éprouvé les imperfections de ces deux premiers âges, les plus dangereux de la vie; et de la jeunesse on le voyait entrer si heureusement dans l'âge viril et donner des marques si sûres d'un mérite achevé, que les gens de bien les plus éclairés,

(1) *Lit. Gall.*, lib. III, p. 280, 281.

(2) *Acta primorùm Martyrùm sincera et selecta*, etc. P. 79 à 83.

frappés de l'éclat de tant de belles qualités, avouaient qu'on ne pouvait pas être si accompli sans avoir commerce avec les intelligences célestes. Une prudence naïve et sans artifice, jointe à une simplicité noble et sans bassesse, tempéraient toutes ses actions et y introduisaient cette juste médiocrité qui est l'âme de toutes les vertus. En un mot, il s'était si bien conduit et avec tant de bonheur à travers les écueils de la mer orageuse du monde, qu'il avait évité d'y faire naufrage.

Autun qui voyait remonter bien haut dans l'antiquité sa noblesse et son origine, suivait les vieilles erreurs d'une religion sacrilége. Environnée de temples profanes et remplie d'idoles, elle s'était toute livrée aux vaines superstitions du paganisme; et son peuple désoccupé de toute autre affaire passait les jours et les nuits dans l'exercice d'un culte ridicule. Cybèle, Apollon et Diane y étaient particulièrement révérés.

Un jour qu'on faisait une procession solennelle en l'honneur de Cybèle, et que la dévotion pour la mère des démons y avait attiré toute la ville, Symphorien se rencontra par hasard en un endroit où la cérémonie passait. Voyant la déesse qu'on portait sur un char traîné par des bœufs (*carpento*), il ne put s'empêcher de marquer le mépris qu'il faisait de cette idole; et bien loin de l'adorer, — comme on l'y voulait contraindre, — il s'en moqua hautement.

Il fut arrêté sur-le-champ et présenté à Heraclius. C'était un magistrat, personnage consulaire, qui était pour lors à Autun avec une commission de l'empereur, pour la recherche des chrétiens.

Heraclius s'étant assis sur son tribunal, dit à Symphorien:

— Déclinez votre nom et la condition dont vous êtes. »

Symphorien répondit:

— Je suis chrétien, je m'appelle Symphorien. »

Le juge dit:

— Vous êtes chrétien, comment avez-vous donc pu nous échapper, car on ne trouve plus guère ici de ces sortes de gens. Répondez-moi, pourquoi avez-vous refusé d'adorer la déesse Mère? »

Saint Symphorien répondit:

— Je vous l'ai déjà dit, c'est que je suis chrétien: je n'adore que le vrai Dieu qui est dans le Ciel. Et, je suis si peu disposé à adorer ce vain simulacre du démon, que si vous voulez me faire donner un marteau, je vais de ce pas mettre votre déesse Mère en pièces. »

Le juge dit:

— Cet homme n'est pas seulement un sacrilége, il joint la révolte à l'impiété. Est-il d'ici? »

Un officier répondit:

— Oui, Seigneur, il est de cette ville, et d'une des premières familles. »

Le juge dit à Symphorien:

— C'est donc cela qui vous rend si fier; ignorez-vous quelles sont les ordonnances de nos princes? Qu'on les lise. »

Le greffier lut:

« L'empereur Marc-Aurèle, à tous gouverneurs, juges et magistrats, présidents et autres officiers généraux de notre empire: — Ayant appris que certaines gens qui se disent chrétiens, ne font aucune difficulté de violer les lois les plus saintes de la Religion, nous voulons qu'il soit procédé contre eux à toute rigueur: et nous vous enjoignons de les punir de divers supplices, lorsqu'ils tomberont entre vos mains, à moins qu'ils ne veuillent sacrifier à nos dieux. En sorte toutefois que la justice retienne la sévérité dans de justes bornes, et qu'en retranchant le crime, on ne punisse pas trop rigoureusement les criminels. »

La lecture étant faite de l'édit de l'empereur, le juge dit:

— Que dites-vous à cela, Symphorien, croyez-vous qu'il soit en mon pouvoir d'aller contre une déclaration du prince si formelle? Vous ne pouvez nier que vous ne soyez coupable de deux crimes; de sacrilége envers les dieux, et de manque de respect à l'égard des lois. Ainsi, si vous ne vous mettez en devoir de satisfaire à ce qui est porté par l'édit qu'on vient de lire, je ne puis me dispenser de faire un exemple de votre personne; les lois outragées et les dieux offensés demandent votre sang. »

Symphorien répondit:

— On ne me persuadera jamais que cette image soit autre chose qu'un prestige du démon, dont il se sert pour tromper les hommes et pour les entraîner avec lui dans un malheur éternel. Sachez que tout chrétien qui

ne craint point d'arrêter ses yeux sur ces objets profanes, et qui s'engage imprudemment dans des sentiers qui conduisent aux crimes, tombera infailliblement dans l'abîme, et donnera dans les embûches que l'ancien ennemi des hommes ne cesse de leur dresser.

« Car, enfin, nous avons un Dieu qui n'est pas moins sévère et rigoureux lorsqu'il punit le péché, qu'il est bon et libéral lorsqu'il récompense le mérite. Il donne la vie à ceux qui craignent sa puissance, et la mort à ceux qui se révoltent contre elle. Tant que je demeurerai ferme dans la protestation publique et sincère que je fais de n'adorer que Lui, je suis sûr d'arriver au port tranquille d'une bienheureuse éternité, sans craindre ni les vents, ni les flots que la fureur du démon peut soulever contre moi pour me faire périr. »

Le juge voyant donc qu'il n'y avait aucune apparence que Symphorien se rendît, le fit frapper par ses licteurs, et conduire en prison.

Les délais accordés par la Loi étant expirés, et le juge ayant ordonné qu'on le lui amenât, — on vit sortir du milieu des ténèbres cet enfant de la lumière, et du creux d'un cachot obscur, celui qui devait bientôt être reçu dans le Palais du Roi de la gloire, séjour d'une immortelle clarté.

Les nœuds que formaient ses liens s'étaient relâchés et ne serraient que faiblement ses bras amaigris et exténués; et les incommodités de sa prison ayant consumé une partie de son sang dans ses veines et dans tout son corps desséché, le Ciel lui en tenait compte, comme s'il l'eût déjà répandu pour lui.

Le juge lui dit :

— Considérez, Symphorien, ce que vous perdez et le tort que vous vous faites, en refusant d'adorer les dieux immortels : car, outre la gloire que vous acquéreriez en servant l'Empereur dans ses armées, vous pourriez encore attendre de sa libéralité des récompenses proportionnées à vos services. Voulez-vous donc que je fasse dresser un autel; croyez-moi, offrez aux dieux de l'encens, et par des sacrifices dignes de leur majesté suprême, rendez-les-vous favorables. »

Symphorien répondit :

— Un juge qui est le dépositaire de l'autorité du prince et des affaires publiques ne doit pas perdre le temps en des discours vains et frivoles. S'il est dangereux de ne pas travailler chaque jour à acquérir quelque vertu nouvelle, — combien doit-on plus appréhender en s'écartant de la droite route d'aller inconsidérément briser contre les écueils des vices? »

Le juge dit :

— Du moins sacrifiez aux dieux pour jouir des honneurs qui vous attendent à la Cour. »

Symphorien répondit :

— Un juge avilit sa dignité et en ternit le lustre, lorsqu'il se sert du pouvoir qu'elle lui donne pour tendre des piéges à l'innocence. Il cause à son âme un dommage irréparable et s'expose à voir son nom flétri d'un opprobre éternel. Au reste, je ne crains point la mort puisqu'elle et le temps nous doivent tôt ou tard ôter la vie, et que c'est une dette que tout homme ne peut s'exempter de payer à Dieu. Prévenons ce moment par le désir, et faisons-nous-en un mérite auprès de Lui, en la Lui offrant de bonne grâce; changeant une dette en un présent. A quoi me servirait le repentir inutile et tardif d'avoir tremblé devant un juge qui doit mourir comme moi.

« Vous m'offrez dans une coupe d'or un breuvage, qui sous quelque douceur apparente cache une amertume mortelle, et qui donne la mort à ceux qui sont assez imprudents pour le recevoir. Je refuse tous les avantages qui me sont offerts par une autre main que par la main adorable du Christ. Les richesses dont il nous comble avec une profusion digne d'un Dieu sont incorruptibles; on n'en craint ni la perte ni la diminution : mais, votre cupidité insatiable, — en voulant tout posséder, — ne possède rien en effet.

« La fragilité des biens de ce monde ne nous afflige point, parce que nous n'y avons aucune attache; et la fortune ne nous peut rien ôter, parce que nous ne tenons rien d'elle. Vos plaisirs et vos joies sont semblables à une eau glacée, qui se dissout au premier rayon du soleil. Tout ce qui fait l'objet de vos désirs finit bientôt, est sujet au changement, et est enfin entraîné par le torrent rapide des années dans le vaste sein de l'éternité. Il n'y a que notre Dieu qui puisse donner une félicité durable. L'antiquité la

plus reculée n'a point vu le commencement de sa gloire, parce que sa gloire est avant tous les temps; et les derniers siècles n'en verront pas la fin, parce qu'elle subsistera encore après les derniers siècles. »

Le juge dit :

— Vous lassez enfin ma patience, Symphorien ; et il n'y a que trop longtemps que je vous écoute relever par des louanges outrées la puissance chimérique de je ne sais quel Christ. Il n'y a qu'un mot qui serve, — ou sacrifiez tout présentement à la Déesse Mère; ou après vous avoir fait passer par toute la rigueur des supplices, je mettrai votre tête aux pieds de Cybèle. »

Symphorien répondit :

— Je crains le Dieu Tout-Puissant qui m'a donné l'être et la vie, et je n'adore que lui. Mon corps est en votre pouvoir, et ce pouvoir même ne sera pas long : mais, pour mon âme, elle est indépendante de vous et de votre tribunal.

« Souffrez seulement que je vous représente combien est monstrueux le culte que vous rendez à vos idoles. Rougissez d'une superstition si peu conforme à la nature et à la raison. Et qui ne rougirait, en voyant une troupe de demi-hommes mêler dans les transports d'une joie insensée la fureur avec la brutalité et faire d'un crime détestable un acte de religion? Qui ne rougirait, en voyant votre Apollon chassé honteusement du Ciel, être réduit à garder les troupeaux du roi Admète? Quel Dieu adorez-vous? Quel exemple adorez-vous en ce Dieu, qui chantant jour et nuit sur sa lyre ses infâmes amours aime à voir ses lauriers mêlés de myrthes et de roses?

« Je ne parle point de ces voix, que les démons — sous le nom de cet Apollon, — font sortir du fond d'une grotte qui en mugit et du milieu d'un trépied qui en est ébranlé, lesquelles par mille détours viennent effrayer vos oreilles et abuser vos esprits.

« Mais, quel aveuglement vous fait adorer le démon du midi, sous la figure d'une Diane? Car, c'est ce qu'une curieuse recherche a découvert à nos saints Docteurs. Ce démon qui parcourt les places et les carrefours des villes, va semant dans les cœurs des misérables mortels la discorde et l'envie. »

Symphorien en cet endroit fut interrompu par le juge, qui ne pouvant plus contenir son dépit, prononça tout en désordre cette sentence :

« Nous déclarons Symphorien coupable du « crime de lèse-majesté divine et humaine, « soit pour avoir refusé de sacrifier aux dieux, « soit pour avoir parlé d'eux avec peu de « respect, soit enfin pour avoir fait outrage « à leurs sacrés autels : pour réparation de « quoi nous le condamnons à mourir par le « glaive, vengeur des dieux et des Lois. »

Comme on le conduisait au supplice, sa mère — vénérable par son âge et par sa vertu, — l'exhortait du haut des murs de la ville à mourir en véritable soldat du Christ, et lui faisant entendre une voix qui frappant son oreille allait toucher son cœur, elle lui criait :

— Mon fils, mon fils Symphorien, ne perds point de vue le Dieu pour qui tu meurs, aie-le toujours dans la pensée : mon cher fils, aie courage, la mort n'est pas à craindre lorsqu'elle ne fait que nous conduire à la vie. Regarde le Ciel, et que ton cœur suive tes yeux, jette-les sur Celui qui y règne. C'est aujourd'hui que tu changes une vie sujette à la mort contre une vie immortelle; ô mon fils, l'heureux échange! »

Ce fut hors des murs de la ville que ce bienheureux Martyr finit sa sainte carrière par la main d'un bourreau qui lui sépara la tête du corps.

Quelques personnes de piété enlevèrent secrètement ses sacrées reliques.

Assez proche du lieu où saint Symphorien souffrit le martyre, la terre donne passage à une fontaine, sur le bord de laquelle on avait bâti une petite chapelle. Ce fut là qu'on mit le saint Martyr. Mais, il n'y demeura pas longtemps caché, et les miracles que Dieu opérait par lui le découvrirent bientôt. Les payens même, surpris de tant de merveilles, ne purent lui refuser leur vénération. Et enfin, de notre temps, Euphronius, depuis Évêque d'Autun, n'étant encore que prêtre de cette Église, lui éleva une basilique magnifique.

—

XVIII

VIE

DE SAINT BENIGNUS OU BÉNIGNE,

UN DES PREMIERS APOTRES DE LA BOURGOGNE, ET MARTYR A DIJON, — ÉCRITE AU NEUVIÈME SIÈCLE, D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS ANCIENS, ET CONSERVÉE PAR WOLFHARD, PRÊTRE DE HASEREN, AU DIOCÈSE D'EICHSTAD, A LA MÊME ÉPOQUE.

« Existe-t-il des Actes authentiques de saint Bénigne ? » — Telle est l'importante question que s'est posée un Critique éminent (1), et voici en quels termes il y a répondu :

« Le plus ancien historien qui puisse nous fournir des renseignements sur cette question importante, Grégoire de Tours, nous apprend que son oncle, saint Grégoire, Évêque de Langres, voulant bâtir une église sur la tombe de saint Bénigne, crut devoir attendre qu'il eut reçu de Rome les Actes authentiques du saint Martyr ; et qu'en effet, quelques années après, ces Actes précieux lui furent rapportés par des pèlerins d'Italie (2).

« Ces Actes étaient nécessairement très-anciens, puisqu'au VI[e] siècle ils avaient disparu des églises ravagées des Gaules, et qu'on ne les retrouvait plus qu'à Rome, dans ces archives sacrées, instituées dès le II[e] siècle par le pape saint Clément, où toutes les Églises du monde prirent peu à peu aux III[e] et IV[e] siècles, l'habitude d'envoyer une copie des Actes de leurs Saints, et où beaucoup d'entre elles furent heureuses, aux V[e] et VI[e] siècles, de retrouver les Passions perdues de leurs apôtres (3).

(1) M. l'abbé Bougaud : *Étude hist. et crit. sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne*, etc. p. 175 et suivantes.

(2) Greg. Turon. *de Gloria Martyrum*, cap. LI.

(3) Le fait important de l'existence de ces archives a été démontré avec une extrême lucidité et un vif intérêt d'exposition, par M. l'abbé Bougaud, *l. c. sup.* p. 228 à 239.

« Voilà donc un premier point incontestable. Il y a eu dans les temps les plus reculés, des Actes authentiques de saint Bénigne.

« Mais que sont devenus ces Actes précieux ? »

Les Actes sincères de saint Bénigne n'ont pas péri, comme le croyaient trop légèrement les critiques modernes, — Baillet et Tillemont, à leur tête. Au septième siècle, ils furent paraphrasés, mais avec une bonne foi, une exactitude, une fidélité dignes de toute espèce de louanges. Ces travaux de seconde main auxquels ces prétendus critiques accordent en général trop peu de valeur, sont très-curieux quelquefois, très-exacts même, et dans certains cas, tout à fait de nature à nous consoler de la perte des pièces originales.

Enfin, on rencontre au IX[e] siècle un troisième travail très-curieux sur la vie de saint Bénigne. Ce n'est pas précisément une paraphrase de ses Actes, c'est comme un premier essai d'histoire générale de l'apostolat de saint Bénigne en Bourgogne. Les Actes de ce saint Martyr, ceux de saint Andoche, de saint Thyrse, de saint Symphorien, des Saints jumeaux, de saint Andeol sont fondus dans un même récit, qui se recommande comme le précédent, par une grande fidélité historique dans l'emploi des anciens manuscrits.

Il se recommande encore en ce qu'il fait partie de la très-ancienne collection d'Actes de Saints attribuée à Wolfhardus, prêtre de Haseren, au diocèse d'Eichstad, que la critique du XVII[e] siècle a entrevue à peine et négligée, et que l'érudition allemande du XIX[e] siècle a, en quelque sorte, révélée au monde savant.

M. l'abbé Bougaud a établi l'authenticité de ces différents monuments, au moyen des règles posées par Tillemont lui-même dans ses Mémoires, et par Baillet dans ses Vies des Saints : « Non pas, — dit-il, — que j'approuve ces règles de critique, fausses en plusieurs points et surtout exagérées, mais du moins sera-t-on forcé d'admettre l'authenticité de monuments capables de subir une pareille épreuve (1). »

L'éminent critique prouve donc que les Actes primitifs de saint Bénigne existent en-

(1) *L. c. sup.* p. 179.

core, par la raison qu'ils n'ont jamais péri; de là à établir leur antiquité et leur authenticité, il n'y a qu'un pas. Enfin, il reste clairement démontré pour nous que ces Actes antérieurs au VI[e] siècle, sont très-probablement ceux qui furent rapportés à saint Grégoire de Langres par des pèlerins d'Italie.

M. l'abbé Bougaud les a publiés (p. 410 à 412), d'après le texte conservé par Vincent de Beauvais dans son *Speculum historiale;* tome I de l'édition in-folio du XV[e] siècle (1).

« Je sais qu'on pourra m'objecter que ces Actes ne se trouvent pas dans le recueil de Dom Ruinart; mais ce serait une grande erreur de s'imaginer... que les *Acta sincera* de Dom Ruinart contiennent tous les Actes authentiques que l'on possède, et ce serait être bien peu au courant du mouvement de la critique depuis deux siècles que de rejeter parmi les apocryphes tous les monuments qui ne se trouvent pas dans ce recueil. On n'y voit ni les Actes de saint Ursin de Bourges (2), ni ceux de saint Alexandre de Brescia (3), de saint Cyrille, Évêque de Cortine, de saint Félix de Sutre, des saints enfants Just et Pastor, de saint Hyppolite de Rome, etc., et de tant d'autres dont le nombre est si grand qu'on en publierait facilement une collection au moins aussi considérable que celle donnée par Dom Ruinart.

« Au reste, ce savant homme était loin de prétendre que hors de son recueil il n'y eût plus d'Actes authentiques. Il avouait même, avec la modestie du vrai talent, qu'il en avait oublié et ignoré beaucoup, et il se déclarait prêt à reconnaître comme sincères et authentiques tous ceux en faveur desquels on lui apporterait de bonnes preuves (4). »

Porro et si nihil omiserim ut, in quantum in me fuit, hæc Actorùm collectio accurata atque numeris omnibus absoluta redderetur : non ita tamen rem me confecisse existimo, ut nulla penitus, præter e a quæ hic exhibemus sincera Martyrum Acta reperiri posse existimem. Nec etiam animus est ea omnia inter spuria rejicere quæ hîc non habentur; *quin etsi aliquis nonnulla ex hiis quæ a me forte rejecta sunt sincera judicaverit, non refrabagor modo id certis probare queat* (1).

La Vie de saint Bénigne, publiée par Surius, — qui en retoucha quelque peu le style, pas assez pourtant pour lui enlever tout son parfum d'antiquité, — est une paraphrase d'une admirable fidélité de l'œuvre originale que nous venons de signaler après M. l'abbé Bougaud.

« Je tiens, — dit ce critique, — à établir ce point avec toute la clarté possible, parce qu'il achèvera de montrer l'authenticité des Actes primitifs. D'ailleurs, cette étude aura son utilité. On verra dans un seul exemple, comment se composaient aux VI[e], VII[e] et VIII[e] siècles, ces Vies de seconde main que nos modernes critiques ont tant attaquées et dont la possession est pourtant si précieuse, surtout lorsque les pièces originales ont disparu.

« A entendre, en effet, certains critiques, on dirait que toutes les légendes des VII[e] et VIII[e] siècles n'auraient aucune valeur. Ce seraient des monuments rédigés par l'ignorance, empreints de crédulité, rajustés maladroitement, fabriqués même par des moines trompeurs; en un mot, de pieuses fictions sans aucune réalité historique, et qui, n'ayant ni racines ni bases dans les monuments primitifs, ne mériteraient que le mépris des critiques sérieux.

« Certes, avant tout examen, il y a dans de telles assertions une profonde ignorance de l'histoire, de la manière dont elle s'écrivait aux VII[e] et VIII[e] siècles. Sans doute, ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette question importante, de faire voir les vrais hagiographes s'entourant de précautions afin d'éviter l'erreur, interrogeant les anciens, consultant les savants, entreprenant de longs voyages pour retrouver les traces encore vivantes des Saints; ce n'est pas le lieu non

(1) « Nous n'entendons pas affirmer que ces Actes aient été rédigés au II[e] siècle par les contemporains du martyre de saint Bénigne; nous disons seulement que ces Actes sont antérieurs au VI[e] et que leur rédaction ne peut guère être moins ancienne que le IV[e]. » — *(L. c. sup.* p. 205, note 1.)

(2) Voyez les Actes de saint Ursin dans le tome I de nos *Annales hagiologiques de la France*, col. 381.

(3) Voyez *Ibidem*, col. 107 et 108, 124 et 125.

(4) M. l'abbé Bougaud : *l. c. sup.* p. 191.

(1) Dom Ruinart : *Acta sincera Martyrùm*, préface, p. 12.

plus de dire les prescriptions sévères et prudentes des Évêques, des Conciles, des Souverains Pontifes, pour qu'on ne lût en public et qu'on ne laissât aux mains des fidèles aucun Acte suspect. Deux ou trois faits suffiront, pris même dans la vie de saint Bénigne.

Au VIe siècle, on connaît la discrétion prudente de saint Grégoire de Langres. Vainement une tradition populaire, immémoriale, attestait l'authenticité du tombeau de saint Bénigne; vainement des miracles fréquents confirmaient avec éclat cette tradition, le saint Évêque était toujours incrédule, *nullo modo credebat,* dit Grégoire de Tours *sed magis ne ibidem adorarent* (1), *fortiter testabatur* (2). Il fallut une apparition de saint Bénigne pour le faire céder. Encore même ne permit-il pas de composer une vie du saint Apôtre, il attendit qu'on lui en eût rapporté de Rome une histoire fidèle.

« Trois ou quatre siècles après, sous le règne de Charles le Chauve, en plein Xe siècle, on trouve autour du tombeau de saint Bénigne et sur le même siége épiscopal de Langres une prudence et une discrétion non moins admirables. On avait apporté, dans l'église de saint Bénigne de Dijon, des reliques d'un Saint inconnu. Il s'agissait de recevoir le dépôt et d'approuver les miracles que l'on disait avoir été obtenus par l'intercession de ce Saint. Théobalde, Évêque de Langres, regarde la décision comme assez importante pour consulter son métropolitain; Amolon, Archevêque de Lyon, répond que l'authenticité des reliques n'étant pas constatée, il est d'avis qu'on les enterre *secrètement* et *hors de l'église.* « Dieu veut, dit-il, que dans ce « qui touche à son culte, nous soyons dis« crets et prudents, selon cette pensée de « l'Apôtre : Eprouvez tout; retenez ce qui est « bon. Fuyez jusqu'à l'ombre du mal (3). »

« C'est entre ces deux époques, à égale distance de l'une et de l'autre, vers le VIIe siècle qu'a été écrite cette seconde Vie de saint Bénigne, et elle suffirait pour établir

(1) Sur le sens du mot *adorare*, en cette circonstance, voyez nos *Annales hagiologiques de la France*, tome I, col. 259, note I, col. 259 260 et 261.

(2) Greg. Turon : *de Gloria Martyrûm*, cap. LI.

(3) *Biblioth. Maxim. Patrum, edit. Lugd.* T. XIV, p. 330.

qu'on ne composait pas toujours les vies des Saints avec cette légèreté et cette hardiesse dont parlent si sévèrement certains critiques (1). »

L'auteur de cette paraphrase possédait au plus haut degré l'amour de la vérité, la délicatesse de conscience et le respect le plus sincère pour la tradition. Il n'ajoute ni ne retranche un seul événement à la première vie de saint Bénigne. Il la suit pas à pas, et mot à mot. Dans l'une et dans l'autre c'est la même suite de faits, souvent dans les mêmes termes.

Toutefois, en suivant le récit avec un soin scrupuleux, l'auteur de la paraphrase se croit permis de l'embellir un peu. On aimait alors beaucoup les citations d'Ecriture sainte, il les glisse adroitement dans son récit, il les place même sur les lèvres du Martyr. Dans ce cas toutefois, et ceci est important, jamais il ne tronque ni n'altère sa parole; il la donne textuellement, telle qu'elle est dans le monument primitif; seulement après l'avoir citée intégralement, il se croit permis d'y ajouter quelques textes d'Ecriture sainte, soit pour l'embellir, soit pour l'expliquer.

C'est avec beaucoup de raison que M. l'abbé Bougaud insiste sur ce point de vue, trop peu remarqué par les critiques des deux siècles précédents; c'est pour n'avoir pas soupçonné ce procédé des hagiographes du moyen âge, que les Bollandistes ont rejeté tant de monuments dont la valeur est grande et qui doivent nous dédommager de la perte des pièces originales.

« Il se peut, — ajoute M. l'abbé Bougaud, — il se peut qu'aujourd'hui ce genre d'écrire l'histoire ne nous plaise plus. Nous n'aimons pas qu'on fasse parler les grands hommes... Mais... toute l'antiquité classique absout nos hagiographes chrétiens. Xénophon et Thucidide chez les Grecs, Tite-Live et Quinte-Curce chez les Romains, ont cru qu'il leur était permis d'animer la scène, de faire parler les héros, de leur composer même des harangues. Ce goût régnait au VIIe siècle, et nos légendaires, formés par la lecture des classiques ne connaissaient pas encore notre manière d'écrire l'histoire. Voilà leur tort, *si c'en est un.*

« Déjà, toutefois, le Christianisme dont

(1) *L. c. sup.* p. 195 et 196.

l'esprit est vérité, commençait à modifier la méthode historique, transmise par les payens. Le respect pour la parole des Saints et des Martyrs enchaînait les légendaires... Ici même, par exemple, je ne voudrais pas affirmer que cette prière de saint Bénigne, qui n'est pas rapportée dans la première vie, n'ait pas été transmise par la tradition jusqu'à l'auteur de la seconde. Elle est très-courte, et on sait avec quel respect on conservait dans la primitive Église, la parole des Saints et des Martyrs.

« Mais ce qui est admirable, ce qui atteste surtout l'heureuse influence du Christianisme sur les esprits, et qui achève de montrer la haute valeur de la paraphrase que nous étudions, c'est la manière dont les miracles sont racontés. Tant qu'il ne s'agit pour ainsi dire, que d'événements humains, où Dieu n'intervient pas, le légendaire use de quelque licence; il dramatise le récit et fait parler le héros; mais dès qu'il s'agit de raconter des miracles, toute sa hardiesse tombe; toute son imagination s'évanouit; il ne sait plus que copier mot à mot le texte original qu'il a sous les yeux. Il sent, qu'ici, développer, ce serait profaner; paraphraser, ce serait mentir (1). »

Ce dont on accuse le plus les légendaires du moyen âge, c'est d'avoir forgé des miracles. Pour démontrer la calomnie toute gratuite dont ces écrivains ont été l'objet, M. l'abbé Bougaud met les deux textes en face l'un de l'autre : il en résulte un admirable parallélisme que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, dans la crainte que nous avons de dépasser les justes bornes que nous devons nous imposer dans nos citations (2).

Baronius montrait donc un tact rare et une grande science lorsqu'à la seule lecture de cette pièce (3), retouchée pourtant par Surius, il proclamait qu'elle était bonne et fidèlement extraite des anciens monuments.

Nous arrivons enfin aux troisièmes Actes de saint Bénigne, tirés de la collection de Wolfhard, prêtre de Haseren, au IXe siècle,

(1) *L. c. sup.* p. 201 et 202.

(2) Voyez ces rapprochements, *ibid.*, p. 203 et 204.

(3) M. l'abbé Bougaud a publié le texte pur de cette paraphrase, d'après un manuscrit du VIIIe siècle. — (P. 412 à 419.)

et que M. l'abbé Bougaud a publiés (1), d'après plusieurs manuscrits, — dont les plus anciens remontent au Xe siècle.

On ignore quel est l'auteur de cette vie de saint Bénigne. Wolfhard l'a-t-il composée ou fait composer exprès pour son recueil? A-t-il, au contraire, recueilli une Passion qui circulait alors parmi le peuple?

Quoiqu'il en soit, si elle n'est pas du temps de Wolfhard, elle est d'une époque très-peu antérieure; sa rédaction est du IXe siècle dont elle a tous les caractères; c'est la paraphrase des Actes du VIIe siècle.

Ce monument présente un très-vif intérêt. C'est un modèle parfait de fidélité historique et de bonne foi.

Il se divise en deux parties très-distinctes. La première renferme toute la vie de saint Bénigne jusqu'à son martyre; la seconde contient le récit de sa mort glorieuse.

Ni dans l'une, ni dans l'autre partie l'Auteur ne dit rien de lui-même; il orne, il embellit, il fait des discours, des descriptions, mais toujours il copie, il suit pas à pas, mot à mot, des monuments anciens, — tels que les Actes des Saints jumeaux, ceux de saint Andoche et de saint Thyrse, la passion de saint Andeol, les leçons de saint Bénigne, dans les anciens Bréviaires de Langres, et les antiennes de l'ancien office de saint Bénigne.

C'est sur cette troisième version que nous avons fait notre traduction. Si l'on s'étonne que nous n'ayons pas donné — comme il semblait plus juste, — la préférence au texte du VIIe siècle, et mieux encore aux Actes authentiques, nous ferons cette réponse bien simple, nous donnerons cette explication bien facile à comprendre, et que l'on acceptera, nous l'espérons :

Cette troisième version enchâsse les deux précédentes dans son tissu et les reproduit avec une fidélité scrupuleuse; de plus (et ceci est du plus haut prix pour nous), elle rassemble, chemin faisant, mille traditions populaires et liturgiques, que le temps eût englouties sans elle, et nous avons ainsi, dans cette pièce, le resumé et le développement de tout ce qui avait été écrit et cru sur saint Bénigne pendant plusieurs siècles, — du Ve au moins jusqu'au IXe, époque où furent ré-

(1) P. 420 à 436.

digés ces troisièmes Actes de l'Apôtre de la Bourgogne.

Nous nous contenterons seulement d'en élaguer les détails empruntés par l'auteur aux Actes des divers Saints dont nous avons déjà donné les vies ci-dessus; — tels que les Saints jumeaux, saint Andoche et saint Thyrse, saint Andeol, et autres.

PASSION DE BENIGNUS, LE TRÈS-ILLUSTRE MARTYR.

I

Après que le mystère de la Rédemption humaine eut été accompli, que le Verbe de Dieu eut apparu sous la forme d'homme qu'il avait prise et qu'il eut illuminé des splendeurs de sa vérité les ténèbres du monde, — on vit se fonder la doctrine et l'enseignement apostoliques. Les Apôtres — ainsi que de très-hautes montagnes, — recevant de leur voisinage avec la clarté du vrai et immuable soleil (*inoccidui solis*) les lumières de la Foi catholique, les répandirent à profusion par tout l'univers pour instruire les Gentils.

Au milieu du sacré collége des Apôtres, brilla surtout — tel qu'un astre très-resplendissant, — l'égal des anges (*coangelicus*) et le souverain théologien, Jean l'Évangéliste, qui par le très-rapide vol de la contemplation s'élevant au-dessus de tout le monde visible et invisible par delà tous les cieux, monta dans le paradis des paradis, et tout abîmé en Dieu y puisa les rayons de la clarté éternelle.

Après avoir été rappelé par l'édit du très-clément empereur Nerva, de l'île de Patmos où le très-cruel Domitien, cet arsenal de toute iniquité, l'avait relégué à cause de son invincible persévérance à prêcher, — Jean fonda et gouverna les Églises de l'Asie entière.

Il eut pour disciple Polycarpe, homme illustre, consommé dans les divines sciences et d'une foi sincère, qui ensuite [devenu] Évêque de l'insigne Église de Smyrne et docteur de toute l'Asie, brilla par ses miracles. Ce fut sous Marc Antonin Verus que — martyr glorieux, — Polycarpe termina le cours de ses combats.

Lors donc qu'il était déjà avancé en âge et éprouvé par les services que ses travaux avaient rendus à l'Église et qu'en soldat qui a fait son temps, il attendait la récompense de ses exploits, — une nuit, saint Irenée lui apparut et le pria d'envoyer dans les Gaules les saints prêtres Bénigne et Andoche et de leur adjoindre le diacre Thyrse (1), — hommes pleins de sagesse et de vertus....

Ces trois Saints se mettent en mer; mais, une tempête terrible les jette sur les rives de la Corse, qu'ils ne peuvent quitter qu'après qu'Andeol fut venu les y joindre. Grande fut la joie de Bénigne, d'Andoche et de Thyrse à la vue d'Andeol! Ils se remettent en mer et arrivent à Marseille, d'où ils se dirigent sur Lyon. Comme ils s'apprêtaient à quitter cette ville pour aller plus avant tous les quatre dans les Gaules, ils reçurent d'un ange l'avis d'envoyer Andeol prêcher l'Évangile à Carpentras; pour eux [trois], ils devaient continuer, intrépides, la route qu'ils avaient commencée.

Cette cité [de Carpentras] était alors habitée par une foule de nations de tous les pays, mêlées ensemble; on n'y voit plus maintenant que de grandes ruines et des restes de fondations d'antiques édifices.

Se disant donc adieu, ces Saints suppliaient le Seigneur de daigner jeter ses regards favorables sur eux, exilés et étrangers [en ce pays] pour son saint nom.

Quelle ne fut pas alors leur douleur? Quelle tristesse pensons-nous que les âmes de ces Saints ressentirent? De combien d'inquiétudes et d'angoisses ne fut pas profondément pénétré leur cœur, en voyant s'éloigner d'eux et s'arracher à leur compagnie un frère et un associé dans la céleste milice?

Car, comme ils étaient un dans le Seigneur et qu'il n'y avait en eux qu'un cœur et qu'une âme, — lorsqu'un d'eux se séparait des autres, c'était en quelque sorte une partie de leur sainte âme même qui se déchirait (*divellebatur*). Prodige étonnant! ils étaient morts tous trois, et ne vivaient plus qu'en ce quatrième compagnon qui leur était ravi, quoique la société des Saints que le Christ lui-même a unis par le lien (*glutino*) de sa charité, soit à l'abri de toute séparation et qu'elle en ignore jusqu'au nom, et qu'en conséquence, ils ne pouvaient souffrir de l'absence d'un de leurs membres, puisqu'ils étaient toujours présents l'un à l'autre par la pensée

et qu'ils se voyaient des yeux de l'homme intérieur.

Saint Andeol s'étant donc mis en chemin pour Carpentras — Bénigne, Andoche et Thyrse dirigèrent leurs pas vers Autun où ils furent reçus avec tout l'honneur imaginable par le très-noble homme Faustus. Le très-heureux Bénigne baptisa le fils de son hôte, — nommé Symphorien (2), que la ville d'Autun se glorifie aujourd'hui d'avoir pour patron et qui y souffrit le martyre.

Au même temps, l'empereur Marc-Aurèle (3), excita par un édit une très-grande persécution contre les adorateurs du nom de Dieu. Il promulga par toutes les Gaules l'ordre atroce de punir par divers genres de supplices les chrétiens dans tous les endroits où on les trouverait, s'ils ne voulaient pas honorer les dieux et offrir des sacrifices (*sacra*) ou plutôt se rendre coupables de sacriléges (*sacrilegia*) dans les temples des idoles.

Aussitôt que les Saints eurent connu cet ordre plein de la plus grande scélératesse, ils se réunissent et cherchent de quelle manière on pouvait venir en aide à l'état [présent] de l'Église. Car, quant aux dangers qui ne faisaient que les atteindre eux, — ils s'y attendaient de pied ferme; mais, leur inquiétude avait trait bien plutôt aux épreuves qu'aurait à supporter cette Église à son aurore et encore au berceau (*teneræ Ecclesiæ.*)

Alors, saint Bénigne leur adressa ce discours :

— Vous avez appris, frères, quels monstrueux édits ont été promulgués par un prince de la terre contre nous et tous ceux qui sont réputés professer le Christianisme. Partout on déclare la guerre à notre Foi. Partout la fureur de l'impiété se déchaîne contre le culte pieux que nous rendons au Seigneur. Ce n'est pas seulement contre nous que le combat se déclare ouvertement; ce n'est pas seulement nous que presse pied à pied cette attaque visible. Nous avons un autre ennemi qui sévit d'une manière invisible et qui nous écrase d'autant plus violemment, qu'il nous assiége avec plus de mystère et de ruse. Toujours pleins de circonspection et de prévoyance, tenons-nous en garde contre cet ennemi qui possède mille moyens de [nous] nuire. Revêtus des armes de l'invincible Foi, déjouons vaillamment ses noirs desseins.

« Nous n'avons aucun compte à tenir de cette vie, nous qui sommes crucifiés en ce monde et pour qui ce monde est une croix. Nous n'avons pas abandonné patrie, maison et parents, pour retomber encore dans la recherche des caduques joies de ce siècle. Ce que nous désirons est précieux et incomparable; c'est au prix (*commercio*) de cette vie qu'il doit être acheté (*emi*). C'est cette récompense inimaginable; cette rémunération que le Christ a promis fermement de nous donner dans les cieux, si nous ne rougissons pas de confesser son nom sur la terre.

« Nous n'avons rien à craindre, rien qui nous fasse recourir au subterfuge comme des lâches et des paresseux. Que l'ennemi nous voie plus alertes [que jamais]. Que notre foi s'échauffe; ne cessons de prêcher; que la parole de Dieu soit par nous annoncée à tous, à temps et à contre-temps. Pour moi, il faut que j'aille où m'appelle mon Seigneur, — afin que la semence de la divine parole se répande largement, et que partout un peuple de plus en plus nombreux soit gagné et acquis au Christ Seigneur. »

Les glorieux athlètes du Christ furent largement reconfortés et ineffablement consolés et encouragés par ce discours du très-heureux prêtre, — à tel point que dès ce moment ils avaient le désir de mourir pour le Christ et qu'ils souhaitaient la mort par amour pour la vie [éternelle] (1).

Disant donc adieu à ses compagnons et les embrassant avec avidité (*avidioribus... osculis*), Bénigne les quitta pour aller trouver Leonilla, sœur de Faustus, à Langres.

Quant à saint Andoche et à Thyrse, ils se retirèrent à Saulieu, campagne appartenant à Faustus. Nous avons raconté ailleurs leurs souffrances et leur passion.

A Langres, saint Bénigne convertit et baptisa les petits-fils de Leonilla, les jumeaux Speosippe, Eleosippe et Meleosippe qui bientôt cueillirent heureusement la palme du martyre, et qui maintenant protégent par leurs mérites le sol qui les vit naître et dont leurs corps sont l'ornement et l'intercession, le salut et la conservation.

(1) *Adeo ut jamjamque... optarent mori, vitæ amore.* — Admirable expression!

Après cela, le très-heureux prêtre et le glorieux martyr du Seigneur, — Bénigne, — plein de l'Esprit-Saint, vint à un endroit qu'on nomme Dijon, où alors on construisait par ordre de l'empereur Marc-Aurèle, avec beaucoup de soin et à grands frais, la forteresse (*Castrum*) qui s'appelle du même nom que la ville où elle s'élève.

Or, pendant le séjour de quelque temps qu'il fit en ce lieu, Bénigne ne cessait d'annoncer aux peuples la vérité qu'il connaissait. Sa prédication avait pour fondement ses vertus, et ses paroles étaient fortifiées par le témoignage éclatant de ses miracles. Partout, on détruisait les temples, on abandonnait les idoles; partout brillaient élevés çà et là les trophées de la croix du Christ. Chaque jour, le gain que faisait le Christ Seigneur s'accroissait d'une merveilleuse manière, tandis qu'au contraire le diable souffrait sans cesse de grandes pertes.

Sur ces entrefaites, l'empereur Marc-Aurèle, après avoir parcouru toutes les parties de la Gaule, fit un immense carnage des Saints martyrs, cherchant — ainsi qu'un lion affamé et altéré du sang des innocents, — s'il pourrait éteindre le souvenir du Christ, en mettant à mort ceux qui croyaient en Lui. Ce fut dans ces dispositions qu'il arriva à la forteresse de Dijon (4), où étant entré, — à la vue des imposantes murailles des nouvelles fortifications et de la construction des hautes tours qui devaient en défendre les remparts, — plein de joie, il dit que l'élégance de l'ouvrage lui plaisait extrêmement et il ordonna à l'instant même de bâtir des temples à Jupiter, à Saturne et à Mercure.

L'empereur recommanda par dessus toutes choses de poursuivre les chrétiens en tous lieux, — même jusque dans les antres les plus retirés et dans les profondeurs des bois; disant que c'était par eux que périclitait l'état de la chose publique et qu'on ne pouvait se rendre les dieux propices qu'en recherchant leurs ennemis et en les mettant à mort.

Alors, le comte de cette ville, — nommé Terentius (5), parla en ces termes à l'empereur :

— Pour nous, très-saint empereur, nous ignorons ce que c'est qu'un chrétien. Nous voyons cependant un homme, espèce de hiérophante, dont le sommet de la tête est rasé et qui porte comme une couronne [de cheveux] (6). Son maintien diffère beaucoup du nôtre; sa manière de vivre ressemble encore moins à la nôtre. Il méprise les cérémonies de nos dieux; il veut entraîner notre patrie à honorer je ne sais quel Seigneur, ce Christ que nous savons avoir été crucifié par les Juifs; il prêche publiquement qu'il est ressuscité d'entre les morts, qu'il est vraiment le Fils de Dieu et qu'il viendra à la fin du monde juger tous les hommes. En échange de cette foi, il promet une autre vie heureuse et éternelle dans le sein de son Dieu, après la mort du corps. En outre, il fait chaque jour beaucoup de miracles parmi le peuple. Quiconque vient à lui, — malade ou sous le poids de quelque infirmité, — s'en retourne sain et sauf. Nul homme en proie à la douleur ou accablé de quelque malheur ne vient à lui sans — qu'à l'étonnement général, — il ne soit délivré de son triste fardeau et rempli d'allégresse. Il commande par ses paroles puissantes à ces dieux même auxquels Votre Majesté se soumet avec respect; ce qui est merveilleux à dire, — il ressuscite les morts et il n'est rien [enfin] dont la renommée n'affirme qu'il ne puisse être capable. »

A cela l'empereur répondit :

— Très-évidemment cet homme, adorateur de la croix (*crucicola*), nous paraît être le porte-étendard de cette exécrable superstition. Recherchez donc, avec la plus grande diligence, cet imposteur monstrueux; et quand vous l'aurez trouvé, garrottez-le de chaînes de fer et amenez-le ainsi en notre présence. Car il faut qu'il périsse au plus tôt comme un malfaiteur qu'il est et un insulteur présomptueux de nos dieux. S'il vit plus longtemps, il entraînera beaucoup de personnes dans l'erreur et peu à peu la vénérable religion des dieux commencera à tomber dans le mépris et l'abandon général. Nos dieux ont en abomination et en horreur cette espèce d'hommes rebelles et blasphémateurs. Il n'y a pas à en douter, et cela se reconnaît à ce qu'à la vue de l'étendard du Christ, — leur Dieu à ces hommes, — ils s'indignent, grincent des dents et ne souffrent pas qu'on le leur montre seulement une fois. »

Ayant aussitôt envoyé des licteurs, Marc-Aurèle fit chercher saint Bénigne; on le trouva

prêchant la parole de Dieu aux habitants du village de Spaniacus (1).

II

Il est pris par les suppôts du diable, — ce citoyen du ciel ; leurs cruelles mains le poussent, l'outragent, le flagellent de la manière la plus atroce. Garrotté et enchaîné, il est amené en présence de Marc-Aurèle qui, le regardant avec des yeux menaçants, la rage au visage, le gourmande en ces termes :

— N'es-tu pas celui dont la renommée a répandu le nom, qui méprises la majesté de l'empire romain et qui as osé profaner avec une très-grande scélératesse le très-saint culte des dieux? Dis-nous donc à l'instant même de quel nom tu t'appelles, de quelle contrée tu nous arrives et de quel Dieu tu professes le culte. »

Alors saint Bénigne arme son front du signe de la Foi, et après avoir invoqué dans le secret de son cœur le nom de la Trinité, il répondit à César :

— De mon nom propre, j'ai été appelé Benignus par mes parents; envoyé des contrées d'Orient avec les autres serviteurs de Dieu par saint Polycarpe, je suis venu ici. Je crois de cœur, je confesse de bouche Dieu le Père et son Fils, Jésus-Christ, avec aussi Celui qui est le don et l'amour du Père et du Fils, c'est-à-dire, l'Esprit-Saint; c'est ce seul et vrai Dieu que j'annonce à tous. Je prêche que ce n'est que par cette foi seulement que les hommes peuvent être sauvés et je désire obtenir la mort pour récompense de ma persévérance [dans cette foi]. »

Marc-Aurèle dit :

— D'où te vient cette assurance, que tu oses dire ces choses sans trembler en présence du prince de tout l'univers? Donc, parce que tu t'es annoncé avec une très-grande audace comme docteur de la Foi chrétienne, tu trouveras en moi ton persécuteur. Tu seras forcé de subir dans les supplices une ignominieuse mort, — toi qui promets très-impudemment de pouvoir donner aux autres la vie. »

Saint Bénigne répondit :

— Elle est très-sainte et très-fidèle, la parole du Christ mon Dieu qui dit dans le saint Évangile : « Ne craignez pas ceux qui « tuent le corps et puis après n'ont plus « d'autre pouvoir [au delà]. » C'est pourquoi tu as mon corps en ton pouvoir; exerce sur lui les tortures que tu voudras. Déchire-le de coups de fouet, brûle-le avec le feu, dépouille-le avec les ongles [de fer]. Que la cruelle fureur du bourreau amasse sur ce mortel et chétif corps ces tourments et d'autres, — s'il est possible d'en inventer de plus horribles, — et qu'elle le mette en pièces. Mais, tu ne pourras en rien arrêter l'essor libre de l'âme qui se hâte d'arriver à son Dieu, son libérateur. »

L'empereur stupéfait de la si grande constance du Saint martyr, lui dit :

— Tu ferais plus sagement, si — laissant là ces inutilités qui ne te sont d'aucun profit, — tu obéissais à nos ordres et offrais des offrandes agréables aux dieux vénérables. Je jure par les dieux, que si tu acquiesces dans ton intérêt à mes conseils, je te ferai grand prêtre et que te récompensant sur les fonds du trésor public, je t'établirai le premier dans mon palais. »

Le glorieux Martyr du Seigneur répondit :

— Ce que tu me promets est transitoire et sans consistance, cela — tout le prouve, — trompe toujours et déçoit ceux qui le poursuivent. Car, lorsque la fortune leur sourit, elle rend à ses amants tout dangereux, douteux et suspect; et quand elle les abandonne elle les laisse nus et misérables. Mais, les biens que mon Seigneur m'a promis sont éternels, ils donnent le bonheur et ils sont à l'abri de toute angoisse et de tout chagrin. C'est à la possession de ces richesses que moi je me hâte ardemment d'arriver; c'est cette dignité que je désire très-avidement obtenir. Tu ne tromperas donc pas le serviteur de Dieu par les attraits de vaines promesses; — au contraire, tu fortifieras encore bien plus en moi une prudence que ne peuvent ébranler tes flatteries. Tes supplices ne m'effraient pas plus que tes doucereuses promesses ne m'amèneront à faire ce que tu t'efforces de me persuader.

« Personne ne pourra m'ôter le Christ du cœur, personne ne pourra empêcher ma bouche de proclamer son nom. Aucune violence ne pourra séparer mon âme de la charité de Celui à qui je me suis une fois confié, en qui j'ai appris à espérer. C'est lui qui est

(1) Ou Spaniacum, Espanum, Epagny, à deux lieues et demie de Dijon.

le très-équitable juge de tous les siècles. Sache qu'Il est le Dieu de toutes les nations, ton Dieu même, — que tu le veuilles ou que tu ne le veuilles pas. C'est Lui — crois-moi, — qui révèlera ta folie et qui condamnera le cruel délire que tu ne crains pas d'exercer contre ses serviteurs. »

A ces paroles du Saint, Marc-Aurèle s'enflamme de colère et il ordonne qu'on frappe Bénigne avec de très-durs nerfs de bœufs, recommandant aux soldats de le soumettre à divers supplices, s'il ne voulait pas sacrifier.

On livre donc le Saint au comte Térence, qui le fit tirer avec des poulies et flageller par les bourreaux, en les faisant succéder les uns aux autres. Mais, le Saint martyr au milieu de ces tourments, — le visage rayonnant, l'air joyeux, disait :

— Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, qui m'avez jugé digne de souffrir pour la confession de votre nom. Accordez-moi, roi glorieux, la constance [nécessaire] pour que je supporte avec calme et patience tous les tourments, quels qu'ils soient, que m'infligera le très-inique César. »

Après avoir été flagellé pendant si longtemps, que ses entrailles paraissaient à jour et que les autres parties de son corps que la nature avait cachées [jusqu'alors] étaient mises à nu par le déchirement du voile de la peau [qui les recouvrait], — l'ordre est donné de l'enfermer comme un esclave dans une très-obscure prison d'où s'exhalait une odeur très-repoussante et plus malsaine que toutes les puanteurs imaginables : bien plus encore, — une armée de vers fourmillait en grouillant des corps des condamnés qui y étaient morts à la suite d'une longue maladie.

Lorsque Bénigne eut été enfermé en cette prison, l'ange du Seigneur y entrant pendant la nuit, en chassa toute l'horreur des noires ténèbres et changea cette puanteur très-mortelle en une odeur suave ; et reconfortant le Martyr, il lui rendit sa première santé, de telle sorte que les cicatrices des plaies ne paraissaient pas même sur son corps.

Le jour suivant, Marc-Aurèle se fit apprêter un tribunal et ayant à ses côtés le ministre de sa cruauté, — Terentius, — il ordonna d'amener en sa présence le très-vaillant martyr du Christ. Lorsqu'il le vit la face joyeuse et le corps très-sain, il commença à être pétrifié d'une excessive surprise ; enfin cependant, il rompit violemment son silence par ces paroles :

— Benignus, je t'adjure par les dieux très-grands de me dire si tu es vraiment tel que je te vois, ou si tu ne joues pas nos yeux par de fausses images. Quelle est donc cette si grande puissance de l'art magique, que tu m'apparais maintenant sain et entier de corps, après que j'ai ordonné de te mettre en prison alors que les coups t'avaient taillé en pièces et avaient déchiré toutes les articulations de tes membres ? »

L'invincible athlète du Christ répondit :

— La loi du Christ n'embrasse que ce qui est du domaine de la justice et de la piété ; elle méprise, abhorre et condamne toutes les inventions de la magie ainsi que ceux qui s'y attachent. Ce n'est donc pas — comme tu le conjectures à tort, — par les prestiges de la magie que j'ai été guéri des blessures que tu as ordonné qu'on fit à mon corps, mais c'est par la très-puissante et très-clémente bonté de Celui pour qui je souffre, qui a daigné m'envoyer son Ange par lequel m'ont été rendues et la santé et la force pour supporter tous les supplices que tu m'infligeras.

« Je le bénis, je lui rends de bouche et de cœur des actions de grâces sans fin. »

L'empereur Marc-Aurèle lui dit :

— Cesse d'être si obstiné dans ta détermination ; rends-toi à mes avis, satisfais aux édits des empereurs et sacrifie. Car si tu ne le fais pas, j'ordonnerai qu'on te comprenne dans la classe des personnes que l'on punit pour divers crimes par elles commis, et — afin que tu serves d'exemple à tous les chrétiens, — je te ferai périr du dernier supplice avec ces coupables. »

Le vénérable Martyr répondit :

— Est-ce que l'innocent peut être souillé par le contact du coupable ? Est-ce que le forfait du criminel couvre d'infamie l'homme juste ? La dissemblance des mérites et des démérites persiste même au sein de la similitude des supplices. Ce n'est pas la torture, mais le crime qui constitue le scélérat. Le feu qui purifie et fait rayonner l'or est le même qui réduit la paille en fumée. C'est la même machine qui brise les épis et nettoye le froment.

« Ainsi donc, c'est la même souffrance qui éprouve et purifie les bons, condamne et

ruine [à jamais] les méchants. C'est pourquoi cesse de me faire de si terribles menaces (à ton sens); contente-toi de me torturer si tu le peux. »

Alors, l'empereur ordonna que Benignus fut conduit à un temple non loin de là. Lui-même le suivit, accompagné de tous ses officiers et d'une immense multitude de diverses personnes de l'un et de l'autre sexe; et il ordonna sur-le-champ que l'on immola aux dieux les victimes qu'on avait coutume de leur offrir. Ce forfait (*scelere*) consommé, il commanda qu'en sa présence on fit entrer — bon gré mal gré — dans la bouche du Saint un morceau de la chair qu'on venait d'immoler et qu'on parvint par force à la lui faire manger.

Or, Marc-Aurèle pensait et disait en lui-même avec astuce:

— S'il goûte tant soit peu des sacrifices des dieux, aussitôt les dieux tout-puissants le soumettront à leur empire, et ainsi recevant d'eux la guérison de son esprit, il cessera pour un temps de les mépriser et de nous injurier. »

On coupa un morceau de cette offrande souillée et on la présenta à Benignus au bout de la broche qui avait servi pour l'offrir aux démons. Comme on s'efforçait d'y faire goûter le Saint, l'homme de Dieu tirant du fond de son cœur de profonds soupirs et élevant ses yeux au ciel, dit :

— Seigneur Jésus-Christ, Verbe du Père, qui n'avez pas reçu l'être de la bouche de ceux qui parlent et qui ouvrez les lèvres des muets, jettez à cette heure un regard sur votre serviteur. Ne permettez pas, Seigneur, que ma bouche consacrée au ministère du pain vivant et véritable, soit souillée par les immondes mets des idoles. Que les lèvres par lesquelles on sait que vous êtes loué ne soient pas salies par les exécrables sacrifices des démons. Montrez, je vous prie, Seigneur, à ces mécréants votre gloire, afin qu'ils soient confondus, ceux qui adorent des figures sculptées et se glorifient dans leurs simulacres, et qu'ils sachent que vous êtes l'unique et le seul puissant roi des siècles, qui seul avez l'immortalité et habitez la lumière inaccessible. A Vous, louange et gloire maintenant et dans les siècles des siècles ! »

Et lorsque l'homme saint, le cœur élevé au ciel, eut adressé en ces termes sa fervente prière au Seigneur, — élevant sa main droite, il fit devant lui-même le signe de la croix, et aussitôt le vase dans lequel on portait l'offrande faite aux idoles se brisa avec un bruit effrayant et fut réduit en si petits morceaux qu'à peine pouvait-on en retrouver une seule parcelle. Quant à la viande du sacrifice, entièrement dévorée, elle disparut et s'évanouit dans les airs comme un souffle léger. Toutes les idoles aussi — comme précipitées à bas par un très-impétueux ouragan, — tombèrent à terre et se brisèrent; si bien que la multitude de ceux qui sacrifiaient voyant la ruine de leurs dieux, tremblante et chancelante, comme si déjà l'antique chaos menaçait le monde, elle s'enfuit de toutes parts.

Mais, saint Bénigne rempli d'une grande joie, rendait grâces au Seigneur, en disant :

—Je vous bénis, roi miséricordieux, et je glorifie votre nom saint de n'avoir pas permis que ma bouche fut souillée par les sacrifices immondes, de m'avoir gardé sans tache, de m'avoir revêtu de la robe du triomphe et d'avoir rempli d'une éternelle confusion les lèvres de ceux qui m'insultaient. »

Et voyant Marc-Aurèle qui demeurait dans l'étonnement et qui, — penchant vers le délire, — était devenu muet, il lui dit :

— Qu'est-ce [donc] Aurèle? Tes dieux ont frémi à l'aspect de l'étendard du Christ mon Dieu, ne pouvant supporter la force de sa majesté. Reconnais au moins maintenant que ceux que tu adores ne sont pas des dieux, mais des idoles sourdes et muettes, privées de tout sens et de toute raison. Comment te viendraient-ils en aide ceux qui n'ont pu se secourir eux-mêmes ? »

Marc-Aurèle lui dit :

— Cela n'est pas arrivé par la faiblesse ou l'impuissance des dieux, comme tu en es persuadé, ô Benignus! mais parce qu'ils sont faciles à apitoyer et qu'ils veulent te gagner par leur puissance; c'est pour cela qu'ils ont permis que tu fisses de si grandes choses, afin que maintenant que leur bonté et leur mansuétude te sont connues, tu te hâtes de courber ta tête sous le joug de leur culte sacré. Ils sont prêts à t'être propices et à faire en toutes choses ta volonté si — dépouillant l'opiniâtreté de ton esprit, — tu reviens (quoique tard), à leur culte pieux. »

Le très-heureux athlète du Christ répondit :

— Je pensais, ô empereur, que tu avais de l'intelligence et que dans ta prudence tu pouvais discerner le vrai d'avec le faux. Mais, comme je le vois, il ne te reste pas même la plus petite parcelle de raison. O le plus insensé des hommes! tu vois combien grande est la puissance du Christ et combien est grande [aussi] la faiblesse de tes dieux. Pourquoi donc ne rougis-tu pas d'appeler des dieux ceux qui sont tombés en poussière lorsque j'ai invoqué le vrai Dieu?

« Ne cherche pas à perdre inutilement le temps; la constance de ma foi est inébranlable. Je ne sers pas tes dieux et jamais je n'adorerai les statues des démons. »

Alors, ce très-scélérat empereur se mit à écumer, tant était grande sa fureur, et tout haletant de colère, il éclata en gémissements et en cris. Enfin, cédant au conseil du diable, il ordonna aux licteurs d'apporter une pierre immense et de la creuser; puis, y ayant fait couler du plomb fondu, il ordonna qu'on serra très-fort les pieds du Saint dans cet étau. Ensuite, il commanda qu'on apporta des alènes très-pointues et rougies au feu et qu'on les enfonça dans les doigts des mains de Bénigne.

C'est dans cet état que Marc-Aurèle le fit remettre en une prison ténébreuse et puante, avec ordre de ne pas même lui donner de l'eau pendant six jours. Bien plus, pour mettre le comble à sa fureur, le cruel tyran fit enfermer dans le cachot où était le Saint douze chiens très-féroces et poussés à la rage par une longue abstinence. Il espérait que leurs dents mettraient en pièces les membres du Saint martyr et qu'il ne resterait ainsi pas la moindre relique de son pauvre corps. Il ordonna [enfin] que la prison même fut confiée à la garde de vigilantes sentinelles.

On accomplit tout ce qu'avait commandé le très-cruel empereur. L'innocent est mis en prison par les coupables. On plombe ses pieds dans un bloc de pierre; ses doigts sont percés avec des alènes incandescentes; des chiens que la faim et la rage à la fois ont rendus féroces sont enfermés avec lui.

Au milieu de ces supplices si grands et d'un nouveau genre de cruauté raffinée, le soldat du Seigneur ne cessait de prêcher le salut, — disant à tous d'une voix très-distincte et très-haute :

— Mes chers fils (*filioli mei*), comtes et tribuns, et vous tous qui assistez en spectateurs à ce combat, écoutez-moi et croyez en Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Sauveur, et soyez baptisés en son nom, afin que vos péchés soient effacés et que vous puissiez échapper à ces éternels supplices qui attendent les impies et les incrédules, — supplices dans lesquels les corps des condamnés sont livrés à un feu qui brûle toujours et à un vers qui ne cesse de les dévorer; mort qui n'amène jamais la mort, défaillance perpétuelle, agonie sans terme que le très-inique Marc-Aurèle n'a pas craint d'affronter et au-devant de laquelle il marche sans la redouter.

« Hâtez-vous donc d'être délivrés de ces maux et d'arriver à la vie véritable qui est en Jésus-Christ et se produit par Jésus-Christ, — vie que nul rival jaloux n'arrache, que nulle borne ne limite. C'est pour le nom du Christ que je supporte de si grands tourments, mais je ne suis pas confondu parce que je reste à jamais assuré des promesses de mon éternel roi. »

Pendant ce combat du Saint dans son cachot, — combat que nous avons détaillé ci-dessus, — le Seigneur qui a coutume d'accourir aussitôt au secours de ceux qui espèrent en Lui, montra qu'il n'avait jamais abandonné Bénigne, qu'il ne l'avait jamais oublié au milieu des supplices que lui infligeaient les bourreaux; car, aussitôt, il [lui] envoya son Ange, à l'arrivée duquel l'horreur de la noire nuit ayant été mise en fuite, ce lieu resplendit d'une sereine lumière. Toutes ces entraves qui retenaient captifs ses mains et ses pieds se dissipèrent plus vîte que ne peut l'exprimer la parole (*dicto citius*), et tous ses membres recouvrèrent leur vigueur. Alors l'Ange lui présentant un pain plus blanc que la neige, lui dit :

— Reçois, mon cher Bénigne, le pain sacré du Seigneur qui t'est envoyé des cieux par Celui qui bientôt — après la consommation de ce combat, — te recevra aux festins du rassasiement éternel (*satietatis æternæ*), où tu t'asseoiras à jamais heureux avec tes frères. »

Et Bénigne prenant le pain, le mangea — plein de joie, et en rendant grâces à Dieu. Pendant six jours entiers, il fut nourri de ce pain que l'Ange dont il recevait la visite lui

apportait chaque jour. Ainsi rassasié de cet aliment spirituel, l'immense tranquillité de son âme n'était troublée ni par la faim, ni par la soif, ni par la lassitude, enfin par quoi que ce soit [au monde] et elle ne lui laissait rien sentir [des tortures dont on l'accablait].

C'est ainsi qu'en quelque sorte transformé par la glorieuse métamorphose de la bienheureuse immortalité, il voyait se révéler en lui comme le type et l'avant-goût de cette vie que tous les Saints — à la fin de ce siècle et après la consommation de l'éternel jugement, — espèrent sincèrement obtenir dans les cieux, vie dans laquelle ils seront semblables aux Anges.

En outre, la cruelle rage des chiens se changea en douceur, par la permission de Dieu; à tel point qu'oubliant la férocité qui leur est propre et devenus comme de très-douces brebis, ils se réjouissaient d'obéir au Saint, d'être et d'habiter avec lui.

Ce sont là vos œuvres, ô Christ! C'est en elles que nous vous connaissons et que nous vénérons les éclatants miracles que vous avez opérés depuis l'origine du monde. C'est par votre ordre que s'adoucit toute férocité et que la sagesse est donnée à tout être [jusque-là] brutal....

Venons enfin — sans plus tarder, — au triomphal martyre du Saint, et racontons en peu de mots comment il vainquit le monde par sa mort.

Déjà était arrivé le sixième jour qui devait voir la confusion du persécuteur et le couronnement du Martyr. Marc-Aurèle commanda à ses satellites d'aller ouvrir le cachot et de voir ce que le Saint de Dieu faisait, — s'il respirait encore ou s'il avait déjà été dévoré par les chiens, — et de revenir en toute hâte le lui annoncer.

On va à la prison. On trouve l'homme très-heureux louant et glorifiant Dieu, — le corps sain et plein de vie, le visage respirant l'allégresse et la sénérité; — autant de témoins de l'inébranlable assurance et du courage de son cœur et de son esprit. De retour, les envoyés de l'empereur lui racontent l'un après l'autre tous ces détails. D'abord, lui affirma qu'il ne croyait pas ce récit, ni que les choses se fussent passées comme on les lui rapportait, et il soutenait que cela était faux. Mais, ces hommes protestant avec la plus grande persistance que tout s'était passé ainsi, — frappé d'un excessif étonnement, Marc-Aurèle comme hors de lui se dirigea vers la prison. La honte, mêlée à une fureur insensée, bouillonnait dans sa poitrine, et au milieu des gémissements que la douleur de son esprit lui arrachait, il proclamait qu'il avait été vaincu par le très-vaillant soldat du Christ.

Enfin, après avoir longtemps délibéré en lui-même, il dicta cette sentence :

— Bénigne rebelle et accusé d'avoir prononcé d'atroces injures contre les dieux et la majesté de l'empire romain n'est plus du tout digne de paraître devant les tribunaux. Allez donc et brisez-lui la tête dans sa prison même avec une barre de fer, et ouvrant son cœur avec des broches, faites-le périr d'une cruelle mort. »

Puis, les bourreaux formés à l'exercice de toutes les cruautés courent à l'envi vers la prison pour accomplir les horribles ordres de César. Mais saint Bénigne — victime agréable au Christ, — les voyant faire irruption dans son cachot pour le tuer et que déjà le bourreau levait le bras pour le frapper, ayant élevé les yeux au ciel, se mit à prier ainsi :

— Dieu, Père de votre bien-aimé Fils notre Seigneur Jésus-Christ, je vous bénis et je glorifie votre nom saint. C'est Vous qui avez daigné me conduire jusqu'à cette heure longtemps désirée, que je n'ai cessé d'implorer et que vous m'accordez maintenant selon la vérité de votre promesse. C'est pourquoi maintenant, Seigneur, recevez-moi dans l'assemblée des Martyrs, avec mes frères vos serviteurs, et daignez m'unir dans les cieux à ceux avec lesquels vous avez voulu m'associer sur la terre pour confesser votre Foi. Jetez, Seigneur, un regard de bonté sur votre Église flottante sur la mer de ce monde, — votre Église que vous avez fiancée à votre unique Fils et que vous avez rachetée de son précieux sang. »

Le Martyr parlait encore, quand tout à coup les très-atroces soldats l'entourèrent; et ayant poussé leurs lances avec force à l'endroit qui sépare les côtes du ventre, ils lui traversèrent le corps de part en part. De plus, ils lui brisèrent le crâne et lui écrasèrent la cervelle avec une barre de fer. C'est ainsi qu'ils consacrèrent par l'effusion pourprée (*roseo*) de son sang ce Martyr, notre inter-

cesseur auprès du Christ et notre fidèle patron pour tous les siècles.

Il y avait là [présente] une très-grande multitude de fidèles que ni les menaces des persécuteurs, ni même la crainte de la mort n'avaient pu séparer de la charité et de la vénération qu'ils avaient pour ce Saint. Tout à coup ils virent une colombe plus blanche que du lait, qui sortit du cachot et qui, s'élevant sur ses ailes dans le vaste espace des airs, entra dans les profondeurs des cieux. Sans doute Dieu tout-puissant voulut révéler par là que cette âme simple et très-innocente, sans aucun fiel de malice et toute sainte, venait de sortir [ainsi] de sa prison corporelle. Et une telle et si suave et si agréable odeur pénétra les narines et les âmes de tous les assistants, qu'elle surpassait les enivrements de tous les parfums [réunis].

Chacun peut penser quelle allégresse, quelle joie, quelle douceur et quelle consolation remplirent (*pervaserit*) les cœurs des frères qui voyaient ces choses. Quant à la langue d'un mortel, — c'est à peine si elle peut les raconter.

A cette heure, ces chrétiens ne craignaient plus, mais désiraient ardemment de mourir d'une aussi belle mort pour le Christ, afin de mériter du Christ un aussi grand honneur.

Après que Marc-Aurèle se fut éloigné de ce lieu avec une grande confusion, — la très-heureuse Leonilla, portant le Christ dans le sanctuaire intérieur de son cœur et désirant ne plaire qu'à Lui seul et être reconnue pour chrétienne, enleva le corps très-sacré du Saint martyr, et après l'avoir embaumé avec le plus grand soin, elle l'ensevelit très-honorablement en ce lieu où maintenant on le vénère comme il le mérite si bien (7).

Or, le très-heureux Martyr et l'invincible athlète Bénigne fut couronné le jour des calendes de Novembre, sous le règne de Jésus-Christ notre Dieu et Seigneur qui est la force et la récompense de tous les justes (8).

NOTES.

Non content de publier les trois textes latins de la vie de saint Bénigne, en Appendice à son excellent travail, — M. l'abbé Bougaud, après en avoir discuté l'âge et la valeur, a voulu consacrer des Notes très-savantes à l'examen des points les plus importants de ce monument si digne d'intérêt et d'études sérieuses.

M. l'abbé Bougaud ayant épuisé la matière, — en compulsant avec une patience de bénédictin les documents manuscrits et imprimés qui se rattachent à saint Bénigne et à ses compagnons, — nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de lui emprunter (en les condensant), les quelques Notes que l'on va lire et dont tout l'honneur revient au savant ecclésiastique.

Nous devions cet hommage à la reconnaissance que nous éprouvons — et que tous les cœurs catholiques éprouveront, — pour le critique éminent qui a restitué si heureusement à l'Église de France une de ses plus grandes gloires oubliées depuis trop longtemps par l'effet des révolutions, de l'indifférence et surtout du vandalisme janséniste des deux derniers siècles.

N° **1**, colonne 326. — M. Bougaud établit d'abord et prouve victorieusement l'*Origine orientale de saint Bénigne et de ses compagnons*, envoyés de Smyrne dans les Gaules par l'illustre saint Polycarpe, disciple de saint Jean l'Évangéliste et maître de notre grand saint Irenée.

C'est une tradition qui remonte aux VI[e] et V[e] siècles et même plus haut, consignée dans les plus anciens Actes de saint Bénigne qui soient venus jusqu'à nous. L'immense popularité dont ces Actes ont joui dès les temps les plus reculés, doit les faire considérer comme un des principaux organes de la tradition.

Les Actes de saint Andoche, de saint Andeol, des Saints jumeaux de Langres, de saint Patient, Évêque de Metz, sont unanimes à confirmer la tradition de l'origine orientale de saint Bénigne et de sa mission par saint Polycarpe, Évêque de Smyrne.

Après les Actes il faut consulter les Martyrologes. « C'est, — comme le dit très-bien M. Bougaud, — la tradition savante après la tradition populaire. » (*L. c. sup.*, *p. 37.*)

Le vénérable Bède fut le premier qui conçut l'idée de publier un Martyrologe détaillé; il vivait au VIII[e] siècle. Il fut imité peu après par le célèbre Rhaban Maur, Archevêque de Mayence, l'auteur de cette belle *Vie de sainte*

Marie-Madeleine et de sainte Marthe, par laquelle s'ouvre le premier volume de nos *Annales hagiologiques de la France* (847). Après eux vinrent, en 874, saint Adon, Archevêque de Vienne; en 875, Usuard, moine de Saint-Germain-des-Prés; Wandelbert, moine de Prum; Notker, moine de Saint-Gall, et une foule d'autres, jusqu'à Baronius, qui, venu le dernier et profitant des travaux de ses devanciers, composa ce fameux Martyrologe romain, approuvé par Grégoire XIII pour l'usage de toutes les Églises de la catholicité.

Or, tous ces monuments sont unanimes à affirmer que saint Bénigne, disciple de saint Polycarpe, a été envoyé d'Orient dans les Gaules.

A ces preuves s'en joint une troisième dont la valeur est plus grande encore : c'est la tradition liturgique de toutes les Églises de Bourgogne.

« Personne n'ignore combien était ancienne, non-seulement en Italie, en Afrique, en Espagne, mais aussi dans les Gaules (1), la coutume de lire aux assemblées publiques des fidèles les Actes des Martyrs. On insérait même leurs principales actions parmi les prières de la messe. Ce que nous nommons aujourd'hui la Préface n'était qu'un abrégé des faits les plus glorieux de leur vie, comme on peut s'en convaincre en ouvrant les plus anciens livres liturgiques de l'Église (2). Or, il s'en fallait bien que l'on abandonnât à l'arbitraire ces lectures publiques des vies des Martyrs. Chaque légende, avant que la lecture en fut autorisée, était soumise à un contrôle solennel et sévère. L'Évêque, assisté des anciens de son clergé, examinait avec soin quel était l'auteur de la légende, où il avait puisé les faits qu'il racontait, s'ils étaient conformes à la tradition de son Église (3).

« On ne lit point dans l'Église, — écrivait « le pape Adrien, — les vies des Saints dont « les auteurs sont incertains, mais seulement « celles qui portent le nom d'auteurs connus « et orthodoxes (4). »

(1) Saint Césaire d'Arles, sermon 95.

(2) Dom Mabillon : *Liturgia Gallicana*. — Voir, pour ne pas sortir de notre sujet, la préface de la messe de saint Symphorien d'Autun et celle de la messe des saints Ferreol et Ferrution de Besançon.

(3) Saint Grégoire de Tours en cite de curieux et continuels exemples.

(4) *Epistola ad Carolum Magnum*.

« Et longtemps avant, dès le ve siècle, dans ce fameux décret répété d'âge en âge par tous les Souverains Pontifes, et cité par tant de conciles, le pape Gélase excluait de la lecture publique de l'Ambon, les Actes dont les auteurs étaient tout à fait inconnus et ceux qui, rédigés par des gens peu sensés, contenaient des choses moins exactes que ne le demandait le sujet (1).

« Si telles étaient les précautions de l'Église vis-à-vis de simples lectures de l'Ambon, on juge bien qu'elles devaient être mille fois plus grandes encore quand il s'agissait d'insérer le récit des principales actions des Saints dans l'office et surtout dans les prières de la messe, au moment où se consomme l'acte le plus auguste de la religion. Aussi, est-ce une chose remarquable que c'est souvent dans les offices liturgiques que l'on a retrouvé les Actes primitifs des Saints (2)... De là vient que les grands critiques ont toujours cité ces vieilles liturgies avec tant d'honneur, et ont attribué une si haute autorité aux faits qui y sont consignés. » — (*M. l'abbé Bougaud : l. c. sup. p. 39 à 41.*)

Or, toutes ces liturgies sont unanimes pour affirmer que saint Bénigne était grec de naissance, disciple de saint Polycarpe et qu'il fut envoyé par lui dans les Gaules.

Il suffira de citer l'antique office dont on se servait au moyen âge dans la vieille abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, celui de l'abbaye de Saint-Étienne, élevée dès les premiers temps sur la crypte où se cachait le saint apôtre, l'office propre de la Collégiale de

(1) Decret. I, pars. distinct, XV, can. III. *Sancta Romana.* — Voir aussi : *Etudes sur la collection des Actes des Saints*, par Dom Pitra, Paris, 1850, 1 vol. in-8. Il y a de remarquables vues sur ce décret du Pape Gélase, et sur sa diffusion dans toutes les Eglises. (Introduction, LIX à LXXII.)

(2) Ainsi, c'est dans les leçons du Bréviaire de Vienne que les Bollandistes ont cru retrouver le texte primitif des Actes de saint Symphorien, si splendidement commenté dans les manuscrits édités par Dom Ruinart.

Récemment, l'ancienne vie de sainte Madeleine a été retrouvée, non-seulement dans plusieurs manuscrits peints au xe siècle, mais aussi dans l'ancienne liturgie de l'Église d'Aix, où elle formait les leçons de l'office de saint Maximin; dans la liturgie d'Apt, d'Arras, d'Autun, de Cambrai, de Beauvais, où elle servait de matière aux leçons de la fête de sainte Madeleine.

Beaune, celui des Eglises d'Autun et de Langres dont les livres liturgiques sont si anciens; les anciens Missels et Bréviaires des Églises de Lyon, de Châlons, de Vienne, de Besançon, de Viviers, de Sens, de Paris, de Nevers, du Mans, d'Auxerre, et d'une foule d'autres Églises.

Tous ces offices, la plupart manuscrits ou imprimés au XVI[e] siècle, avant la révolution liturgique, plusieurs avant la réforme de saint Pie V, et quelques-uns même qu'on peut faire remonter aux temps les plus reculés, n'ont qu'une voix pour proclamer saint Bénigne, disciple de saint Polycarpe, ami de saint Irenée, compagnon de saint Andoche et de saint Thyrse, venu d'Orient avec tous ces saints Apôtres.

Qui croirait — après tant de preuves invincibles, — qu'on ait songé à opposer à la mission grecque de saint Bénigne, l'argument que voici ?

« *Benignus* n'était pas chez les anciens un nom propre; en tous cas, ce nom ne pouvait pas avoir été porté par un grec. »

M. l'abbé Bougaud se contente—pour toute réponse à une pareille objection, plus spécieuse que judicieuse,— de renvoyer ceux qui la font d'abord aux grandes collections d'inscriptions romaines recueillies par Gruter et par Muratori. Ils y trouveront des exemples nombreux de Romains et de Romaines qui se nommaient *Benignus* et *Benigna*.

Voici trois ou quatre de ces inscriptions :

DIS MANIBUS
Benigno LIBRARIO.
N. DIADVMENVS
ET EVPHODVS.
CONSERVO. BENE MERENTI (1).

D. M.
Benigno
VIX. A. I. M. V. D. XI.
FAVSTINA VERNÆ
DVLCISSIMO FECIT (2).

DIS MANIBUS
Benigni. SOTERA
F. (3).

(1) Gruter, p. 919, 3.
(2) Muratori : *Nov. Thes. vet. Inscript.* 1523, n° 10.
(3) Muratori : p. 1245.

Benignvs ET
NOMESA SE
BIBI (1).

Ensuite, nous croyons que des études plus approfondies ne leur auraient pas permis de hasarder cette objection sans valeur. Nul doute que saint Pothin et saint Irenée ne portent des noms grecs (Ποθεινός, Ειρηναιος) Quant aux disciples et aux compagnons de saint Pothin, — saint Andoche, saint Thyrse, saint Andeol, — voici ce qu'un savant helléniste, M. Egger, écrit à M. l'abbé Bougaud :

« Il y a deux de ces noms qui me paraissent bien grecs : *Andoche* ou *Andoiche*, Andocius n'est autre que Ἀνδόκιος, dérivé de Ἄνδοκος, (pour Ἀνάδοχος, Ἀναδοχεύς, *répondant, garant*, etc.), mot rare, mais dont le dérivé patronymique Ἀνδοκίδης est bien connu, ne fut-ce que par l'orateur célèbre qui l'a porté. C'est donc, comme presque toujours, un nom commun devenu plus tard nom propre.

« Θύρσος est tout simplement le mot *Thyrse*, bâton ou branche en usage dans les fêtes bachiques, également devenu un nom propre.

« Quant à *Andeol*, il m'a été jusqu'ici impossible d'en trouver l'origine, qui d'ailleurs ne peut guère être grecque. Mais, en général, il ne faut pas, dès le I[er] siècle de l'ère chrétienne, conclure du nom, grec ou romain, à à la nationalité. Rien ne serait plus trompeur. Vous remarquerez que la plupart des écrivains grecs du temps de l'empire portent des noms romains (2). »

Ces remarques viennent apporter une nouvelle force à l'assertion dont il s'agit ici; — savoir que la mission de saint Bénigne et de ses compagnons est toute grecque.

N° **2**, colonne 327.— Un des actes les plus importants et les plus glorieux de l'apostolat de saint Bénigne et de ses compagnons, — saint Andoche et saint Thyrse, — c'est le baptême de saint Symphorien. A ce fait se rattachent toutes les origines de l'Église d'Autun.

Il est vrai qu'il n'est pas question du baptême de saint Symphorien dans les Actes de ce jeune Martyr; mais, d'une part, il faut remarquer qu'il a été baptisé à l'âge de

(1) *Id.* p. 1645, n° 9.
(2) *Apud* Bougaud, p. 72.

trois ans, et que dans ses Actes il n'est fait nulle mention de son enfance, mais seulement de sa jeunesse et de son martyre; et d'autre part, bien loin qu'il y ait rien dans ces Actes qui repousse la tradition du baptême par saint Bénigne, on y trouverait plutôt, disent les Bollandistes, des indices en faveur de cette tradition. ***Et si nihil habeat de memorato baptismo, favet tamen potius quam obsit.***

De très-anciens manuscrits — cités par dom Ruinart, les Bollandistes et M. Bougaud (*p. 106*) — font une mention expresse du baptême de saint Symphorien par saint Bénigne.

Le *Missale gothico-gallicum*, monument précieux du ve siècle au moins, édité par dom Mabillon (1), contient la tradition de l'Église d'Autun, relativement à ce fait important : ***Qui** (Sinfurianus) **beatos patres Andochium, Benignum que secutus, per martyrii fragrantiam electus pervenit ad palmam.***

Un autre monument très-curieux attestait encore au siècle dernier, dans l'antique abbaye de Saint-Bénigne, la même tradition. C'était un groupe de sculpture d'une haute antiquité qui représentait le baptême de saint Symphorien, martyr, par saint Bénigne, donné ***par immersion*** et ***par infusion*** tout ensemble.

« Cette figure est fort instructive, — disent les savants Benédictins qui, les derniers, ont examiné ce groupe aujourd'hui détruit. — Elle montre de quelle manière se donnait autrefois le baptême. On voit saint Symphorien dans un vaisseau (*vase*), dépouillé de ses vêtements jusqu'à la ceinture; sur les bords de ce vase il y a un linge qui apparemment était mis pour couvrir sa nudité; et à côté, saint Bénigne revêtu de ses habits sacerdotaux, comme s'il allait dire la messe, tient une aiguière dont il verse de l'eau sur l'enfant. Il est assisté d'un autre prêtre habillé comme lui, et la tête rasée avec un petit cercle de cheveux, tel que le portent la plupart des religieux (2). »

N^o^ **3**, colonne 327.—Plusieurs monuments anciens font vivre et mourir saint Bénigne sous un empereur du nom d'Aurélien, sans dire quel est cet empereur. Est-ce le successeur de Claude? le vainqueur de Tetricus? l'Aurélien de 270? — Ils ne donnent aucuns détails; ils disent simplement : ***Imperator Aurelianus.***

« Or, quiconque a étudié les Actes des Saints sait qu'autrefois, dans les manuscrits du moyen âge, ce nom n'était pas réservé comme aujourd'hui à l'Aurélien de 270. Soit ignorance des premiers hagiographes, soit faute des copistes, soit pour d'autres raisons que nous ne connaissons pas, ce nom est donné à différents empereurs. C'est ainsi que dans les Actes de sainte Colombe, vierge et martyre, l'empereur, *Imperator **Aurelianus,*** promet à la Sainte, si elle renie Jésus-Christ, de lui donner son fils en mariage. Or, il est certain que l'Aurélien de 270 n'eut jamais de fils (1). C'est ainsi encore que dans les Actes de saint Ferréol et de saint Ferrution de Besançon, on voit figurer un ***Imperator Aurelianus*** qui ne peut être en aucune manière l'Aurélien de 270, puisqu'on ne saurait nier que ces deux Martyrs aient été envoyés à Besançon par saint Irenée (2). On voit aussi dans les Actes de saint Symphorien un ***Imperator Aurelianus*** qui, au témoignage des Bollandistes (3), de dom Ruinart (4) et de Tillemont (5), ne saurait être l'Aurélien de 270. On pourrait citer plus de cent exemples pareils. Donc, de ce que les Actes anciens disent : *Imperator Aurelianus*, on n'a pas le droit de conclure qu'il s'agit ici de l'Aurélien de 270.

« Et de fait, dès que les Actes, les Martyrologes, les monuments entrent dans quelques détails sur cet ***Imperator Aurelianus,*** il devient clair, manifeste, que personne, à aucune époque, n'a jamais pensé à l'Aurélien de 270 (6). »

Ce sérieux sujet d'embarras préoccupa les hagiographes, — à bon droit; — et il n'a été enfin bien tiré à clair, qu'en ces derniers

(1) *Liturgia Gallicana.* — Missa sancti Sinfuriani (*sic*).

(2) *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, tome I, p. 142.

(1) Bosquet : *Ecclesiæ gallicanæ hist.* — Paris, 1636, in-4, lib. II, p. 78.

(2) Bolland, 16 juin. — Théophile Raynaud : *Indiculus sanctorûm Lugdunensiûm.*

(3) Bolland, 24 août.

(4) Acta sincera, p. 70.

(5) Tillemont : *Mémoires*, tome III.

(6) Bougaud : *l. c. sup.* p. 75 et 76.

temps et par M. l'abbé Bougaud, auquel nous allons encore emprunter quelques-unes de ses plus fortes preuves en faveur du sentiment qui restitue à [Marc] Aurèle (*Aurelius*) tout ce que les Actes de saint Bénigne, de sainte Colombe, de saint Ferréol et de saint Ferrution, de saint Symphorien, etc., semblent attribuer à un Aurélien *quelconque*.

Ne pouvant concilier la mort de saint Bénigne au IIe siècle avec le règne d'Aurélien au IIIe, sous lequel on place le martyre de cet Apôtre de la Bourgogne, — les hagiographes ont cherché dans le IIe siècle un Aurèle, et ils n'ont trouvé que Caracalla, *Marcus Aurelius Antoninus, cognomento Caracalla,* dont un des noms (*Aurelius*) avait pu être facilement changé en celui d'*Aurelianus*.

« Toutefois, cette opinion prêtait le flanc à une grave difficulté. Caracalla, malgré sa dépravation et sa cruauté, n'avait jamais persécuté l'Église. Il s'était souvenu toute sa vie, dit Tertullien, du lait chrétien dont il avait été nourri dans son enfance (1). »

Forcés d'abandonner cette opinion insoutenable, les hagiographes ont cherché l'*Imperator Aurelianus* dans Aurèle ou Aurélien Elagabale (218).

Toutefois, cette nouvelle opinion était encore moins heureuse que la précédente. Elagabale, peu cruel, mourut après trois ans de règne, sans avoir quitté Rome. Il tolérait d'ailleurs les chrétiens par système, car il avait la prétention de réunir toutes les religions en une seule.

Au XVIe siècle — époque jusqu'à laquelle on voit les Martyrologes, à partir de celui du vénérable Bède, esquiver la difficulté en ne nommant aucun empereur, — le docte chartreux Surius écrivit cette phrase qui fut un éclair : *In manuscriptis legitur Aurelianus sed mendose pro Aurelio*. Baronius y applaudit, et sa haute autorité fit accepter le nom de Marc-Aurèle à tous les critiques des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

L'*Aurelianus* qui a tant embarrassé les hagiographes jusqu'au XVIe siècle, n'est donc autre que Marc-Aurèle; c'est ce qu'il nous reste à prouver, — l'histoire et la chronologie à la main.

(1) *Ad Scapulam*, cap. IV. — Cf. Sulpice Sévère : *Hist. sacra*, II.

Il y a eu, — tout le démontre, — confusion entre les noms d'Aurélien et d'Aurèle. De plus, tout ce qui est dit, dans les Actes, de l'empereur qui martyrisa saint Bénigne, est en pleine harmonie avec le caractère, les idées, les mœurs, les voyages de Marc-Aurèle.

Que la confusion des noms *Aurelius* et *Aurelianus* soit facile et fréquente, — c'est un fait que le bon sens indique, que la science prouve. Voici ce que dit, à ce sujet, le savant et judicieux dom Ruinart :

« Nous pensons, — dit-il en examinant les Actes de saint Symphorien d'Autun, — qu'au mot Aurélien, il faut substituer celui d'Aurèle. Il est certain, en effet, que dans les manuscrits, *Aurelius* et *Aurelianus, Fabius* et *Fabianus, Valerius* et *Valerianus,* et d'autres noms semblables se prennent souvent l'un pour l'autre; ce qu'il me serait facile d'établir par plus de six cents exemples. *Quod sexcentis exemplis probare facillimum esset* (1).

Les Bollandistes (2), Tillemont (3), les auteurs du *Gallia christiana* (4), Baillet (5), — tous les critiques font de semblables aveux.

Ces témoignages, — nous le pensons, — sont plus que suffisants; mais, en voici d'autres encore plus victorieux peut-être :

« Quel est, d'après les Actes de saint Bénigne, le caractère de l'empereur qui martyrisa notre saint Apôtre? C'est un singulier mélange de superstition et de philosophie. D'une part, cet empereur est un homme profondément religieux, superstitieux même. Sa première pensée, en arrivant à Dijon, est d'y faire élever un temple et d'en éloigner les ennemis des dieux. D'autre part, les explications qu'il donne des miracles des chrétiens, de l'interruption des sacrifices, annoncent un élève des philosophes, un homme

(1) Ruinart : *Acta sincera.* Passio sti Symphoriani.

(2) Acta sti Andochii, 24 septembre.

(3) « *Aurelius et Aurelianus* se changent souvent dans les manuscrits. » — *Mém. eccles.* tome III, p. 609.

(4) « Pro *Aureliano* legendum *Aurelio* contendunt Baronius, Bosquetus, Ruinart et alii; idque vero simillimum inde redditur quod hæc duo nomina, manuscriptis præcipue facile confundantur. — *Gallia christiana*, IV, p. 316.

(5) Baillet : *Vies de saint Bénigne et de saint Symphorien.*

initié à tous les systèmes imaginés alors par les sophistes pour dissimuler à tous le triomphe déjà évident du Christianisme. Or, quel empereur posséda, autant que Marc-Aurèle, ce double caractère, connut mieux que lui ce mélange de superstition et de philosophie. Marc-Aurèle répond parfaitement à ce type, Aurélien n'y répond nullement.

« La persécution qui avait lieu sous son règne par toute l'Église n'est pas en moins parfaite harmonie avec celle qui enleva les saints Apôtres de la Bourgogne. Même folie, même déraison, même oubli de toutes les lois, même excès dans les supplices. Il n'est pas un tourment, si horrible qu'il soit, dans le martyre de saint Bénigne, dont on ne retrouve des analogues sous le règne de Marc-Aurèle. Il serait difficile d'en dire autant du règne d'Aurélien. » (M. Bougaud : *l. c. sup. p. 84.*)

N° **4**, colonne 329. — Marc-Aurèle est-il venu en Bourgogne, à Dijon, et quel motif pouvait l'y amener ou du moins lui faire traverser cette contrée et cette ville?

On sait que le règne de cet empereur fut troublé par de perpétuels soulèvements des Quades, des Marcomans, des Cauques, des Cattes et de beaucoup d'autres hordes barbares. Marc-Aurèle fut obligé de quitter Rome *à plusieurs reprises* et de venir passer *plusieurs années* sur le théâtre de ces révoltes pour les réprimer.

Cela est certain; tous les anciens monuments l'attestent.

M. Amédée Thierry (1) soutient que ces incursions et ces révoltes avaient pour théâtre la Séquanie et l'Helvétie. Si donc Marc-Aurèle est venu dans ces deux pays, il a dû traverser la Bourgogne et visiter les villes les plus importantes de cette province, — telles que Besançon, Langres, Dijon, c'est-à-dire les villes mêmes des frontières que tous les historiens (Spartien, Jules Capitolin, Aurelius Victor, etc.) nous montrent exposées aux incursions des Barbares.

Bien plus, — Jules Capitolin, tout à fait explicite, indique la Séquanie, dont Besançon était la capitale, comme le foyer principal des troubles : *Res in Sequanis turbatas*. Aussi, une multitude d'auteurs, et des plus doctes,

(1) Histoire de la Gaule romaine, tome II, p. 79.

Baronius, Bosquet, Chifflet, Dunod, D. Berthod, Ed. Clerc n'ont-ils pas hésité à l'admettre comme un fait certain.

Selon l'illustre Saumaise, ce passage de Jules Capitolin : *Res etiam in Sequanis turbatas, censur a et auctoritate repressit*, veut dire que Marc-Aurèle n'eut qu'à paraître, à montrer la majesté de son visage, à faire agir son autorité, pour voir tout rentrer dans l'ordre (1).

L'archéologie et la science vont achever de nous démontrer clairement et invinciblement l'authenticité du pacifique voyage de Marc-Aurèle dans les Gaules.

D'antiques monuments, des arcs de triomphe, des médailles attestent la présence de cet empereur dans plusieurs villes des Gaules, et précisément dans celles, où, d'après l'examen des textes précités, Marc-Aurèle a dû se rendre de préférence.

Sans parler de Genève qui le reconnaît pour son restaurateur, ni de la Suisse où abondent des inscriptions qui rappellent son nom, — à Besançon, métropole de la Séquanie, une tradition semblable rapporte à Marc-Aurèle et à son passage dans la ville l'érection de plusieurs monuments.

Déjà Dunod avait affirmé que ce beau canal d'Arcier, dont on voit les ruines à Besançon, était l'œuvre de cet empereur. M. E. Clerc, qui a fait des études si approfondies sur les monuments romains de la Franche-Comté, adopte pleinement cette idée :

« Je crois (dit-il), que le canal d'Arcier fut l'œuvre de Marc-Aurèle, d'autant plus (ajoute-t-il), qu'au point extrême où il aboutit du côté des Arènes, après avoir, par ses mille conduits souterrains, traversé toute la ville, on a trouvé une colonne où était gravé le nom de ce prince et celui de Verus, avec l'hommage du peuple Bisontin.

IMP. CÆS. AVG.
M. AVR. ANTONINO
ET. L. AVR. VERO.
CIVES. VE. (2). »

(1) Hist. Augustæ scriptores VI, cum integris notis Casauboni, Salmatii, Gruteri, etc. Lugd. Batav. 1671, in-8, p. 376.

(2) La Franche-Comté à l'époque romaine, etc. P. 26. — Cf. Ravier : *Congrès scientifique de Besançon*, 1840, p. 527.

Un autre monument de Besançon, l'arc de triomphe appelé *l'Arc de Porte noire*, est également attribué au passage de Marc-Aurèle dans la ville. C'était l'opinion de dom Berthod; ça été récemment celle du congrès scientifique de Besançon, tenu en 1840.

M. Clerc après avoir montré que l'époque de Marc-Aurèle (161-180), répond parfaitement aux vices et aux beautés de l'architecture de cet arc de triomphe, — s'attache à la principale figure qui en décore l'archivolte, et par l'examen des détails de vêtements, de sculptures, de symboles, il montre que c'est la figure de Marc-Aurèle, et que l'arc de triomphe a été élevé pour célébrer le passage pacificateur de ce prince à Besançon (1).

De semblables traditions et de semblables monuments se rencontrent à Langres. C'est à Marc-Aurèle qu'on attribue l'arc de triomphe de la porte du marché, et la preuve incontestable de cette attribution résulte de la découverte faite en 1775 d'une médaille de ce prince placée dans les fondations de ce monument (2).

Rien n'est plus frappant que l'accord parfait de toutes les données archéologiques avec les traditions populaires sur ce point important.

Dijon a aussi reçu la visite de Marc-Aurèle.

Cette ville — comme le prouve M. l'abbé Bougaud, — « existait certainement avant Aurélien, et avant même le temps de Marc-Aurèle. C'est un point que les recherches archéologiques ont mis hors de discussion.

« S'il y avait sur l'emplacement actuel de Dijon des maisons, des palais, des temples, il devait y avoir des murs, une enceinte quelconque. Cela est évident, surtout à une époque où les invasions barbares et les révolutions civiles commençaient à être plus fréquentes.

« Ces murs n'étaient pas anciens; ils étaient récents à l'époque de Marc-Aurèle. *Ad videndum muros novos*, disent les Actes de saint Bénigne, ce qui concorde bien avec le peu d'antiquité qu'on accorde en général à Dijon.

« Ces murs n'avaient pas été élevés par Marc-Aurèle ni par ses ordres. C'est le paraphrasiste des Actes primitifs de saint Bénigne qui commet au VII[e] siècle cette erreur. *Ad videndos muros novos quos ibi construxerat.* Les Actes primitifs disaient seulement : *Ad videndos muros novos ibi constructos.*

« Ces murs n'étaient probablement pas des murs fortifiés; du moins ils n'avaient pas encore mérité à Dijon le nom de *castrum*. C'est le paraphrasiste du VII[e] siècle qui donne ce nom à Dijon. *Ad castrum cui nomen est Divion.* Les Actes primitifs disent plus modestement : *Ad Divionem ingressus.*

« Marc-Aurèle se rendant à Langres et à Besançon pour y apaiser les troubles et pour y visiter des murailles bien autrement fortes que celles de Dijon, — qui empêche que ce prince observateur comme on l'est dans de pareilles circonstances, ne se soit arrêté pour voir si cette petite bourgade était bien placée; si ces murs nouveaux dont on lui parlait avaient quelque valeur; s'il serait possible en temps de guerre d'en tirer parti, etc.? Qu'y a-t-il là qui répugne?... » —(*L. c. sup. p.* 98 *à* 100.)

On voit par ces citations, combien l'étude approfondie des Vies des Saints peut mettre sur la voie de découvertes précieuses au double point de vue de l'histoire et de l'archéologie.

Plus nous avancerons dans nos *Annales* et plus la vérité triomphante de cette assertion se démontrera par les *trouvailles* importantes qu'il nous sera donné de faire, presque à chaque pas, dans ces feuilles inexplorées et dont les riches résultats paient largement de ses fatigues celui qui a eu le courage de les entreprendre, et qui a la constance de les poursuivre avec zèle et amour pour la mémoire des Saints. *Omnia propter Sanctos!* dirons-nous en citant — avec une légère et nouvelle variante, — cette belle parole : *Omnia propter electos!* Et quels *élus* par excellence que nos Saints *compatriotes*!...

N° **5**, colonne 329. — « Le nom de comte, *Comes*, que l'on donne à Terentius, non-seulement ne saurait embarrasser, mais, au contraire, sert à prouver la haute antiquité des Actes primitifs de saint Bénigne, — dit M. l'abbé Bougaud répondant à de soi-disant critiques qui s'efforcent d'établir qu'au II[e] siècle il ne pouvait y avoir de *comte de Dijon.*

Si ces critiques avaient connu le texte des

(1) La Franche-Comté à l'époque romaine, p. 27 et suiv.

(2) Migneret : *Précis de l'Histoire de Langres* et Luquet : *Antiquités de Langres*, p. 166.

Actes primitifs, ils auraient vu qu'on ne donne pas à Terentius le nom de *comte de Dijon*, mais qu'on l'appelle simplement le comte Terentius, *Terentius Comes*.

« Or, ce simple nom de comte, ajouté d'une manière honorifique à un nom propre, se trouve fréquemment aux premiers siècles. Il y en a des exemples dans Sénèque (1), dans Suétone (2), dans Lampride (3), dans Jules Capitolin (4), dans Spartien (5) et même dans les inscriptions lapidaires du Ier et du IIe siècles (6). Je vais même plus loin et je vois là un indice que la pièce a été écrite à cette époque. Plus tard, en effet, les Gaules étant divisées en comtés particuliers, on n'aurait plus dit simplement, comme dans les temps anciens : *Terentius comes*, mais *comes Divionensis*, ou comme l'a bien dit le rédacteur de la paraphrase : *comes illius loci*. » — (*P.* 184 *à* 186.)

No **6**, colonne 330. — « Le signalement de saint Bénigne, donné par Terentius à l'empereur, est si frappant et sent si bien l'antique, ajoute très-judicieusement M. l'abbé Bougaud, — qu'il suffirait à lui seul pour indiquer une pièce originale (7). Ce qu'on y dit surtout, que saint Bénigne avait les cheveux courts, ou plutôt la tête rase, *caput habere tonsum*, est un trait caractéristique des premiers siècles. Alors on ne portait pas encore de couronne, ce qui eut été imprudent au milieu des persécutions; mais on portait déjà les cheveux courts, et pour ainsi dire rasés, ce qui n'offrait aucun inconvénient, puisque les esclaves, les pauvres, les prêtres d'Isis et de Sérapis, les initiés d'une multitude de mystères portaient également la tête rase. On attribuait l'adoption de cet usage à saint Pierre qui, par humilité et pour ressembler aux esclaves, avait coupé ses cheveux (1).

« Du reste, il y avait une raison toute particulière pour que saint Bénigne portât la tête rase. Il avait reçu sa mission du pape saint Anicet. Or, il existe dans le Pontifical attribué au pape Damase un décret du pape saint Anicet qui fait une obligation toute particulière aux clercs de couper leurs cheveux: *Constituit ut clericus comam non nutriat secundum preceptum apostolicum* (2).

« L'expression même dont se sert le rédacteur de ces anciens Actes est remarquable; il ne dit pas de saint Bénigne qu'il porte une couronne. Il ne connaît pas ce mot que nous trouvons dans les Actes moins anciens de saint Bénigne (3). Il dit simplement qu'il est rasé: *caput habere tonsum*. Or, c'est l'expression même dont se sert au IIe siècle, au temps même de Marc-Aurèle, le satirique Lucien, quand il parle des prêtres chrétiens : « *Alors celui qui avait la tête rasée me le montra* (4). » Prudence s'en sert aussi en racontant la conversion de saint Cyprien; et, en général, on la rencontre sans cesse dans les monuments de cette époque. » — (*L. c. sup. p.* 186 *à* 188.)

(1) *De Beneficiis*, lib. VI.

(2) *In vita Tiborii*, cap. 46.

(3) *In Alexandrum Severum*, p. 136.

(4) *In Varo*, p. 37. « *Ad Euphratem tamen, (in Bello Parthico) impulsu* comitûm *suorûm secundo profectus est* (*Lucius Verus imperator*.) » Et ailleurs, p. 18. « *Confecto Bello, regna regibus, provincias vero* comitibus *suis regendas dedit*. » Quoi de plus net. Voilà au IIe siècle, des *comtes* dans les provinces.

(5) *In Adriano*, p. 9.

(6) Voir Valois, *in annotationibus ad Eusebium de vitâ Constantini*, lib. IV, cap. I. Voir aussi Saumaise, *in notis ad Spartianum*, p. 47, *et ad Trebellium Pollionem*, p. 307. L'un et l'autre citent des inscriptions anciennes; nous n'en transcrirons qu'une :

C. SENTIO
SEVERO
QVADRATO
C.V. COS.
AMICO ET
COM. AUG. N.

(7) Vidi quemdam peregrinum caput habere tonsum, cujus habitus et vita differt a nobis. Deorum ceremonias refutat, populum nostrum aqua abluit et balsamo linit, et signa multa in populo facit. Post mortem aliam vitam in Deo suo credentibus promittit.

(1) Saint Grégoire de Tours : *de Gloriâ Martyrûm*, lib. I, cap. XX.

(2) Thomassin : *Discipline ecclésiastique*, l. 715.

(3) Vidimus tamen quemdam hominem hierophantem, attonso vertice, *signum coronæ* præferentem. — (Acta tertia sti Benigni.)

(4) PHILOPATRIS. — Ce dialogue est attribué à Lucien, mais il est probablement d'un auteur plus ancien.

N° 7, colonne. 341. — Après avoir décrit Dijon au VIe siècle, — tel que saint Grégoire de Tours nous représente cette ville, en une page du plus vif intérêt pittoresque (1), — M. l'abbé Bougaud (auquel nous ne craignons pas d'emprunter largement), ajoute :

« En sortant de Dijon, par la porte qui regardait l'occident, après avoir passé le torrent (de Suzon), on rencontrait, au IIe siècle, un vaste emplacement, encore inhabité. C'est là, à trois cents mètres de Dijon, que fut enseveli saint Benigne, et la tradition écrite dès le VIIe siècle, affirme que ce fut sainte Léonille elle-même qui vint de Langres rendre les derniers devoirs au saint Apôtre (2).

« Sa haute position, sa fortune considérable, les biens qu'elle avait peut-être à Dijon, le secret qui entourait sa foi, tout l'aida dans sa pieuse entreprise. Soit que les chrétiens aient dérobé pendant la nuit le corps de saint Bénigne, soit qu'avec de l'argent Léonille ait corrompu les gardes, elle fut bientôt en possession de ces saintes dépouilles, et elle les embauma avec des parfums d'un grand prix.

« Mais où les mettre pour les soustraire aux regards des idolâtres? Sainte Léonille eut l'idée de les déposer dans un grand sarcophage de forme payenne, semblable à ceux dont les Gallo-Romains se servaient eux-mêmes. Jamais on ne croirait que le corps du supplicié fut dans un pareil tombeau. Pour compléter l'illusion, elle n'y fit graver aucune inscription, ni aucun symbole; et enfin, à la différence des payens qui plaçaient leurs tombeaux en plein air, sainte Léonille, autant par prudence que par esprit chrétien, enfouit le sarcophage sous terre, à peu de distance de l'endroit où le Saint avait été martyrisé. Ce ne fut que plus tard, mais probablement avant Constantin, dans cette demi-paix, dont l'Église jouit au IIIe siècle, que les chrétiens déblayèrent un peu le tour du tombeau, creusèrent un escalier pour y descendre et bâtirent, par dessus le sarcophage, une petite construction voûtée (3)....

« Cependant la persécution qui venait d'emporter saint Bénigne avait éclaté avec plus de violence encore après sa mort...

« Tout retombe dans l'ombre. Cet admirable coup de lumière qui avait illuminé si vivement les origines de la foi en Bourgogne, fait place à des ténèbres profondes. Il y a dans la Gaule entière recrudescence de paganisme. Plus de trente tyrans se disputent l'empire les armes à la main. Les Barbares viennent ensuite ajouter leur confusion à celle de Rome expirante. Les Bagaudes, le fer et le feu à la main, achèvent d'accumuler les ruines. Les monuments s'écroulent, les villes disparaissent, les voies romaines s'effacent, et dans les chrétientés naissantes, les tombes des Martyrs s'oublient, et leurs antiques Passions se perdent...

« L'œuvre de la réédification ne recommence qu'au VIe siècle, au moment où les invasions barbares s'achèvent, et où les races conquérantes commencent à s'asseoir et à se fondre avec les races conquises. Les Eglises des Gaules présentent alors un curieux spectacle. Les successions épiscopales, longtemps interrompues, se renouent. Les corps des Martyrs sont exhumés de terre. On voit des Évêques, des prêtres voyager pour retrouver les Passions des Saints qui étaient perdues. Les Saints eux-mêmes apparaissent pour révéler aux peuples le lieu inconnu de leur sépulture, ou leur reprocher l'abandon dans lequel ils laissaient leurs tombeaux (1)...

« Tel était à peu près l'aspect des églises ruinées de la Bourgogne. Plus heureux toutefois que saint Eutrope de Saintes, saint Bénigne n'était pas oublié à Dijon, mais on ne savait plus, d'une manière certaine, quel était le lieu précis de sa sépulture. La crypte, bâtie sur son tombeau, s'était écroulée. Le grand sarcophage était resté debout, isolé au milieu de la campagne. Pour cette raison et aussi parce que ce monument était très-grand et de forme payenne, plusieurs ne pouvaient croire que le corps de saint Bénigne y eût été mis, et ils soupçonnaient que ce devait être la tombe d'un payen...

(1) Hist. lib. III, cap. 19.

(2) *Acta secunda sancti Benigni.*

(3) *Sed quia crypta illa, quæ ab antiquis ibi transvoluta fuerat, diruta erat.* — Saint Grégoire de Tours : *de gloriâ Martyrûm*, cap. 51.

(1) Voyez dans le tome I de nos *Annales hagiologiques de la France*, col. 1047 à 1074, *les Saints et les Saintes inconnus, du premier siècle, en France.* — On y trouvera le récit des diverses révélations dont saint Grégoire de Tours nous a conservé le souvenir, au VIe siècle.

Cependant, quoi que l'on put dire contre ce tombeau, le peuple s'obstinait à venir y prier. Les gens de la campagne, surtout, y apportaient des offrandes, y faisaient brûler des cierges. On prétendait y recevoir de grandes grâces. Des miracles même, disait-on, confirmaient de temps en temps la foi du peuple, et augmentaient le nombre des pèlerins (1). » — (*L. c. sup. p.* 229 *à* 233.)

Sur ces entrefaites, saint Grégoire, Évêque de Langres, arrive à Dijon pour y séjourner quelque temps et surtout par dévotion pour la mémoire du saint Apôtre de la Bourgogne. A cette époque, on racontait que tout récemment un homme, ayant reçu de très-grandes grâces, était venu par reconnaissance au tombeau de saint Bénigne, et, selon l'usage chrétien, y avait fait brûler un cierge. Survint un enfant qui, voyant ce cierge, eut la tentation de le prendre. Il s'approchait déjà pour l'éteindre et l'emporter, lorsqu'un serpent d'une prodigieuse grandeur s'élança du côté opposé et s'enroula autour du cierge. L'enfant, saisi d'effroi, remonta après avoir renouvelé deux ou trois fois sa tentative, mais vainement, parce que le serpent ne s'en allait pas (2).

Saint Grégoire — en présence de la difficulté de cette question délicate, — crut devoir agir avec la plus grande prudence, et il ordonna que désormais on ne fit plus ni vœux, ni offrandes, ni pèlerinages à ce tombeau. Mais une nuit, pendant son sommeil, un personnage vénérable lui apparut :

« A quoi penses-tu? — lui dit-il; — non content de me négliger, tu trouves mauvais qu'on m'honore. Cesse d'agir ainsi, et relève promptement les ruines de mon tombeau. »

Emu de cette vision, Saint Grégoire se rendit aussitôt au sépulcre de saint Bénigne; étant tombé à genoux, il répandit des prières mêlées de larmes, conjurant le glorieux Martyr de lui pardonner son erreur (3).

Tel est le récit de saint Grégoire de Tours, petit-fils de saint Grégoire de Langres (4), et qui, ayant lui-même longtemps habité à Dijon, connaissait ce fait dans ses moindres détails.

La mémoire de cette invention miraculeuse a toujours été très-célèbre à Dijon : on en faisait la fête solennelle le 24 novembre, dès les temps les plus reculés; et dans les leçons de l'office, on lisait le récit de cette apparition de saint Bénigne à saint Grégoire de Langres.

Il y avait d'ailleurs à Dijon, à cette même époque, d'autres monuments qui prouvaient que saint Bénigne n'y était pas oublié. Ainsi, on célébrait son martyre le 1er novembre, comme on le voit par le témoignage de saint Grégoire de Tours (1), et plus anciennement encore, par le martyrologe de saint Jérôme (2). De plus, on n'ignorait pas le lieu de son martyre, et saint Urbain, qui fut Évêque de Langres en 430, s'y faisait enterrer par dévotion (3). On conservait même avec respect la pierre dans laquelle les pieds du Saint avaient été plombés. Une foule de pèlerins venaient baiser cette pierre sacrée, y verser du vin ou de la bière qui, appliqués ensuite sur des membres malades, produisaient de miraculeuses guérisons. « J'en ai fait moi-même, — dit Grégoire de Tours, — la plus sûre expérience; car, étant affecté d'une grave inflammation d'yeux, dès que j'eus touché mes paupières avec cet onguent sacré, toute douleur cessa (4). » — « N'est-il pas vraisemblable, dit M. l'abbé Bougaud, qu'on montrait également alors la tour dans laquelle le Martyr avait été enfermé. Il est vrai que l'historien des Francs n'en parle pas; mais dès les temps les plus anciens, cette tour est trans-

(1) Nam rustici vota inibi dissolvebant, et quæ petebant velociter impetrabant. — (Saint Grégoire de Tours : *de gloriâ Martyrüm*, cap. 51.)

(2) *Idem, ibidem.*

(3) *Id. ibid.*

(4) Ce n'était qu'après la mort de son épouse, que saint Grégoire de Langres s'était voué au service des autels.

(1) Nosti, inquit, quod post pridie, quod erit in Kalendis novembris, passio Benigni martyris celebrabitur. — (*L. c. sup.* cap. 51, *de gloriâ Martyrüm.*)

(2) Florentini. Martyr. S. Hieronymi. *Kal. novembris.*

(3) Acta *ss.* jan. 23. — Plurimi civitatis Lingonicæ præsules — dit la Chronique de saint Bénigne de Dijon, — hic sua corpora jusserint tumulari, *videlicet ob devotionem sancti martyris Benigni*, ut quem sequabuntur ordine sacerdotii, eadem qua ille humo cuperent sepeliri. Unde et sanctus Urbanus, unus ex eorüm primis pontificibus, ibi jacuisse noscitur.

(4) *L. c sup.*

formée en chapelle, visitée par une foule de pèlerins. Des titres du XV[e] siècle en parlent comme d'une chose immémoriale (1). » — (*L. c. sup. p.* 236 *et* 237.)

De semblables traditions se rencontrent dans les campagnes qui avoisinent Dijon. Ainsi, à Prenois, les habitants ont toujours cru et croient encore que saint Bénigne s'est refugié dans leur pays et s'y est caché (2). Ainsi, à Epagny, on montre encore la fontaine près de laquelle le saint Apôtre fut arrêté par les soldats de Terentius. Dès les temps les plus reculés, les malades venaient puiser de l'eau à cette source, qu'on nomme encore la source de saint Bénigne. Des paroisses entières s'y rendaient dans les temps de calamités. On se partageait comme des reliques les feuilles de l'arbre sous lequel on croyait que le Saint s'était reposé (3).

Le premier acte de saint Grégoire, aussitôt qu'il eut découvert le tombeau de saint Bénigne, fut de faire rebâtir, avec la plus grande élégance, la crypte qui était en ruines, puis d'élever au-dessus une grande église (511), qui fut dotée et enrichie dans la suite par le pieux Gontran, roi de Bourgogne (580).

Deux faits miraculeux — signalés par saint Grégoire de Tours, — se produisirent à l'occasion de la restauration de la crypte et de la bâtisse de l'église de saint Bénigne.

Saint Grégoire de Langres avait convoqué un grand nombre de prêtres, de religieux et d'abbés pour célébrer solennellement l'invention des reliques du saint Apôtre, et pour assister à leur translation. Lorsqu'il s'agit de replacer dans la crypte, d'où on l'avait fait sortir pendant la construction, le sarcophage en pierre dans lequel on avait trouvé le corps de l'illustre Martyr, il se trouva que les ouvriers avaient si mal pris leurs mesures, qu'au moment de la cérémonie, il fut impossible de le mouvoir. Trois paires de bœufs y furent vainement attelées. Après une longue attente, comme tous les moyens employés pour réussir avaient échoué, saint Grégoire, saisi d'une inspiration soudaine, fit allumer les cierges et entonner les psaumes, et prenant le sarcophage du Martyr par la tête, tandis que deux prêtres le prenaient par les pieds, il le plaça avec une admirable facilité là où il voulut. Le peuple fut témoin de ce miracle qui le remplit d'admiration (1).

Pendant qu'on bâtissait l'église qui s'éleva sur cette crypte, on vit sortir d'une autre église qui était dans le voisinage une femme âgée, vêtue de noir, dont la tête avait la blancheur du cygne, et dont la figure était imposante. Elle encouragea les ouvriers, leur promit le secours du Saint, et rentrant dans la basilique d'où elle était sortie, elle ne reparut plus. Comme cette église était dédiée à sainte Paschasie, vierge dijonnaise, baptisée par saint Bénigne, on crut généralement que c'était cette sainte elle-même qui avait apparu aux ouvriers (2).

Il n'entre pas dans le plan de nos *Annales hagiologiques de la France* de poursuivre l'histoire du culte et des reliques de saint Bénigne. Nous avons d'ailleurs trop largement puisé déjà dans l'ouvrage si complet — à cet égard — de M. l'abbé Bougaud, pour qu'il ne soit pas temps de nous arrêter dans notre excursion, et même notre incursion sur son riche fonds.

On lira avec le plus vif intérêt ces détails dans l'ouvrage même de l'éminent critique, auquel nous renvoyons tous les amis de nos Saints de France.

La magnifique basilique que la piété et la magnificence du moyen âge avaient élevée à saint Bénigne fut ruinée par la Révolution française, et les reliques du glorieux Apôtre de la Bourgogne furent jetées au vent.

Enfouis sous des décombres, le tombeau et la crypte n'ont été redécouverts qu'en 1858, le 30 novembre, à la suite de circons-

(1) M. Bougaud indique aux archives du département de la Côte-d'Or (*Dijon, commanderie de la Madelaine, première liasse*), un contrat de vente par lequel Jean Bonot achète, en 1430, des vicomtes de Dijon, *la prison de saint Bénigne*. Après avoir décrit la tour, nommée la tour de saint Bénigne, l'acte ajoute : « Considérant que en icelle tour est *une chapelle très-ancienne*, en laquelle *dès long temps*, ne fust desservy l'office divin, ainsi que *d'ancienneté* avait été accoutumé, etc. »

(2) Prunidum, Prunetum, *Prenois*, à 2 lieues de Dijon.

(3) Epagny ; saint Bénigne en est aussi le patron.

(1) *De gloriâ Martyrùm*, cap. 51.

(2) *Ibidem.* — Visum est eo tempore structoribus quamdam anum egressam fuisse ab ipsâ basilicâ, nigra veste, cigneo capite, vultuque decoro... Autumabant enim ejus temporis homines beatam ibi apparuisse Paschasiam.

tances dont M. l'abbé Bougaud s'est fait l'historien chaleureux et savant.

Une parole digne des âges de foi a été inspirée à Mgr l'Evêque de Dijon par la vue des débris de ce tombeau si miraculeusement retrouvé :

« Ce n'est pas assez de considérer ces pierres en archéologues, il faut les voir en chrétiens, et honorer le Martyr dont elles ont touché les restes. »

« Et, en disant ces mots, il se mit à genoux sur cette terre qui, depuis quinze siècles, avait vu s'agenouiller tant de pèlerins : nous nous mîmes à genoux auprès de lui. Les ouvriers arrêtèrent leur travail, et se découvrirent respectueusement; quelques passants s'avancèrent au milieu des décombres pour contempler ce spectacle, et, en un instant, toute la ville sut que le tombeau de saint Bénigne était retrouvé....

« Le lendemain toute la ville accourait pour voir ces précieux restes du tombeau....

« Elle ne quitta pas ces lieux, sanctifiés par tant de souvenirs, sans payer à l'Apôtre de la Bourgogne, par la voix et le cœur de l'Évêque, un tribut de foi et de vénération, et après soixante ans de profanation et de silence, saint Bénigne revit l'élite de la population dijonnaise agenouillée et priant sur son tombeau....

« On célébrait, alors à Dijon le jubilé accordé par Sa Sainteté le pape Pie IX, à l'occasion de son voyage de 1857 à travers l'Italie.... Pendant tout le mois de décembre, temps fixé à Dijon pour l'accomplissement des œuvres du jubilé, une foule inusitée s'était pressée dans les églises. L'épreuve périlleuse de faire donner dans la ville quatre stations à la fois par des prédicateurs différents, avait réussi au-delà de toute espérance... Le jour de Noël, Mgr l'Évêque prit la parole dans sa cathédrale, en présence d'une foule immense, et transporté de joie à la vue de ces résultats inespérés, il n'hésita pas à les attribuer à la découverte qui venait d'être faite du tombeau de saint Bénigne. « Ce sont ces restes précieux, s'écria-t-il, qui nous ont obtenu tant de grâces. Saint Bénigne a intercédé pour son peuple. »

Après avoir signalé avec bonheur le mouvement catholique qui grandit chaque jour, de plus en plus, à la suite de l'étude des monuments et des œuvres du moyen âge, M. l'abbé Bougaud en tire cette conclusion pleine d'enseignement et de consolation pour l'avenir religieux de notre France :

« La Bourgogne n'échappera pas, gardons-nous de le craindre, à ce mouvement providentiel et réparateur. Déjà à Langres, les reliques des Saints jumeaux, sauvées heureusement pendant la révolution, ont été examinées canoniquement, déclarées authentiques et entourées d'un culte plus solennel. A Autun, on a placé dans une châsse magnifique celles de saint Symphorien, et en ce moment, sur le lieu même où il fut décapité, à quelques pas des murailles illustrées par l'héroïsme de sa mère, on bâtit une église qui portera son nom et qui ranimera son souvenir. A Dijon enfin, saint Bénigne qui n'était que le patron de la cathédrale, est devenu le patron de tout le diocèse, et dans le *Propre* qui se rédige en ce moment à l'occasion de l'adoption de la liturgie romaine, notre grand Apôtre, et avec lui tous les Saints bourguignons et dijonnais reprendront, je l'espère, la place que l'antiquité leur a toujours reconnue (1). »

N° **8**, colonne 341. — Parmi les fragments de la liturgie de saint Bénigne publiés par M. l'abbé Bougaud, à la fin de son précieux travail, — nous choisissons les deux Proses en l'honneur de ce Saint; la première très-ancienne, la second plus récente, il est vrai, mais étrangement mutilée au dix-huitième siècle; et nous en donnons le texte latin avec une traduction française en regard. Ces deux monuments ont un intérêt particulier qui nous les fait reproduire dans nos colonnes, en ce qu'ils sont l'expression populaire du culte de l'Apôtre de la Bourgogne.

Voici la Prose la plus ancienne, telle qu'on la trouve dans les Missels langrois de 1520, 1549, 1572.

1	1
Laus superno sempiterno Regi sit et gloria; Per quem sumus id quod sumus : Ex quo constant omnia.	Louange et gloire soient au céleste et éternel Roi, par qui nous sommes ce que nous sommes, par qui subsistent toutes choses!
2	2
Cui Benignus martyr dignus	C'est à ce Roi que Bénigne, martyr illustre,

(1) M. Bougaud, p. 403, 405, 406 et 407.

Ab adolescentia
Sacerdotis vice fungens
Factus est et hostia.

consacré dès son adolescence et s'acquittant des fonctions du sacerdoce, s'offrit aussi en victime.

3
Oriundus hic vir sanctus
Traditur ex Græcia.
A beato Polycarpo
Missus est in Gallia.

3
De la Grèce dont il était originaire, cet homme saint est envoyé en Gaule par le bienheureux Polycarpe.

4
Dyvion felix
Tam præclari decoratum
Martyris præsentia.

4
Heureux Dijon d'avoir été orné de la présence d'un si illustre Martyr.

5
Per quem provectus
In virtute tibi datur:
In commissis venia.

5
Qui te fait progresser dans la vertu et t'obtient le pardon de tes fautes!

6
Erat in vultu gratia,
In ore facundia,
In signis efficacia,
In pœnis constantia.

6
Bénigne était gracieux de visage, éloquent en paroles, puissant en miracles, constant dans les épreuves.

7
Fides in Deo unica;
Charitas eximia;
Spes omnis supra cœlica
Mens Christo consocia.

7
Il n'avait foi qu'en Dieu seul; sa charité était remarquable; son espérance s'élevait aux cieux; son âme était compagne du Christ.

8
Cum jam multos baptizasset,
Et per provinciam
Ecclesias fundasset,
Ope suffultus divina;

8
Après avoir déjà baptisé beaucoup de personnes et fondé des Églises dans la province [de Bourgogne], soutenu et aidé par Dieu;

9
Tunc Cæsar Aurelianus,
In Christo sæviens,
Idolatra profanus,
Audita Benigni fama:

9
[Il advint que] le César Aurélien qui sévissait contre le Christ, — sacrilége idolâtre! — ayant entendu parler de Bénigne par la [voix de la] renommée,

10
Jubet illum flagellatum,
Nervis duris colligatum
Retrudi custodia;

10
Ordonne qu'on le flagelle avec de durs nerfs de bœufs, qu'on l'enchaîne et qu'on l'enferme en prison

11
Et secum bis senos canes
Feros nimis et immanes,
Consumptos inedia.

11
Avec douze chiens excessivement féroces et énormes, que rongeait la privation [de nourriture].

12
Sed fit terror in vanum,
Mansuescit ira canum:
Vincla cedunt omnia.

12
Mais, c'est en vain qu'on se flatte d'effrayer ainsi Bénigne; la fureur des chiens se change en douceur. Tous les liens du martyr se rompent.

13
Restauratur corpus suum
Vulgus pavens hinc profanum
Renovat supplicia.

13
Son corps est guéri à la stupéfaction du vulgaire profane qui renouvelle ses supplices.

14
Flagellatus mancipatur
Rursus in custodia
Ubi clausus confortatur
Angeli præsentia.

14
Flagellé de nouveau, Bénigne est une seconde fois mis en prison où la présence d'un Ange reconforte le captif.

15
Post hæc vecte conquassatus
Demum fuit penetratus
Militari lancea.

15
Après cela, on lui brise la tête avec un levier; enfin, on le perce de part en part avec la lance d'un soldat.

16
Quo columba prosilisse
Atque cœlum penetrasse
Visa fuit nivea.

16
On vit alors une colombe blanche comme la neige s'élancer du corps du Martyr et entrer au ciel.

17
Gaudet chorus Angelorum
Stola datur martyri gloriosa.
Per te nobis, martyr, detur
Peccatorum venia.
Amen.

17
Le chœur des Anges se réjouit, la robe de gloire est donnée au Martyr. Que par vous, ô Martyr! nous soit donné le pardon de nos péchés.
Ainsi soit-il.

La seconde Prose de saint Bénigne est bien moins ancienne que la précédente; elle se chante encore aujourd'hui dans le diocèse de Dijon. Mais elle a été si étrangement mutilée au XVIIIe siècle, que M. l'abbé Bougaud a cru devoir en rétablir et en donner le texte primitif. En 1761, lors de l'adoption, à Dijon, de la liturgie parisienne, on avait retranché de cette Prose douze strophes, et précisément celles-là mêmes où étaient célébrés les miracles du saint Apôtre.

Les strophes supprimées sont mises en lettres italiques.

1
Exulta felix Divio
Quæ Benigni glorioso
Decoraris sanguine.

1
Tressaille de joie, heureux Dijon! toi que pare le glorieux sang de Bénigne.

2

In Græcia sanctis satus
Polycarpi cura doctus
Christi fulsit lumine.

2

Nourri par les Saints en Grèce, instruit par les soins de Polycarpe, il brilla de la lumière du Christ.

3

Cunctis rebus abdicatis
Zelo flagrans veritatis
Venit in Burgundiam.

3

Ayant abandonné toutes choses, et brûlant du zèle de la vérité, il vint en Bourgogne.

4

Sacri verbi seminator
Et errorûm extirpator
Fundavit ecclesiam.

4

Semant la parole sacrée et arrachant les erreurs [de ce sol], il y fonda une église.

5

Multis claret miraculis
Sanat morbos, dira mortis
Dissolvit imperia.

5

Il brille par beaucoup de miracles, il guérit les malades, il brise le cruel empire de la mort.

6

Fræmit demon; Cesar furit;
Sed Martyr fidei reddit
Invictus obsequia.

6

Le démon frémit; César entre en fureur; mais le Martyr invincible rend hommage à la foi.

7

Quantus tormentorum
Prodet apparatus!
Stridet flagellorum
Ictus repetitus.

7

Quel appareil de tourments ne déploie-t-on pas! Les coups redoublés des fouets font entendre leurs sifflements.

8

Bestiarum molæ
Plumbum liquefactum
Lanceæ, subulæ
Parant exitium.

8

Les dents des bêtes [féroces], le plomb fondu, les lances, les alènes, offrent la mort aux yeux de Bénigne.

9

Christo Benignus militat,
Christus pro Benigno pugnat :
Quam certa victoria!

9

Bénigne combat pour le Christ, le Christ combat pour Bénigne. Combien la victoire est assurée!

10

Igne, ferro vix probatus
Tanquam aurum expurgatus
Jam fulget cum gloria.

10

Éprouvé par le feu et le fer, purifié comme l'or, il brille déjà avec gloire.

11

Sanctum vinclis onerant,
Et squalido mancipant
Sine luce carceri.

11

On charge de liens le Saint et on l'enferme dans une sale prison sans lumière.

12

Jejunos inter canes
Sex totos transit dies
Nec sic valet conteri.

12

Il passe six jours tout entiers au milieu de chiens affamés, et il ne peut cependant périr de la sorte.

13

Rabidi canes mitescunt
Instar agnorum procumbunt
Blandientes martyri.

13

La rage des chiens s'adoucit; devenus comme des agneaux, ils tombent [aux pieds de Bénigne] *et flattent le Martyr.*

14

Adest e cœlis Angelus
Quo præbente, dulcis cibus
Instellatur gutturi.

14

Un Ange vient des cieux vers le Saint et lui donne une suave nourriture qu'il distille dans sa bouche.

15

Ab omni plaga sanatus
Renovatus miles, rursus
In palæstram prosilit.

15

Guéri de toutes ses plaies et renouvelé, le soldat [du Christ] *s'élance une seconde fois dans l'arène.*

16

Nutu contrivit Idola
Et immolata fercula
Degustare renuit.

16

D'un signe il brisa les idoles et il refusa de goûter les viandes immolées [aux faux dieux].

17

Hinc incensus furor
Crudelis tyranni
Novum excogitat
Genus supplicii
Quo Benignus cadat.

17

Alors, la fureur du cruel tyran s'enflamme et il médite un nouveau genre de supplice, auquel Bénigne doit succomber.

18

Virgis costas nudant
Tortores impii
Victimam abluunt
Sanguinis rivuli
Ut purior fiat.

18

Les tortureurs impies mettent à nu à coups de verges les côtes du Saint; des ruisseaux de sang lavent la victime, afin qu'elle soit plus pure.

19

Transversa fossus gemina
Latus utrumque lancea
Crucem gessit intra corda
Quam semper amaverat.

19

Transpercé par une double lance, il porta dans son cœur la croix qu'il avait toujours aimée.

20

Non spinis caput pungitur
Cerebrum vecte frangitur
Sicque pugil coronatur
Ritu quo cupierat,

20

On ne pique pas sa tête avec une couronne d'épines, — on la lui brise avec un levier, et c'est ainsi que cet athlète est couronné comme il l'avait désiré.

21

Mirabile spectaculum!
Sacerdos fit holocaustum,
Ecclesiæ fulcimentum,
Solamen fidelibus.

21

Merveilleux spectacle! Le prêtre devient un holocauste, le soutien de l'Église, la consolation des fidèles!

22

Mors Domino prætiosa!
Anima sicut columba
Pennis videtur ad astra

22

Mort précieuse devant le Seigneur! L'âme [de *Bénigne*], *comme une*

Extolli præpetibus.	*colombe, apparaît enlevée sur ses ailes rapides jusqu'aux cieux.*
23	23
O Benigne, pater care ! Apostolis gentis nostræ Fidei Martyr præclare Quos amasti, nunc tuere De cœlo potentius.	O Bénigne, cher père! Apôtre de notre nation, Martyr illustre de la foi que vous aimez, protégez-nous maintenant du haut du ciel [où vous êtes] plus puissant que jamais.
24	24
Credamus quæ docuisti, Pergamus quo pervenisti, Ut a Christo prædilecti Tecum mereamur frui Coronis perennibus.	Nous croyons ce que vous avez enseigné, nous marchons vers le but où vous êtes arrivé, afin que chéris du Christ, nous méritions de jouir avec vous des couronnes éternelles.
Amen.	Ainsi soit-il.
Alleluia.	Louez Dieu.

XIX

VIE

DE SAINTE COLOMBE,

VIERGE ET MARTYRE, A SENS, SOUS L'EMPEREUR MARC-AURÈLE, AU DEUXIÈME SIÈCLE, — D'APRÈS LES MARTYROLOGES, LES TRADITIONS ET LES ANCIENNES LÉGENDES.

En 1852, M. l'abbé Brullée a publié un excellent livre sur la question qui va nous occuper; cet ouvrage — fruit de longues recherches, bien faites et groupées avec intérêt, — a pour titre détaillé : *Histoire de l'abbaye royale de Sainte-Colombe-lez-Sens, précédée de la Vie de sainte Colombe, vierge et martyre du pays Sénonais dont elle est patronne* (1).

Au moment de publier dans nos *Annales hagiologiques de la France* la Vie de sainte Colombe et connaissant depuis longtemps le travail de M. l'abbé Brullée, dont nous avions été à même d'apprécier toute l'importance, nous eûmes recours à l'auteur pour lui demander l'autorisation de reproduire dans notre publication la Notice pleine d'intérêt consacrée par lui à l'illustre vierge martyre, — au moins les parties les plus saillantes; — la réponse du savant ecclésiastique ne se fit pas attendre, elle nous autorisait à puiser largement dans le livre que nous venons de signaler à nos lecteurs :

« Sainte-Colombe-lez-Sens,
le 15 décembre 1860.

« Monsieur,

« .... Pour sainte Colombe je me ferai un plaisir de vous offrir un exemplaire de sa Vie avec la permission d'y puiser amplement....

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués,

« BRULLÉE. »

Nous empruntons d'abord à la préface du livre de M. l'abbé Brullée ces quelques considérations, qui en feront mieux apprécier l'intérêt et l'opportunité :

« Autrefois, la confiance et la dévotion des fidèles à cette auguste patronne du pays sénonais était tellement populaire, non-seulement dans nos contrées, mais dans toutes les autres provinces, qu'il n'est peut-être pas de Saintes en France, qui aient réuni un aussi grand nombre de localités sous leur vocable : tandis qu'aujourd'hui, après tant de bouleversements, à peine si quelques rares personnes se souviennent de la puissance de Colombe auprès de Dieu, et des pieuses légendes que connaissaient jadis les enfants eux-mêmes.

« Il nous a donc semblé qu'il fallait commencer par rappeler les saintes traditions qui nous font connaître la vie, le martyre et la gloire de celle dont la tombe a été, comme la pierre fondamentale de notre monastère. Mais ici se présentait une difficulté. Nous n'avons point de notre glorieuse vierge et martyre, des Actes à produire semblables à ceux que renferme, par exemple, le recueil des Actes des Martyrs de dom Ruinart.... Ces documents.... sont rares en comparaison de l'innombrable multitude des Martyrs. Mais à côté, se présentent les traditions et les légendes qui... commandent cependant le respect et la plus parfaite confiance, par les preuves de véracité qui les entourent. Si elles ne sont

(1) Cet ouvrage se vend pour la construction d'une chapelle sur le tombeau de sainte Colombe. — Sens, librairie de Ch. Duchemin, rue Royale, 42. Un volume in-8. — Paris, à la librairie archéologique de Vve Didron.

pas tirées des archives de l'empire romain, elles ont été pour la plupart recueillies et mises en ordre, lorsqu'après les terreurs de la persécution on pouvait facilement encore, à l'aide de mémoires antérieurs, remettre par écrit les noms et les œuvres des fidèles qui avaient saintement combattu et glorieusement succombé durant les épreuves.

« C'est dans cette catégorie que nous croyons pouvoir classer les traditions touchant sainte Colombe : elles ont été conservées dans les martyrologes, les liturgies et les légendes ; un grand nombre d'auteurs les ont écrites dans presque toutes les langues de l'univers, dit Hugues Mathoud, et bien que chacun d'eux ait mis, sur les circonstances qu'il raconte, la couleur de son esprit particulier, cependant elles sont toujours les mêmes quant à la substance. Nous avons dû confronter ces documents, donner les faits les plus généralement admis (1). »

M. Brullée met ensuite sous les yeux du lecteur la chaîne de la tradition et cite ses auteurs, en prenant pour base le Martyrologe Romain qui porte à la date du 31 décembre :

« *A Sens, sainte Colombe, vierge et martyre qui, après avoir surmonté la peine du feu, fut frappée du glaive, dans la persécution d'Aurélien.* »

Ce qui met la mort de sainte Colombe en l'an 274, dans la seconde moitié et presque vers la fin du troisième siècle. Or, c'est là une grave erreur dont nous avons — d'après les savantes recherches de M. l'abbé Bougaud, — expliqué l'origine très-simple et très-naturelle, dans notre note 3 de la *Vie de saint Bénigne,* apôtre de la Bourgogne et martyr à Dijon, au IIe siècle.

Les mêmes arguments qui prouvent que saint Bénigne n'est pas mort sous Aurélien et au IIIe siècle, mais bien sous Marc-Aurèle et au IIe siècle, — sont applicables à la date du martyre de sainte Colombe ; d'autant plus que cette Sainte a souffert le martyre à Sens, *en Bourgogne*, à l'époque où nous avons prouvé que Marc-Aurèle y avait porté ses pas.

Le caractère de cet empereur, — tel que nous le dépeignent toutes les traditions relatives à sainte Colombe, — est bien le même qui nous apparaît dans les Actes de saint Bénigne.

Il est vrai que dans notre note 7 de la *Vie de saint Savinien et de saint Potentien, premiers Apôtres et premiers Évêques de Sens, au premier siècle* (1), nous mettions sainte Colombe au IIIe siècle ; c'était une erreur que nous partagions avec M. l'abbé Brullée, mais que la lecture du travail de M. l'abbé Bougaud a totalement dissipée dans notre esprit.

M. Bougaud signale cette erreur dans les Actes de sainte Colombe,— où, comme il le fait remarquer avec raison, — l'empereur, *Imperator Aurelianus,* promet à la Sainte, si elle renie Jésus-Christ, de lui donner son fils en mariage. *Or, il est certain que l'Aurélien de 270 n'eut jamais de fils* (2).

Cette remarque nous donna à réfléchir ; il y avait lieu, on en conviendra.

On dira peut-être qu'un mensonge ne coûtait rien à Aurélien ; — nous ne croyons pas qu'un pareil argument puisse un seul instant être accepté dans une discussion tant soit peu sérieuse.

Que l'on promit des récompenses aux Martyrs qui renonçaient à la Foi, — c'est un fait que prouvent surabondamment les Actes *très-authentiques* de saint Victor de Marseille, des saints Rogatien et Donatien de Nantes ; de saint Théodoret d'Antioche et de beaucoup d'autres Saints martyrs.

Marc-Aurèle pouvait sans crainte de mésalliance et a dû dans l'intérêt même de sa politique, promettre son fils à sainte Colombe *née d'une famille royale* d'Espagne, — comme l'attestent les plus anciens monuments. Ce fils, ce fut Commode, lequel régna après son père (180 à 193).

Poursuivant la liste des auteurs par lui consultés et la chaîne de la tradition, relative à sainte Colombe, jusqu'à nos jours, — M. l'abbé Brullée, cite au IVe siècle, le Martyrologe de saint Jérôme, un fragment du vieux calendrier espagnol ; au Ve, les Actes (depuis longtemps perdus), de saint Sanctien, de sainte Colombe et de sainte Béate, que dom Mathoud fait remonter au temps de saint

(1) P. III à V.

(1) 1er vol. de nos *Annales hagiologiques de la France,* colonne 281.

(2) Bosquet : *Eccles. gallicanæ hist.* (Paris, 1636, in-4°), lib. II, p. 78. — M. l'abbé Bougaud : *l. c. sup.* p. 75 et 76.

Germain d'Auxerre; au VIe, l'Orational gothique, contenant des oraisons de sainte Colombe, qui remontent plus haut, mais sans époque précise; au VIIe, l'Office appelé *Mozarabe*, recueilli par saint Isidore de Séville; au VIIIe, le vénérable Bède; au IXe, Adon, Usuard, Raban-Maur; au Xe, Aimoinus, moine de Fleury; au XIe, le cardinal saint Pierre Damien, Odoran; au XIIe, Clarius, auteur estimé d'une chronique de saint Pierre lé Vif; au XIIIe, Vincent de Beauvais, Geoffroy de *Collonne*, un Missel; au XVe, Mombritius; au XVIe, dom Robert, Bureteau, Surius; au XVIIe, Mauzini, Nicon, conseiller à Sens, Baillet, Jacques Rousseau, Julien Renauld, dom H. Mathoud, dom Cotron; au XVIIIe, Guichard; enfin, au XIXe siècle, Tarbé, Ch. de Lavernade.

« On sera peut-être surpris,— dit M. Brullée, — de rencontrer dans les réponses de notre Sainte, d'assez longues citations de la Sainte-Écriture; mais ce ne doit point être là une difficulté, pour ceux qui savent avec quelle affectueuse vénération les premiers chrétiens lisaient et confiaient à leur mémoire le saint Évangile. Ils le portaient sur eux avec un profond respect jusqu'à leur dernier soupir, et voulaient même que leur tête reposât, dans le cercueil, sur ce précieux témoignage de leurs espérances (1)! »

Durant les premiers siècles de l'Église, l'Espagne fut arrosée par le sang de nombreux Martyrs. La Foi y avait été introduite par l'Apôtre saint Jacques le Majeur, dont les reliques sont à Compostelle l'objet d'une antique vénération (1). Saint Paul continua son œuvre en évangélisant la Catalogne, l'Aragon, le royaume de Valence et surtout l'Andalousie (2). Aussi, dès l'an 95 de l'ère chrétienne, saint Eugène, premier Évêque de Tolède, donnait sa vie (1) en témoignage de sa foi, et, pendant les deux siècles suivants, un grand nombre de fidèles imitèrent son courage.

Cependant, au milieu de ces persécutions, il se rencontrait aussi des âmes non moins ardentes, mais que leur position et certaines circonstances particulières, engageaient à suivre cette parole de l'Évangile : *Lorsqu'on vous poursuivra dans une ville, fuyez dans une autre;* celles-là se décidaient à quitter leur patrie pour aller chercher sur une terre étrangère le moyen de suivre librement les lumières de la grâce.

De ce nombre fut sainte Colombe.

« La bienheureuse vierge Colombe, née en Espagne d'une famille royale, mais payenne, fut tellement éclairée dès sa plus tendre jeunesse des splendeurs de la lumière divine, et embrasée des flammes d'un si grand amour de Dieu qu'elle ne put jamais être amenée, par ses parents, ni à prier, ni à adorer les idoles. Bien plus, quoiqu'elle ne fut alors âgée que d'environ seize ans, elle ne balança pas à quitter la maison paternelle, à l'insu de sa famille, pour venir dans les Gaules, avec un courage aussi admirable qu'extraordinaire, afin d'y embrasser le Christianisme, en compagnie de saint Sanctien, de saint Augustin, de sainte Béate, sa parente, et de plusieurs autres, sacrifiant ainsi d'elle-même les plaisirs des sens, les honneurs qui l'attendaient et, qui plus est, l'amour de ses chers parents... (2).

« Pressée par une soif ardente au milieu de cette longue route, elle obtint miraculeusement par sa prière qu'une fontaine jaillit à l'endroit même où l'on s'était reposé un instant, à cause de la fatigue du voyage. Mais étant arrivée à la ville de Vienne (*en Dauphiné*), elle y fut purifiée dans les eaux sacrées du baptême. Là, on voit encore, comme monument de ce fait, dans l'église de l'insi-

(1) Préface, p. VI et VII.

(2) Pour les preuves de la prédication de saint Paul, en Espagne, voyez nos *Annales hagiologiques de la France*, tome I, col. 372 à 375, note 2 de la *Vie de saint Paul Sergius*, disciple de l'Apôtre saint Paul, et qui prêcha avec lui la Foi en Espagne. Voyez aussi tome I, col. 281 et 282, note 7 de la *Vie de saint Savinien et de saint Potentien*, et *Ibidem*, col. 938, le *Résumé des preuves relatives à l'importante question de savoir si les Gaules... ont été évangélisées dès le premier siècle de Jésus-Christ*.

(1) Voyez dans nos *Annales hagiologiques de la France*, tome I, col. 798 à 801, la *Vie de saint Eugène, disciple de saint Denys l'Aréopagite, premier Évêque de Tolède, martyr à Dueil ou Deuil, près de Paris, au premier siècle*.

(2) Seconde légende rapportée par Dom Cotron, p. 21. — Sur le remarquable travail de compilation érudite de cet auteur du XVIIe siècle, voyez M. l'abbé Brullée : *Hist. de l'Abbaye roy. de Sainte-Colombe-lez-Sens*, etc. (Préface, p. VI à X.)

gne monastère des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, consacré à Dieu en l'honneur de notre Sainte, une chapelle construite sur le lieu où elle fut baptisée, et qui porte cette inscription : *Baptisterium Sanctæ Columbæ*... (1) (2).

« Apprenant donc que le culte de la religion chrétienne florissait à Sens plus qu'en aucun lieu des Gaules, elle y vint avec ceux qui l'accompagnaient, et là ils se livraient tout entiers aux veilles, aux prières, aux jeûnes et à la visite des tombeaux des Saints.... (2). »

Mais un si grand nombre d'étrangers, menant un tel genre de vie, ne manqua pas d'attirer l'attention des habitants de la ville et d'exciter la susceptibilité des payens. Aussi à peine l'empereur Marc-Aurèle fut-il arrivé dans la ville de Sens, « où il fit son entrée le 8 des calendes de janvier, jour où la Religion honore et vénère la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'on lui dénonça ces nouveaux chrétiens (3). »

Colombe, Béate, Sanctien et les autres, qui les avaient suivis, environ au nombre de vingt, comparaissent donc devant l'empereur selon les ordres qu'il en avait donnés.

« Marc-Aurèle s'informe avec soin de leur conduite, mais les trouvant fermes et inébranlables dans la profession de la Religion chrétienne, il ordonne qu'ils seront mis à mort après avoir été tourmentés par les plus affreux supplices. Colombe, cependant, fut exceptée. Le tyran connaissait la noblesse de son origine (4), il avait remarqué la rare beauté, l'air de grandeur qui la distinguait, et il espérait bien que la vue des supplices où les autres allaient mourir sous ses yeux, fléchirait sa constance... (3).

« L'empereur l'ayant donc fait comparaître de nouveau, elle se présenta sans fiel et avec une noble simplicité devant le tribunal du tyran, conservant ainsi l'autorité de son rang. »

Marc-Aurèle, jetant sur elle un regard irrité, lui dit :

(1) Seconde légende, rapportée par Dom Cotron en 1648. — Depuis 1793, il ne reste plus que des ruines.

(2) Seconde légende.

(3) Ancienne légende.

(4) Quelques traditions portent qu'elle était fille d'un prince de Saragosse (*Cæsaraugusta*).

— Quel est ton nom ?

— Je m'appelle Colombe, fortifiée que je suis par l'amour du Christ.

— Ta première réponse donne déjà prise contre toi ; pourquoi te laisses-tu tromper par une fausse croyance?

—Je ne saurais croire à un autre Dieu qu'à celui qui, à l'origine du monde, nous a créés à son image ; et en son fils unique Notre-Seigneur qui s'est fait voir sur la terre pour notre salut, que nous croyons avoir souffert sous Ponce-Pilate, et qui, après sa résurrection, a éclairé son Église par la venue du Saint-Esprit : je confesse qu'il est vrai Dieu avant les siècles et qu'il a pris dans le temps la véritable forme et l'image de l'humanité.

— Ne connais-tu pas nos décrets?

— Lesquels?

— Que tous les chrétiens abandonnant leur superstition, se présentent devant moi, chef du gouvernement des hommes, et adorent mes dieux.

La vierge répondit :

— Les dieux faits de la main des hommes périront avec ceux qui les adorent ; ce sont des inventions du démon, ils n'ont ni sentiment, ni mouvement; on ne doit pas les adorer, mais bien plutôt les brûler, de peur que par la persuasion du démon, cette fausse vénération n'entraîne à eux le cœur des insensés. Pour moi, je dois adorer et vénérer le Seigneur mon Dieu, le Christ qui daigne me promettre la vie, qui voit les Anges soumis à son empire dans le ciel, et tous les éléments trembler devant lui. »

L'empereur la voyant inflexible, eut recours aux promesses les plus flatteuses et fit briller devant elle tous les avantages et toute la gloire d'une illustre alliance, l'assurant qu'à cause des charmes de sa beauté et de la noblesse de son origine, chacun, dans son palais, s'empresserait d'obéir à sa voix, puis il ajouta :

— Quelle perversité pourrait donc encore te retenir dans ton obstination?

— Il ne m'est pas difficile de mépriser la perfidie de vos promesses quand je me rappelle les exemples de l'Évangile : l'antique ennemi, dont vous suivez les traces, attaqua mon maître par trois tentations, et le conduisant sur le sommet d'une montagne élevée, il lui montra tous les royaumes du monde ainsi que sa gloire, et lui dit : *Si tombant à*

mes pieds tu veux m'adorer, je te donnerai toutes ces choses.

« Mais le Seigneur lui répondit : *Retire-toi, Satan, car il est écrit, tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul.*

« A son exemple, vous employez toutes sortes de moyens pour me faire participer à votre damnation ; vous voulez, ô tyran, me séparer de l'amour de Jésus-Christ, mon céleste époux, mais vous ne parviendrez jamais à m'arracher à ses éternels embrassements. Et vous, qui, par ces fiançailles, voudriez m'entraîner dans la corruption d'un amour terrestre, vous méritez des supplices éternels avec le démon dont vous suivez les inspirations, et que vous croyez faussement être Dieu, à moins qu'avant le passage de la première mort, vous n'apaisiez le Christ, mon Seigneur, par la confession de la Foi. Pour moi, je me sens destinée à un royaume éternel, car jamais les biens passagers que vous me promettez, ne pourront me détourner de l'amour de mon Dieu ; liée comme je le suis à un époux éternel, comment pourrais-je subir les lois d'un homme mortel ?

— Les paroles viennent avec une extrême abondance (dit l'empereur), mais enfin si tu ne sacrifies point à mes dieux, comme je te l'ai dit, il n'y aura plus désormais de trève pour toi, je te ferai déshonorer et tu périras au milieu des flammes.

— Dieu est assez puissant (répond Colombe), pour protéger sa servante, la conserver pure et la conduire à la palme de la virginité. Je suis prête pour confesser son nom, à affronter toutes les embûches et tous les tourments que vous voudrez me faire souffrir, afin qu'il daigne me couronner en présence des habitants de la cour céleste, et me compter au nombre de ses Martyrs. »

Marc-Aurèle, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, ni par les promesses, ni par les menaces, entra en fureur et ordonna que Colombe fut chargée de chaînes et conduite à l'amphithéâtre (1), pour y être sévèrement gardée dans une étroite prison. Puis ayant fait chercher un jeune homme (1) de mœurs infâmes :

— Va (lui dit-il), où est renfermée la vierge Colombe, je te l'abandonne. »

Rempli d'une joie brutale en entendant ces paroles, il court à l'amphithéâtre, et déjà il était près des portes du cachot, lorsque la jeune chrétienne jetant sur lui un regard plein de dignité lui dit :

— Pourquoi, jeune homme, vous avancez-vous ici avec tant de férocité ! Retenue par la faiblesse de mon sexe, je ne saurais lutter contre vous, mais voici que j'invoque mon Seigneur et mon époux Jésus-Christ, qui peut m'arracher à vos pièges et à vos violences. »

Cependant, comme la porte était ouverte, il entre, mais la vierge chaste et courageuse le repousse, en lui disant :

— Écoutez, jeune homme, et préparez votre cœur à ce que je vais vous dire : Mon Seigneur et mon Dieu que je me suis engagée à servir par la pureté de mes mœurs, ne permettra pas que je tombe dans l'ignominie. Prenez garde que la vengeance divine ne vous frappe tout à coup, à l'instant même, et que vous ne soyez la proie d'une mort éternelle. »

Ces paroles, qui avaient fait reculer d'effroi le corrupteur, étaient à peine achevées, qu'une ourse envoyée par la Providence au secours de la vierge, entre dans la prison,

(1) L'amphithéâtre gallo-romain de Sens (dont l'existence était encore un problème il y a quelques années), est situé dans la partie du faubourg Saint-Savinien qui porte encore le nom de *Clos des Arènes* ou de *Champ des Chrétiens*, deux noms que les habitants de cette partie de la ville lui appliquent indifféremment. Il a la forme elliptique des monuments de ce genre..... Les fouilles executées par les soins de la société archéologique de Sens, sous la direction de l'un de ses membres ont amené d'intéressantes découvertes d'après lesquelles on peut constater que le grand axe intérieur de l'arène est de 72 m., le petit axe de 48. Ces dimensions sont supérieures à celles des arènes de Nîmes qui sont de 70 m., de long sur 38 seulement de large. — *(Extrait d'une note de M. Lallier*, cité par M. Brullée, note I, p. 18.)

Sur la magnificence des monuments de Sens, au Ier siècle, voyez nos *Annales hagiologiques de la France*, tome I, col. 248 à 252, note 3 de la *Vie de saint Savinien et de saint Potentien.*

(1) *La Vie* rimée *de Sainte-Colombe-de-Sens*, imprimée à Paris en 1660 et dont l'auteur est Julien Renauld, prêtre du diocèse d'Avranches, donne à ce jeune débauché le nom de *Baruch*, nous ne savons d'après quelle tradition. — Voyez cette pièce intéressante par sa pieuse naïveté ; Appendice 1 de l'ouvrage consacré par M. Brullée à sainte Colombe. *(P. 221 à 244.)*

saute sur le jeune homme, le renverse à terre et le tenant sous ses griffes, regarde Colombe, en frémissant, pour savoir d'elle ce qu'il fallait faire. Colombe sachant que c'est pour sa défense que cet animal est envoyé de Dieu, lui ordonne au nom du Christ de n'exercer aucune vengeance sur ce jeune homme et de le laisser, afin qu'elle puisse lui parler; l'ourse obéit aussitôt à la voix de la vierge Colombe et lâchant sa proie elle va se mettre en travers de la porte comme pour l'empêcher de sortir, et pour arrêter ceux qui voudraient entrer.

La bienheureuse vierge reprenant alors la parole, lui dit :

— Vous devez comprendre maintenant quelle puissance se trouve dans l'invocation du nom du Christ, puisque vous voyez que cette bête féroce a été envoyée par le Seigneur, pour me défendre et repousser vos infamies. Elle obéit à son créateur, elle, créature irraisonnable, et vous, homme créé avec la raison, vous êtes éloigné de la connaissance du Christ; eh bien! maintenant promettez que vous allez devenir chrétien, ou bien si vous le refusez, je donnerai à cet animal la permission de vous dévorer. »

Alors le jeune homme, pénétré de componction, fait éclater sa foi par ces paroles :

— Que celui qui ne confesse pas le Christ ne sorte point d'ici avec la vie; quant à moi je confesse hautement qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui auquel la bienheureuse Colombe fait profession de croire... »

Lorsqu'il eut achevé ces paroles, l'ourse laissa libre la porte du cachot qu'elle paraissait garder par ordre de Dieu et lui donna la liberté de sortir.

Transporté de joie de se voir ainsi sauvé, ce jeune homme s'en allait par toute la ville criant qu'il n'y avait pas d'autre Dieu de l'univers que celui pour le nom duquel la bienheureuse Colombe endurait tant et de si grands tourments, et il racontait toutes les merveilles que le Seigneur avait opérées en sa faveur.

Il paraît qu'il fut martyrisé hors de la ville à cause de sa fermeté dans la foi. Et cependant l'ourse restait dans l'amphithéâtre pour continuer de protéger Colombe.

En apprenant ces choses, Marc-Aurèle, emporté par la colère, ordonna aux soldats d'arracher Colombe de l'amphithéâtre et de l'amener devant son tribunal. Ils la trouvèrent en prières dans sa prison et l'ourse auprès d'elle; ce qui les saisit d'une telle frayeur qu'ils n'osèrent approcher de la Sainte et s'en retournèrent dire à l'empereur qu'il leur avait été impossible de l'amener, parce qu'une ourse qui se trouvait avec elle dans son cachot ne les avait point laissé entrer.

Alors Marc-Aurèle fit entasser du bois autour des murailles de la prison et ordonna qu'on y mit le feu, afin de faire périr en même temps Colombe et l'ourse qui la protégeait. Cet animal voyant approcher les flammes peu à peu, et craignant sans doute la mort, se mit instinctivement à pousser des rugissements. Mais Colombe, touchée de pitié pour elle, la rassure de ses paroles, et lui promet que non-seulement elle ne périra point par le feu, mais encore qu'elle ne sera point prise et mourra naturellement, parce que toutes ces choses n'arrivaient ainsi que pour la gloire de Dieu. A ces mots, l'ourse vient à plusieurs reprises lécher les pieds de la vierge puissante, puis s'échappant par une ouverture elle s'enfuit toute tremblante, et fend la foule du peuple, regagnant son gîte à travers mille dangers.

Quant à Colombe, « des nuées s'étant amoncelées au-dessus de l'amphithéâtre par l'ordre du Seigneur, elles versèrent des torrents d'eau qui éteignirent les flammes de l'incendie (1). »

L'empereur informé de tout ce qui se passait, ne put s'empêcher d'être frappé de stupeur; mais au lieu d'y reconnaître les œuvres merveilleuses de la Providence, il persévéra

(1) Martyrologe romain. — Bède, — Usuard, — Adon, etc.

C'est en mémoire de ce fait miraculeux que l'Eglise adresse cette belle prière à Dieu, au jour de la fête de sainte Colombe : *Deus qui beatæ Columbæ virgini et martyri misso cœlitus imbre circum sævientes extinguere dignatus es flammas : quæsumus, ut ejus obtentu, ignea antiqui serpentis jacula, infuso nobis rore tuæ miserationis, extinguas; per Dominum nostrum Jesum Christum. Amen.*

O Dieu, qui avez daigné envoyer du ciel une pluie abondante pour éteindre les flammes du feu dont Colombe, vierge et martyre, était environnée, nous vous prions de nous envoyer, par son intercession, la rosée salutaire de votre miséricorde, pour nous garantir des traits envenimés de l'ancien serpent...

dans l'endurcissement de son cœur et faisant appeler de nouveau Colombe devant lui :

— Quel est donc ton secret? (lui dit-il). Quels sont les maléfices dont tu te sers pour opérer de pareils enchantements, pour faire accourir avec tant de promptitude une bête féroce à ton secours, et obtenir qu'une pluie abondante vienne éteindre l'incendie qui t'était préparé? Par quelle puissance peux-tu donc ainsi l'emporter sur moi?

— O infortuné (reprend Colombe), il faut que ton cœur soit bien aveugle pour que les miracles de la puissance divine ne t'excitent point à reconnaître le Christ. Tu me crois armée des enchantements du démon, parce que toi-même tu n'as de puissance que par lui; mais non, je ne connais point de maléfices; j'adore le Christ, fils du Dieu tout-puissant, c'est lui qui est mon amour, mon époux et l'ami de mon âme; c'est lui qui fait mon bonheur et les saints transports de ma joie; j'invoque Jésus dans mes tribulations et il daigne m'exaucer.

L'Empereur lui dit :

— Je t'avais déjà sommé de ne plus employer l'autorité de ce nom.

Colombe répondit :

— Loup ravissant qui ne cesses de déchirer le troupeau de Jésus-Christ par les coups de ta fureur et par des morsures empoisonnées, que tes paroles soient avec toi et que les fils de la mort obéissent à tes ordres, car jamais tu ne feras chanceler une fille de la lumière. Tyran infidèle, fils du démon, je t'abandonne mon corps pour y exercer tous les genres de tourments; quoique je ne sois qu'une jeune fille, délicate et faible, néanmoins, Dieu et mon Sauveur aidant, je triompherai de tes supplices. »

A ces mots, Marc-Aurèle transporté d'une indicible fureur, ordonne aux bourreaux de la frapper à coups de verges, de la déchirer avec des peignes de fer et de la conduire à la première borne milliaire, hors de la ville, afin qu'elle ait la tête tranchée par le glaive.

Mais avant d'être emmenée de la présence de Marc-Aurèle, la bienheureuse Colombe eut la force de lui dire :

— Je ne redoute point ta sentence de condamnation, j'achèverai mon martyre avec une nouvelle ardeur. Notre Seigneur et Rédempteur nous y exhorte dans son Évangile: *Celui* (nous dit-il), *qui aime son âme à cause de moi, la trouvera pour la vie éternelle.* Mais aussi ce n'est qu'en tremblant que je pense à cette sentence du jugement futur que le Christ prononcera contre les impies : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel que mon Père a préparé au démon et à ses anges.* C'est à mériter d'aller recevoir cette sentence que tu travailles sans relâche, pour ne plus cesser ensuite d'être le compagnon de Satan et de ses anges dans ces flammes éternelles. Cette condamnation que tu portes contre moi, me paraît bien petite et bien légère en comparaison de cet éternel supplice. Car, bien que tu puisses séparer mon âme de mes membres, cependant après l'exécution de mon corps, personne n'aura de pouvoir sur mon âme, si ce n'est celui qui l'a mise en moi, et après la résurrection future il peut la rappeler de nouveau dans mes membres réunis par sa puissance. Toi donc qui es sans Dieu et qui comprends la méchanceté de tes œuvres, regarde attentivement mon visage, et lorsque devant le tribunal du Christ je viendrai t'accuser, tu te souviendras alors, en présence de mon époux, de quelle gloire tu m'as couronnée par les mêmes choses qui te préparent à toi des peines éternelles. »

Après ces paroles, la sentence ayant été prononcée, les ministres de la mort obéirent aux ordres du cruel Empereur.

« Lors donc qu'ils l'eurent conduite au lieu désigné, Colombe, au moment de recevoir le coup fatal, demande quelques instants, afin d'adresser à Dieu sa prière avant de sortir de cette vie. Mais ces farouches exécuteurs lui refusant tout délai, elle suspend sa prière pour leur offrir avec une pieuse supplication mêlée de larmes, le manteau neuf qu'elle portait, en leur disant :

— Recevez ceci et accordez-moi la permission de prier. »

« Gagnés par ce présent, ils lui donnent la permission qu'elle demandait. Alors la bienheureuse Colombe se prosternant contre terre et s'épanchant toute entière dans le Seigneur, priait en disant :

— Seigneur Jésus-Christ, Dieu tout-puissant, vous savez que c'est pour la confession de votre nom que je souffre ces tourments, prêtez-moi le secours de votre bonté, ô immense, ô miséricordieux, de peur que la seconde mort, c'est-à-dire la peine éternelle

n'ait puissance sur moi ! mais faites que soutenue par vos miséricordes je sois destinée à la gloire éternelle. »

« A l'instant même cette fervente prière pénétra les mystérieuses profondeurs du ciel, et une voix divine se fit entendre, qui disait :

— Viens Colombe, les cieux te sont ouverts, le chœur des esprits célestes et le chœur des vierges remplis de joie s'avancent à ta rencontre ; le Fils de Dieu t'attend et te prépare la couronne de l'éternité ; les Anges te recevront et te conduiront dans la cité des Saints, dans la Jérusalem céleste. »

« Puis, en même temps qu'elle présentait sa tête au fer du bourreau qui allait la frapper, elle imita encore l'exemple du Maître en disant :

— Vous savez, Seigneur, que les désirs que j'éprouvais de vous témoigner mon amour sont aujourd'hui remplis, ne leur imputez pas cette fureur parce qu'ils pèchent contre vous par ignorance. »

« Ces dernières paroles résonnaient encore sur ses lèvres, quand sa voix fut interrompue sous les coups du bourreau dont le glaive lui trancha la tête. Et ainsi cette illustre martyre, baignée dans son sang virginal, s'envola joyeuse pour la gloire éternelle (4).»

Au temps du martyre de sainte Colombe, vivait dans un château très-agréablement situé au milieu d'une belle plaine, sur la rive droite de l'Yonne, à un mille au nord de la cité, un prince d'une illustre famille, nommé Aubertus, qui était général de la région sénonaise. Soit à cause de ses crimes (car il était encore idolâtre), soit pour mieux faire éclater la gloire de Dieu et la puissance de sainte Colombe par la guérison de cette infirmité, depuis longtemps déjà il était privé de la vue.

Le bruit des merveilles (1) qui s'opéraient autour du corps de la vierge chrétienne que les bourreaux avaient laissé sans sépulture afin qu'il devînt la proie des bêtes sauvages, parvint bientôt jusqu'à lui.

A cette nouvelle, son âme est subitement éclairée par le Saint-Esprit *qui ne connaît ni lenteur, ni retard*, et il conçoit en même temps l'espérance de recouvrer le bienfait de la vue. Il se fait donc conduire à cette fontaine sacrée (1), et fléchissant les genoux il se prosterne à terre de la manière la plus suppliante et vénère profondément le corps de la vierge martyre, d'où s'exhalait la plus suave odeur ; puis prenant du sang, dont la gloire de sa passion l'avait décorée, il en touche avec foi, piété et religion, ses yeux éteints et recouvre à l'instant la vue.

Tous les assistants sont dans la stupéfaction et la joie, et lui, plein de reconnaissance pour cette faveur divine et pour Colombe, si chère épouse du Christ, il fait transporter ce corps pudique, comme un précieux trésor, dans son propre palais, et l'ensevelit honorablement. Sur la tombe même de la vierge, il fit construire à ses frais une église. Il donna pour son entretien une vaste prairie dont l'emplacement est signalé dans les pièces les plus anciennes, sous le nom de *Pré Aubert*, nom qu'elle porte encore aujourd'hui (2), elle touche presque à la fontaine d'Azon (5).

NOTES.

N° 1, colonne 373.—La tradition des églises d'Espagne porte, qu'après la mort de saint Étienne, saint Jacques prêcha quelque temps la foi dans la Judée, la Samarie, la Syrie et les provinces voisines, et qu'ensuite, par la permission divine, il traversa toute la mer Méditerranée et vint en Espagne, où il annonça la venue du Messie. Dieu permit néanmoins,

(1) La découverte de ces restes précieux était représentée en bas-relief au-dessous de la principale porte de l'abbaye ; on y voyait au milieu d'épaisses broussailles, sur le bord d'une fontaine, le corps de la vierge chrétienne, séparé de sa tête, et tout auprès un bœuf appuyé sur les genoux comme un animal raisonnable qui eût vénéré ce corps sacré ; de chacune de ses cornes s'élevait une lumière semblable à un flambeau ; un peu plus loin on apercevait un des gardiens du troupeau d'Aubertus, qui considérait ce spectacle dans l'attitude du plus profond étonnement.

(1) Il paraîtrait que cette fontaine était réputée sacrée chez les payens, et c'est parce qu'elle a été purifiée par le sang de la martyre, que les chrétiens eurent pour elle dans la suite, une si grande vénération.

(2) Le P. Bureteau auquel nous empruntons ces détails, écrivait en 1550.

par une sainte conduite de sa providence, qu'il y fit peu de conversions, et que la semence de la foi qu'il jeta dans les cœurs ne portât point alors de fruits; mais seulement après sa mort, par le moyen de ses disciples.

Cette tradition est rapportée et défendue par tant d'auteurs anciens et modernes, non-seulement d'Espagne, mais aussi des autres pays, qu'on peut s'y arrêter sûrement, surtout depuis que l'Église romaine l'a insérée dans les leçons que l'on dit à Matines en la fête de cet Apôtre: ce qui ne s'est fait qu'après un examen très-sérieux.

Une des choses mémorables qui arriva à saint Jacques, selon une autre tradition d'Espagne, fut l'apparition de la sainte Vierge, encore vivante sur la terre; elle se fit voir à lui pour le consoler et l'animer à poursuivre le grand ouvrage de la prédication de l'Évangile.

L'histoire en est rapportée par presque tous les auteurs, surtout par Diego Murillo, dans un livre spécial sur ce sujet (1), et par Jean Tamago Salazar, en ses notes sur son Martyrologe (2).

Ce grand Apôtre était dans cette partie de l'Espagne que l'on appelait Celtibérie, en la ville de Saragosse, sur la rivière d'Èbre. Comme il priait une nuit hors de la ville, sur le bord de l'eau, avec ses disciples, il entendit les anges qui disaient alternativement: *Ave Maria gratiâ plena;* et, en même temps, il aperçut, au milieu de cette troupe d'esprits célestes, leur glorieuse Reine, qu'ils avaient apportée, montée sur un pilier de marbre blanc: elle lui parla avec beaucoup d'amour et de bienveillance, et lui ordonna de bâtir en ce lieu un oratoire sous son nom, l'assurant que cette partie de l'Espagne lui serait très-dévote jusqu'à la fin des siècles, et qu'elle-même la favoriserait de sa particulière protection.

Saint Jacques obéit à cet ordre, et fit faire un temple en l'honneur de la Mère de Dieu, où il s'est fait, dans la suite des siècles, une infinité de miracles. C'est cette célèbre église que l'on appelle *Notre Dame d'el Pilar,— du-Pilier,* où l'on montre encore aujourd'hui le pilier sur lequel Notre-Dame apparut, avec une image de cette glorieuse Vierge au-dessus, devant laquelle il y a près de cent lampes d'argent qui brûlent continuellement.

Mais si l'Espagne a tant de raisons de se glorifier de la protection de son Apôtre, la France n'a pas moins sujet d'espérer sa faveur et son assistance dans ses besoins. Car, il est de tradition qu'au retour d'Espagne il a passé par les Gaules, et qu'il a commencé d'y prêcher l'Évangile.

(1) Fundacion milagrosa de la capilla angelicà y apostolica de la Madre di Dios del Pilar, de la imperial ciudad de Zaragoça. (*Barcelonne*, 1616, in-folio.)

(2) Martyrologium Hispanicum, sive commemoratio omniûm Sanctorûm Hispanorûm, cum notis. (*Lyon*, 1651, etc., in-folio, 6 vol.)

N° **2**, colonne 375 — Le monastère dont il est ici question, fut fondé vers le VIIIe siècle et peut-être même qu'il existait avant l'invasion des Maures qui, en 726, ravagèrent cette partie des Gaules où ils ne laissèrent que des ruines. Les plus anciennes chroniques portent, qu'il fut consacré à sainte Colombe en mémoire de ce que cette sainte vierge avait reçu le baptême en ce lieu (1).

Le bourg où il se trouve s'appelait autrefois Vienne-la-Belle, mais depuis ses malheurs, il a pris le nom de Sainte-Colombe, et cela disent encore les traditions, parce que cette grande sainte serait demeurée quelque temps dans ces contrées.

Lorsqu'en 1626, Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, se transporta à l'abbaye de Sainte-Colombe pour extraire de la châsse de cette Sainte une parcelle de ses reliques que les religieux accordaient au monastère de sainte Colombe-lez-Vienne, il fait mention de ce même fait dans son procès-verbal qui porte: *Ad Ecclesiam prioratûs sub invocatione ejusdem sanctæ Columbæ apud Viennam ubi dicta sancta Sacramentum baptismi recepit.*

Si nous ajoutons maintenant que sainte Colombe est la seule des Saintes de la Gaule qui figure dans le Missel Mozarabe de saint Isidore de Séville (601), et avec une messe propre, laquelle relate une partie des circonstances de son martyre comme on le voit dans les pièces liturgiques recueillies et publiées par M. Brullée (2), il sera bien difficile de ne pas admettre la légende que l'on vient

(1) Chorier : *Antiquités de Vienne*, p. 130.

(2) Appendice, p. 303 à 312.

de lire et qui fait venir sainte Colombe d'Espagne.

Si, partant des Pyrénées pour se rendre à Sens, par Vienne, en Dauphiné, on suit les voies romaines, telles qu'elles sont tracées sur la carte de Peutinger, on y trouvera un grand nombre de localités du nom de Sainte-Colombe, par lesquelles cette sainte a dû passer et où sa mémoire est en grande vénération.

Ce fait est assez grave pour mériter d'être ajouté aux autres preuves qui militent en faveur de l'opinion de M. Brullée.

Les localités précitées sont :

Sainte-Colombe de Thuir (Pyrénées-Orientales).

Sainte-Colombe de Pas-Illas, près Crexas (Pyrénées-Orientales).

Sainte-Colombe sur Lhers, près Chalabre (Aude).

Sainte-Colombe de Roquefort, près Roquefort (Aude).

Sainte-Colombe, près Saint-Geniès de Mourgues (Hérault).

Sainte-Colombe, près Bédouin (Vaucluse).

Sainte-Colombe, près Orpierre (Hautes-Alpes).

Sainte-Colombe de la Brosse, près La Balme (Isère).

Sainte-Colombe-lez-Vienne (Rhône).

Sainte-Colombe, près Néronde (Loire).

Sainte-Colombe, près Vitteaux (Côte-d'Or).

Sainte-Colombe-sur-Seine, près Châtillon (Côte-d'Or).

Sainte-Colombe-en-Auxois (Côte-d'Or).

Sainte-Colombe-en-Morvant, près Lille (Yonne).

Sainte-Colombe-en-Puisaye, près Saint-Sauveur (Yonne).

Les autres villages sont répandus dans presque toutes les provinces de la France, ce qui prouve l'immense popularité dont jouissait le nom de sainte Colombe au moyen âge; les voici :

Sainte-Colombe, près Saverdun (Ariège).

Sainte-Colombe, près Mausle (Charente).

Sainte-Colombe, près Montlieu (Charente-Inférieure).

Sainte-Colombe, près Lalinde (Dordogne).

Sainte-Colombe, près Pontarlier (Doubs).

Sainte-Colombe, près Évreux (Eure).

Sainte-Colombe, près Vernon (Eure).

Sainte-Colombe, près Sariège (Haute-Garonne).

Sainte-Colombe, près Saint-Sulpice (Haute-Garonne).

Sainte-Colombe, près Castillon (Gironde).

Sainte-Colombe, près Rhétiers (Ille-et-Vilaine).

Sainte-Colombe, près Levroux (Indre).

Sainte-Colombe, près Hagetman (Landes).

Sainte-Colombe, près la Capelle Marival (Lot).

Sainte-Colombe de Duras, près Duras (Lot-et-Garonne).

Sainte-Colombe de la Fargues, près La Plume (Lot-et-Garonne).

Sainte-Colombe de Pujols, près Pujols (Lot-et-Garonne).

Sainte-Colombe de Villeneuve, près Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

Sainte-Colombe de Montauroux, près Grandrieu (Lozère).

Sainte-Colombe de la Peyre, près Aumont (Lozère).

Sainte-Colombe, près Saint-Sauveur et Douves (Manche).

Sainte-Colombe, près Donzy (Nièvre).

Sainte-Colombe la Petite, près Saint-Léonard-des-Parcs (Orne).

Sainte-Colombe sur Rille, près le Morlerault (Orne).

Sainte-Colombe, près La Flèche (Sarthe).

Sainte-Colombe, près Provins (Seine-et-Marne).

Sainte-Colombe, près Saint-Valery en Caux (Seine-Inférieure).

Cathédrale de Sainte-Colombe, à Rimini (Italie).

Cathédrale de Sainte-Colombe, à Barcelone (Espagne).

Église de Sainte-Colombe à Sens (Yonne).

Église de Sainte-Colombe à Chevilly (Seine).

Église de Sainte-Colombe, à Ancy-le-Franc (Yonne).

Église de Sainte-Colombe, à Champignelles (Yonne).

Église de Sainte-Colombe, à Rigny-la-Noneuse (Aube).

Église de Sainte-Colombe, à Saintes (Charente-Inférieure).

Chapelle de Sainte-Colombe, sur la fontaine d'Azon, près Saint-Clément.

Chapelle de Sainte-Colombe, à Armainville (Meuse).

Chapelle de Sainte-Colombe, dans la cathédrale de Bourges (Cher).

Chapelle Sainte-Colombe, dans la cathédrale de Sens (Yonne).

Abbaye de Sainte-Colombe, près Sens (Yonne), *bénédictins*.

Abbaye de Sainte-Colombe, près Vienne (Isère), *bénédictins*.

Abbaye de Sainte-Colombe, à Saint-Omer, *cisterciens*.

Abbaye de Sainte-Colombe, à Bordeaux.

Abbaye de Sainte-Colombe, à Toulouse.

N° **3**, colonne 375. — C'est à un mille environ, au nord-est de la ville de Sens, près du chemin qui conduit au village de Saligny, que s'accomplit leur martyre. Pour en perpétuer la mémoire, une église fut construite en ce lieu, en l'honneur de sainte Béate; autour se forma bientôt un village qu'on appela Sancy, du nom de saint Sanctien, mais il fut détruit dans la suite, au milieu des guerres qui, au IXe siècle, désolaient ces contrées. Cependant, l'église fut respectée, et on la voit porter le titre de prieuré de Saint-Sanctien et de Sainte-Béate avant le XIIIe siècle, époque où elle fut incendiée, et son prieuré complétement ruiné. Mais une chapelle y fut bientôt reconstruite; de pieux ermites continuèrent la tradition du culte de sainte Béate, de saint Sanctien et de leurs compagnons, et tous les ans une foule innombrable de fidèles y venaient en pèlerinage au jour de la fête de ces Saints martyrs.

« En 1793, la chapelle de sainte Béate fut vendue comme les autres biens ecclésiastiques; mais un respectable prêtre, dont le nom est encore en vénération dans les pays d'alentour, M. Varin de la Mare, en fit l'acquisition. Il l'embellit autant que le lui permirent ses modiques revenus, et construisit auprès une modeste habitation, où il demeura jusqu'à sa mort, joignant à la vie solitaire l'exercice de la plus tendre charité. De tous côtés, on affluait vers sa cellule pour y recevoir les enseignements de la vérité, les consolations de la foi et la grâce des sacrements. Lui-même parcourait de temps en temps les campagnes pour la consolation des malades, et l'on conçoit tous les secours qu'il a pu rendre dans un temps où les prêtres étaient devenus si rares. Mais il n'est plus, ce vénérable gardien de la terre des Martyrs, et en 1845, le triste état où se trouvait cette chapelle inspira à l'auteur d'une Histoire de Sens ces réflexions :

— Admirable puissance des souvenirs! La chapelle Sainte-Béate est encore debout, sans doute relevée plusieurs fois par les fidèles; elle tombe en ruine, et l'indifférence de notre siècle laissera le temps la détruire, sans qu'une main charitable et pieuse vienne l'empêcher de périr; et dans quelques siècles on saura tout au plus, par les récits, qu'elle a existé là où nous la voyons encore aujourd'hui. Mais ce champ des Martyrs, le peuple vous le montrera encore. Il n'a pas perdu le nom que lui a imprimé la mort cruelle infligée à d'innocentes victimes. Il entoure la chapelle, et dans mille ans, il constatera encore un fait qui datera de plus de trente siècles (1). »

Il y a sept ans à peine que M. Ch. de Lavernade écrivait ces lignes et déjà se sont accomplies les tristes prévisions qu'elles renferment. C'est à peine si on peut découvrir l'emplacement de ce lieu de pèlerinage. L'église et le village fondés en l'honneur des Martyrs n'existent plus.....

Sainte Colombe avait été témoin de la mort cruelle de ceux qui l'avaient suivie et dont on l'avait séparée dans ces dernières épreuves.

Marc-Aurèle afin de donner à la jeune vierge tout le temps de réfléchir sur ce qu'elle avait vu et sur le sort qui l'attendait si elle ne se rendait pas à ses désirs, la fit jeter en prison.

Une tradition constante place au milieu de la ville ce cachot souterrain sur lequel la piété des fidèles éleva une des premières églises construites en l'honneur de cette Sainte, — celle de Sainte-Colombe-la-Petite.

Avant la révolution, on descendait dans cette crypte, située au fond du bas-côté droit de cette église par 19 degrés; là s'élevait un autel, sur lequel on célébrait de temps en temps le saint Sacrifice de la Messe, et tout auprès on voyait une fontaine qui était en grande vénération parmi les fidèles.

N° **4**, colonne 383. — L'endroit sanctifié par le sang de sainte Colombe, se nomme *Fontaine-d'Azon*, et se trouve entre les villages de Saint-Clément et de Saint-Denys, à

(1) *Histoire de la ville de Sens*, par M. Ch. de Lavernade, citée par M. Brullée, *l. c. sup.* p. 12 et 13.

quelques pas de l'endroit où passait autrefois la voie romaine que l'on appelle encore aujourd'hui, dans les pays qu'elle traverse, de Sens à Meaux, *voie ferrée* ou *pétrée*, et qu'une très-ancienne chronique désigne sous le nom de *voie Appienne*.

Tous les ans, le mercredi de la fête de Pâques, on voyait accourir de la ville et de tous les pays d'alentour de nombreuses troupes de pèlerins. Près de cette fontaine s'élevait une chapelle solitaire où de temps en temps on disait la messe; dans son étroite enceinte, où se dressait un autel surmonté de la statue de sainte Colombe, il n'y avait place que pour le prêtre et ses ministres : mais au dehors une foule immense, que n'aurait pu contenir un édifice bâti par la main des hommes, couvrait au loin la plaine dans l'attitude de la piété la plus respectueuse.

Cette chapelle de la fontaine d'Azon a été détruite en 1793; il n'en reste plus de traces visibles.

Ce sanctuaire datait de la plus haute antiquité; il en est fait mention comme prieuré au XIVe siècle et il avait été reconstruit en 1553.

No **5**, colonne 384. — Le triomphe éclatant que venait de remporter une jeune vierge à peine âgée de 18 ans, sur le puissant empereur des Romains, jeta un si vif éclat au milieu de ces peuples, qu'en peu de temps le nom de Colombe remplit toutes les Gaules et passa même au-delà des monts.

En 620, Clotaire II, roi des Francs, fonde un monastère en l'honneur de cette illustre Martyre, et bientôt deux saints Évêques, — saint Didier (d'Auxerre) et saint Loup (de Sens) enrichissent de leurs dons cette maison religieuse. Le roi Dagobert et son ministre saint Eloi, ne se montrent pas moins magnifiques et zélés envers sainte Colombe. L'habile artiste voulut faire de ses propres mains la châsse de la Martyre, et il l'orna d'argent, d'or et de pierreries, — riches présents du roi.

Au XIe siècle, saint Pierre Damien vient en pèlerinage au tombeau de sainte Colombe et prononce un magnifique panégyrique en l'honneur de celle dans l'église de laquelle il devait reposer après sa mort.

Un Saint louant une Sainte... Quoi de plus beau, de mieux fait pour captiver la sympathie des cœurs catholiques. Nous croyons bien mériter de nos lecteurs en empruntant à l'excellente traduction de M. l'abbé Brullée, une grande partie de cet éloquent discours, — cadre splendide de l'antique légende du Ve siècle, dont l'orateur du moyen âge cite les principaux traits, en les commentant :

« Très-chers frères,

« Tandis que nous célébrons le divin enfantement d'une vierge (1) dont le souvenir est encore présent à notre mémoire, voici que le triomphe d'une autre vierge nous apporte une joie solennelle et nous invite à nous réjouir encore, comme l'Apôtre nous y engage : *Réjouissez-vous sans cesse dans le Seigneur, je vous le dis encore une fois, réjouissez-vous* (2)*!* Au divin enfantement d'une vierge, j'ajoute la victoire d'une vierge; vos esprits sont encore attentifs, vos joies vont se ranimer.

« L'autre jour, le Seigneur recevait la naissance d'une vierge, dans une profonde humilité; aujourd'hui (3) il triomphe admirablement par une vierge. Alors le créateur du ciel descendit à nous, par l'inviolable chasteté d'un sein virginal; aujourd'hui, par l'inébranlable foi d'une vierge, il remporte au ciel les titres d'une glorieuse victoire, disant à celle qu'il place sur un trône céleste : *Levez-vous, hâtez-vous, ma bien-aimée, ma colombe, ma beauté, venez!*

« Il y a quelque temps, nous avons vu la Vierge, mère de Dieu, qui veillait à la garde de Jésus, pleurant dans la crèche; et voilà maintenant sainte Colombe qui le contemple dans les cieux, tout rayonnant de la majesté divine!

« Les bergers ont tressailli de joie à la naissance de l'Enfant-Dieu, né d'une Vierge sans tache; aujourd'hui les empereurs restent confondus en présence d'une vierge invincible! Lui-même, en effet, comme le disait sa bienheureuse mère, *a dépossédé les potentats de leurs trônes et exalté les humbles*.

« L'histoire, en effet, nous apprend que l'empereur, pour l'arracher à la foi de son

(1) Sermon 68, prononcé dans l'octave de la fête de Noël.

(2) Saint Paul aux Philippiens, cap. IV, vers. IV.

(3) La fête de sainte Colombe se célébrait au monastère, le jour où elle tombe (31 décembre), dans l'octave de la Nativité. Il y en avait encore une autre le 28 juillet.

céleste époux, voulut la donner à son fils pour épouse, mais cette vierge prudente et sage, incapable d'une indigne lâcheté, demeura constamment fidèle au devoir imposé par sa foi.

« L'amour de Jésus notre Sauveur, fut pour cette héroïne, comme un bouclier impénétrable, contre lequel, par la divine grâce du Verbe, tous les traits empoisonnés frappèrent émoussés et sans force. Elle put dire : Quoi! on m'attaque, comme Satan osa attaquer mon rédempteur; on me tient le même langage : Je vous donnerai tous les trônes si, vous prosternant, vous consentez à m'adorer!

« Qu'est-ce, mes frères? Un empereur si puissant, si élevé, si terrible, ne peut réduire une faible jeune fille sous ses lois! soit qu'il lui promette un empire, soit qu'il fasse entendre les menaces les plus redoutables, il ne saurait la faire fléchir dans sa résolution! Il lui offre un sceptre, elle le refuse; il fait étinceler le glaive, elle demeure sans effroi! La cruauté, l'astuce, toutes les ressources d'une malice réfléchie sont inutiles! Les paroles insidieuses, les flatteries ou les transports de colère la trouvent impassible!

« Les flèches d'or, cependant, sont plus aigües que celles de fer; l'ambition abat plutôt encore que la crainte. Il emploie donc tous les genres d'attaques pour ébranler dans ses fondements la tour du Christ, mais la colonne de Dieu reste inébranlable. Le roi armé est vaincu par la jeune fille sans défense.

« Elle dédaigne le palais impérial; elle ne recule pas devant les tortures du bourreau. Qu'est-ce encore une fois? La faiblesse de son sexe n'est point ébranlée par une grêle de traits! ni la douceur des caresses ne la gagne, ni la terreur des menaces ne l'émeut. Qu'est-ce cela! si ce n'est que Celui qui avait pris la faiblesse de notre chair, donne aux faibles, aux infirmes sa force et sa puissance? Oui, la vertu de Dieu s'est anéantie pour fortifier notre faiblesse. . . . .

« Notre rédempteur s'est donc rendu faible, pour nous rendre forts. Il s'est tellement proportionné et comme adapté à notre faiblesse, qu'il combat avec nous quand nous combattons, et supporte les supplices avec nous, lorsque nous souffrons.

« Qu'y a-t-il donc d'étonnant à voir la bienheureuse Colombe, devant le tribunal d'un persécuteur furieux, forte dans les supplices, sage dans ses réponses? C'était elle qui souffrait, c'était un autre qui parlait par elle. Elle remuait sa langue, mais un autre formait ses paroles : *Ce n'est pas vous*, a dit le Sauveur, *qui parlez, mais l'esprit de votre Père qui parle en vous.* A elle d'exposer son corps aux tortures, à un autre de lui fournir force, courage et patience.

« Elle était devant les tribunaux du prince, elle était sous la main cruelle du bourreau; mais elle se riait de l'un et de l'autre, plus grande que le juge, plus forte que l'exécuteur de la sentence.

« Aussi, il semble que ce soit à elle que l'Époux des Cantiques adresse ces paroles : *Que tu es belle et ravissante, ô ma bien-aimée, mes délices! Ta taille est celle du palmier.*

« L'âme sainte est appelée *bien-aimée* et *pleine de délices* parce que, tandis qu'au dehors elle est broyée par la persécution, au dedans l'ardeur des pieux désirs la pénètre de douceur et de suavité.

« *Sa taille est semblable à celle du palmier*, parce que, non plus que la brise caressante du vice, le souffle terrible des persécutions ne peut l'incliner. Et tandis que la rage des persécuteurs pousse contre elle le bélier des menaces, elle, appuyée constamment sur l'invincible fondement de la foi, reste debout, dominante, victorieuse. Et, comme la palme a coutume d'orner la main du vainqueur, l'âme sainte et invincible est, avec raison, comparée au palmier, parce que pendant toute la durée du combat, elle songe au prix de la victoire.

« Elle méprise donc ce qu'elle souffre ici bas, parce que, relevée comme le palmier, ce qu'elle voit dans les cieux, elle l'espère avec fermeté.

« L'Epoux dit encore à l'Epouse : *Ta chevelure est comme la pourpre du roi teinte dans ses canaux.* La tête signifiant l'esprit, la chevelure représente les pensées.... Ainsi, la chevelure de la bienheureuse martyre Colombe était *comme la pourpre du roi, teinte dans ses canaux,* parce que, au milieu des souffrances de son propre corps, elle occupait son âme de celles du Rédempteur, pour ne point succomber dans son épreuve; en pensant que son rémunérateur avait marché devant elle dans la même voie... Il est dit, en effet : *Prenez, mangez,... faites ceci en mé-*

moire de moi. Or, comme le Christ a daigné mourir pour nous, nous aussi, si l'occasion nous est donnée, nous devons mourir pour lui...

« De là encore, l'Epoux, après avoir dit à l'Epouse : *Je t'ai éveillée sous l'arbre chargé de fruit,* ajoute : *Place-moi comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras,* comme s'il disait : Je t'ai aimée jusqu'à ce point que, par la mort de la croix, je t'ai éveillée de la mort du péché; ainsi, tu dois me rendre la pareille.

« Le cœur ce sont les pensées, le bras les actions, l'arbre la croix... Ce sceau mystique, Colombe, épouse du Christ, se l'était imprimé à elle-même, au-dedans comme au-dehors, puisque ni l'attrait d'une union royale, ni le désir des honneurs, ni la fureur des plus terribles menaces, ni la dureté, la variété, le raffinement des supplices, ne pouvaient l'arrêter dans l'impétuosité de sa course. Sanctuaire du roi éternel, munie de son sceau, aucun choc ennemi, aucune ruse artificieuse, n'ont pu violer ce saint asile.

« Ceinte de l'armure des vertus, c'est à travers le fer, les flammes et les cruels supplices que la glorieuse vierge et martyre s'est élancée vers le roi des cieux. Là, elle se voit pressée dans les chastes bras de son époux bien-aimé, revêtue de la robe d'honneur, ornée de l'heureuse couronne de gloire. Maintenant, comme un astre d'or au milieu des pierres étincelantes de la Jérusalem d'en haut, elle brille avec gloire dans la contemplation de Celui qui, source de la vie et de la lumière, illumine tous ses élus des rayons d'une splendeur immortelle; Jésus-Christ, notre Seigneur, qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans les siècles des siècles! Amen. »

L'ouvrage de M. l'abbé Brullée — si riche de faits historiques et édifiants, exposés avec talent et chaleur,— se termine, sous la rubrique : *Liturgie,* par des monuments du plus remarquable intérêt.

C'est d'abord l'Office de sainte Colombe, extrait du Bréviaire gothique et du Missel mozarabe de saint Isidore de Séville, VIe et VIIe siècle, dont nous rapporterons l'Hymne des premières vêpres, — admirable poésie, délicieuse inspiration tout embaumée du souvenir des livres sacrés.

1 Nardus Columbæ floruit, Ligustra flagrant hortuli; Fulcite lætam floribus, Stipate malis Virginem.	1 Le nard de Colombe a fleuri, le troëne embaume les jardins; entourez de fleurs, environnez de fruits la vierge joyeuse.
2 Hæc Regis apta amplexibus Et osculis : gratissima Christo fidem quam sponderat Cruoris arrhâ consecrat.	2 Préparée aux caresses et aux chastes embrassements du Roi des Cieux, pleine d'attraits pour les yeux du Christ, elle lui engage sa foi et lui donne pour arrhe sacrée, son sang.
3 Igne gemellos sæculi Strovit, subegit, depulit; Flammam, petulcam barbari, Focosque admotos sibi.	3 Deux ennemis sont conjurés contre elle, et la flamme impudique d'un barbare, et l'ardeur dévorante du bûcher; pleine de courage, elle sort triomphante.
4 Tum in lupanar posita, Intrantes ad se, luridam Libidinem compescuit, Seseque flammis exuit.	4 Exposée dans un lieu infâme, elle arrête la fougue d'une passion brutale; elle sort intacte des flammes qui l'environnent.
5 Sic liberata ab ignibus, Locis retracta scenicis, Mucrone stricto plectitur, Nuptura cœlo adsciscitur.	5 Délivrée des ardeurs du bûcher, arrachée de l'amphithéâtre, elle tombe sous les coups du glaive étincelant et s'élève dans les cieux où l'attend le divin Époux.
6 Cui vox ab astris resonans : Veni Columba, personat; Tu vocibus nostris favens Fac nos polorûm compotes.	6 Une voix retentit dans les airs, elle dit : « Viens, ô ma Colombe! » O toi donc qu'appelle cette voix, fais-nous partager ton bonheur.
7 Præsta, Pater piissime, Patrique compar unice, Cum Spiritu Paraclito Regnans per omne sæculum.	7 Accordez-nous cette grâce, ô Père miséricordieux! Et vous Fils unique, égal au Père, qui, avec l'Esprit Consolateur, régnez dans tous les siècles des siècles.
Amen.	Amen.

La première oraison de la messe de sainte Colombe, — dans la même liturgie, — est un poétique mélange des souvenirs du Cantique des Cantiques et l'expression des vœux du peuple fidèle :

Omnis unitas Ecclesiæ sanctæ quæ significata est in Columbâ de quâ dictum est : Una est Columba mea, una est matris suæ. Manibus plaude, jubilo cane, exulta in omni corde.

Toute l'unité de la sainte Église est signifiée par la Colombe dont il est dit : Ma Colombe est une, elle est parfaite, elle est l'unique de sa mère. Frappe des mains, chante un cantique de joie, tressaille de tout ton cœur !

Quoniam pulsantis dilecti vocem mox ut hæc Columba virgo et martyr dicentem sibi audire promeruit : Aperi mihi soror mea, amica mea, Columba mea ; illico surrexit aperire dilecto, inquiens : Pulcher es dilecte mi et decorus, lectus noster floridus ac jocundus. Cujus in accubitu dùm dilectus consisteret, nardus virginis dedit odorem, cum interrogata imperiali ex voce quem coleret, Christum se testata est credidisse, cum jam vulnerata fuerat charitate.

Lorsque le bien-aimé frappait, notre douce Colombe, vierge et martyre, a mérité d'entendre sa voix ; il lui disait : Ouvrez-moi, ma sœur, mon amie, ma Colombe. Aussitôt elle se lève pour ouvrir au bien-aimé. Vous êtes beau et ravissant, lui dit-elle, ô mon bien-aimé ; notre demeure est agréable et parsemée de fleurs. Tandis que la bien-aimée s'y reposait, le nard virginal exhala son parfum. Interrogée par l'Empereur : Qui elle adorait ? Elle attesta qu'elle croyait à Jésus-Christ ; elle était blessée de son amour.

In hujus ergo virginis festum, dilectissimi fratres, et vota pandamus cum gaudiis et crimina cum lamentis, ut hæc virgo suis sanctam semper precibus tueatur Ecclesiam, quæ Jesu Christo Domino effecta est ex virginitate sponsa.

Amen.

Nous donc, frères chéris, dans la fête de cette vierge, exprimons nos vœux avec joie et nos crimes avec larmes : afin que cette vierge protège toujours la sainte Église par ses prières, elle qui par la virginité est devenue l'épouse du Seigneur Jésus-Christ.

Amen.

Toute la vie de sainte Colombe est embrassée d'un rapide coup d'œil dans cette prose tirée d'un très-ancien Graduel manuscrit de l'Abbaye du nom de cette glorieuse martyre :

1 Congaudentes exultemus Incessanterque laudemus Regnantem in gloria ;	1 Livrons-nous tous à des transports de joie, et louons sans cesse Celui qui règne dans la gloire ;
2 Per quem virgo felix, sancta, Gaudet cum ipso retenta In cœlesti patria.	2 C'est pour Lui et avec Lui que Colombe vierge heureuse et sainte se réjouit dans la céleste patrie.
3 Cujus ortus, Hispania ; A rege loci filia Idolis serviente ;	3 Elle reçut le jour en Espagne. Son père, roi de la contrée, était un esclave des idoles.
4 Quæ beata virgo respuebat Illa, esse falsa quæ dicebat Domino concedente.	4 Quant à elle, elle eut le bonheur de rejetter un culte, que, par la grâce du Seigneur, elle proclamait faux.
5 Pro quo, patre ignorante, Sola fugiens repente Labore fatigata,	5 Aussi se décida-t-elle à fuir. Elle partit seule, à l'insu de son père et sans donner le temps de prévoir son dessein.
6 Cœpit sitire graviter ; Tunc fons illustris noviter Oritur, prece factâ.	6 Accablée de fatigues, elle souffrit cruellement de la soif. Alors, à sa prière, il jaillit une source nouvelle et désormais célèbre.
7 Pro Christo mori parata, Senonis fuit morata, Ubi Cæsar intravit.	7 Prête à mourir pour le Christ, elle s'arrêta à Sens, où vint aussi le César romain.
8 Sanctorùm fundens sanguinem, Ut leo, frendens, virginem Sanctam acceleravit.	8 Cet homme qui, avec la rage des lions, répandait le sang des Saints, ne tarda pas à attaquer la sainte jeune fille.
9 Cujus fidem reprobavit, Suadensque hanc rogavit, Ut diis vellet servire,	9 Il méprisa sa foi, s'efforça de la persuader de servir les dieux,
10 Atque cum suo filio Conjungi matrimonio Placeret consentire.	10 Et la pria avec instance de consentir à épouser son fils.
11 Illa inquit, tristis iræ : Cur me cum diis vis perire, Cum quibus damnaberis,	11 Mais elle lui répondit avec énergie : « Pourquoi voudriez-vous que je périsse avec vos dieux, dont vous partagerez la condamnation ?
12 Nisi de Virgine natum, Pro homine morti datum, Crediturus fueris ;	12 « Croyez plutôt vous-même en Celui qui est né d'une Vierge, et a été livré à la mort pour l'homme.
13 Per quem cœlis glorieris, Si hunc Deum confiteris.	13 « Si vous confessez sa divinité, vous serez par

Tunc carcere ponitur.

lui glorifié dans les cieux. » A ces mots, le tyran la fit mettre en prison.

14

Leno secum sociatus
Violandi hanc paratus
Tunc ursa hic mittitur;

14

On lui donna pour compagnon un infâme corrupteur qui avait ordre d'attenter à sa pudeur. Aussitôt le Seigneur envoya une ourse

15

Per quam leno hic læditur.
Cæsar ob hoc irascitur.
Huic paratur exitus,

15

Qui blessa cet homme impur. Ce prodige excita la fureur du César, et lui fit jurer la mort de Colombe.

16

Igne circa sanctam misso,
Qui cessavit, imbre spisso
Descendente cœlitus.

16

La Sainte fut entourée de flammes; mais une grande pluie, qui tomba du ciel, éteignit tout ce feu.

17

Post hæc jubet hanc penitus
Mori; sed dum fit transitus,
Vox est lapsa divinitus.
Auditur a stantibus:

17

Puis le tyran ordonna enfin de conduire la vierge au supplice. Or, durant le trajet, une voix du ciel prononça ces paroles qui furent entendues des assistants :

18

Ne timeas, o electa;
Hanc accipe palmam læta;
Te expecto, o perfecta;
Veni cum Martyribus.

18

« Ne crains rien, mon élue; reçois avec joie cette palme; je t'attends, ma parfaite, viens avec les Martyrs. »

19

Virgo campis decollatur;
Anima cœlis lætatur,
Corpusque terris moratur
Prope castrum, vepribus.

19

La Vierge fut décapitée dans la plaine. Son âme, aussitôt, goûta les joies du ciel, et son corps demeura sur la terre, près des buissons qui avoisinaient un fort.

20

Quod bos promus adoravit;
Ferens lucem, hoc servavit,
Donec illud deportavit
Plebs intus cum laudibus.

20

Un bœuf vint se prosterner devant ce corps précieux, et le vénéra. Accompagné d'une lumière miraculeuse, il le garda jusqu'à ce que le peuple le transportât dans l'intérieur du fort, en chantant des cantiques de louanges.

21

Ergo laudes adunati,
Hujus operis lætati,
Demus, quia roborati,
Sustentati, recreati
Sumus ejus precibus.

21

Unis aussi dans un même esprit d'admiration, réjouissons-nous : car c'est par les prières de la Sainte, que nous sommes fortifiés, soutenus, régénérés.

22

Supplicantes Creatorem
Nostrum atque redemptorem,
Ut cum hac sancta in cœlis
Ducatur hæc plebs fidelis
In perenni gloriâ.
Amen.

22

Supplions notre Créateur, notre Rédempteur, de conduire ce peuple fidèle dans les cieux, au sein de la gloire éternelle, avec la Sainte dont nous célébrons la mémoire.
Amen.

Une autre Prose de sainte Colombe, extraite du même Graduel, contient deux strophes qui méritent d'être rapportées, à cause des faits qu'elles relatent et qu'on ne trouve nulle part ailleurs :

Catharina docuit
Fidem, quam hæc tenuit
Pari formâ......

Ce fut Catherine qui lui enseigna le Christianisme, et elle en garda fidèlement et invariablement les principes.

Jam truncato capite,
Caput recto tramite
Fert, quo jacet debite
Hæc predicta.

Quand sa tête eut été tranchée, Colombe la porta droit au lieu où son corps repose à juste titre à présent.

Cette seconde strophe rappelle un miracle du même genre que celui qui signala saint Denys l'Aréopagite et qu'Adam de saint Victor a si énergiquement retracé dans ce vers de sa belle Prose en l'honneur de ce Saint :

Truncus truncum caput vexit...
« Le tronc porta la tête tranchée. »

Catherine est-il le nom de la mère ou de la nourrice de sainte Colombe? ou bien est-ce celui de quelque pieuse chrétienne espagnole? — C'est ce qu'on ignore.

Voilà les Actes des Saints du IIe siècle, — tels qu'ils sont venus jusqu'à nous, à travers les vicissitudes des temps et les révolutions.

Sans doute, il en est encore d'autres; mais, leurs noms ont échappé à nos recherches, leurs biographies manquent dans les grands recueils de Surius, de Bollandus, de dom Ruinart et même dans les histoires locales, — tant anciennes que modernes.

Le temps agité où ces Saints ont vécu était

d'ailleurs peu propre au recueillement nécessaire pour écrire leurs Actes; la tradition elle-même s'est perdue ou affaiblie, et aujourd'hui rien ne surnage de leur mémoire.

Le IIIe siècle dans lequel nous allons entrer est plus riche, quoique bien des lacunes y soient encore à regretter et s'y fassent trop souvent sentir.

Tant de siècles se sont écoulés, tant de bouleversements se sont succédés, accumulant les ruines sur les ruines, que c'est à grand' peine si — malgré les soins les plus pieux, les recherches les plus patientes, — on peut espérer retrouver ce qui a survécu de ces glorieux souvenirs.

Hélas! nous arrivons trop tard; nous venons après deux siècles désastreux entre tous et qui, à eux seuls, ont détruit plus de monuments hagiologiques, que les âges de barbarie; le XVIIe et surtout le XVIIIe siècle, complices et continuateurs des ravages de l'hérésie.

Le Jansénisme nie ou révoque en doute l'authenticité des Actes des Saints dont le Protestantisme avait brûlé et jeté au vent les restes précieux.

Que Dieu et les Saints de France daignent nous pardonner des oublis involontaires et qu'ils bénissent notre œuvre si hérissée de difficultés, en éclairant nos recherches dans les ténèbres parfois si épaisses que l'erreur et la mauvaise foi n'ont que trop réussi à répandre sur nos vraies, nos seules gloires nationales!

LES VIES

DE TOUS

LES SAINTS DE FRANCE

TROISIÈME SIÈCLE DU CHRISTIANISME.

I

VIE

DE SAINT HIPPOLYTE,

DISCIPLE DE SAINT IRENÉE, — ÉVÊQUE ET MARTYR, DOCTEUR DE L'ÉGLISE (D'APRÈS DOM RIVET ET DOM CEILLIER, BÉNÉDICTINS).

« Il est surprenant — comme le fait très-bien observer dom Rivet, — que l'on n'ait que peu de chose à dire d'un Père de l'Église aussi célèbre que l'a été saint Hippolyte. Mais, ce n'est pas toujours les plus grands hommes, dont les actions nous sont le plus connues (1). »

Il fut disciple de saint Irenée, Évêque de Lyon, auprès duquel il paraît qu'il passa un temps considérable. Il assurait lui-même dans un écrit que nous n'avons plus, que tout ce qu'il avait avancé dans un de ces principaux ouvrages, n'était qu'un abrégé de ce qu'il avait appris sur le sujet qu'il traitait, de la bouche même de ce grand prélat (2). Il s'est acquis par là la qualité d'élève de l'Église de Lyon; et l'on peut assurer que jamais personne n'a soutenu plus glorieusement ce titre.

Nul ancien écrivain ne parle du lieu de sa naissance. Mais d'après ce que saint Hippolyte nous a appris de lui-même et que nous venons de rapporter, on est fondé à croire qu'il n'aquit dans nos Gaules. Ni son nom qui est grec, ni la qualité de sénateur romain que lui donne saint Jérôme (1), ne seraient point des raisons pour empêcher de le croire. On sait que les noms propres grecs étaient fort communs dans les Gaules en ces premiers siècles, et que les Gaulois avaient entrée dans le Sénat de Rome dès l'empire de Claude, et même auparavant.

Les ouvrages de saint Hippolyte écrits en grec ne font rien non plus contre ce sentiment — qui est celui de dom Rivet (2). On a vu dans les siècles précédents plusieurs Gaulois qui n'ont écrit qu'en cette langue.

Saint Hippolyte ne pouvait faire que de grands progrès dans les sciences sous la discipline d'un aussi habile maître que saint Irenée. Aussi saint Jérôme assure qu'il se rendit très-éloquent et qu'il acquit une grande connaissance de la philosophie et des autres sciences profanes (3). On sait que les plus grands hommes de l'Église ne regardaient point cette sorte d'érudition comme indigne d'un véritable théologien (4). Pour ce qui est de la littérature sacrée, le grand nombre d'écrits qu'il composa en ce genre est une

(1) *Hist. litt. de la France*, t. I, p. 361.

(2) Photius : *Myriobiblon, seu Bibliotheca*, codex 121.

(1) *Epist.* 84. *ad Magnum.*

(2) *L. c. sup.*, p. 361 et 362.

(3) *Epist.* 53.

(4) Voyez la *Vie de saint Irenée*, par dom F. Gervaise, ci-dessus; col. 29 et 30.

preuve complète qu'il y était parfaitement versé. De même, les divers ouvrages qu'il fit pour trouver et déterminer le jour auquel on doit faire la Pâque, montre qu'il possédait à fond la science des temps.

Le plus célèbre d'entre les Martyrs qui ont porté le même nom,— saint Hippolyte, fleurit au commencement du IIIe siècle, sous le règne de l'empereur Alexandre Sévère (1)..

Il quitta l'Église de Lyon, sans que l'on puisse dire précisément pour quel sujet. Peut-être la violence de la persécution à la mort de saint Irenée le contraignit-elle d'aller chercher ailleurs un asile plus assuré. Peut-être aussi le désir d'annoncer Jésus-Christ aux nations qui n'en avaient pas encore entendu parler, lui fit-il former le dessein d'aller porter le flambeau de la foi dans les pays étrangers.

Il fut depuis élevé à l'épiscopat. Mais ceux qui étaient plus à portée de le savoir ne nous apprennent point quelle Église il a gouverné. De là tant de diverses opinions entre les écrivains des siècles suivants, qui ont entrepris de le deviner : entreprise qui a plus embrouillé le point d'histoire que l'on voulait développer, qu'elle n'a servi à l'éclaircir. De sorte qu'on est encore aujourd'hui réduit à dire, qu'il est aussi certain que saint Hippolyte a été Évêque, comme il est incertain quel siége il a rempli. Et qui pourrait se flatter de le savoir, après que saint Jérôme n'a pu y réussir, malgré toutes les recherches qu'il fit pour cela dès le quatrième siècle (2)?

Si Eusèbe ne donnait pas à saint Hippolyte une certaine Église quoique indéterminée (3), nous croirions volontiers qu'il n'aurait point eu de siége fixe, et qu'il aurait été Évêque des nations, comme Caïus son condisciple (4). Cette opinion paraît sans contredit la plus naturelle et s'accorde parfaitement avec l'histoire de saint Hippolyte. Dans ce cas on ne serait plus embarrassé à rendre raison de ce qu'il paraît en Orient et en Occident, comme on le voit par le peu que nous savons de ses actions.

(1) Saint Jérôme : *Catalog. Script. Eccles.*, cap. 61.

(2) *Id., ibid.* — *Hippolytus cujusdam Ecclesiæ Episcopus, nomen quippe urbis scire non potui.*

(3) *Lib.* VI, *Hist.* cap. XX.

(4) Caïus fut aussi disciple de saint Irenée.

Qu'il ait été en Orient, on n'en peut douter; puisque dans un de ses écrits, il assurait avoir eu Origène au nombre de ses auditeurs (1), — ce qui n'a pu arriver en Occident. De même, on ne peut révoquer en doute qu'il n'ait demeuré en Occident, depuis même qu'il eut quitté l'Église de Lyon. La preuve en est sans réplique ; puisque l'on voit qu'il suivait la supputation des temps à l'usage des Latins, préférablement à celle des Alexandrins qui suivaient tous les Orientaux.

Quoiqu'il en soit, l'obscurité du siége que remplit saint Hippolyte ne s'est pas étendue sur sa personne. Il est regardé comme l'un des plus illustres Pères du IIIe siècle, au commencement duquel il fleurissait. Il paraissait avec éclat surtout en 228 entre les plus savants hommes de l'Église. Quelque peu de connaissance que nous ayons du grand nombre d'ouvrages qu'il composa, nous ne laissons pas d'en tirer assez de lumière pour juger que toute sa vie fut employée ou à instruire les peuples que la Providence avait confiés à ses soins, ou à combattre les hérésies de son temps, ou enfin à éclaircir les difficultés de l'Écriture.

Il est peu de Pères en ces premiers siècles, qui aient plus travaillé sur les livres sacrés que saint Hippolyte. Il faut même qu'il l'eut fait avec beaucoup de succès et d'applaudissement ; puisqu'Ambroise, homme riche d'Alexandrie, se servit de son exemple pour porter Origène à entreprendre le même travail (2).

La plupart des anciens et tous les modernes s'accordent à donner à saint Hippolyte le titre de Martyr (3). Mais on ignore et le temps et le lieu où il a souffert. On croit cependant qu'il a vécu jusqu'en 235, et peut-être même jusqu'en 250. Basnage refuse de mettre son martyre sous l'empire d'Alexandre, parce qu'il n'y eut alors aucune persécution contre les chrétiens. Mais un soulèvement de quelques payens ne suffisait-il pas pour lui

(1) Saint Jérôme, *l. c. sup.*

(2) *In hujus æmulationem Ambrosius... cohortatus est Origenem in Scripturas Commentarios scribere.* — Saint Jérôme : *l. c. sup.*

(3) Saint Jérôme : *Prolog. in Matth.*—Theodoret : *Dial.* 1, 2, 3. — Leo Bysant. *Lect.* 3, *de Sectis*, p. 430.

ôter la vie? Basnage serait plus porté à placer la mort de saint Hippolyte sous Maximin I, successeur d'Alexandre, qui régna depuis la fin de l'empire de celui-ci en 235 jusqu'en 238 (1).

L'estime et la vénération qu'ont eu les anciens pour saint Hippolyte paraissent par les éloges qu'ils lui ont donnés.

Saint Jean Chrysostôme lui attribue un génie excellent et une éloquence très-suave (2), et le met en parallèle avec saint Ignace, Martyr, et saint Denys de Corinthe ou d'Alexandrie.

Théodoret le regarde comme une de ces fontaines spirituelles, par le moyen desquelles Dieu répand la source de ses lumières sur son Église (3).

Un saint confesseur du VIIe siècle, — saint Anastase, — le qualifie plusieurs fois un grand et très-sacré Docteur, un fidèle témoin de la vérité, un organe du Saint-Esprit (4).

Léonce de Bysance (5), le compte entre les plus illustres Pères de l'Église, qui ont fleuri depuis Jésus-Christ jusqu'à l'empire du grand Constantin.

(1) « Nous aimons mieux — dit dom Ceillier, — reculer le martyre de saint Hippolyte jusqu'à la persécution de Dece, c'est-à-dire, jusques vers 250. La raison en est que ce Saint a refuté l'hérésie des Noëtiens, qui, selon le témoignage de saint Epiphane, ne commencèrent à paraître que sous le règne de Philippe, qui fut déclaré Empereur en 244. » — (Saint Epiphane : *Hæres.* 57, n° 1. — Dom Ceillier : *Hist. générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. II, p. 319.)

(2) *Ubi beatus ille chorus est Episcoporùm et Doctorùm, qui tanquam luminaria in mundo resplenduerunt verbum vitæ continentes?... Ubi Hippolytus et suavissimus et benevolentissimus? Ubi Basilius Magnus*, etc. (T. VI, *Orat.* 51, p. 480.

(3) *Fac igitur pateant aures, et spiritaliùm fontiùm fluenta accipe. Sancti Ignatii... Irenæi, Sancti Hippolyti Episcopi et Martyris.* — (*Dialog.* 3, p. 154, 155).

(4) *Ecce nunc et sacratissimus hic et magnus Doctor veritatisque testis fidelis concorditer cum aliis omnibus Sanctis Catholicæ Dei ac Apostolicæ institutionibus Ecclesiæ, duas secundum unitionem inconfusam et impatibilem quemadmodum naturas, ita etiam duas voluntates... confiteri jubet.* — (Saint Anastase, *in Collect. apud* Sirmond, t. III, p. 590.)

(5) *L. c. sup.*

Rien n'a plus contribué à rendre célèbre le nom de saint Hyppolyte dans toute l'antiquité ecclésiastique, que le grand nombre d'ouvrages dont il a enrichi l'Église. Il est aisé de juger de l'estime extraordinaire qu'on a fait de ses écrits par les fréquentes citations qu'on en trouve dans les Pères tant Grecs que Latins. Ils étaient si généralement estimés, qu'on en gravait quelquefois les listes sur le marbre, pour en conserver au moins les titres à la postérité. Malgré cette précaution, les siècles d'ignorance et les autres malheurs des temps nous ont enlevé la plus grande partie de ces monuments précieux.

Laissons à dom Ceillier le soin de nous faire connaître les écrits qui nous restent de saint Hippolyte, et dont il a fait l'intéressante analyse; mais, comme cette analyse même serait trop longue à insérer ici, nous en choisirons seulement les parties les plus saillantes.

« .... L'explication du neuvième chapitre du livre des Proverbes renferme des choses bien remarquables. Il y est dit, que selon quelques-uns, les sept colonnes dont il est parlé dans les Proverbes, signifient les sept Ordres divins qui, par la doctrine qu'ils ont reçue de Dieu soutiennent toutes les créatures : savoir les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, les Prêtres, les Ascètes, c'est-à-dire, ceux qui s'exercent dans la retraite à la contemplation des choses divines, les Saints et les Justes.

« Par les victimes que la sagesse éternelle a immolées, il entend les Martyrs qui, dans tous les pays, sont tous les jours immolés pour la défense de la vérité. Le vin qu'elle a préparé représente, selon lui, la nature divine unie à la nature humaine dans le sein de la Vierge, de laquelle est né le Sauveur Dieu et Homme, sans confusion des deux natures. Par la table qu'elle a disposée, il entend la connaissance du mystère de la Sainte-Trinité, et le corps et le sang de Jésus-Christ, que l'on offre tous les jours en mémoire du sacrifice qu'il en fit lui-même dans la première Cène. Le pain qu'elle donne aux conviés, et le vin qu'elle leur sert, sont sa divine Chair et son précieux Sang, qu'il nous accorde pour la rémission de nos péchés. »

De toutes les Homélies de saint Hippolyte, il ne nous en reste qu'une qui soit entière. C'est celle qu'il a faite sur la Théophanie, ou présence de Dieu parmi les hommes, déclarée

par son Incarnation et par le Baptême qu'il reçut des mains de saint Jean. Car c'était l'usage de l'Église d'Orient dans le IIIe siècle, de célébrer en un même jour la naissance de Jésus-Christ et la mémoire de son baptême. Saint Hippolyte ne parle néanmoins dans cette homélie que du baptême du Sauveur. Il n'y dit rien de sa naissance, ni de l'adoration des Mages, quoiqu'alors on ne séparât point ces trois mystères.

« Cette homélie est belle, édifiante et digne d'un saint Évêque. »

Saint Hippolyte, pour rendre plus sensible à ses auditeurs la profonde humilité que Jésus-Christ fit paraître dans son baptême, y remarque d'abord que celui qui est baptisé avec un peu d'eau par saint Jean, est Dieu, Sauveur et Créateur du monde, qu'il est infini, présent en tout lieu, incompréhensible aux hommes et aux Anges. Il ajoute, que c'est son amour pour les hommes qui l'a porté à s'humilier si profondément; que les eaux témoins d'un si grand prodige, en furent émues de frayeur, et que peu s'en fallut que le Jourdain voyant le Créateur de toutes choses revêtu de la forme d'un esclave, ne s'enfuit et ne retournât en arrière.

Après avoir relevé les discours que saint Jean fit aux peuples pour leur prouver que Jésus était le Christ, et que lui seul pouvait effacer les péchés du monde, et nous rendre par son baptême les enfants adoptifs de Dieu, il entre dans la pieuse contestation qu'il y eut entre Jésus-Christ et son saint Précurseur au sujet du baptême, et conclut que si le Sauveur se fût rendu à ce que saint Jean demandait de lui, et qu'il n'eût point reçu le baptême, la porte du ciel nous serait encore fermée. Mais depuis que le Seigneur a été baptisé, l'homme a reçu de nouveau la grâce de l'adoption; et d'ennemi de Dieu, il est devenu son ami.

A l'occasion de ces paroles que l'on entendit du ciel dans le temps que saint Jean baptisait Jésus-Christ : *Celui-ci est mon fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection*, saint Hippolyte parle des deux natures qui sont en Jésus-Christ; et parcourant les actions principales de la vie que ce Sauveur a menée en ce monde, il distingue avec soin ce qui lui convient en tant que Fils unique de Dieu, et avec ce qu'il a fait ou souffert comme homme.

Venant ensuite aux effets du baptême, il dit que l'homme régénéré dans l'eau par le Saint-Esprit, devient Dieu en quelque manière, puisqu'il devient immortel et cohéritier de Jésus-Christ. Cela lui donne occasion d'inviter toutes les nations à recevoir dans le baptême le gage de l'immortalité et l'affranchissement de l'esclavage et de la tyrannie du démon. Pour donner quelque preuve de la vertu du Baptême, il emploie les paroles du Prophète Isaïe, et soutient qu'il avait en vue les effets merveilleux de ce Sacrement, lorsqu'il disait : *Lavez-vous, purifiez-vous,... examinez tout avant que de juger, assistez l'opprimé, faites justice à l'orphelin, defendez la veuve; et après cela venez et soutenez votre cause contre moi, dit le Seigneur. Quand vos péchés seraient comme de l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige; et quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils seront blancs comme la laine la plus blanche. Si vous voulez m'écouter, vous serez rassasiés des biens de la terre.*

Il se sert du même passage pour montrer que celui qui veut recevoir le Baptême avec fruit, doit renoncer de cœur et d'affection à toutes sortes de péchés, quitter les armes du diable et se revêtir de la cuirasse de la foi.

Car celui, — dit-il, — *qui descend avec foi dans le bain de la régénération, renonce au méchant et se consacre à Jésus-Christ; il renie son ennemi, mais il confesse que Jésus-Christ est Dieu; il quitte la condition d'esclave, pour prendre celle d'enfant adoptif; il sort du Baptême tout éclatant de lumière, comme un soleil de justice; et ce qui est de plus important, il en revient fils de Dieu et cohéritier de Jésus-Christ.*

Dans le dénombrement des ouvrages de saint Hippolyte, saint Jérôme en met un sur l'Antechrist (1). On croyait ce traité perdu, lorsqu'un jeune hollandais nommé Marquardus Gudius, l'ayant trouvé (2) dans les manuscrits de Reims et d'Evreux, le donna en grec en l'an 1661. La seule lecture de cet

(1) *Hippolytus... scripsit nonnullos in Scripturâ commentarios, è quibus... de Saül et Pythonissâ, de Antichristo.* — (Saint Jérôme : *in Catalog.* cap. 61.)

(2) Marquard. Gud. : *Præfat. in lib. Hipp. de Antichr. edit. Par. ann.* 1661.

ouvrage fit juger aux savants qu'il était celui-là même que Photius avait lu. Ils y trouvèrent l'aimable simplicité et l'air d'antiquité que cet habile critique y avait remarqué (1); ils ne doutèrent plus que ce ne fut le véritable Livre de saint Hippolyte sur l'Antechrist.

Il y a quelque difficulté sur le titre de ce Livre. Saint Jérôme le nomme simplement : Traité *sur l'Antechrist;* dans Photius il est intitulé : *Discours de Jésus-Christ et de l'Antechrist;* les manuscrits de Reims et d'Évreux portent : *De notre Sauveur Jésus-Christ et de l'Antechrist.* Mais ces variétés ne prouvent point que l'ouvrage dont parle saint Jérôme, soit différent de celui que Photius avait lu, ni de celui que les manuscrits de Reims et d'Évreux attribuent à saint Hippolyte.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ce saint Martyr ne s'y propose, à proprement parler, que de traiter de l'Antechrist.

Saint Hippolyte composa ce traité à la suite d'un entretien qu'il avait eu sur l'Antechrist avec un nommé Théophile, à qui il l'adresse. Il l'appelle son très-cher frère; et il lui recommande de ne point communiquer son écrit aux infidèles, qui ne cherchent qu'à blasphémer contre la vérité, mais seulement aux personnes pieuses qui vivent dans la crainte de Dieu, dans la sainteté et dans la justice. Il proteste qu'il ne lui parle à lui-même de ces choses qu'avec crainte, et parce que l'extrême charité de Jésus-Christ pour les hommes l'oblige à avoir la même charité pour lui (2).

Le Saint autorise cette grande réserve par l'exemple de saint Paul, qui, comme on le voit dans ses épîtres à Timothée, ne parlait de la vérité qu'avec crainte et avec précaution, parce que la foi n'étant pas pour tout le monde (1), il y avait lieu d'appréhender qu'elle ne vînt à la connaissance des personnes indignes de la recevoir et disposées à la mépriser. C'est pourquoi il prie Théophile de s'unir à lui pour demander à Dieu qu'il le conduise dans l'éclaircissement qu'il voulait donner aux passages de l'Écriture qui parlent de l'Antechrist, sans rien dire de lui-même.

Avant que d'entrer dans l'examen de cette question, il en résout deux autres, que Théophile lui avait aussi proposées. La première consistait à savoir comment le Verbe de Dieu s'était fait connaître aux Prophètes avant l'Incarnation? La seconde, pourquoi ce même Verbe est devenu *Serviteur* de Dieu par l'Incarnation?

Saint Hippolyte répond à la première question par une comparaison tirée d'un instrument de musique, et il dit que les Prophètes en étaient comme les cordes, et le Verbe divin comme l'archet, qui, par son mouvement et son impression, leur découvrait des secrets inconnus aux autres personnes.

Pour éclaircir la seconde difficulté, il fait d'abord remarquer à Théophile que le Verbe divin, sans avoir égard à la qualité des personnes, fait généralement éclater sa miséricorde sur tous les Saints; que, comme un médecin habile qui connaît l'infirmité humaine, il nous procure les remèdes qu'il sait être utiles pour notre salut; qu'il enseigne les ignorants, ramène dans le vrai chemin ceux qui s'en étaient écartés, se laisse trouver aisément à ceux qui le cherchent avec foi; qu'il ouvre sans délai à ceux qui désirent de connaître la porte qui conduit à la vie; enfin, que sa volonté est que tous soient sauvés, riche ou pauvre, homme ou femme, et qu'ils deviennent enfants de Dieu et arrivent à l'état d'un homme parfait, car il est lui-même fils unique de Dieu, et c'est par sa grâce que, régénérés par le Saint-Esprit,

(1) *Lectus est ejusdem* [Hippolyti] *simul et alius liber de Christo et Antichristo, in quo eadem dicendi forma servata et sensuum simplicitas ac vetustas.* — (Photius : *Cod.* 202.)

(2) *Hæc tibi, charissime, timore communico, propensa tamen voluntate, ob excellentem charitatem Christi. Nam si decessores nostri beati Prophetæ, qui hæc explorata haberent, noluerunt palam prædicare,... quanto nobis potius non vacabit periculo, qui ab illis occulte dicta atque oblecta in apertum dicamus?* — (Saint Hippolyte : *lib. de Antichr.* n° 29. Traduction de Fabricius : *Opera sancti Hippolyti.*)

(1) *Non enim frustra beatus Apostolus, monendo Timotheum, ait :* Quæ audisti à me per multas exhortationes, hæc commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt, ut et alios doceant. 2. Tim. II. *Cum igitur beatus Apostolus hæc caute ac metu traderet, quæ ab omnibus facile cognosci possunt, videns scilicet spiritu non esse omnium Fidem; quanto res nobis majoris periculi fiet, si temere nullaque ratione profanis hominibus atque indignis tradiderimus divina eloquia?* (*Id. ibid*, n° 1.)

nous souhaitons tous de parvenir à la qualité d'un homme parfait et céleste.

Ensuite, il explique en peu de paroles comment le Verbe de Dieu, quoiqu'un pur esprit, s'est incarné dans le sein d'une vierge, et conclut qu'il s'est uni à notre chair mortelle, pour la rendre incorruptible et sauver l'homme qui s'était perdu. Il ajoute un mot de la Passion de Jésus-Christ, dont il trouve l'appareil dans un métier de tisserand.

Après cela saint Hippolyte propose sommairement toutes les questions que Théophile lui avait faites sur l'Antechrist, et il s'engage à ne les résoudre que par des autorités tirées de l'Écriture. Il marque en premier lieu toutes les circonstances de l'avénement de l'Antechrist, et il dit que l'on remarquera dans cet imposteur certains caractères qui auront beaucoup de ressemblance avec ceux auxquels nous reconnaissons Jésus-Christ.

Les Livres saints, — dit ce Père, — *donnent à notre Sauveur le nom de lion; ils le donnent aussi à l'Antechrist. Jésus-Christ est Roi, l'Antechrist le sera; le Sauveur a paru avec la douceur d'un agneau, l'Antechrist paraîtra de même; Jésus-Christ s'est soumis à la circoncision, il a envoyé ses Apôtres annoncer l'Évangile à toutes les nations, il a rassemblé les brebis qui étaient dispersées; l'Antechrist se fera circonscire, il enverra par tout le monde de faux Apôtres et rassemblera le peuple qui est dispersé. Le Sauveur a donné aux fidèles une marque à laquelle on devait les reconnaître, il est venu sous la forme d'un homme, il est ressuscité d'entre les morts; l'Antechrist aura aussi une marque à laquelle il reconnaîtra les siens; il viendra sous la forme humaine, et pour contrefaire Jésus-Christ jusque dans le mystère de sa Résurrection, il rétablira le Temple de Jérusalem.*

Saint Hippolyte fait ensuite quelques recherches sur l'origine et la naissance de l'Antechrist, et il tire de la prophétie de Jacob qu'il naîtra de la tribu de Dan (1). Il fonde encore son sentiment sur ces paroles de Jérémie : *Nous entendrons de Dan le bruit de ses coursiers et le hennissement de ses chevaux. La terre en sera ébranlée, il viendra et dévorera la terre avec ses habitants* (1). A quoi il ajoute plusieurs passages des prophéties d'Isaïe et d'Ézéchiel, pour montrer comment le Seigneur humiliera cet impie à cause de son orgueil et de son arrogance.

Saint Hippolyte examine ensuite en quel temps l'Antechrist commencera à paraître; et, fondé sur les visions du prophète Daniel, il place l'avénement de cet homme de péché à la fin du monde. *C'est lui,* dit-il, *qui nous est représenté par cette petite corne qui sortait du milieu des dix autres de la bête, et dont il est dit qu'elle faisait la guerre contre les Saints, et avait l'avantage sur eux, jusqu'à ce que la bête ayant été tuée, son corps fut détruit et livré au feu pour y être brûlé.*

Pour mieux faire entendre cette vérité, saint Hippolyte donne une courte explication des quatre grandes bêtes que Daniel vit en songe. Selon lui, la première, qui était une lionne, représentait les Babyloniens; l'ours, les Perses et les Mèdes; le léopard, les Grecs, qui, depuis Alexandre, s'emparèrent de l'Empire; par la quatrième, que Daniel ne nomme point, il entend les Romains, qui, dans le temps qu'il écrivait, étaient encore les maîtres du monde.

Cette dernière bête était fort différente des trois autres, et elle avait dix cornes, qui signifiaient que l'empire romain serait un jour partagé entre dix rois. Du milieu de ces dix cornes il en sortait une petite, qui était la figure de l'Antechrist, qui, plus puissant que les rois qui l'auront devancé, attaquera trois des plus fameux d'entre ces dix rois, c'est-à-dire ceux d'Égypte, de Lybie et d'Éthiopie, ruinera leur empire et remettra sur pied celui des Juifs.

La pierre qui, arrachée de la montagne sans la main d'aucun homme, met à mort cette bête, représente Jésus-Christ, qui, après avoir fait périr l'Antechrist par le seul souffle de sa bouche, viendra juger tous les hommes. Saint Hippolyte donne la même interprétation à cette grande et haute statue que le roi Nabuchodonosor vit en songe, et dont le prophète Daniel fait aussi la description.

Les Babyloniens, nous dit-il, *sont représentés par la tête de cette statue; les Perses et*

(1) *Fiat Dan coluber in via, cerastes in semita, mordens ungulas equi, ut cadat ascensor ejus retro.* — (Genèse : XLIX, 17.)

(1) Jérémie : VIII, 16.

les Mèdes, par sa poitrine et ses bras; les Grecs, par son ventre et ses cuisses; les Romains, par ses jambes; l'Antechrist, par ses pieds; Jésus-Christ, par cette pierre qui, descendue de la montagne et ayant frappé la statue dans ses pieds de fer et d'argile, la mit en pièces.

Après avoir ainsi fait l'application des visions de Daniel à l'Antechrist, il enseigne que cet enfant de perdition établira son empire dans la dernière des septante semaines d'années dont parle le même prophète.

Il ajoute que deux prophètes, Énoch et Élie, emploieront la moitié de cette semaine pour s'opposer à ses entreprises; qu'ils prophétiseront pendant deux mille deux cent soixante jours, vêtus de sacs; et que, pendant tout ce temps, ils ne cesseront d'exhorter à la pénitence le peuple et toutes les nations; mais qu'aussitôt qu'ils auront accompli leur ministère et rendu témoignage à Jésus-Christ, la bête qui monte de l'abîme, c'est-à-dire l'Antechrist, leur fera la guerre, les vaincra et les tuera.

De là saint Hippolyte passe au nom d'Antechrist, qu'il dit être marqué dans le livre de l'Apocalypse, par ces paroles : *La bête obligera tout le monde, les grands et les petits, les riches et les pauvres, les personnes libres et les esclaves, de porter le caractère de son nom sur la main droite ou sur le front; en sorte que personne ne pourra ni vendre ni acheter à moins qu'il ne porte ce caractère, ou le nom de la bête, ou le chiffre de son nom. C'est ici où il est besoin de sagesse. Que celui qui a de l'intelligence suppute le nombre de la bête, car c'est un nombre d'homme, son nom est de six cent soixante et six.*

Mais quelles sont les lettres qui doivent composer ce nom? et quel est le nom qui en résultera? C'est ce que saint Hippolyte n'ose décider. Il conjecture toutefois qu'il pourrait bien avoir le nom de *Titan*, ou d'*Évanthas*, ou de *Latinus* (1).

Au lieu de se fatiguer dans de plus grandes recherches, le saint docteur s'applique à montrer, par des passages de l'Écriture, quelle sera la forme du gouvernement de l'Antechrist, sa politique, sa cruauté envers ceux qui ne voudront point l'adorer, ses victoires sur les dix rois qui auront partagé entre eux l'empire du monde; son orgueil, qui sera tel qu'il osera se faire passer pour un Dieu; les vaines promesses par lesquelles il séduira les peuples dispersés dans toutes les provinces; sa mort, après un règne de mille deux cent soixante jours; la fin du monde, le jugement dernier et le royaume des Cieux.

Il finit en exhortant Théophile à se conserver pur et sans tache devant Dieu et devant les hommes et à être toujours dans l'attente de la béatitude et de l'avènement glorieux de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ.

Saint Hippolyte a laissé plusieurs autres ouvrages, dont l'analyse offrirait trop peu d'intérêt pour que nous soyions tenté de l'essayer.

Nous renverrons donc les hommes d'études spéciales aux savants articles que les bénédictins dom Rivet et dom Remi Ceillier ont consacré à ce Père de l'Église, — un des plus illustres disciples de saint Irenée.

(1) Saint Hyppolyte avait apparemment appris ces noms de son maître saint Irenée, qui les donne tous trois à l'Antechrist. — (Saint Irenee : *lib.* V *adv. Hares.*, cap. XXX.

II

VIE

DE SAINTE MACRA OU MACRE,

VIERGE ET MARTYRE, DANS LE TERRITOIRE DE REIMS (1), — ÉCRITE AU NEUVIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Lorsqu'une très-cruelle persécution s'étendait sur les chrétiens dans presque tout l'univers, un scélérat, du nom de Rictiovarus, fut envoyé par les empereurs Dioclétien et Maximien dans la Gaule afin d'y abolir entièrement la religion des chrétiens. Obéissant aux ordres des princes et étant venu dans la province qui a pour cité principale Soissons (2), il y trouva une très-sainte vierge, du nom

(1) Sainte Macre fut d'abord vénérée à Fimes ou Fismes où elle avait souffert le martyre; ses reliques furent transportées dans le commencement du x[e] siècle à Fère en Tardenois, et elles y excitent encore la dévotion des fidèles.

(2) *Cum... ad provinciam civitatis Augustanæ venisset.* — « Nous pensons (disent les Bollandis-

de Macra, qui prêchait sans relâche aux mécréants (*incredulis*) Jésus-Christ Notre-Seigneur. Il donna ordre de l'appréhender et l'ayant fait paraître devant son tribunal, il lui parla ainsi :

— J'apprends, ô femme! que tu annonces publiquement aux hommes une certaine superstition, une nouvelle loi, — à savoir qu'un certain crucifié peut être à la fois Dieu et homme. Je veux donc que tu saches qu'il émane des très-sacrés empereurs une loi qui a décrété et ordonné — en vertu d'une grande délibération, — que toute personne qui refusera de vénérer, bien plus d'adorer l'image de Jupiter, soit soumise à d'insupportables tourments. C'est pourquoi résous-toi à conserver la fleur de ta jeunesse. Si te rendant à mes conseils, tu sacrifies aux dieux très-invincibles, tu recevras de moi beaucoup d'honneurs, et de plus tu seras enrichie de magnifiques présents par l'empereur. »

Macra lui répondit :

— Mon trésor c'est le Christ, fils de Dieu, devant qui tu as déjà été condamné à l'heure qu'il est. Ignores-tu ce qui arriva à Simon le Magicien qui pensait acquérir à prix d'argent le don de Dieu, quoiqu'il n'ait eu ce désir que dans un vain but? Toi cependant, fondé dans la même malice, tu ne pourras pas changer l'esprit de la fidèle servante du Christ; mais, ainsi que le père de Simon, qui est aussi ton père, tu seras vaincu. Que ton argent aille donc avec toi dans la perdition! »

Rictiovarus enflammé de fureur par ces paroles de Macra, ordonna qu'elle fut torturée. Et pendant qu'on la torturait, il lui dit :

— De quel nom t'appelles-tu? »

La servante du Christ lui dit avec fermeté :

— Je suis chrétienne et j'adore le vrai Dieu et non de fausses images. »

Le président dit :

— Sacrifie aux grands dieux, afin que divers genres de tourments ne viennent pas fondre sur toi. »

La bienheureuse Macra répondit :

— O très-cruel [homme]! dont le diable est le père, penses-tu pouvoir changer mon esprit? »

Le président dit :

— Regarde le Capitole et sacrifie aux dieux. »

tes), qu'il s'agit ici d'*Augusta Suessionum*, en français *Soissons*. »

Elle répondit :

— Le Christ — à qui je me suis confiée avec un entier dévouement, — est mon Capitole, sur lequel j'ai toujours les yeux fixés et par qui je ne serai pas méprisée, comme je le suis par toi; mais, je crois que par la passion que tu m'infliges, j'aurai la rémission de mes péchés et la couronne de l'éternité. »

Le président dit :

— Tes prolixes digressions te font vivre longtemps; mais, mets-y sur-le-champ un terme et sacrifie. »

Et elle :

— Lorsque le larron attaché à la croix faisait peu de cas de tout, excepté de demander à mon Seigneur Jésus-Christ la gloire du règne de Dieu, il s'entendit répondre : « Aujourd'hui tu seras avec moi en paradis. » Et moi, quoique j'en sois indigne, je crois cependant que je verrai les biens du Seigneur dans la terre des vivants. «

A cela le président répondit :

— Ne veuille pas (*noli*) me tourmenter davantage par tes diverses objections, mais use de mon conseil qui t'est très-nécessaire, et sacrifie comme tu m'as entendu t'en donner déjà fréquemment avis, sinon la sentence capitale s'appesantira aussitôt sur toi. »

La bienheureuse Macra levant les yeux au ciel :

— Et moi (dit-elle), je supplie mon Créateur de me faire arriver à la palme du martyre en confessant la Sainte-Trinité. »

Le président dit :

— Tu oses encore proférer ces enseignements pleins de délire et que je t'ai défendu d'inculquer au peuple! Maintenant sacrifie. Si tu ne le fais pas, la sentence que je rendrai contre toi — sans être capitale, — te condamnera sur-le-champ à être brûlée dans les flammes d'un bûcher. »

La servante du Christ lui répondit :

— S'il en est ainsi que tu le dis, venge-toi à bon droit sur mon corps; mais, mon âme ne se prêtera jamais à tes sacrifices, — je la présente pure en présence du Très-Haut. »

Alors, le président consulta ceux qui l'entouraient pour savoir ce qu'on devait faire de cette femme qui s'avouait chrétienne. L'avis des assistants fut que si Macra refusait de sacrifier aux grands dieux dans le Capitole, elle serait brûlée vive là même où elle aurait négligé d'offrir des libations.

C'est pourquoi ayant été appréhendée sur-le-champ par les satellites de Rictiovarus, elle fut conduite dans une île qu'on appelle Litia et où le ruisseau d'Arida coule dans la rivière de Vidula ; c'est là que les soldats la dépouillèrent de ses vêtements et qu'ils attachèrent ses mains et ses pieds avec des liens.

Pendant ce temps-là, cette bienheureuse élevant aux cieux un visage joyeux, dit avec toute la force de son esprit :

— Seigneur Dieu, Père de mon Seigneur Jésus-Christ, qui n'êtes pas venu appeler les justes mais les pécheurs à la pénitence, vous dont la promesse est vraie et manifeste ; qui avez aussi dit : « Si un homme se convertit de ses iniquités, je ne m'en souviendrai pas davantage. » A vous, Seigneur, je confesse toutes les iniquités que j'ai faites et j'attends de vous un digne fruit de pénitence ; je supplie votre abondante et pieuse miséricorde de me délivrer [de ce fardeau] en me faisant confesser votre nom dans les souffrances (*in passione*] et de me recevoir en votre espérance. »

Ce qu'ayant ouï, Rictiovarus excessivement enflammé [de colère] ordonna qu'on lui coupât les mamelles ; ce que les cruels satellites de ce tyran — semblables à leur maître, — accomplirent sur-le-champ.

Après qu'on lui eût arraché les mamelles, le président de plus en plus ouvertement irrité, commanda qu'on l'enfermât dans une prison d'où la lumière serait entièrement exclue, et qu'elle fut privée de toute nourriture, - pain et eau. Mais, lorsqu'on fut arrivé vers le milieu de la nuit, tout à coup une grande lumière remplit la prison dans laquelle la vierge très-heureuse était gardée, et la prison fut ébranlée, au point que les gardes s'enfuyant, furent raconter au président tout ce qui était arrivé. Et aussi ceux qui étaient enchaînés dans la même prison et que l'on gardait avec la servante du Christ essayaient de fuir ; mais, la très-heureuse vierge les exhortait avec de douces paroles à ne pas faire cela. Car, disait-elle, c'était le très-haut orient, le Christ fils de Dieu, qui les visitait avec amour.

Tandis que ces choses se passaient ainsi, voici (qu'en outre) un homme (1) orné de longs cheveux blancs (*canitie aspersus*) apparut, porteur d'un baume qui répandait une merveilleuse odeur, et ne voulant pas tarder à lui accorder le bienfait de la guérison dont le Seigneur l'avait fait dépositaire à son égard, il dit à la Sainte :

— Voici que je suis envoyé à toi par mon Seigneur Jésus-Christ et j'ai apporté ce baume pour que tes mamelles te soient rendues. »

La bienheureuse vierge lui dit :

— Loin de moi la pensée de rentrer en possession de mes mamelles au prix de la perte de la couronne qui m'a été préparée par mon Seigneur. »

A cette parole, le vieillard souriant dit :

— Pourquoi ne te laisses-tu pas guérir? »

Elle répondit :

— Si le créateur de toute chair et Celui qui rend la santé veut que je paraisse en sa présence avec mes deux mamelles guéries, qu'il me le montre. Car, il sauve toutes choses ; il est puissant à accorder le salut à tous ceux qui espèrent en lui. C'est pourquoi je désire être délivrée par Lui et transportée dans le brillant royaume de son fils. Il sait d'ailleurs que les remèdes charnels n'ont jamais connu mon corps. »

Et alors se prosternant pour prier et mouillant la terre de ses larmes, elle dit :

— Seigneur Père et Dieu de ma vie, qui avez créé toutes choses de rien et à qui tout est connu, vous savez que jamais aucun médicament ni autre chose de semblable, — produit de l'art des hommes, — et propre à l'usage des malades, n'a jamais touché à mon corps. C'est pourquoi, si c'est votre volonté que je sois guérie, je sais quelle est la grandeur de votre puissance et que par votre seule parole je serai guérie. »

Lors donc qu'elle eut ainsi longtemps et beaucoup prié, ses mamelles lui furent rendues aussi saines qu'avant.

Mais, le lendemain, le président siégeant sur son tribunal, commanda qu'elle lui fut amenée ; et la voyant rendue à sa première santé, il lui dit :

— Macra, qui t'a rendue à la santé? »

Elle répondit :

— C'est le Seigneur Dieu tout-puissant, Jésus-Christ, qui a pouvoir sur toutes choses, qui lui-même m'a guérie. »

(1) Flodoard dit que c'était un ange. — *Hist. Eccles. Rem.* Lib. IV, cap. LI.

Le président dit :

— Tu es encore folle et tu ne crains pas de nommer le Christ? »

La très-heureuse martyre dit :

— Je professe toujours des lèvres et du cœur que le Christ est le fils du Dieu vivant et je ne cesse de l'invoquer; car, je ne redoute rien. »

Alors, le tyran ordonna de joncher le sol de tessons très-pointus et d'y mêler des charbons ardents, puis de rouler dessus le corps de la vierge. Et tandis qu'on la roulait sur les charbons ardents, l'ardeur invincible de son âme lui rappelait toujours la mémoire du Seigneur. C'est aussi pourquoi – ayant étendu ses mains vers Dieu, elle le pria en ces termes :

— Seigneur Jésus-Christ qui m'avez fait vaincre (*vincere*) les chaînes (*vincula*) de fer dans la prison où l'on m'avait enfermée et qui avez donné au brasier sur lequel on roule mon corps la douce fraîcheur de la rosée, — je vous supplie de recevoir maintenant mon âme, parce qu'il est déjà temps que vous laissiez aller mon esprit en paix. »

Ce qu'ayant dit, — son âme monta au ciel, — aux Nones de Mars, sous le règne de notre Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

III

VIE

DE SAINT QUINTINUS OU QUENTIN,

MARTYR A AUGUSTA VIROMANDUORUM, EN L'AN 287, — ÉCRITE AU NEUVIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Célébrer les bienheureux combats des Saints martyrs, exalter les glorieux triomphes des témoins du Christ, c'est rendre hommage au Christ lui-même. C'est lui qui a vaincu en ceux qui étaient ses membres, et par là-même à lui reviennent les éloges et les palmes de leur victoire tout entière. Le Christ est le roi des martyrs, le modèle des martyrs, la force des martyrs, la victoire des martyrs; c'est lui qui permet leurs souffrances, et c'est lui qui souffre en eux; c'est lui qui triomphe en eux, et c'est lui qui les couronne? Donc tout ce que nous admirons dans les Saints martyrs appartient au Christ, de qui découle la condition fortunée du martyre, à laquelle une multitude de Saints doivent leur brillante couronne.

Quoique leurs pieux combats aient eu lieu en des temps fort éloignés du nôtre, nous en possédons cependant la narration fidèle consignée en des écrits sacrés; et c'est ainsi que, grâce au Christ, nous connaissons l'ordre et la teneur de leurs Actes. Dans ce nombre, ayant remarqué les gestes glorieux du bienheureux Quentin, nous avons cru utile et avantageux de décrire sa sainte Passion, d'après la relation fidèle, croyons-nous, qui en est parvenue jusqu'à nous. Maintenant et à jamais, nous en avons la ferme confiance, il règne avec le Christ et dans le Christ, et jouit d'une gloire inestimable.

I

Saint Quentin, serviteur du Christ et très-glorieux martyr, – bien qu'appartenant à une illustre famille de Rome revêtue de la dignité seigneuriale, mais plus noble encore par la splendeur de la foi, marcha avec un inébranlable dévouement, comme un soldat fidèle, à la suite du Christ son roi (1). L'amour qu'il lui portait lui fit abandonner sa patrie, sa famille, ses parents, et méprisant même les honneurs du monde, il prit le chemin des Gaules, et il se rendit jusqu'à la ville d'Amiens, où il demeura, attendant le moment du combat; ce que nous croyons être arrivé par un effet de la providence de Dieu; afin que, par ce moyen, la semence de la divine parole se répandît plus largement, et qu'un plus grand nombre de lieux fût consacré par le sang de celui qui devait être immolé pour le Christ (2).

Dès lors, en effet, cet homme saint se mit à manifester le nom du Christ et à publier les merveilles de sa puissance, non-seulement par ses enseignements et ses prédications, mais aussi par le témoignage des prodiges et des miracles. Car alors les aveugles voyaient luire une nouvelle lumière qui jaillissait du signe de la croix; les membres affaissés par les maladies reprenaient leur vigueur première, les langues muettes jusqu'alors faisaient entendre des paroles distinctes et sonores, et les jambes qui, jusque là, ne pou-

vaient se remuer que difficilement, se trouvaient soudain aptes à la course.

Mais ces miracles, que le Christ opérait par ses serviteurs, et qui pour les fidèles étaient un gage et une source de salut, ne servirent qu'à exciter la fureur des infidèles.

Le bienheureux Quentin, préparé à tout événement, s'adonnait de plus en plus au jeûne et à la prière, recommandant au Seigneur ses derniers combats, et le conjurant avec instance de diriger lui-même ses efforts et ses travaux.

Or, en ces temps-là, alors que Dioclétien et Maximien se partageaient le sceptre du monde, il s'éleva une si forte aversion contre le nom chrétien, que, de toutes parts, les fidèles étaient persécutés et livrés à la mort, soit publiquement, soit secrètement, et par des supplices recherchés.

Rien ne pouvait assouvir la rage des payens : ni le grand nombre de ceux qui périssaient, ni l'âge tendre des victimes, ni les grâces ou la faiblesse du sexe. Mais plus on usait envers les chrétiens de tous les raffinements de la cruauté, — plus aussi, par la faveur du Christ, on voyait s'accroître le nombre de ceux qui se réfugiaient dans la confession de la foi chrétienne; en sorte que l'Église put dire alors en toute vérité : « Lorsque je vous invoquais, ô Dieu, vous m'avez exaucée; et c'est dans la tribulation que vous m'avez dilatée. »

Or, les princes que nous avons nommés, avaient, dès le commencement de leur règne, établi préfet des Gaules un certain Rictiovarus (3). Cet homme aussitôt se prit d'une telle rage contre les chrétiens, qu'il croyait ne pouvoir jamais assouvir dans leur sang la fureur dont il était transporté; il ne tarda pas à le montrer par ses actes.

En effet, s'étant rendu dans la ville de Bâle, il fit rechercher les fidèles; et comme ils confessaient généreusement le saint nom du Christ, il leur infligea une mort cruelle, en les faisant noyer au lieu où la Birsa se jette dans le Rhin. Mais, tandis que les cruels satellites précipitaient les corps des Martyrs dans la profondeur des eaux, — leurs âmes, dignes de Dieu, avaient l'heureux sort d'être enlevées dans les régions éthérées.

En quoi Dieu fit éclater une grande miséricorde; car ses soldats, ainsi ensevelis sous les eaux, étaient admis dans le royaume céleste, où Rictiovarus ne pouvait plus les poursuivre, mais où il lui était libre encore de les invoquer, s'il l'eût voulu, pour la rémission de ses péchés.

Ce préfet impie, ayant donc fait rechercher les chrétiens de toutes parts, se rendit au fort nommé autrefois Samarobriva, et depuis Amiens, où saint Quentin se distinguait glorieusement par ses prédications, ses vertus et ses miracles. Rictiovarus l'ayant appris, en conçut une profonde indignation, et aussitôt il fit saisir le bienheureux Quentin, et donna l'ordre de l'enchaîner dans la prison, afin que sa sainte liberté, ainsi resserrée, n'eût plus la faculté de gagner les peuples au Christ. Mais le bienheureux martyr, lorsque les soldats le conduisaient en prison, était plein de joie et tressaillait d'allégresse, priant le Seigneur de ne pas l'abandonner, et lui disant avec David :

— Seigneur Dieu, délivrez-moi de la main du pécheur et de la puissance de l'injuste et de celui qui agit contre votre loi, parce que vous êtes ma patience, Seigneur, et mon espérance depuis ma jeunesse. »

Le jour suivant, Rictiovarus s'étant assis sur son tribunal dans un consistoire public, ordonna d'amener en sa présence le bienheureux Quentin. Après que les appariteurs eurent exécuté ses ordres, il lui dit :

— Quel est ton nom? »

Le bienheureux Quentin répondit :

— Je porte le nom de chrétien, parce que je le suis effectivement, et que je crois de cœur au Christ et le confesse des lèvres : j'ajoute que mes parents m'ont donné le nom de Quintinus. »

Le préfet :

— De quelle race es-tu né? »

Saint Quentin :

— Je suis citoyen romain, et fils du sénateur Zénon. »

Le préfet lui dit alors :

— Et d'où vient donc qu'étant un personnage si noble et fils d'un si grand personnage, tu te sois livré à des religions tellement superstitieuses, et que tu adores comme un Dieu, — tu nous l'as dit, — celui qui a été autrefois crucifié par les Juifs, ainsi que nous l'avons ouï dire ? »

Saint Quentin lui répondit :

— La plus haute noblesse, c'est de reconnaître Dieu et d'obéir avec générosité à ses commandements. Car la religion chrétienne,

que tu appelles une superstition, ne saurait subir une dénomination aussi ignoble, elle qui élève à la souveraine félicité ses disciples sincères et dévoués. C'est par elle que l'on acquiert la connaissance du Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et celle de son Fils Jésus-Christ notre Seigneur, par lequel toutes choses ont été faites, soit au ciel, soit sur la terre, les invisibles comme les visibles : il est en tout égal au Père, car c'est de lui qu'il a été engendré avant tous les siècles ; il lui est consubstantiel et éternel. »

Le président lui dit :

— Quentin, quitte cette folie qui t'obsède, et sacrifie à nos dieux. »

Le bienheureux martyr répondit :

— Je ne sacrifierai point à tes dieux, parce que notre religion nous démontre que ce sont des démons. Quant à la folie que tu me reproches, c'est la vraie sagesse ; le Fils de Dieu nous l'a apprise, lui qui est la puissance et la sagesse du Père. Mais les vrais fous, ce sont ceux qui t'obéissent en sacrifiant aux dieux. »

Le préfet lui dit :

— Si tu ne viens à l'instant offrir un sacrifice à nos divinités, j'en jure par nos dieux et nos déesses, je te tourmenterai jusqu'à la mort par divers supplices. »

Le bienheureux Quentin répondit à ces menaces :

— Et moi, je promets à Dieu mon Seigneur que je ne ferai point ce que tu m'ordonnes ; et je ne crains point tes menaces. Fais vite tout ce que tu voudras ; je suis prêt à endurer tout ce que Dieu permettra : il est en ton pouvoir de faire souffrir des supplices à mon corps ; mais le Christ aura pitié de mon âme. »

Le préfet, à ces paroles, transporté de fureur, ordonna de lui faire subir une cruelle flagellation. Mais le bienheureux martyr du Christ, au milieu de ces tourments atroces, levait les yeux vers le ciel, et rendant grâces à Dieu, il disait :

— Seigneur, mon Dieu, je vous remercie de ce que vous avez voulu que je souffrisse ces tourments pour le saint nom de votre Fils mon Seigneur Jésus-Christ. Et maintenant donnez-moi la force, Seigneur, accordez-moi le courage, étendez vers moi votre main secourable, afin que je puisse vaincre le tyran avec ses supplices, pour la louange et la gloire de votre nom, qui est béni dans les siècles. »

Et comme il terminait cette prière au milieu des tourments ; on dit qu'une voix se fit entendre qui lui disait :

— Quentin, sois constant, déploie de la vigueur : me voici. »

Au même instant, les appariteurs, qui le flagellaient à outrance, chancelèrent comme des hommes ivres et furent renversés par terre ; et se sentant vivement tourmentés par une puissance secrète, ils demandaient à grands cris du secours au président, confessant qu'ils éprouvaient de poignantes blessures et qu'ils étaient dévorés par un feu ardent, au point qu'ils pouvaient à peine parler et se remuer.

Le président, à ce spectacle étrange, voyant cependant que le bienheureux Quentin montrait une fermeté toujours plus inébranlable et persévérait courageusement dans la confession de la foi, s'écria avec fureur en présence de tous les assistants :

— J'en jure par nos grands dieux et par nos déesses, ce Quentin est un magicien, et c'est évidemment par ses enchantements qu'il se fait porter secours. Maintenant donc, déliez-le, et jetez-le dans le lieu le plus obscur de la prison ; qu'on ne permette à aucun des chrétiens de le venir consoler, afin que, du moins de cette manière, il expie ses folies. »

Le martyr, conduit outrageusement dans les ténèbres d'un cachot, ne cessait de rendre grâces à la divine miséricorde, conjurant le Seigneur par d'instantes prières de daigner lui venir en aide, et de le délivrer promptement des mains de cet homme méchant et inique. Le saint martyr Quentin, ainsi jeté dans les chaînes et les ténèbres, et destitué de toute assistance humaine, mérita ainsi les regards divins et les consolations qu'ils apportent. Car, la nuit suivante, comme il donnait un peu de repos à ses membres couverts de plaies, un Ange du Seigneur lui apparut, et le consolant par de douces paroles, lui dit :

— Quentin, serviteur de Dieu, lève-toi, reprends tes forces, marche avec confiance et rends-toi au milieu de la ville, pour consoler le peuple et l'affermir dans la foi du Christ, afin qu'ils croient au Seigneur Jésus-Christ ; puis sanctifie-les par le baptême sacré ; car le temps de leur délivrance approche, pour la

confusion des ennemis du nom chrétien, et surtout de leur impie préfet Rictiovarus. »

Tandis que le saint Ange parlait ainsi, le bienheureux Quentin se leva, et sous sa conduite, il traversa tous les corps-de-garde de la prison.

A peine était-il arrivé au lieu que l'Ange lui avait indiqué, que de tous côtés le peuple y accourut en foule ; et il leur parla ainsi :

— Mes frères, écoutez-moi ; car le Seigneur m'a envoyé, afin que je vous enseigne les voies de la vraie foi, et que je vous gagne à notre Seigneur Jésus-Christ, notre éternel Sauveur. Revenez donc de vos voies perverses, convertissez-vous, faites pénitence et recevez le baptême du salut, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, en qui se trouvent la purification et la rémission de tous les péchés pour ceux qui croient en Dieu le Père tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent, les choses visibles et invisibles ; et en Jésus-Christ son Fils notre Seigneur, qui lui est coéternel ; qui, en vertu d'un grand dessein de sa bonté, est descendu des cieux, a pris la forme d'esclave, est né du sein d'une vierge, la divinité demeurant en lui, et au Saint-Esprit, Dieu et Seigneur, digne d'hommages et d'adorations, par lequel toute créature est sanctifiée, et par lequel nous recevons le pardon et la rémission de nos péchés. »

Le bienheureux Quentin les ayant ainsi entretenus longtemps par ces discours et autres semblables, une grande partie du peuple — environ six cents personnes, — adhéra à la foi ; en sorte que, par la grâce de Dieu, on vit manifestement que la divine parole, répandue par le ministère du bienheureux Quentin, fructifiait abondamment et rapportait une heureuse récolte d'âmes ; par là, aussi, le soldat du Christ, après avoir terminé ses glorieux combats, mérita de monter en la céleste cité chargé des fruits de ses œuvres, pour les offrir à la divine majesté et en recevoir un accroissement de gloire.

Les gardes s'étant éveillés, ouvrirent la prison ; et n'y trouvant plus le bienheureux Quentin, se mirent à sa poursuite : ils le trouvèrent au milieu du peuple qu'il évangélisait. Pénétrés jusqu'au fond de l'âme d'un tel prodige, ils embrassèrent eux-mêmes la foi, et ne craignirent point de confesser publiquement que grand est le Dieu des chrétiens que prêchait le bienheureux Quentin. De là ils allèrent prévenir le préfet de ce qui était arrivé ; puis ils se mirent à accabler d'outrages les dieux et tous leurs adorateurs, ajoutant que pour eux il leur suffisait d'honorer le Dieu unique et véritable que le bienheureux Quentin leur avait glorieusement fait connaître.

Rictiovarus, transporté de fureur, leur dit :

— Vous donc aussi, à ce que je vois, vous êtes devenus magiciens ? »

Ils lui répondirent :

— Non, nous ne sommes pas des magiciens ; nous sommes confesseurs du Dieu unique et véritable, qui a fait le ciel, la terre, la mer, et tout ce qu'ils contiennent. »

Rictiovarus leur dit :

— Vous êtes fous, et votre crédulité est vaine et chimérique : sortez de ma présence au plus tôt. »

Comme ils s'en allaient, le préfet, ne se sentant pas d'indignation, examina en lui-même par quels moyens il pourrait plus cruellement sévir contre le bienheureux Quentin, et quelles menaces seraient plus capables de l'effrayer.

— Car, disait-il, si je ne tue ce magicien, ce sorcier, et si je ne fais périr jusqu'à son nom, il finira par séduire tout ce peuple, et il anéantira entièrement le culte de nos dieux. »

Il donna donc l'ordre de lui présenter le bienheureux Quentin.

Quand on le lui eut amené, — usant de la ruse la plus perfide, il commença par lui adresser de douces et flatteuses paroles :

— Quentin (lui dit-il), je te l'avoue, je rougis et je suis confus pour toi : Comment ! toi, qui es d'une si noble extraction, toi qui as droit à de si immenses richesses et dont tu es certainement très-digne, tu te réduis à une telle pauvreté par amour pour une secte vaine et futile, quittant tout, méprisant tout, au point que, à te voir, on te prendrait pour un gueux et le plus misérable des mendiants.

« Écoute-moi, donc, et acquiesce à mes conseils. On ne te demande qu'une chose, et après cela tu seras véritablement comblé de nos bienfaits. J'exige seulement que tu sacrifies à nos dieux et que tu les invoques comme tes bienfaiteurs ; immédiatement après, j'en expédierai le rapport à nos

très-sacrés empereurs, afin qu'ils te restituent toutes les richesses que tu as si inconsidérément abandonnées, et que, en outre, ils te confèrent les plus hautes dignités, comme à un ami des dieux et des Césars; alors tu seras vêtu de pourpre et de fin lin, tu porteras un collier d'or et une ceinture d'or. »

Le bienheureux Quentin, découvrant aussitôt l'astuce du cruel préfet, lui répondit :

— Loup ravissant, et semblable à l'animal le plus rusé, tu connais mal mes sentiments. Crois-tu donc pouvoir les faire changer par l'offre de tes dignités mondaines et d'un triste amas de biens terrestres? Ah! plutôt que tes richesses s'en aillent avec toi à la perdition.

« Pour moi, je ne saurais renoncer à la constance de ma foi qui est en Jésus-Christ notre Seigneur. Ne sais-tu pas, misérable, que celui-là n'est pas pauvre qui est riche en Dieu? Quant à moi, le Christ me suffit, — Lui qui est ma vie, — et la mort m'est un gain; ce sont ses richesses que je convoite, ce sont ses biens que j'ambitionne, et je les désire si vivement que je suis prêt, pour les conquérir, non-seulement à être vivement tourmenté, mais encore, s'il l'ordonne, à subir la mort. Ses richesses sont éternelles; et celui qui méritera d'en jouir, n'aura plus besoin d'autres biens, et elles ne lui feront jamais défaut. Mais vos dignités, vos richesses, à vous, sont toutes temporelles et fugitives, elles s'évanouissent comme de la fumée et n'ont encore jamais pu rester permanentes : celles que Dieu distribue à ceux qui l'aiment sont éternelles et impérissables, et de telle nature que ni l'œil n'en a point vu, ni l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme conçu, qui puissent leur être comparées. »

Rictiovarus, comprenant alors que la constance du Saint martyr de Dieu était insurmontable, lui dit :

— Tu aimes donc mieux, Quentin, la mort que la vie! »

Le bienheureux Quentin répondit :

— Je ne redoute aucunement la mort que tu peux me faire subir : quant à cette vie, qui n'est pas en ton pouvoir, mais que Dieu donne à ses fidèles qui ici-bas meurent pour son amour, celle-là, je l'appelle de tous mes vœux; car si tu me livres à la mort, je crois d'une ferme confiance que je vivrai dans le Christ. »

Le préfet ajouta :

— Je te jure encore une fois, Quentin, que je ne tarderai pas à te faire mourir. »

Le bienheureux martyr chanta alors ce verset du saint roi David :

— Le Seigneur est mon aide; je ne craindrai rien de ce que l'homme me pourra faire. »

Ces paroles excitèrent dans l'âme du tyran une telle fureur, qu'il fit suspendre saint Quentin aux poulies, mais avec une telle violence, que les membres du martyr étaient tous disloqués, et que les os se déboîtaient. Il ordonna ensuite de le frapper avec des verges de fer, et ensuite de répandre sur son dos de l'huile bouillante, de la poix et de la graisse brûlantes, dans la crainte, sans doute, que son corps ne fut exempt de quelque genre de douleur ou de tourment.

Mais il alla encore plus loin, car ces atrocités ne suffisaient plus à sa rage insensée : il lui fit appliquer les torches ardentes, dans l'espoir que les flammes lui arracheraient enfin une parole d'assentiment. Mais le martyr du Christ, qui n'avait cédé ni aux caresses, ni aux menaces, se montra supérieur à toutes les ardeurs du feu : brûlant intérieurement des flammes de l'Esprit divin, il méprisa les tourments extérieurs de la chair, et il dit au préfet Rictiovarus :

— Juge inhumain, fils de la ruse du diable, ne sais-tu pas que je regarde comme des rafraîchissements tout ce que tu me fais souffrir pour le nom de mon Seigneur Jésus-Christ, et que je ne fais aucun cas de tes menaces et de tes supplices, parce que je sens en moi une douce rosée de consolation que la bonté divine m'envoie du Ciel? »

Rictiovarus, dont la rage augmentait à proportion de sa cruauté, s'écria :

— Apportez de la chaux, du vinaigre et de la moutarde, et remplissez-en sa bouche, afin que, réduit par là au silence, il cesse enfin de nous injurier, nous et nos dieux, et qu'il ne soit plus en état de séduire le peuple par de fausses persuasions. »

Le bienheureux Quentin, comprenant que ses tourments allaient s'aggraver, parla ainsi au Seigneur :

— Tout ce que j'endure pour votre saint nom, Seigneur, m'est doux et agréable, et je l'accepte d'un grand cœur, comme mes lèvres le proclament; et bien que ces peines soient très-amères et mènent à la mort, leur suavité

est telle, qu'elle surpasse tout ce que le rayon de miel a de plus doux. »

Mais le farouche Rictiovarus, que rien ne pouvait adoucir, revint à ses serments, et s'écria :

— Je jure par nos puissants dieux Jupiter et Mercure, que je te ferai conduire à Rome (4), lié et chargé de lourdes chaînes, pour être présenté à nos augustes Césars : ils te feront endurer d'atroces supplices; et certes tu les as bien mérités, pour avoir osé ainsi quitter la capitale de l'empire. »

A ces menaces, saint Quentin répondit :

— Je n'ai point peur d'aller à Rome, ô préfet, parce que là comme ici je trouverai Dieu qui vengera tes crimes et ceux des Césars dont les édits ont armé ta fureur contre les chrétiens. J'ai cependant la confiance et même l'espérance certaine que c'est dans cette province que je trouverai le terme de mes travaux. »

Le préfet Rictiovarus donne l'ordre d'entourer le cou et les autres membres du Saint martyr d'énormes chaînes et de forts liens, et de le garder ainsi soigneusement; puis de le conduire là où le même tyran devait se rendre après eux (5).

Le bienheureux Quentin, semblable à un agneau conduit à la boucherie, ayant fixé en Dieu ses espérances, adressait au Seigneur de très-ferventes prières, afin qu'il lui plût de diriger ses voies et de lui enseigner les divins sentiers. Lorsque les appariteurs qui conduisaient, — selon l'ordre qu'ils avaient reçu, — le bienheureux soldat de Dieu, furent arrivés en un lieu qu'on nomme Augusta Viromanduorûm, on leur dit d'y attendre le préfet.

Car le Seigneur, qui avait daigné jeter les yeux sur les longs et pénibles travaux de son courageux athlète, avait marqué ce moment pour le récompenser et choisi ce lieu pour qu'il fut consacré sous son nom : il ne souffrit donc pas qu'on le conduisit plus loin, et le fit s'arrêter au lieu même qu'il avait choisi.

Rictiovarus y étant arrivé le lendemain, donna l'ordre de lui amener saint Quentin. Lorsqu'il fut en sa présence, le préfet lui adressa, comme il avait déjà fait, de trompeuses paroles, des caresses et des flatteries, — lui disant :

— Mon frère Quentin, tu es un jeune homme de bonne espérance; tu vois de quelle patience j'use envers toi. Suis donc mes conseils, sacrifie seulement aux grands dieux Jupiter et Apollon; et si tu ne veux pas retourner à Rome, je te ferai jouir de grands honneurs dans cette province, et j'enverrai à nos sacrés empereurs des hommes de confiance pour les engager à t'établir prince et juge de premier ordre en ce lieu. »

Quentin, peu ému de si belles promesses, répliqua :

— Rictiovarus, j'ai plusieurs fois répondu comme je le devais à de semblables avances de ta part; je te le dirai donc encore : je ne veux pas absolument sacrifier à tes dieux, parce que je sais que ce sont des démons qu'il te plaît d'honorer, en leur érigeant des images et des statues. Bien que tu les appelles dieux, ils n'en sont pas moins privés des sens et de la raison; car ce sont des œuvres de main d'hommes, et ils ne peuvent se secourir eux-mêmes, bien moins encore les autres : or, ceux qui les fabriquent et tous ceux qui les honorent de leur confiance leur deviennent semblables, parce que ces gens-là, dépourvus de raison, vénèrent des idoles mortes. »

Rictiovarus, voyant que la constance du Saint martyr n'en devenait que plus intrépide, résolut de multiplier encore les supplices, qui devaient en même temps donner à sa gloire de nouveaux accroissements. Il fit donc appeler un forgeron, et lui commanda deux broches de fer qui devaient transpercer le bienheureux Quentin de la tête aux jambes; il lui commanda en même temps dix clous destinés à percer les doigts du martyr entre les ongles et la chair, dans la pensée qu'il avait que le corps tout entier étant ainsi accablé, le martyr du Christ succomberait aux tourments, ou que, s'avouant vaincu, il rendrait les armes.

Après que ces ordres inhumains eurent été exécutés, le bienheureux Quentin, par la merveilleuse puissance de Dieu, triompha de si affreux supplices; il endura tout avec une invincible patience, et l'ardent amour du Christ qui le possédait le rendit en cette circonstance aussi généreux qu'il l'avait paru dans les souffrances antérieures.

Le préfet, considérant le bienheureux Quentin ainsi transpercé de part en part et son corps devenu raide, dit en l'insultant :

— Eh bien! que les autres chrétiens contemplent maintenant leur maître en proie à

mes tourments, et qu'ils prennent exemple sur lui ! »

Rictiovarus ne connaissait pas la portée de ce qu'il disait en parlant ainsi, et en donnant saint Quentin en spectacle et pour modèle aux chrétiens; car les fidèles ne devaient pas retirer peu de profit à la vue d'une constance si digne de respect et d'imitation.

Après ce supplice, Rictiovarus, suivant le conseil d'un certain Severus, donna l'ordre de trancher la tête au Saint martyr.

Lorsqu'on l'eût transporté au lieu de son immolation, il demanda aux bourreaux quelques instants pour prier. Ayant obtenu ce qu'il désirait, il fit au Seigneur cette prière :

— Seigneur Jésus-Christ, Dieu de Dieu, lumière de la lumière, qui êtes et qui étiez avant la création du monde, vous que je confesse, que je conserve dans mon cœur, vous que je désire voir, vous pour l'amour de qui j'ai abandonné mon corps tout entier aux supplices et à qui présentement j'offre mon âme; daignez recevoir mon esprit et ma vie que je vous consacre de grand cœur; et ne m'abandonnez pas, ô roi si rempli de bonté, Dieu si clément, qui vivez dans les siècles des siècles. »

Après cette prière, il présenta sa tête aux bourreaux, en leur disant :

— Je suis prêt, faites ce qui vous est commandé. »

Ils tirèrent alors leurs glaives, et lui tranchèrent la tête. Au même instant, on vit sa sainte âme, semblable à une colombe blanche comme la neige, sortir du cou et s'envoler par un libre essor vers le ciel; et une voix céleste se fit entendre :

— Quentin, mon serviteur, viens recevoir la couronne que je destine à tes mérites. »

C'est ainsi que le bienheureux Quentin, devenu un sacrifice d'agréable odeur et un holocauste digne de Dieu, entra dans le ciel, où il est décoré d'une couronne inestimable pour les tourments qu'il a endurés si patiemment sur la terre et où il triomphe éternellement dans l'assemblée des Saints martyrs.

Quant au corps du généreux athlète, — tout inondé des roses de son propre sang, — le préfet voulut qu'on le conservât et qu'on le gardât avec soin, non point pour lui rendre l'honneur qui lui était dû, mais pour attendre le moment favorable de s'en défaire secrètement. La nuit suivante, il ordonna de le jeter dans la Somme, afin qu'un bien si précieux, un trésor si cher à Dieu, fut dérobé aux regards des chrétiens (6).

Or, le bienheureux martyr du Christ, Quentin, qui avait milité pour Dieu avec un parfait dévouement, termina sa carrière et les longs tourments de son martyre la veille des Calendes de novembre. Son corps demeura cinquante-cinq ans plongé au fond des eaux; mais sa sainte âme participait au bonheur et à la gloire des martyrs dans le royaume du Christ, où, nous l'espérons avec confiance, elle intercède auprès de Dieu avec d'autant plus d'efficacité, qu'ici-bas nous vénérons avec un plus tendre amour ses grands mérites, comme ceux d'un glorieux témoin du Christ.

II

Après que l'Église eut été longtemps agitée par les tempêtes de la persécution, le Christ jeta sur elle un regard de miséricorde; les empereurs impies étant morts, il voulut donner à des princes chrétiens l'empire de tout l'univers, afin que les fidèles, devenus si nombreux, délivrés de la crainte des supplices, pûssent enfin respirer et jouir du repos.

Or, sous le règne de Constance, fils de Constantin, et de ses frères Constantin et Constant, il y avait à Rome une noble dame nommée Eusébie, aussi distinguée par sa naissance que par ses immenses richesses, mais privée depuis neuf ans, de l'usage de ses yeux. Elle s'adonnait assidûment à la prière, et elle implorait constamment la clémence du Seignenr.

Une nuit qu'elle priait ainsi le Seigneur de la délivrer de ses infirmités, un Ange lui apparut en songe et la consola en lui disant :

— Eusébie, tes prières sont exaucées; car elles étaient agréables au Seigneur. Lève-toi, va dans les Gaules, informe-toi du lieu nommé Augusta Viromanduorûm, situé sur les rives de la Somme, à l'endroit où la voie publique d'Amiens à Laon coupe la Somme. Arrivée en ce lieu, cherche diligemment, — tu trouveras le corps du bienheureux Quentin, martyr du Christ, depuis longtemps enseveli sous les eaux. Dès que par tes soins il aura été enlevé de là et manifesté aux peuples, tu recouvreras l'usage de tes yeux, et ta santé première te sera rendue. »

Cette vision s'étant renouvelée une autre nuit, la dame ne douta plus de sa réalité. Elle se met donc en route sans retard, comme sans hésitation, et prend le chemin des Gaules, montée sur un char, à cause de son infirmité. Elle avait eu soin de s'approvisionner des choses nécessaires à un si long voyage, et notamment de beau linge destiné à envelopper d'une manière convenable le pieux trésor que le Seigneur lui avait fait connaître.

Étant ainsi parvenue sous la direction de l'Ange, près du lieu indiqué, elle fit la rencontre d'un vieillard nommé Heraclius. Elle l'appela et lui demanda où était le lieu qu'on appelait Augusta Viromanduorûm. Il lui répondit :

— Il est là tout près. »

Eusébie repartit :

— Dis-moi, je te prie, si tu as connu autrefois en ce lieu un homme du nom de Quentin, mis à mort par les payens ? »

Le vieillard lui dit :

— Oui, certes, j'en ai entendu parler ; mais il y a bien longtemps que ceci a eu lieu, tu peux m'en croire. »

Eusébie :

— Si du moins tu sais où repose son corps, dis-le-moi, je t'en supplie. »

Le vieillard :

— Je n'en sais rien. »

Eusébie qui avait été parfaitement renseignée par l'Ange, ajouta :

— Au nom de Dieu, je te conjure de m'indiquer seulement l'endroit où le grand chemin qui va d'Amiens à Laon traverse la rivière de la Somme. »

Après qu'ils eurent cheminé quelque temps, le vieillard lui dit :

— Voici le lieu que tu cherches. »

Alors Eusébie voyant qu'elle était parvenue heureusement au lieu dont l'Ange lui avait parlé, — pleine d'espoir pour l'accomplissement du reste de la vision, elle descendit joyeuse de son char, et se fit conduire à l'endroit indiqué. En y arrivant, elle se prosterna pour prier, et elle conjurait instamment le Seigneur de lui découvrir le corps du Saint martyr, et de lui faire connaître — quoique pécheresse, — où était caché un si grand trésor, et elle disait :

— Seigneur Dieu, père tout-puissant, je vous prie d'exaucer cette pauvre pécheresse, et de me montrer le corps de votre Saint martyr ; de même que vous avez accompli, Seigneur, les pieux désirs de votre servante Hélène, en lui faisant découvrir le bois sacré de la sainte croix, — ainsi daignez présentement me montrer un autre trésor dans le corps glorieux de votre Martyr, qui pour votre nom, a enduré volontiers de si grands tourments. Et maintenant, Seigneur tout-puissant, ne permettez pas que je me retire de ce lieu, avant que vous m'ayez acccordé l'effet de mes désirs, pour la louange et la gloire de votre nom, qui est béni dans les siècles des siècles. »

Comme elle achevait sa prière, le lieu trembla où le saint corps reposait sous les eaux, et le bouillonnement de l'onde qui s'ensuivit lui parut un indice certain. Aussitôt le corps du Saint martyr, par un prodige de la puissance divine, s'éleva sur la surface de l'eau, dont le mouvement le conduisit jusqu'à la portée de la main des hommes ; la tête, qui avait été jetée plus loin, sortit du lit de la rivière par une autre issue, et l'eau la porta par une autre faveur du Christ, jusqu'au saint corps.

La matrone remplie d'allégresse, retire de l'eau ces précieuses reliques et les transporte plus loin pour les envelopper dans les linges préparés à cet effet. Le corps du Martyr, par une faveur céleste, fut trouvé sans tache ni corruption, et dans toute son intégrité. Il était d'une blancheur éclatante, et répandait une suave odeur, au point que les assistants, embaumés de ce parfum merveilleux, semblaient oublier les profanes joies du monde ; ainsi que l'atteste un témoin oculaire, celui-là même qui a écrit la première histoire de ce bienheureux Martyr.

La vénérable dame Eusébie, ayant enveloppé le saint corps, se disposa à le conduire avec révérence, pour l'y ensevelir, dans le fort des Vermandois, distant du lieu de l'invention d'environ cinq milles. Mais le bienheureux Martyr qui ne voulait pas abandonner le lieu consacré par son sang, — dès que son corps eut été exposé sur la colline voisine, le rendit si lourd, qu'il manifesta par là d'une manière sensible, qu'il ne voulait pas qu'on l'emportât plus loin.

La bienheureuse Eusébie, comprenant par ce qui se passait que tels étaient ses

désirs, le fit déposer au même endroit, puis ensevelir avec décence, selon que le comportaient le lieu et le temps, et donna l'ordre d'y bâtir un oratoire (7). Or, à peine la sépulture était-elle achevée, que la vénérable matrone sentit comme d'épaisses ténèbres s'échapper de ses yeux, qui, par la vertu divine, recouvrèrent soudain la vue de la lumière qu'ils avaient perdue.

Pareillement, tous les infirmes qui se trouvèrent là en ce moment eurent aussi le bonheur de recouvrer leur santé première,— ce que Dieu permit pour rendre plus célèbre la précieuse mort de ce soldat du Christ.

Les broches de fer que l'on avait enfoncées dans le corps du Martyr, et qui y étaient encore adhérentes, — la vénérable matrone les en fit retirer, et les emporta avec elle à Rome, comme d'insignes reliques.

Et c'est ainsi que ces instruments cruels que l'infidélité avait inventés devinrent aux yeux de la foi un objet de triomphe, et que ce qui avait été un accroissement de supplice, devint un témoignage de gloire.

Eusébie, cette noble et vénérable femme, retourna donc en son pays avec tous les siens après l'invention de ce trésor inestimable du Christ, montrant en elle-même les merveilles de la puissance de Dieu, et ne cessant d'exalter les mérites et la gloire du Martyr et soldat du Christ, qui maintenant et pour l'éternité, vit et règne heureusement avec lui.

La solennité de cette invention se célèbre le huit des kalendes de juillet, pour l'honneur et la gloire de Celui qui glorifia si magnifiquement son Martyr sur la terre.

NOTES.

Notre guide pour les Notes qui vont suivre sera principalement l'avocat Claude de la Fons, auteur du XVII[e] siècle, à qui sa dévotion pour saint Quentin inspira l'heureuse pensée d'écrire la vie de ce glorieux Martyr, sous ce titre détaillé — qui dit assez toute l'importance du travail en tête duquel il s'inscrit et où l'érudition la plus profonde, la plus ingénieuse, comme aussi la plus variée, s'unit à un sentiment d'exquise dévotion, dont témoigne assez la naïveté charmante du style: —*Histoire de saint Quentin, Apôtre, Martyr et Patron du Vermandois, enrichie des Recherches de ses Compagnons, des Rois, Évêques, Comtes et Seigneurs dévots vers* (envers) *lui, des lieux marqués de son nom et de plusieurs raretés de sa ville et Église, et du pays. Avec diverses autres observations convenables de l'antiquité ecclésiastique et profane.* (Saint Quentin, 1627, un volume in-8.)

On le voit, c'est une monographie complète, où nous allons puiser à larges mains d'abondantes et intéressantes notes, — digne complément, commentaire obligé des Actes de saint Quentin.

N° **1**, colonne 424. — « La ville de Rome est le lieu de la naissance de saint Quentin : aussi son nom est vraiment romain, quoique celui de son père (*Zénon*) ressente son origine grecque. Sa race était des plus illustres de la ville : car son père, nommé Zénon, était de l'ordre des Sénateurs, duquel se choisissaient les magistrats de la ville et les gouverneurs des provinces de l'empire. Ces deux choses lui donnaient une condition de fortune éminente dans le monde. Il fut donc élevé et instruit soigneusement comme les enfants des grands, en l'espérance des honneurs que son extraction lui promettait...

« Si ses parents étaient chrétiens ou non, il ne s'en lit rien : toutefois il n'est point à présumer que sous les empereurs Dioclétien et Maximilien, un chrétien (ou soupçonné tel), fut admis ou retenu au sénat, puisque leur but était d'exterminer totalement le Christianisme. Voire (*même*) il ne se pouvait faire que celui qui s'était rangé à la religion chrétienne et qui en faisait la vraie profession, put demeurer sénateur, d'autant que le sénat s'assemblait en un temple, et chaque sénateur était obligé en entrant à l'assemblée, avant de prendre sa place, d'offrir de l'encens et du vin à un autel dressé à cette fin, suivant l'institution d'Auguste (1).

« Quant à lui (*saint Quentin*), on a écrit qu'il reçut le saint baptême de l'Évêque Marcellian. D'assurer qui était cet Évêque, il est bien difficile, bien qu'aucuns (*que quelques-uns*) l'entendent du pape Marcellin, qui suc-

(1) Suétone : *in August.*, cap. XXXV.

céda à Caïus l'an 296, du temps de ces empereurs (1)...

« Ce n'a point été peu pour l'avancement de l'évangile que l'établissement de l'empire romain, et il faut estimer (*penser*) que la miséricorde divine projetant de longue main la facilité d'influer la science de salut aux hommes par des moyens qui eussent convenance à la portée humaine, a élevé cet empire en puissance souveraine sur les nations les plus connues du monde, et a fait la ville de Rome la reine des villes pour y établir aussi le siége de son Église. La grandeur de la ville attirait de toutes les provinces les hommes de mérite et cachait aussi aisément dans son large sein les actions des particuliers.

« La religion chrétienne étant affermie en cette mère-cité, elle a été distribuée et répandue par les envois d'hommes capables ès (*dans les*) provinces, qui ont prêché la Foi et planté l'Église en toutes les villes, et principalement en celles de l'Occident qui n'a point si tôt été éclairé de la vraie lumière que l'Orient. Ce sacré commerce se faisait facilement, parce que les mœurs et la langue de ceux qui dominaient, étant reçus partout, — les fidèles envoyés de Rome n'étaient connus par aucune diversité extérieure, non plus que les autres citoyens romains qui y étaient pour leurs propres affaires.

« Etant donc nécessaire de pourvoir au salut des Gaules et notamment de la Belgique, qui est la plus reculée, — saint Quentin, reconnu par ses vertus chrétiennes et sa capacité, fut choisi pour exécuter cette sainte commission et fut envoyé de la ville de Rome avec d'autres qui lui furent donnés pour compagnons : savoir saint Crespin, saint Crespinian, saint Victorice, saint Fuscian, saint Ruffin, saint Valère, saint Marcel, tous nobles et romains d'origine (2)...

« Cette troupe sacrée... arriva heureusement sous la conduite de Dieu en la Gaule-Belgique. — [*Cl. de la Fons*, p. 7 à 14.]

N° **2**, colonne 424. — « Après que ces saints personnages résolus de bien faire pour le service de Dieu, furent au lieu de leur mission, ils advisèrent pour la plus grande utilité de la cause qui les avait amenés, de se séparer et répandre dans les villes de la Belgique, et notamment de cette partie qui depuis a été appelée Picardie.

« Saint Quentin fut quelque temps à Amiens, où depuis il demeura seul. Saint Crespin et saint Crespinian eurent Soissons pour leur département. Saint Victorice et saint Fuscian allèrent à Terouenne, et saint Valère et saint Ruffin au pays de Reims. Et tous ont scellé de leur sang la doctrine qu'ils ont enseignée...

« A l'égard de saint Marcel, on n'en peut parler si assurément, quoiqu'il y ait assez de Saints de ce nom...

« Saint Marcel a été évêque de Trèves, et il peut bien avoir été du temps de notre saint Quentin...

« Or, saint Quentin était comme le chef et le plus apparent de la bande. Les arguments en sont, qu'il se trouve toujours nommé le premier et que les autres sont dits être venus avec lui. Même bien souvent, après être exprimé nommément ; les autres sont mis en général sous le titre de ses compagnons, de sorte que d'ordinaire on rencontre cette façon de parler : *Saint Quentin et ses compagnons*. Ce qui fait croire qu'il était le conducteur. Aussi lorsque saint Victorice et saint Fuscian furent appréhendés à Amiens, ils venaient de Therouenne pour voir par honneur leur cher collègue saint Quentin, lui rapporter ce qu'ils avaient fait, et se réjouir avec lui de la conversion des Gentils.

« A la vérité, outre son mérite, sa haute noblesse lui donnait un grand éclat ; ce que le Martyrologe romain n'omet point, — l'appelant et citoyen romain et de l'ordre sénatorien.

« La ville d'Amiens était, dès ce temps, par le témoignage des auteurs, grande et célèbre entre les villes de la Belgique (1). Saint Quentin choisit ce lieu populeux, comme plus convenable à son zèle, et où il pouvait faire plus grand fruit.

« Avec les armes de la douceur et soumission chrétienne, il commença à combattre l'idolâtrie, prêchant Jésus-Christ Fils de Dieu, incarné, mort et ressuscité pour la rédemption des hommes. Ce qu'il fit avec beaucoup

(1) J. Meyer : *in Annal. Flandriæ, ad ann.* 657.

(2) J. Meyer : *L. c. sup.* — Molanus : *Indiculus SS. Belgii.*

(1) *Ambiani urbs inter alias eminens.* — Ammien Marcellin, lib. XV.

de grâce et d'un courage élevé, méprisant les peines et les travaux, mais retenu toujours d'une sainte prudence. Il fallait alors entrer doucement, instruire à petit bruit et s'étendre peu à peu, auparavant que se jeter en public; de crainte que surpris par les magistrats idolâtres, on ne fût ôté avant la moisson, au grand intérêt de la cause de Dieu.

« Sa procédure succéda (*réussit*) si bien, qu'il convertit grand nombre d'infidèles. Car outre la doctrine qu'il instillait par la voix dans les esprits, et l'exemple de sa vie, Dieu ajoutait par son moyen les témoignages des miracles et opérations surnaturelles qui suivaient la parole enseignée.

« Par le signe de la Croix, il faisait des choses qui ravissaient les hommes en étonnement; il rendait aux aveugles la vue, aux sourds l'ouïe, aux muets la parole, aux paralytiques l'usage et mouvement de leurs membres (1). Ainsi la lumière de l'Evangile se répandit largement dans cette ville, — les plus intelligents et dociles étant retirés du culte des idoles par les raisons, et les plus rétifs contraints de reconnaître celui-là pour seul et vrai Dieu, par l'invocation duquel saint Quentin faisait de si grandes merveilles.

« Il continua en l'exercice de sa mission et à semer cette inestimable semence jusques au temps de la persécution qui s'éleva sous le gouvernement de Rictiovare.

« Ce n'est point pourtant à dire que pendant tout le temps que saint Quentin a été en la Gaule-Belgique, il se soit toujours arrêté à Amiens : d'autant qu'il a été aussi annoncer l'Évangile dans les villes et pays voisins.

« Pierre de Vénise écrit que saint Quentin prêchant de ville en ville et faisant partout des miracles, vint à Amiens (2). Et Meyer dit nommément qu'il a enseigné la Foi à ceux d'Amiens et de Vermandois (3). De fait (*en effet*), le Vermandois le reconnaît pour son Apôtre et celui qui lui a apporté la connaissance du vrai Dieu. [*Cl. de la Fons*, p. 15 à 24.]

(1) Salutare hoc signum et semper potens contra omnia. Curavit morbos, idola evertit, fugavit dæmones, *serpentes extinxit*, *incendia restinxit*, *fluctus compescuit*, etc.

(2) *Catalog.* SS. lib. IX, cap. CXXVI.

(3) *Annal. ad ann.* 657.

N° 3, colonne 425. — « Pendant l'Empire de Dioclétien et Maximien, il y a toujours eu des persécutions contre les chrétiens. Car, entre tous les empereurs, il n'y en a point qui se soit élevé si opiniâtrément et continuement contre le Christianisme, que ces deux là. De sorte que le nom de Dioclétien a passé et est demeuré dans les siècles suivants par forme de proverbe, pour un très-cruel tyran...

« Alors commandait dans les Gaules, sous le titre de président ou préfet, Rictiovare, établi par l'empereur Maximien. Quelques-uns (1) le veulent à présent appeler *Rictius Varus* au lieu de *Rictiovarus;* mais on ne doit pas facilement changer ce qui se rencontre en tous les Martyrologes, Légendaires et auteurs, comme fait ce nom de Rictiovare (2), si l'on n'y est porté par une raison nécessaire. Et celui qui en a donné l'ouverture (3), n'en a point pourtant changé le Martyrologe romain.

« Aussi ne faut-il point réduire les noms du siècle de Dioclétien à la règle des anciens noms romains, — à cause du changement et de la dépravation qui y sont survenus, depuis que les riches de toutes les provinces romaines se sont glissés dans Rome et ont été appelés aux charges et gouvernements, voire (*même*) à l'empire.

« Avant Constantin toutes les Gaules étaient divisées en quatre gouvernements, et peut-être Rictiovare n'était-il gouverneur ou président que de la Gaule-Belgique; car, nous le lisons toujours persécutant les chrétiens dans les villes de cette province, et non en d'autres.

« Ce gouverneur façonné à l'humeur des Empereurs, ennemi juré du nom chrétien, et le plus cruel et abominable de tous ceux qui commandaient en ce temps, ne respirait autre chose que le sang innocent des fidèles par l'effusion duquel sa rage s'échauffait de plus en plus au lieu de s'adoucir. Pour satisfaire donc au désir de celui qui l'avait mis en cette charge et au sien, il s'employa avec grand soin à remplir tous les lieux de ses gouvernements de carnages et de supplices.

(1) Les nouveaux Bréviaires de Paris et de Reims.

(2) *Alicubi sed rarò* Rictionarus *dicitur.*

(3) Baronius, *in not. ad Martyrolog. Roman.* 6 *Januarii.*

« En la ville de Trèves qui était alors le siége impérial dans les Gaules, après avoir fait mourir saint Palmatie, consul et sept sénateurs de la ville, saint Thyrse l'un des chefs de la légion Thébaine, avec plusieurs de la même légion, et encore nombre de notables citoyens (1), il fit assembler une grande multitude de tous les autres croyants, qu'il fit égorger et tuer sur la rive de la Moselle, qui changea alors la couleur de ses eaux en couleur de sang (2).

« Il fit un pareil acte non guère loin de Bâle, à l'endroit où le fleuve *Ara* ou *Arola* (3) se mêle dans le Rhin; car, y ayant amassé tous les chrétiens qui s'étaient pu trouver, il les fit tous noyer...

« Rictiovare s'étant fait signaler par ces effroyables exécutions en ces deux lieux, il fit après la recherche par toutes les autres villes et pays, où il traita les chrétiens avec toutes sortes de cruautés inouïes. — [*Cl. de la Fons*, p. 24 à 30.]

N° **4**, colonne 433. — « On pourrait demander pourquoi le préfet Rictiovare menaçait saint Quentin de l'envoyer à Rome.

« Trois causes s'en peuvent rapporter, — l'une pour la qualité de saint Quentin qui était citoyen romain et fils de sénateur : d'autant que les jugements de mort contre les notables citoyens romains ne se rendaient point ordinairement par les présidents des provinces, mais ils les envoyaient à Rome; moins encore entreprenaient-ils de condamner de leur seule autorité les sénateurs et leurs enfants, attendu que par les lois romaines le procès ne pouvait être fait aux sénateurs que par le sénat ou par les commissaires des empereurs, et que les priviléges des sénateurs étaient étendus à leurs enfants.

« La seconde, parce que les plus insignes et renommés entre les chrétiens étaient souvent envoyés par les gouverneurs des provinces à Rome, sous le titre de séditieux et auteurs de factions, — comme nous lisons de l'apôtre saint Jean, de saint Ignace, Évêque d'Antioche, de saint Onésime, Évêque d'Ephèse et d'autres, — afin de subir en ce grand théâtre du monde une peine plus exemplaire.

« Et la dernière cause se peut supposer de la ruse du juge, afin d'attendrir le cœur de saint Quentin par une considération humaine, — se représentant qu'il serait torturé en sa ville natale, en la présence de tout le peuple de sa connaissance et de ses parents, qui étaient des plus illustres de la ville; ce qui tournerait à la honte et ignominie de toute sa race. » — [*Cl. de la Fons*, p. 54 et 55.]

N° **5**, colonne 433. — « Ce n'était pas le dessein du gouverneur Rictiovare de faire mourir saint Quentin à Amiens, — soit qu'il craignit quelque émotion (*émeute*) du peuple, soit pour quelque autre cause, et que Dieu l'avait autrement déterminé.

« Étant appelé aux autres villes pour l'exécution de sa commission, il prit résolution d'aller au Vermandois, qui est voisin de l'Amiennois, et d'y faire conduire saint Quentin...

« Après que la troupe qui menait saint Quentin fut arrivée en la ville d'Auguste de Vermandois, elle s'y arrêta — attendant la venue du président.

« Ce qui ne se faisait pas tant du propre mouvement de Rictiovare, que par la Providence de Dieu, qui voulait donner en ce lieu à son ardent et zélé athlète, après de si long travaux et des douleurs si amères, la couronne méritée du martyre et sanctifier cette ville de son sang et de son nom (1);

(1) Sigebert, *ad ann.* 1071. — *Martyrolog. Roman.* 5 et 6 Octobr. — Molanus ad Usuard. 4 et 6 Octobr.

(2) *Acta SS. Fusciani et Victorici.*

Mediis immersit fluctibus omnes
Ut miraretur fieri se Mosula rubrum,
Sanguine Sanctorùm laticis variante colorem.
Guillaume le Breton : *Philippidis*, lib. X.

(3) *Ara* dans les Actes de saint Quentin, publiés par Hémeré : *Augusta Viromanduorùm vindicata et illustrata*, etc., p. 1 du *Regestum veterùm Chartarùm et monimentorùm*, etc. — *Arola, in append.* Greg. Turon, cap. XVIII et in *Tab. veteri Germaniæ* et *in Athlante minore*. — *Arula, in Adonis Martyrolog.* 30 Septembre. — Aimon, lib. III, cap. 86. — *Araris*, in tabulà Galliæ Plancii, et alibi.

(1) *Ut ipsum locum ipsius Martyris sanguine et nomine sanctificaret.* — Actes de saint Quentin, publiés par Héméré, *l. c. sup.* Cf. Surius : *Acta sancti Quintini.*

comme en effet cette ville a depuis quitté ce superbe et profane nom d'Auguste, pour prendre le saint et vénérable nom du martyr de Dieu, saint Quentin, qu'elle porte encore aujourd'hui. » — [*Cl. de la Fons*, p. 56 à 58.]

N° **6**, colonne 436. — « La rage des persécuteurs ne cessait point avec la vie des Martyrs, elle continuait après la mort contre leurs corps, auxquels ils déniaient le dernier devoir de l'humanité, qui est la sépulture; ils les laissaient souvent inhumés aux lieux du martyre avec bonne garde, pour être la proie des bêtes et des oiseaux; quelquefois ils les jetaient dans la mer et dans les rivières, pour servir de nourriture aux poissons, ou dans les cloaques et lieux infects et autres, écartés, ou bien les réduisaient en cendres, qu'ils faisaient voler au vent ou répandre sur les eaux.

« Et ce qui les portait à cette barbarie, — outre le supplice qu'ils voulaient encore exercer sur les corps sans sentiment, — était de crainte que ces corps ne fussent ensevelis honorablement et révérés par les chrétiens: car le diable et ses ministres enviaient aux Saints qui avaient souffert la mort pour la cause de Dieu, l'honneur et le culte de martyr.

« Julien l'Apostat voulait — en sa persécution, — qu'on fit le procès aux chrétiens, non sur le seul titre de Christianisme et à cause de leur religion, mais sous le prétexte de quelque crime, afin qu'ils fussent condamnés comme méchants pour leur ôter, comme il pensait, la gloire du nom de Martyrs.

« Aussi Eunapius, familier de cet empereur, appelle les corps des Martyrs les corps des condamnés. Et, par injure, les Gentils appelaient les Martyrs *Biothanatos* (1), parce qu'ils estimaient la mort violente très-malheureuse, non-seulement pour la perte de la vie, mais parce qu'ils croyaient que les âmes de ceux qui mouraient de mort non naturelle ne retournaient point à leur origine.

« Pour cette même crainte donc que le corps de saint Quentin fut honoré comme il méritait par les fidèles qui étaient en la ville d'Auguste de Vermandois, et mis en sépulture convenable, le président Rictiovare le fit soigneusement garder pendant quelque temps, et de nuit il le fit jeter au fond de la rivière de Somme, et le charger et couvrir de terre, de limon et de plomb (1), afin que, par le mouvement de l'eau, il ne s'élevât et parût.

« Or, de cette crainte de Rictiovare, il se recueille qu'il y avait alors des chrétiens en la ville d'Auguste de Vermandois, lesquels, vraisemblablement, avaient été appelés à la foi par saint Quentin. Que si quelqu'un avant lui y a été jeter les fondements du Christianisme, c'est chose ensevelie dans les ténèbres du temps, et dont il ne se trouve rien. » — [*Cl. de Fons*, p. 66 à 69.]

N° **7**, colonne 439. — « L'oratoire bâti par sainte Eusèbe (*Eusebie*) fut fort fréquenté par les fidèles, et le sépulcre du Saint martyr honoré d'assistance assidue et de veilles ordinaires, selon la façon des anciens chrétiens, pour les consolations qu'ils en recevaient. Mais le lieu étant trop petit pour l'affluence du peuple et le mérite du Saint, il fut agrandi, et la chapelle changée en une église, où il y eut nombre de clercs ou chanoines destinés pour y servir Dieu et son bienheureux Martyr.

« Tel était l'état du lieu où repose saint Quentin, dès le temps de saint Remi, qui florissait en l'an 500.

« Néanmoins il se fit, par succession de temps, que, dans cette église, le vrai lieu du sépulcre de saint Quentin fut inconnu, — aucuns (*quelques-uns*) le jugeant en un endroit, et les autres en un autre: ce qui causait un grand regret aux affectionnés et dévots vers (*envers*) le Saint martyr, et toutefois personne n'osait entreprendre de sonder les endroits où il estimait (*pensait*) qu'était ce sacré corps, depuis que la témérité de Maurin, qui s'était présumé de ce faire, avait été suivie d'une prompte vengeance divine.

« Ce Maurin était chanoine de cette église et chantre renommé dans la chapelle du roi, d'où il s'était formé une humeur altière et présomptueuse, et les actions de sa vie ne

(1) Adon, 27 Juin. — H. Rosweyde. — Molanus in addit. ad Usuard, 18 Jul. et 28 Novembr. — Casaubon, ad Lampridii Heliogabalum.

(1) *Jussit... immergere, et adjectione terræ, plumbi, cœnique supplumbare.* — Acta sancti Quintini, apud Hémeré, p. 5.

répondaient point à l'habit religieux qu'il portait, ni à sa contenance extérieure. Comme l'on était sur le discours du lieu où gisait saint Quentin, il se vanta, avec beaucoup de paroles arrogantes, qu'il le savait bien, et qu'il n'était pas en peine de le trouver. Pour en faire l'épreuve et contenter son opinion, il prend la bêche et commence à fouir et creuser la terre. Mais il n'eut guère avancé, que le manche de la bêche se trouve attachée à ses mains sans qu'il la pût ôter. Ainsi il fut contraint de laisser son entreprise, et le lendemain il mourut misérablement, les vers sortant à bouillons de ses mains : ce qui jeta une grande terreur en tout le peuple et une révérence plus grande au lieu du Saint martyr.

« Il ne sera pas hors de propos de rechercher ici d'où provenait cette grande difficulté de trouver le corps de saint Quentin et l'ignorance de son sépulcre. L'auteur des miracles de ce Saint martyr (1) en attribue la cause à la persécution étrange des Églises du temps de l'empereur Julien, dit l'Apostat, qui aurait écarté ou étonné les fidèles et fait cesser l'assistance que l'on avait coutume de faire à ce sépulcre vénérable, ou bien à la providence divine qui voulait garantir le corps du Saint martyr des mains des infidèles (2) par ce sûr moyen d'une cachette inconnue à tout le monde et illustrer encore davantage son nom par une seconde miraculeuse invention.

« Je ne veux pas disputer de cette seconde cause, parce que tout ce qui se fait a pour cause la providence de Dieu, qui règle, conduit et conserve toutes choses.

« Quant à la première, — la persécution de l'empereur Julien peut bien avoir détourné le culte divin et la fréquentation des Églises; mais, elle a duré si peu qu'elle ne peut avoir fait oublier la sépulture d'un Saint que Dieu avait rendu si mémorable : car Julien n'a tenu l'Empire qu'un an, neuf mois, et puis cette persécution qui fut en l'an 362 était trop voisine de temps à l'invention miraculeuse de saint Quentin, — arrivée seulement quatre ou cinq années auparavant, — pour

(1) Prologue.

(2) Pour cette cause les corps des Saints martyrs étaient inhumés bien avant en terre. — Voyez Adon : *Martyrolog.* 30 Aug. et 7 Maii.

faire perdre la mémoire du lieu où il avait été mis, à ceux qui l'avaient vu, lesquels après l'orage passé vraisemblablement retournèrent à leurs exercices ordinaires du Christianisme.

« La cause donc la plus probable qui se puisse rapporter, sont les ravages faits dans la Belgique par les Huns et Vandales conjointement dans les années 407 et suivantes, et par les Huns encore sous Attila, en l'an 453 (1). Ravages qui furent tels qu'il n'y eut pas de ville qui en fut exempte. Reims, Amiens, Arras, Tournai, Térouenne furent prises et ruinées, et presque toutes les autres de la même province. La ville d'Auguste en Vermandois courut la même fortune, voire (*même*) encore plus mauvaise, car ce qui pouvait être resté de la tempête des Huns et Vandales fut emporté en l'an 453. Et partant (*par conséquent*) l'église de Saint-Quentin n'a pu éviter qu'elle n'ait été entièrement ruinée. De sorte que le peuple ayant été tué (2) ou mené captif, et le reste épars (*dispersé*) çà et là sans oser faire les actes de religion qu'en cachette, le lieu a été par (*pendant*) assez longtemps comme déserté. Joint qu'environ ce même temps les Français se jetèrent dans cette partie des Gaules,—non pour ruiner et ravager, mais pour conquérir à eux.

« Toutes ces incursions cessées et le calme rendu, on a bien rétabli le culte de Dieu (3) et rebâti l'église : mais, les anciens étant morts, il est à conjecturer que de là en avant le lieu du sépulcre est demeuré inconnu.

« L'invention des saintes Reliques des Martyrs n'est point œuvre des hommes, mais de Dieu, qui choisit les personnes auxquelles il veut départir cette faveur (4). Il a rejeté

(1) Saint Jérôme, ep. XV ad Ageruchiam. — Salvien, lib. VII *de gubernatione Dei.* — Sigebert, etc.

(2) Baldricus Noviom. ep. *in Chron. Camerac,* lib., I, cap. V.

(3) Saint Vaast fait évêque d'Arras par saint Remy ne trouva qu'un autel de la Vierge entier parmi les ruines des Églises, où les ours avaient leur repaire. — *Chron. Camerac.*, lib. I, cap. VII.

(4) Saint Ambroise répute à grande grâce que les corps des saints Gervais et Protais lui ont été révélés. *In epist. ad sororem quæ de inventione horùm Sanctorùm est.* Aussi entre ses éloges on le dit *duorùm Martyrum repertorem* (trouveur de

l'audacieux Maurin et exauce l'humble et pieuse instance de saint Eloi.

« Ce saint personnage ayant été appelé de la cour des rois à la charge épiscopale des Églises de Vermandois, Noyon et Tournay alors unies, s'est rendu un miroir de sainteté, de son temps, en l'Église de Dieu.

« Entre ses autres vertus, il avait un zèle et affection ardente à rechercher les reliques des Saints martyrs que les longues invasions des payens avaient ôtés de la mémoire des hommes, afin de les élever et proposer aux peuples pour leur rendre la vénération qu'ils ont méritée, à la plus grande gloire de Dieu.

« La peine qu'il prit en cela lui réussit heureusement, car il en trouva plusieurs, moyennant l'assistance divine.

« Après donc qu'il fut élevé à cette dignité d'Évêque, il se mit en esprit de rechercher le corps du bienheureux Martyr saint Quentin, comme le premier et le plus grand de tous ceux qui avaient souffert pour Jésus-Christ (1) en la province Belgique.

« A cette fin, il prit habitude de fréquenter assiduement l'église du Saint où le corps fut inhumé sur le mont par sainte Eusèbe (*Eusébie*), qui n'était guères loin de la ville de Vermandois : en quoi il apprit par inspiration divine que le corps ne gisait point au lieu où on le révérait, — ce qu'il fit entendre publiquement au peuple. Enfin ne pouvant porter davantage le désir qui le possédait, il se résout de sonder par toute l'église le pavé, afin de reconnaître s'il ne pourrait découvrir quelque marque du sépulcre.

« Comme il eût été par un long temps en cette besogne, les Chanoines qui l'assistaient commencèrent à l'abandonner (2), n'estimant point qu'il vînt à bout de son entreprise. Au contraire, ils se remettaient devant les yeux avec frayeur l'exemple de celui qui longtemps auparavant avait fini une telle recherche par une mort malheureuse. Et d'ailleurs ils discouraient sur ce que pouvait être alors ce corps ; qu'attendu le laps de plusieurs siècles, il devait être consommé et réduit en poudre.

deux Martyrs), comme chose très-excellente. — Sidon, lib. VII, Ep. I.

(1) L'auteur dit : *Primum ac summum Dei martyrûm Quintinum*, — et est rapporté de même au Bréviaire de Noyon.

(2) Le texte dit : *Capit à fratribus destitui.*

« Mais saint Eloi voyant que ces difficultés étaient objectées pour le retirer de son dessein, leur dit :

— Ne veuillez pas, je vous prie, mes frères, empêcher ma dévotion : car j'ai une ferme confiance en mon Dieu qu'il ne me refusera point la rencontre du trésor désiré que je cherche avec tant d'ardeur. »

« Alors se recueillant plus attentivement, il recherche en soi-même les moyens les plus propres pour fléchir la divine bonté. Et après avoir ordonné un jeûne de trois jours (1) pour un chacun, — lui de sa part adressant sa prière avec transport et larmes à Jésus-Christ, fit vœu de ne prendre aucun aliment, qu'il n'eût auparavant l'effet de sa demande. C'était la grande foi qui était en ce saint Évêque et l'assurance que Dieu ne lui dénierait (*refuserait*) point ce qu'il lui demandait pour la gloire de son nom : c'est pourquoi souvent il parlait des choses qui étaient à faire, comme si déjà elles eûssent été faites, pour la croyance qu'il avait qu'elles se feraient. Et il raisonnait quelquefois avec Dieu comme il eut fait avec un roi ou seigneur dans le monde. En effet, au sujet de cette entreprise qu'il avait alors en main (sur ce qu'on le voulait dissuader), élevant sa parole, il disait :

— O mon Seigneur Jésus, qui savez tout ce qui doit se faire avant qu'il se fasse, vous savez, mon Dieu, que si vous ne me faites cette grâce — quoique j'en sois indigne, — de me montrer le corps de votre Martyr qui a tant enduré pour votre saint nom, je ne gouvernerai pas davantage ce peuple que vous m'avez confié, mais je me bannirai volontairement de cette province et m'en irai mourir entre les bêtes. »

« Ces dispositions faites pour attirer le secours du ciel, il fait remettre la main à l'œuvre à ses aides et continuer de creuser en divers endroits. Chacun tente à sa fantaisie les lieux qu'il juge les plus propres. Ainsi comme ils travaillent en plusieurs endroits sans rien rencontrer, saint Eloi les appelant doucement et leur faisant cesser ce qu'ils avaient commencé, leur montre un endroit au bout de l'église, où l'on n'eût

(1) Saint Ambroise eut aussi recours au jeûne pour trouver les corps de saint Gervais et saint Protais.

jamais pensé que le corps fût et commande d'y fouiller.

Tout le travail se tourne là, on y fait une fosse profonde de dix pieds et plus (1), sans rien voir. Les ouvriers tombent de rechef en défiance de ce qu'ils avaient espéré sur le commandement de saint Eloi : et il y avait de la raison, — à prendre les choses humainement, — car, la troisième nuit avançait déjà au-delà de minuit. Mais, ce Saint dans le cœur duquel ces défiances de la faveur céleste ne pouvaient entrer, prend lui-même la bêche et ayant rebrassé sa chappe se met à creuser de toutes ses forces (2).

« Il y avait quantité de cierges et de lampes pour conduire l'ouvrage dans la nuit. Après avoir creusé quelque temps au fond, il s'avisa de percer l'un des côtés de la fosse. Il n'eut guère tiré de terre en cette part, qu'il rencontre un cercueil fort ancien. Aussitôt rempli de joie il jette un coup de sa bêche à l'encontre du côté qui paraissait, — lequel étant percé, il en sortit une odeur si douce et si agréable et une lumière si grande, que saint Eloi frappé de cette odeur inénarrable et de l'éclat de la lumière, à peine pouvait se soutenir.

« Même ce globe de splendeur que jeta le tombeau au coup de la bêche s'épandit si largement et avec une telle vigueur, que les yeux des assistants en furent éblouis et une grande partie de la région éclairée, — l'obscurité de la nuit étant changée en la clarté du jour pour un temps. De sorte que ceux qui furent surpris veillant à cette heure, ignorant le sujet de cette lumière, jugèrent que c'était quelque grand signe du ciel, attendu qu'il n'était guères que minuit et que la nuit auparavant était très-obscure. Et les autres s'éveillant se levèrent pour aller à leur besogne, croyant qu'il fut jour.

« Saint Eloi donc ayant trouvé ce sacré corps qu'il cherchait, le baise et rebaise avec des larmes de douceur et de tendresse et l'élève du profond de la terre; puis, il en tire et sépare des reliques selon son désir.

(1) Arca SS. Gervasii et Protasii duodecim pedùm altitudine terra cooperta. — Saint Ambroise. — Saint Grégoire de Tours, lib. II, *de glorià Martyrùm*, cap. II.

(2) Primus ego terræ fossor accessi, cæteri vero Episcopi prosecuti sunt. — *Saint Ambroise*.

Spécialement il tira des dents de la mâchoire pour la guérison de ceux qui auraient douleur de dents. Et ce qui fut merveilleux, — de la racine d'une dent sortit une goutte de sang tout vermeil. Il prit aussi pour lui les clous qui avaient été cognés entre les ongles et la chair des doigts, et les cheveux qui étaient très-beaux, afin de les garder pour reliques.

« Cela fait, il enveloppe ce corps en un très-précieux drap de soie, et l'ayant arrangé très-honorablement il le transféra avec une belle cérémonie derrière l'autel. Depuis, il lui façonna lui-même d'un ouvrage excellent une châsse d'argent, enrichie d'or et de pierres précieuses.

« Ce bon Pasteur voyant aussi que l'église ne pouvait tenir le peuple qui la venait visiter de tous endroits, il la fit agrandir d'une belle et exquise structure, le Roi contribuant à la dépense outre ce qui s'amassait des oblations des gens de bien.

« Quant aux reliques qu'il avait séparées du corps de saint Quentin, il en distribua partie à plusieurs lieux saints (1) et partie à des personnes malades de diverses maladies, — au moyen de quoi il les guérissait.

« Cette invention se fit le 3 janvier, auquel jour la fête s'en célèbre tous les ans. » — [*Cl. de la Fons, p. 102 à 117.*]

SPICILÉGE.

Sous ce titre nous réunissons — comme en une espèce de gerbe, — tous les faits intéressants, relatifs au culte de saint Quentin, toutes les traditions qui se rattachent à cet illustre Martyr.

I

« L'invention miraculeuse du corps de saint Quentin, par la bonne dame Eusèbe, éclata hautement, avec les vertus (*miracles*) qui parurent au même temps en la guérison des malades. La renommée ne s'arrêta point au Vermandois et aux lieux voisins, elle se porta par tous les endroits où passa sainte Eusèbe, qui chantait les mérites du Saint

(1) C'est une des causes que tant d'églises sont dédiées à saint Quentin.

martyr et justifiait son dire par sa vue recouvrée. La ville de Rome en fut donc aussi abreuvée par les récits qu'elle en fit à son retour.

« Ce fut le sujet qui porta sainte Benoiste, vierge romaine, de race sénatorienne, et ses compagnes, à faire le voyage des Gaules pour voir le sépulcre de saint Quentin et de ses compagnons, et des autres excellents Martyrs qui étaient morts sous la furieuse persécution de Dioclétien et Maximien....

« Je rapporte ici sainte Benoiste, parce qu'elle est venue dans les Gaules avec douze de ses compagnes, toutes de même extraction, à l'exemple de saint Quentin, et ayant appris son martyre. P. Louvet (1) remarque la venue de ces douze vierges romaines dans les Gaules pour voir les sépulcres des Saints martyrs, et que deux d'entre elles, — sainte Romaine et Leoberie (2), — furent premièrement en la ville de Laon, puis en celle de Beauvais pour visiter les tombeaux de saint Lucien et de ses compagnons, où sainte Romaine souffrit le martyre : et son corps a été depuis transporté en l'église de Saint-Quentin lès (*près*) Beauvais, sous l'Évêque Guy.

« Or, ce qui se trouve de sainte Benoiste convient à cela, car il est écrit que ses compagnes furent dispersées çà et là, et qu'elle alla à Laon avec Leoberie sa sœur de lait; y ayant demeuré quelque temps, elle s'en vint à Origny sur la rivière d'Oise (3), où elle mena une vie vraiment chrétienne. Ce qu'étant venu à la connaissance de Matrocle, juge du pays, il se serait transporté au lieu, aurait interrogé la sainte vierge et l'aurait fait mourir après plusieurs tourments.

« Quant à Leoberie, elle est donnée comme compagne à toutes deux, et il se peut aussi faire que l'une ayant enduré le martyre, elle se soit retirée avec l'autre.

« J'estime que le martyre de sainte Benoiste est arrivé sous la persécution de Julien l'empereur : et les raisons de ma conjecture sont, que ce ne peut avoir été du temps de la persécution de Dioclétien, puisque sainte Benoiste est venue dans les Gaules seulement après la mort de saint Quentin et de ses compagnons et sur la renommée de leurs martyres pleinement connus, auquel temps la persécution n'existait plus....

« C'est vers l'an 358 (époque de la découverte du corps de saint Quentin par Eusébie), que sainte Benoiste peut être venue en France, où ayant été accueillie par la persécution de Julien survenue en l'an 361 et 362, elle a enduré le martyre. Avant laquelle persécution il n'y en a point eu depuis celle de Dioclétien et Maximien, qui ait été exercée contre le Christianisme par les infidèles.

« J'ajoute encore que ce juge (*Matrocle*) est dit (*appelé*) Juif (1), ce qui convient à la persécution de cet apostat, qui se servait des Juifs et les employait volontiers, comme les plus cruels adversaires qu'eussent les chrétiens, — ce qui ne s'était pas fait sous les autres persécutions.

« Quoique ce soit, — car il est difficile de définir assurément en cette obscurité de temps, — sainte Benoiste a subi le martyre au lieu d'Origny, diocèse de Laon, qui, à cause d'elle, est appelé maintenant Origny-Sainte-Benoiste, où il y a un ancien et célèbre monastère de filles de l'Ordre de saint Benoît. Là se montre encore la hache dont on dit qu'elle a été frappée. Et Usuard, en son Martyrologe (2), note qu'au territoire de Laon est la fête de sainte Benoiste, vierge et martyre. Outre que de toute antiquité cela a été tenu pour une vérité constante dans le Vermandois. Même dans l'Église de Saint-Quentin il y a Leçons de cette Sainte qui marquent le le lieu de son martyre, comme fait aussi le Martyrologe en ces mots : *In pago Laudunensi, Cœnobio Auriniaco, passio sanctæ Benedictæ*. Un bien ancien Martyrologe de ce monastère d'Origny porte : *In territorio Lauduni Clavati, Sanctæ Benedictæ virginis et martyris....*

II

« Le nom de saint Quentin a été généralement grand et célèbre par toute la France

(1) En son Histoire de Beauvais.

(2) Il y a encore sainte Yolaine et sainte Camione, qu'on dit avoir été compagnes de sainte Benoiste.

(3) *Auriniacum super Isaræ fluvium situm.* — In Act.

(1) *Nomen illius Jesu Christi quod confiteris*, cum sine genere Judæus, *nunquàm dilexi, sed ejus Ecclesiæ cultum, quantùm potui, destruere curavi.* — In Act.

(2) Au 8 Octobre.

et révéré hautement, tant pour l'honneur de son martyre, auquel il y en a peu de comparables, que pour les grands et fréquents miracles qui se sont faits par ses suffrages.

« Dès le temps de la première invention, il y a plus de 1250 ans, il a été grand; mais, après la seconde invention faite par saint Eloi il a été encore plus éclatant. Car, dès lors, tous les témoignages d'honneur et d'estime qui se peuvent penser, lui ont été rendus, les titres glorieux, les respects, les vœux, les érections d'églises et d'autels, les fêtes solennelles, les dons et présents immenses, les appellations de son nom et généralement tout ce qu'on peut déférer aux Saints, et tout cela très-largement et à pleines-mains.

« C'est ce qu'il faut voir plus distinctement.

« Or, — pour commencer par les éloges, — comme le martyre est une chose pleine de dignité et d'excellence, une vertu très-noble, une victoire immaculée, un triomphe merveilleusement grand, et pour dire en un mot, la dernière et sublime perfection d'un chrétien, — aussi a-t-il été tenu, comme il est, le très-haut degré d'honneur et le faîte de gloire inestimable et d'une mesure infinie.

« C'est de la sorte qu'en parle saint Cyprien en divers endroits de ses œuvres (1).

« Entre tous les titres d'honneurs, il n'y en a point de plus beau, ni de plus excellent, ni pareillement de couronne plus entière que celle du sang, — dit le même *(saint Cyprien)* (2).

« C'est pour cela que l'Église, dès son commencement, a honoré des éloges les plus aimables et insignes ceux à qui Dieu a conféré cette grâce. On les a appelés très-vaillants et courageux, très-saints, très-heureux et glorieux, les princes de la foi (3), les intercesseurs du monde, les hérauts du royaume, les cohéritiers de Dieu. Le doux titre de *bénits* leur a été aussi communément donné, selon que nous apprenons de Tertullien (4); ce titre a passé ensuite aux autres Saints, jusque-là que le populaire dévot accumule ce titre avec le titre de Saint, comme plusieurs font celui de bienheureux.

(1) En l'exhortation au martyre. — En la louange du martyre. — En ses Épîtres.

(2) Au livre de la louange du martyre.

(3) Saint Ambroise, sermon 92.

(4) *Lib. ad Martyres; lib. de Præscriptione.*

« Quant à notre saint Quentin, on peut dire avec vérité que tous les titres d'honneur ont été assemblés en lui en degré d'excellence. Les monuments anciens de son Église parlant de lui l'appellent très-saint, très-heureux, très-glorieux, très-resplendissant, très-précieux, très-puissant, le premier, l'excellent et principal Martyr, l'Athlète et le Gendarme invincible du grand Roi, le Vainqueur renommé, et d'autres épithètes de révérence.

Mais parce que leur affection les pourrait avoir emportés, — voyons si les autres ne lui ont pas donné de semblables titres. En voici quelques-uns de ceux que je rencontre.

« *Summus Martyr Sanctus Quintinus.* — Saint Ouen, en la Vie de saint Eloi, livre II, chapitre VI.

« *Gloriosissimus Christi Martyr.* — En la charte du roi Philippe Ier pour la confirmation des biens de l'église de Saint-Quentin-lès-Bauvais, et en celle de Saint-Louis sur la translation de saint Quentin. Saint Grégoire de Tours, livre I de la Gloire des Martyrs, chapitre LXXIII, et Locrius en son Chronicon, l'an 657.

« *Eximius Martyr.* — En la charte de Charles le Chauve de l'an 863 pour quelques bien sis à Aintencourt.

Pretiosissimus assertor. — En la charte de Richard, duc de Normandie, qui contient les donations faites à l'église de Saint-Quentin, en l'an 1015.

« *Præpollentissimus Martyr.* — En la donation de Thugny, faite par Charles le Chauve; en celle de Chinceny, faite par le comte Hébert, et dans Bernerus en la Vie de sainte Hunegunde.

« *Inclytus Christi Martyr.* — En une charte d'Albert I, comte de Vermandois, d'un échange de quelques biens, fait entre l'église de Saint-Quentin et l'abbaye de Homblières.

« *Flos Martyrum.* — En l'office du 2 mai.

« *Martyrum Gemma.* — En l'office du 3 janvier, au Bréviaire de Noyon et en celui de l'Église de Saint-Quentin.

« *L'illustre et glorieux Martyr saint Quentin.* — A. du Val, docteur de Sorbonne.

« *Le très-victorieux et très-glorieux.* — Paschal Robin.

« Quelquefois ces deux titres d'honneur sont conjoints : *Gloriosissimus Martyr Bea-*

tissimus Quintinus. — En la charte susdite de saint Louis, et au traité fait avec l'Évêque de Noyon, Foucaud, l'an 1223.

« Or, comme ces éloges nous font voir le grand état qu'on a fait de lui, aussi est-il vrai que les auteurs français qui ont parlé des plus mémorables Saints de la France ne l'ont point omis, mais ils l'ont placé aux premiers rangs.

III

« Dieu donne et distribue aux villes ses Saints martyrs pour Patrons et conservateurs.

« A cette fin, cet œil tout voyant et pourvoyant de l'univers destine aux pays les sacrées reliques de ses Saints, comme gage précieux de leur protection et intercession continuelle au ciel : et afin qu'elles servent aussi d'objet permanent de leur constance et générosité et de la grâce que Dieu a faite aux lieux où ils sont vénérés, — y ayant voulu par leurs douleurs et par leur sang affermir la doctrine de son fils.

« Plus l'ennemi des hommes s'efforce de nuire aux fidèles, employant à cette fin toutes sortes de ruses et d'artifices, et tous les efforts de sa rage ; Notre Seigneur tout miséricordieux d'autre part, munit les peuples de bons défenseurs, redouble les gardes et jette à toutes les avenues ses gendarmes ; — de passibles et mortels, devenus impassibles et immortels.

« Or, saint Quentin est le vrai et singulier patron — non-seulement de l'Église et de la ville illustrée de son nom, mais aussi de tout le pays Vermandois. De même, il est dit père, patron, intercesseur, protecteur et consolateur du pays. En l'office du 2 mai :

Ave Martyr egregie,
Patrone Viromandiæ,
O Quintine flos martyrum, etc.

« Aussi est-il vrai que ceux (*les habitants*) de Saint-Quentin ont toujours fait — comme il est bien de raison, — un singulier état de cette protection, de laquelle ils ont de tout temps reçu les assistances et les consolations en leurs adversités, et par laquelle on peut dire qu'ils subsistent principalement. Voilà les témoignages qu'en rendent les anciens...

« De là est venu que nos anciens (*ancêtres*) ne se sont pas contentés de dire *saint Quentin*, mais ont voulu dire *Monsieur saint Quentin* : ce qui se peut voir dans les anciens titres français.

« L'auteur du sermon de la tumulation de saint Quentin et de ses compagnons, parlant d'eux, dit : *Isti* seniores nostri *hic corpore quiescentes, illic cum Christo feliciter regnantes,* — où *seniores* ne signifie autre chose que ce que nous disons Seigneurs, comme en plusieurs autres endroits des auteurs et chartes latines de ce temps-là et d'avant. Et Michel de la Mare, chanoine, par son testament de l'an 1338 use de ces mots : *Item lego glorioso* domino meo *beatissimo Quintino unum cereum quatuor librarum ceræ pro eodem martyre illuminando*, etc.

« C'était de ces noms que ceux des siècles précédents honoraient les Saints. Car quoique le nom de saint et de bienheureux emporte tout, néanmoins pour ne manquer en aucune sorte d'honneur, ils appelaient les saints patrons des lieux, *Seigneurs.*

IV

« Il ne faut point tenir pour chose toute constante ce qui n'a autre autorité qu'une tradition populaire entretenue de longue main : aussi ne le faut-il pas rejeter comme pure fable, lorsqu'il n'y a rien de répugnant.

« Il y a quelques miracles de saint Quentin qui se racontent sur le fondement d'une croyance venue successivement, dont je ferai ce chapitre (XVIII).

« On dit que saint Quentin étant mené par le commandement du gouverneur Rictiovare, de la ville d'Amiens en celle d'Auguste des Vermandois, — comme il passait par le lieu maintenant appelé Bayonvillers, au pays de Santerre, il demanda une chemise à certaine femme qui la lui donna, et en échange il lui rendit la sienne, laquelle ayant été portée à Bayon, maître de cette femme, qui était lépreux, aussitôt qu'il l'eût prise il fut purgé de sa lèpre.

« Ce miracle ne se trouve point dans les Actes du Martyr, ni dans l'auteur des Miracles : il faut donc que ceux qui l'ont fait représenter à l'entour du chœur de l'église de Saint-Quentin l'aient puisé de l'opinion qui pouvait être sur les lieux.

« Car pour n'avoir été cette action remarquée par les écrits qui nous restent, on ne peut pourtant absolument la condamner —

d'autant que nous savons que de très-grandes choses ont été exécutées par les Martyrs, qui ne se trouvent pas dans leurs Actes et qu'on ne peut connaître que par le rapport des habitants des lieux, où elles ont été faites, qui les tiennent de notice héréditaire.

« Et puis cette conduite de saint Quentin enchaîné — d'Amiens à Auguste de Vermandois, — n'a point été faite en hâte mais par les reposes et mansions ordinaires qui étaient aux maisons ou villages à ce destinés sur le grand chemin, selon l'ordre établi en l'empire romain pour les voyages des gouverneurs et officiers (1).

« C'est pourquoi il n'est point hors de vraisemblance que saint Quentin ait fait quelques guérisons pendant le voyage. Je laisse là-dessus la liberté d'en juger à chacun...

« La même renommée commune raconte que les clous dont saint Quentin fut enferré ont été forgés à Marteville, et que pour cette cause le lieu ne peut souffrir aucun maréchal. On confirme cela par un exemple arrivé du temps de nos pères. Gaucher de Caulaincourt, seigneur du lieu, avait amené de Normandie un serviteur maréchal de son métier. Il entreprit quelque ferme de labeur, et se fâchant d'acheter des autres les ouvrages qu'il pouvait faire lui-même, il leva une forge où il travailla du métier de maréchal. On l'avait averti qu'il s'en trouverait mal et qu'il se sentirait des clous de saint Quentin. Ce qui ne fut pas vainement présagé, parce que quelque temps en delà il devint merveilleusement enflé, dont il mourut avec beaucoup de douleur et de misère. C'est ce qui s'en dit, et de fait (*en effet*) jusques à présent il est notoire qu'aucun maréchal ne demeure à Marteville, pour la crainte de semblable malheur...

« Aucuns (*quelques-uns*) discourent d'un grès qui est près de ce lieu de Marteville, que c'est le grès sur lequel saint Quentin a été embroché, et qu'on voit encore les trous des fiches. D'autres disent que sur icelui se reposa saint Quentin, étant mené d'Amiens à Auguste de Vermandois.

« En la maison seigneuriale du même lieu il y a un secret ou cachot bien maçonné, au bas duquel est la forme d'un siége ; ils l'appellent la prison de saint Quentin.

« La brigade qui conduisait saint Quentin d'Amiens à Auguste de Vermandois, s'étant arrêtée à Marteville, saint Quentin fut mis cependant (*pendant ce temps-là*) en ce cachot.

« Une chose qui m'en a été récitée (*racontée*) de très-bonne part, mérite bien d'être ici couchée.

« Au fond de ce cachot, il y a une fontaine de belle et claire eau. Dans le village, une Jeanne d'Abancourt, femme de Denis le Neutre, était en grande langueur de maladie. La dame de Marteville s'avise de cette eau, fait descendre quelqu'un de ses gens dans le cachot, pour en puiser, et l'envoie à cette femme, qui l'ayant prise s'en est très-bien trouvée, et quelque temps après fut guérie. »

Colliette — parlant de cette fontaine, — écrivait, en 1771 :

« Une autre tradition, plus universellement adoptée que la première (*celle de Bayonvillers*), nous rapporte que saint Quentin, dans la même route de la ville d'Amiens en celle d'Auguste de Vermandois, s'arrêta au village de Marteville. Soit raison de fatigue, de déclin du jour, ou d'intempérie, nous l'ignorons. Mais nos pères nous ont transmis que le Saint y fut jeté dans une prison ; et que lorsqu'une soif ardente l'y dévorait, le ciel fit jaillir à ses pieds les eaux pures d'une source rafraîchissante. Cette belle fontaine subsiste encore, en nos jours, dans la cour du château de ce lieu : elle a environ douze pieds de longueur, sur six de largeur ; elle est toute bâtie de grès, et paraît très-ancienne. Les malades de toute espèce, et surtout les hydropiques qui boivent de ses eaux, ou qui portent des linges qu'on y a trempés, reconnaissent en elle une vertu salutaire, que les mérites de saint Quentin y ont imprimée...

« Tous les lieux où ce vénérable Martyr fut incarcéré, sont célèbres par des fontaines miraculeuses que le ciel fit naître près de lui. Il s'en voit encore maintenant une en la ville d'Amiens, dans l'obscur cachot où l'on dit que fut jeté le généreux confesseur de Jésus-Christ. Nous venons de parler de celle de Marteville. On dit que dans la cave de la maison appelée *le Petit-Saint-Quentin*, il en était autrefois une troisième, que l'on n'y voit ce-

(1) Nicolas Bergier, avocat de Reims, a très-bien traité ce point en son *Histoire des grands chemins de l'Empire*, livre IV, chapitre IX.

pendant plus depuis un siècle et demi. Toutes sont pieusement visitées par les malades dont la foi vive emporte tous les jours la guérison de leurs maux, et principalement de celui de l'hydropisie (1). »

« Nous avons,— dit Cl. de la Fons, — dans la ville de Saint-Quentin, une maison dite le Petit-Saint-Quentin, qui fait le coin de la rue Sainte-Marguerite. A la procession du lundi des Rogations il se fait là une station, où se chante l'Antienne de saint Quentin, et une fille sortant de la maison doit présenter un chapeau (*une couronne*) de fleurs, qui se met sur la châsse qui est portée en procession (2). Les bonnes gens disent que la cave de cette maison, où il y avait aussi une fontaine, était la prison de saint Quentin. Cela n'est point tant hors de raison, néanmoins je ne puis bien me faire croire que si cela était, on eût laissé le lieu profane, comme il est. »

Voici comment Colliette rapporte cette tradition, dont l'examen lui a suggéré quelques réflexions pleines d'intérêt :

« Nos ancêtres nous ont appris encore que notre glorieux patron, arrivé en l'Auguste de Vermandois, en fut transféré, pour être enfermé dans une prison située sur le haut de la colline qui dominait à cette ville. Cette prison, changée maintenant en une maison habitée, s'appelle *le Petit-Saint-Quentin*. Elle fait le coin de la rue Sainte-Marguerite et de Saint-Martin, du côté de l'Orient. Le lundi des Rogations, auquel jour le chapitre de Saint-Quentin va solennellement en procession à la chapelle d'Epargnemaille, — le clergé s'arrête devant la porte de cette maison, et y chante une antienne en l'honneur de son patron. Dès qu'elle est finie, une petite fille, ornée des parures de son innocence, plus que des ajustements brillants dont on la charge, sort du lieu consacré par les soupirs de notre Saint, et va présenter humblement une couronne de fleurs, que l'on pose sur le chef de ce Martyr. L'honneur d'avoir été choisie pour cette cérémonie, est, selon le peuple, pour cet enfant, l'augure d'un heureux mariage.

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province du Vermandois,* par L. P. Colliette, doyen du doyenné de saint Quentin, etc. (T. I, p. 90 à 92.)

(2) Cette cérémonie est remarquée en l'Ordinaire, qui est un livre bien ancien.

« A ne considérer qu'extérieurement la cérémonie pratiquée par cette petite fille, on pourrait croire qu'elle n'aurait été établie que dans une vue de religion, c'est-à-dire, afin que le Saint martyr reçût, chaque année sur la terre, une couronne des mains de l'innocence ; et que la pompe de son triomphe en ce jour, fût toute sans tache. Mais une tradition orale raconte encore que la présentation de cette fille même, est la réminiscence d'une ancienne servitude dont était chargé autrefois le maître de cette maison, envers le chapitre de Saint-Quentin.

« Lorsque la liberté n'était pas encore générale en France, et que les usufruitiers des maisons étaient tenus envers les seigneurs ou les propriétaires des biens et des manoirs de ces droits, dont nous parlerons dans la suite, appelés *Hospitagia, Capitagia*, etc., on prétend que l'hospice du Petit-Saint-Quentin était obligé de fournir au chapitre une petite *serve*, en ce jour, laquelle passait au profit des chanoines, qui la joignaient à leurs autres *serfs ;* et que quand ces droits ont été rédimés ou abolis par l'introduction de la liberté universelle, on a toujours conservé dans cette *hostise* l'usage de présenter une petite fille aux anciens maîtres.

« Ainsi cette pratique, onéreuse dans son origine, est devenue, par la suite des temps, figurative et religieuse. Il est certain, au reste, que l'enfant qui est destinée à cet honorable office, dépend du seul choix du maître de la maison ; qu'il la prend en la famille qu'il juge à propos de préférer : et que ce manoir, qui lui appartient comme chose propre, n'est tenu d'aucune autre servitude envers le chapitre de Saint-Quentin (1). »

(1) *L. c. sup.*, p. 91 et 92.

IV

LES ACTES DE SAINT MAURICE

ET

DES MARTYRS DE LA LÉGION THÉBÉENNE,

A AGAUNE, EN L'AN 302, — ÉCRITS AU CINQUIÈME SIÈCLE, PAR SAINT EUCHER, ÉVÊQUE DE LYON.

Saint Eucher a été le seul Évêque de ce nom, qui ait gouverné l'Église de Lyon. C'est sans contredit le prélat le plus célèbre en science et en piété, qu'elle ait eu depuis saint Irenée.

Il tirait son extraction — selon son propre témoignage, — de la même mère, soit naturelle, soit spirituelle, que les martyrs de Lyon, saint Epipode et saint Alexandre : c'est-à-dire, ou qu'il descendait de la même famille qu'eux, ou qu'il avait été baptisé dans la même Église.

Il vint au monde avec un esprit subtil et élevé ; et à l'aide de ces avantages naturels et de son application, il acquit une science éminente et une éloquence peu commune. Il fut illustre dans le monde ; mais il devint encore plus illustre en Jésus-Christ.

Valérien qui était son parent, avait un père et un beau-père élevés aux plus hautes dignités du siècle.

« Nous croyons, — dit dom Rivet, — que ce peut être le même, que Prisque Valérien, qui étant d'une famille patricienne, devint préfet des Gaules, et qui se trouvait parent de l'empereur Avite (1). »

Eucher épousa une femme nommée Galla, dont on ne connaît aucune particularité. Mais son union avec un si grand homme est un puissant préjudice en faveur de son mérite. Elle donna à Eucher au moins deux fils, — Salone et Véran, — qui furent depuis Évêques, du vivant de leur père.

Saint Eucher était encore à la fleur de son âge, mais dans la maturité et la force de l'esprit, lorsqu'il conclut un généreux mépris pour le monde et un désir ardent pour le ciel. Presqu'aussitôt il forma le dessein de se retirer dans la solitude, et il ne tarda pas de l'exécuter. Saint Sidoine marque son arrivée à Lérins parmi les choses que l'on pouvait représenter aux moines qui habitaient ce désert, pour les consoler et pour les édifier. Ce qui donne à croire que saint Eucher se retira d'abord dans cette île, où saint Honorat avait fondé quelque temps auparavant son célèbre monastère. Au moins, il paraît par là que la retraite de saint Eucher fit beaucoup d'éclat et fut un grand sujet de joie pour l'Église.

Après avoir passé quelque temps dans le désert, il chercha une retraite contre le bruit du monde, dans une île proche de celle de Lérins ; c'est-à-dire, dans celle qu'on nommait alors de Léro, et aujourd'hui de Sainte-Marguerite, — qui n'était séparée de l'autre que par un rocher.

On ne sait point précisément en quel temps saint Eucher renonça au monde pour vivre dans la solitude. Il y a cependant bien de l'apparence que ce fut en 409 ou 410, et la retraite de son fils Salone dans le désert à l'âge de dix ans ne permet pas de reculer davantage cette époque, puisqu'il était Évêque en 441. Véran, autre fils de saint Eucher, et Galla, sa femme, l'accompagnèrent dans sa retraite à Léro. Le Saint prit soin de ses enfants, sans avoir la distraction que leur présence lui eût pu causer en les faisant élever à Lérins.

Comme il était voisin de saint Honorat, il travaillait à imiter sa vertu ; ils s'écrivaient souvent l'un à l'autre, et saint Hilaire entrait dans ce commerce de charité. Ce fut la même charité qui forma entre saint Paulin de Nole et saint Eucher une union, qui était plutôt l'effet de la grâce que d'une amitié humaine.

Vers 410 ou 412, saint Eucher et Galla envoyèrent à Nole visiter saint Paulin, qui, un peu plus d'un an après, leur écrivit sa cinquante-unième lettre, par les moines Gélase, Augende et Tigride, qui étaient allés lui rendre aussi une visite de la part de saint Honorat.

Saint Paulin, dans cette lettre, leur donne de grands témoignages de son affection et de son attachement ; les priant de lui écrire lorsqu'ils en trouveraient l'occasion. Il ne leur donne point d'autre titre que celui

(1) *Hist. litt. de la France*, tome II, p. 275.

de ses fils ; ce qui montre que saint Eucher n'était pas encore prêtre.

Cassien continuant de publier ses Conférences, en dédia avant l'an 426 la onzième et les suivantes à saint Honorat et à saint Eucher. Celui-ci avait formé le dessein de passer en Égypte, afin de tempérer le refroidissement qu'il trouvait dans les Gaules, par la vue de ces pays que le soleil de justice a éclairés de plus près, et qui étaient fertiles en toutes sortes de vertus. Ce fut en partie pour lui épargner cette fatigue, que Cassien entreprit de continuer son ouvrage, où il se propose de remettre sous les yeux de ses lecteurs les exemples de vertu et les saintes maximes des Pères des déserts.

Lorsqu'il donna ses sept dernières Conférences sur le même sujet, saint Honorat était déjà Évêque d'Arles : ainsi c'était vers 427 ou 428. Mais saint Eucher n'était encore que simple moine, comme il paraît par le titre de *serviteur de Jésus-Christ* que lui donne cet écrivain. Vers le même temps, ou peu auparavant, saint Eucher écrivit du lieu de sa retraite ses deux admirables lettres, — l'une à saint Hilaire, encore moine à Lérins et depuis Évêque d'Arles, l'autre à Valérien son parent, pour lui inspirer le mépris du monde et le désir de son salut.

La vertu et le savoir de saint Eucher étaient trop éclatants, pour qu'il pût demeurer toujours caché dans l'obscurité d'un désert. Le siége épiscopal de Lyon étant venu à vaquer, cette église, qui avait quelque droit de revendiquer un Saint qui y avait été régénéré, voulut l'avoir pour son pasteur et pour son Évêque.

On ne doit pas douter qu'un si grand homme, élevé sur un des premiers siéges de l'Église des Gaules n'ait fait de grandes actions. Cependant nous ne savons point de particularités de son épiscopat. Seulement Mamert Claudien qui l'avait connu par les entretiens qu'il avait eus avec lui, assure qu'il surpassa de beaucoup les grands Évêques de son temps. Les divers sermons que nous avons de lui nous sont des marques du soin qu'il prenait d'instruire son peuple. On lui attribue la fondation de quelques églises de Lyon et quelques autres établissements de piété.

C'est tout ce que l'antiquité nous apprend des actions de saint Eucher.

Il finit une vie excellente par une sainte mort en 450.

Usuard, Adon, Raban Maur et d'autres Martyrologes encore plus anciens, marquent sa fête avec de grands éloges, au 16 novembre. Il a été honoré de l'amitié et des louanges de tous les grands hommes de son temps, — de saint Honorat, de saint Paulin, de saint Hilaire d'Arles, de Salvien, de Mamert Claudien, de saint Sidoine, sans parler de Gennade, de saint Isidore, d'Adon et d'autres.

Cassien remarque qu'il éclata dans le monde par la perfection de sa vertu, comme un astre d'une admirable splendeur, et que l'exemple de sa vie servait de modèle aux Saints solitaires que saint Honorat conduisait.

Saint Eucher s'est rendu célèbre — selon le témoignage de Mamert Claudien même, qui vivait de son temps, — par divers ouvrages qu'il a écrits pour l'édification des fidèles. Saint Sidoine y reconnaît une éloquence vive et pressante, et Gennade en recommande la lecture comme nécessaire aux ecclésiastiques et aux moines. Le premier de ces trois écrivains — employant l'autorité de saint Eucher pour établir le dogme qui nous enseigne que l'âme est immortelle, — fait tant d'estime des sentiments de ce Saint, qu'il ne craint pas d'avancer que les condamner c'est condamner la vérité même.

Sans nous livrer ici à l'analyse des œuvres de saint Eucher, — terminons par quelques mots sur les Actes de saint Maurice et des Martyrs de la Légion Thébéenne, — dont on va lire la traduction.

« Cette histoire, — dit dom Rivet, — est parfaitement bien écrite et tout à fait digne de l'éloquence, de l'esprit et de la réputation de ce grand Évêque. On prétend même que c'est l'ouvrage le mieux écrit que nous ayons de lui (1). »

(1) *Ibid., l. c. sup.*, p. 285.

—

LETTRE

DE SAINT EUCHER A SILVIUS, EN LUI ADRESSANT LES ACTES DES MARTYRS D'AGAUNE.

—

Eucher, au saint et bienheureux Seigneur en Jésus-Christ, l'Évêque Silvius.

J'envoie à Votre Sainteté le récit de la Passion de nos Martyrs : car, je craignais que, faute de cette précaution, les Actes d'un si glorieux martyre ne tombâssent dans l'oubli par laps de temps. Au reste, j'ai constaté la vérité de cet événement par des informations auprès de personnes de poids, qui assuraient tenir la chose, telle que je l'ai rapportée, de saint Isaac, Évêque de Genève ; et celui-ci l'avait apprise, je crois, du bienheureux Évêque Théodore, beaucoup plus ancien que lui.

Tandis donc que d'autres viennent de différents lieux et de diverses provinces consacrer à l'honneur et au service des Saints des présents d'or, d'argent, et d'autres choses; je leur offre cet écrit, si vous daignez l'honorer de votre suffrage; et je les supplie en retour d'intercéder auprès de Dieu pour en obtenir la rémission de mes péchés, et de me continuer toujours à l'avenir leur protection.

Ressouvenez-vous aussi de moi devant le Seigneur, saint et justement bienheureux Confrère, qui êtes spécialement attaché au service de ces Saints.

PASSION DES MARTYRS D'AGAUNE.

A l'honneur des Martyrs qui ont illustré Agaune par la glorieuse effusion de leur sang, nous avons mis en écrit le récit de leur Passion; et nous l'avons fidèlement rapportée dans le même ordre qu'elle nous a été transmise, car une tradition successive et suivie a dérobé jusqu'ici à l'oubli la mémoire de cet événement : et si un lieu particulier, si une ville est illustrée par la possession des reliques d'un seul Martyr (ce qui est d'autant plus juste, que ces Saints ont fait à l'éternel le sacrifice de leur vie précieuse); avec quelle vénération ne doit-on pas visiter le saint lieu d'Agaune, où l'on sait que tant de milliers de Martyrs ont été mis à mort pour Jésus-Christ?

Venons maintenant à la cause même de cette bienheureuse Passion.

Sous le règne de Maximien, qui gouvernait l'empire romain avec Dioclétien son collègue, des peuples entiers de Martyrs furent déchirés ou mis à mort dans la plupart des provinces. Ce prince, ajoutant aux fureurs de l'avarice, de la luxure, de la cruauté, et des autres vices un entêtement excessif pour le culte exécrable des idoles et le mépris sacrilége du vrai Dieu, avait mis en œuvre tout ce que son impiété lui suggérait pour détruire jusqu'au nom du Christianisme.

Quiconque osait alors faire profession de la vraie religion, trouvait des troupes de soldats apostés de toutes parts, qui l'entraînaient au supplice ou à la mort : et ce prince semblait avoir fait trêve avec les nations barbares, pour tourner toute la force de ses armes contre la religion.

Il y avait alors à l'armée une Légion de soldats nommés *Thébéens;* et on donnait en ce temps-là le nom de légion à un corps de six mille six cents hommes d'armes. Cette troupe était venue des contrées de l'Orient au secours de Maximien, et elle était composée de vaillants militaires, distingués par leur courage, et plus encore par leur fidélité; également zélés pour servir l'empereur par leur bravoure et Jésus-Christ par leur piété, ils n'avaient point oublié sous les armes, conformément au précepte de l'Évangile, de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César.

Comme on les destinait donc, ainsi que les autres soldats de l'armée, à arrêter la grande multitude des chrétiens, ils furent les seuls qui osèrent se refuser à ce ministère de cruauté, et ils déclarèrent qu'ils n'obéiraient point à de pareils ordres. Maximien n'était pas loin, car il s'était arrêté près d'Octodure (1) pour se délasser des fatigues de la

(1) « On croit qu'Octodure se nomme maintenant Martigni.

Maximien s'était sans doute arrêté au Trient, à une lieue de là ; car il y a deux lieues et demie depuis Martigni jusqu'au lieu où les Martyrs furent mis à mort; on aurait difficilement fait trois fois le trajet et deux décimations dans un jour, au lieu que n'y ayant qu'une lieue et demie depuis le Trient, tout cela pouvait s'arranger. D'ailleurs, nous sommes encore incertains sur la véritable situation d'Oc-

route. Des courriers y étant venus pour lui apprendre que cette Légion, rebelle aux ordres impériaux, s'était arrêtée dans les défilés d'Agaune, son indignation le rendit furieux.

Mais avant d'achever ce récit, il me paraît à propos d'y insérer la notice de la situation d'Agaune. Ce lieu est à environ soixante milles de la ville de Genève, et à quatorze milles de la tête du lac Léman, que le Rhône traverse : il est situé dans une vallée entre les montagnes des Alpes. On y aborde difficilement par un chemin rude et étroit, parce que le Rhône, qui mouille le pied des rochers, laisse à peine une levée suffisante pour y passer : mais, les gorges une fois franchies, on découvre tout à coup entre les rochers une plaine assez spacieuse. C'est là que s'était arrêtée la Légion sainte.

Maximien ayant donc appris, comme nous l'avons déjà dit, la réponse des Thébéens, s'abandonnant aussitôt et sans retenue aux transports de sa colère pour leur désobéissance à ses ordres, il les fit décimer, afin de forcer les autres, par la crainte, de se soumettre à ce qu'il exigeait; et il réitera l'ordre de les contraindre à poursuivre les chrétiens.

Mais quand on eut signifié cet ordre itératif aux Thébéens, et qu'ils virent qu'on exigeait encore d'eux des exécutions impies; un murmure éclatant se fit entendre de toutes parts dans le camp, et tous affirmaient qu'ils n'auraient pour personne la criminelle complaisance de se prêter à ces fonctions sacriléges : qu'ils auraient toujours en horreur le culte profane des idoles, qu'initiés dans les mystères des chrétiens et instruits par leur religion à n'adorer qu'un seul Dieu dans la Sainte-Trinité, ils aimaient mieux souffrir les dernières extrémités que de rien faire qui fut contraire à la foi chrétienne.

Maximien en étant instruit, plus cruel en effet que les bêtes les plus féroces, il se livre de nouveau à son naturel sanguinaire, les fait décimer une seconde fois, et commande néanmoins que l'on contraigne les autres à exécuter les ordres qu'ils osaient mépriser. Cet arrêt ayant été apporté au camp, on tira au sort et l'on mit à mort le dixième; mais le reste des soldats de la Légion s'entr'exhortaient à tenir ferme dans une si sainte résolution.

Cependant le principal soutien de la foi fut dans ce temps saint Maurice, qui, selon la tradition, était alors primicier ou commandant de la Légion, et dont les exhortations furent appuyées par celles d'Exupère son aide-de-camp (comme on dit dans les armées), et de Candide, prévôt de la troupe : ils animaient chaque soldat en particulier à persévérer dans la foi; en leur mettant devant les yeux l'exemple de leurs camarades martyrisés, ils les encourageaient tous à mourir, s'il était nécessaire, pour ne violer ni les promesses de leur baptême ni les lois divines; ils leur montraient la nécessité de suivre leurs compagnons d'armes et leurs camarades, qui les avaient déjà devancés dans le ciel : car ces discours étaient conformes au zèle glorieux que ces saints hommes avaient déjà pour le martyre. Animés donc et autorisés par leurs principaux officiers, ils adressent à Maximien, toujours bouillant de rage, des représentations aussi fortes que respectueuses, que l'on dit avoir été conçues à peu près en ces termes :

« Nous sommes vos soldats, Seigneur; « mais sans cesser, comme nous le confes- « sons librement, d'être les serviteurs de « Dieu : nous vous sommes comptables du « service militaire; et à Lui, de notre inno- « cence : nous avons reçu de vous, à titre « de paye, le salaire de nos services; et nous « tenons de Lui le principe de la vie : nous « ne pouvons aucunement obéir à l'Empe- « reur en reniant notre Créateur; oui, notre « Créateur et le vôtre, que vous le confes- « siez ou non. Si nous ne sommes point « incités à l'offenser, nous vous obéirons « encore, comme nous avons fait jusqu'à « présent; autrement, nous Lui obéirons « plutôt qu'à vous : nous vous offrons nos « services contre quelque ennemi que ce « soit, mais nous regardons comme un crime « de tremper nos mains dans le sang des « innocents : nos bras savent combattre « contre les impies et contre vos ennemis, « mais ils ne savent point égorger les gens « de bien et des citoyens : nous n'oublions

todure; peut-être était-ce ce lieu nommé Octan, près du Trient, qui fut détruit par les eaux le siècle dernier : c'est ce qui est fort vraisemblable. » — Note de J. de Rivaz : *Éclaircissements sur le martyre de la Légion Thébéenne*, etc., p. 26, note *a*. — (1779.)

« pas que nous avons pris les armes pour « leur défense et non pour leur destruction : « nous avons toujours combattu pour la « justice, pour la piété, pour la sûreté des « innocents; telle a été jusqu'ici la récom- « pense des périls auxquels nous avons été « exposés.

« Nous avons combattu pour vos enseignes « à raison de notre serment de fidélité; mais « comment vous serons-nous fidèles, si nous « ne le sommes pas à notre Dieu? Nous « avons prêté notre premier serment à Dieu, « le second à l'Empereur; vous ne devez « aucunement compter sur le second, si « nous avons une fois faussé le premier.

« Vous nous ordonnez de faire la recherche « des chrétiens pour les punir : vous n'en « avez plus d'autres à chercher; nous voici « confessant hautement Dieu le Père, créa- « teur de toutes choses, et Jésus-Christ son « Fils, et le Saint-Esprit. Nous avons vu « égorger les compagnons de nos travaux et « de nos périls, et leur sang a rejailli sur « nous; et cependant les supplices et la mort « de nos très-saints camarades ne nous ont « arraché ni larmes ni plaintes; nous avons « au contraire chanté leurs louanges, et nous « nous sommes réjouis de ce qu'ils avaient « été trouvés dignes de souffrir pour le Sei- « gneur leur Dieu. Et maintenant même le « péril extrême où nous sommes de perdre « la vie ne nous a point inspiré la rébellion; « le désespoir du moins, qui est si coura- « geux dans les grands dangers, ne nous a « point armés contre vous, Seigneur : nous « voici les armes à la main, et nous ne résis- « tons pas; parce que nous aimons mieux « recevoir la mort que de la donner, et mou- « rir innocents que de vivre coupables.

« Si vous exigez de nous quelque chose « de plus, si vous nous donnez encore de « pareils ordres, ou si vous allez au-delà, « nous sommes prêts à braver le fer, le feu, « et tous les supplices : nous confessons que « nous sommes chrétiens, nous ne pouvons « persécuter ceux qui professent comme « nous le Christianisme. »

Maximien, après avoir entendu ces représentations et reconnu l'attachement inviolable des Thébéens à la foi de Jésus-Christ, désespérant enfin de pouvoir vaincre leur glorieuse constance, prononca l'arrêt de mort contre tous, et ordonna que l'exécution s'en fit par des troupes qui les investiraient. Les exécuteurs, arrivés au poste de la bienheureuse Légion, tirèrent leurs épées sacriléges contre ces saints hommes, qui ne cherchèrent point, par amour de la vie, à éviter la mort. Ils étaient massacrés de toutes parts sans la moindre plainte, sans aucune résistance; ayant au contraire mis bas les armes, ils présentaient leurs têtes, leurs gorges, leurs corps sans défenses à leurs persécuteurs, à leurs assassins. Ni la considération de leur grand nombre, ni la confiance dans les armes dont ils étaient munis, ne les portèrent à vouloir soutenir par la force la cause de la justice : mais se rappelant uniquement qu'ils confessaient alors Celui qui fut conduit à la mort sans se plaindre, et qui comme un agneau n'ouvrit point la bouche; semblables à un troupeau de brebis consacré au Seigneur, ils se laissèrent pareillement mettre en pièces par ceux qui fondirent sur eux comme des loups furieux.

La terre en cet endroit fut couverte des corps morts de ces Saints; elle fut arrosée par des ruisseaux de ce sang précieux. Quelle fureur donna jamais, hors de la guerre, le spectacle d'un si horrible carnage? Quel barbare condamna jamais à mourir ensemble, même un si grand nombre de coupables? La multitude ne sauva pas des innocents, quoiqu'il soit ordinaire de laisser impunies les fautes de la multitude. Ce fut donc par cette cruauté inouïe du plus barbare des tyrans, que périt ce grand nombre de Saints, qui préférèrent à la réalité des choses présentes l'espérance des biens futurs : c'est ainsi que fut massacrée cette Légion véritablement angélique, qui, comme on ne peut en douter, est maintenant unie dans le ciel avec les Légions d'Anges, pour y chanter à jamais le louanges du Seigneur Dieu des armées.

Il est à remarquer que le martyr Victor n'était ni de cette Légion ni actuellement au service, mais il l'avait quitté après avoir acquis la vétérance. Chemin faisant il se trouva tout à coup au milieu des soldats qui, charmés de s'être enrichis des dépouilles des Martyrs, étaient livrés de tous côtés à la débauche ; ils l'invitèrent à manger avec eux; mais lorsque dans l'ivresse de la joie ils lui en eurent appris la cause en détail,—prenant en horreur le festin et les convives, il voulut s'éloigner : là-dessus ils s'informèrent si par

aventure il n'était pas chrétien lui-même, — à quoi il répondit qu'il l'était et le serait toujours. Aussitôt ils se jetèrent sur lui, le massacrèrent, et l'associèrent ainsi dans le même lieu avec les autres Martyrs, dont une mort semblable lui fit partager la gloire.

De ce grand nombre de Martyrs, nous ne connaissons que les noms des bienheureux Maurice, Exupère, Candide et Victor : pour les autres, ils nous sont inconnus; mais ils sont écrits dans le livre de vie. On regarde aussi comme membres de cette Légion, les Martyrs Urse et un autre Victor, qui, dit-on, reçurent la mort à Soleure, forteresse située sur la rivière d'Aar, à peu de distance du Rhin.

Il est à propos d'observer quelle fut la fin du sanguinaire tyran Maximien. Ayant dressé des embûches pour faire périr Constantin, son gendre, qui régnait alors dans les Gaules, sa trahison fut découverte; il fut arrêté près de Marseille, et peu de temps après il fut étranglé : il finit par cet infâme supplice une vie criminelle digne d'une pareille mort.

Quant aux corps des bienheureux Martyrs d'Agaune, on croit par tradition que, plusieurs années après leur mort, saint Théodore, Évêque du lieu, apprit par révélation l'endroit de leur sépulture.

Pendant que l'on bâtissait en leur honneur la basilique que l'on voit aujourd'hui au pied d'un grand rocher, auquel elle tient par un côté, il arriva un miracle, que je n'ai pas cru devoir passer sous silence. Il se trouva que l'un des entrepreneurs qui, d'après l'invitation qu'on leur avait faite, s'étaient associés pour l'exécution de cet ouvrage, professait encore ouvertement le paganisme. Un dimanche, que les autres s'étaient retirés pour observer la sanctification du jour, — celui-ci, étant resté seul sur les travaux, se voit tout à coup, dans ce lieu écarté, enlevé à la vue des Saints qui lui apparurent environnés d'une lumière éclatante; et il est étendu comme pour être puni ou mis à la torture; il voit distinctement la multitude des Martyrs; il est frappé; et on lui reproche, ou d'être le seul qui manque à l'Église un jour de dimanche, ou d'oser, quoique payen, travailler à la construction d'un ouvrage sacré. Il parut bientôt que ce traitement était un effet de la charité compatissante des Saints, puisque cet entrepreneur, confus et épouvanté, demanda le baptême et se fit chrétien.

Je n'omettrai pas non plus un autre miracle aussi éclatant et de notoriété publique. Une mère de famille, épouse d'un personnage très-distingué nommé Quintus, attaquée d'une paralysie qui lui ôtait l'usage des jambes, pria son mari de la faire transporter à Agaune, quoique le trajet fut fort long. Dès qu'elle y fut arrivée, ceux qui la servaient l'ayant portée à l'église des Martyrs, elle en revint sur ses pieds à l'auberge; et ses membres, qui étaient auparavant dans un état de mort, ayant recouvré leur première vigueur, c'est elle-même qui publie aujourd'hui partout le miracle qui s'est fait sur elle.

J'ai cru ne devoir ajouter le récit que de ces deux miracles à celui de la Passion des Saints martyrs : au reste, la puissance du Seigneur en opère beaucoup d'autres tous les jours par leur intercession, tant par la délivrance des possédés que par d'autres guérisons.

Fin de la Passion des Martyrs d'Agaune, dont on fait la fête le dix des Calendes d'octobre.

NOTES.

Attaqués vivement par les protestants et les *libres penseurs*, à diverses reprises, les Actes des illustres Martyrs d'Agaune ont trouvé, — au siècle dernier, — dans la personne de P. Joseph de Rivaz, critique savant et catholique fervent, un apologiste irrésistible.

Ce beau travail (1) est devenu rare et par conséquent difficile à trouver. Nous avons été heureux de le rencontrer : et comme il traite une des questions les plus intéressantes et qu'il éclaircit mille difficultés — non-seulement dans le domaine de l'hagiologie, mais encore dans celui de l'histoire, — nous avons cru devoir le reproduire à peu près intégralement dans nos *Annales*.

Quelques mots sur la personne et la science de Joseph de Rivaz ne seront pas hors de propos.

(1) *Éclaircissements sur le Martyre de la Légion Thébéenne, et sur l'époque de la persécution des Gaules, sous Dioclétien et Maximien.* —(Paris, 1779, un volume in-8°, publié par l'abbé de Rivaz, un des fils de l'auteur.)

Né à Saint-Gingoulph au Bas-Valais, le 29 mars 1711, Joseph de Rivaz était destiné, par sa naissance et par le vœu de sa famille, à remplir dans sa patrie une charge de magistrature, dont il fut en effet revêtu dès l'âge de vingt ans,— son père s'en étant démis en sa faveur. Mais, emporté par son génie qui lui faisait trouver trop circonscrit le cercle des études auxquelles le vouait la carrière paternelle, il se démit bientôt à son tour, en faveur de son frère cadet, d'une charge qu'il n'avait acceptée que par obéissance.

Devenu ainsi entièrement libre, il se livra sans réserve à toutes les sciences où il espérait de faire quelques découvertes utiles. Mécanique, horlogerie, hydraulique, dioptrique, physique, etc., toutes ces parties intéressèrent sa curiosité et profitèrent des vues neuves de son génie créateur, souvent applaudies par les plus grands hommes de son temps (1).

Écoutons le digne fils de l'auteur, — l'abbé de Rivaz,— nous exposer les motifs qui guidèrent son illustre père dans son travail sur les Martyrs d'Agaune. Il y a un grand enseignement dans ces considérations de l'ordre le plus élevé :

« Dans les moments de loisir que lui laissait une vie aussi occupée, que l'on conçoit par là qu'était la sienne, l'étude raisonnée de l'histoire faisait son délassement; et sa critique, qui n'était que l'esprit géométrique tourné vers l'examen des faits, en avait effectivement la précision, la sagacité, la marche régulière et les procédés rigoureux. Le détail des différents points historiques qu'il a discutés et éclaircis, serait immense... L'ouvrage dont il est ici question peut seul faire connaître les caractères de son érudition, et peut-être ceux même de son âme. On le doit aux circonstances du lieu où il avait pris naissance, à son amour pour la vérité en général, et en particulier à son zèle aussi ardent qu'éclairé pour la religion.

« Le Valais, sa patrie, était, depuis plus de treize cents ans, en possession de l'honneur d'avoir été arrosé du sang des martyrs Thébéens. Le culte de ces glorieux soldats s'était répandu de là dans tout l'Occident, et surtout dans les Églises des Gaules. L'hérésie des siècles derniers, qui, sous le spécieux prétexte de réformer les abus et les superstitions introduites contre l'esprit de l'Évangile, avait attaqué le culte des Saints et la vénération des Catholiques pour les précieuses dépouilles de leur mortalité, ne put voir de sangfroid une Légion entière de Martyrs devenue l'objet d'un hommage religieux. Tant d'églises bâties en leur honneur, leurs reliques exposées en mille endroits à la vénération des fidèles, la déposition unanime des écrivains de tous les siècles en leur faveur; — tout cela excita l'attention, le dépit et le zèle amer des protestants. Ils se promirent de gagner leur cause au tribunal de la Philosophie, s'ils parvenaient à établir qu'uniquement sur la foi d'un écrivain postérieur au fait de cent cinquante ans, les catholiques avaient cru trop légèrement et contre toute vraisemblance, la fable mal ourdie de six mille six cents soldats chrétiens martyrisés à Agaune par Maximien, prince dont les auteurs ecclésiastiques eux-mêmes ne laissent pas d'avouer l'habileté dans le métier de la guerre. Dubourdieu entre autres essaya par tous les moyens imaginables de tirer parti de cette prétendue invraisemblance, et il n'épargna ni sophismes ni mauvaise foi : tous les protestants qui depuis ont écrit sur cette matière, et le philosophe poète (1) qui en a fait l'objet de ses sarcasmes et de ses railleries, n'ont été que les échos de ce ministre.

« M. de Rivaz prit à ces disputes un intérêt presque personnel, et résolut de défendre la sainte Légion contre ces attaques audacieuses et téméraires : il ne lui fut pas difficile d'apercevoir, dans les adversaires de ce glorieux martyre, plus de suffisance que d'érudition, et plus d'aversion pour nos dogmes que d'amour pour la vérité. Il promit donc, en 1747, un ouvrage où il traiterait à fond ce point d'histoire ecclésiastique, en bute depuis près d'un siècle aux contradictions des protestants et des philosophes modernes; et s'engagea à le discuter, non en déclamateur aveuglément zélé pour les préjugés religieux de son éducation, mais en

(1) Sur la portée des découvertes de J. de Rivaz, voyez l'intéressante notice que lui a consacrée M. Weiss, dans la *Biographie universelle*, de Michaud; article RIVAZ.

(1) Voltaire.

critique désintéressé, rigoureux et sincère. Il lui fallut, pour cela, débrouiller le cahos, où les erreurs des modernes avaient jeté l'histoire du règne des empereurs Dioclétien et Maximien, et substituer, à leurs vaines tentatives pour en lier les circonstances à celles de ce fait, l'examen éclairé et difficile des auteurs qui en ont parlé avant et après saint Eucher; et il le fait avec une sagacité peu commune et qui ne laisse rien à désirer à la perfection de ses preuves.

« Plusieurs savants de ses amis, et spécialement dom Henry, continuateur du *Gallia christiana* (1), ont applaudi à la manière heureuse dont M. de Rivaz a rétabli, sur ce fait, une harmonie parfaite entre l'histoire ecclésiastique et l'histoire profane..... (2).

« L'objet principal de cette Dissertation, est d'avoir réduit en démonstration historique les conjectures des écrivains dont cette matière a exercé la plume; et nous croyons sincèrement qu'il ne manque plus rien aux preuves, qui peuvent, directement ou indirectement, convaincre tout lecteur modéré et de bonne foi de la certitude de ce célèbre événement, auquel on assigne pour époque le 22 septembre de l'an 302 de l'ère chrétienne.

« Le but de ces éclaircissements n'exigeait de l'auteur, que de porter le flambeau de la critique dans les obscurités qui nous cachaient encore plusieurs faces de cet événement, et d'en compléter les preuves en en liant les circonstances avec celles de l'histoire profane. Sous ce point de vue, le plan de l'ouvrage est entièrement neuf, et c'est surtout par là qu'il a spécialement mérité et obtenu les éloges des savants, à qui il y a plusieurs années qu'il fut communiqué....

« Premièrement, s'il y est démontré aussi évidemment qu'un fait historique peut l'être, qu'un corps de plus de six mille soldats, que l'on veut contraindre à manquer à leur religion, qui ont les armes à la main, qui peuvent faire trembler le tyran, qui peuvent du moins se défendre avec vigueur et vendre chèrement leur vie, se bornent à ne pas commettre le crime qu'on leur ordonne, et par obéissance à leur religion se soumettent sans résistance au châtiment qu'inflige à leur prétendue désobéissance politique l'abus effréné et barbare de l'autorité; qu'osera dire encore la philosophie moderne contre une religion qui prêche si hautement le respect dû aux puissances, qui marque si précisément les justes bornes de l'obéissance des sujets, et qui inspire à ses prosélytes un courage si héroïque, si supérieur à ce courage forcené que donnent quelquefois les fortes passions du fanatisme et de l'orgueil? Quels exemples semblables ou approchants trouvera-t-elle parmi ses docteurs ou parmi les disciples qu'ils ont séduits, qui puissent donner de sa doctrine une opinion aussi haute, et la montrer sous un aspect aussi majestueux?

« D'un autre côté, on n'établit, dans cette Dissertation, la certitude du fait contesté par l'Hérésie, qu'en établissant celle du culte rendu aux Saints martyrs et à leurs reliques par toute l'Église d'Occident, depuis le siècle où ils furent immolés jusqu'à nos jours, à l'imitation des premiers chrétiens, qui honorèrent ainsi la mémoire et les ossements précieux de saint Polycarpe, disciple de saint Jean, de saint Ignace d'Antioche, disciple de saint Pierre, et de quelques autres Saints martyrisés de même dès la naissance du Christianisme.

« Voilà donc du même coup les novateurs modernes convaincus d'avoir calomnieusement accusé l'Église romaine d'innovation dans le culte qu'elle rend aux Saints et à leurs reliques : voilà donc les autres reproches qu'ils lui faisaient de prétendues innovations dans son culte et dans sa doctrine, devenus par là même au moins suspects de témérité, indépendamment des autres preuves de fausseté reconnues aujourd'hui par tous ceux qui sont instruits et qui ont de la bonne foi.

« Puisse l'évidence de ces deux points couvrir d'une confusion salutaire les ennemis de la véritable religion! Puisse-t-elle faire sentir, et à cette Philosophie raisonneuse qui de nos jours a osé mettre ses opinions et ses maximes à la place de la doctrine et de la morale évangélique, et à l'Hérésie qui, après avoir calomnié l'Église de Jésus-Christ, s'est encore fièrement arrogé le droit de la juger, toute la faiblesse et tout le venin de cette liberté de penser qui leur est commune et qui les condamne toutes deux! C'était le

(1) T. XII, p. 764, *Eccl. Sedunensis. Ibid.*, p. 787.
(2) *Préface de l'Éditeur*, p. VI à X.

premier vœu de l'auteur de cette Dissertation; c'est celui de ses fils, qui la publient; et c'est le but qu'ils se sont proposé, encore plus que de remplir un devoir que leur prescrivait leur piété filiale (1). »

Ces belles paroles n'ont pas, besoin de commentaire. Qu'il nous suffise d'ajouter, qu'après — nous dirons plus, — qu'aux mêmes titres que le savant ouvrage de dom Pezron : *Histoire Évangélique* (2), la dissertation consacrée par J. de Rivaz aux Martyrs d'Agaune a un mérite qu'aucun autre travail de critique ne nous semble avoir encore atteint.

J. de Rivaz a démontré — par les mêmes règles que dom Pezron, — l'irrésistible certitude d'un des faits les plus capitaux des Annales du Catholicisme et surtout de l'Histoire de l'Église de France.

Mais, il est temps de laisser la parole à J. de Rivaz; c'est ce que nous allons faire sans plus interrompre le cours de son admirable démonstration.

Discours préliminaire ou Histoire des disputes littéraires sur le martyre de la Légion Thébéenne.

Quoiqu'il ne se fut élevé aucun doute sur l'histoire de saint Maurice et de sa Légion pendant plus de treize siècles, cependant il n'était point à présumer qu'un événement aussi rare, et par cette raison aussi peu vraisemblable que le massacre de plus de six mille soldats chrétiens, arrivé en temps de paix, et sous un règne où le métier des armes ne paraissait pas trop compatible avec les lois du Christianisme; il n'était pas, dis-je, à présumer qu'un tel événement n'essuyât aucune contradiction dans ce siècle, où l'on juge de la vérité des faits, non par l'ancienne possession dont ils jouissent, mais bien sur la force des preuves qui les constatent.

On vit, en effet, sur la fin du siècle passé, une foule d'écrivains protestants s'élever contre le martyre de la Légion Thébéenne...

(1) *Préface de l'Éditeur*, p. XVII à XX.

(2) Paris, 1696, 2 vol. in-12. — Le Père Pezron a rassemblé dans cet ouvrage, qui est rare, tout ce que l'histoire profane fournit de plus curieux et de plus utile pour éclaircir l'histoire de Jésus-Christ.

Les disputes littéraires... loin d'obscurcir la vérité, servent à la faire briller; tout ce qu'on découvre sur sa route tend à l'établir : ces disputes servent aussi à épurer l'histoire, en donnant de la consistance aux faits vrais, mais dont les preuves, n'étant pas assez développées, donnent lieu à des doutes, surtout lorsqu'on n'entrevoit pas assez distinctement une liaison de ces faits avec l'histoire profane.

C'est dans ce dernier cas que se trouvait l'histoire de saint Maurice et de sa Légion, lorsque des écrivains protestants entreprirent d'en saper les fondements; mais ils firent paraître dans leurs écrits tant de partialité, que les Catholiques romains ne daignèrent pas même les réfuter.

On est très-surpris, en effet, de lire pour la première fois, dans la grande introduction à l'Histoire Ecclésiastique de Spanheim, que le martyre de la Légion Thébéenne n'est qu'une fable, sans en donner d'autre raison, sinon que Sulpice-Sévère n'en a point parlé dans son Abrégé de l'Histoire sacrée. Ce professeur de Leyde pouvait-il ignorer que l'auteur des Actes de saint Victor de Marseille, écrivain des plus graves et des plus judicieux (1), qui était pour le moins aussi ancien que ce disciple de saint Martin, a parlé du massacre des Thébéens à Agaune, non comme d'un fait obscur ou fondé sur des bruits vagues et incertains, mais comme d'un événement des plus célèbres, qui était de notoriété publique en Provence, et fondé sur une tradition si ancienne, qu'il prétend même qu'on fut instruit de cette déconfiture par le bruit public, à Marseille, avant l'arrivée de Maximien, qui ne tarda pas de s'y rendre.

Or, n'est-ce pas manquer aux règles les plus triviales de la critique, que de fonder l'argument négatif sur le silence d'un historien plus moderne que celui de qui nous tenons le fait?

Cette méprise de Spanheim n'est pas encore aussi remarquable que la suivante.

Sulpice-Sévère n'a parlé de la persécution qu'en passant; il s'est contenté de dire que toute la terre fut baignée du sang des Martyrs; que jamais aucune guerre n'épuisa autant l'univers, et que les chrétiens ne remportèrent jamais une victoire aussi complète,

(1) Dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, t. II, p. 230.

n'ayant pu être détruits par un massacre continuel de dix années; qu'on avait fait un très-beau recueil des Actes des Martyrs de cette persécution, mais qu'ils étaient trop volumineux pour trouver place dans son abrégé (1).

Après cet avertissement que nous donne ce disciple de saint Martin, que son intention n'est pas d'entrer dans aucun détail sur les combats des Martyrs, ne faut-il pas manquer de jugement pour aller chercher dans son ouvrage les Actes de ceux d'Agaune? puisqu'il renvoie ceux qui voudraient en apprendre davantage, à ce beau recueil qu'un autre avait fait avant lui; n'est-ce pas ce livre que nous devrions consulter sur l'histoire de saint Maurice et de sa Légion? et si elle ne s'y trouvait pas, c'est en ce cas qu'on pourrait présumer que Sulpice-Sévère n'en avait eu aucune connaissance.

Mais quoique ce précieux monument soit perdu, nous aurons occasion de faire voir, par un abrégé qui nous en reste, que les Martyrs d'Agaune y avaient trouvé place; et que non-seulement Sulpice-Sévère a connu ces Saints, mais encore que saint Martin, son maître, eut toute sa vie une vénération particulière pour saint Maurice et pour ses compagnons.

Quoiqu'il n'y ait rien de si faible ni de si déplacé, que l'argument de Spanheim contre le massacre des Thébéens; cependant il a été adopté, comme une véritable démonstration, par Le Sueur, dans son Histoire de l'Église et de l'Empire; par Hottinger, dans son Histoire des Églises de la Suisse, écrite en allemand; par Basnage, dans les Annales Ecclésiastiques; et par plusieurs autres. Mais on connaît aisément que ce qui a dirigé leur plume a moins été la persuasion intérieure qu'ils disaient vrai, que l'envie de pouvoir accuser les catholiques Romains de crédulité pour les légendes des Martyrs. Ils ne pouvaient sans doute choisir un exemple plus propre à leur dessein, puisqu'il est certain qu'une infinité d'Eglises sont dédiées sous le nom de saint Maurice; elles seraient autant de monuments qui nous reprocheraient notre crédulité, si ce Saint n'avait pas existé...

Il n'y a aucun doute que ces écrivains n'eussent été enhardis à nier le martyre des

(1) *Hist. Sacra*, lib. II.

Thébéens, par la dissertation de Dodwel, *De paucitate Martyrum* (1). Cet Anglais a prétendu nous prouver que les dix persécutions dont l'Église fut affligée, ne produisirent que très-peu de Martyrs; il a presque poussé le ridicule aussi loin que l'auteur du Dictionnaire philosophique (2), qui réduit le nombre de ceux qui subirent la mort sous Dioclétien à environ deux cents personnes. C'est donner bien hardiment un démenti à deux célèbres écrivains contemporains, je veux dire Eusèbe (3) et Lactance (4), dont le témoignage doit être d'autant moins suspect, qu'ils écrivaient à une très-grande distance l'un de l'autre : cependant ils s'accordent à nous dire, que tous les habitants d'une ville de Phrygie, qui étaient chrétiens, périrent dans les flammes par la cruauté des persécuteurs : ces deux auteurs parlent comme témoins oculaires des horribles massacres qu'on fit des chrétiens, soit à Nicomédie, soit dans la Thébaïde. Ce ne sont, suivant Dodwel, que des déclamations outrées.

Mais s'il pense qu'il faille prendre au rabais le témoignage des persécutés, il n'en pourra pas dire autant de celui des persécuteurs, qui font néanmoins parade de beaucoup de modération, même dans leurs plus grands excès.

Voici ce qu'ils nous apprennent par les différentes inscriptions qu'ils firent ériger dans tout l'Empire : les mieux conservées sont celles de Coroquo del Conto, en Espagne, placées sur une fort belle colonne de marbre où Gruter (5) les a copiées.

(1) *Du petit nombre des Martyrs.* — Voyez Dodwel : *Dissertationes Cipryanicæ.* — Dom Ruinart le réfuta savamment dans la préface de ses *Acta Martyrùm vera et sincera*, et Ansaldi, à deux reprises, pulvérisa les assertions téméraires de Dodwel, dans son *De causis inopiæ veterùm monumentorùm, pro copiâ martyrùm dignoscenda, adversus Dodwellum dissertatio* (Milan, 1739, in-8°.), et dans son *De Martyribus sine sanguine, adversus Dodwellum dissertatio.* (Milan, 1745, in-8°.)

(2) Voltaire.

(3) *Hist. Eccl., lib. VIII*, cap. XXIII.

(4) *De divin. Instit., lib. V*, cap. XI.

(5) Gruter, page 280.

DIOCLETIANUS JOVIUS ET MAXIMIANUS HERCULEUS CÆS. AUGG. AMPLIFICATO PER ORIENTEM ET OCCIDENTEM IM. ROM. ET NOMINE CHRISTIANORUM DELETO QUI REMP. EVERTEBANT.	DIOCLETIAN. CAES. AVG. GALERIO IN ORIENTE ADOPT. SUPERSTITIONE CHRISTI UBIQUE DELETA ET CULTU DEORUM PROPAG.

Dioclétien et Maximien se vantent insolemment d'avoir entièrement aboli le Christianisme : la chose leur avait paru si difficile, eu égard aux progrès qu'avait faits cette religion, qui égalait presque la payenne, et en même temps si importante, à cause des divisions qu'occasionnait dans les familles le grand zèle des fidèles, pour engager leurs parents d'entrer dans les voies du salut; que ces deux empereurs mettent en parallèle la destruction du Christianisme avec les célèbres victoires qu'ils avaient remportées tant en Orient qu'en Occident.

Si cette opération n'avait exigé que deux cents victimes, à peine y aurait-on fait la plus petite attention, dans un siècle où l'on était accoutumé à de fréquents massacres : la chose n'aurait pas valu la peine d'être rapportée avec tant d'ostentation dans des inscriptions.

Se pourrait-il que, parmi plus de trente millions de chrétiens, il ne s'en fut rencontré que deux cents qui eussent eu le courage de soutenir leur foi aux dépens de leur vie?

Aurélius-Victor, qui parle avec beaucoup d'éloges des mesures que prirent les deux empereurs pour rétablir le culte des idoles, en aurait-il daigné faire mention, si la chose avait été si facile?

Avouons donc que le témoignage de ce payen, joint à celui des inscriptions qu'on vient de rapporter, sont des garants très-assurés qu'on fit en Orient tous les massacres des chrétiens dont Eusèbe et Lactance ont fait mention, et qu'il n'est pas à présumer que Maximien, le plus féroce des empereurs, ait été plus modéré en Occident. Comme nous n'avions alors aucun écrivain chrétien en Italie ni dans les Gaules, nous n'avons aucun détail de cette persécution; mais, quoique nous ne tenions pas de la première main le martyre de la Légion Thébéenne, il nous reste néanmoins, pour en établir la réalité, des monuments qui ne sont pas moins précis, comme on le verra dans la suite de cet ouvrage.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des écrivains qui ont nié, comme en passant et presque sans examen, le massacre des Thébéens à Agaune. Il n'en est pas ainsi de M. Dubourdieu, ministre de l'Église de Savoie à Londres : il publia, en 1705, la Dissertation historique et critique du martyre de la Légion Thébéenne en français (car elle parut en Angleterre longtemps auparavant), dans laquelle il a mis en avant tout ce qu'on pouvait dire de plus spécieux contre ce fait éclatant. On peut dire que, si la vérité avait été de son côté, c'en était fait de saint Maurice et de sa Légion; il aurait fallu les rayer du Martyrologe : les subtilités y sont si artistement tissues, qu'il se flattait que personne ne parviendrait à les débrouiller. En conséquence, il se vante hardiment d'avoir enlevé à l'Église Romaine six mille six cents soixante-six Martyrs; il s'en félicite, comme si les triomphes de l'Église lui étaient fort à charge : c'est, dit-il, à l'Église Romaine qu'il les enlève; comme s'il croyait que des Martyrs du IVe siècle ne lui sont rien, leur croyance étant toute différente de la sienne.

Le Père Sollier, qui continuait l'ouvrage de Bollandus, se promettait (1) de relever les sophismes de ce ministre, lorsqu'il serait arrivé, dans les Vies des Saints, au 22 septembre qu'on fête saint Maurice; mais une mort prématurée ne lui permit pas de tenir sa parole : par malheur, MM. les chanoines de la célèbre abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune-en-Valais, qui étaient les plus intéressés à soutenir la gloire de leur Patron, n'eurent connaissance de la dissertation de Debourdieu qu'en 1737; ils se hâtèrent de faire réfuter ce ministre par dom de l'Isle, bénédictin, qui enseignait alors leurs novices. Son livre, qui a pour titre : *Défense de la vérité du martyre de la Légion Thébéenne, autrement de saint Maurice et de ses compagnons*, ne ferma point la bouche aux écrivains protestants.

Il ne lui avait pas été difficile de faire voir que Dubourdieu n'avait pas montré trop de bonne foi en attaquant l'histoire de saint

(1) *In notis ad Mart. Usuardi*, p. 550.

Maurice, ayant passé sous silence des pièces très-authentiques du IVe siècle et des deux suivants, qui déposent en faveur de ce fait, et que dom Ruinart avait déjà employées dans ses Actes sincères des Martyrs; mais ce bénédictin nous a laissés dans une parfaite incertitude sur l'époque qu'on doit lui assigner, et il n'a point lié les circonstances de ce grand événement avec l'histoire profane. C'est sans doute ici la partie faible de son ouvrage; et c'est là-dessus que les écrivains protestants ont pris occasion de l'attaquer.

Un anonyme Génevois avoue de bonne foi, dans une lettre insérée dans le Journal Helvétique du mois de juillet de l'an 1746, que Dubourdieu s'était trop avancé, en niant que saint Eucher de Lyon (qui mourut décrépit en 449) fut l'auteur de la Légende des Martyrs d'Agaune; mais il prétend que, pour soutenir un fait aussi remarquable et en même temps aussi peu lié avec l'histoire profane, il faudrait le témoignage d'un écrivain contemporain.

M. de Bochat nous dit aussi, dans ses *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissement sur différents points de l'Histoire ancienne de la Suisse* (1), imprimés en 1747, que le martyre des Thébéens est fondé sur des témoignages assez anciens; mais qu'en faisant attention au temps, au lieu, aux circonstances de ce massacre, on est obligé de convenir que c'est une fraude pieuse, qui doit son origine à l'avarice du Clergé et à la crédulité des peuples.

M. Spreng, professeur à Bâle, se mit aussi sur les rangs en 1756, dans son livre *de l'Antiquité des Rauraques,* écrit en allemand; il y donne un nouveau tour aux objections du ministre Dubourdieu. M. de Baltazard de Lucerne lui répondit en 1760. Mais un anonyme, qui se dit anglais, quoique son ouvrage soit écrit en allemand, vient d'examiner le fait dans vingt-quatre lettres, datées de l'an 1765, qui se vendent à Schaffouse sous le nom d'un imprimeur de Francfort : peu content des objections de M. Spreng et de la réponse de M. Baltazard, il a pris le parti de reprendre par le fond toute la question. Quoique les raisons qu'il avance pour enlever à saint Eucher les Actes des Martyrs d'Agaune, soient non-seulement des plus faibles, mais encore faites avec peu de sincérité; il fait cependant des objections très-fortes contre le système des modernes qui ont fixé sur l'an 286 l'époque de ce massacre.

Je ferai voir en son lieu que la Légion des Thébéens n'existait pas en ce temps-là : il n'en faut pas davantage pour prouver que dom de l'Isle et M. de Tillemont, son guide, ne sont point parvenus à lier le martyre de saint Maurice avec l'histoire profane. Ce dernier, à qui l'histoire... de l'Empire doit ses principaux éclaircissements, n'a point jeté autant de jour sur l'histoire de Dioclétien et de son collègue, que sur celle des autres empereurs : il n'en faut point être surpris; les chrétiens se sont si peu souciés de conserver l'histoire de ces deux persécuteurs, qu'ils ont laissé périr presque tous les écrits qui parlaient d'eux. Nous n'avons plus leur vie écrite en quatre livres par Eusténius; on a laissé une grande lacune dans les écrits d'Ammien-Marcellin et de Zozime, pour faire disparaître ce qu'il y avait d'avantageux à la mémoire de ces deux princes. On ne saurait décider si cette espèce de vengeance n'a pas été plus fatale à l'histoire des Martyrs qu'à celle de leurs persécuteurs; personne n'ayant pu parvenir à mettre en ordre les fastes de ces deux empereurs, il en est résulté qu'on n'a point pu faire cadrer le martyre des Thébéens et la persécution des Gaules avec l'histoire profane. C'est à quoi je me suis le plus attaché.

Mais pour mettre en ordre les fastes de Dioclétien et de Maximien, j'ai été obligé de ranger leurs lois, qui sont en très-grand nombre dans le Code, suivant leur ordre chronologique : ce travail, quoique des plus rebutants, une fois terminé, j'ai vu en quel endroit Dioclétien avait séjourné chaque année et chaque mois de son règne; par là je me suis trouvé d'accord avec les médailles, les inscriptions, les historiens contemporains, et avec les Actes originaux des Martyrs; le massacre de la Légion Thébéenne a trouvé sa place naturelle au 22 septembre de l'an 302. Maximien était alors en Valais à la tête d'une armée, et il venait de recevoir de son collègue un édit, qui condamnait à la mort les soldats chrétiens qui refuseraient de donner de l'encens aux idoles.

Je prouverai de plus que le culte rendu à

(1) Tome I, p. 557.

la mémoire des Martyrs Thébéens commença dans l'église d'Agaune, l'ancien Tarnade, sous les yeux d'une nuée de témoins oculaires de leurs souffrances. Je donnerai, d'après les écrivains profanes, l'histoire de cette Légion depuis l'époque de sa création jusqu'au jour de sa destruction : je prouverai que presque tous les soldats qui la composaient étaient chrétiens; et que, si on y joint les autres chrétiens de l'armée, que le danger commun rassembla à Agaune et qui y furent martyrisés, le total a dû passer le nombre de six mille six cents soldats qui formaient alors une légion.

Pour me rendre plus clair, je diviserai cet ouvrage en quatre éclaircissements.

Dans le premier, on prouvera le martyre des Thébéens par l'authenticité de leurs Actes, écrits par saint Eucher, Évêque de Lyon : et on fera voir que le culte de ces Saints remonte à des temps fort voisins de leur martyre.

Dans le second éclaircissement, on fera remarquer l'harmonie parfaite qui règne entre l'histoire profane et le martyre des Thébéens, de la manière que saint Eucher l'a raconté.

Le troisième éclaircissement contiendra une ample réfutation de toutes les objections qui ont été faites contre l'histoire du martyre des Thébéens, et on en préviendra d'autres que l'on aurait pu faire.

Le quatrième éclaircissement contiendra de nouveaux Fastes des empereurs Dioclétien et Maximien, conciliés avec tous les monuments anciens.

—

ÉCLAIRCISSEMENT I

Sur l'ancienne et la nouvelle Légende des Martyrs Thébéens, et sur l'antiquité du culte rendu à saint Maurice et à ses compagnons.

Nous prouverons dans ce premier éclaircissement, que la Légende de saint Maurice et de ses compagnons, qui était en usage dans l'église d'Agaune pendant le cinquième siècle, a été écrite vers l'an 432 par saint Eucher, Évêque de Lyon; et que l'autre Légende, qui a eu le plus de cours dans nos Eglises, a été composée par un moine d'Agaune vers l'an 524. On prouvera aussi, que le culte de ces Saints remonte à des temps bien voisins de leur martyre.

—

On a été en coutume dans l'Église, depuis les premières persécutions, de rédiger par écrit toutes les circonstances de la mort de chaque Martyr; c'est ce qu'on nomme les Actes de sa passion, ou sa Légende. On leur a donné ce dernier nom, parce que c'était l'usage de lire chaque année cette relation au jour anniversaire de la mort du Saint dans l'église où reposaient ses ossements; c'est ce que nous apprennent les Actes de saint Polycarpe, disciple de saint Jean, qui fut martyrisé sous Marc-Aurèle. Les chrétiens recueillirent quelques restes de ses ossements, que les flammes n'avaient pas réduits en cendres; ils les placèrent avec décence dans l'église de Smyrne, qu'il avait gouvernée; ils firent parvenir aux églises voisines, par une lettre-circulaire, les circonstances de son martyre, en invitant les fidèles à venir souvent, mais principalement au jour anniversaire de sa mort, dans l'église qui possédait ses reliques, pour en entendre lire la relation (1).

Ils en usèrent ainsi, pour imiter ce qu'on avait pratiqué à la mort des Martyrs dans les persécutions précédentes. Nous voyons, en effet, que les chrétiens avaient fait la même chose après la mort de saint Ignace, Évêque d'Antioche et disciple de saint Pierre, qui fut exposé aux bêtes dans l'amphithéâtre de Rome, l'an 107 : ils s'emparèrent, au péril de leur vie, de quelques restes de ses os, que les lions n'avaient pu dévorer; ils les exposèrent à la vénération publique dans l'église d'Antioche, *comme un trésor inestimable;* c'est ainsi que s'expriment les Actes de son martyre, dressés par les témoins de ses souffrances. Les Églises de Vienne et de Lyon firent aussi parvenir jusqu'en Galatie les Actes des Martyrs qu'elles eurent sous Marc-Aurèle : Eusèbe nous les a conservés (2).

Il était très-facile de dresser les Actes de la passion des Martyrs pendant les neuf premières persécutions, parce que l'on ne sévissait que contre les ecclésiastiques : les fidèles

(1) Eusèbe : *Hist. eccl.*, lib. IV, cap. xv.

(2) *Ibid.*, *lib.* V, cap. I.

accompagnaient leurs pasteurs jusques au lieu du supplice. Mais il n'en fut pas ainsi pendant la grande persécution qui s'éleva sous Dioclétien : l'on publia des édits de mort contre tout le peuple chrétien, sans distinction de sexe ni de condition; de sorte que les Martyrs n'eurent d'autres témoins de leurs supplices que leurs persécuteurs.

On voulut suppléer à ces Actes, en se faisant expédier dans les greffes des copies authentiques de la condamnation des Martyrs; mais l'on rencontra tant de difficultés à les obtenir, qu'il fallut renoncer à cet expédient, qui, ayant manqué, ne nous a laissé que peu d'Actes originaux des Martyrs. Sulpice-Sévère (1) nous apprend cependant qu'on en avait fait une fort belle collection, qui se lisait de son temps : mais ce précieux monument a péri dans les courses des nations barbares qui ravagèrent tour à tour l'Italie et les Gaules pendant le v[e] siècle. Il est probable que ceux des Martyrs d'Agaune ont eu le même sort que les autres. Il ne nous reste que deux Légendes, sur l'ancienneté desquelles on a porté des jugements bien différents.

Nous allons mettre en évidence tout ce qui les concerne, afin que, n'y ayant plus rien à éclaircir sur le temps où elles ont commencé à paraître, on puisse juger si elles sont d'une antiquité suffisante pour établir la vérité du martyre des Thébéens.

Je commencerai par l'examen de la plus moderne, qui a été en usage pendant plus de mille ans dans les différentes églises dédiées sous le nom de saint Maurice; on la trouve dans les Martyrologes du VIII[e] siècle. Mais, parce que son autorité n'est pas bien grande en comparaison de celle que nous a donnée saint Eucher, et qu'elle est d'ailleurs en latin et très-prolixe; nous renvoyons cette pièce à la fin de tout l'ouvrage (2), où le lecteur pourra la consulter.

Le chartreux Surius (3), qui n'a connu d'autre Légende de saint Maurice et de ses compagnons que celle-ci, n'a pas hésité de l'attribuer à saint Eucher, Évêque de Lyon, — trompé sans doute par une lettre que ce saint prélat écrivit à Silvius, Évêque du

(1) *Hist. sacr. lib. II.*

(2) P. 323 à 332.

(3) Au 22 septembre, p. 220, t. V.

Valais, que l'on a placée mal à propos à la têtes de ces Actes, comme on le fera remarquer ci-après.

Le cardinal Baronius (1) fut aussi de l'avis de Surius : ce n'est pas qu'il n'aperçût aisément que l'endroit de ces Actes où il est parlé de Sigismond ne pouvait être de saint Eucher, qui vivait 80 ans avant ce roi de Bourgogne, mais il se persuada que ce passage y avait été ajouté par une main plus récente. Effectivement il manque dans les plus anciens manuscrits, dont quelques-uns ont plus de mille ans d'ancienneté. Mais, quand on avouerait qu'il y a dans cet endroit une interpolation, il nous resterait un assez grand nombre d'autres preuves que cette pièce a été composée longtemps après la mort de saint Eucher.

En effet, nous y apprenons que les eaux du Rhône ayant découvert le corps d'un Martyr, Protais, Évêque diocésain, pria Grat d'Aoste et Domitien de Genève de vouloir assister au transport qu'on en fit dans l'église d'Agaune.

Or, saint Grat ne fut sacré qu'en 451, et Domitien était mort en 461; quant à Protais, Évêque du Valais, il succéda à Silvius en 450 et mourut vers 462. Saint Eucher étant mort en 449, il n'est donc pas l'auteur de la Légende dont il s'agit (2).

Cependant elle n'est pas aussi moderne que... Tillemont (3) l'a cru. Comme il ne découvrit parmi les Évêques du Valais qu'un seul Protais, qui souscrivit les Actes du Concile de Châlons en 644, il s'est imaginé que l'auteur de cette Légende avait vécu vers ce temps-là : mais il est certain qu'il la composa avant la fin du VI[e] siècle, car il nous dit que le chant continuel que saint Sigismond avait introduit dans l'église d'Agaune n'avait point encore été interrompu; cependant il le fut en 574.

Lorsque les Lombards s'emparèrent du Valais, ils séjournèrent plusieurs jours dans le monastère d'Agaune, après en avoir chassé les moines (4). Bien plus, l'auteur de cette

(1) *Ann. Eccles.* T. II, p. 6557, *ad ann.* 297.

(2) Voyez J. de Rivaz : p. 17 à 19.

(3) *Mém. sur l'Hist ecclés.* T. IV. p. 696.

(4) Marius d'Avanche. — Saint Grégoire de Tours, apud Duchesne, t. II, p. 18, et *Hist. lib. IV*. E. 62, p. 224.

Légende parle de ces belles fontaines qui arrosaient la plaine où les Thébéens furent martyrisés : or, ces sources disparurent entièrement en 562; cette campagne ayant été totalement couverte par la chute épouvantable d'une haute montagne voisine, nommée le mont Taurus (1).

Enfin, on peut fixer assez exactement le temps où cette Légende fut écrite, par une circonstance que l'auteur rapporte.

Il nous dit que l'abbé Ambroise venait tout récemment de rebâtir l'église des Martyrs, que saint Théodore avait fondée. Or, nous avons un catalogue des abbés d'Agaune, qui fut dressé vers l'an 830, et qui ne fait mention que de trois abbés de ce nom. Le dernier vivait en 667, ayant envoyé cette année-là des reliques des Martyrs Thébéens à Déodadus, Évêque de Nevers : le second du nom était abbé à l'arrivée des Lombards en 574. L'auteur de la Légende a vécu avant ces deux, comme on vient de le prouver; il écrivait donc sous Ambroise I, qui a trouvé place dans le Martyrologe et qui succéda à saint Hinnemond ; il gouvernait le monastère en 522, lorsque Sigismond prit l'habit de pénitent après le meurtre de son fils Sigéric (2).

L'historien observe que sous ce saint abbé les biens affluèrent dans le monastère; ce qui doit s'entendre, tant des nouvelles libéralités de ce roi de Bourgogne, que des offrandes abondantes que l'on apportait de toutes parts au tombeau des Martyrs. Par ce moyen, Ambroise I se vit en état de rebâtir plus superbement, et de donner plus d'étendue à l'église dédiée sous le nom de ces Saints, en l'adossant au roc de deux côtés, au lieu qu'auparavant elle n'y était appuyée que d'un seul : nous pouvons donc fixer l'époque de ce nouvel édifice vers l'an 524. C'est à l'occasion de la dédicace de cette église que le moine anonyme composa sa Légende...

On n'a qu'à consulter les Actes (*ci-dessus traduits*), qui sont de saint Eucher; et on découvrira aisément que l'anonyme les avait sous les yeux lorsqu'il composa les siens, et qu'il en a copié mot à mot une bonne partie (1). M. de Tillemont trouve cette Légende fort belle dans les endroits même où l'auteur s'éloigne de saint Eucher. Je suis bien de son avis, malgré la critique qu'en font les Bollandistes (2)....

Il ne sera pas hors d'œuvre de donner nos conjectures sur l'auteur de cette Légende.

Nous croyons, avec beaucoup de fondement, que c'est ce moine anonyme de Condat, qui écrivit vers l'an 490 la vie de saint Romain sous la dictée de saint Oyan, son successeur; il passa dans le monastère d'Agaune, où il composa la vie de ce saint abbé vers l'an 510. Il nous a aussi donné la vie des trois abbés d'Agaune, saint Hinnemond, saint Ambroise et saint Achive. C'est pareillement le même qui écrivit la vie de saint Sigismond... Toutes ces pièces sont du même style; il répète même, dans les Actes des Martyrs d'Agaune, la remarque qu'il avait faite dans la vie de saint Romain, qu'*Acaunus* signifie une pierre en langue gauloise. Nous disons qu'il était moine d'Agaune en 510; parce que lui-même, parlant de cette maison, la nomme *Monasterium nostrum*, dans la dédicace de la vie de saint Oyan qu'il adressa à Jean et Armentaire, moines de ce lieu.... Cet anonyme nous dit, dans cette épître dédicatoire, qu'il a fait une préface à la règle du monastère d'Agaune par ordre de saint Martin, abbé de Lérins; ce qui décèle en quel temps il écrivait : car cet abbé n'a pu prendre soin du monastère d'Agaune qu'en l'absence de saint Séverin, qui partit pour Paris en 507. On sait qu'il y avait une si grande liaison entre ces deux monastères, que celui de Lérins fournit le nombre de moines nécessaire pour former la première des cinq bandes dont on composa celui d'Agaune, en 516, afin d'y entretenir le chant continuel, comme on le verra ci-après.

Voici les autres Actes des Martyrs d'Agaune,

(1) *Ibid*. T. II, p. 17.

(2) *Gall. Christ.*, t. IV, p. 14. — *Ann. Bened.* t. I, p. 488. — *Adn. manuscr. Abb. Agaun.* — Adon : *Martyrol.* IV nonas novembris. — Bolland : *Acta SS.* T. III, février, p. 741. — Marius : *Chron.*

(1) Sur les procédés des Hagiographes paraphrasistes du moyen âge, voyez la discussion qui précède la *Vie de saint Bénigne*, — ci-dessus, — col. 320 à 325 et surtout le lumineux travail de M. l'abbé Bougaud, auquel nous avons emprunté — en les analysant, — les arguments qu'il a mis au service de sa thèse, aussi ingénieuse que neuve et féconde en aperçus dont la critique même la plus intelligente avait à peine jusqu'ici soupçonné toute la haute portée.

(2) T. VI de septembre, p. 343.

tels qu'ils nous ont été donnés par le Père Chifflet dans ses éclaircissements sur la vie de saint Paulin (1), d'après un très-ancien Martyrologe de l'abbaye de Saint-Claude, nommée anciennement l'abbaye de Condat ou de Saint-Oyan. Dom Ruinart les a aussi publiés dans ses Actes sincères des Martyrs (2), d'après plusieurs manuscrits de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, de celle de Fleuri, de celle de Saint-Benoît-sur-Loire, et de la bibliothèque du roi de France (3)... Il serait très-difficile, à ceux même qui parlent le mieux notre langue, d'atteindre à la beauté de la langue originale de ces Actes, qu'on doit à saint Eucher et dont on a lu ci-dessus la traduction (4).

On aperçoit aisément que cette Légende est plus ancienne que celle que le moine d'Agaune composa en 524; et qu'il l'avait sous les yeux, puisqu'il en a copié les plus beaux endroits... Saint Eucher, Évêque de Lyon, se déclare l'auteur de ces Actes dans la lettre qui leur sert de préface; et ils sont certainement dignes de sa grande réputation et de son éloquence, au jugement de tous les plus grands critiques de ce siècle, tels que Pagi, le Cointe, Baillet, Tillemont, Ruinart, Mabillon, dom Cellier et les Bollandistes.

Cette lettre assurément n'est point supposée; car tous les personnages dont elle fait mention sont très-réels et fort connus, et toutes les circonstances qu'elle contient se rapportent exactement à l'histoire de ces temps-là. En effet, saint Eucher, qui en est l'auteur, ayant composé les Actes des Martyrs Thébéens pour les placer dans l'église d'Agaune, il était de la bienséance de demander, comme il fit, l'agrément de Silvius ou Salvius, Évêque diocésain, en lui envoyant cette Légende. Ces deux prélats étaient amis intimes et dans une grande liaison, comme nous l'apprenons par un ouvrage que cet Évêque du Valais publia en 448. C'est un *Laterculus*, ou un calendrier des plus curieux, dont il ne nous reste (5) que la moindre partie, que les Bollandistes ont publiée. Silvius dédia cet écrit à saint Eucher; il prie cet Archevêque, en vertu de leur ancienne liaison, de vouloir donner à cet ouvrage la même approbation qu'il avait accordée précédemment à ses autres productions : cette lettre est remplie de termes d'amitié. Est-il surprenant après cela que saint Eucher ait écrit à Silvius aussi familièrement qu'il fit en lui envoyant les Actes des Martyrs d'Agaune?

Nous apprenons dans la vie de saint Hilaire (1), qu'Eucher, Silvius et Domnule, questeur de l'Empire, étaient les plus grands admirateurs des sermons de ce saint Archevêque d'Arles, et qu'ils ne se lassaient point de les aller entendre : c'est sans doute dans cette ville que Silvius fit la connaissance de saint Eucher... Il nous reste quelques écrits de ce saint Archevêque, qu'Erasme, d'ailleurs si difficile à contenter, ne se lasse point d'admirer... Aucune plume n'était plus digne que celle de l'Archevêque de Lyon, de nous transmettre les circonstances d'un événement aussi glorieux à l'Église que le martyre des Thébéens.

Ce n'est pas seulement cette liaison intime et ce commerce épistolaire entre saint Eucher et Silvius, qui prouvent que la lettre qui accompagne la légende des Thébéens n'est point un ouvrage supposé : toutes les autres circonstances qu'elle contient ne sont pas moins propres à en démontrer la réalité.

Le saint Évêque de Lyon apprend à celui du Valais, qu'en repassant d'Agaune à Lyon, des Génevois lui affirmèrent que saint Isaac leur Évêque, leur avait communiqué une relation du martyre des Thébéens, qu'il devait avoir reçue de saint Théodore : cet Évêque est fort célèbre dans l'histoire ecclésiastique du Valais, tant par un épiscopat de quarante-deux ans que par la fondation du monastère d'Agaune.

M. Briguet (2) nous cite un fragment de sa Légende, qui nous apprend que ce saint prélat fit parvenir à saint Isaac, Évêque de Genève, la Légende des Martyrs d'Agaune, pour la communiquer aux autres Évêques des Gaules : ceci n'a dû arriver qu'en 390, parce que ce fut à cette date que le Valais fut dé-

(1) *Paulinus illustratus*, p. 81.
(2) P. 257, édition de Vérone.
(3) Voyez le texte latin de ces Actes dans J. de Rivaz, p. 314 à 322.
(4) Col. 469 à 476.
(5) T. I, de Janvier, p. 44.

(1) *Apud* Quenel, *int. sancti Leon.* Opera, t. I, p. 740.
(2) *Valesia Christiana*, p. 48.

membré de l'Italie pour être uni aux Gaules, et qu'en conséquence l'évêché d'Octodure ou de Lyon, qui relevait de celui de Milan, fut uni à celui de Lyon, comme on prouvera le tout un peu plus bas.

C'était alors la coutume des Évêques d'envoyer les Légendes des Martyrs aux prélats de leur voisinage : il convenait donc que saint Théodore, en devenant suffragant de Lyon, fit part aux Évêques des Gaules, des Actes des Martyrs Thébéens; c'est ce qui arriva, en effet, comme saint Eucher et la Légende de cet Évêque du Valais nous l'apprennent.

Saint Théodore assista au Concile d'Aquilée en 381 (1). Il était en relation avec les plus célèbres Évêques des Gaules. Saint Victrice, Évêque de Rouen, le remercie dans son livre : *De laudibus sanctorum*, qu'il mit au jour vers l'an 389, de ce qu'il lui avait envoyé des reliques des Martyrs du Valais, c'est-à-dire de ceux d'Agaune (2).

Quoique saint Théodore fût dans un âge fort avancé en 398, — ayant été sacré en 349, comme nous le prouverons, — il ne laissa pas d'assister encore au Synode de Milan, en qualité de suffragant.

Saint Eucher nous dit qu'il était fort vieux lorsqu'il envoya cette Légende des Martyrs Thébéens à saint Isaac; ainsi, ce dernier commença vraisemblablement son épiscopat lorsque saint Théodore touchait à sa fin. Il aura donc occupé le siége épiscopal de Genève entre les années 390 et 415. On voit que saint Eucher, qui passa par cette ville vers l'an 432... (époque de son sacre), n'eut pas de peine à découvrir des citoyens qui avaient été en relation avec saint Isaac...

Il nous importerait bien plus de fixer l'époque du sacre de Silvius que celui de saint Eucher...: mais nous connaissons fort peu les successeurs de saint Théodore.

Un ancien catalogue des Évêques du Valais, que MM. les chanoines de l'abbaye de Saint-Maurice envoyèrent aux éditeurs du nouveau *Gallia Christiana*, nous apprend les noms de plusieurs prélats du ve siècle, dont M. Briguet n'a point parlé dans son *Valesia Christiana;* voici dans quel ordre ils sont nommés : saint Protais, saint Théodore, saint Florentin, Maurice, Silvius, Protais II, Dominicus, etc. On voit que ce catalogue remonte à saint Protais, Évêque de Milan, qui fonda l'évêché du Valais, en y envoyant saint Théodore, avant lequel il ne nous reste aucun vestige de l'évêché d'Octodure; saint Théodore mourut vraisemblablement en 390, peu après le Synode de Milan, auquel il assista.

Le catalogue a passé sous silence saint Élie, parce qu'à peine eut-il pris possession de son évêché qu'il le quitta pour éviter la persécution des Ariens (1)...

L'an 431 ou 432 est l'époque du sacre de Silvius. Il fut sacré, ou tout au moins installé dans son siége, par saint Eucher de Lyon; et voici sur quoi je fonde cette anecdote. J'ai déjà observé ci-devant que la grande province séquanoise, qui comprenait l'Helvétie, relevait de l'évêché de Lyon avant l'arrivée des Bourguignons. Or, le Valais ayant été démembré de l'Italie en 390, comme on le prouvera en son lieu, nous ne voyons plus, après cette date, que les Évêques de ce pays aient fréquenté les synodes de Milan; ils furent réputés des Gaules... Le Valais suivit le sort de l'Helvétie, qui l'environne de deux côtés; car il ne relevait ni de l'archevêché de Vienne ni de celui d'Arles en 449, puisque saint Léon le Grand, qui fixa les limites de ces deux archevêchés, n'attribue les Alpes Poenines à aucun des deux (2); le pape Symmaque en fit de même en 513 (3)... Il paraît d'ailleurs assez évidemment par la lettre de saint Eucher, que le Valais relevait de sa métropole; il dit à Silvius : *Je vous envoie l'Histoire de nos Martyrs*. Pouvait-il nommer les Thébéens *nos Martyrs*, n'étant pas le diocésain, à moins que d'être le métropolitain?...

Saint Eucher alla visiter le tombeau des Martyrs Thébéens, puisqu'il interrogea les gens du lieu pour savoir les circonstances de la mort de ces Saints, et qu'il nous parle de la situation d'Agaune et de celle de l'église de ces Martyrs, comme témoin oculaire. Il avait fait ce voyage avec Silvius, puisqu'il lui donne comme une agréable nouvelle la découverte qu'il fit à Genève après leur séparation. Silvius était arrivé tout récemment

(1) *Conc. Labb.* T. II, p. 978.

(2) L'abbé Le Beuf : *Recueil de divers écrits*. — Lib. de laud. SS. p. 18.

(1) Valesia Christiana, p. 50.

(2) *Conc. Lab.* T. IV, p. 1155.

(3) *Ibid.*, p. 1309, *Ép.* IX.

en Valais, car s'il eût été depuis quelque temps Évêque du lieu, personne n'aurait dû être plus en état que lui d'apprendre à saint Eucher les circonstances du martyre des Thébéens; au lieu qu'il n'en savait rien, puisque le saint Évêque de Lyon fut obligé de s'adresser aux gens du lieu pour les apprendre, et de faire encore des recherches à Genève. Saint Eucher avait accompagné Silvius pour l'installer dans son évêché, au plus tard en 432. C'est alors qu'il composa la belle Légende des Martyrs d'Agaune.

Quand nous n'aurions pas la lettre de saint Eucher à Silvius pour prouver que ce saint Évêque est l'auteur des Actes des Martyrs d'Agaune, nous ne serions pas embarrassés de prouver qu'ils ont été écrits de son temps. Nous avons trois pièces des plus authentiques qui forment une preuve évidente de ce fait. Dom Ruinart en a fait usage dans ses Actes sincères des Martyrs (1).

La première de ces pièces est une homélie que saint Avit, Évêque de Vienne, prononça au peuple d'Agaune le jour de la dédicace du monastère, qui se fit le 22 septembre de l'an 517, comme on le prouvera un peu plus bas. J'ai vu dans la bibliothèque du roi, à Paris, le manuscrit original de ce saint prélat, écrit sur du papier d'Égypte. Quelques savants ont cru qu'il n'était que du VII[e] siècle; mais le grand nombre de ratures qui sont remplacées par des expressions un peu plus correctes, mises entre les lignes, prouvent assez que ces corrections y sont de la main de l'auteur. La voici traduite :

Homélie prononcée dans la Basilique des Martyrs d'Agaune, au renouvellement du monastère, et le jour de la fête de ces Saints.

« Qu'il est glorieux pour cette bienheu-
« reuse armée de n'avoir perdu aucun des
« siens, quoique nul d'entre eux n'ait échap-
« pé ! Lorsque l'injustice de l'arrêt de mort
« porté contre ces Martyrs semblait être dic-
« tée par la justice du sort; il fut jeté deux
« fois sur cette troupe paisible, et ceux qu'il
« rendit malheureux furent au centuple plus
« heureux que les autres. La haine de leurs
« persécuteurs les favorisa si bien, que le
« bonheur de ceux que le sort avait con-
« damnés s'étendit enfin sur tous ceux que
« le sort avait favorisés; c'est ce que vous
« venez d'apprendre par les Actes de la Pas-
« sion de ces Martyrs, dont on vient de faire
« la lecture pour se conformer à ce qu'exige
« la coutume (1). »

Ce fragment de l'homélie de saint Avit contient huit circonstances, qui font le précis de ces Actes anciens des Martyrs Thébéens, dont on faisait usage dans l'Église d'Agaune.

1° Le nom d'*Armée heureuse* indique que le nombre des Martyrs était très-considérable.

2° Ces Martyrs étaient des soldats.

3° Cette troupe fut décimée.

4° On réitéra la décimation.

5° Ils furent enfin tous condamnés à la mort.

6° Ils la reçurent sans faire aucune résistance.

7° Il y avait une église et un monastère à Agaune, avant les ouvrages que le roi Sigismond y fit faire, puisque saint Avit les nomme des réparations.

8° On faisait chaque année dans cette église la lecture des Actes des Martyrs le jour anniversaire de leur mort; et cette coutume était si ancienne qu'elle avait passé en obligation, ce qui en remonte l'origine à un temps immémorial, c'est-à-dire au temps où saint Eucher vivait.

La seconde pièce, qui prouve l'ancienneté des Actes des Martyrs d'Agaune, c'est la vie de saint Romain, abbé de Condat (2), qui mourut vers l'an 460. Elle fut écrite par un moine, sous la dictée de saint Oyan, successeur et disciple de saint Romain; les éditeurs de l'Histoire littéraire de la France ont très-bien prouvé qu'elle était originale. Voici le fragment qui fait à notre sujet :

(1) P. 286.

(1) Dicta in Basilicâ Sanctorùm Agaunensiùm, in innovatione monasterii ipsius, vel Passione martyrùm.

Præconium felicis exercitûs, in cujus congregatione beatissimâ nemo periit dum nullus evasit! cum injustam sanctorùm martyrùm mortem quasi sortis justitia judicaret; quâ bis super aciem dispersâ mansuetam centuplex decimatis fructus adcresceret, et odio in prosperum suffragante eatenùs eligerentur singuli, donec simul eligerentur electi : ex consuetudinis debito series lectæ Passionis explicuit.

(2) Bolland : *Act. SS.* T. III de février, p. 741.

« Saint Romain avait une si grande dévo-
« tion envers les Martyrs d'Agaune, qu'il
« prit la résolution d'aller visiter leur tom-
« beau, qu'on doit plutôt appeler le camp de
« ces Martyrs. Puisqu'ils étaient 6,600, sui-
« vant les Actes de leur Passion, il me paraît
« assez difficile qu'on ait pu mettre à cou-
« vert dans une basilique les reliques d'un
« si grand nombre de Martyrs ; il y en avait,
« ce me semble, assez pour couvrir toute la
« campagne (d'Agaune) (1). »

Il y a dans ce fragment cinq circonstances, dont plusieurs ont été puisées dans les Actes des Martyrs Thébéens, qui avaient cours dans les monastères des Gaules pendant le ve siècle.

1° Le nombre des soldats y est fixé à 6,600.

2° L'église des Martyrs était déjà existante et très-fréquentée, lorsque saint Romain prit la résolution d'y aller. On peut fixer l'époque de ce voyage vers 450, car Bollandus a assez bien prouvé que saint Romain naquit vers l'an 400. Ce saint abbé n'attendit pas d'être dans un âge décrépit pour entreprendre le voyage d'Agaune à pied. Ainsi, l'on ne saurait fixer ce pèlerinage au-dessous de l'an 450.

3° Les ossements des Martyrs avaient été transportés dans des édifices bâtis exprès (*in fabricis*), à côté de l'église d'Agaune avant l'an 450, comme saint Eucher l'avait dit.

4° Le pèlerinage au tombeau des Martyrs était fort en vogue au milieu du ve siècle, ce qui revient à la remarque de saint Eucher.

5° Les Actes des Martyrs d'Agaune passaient pour anciens et pour très-authentiques sur la fin du ve siècle, puisque l'historien de saint Romain, qui écrivait vers l'an 490, les donne pour un garant assuré des faits qu'il rapporte d'après cette pièce.

La troisième autorité est plus ancienne que les Actes publiés par saint Eucher, c'est la Légende de saint Victor de Marseille, composée par un écrivain judicieux, sur la fin du IVe ou au commencement du ve siècle, au jugement des plus célèbres critiques (1). Voici le fragment qui a du rapport avec le martyre des Thébéens :

« L'arrivée de Maximien à Marseille ayant
« jeté l'épouvante parmi le grand nombre
« de nos chrétiens, à cause du sang des
« fidèles qu'il avait répandu avec plus de
« cruauté que ses prédécesseurs, partout et
« spécialement dans toutes les Gaules, et
« principalement à cause du fameux mas-
« sacre des Thébéens à Agaune (2). »

On remarque dans ce fragment six circonstances du martyre des Thébéens, telles qu'on les publiait sur la fin du IVe siècle dans les Gaules, et cette tradition s'accorde avec la relation que saint Eucher nous a laissée de ce martyre.

1° Que Maximien était l'auteur de ce massacre.

2° Que cette scène tragique arriva à Agaune.

3° Que ces Martyrs étaient des soldats.

4° Que la légion était nommée *Thebæi*, les *Thébéens ;* au lieu que le moine d'Agaune la nomme *Legio Thebaïdas*, en quoi il a été suivi par Faustus dans la vie de saint Main, qui passa par Agaune en 542.

5° Que ce massaere arriva au commencement de la persécution générale, et non pas en 286, comme le moine anonyme d'Agaune l'a prétendu.

6° Que ce massacre fit beaucoup de bruit dans les Gaules, puisque la nouvelle devança l'arrivée de Maximien à Marseille.

Ces trois pièces sont si décisives touchant l'ancienneté des Actes des Martyrs d'Agaune, et en même temps si originales, que jamais le ministre Dubourdieu n'a osé en attaquer l'authenticité. Il s'est trouvé réduit à feindre qu'il ne les avait point vues dans les Actes sincères des Martyrs, publiés par dom Ruinart, quoiqu'il nous cite fort souvent ce livre. On ne saurait combattre de plus mauvaise foi l'histoire des Martyrs d'Agaune, que de taire des monuments du IVe et du Ve siècle

(1) *Basilicam Sanctorùm, imò ut ita dicam, Castra martyrùm, in Agaunensium locum, sicut Passionis ipsorùm relatio digesta testatur, quæ 6600 viros non dicam ambitu corporùm in fabricis, sed nec ipso, ut reor, campo illic potuit consepire, fidei amore succensus (beatus Romanus) deliberavit expetere.*

(1) *Hit. litt. de la France*, t. II, p. 230.

(2) *Maximianus enim cum pro Sanctorùm sanguine, quem per totum orbem crudeliùs aliis maximè que per totas Gallias recentiùs fuderat, præcipuè que pro famosissimâ illâ Thebaeorùm apud Agaunum cœde, nostrorùm plurimis nimium terribilis Massiliam advenisset.*

qui déposent en sa faveur. Aussi est-ce là-dessus que dom de l'Isle a établi son triomphe, en relevant l'omission volontaire de ce ministre, qui ne cherchait, comme l'on voit, qu'à en imposer à la populace ; car, pouvait-il espérer que les savants seraient dupes de sa mauvaise foi?

Nous avons observé ci-devant que la Légende de l'anonyme, répandue dès l'an 524 dans toutes les églises qui demandaient des reliques de saint Maurice, fit éclipser les Actes primitifs de saint Eucher, qui dès lors devinrent si rares qu'on ne les trouva presque plus que dans quelques Martyrologes : néanmoins des savants du premier ordre, qui ont eu occasion de parler des Martyrs Thébéens, en ont puisé les circonstances dans les Actes anciens jusques au XIIIe siècle : en voici la preuve.

Venance Fortunat, Évêque de Poitiers, fit, vers l'an 590, un poème en l'honneur des Martyrs d'Agaune (1), où il nous dit avec saint Eucher, que Maximien les fit massacrer au commencement de la persécution générale ; il ne nomme que quatre Martyrs, au lieu que la Légende du moine d'Agaune fixe ce martyre au commencement du règne de Maximien, et fait mention de cinq Martyrs.

Le cardinal Thomas a publié la messe de saint Maurice dans son missel gothique gallican (2), d'après un manuscrit du VIIe siècle : l'auteur de cette messe a copié mot à mot les Actes publiés par saint Eucher, pour en former les Oraisons et la Préface.

L'auteur du livre *De Gestis Francorum* (3), qui a fini son ouvrage l'an 752, fixe le nombre des Thébéens à 6,600, d'après la légende de saint Eucher : celle du moine d'Agaune met 6,666.

Adon, Archevêque de Vienne, composa, vers l'an 870, un Martyrologe, où il donne en abrégé la vie de nos Saints, d'après leur Légende ; mais il aurait cru faire tort à son discernement, s'il eut retranché quelque chose des beaux Actes des Martyrs d'Agaune, publiés par saint Eucher ; il les a copiés mot à mot jusqu'aux deux miracles rapportés à la fin... (4). Il connaissait bien les Actes du moine d'Agaune, car il en a copié l'histoire de la découverte du corps de saint Innocent. C'est par un changement qu'une main étrangère a fait dans ce Martyrologe, qu'on lit 6,666 Martyrs dans plusieurs manuscrits : car dans celui de la bibliothèque du roi (1), qui fut écrit peu de temps après la mort d'Adon, on lit 6,600.

Enfin Notker, moine de Saint-Gal, qui fit un Martyrologe vers l'an 1000 (2), a puisé dans les Actes anciens les circonstances du martyre des Thébéens, et fait monter leur nombre à 6,600.

Marbaudes, Évêque de Rennes en Bretagne, est le premier qui a suivi les Actes modernes dans un poème qu'il fit en l'honneur de saint Maurice vers l'an 1110 (3).

Nous avons suffisamment prouvé que saint Eucher composa les Actes des Martyrs d'Agaune vers l'an 432. Il reste maintenant à examiner de quel poids est cette pièce pour établir la vérité de ce massacre, qui arriva en 302, comme on le prouvera en son lieu.

Il faut convenir de bonne foi qu'un espace de 130 ans, qui s'écoula depuis le martyre des Thébéens jusqu'au temps où saint Eucher en écrivit l'histoire, serait plus que suffisant pour altérer considérablement les circonstances d'un fait peu remarquable. La tradition commence à se charger de traits un peu douteux, pour ne pas dire fabuleux, après la quatrième génération ; parce que le fait n'étant pas assez remarquable pour attirer l'attention du public, il n'y a personne bien intéressé à le conserver.

Il n'en est pas ainsi d'un événement aussi éclatant que le massacre d'une légion de chrétiens, dont la mémoire se renouvelait à chaque instant par ce monceau prodigieux d'ossements placés près de l'église d'Agaune, et exposés à la vue des passants sur le bord du grand chemin, le plus fréquenté alors pour passer des Gaules en Italie.

Ces restes d'un carnage affreux excitaient naturellement la curiosité des étrangers, au point d'obliger les gens du lieu à leur raconter les circonstances d'un si tragique événement ; ces habitants se trouvant par là dans la nécessité de raconter chaque jour le même

(1) *Bib. Pat.* T. X, p. 588.
(2) *Liturg. Gall.*, p. 281.
(3) *Rer. Gall. et Franc. scrip.*, t. II, p. 586.
(4) *Ad diem* XXII *septembr.*

(1) N° 5256.
(2) *Thes. Mon. apud Canis.* T. II, p. 175.
(3) *Opusc.*, p. 1535.

fait, les circonstances qui l'avaient accompagné se pouvaient conserver par ce moyen au-delà de trois siècles sans aucune altération.

Voici un exemple bien frappant qui servira de preuve à ce que j'avance.

L'on voit près de Morat, dans une chapelle au bord du grand chemin, une partie des ossements de l'armée de Charles le Hardi, qui se fit battre par les Suisses en 1475. Qu'un voyageur demande en quel temps se fit cette déconfiture, il n'est pas jusqu'à un homme de quinze ans qui ne répète comme un écho toutes les circonstances de cette guerre, mieux détaillées peut-être qu'on ne les lit dans les auteurs contemporains (1).

L'histoire des Martyrs Thébéens était cependant dans un cas plus favorable pour être conservée par les habitants du Valais. Agaune était beaucoup plus fréquenté que Morat; et un massacre pour cause de religion fait une bien plus forte sensation, que la défaite d'une armée qui ne venge que des intérêts de politique. Il n'est donc point surprenant si saint Eucher, qui fit le voyage du Valais 130 ans après le massacre des Thébéens, trouva que les circonstances de ce grand événement s'étaient si bien conservées parmi les habitants, qu'ils les racontaient comme si le fait était arrivé tout récemment.

Bien plus, le saint Évêque de Lyon ne se borna pas à la sainte tradition des peuples : il fit, en passant à Genève, des recherches qui ne furent point infructueuses; il y découvrit des personnes d'un grand poids, à qui l'Évêque Isaac avait communiqué une Légende des Martyrs d'Agaune, écrite par saint Théodore; on croyait même que cet Évêque de Genève la tenait de la main de l'auteur.

Un anonyme Génevois (2) a voulu prévenir l'emploi qu'on pouvait faire de ces Actes écrits par saint Théodore et cités par saint Eucher, pour prouver le martyre des Thébéens : il lui plaît de supposer que saint Eucher trouva quelques Génevois qui avaient entendu réciter à saint Isaac l'histoire des Thébéens, que cet Évêque de Genève n'en avait d'autre connaissance que celle qu'il avait acquise dans une entrevue avec saint Théodore, et que cet Évêque du Valais ne tenait pas le fait de la première main : ainsi, cette histoire n'étant parvenue à saint Eucher que de la quatrième main, elle devait se trouver tout à fait altérée.

Mais cette explication est démentie par la Légende de saint Théodore que cite M. Briguet (1). Elle nous apprend que ce saint Evêque envoya à saint Isaac les Actes des Martyrs d'Agaune, le priant de les faire parvenir aux autres Évêques des Gaules; et ces Actes s'accordent avec le récit de saint Eucher.

D'ailleurs ce serait prêter un trop grand ridicule à ce saint Évêque, que de supposer qu'il nous a donné des récits de la quatrième main, comme une preuve plus forte que la tradition des peuples du Valais pour fonder la vérité du martyre des Thébéens : car tradition pour tradition, celle des Valaisans aurait de beaucoup prévalu sur celle des Génevois, puisque les Valaisans tenaient le fait, non de la quatrième main, mais des témoins oculaires qui pouvaient avoir vécu au-delà d'un siècle; ce qui n'est pas rare dans le Valais, comme Simler l'a observé; j'ai vu moi-même plusieurs centenaires aux environs de Saint-Maurice. Mais sans recourir à des âges si avancés, ceux qui avaient 85 ans ont pu raconter à saint Eucher ce qu'ils avaient appris à l'âge de 20 ans par d'autres vieillards octogénaires, qui avaient été témoins du massacre des Thébéens dans leur jeunesse.

Ainsi, pour ne pas prêter un tel ridicule à un prélat aussi sensé, il faudra convenir que les Génevois avaient lu chez saint Isaac une relation du martyre des Thébéens qu'on lui avait envoyée du Valais. On savait que saint Théodore l'avait écrite; mais on ignorait s'il l'avait lui-même envoyée à saint Isaac, ou si cet Évêque de Genève l'avait reçue de son successeur : c'est ce qu'il importait peu d'éclaircir. Aussi saint Eucher nous dit simplement qu'il croyait que saint Isaac avait

(1) Un Mémoire de l'abbé Caron : *Itinéraire au champ de bataille de Crécy*, publié en 1849, à Versailles (brochure de 70 p. in-8°), rappelle la persistance jusqu'à nos jours, et surtout la fidélité des nombreuses traditions locales et populaires relatives à ce grand désastre, dont la date (1346), est antérieure de plus d'un siècle à celle de la bataille de Morat.

(2) *Journal Helvétique* de 1746, en juillet.

(1) *Valesia Christiana*, p. 48.

reçu cette Légende de saint Théodore; il n'osa cependant affirmer la chose.

Or, s'il ne s'était agi que d'une tradition orale, aurait-on pu ignorer en quel temps saint Isaac avait fait le voyage d'Agaune, et par conséquent si ce pèlerinage avait eu lieu du vivant de saint Théodore ou seulement après sa mort? Mais comme il s'agissait d'une relation écrite par saint Théodore sur le rapport des témoins oculaires, il importait fort peu de savoir quel était l'Évêque du Valais qui l'avait envoyée à Genève : apparemment ces Actes avaient péri en Valais pendant les courses des Vandales, qui brûlèrent le monastère d'Agaune en 408.

Ainsi, les Actes de saint Eucher ne doivent pas être regardés simplement comme le témoignage d'un écrivain du ve siècle, mais plutôt comme étant fondés sur la déposition d'un écrivain du IVe, qui tenait le fait de ceux mêmes qui en avaient été les spectateurs, sous les yeux desquels il s'était passé.

En effet, saint Eucher ne pouvait se tromper en nous apprenant que saint Théodore avait fait bâtir l'église des Martyrs Thébéens; ce fait était de notoriété publique : on n'ignorait pas, au commencement du ve siècle, le nom du fondateur d'une église bâtie vers le milieu du IVe, et qui était devenue, presque depuis son origine, le rendez-vous de tous les peuples chrétiens; car c'est ainsi que saint Eucher nous la représente de son temps. Il s'agit donc de fixer exactement l'époque de cette fondation, puisque c'est dès lors que l'histoire du martyre des Thébéens a été consignée à la postérité par un monument public et des plus éclatants, où l'on n'a jamais cessé de faire la commémoration de ces Saints Martyrs.

Saint Théodore assista, en 381, au Concile d'Aquilée, composé de trente-deux Évêques : il y occupa une des premières places après les métropolitains, qui précèdent tous les suffragants quoique plus jeunes; ainsi, cet Évêque du Valais était probablement des plus anciens de cette assemblée... Saint Théodore était donc de la nomination de Protais, qui fut sacré vers l'an 345. Ceci s'accorde avec cet ancien catalogue des Évêques du Valais, dont on a déjà parlé, où Protais est mis en tête comme étant le fondateur de l'évêché du Valais ou des Alpes poenines; aussi n'y a-t-il aucune trace d'un Évêque antérieur à saint Théodore, qui a toujours été regardé comme l'Apôtre du pays.

D'après ce que saint Eucher raconte, qu'un entrepreneur travaillait ouvertement un jour de dimanche, lorsque saint Théodore faisait construire la première église, on ne peut fixer l'époque de cette fondation qu'après l'an 351. Car la loi que Constantin porta en 321 pour l'observation de ce saint jour, défendait le travail dans les villes tant aux payens qu'aux chrétiens; et cette loi fut en vigueur jusqu'au règne de Magnence, qui s'empara des Gaules et de l'Italie en 351 : il permit aux payens, afin de les captiver, le libre exercice de leur religion, et jusqu'aux sacrifices nocturnes.

On vient de prouver que le commencement de l'épiscopat de Théodore tombe entre l'an 345 que Protais de Milan fut élu, et l'an 355 que Denys, successeur de ce dernier, fut exilé. On prouvera ci-après que déjà, vers l'an 360, il existait à Agaune, connu encore sous le nom de Tarnade, une règle religieuse, qui suppose nécessairement des moines pour l'observer, et une église pour y faire le service divin : ainsi, l'époque de cette fondation, faite — au rapport de saint Eucher, — par saint Théodore, doit être certainement placée entre l'an 351, où Magnence abolit la loi de Constantin, et l'an 360, où la règle de Tarnade existait déjà.

Dès lors ce pieux monument, bâti en l'honneur des Thébéens, environ cinquante ans seulement après leur martyre, a déposé constamment et sans interruption jusqu'à nous en sa faveur : leurs reliques, qui furent placées au même temps dans un vaste édifice joint à l'église, en ont été jusqu'au règne de Charlemagne des témoins, muets à la vérité, mais si expressifs, que je ne vois pas ce que l'on pourrait opposer pour affaiblir une tradition aussi soutenue, et qui remonte, par des monuments certains et publics, jusqu'à ceux qui en furent les témoins oculaires, et qui, ayant contribué de leurs facultés aux frais de ces somptueux édifices, nous sont des garants aussi assurés de la vérité de ce célèbre événement, que si plusieurs historiens contemporains en eussent fait mention.

L'abus que quelques moines vagabonds firent des reliques des Martyrs, dont ils avaient entrepris un trafic scandaleux, obligea l'empereur Théodose de défendre, sous des

peines très-rigoureuses, d'ouvrir les tombeaux des Martyrs (1). Cependant comme on prit alors la coutume de ne faire aucune dédicace d'Église sans mettre quelques reliques des Saints sous les autels, — ceux d'entre les Évêques des Gaules qui n'avaient aucun Martyr dans leur diocèse, eurent recours aux reliques des Thébéens. Les Évêques du Valais en firent une grande distribution sans violer la loi de l'empereur : c'est de là qu'un si grand nombre d'Eglises portent le nom de saint Maurice.

Saint Théodore, que plusieurs manuscrits nomment Théodule, envoya du sang et des ossements des Martyrs d'Agaune à saint Victrice, Évêque de Rouen, qui lui en fit des remerciements publics, dans un de ces discours, en l'honneur de ces Saints, qu'il publia vers l'an 390. M. l'abbé Le Bœuf a mis cet ouvrage au jour (2), d'après un manuscrit du VII[e] siècle qui est à l'abbaye de Saint-Gal. Ce saint Évêque nous raconte par quelle occasion il reçut ces reliques. Saint Ambroise ayant fait, en 387, le voyage de Trèves, pour demander à Maxime le corps de l'empereur Gratien, il vit dans cette cour saint Victrice et saint Martin; à son retour à Milan, il députa le prêtre Cario, pour porter à ces deux illustres prélats des reliques de saint Gervais et de saint Protais, qu'il avait découvertes l'année précédente (3). Ce messager étant arrivé à la cité d'Aoste, l'Évêque Eustachius (4) lui remit des reliques de saint Jean (5) pour ces mêmes Évêques. Cario, poursuivant sa route par le Mont-jou, vit à Octodure saint Théodule, qui lui remit aussi deux fioles du sang des Martyrs, dont une fut rendue à saint Victrice, comme on vient de le prouver; et l'autre fut destinée pour saint Martin, — comme on va l'éclaircir.

Le Martyrologe de Tours nous dit, que cet apôtre des Gaules porta toujours une fiole remplie du sang des Martyrs d'Agaune, pendue à son cou (6); et Maan (7) nous apprend

(1) *Cod. Theodos. de sepulc. violatis.* — Leg. 9.

(2) *Recueil de divers écrits, in lib. laud.* SS. p. 18.

(3) Tillemont : *Mém.* T. X, p. 195 et 330.

(4) L'on trouve la souscription de ce prélat avec celle de Théodule, au bas des Actes du Synode tenu à Milan, en 390.

(5) Ce Saint fut martyrisé chez les Salasses.

(6) *Vie de saint Martin*, par Gervaise, p. 218.

(7) *Sanct. et Mart. Tur. Eccles. fol.* 12.

qu'on faisait autrefois prêter serment à ceux qu'on recevait chanoines à Saint-Martin de Tours, de ne jamais permettre que cette relique fut enlevée du trésor de l'église. Cet ancien Martyrologe ajoute que saint Martin ayant placé des ossements de ces mêmes Martyrs dans son église cathédrale, il en fit la dédicace sous l'invocation de saint Maurice le 4 des ides de mai.

Comme ce Martyrologe est seulement du X[e] siècle, il n'est pas assez ancien pour établir ce fait; mais Grégoire de Tours en rapporte des circonstances qui mettent la chose hors de doute. Cet historien nous apprend (1) que saint Lidoire, Évêque de Tours, donna sa maison aux chrétiens pour y tenir leurs assemblées; cependant on n'osa point en changer la forme extérieure, pour ne pas irriter les payens. Saint Martin, son successeur, en fit une superbe église, qui fut la cathédrale. Cet édifice fut brûlé avec toute la ville sous l'Évêque Euphronius, et elle fut réparée par Grégoire, son successeur. Il nous raconte que pendant qu'on la rebâtissait, les plus anciens d'entre les prêtres qui la desservaient lui dirent qu'ils avaient appris de leurs devanciers, qu'il y avait dans cette église des reliques des Martyrs d'Agaune; mais cette tradition était si ancienne, qu'on ignorait en quel lieu elles étaient. Grégoire se mit à les chercher avec un flambeau, un soir qu'on faisait la vigile de ces Saints : le portier lui indiqua une grande pierre creusée ayant un couvercle; il la fit ouvrir, il y trouva, en effet, un reliquaire d'argent avec cette étiquette : *Reliques des Martyrs d'Agaune;* il était scellé de plusieurs sceaux presque consumés par le temps.

Ce saint Évêque trouva aussi les reliques de saint Gervais et de saint Protais, que saint Ambroise avait envoyées à saint Martin, au rapport de saint Paulin : il les reçut sans doute par le prêtre Cario avec celles des Martyrs d'Agaune. Grégoire trouva aussi des reliques de saint Jean, qu'Eustachius avait remises à ce prêtre; il y avait encore des reliques de saint Jean-Baptiste (2).

Cette pierre était dans une chapelle nommée le *Trésor de Saint-Martin;* preuve évidente que ce précieux dépôt était l'ouvrage

(1) *Rer. Gall. et Franc. script.* T. II, p. 389.

(2) Tillemont : *l. c. sup.* T. X, p. 330.

de cet apôtre des Gaules, puisque c'est en vertu de ces reliques que la chapelle prit le nom qu'elle portait.

On faisait dans cette église la fête de saint Maurice, ce qui indique qu'elle était dédiée sous le nom de ce chef des Martyrs Thébéens, car l'on ne fêta jamais aucun Saint dans le IVe siècle et les trois suivants que dans l'église où reposaient ses ossements, ou dans celle dont il était le patron (1). Et comme l'église recevait le nom de son patron le jour qu'on en faisait la dédicace, il est évident que c'est saint Martin qui donna le nom de Saint-Maurice à celle de Tours, le jour qu'il la dédia. Elle a constamment conservé ce nom jusqu'en 1096, qu'on lui donna celui de Saint-Gatien, son premier Évêque.

Elmoldus Nigelli, dans son poème en l'honneur de Louis le Pieux (2), parle de cette église, sous le nom de Saint-Maurice, comme d'un édifice remarquable.

Le même Martyrologe de Tours nous apprend que saint Martin dédia l'église d'Angers sous le nom de Saint-Maurice, qu'elle porte encore maintenant...

On vient de voir que le culte de saint Maurice et de ses compagnons a commencé en Valais, sous les yeux des témoins oculaires de leurs souffrances, et qu'il passa dans les Gaules avant la fin du IVe siècle. Je ne vois pas qu'on puisse, avec quelque ombre de raison, s'élever contre un fait établi sur une tradition aussi soutenue.

Nous n'avons encore rien dit de la célèbre abbaye de Saint-Maurice, le plus éclatant de tous les monuments érigés en l'honneur des Martyrs d'Agaune. Elle a porté différents noms ; elle fut connue sous celui de Tarnade, qu'elle prit d'un château voisin, que Marius d'Avanche a nommé *Castrum Tauredunense*, visiblement dérivé de *Tarnatense*, et qui fut enseveli sous les ruines du mont Tauredunum, en 562, comme cet Évêque de Lausanne nous l'apprend dans sa chronique (3). La règle de Tarnade nous a été conservée par saint Benoît d'Agniane, dans sa concordance des règles. Ce monastère prit le nom d'*Agaune* vers l'an 385, comme on va le prouver,

(1) Le père Thomassin : *Traité des fêtes de l'Eglise*, t. II, p. 53 et 54.

(2) *Rerùm Ital. script.* apud Muratori, t. II, p. 9.

(3) Du Chesne : *Marii chron.* T. II, p. 17.

et enfin celui de *Saint-Maurice d'Agaune* dans le IXe siècle.

Nous n'avons rien de bien certain sur les commencements du monastère d'Agaune. L'ancienne tradition porte que de pieux personnages, s'étant dévoués au service des Thébéens, vinrent fixer leur demeure dans des cabanes, au pied d'un roc presque perpendiculaire qui borde la campagne où les Thébéens furent martyrisés.

Saint Théodore ayant retiré les ossements de ces Saints dans l'église de Tarnade ou d'Agaune, en 351, invita ces pieux solitaires à se rassembler pour en faire l'office solennel. Les Évêques du Valais se chargèrent d'abord du soin de cette communauté ; car saint Eucher dit à Silvius qu'il était sans cesse occupé à faire le service solennel des Martyrs d'Agaune ; c'est donc là qu'il résidait. Mais Léonce, qui occupait le siége épiscopal en 478, ne jugeant pas qu'un Évêque pût gouverner son évêché et desservir en même temps l'église des Martyrs, abandonna aux moines le soin de se nommer un chef. Saint Séverin fut élu unanimement. Nous avons sa vie, écrite par Faustus, son disciple, et par ordre du roi Childebert, qui fit bâtir une église sur le tombeau du saint abbé, en mémoire de la guérison de Clovis, son père, obtenue par ses prières.... On retrouve la vie originale de ce Saint dans un Martyrologe de la bibliothèque du roi (1)..... Elle est assez semblable à celle que dom Mabillon a publiée (2)...

Faisons ici quelques remarques sur le changement du nom de Tarnade en celui d'Agaune. Nous avons observé qu'il se fit entre les années 380 et 390 ; c'est à peu près en 385, c'est-à-dire, au temps du passage de saint Ambroise, Évêque métropolitain, lorsqu'il alla en ambassade auprès de l'empereur Maxime, à Trèves. Je crois que ce fut ce Père de l'Eglise qui insinua de faire ce changement, en donnant au lieu où les Thébéens avaient été mis à mort un nom relatif à leur martyre. Ce saint prélat nous dit dans une de ses lettres (3), que de son temps le lieu où Samson couronna sa mort par un glorieux combat, portait le nom d'Agaune, en grec

(1) N° 5324.

(2) *Acta SS. ord. Bened.* T. I, p. 569 et seq.

(3) Sancti Ambrosii op. (*Bâle*). T. III, p. 127.

Agon. Festus nous apprend aussi dans son vocabulaire, qu'*Agon* signifiait en latin la victime que les empereurs immolaient avant que d'entreprendre quelque expédition. Saint Jérôme dit toujours *Agones Martyrùm*, pour signifier les combats des Martyrs. On nommait aussi *Agaunistici* certains Donatistes fanatiques qui cherchaient à se faire donner la mort. On voit que toutes ces significations conviennent parfaitement au lieu où tant de milliers d'hommes ont versé leur sang pour Jésus-Christ...

Quoique le monastère d'Agaune fut très-célèbre avant les augmentations que Sigismond y fit faire, cependant il n'était rien en comparaison de ce qu'il devint par les libéralités de ce roi de Bourgogne. Aussi Marius d'Avanche n'hésite pas, en vue des grands ouvrages qu'il entreprit, de lui donner le titre de fondateur du monastère; il nous apprend que l'on mit la main à l'œuvre en 515 (1). Saint Avit, Archevêque de Vienne, et saint Maxime de Genève, furent les principaux moteurs de ce nouvel établissement.

Sigismond venait tout nouvellement d'être associé au trône par Gondebaut son père, et d'abjurer l'Arianisme. Il n'osa donner l'essor à son zèle jusqu'après la mort de ce dernier, arrivée en 517; alors il fit une assemblée d'Évêques à Agaune, pour donner une nouvelle règle aux Religieux, suivant laquelle ils seraient exempts du travail des mains et tenus de chanter au chœur sans interruption. On les divisa en cinq bandes, qui se relevaient alternativement, et chaque bande était composée de cent religieux. En les dispensant du travail, il fallut leur assigner des fonds très-considérables pour vivre.

On fit venir des religieux des monastères de Lérins, de Grigni, de l'Isle-Barbe et du Mont-Jura ou de Condat, pour former ces bandes, qui prirent les noms de ces quatre monastères. *Lirinensis, Grevacensis, Insula-Barbara et Jurensis.* La cinquième fut formée par les anciens moines d'Agaune; on la nomma *Domni Probi*, parce que Probus en fut nommé le Chef...

Les catacombes, pour mettre en sûreté les ossements des Martyrs, n'étaient pas encore finies en 516, comme l'insinuent les actes du Concile d'Agaune. Ainsi, on renvoya à l'année suivante la dédicace du monastère..... Saint Avit, voulant rendre cette dédicace des plus brillantes, à l'imitation de saint Perpet de Tours lorsqu'il dédia l'église de Saint-Martin, fit assembler un Concile national à Épaone, auprès d'Agaune. La lettre circulaire fixe au 15 de septembre l'ouverture du Concile. Ces sortes de cérémonies duraient huit jours, comme le Père Thomassin l'a observé (1); ainsi, la clôture du Concile tomba le 21 septembre. Or, saint Avit nous apprend qu'il fit la dédicace le jour suivant qu'on fête saint Maurice; ceux donc qui placent Épaone à quelques journées d'Agaune se trompent évidemment. C'est certainement ce bourg infortuné et très-considérable qui fut enseveli sous les ruines du mont Tauredunum, en 562. Nous en avons une preuve tirée soit de la circonstance du temps, qui ne permet pas de placer Épaone loin d'Agaune, soit de l'office de saint Sigismond, extrait par le Père Sigismond d'un manuscrit si ancien qu'il tombait en lambeaux, où on lisait · « Qu'il fit heureusement passer son royaume « des ténèbres de l'infidélité à la lumière de « l'Évangile et de la foi, par les soins, la vi- « gilance et la sollicitude des Pères du Con- « cile d'Épaone des Agaunois (2). »

On voit ici qu'il y avait plusieurs Épaones; mais celui du Valais se nommait *Epaona Agaunorum, Épaone des Agaunois*; et c'est là que se tint le Concile de ce nom, comme M. Briguet l'a prouvé dans une petite brochure. Le but principal de ce Concile étant de rendre célèbre la dédicace du monastère d'Agaune, il devait se tenir dans le lieu le plus à portée...

Les Pères du Concile d'Agaune donnèrent le gouvernement du monastère à saint Hinnemond, qui était venu du monastère de Grigni, situé dans la ville de Vienne; il était alors très-célèbre, puisqu'il contenait 500 moines, comme on le lit dans la vie de saint Clair...

Le roi Sigismond fit massacrer inhumainement son fils Sigeric, sur les fausses im-

(1) Apud dom Bouquet, t. II, p. 14.

(1) *Traité de la célébration des Fêtes*, t. II, livre II, chap. XXIV.

(2) *Regnum à tenebris infidelitatis ad lumen sanctæ fidei omni studio, vigilantiâ ac sollicitudine Patrùm Concilii Epaonensis Agaunorùm perduxit.*

putations de sa marâtre, en 522. Cette reine, étant d'une naissance assez obscure, craignait avec raison que ses fils n'eussent aucune part au gouvernement pendant la vie de Sigeric, qui avait eu pour mère Ostrogote, fille de Théodoric, roi des Lombards. Elle prit donc le parti de faire périr ce jeune prince. Sigismond, après ce parricide, se rendit à Agaune pour y faire une pénitence publique. Ses sujets, aigris par la mort violente de son fils, et voyant que Sigismond s'était rendu incapable de commander les armées en acceptant l'habit de pénitent, se donnèrent à Clodomir, roi d'Orléans. Sigismond essaya de les ramener en sortant de sa retraite; mais le peu de monde qui le suivit fut aisément défait. Il se sauva en habit de moine au monastère d'Agaune. On prévit bien qu'on aurait de la peine à l'enlever de ce lieu à force ouverte, n'y ayant qu'une seule avenue taillée dans le roc et facile à défendre. On eut donc recours à la ruse. Plusieurs de ses anciens sujets feignirent de vouloir se ranger sous ses étendards; lorsqu'ils se crurent en nombre suffisant, ils l'enlevèrent, après avoir pris la précaution de mettre le feu au monastère, afin d'occuper les moines à arrêter l'incendie et de leur laisser ignorer par-là l'événement de leur fondateur. Clodomire lui fit trancher la tête, de même qu'à sa femme et à ses deux fils. On jeta leurs corps dans un puits, près d'Orléans, d'où l'abbé Vénérand obtint quelques années après la liberté de les retirer, pour leur donner une sépulture honorable à Agaune.

Ce récit est un peu différent de ce que Grégoire de Tours raconte de la mort du roi de Bourgogne (1); mais les annales de l'abbaye de Saint-Maurice me paraissent avoir mieux donné les circonstances de ce tragique événement, qui arriva l'an 524.

Les richesses de l'abbaye d'Agaune allèrent toujours en augmentant par les libéralités des princes et des peuples, jusqu'au temps où l'on donna les monastères en commande aux laïques sous le nom d'avoués ou même d'abbés. Les ducs de l'Helvétie trouvaient dans cette dignité de quoi satisfaire à leurs dépenses, en prenant sur les fonds lorsque les revenus du monastère ne leur suffisaient pas. Mais de tous ces abbés laïques, aucun n'a plus contribué à la chute de cette maison qu'Arnoux, que Louis le Pieux avait eu d'une concubine. Il lui donna, en 817, le comté de Sion et l'avouerie de l'abbaye de Saint-Maurice, dont Arnoux dissipa les biens d'une manière très-scandaleuse. Son exemple entraîna presque tous les religieux. Louis le Pieux, son père, étant informé de ces désordres, lui enleva cette abbaye, chassa tous les moines, et leur substitua trente chanoines seulement, tant cette maison était déchue de son ancienne splendeur. Le Pape Eugène II confirma cette réforme en 824....

En 1017 à peine restait-il de quoi entretenir six chanoines; l'office divin cessa entièrement... Depuis 1128 cette abbaye n'a essuyé d'autres malheurs que de fréquents incendies arrivés en 1329, 1347, 1384, 1551 et 1693 : ce dernier fut le plus terrible de tous; la ville de Saint-Maurice fut totalement réduite en cendres avec le château, que son grand éloignement ne put garantir des flammes, un vent violent ayant porté les étincelles jusques à demi-lieue de distance.

« Il y a peu de maisons religieuses aussi réglées que cette abbaye l'est depuis un siècle, » — écrivait J. de Rivaz vers le milieu du XVIII[e] siècle.

—

Éclaircissement II.

De la concorde de l'histoire sacrée avec la profane, sur le martyre des Thébéens, et sur l'époque de la persécution des Gaules sous Dioclétien et Maximien.

Nous nous sommes uniquement attachés, dans l'éclaircissement précédent, à prouver que les Actes du martyre de la Légion Thébéenne écrits par saint Eucher sont authentiques, et que le culte qu'on a rendu à ces bienheureux soldats, remonte à des temps si peu éloignés de leur mort, qu'on ne peut, sans renoncer aux notions les plus communes, douter un instant de ce fameux massacre.

Mais nous ne nous contentons pas d'avoir prouvé que le fait est vrai : nous voulons encore faire voir qu'il est vraisemblable, et que cette scène tragique se lie parfaitement avec ce que l'histoire profane nous rapporte des circonstances où se trouvait Maximien, de son génie et de sa politique; et qu'il satisfit

(1) *Hist. de Franc.* lib., III, cap. VII.

tout à la fois, en sacrifiant ces innocentes victimes, sa haine pour les soldats chrétiens, son excessif penchant à la cruauté et son empressement à exécuter les ordres de son collègue.

Mais, avant d'entrer en matière, il me paraît nécessaire de bien faire connaître la Légion des Thébéens, l'époque de sa création, les différents noms qu'elle a portés et la fonction qu'elle faisait sous Maximien, afin de voir si saint Eucher a été exact dans ce qu'il en a dit.

Il est bien certain qu'on ne leva aucune Légion dans la Thébaïde avant le règne de Dioclétien ; car on n'en trouve aucune dans l'énumération exacte de toutes les Légions de l'Empire qui existaient avant le règne de ce prince, telle qu'on la lit sur une belle colonne de marbre au Capitole. On y voit I[a] et II[a] *Parthica,* qui étaient de la création de l'empereur Sévère, comme Dion nous l'apprend. La dernière de toutes est III[a] *Fœlix,* dont Valérien et Probus eurent successivement le commandement, comme Végèce et Vopisque le rapportent.

Après que Dioclétien eut divisé l'Empire en quatre parties, qu'il fit gouverner par Maximien et par les deux Césars Constance et Galère, afin que les armées, qui jusqu'alors avaient créé et déposé les empereurs, étant divisées en quatre parties, n'eussent plus la même autorité ; chaque prince — dit Lactance, — voulut avoir une armée aussi forte qu'était celle de la République lorsqu'elle obéissait à un seul. On leva effectivement un très grand nombre de Légions.

Il n'est pas difficile de connaître celles qui doivent leur création à Dioclétien et à Maximien ; car ils leur donnèrent leurs noms ou leurs surnoms. Aurèle-Victor en a fait la remarque : il nous dit que ces deux empereurs s'étant mis sous la protection de Jupiter et d'Hercule, ils prirent les surnoms de *Jovien* et d'*Herculien*, *Jovius et Herculeus*, et qu'ils les donnèrent aux plus vaillantes Légions, qu'ils destinèrent à faire leur arrière-garde.

Voici donc les Légions levées par ces deux princes, qui existaient encore en tout ou en partie sous Arcadius et Honorius, lorsque l'on fit la notice de l'Empire.

LÉGIONS
De la création de Maximien.

1° Maximiana Thebæorum :
In not. Or. p. 88. 212 apud Pancirol.
2° Herculiana :
In not. Orient. . . . . p. 235
3° Herculea : In not. Orient. . . . 212
Occid : 54. 114
Herculiani seniores :
In not. Occid. 54
Herculiani juniores :
Not. Orient. 55
Nova Herculea, Ala 1° :
In not. Orient. 225
Herculi seniores :
Not. Occid. 114
Herculi juniores.

LÉGIONS
De la création de Dioclétien.

1° Jovia ou Joviana :
In not. Orient. . . . . p. 236
2° Jovia fælix *ou* Thebæi :
Not. Occid. ! . . . . p. 54
Ala 1° Jovia fælix : In not. Or. . . 233
3° Diocletiana Thebæorům : not. Or. . 88
Panc. 212, 214
Joviani seniores :
In not. Occid. 54
Joviani juniores :
In not. Orien. 55
Nova Diocletiana, Ala 1° :
In not. Orien. 228
Jovii seniores :
In not. Occ. 54, 114
Jovii juniores :
In not. Occid. 54

Tous les écrivains ont admiré la grande union qui règna toujours entre Dioclétien et Maximien ; on voit qu'ils ont poussé l'attention jusques à conserver une égalité parfaite, tant en levant les Légions, qu'en leur donnant leurs noms.

Il ne peut y avoir aucune difficulté dans la liste des Légions que je viens de donner, sinon sur la seconde de Dioclétien, qui est nommée *Thebæi* dans la notice d'Occident. Ce nom de *Thébéens* ne nous apprend pas qu'elle fut levée par Dioclétien, ni qu'elle est la même que *Jovia fœlix,* dont on ne découvre qu'une seule aile dans la notice d'Orient : ces deux faits ont besoin d'être éclaircis.

Il est certain que les *Thébéens, Thebæi,* étaient de la création de Dioclétien ; l'ensei-

gne de la Légion en fait une preuve : c'est un bouclier moitié rouge et moitié jaune, environné d'un cercle moitié jaune et moitié rouge, et le tout environné d'un cercle rouge. Pançirole s'est d'abord aperçu que cette Légion avait été levée dans un temps que l'Empire était gouverné par deux Augustes, représentés par le bouclier des deux couleurs, et par deux Césars représentés par le cercle de deux couleurs. Le cercle rouge qui embrasse le tout; marque la concorde qui règnait entre ces quatre princes; ce qui ne peut convenir qu'au seul règne de Dioclétien.

Cette Légion, comme on voit, ne fut levée qu'après la création des deux Césars arrivée en 292. Elle n'aurait pu l'être auparavant, car l'Egypte s'était soulevée au commencement du règne de Dioclétien, et cette révolte ne fut apaisée qu'en 292. Ce fut cette même année qu'on leva un si grand nombre de Légions dans la Thébaïde, — tant pour affaiblir ce peuple si porté à la révolte, que pour former ces quatre grandes armées dont on a parlé. . . . .

On envoya la Thébéenne en Occident, afin que l'éloignement de leur patrie leur otât toute occasion de se révolter : on rasa entièrement deux de leurs villes, *Busiris* et *Coptos*. Je dis que ce fut en 292 qu'on leva ces Légions, tant parce que ce fut alors — au rapport de Lactance, — qu'on mit sur pied ces quatre armées formidables, que parce que l'Egypte se révolta de rechef après le départ de Dioclétien, et se choisit pour roi Achillé, qui règna pendant cinq ans.

Pour l'intelligence de ce qui me reste à dire sur cette Légion, il est nécessaire de savoir que Valentinien ayant associé Valens son frère à l'Empire, il voulut que toutes les Légions fussent partagées en deux corps, pour en former deux armées, dont l'une suivit Valens en Orient, et Valentinien garda l'autre en Occident. On ne divisa pas la Légion en deux corps égaux, de sorte que l'enseigne de la Légion resta où était le corps le plus considérable (1); c'est pourquoi quand on voit dans la notice plusieurs ailes d'une Légion qui sont sans enseigne en Orient, il faut alors revenir à la notice d'Occident, pour y trouver l'enseigne avec le gros de la Légion.

(1) Ammien-Marcelin, *lib.* XXV.

Nous trouvons dans la notice d'Orient une aile nommée *Jovia fœlix* : son nom ne laisse aucun doute qu'elle ne soit de la création de Dioclétien; mais nous ne retrouvons point ce même nom en Occident, où devait être l'enseigne. Je dis que ce ne peut être une autre Légion que les Thébéens : car étant de la création de Dioclétien, comme on vient de l'observer, et ne pouvant avoir aucune place dans la liste des Légions levées par cet empereur, sinon celle qui correspond à IIa *Herculiana* de Maximien; il en faut conclure qu'on a abrégé le nom de cette Légion en Occident, et qu'elle se nommait en son entier IIa *Jovia fœlix Thebæorum* : cela est si vrai que saint Eucher l'ayant nommée *Thebæi* suivant l'usage d'Occident, Grégoire de Tours lui donne aussi le nom de *Legio fœlix* ; saint Avit et Venance-Fortunat la nomment *Exercitus fœlix* : il n'y a aucune contradiction entre ces écrivains : les deux noms qu'ils donnent à la Légion lui conviennent. C'était assez la coutume en Occident d'abréger les noms des Légions. Ammien-Marcelin nous apprend que Constance rencontra près d'Andrinople les deux Légions de la Thrace, Ia *Maximiana Thebæorum*, et IIIa *Diocletiana Thebæorum* ; il nous dit simplement : *Invenit ibi Legiones Thebæas*, — *Il trouva là les Légions Thébéennes*. On voit que la tradition avait conservé bien longtemps le nom entier de la Légion à Agaune, puisque du vivant de Grégoire de Tours, on se ressouvenait encore, trois siècles après le massacre des Thébéens, qu'elle portait aussi le nom de *Légion heureuse*.

Le nom de *Jovia*, que portait cette Légion, indique, comme on l'a déja observé d'après la remarque d'Aurèle-Victor, qu'elle était destinée à garder la personne du prince en temps de paix, et à faire son arrière-garde en temps de guerre; c'est effectivement la fonction qu'on lui donne dans la notice, étant nommée parmi les palatines, c'est-à-dire, parmi celles qui gardaient en temps de paix le palais du prince à Milan...........

Lorsque les Quades et les Marcomans, ayant franchi les Alpes Juliennes (301), et ruiné Opiturge, mirent le siège devant la ville d'Aquilée, on n'eut qu'une seule Légion à leur opposer, commandée par le primicier Marice, — comme on lit dans le seul manuscrit un peu ancien qui nous reste des écrits

d'Ammien Marcellin..... Nous allons voir qu'il faut lire *Maurice*, ce nom ayant été écrit autrefois par abréviation *Marico*, qui signifie *Mauricio*.......

Je dis maintenant que la Légion que l'on opposa aux Quades, était une de celles qui composaient la garde du prince; car, c'étaient les seules qui avaient des Primiciers, comme on le voit par la formule du brevet que Cassiodore nous a conservée, de même que par les quatre lois du code Théodosien en faveur des Primiciers. Il fallait que Maximien eut bien peu de Légions, pour être obligé d'employer loin de la capitale une de celles qui gardaient sa personne: il fallait même qu'il eut très-peu de celles-ci, pour n'en détacher qu'une seule dans un cas si pressant, où il s'agissait de conserver une ville qui était la clé de l'Italie. Il était vraisemblablement réduit lui-même à n'avoir plus que deux ou trois Légions pour la garde du palais.

Or, je ne vois pas comment sur deux ou trois Primiciers il se serait rencontré deux noms aussi peu dissemblables que Marice et Maurice, dont deux lettres seulement font la différence. Disons donc que c'est par l'inadvertance du copiste qu'on lit *Marico* pour *Maur'rio;* un trait sur ce premier nom pour en marquer l'abréviation, n'aura pas été aperçu par ce copiste. Ce qui fortifie cette conjecture, c'est qu'Ammien-Marcellin avait raconté quelque chose d'extraordinaire arrivé à ce Primicier, dans un des premiers livres de son Histoire, auquel il renvoie le lecteur, mais qui par malheur est perdu. Je ne doute point qu'il n'eut raconté la fin tragique de saint Maurice et de sa Légion : ce n'est point la coutume de cet écrivain d'entrer dans des détails peu intéressants; et rarement il nous donne le nom des officiers qui commandaient les Légions, à moins de quelque événement ou tout à fait tragique ou tout à fait glorieux.

D'après ces différents éclaircissements, nous allons examiner en quoi saint Eucher se trouve d'accord avec l'histoire profane dans sa Légende des Martyrs d'Agaune.

1° Ce saint Évêque nous dit que la Légion était nommée Thebæi, — les Thébéens : la notice de l'Empire en parle, en effet, sous ce nom parmi les Légions palatines.

2° Il dit qu'elle était composée des plus vaillants soldats de l'armée : et Aurèle-Victor nous apprend que le nom de Jovia, qu'elle portait avec celui que saint Eucher lui donne, avait été donné aux plus vaillantes Légions de l'armée.

3° Suivant saint Eucher, sa Légion faisait l'arrière-garde, puisqu'elle était encore à Agaune lorsque le camp était déjà à Octodure. Le même Aurèle nous dit aussi que les mêmes Légions Joviennes étaient destinées à faire l'arrière-garde du prince.

4° Le saint Évêque nous dit que les Thébéens avaient été envoyés d'Orient au secours de Maximien: nous avons des preuves que Dioclétien avait conduit en Orient presque toutes les Légions romaines, laissant l'Occident sans défense et à la merci des peuples barbares; ce qui l'obligea d'y renvoyer des Légions depuis la Mésopotamie.

5° Saint Eucher donne le titre de Primicier au chef de cette Légion : or, celles qui gardaient la personne du prince étaient effectivement les seules commandées par des Primiciers, comme les lois du code Théodosien nous l'apprennent.

6° Il nomme ce Primicier *Maurice:* c'est assez le même dont Ammien-Marcellin parle sous le nom de *Marice*, que les copistes ont un peu altéré.

7° Le saint prélat nous dit que la Légion était toute chrétienne: et nous avons dans la vie de saint Pacôme des preuves qu'en 311, c'est-à-dire sur la fin de la persécution qui avait emporté un nombre prodigieux de chrétiens, — au rapport d'Eusèbe, témoin oculaire, — presque toute la ville de Thèbes, dont la Légion portait le nom comme y ayant été levée, était chrétienne.

8° Saint Eucher dit que les Thébéens furent recherchés pour leur religion au commencement de la persécution générale. Eusèbe et les Actes des Martyrs nous disent, en effet, que la persécution commença par les soldats, avant que l'on sévit contre le peuple chrétien.

9° Cet Évêque nous dit que les Thébéens ayant refusé leur ministère contre les autres chrétiens, Maximien les fit décimer. Or, toute l'histoire ancienne nous apprend que c'était la peine ordinaire, lorsqu'une multitude avait manqué: on les faisait tirer au sort, et chaque dixième, d'autres fois chaque centième seulement, était mis à mort. Polybe

nous raconte de quelle manière se faisait cette décimation.

10° Il fixe le nombre des soldats d'une Légion à 6600. Aurèle-Victor nous apprend aussi que Dioclétien avait un peu diminué le nombre accoutumé des soldats dans les Légions, qui étaient avant lui de 6826 hommes, comme on le lit dans Modeste.

11° Saint Eucher nous donne les Thébéens comme animés d'un zèle ardent pour le martyre. Nous apprenons aussi d'Eusèbe que les peuples de la Thébaïde étaient si brûlants du même zèle pendant la persécution, que, lorsque les prisons étaient vides de chrétiens, ils couraient à l'envi les uns des autres pour les remplir, et ils allaient au supplice avec joie.

12° Ce saint Évêque fait faire à Maximien un voyage, qui lui occasionne de passer par le Valais le 22 septembre, jour anniversaire de la mort des Thébéens. Nous prouverons un peu plus bas ce passage, dans le voyage que fit cet empereur de Cologne à Brindes, l'an 302, pendant qu'on exécutait à la rigueur dans le reste de l'Empire les édits de mort portés contre les soldats chrétiens.

Voilà à peu près les circonstances principales du martyre des Thébéens; elles se trouvent parfaitement d'accord avec l'histoire tant ecclésiastique que profane.

Mais avant de parler de ce voyage de Maximien dans les Gaules, qui fut suivi du massacre des Thébéens, il faut examiner en quel temps les deux empereurs publièrent un édit de mort contre les soldats chrétiens.... Le feu de cette persécution des soldats commença par un sujet assez léger, comme Lactance le rapporte (1).

Pendant que Dioclétien était en Orient à la tête de cette armée formidable, qu'il conduisit, en 301, contre Narsès, roi des Perses; ce prince était toujours inquiet sur le succès de cette guerre : par l'art des augures, c'est-à-dire par l'inspection des entrailles des victimes, il cherchait à découvrir quel en serait l'événement. Mais, comme ces augures ne se confiaient pas assez à leur art pour donner quelque réponse positive à Dioclétien, un d'eux, nommé Tagis, imagina une défaite assez singulière : comme il voyait que cet empereur était entouré de chrétiens dans le temple, il répondit que l'on ne connaissait plus rien dans les entrailles des victimes, et que les dieux étaient sourds à leurs invocations; qu'apparemment la présence de quelques profanes troublait la sainteté de cette cérémonie.

Dioclétien en fit d'abord l'application aux chrétiens qui l'environnaient, reconnaissables aux croix qu'ils portaient empreintes sur leur front : il ordonna sur le champ que tous ceux de sa maison donneraient de l'encens aux idoles, sous peine de fouet; et il commanda à ses généraux de dépouiller du baudrier les soldats chrétiens et de les chasser de l'armée.

Narsès fut défait au mois d'avril de l'année suivante 302... les craintes de cet empereur furent alors dissipées; mais il attribua sans doute cette célèbre victoire à la protection que les dieux lui avaient accordée pour avoir chassé de l'armée les soldats chrétiens. Lactance ne poursuit pas plus loin l'histoire de cette persécution. Eusèbe, qui la continue (1), nous assure qu'on en mit à mort un assez petit nombre, dans la crainte de la multitude. On croirait, à prendre ce récit à la lettre, qu'on ne fit mourir que 20 à 30 soldats : mais il faut faire attention qu'il emploie ici l'expression de *peu de soldats*, par comparaison avec le nombre prodigieux d'autres Martyrs que cette persécution emporta...

Il faut chercher hors des écrits de Lactance et d'Eusèbe et des autres auteurs ecclésiastiques les éclaircissements touchant cette persécution; heureusement il nous reste, des Actes originaux des soldats martyrisés, un assez grand nombre pour faire une histoire suivie de cette persécution...

302 est la vraie époque de la persécution contre les soldats chrétiens, dont les édits arrivèrent en Mœsie au mois de mai de cette même année... Ce ne fut qu'au mois d'avril de l'an 303, que l'on vit paraître des édits contre tous les chrétiens des deux sexes. Nous voyons que, lorsque l'on conduisit à la mort saint Jules, de même que les saints Nicandre, Marcien et Pasicrate, les autres chrétiens, qui n'étaient pas dans le service, les accompagnaient librement à la mort : ainsi, la persécution des soldats précéda d'une année

(1) *De mortibus persecutorum*, cap. x.

(1) *Hist. lib.* VIII, *cap.* IV.

les édits de la persécution générale, comme saint Jérôme l'a observé dans sa Chronique...

L'édit de mort contre les soldats chrétiens en 302 fut exécuté avec beaucoup de rigueur dans les provinces orientales.

Ils ne le furent pas moins rigoureusement en Occident. Saint Alexandre fut mis à mort à Bergame, le 26 août de l'an 303, avant qu'on eût commencé à sévir contre les autres chrétiens en Italie. Ces Actes sont anciens. Les saints Octave, Solutor et Adventor furent martyrisés à Turin, sur la fin de l'an 302... Saint Domnin fut martyrisé entre Parme et Plaisance, le 9 octobre de l'an 302, avec un grand nombre de soldats. Saint Victor fut martyrisé à Marseille, le 21 juillet de l'an 303 : ses Actes sont très-bien écrits. Saint Julien fut mis à mort à Brioude en Auvergne, et saint Ferréol à Vienne; leurs Actes sont fort anciens... Saint Ambroise parle souvent des saints Nabor, Felix et Victor, martyrisés à Milan sur la fin d'avril ou au commencement de mai de l'an 304...

Il reste maintenant à examiner si Maximien passa par le Valais en l'an 302, qui sert d'époque à la persécution des soldats; et au mois de septembre, qu'on fait l'anniversaire des Martyrs d'Agaune...

La savante discussion de J. de Rivaz — trop longue pour être reproduite ici, même partiellement ou par voie d'analyse, — résout victorieusement l'affirmative pour ces deux questions (1).

Enfin, — ajoute-t-il, — ce qui confirme la parfaite harmonie de l'histoire du martyre de la Légion Thébéenne avec l'histoire profane, c'est que le Valais, jusqu'à Théodose le Grand, fit constamment partie de l'Italie, et qu'il était précisément du département de Maximien, lorsqu'il y passa au mois de septembre de l'an 302...

Les différentes inscriptions qu'on voit en Valais, prouvent assez que ce pays obéissait à Maximien, puis à Galère, son successeur, enfin à Licinius, à qui Galère, le céda. On découvrit la première de ces inscriptions en creusant la cave de la chapelle de la Conception, sur la fin du XVIIe siècle; on l'a placée sur le mur de l'église de Saint-Théodule; elle est fort maltraitée, mais l'abbé de Quartery l'a copiée lorsqu'elle était plus entière.

(1) Page 102 à 110.

. . . FNI Ö CAMPANI PREFECTI MAXIMIANI VIRI CONS.
OMNIBUS HONORIBUS IN URBE SACRA FUNCTI.....
VE : : : T. ANN : : : RIS.
VALERIA. . . . . NE. . . . . MATER
CARISSIMO. . . . . . . OFFERRI CURAVIT
SUB ASCIA D D

C'était la couverture du tombeau de Campanus, préfet du prétoire de Maximien, qui avait passé par toutes les charges les plus honorables de la ville de Rome. Valérie sa mère lui fit faire ce mausolée au bas du château de Valère, qui porte encore le nom de cette dame.

Les écrivains ont fait avant moi la remarque, qu'un préfet du prétoire ne sortait jamais hors de son département, sinon pour des causes très-urgentes et par une commission expresse du prince; ainsi, la ville de Sion était du département du préfet du prétoire d'Italie, où Maximien commandait.

On dira peut-être que l'inscription ne donne que le titre de préfet à Campanus, et non pas celui de *préfet du prétoire;* mais en ce cas il était toujours aux ordres de Maximien. Nous allons voir ci-après que le Valais, ou les Alpes Pœnines, avait un préteur et non pas un préfet dans le IVe siècle.

La famille de Campanus a subsisté fort longtemps après dans l'Helvétie, comme le prouvent plusieurs inscriptions rapportées par M. de Bochat...

L'inscription suivante a été publiée par M. de Bochat : c'est le dix-septième milliaire depuis Octodure, aujourd'hui Martigni; elle est dans l'église d'Ollon, et non pas à Saint-Maurice, comme ce savant l'a dit. Ce lieu est effectivement distant de 17 milles de Martigni.

IMP. CAES. . . VA. . . . . . .
. . . ICINIANO LICINIO
P. F. INVICTO AUG.
F. C. VALL. OCT.
M. P. XVII.

L'inscription entière portait : *Imperatori Cæsari Valerio Liciniano Licinio Pio Felici Invicto Augusto Forum Claudii Vallensium Octodornm. Millia Passuûm* XVII.

Je lis *forum Claudii,* parce que ces mots se trouvent presque en entier dans d'autres inscriptions. On voit que le fore de Claude

et Octodure étaient deux endroits différents. En effet, Martigni est encore divisé en deux bourgs distants d'un quart de lieue; l'un se nomme Martigni le bourg, et l'autre Martigni la ville. Suivant cette inscription, Licinius avait ordonné la réparation des chemins en Valais; par conséquent ce pays lui obéissait: il l'avait reçu de Galère, qui lui céda l'Italie et tout le département de Maximien-Hercule...

Les deux inscriptions suivantes se voient sur une colonne qui soutient la voûte de la cave de M. le baron de Stokalper à Martigni.

Sur le devant de la colonne.	*De l'autre côté.*
V. M. OP. L.	D. N. N.
	MAXIMI.....
I C. P. AV.	T CONST
	NOBILL. C. C.
F. MAXIMI	E. F. CL. VAL
	M.... I

Il faut lire la première, en suppléant les lettres qui manquent: *Viro Maximo Optimo Liciniano Pio Augusto Filio Maximiani.* La seconde doit être lue ainsi: *Dominis Nostris Maximino et Constantino Nobilibus Cœsaribus erexit Forum Claudii Vallensium.*

Galère-Maximien adopta Licinius en 307, en lui donnant le titre d'Auguste. Constantin avait aussi reçu le même titre de Maximien-Hercule la même année; mais Galère ne voulut point le lui accorder, ni à Maximien, qui se le fit donner par les troupes: ces deux inscriptions ont donc été érigées dans les États de Galère, successeur de Maximien, puisqu'on y refuse le titre d'Auguste à Maximin et à Constantin, et que l'on place ce dernier après Maximin, sur lequel on lui accordait la préséance partout ailleurs que dans les États de Galère; cette inscription fut érigée en l'an 308.

Il est bien démontré que le Valais, ou les Alpes Poenines, était du département de Maximien, il y laissa des marques de sa fureur contre les chrétiens, comme on l'infère de l'inscription suivante, qui est à l'hôtel de ville de Sion, et non pas dans le palais épiscopal, comme le disent tous ceux qui l'ont rapportée.

La voici en son entier:

RELIGIONE VIGENS AUGUSTAS PONTIUS AEDES α†ω
RESTITUIT PRÆTOR LONGE PRESTANTIUS ILLIS
QUÆ PRISCÆ STETERANT; TALES RESPUBLICA QUÆRE
D. N. GRATIANO AUGUSTO IIII ET MER. COSS.
PONTIVS ASCLEPIODOTUS V. P. D. (1).

Le quatrième consulat de Gratien, qui sert de date à cette inscription, répond à l'an 377. On voit que le préteur Ponce Asclépiodote avait fait rebâtir les Églises de Sion...

On reconnaît ici les effets de la persécution de Maximien, qui fit abattre toutes les églises des chrétiens en Italie, et dont l'empereur Gratien en fit rétablir un grand nombre.

Pour finir complétement la preuve de la concorde de l'histoire sacrée avec la profane sur le martyre des Thébéens, il ne nous reste plus qu'à voir, si un massacre de cette espèce est analogue à ce que les historiens payens nous racontent du génie et de la politique de Maximien. Car je ne dissimule pas qu'il est naturel de chercher à se convaincre s'il est vraisemblable qu'il se soit porté à un pareil excès de cruauté: surtout lorsqu'on considère que cet empereur, nourri dans le camp et exercé au métier des armes dès sa jeunesse, ne devait pas être fort susceptible des impressions du paganisme; mais en revanche qu'il devait s'être affectionné aux soldats, dont la faveur en ces temps-là était si utile et si nécessaire à ceux qui aspiraient aux premières dignités de l'Empire. Comment donc s'imaginer qu'il aura fait massacrer inhumainement une Légion entière, et une Légion qui avait rendu d'importants services à l'État, uniquement parce qu'elle ne pensait pas comme lui sur la Religion? C'est là,—ce me semble, — ce qu'on peut objecter de plus spécieux contre la vraisemblance de ce martyre.

J'avoue que Maximien était assez indifférent sur l'article de la Religion; qu'il se montra plus tolérant que Dioclétien, qui contraignit sa femme Prisca et sa fille Valérie à donner de l'encens aux idoles; que ce premier ne tenta rien de pareil contre Eutropie sa femme ni contre sa fille Fausta, puisqu'elles professèrent si librement le Christianisme, que cette impératrice envoya des missionnaires chez les Scythes.

Mais si Maximien avait peu de zèle pour sa religion, il exigeait une si grande exactitude

(1) « L'inscription porte un X des Grecs surmonté d'une Croix, ce qui indique le nom de Jésus-Christ. » — *Note de J. de Rivaz.*

dans le service militaire, qu'il punissait les plus petites fautes avec la dernière sévérité; ce qui le faisait comparer au sanguinaire Aurélien par Dioclétien son meilleur ami; il disait à ce sujet que Maximien était plus propre à obéir qu'à commander. Cette sévérité lui avait tellement aliéné l'esprit des soldats, qu'ils le couvrirent d'injures et qu'il eut même beaucoup de peine à s'échapper de leurs mains, lorsqu'il entreprit, pour régner seul, de dépouiller son fils Maxence de la pourpre.

Ils ne le traitèrent pas mieux à Marseille, où il s'était enfui dans le dessein de s'embarquer pour l'Italie, pour éviter la colère de Constantin, son gendre, qu'il avait voulu détrôner; ils ne lui en donnèrent pas le temps, s'étant saisi de lui pour le livrer à son ennemi,

Son indifférence pour la religion n'empêchait pas qu'il n'eût conçu de l'horreur pour les soldats chrétiens, parce qu'ils troublaient la discipline militaire en refusant de prêter le serment de fidélité à la manière accoutumée, qui consistait à jurer par le génie de l'empereur et par les drapeaux de leur légion; ils refusaient de porter les enseignes où étaient peintes les fausses divinités, de faire la sentinelle à la porte des temples, d'accompagner les empereurs aux sacrifices, de prendre part aux fêtes payennes; enfin ils méprisaient l'art des augures, que l'on employait pour découvrir le succès des batailles, c'est-à-dire, si le moment était favorable pour les donner.

Il n'en fallait pas davantage pour indisposer entièrement Maximien contre les chrétiens.

Mais s'il les haïssait en général, sa haine devait éclater surtout contre les Thébéens. Les peuples de la Thébaïde s'étaient si souvent révoltés, tant sous les deux règnes précédents que sous le sien, qu'ils donnèrent plus de peine aux deux empereurs que les ennemis les plus irréconciliables de la république; plus on sévissait contre eux, et moins on les rendait soumis : c'est pour cela qu'on employait sans ménagement les Légions de la Thébaïde dans les occasions les plus périlleuses. Il n'est pas surprenant s'ils furent traités à Agaune avec tant de sévérité.

Je doute cependant que Maximien en fut jamais venu à un tel excès, s'il n'avait pas cru faire sa cour à Dioclétien, en exécutant ses ordres touchant la persécution des soldats avec toute la rigueur possible.

C'est ce qu'il nous reste à approfondir.

Je n'entreprendrai pas de tracer ici les mauvaises qualités de Maximien d'après les auteurs chrétiens : on pourrait croire que les maux qu'il leur fit les leur ont fait exagérer. Mais ils se trouvent parfaitement d'accord avec les écrivains payens, qui sont ordinairement les panégyristes des persécuteurs, surtout ceux qui ont écrit sous les empereurs chrétiens, et qui voyaient à regret la destruction de leurs temples et l'extinction du polythéisme. Ceux-ci ne tarissent point sur les mauvaises qualités de Maximien.

Aurèle-Victor, qui lui est le plus favorable, dit qu'il était très-cruel, déréglé dans ses mœurs et insensé dans ses projets; au reste assez bon guerrier. De plus il marque que les ordres de Dioclétien en étaient reçus, ainsi que des deux Césars, avec une déférence aveugle, et qu'ils le vénéraient comme un Dieu.

Eutrope le ménage beaucoup moins; il nous dit qu'il se chargeait volontiers des ordres cruels émanés de son collègue; qu'en cela il ne faisait que donner l'essor à son génie sanguinaire et naturellement enclin à toutes sortes de cruautés, trouvant un vrai plaisir à faire verser le sang humain; il ajoute que la férocité de son naturel était peinte sur son visage, qui faisait horreur. Cet écrivain revient trois fois à la charge pour nous en faire un tableau affreux.

Lactance dit aussi que Dioclétien, qui affectait de passer pour clément, était assez porté aux exécutions violentes; mais qu'il avait soin d'en faire retomber tout l'odieux sur ceux à qui il donnait secrètement ses ordres.

Je conclus de ces remarques, que Maximien fit massacrer la Légion des Thébéens.

Premièrement, il est assez certain que les édits touchant la persécution des soldats chrétiens, furent les premiers ordres sévères dont Dioclétien chargea son collègue. Eusèbe remarque que sa timidité l'empêcha d'en faire mourir beaucoup, craignant la multitude, et ne voulant pas d'ailleurs s'exposer à encourir la haine des militaires; qu'il chargea Maximien de faire les premiers pas; et que ce dernier s'y porta avec cette cruauté qu'Eutrope lui reproche. Observez que ce

dernier écrivain avait fait plusieurs campagnes, et que cette action barbare de Maximien envers les Thébéens et autres soldats chrétiens avait tellement échauffé sa bile, qu'il ne croyait jamais en pouvoir dire assez contre ce prince inhumain. On voit que sa mémoire était encore en horreur parmi les troupes cinquante ans après sa mort. Ce même Eutrope ne blâme point Galère, qui avait fait mourir tant de chrétiens, parce qu'il avait épargné les militaires; mais il se déchaîne contre Maximien, parce qu'il sévit contre ses propres soldats.

Après un témoignage aussi formel, que cet empereur exécuta avec plaisir et très-ponctuellement les ordres sévères de Dioclétien, et cela avec une cruauté que ce dernier désapprouva; poura-t-on soupçonner un instant que les édits de mort contre les soldats chrétiens n'auront été exécutés que faiblement? Nous voyons, par les différents Actes des Martyrs de son département et de ceux des Gaules où il commandait en 303 et 304, qu'il ne fit presque mourir que des soldats : tels sont saint Victor le Môre, mis à mort à Milan; saint Domnin, avec plusieurs centaines de soldats, entre Parme et Plaisance; les saints Octave, Solutor et Adventor à Turin; saint Alexandre à Bresse; les Thébéens à Agaune; saint Tyrse, avec 300 autres, à Cologne; saint Genon, avec ses compagnons, à Trèves; saint Ours et saint Victor à Soleure; saint Thyrse à Lausanne; saint Victor à Marseille; saint Ferréol à Vienne; saint Julien à Brioude en Auvergne; etc.

Secondement, si Eutrope avait voulu nous parler de quelques ordres cruels de Dioclétien, et exécutés avec plaisir par Maximien, autres que ceux de la persécution des soldats chrétiens; certainement Lactance en aurait fait mention, puisqu'il entre dans un assez grand détail de tout ce qui pourrait ternir la réputation de ces deux empereurs, et qu'il était assez instruit de ce qui s'était passé avant cette persécution. Ainsi, on peut conclure de son silence, que tous les ordres sanguinaires de Dioclétien se bornent aux édits contre les chrétiens; que ce sont les seuls que Maximien exécuta avec cette cruauté qu'Eutrope lui reproche; et que c'est à ce fameux massacre des Thébéens qu'il faisait allusion lorsqu'il le blâme sans ménagement, comme nous venons de l'entendre.

Enfin, comme nous l'avons déjà remarqué dans le Discours préliminaire, quel sens aurait cette fastueuse inscription de Coroquo del Conto en Espagne, si les deux empereurs n'eussent point travaillé d'un commun effort à abolir le nom des chrétiens qui troublaient la république : NOMINE CHRISTIANORUM DELETO, QUI REMP. EVERTEBANT, et à rétablir le culte des dieux, que la superstition du Christ devenue publique s'était efforcée d'éteindre : SUPERSTITIONE CHRISTI UBIQUE DELETA ET CULTU DEORUM PROPAG. ?

Le Christianisme abattu paraissait avec autant de pompe dans leurs inscriptions que les Sarmates défaits, et ils se vantent avec une égale ostentation d'avoir déchargé la terre de cette secte impie, comme d'avoir étendu au loin les limites de l'Empire Romain dans l'Orient et dans l'Occident : AMPLIFICATO PER ORIENTEM ET OCCIDENTEM IMP. ROM.

On sait que, quand le nom des empereurs est mis dans les inscriptions au nominatif, c'est une preuve qu'elles avaient été ordonnées par ces princes, et non par les magistrats des lieux respectifs. Ainsi, on ne peut refuser un aveu qui sort de la propre bouche des persécuteurs.

On voit donc que la dixième persécution s'étendit sans réserve sur toutes les parties du globe qui obéissaient aux Romains; que ce qu'Eusèbe et Lactance en rapportent, loin d'être une exagération ou une déclamation de rhéteurs, n'est que le récit fidèle des maux que les chrétiens eurent à souffrir; et qu'on ne vit à Agaune, dans le massacre des Thébéens, que ce qu'on vit quelques années après dans la ville de Thèbes, où l'on sévit contre les chrétiens avec un incroyable excès de cruauté.

—

ÉCLAIRCISSEMENT III.

Ample réfutation de tout ce qu'on a avancé contre la vérité du martyre des Thébéens.

Comme le ministre Dubourdieu a employé toutes les raisons des écrivains qui l'avaient devancé, pour réfuter l'histoire des Martyrs d'Agaune, il suffira de répondre uniquement à sa dissertation critique, où il paraît avoir épuisé la matière : ceux qui l'ont suivi n'ont pas beaucoup renchéri sur lui; nous les réfuterons séparément.

I. II. III.

Les trois premiers chapitres de la dissertation de ce ministre n'ont rien de relatif au martyre des Thébéens. Il nous explique les motifs qui l'ont engagé à écrire : si on l'en croit, un zèle ardent pour retirer les catholiques romains de leur vénération superstitieuse pour les reliques des Martyrs, a été le seul but de toutes ses recherches.

Sans doute il ne pouvait mieux choisir son sujet : une infinité d'Églises étant dédiées sous le nom de saint Maurice, — si l'on faisait voir que ce Saint n'a point existé, il en résulterait un argument bien fort pour prouver qu'on ne doit pas recevoir à la légère toutes les reliques qu'on nous donne pour être de quelque Martyr, et qu'il faut de fortes preuves pour les exposer dans nos Églises à la vénération publique.

Au reste, si c'est une superstition de vénérer les reliques des Martyrs, elle est de bien ancienne date dans l'Église; car elle remonte aux temps apostoliques. Saint Jean vivait encore, lorsque saint Ignace son disciple fut exposé aux bêtes dans l'amphithéâtre de Rome : les chrétiens s'emparèrent de quelques restes de ses ossements, qu'ils exposèrent à la vénération publique, dans l'Église d'Antioche, que le Saint avait gouvernée : ils gardaient ces précieuses reliques comme un *trésor inestimable ;* ce sont les termes dont se sont servis ceux qui dressèrent sa Légende (1), et qui l'avaient accompagné au martyre : ils ajoutent que ce fut une grande consolation pour les fidèles de tous les lieux par où passèrent ces reliques; ceux qui les portaient virent en songe ce Saint qui les embrassait, qui priait pour eux, et qui se présentait au Seigneur avec une grande confiance et une gloire ineffable : ils annoncent, disent-ils, aux autres fidèles, le jour et l'an de son martyre, afin qu'en s'assemblant chaque année au jour anniversaire de la mort de ce Saint, ils aient part aux travaux de ce généreux athlète, glorifiant en sa sainte mémoire notre Seigneur Jésus-Christ.

On voit, par ce fragment, que tous les savants reconnaissent pour une pièce ancienne, que les reliques des Martyrs furent vénérées par tous les chrétiens dès les premières persécutions, et que leur anniversaire ou leur fête fut instituée dans le même temps.

(1) Boll. t. I, de février, p. 25, 27 et 29.

Les Actes du martyre de saint Polycarpe, aussi disciple de saint Jean, qui sont de la même authenticité, nous apprennent que les chrétiens ramassèrent avec le même soin les ossements de ce Saint : ils les conservèrent, suivant ces Actes (1), comme un trésor plus précieux que l'or et les pierreries.

Quant aux Églises dédiées sous le nom des Martyrs, elles sont de la même date (2). Caïus, qui écrivait sur la fin du IIe siècle et au commencement du IIIe, nous apprend que, lorsqu'on érigea dans Rome une statue à Simon le Magicien, les chrétiens bâtirent sur les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, que Néron avait fait mettre à mort, de superbes temples, auxquels il donne le nom de trophées, qu'ils conservèrent dans les siècles suivants; car saint Jérôme les nomme encore *trophea Apostolorum Petri et Pauli.*

Je ne vois donc pas que les catholiques aient rien innové touchant la vénération qu'ils ont pour les reliques et la mémoire des Martyrs : ils suivent encore ce qui se pratiquait dans l'Église naissante, et sous les yeux des Apôtres et de leurs disciples.

IV.

Le quatrième chapitre de la dissertation de Dubourdieu tend à prouver que les plus habiles Critiques peuvent se tromper en portant leur jugement sur les ouvrages des anciens. Il cherche par là à prévenir les lecteurs contre le jugement du grand nombre de Critiques qui ont attribué à saint Eucher les Actes des Martyrs d'Agaune; il veut qu'on croie qu'ils ont aussi pu se tromper. Mais les exemples des méprises des savants en général sont en si petit nombre, qu'ils ne sauraient faire naître le plus petit doute sur le jugement que tous les critiques du siècle passé et de celui-ci ont rendu touchant les Actes des Martyrs Thébéens.

V.

Dans le cinquième chapitre, Dubourdieu prouve que saint Eucher de Lyon, qui mourut, dit-il, en 441, n'est pas l'auteur de la

(1) Apud Euseb. *Hist. Eccl.* lib. IV, cap. XIV.
(2) *Ibid.* lib. III, cap. XXIV.

Légende des Martyrs Thébéens, que Surius a publiée, et dans laquelle il est parlé des réparations que le roi Sigismond fit faire au monastère d'Agaune en 515.

On répond qu'il réussit fort bien à prouver ce que personne ne lui conteste : car tous les habiles Critiques de l'Église Romaine, tels que Pagi, Bollandus, Chifflet, le Cointe, Ruinart, Mabillon, Baillet, de Tillemont et Dupin, avaient déjà remarqué avant lui, que ces Actes étaient l'ouvrage de quelque moine d'Agaune, qui avait vécu longtemps après saint Eucher.

Nous avons prouvé que cette Légende fut écrite vers l'an 524; au lieu que l'ancienne Légende a pour époque l'an 432 : c'est là l'ouvrage de saint Eucher, qui mourut, suivant Prosper son contemporain, la même année que saint Hilaire, c'est-à-dire en 449, et non pas en 441, comme ce ministre l'avance, ni en 454, comme Gennade l'a dit.

VI.

Dubourdieu attaque, dans le chapitre suivant, l'authenticité des Actes du Concile d'Agaune, publiés par les frères de sainte Marthe; comme si les Actes d'un Concile tenu en 516 avaient quelque chose de commun avec les Actes des Martyrs Thébéens, que saint Eucher publia en 432, et pouvaient en altérer la sincérité. Ce n'est donc que pour embrouiller la matière, qu'il s'éloigne ainsi de son sujet...

Je ne saurais m'empêcher de relever ici une inconséquence du ministre Dubourdieu. « Les Actes du Concile d'Agaune sont « faux, dit-il; cependant tout faux qu'ils « sont, ils ont procuré de grands biens au « monastère d'Agaune; ils lui font donner, « par le roi Sigismond, un grand nombre de « villages et de terres considérables dans les « diocèses de Vienne, de Lyon, de Grenoble, « de la cité d'Aoste, d'Avanche, de Lausanne et de Besançon : franchement la « fausseté en valait bien la peine; mais il « faut avouer que ceux qui la firent n'étaient « guères habiles. »

Ce ministre dit un peu plus bas, que ces Actes furent fabriqués sur la fin du VIIe siècle, ou au commencement du VIIIe. Cependant saint Avit, qui fait la dédicace du monastère d'Agaune en 517; l'auteur de la Vie de saint Hinnemond, qui était contemporain de cet Archevêque de Vienne; l'anonyme qui composa la Légende des Martyrs Thébéens en 524; l'auteur de la Vie de saint Sigismond, qui vivait aussi en ce temps-là; enfin Marius d'Avanche et Grégoire de Tours, qui fleurissaient sur la fin du même siècle, nous assurent tous que Sigismond dota richement le monastère d'Agaune : ce fait étant des mieux prouvés que nous ayons dans l'histoire, Dubourdieu sera réduit à soutenir que ce roi de Bourgogne était un prophète, et qu'il se dessaisit de son vivant de tant de terres considérables pour remplir à l'avance les conditions d'un acte qu'on devait fabriquer deux cents ans après sa mort.

Quoiqu'on n'ait rien écrit de plus inconséquent depuis un siècle, cependant la même absurdité se trouve dans les écrits de Spanheim; — tant il est vrai que l'envie de dire du mal des moines aveuglait ces deux écrivains!

VII.

Dubourdieu, dans son septième chapitre, attaque la sincérité des Actes des Martyrs d'Agaune, publiés par le père Chifflet, d'après un très-ancien Martyrologe de l'abbaye de Saint-Claude; il en vient jusqu'à révoquer en doute la bonne foi de ce jésuite. Il a bien pu, — dit-il, — en retrancher et y ajouter ce qu'il y trouvait nécessaire pour en faire disparaître les faussetés. D'ailleurs, — ajoute-t-il, — l'ancienneté des manuscrits ne leur donne aucun poids, parce que les fourbes sont encore plus anciens; ces monuments ne sont pas les plus fidèles.....

Ces remarques sont des moins judicieuses, et n'ont pas été faites de trop bonne foi. Ce ministre nous dit qu'il méditait déjà sa dissertation lorsqu'il conduisit à Lausanne le corps du maréchal de Schomberg; il aurait dû, étant dans le voisinage de l'abbaye Saint-Claude, aller consulter le manuscrit dont le père Chifflet avait fait usage, et s'assurer s'il avait fait quelques corrections dans la copie qu'il a publiée, avant que de hasarder des soupçons aussi injurieux à un écrivain du mérite de ce jésuite. Ce ministre a bien fait paraître, en cette occasion, qu'il n'avait pas envie de combattre de bonne foi l'authenticité de la Légende des Martyrs d'Agaune; car il avait lu, dans les Actes sincères des Martyrs de dom Ruinart, que ce bénédictin avait découvert huit autres Martyrologes, tant dans la

bibliothèque du roi, que dans celles des abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Benoît, de Fleuri-sur-Loire et de saint-Maur-des-Fossés, où se trouvent ces mêmes Actes, tels que le père Chifflet les avait publiés.

Ainsi, il aurait fallu, ou s'inscrire en faux contre tous ces manuscrits, ou ne rien dire contre celui dont ce jésuite s'est servi.

C'est d'ailleurs prétendre nous tromper bien grossièrement, que de nous soutenir que les plus anciens manuscrits ne sont pas les plus fidèles. Car le manuscrit original est le plus exact de tous : la seconde copie souffre toujours quelque altération de la part du copiste, et la copie de celle-ci s'éloigne encore plus de la pureté de l'original; la quatrième copie est encore plus infidèle.....

Si la cupidité des hommes leur a fait forger de faux titres pour se procurer des avantages, il n'en est pas ainsi des Légendes et des écrits des anciens; comme il n'y a rien à gagner en les falsifiant, cela les met à l'abri des tentatives des faussaires.

VIII.

Dubourdieu, dans son huitième chapitre, nous dit que le style des Actes des Martyrs d'Agaune, publiés par le père Chifflet, est bien différent de celui de saint Eucher dans sa belle épître à Valérien sur le mépris du monde. C'est, — dit-il, — l'avis de M. Dupin. Ce ministre a tort de nous citer Dupin pour son garant : car ce savant n'a point connu les Actes publiés par le père Chifflet, et il n'a porté son jugement que sur ceux que Surius nous a donnés. Il a bien eu raison de soutenir qu'ils ne sont pas de saint Eucher, tant par rapport au style, que par rapport aux faits qui s'y trouvent rapportés, et qui sont postérieurs au temps où vivait ce saint Évêque de Lyon. Dubourdieu restera donc seul de son avis, car tous les plus célèbres critiques du siècle passé et de celui-ci trouvent les Actes anciens des Martyrs d'Agaune, dignes de l'esprit et de la grande réputation de saint Eucher; c'est même, à leur avis, le plus beau de ses ouvrages : du moins, est-ce ainsi qu'en ont pensé Ruinart (1), de Tillemont, Baillet, Pagi, Fleuri (2), Bollandus, le Cointe, Labbe, dom Rivet, dom Cellier, le père Sollier...

(1) *Acta sincera martyrum*, p. 274.

(2) *Histoire ecclésiastique*, t. IV, p. 121.

IX.

Dubourdieu soutient que le terme de *Primicier*, employé dans les Actes des Martyrs d'Agaune, est du bas Empire. Le chef de la Légion était connu sous le nom de *Préfet* dans les six premiers siècles de notre ère, et non pas sous celui de *Primicier*. Que l'on consulte, — dit-il, — les deux codes, le Théodosien et le Justinien; on ne trouvera point ce terme parmi les offices militaires, non plus que dans aucun auteur ancien.

Je suis tenté de croire que ce ministre n'a jamais ouvert les deux codes ni lu les auteurs anciens. En effet, le code Théodosien contient quatre lois en faveur des Primiciers, tant de ceux qui commandaient les gardes du corps à cheval, nommés en latin *Protectores*, que de ceux qui étaient à la tête des gardes à pied, connus sous le nom de *Domestici*. J'en citerai deux (1). La première est de l'an 412 (2), l'autre est de l'an 416 (3). Une de ces lois fixe à deux années l'exercice du primicériat, après lequel le Primicier s'avançait parmi les offices militaires du palais.

Le code Justinien (4) n'est pas moins précis que le Théodosien. Il contient une notice adressée au préfet du prétoire d'Afrique, qui sert de règlement pour la paye des officiers militaires. Ils y sont nommés dans l'ordre suivant : 1° le duc ou le général; 2° son lieutenant; 3° le primicier; 4° le trésorier; 5° le capitaine de deux cents hommes; 6° le centenier. On trouve aussi (5) une loi des empe-

(1) Cod. Theod. de *Decania*.

(2) *Domestici atque Protectores cum primum ad decemprimatus gradum ordine militiæ pervenerint temporis prolixitate, statim sibi Prætor Primicerium, decem sequentes senatoriam sibi vindicent dignitatem.* — Cod. Theod. de Domest. et Protect. T. II, l. VI; — T. XXIV, p. 138.

(3) *Devotissimos Protectores qui armatam militiam subeuntes non solum corporis sui defendendi, verum etiam lateris nostri protegendi sollicitudinem patiuntur, unde etiam nomen Protectorum sortiti sunt, ingloriosos esse non patimur; sed ut devotissimis nuper Protectoribus domesticis, his quoque honorem congruum condonamus, ut præter Primicerium decem primi eorum clarissimatus nomine fruantur, etc.* — Ibid, l. IX, p. 139.

(4) Cod. Just. *l.* I, t. 27, p. 182.

(5) *Ibid*, *l.* XII, t. 17.

reurs Théodose et Valens en faveur des Primiciers des gardes du corps, par laquelle on leur accorde, dès qu'ils sont arrivés au tribunat, les mêmes honneurs qu'aux ducs.

Cassiodore (1), qui écrivait du temps de Justinien, nous a conservé la formule du brevet d'un primicier qui entre dans l'exercice de sa charge, et celle de celui qui en sort, ayant fini ses deux années, pour entrer parmi les officiers du palais (2). Ce même écrivain (3), parlant de Jovinien, dit qu'il était primicier des gardes du corps à pied (*Primicerius domesticorum*), lorsqu'il fut élu empereur. Ammien-Marcellin (4) dit qu'il était *Domesticorum ordinis primus*.

Dubourdieu (5) manque de bonne foi dans cette objection : car il nous cite une lettre de saint Jérôme à Pammachius, où l'on trouve le nom des officiers militaires dans l'ordre suivant : le primicier, le sénateur ou le préfet, le capitaine de deux cents hommes. Ce ministre y remarque bien le terme de *senator*, mais il se donne bien de garde d'ajouter que le primicier est en tête. Il n'a pas été plus scrupuleux en citant un passage de Végèce, qui parle des primiciers qui servaient sous le préfet du prétoire ; il se contente de nous dire que le passage est inintelligible; cependant, dom de l'Isle l'a très-bien entendu.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des primiciers qui ont servi longtemps après la mort de Maximien ; mais, pour constater que ce terme était déjà en usage sous cet empereur, il suffit de citer un passage d'Ammien (6) où il nous dit que les Quades avaient fait une descente en Italie sous les règnes précédents ; et nous prouvons, dans les Fastes, que ceci arriva en 302. « On n'eut, « — dit-il, — à leur opposer qu'une seule « Légion commandée par le primicier Ma« rice. » Nous avons vu, dans le deuxième éclaircissement, qu'il faut lire Maurice ; c'est le même qui reçut la couronne du martyre. Enfin, M. Muratori (7) nous a donné une inscription qui fait mention d'un Marc-Antoine, primicier de la troisième cohorte prétorienne.

Dubourdieu ajoute à cette objection, que le nombre des soldats légionnaires n'était pas de 6,600, comme saint Eucher l'a dit ; mais bien de 6,826, comme on le lit dans Modeste et dans Végèce, dont le premier florissait cinquante ans avant Dioclétien, et l'autre cinquante ans après.

On répond que Végèce ne dit nulle part que les Légions étaient, de son temps, de 6,826 hommes ; il donne ce nombre d'après Modeste, pour nous apprendre ce qu'elles avaient été autrefois. Il nous dit, dans le second chapitre de son second livre, que les Romains avaient leurs Légions de 6,000 hommes et un peu plus ; et le troisième chapitre de son second livre est employé à découvrir la cause de la diminution extraordinaire qu'avaient soufferte les Légions. En effet, les six Légions Dalmatiques n'étaient alors composées que de 4,000 hommes chacune, au rapport de Zozime ; et les six Légions qu'Arcadius envoya au secours de son frère Honorius étaient réduites à un pareil nombre, comme Sozomène, auteur du temps, nous l'apprend.

Il est vrai que Zozime (1), qui est plus moderne, les fait monter à 40,000 hommes ; et cette erreur est de bien vieille date, puisque c'est de ce passage que le moine d'Agaune a conclu que les Légions étaient de 6,666 hommes. Pour prouver que c'est une faute de copiste, il suffit d'observer qu'Honorius aurait délivré Rome, qu'Alaric assiégeait, s'il avait eu seulement 10,000 hommes à lui opposer, puisqu'au rapport de Sozomène, 300 hommes bien résolus, conduits par Sarus, firent changer de face aux affaires. D'ailleurs, les écrits de Sozomène ont beaucoup moins souffert que ceux de Zozime, qui ont manqué de périr à cause de la haine que cet écrivain marque contre les empereurs chrétiens, qu'il déchire impitoyablement.

Quoi qu'il en soit, la Légion était, comme on l'a dit, de 6,826 hommes avant Dioclétien. Or, il est certain que ce nombre fut diminué sous cet empereur ; c'est de quoi Aurèle-Victor le blâme. Ainsi, il n'y a plus lieu d

(1) L. 9, c. 25, p. 276.
(2) *Ibid*, c. 31, p. 377.
(3) *In Chron.* p. 696.
(4) *Hist.* lib. 25, p. 357.
(5) P. 76.
(6) *Hist.* l. 29, p. 491.
(7) *Novus Thesaurus vel. Inscript.* t. II, p. 783, Inscript. 2.

(1) *Hist.* lib. VI, p. 114.

se refuser au témoignage de saint Eucher, qui le met à 6,600, comme il avait été sous Romulus, au rapport de Plutarque. Mais si Dioclétien diminua le nombre des cavaliers dans les Légions, en les réduisant à 600 au lieu de 826, il leva un très-grand nombre de Légions; car, Lactance nous dit que cet empereur, ayant divisé l'empire en quatre parties, qu'il fit gouverner par deux empereurs et par deux césars, chacun de ces princes voulut avoir une armée aussi considérable qu'était celle de la république entière sous les règnes précédents.

X.

Dubourdieu nous donne la conversion d'un ouvrier payen qui aidait à bâtir l'église d'Agaune, comme un conte absurde, qu'un écrivain aussi judicieux que saint Eucher n'aurait jamais admis. Les Martyrs, — dit-il, — assommèrent de coups ce pauvre ouvrier au lieu de l'instruire.

On répond que tout le ridicule de cette histoire résulte des circonstances que ce ministre ajoute du sien, et de celles qu'il lui plaît de taire. Il suppose que cet ouvrier, qui était, suivant saint Eucher, le seul payen qui aidait à bâtir l'église des Martyrs, n'avait jamais entendu parler de Jésus-Christ. Cependant tous les écrivains payens nous représentent les chrétiens de ces temps-là comme de grands convertisseurs, et qui troublaient même le repos des familles par le zèle qu'ils avaient pour convertir leurs parents: aussi Dioclétien et Maximien donnent-ils pour raison de la persécution qu'ils excitèrent contre les chrétiens, qu'ils bouleversaient la république, comme on l'a pu voir dans l'inscription de Coroquo del Conto rapportée ci-devant. Or, si les chrétiens en agissaient ainsi lorsqu'ils étaient les plus faibles, combien à plus forte raison auront-ils travaillé à la conversion de l'ouvrier payen qui était seul de son parti? Mais étant resté dans son obstination, il fallait nécessairement, pour l'opérer, de ces coups violents de la grâce tels que celui qu'éprouva saint Paul; les saints Martyrs proportionnèrent la flagellation à son obstination, de sorte qu'il ne put résister à une pareille invitation à embrasser le Christianisme. L'apparition des Saints était d'ailleurs pour lui une véritable démonstration, que le martyre ne restait pas sans récompense, et que la cause qu'ils avaient soutenue était la bonne.

Au reste, si quelqu'un avait de la peine à croire ce miracle, il s'éloignerait beaucoup de la manière de penser des quatre premiers siècles du Christianisme. L'histoire ecclésiastique est remplie d'exemples de semblables flagellations qui nous sont rapportées par les plus grands hommes de ces temps-là. Telle est celle d'Héliodore, lorsqu'il voulut piller le trésor du temple de Jérusalem (1). Tertullien (2) nous dit qu'un chrétien de ses amis ayant pris part aux divertissements d'une fête des payens, en permettant qu'on couronnât de fleurs la porte de sa maison, il en fut sévèrement châtié dans une vision qu'il eut pendant la nuit. Eusèbe de Césarée (3) raconte aussi, qu'un nommé Natal fut flagellé par les Anges, pour avoir écouté les discours de certains hérétiques qui le demandaient pour être leur Évêque. Saint Jérôme (4) ayant fait des efforts inutiles pour atteindre à la beauté du style de Cicéron, les Anges punirent cette tentative par une si rude flagellation, qu'il en porta toute sa vie les cicatrices sur son corps, comme il le raconte lui-même.

Saint Augustin (5) rapporte comme un fait connu de toute la ville d'Hippone, qu'un plaideur du lieu, s'étant montré prêt à faire un faux serment, pour gagner son procès, fut si rudement fustigé par les Anges, que le lendemain toutes les marques des coups parurent sur son corps. Hincmar de Reims et Flodoard rapportent, que Pepin le Bref s'étant emparé du village d'Anisi, que ses prédécesseurs avaient donné à l'Église, il le restitua en suite d'une flagellation qu'il reçut en présence de saint Remi qui lui apparut.

Saint Eucher n'est donc pas le seul d'entre les grands hommes qui a cru ces sortes de miracles...

XI.

Dubourdieu trouve dans les Actes des Martyrs d'Agaune toutes les marques d'une

(1) Macab. *lib.* II, cap. III.

(2) De Idolol. cap. XII, et Fleury : *Hist. Eccles.* t. II, p. 46.

(3) *Hist. eccl.* lib. V, cap. XXVIII.

(4) *Epit. ad Eustoch.* p. 113.

(5) *Serm.* 117, edit. Lovan.

légende fabuleuse. A son avis, cette grande ardeur des soldats pour le martyre, n'est point conforme à l'Evangile, ni aux conseils des saints Pères, qui ordonnent la fuite dans la persécution : or, la fuite était facile aux Thébéens ; ils pouvaient aisément s'évader à l'aide d'un bois qui est près d'Agaune. D'ailleurs la situation du lieu était si propre pour faire une longue résistance, que toute l'armée de l'empereur n'aurait pas été capable de forcer les Thébéens, s'ils se fussent mis en défense. Enfin il n'est point probable qu'il se soit trouvé sous Maximien une légion toute composée de Chrétiens.

C'est bien mal connaître le local ancien de Saint-Maurice d'Agaune, que d'avancer qu'il était facile aux Thébéens de prendre la fuite. La forêt dont parle Dubourdieu n'existait pas en 302 ; elle doit son origine à la chute d'une montagne qui écrasa le bourg d'Épone en 562 ; c'était, en 524, une plaine fort agréable, arrosée de belles fontaines qui ont disparu après cet accident, qui est rapporté fort au long par Grégoire de Tours et par Marius d'Avanche ; les pierres entassées sans ordre indiquent assez cette terrible catastrophe.

Quant à la situation générale de Saint-Maurice, où j'ai séjourné quelques années, je n'en vois aucune description plus naturelle que celle de Blaise Vigenaire (1); elle est conforme à ce qu'en a dit l'auteur des Délices de la Suisse :

« Agaunum, maintenant Saint-Maurice, « — dit-il, — est au-dessous de Martigni, à « trois ou quatre lieues, où le Rhône vient « se restreindre de telle sorte entre les « montagnes, qu'il n'y a espace que pour « son cours, lequel n'est pas fort large ; et « il y a un pont avec une forteresse au bout, « pour la garde d'icelui ; par quoi il serait « fort malaisé de forcer ce pas, et il n'y a « autre entrée que celle-là ; car les monta« gnes sont inaccessibles, et encore qu'il se « trouvât quelque petit sentier et passage, « cela se peut garder avec peu de gens qui « accableraient aisément à coups de pierres « ceux qui s'y seraient enfourrés. De sorte « que tout le Valais ressemble proprement « à une forteresse, où les montages qui « l'environnent servent de murailles, et la « bouche d'Agaunum ou de Tarnade, de « porte ou d'entrée. On estime que César « fit fortifier ce lieu, comme étant de très« grande importance, pour avoir le passage « des Alpes à sa dévotion. »

J'ajouterai que les Romains, qui étaient si jaloux de la sépulture, et qui croyaient que leur mémoire était flétrie lorsqu'on la violait, avaient fait de Tarnade ou d'Agaune le cimetière des illustres personnages qui mouraient dans les Gaules,— persuadés qu'à cause de la situation du lieu, leurs cendres y seraient hors de l'insulte des ennemis. Ce que j'avance se prouve par un nombre prodigieux d'inscriptions sépulcrales dont on avait fait le pavé de l'ancienne Eglise. Voici une de ces inscriptions qui revient au fait ; elle fut découverte en creusant les fondements de l'abbaye en 1694.

D. M.
ANTONI SEVERI NARBONAE DE
FVNCTI QVI VIXIT ANNOS XXV
MENSES III DIEBVS XXIV ANTONIVS
SEVERVS PATER INFELIX CORPVS
DEPORTATVM HIC CONDEDIT.

On voit qu'Antoine Sévère avait fait transporter, de Narbonne à Tarnade, le corps de son fils.

Deux autres inscriptions, placées au clocher de cette Église, prouvent qu'il y avait là des prêtres et des prêtresses qui faisaient les obsèques des défunts à la manière des Romains : l'on faisait, à la fin de février, l'anniversaire des morts en général ; mais il y avait certains jours fixés pour faire celui des personnes de considération (1).

Après avoir ainsi prouvé que la fuite était impossible aux Thébéens en général (car quelques-uns ont bien pu se tenir cachés pendant cette scène tragique, et s'évader le lendemain) ; il ne leur restait que le choix entre la révolte, l'apostasie et la mort. Mais nous n'avons aucun exemple que des chrétiens, condamnés à mort par les persécuteurs, ayent essayé de s'y soustraire par la force.

« On soutient que parmi tant de séditions

(1) Dans ses notes sur les Commentaires de César, p. 136.

(1) Moresteilus apud Graev. *de pompâ ferali*, t. XII, p. 1458, *lib.* IX, cap. IV.

« et tant de guerres civiles, parmi tant de « conjurations contre la personne des empereurs, il ne s'est jamais trouvé un seul « chrétien, ni bon, ni mauvais. Les chrétiens « défient leurs plus grands ennemis d'en « nommer un seul. C'est un fait qu'on pose « à la face de tout l'univers, sans crainte « d'être démenti. Qu'on ne dise point qu'une « Légion ne pouvait pas résister à toute l'armée, car sans insister sur ce qu'elle « n'était pas les seuls soldats chrétiens qu'eut « à son service Maximien, et desquels elle « pouvait attendre du secours s'ils eussent « entrepris de venger leur mort en vendant « cher leur vie, les maximes qu'ils étalent « de fidélité et d'obéissance envers le prince, « font voir que leur religion ne leur eut non « plus permis de lui résister quand ils auraient été les plus forts. Imputer à de telles « gens qu'ils sont soumis par faiblesse, ou « modestes par crainte, ce n'est pas seulement « déshonorer le Christianisme, mais encore « vouloir obscurcir la vérité même, plus « claire que le jour. »

C'est ce qu'écrivaient aux empereurs et au sénat les Tertullien, les Justin, les Cyprien, les Athénagoras, etc.: et c'est ce que répètent avec assurance M. Bossuet (1) et tous les apologistes modernes de la religion chrétienne.

Quant à l'apostasie, nous ne devons point juger des Thébéens par la facilité qu'eurent très-souvent les soldats de ces temps-là, d'abandonner leur religion pour professer celle du prince : il faut connaître le génie de cette nation pour juger sainement de ce qu'on devait attendre de ces pieux soldats dans une conjoncture aussi critique. Les chrétiens de la Thébaïde montrèrent une constance si extraordinaire pendant cette persécution, qu'on aurait bien de la peine d'ajouter foi au récit qu'en fait Eusèbe, témoin oculaire, s'il n'était pas reconnu pour un écrivain des plus véridiques; voici ce qu'il nous dit (2) des Thébéens, à la fin de son Traité des Martyrs de la Palestine :

« On leur déchirait, — dit-il, — la peau « jusques aux os avec des éclats de pots « cassés : on suspendait par un pied des « femmes nues à des arbres pendant des « jours entiers, ce qui faisait un spectacle « des plus dignes de compassion. On rapprochait des branches d'arbres avec violence, auxquelles on attachait des hommes « par les mains et par les pieds ; on lâchait « ensuite ces branches, qui les mettaient en « pièces. Cette persécution n'a pas duré « seulement quelques jours ou quelques « mois, mais plusieurs années. J'ai vu mettre « à mort des chrétiens de tout âge et des « deux sexes, quelquefois vingt, d'autres fois « trente ou soixante, et même jusqu'à cent « en un jour.

« Les chrétiens venaient en foule se présenter aux juges, qui les condamnaient à « la mort sur leur seul aveu d'être chrétiens; « ils allaient aux supplices avec joie, sans « être attachés ni retenus par d'autres liens « que ceux d'une fervente foi ; les bourreaux « ne pouvaient soutenir une si rude fatigue, « leurs épées s'émoussaient à force de s'en « servir. Lorsqu'on avait vidé les prisons, « elles étaient à l'instant remplies par d'autres « chrétiens, qui se présentaient de leur « propre mouvement, et qui, bien loin de « craindre la mort, l'attendaient avec empressement. »

Je le répète encore, il faut qu'un écrivain aussi grave que l'est Eusèbe, nous affirme des faits aussi surprenants pour nous les faire croire. Or, après des exemples aussi frappants de la constance des chrétiens de la Thébaïde à soutenir leur foi, sera-t-on surpris de voir leurs concitoyens se comporter à Agaune de la manière que saint Eucher le raconte? S'ils eussent donc montré en Valais moins d'ardeur pour le martyre ou moins de zèle pour confesser le nom de Jésus-Christ, il faudrait supposer que quelques degrés de longitude en avaient fait des hommes tout différents de ce qu'ils auraient été dans leur pays.

Mais Dubourdieu nous dit qu'il est difficile de croire qu'il se soit rencontré, sous Maximien, une Légion toute composée de chrétiens. Cette objection est une de celles sur lesquelles l'anonyme anglais insiste le plus.

Quelque difficile que soit à croire un fait, — dès qu'il est bien prouvé, dès qu'il est revêtu de tous les caractères de la certitude morale, tout raisonnement, toute conjecture

(1) *Discours sur l'hist. universelle*, 2me partie, chap. XXVII, et 5e avertissement aux protestants, §. 17.

(2) *Hist. eccl.* lib. VIII, cap. IX.

qui n'en détruit pas les preuves, doivent céder; et tout homme de bonne foi doit s'y rendre. Or, saint Eucher et toutes les autres autorités que nous avons alléguées dans le premier Éclaircissement, nous donnent à entendre que toute la Légion était chrétienne, et qu'elle fut tout entière martyrisée. Les Actes de cet Évêque de Lyon ne souffrent point d'autres interprétations; et à moins de leur faire la plus grande violence, on ne peut pas même supposer qu'elle fut en partie composée de soldats payens : c'est de toute la Légion qu'il est dit, qu'ils se distinguaient également et par leur bravoure et par leur piété; fidèles au prince, mais encore plus fidèles à Jésus-Christ; rendant à César ce qui est dû à César, et à Dieu ce qui est dû à Dieu... Qu'ils sont les seuls qui osèrent résister aux ordres que l'empereur leur avait fait intimer, de faire la recherche des chrétiens; qu'elle protesta en corps de son inviolable attachement à la religion de Jésus-Christ et de la ferme résolution qu'elle avait prise de mourir, plutôt que d'exécuter des ordres injustes et cruels : qu'après avoir été décimée à deux reprises, elle fut enfin toute enveloppée dans un même arrêt de mort.

Ce n'est pas que nous ne convenions que quelques-uns purent s'évader et s'évadèrent en effet : mais il est à présumer qu'ils furent remplacés par quelques autres soldats chrétiens, qui servaient dans le reste de l'armée, et qui se joignirent vraisemblablement aux Thébéens pour faire cause commune avec eux.

L'abréviateur du Martyrologe de saint Jérôme compte 6,588 Martyrs à Agaune : si on y joint ceux qui furent mis à mort à Trèves, à Cologne, à Turin, à Soleure, etc., leur nombre surpassera de beaucoup les 6,600 qui formaient alors une Légion.

Au reste, il n'est pas difficile de prouver que cette Légion pouvait être toute de Thébéens chrétiens. Eusèbe de Césarée et un contemporain qui a écrit la Vie de saint Pacôme seront nos garants.

Celui-ci nous dit que ce Saint ayant été enrôlé pour servir dans l'armée de Maximien, dans la guerre qu'il eut contre Licinius en 311, il arriva avec ses compagnons à Thèbes, ville célèbre, où la Légion des Thébéens avait été levée, puisqu'elle en portait le nom; qu'il fut fort édifié de la charité des habitants de cette ville, qui marquaient un très-grand empressement à soulager tous ceux qu'on conduisait enchaînés; qu'il s'informa d'où pouvait provenir cette bonté; et qu'ayant appris qu'ils étaient chrétiens, il conçut dès ce moment une idée si avantageuse de la religion chrétienne, qu'il l'embrassa après la guerre.

Eusèbe nous a déjà rapporté qu'il avait vu de ses yeux, dans cette même ville de Thèbes, un nombre prodigieux de chrétiens, de tout âge, de toute condition et de tout sexe, mourir pour cause de religion au milieu des tourments les plus terribles.

On voit donc que ce grand nombre de chrétiens martyrisés, tant dans cette ville, que dans les campagnes de la haute Thébaïde, n'avait point dépeuplé ce pays de chrétiens.

Qu'on ne soupçonne cependant pas que ceux de ces peuples qui avaient embrassé le Christianisme, ayent aussi pris part aux révoltes fréquentes dont nous avons parlé, et qui donnèrent lieu aux empereurs d'y lever jusqu'à trois Légions, afin de les affaiblir en leur enlevant leur jeunesse.

Il est aisé de les disculper de cette imputation calomnieuse, si l'on observe que les écrivains payens, qui nous font l'histoire de leurs révoltes, n'auraient pas négligé d'en faire la remarque au désavantage des chrétiens; que Julien, qui vivait si près de ces temps-là, le leur aurait reproché avec amertume; et que leurs ennemis modernes, qui ont fouillé tous les livres des anciens, auraient ramassé avec soin les preuves opposées à celles qui établissent leur soumission et leur fidélité.

Le Christianisme sans doute y avait fait de grands progrès; mais ils n'étaient pas tels néanmoins, que le plus grand nombre n'y fut encore engagé dans les ténèbres du paganisme. Il y avait donc assez de payens pour suivre le parti d'Achillé et pour vérifier ce qu'on nous dit du penchant de cette nation à la rébellion; mais il y avait aussi assez de chrétiens pour en former une Légion entière.......

XIII. XIV. XV.

Nous joignons ici l'examen de trois chapitres de la Dissertation critique de Dubour-

dieu, afin d'éviter de fréquentes répétitions, qui deviendraient ennuyeuses.

Si le martyre des Thébéens était vrai, l'époque en serait marquée dans tous les Fastes de l'Église; tous les auteurs, tant profanes qu'ecclésiastiques, en auraient parlé; Aurélius-Victor, Eutrope et Jornandès n'auraient pas manqué de rapporter un fait aussi rare et aussi singulier....

Je ne sais comment Dubourdieu ose nous opposer le silence des écrivains payens sur le martyre des Thébéens : si cet argument était de quelque poids, il faudrait en conclure qu'il n'y eut aucune persécution sous Dioclétien et Maximien; car ils n'en font pas la plus petite mention : cependant ces deux empereurs se vantent insolemment, dans leurs inscriptions, d'avoir entièrement détruit le Christianisme, — ce qui ne put se faire sans une grande effusion de sang.

Quant à Jornandès, cet Évêque de Ravenne n'a composé que l'histoire des Goths, qui ne remonte pas au temps de Maximien, et qui n'a rien de commun avec les persécutions de l'Église.

Dubourdieu n'a pas raison de nous dire, que l'époque du martyre des Thébéens n'est pas marquée chez les anciens écrivains : l'auteur des Actes de saint Victor de Marseille, qui vivait sur la fin du IVe siècle, nous dit que ce fameux massacre arriva au commencement de la persécution générale, ou même la précéda; saint Eucher nous dit la même chose dans les Actes de ces Saints, qu'il écrivit vers l'an 432; saint Avit en fait de même dans l'homélie qu'il débita à Agaune en 517; Fortunat, Évêque de Poitiers, a suivi ces premiers dans son poème en l'honneur de saint Maurice.....

On nous dit que les Thébéens ayant appris que les Bagaudes, contre lesquels on voulait les faire combattre, étaient en partie chrétiens, refusèrent absolument leur secours pour ranger ces rebelles à l'obéissance; c'est-à-dire, que les Thébéens se révoltèrent, en refusant sans raison d'obéir à leur légitime souverain, qui ne leur commandait rien que de juste : c'est donc faire de ces soldats de Jésus-Christ, des criminels et non de vrais Martyrs.

Si cette époque (*celle de 286*) était vraie, M. Spreng de Bâle aurait raison d'appeler des soldats des brigands et des rebelles, qui auraient été châtiés pour leurs crimes : car, comme saint Augustin l'observe, ce n'est pas la mort qui fait le martyre, c'est la bonté de la cause pour laquelle on meurt; le diable a ses Martyrs aussi bien que Jésus-Christ....

Nous avons suffisamment éclairci dans la seconde partie que c'est en 302 qu'eut lieu le martyre de la Légion Thébéenne...

XVI.

Dubourdieu a fait un chapitre exprès, pour nous prouver que les Bagaudes n'étaient pas chrétiens.

Nous le croyons comme lui; et c'est ce qu'il nous importe peu d'éclaircir, puisque leur défaite a précédé de 16 ans le martyre des Thébéens.

XVIII.

Nous voici enfin parvenus au dernier chapitre de la Dissertation de Dubourdieu. C'est ici qu'il s'efforce d'employer l'argument négatif, pour anéantir le martyre des Thébéens. Suivant ce ministre, aucun historien n'a parlé de ce fait éclatant avant Grégoire de Tours, qui écrivait en 590.

Ce silence général des historiens, qui ne pouvaient ignorer un fait aussi éclatant s'il eut été vrai, et qui n'en ont rien dit pendant trois siècles, forme un argument négatif équivalent à une preuve directe que le fait n'est point arrivé, et que cet événement si merveilleux est une fable pieuse, qui doit son origine à l'avarice du clergé et à la crédulité des peuples.

On répond que ce ministre a manqué de bonne foi dans cette objection : il avait vu dans les Actes sincères des Martyrs, par dom Ruinart, plusieurs pièces très-anciennes qui déposent en faveur du martyre des Thébéens : tels sont les Actes de saint Victor de Marseille, écrits vers l'an 400; la Vie de saint Romain, publiée vers l'an 500, et une Homélie de saint Avit, de l'an 517.

Ce ministre aurait dû, ou s'inscrire en faux contre ces trois autorités, ou convenir que le massacre des Thébéens faisait déjà beaucoup de bruit à Marseille un siècle après l'événement. Ces trois pièces ne sont pas les seules plus anciennes que Grégoire de Tours. Saint Victrice fit vers l'an 390 un discours à la louange des Saints, dans lequel il remercie l'Évêque du Valais, Théodule, de lui avoir

envoyé des reliques de ses Martyrs, c'est-à-dire des Martyrs Thébéens : la fondation de l'église de Saint-Maurice à Auxerre, faite en l'an 420 par saint Germain, est rapportée, d'après la charte de fondation, par deux bénédictins, dans le IXe siècle : la Légende de ces glorieux Martyrs, écrite par saint Eucher vers l'an 432; la Vie de saint Séverin, abbé d'Agaune, écrite par Faustus, son disciple, en 512; la Vie de saint Oyan, écrite par un moine d'Agaune vers ce même temps; l'auteur de la Vie des trois abbés d'Agaune, saint Hinnemond, saint Ambroise et saint Achive, qui écrivait en 528; la nouvelle Légende des Martyrs d'Agaune, publiée en 524; la Vie de saint Sigismond, écrite vers le même temps; Faustus, dans la Vie de saint Maur, écrite vers l'an 560; — tous ces écrivains font mention du martyre des Thébéens longtemps avant Grégoire de Tours.

En voilà sans doute plus qu'il n'en faut pour faire tomber la fameuse objection de Dubourdieu et des autres écrivains protestants, fondée sur le silence des historiens. Mais comme nous voulons discuter à fond ce qui concerne cette objection, nous commencerons par examiner les conditions nécessaires pour faire usage de l'argument négatif.

Nous convenons que cet argument est d'un très-grand poids; mais pour en faire un usage légitime, il y a certaines conditions à remplir, sans lesquelles il reste sans force : voici les principales :

1° Il faut que le silence de tous les historiens soit au moins de 150 ans : car il n'y a aucun fait remarquable qui ne se conserve par tradition pendant un pareil espace de temps; il suffit donc que les historiens le mettent par écrit lorsque la mémoire des hommes commence à devenir infidèle.

La plupart de nos Critiques prolongent jusqu'à deux siècles le silence de l'histoire; mais j'avoue qu'en général ce terme me paraît trop long. Or, comment peut-on combattre, par l'argument négatif, l'histoire des Martyrs d'Agaune, que les Actes de saint Victor de Marseille ont rapportée un siècle après l'événement comme un fait des plus notoires et presqu'aussitôt connu dans cette ville qu'aux habitants du Valais?

2° Lorsqu'un historien grave nous rapporte un fait sur la foi d'un auteur plus ancien dont les écrits se sont perdus, le silence de l'histoire ne prend sa date que depuis le temps où vivait l'auteur qui est cité; c'est ainsi, par exemple, que nous citons Papias, disciple de saint Pierre, dont les écrits nous manquent, d'après les fragments qu'Eusèbe de Césarée nous a conservés.

Or, saint Eucher nous assure que les circonstances du martyre des Thébéens lui étaient parvenues d'après la relation qui en avait été adressée par saint Théodore et qu'un Évêque du Valais envoya à saint Isaac : il ne s'était écoulé que 47 ans depuis ce fameux massacre jusqu'au commencement de l'épiscopat de saint Théodore; il avait donc écrit les circonstances de ce célèbre événement, sur la déposition d'un millier de témoins oculaires; par conséquent, la relation de saint Eucher étant fondée sur celle du saint Évêque du Valais, le silence de l'histoire se trouve par là restreint à 47 années.

3° Un monument éclatant, érigé pour perpétuer la mémoire d'un fait, équivaut au rapport des historiens. Dom Calmet s'en explique ainsi :

« En matière de faits et d'histoire, ce ne « sont pas seulement les livres et les écrits « qui font foi; ce sont les monuments pu- « blics, les tombeaux érigés, les églises « bâties.... Ces sortes de choses sont des « preuves aussi indubitables que les histo- « riens les plus authentiques. »

Or, il est prouvé, par un témoignage au-dessus de toute exception, que saint Théodore fit bâtir à Agaune une église où l'on n'a point discontinué jusqu'à présent de faire l'office des Martyrs Thébéens. Cette église devint dès-lors le plus célèbre pèlerinage de tout l'Occident; des personnes de la plus grande dignité s'y rendaient en foule de toutes les parties de l'Empire. Les ossements de ces Saints, qui remplissaient de vastes édifices attenant à l'église, au rapport d'un écrivain fort voisin de ces temps-là, furent, pendant cinq à six siècles, des témoins, muets, à la vérité, mais bien expressifs, du massacre qu'on publiait. Le culte de ces Saints fut introduit dans l'église d'Agaune sous les yeux des témoins oculaires de leurs souffrances, et il n'a jamais discontinué depuis. Il se répandit peu après dans les Gaules; des prélats de la plus éminente sainteté, — je veux

dire saint Martin, saint Victrice et saint Germain, — se firent une gloire de bâtir des églises en l'honneur de ces Saints. Or, ce culte, n'ayant point été interrompu depuis l'an 349 jusqu'à présent, sert de preuve démonstrative que le massacre des Thébéens est un fait très-réel.

4° Pour faire usage de l'argument négatif, il faut avoir tous les ouvrages des anciens, qui auraient eu occasion de nous transmettre le fait contesté; car il est assez ordinaire que plusieurs écrivains s'abstiennent de nous parler d'un fait, parce qu'un autre l'a déjà rapporté.

Presque tous les écrivains protestants qui ont cherché à détruire l'histoire des Martyrs d'Agaune, nous ont opposé le silence de Sulpice-Sévère, le plus ancien des écrivains ecclésiastiques des Gaules : et cependant, ce disciple de saint Martin nous apprend qu'il ne daigne faire mention d'aucun Martyr de la persécution de Dioclétien, parce qu'un autre avait fait, avant lui, une fort belle collection des Actes des Martyrs. Voici ses propres termes :

« La terre fut couverte du sang des Martyrs. Jamais aucune guerre ne dépeupla « autant l'Empire, et jamais nous ne remportâmes une victoire si complète, n'ayant « pu être vaincus par un massacre continuel pendant dix années. L'on a fait un « fort beau recueil des Actes des Martyrs « de cette persécution, que je n'ai pas cru « devoir joindre à mon ouvrage, pour ne « pas lui donner plus d'étendue que je me « suis proposé (1). »

Or, après la protestation de cet auteur, n'y a-t-il pas de la mauvaise foi de vouloir nous opposer son silence, sachant qu'on a perdu le livre auquel il nous renvoie pour y apprendre le détail de cette persécution?

Nous allons maintenant examiner si Dubourdieu a eu plus raison de nous opposer le silence des autres historiens. Il met en tête Eusèbe de Césarée :

« Cet Évêque,— dit-il, — avait obtenu de « Constantin le Grand des ordres à tous les « tribunaux pour se faire expédier des copies de la condamnation des Martyrs; de « sorte qu'ayant tant de moyens pour s'instruire du martyre de la Légion Thébéenne, « on ne saurait disconvenir qu'il ne soit un « témoin bien qualifié pour être interrogé « sur ce fait. Or, il a souvent eu occasion « d'en parler; car son Histoire ecclésiastique « n'est remplie que des persécutions et des « combats des Martyrs. Or, puisqu'il n'en a « rien dit, ce silence est une démonstration « historique que c'est une fable. »

On ne saurait disconvenir qu'Eusèbe n'ait composé un Traité de tous les Martyrs, car il en parle en trois endroits de son Histoire ecclésiastique (1); Bède nous apprend (2) qu'il fut publié en latin par saint Jérôme, qui l'avait traduit, et qu'il conserva en Occident le nom de Traducteur; Valafrid-Strabon en dit autant (3). C'est incontestablement ce fameux recueil dont parle Sulpice-Sévère, et dont Cassiodore (4) conseillait la lecture aux moines. Nous lisons, dans la Vie de saint Césaire d'Arles, qu'il faisait lire les Actes des Martyrs (sans doute ceux dont on vient de parler) dans le monastère de Lérins. Mais, par malheur, ce précieux monument a péri avant la fin du VI[e] siècle.

L'Évêque Eulalius, voulant se procurer cet ouvrage, le fit chercher inutilement dans la ville d'Alexandrie : il s'adressa, pour l'avoir, à saint Grégoire le Grand, qui fit faire des perquisitions dans les églises et dans les bibliothèques de la ville de Rome, mais sans succès. On n'y découvrit qu'un Martyrologe qui contenait uniquement le nom de chaque Martyr, le lieu de son supplice et le jour de sa mort (5). C'est celui qui nous reste sous le nom de Martyrologe de saint Jérôme....

Après avoir perdu le livre d'Eusèbe, où il parlait des Martyrs, n'est-il pas ridicule de nous opposer le silence de cet Évêque, d'autant plus encore qu'il n'a pas fait la plus petite mention, dans son Histoire ecclésiastique, des Martyrs d'Occident sous Dioclétien? Si ce silence était de quelque poids, il

(1) *Extant etiam mandatæ litteris præclaræ ejus temporis martyrum Passiones, quas connectendas non putavi, ne modum operis excederem.* — Hist. sacra, *lib.* II, p. 181 de l'édition de Vérone, 1754.

(1) *Hist. eccl.* lib. IV, cap. XIV. — Lib. V cap. IV, XX.

(2) *In retract. in Act. Apostolorum.*

(3) *De rebus eccles.*, cap. XXVIII.

(4) *De instit. divin. lect.* cap. XXXII.

(5) *Epist.* XXIX, lib. VII.

faudrait en conclure qu'il n'y eut alors aucun Martyr dans l'Italie, dans les Gaules, ni en Espagne, puisqu'il n'en nomme aucun; et, s'il est vrai qu'il ait ramassé les Actes des Martyrs, comme on n'en peut douter, aura-t-il oublié les Martyrs d'Italie, des Gaules et de l'Espagne, où il nous assure que la persécution dura pendant deux années?...

On peut faire à Dubourdieu le même reproche, sur le silence de saint Jérôme, que sur celui d'Eusèbe. Ce Père ayant traduit l'ouvrage de cet Évêque de Césarée, où étaient les Actes de tous les Martyrs, il n'avait garde de répéter dans ses autres ouvrages ce que celui-ci contenait.....

Passons au silence de saint Ambroise. Ce Père de l'Eglise avait...—suivant Dubourdieu, — une vénération pour les Martyrs qui allait jusqu'à l'*entêtement*. Il a eu occasion de parler fort souvent de ceux d'Agaune dans ses sermons; il aurait bien dû les connaître, puisqu'il eut une entrevue avec saint Théodore, Évêque du Valais, au concile d'Aquilée, en 381; il n'en a rien dit: son silence est une preuve que ce fait est fabuleux. Ce ministre nous renvoie ici aux sermons de saint Ambroise, sans nous dire qu'ils sont presque tous perdus; il en avait composé un très-grand nombre. Il est dit dans la Vie de saint Césaire d'Arles, qu'il les faisait lire au peuple lorsqu'il n'était pas assez préparé pour prêcher.....

Il me paraît assez certain que ce Père a parlé des Martyrs d'Agaune dans un de ses sermons en l'honneur de saint Nazaire, qui avait été un militaire, auquel il adjoint saint Celse. « Ces Saints — dit-il (1), — ne sont pas « les seuls dont l'Église de Milan possède les « reliques. Chaque cité — ajoute-t-il, — se « glorifie lorsqu'elle possède le corps d'un « seul Martyr; nous nous glorifions à plus « juste titre, nous qui sommes les déposi- « taires d'une armée de soldats célestes, qui « nous procurent ce jour de réjouissance; « ce n'est pas sans raison que toutes les « Églises qui reconnaissent celle de Milan « pour mère font la fête de ces bienheureux « Martyrs. »

Nous avons déjà assez fait voir que le Valais relevait de l'évêché de Milan. Saint Ambroise n'a pu faire allusion ici qu'au martyre des Thébéens, dont on avait joint la fête à celle des saints Nazaire et Celse, apparemment parce qu'on avait reçu ce jour-là de leurs reliques à Milan.

(1) *Op. Sancti Ambrosii*, t. V, p. 144.

Cette expression: *une armée de soldats célestes*, a été copiée de ce sermon de saint Ambroise, par saint Avit et par Venance-Fortunat: mais avant ces deux prélats, saint Eucher avait déjà lu ce même sermon, puisqu'il en a copié la première période, pour en orner sa belle Légende des Martyrs d'Agaune; — preuve évidente qu'il regardait bien ce discours comme étant une production du métropolitain de l'église du Valais en l'honneur des Martyrs d'Agaune...

Dubourdieu joint au silence des écrivains celui des payens, comme si on ignorait que ces derniers ont été les panégyristes des persécuteurs, sans jamais nous laisser apercevoir les excès auxquels ils se portèrent contre les chrétiens.

Si on veut se convaincre combien le silence de cette sorte d'écrivains dit peu de chose, il suffit d'observer que tous les habitants de la ville d'Antandros en Phrygie furent massacrés dans la persécution de Dioclétien; ce fait est rapporté de la même manière par Eusèbe (1) et par Lactance (2), qui écrivaient dans des lieux différents et assez éloignés, sans que les écrivains payens ayent daigné en dire un seul mot...

Dubourdieu finit son livre en se félicitant d'avoir enlevé 6,600 Martyrs à l'Église romaine; mais il me paraît qu'il y a bien à rabattre de ses prétentions, et qu'il s'est trop hâté de publier son triomphe...

Les objections de M. Spreng (3) trouvent toutes leurs réponses dans ce que nous avons dit ci-devant...

Il ne nous reste plus qu'à répondre aux objections que fait le prétendu anonyme anglais dans son livre allemand, qui a pour titre: *Le Chrétien soldat sous les empereurs payens, ou Réflexions sur l'histoire du colonel Maurice et de la Légion Thébéenne, prétendus Martyrs, avec des remarques critiques sur toutes les circonstances de cet événement en vingt-quatre lettres.*

(1) *Hist. eccl.* lib. VIII, cap. XXIII.
(2) *De div. inst.* lib. V, cap. XI.
(3) Dans son livre allemand des Antiquités des Rauraques, imprimé à Bâle en 1756. Voyez le VI° chapitre de la IV° partie.

Comme cet écrivain a fait usage de presque toutes les objections du ministre Dubourdieu, que nous avons déjà amplement réfutées, nous nous croyons dispensés de le suivre pas à pas : on se contentera d'indiquer la marche qu'il a tenue et de répondre aux objections qui lui sont propres.

Son avant-propos, qui est de trente pages, sert à prouver que les modernes se sont trompés en fixant le martyre des Thébéens sur l'an 286 : 1° parce que Maximien ne passa point cette année-là par le Valais ; 2° parce que les Bagaudes, qu'il allait combattre, n'étaient pas chrétiens, comme les modernes l'ont supposé ; 3° parce que le Valais n'était pas du département de cet empereur ; 4° parce qu'il n'y avait alors aucune Légion composée de soldats chrétiens ; 5° parce que Maximien n'était pas dans une situation à pouvoir se défaire d'une Légion ; 6° parce que les chrétiens jouissaient d'une grande paix en ce temps-là.

Comme j'ai prouvé que saint Maurice et ses compagnons furent martyrisés en 302, toutes ces remarques deviennent inutiles pour combattre ce sentiment, si on en excepte la troisième ; mais j'ai prouvé démonstrativement, dans le second Éclaircissement, que le Valais obéissait à Maximien.

Après ce long préambule, l'anonyme entre en matière dans ses vingt-quatre lettres. La première nous apprend les motifs qui engagèrent Dubourdieu à écrire contre l'histoire de saint Maurice et dom de l'Isle à réfuter ce ministre : il termine cette lettre par la remarque que Louis-Elie Dupin n'est pas du sentiment que les Actes des Martyrs d'Agaune aient saint Eucher pour auteur. Comme il avance la même chose en six autres endroits de son ouvrage, on relèvera sa méprise un peu plus bas.

L'anonyme nous parle, dans sa seconde lettre, de son commerce littéraire avec M. de Balthazard de Lucerne, qui entreprit, en 1760, la réfutation du livre de M. Spreng contre le martyre des Thébéens à Agaune.

La troisième lettre de l'anonyme et les trois suivantes, contiennent des remarques sur la répugnance qu'avaient les chrétiens des premiers siècles pour l'état militaire ; d'où il prend occasion de nier l'histoire de la *Légion fulminante*. J'abandonne à d'autres le soin de la soutenir, n'ayant rien de commun avec le martyre des Thébéens à Agaune : il est cependant certain qu'un événement rapporté par Dion, auteur du temps, et qui fait un des principaux ornements de la colonne Antonine à Rome, qui est en outre rapporté par plusieurs autres écrivains payens fort voisins de ces temps-là, ne doit pas être nié sans des preuves un peu plus fortes que ne le sont les conjectures de l'anonyme (1).

L'auteur expose, dans sa huitième lettre et dans la suivante, le sentiment des Pères de l'Église des premiers siècles, qui regardaient le métier des armes comme incompatible avec les lois du Christianisme, parce qu'on obligeait les soldats de jurer par les enseignes de leurs Légions, où étaient peintes les fausses divinités ; ce qu'un chrétien ne pouvait faire sans se souiller par les superstitions payennes, de sorte qu'aucun chrétien ne s'enrôla jamais ; et s'il y en eut dans les armées, c'étaient des soldats payens qui embrassaient le Christianisme. D'où l'anonyme conclut que tout ce qu'on raconte des militaires martyrisés dans les premiers siècles, est fabuleux : l'on n'avait pas changé de sentiment à cet égard sous Dioclétien.

Comme cette objection est celle que l'anonyme fait le plus valoir, et dans laquelle il a renchéri sur Dubourdieu ; nous la discuterons un peu exactement.

On convient que les premiers chrétiens n'embrassaient pas l'état militaire : mais puisque plusieurs soldats payens se convertissaient et refusaient en conséquence de prendre part aux fêtes et autres superstitions payennes, il est évident que leur mépris pour la religion payenne devait fort souvent leur mériter la couronne du martyre. Ainsi, il est ridicule de nier l'histoire des soldats martyrisés dans les trois premiers siècles de l'Église, comme fait l'anonyme.

Quant à ce qu'il avance sur l'état militaire du Christianisme sous Dioclétien, il est facile de faire voir ses erreurs : il est très-certain que cet empereur fut beaucoup plus tolérant envers les soldats chrétiens que ne l'avaient été ses prédécesseurs. Eusèbe nous raconte que ce prince avait pris les chrétiens en telle affection pendant les dix-neuf premières années de son règne, qu'il les préférait à

(1) Sur la *Légion fulminante*, voyez ci-dessus col. 48 à 51.

tous les autres dans son conseil, dans sa maison; et nous verrons bientôt qu'on peut ajouter dans ses armées : il leur confiait sa personne et le gouvernement des provinces; et comme on ne pouvait être installé dans ces dignités qu'après avoir juré par le génie des empereurs, il les exempta de cette formalité qui était contraire à leur religion. Il est assez certain qu'il eut la même condescendance pour les soldats chrétiens : pour s'en convaincre, il suffira d'observer que le nombre en était si considérable dans les armées, qu'Eusèbe (1) nous dit que Dioclétien n'osa en faire mettre à mort que quelques-uns au commencement de la persécution générale; craignant quelque soulèvement à cause de leur multitude.

Nous apprenons par les Actes de saint Marcel, qui sont originaux (2), tout ce qu'on exigeait d'un chrétien en l'enrôlant.

Anastase Fortunat, juge de la Légion Trajane, se fit présenter Marcel, à qui il demanda de laisser prendre la mesure de sa taille et enregistrer son nom parmi ceux des nouveaux enrôlés. Ce Saint ayant répondu qu'il ne pouvait consentir à cette demande, étant chrétien, le juge lui répliqua qu'il était bien plus réservé que les autres chrétiens, qui étaient en grand nombre au service des deux empereurs sans croire blesser leur religion.

On voit par cette réflexion de Fortunat, qu'on n'exigeait rien des chrétiens de contraire aux lois du Christianisme : sans doute qu'on exigeait d'eux *le serment de fidélité;* mais on se gardait bien de les faire jurer par des dieux, pour lesquels ils n'avaient que du mépris; les payens se seraient persuadés qu'un chrétien ne se serait pas cru lié par une promesse de cette espèce : on les faisait donc jurer par le Dieu qu'ils adoraient, et pour lequel ils avaient de la crainte et du respect.

Saint Jean Chrysostôme nous apprend aussi que saint Théodore, qui fut martyrisé à Apamée, avait été tout nouvellement enrôlé en Cilicie, qu'à son arrivée dans le Pont il fut dénoncé comme chrétien, et qu'on lui intima les ordres des empereurs qui ordonnaient aux soldats de donner de l'encens aux idoles; sur son refus on le mit à mort : on voit bien qu'on n'avait rien exigé d'injuste de lui en l'enrôlant.

L'anonyme a tort de nous dire, qu'on ne s'était relâché en rien de l'ancienne discipline touchant le service militaire sous Dioclétien.

Lactance nous dit que les Grands et les soldats chrétiens accompagnaient Dioclétien dans les temples pendant son séjour en Orient en 301 et 302, sans prendre d'autre précaution que de porter une croix empreinte sur leur front, pour marquer qu'ils ne rougissaient point du nom de Chrétien, et qu'ils prétendaient ne participer en rien aux sacrifices des payens.

L'Évêque Théonas, qui écrivit une lettre à Lucien, chambellan de Dioclétien, pour servir d'instruction aux chrétiens qui environnaient la personne de cet empereur, était sans doute instruit de cette manière d'agir des Grands et des soldats en allant au temple; il ne les blâme point, espérant que cette condescendance pourrait avoir de bons effets et procurer de grands avantages à la religion.

Les six lettres suivantes sont destinées à nous prouver que les Actes des Martyrs Thébéens, publiés par le Père Chifflet, ont des marques de fausseté, de même que ceux du Concile d'Agaune. Cet écrivain observe qu'il y a beaucoup d'incertitude sur l'auteur de la Légende de saint Maurice, publiée par le Père Chifflet : ce jésuite la donne à saint Eucher, Évêque de Lyon; mais comme il y a eu deux Évêques de ce nom, on ne sait auquel l'attribuer. M. Dupin et les frères de Sainte-Marthe la donnent au second du nom; ce docteur de Sorbonne n'a pas cru que le style en fut assez pur pour l'attribuer au premier. Plusieurs écrivains l'ont donnée à saint Ambroise, d'autres au moine Florentin, fondés sur un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Bâle. Tant d'incertitude sur l'auteur de ces Actes leur ôte presque toute leur autorité : il est certain qu'ils sont d'un écrivain qui a vécu vers le VIe siècle; car il a fait jurer les soldats chrétiens d'être fidèles à l'empereur, ce qui ne se faisait point dans le IIIe siècle.

J'aurais sans doute pu m'exempter de répondre à ces deux objections, qui trouvent leur solution dans ce qui a été dit ci-devant; mais il m'a paru à propos de dévoiler le peu

(1) *Lib.* VII, cap. IV.

(2) Baronius : *Annal.* t. II, p. 687. — Tillemont : *Mémoires*, etc., t. IV, p. 229.

de sincérité avec laquelle elles sont proposées.

L'anonyme nous dit, en plusieurs endroits de son livre, que Jean-Elie Dupin ne croit pas que les Actes des Martyrs d'Agaune publiés par Chifflet soient de saint Eucher; il y joint le témoignage des frères de Sainte-Marthe.

Cependant il est très-certain que ces deux frères n'ont pas connu ces Actes, puisque le Père Chifflet ne les publia qu'en 1660. Scévole de Sainte-Marthe mourut en 1652, et son frère Louis en 1656. M. Dupin ne les a point lus non plus, puisqu'il nous renvoie par sa citation aux Vies des Saints publiées par Surius, et non pas aux ouvrages du Père Chifflet.

Il y a donc de la mauvaise foi dans le procédé de l'anonyme, qui fait dire à Dupin ce qu'il n'a jamais pensé.

Il n'agit pas avec plus de sincérité, lorsqu'il nous dit que quelques personnes ont attribué à saint Ambroise les Actes des Martyrs d'Agaune, et d'autres à saint Florentin : voici sur quoi il fonde ces deux anecdotes.

Jacques de Voragine nous donne, dans sa Légende dorée, l'exorde d'un sermon en l'honneur de saint Maurice, qu'il prétend avoir été composé par ce Père de l'Église : mais je ne crois pas qu'on puisse dire que ce sermon est la même chose que les Actes publiés par le Père Chifflet; c'est cependant ce que l'anonyme voudrait nous faire accroire.

Il nous trompe encore plus grossièrement, lorsqu'il dit que saint Florentin est l'auteur des Actes des Martyrs d'Agaune, qu'Hottinguer a publiés d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Bâle; ce sont les Actes de saint Félix et de Régula, sa sœur, que ce professeur nous a donnés : n'est-ce pas vouloir se couvrir d'un grand ridicule, que d'avancer que les Actes d'un Martyr de Zurich sont les Actes des Martyrs d'Agaune en Valais, ou que saint Félix est le même que saint Maurice?

Il n'est pas surprenant que cet écrivain tombe dans des contradictions et dans des bévues étranges, comme lorsqu'il nous parle de deux Eucher, Évêques de Lyon; il nous cite plusieurs auteurs qu'il n'a jamais lus. S'il avait ouvert le livre du Père Chifflet, il y aurait trouvé des preuves démonstratives qu'il n'y a point eu deux Eucher, Évêques de Lyon. M. Bernard, qui rendit compte de la Dissertation de Dubourdieu lorsqu'on la publia en français, n'a pas fait la même équivoque; il convient que les preuves de ce jésuite sont sans réplique sur l'article des deux Eucher.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit sur les Actes du Concile d'Agaune. L'anonyme n'a fait que répéter lui-même ce qui avait été avancé par Dubourdieu. J'ai refuté ce ministre ci-devant.

L'anonyme nous donne pour une preuve convaincante de la fausseté de la Légende de saint Maurice, écrite par saint Eucher, ce qu'on fait dire aux soldats Thébéens dans une supplique qu'ils présentèrent à Maximien : « Nous avons prêté notre premier serment à « Dieu, le second à l'empereur; vous ne devez « aucunement compter sur le second, si nous « avons une fois faussé le premier. » Or, l'anonyme fait observer que les chrétiens refusaient de jurer par les drapeaux de leur Légion, comme on le prouve par un soldat que Dioclétien fit mettre à mort pour avoir fait un tel refus.

J'ai déjà observé qu'on n'exigeait aucun serment des chrétiens en les enrôlant : et s'il arrivait des occasions où l'on fit renouveler le serment à toute l'armée, il n'y a aucun doute qu'on ne l'exigeât en particulier des chrétiens, en les laissant jurer par le Dieu qu'ils adoraient; autrement, il faudrait avouer qu'il y eut un grand relâchement dans la discipline de l'Église sous Dioclétien : et puisque les soldats chrétiens étaient si nombreux alors, que cet empereur n'osa les attaquer à force ouverte, comme Eusèbe le raconte, on ne saurait supposer que cette multitude de chrétiens se fut abandonnée aux volontés des généraux payens, jusqu'à jurer par les fausses divinités.

Enfin, il nous suffit sans doute d'avoir prouvé que les chrétiens étaient alors en très-grand nombre dans les armées : c'est à l'anonyme à nous prouver maintenant qu'on les obligeait de jurer par les drapeaux; et dans cette supposition même, qu'en résulterait-il en faveur de la cause qu'il soutient? — rien du tout, sinon que les soldats chrétiens étaient dans une ignorance crasse de leur devoir, — ce qui n'est point à présumer.

Avouons donc que l'attention de Dioclétien pour les chrétiens dont il agréait les

services pendant les dix-neuf premières années de son règne, lui fit donner des ordres de recevoir d'eux le serment de fidélité en jurant par le Dieu vivant : on pourrait appuyer cette remarque par les Actes de saint Tarraque et par ceux de saint Jules, qui sont originaux. Les juges reprochaient à ces deux soldats leur ingratitude envers les empereurs, qui n'avaient jamais inquiété les chrétiens sur leur religion pendant dix-neuf ans, et qui n'exigeaient alors que de donner un peu d'encens aux idoles. Si cet empereur tint une conduite contraire, c'est sur la fin de son règne.

L'anonyme nous dit que les Légendes parurent si suspectes au pape Gélase, qu'il défendit la lecture de plusieurs.

On répond que, puisque ce pape fit rayer les Légendes suspectes des offices de l'Église, celles qu'on a conservées, parmi lesquelles se trouve celle des Martyrs d'Agaune étaient par conséquent regardées comme très-authentiques.

Nous n'avons rien à répondre à l'anonyme sur ses autres lettres, dans lesquelles il fait valoir le silence des écrivains touchant le massacre d'Agaune; la réponse aux objections de Dubourdieu résout celles de ce premier.

—

ÉCLAIRCISSEMENT IV.

Nouveaux Fastes des Empereurs Dioclétien et Maximien, conciliés avec tous les Monuments antiques.

Le martyre d'une Légion est un de ces événements dont la singularité paraît en détruire la vraisemblance. On ne se contente pas de la lire dans les historiens ecclésiastiques, on veut encore en trouver les principales circonstances dans les profanes; et si l'on rencontre quelque difficulté à concilier ces différentes sources de l'Histoire, il s'élève des nuages dans l'esprit.

Les écrivains modernes se sont beaucoup étendus sur le massacre des Thébéens à Agaune; mais ils laissent subsister les plus grands doutes, par leur inexactitude à concilier ce fait avec les Fastes de Dioclétien et de Maximien.

Ce sont ces doutes que je veux lever aujourd'hui, en établissant ces Fastes d'une manière incontestable. Je n'entrerai point dans un grand détail sur l'histoire de ces deux empereurs; M. de Tillement n'a rien laissé à désirer là-dessus : je ne veux que relever les fautes qui lui sont échappées contre la Chronologie, et insister un peu plus sur les faits qui peuvent servir à l'histoire des Martyrs d'Agaune et de la persécution des soldats chrétiens.

Le règne des empereurs Dioclétien et Maximien a été marqué par de grands événements; mais à peine en reste-t-il des vestiges, malgré le grand nombre d'historiens qui fleurissaient dans ce temps-là; je veux dire Spartien, Lampride, Vopisque, Vulcatin, Gallicanus, Jules-Capitolin, Trébellius-Pollion, Lactance et Claude-Eusténius. Ce dernier avait fait quatre livres sur leur histoire : mais, soit que la vengeance divine se soit étendue jusque sur la mémoire de ces princes, qui avaient voulu faire périr les saintes Écritures; soit que les chrétiens, comme l'observe Casaubon, n'aient pas voulu nous transmettre la connaissance de deux empereurs qui les avaient cruellement persécutés; il ne nous reste rien, que quelques déclamations de Lactance.

Les écrits de Zozime et ceux d'Ammien-Marcellin ont été malicieusement tronqués dans ce qui regarde Dioclétien : l'histoire abrégée d'Eutrope et celle d'Aurèle-Victor nous apprennent confusément quelques faits, que l'on n'a jamais pu ranger suivant leur ordre chronologique; ce qui est cependant essentiel, pour mettre l'histoire des Martyrs Thébéens dans tout son jour. Pour y parvenir, j'ai eu recours à la date des lois de cet empereur, qui se trouvent en grand nombre dans le code de Justinien; je les ai rangées suivant leur ordre chronologique, et ce travail a été des plus pénibles : mais en revanche j'ai eu la satisfaction de découvrir par là en quelles villes ou en quelles provinces de l'empire Dioclétien a séjourné chaque année de son règne, en quel mois et combien de temps il s'y est arrêté; car il a signé un nombre prodigieux de lois, tant dans ses voyages que dans ses séjours. Cette connaissance porte le flambeau dans l'histoire de ce prince : et on ne peut plus se tromper sur l'époque de ses différentes expéditions.

J'ai eu le plaisir, après avoir fini cet ou-

vrage ennuyeux, de me trouver tout à coup d'accord avec l'histoire, les Actes originaux des Martyrs, les médailles et les inscriptions. J'ai de même, par la date des lois, suivi Maximien dans son voyage des Gaules, jusqu'au moment où il fit massacrer la Légion Thébéenne. »

Ce moment — comme il résulte de ces recherches qu'il serait trop long de reproduire ici et dont l'analyse est impossible, — arriva le 22 septembre de l'année 302; jour auquel le martyre de la Légion Thébéenne est marqué dans tous les Martyrologes.

Tel est le travail de J. de Rivaz où l'on a pu admirer « une richesse abondante de recherches, beaucoup de dissertations marquées au coin d'une érudition exacte et d'une critique judicieuse... Mais (comme le dit très-bien le *Journal des Savants*), cette composition savante ne met à découvert qu'une portion du mérite de l'écrivain. Il en est une autre qu'elle indique, et qui nous semble supérieure à celle-ci. En effet, quelle patience dans les recherches, quelle ardeur dans le travail, quel zèle pour la vérité, quel discernement dans le choix, quel esprit d'analyse ne suppose point l'éclaircissement du fait qui se trouve ici discuté et revêtu de tous les genres d'instructions qui peuvent satisfaire un esprit droit et ramener les esprits prévenus? Fait, dont la vérité importe infiniment à la cause du Christianisme et à l'autorité de la Tradition (1). »

(1) *Journal des Savants*, édition in-4°, année 1780, août, p. 516.

V

VIE

DE SAINT SABINIEN OU SAVINIEN,

MARTYR A TROYES, — ÉCRITE AU HUITIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

CHAPITRE PREMIER.

Baptême de saint Savinien. Il prêche. Il est mis en prison. Martyre de quarante-huit soldats par lui convertis.

En ce temps-là, lorsque saint Savinien demeurait dans la cité de Samos, — assidu à la prière, prompt aux jeûnes, large en aumônes et qu'il proclamait librement la gloire de Dieu, le bruit de sa prédication se répandit par toute la terre, et on annonça à l'empereur que le bienheureux Savinien voyait se révéler à lui les Anges, et qu'il proclamait à très-haute voix la gloire du Dieu qui habite dans les cieux.

Alors, l'empereur parle au président Crispinus, et dans sa colère il lui ordonne de courir avec fureur ainsi que ses soldats d'élite par tout l'univers, afin de découvrir les chrétiens et de les détruire, et il lui dit :

— Partout où vous les trouverez, s'ils ne sacrifient pas à nos dieux, soumettez-les aux supplices que voici : les roues d'airain et les crochets de fer; enfin, tranchez leurs têtes. »

Beaucoup de ceux qui peu auparavant se disaient être chrétiens, ayant ouï ce récit, se mirent à renier Dieu.

Quant à saint Savinien, il ne désespérait pas du secours de Dieu; mais il jeûnait et priait avec assiduité et il nourrissait ceux qui avaient faim.

Un homme de petite naissance, — du nom de Julianus, — sortit de la foule et dit :

— Très-saint Savinien, est-ce que vous ne voulez pas préparer votre âme au combat? ou bien n'avez-vous pas appris le sort que l'on prépare aux chrétiens? Fuyez la gueule

de nos ennemis, ou bien proclamez la louange des Saints. »

Alors, le bienheureux Savinien, d'un cœur humble et d'un esprit résolu, ayant foulé aux pieds la cupidité, visita beaucoup de contrées afin de se trouver un lieu où il mérita de recevoir la couronne. Après un peu de temps, — en priant et en jeûnant, — en vue de parvenir à l'honneur [du martyre], il arriva à la cité de Troyes dont il fit le tour; puis, étant descendu plus bas sur les bords du fleuve de la Seine, il trouva un lieu de très-grand prix qui lui était préparé, et il rendit grâces à Dieu, et il se prosterna la face contre terre, et il pria en ces termes :

— Seigneur Jésus-Christ, qui avez mis beaucoup de sortes d'animaux dans l'arche de Noé et qui avez placé les poissons dans la vaste étendue des eaux, donnez-moi — à moi votre serviteur, — le baptême afin que mes péchés soient lavés. »

Lorsqu'il eut ainsi prié, voici qu'une nuée descendant du ciel s'ouvrit et rayonna sur lui et une voix d'en-haut lui dit :

— Savinien, serviteur élu de Dieu, tu as trouvé la grâce de ton Seigneur; chéris ce que tu as voulu acquérir, car tu as été baptisé au nom du Seigneur Jésus-Christ et beaucoup doivent être baptisés par toi au nom de la Sainte-Trinité. »

Saint Savinien dit :

— Gloire à vous, Christ, qui convertissez les ignorants et les conduisez dans la voie de la vérité. »

Et lorsqu'il eut été baptisé, prenant en sa main un roseau, il le ficha en terre et il pria le Seigneur, — disant :

— Seigneur mon Dieu, faites fleurir mon bâton, qu'il ait de bonnes branches et qu'il produise de belles feuilles, afin que ce peuple croie au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. »

Or, beaucoup voyant fleurir ce bâton, crurent avec le bienheureux Savinien, au nombre de mille dix-huit; et cent neuf personnes furent baptisées de la main du même Saint.

L'empereur apprenant que la plus grande partie du peuple croyait, grâce à (*per*) saint Savinien, ordonna au président Crispinus d'aller à sa recherche avec quatre-vingt-dix soldats et de le lui amener, chargé de chaînes. En arrivant auprès du Saint de Dieu, ils le trouvèrent en prière et ils craignirent de s'approcher de lui. L'empereur apprenant qu'ils n'avaient pu faire [aucun] mal au serviteur de Dieu, envoya d'autres soldats — au nombre de cent quatre-vingt-dix, — vers Savinien, et ils le trouvèrent dans la même attitude de prière, et eux aussi ils se mirent à prier avec lui. Après avoir achevé sa prière, saint Savinien se leva, et le Président lui dit :

— Savinien, est-ce que tu as été chassé de ta patrie? Que fais-tu ici? »

Saint Savinien lui répondit :

— Je n'ai pas été chassé de ma patrie; mais j'ai cherché Dieu dont j'ai connu la puissance et trouvé la grâce. »

Les soldats lui disaient :

— Savinien, notre Seigneur l'empereur désire te voir. »

Saint Savinien leur répondit :

— Si je le veux, j'y vais; sinon, non: cependant, je pars avec vous. »

Il recommanda sa requête au Seigneur et il se mit en chemin pour aller trouver l'empereur.

Et quand il fut arrivé à la cité de Vienne (*en Dauphiné*), ils entrèrent dans le palais. Mais dès que l'empereur vit que Savinien était grand (*magnus*) et chrétien, il eut peur et aussitôt il courut au plus vite à son conseil où siégeaient soixante-douze démons, aux avis desquels il avait recours. Après un tant soit peu de temps, il revint, s'assit sur son tribunal et interrogea Savinien en ces termes :

— Qui es-tu? D'où es-tu? Quel est ton nom? »

Saint Savinien lui répondit :

— Je suis de la cité de Samos, et à ma naissance, j'ai reçu le nom de Savinianus. »

L'empereur lui dit :

— Bête méchante, face honteuse, tu ne sacrifies pas à mes dieux? Dans quels lieux habites-tu? »

Saint Savinien lui répondit :

— Tu as vraiment bien parlé, Aurélien; toi dont la mort est l'héritage et qui ressembles à ton père, le diable. Quant à tes dieux, auxquels tu dis de sacrifier, ils sont sans valeur (*vani*), ils ne peuvent pas venir en aide à ceux qui les adorent, et toi cependant — comme un insensé, — tu les adores. Plut à Dieu que tu m'écoutâsses et que tu adorâsses mon Dieu qui a fait le ciel et la terre, qui a

le pouvoir de te délivrer du feu [éternel] et de te remettre tous tes péchés. »

Mais, lui [Aurélien], comme un insensé, pensait en lui même et disait :

— Comment puis-je faire cela et suivre le conseil que tu me donnes, toi qui as été nourri au milieu des bêtes sauvages? Je ne puis vaincre [Savinien] que par des tortures raffinées. »

Alors, il ordonna qu'on mit saint Savinien en prison. Quarante-huit soldats vinrent pour le garder; dès qu'ils le virent, ils furent convertis et ils mirent bas leurs armes, en disant :

— Et nous aussi nous croyons au Seigneur de Savinien, et nous l'adorons. »

L'empereur leur dit :

— Est-ce que vous aussi vous êtes maudits, que vous voulez le suivre? Venez et adorez mes dieux, et je vous donnerai de l'or et de l'argent et je vous élèverai aux plus grands honneurs. »

Mais les soldats lui dirent :

— Que ton or te suive dans la perdition ; pour nous, nous avons été baptisés ensemble et nous croyons en la Sainte-Trinité. »

L'empereur irrité; ordonna qu'ils fussent décapités, et eux — à cause de la grâce que leur avait obtenue saint Savinien, — ils accomplirent leur martyre.

—

CHAPITRE II.

Tourments infligés à Savinien. Martyre de trois hommes.

L'empereur irrité disait dans son cœur :

— Si je ne fais pas périr ce maudit avec ses maléfices, il attirera tout le peuple à lui. »

Alors l'empereur ordonna que saint Savinien vint devant lui, et il lui dit :

— Bête méchante, face honteuse, jusques à quand persévèreras-tu dans cette foi? Combien de temps faudra-t-il encore que j'attende que tu sacrifies à mes dieux? »

A cela saint Savinien répondit :

— Je voudrais t'amener à la bonne foi, afin que tu abandonnes les diables et que tu adores mon Christ qui tient en son pouvoir ta vie et ta mort. »

Mais l'empereur dit :

— Te voilà encore dans cette folie? »

Et saint Savinien lui répondit :

— Je ne suis pas un insensé, mais le serviteur de Notre-Seigneur Jésus-Christ; pour toi, tu es comme un fou et un insensé, toi qui ne confesses pas mon Seigneur, mais Satan, ton père. »

L'empereur irrité ordonna de lui lier les mains et les pieds, de le battre avec des verges de fer et de lui mettre sur la tête un casque rougi au feu. »

Alors, il y eut trois hommes qui dirent :

— Tu aurais été heureux, Aurélien, de ne jamais naître, toi qui as ordonné d'infliger de tels tourments au serviteur de Dieu. »

Mais, l'empereur irrité ordonna qu'ils fussent décapités ; et eux — à cause de la grâce qui avait été accordée à saint Savinien, — ils montèrent au royaume des cieux.

Alors saint Savinien dit à Aurélien :

— Si tu peux me faire torturer davantage, fais-le; car, ces tourments sont ma vie et ils me sont plus doux que le miel que l'on mange dans le rayon même (*mel et favum*). »

L'empereur ordonna de faire un siége et un fourneau de fer qui eut la hauteur de Savinien, — c'est-à-dire, douze coudées ; — et on fit selon qu'avait ordonné l'empereur, et on plaça ces deux choses au milieu de la cité. Aurélien ordonna de garroter saint Savinien, d'apporter et d'amasser du bois sous le fourneau, d'y mettre le feu et de brûler [ainsi] le Saint. Il commanda [de plus] d'apporter quarante vases d'huile et d'activer avec la flamme du foyer.

Saint Savinien se mit au milieu des flammes, en disant :

— Par ces tourments que tu m'infliges, ton infamie et tes dieux vont recevoir leur fin. Je t'ai dit que je ne crains ni les tourments, ni ta colère. »

Lorsqu'il eut dit ces paroles, le siége de fer se fondit comme de la cire par la violence du feu, et l'empereur s'approchant vit saint Savinien debout au milieu des flammes et priant; son visage avait l'éclat des roses et des lis descendus du ciel. A cette vue, Aurélien tomba aussitôt la face contre terre, plein d'une crainte immense, et il resta dans cette attitude depuis la première heure jusqu'à la neuvième. Et quand il se fut levé, il dit à Savinien :

— Bête méchante, tu n'as pas assez des péchés des âmes que tu as induites en erreur et que tu n'as pas laissé sacrifier à mes grands dieux? tu as attiré tout le peuple à toi? »

Saint Savinien répondit :

— Il y a encore beaucoup d'âmes qui croiront en Dieu par moi; et toi-même tu devrais être de ce nombre. »

Et l'empereur blasphéma comme un insensé, et il lui dit :

— Est-ce que tu veux aussi m'entraîner dans tes maléfices? Que mes dieux me punissent et qu'ils se vengent sur moi, si demain, à cette heure, je ne te fais pas perdre la vie et servir d'exemple à tous. »

Le lendemain, il se fit amener saint Savinien et quand il le vit en sa présence, il lui dit :

— Sacrifie à l'instant même à mes dieux et comprends ce que je te dis, pour ne pas voir redoubler tes tortures. »

Saint Savinien dit :

— Je t'ai dit que je ne crains ni tes tourments, ni ta colère, parce que j'ai ma foi que j'ai acquise par la grâce du baptême. »

Alors l'empereur ordonna de tailler un grand poteau à la taille de Savinien et de le planter devant le palais; puis, on assembla les soldats qui vinrent par ordre et lui lancèrent — chacun — trois flèches afin de le tuer plus vite. Et l'empereur pensait que toutes les flèches s'enfonceraient dans le corps de Savinien; mais, le vent les dispersait à la droite et à la gauche du Saint, et pas une seule n'effleura son corps. Après le coucher du soleil, Aurélien ordonna aux soldats de le garder, de peur que les chrétiens ne vinssent sur-le-champ et que, de nuit, ils ne le délivrâssent.

Le lendemain beaucoup de peuple se tint en ce lieu pour voir la vertu de Dieu.

Alors, l'empereur dit :

— Allons et voyons ce maudit. Que fait-il? »

Aurélien vint donc et il dit à Savinien :

— Où est ton Dieu? qu'il vienne et qu'il te délivre de mes mains et de ces flèches! »

Et une de ces flèches bondissant, entra dans l'œil de l'empereur et l'aveugla; alors, saint Savinien lui dit :

— Je te dis, insensé! que si tu crois en mon Dieu, tu verras sa lumière. »

Mais, l'empereur irrité ordonna à quatre-vingt-dix soldats de mettre le Saint en prison, après l'avoir chargé de chaînes de fer, de le garder avec le plus grand soin et de le décapiter le lendemain.

Tandis qu'on le conduisait en prison, saint Savinien fit cette prière :

— Seigneur Jésus-Christ, qui avez conduit votre peuple à travers la mer Rouge et l'avez délivré des dieux de Pharaon, délivrez-moi, — moi, votre serviteur, — de ces entraves, et ordonnez que je sois transporté au lieu où j'ai mérité de recevoir la grâce du baptême. »

Lorsqu'il eut fait cette prière, les soldats [qui le gardaient] furent aveuglés et ses chaînes de fer furent brisées, et saint Savinien se mettant d'un pas rapide en route, arriva à l'endroit où il avait reçu le baptême. »

—

CHAPITRE III.

Meurtre de saint Savinien, sa sépulture, ses miracles.

A cette nouvelle, l'empereur ordonna aux soldats d'avoir à chercher Savinien, — leur disant :

— Où vous trouverez ce magicien, décapitez-le. »

Et comme ils cheminaient, ils rencontrèrent un pauvre vieillard qui n'était pas chrétien. Il leur dit :

— Hier, à la quatrième heure, on a vu un chrétien passer, au soleil levant, aussi rapide que le vent à la surface de la terre. »

Les soldats poursuivirent [donc] Savinien.

Saint Savinien arriva avant eux sur la rive de la Seine et il se réjouissait à la pensée de traverser ce grand fleuve, lorsqu'il regarda derrière lui. Des ennemis nombreux allaient l'atteindre.

Saint Savinien se prosterne en cet endroit pour prier, disant :

— Seigneur Jésus-Christ, — parce que j'ai haï les assemblées des méchants et que j'ai proclamé votre puissance, — Seigneur, accordez à moi, votre serviteur, par une secrète révélation d'entrer dans l'endroit où j'ai reçu le baptême. »

Lorsqu'il eut ainsi prié, l'eau devint comme une pierre et le Saint alla à pied sec à l'endroit qui lui avait été [jadis] montré. Les soldats voyant la grande étendue d'eau [qui était devant eux], furent saisis d'effroi. Saint

Savinien se prosterna de nouveau, la face contre terre, et il faisait cette belle prière devant le Seigneur :

— Seigneur Jésus-Christ, qui avez daigné me gouverner depuis mon adolescence, manifestez votre puissance en moi et ordonnez que je sois couronné au plus tôt de la couronne que vous m'avez destinée. Accordez-moi — à moi, votre serviteur, — que quiconque se répandra (*fuderit*) en prière en ce lieu, où vous m'aurez accordé la couronne, et invoquera mon nom à cause de vous, soit exaucé et mérite d'être sauvé. »

Quand il eut ainsi prié, il leva ses yeux et il vit quelques soldats qui — le glaive en main, — accouraient à pas rapides pour le décapiter; quant aux autres, ils craignaient de s'approcher de lui.

Alors, saint Savinien leur dit :

— Venez, convertissez-vous, recueillez de mon sang, imbibez-en un linge et portez-le à l'empereur Aurélien, afin qu'il voie la vertu de Dieu. »

Lorsqu'il eut été frappé [du glaive], une goutte de son sang tomba sur la tête de son bourreau, et ces hommes furent convertis et ils crièrent d'une voix forte :

— Seigneur, pardonnez [nous] nos péchés, parce que nous avons été baptisés avec votre sang saint. »

Saint Savinien prenant sa tête, la porta l'espace de quarante-neuf pas.

Or, les soldats recueillirent de son sang dans un linge et le portèrent à l'empereur Aurélien. Quand ils furent en sa présence, — le linge ayant été ouvert, ce sang devint comme la rose unie au lys, et à l'heure même s'ouvrirent les yeux de l'empereur qu'avait percés une flèche, et il vit la lumière de Dieu et il s'écria d'une voix forte :

— Que vous êtes bon et glorieux, Dieu des chrétiens, qui faites la volonté de ceux qui Vous craignent ! »

Ce qu'apprenant une femme nommée Syria, qui depuis quarante ans était aveugle, elle dit à ses parents :

— Conduisez-moi à cet aimable lieu où le très-saint Savinien a conquis la céleste gloire. »

Mais ses parents l'abandonnèrent et ils ne voulurent pas se mettre en voyage avec elle. Un petit enfant de leur famille les quitta, entra chez elle et la prenant par les mains, ils se mirent tous deux en marche par les chemins que Savinien avait suivis et ils ne surent pas où chercher [le théâtre de] la passion de ce Saint.

Mais, quand ils furent arrivés à l'endroit où reposait saint Savinien, leurs pieds s'attachèrent au sol et ils ne purent avancer plus loin, parce qu'ils étaient dans le lieu saint [qu'ils cherchaient]. Alors, Syria d'un cœur humble se mit à fléchir ses genoux en terre et à prier avec confiance, en disant :

— Dieu des chrétiens et [vous] saint Savinien, qui vous êtes obtenu une couronne précieuse ornée de pierres brillantes, manifestez votre puissance en moi. »

Lorsqu'elle eut ainsi prié, à l'heure même ses yeux furent ouverts et elle vit la lumière du jour et le sépulcre de saint Savinien. Or, un peuple nombreux venait en toute hâte voir la vertu de Dieu. Alors, Syria leur parle en ces termes :

— Chérissons cette sépulture et faisons une grande chapelle à l'endroit où saint Savinien n'a pas quitté la vie, mais l'a changée [pour une meilleure] (1). »

Ces choses se passèrent sous Aurélien, jadis empereur, — le neuf des kalendes de Février, sous le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel appartiennent l'honneur, la gloire et la puissance, maintenant et dans les siècles des siècles. Amen.

NOTES.

Le moine Goisbert, au commencement du XI[e] siècle, retoucha et amplifia les Actes de saint Savinien — dont le plus ancien texte (que nous venons de traduire), est du VIII[e] siècle.

Comme on trouve dans cette seconde Vie des détails précieux, qui ne sont pas dans la première, nous croyons devoir les reproduire ici d'après la naïve traduction qu'en a donnée Desguerrois, au XVII[e] siècle (2).

(1) *Sanctus Savinianus vitam non deposuit, sed mutavit.*

(2) *La Saincteté chrestienne, contenant les Vie, mort et miracles de plusieurs Saints de France, et autres pays, dont les reliques sont*

« Ayant en cela consulté le vouloir de Dieu, par la grâce de Jésus-Christ et la conduite de son Ange, Savinien quitte son pays et son père, et, après avoir passé beaucoup de contrées de la Grèce, Dalmatie et Italie, arrive ès (*dans les*) Gaules et s'achemine à Troyes en Champagne, pour y faire sa résidence, selon la révélation du Saint-Esprit qu'il en avait eue. De ses mains il se dressa une petite maisonnette au bord du fleuve [de la Seine], ni trop loin, ni trop proche de la ville. (Nos bons et véritables Pères nous ont laissé, par antique tradition, que saint Savinien étant de la Grèce arrivé à Troyes, environ l'an de grâce 271, ficha son bâton et dressa un petit logis près du lieu où est le monastère de Foyci, d'où il a pris son nom, — comme qui dirait Foy-ici (*fidiacum à fide*). Que s'il m'est permis de dire ma pensée, j'estimerais (*je penserais*) plutôt qu'étant venu en cette ville de Troyes, et s'étant retiré sur le bord de la Seine, son bâton là fiché en terre et par miracle reverdissant, comme fit autrefois la verge d'Aaron dans l'arche, ce Saint fut reconnu par saint Parre (*Patrocle*), son contemporain, reçu par lui en sa maison; et comme saint Savinien s'aperçut que la foi chrétienne était en l'âme et en la famille de saint Parre, il en rendit grâces à Dieu, que la foi était ici, d'où le lieu a été nommé Foicy. Il y a en ces choses de bonnes rencontres et conjectures, car ces deux Saints florissaient en un même temps, et furent martyrisés en un même mois de janvier, l'an 275, par le même empereur Aurélien, d'un même supplice, de l'épée, — bien qu'en divers jours et lieux..... (1).

« Saint Savinien souffrit la mort le vingt-quatrième jour de janvier, en cette année 275... Enfin, après plusieurs années que ce saint corps fut caché et inconnu au monde touchant le lieu de sa sépulture, et que néanmoins il s'y faisait beaucoup de miracles, sainte Sire (2), aveuglée, y venant, reçut (*recouvra*) la vue, et, par révélation, fit la découverte de ce saint corps. Le lieu où il a enduré le martyre, c'est Rilly-sur-Seine (1), à quatre lieues de Troyes, où l'église paroissiale est nommée Saint-Savinien, et tout le bourg porte maintenant le nom de Sainte-Sire. La fête du Saint est célébrée par tout le diocèse de Troyes, le 24 janvier; aussi ses saintes reliques sont en l'église cathédrale, encloses dans une châsse couverte en partie d'argent et en partie de cuivre doré, artistement burinée et élevée en bosse de diverses figures, et ces reliques sont portées solennellement dans les processions publiques pour impétrer (*demander*) quelque bénéfice ou assistance de la divine miséricorde (2). »

au Diocèse et Ville de Troyes, Avec l'Histoire Ecclésiastique, non encore imprimées, ni mises en lumière..... (A Troyes, un volume in-4, 1637.)

(1) P. 35 et 36.

(2) Sainte Sire (*Siria*), était la sœur de saint Fiacre, et vivait au VII[e] siècle.

(1) Aujourd'hui *Rilly Sainte-Cyre*, Aube, 137 habitants.

(2) Desguerrois, p. 39.

VI

VIE

DE SAINTE SABINE OU SAVINE,

SŒUR DE SAINT SABINIEN,

ÉCRITE AU HUITIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

CHAPITRE PREMIER.

Patrie de saint Sabinien et de sainte Sabine, leur éducation, leur fuite de leur pays natal.

Savinus, noble et riche citoyen de la ville de Samos, ayant perdu son père et sa mère, était élevé au sein de sa famille; et encore adolescent, — quoiqu'il fut payen, il se montrait juste dans ses actions. Quand il fut arrivé à un âge convenable, il prit pour épouse une de ses parentes, laquelle était elle-même très-noble, et qui — empruntant son nom de celui de son mari, — s'appela Saviniana.

Savinus ayant perdu sa [première] femme, s'en choisit une autre de la cité de Pélops, de race chaldéenne, et fort riche. Il avait un fils auquel il donna le nom de Savinianus;

sa fille [du second lit] s'appela Savina; tous deux cependant étaient élevés et instruits dans la maison de leur père.

Par la suite, saint Savinianus, s'adonnant aux bonnes œuvres, jeûnait et priait sans cesse, et tout ce qu'il pouvait tirer (*eripere*) de la maison paternelle, il le distribuait aux pauvres.

Ayant lu, dans un psaume de David: « Vous m'arroserez, Seigneur, avec l'hysope, et je serai purifié; vous me laverez, et je surpasserai en blancheur la neige même; » il cherchait en lui-même, et il ne pouvait trouver le sens précis (*assertionem*) de ces paroles. Un jour, étant entré dans sa chambre à coucher, il mit le verrou à la porte, se revêtit de la cendre et du cilice, se prosterna la face contre terre, et dit:

— Il m'est plus facile de mourir que de vivre si je ne puis trouver le vrai sens de ces paroles. »

La même nuit, l'Ange du Seigneur entra dans la chambre, tenant à la main droite un candélabre d'or, et la chambre fut illuminée du plus vif éclat et remplie d'une odeur très-suave, et l'Ange dit à Savinianus:

— Savinianus, ne t'afflige pas jusqu'à vouloir mourir; car, tu as trouvé grâce auprès du Seigneur, et je te dirai le sens précis de ces paroles: « Vous m'arroserez avec l'hysope, et je serai purifié. » Lorsque le chrême aura été répandu sur ta tête, tu seras purifié du plus grand de tous les péchés; [et] quand tu auras été lavé dans l'eau vive, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tu seras plus blanc que la neige. Ce bain, c'est le baptême, seconde et heureuse régénération que tu obtiendras en te lavant dans la fontaine [spirituelle]. »

L'Ange du Seigneur s'éloigna de Savinianus, qui [alors] se leva et apparut avec un visage joyeux. Et étant entré chez son père, il le salua, ainsi que sa mère, selon sa coutume, et son père le gourmanda en ces termes:

— Es-tu venu au monde, mon fils, pour nous ruiner, nous et nos maisons? Il me coûte moins de te perdre, que de nous voir tous perdus par toi. »

Et Savinianus, ainsi gourmandé, se retira et prit des chemins inconnus à tous autres qu'à lui. Son père le cherchait, et n'ayant pu le trouver, il n'osait pas gourmander sa fille; au contraire, il la flatte, en lui montrant de l'or d'Arabie et des pierres précieuses; mais elle ne voulut prendre, ni même regarder une seule de ces choses, car elle était affligée de la fuite de son frère, qu'elle regrettait douloureusement.

Et tous les jours elle prenait une fiole d'huile et de l'encens, et elle se présentait devant les idoles de son père; et là, elle pleurait abondamment, — ne prenant de nourriture que le soir. Or, un jour, elle alla devant les idoles, selon sa coutume, et là elle pleura abondamment; ensuite, elle posa sa tête sur une pierre, et elle fut accablée de sommeil par la puissance des Anges, et l'Ange du Seigneur se présenta devant elle, et il dit à la bienheureuse Savine:

— Ne pleure pas, car le Seigneur a entendu et exaucé la voix de tes pleurs. Mais, il faut que tu t'arraches du milieu de ces hommes iniques qui adorent de vaines idoles, et tu trouveras ton frère élevé au plus grand honneur, parce que le Seigneur dit: « Celui qui abandonnera son père et sa mère pour moi, sera digne de moi; et celui qui abandonnera sa maison, son or, son argent et de nombreuses propriétés, — ce en quoi le monde met sa vanité, — recevra de moi, dans le ciel, un trésor que la rouille ne ronge pas, que les vers ne détruisent pas. »

Puis, l'Ange du Seigneur s'éloigna de Savina.

Pour elle, elle se leva et dit à sa sœur de lait:

— Ma très-chère Maximinola, n'as-tu pas éprouvé quelque chose? »

Et Maximinola dit:

— Oui, maîtresse; j'ai vu un homme qui m'est inconnu, debout devant moi, vêtu d'une blanche robe que le vent n'agitait pas, et il s'entretenait avec toi, remuant les lèvres: mais je ne sais pas ce qu'il te disait, et mon âme a été remplie d'une odeur très-suave. »

Alors la bienheureuse Savina lui dit:

— Ma très-chère Maximinola, veux-tu me promettre de garder le secret, quoiqu'on puisse te demander sur mon compte, et de faire en sorte que rien n'en arrive aux oreilles des auteurs de mes jours? »

Et Maximinola répondit:

— Loin de moi, maîtresse, [la pensée] de divulguer ton secret; seulement je ne consentirai pas à ce que tu te laisses mourir,

car je vois combien grande est ton affliction. Pour le reste, tout ce que tu feras je le ferai aussi. »

Or, le lendemain, Savina se rendit devant les idoles, selon sa coutume, et elle ne permit à aucune autre de ses femmes, excepté à Maximinola, sa sœur de lait, de l'accompagner, dans le plus grand silence. A la troisième heure du jour, elle s'engagea dans des sentiers profonds, inconnus, rudes et âpres; son pied ne touchait pas la terre, et elle recevait de grandes consolations en chemin; elle entendait les voix des Anges qui chantaient, au loin, devant elle, et elle aussi chantait [avec eux] des psaumes (*psallebat*).

Son père et sa mère, ses parents, ses amis et ses serviteurs la cherchaient par monts et par vaux et sur toutes les routes. Comme ils ne pouvaient la trouver, Savinus étendit alors ses mains aux cieux, et dit :

— Si tu es le Dieu qui as pouvoir dans le ciel et sur terre, et qu'il n'y ait pas d'autre Dieu que toi; si tu es assez puissant pour nous sauver, chasse et frappe l'idole que jusqu'à présent j'ai adorée, et qui ne m'a pas sauvé mes enfants. Si du moins ils étaient morts, je serais venu à leurs tombeaux et ma vie eut expiré sur la pierre. Mais je ne sais pourquoi ils m'ont été ravis. »

Alors, le Seigneur fit retentir son tonnerre dans le ciel, et il frappa les idoles, et il les brisa du haut en bas, et il réduisit en quelque sorte en poussière les images d'or qu'on y adorait. Alors cette contrée tout entière fut ravagée par la peste, jusqu'au jour où le roi Abgarus monta sur le trône, et par là beaucoup de personnes commencèrent à croire en Dieu.

—

CHAPITRE II.

Voyage de sainte Sabine à Rome, à Ravenne et en Gaule.

Ensuite, après un long temps et de grandes courses, la bienheureuse Savine vint à Rome, où elle vit la bienheureuse sépulture de saint Pierre, et elle dit à sa servante :

— Il nous faut prier ici et y recevoir le baptême au nom du Seigneur. »

Elle s'attacha à une servante de Dieu, nommée Justina; toutes deux vaquaient ensemble à la prière, y employant le jour et la nuit. Justina adopta Savine pour sa fille, et elle s'empressa de la préparer au baptême, et elle fut baptisée par l'homme saint et vénérable, le pape Eusèbe, et tandis qu'elle était encore revêtue des blancs habits [des nouveaux baptisés], elle opéra les miracles suivants.

Deux aveugles et deux infirmes, plus un homme aveugle, boiteux et infirme, que son père portait sur ses épaules, comme une image (*tanquam imaginem*), disaient tous ensemble :

— Bienheureuse Savine, ayez pitié de nous. »

Or, elle leva ses yeux au ciel, en disant :

— Il est puissant, le Dieu de miséricorde, et il a une grande pitié des malheureux. »

Ensuite, elle se prosterna la face contre terre, et elle fit cette prière :

— Seigneur, mon Dieu, qui avez arraché mon âme de la mort et mes pieds de l'abîme, parce que vous êtes la lumière véritable, faites que, par la main de votre servante pécheresse et pour le salut de ceux qui sont ici présents, la santé soit rendue à ces infortunés. »

Sa prière achevée, elle se leva et fit le signe de la croix sur leurs fronts, et elle rendit la lumière du jour à ceux qui ne voyaient pas, la marche à ceux qui ne marchaient pas; et celui qui ne voyait, ni ne parlait, ni ne marchait, se tint droit et ferme sur ses pieds, et il dit :

— Très-heureuse Savine entre [toutes] les autres vierges ! »

Ce que voyant, ceux qui l'entouraient, ils tombèrent aux pieds de Savine, en glorifiant Dieu. Chacun lui donnait largement de son bien, et elle le distribuait aux pauvres. Elle séjourna à Rome environ l'espace d'un lustre.

Un jour de fête, après les vigiles de matines (*post vigilias matutinas*), comme elle s'était mise sur son lit, l'Ange du Seigneur se présenta debout devant elle, et lui dit :

— Bienheureuse Savine, qu'as-tu fait ici ? Tu as abandonné père et mère et méprisé leur maison, et maintenant tu passes ici ta vie dans les délices, et tu ne poursuis pas ton voyage ? Lève-toi, va à Troyes, — cité de la Champagne; — c'est là que tu trouveras ton frère après lequel soupire ton âme; tu le

verras le front orné d'une couronne de pierres précieuses. »

L'Ange du Seigneur s'éloigna d'elle, et elle se leva, et elle trembla de tout son corps, et sa crainte fut aussi grande que si elle eût été sur le point de mourir. Ensuite, ayant repris des forces dans la prière, elle dit à sa servante :

— Ma très-chère, il ne faut pas que nous séjournions ici. »

Et Maximinola lui dit :

— Maîtresse, que veux-tu faire? S'il t'arrive de mourir en route, et que personne ne soit là pour livrer ton corps à la sépulture? Et les citoyens de cette ville, qui se réjouissaient de te posséder? »

Alors, la bienheureuse Savine dit à sa servante :

— Le Seigneur pourvoira aux besoins de tous ceux qui espèrent en Lui : ne sois pas incrédule, mais sage. Prends deux beaux pains blancs, car peut-être nous rencontrerons quelque homme ayant faim; pour nous, achète un pain d'orge. »

Maximinola fit comme lui avait dit sa maîtresse, et toutes deux se mirent en chemin. Les citoyens la cherchaient en pleurant, et l'homme saint et vénérable demandait qui est-ce qui l'avait poussée à partir; mais, on ne trouva personne.

Puis, après un certain temps, Savine arriva dans la ville de Ravenne, où elle trouva prête à mourir la fille unique d'un homme riche. Quand la sainte et très-heureuse vierge fut venue devant la maison, voici qu'elle dit à une servante qui en sortait :

— Rentre, et dis au maître qu'une étrangère lui demande asile. »

La jeune fille lui dit :

— Maîtresse, comment pourras-tu loger ici, puisque la fille de mes maîtres est près de mourir, et qu'on se lamente sur elle? »

La bienheureuse Savine lui dit :

— Rentre, et dis-leur qu'à cause de moi elle ne mourra pas. »

Etant rentrée, cette fille dit à sa maîtresse :

— Maîtresse, une étrangère demande asile ici. »

La mère, joyeuse, courut au-devant de Savine, et lui dit :

— Venez, maîtresse, et voyez l'état cruel qui a réduit notre fille aux approches de la mort. Nous ne pouvons obtenir miséricorde auprès de Dieu. Qu'il nous fasse mourir, et qu'elle vive! »

Puis, ayant pris Savine par la main, elle la conduisit sous son toit. Savine salua la maison; ensuite, s'approchant du petit lit de l'innocente enfant, elle se prosterna la face contre terre, et elle pria ainsi :

— Mon Dieu, qui avez puissance de mort et de vie et dont je ne puis raconter les mystères; [vous], qui avez ressuscité Lazare du tombeau où il était déjà depuis trois jours, en proie à la puanteur; faites que, par la main de votre servante pécheresse, cette innocente enfant soit rendue à ses parents. »

Elle se leva, et, ayant pris la jeune fille par la main, elle la mit debout sur ses pieds; et cette enfant, qui déjà — depuis trois ou quatre jours, — ne parlait plus, dit :

— Vous êtes venue, servante de Dieu, pour me tirer de l'enfer et réjouir les auteurs de mes jours. Donnez-moi à manger et à boire de votre main, pour que je n'aie plus jamais faim et soif. Puis, avec votre vêtement vous voilerez ma tête, car il faut que je passe ma vie avec vous. »

La bienheureuse Savine lui dit:

— A cause de ta beauté, tu ne peux pas cheminer avec moi; mais, si tu persévères jusqu'à la fin, tu seras toujours avec moi dans la gloire de Dieu. »

On engageait vivement Savine à s'arrêter en ce lieu; ce fut en vain. On la conduisit donc, en se lamentant, jusqu'à la cité prochaine, où elle entra pleine de joie.

CHAPITRE III.

Mort de sainte Savine, sa sépulture, ses miracles.

Apprenant, — à son passage dans les autres cités, — qu'elle approchait de celle de Troyes, elle hâtait de plus en plus le pas. Quand elle fut proche de cette cité, voyant ses murs — de la hauteur où elle se trouvait en ce moment; — elle dit à un berger :

— Dis-moi, qu'est-ce qui se montre à nos yeux? »

Et lui :

— Qui ne sait que c'est la cité de Troyes? »

Elle leva ses yeux [au ciel], et dit :

— Seigneur, je vous rends grâces de

n'avoir pas trompé le désir de mon âme et de m'avoir fait poursuivre ma marche avec persévérance. »

Lorsqu'elle fut arrivée à un mille de la cité, elle dit à sa servante :

— Ma très-chère Maximinola, asseyons-nous un peu ici ; peut-être sortira-t-il de la cité quelqu'un qui nous réjouira par une plus grande certitude. »

Tandis que Savine était assise au bord de la route, sur le pavé, voici que Lucerius, homme vénérable, sortit de la cité, et il lui dit :

— D'où es-tu ? »

La bienheureuse Savine répondit :

— Seigneur, je suis d'une autre cité. »

Le vénérable Lucerius lui dit :

— Pourquoi m'as-tu menti ; car, ton habillement et ton langage m'indiquent une étrangère ? »

Et elle :

— Seigneur, tu l'as dit ; je suis étrangère, et je cherche mon frère Savinien, qui est sorti de la maison paternelle et n'a plus reparu devant nous. Il m'a été dit qu'il était dans cette cité. »

Le vénérable Lucerius lui dit :

— L'homme que tu cherches a été ici, mais il n'y est plus. Il y a peu de temps que, pour ses bonnes œuvres, il a été décapité par les persécuteurs et d'après l'ordre de l'empereur Aurélien et du président Valérien, mais le Seigneur vengera son sang. Si tu veux savoir d'une manière plus certaine où on l'a mis, va à douze milles de la cité, sur le bord du fleuve de la Seine. C'est là qu'une femme a élevé une chapelle sur son corps (1), et c'est là qu'il a été placé. Quand tu seras entrée dans cette chapelle, située à l'orient, tu verras une pierre sous laquelle il repose : c'est lui qui a donné lieu à l'érection de cette chapelle. A main droite sont deux grandes pierres ; sur celle qui est la plus blanche et contre la muraille, on a placé celui que tu dis être ton frère. Vas là et reviens nous trouver, tu passeras ta vie avec nous, et tu y seras bien. »

Quand il eut passé outre, la bienheureuse Savine se prosterna la face contre terre, et pria ainsi :

— Seigneur, mon Dieu, qui avez daigné me gouverner depuis mon adolescence, si vous jugez que je suis venue pure à vous et que je n'ai pas enfreint vos commandements, veuillez me recevoir avec celui que vous m'avez dit de venir trouver. Ne permettez pas que je me fatigue davantage en de durs chemins, et ordonnez que mon indigne corps soit livré à la sépulture ; enfin, ne permettez pas que je sois emportée d'ici. Je vous recommande ma servante qui a supporté tant de fatigues à cause de moi. Que je mérite de voir, du moins dans votre royaume, mon frère, que je n'ai pu voir en ce monde. »

Sa prière achevée, elle rendit l'esprit, et fut reçue par les Anges dans le ciel. Sa servante, assise à ses pieds, pleura abondamment, disant :

— Maîtresse, pourquoi ne m'as-tu pas écoutée ? Où y a-t-il de l'eau pour que je lave ton corps ? Où est la pierre où je dois te déposer ? Car, je n'ai rien pour te creuser une fosse dans la terre. A qui m'as-tu confiée, malheureuse que je suis ? Où demanderai-je les secours nécessaires à ma vie ? »

Comme elle pleurait, voici que le vénérable Lucerius, de retour à la cité, voyant morte celle que peu auparavant il avait vue vivante, dit à la servante :

— Ne pleure pas, car je vais au plus vite à Troyes, et j'en reviendrai pour l'ensevelir. »

Il se hâta de rentrer à Troyes, et, étant entré dans sa maison, il ouvrit les armoires de sa garde-robe, y prit des vêtements de choix et une grande pierre pour ensevelir Savine. Ensuite, il envoya un homme crier par la cité :

— Prêtres, citoyens (*famuli*) et étrangers (*peregrini*), venez ensevelir une étrangère qui est morte hors de la cité. »

Aussitôt, une grande tristesse se répandit dans la cité tout entière, et il n'y resta ni homme ni femme qui pût se tenir debout ; tous se hâtaient d'aller ensevelir Savine, et ils s'efforçaient d'apporter son corps à Troyes ; mais ils ne purent même mouvoir, de l'endroit où ils étaient, ses bienheureux restes.

Et voici qu'une femme, du nom d'Eleutheria, qui était aveugle et paralysée des

(1) C'est par un anachronisme évident que l'auteur des Actes de sainte Savine parle de sainte Siria, comme ayant vécu au IIIe siècle, tandis que nous avons prouvé (col.), qu'elle n'était venue à Troyes, que dans le VIIe siècle.

mains, ne pouvant s'approcher de Savine à cause de la foule immense, dit :

— Je vous supplie de me permettre d'approcher du bienheureux corps, car je ne suis pas digne de toucher même le vêtement dont il est couvert. »

Et lorsqu'elle se fut approchée du bienheureux corps et qu'elle en eut touché le vêtement, aussitôt ses yeux furent ouverts, et ses mains desséchées redevinrent belles.

Connaissant donc la vertu de Dieu, on ensevelit Savine en cet endroit même. Le vénérable Lucerius préleva sur ses biens de quoi rassasier tous ceux qui étaient venus pour ensevelir la bienheureuse vierge; puis, ils s'en retournèrent chacun chez eux. Et comme le vénérable Lucerius était accablé des incommodités de la vieillesse, il fixa ses yeux au mur, et il fit avec confiance cette prière :

— Seigneur Dieu, vous savez comment j'ai marché dans la voie de la vérité; accordez à mon âme une consolation et permettez-moi de bâtir une chapelle sur les restes de Savine. »

Alors la voix du Seigneur lui parla et lui dit :

— Lucerius, tu dois passer de ce monde [au ciel], où tu trouveras ta récompense. Par la suite, il viendra un homme, — gouverneur de cette Eglise, — qui construira cet édifice. Alors se révèlera dans les cieux l'éclat des œuvres que tu as préparées sur la terre. »

Cette servante de Dieu vécut quarante-huit ans. Elle mourut en paix le quatrième jour des kalendes de Février, sous le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent l'honneur et la gloire, la puissance et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

VII

LES SAINTS ÉVÊQUES DE VIENNE,

EN DAUPHINÉ, AU TROISIÈME SIÈCLE.

SAINT PARACODAS OU PARACODE. — SAINT FLORENT I. — SAINT LUPICIN. — SAINT SIMPLIDA OU SIMPLIDE. — SAINT PASCHASE.

I

SAINT PARACODAS OU PARACODE,

SEPTIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE (202 à 235).

« Les titres qui nous restent des premiers siècles de l'Église sont en si petit nombre et si défectueux, que non-seulement ils ont fait perdre la mémoire de quantité de faits dignes d'être conservés, mais encore ils nous laissent le plus souvent dans l'ignorance des dates de ceux qu'ils nous ont transmis. Ainsi, nous ne pouvons savoir au juste le commencement de l'épiscopat de saint Paracode, qui succéda à saint Denys. On peut seulement juger qu'il monta sur le siége de Vienne avant la persécution qui s'éleva en vertu de l'édit que Sévère donna contre les chrétiens, — édit dont nul historien ne nous apprend les motifs.

« Saint Paracode était originaire de Grèce, et recommandable par l'intégrité de ses mœurs et son profond savoir. Il gouverna avec autant de fermeté que de prudence le vaisseau que la Providence lui avait confié, malgré la furieuse tempête dont il fut continuellement battu. C'est tout ce que nous savons de sa vie... Saint Paracode occupa le siége de Vienne l'espace de trente-six ans, et finit ses jours paisiblement dans sa ville le 2 janvier,— jour auquel on y célèbre sa mémoire.

II

SAINT FLORENT I,

HUITIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE (235 à 252).

« Saint Florent Ier fut bientôt élu pour lui succéder. Le Martyrologe nous apprend qu'il

fut envoyé en exil, où il mourut au bout de dix-neuf ans d'épiscopat. Sévère avait encore vécu neuf ans après son édit contre les chrétiens. Etant mort à Yorck, en Angleterre, — ses deux fils, Caracalla et Geta, montèrent sur le trône. Caracalla n'y souffrit pas longtemps son frère : il le fit assassiner afin de régner seul, et le fut lui-même au bout de six ans. Macrin, Heliogabale et Alexandre Mamée son frère, tinrent successivement les rênes de l'Empire, et périrent tous également dans des émeutes militaires. L'Église, sous ce dernier, n'eut point à craindre les maux dont elle avait été si longtemps affligée. La bonne éducation qu'il avait reçue de sa mère Mamée, dont le nom a servi pour le distinguer d'Alexandre Sévère, lui avait donné beaucoup de penchant pour les chrétiens. Mais, ayant été tué à Mayence, dans la vingt-neuvième année de son âge et la treizième de son règne, les persécutions recommencèrent sous Maximin, qui fut reconnu empereur. C'était un homme d'une taille gigantesque et d'une force tout à fait extraordinaire. Son père était Goth de nation, et la haine qu'il portait aux chrétiens redoublait contre eux sa cruauté naturelle. Si son règne fut court, il n'en fut pas moins dangereux pour l'Église. Dans les desseins de la détruire radicalement, il ordonna que l'on poursuivit particulièrement ses pasteurs. Ainsi, c'est à ce temps que l'on peut rapporter l'exil de saint Florent, dont la fête se célèbre le 3 janvier.

III

SAINT LUPICIN,

NEUVIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE (252 à 277).

« Après une vacance dont on ne peut déterminer la durée, saint Lupicin fut placé sur le siége de Vienne. Maximin n'avait pas vécu longtemps sur le trône. Cet objet de l'ambition des généraux romains étant tombé à la disposition des soldats, qui le donnaient à celui dont ils espéraient le plus de grâces, fut, après sa mort, la proie d'un nombre infini d'audacieux qui déchiraient l'empire entre eux, et s'arrachaient tour à tour un diadème qui ne cessait point d'être ensanglanté.

« Il n'était pas possible que l'Église ne souffrît beaucoup de ces divisions intestines, les gouverneurs des provinces, nécessaires aux chefs des partis, usurpant un pouvoir presque despotique, et les peuples n'étant retenus ni par le respect des lois ni par la crainte du souverain. Cependant le nombre des fidèles croissait de jour en jour; et, soit que leurs persécuteurs les plus ardents eussent péri dans ces troubles, soit que leur multitude ou le rang distingué de plusieurs d'entre eux leur donnât de l'assurance, ils osèrent enfin bâtir des églises et rendre au Seigneur un culte public.

« Saint Lupicin, encouragé par les exemples qu'il avait devant les yeux, résolut, sous l'empire de Claude II, d'en faire construire une, qu'il se proposait de dédier au Sauveur du monde, sous les auspices des saints Apôtres. Les fondements en furent jetés dans le lieu où saint Zacharie avait été martyrisé, et l'on y employa les débris du château appelé *Crappum*, dont j'ai parlé plus haut dans la vie de saint Just (1)...

« L'empire étant passé entre les mains d'Aurélien, la persécution recommença avec tant de fureur, sur les édits du prince, que saint Lupicin, non-seulement fut obligé d'abandonner son entreprise, mais crut devoir visiter son troupeau répandu hors de Vienne, afin de le fortifier contre les assauts et la rage de ses ennemis. Ce fut en s'acquittant de ce soin, si digne d'un véritable pasteur, qu'il fut arrêté dans Saint-Paul-Trois-Châteaux par les officiers de l'empereur, et eut la tête tranchée le 14 décembre 277.

« Quoiqu'Aurélien eût été tué deux ans auparavant, la persécution avait toujours continué, et elle ne se ralentit que sur la fin du règne de Probus, qui était monté sur le trône dans la même année de la mort d'Aurélien.

IV

SAINT SIMPLIDA OU SIMPLIDE,

DIXIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE (277 à 297).

« Saint Simplide fut mis à la place de saint Lupicin. L'Église jouissant de quelque calme après la mort de Probus, saint Simplide reprit l'ouvrage commencé par son prédécesseur. Le Martyrologe assure qu'il l'acheva à ses frais et à ceux de ses concitoyens (284) (2)...

(1) Page 34.

(2) *Ecclesiam beatorûm Apostolorûm Viennæ*

Il paraît néanmoins plus vraisemblable que le saint Évêque n'eut point le temps d'achever son édifice. A peine Dioclétien et Maximin Hercule furent assis sur le trône que la paix disparut de la terre pour les chrétiens dans toute l'étendue de l'empire. Ce ne fut pas que ces nouveaux empereurs eussent tout d'un coup éclaté contre la Religion, mais leurs dispositions connues animaient les payens à prévenir les édits, et, certains de ne point déplaire à leurs princes, ils ne cherchaient que l'occasion de verser le sang des fidèles, pour venger leurs dieux qui ne pouvaient se venger eux-mêmes. L'hérésie des Manichéens, qui pénétra alors dans les Gaules, leur offrit ce qu'ils pouvaient souhaiter contre saint Simplide. Obligé de s'opposer à ces hérétiques et de les combattre, son zèle ne put agir sans le faire remarquer. Ses adversaires ne contribuèrent pas peu à le faire arrêter et condamner à mort. On ignore et le lieu et le temps précis où il reçut la couronne du martyre, mais on lui voit un successeur en 297. Son Église honore sa mémoire le 11 février.

V

SAINT PASCHASE,

ONZIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE (297 à 312).

« Saint Paschase, à qui le Catalogue des Évêques de Vienne donne le titre de très-éloquent et d'excellent, monta sur le siége de cette ville après saint Simplide (1). »

Ce fut sous son épiscopat qu'eut lieu le martyre de la Légion Thébéenne, — fait glorieux qui intéresse particulièrement la sainte Église de Vienne.

« Le voisinage du Rhône offrit une sépulture toute prête pour la sainte Légion. Le Martyrologe de Vienne dit que saint Paschase, ayant été averti par un Ange, alla avec son clergé recueillir sur le rivage du Rhône la tête et le tronc de saint Maurice, qui avaient été jetés à Agaune, et que le cours de ce fleuve rapide avait portés jusques auprès de Vienne. Il transporta ces précieuses reliques dans son Église, qui prit dès lors le nom de Saint-Maurice (1). On croit à Vienne que depuis ce temps, la ville est sous la protection de cet illustre Martyr, et le reconnaît pour son patron.

« Il est plus que vraisemblable que la fureur de Maximien, qui n'épargna point ses meilleures troupes, ne fit pas plus de grâce à tous les chrétiens qui tombèrent entre ses mains. Mais quoique l'on puisse regarder la suite de son règne comme une persécution continuelle, cependant on ne date que de 302 celle que l'Église eut encore à souffrir. Dieu, qui devait la permettre, avait depuis longtemps jeté les fondements de la paix qu'il voulait donner à ses serviteurs et du triomphe qu'il préparait à la Croix de son Fils.

« Cette multitude infinie de nations que les Grecs et les Romains comprenaient également sous le nom de Barbares, et qui habitait la Hongrie et l'Allemagne, alors nommée Germanie, n'avait cessé depuis le temps de Jules-César de harceler les frontières de l'empire. Le peuple détruit était aussitôt remplacé par un autre, et les victoires réitérées des Romains, loin d'abattre leur courage, ne servirent qu'à les aigrir. Instruits par leurs pertes que chaque nation séparé-

propriis et suorùm civiùm sumplibus ad finem usque perduxit. — (Martyr. Vienn.)

(1) Charvet : *Histoire de la Sainte Église de Vienne*, p. 35 à 38.

(1) *Paschasius sacras reliquias Beati Mauritii Martyris corpus, scilicet truncum et caput abscissum, Rhodano fluvio ferente, monitu angeli, reverenter cum Clero suscepit, et in Ecclesiam suam, ejus nomine dictam, collocavit.* — (Martyr. Vienn.)

« Ce carnage fait, grande partie des corps saints et des têtes tranchées, tous baignés en sang, furent jetés dans le fleuve du Rhône, qui commence son corps en ce lieu *(Agaune)*, ressemblant plutôt alors à un fleuve de sang que d'eau vive. Entre lesquels corps, celui du vaillant colonel saint Maurice aborda à Vienne dessus les ondes, savoir le corps séparément et la tête séparément posée dessus son bouclier... Cette tradition est dépeinte *(peinte)* à l'antique en la chapelle des Cloîtres dédiée au nom de saint Maurice..... C'est pourquoi nous avons eu depuis ce temps, pour singulier Patron et protecteur de la Ville, saint Maurice : ayant été l'Eglise Métropolitaine, bâtie et dédiée en second lieu à son nom par saint Eoalde, Archevêque (ci-après en son ordre inséré) ; laquelle église avait été anciennement consacrée par saint Paul, premier fondateur, au nom des saints Machabées de la loi ancienne, Martyrs avant l'incarnation de Jésus-Christ. » — J. Le Lièvre : *Histoire de l'antiquité et sainteté de la Cité de Vienne, en la Gaule Celtique*, etc., 1623, p. 101 à 103.

ment était trop inégale pour mesurer ses forces avec celles de l'empire, ils apprirent à s'allier entre eux et à former des ligues afin d'attaquer leurs ennemis avec plus d'avantage. Ces ligues, auxquelles la nation principale donnait son nom, ne purent être que faibles dans le commencement, mais dans la suite du temps elles devinrent très-puissantes. Telles furent celles des Quades et des Marcomans dont Marc-Aurèle triompha, soit par lui-même, soit par ses lieutenants. Les troubles qui survinrent dans l'empire après la mort de ce prince facilitèrent aux Barbares des succès qu'autrement ils n'auraient jamais espéré. Mais ce qui avança le plus leurs affaires fut une ancienne politique de Rome poussée trop loin, et dont les ambitieux qui prétendirent au trône ne manquèrent pas d'abuser.

« Nous avons vu que César, pour affaiblir les Allobroges, les engagea à lui donner leur jeunesse en qualité de troupes auxiliaires : il tint la même conduite avec la plupart des Germains qu'il trouva établis dans les Gaules sur les bords du Rhin, et son exemple dans la suite ne fut que trop fidèlement suivi. Avait-on l'avantage sur ces peuples, on enlevait leur jeunesse pour en former des cohortes; la guerre était-elle malheureuse, d'autres soins appelaient-ils ailleurs les forces de l'État, on leur accordait quelques terres, et l'on stipendiait leurs meilleures troupes. Ces auxiliaires s'accoutumèrent avec le temps aux mœurs romaines, et la plupart s'établirent dans différentes provinces de l'empire. C'est ainsi que l'empereur Maximien, dont nous avons parlé, se trouva fils d'un homme de la nation ou ligue des Goths.

« Cette adresse des Romains à dégarnir les barbares de l'élite de leurs nations eut d'abord le plus heureux succès; mais il vint des temps où, trop fréquemment mise en usage, elle dégénéra en un funeste abus. La cruauté de la plupart des empereurs éteignit dans le cœur de leurs sujets l'amour du prince et de l'État : leurs dépenses excessives épuisant continuellement les finances, multiplièrent les impôts, conséquemment les financiers, race toujours également pernicieuse aux peuples et aux souverains, et les provinces surchargées de tributs perdirent une partie de leurs habitants. Cependant la guerre se renouvelait sans cesse sur les frontières, qui ne se trouvèrent plus que peu de défenseurs. La disette des troupes nationales força donc l'empire de prendre à sa solde les Barbares déjà connus, pour résister à ceux que l'on ne connaissait point encore. D'ailleurs, dans les divisions qui le déchirèrent, les prétendants à la couronne trouvant chez ces peuples des soldats toujours prêts à marcher ne firent point difficulté d'en grossir leurs troupes. Ces alliés, avides de terres et de butin, ne manquaient jamais de vendre chèrement leurs services, et ils figurèrent enfin dans les armées romaines plus qu'il ne convenait à la dignité et au bien de l'empire.

« C'était par cette chaîne d'événements que la Providence amenait la destruction d'un empire dont elle avait marqué la fin. Car les Barbares qu'il recevait dans son sein, et qu'en quelque sorte il s'incorporait, n'empêchaient point que leurs ligues ne subsistassent, et encore moins qu'il ne s'en formât de nouvelles. Les plus redoutables de toutes par leurs efforts et leurs succès, furent celles des Allemands et des Francs. Celle-ci s'était déjà fait connaître sous Valentinien. Aurélien, alors tribun d'une légion et depuis empereur, battit les Francs et les rechassa au-delà du Rhin. Mais dans la suite, les Perses dont Artaxercès avait relevé le nom et le royaume, donnant de l'occupation aux Romains sous la conduite de Sapor, leur roi, Valérien fut obligé de mener en Orient la plus grande partie des forces qui gardaient le Rhin et couvraient les Gaules. Ce prince étant malheureusement demeuré prisonnier dans cette guerre, et son fils Gallien qui le remplaça sur le trône, ne pensant qu'à ses plaisirs, les Francs profitèrent de l'occasion pour s'emparer de l'île des Bataves (1). Cette époque peut être rapportée vers l'an 260. Peu de temps après, l'invasion des Allemands dans les Gaules et jusqu'en Espagne, ainsi que celle des Goths en Italie, engagèrent Gallien à permettre aux Francs de demeurer en deçà du Rhin. Ils occupèrent l'Overissel et la Gueldre. Aurélien devenu empereur les repoussa dans leur île; mais ils en sortirent, et l'on voit que sous Probus ils habitaient des deux côtés du Rhin, depuis Mayence jusqu'à la mer.

(1) *Dissert. de Fréret*, dans l'Histoire des Provinces unies, t. II, livre II, p. 121.

« En moins de neuf ans, Probus, Carus et ses fils Carin et Numérien remplirent le trône impérial, et Dioclétien leur succéda. Par ces fréquentes mutations de souverain, l'empire fut autant abattu que l'audace des Barbares en fut relevée. Ils formèrent de tous côtés de nouvelles entreprises, et Dioclétien ne crut pouvoir mieux faire que de s'associer Maximien-Hercule. Il partagea l'empire avec lui, et, se réservant toutes les provinces de l'Orient, il lui donna l'Italie, l'Afrique, l'Espagne, les Gaules et tout ce que les Romains possédaient en Germanie et en Angleterre. Mais huit ans après, les soins du gouvernement se multipliant de jour en jour, les empereurs furent obligés de créer deux Césars qui les aidassent à porter le poids des affaires. Maximien Galère et Constance Chlore furent ces nouveaux princes. Galère eut pour partage la Grèce et l'Illyrie; Constance régna sur les Gaules, la Germanie et l'Angleterre. Ces quatre souverains avaient un caractère différent. Maximien était rustre et sanguinaire, et Galère était féroce; Dioclétien timide et politique, conserva toujours sur Maximien un ascendant décidé, mais il craignait Galère qu'il avait fait son gendre. Pour Constance Chlore, que Maximien avait obligé de répudier sa femme Hélène pour épouser sa fille, on voyait briller en lui toutes les vertus dont Dieu a coutume d'orner ceux qu'il destine à être les instruments de sa miséricorde. Ainsi, la persécution qui s'éleva sur les édits que les empereurs donnèrent à la sollicitation de Galère, et qui fit nager dans le sang tout l'empire, cette persécution, dis-je, fut peu violente dans les Gaules. Constance, qui ne fut point assez éclairé pour embrasser la foi, le fut assez pour aimer la religion : son palais était rempli de chrétiens, et sa protection fit lever sur eux l'aurore du beau jour qui devait bientôt donner à l'Église une paix constante et universelle (1).....

« Paschase, que Dieu avait conservé à son troupeau pendant la dernière persécution, et dont il prolongea les jours jusqu'à la vingt-quatrième année du règne de Constantin,... ayant mis à profit la tranquillité de l'Église sous Constance Chlore, on peut penser qu'il ne se négligea point lorsque sous Constantin elle jouit d'une entière liberté....

(1) Charvet, *l. c. sup.* p, 42 à 46.

« Saint Paschase s'appliqua surtout à former des disciples dignes de l'Évangile qu'ils devaient suivre et enseigner (1). »

VIII

VIE

DE SAINT GENULFUS (2) OU GENOU,

PREMIER ÉVÊQUE DE CAHORS, AU TROISIÈME SIÈCLE, — ÉCRITE AU DIXIÈME SIÈCLE, D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS ANCIENS, PAR UN MOINE DE L'ABBAYE DE SAINT GENOU DE L'ESTRÉE.

PROLOGUE.

La vertu, la puissance et la sagesse du Christ sont admirables et on doit les adorer avec admiration dans les Saints; toujours elles inspirent le respect même à ceux qui ne vivent pas dans la justice, elles sont pour eux une promesse de miséricorde, et elles couronnent les justes de gloire et d'honneur. Afin de pouvoir être compté au nombre de ces derniers, nous devons considérer comme une grande chose d'obtenir à de tels, de si grands et de si misérables pécheurs que nous sommes le pardon que le Christ accorde à la louange de ses Saints fidèles, dans lesquels il daigne être loué. Car, ceux qui auront recours au Seigneur, le loueront. Et quoique la louange ne soit pas belle dans la bouche du pécheur, tournons-nous vers quelqu'un des Saints, afin que — si la noirceur des crimes nous ôte de l'éclat, — le vêtement de l'assidue louange que nous offrirons à ce Saint l'invite chaque jour à venir à notre secours.

Si donc nous rappelons le souvenir des richesses de la miséricorde de Dieu, il ne voudra pas nous frustrer (*fraudare*) de sa grâce, nous à qui il propose en exemple l'admirable vie de ses Saints, qui maintenant — en échange de tentations diverses, de nombreuses persécutions et de tourments multipliés, — possèdent la céleste joie, pour prix de leurs sueurs et de leurs labeurs.

(1) *Id. ibid.* p. 48.
(2) Genulphus, Gendulfus, Genulus, etc.

Omettant un grand nombre de Saints dont la multitude surpasse celle des grains de sable de la mer, tournons l'emploi de notre style à célébrer le natalice du saint Père Genulfus; afin que les enfants comme les vieillards, les moins croyants comme aussi les plus parfaits, voyent et éprouvent ce qu'ils peuvent espérer de celui que le Très-Haut a rendu admirable dès le sein même de sa mère, en le remplissant du trésor de toutes les vertus. Car, avant qu'il sortît du sein de sa mère, — parce que les orgueilleux persécuteurs ne manquent jamais à la sainte Église de Dieu, — en ces temps-là, l'excessive persécution de l'empereur Dèce sévissait avec la plus grande ardeur contre les chrétiens, surtout dans la ville de Rome, — à tel point que les confesseurs du nom du Christ étaient pressés de sacrifier aux idoles et qu'ils payaient au prix de nombreux tourments leurs refus de se plier aux superstitions des démons.

—

CHAPITRE PREMIER.

Parents de saint Genulfus; son adolescence.

En ce temps-là, vivait un homme, dont le nom mérité était Genitus (1), amant très-fervent du nom chrétien et honorable par la noblesse d'un sang illustre; la suprême pureté de son âme et de son corps l'avait rendu recommandable au Christ qu'il servait en secret, sous la livrée de la divine religion.

Ainsi qu'une abeille très-prudente, il avait des diverses petites fleurs des vertus composé et déposé son bon plaisir dans le cœur de Dieu; venant de bon cœur au secours des pauvres, soutenant d'une âme compatissante les veuves et les orphelins au moyen de ses aumônes, jusqu'au jour où elles lui ouvriraient à lui-même les magnifiques palais [du ciel].

Méprisant les souillures d'une flatteuse volupté, il se choisit — pour en avoir des enfants, — une compagne dont les mœurs ressemblaient aux siennes; elle était d'une très-excellente naissance et se nommait Aclia; comme son maître était le Christ, Genitus la chérit beaucoup.

Vivant donc pendant un grand nombre de lustres dans une mutuelle familiarité et des entretiens aimés de Dieu, et selon la coutume demeurant deux en une seule chair; tandis que leurs âmes offraient chaque jour de nouveaux fruits (*partus*) à Dieu, leur corps fut assez longtemps stérile à enfanter et ils paraissaient destinés à arriver ainsi à l'âge où l'on n'a plus de fils.

Marchant tous deux dans la voie de la justice du Seigneur et gardant sa volonté dans l'observation des ordres célestes, peu de temps après ils résolurent d'un commun accord d'implorer la clémence de Dieu, afin qu'elle permît que leurs stériles entrailles fussent saintement fécondées, et que de leur sein rempli de bonne volonté sortît à la lumière de ce monde un enfant utile au soulagement des misères de beaucoup d'hommes et qui fût l'exemple et le modèle d'une immense bonté. Car, ils avaient entendu dire : « Ceux qui instruisent beaucoup d'enfants de la science de la justice, resplendiront comme le soleil dans l'immuable éternité. » Et ils se réjouissaient à cette pensée; bien plus, ils désiraient accroître la moisson du Christ par leurs efforts et par ceux de leurs enfants, afin qu'elle produisît des épis au centuple.

Or, le Christ daigna, dans sa bonté accoutumée, jeter un bienveillant regard sur ces [chers] petits serviteurs (*servulos*) enflammés d'un si grand désir spirituel et il accorda à leurs prières que la très-heureuse Aclia pût concevoir. Alors le bienheureux père Genitus, les yeux pleins d'allégresse à la vue de cette merveille, l'âme reconnaissante, rendit d'innombrables actions de grâces au souverain bienfaiteur qui l'avait exaucé, — deux fois reconnaissant, et de ce qu'il savait que Dieu lui était propice, et de ce que pouvaient mériter de Lui les prières des fidèles.

Enfin, le sein maternel ayant produit à la lumière un très-illustre fruit, ce fut avec une indicible joie que les parents de l'enfant se réunirent et qu'après lui avoir donné une seconde fois naissance dans la triple immersion des fonts sacrés, ils le rendirent aimable et cher à Dieu; puis, ils arrêtèrent qu'il serait appelé Genulfus.

Or, l'enfant croissait [de jour en jour] dans les exercices spirituels, et même dès le ber-

(1) *Nomine et merito vocitatus Genitus.* — Allusion au sens de *Genitus*, qui veut dire *né*, *engendré* (en Jésus-Christ), comme le sous-entend l'auteur de ces Actes de saint Genulfus.

ceau échappant au destin [ordinaire] de ce monde caduc, il méprisait l'obstination et les emportements [naturels à l'enfance]. Tous admiraient son amabilité en toutes choses et s'étonnaient dans leur cœur des bonnes espérances qu'il faisait concevoir de lui, — comme de quelque chose d'inaccoutumé.

A l'âge de cinq ans, il fut confié par ses parents au bienheureux Pape de Rome (*beato... Papæ Romano*), qui ensuite sous le maudit Dèce subit, peu après, des tortures pour le céleste Seigneur. Ce fut sous le pontife suprême que Genulfus enfant fit l'apprentissage (*tirociniis*) de la science sacrée, afin [qu'à son tour], digne d'exercer la céleste magistrature, d'un cœur humble et avec un sage dévouement à la foi, il courut sans obstacle dans la voie des commandements de Dieu; en sorte, qu'au temps mauvais et aux jours de disette de la parole de Dieu, il s'éleva comme un rempart pour la défense de la maison d'Israël et qu'il rassasiât du pain de sages discours et d'une science céleste les cœurs des affamés.

Enfin, cet homme très saint (*le Pape*) qui avait accueilli Genulfus dans le port de sa douce adoption, le faisant entrer dans le verger tout planté d'arbres spirituels, allaitait sa tendre enfance, jusqu'à ce que fût peu après venu le moment où le pain de la science affermit à tel point les prémices de ses sens, que la docile mémoire de l'enfant retint l'ancien et le nouveau Testament.

La bonté du Seigneur — qui enseigne toutes choses, — fortifiait dans l'enfant les sens et le cœur, de façon que de sa frêle poitrine vous voyiez s'épancher un fleuve de science, et l'âme d'un sage vieillard s'enracinait dans le jeune Genulfus par des mœurs sans reproche. Il était beau de contempler la vénérable patience de ce faible enfant, qui — en butte à mille injures de la part de ceux de son âge, souvent frappé par ses aînés et poussé [en quelque sorte] à bout par les plus petits, — souffrait cependant ces choses et beaucoup d'autres avec une grande joie et patiemment pour le nom du Seigneur.

Aussi, l'homme de très-prudente mémoire, le saint Pontife dont nous avons déjà parlé, considérant la si grande sainteté de Genulfus resplendissante de la belle gloire (1) de la patience, comprit que c'était vraiment un temple digne de servir d'habitation au Seigneur; l'ayant donc rendu pur (1) par les jeûnes et plus pur encore par l'oraison, il lui conféra les ordres ecclésiastiques. Après quoi, l'ayant revêtu des insignes épiscopaux, il établit avec honneur ce jeune pontife au sein de l'Église, où il resplendissait en son printemps.

Ce saint enfant était encore dans les premières années de son âge et se livrait de toutes ses forces à l'étude dans les écoles, lorsque sa mère Aclia, chérie de Dieu et des hommes, sortit de ce monde; sa mémoire est toujours bénie devant Dieu.

Or, le père de Genulfus fut en proie à une si grande douleur, que c'est à peine s'il voulait recevoir quelque consolation, — pleurant la perte de la moitié de son âme, dans laquelle il trouvait son repos, [Aclia] dans l'aimable société de qui son âme attendait — après Dieu, — secours et calme. Enfin, le bienheureux Pontife auquel il avait confié son fils de bonne espérance, étant venu pour l'aider de ses consolations, ce fut avec des sanglots et des larmes que Genitus déplora devant lui la perte de son épouse.

Le Prélat tirant du trésor spirituel de nouveaux et d'anciens remèdes de consolations, sécha d'une main compatissante ce cœur attristé et [comme] incliné en terre, de sorte que non-seulement sa douleur fit quelque relâche et qu'il souffrit d'être consolé, mais encore qu'il rendit d'innombrables [actions de] grâces au Très-Haut, et que ce qui avait été la cause de son deuil commença à l'être de sa joie, lorsqu'il se mit à penser qu'il n'était pas digne de lui de pleurer plus longtemps celle que l'Éternel avait reçue dans l'éternel repos. Car, il est écrit : « Réjouissez-vous, parce que vos noms sont écrits dans le ciel. »

Ainsi donc, il devint dès-lors plus attentif pour lui-même et il commença — dans l'exil de la gloire du monde, — à pleurer d'être éloigné de la céleste patrie et il se mit à semer dans les larmes, pour moissonner dans l'allégresse.

(1) *Patientiæ adoreis albicantem.* — Adorea (donatio), récompense en blé, donnée aux braves, aux victorieux, et par extension, *gloire, succès.*

(1) C'est ici le vrai sens de *castigatum; castum agere,* — rendre chaste et pur.

CHAPITRE II.

Apostolat de Genulfus dans les Gaules.

En ces temps-là, il se trouva que l'Empereur Dèce vint à Rome, armé de mille inventions d'une malicieuse fureur, et de sa noire poitrine tirant mille soupirs, le visage féroce, la démarche aussi en désordre que l'esprit, tout en proie à la rage du malin esprit contre les chrétiens, ainsi qu'un lion frémissant, — il mit ceux qu'il trouva confessant le nom du Christ, dans l'alternative irrévocable, ou de devenir les esclaves d'un culte profane, ou d'être privés des biens de cette vie et de périr dans les tourments et les supplices ; ne pensant pas — le misérable ! — qu'il était inutile de condamner des êtres doués de vie et d'une âme au culte de métaux sans voix et un homme complet à l'adoration vile d'un oiseau honteux, d'un bœuf et d'un dragon tortueux, moitié homme, moitié chien.

Ayant donc mandé les ducs avec les comtes et les vicaires (1) avec les soldats, il traitait avec eux de l'injuste persécution des chrétiens, et si grande était son indigne fureur, qu'il se serait cru mort s'il ne leur pas avait fait de mal (2).

Or, comme le bruit d'un tel désastre volait partout, le bienheureux Pape ne put l'ignorer, et appelant saint Genitus, il le fit venir devant lui, et entre beaucoup de faveurs des divines paroles, il lui retraça des préceptes d'une profitable utilité, — lui disant :

— O mon frère très-aimable, engendré (*Genite*) (3) dans le Christ par la probité de tes mœurs, ne vois-tu pas maintenant comment cet homme [Dèce] oublieux de toute bonté ne cesse, nuit et jour, de rôder autour du bercail du Seigneur, non pour le sauver mais pour y porter le massacre et perdre du même coup le nom du Sauveur, qu'il veut effacer de la terre des vivants? Tu n'as pas oublié, je crois, ce précepte du Seigneur : « Celui qui chérit plus que moi son père ou sa mère, n'est pas digne de moi. » C'est ce qu'il est nécessaire d'observer d'une âme fidèle et de repasser dans sa pensée, de peur que tandis que tous — par amour pour le nom de Dieu, qu'ils confessent invinciblement, — dirigent les pas de leur âme vers la palme qui les appelle au ciel à travers le martyre, les travailleurs ne manquent à la moisson du Seigneur. Nous pouvons d'ailleurs, par notre seule volonté, être martyrs au plus haut degré, en résistant aux vices et aux voluptés et en combattant toujours dans le cirque de la chair avec les bras infatigables de la foi.

« Enfin, il nous est ordonné — si on nous persécute dans une cité, de nous retirer devant la fureur des poursuites. C'est pourquoi, mon bien-aimé, observe le précepte du Seigneur, et quittant Rome, vends tout ce que tu as et donnes-en le prix aux pauvres; puis, avec une inébranlable foi va dans les Gaules. Genulfus sera ton aide (*baculum*) dans ta très-sainte entreprise. »

Or, la parole de Dieu fructifiait déjà dans ces contrées, et la louange des Anges résonnait dans la bouche de tous.

Lorsqu'il l'eut ainsi formé par ces saintes admonitions et qu'il lui eut souvent répété un grand nombre de choses semblables touchant les célestes préceptes, — il ordonna au très-saint homme Genulfus de célébrer en grande pompe et solennellement les sacrés mystères. Puis ensuite, le bienheureux Pape leur dit adieu, leur redisant encore et encore beaucoup de choses touchant l'amour du Christ, et de sa pleine et libre autorité il donna à saint Genulfus le pouvoir de prêcher la parole du salut et de conduire la charrue de la prédication (1) dans tous les pays où ils passeraient dans leur voyage.

Et eux — aussitôt avant de sortir de la ville de Rome, — conformément aux paroles de l'Évangile, ils vendirent tous leurs biens et en déposèrent le prix dans le sein des pauvres, des orphelins et des veuves, ne s'en réservant rien, afin que leur justice eût sa récompense dans l'éternité sans fin.

Enfin donc, après les mille difficultés d'un chemin pénible, ils commencèrent à prendre possession des contrées jusque là à eux inconnues de la Gaule. Or, dans quelque maison qu'on leur donnât l'hospitalité, ils disaient :

(1) *Vicarios.* C'étaient les lieutenants du préfet du Prétoire. — *Cod. Theodos.*

(2) *Nisi noceret, mortuum se crederet.*

(3) Double allusion au nom propre et au participe passé · *Genitus.*

(1) *Prædicationis exercere aratrum.*

— Que la paix soit dans cette maison! Que le Fils de la paix soit avec ceux qui en sortent; la paix avec ceux qui y entrent. »

Et ainsi, après avoir d'abord donné la paix, ils eurent soin d'obtenir la rémission de leurs péchés à ceux auxquels cela fut en leur pouvoir.

Quant au bienheureux Genulfus, après s'être acquitté des fonctions du sacerdoce, il se revêtait d'un rude habit de poil de chameau; ce n'est que pendant la célébration des [saints] mystères, qu'il se couvrait de fin lin et des autres magnifiques ornements qui ont trait à un aussi grand objet que le sacrifice de la messe. Aussitôt après il remettait le très-dur cilice de poil dont on vient de parler.

Depuis le jour de son ordination jusqu'au jour de sa mort, le vin lui fut aussi un breuvage inconnu; il ne buvait que celui du calice en célébrant le sacrifice des saintes messes. De même, il ne se nourrissait que de pain d'orge, et encore n'en satisfaisait-il pas sa faim; il n'en mangeait que peu, affligeant et macérant toujours son noble corps pour l'amour de Dieu.

—

CHAPITRE III.

Un énergumène est délivré; beaucoup de personnes se convertissent.

Comme Genitus et Genulfus entraient tous deux dans la cité de Cahors (1), ils y furent reçus par une veuve qui leur donna l'hospitalité. Il n'est pas en notre pouvoir de dire quel immense deuil, quelles abondantes larmes voyait alors la maison de cette femme. On y pleurait en effet le sort de l'unique fils de cette veuve, qu'un démon d'une horrible sorte tourmentait si fort, que ce n'était qu'au moyen de chaînes, d'entraves et de rudes bracelets, que l'on pouvait l'empêcher de mordre les gens et de les déchirer avec ses mains, — ce qui arrivait quand il pouvait atteindre ceux qui l'approchaient de trop près.

En entrant dans cette malheureuse maison, les hommes saints y annoncent d'abord la paix; et, émus de douleur à la vue de l'infortune de cet enfant [ainsi] enchaîné, ils se parlent bas; et, se rappelant l'un à l'autre les prodiges opérés par le Saint-Esprit, — tandis que la douleur les touche au dedans, — ils prient ce divin Esprit de détruire l'empire du démon, afin que le Christ recouvre sa créature, jusqu'alors en proie à de si nombreuses et de si cruelles agitations. Que dirai-je? Aussitôt, le démon, ayant repris l'exercice de la parole par la bouche de cet enfant, fait entendre sa voix dans son gosier, et, laissant déborder sa fureur par l'organe d'une voix étrangère, il s'écrie, avec l'accent du plus misérable désespoir :

— O mérite de la foi! ô belle perle de la sainteté! ô saint Genulfus, amant de toutes les vertus, pourquoi me persécutes-tu? Pourquoi, toi qui es un voyageur et un étranger, me chasses-tu d'un pays qui m'appartient? O par où ai-je mérité cela? ô quelle est donc cette si grande assurance que possèdent les soldats du Seigneur? Laisse, ô Saint! laisse en repos les âmes de ceux qui sont à moi; laisse-moi habiter la demeure que j'ai envahie. »

La mère de l'enfant et tous les serviteurs de cette maison entendaient le malheureux se plaindre ainsi sous l'empire du démon, et ils commencèrent à être étonnés et à se dire bas, les uns aux autres, d'une voix plaintive :

— Qui lui a appris à parler ainsi d'une personne inconnue? Qui penses-tu que soit cet homme, qui sert un dieu si puissant? »

En parlant ainsi, ils attendaient avec anxiété la grande et admirable issue de cet événement. D'un côté, on voyait les parents en larmes; de l'autre, l'enfant obsédé par le spectacle diabolique d'indicibles prestiges; enfin, le saint confesseur, armé de l'armure de Dieu et du glaive de l'Esprit [saint], muni du bouclier et du casque du salut, lequel — aux regards de tous, — se tournant vers l'enfant, dit :

— Astuce excessivement perverse du démon, qui souilles de tes noires taches toute la race des petits-fils d'Adam, après l'avoir blessé lui-même, le premier, — tu réclames cette créature du Seigneur, et tu revendiques ainsi, au nom d'un droit qui ne t'appartient pas, les misérables entrailles de cet enfant;

(1) *Civitatem Geturnicensem*; — ailleurs, *Getrunicensem*, *Giturniensem*; c'est Cahors, selon Guillaume de la Croix : *Series et acta Episcoporum Cadurcensium*, etc. — Cahors, 1626, in-4°.

et, fourvoyant çà et là les hommes, tu ne laisses pas la créature servir son créateur!

« Donc, au nom de Celui qui a fait tout de rien, abandonne la demeure que tu as envahie, et n'aie plus l'audace d'y revenir désormais. Sois réenchaîné au plus profond de l'enfer, et dorénavant sois éloigné de toute habitation des chrétiens. »

Alors le démon — poussant, selon sa coutume, un effroyable mugissement, — abandonna le petit être (*homellum*) qu'il torturait, et, en gémissant, s'enfuit dans l'ombre, et l'enfant, rendu à la vie, tomba comme mort et resta quelque temps sans voix. Mais le bienheureux Genulfus, lui prenant la main, le releva de terre, sain et sauf, et bénissant le Très-Haut Seigneur dans ses Saints.

La mère de l'enfant, voyant les merveilles d'une si grande puissance et son unique fils qui, en reconnaissance de la santé qui lui avait été accordée, louait le Seigneur, — elle embrassa les pieds du Saint, et terrifiée au-delà de toute expression d'un prodige inaccoutumé pour elle, elle tomba à ses genoux et s'écria :

— Mon Seigneur, Confesseur du Seigneur, il me semble vous voir le visage d'un Ange; vos discours sont remplis d'un agréable charme; votre voix surpasse le miel en douceur. C'est pourquoi vous serez béni par toutes les langues et par tous les peuples. Que bénie soit la mère qui vous a mis au monde!

« Je vous supplie, par la toute-puissance du nom du Christ, de me purifier, dans le bain spirituel, des souillures de l'antique prévarication, afin que la bienheureuse mère l'Eglise, qui n'a ni tache ni ride, — après que vous aurez renouvelé en moi le nouvel homme, qui a été créé selon Dieu, — m'offre par vos mains à mon propre Créateur, et que, pénétrée de la science des salutaires enseignements, moi qui jadis fus une maîtresse de l'erreur, je devienne une disciple de la vérité; car, jusqu'à ce jour, j'ai servi la vanité et ce qui n'existe [vraiment] pas. C'est pourquoi je demande à être purifiée de mes péchés, afin que vos paroles me rendent juste. Car j'ai connu, en vérité, que c'est la volonté de Dieu que, par vous, ses fidèles, — ces contrées rentrent dans la voie du salut, afin que, pour tant et de si grandes choses, votre nom soit béni dans les futures générations. »

Le très-saint prélat, admirant la foi de cette noble dame (*tantæ matronæ*), dit avec une voix pleine de douceur (*melleâ voce*) à son saint père Genitus :

— O mon père! ne voyez-vous pas combien sont grands les bienfaits des célestes dons? Certainement, le Seigneur fait tout ce qu'il veut dans le ciel et sur la terre, Lui qui compte les étoiles dont Lui seul sait les noms et dont il connaît les signes, les puissances, le cours, les places et les temps. C'est lui qui a fondé tout ce qui est grand et sublime. Car, en tout pays, celui qui vit selon la justice est agréable à ses yeux, et il connaît les cœurs des fils des hommes, et il est compatissant pour celui qui a l'intelligence de Dieu ou qui le cherche. C'est — comme je le crois, — sa volonté qui nous a envoyés dans ces contrées; sa grâce nous y guidera avec toutes sortes de biens, et il ne nous laissera en butte à aucune tentation, jusqu'à ce que nous goûtions et nous voyions combien le Seigneur est doux. Mais nous devons relever par des actions de grâces et vénérer sa grandeur; car il daigne, par notre ministère, se gagner quelques âmes qui ont soif du lait de sa parole pour grandir dans le salut. »

Et Genulfus dit encore :

— Je connais vraiment que c'est par la céleste volonté que nous avons été envoyés en ce lieu, où déjà a commencé d'habiter la paix du Seigneur. C'est pourquoi, dès à présent, nous devons arrêter dans notre esprit que nous ne craindrons ni tourments, ni contrariétés. Si l'on nous persécute en ces lieux, voici qu'on nous trouvera confessant les mystères du Seigneur. Protégeons donc notre poitrine avec le bouclier de la justice, et tenons nos pieds chaussés et préparés à aller prêcher l'Évangile de la paix, afin que nous ne paraissions pas semblables aux lâches qui, un jour de combat, aiment mieux se faire mal aux pieds [pour ne pas marcher], que de lancer traits contre traits. »

Après avoir ainsi parlé éloquemment (*his peroratis*), se tournant vers la femme dont il avait délivré du démon le fils, il lui dit :

— Êtes-vous décidée à croire ce que vous promettez? »

Elle répondit :

— Pourquoi, père, doutez-vous de ma foi? Quand j'étais infidèle, pouvais-je confesser

la noirceur de mon crime? Ou bien peut-être la masse des fautes d'une misérable pécheresse vous fait-elle rougir? Portez — je vous prie, — remède à un cœur malade. A vous d'ordonner, à moi d'accomplir humblement vos ordres. »

Le saint père Genulfus, ému de ces paroles d'excellente confession, lui intima de jeûner pendant trois jours, et après qu'elle eut patiemment atteint le terme du troisième jour, il la baptisa, avec son fils, qu'il avait délivré du démon; et toute leur famille, ainsi que tous leurs serviteurs, ayant été purifiés dans le bain expiatoire, apparurent sur-le-champ plus purs que le cristal, plus blancs que le lait; et ils étaient au nombre de vingt-huit (1), ceux qui furent baptisés par le bienheureux Genulfus.

—

CHAPITRE IV.

Autres admirables guérisons.

Peut-être y a-t-il des personnes qui doutent de la vérité de si grandes merveilles divines. Est-ce que la main du Seigneur est impuissante à en opérer de plus grandes [encore]? O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu! Qui la comprend, cette profondeur? Qui scrutera sa voie et fera le dénombrement de ses sentiers? O homme, qui que tu sois, qui ne crois pas ces choses que nous disons, ou qui doutes de leur vérité, fais bien attention à toi-même. Ce n'est pas au saint Confesseur, mais bien plutôt à Dieu que tu dénies la puissance, — Dieu en qui les Saints peuvent tout ce qu'ils peuvent, en qui ils sont ce qu'ils sont, qu'ils se réjouissent de contempler toujours, en qui il leur sera donné de vivre toujours, heureux.

Mais afin que cette tache d'iniquité soit effacée de leur cœur, que le Seigneur les change, afin que désormais ils n'aient plus de semblables pensées, mais plutôt qu'ils confessent et disent : « Je connais mon iniquité; vous m'arroserez avec l'hysope et je serai purifié. » Car il est dit : « Les miracles sont pour les infidèles, non pour les fidèles, » afin que la dure infidélité des infidèles soit convertie par les miracles, et que s'ils ne croient pas à ce qu'on lit, ils croient à des faits authentiques, honorent la mémoire de ce saint Père et l'aiment comme [le font] les fidèles..

(1) Quarante, — selon G. de la Croix, *l. c. sup.*

Déjà la renommée de notre saint Père s'était répandue dans presque tout l'univers.... et un grand nombre de personnes accablées de maladies, apprenant les merveilles que la vertu du Très-Haut opérait par l'intermédiaire de son prudent serviteur, commencèrent à accourir à lui de toutes parts et si pressées, qu'à les voir, on eût dit un essaim d'abeilles quittant leur ruche. Ils venaient en se donnant la main, et chacun d'eux — autant que cela était en son pouvoir, — venant en aide à autrui, en empruntait aussi du secours. Celui qui avait l'usage de ses yeux guidait celui qui en était privé, ou bien portait son compagnon boiteux, et ils se présentaient sans aucun sentiment d'envie au saint homme, et la clémence du Seigneur les guérissait tous ensemble, afin qu'il n'y eût pas de jalousie entre eux. Vous auriez vu là beaucoup de personnes aux mains noueuses, aux jambes à demi-desséchées, muettes, le corps couvert de pustules, aveugles, boîteuses, sourdes, démoniaques.

Il serait long de dire combien furent par lui guéris, au nom du Christ. Je passe sous silence ce qui exerçait chaque jour sa miséricorde : à savoir, le soutien des veuves, l'éducation des orphelins, la consolation des pupilles, l'habillement des nuds, la visite des infirmes, les bonnes paroles à ceux qui étaient en prison ; toutes choses où Dieu le rendait tout à tous.

Ce très-saint Père pouvait tout cela en Celui qui le fortifiait, — le Seigneur Jésus-Christ.

—

CHAPITRE V.

Genitus et Genulfus sont flagellés. Autres tortures qu'ils endurent.

Cependant, tandis que ces hommes saints réalisaient les bénéfices de leurs œuvres spirituelles, un homme en qui dominait la colère méchante du malin esprit vint trouver le comte Dioscorus et lui annonça que deux très-rusés magiciens étaient arrivés de Rome :

— Ils foulent aux pieds vos cérémonies qu'ils détruisent et ils ne font pas le moindre cas des très invincibles dieux; ils prêchent

la destruction de leurs temples et tournent en ridicule les cérémonies et les lois de nos pères; surtout ils arrachent — pour leur substituer je ne sais quelle nouvelle invention, — tous les décrets jadis en usage. Ils prêchent un seul Dieu, qu'ils affirment être tout-puissant; ils persuadent à ceux auxquels ils le peuvent qu'il ne faut adorer que lui seul, le vénérer, le chérir de tout cœur; enfin, ils annoncent à haute voix et avec constance qu'ils sont ses serviteurs. »

Après avoir reçu cette délation de la bouche de cet homme envieux, le comte ayant secoué sa tête et froncé ses sourcils ainsi qu'un lion terrible, vomit de ses lèvres souillées beaucoup d'injures contre ces absents qu'on accuse, et d'une voix forte il appelle du haut de son tribunal les pervers exécuteurs de ses ordres criminels :

— Holà! (dit-il), soldats très-vaillants dont les mains vengeresses sont toujours prêtes à nous sauver, nous et notre empire; à quoi vous sert d'avoir vécu en gloire et en joie, tandis qu'on méprise l'honneur des dieux et qu'on déserte leurs autels? Qui soutiendra l'empire puisque nos dieux sont renversés par des hommes sacriléges, enflés d'audace par leurs connaissances dans l'art de la magie? Amenez donc ces coupables en ma présence afin qu'ils sacrifient, et — s'ils méprisent mes ordres, — qu'ils périssent dans des supplices variés. »

Or, les impitoyables satellites du comte, accomplissant ses ordres, se hâtèrent d'amener au plus tôt les saints hommes en sa présence.

Le comte, après leur avoir d'abord dit beaucoup de choses de la destruction de ses dieux, leur parla ainsi :

— N'êtes-vous pas des chrétiens que cet art, qu'on appelle magique, a armés contre le culte des dieux? N'est-ce pas vous qui bouleversez par vos mensongers discours notre cité? Quelle est donc, ô rebelles! cette si grande audace qui vous anime? La mort la plus honteuse s'apprête à terminer vos jours. Répondez à notre interrogatoire. »

A ces paroles, l'illustre confesseur demeura imperturbable et plein de confiance dans la toute-puissance du Christ, saint Genulfus fit ainsi résonner son éloquente (*aurea*) voix :

— Pourquoi faites-vous retentir méchamment contre nous tant de fausses incriminations et nous croyez-vous versés dans les incantations d'un art détestable? Malheureux! instruisez-vous à notre école et vous pourrez savoir combien est grande la puissance de Dieu. Certes, nous foulons aux pieds tous les maléfices des démons, — protégés que nous sommes par la miséricorde de notre roi et de notre Dieu, dont l'empire régit toutes les choses terrestres et par la volonté de qui les siècles ont pris naissance; en qui nous pouvons tout; par qui — que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, — vos empires sont gouvernés.

« O si vous rentriez dans les profondeurs de vôtre âme, vous pourriez aussitôt connaître que les idoles démons que l'on adore ne sont rien, puisqu'il est dit : « La crainte fut le premier auteur des dieux ici-bas; » mais, vous sauriez [en échange], qu'il n'y a qu'un Dieu dans les célestes demeures, dans la main duquel est votre existence, — vous qui savez vous servir de votre raison, voir de vos yeux, toucher de vos mains, marcher de vos pieds. Il est excessivement honteux et blâmable de vénérer des idoles faites de main d'homme, des spectres et de les adorer; car, ces simulacres ont des yeux et ils ne voient point, des oreilles et ils n'entendent point, des narines et ils ne sentent point, ils ne forment aucun cri dans leur gosier. Ceux qui les fabriquent et tous ceux qui placent en eux leur confiance leur deviennent semblables. »

Alors, le comte dont la colère croissait de plus en plus, parla en ces termes à Genitus et à Genulfus :

— Si vous ne consentez pas à faire ma volonté, et si tous ceux que vous avez induits en erreur par vos vains conseils ne sont pas ramenés par vous au culte sacré des dieux, je vous ferai mourir par divers supplices et j'effacerai votre nom de la terre des vivants. »

Alors le Saint du Seigneur, Genulfus, [lui] répondit :

— Comte, pourquoi nous fais-tu ces menaces? Ne crois jamais que nous ayons à craindre tes tourments. Dieu est puissant, s'il veut, il peut nous sauver de tes supplices, Lui, qui vient toujours en aide à ses athlètes au sein de la lutte. O combien de Saints avant nous ont souffert les injures, les coups, les chaînes, les cachots, les bâtons, le feu, la lapidation, la mutilation, — et ce

pendant après avoir surmonté toutes ces tortures, sont morts par le tranchant du glaive! Penses-tu que nous sommes dégénérés? Nous voici prêts à recevoir tes coups: condamne-nous, tue-nous, afin que par toi nous soyons couronnés. »

Bouleversé par ces réponses, le comte ordonne que les Saints soient frappés à coups de bâtons. Mais eux, pendant qu'on les frappait, ils ne sentaient aucune atteinte et ils bénissaient le Seigneur qui réduit à néant les efforts de ses ennemis.

Or, le comte les voyant sains et saufs et que rien ne leur faisait, ordonna qu'ils fussent jetés dans un four ardent, afin qu'après y avoir été consumés, leur poussière pût être dispersée au vent. Donc, les très-saints confesseurs ayant été enfermés dans un four, comme l'or dans la fournaise qui l'épure, — l'âme joyeuse, ils louaient le Créateur [qui habite] au plus haut des cieux; et aussitôt l'Ange du Seigneur descendit et les encourageant par ses paroles, il refroidit le feu et les flammes du foyer, — si bien que sur-le-champ le four devint comme une rosée, et il respirait la fraîcheur et non l'incendie, l'amour et non la terreur. A la vue de si grandes merveilles de Dieu, le peuple se mit à crier et à dire :

— Seigneur Dieu de toute la terre, qui vous est semblable parmi toutes les nations de l'univers? Vous êtes le salut des siècles, l'honneur des Anges, le créateur des eaux, et vous êtes le seul Dieu des chrétiens que prêchent à haute voix Genulfus et Genitus. Quelles idoles des nations exaucent ainsi les prières de ceux qui crient vers elles? Qui a jamais ouï rien de tel? qui a vu quelque chose de semblable à cela? Voici que les flammes encore pétillantes lancent de grandes étincelles; comment se fait-il [donc] que ces Saints jouissent de la fraîcheur [au milieu d'elles]? O combien grands sont les mérites de ces hommes auxquels la miséricorde du Seigneur vient en aide! Gloire à vous, Seigneur, qui secourez ainsi ceux qui vous confessent. »

Alors, le comte envahi par une immense frénésie qui l'empêchait même de rougir de honte, ordonna que les saints hommes fussent retirés du four, — frémissant de rage de ce que le feu n'avait pu leur nuire en rien. Mais, voulant encore réfléchir à la manière dont il torturerait et mettrait à mort les Saints, il se fit apporter des bracelets de fer dont on serra fortement leurs bras, puis il ordonna qu'ils fussent enfermés en un cachot jusqu'au lendemain.

Pour lui, veillant toute la nuit, le comte imagine de grandes tortures pour couronner les Saints du Seigneur dont cependant il ne veut que la perte et non le triomphe. Comme on conduisait Genulfus et Genitus en prison, une voix se fit entendre du haut du ciel, et elle disait :

— Soyez vaillants, ô hommes saints! soyez forts dans le Seigneur et n'ayez aucune terreur. Voici que le comte pense beaucoup à vous et à la façon dont il pourra plus vîte déchirer vos corps: mais le Christ, roi très-puissant, veille à ce que votre nom soit au plus tôt connu dans tous les siècles et chez tous les peuples. Demain, en effet, tous les habitants de cette cité, grâce à votre exhortation et à votre prédication croiront au Christ qui gouverne toutes choses. »

Or, le peuple commença dès lors à devenir le troupeau du Seigneur et à prier le bienheureux Père de le confirmer au plus tôt dans la crainte de Dieu, et de lui accorder l'entrée du bain sacré pour le laver de ses souillures et lui remettre ses péchés. Ayant donc pris de l'eau, Genulfus plein de joie et louant Dieu, consacra ce peuple au nom de la Trinité, et en ce jour il engendra au Christ par le baptême plus de trois cents hommes, sans compter les enfants et les femmes dont le nombre n'a pas été relevé. Il prêchait à ce nombreux et blanc troupeau — autant qu'il le pouvait, — la parole de Dieu, leur inculquant l'amour de la paix et de la vérité.

—

CHAPITRE VI.

Conversion du comte et d'un grand nombre d'autres personnes.

Dans cette même nuit où l'illustre soldat [de Dieu] marquait ainsi les brebis du Christ du signe du salut, le fils de Dioscorus fut saisi par le démon et il expira aussitôt, par la permission du Seigneur. A cette vue, le père oubliant la condamnation des Saints, déchira ses vêtements, mit à nu sa poitrine, et inconsolable dans son excessive douleur il se mit à pleurer et à dire :

— O mon très-cher fils ! ô mon bien-aimé ! pourquoi t'ai-je perdu par une si subite maladie ? Hélas ! malheureux que je suis ! hélas ! infortuné que je suis d'avoir pu te survivre ! Il me serait plus doux de mourir que de vivre, maintenant que j'ai perdu mon unique enfant, le Seigneur de mon âme. Soldats, pleurez avec moi. »

L'épouse de Dioscorus, connaissant la cause de la mort de son fils, dit à son mari :

— Pourquoi pleures-tu en vain? pourquoi te tortures-tu ainsi par tes larmes? Je sais et je crois fermement dans mon cœur, que ce qui t'a mérité ce malheur, c'est ta fureur envers ces hommes que tu as ordonné de mettre en prison. C'est pourquoi, envoie sur-le-champ vers eux et fais-les amener devant toi, demande-leur pardon de ta grande rage à leur égard : et afin que tes péchés te soient remis, promets humblement à ces Saints — sur qui s'est appesantie ta férocité, — que tu croiras sur-le-champ en leur Dieu, Seigneur du ciel et de la terre, qu'ils ne cessent d'annoncer, s'ils ressuscitent notre fils.

« Car, je crois de toute mon âme, que ces Saints sont bénits par Dieu et qu'ils ont appris à rendre le bien pour le mal, parce qu'ils sont doux et humbles de cœur. C'est pourquoi si tu accordes foi à mes paroles, tu pourras obtenir par eux tout ce que tu désireras. »

Or, le cœur touché par ces paroles, le comte par la clémence du Seigneur commença dès cette heure à être doux, de féroce qu'il était [auparavant], et le loup devint une brebis.

Aussitôt il envoya en toute hâte à la prison où les saints confesseurs louaient ensemble le Christ et il ordonna qu'on les amena en sa présence, et il dit au bienheureux Genulfus, — (ce loup devenu un agneau) :

— Je voudrais connaître quelle est la vertu et la toute-puissance de votre Dieu et pourquoi vous dites que Lui seul vit à jamais. Car vous dites que c'est le seul Dieu et qu'il accorde aux hommes qui croient en lui tout ce qu'ils Lui demandent. Ces choses sont si admirables et si grandes que je ne puis les comprendre; si je savais que la connaissance m'en fut utile, je désirerais l'apprendre par vous. »

Alors, joyeux d'entendre ces paroles de la bouche d'un homme si illustre, le bienheureux Père Genulfus releva la tête et il commença à parler des célestes commandements. Tous les assistants se turent et ils prêtaient attentivement l'oreille. Pendant qu'ils faisaient silence, Genulfus commença ainsi d'une voix claire :

— Mon Dieu, que je confesse, est l'unique créateur de toutes choses; il a toujours été et il demeurera à jamais. C'est Lui qui tient la terre dans sa main, remplit le trône des cieux et plonge son regard dans les abîmes. C'est Lui qui a formé l'homme à son image et le mit dans les agréables jardins du Paradis; mais, par le malin conseil du démon tout le genre humain a été bouleversé. Or, Dieu le Père a envoyé son Fils, qui nous a rachetés au prix de son propre sang et nous a délivrés du très-redoutable enfer. Le Christ eut aussi à supporter les injures des infidèles, il souffrit avec calme la croix, les crachats, les soufflets, la couronne d'épines, le coup de lance [d'un soldat], et il avait pour persécuteurs acharnés ceux qu'il était venu sauver. C'est ainsi que mourut alors la mort, quand Celui qui était la vie fut mort sur le bois de la croix; le troisième jour, il ressuscita glorieux du sein du trépas, pour nous donner accès dans la vie [éternelle] après la résurrection qui suivra notre mort. »

Après avoir écouté d'une oreille attentive ces paroles, le comte dit :

— La vérité de vos paroles me sera maintenant révélée, si vous mettez le comble à votre incessante prédication en me rendant mon très-cher fils; c'est alors qu'avec tous les miens je proclamerai la puissance de votre Dieu et qu'il sera mon Dieu et Seigneur, dont la force demeure dans l'éternité sans fin. »

Alors, le saint Père lui dit :

— Si tu es décidé à croire, en confessant la foi tout entière, va vers ton fils et, le prenant par la main, dis-lui : « Par « la puissance du céleste Roi que confessent « Genulfus et Genitus, lève-toi sain et sauf et « tiens-toi debout et droit sur tes pieds. » En disant ces mots, tire-le par la main, et s'il se lève, tu dois croire volontiers. »

Ce que le père ayant fait, l'enfant se leva sain et sauf, et son père pleura de joie et bénit le Seigneur; et tenant son fils par la main, il tomba aux pieds du Saint. Et criant et s'affligeant dans son repentir d'avoir in-

justement puni les Saints, il implorait ainsi son pardon d'une voix pleine de larmes :

— Mes pères très-saints, ayez pitié de moi, afin que je ne sois pas puni — malheureux que je suis ! — de la fureur, des offenses, des tortures diverses que je vous ai fait subir, car je ne me connaissais pas moi-même, ayant jusqu'à présent honoré les démons. Mais, maintenant que je crois, je vous demande pardon et indulgence pour mes forfaits ; accordez-les moi ; j'ai péché par ignorance et plongez-moi dans l'eau du baptême qui purifie ; baptisez en Jésus-Christ Notre-Seigneur ma femme, mon fils et tout le peuple. Car, je le connais, je le confesse, je l'adore, je le bénis ce Seigneur qui sait tout, qui peut tout. Mais, à quoi m'a servi d'avoir adoré des ouvrages faits de main d'homme? J'admire avec stupeur la patience du Seigneur, qui chaque jour se voit injurié et méprisé, et qui cependant promet de récompenser tous ceux qui reviendront à lui. Ne cessez donc pas—Saints de Dieu,—de nous ouvrir les voies de la vie, afin que nous puissions par elles être les héritiers du ciel, et, de l'esclavage de cet exil, arriver à la possession des biens que Dieu a promis à ceux qui le chérissent, — biens [tels] que l'œil [de l'homme] n'en a jamais vus, que son oreille n'en a jamais entendu le récit et que le cœur humain n'en a jamais pu atteindre la sublimité. »

Le bienheureux Genulfus plein de joie en son cœur, pour mille motifs, à cause de la prudence de cet homme illustre et de ses réponses, rendit — d'abord selon sa coutume, — d'immenses actions de grâces, du fond de son cœur, à Dieu qui regarde avec bonté les humbles et avec majesté les orgueilleux, à qui tout cœur se révèle et toute volonté se dévoile.

Genulfus leur ordonna donc un jeûne de trois jours, pendant la durée duquel il leur distribua en abondance les remèdes de la divine confirmation, afin qu'ils devinssent meilleurs de jour en jour ; et il réglait avec tempérance le mode de pénitence qu'il leur infligeait, de peur que l'excessive longueur du jeûne ne blessa les parties vitales de leur être ; et dans ses prescriptions, il était prudent et sage, tant en ce qui regarde Dieu, qu'en ce qui regarde le monde, unissant toujours au Christ ceux que sa discrétion — mère des vertus, — attirait sans cesse et de toutes les manières.

Tous ces hommes qu'animait la confiance d'une bonne espérance, — tant le peuple de la ville, que celui des champs, — désiraient (petits et grands), recevoir de la bouche d'un si illustre confesseur l'indication de la pénitence qu'ils devaient accomplir, afin de ne pas se voir imposer un poids plus lourd qu'ils ne pouvaient porter. Or, Genulfus examinait avec soin les mœurs et la vie de chacun, et leur assignant une pénitence, il les exhortait chaque jour à croître en sainteté.

Le comte dont nous avons parlé, accomplissant avec une humble dévotion le jeûne de trois jours qui lui avait été imposé, attendait avec joie le troisième jour où il mériterait de recevoir le manteau de la sainte régénération dont il couvrirait ses membres obscurcis par la noirceur des vices, afin de mériter d'être associé aux Anges qui ne cessent de louer Dieu.

Le troisième jour du jeûne étant fini, le très-saint confesseur baptisa le comte avec tout son peuple, ainsi que son épouse et son fils ; et il construisit sur de très-solides fondements une église qu'il consacra en l'honneur de Marie, la sainte mère de Dieu et de tous les Apôtres du Christ. Il les instruisit tous de la spirituelle doctrine, leur enseignant à ne pas aimer les biens caducs de ce monde, ni à désirer les choses de la terre, mais bien plutôt à suivre la foi, à embrasser la charité, à chérir la justice et à se rendre agréables à Dieu en persévérant dans la pratique de toutes les bonnes œuvres.

Pendant l'espace de trois mois il ne cessa de leur révéler l'excellence des mystères divins, se disposant à porter en d'autres lieux la parole de vie. Enfin, en terminant le cours de ses instructions, il les recommanda avec plus de soin encore au Seigneur en les bénissant, afin que, par le rempart de sa protection, il les sauvât des attaques des ennemis visibles et invisibles, et que le diable ne pût en rien triompher d'eux, — lui qui ainsi que le lion rôde sans cesse, cherchant une proie à dévorer.

—

CHAPITRE VII.

Démons mis en fuite. Fondation d'un monastère. Mort de saint Genitus.

C'est pourquoi, après avoir fortifié tous les citoyens de Cahors dans le service du Seigneur, Genitus et Genulfus sortirent tous deux de cette ville, et après un voyage d'une certaine longueur et surtout fatiguant, ils arrivèrent dans les Gaules, à un petit domaine qu'on appelait la Cella des Démons *(Cella demoniorum)*, sis au bord de la petite rivière de Naum et dans le territoire de Bourges. Comme ils s'y enquéraient d'une hôtellerie afin d'y séjourner, les habitants de ce pays leur firent cette réponse :

— Pourquoi vous laissez-vous charmer par l'agrément de ce petit endroit, puisqu'il est impossible d'y habiter? Car, si vous voulez être instruits d'une manière plus certaine de la cause qui empêche ce pays d'être habité par les hommes, sachez que c'est parce que les démons y demeurent et qu'une Légion tout entière de ces impurs esprits en éloigne les hommes, en leur apparaissant sous la forme de monstres terribles. »

C'est ce qui avait fait donner à ce lieu le nom qu'il portait, parce qu'avant que cette province eut reçu la semence de la parole divine, la détestable perversité des hommes, livrée au culte d'une profane superstition, avait établi là un temple de Diane, et y offrait des sacrifices aux démons et non à Dieu. Et ainsi, depuis longtemps, cet endroit était le piége et la perte d'un grand nombre d'hommes. Mais enfin, après que l'honneur de la vénération du Christ eut grandi, les habitants de ce lieu commencèrent à croire au Christ et à honorer et adorer le seul très-haut fondateur et Seigneur du ciel et de la terre. Ce dont l'ancien habitant de ce lieu, — le démon, — s'affligea grandement, et dès lors il aiguisa et lança les traits de sa malignité contre les habitants auxquels il tendit beaucoup d'embûches et qu'il effraya par de nombreux prestiges. C'est pourquoi les Saints du Seigneur et les fidèles ne pouvaient y dormir même l'espace d'une seule nuit, après la fatigue de leurs travaux, sans s'exposer à être aussitôt étranglés par ces démons.

Sans être en rien troublé par ces discours, l'homme du Seigneur invita ces hommes à ne pas être pusillanimes et à ne jamais désespérer de la très-miséricordieuse bonté de Dieu, qui est fidèle dans ses paroles et saint dans toutes ses merveilles. Persévérant dans cette constance, et après avoir réfléchi en lui-même pendant trois heures sur ce qu'on venait de lui raconter, il dresse devant lui l'étendard et prend les armes du salutaire signe de la croix, et le cœur élevé [à Dieu], il bénit et sanctifie de l'eau en invoquant le nom de Dieu, puis il en arrose intérieurement toute la maison, et trace sur son [propre] front le signe de la sainte croix, à la vue et à l'admiration de tous ceux qui habitaient proche de ce lieu.

Après avoir mis sur lui-même et sur tous ceux qui l'accompagnaient cet étendard, en récitant l'Oraison Dominicale, il reposa en paix, la nuit suivante, dans cette maison, ne se ressentant que fort peu des ruses du démon tentateur ; car, il portait en son cœur le don du saint repos, et, le cœur éveillé, il dormit dans la paix et le repos, parce que le Seigneur l'avait spécialement fondé dans l'espérance.

Mais enfin, le soleil paraissant avec une lueur rose, secoua sa brillante crinière toute étincelante de lumière et dévora comme une proie les étoiles qui éclairent la sombre nuit. Aussitôt, les voisins de ce lieu y vinrent avec inquiétude, désireux de savoir ce qui était arrivé. Et voyant reparaître au jour, libres de toute fâcheuse terreur, sains et saufs, Genitus et Genulfus, contre lesquels le démon n'avait pu rien faire, parce qu'ils étaient les serviteurs du Seigneur, ils admiraient la métamorphose subite de cet endroit, et ils glorifiaient à voix haute le Seigneur Jésus, qui fait de grandes et impénétrables choses, et des merveilles sans nombre, Lui, dont la puissance délivre puissamment ses amis et ses serviteurs, dont la justice justifie le juste, dont les miracles vont semant partout un merveilleux étonnement.

Enfin, ces hommes exaltant à l'envi les grandeurs du Très-Haut, eurent désormais une grande vénération pour les Confesseurs du Christ, et ils leur obéissaient avec un immense respect; et ils se réjouissaient que par leur arrivée en ce lieu la clémence du Seigneur les eût visités, et que par eux elle

eût mis en fuite les machinations des démons qui avaient fait de leur propre pays leur demeure pendant si longtemps.

Genitus et Genulfus, considérant enfin l'agréable situation de ce petit domaine, qui semblait en quelque sorte vouloir leur appartenir, puisqu'ils en avaient pu prendre possession et s'y voir établis, ils résolurent d'y planter le terme de leur pérégrination et de rendre cet endroit si beau propre au culte de Dieu. Puis ils rendirent de très-grandes actions de grâces à Dieu, dont la toute-puissance leur avait offert ce lieu tranquille, après les vicissitudes d'un long voyage, à eux étrangers et inconnus en cette région qui ne les avait pas vus naître.

C'est pourquoi, s'informant quel était le maître de ce lieu et quel homme c'était; ils apprirent sans tarder que c'était Basenus, homme prudent et très-chrétien, qui avait ce petit domaine sous sa direction, et lui ayant exposé leur désir, ils lui envoient un député pour lui demander s'il leur serait permis d'y habiter, d'y reposer après un laborieux voyage leur faible corps, et désormais d'y servir en sûreté le Seigneur jusqu'au terme de leur vie.

L'envoyé ayant fidèlement rapporté ce désir des Saints à Basenus, il accourt en toute hâte à leur logis et leur accorde volontiers ce qu'ils lui avaient demandé. Il leur légua de plus grands biens encore par son testament, qui les mit en possession de tout ce qu'il avait, — propriétés, terres et immeubles, puis il se mit lui-même sous leur discipline et se voua à être leur défenseur dans toutes les circonstances fâcheuses qui pourraient survenir. Enfin, il confia à leur très-sainte conduite son unique fils, pour qu'ils le pénétrassent de la science des lettres sacrées, et qu'ils l'affermissent dans l'observation des commandements de Dieu, — pensant, en homme religieux, aux biens futurs, et pendant qu'il en avait le pouvoir et la force ici-bas, à courir dans la carrière qui devait le conduire aux récompenses de l'éternité.

Enfin, le bienheureux Genulfus se mettant en garde contre les futures éventualités, — ramenait par la parole et le cœur celles de ses brebis qu'il voyait se fourvoyer dans des chemins creux et tortueux, il les remettait au sein des herbages fleuris, et il leur donnait le sel de la céleste sagesse. Voulant [donc] que ce lieu [jadis] de perdition et d'impureté fut un lieu de prière et de respect, il y construisit un oratoire en l'honneur du bienheureux Pierre, Prince des Apôtres. Il travaillait à temps et à contre-temps, le jour et la nuit, s'inquiétant d'approvisionner des vivres nécessaires à ses disciples, de peur que ceux qu'il avait pris en apprentissage au service du Christ ne vinssent à manquer de quelque chose qui leur fut utile, et qu'après qu'il aurait rompu les liens de son faible corps, ils ne s'acquittassent négligemment du service du Christ, et que cela ne lui fût imputé à péché.

En ce temps-là, son très-cher père, Genitus, après s'être illustré par un grand nombre de vertus et avoir combattu vaillamment le monde à la sueur de son corps, en lui résistant tous les jours et en guerroyant contre ses vices et ses concupiscences, passa en paix de ce siècle au Seigneur le troisième jour des kalendes de novembre. Or, le bienheureux Genulfus fut sur l'heure très-affligé, et se fondit tout en larmes, soupirant et gémissant beaucoup de se voir déjà orphelin et seul sur la terre, par la perte d'un si doux et si bon père. Puis, se levant, après avoir pleuré, il lava de ses saintes mains le corps de Genitus, l'habilla richement et l'enveloppa dans des linceuls très-blancs, avec honneur. Enfin, assisté d'un grand concours d'hommes fidèles, il l'ensevelit avec tout le respect convenable, non loin de l'oratoire de Saint-Pierre, qu'il avait lui-même fondé à jamais et avait achevé de bâtir comme il avait pu; et cet édifice était sur le bord de la petite rivière de Naum (*Naonis*).

—

CHAPITRE VIII.

Diverses vertus et miracles de saint Genulfus.

Dès lors, le très-saint prélat s'appliquait avec plus d'ardeur que jamais à l'accomplissement des divins commandements, et prévenu par la grâce de Dieu, il soupirait de plus en plus après les choses d'en haut. Il affaiblissait son corps par les jeûnes, et l'affligeant en toute circonstance, et le macérant avec courage, il se formait si diligemment au service de Dieu, qu'il paraissait par-là même

un homme admirable aux yeux de ceux qui le voyaient.

Des hommes religieux apprenant quelle austère et dure vie il menait, désiraient, en imitant sa sublime humilité, partager avec lui l'héritage réservé aux enfants de Dieu, et venant dévotement se soumettre à un tel maître, ils renonçaient au monde; et tout ce qu'ils possédaient en fermes, en terres, en propriétés et autres biens quelconques, ils le mettaient à sa disposition et à sa discrétion. Or, en cet endroit, beaucoup prirent la résolution de se couper les cheveux par honneur pour le nom du Seigneur, et ils désiraient être autant que possible les imitateurs de Genulfus, et parcourir [comme lui] la carrière de cette vie, animés des saints désirs des biens spirituels.

Or, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus,— à partir du jour de son ordination jusqu'à celui de son passage de ce monde au ciel, tout ce qui peut enivrer ne toucha jamais ses lèvres et n'excita jamais ses désirs; il ne buvait pas d'autre vin que celui du calice, lorsqu'il célébrait la sainte messe et qu'il offrait le sacrement du Seigneur. Sa nourriture quotidienne était du pain d'orge, et pour vêtement il ne portait toujours sur sa chair nue qu'un cilice, tissu très-rude de poils de chameau.

S'il arrivait qu'il s'aperçût que quelques personnes avaient l'âme obscurcie par les souillures de la discorde, — fidèle à cette parole du saint Évangile : « Heureux les pieds des messagers de la paix, » il employait toute sa vigilance à ce que le soleil ne se couchât pas sur leur colère, et se réjouissait lorsqu'il les voyait rentrer en paix avant que la nuit fût venue; et toujours il disait à tous de ne jamais désespérer de la miséricorde de Dieu et de ne pas donner accès au diable.

On pourrait dire beaucoup de choses de Genulfus [à cet égard]; mais, craignant la paresse du lecteur fatigué, nous passons sous silence un grand nombre de ces faits, qui pourraient être racontés.

Mais, pour revenir à ce que nous avons commencé de raconter, — que dirai-je d'un tel et si grand homme?

Car sa vie ne ressemble nullement à celle des autres, et, toute angélique, elle le sépara du reste de ses frères. Le Christ opérait par lui, les admirables miracles de sa puissance, — merveilles qui rendent aujourd'hui à jamais vénérable dans le ciel et sur la terre notre saint père Genulfus.

Un jour que ce très-saint Confesseur assiduement appliqué au travail, veillait à ce que ceux que le Christ avait assemblés dans ce petit domaine, ne fussent pas en proie à la disette des choses nécessaires à leur existence, il sortit avec ses disciples, et se dirigea vers un champ qu'il voulait transformer en jardin, par son travail et labeur. Il avait réuni là, une grande quantité de poules, pour servir de nourriture à de nombreux étrangers, hôtes, ou aux Frères malades. Après avoir passé en cet endroit une partie du jour à travailler de ses mains (comme on l'a dit), une petite bête rusée, que vulgairement on nomme *vulpes (renard)*, et qui tend toujours des piéges aux oiseaux de l'espèce gallinacée, accourut, et, prenant une des poules dans sa gueule affamée, elle passa sans crainte devant le saint Père, avec sa proie.

Ce que voyant le vénérable Père, il dit :

— O cruelle petite bête, toujours prête à la rapine, pourquoi es-tu venue voler la nourriture des Frères ? Est-ce pour toi que j'ai rassemblé ces poules ici ? C'est pourquoi, il ne te sera pas permis d'emporter plus loin ce qui nous appartient; bien plus, rapporte à l'endroit où tu l'as pris le faible oiseau que tu as enlevé avec tes dents et dépose-le en ce lieu, sans lui faire de mal. »

A la voix de notre illustre Père, la petite bête s'arrêta, et obéissant à l'ordre du serviteur de Dieu, elle revint à la hâte sur ses pas et arrivée à l'endroit où elle avait volé la poule, elle l'y laissa saine et sauve. Mais, comme ce renard se remettait en chemin, et qu'il franchissait en toute hâte la porte de l'église de ce monastère, tout à coup, il parut comme cloué au sol, et pris d'un très-grand tremblement, et en cet endroit même, puni pour le vol qu'il avait commis, — à la vue de tous, il tomba aussitôt par terre, et expira.

Chose merveilleuse et très-merveilleuse, depuis ce temps-là, jusqu'à présent, on ne vit plus aucun renard se livrer en ce lieu à la rapine ordinaire aux bêtes de cette espèce. Ce fait met encore plus que tout autre en lumière les mérites de notre très-saint patron Genulfus, dont une cruelle petite bête redouta tellement la puissance, que, désor-

mais, nulle de son espèce ne put mépriser l'ordre intimé à une d'elles par le saint homme.

Assurément ce sont de minimes, et, en quelque sorte, de vils détails, que ceux que nous racontons là, mais ils donnent lieu de louer plus encore la puissance du Christ, qui même, si peu que ce fut, ne souffrait pas que son serviteur fut contristé, mais était toujours prêt à exaucer son cher serviteur (*servulum*), dans les petites et dans les grandes choses.

Mais, peut-être quelque homme pointilleux et incrédule, dira-t-il : « Je ne doute pas qu'un si grand Confesseur, qui a eu le pouvoir de faire de très-petites choses, ait pu en faire de plus grandes; mais, on doit réprimander l'écrivain, qui, en racontant les plus petits détails, a passé sous silence les plus importants. »

Donc, pour que nous ne paraissions pas passer sous silence la sottise de cet homme, sans la discuter; j'affirme (en peu de mots), que c'est à mal à propos qu'on se fait ainsi le détracteur du devoir d'un écrivain, qui, — pour éviter l'ennui d'un long ouvrage, — a omis beaucoup de faits.

Car, qu'y a-t-il de plus cher à l'homme et qui lui soit plus précieux que son âme ? Ceux qui vivent ici-bas, sur cette terre, éprouvent diverses fluctuations; la chair a des désirs, ennemis des aspirations de l'esprit, et l'esprit est l'adversaire de la chair. La chair, elle, met sa joie dans les choses de la terre, et, l'esprit, dans ce qui est du domaine de l'esprit. Mais, la masse de la terrestre fragilité écrase l'âme sous son poids et détourne les yeux du cœur de la céleste contemplation. Quiconque donc ne veut pas être vaincu par le mal, mais désire vaincre le mal par le bien, viendra en suppliant au tombeau de cet illustre Père, et il pourra y voir se réaliser en lui, par un grand miracle, ce qu'il désire et ce qu'il demande. Car tout homme qui invoque de tout cœur Genulfus, — si étroitement garotté qu'il soit par un péché,— obtiendra son pardon du Seigneur, à l'intercession de ce grand Saint. Et certes, ce n'est pas une petite chose, mais une très-grande, que ce que l'infidélité avait noirci, soit, par Genulfus, rendu plus blanc que neige au Christ.

Nombreux sont les faits, qu'avec la grâce du Seigneur, et selon notre pouvoir, nous désirons extraire de ces admirables actions de Genulfus ; mais, il nous plaît de respirer un peu, et, arrêtant ici le cours des faits que nous avons pu raconter ci-dessus, dans un style rustique, de réserver pour un autre chapitre le récit de sa fin.

—

CHAPITRE IX.

Mort de saint Genulfus, sa sépulture.

Après avoir accompli un grand nombre de miracles pendant sa vie, le bienheureux Genulfus connaissant — par la céleste grâce qui habitait en lui, — que le jour de sa mort était proche et que le moment s'avançait où il serait enlevé au jour [d'ici-bas] pour recevoir [au ciel] les joies éternelles que lui avaient values ses mérites, — ce bon Père appelle tous ses disciples, il leur annonce d'avance la triste nouvelle de son passage [de ce monde à l'autre] et qu'il devait de la prison de ce monde charnel passer, quatre jours après, au Seigneur et dans l'éternel repos. Ayant donc assemblé — comme nous l'avons dit ci-dessus, — ses Frères, avec une aimable douceur et une affection [toute] paternelle, il leur recommandait de ne pas s'attrister, en quelque manière que ce fut, de sa mort, mais plutôt de s'en réjouir, et de courir dans les voies de la vie, sans blesser les pieds de leur âme, et de désirer en tout temps et avant toute chose, de combattre pour le Christ, les armes du ciel à la main.

Très-nombreux sont les conseils qu'il leur donna, touchant la divine doctrine ; mais, déjà son corps étant las des souffrances d'une excessive infirmité, il leur commanda en grâce, et devant témoins, de ne pas ensevelir en aucune manière son chétif corps dans l'église (1). Car, il pensait qu'il n'était pas convenable que cette pourriture, qui devait être la nourriture des vers, fut enfermée dans l'enceinte des portes de la céleste demeure, de peur qu'on ne parût aller contre le désir de Dieu, qui recherche le

(1) Guillaume de la Croix, *l. c. sup.*, dit que saint Genulfus voulut être enterré dans du fumier, — *in fimeto.*

parfum des saintes œuvres, et a en horreur la puanteur des charnelles actions, d'autant plus que la dignité de l'homme [mort], ne dépend pas du lieu où on l'inhume, mais du mérite de sa vie ici-bas (1).

Il commanda ensuite que l'on n'enveloppa pas son corps de linceuls, mais qu'on voila la nudité de son frêle corps d'un très-rude cilice [qu'il avait toujours porté], leur répétant toujours ces paroles :

— O fils très-chers ! malgré les précieux et moelleux linceuls dont vous l'envelopperiez, qu'est-ce que la chair, sinon de la chair ? Or, il convient qu'un chrétien meure sur la cendre et couvert du cilice. Voici que déjà mon corps s'en va et que la mort l'emporte avec rapidité. Frères, soyez parfaits en toute bonne œuvre. Pour moi, voici que je meurs, et je vous confie aux mains de Dieu ; et si vous avez vu en moi l'exemple de quelque bien, souvenez-vous-en devant le Seigneur, aimez-le en Lui, et ne veuillez pas vous troubler à mon sujet, mais pensez à ce que vous êtes et à ce que vous serez un jour. Car, l'homme né de la femme vit peu de temps et est rempli de beaucoup de misères. Il m'est bon de mourir corporellement et de régner avec le Christ dans les cieux. C'est pourquoi ne veuillez pas vous affliger à cause de moi, ni être dans la douleur, à mon sujet. »

Ce qu'entendant ses disciples autour de lui debout, accablés d'une excessive douleur, ils se mirent à pleurer sans vouloir de consolations, et élevant leur voix au ciel, ils baisaient les mains et les pieds de Genulfus, et ils disaient, en pleurant :

— O Père ! pourquoi nous abandonnes-tu? O saint Pasteur ! à qui laisseras-tu tes enfants désolés? O Père très-bon ! pourquoi abandonnes-tu si tôt ceux que tu aimais ainsi ? O malheureux que nous sommes tous d'être abandonnés par toi ! nous voilà perdus et ton troupeau sera envahi par les loups rapaces. Saint confesseur, prie Dieu de prolonger la durée de ta vie, afin de ne pas laisser dans les larmes ceux que tu crois qui t'aiment. »

C'est pourquoi le très-saint Genulfus ému de ces plaintes de ses disciples, le cœur tranquille, les consolait, leur disant :

— A quoi sert, ô mes frères et mes fils ! de vous troubler ainsi ? Tels sont la condition et le terme de l'humaine vie, et vous n'y pourrez rien changer. Veuillez donc ne pas pleurer, très-bons fils ; veuillez ne pas vous attrister à mon sujet. Pour moi, je vous confie au Seigneur ; ayez espoir et très-ferme foi en Lui, et — comme vous avez commencé à le faire, — servez-le avec la dévotion la plus pure et dans la modeste douceur d'un cœur sincère. Gardez le souvenir et l'amour des exemples que la divine largesse vous a amplement donné dans notre bassesse. Si vous agissez ainsi par une humble dévotion, je sais et j'ai la confiance (que je veux vous voir partager avec moi), que le Seigneur Dieu sera toujours avec vous, qu'il ne vous abandonnera pas et qu'il ne vous délaissera pas, jusqu'à ce qu'enfin il vous bénisse [lui-même] et qu'il fasse resplendir sur vous l'éclat de sa face et ait pitié de vous. Que si quelque mauvaise chance de tribulation vous advient, tirez-en la consolation du saint trésor de votre cœur et supportez ces choses avec une grande joie pour le nom du Seigneur. Souvenez-vous toujours du bien au jour mauvais, et du mal au jour heureux, réfléchissant à ces paroles : « Ceux que j'aime, je les gourmande et les châtie. » — « Le monde se réjouira et vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. »

Et déjà le quatrième jour approchait, lorsque le bienheureux Pierre, Apôtre, messager de l'appel de Dieu, apparut à Genulfus, et lui dit :

— Jusqu'à quand, chéri de Dieu, tarderas-tu de venir à Lui ; jusqu'à quand prêtant l'oreille aux plaintes de tes disciples, seras-tu [toujours] plein de sollicitude pour eux? Car, formés qu'ils sont par tes paternelles leçons, — quand le temps de chacun d'eux viendra, il passera heureusement [de ce monde] au Christ, et toujours pour chacun d'eux l'amour et la bonté que tu as pour eux leur obtiendra sans [aucun] doute tout ce que tu demanderas à Dieu à leur sujet. Hâte-toi donc, serviteur de Dieu, hâte-toi et ne tardes pas de venir. Reçois la couronne que le Seigneur t'a préparée depuis le commencement du monde. »

Fortifié par ce céleste appel, le saint confesseur commanda avec joie et vénération

(1) *Maxime cum non possit locus facere dignum, sed meritum.*

qu'on célébrât en sa présence les saintes solennités de la messe. Puis, s'étant muni du signe du salut et ayant reçu le corps et le sang, réparateurs de l'humanité, il acheva d'exhorter ses disciples, et leur disant un dernier adieu, il passa [de ce monde] au Seigneur, le seizième jour des kalendes de février.

A l'instant même où son âme sortit de son corps, on entendit dans les hauteurs des cieux retentir les voix des Anges qui chantaient en chœur des cantiques avec une si suave harmonie, que tous ceux qui étaient venus pour assister à de si illustres funérailles furent pris d'un profond sommeil.

Puis, les disciples de Genulfus prenant son saint et cher corps, et le lavant, selon la coutume, ils revêtirent ses membres d'un très-rude cilice et ils l'ensevelirent auprès de son bienheureux père Genitus, qui gisait en terre près de l'oratoire de Saint-Pierre, construit sur le bord de la rivière de Naum. Mais, la fidèle dévotion des chrétiens a changé le nom de ce lieu, et l'on appelle maintenant d'ordinaire la Celle de saint Genulfus, cet endroit qui — avant son arrivée, — se nommait la Celle du démon.

Enfin, trois ans s'étant écoulés depuis la paisible sortie de Genulfus de la demeure des hommes et du frêle vase de son corps (*ex corporeæ habitationis vasculo*), le Seigneur ordonna à un de ses disciples, nommé Leontus, de venir trouver le bienheureux Sebastus et de lui annoncer la mort de son saint maître Genulfus. Leontus raconta d'une manière suivie et fidèle à Sebastus la conduite pleine de foi en Jésus-Christ de Genulfus, sa vie admirable et austère.

Saint Sebastus, après avoir entendu d'une oreille attentive ce récit, rendit de grandes [actions de] grâces à Dieu qui opère de si grandes merveilles dans ses fidèles. Donc, enflammé sur-le-champ du feu du divin amour, il vint en toute hâte à l'endroit où reposaient les corps des saints Genulfus et Genitus et il y pria avec un grand respect. Ensuite y faisant apporter une grande quantité de cierges et de luminaires, — avec un grand concours d'hommes pleins de foi et une respectueuse pompe, il leva [de terre] cette précieuse perle de sainteté, et transporta les os de Genulfus et de Genitus dans le petit oratoire (*cellula*) de Saint-Pierre, dont ces deux Saints avaient posé les fondements et terminé la construction de leurs propres mains, et il mit saint Genulfus à droite et le corps de saint Genitus à gauche, — de façon que l'un de ces deux corps est à gauche quand on sort de l'église, et l'autre à droite, quand on y entre. Après que Sebastus eut livré ces corps à la sépulture avec un grand honneur, il éleva sur tous deux des cryptes ; puis, il retourna chez lui, bénissant Dieu. Il consigna aussi par écrit tout ce qu'il put alors connaître des Actes de ces deux Saints, que leurs disciples s'appliquèrent à l'envi à lui révéler par un fidèle récit.

IX

VIE

DE SAINT PATROCLUS, PATROCLE OU PÂRRE,

MARTYR A TROYES, EN CHAMPAGNE, — ÉCRITE AU SIXIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Dès le temps de saint Grégoire, Évêque de Tours, on possédait en France des Actes de saint Patrocle, martyrisé à Troyes en l'année 273 ou 274, sous l'empereur Aurélien.

Voici ce que saint Grégoire raconte des aventures de ces Actes et de leur provenance :

« Le Martyr Patroclus, qui est enseveli auprès (*apud*) de la ville de Troyes (*urbem Tricassinorum*), démontre très-souvent par un grand nombre de miracles, qu'il est l'ami de Dieu. Or, il y avait sur ses restes un tout petit oratoire, au service duquel un seul clerc était attaché. Car les habitants de ce lieu rendaient peu d'hommages à ce Martyr, parce qu'on ne possédait pas l'histoire de sa Passion. En effet, c'est la coutume des paysans de ne vénérer avec zèle que les Saints de Dieu dont ils [lisent et] relisent les Passions [qu'on en a recueillies].

« Or, un homme venant d'un lointain voyage, en apporta un petit livre qui contenait le récit des combats de Patroclus et il le donna au clerc lecteur, que nous avons dit être le desservant de cet oratoire, et celui-ci

le lut. Plein d'une immense joie après une lecture, ce clerc, la nuit suivante, copia en toute hâte à la lueur d'une lampe ce petit livre. Quand les habitants eurent rendu leurs hommages journaliers à saint Patroclus, cet homme alla montrer à son Évêque sa trouvaille, pensant que ce présent lui vaudrait en récompense la grâce du sacerdoce. Mais, l'Évêque n'y ajoutant aucune foi et réputant ce livre une fiction, — après avoir battu et gourmandé le clerc, lui ordonne de se retirer, en lui disant :

— Il est évident que tu as écrit ces choses pour servir ton désir : car jamais on n'a trouvé que ces faits soient arrivés à aucun homme. »

« Mais, longtemps après, afin que la puissance du Martyr, ne fut pas cachée, l'armée [des Francs] alla en Italie, et elle en rapporta l'histoire de la Passion de Patroclus, telle que le clerc en avait pris une copie. Alors l'Évêque, très-confus, reconnut la vérité des faits consignés par le clerc. Et le peuple, dès lors, commença à honorer davantage le Martyr et une basilique ayant été construite sur les restes de Patroclus, sa fête solennelle y est célébrée tous les ans avec dévotion (1). »

Tout est remarquable dans ces quelques lignes du père de notre histoire nationale. On voit quelle était la prudente réserve du peuple, — même du peuple de la campagne, — à ne pas honorer à la légère un Saint, à moins d'en connaître la vie. Prudence de l'Évêque, qui va jusqu'à la plus sévère conduite envers le clerc zélé qui avait retrouvé les Actes, mais n'en pouvait fournir l'authenticité incontestable. Enfin, avec quel zèle n'éclate pas la dévotion du pasteur et du troupeau, lorsque la vérité s'est faite sur les Actes du saint Martyr !...

Il y a une grande profondeur dans cette réflexion de saint Grégoire de Tours : « Afin que la puissance du Martyr ne fut pas cachée, l'armée [des Francs] alla en Italie, et elle en rapporta l'histoire de la Passion de Patroclus, telle que le clerc en avait pris une copie. »

Ut virtus Martyris non esset occulta, abiit exercitus in Italiam : et detulit passionis hujus historiam, sicut a Clerico tenebatur scripta.

(1) Lib. I, Miraculorum, cap. LXIV.

Le rôle magnifique de la France catholique, — animée d'un esprit de conquête qui a pour but la propagation de la foi, — est tracé en ces quelques mots du récit de saint Grégoire de Tours. Les guerres de la France catholique sont des croisades, et son drapeau, c'est la croix.

« Jamais on n'a trouvé que ces faits soient arrivés à aucun homme. »

Ainsi parle l'Évêque au clerc, et le merveilleux des Actes de saint Patrocle les lui fait rejeter. Voilà une règle de prétendue critique qui se continue de nos jours plus que jamais, et s'est ancrée dans les esprits prévenus par les sophismes de Launoy, de Tillemont, de Baillet et de Godescard.

Or, pour dissiper ce préjugé, ouvrons le code des lois de la sainte Église romaine; et, dès le ve siècle, nous verrons, par le décret dont le pape saint Damase eut l'initiative, et qui, à diverses reprises, a été promulgué par ses successeurs, et en particulier par saint Gélase, — nous verrons ce que les Vicaires de Jésus-Christ ont pensé du récit des faits merveilleux dont abondent les Vies des Saints à toutes les époques.

Le décret, après avoir énuméré les lectures canoniquement autorisées dans les Livres saints, dans les écrits des Pères, passe aux Actes des Saints :

« Sont aussi permis — dit-il, — les Actes des saints Martyrs, lesquels brillent des nombreuses souffrances de leurs Passions et des merveilleux triomphes de leurs témoignages. Et qui, dans l'Église catholique, doutera que ces récits ne soient au-dessous des combats, et que tant de souffrances n'aient été endurées non point par les forces de l'homme, mais par la grâce et le secours de Dieu (1)? »

Le décret affirme que les Actes seront acceptables, *quelle qu'en soit la teneur, et dût-il y avoir des apparences d'exagération et d'étrangeté.* L'Église ne peut rougir de ses Saints, ni s'étonner de la force que Dieu donne à ses enfants. Bien au contraire, la

(1) Sur cet important décret, voyez : Chifflet, *Notae ad opp. Vigilii Tapsens. opusc.* III. — Fontanini, *Commentar. de antiquitatib. Hortæ*, p. 137. — Mansi, *Supplem. concil.*, t. I, p. 153. — Zaccaria, *storia polem. delle proibiz. de libri.* Rom. 1777. — Arevalo, *Append ad Sedulii carm.* p. 400. — Credner, *Geschichte der Canons*, etc. p. 187, Leipz. 1848.

parole défaillera toujours auprès de ces grandes choses; le tableau ne peut qu'être au-dessous de la réalité (1).

Mais d'où vient qu'il fallut aller chercher en Italie les Actes de saint Patrocle? — demandera-t-on peut-être.... Pour une raison bien simple, très-forte et surtout on ne peut plus concluante.

Le pape saint Grégoire le Grand dit qu'à Rome on possédait le nom de presque tous les Martyrs, avec les Actes, dont la lecture était distribuée pour chaque jour de l'année (2).

C'est une collection de ce genre que l'apôtre de l'Angleterre, saint Augustin, ou l'un de ses successeurs, apporta de Rome et déposa dans son église du Christ, à Cantorbéry. Les antiquaires n'ont pas hésité de reconnaître l'origine authentique de ces manuscrits, — jadis au nombre de huit, — dont trois au moins subsistent (3).

Nous avons déjà vu ci-dessus (4) que ce fut à Rome que saint Grégoire, Évêque de Langres, demanda une copie des Actes authentiques de saint Bénigne (5).

Le malheur des temps, les invasions barbares avaient détruit presque tous les monuments hagiographiques en France, jusqu'au VIe siècle; mais, comme un exemplaire du récit des souffrances des Martyrs ou des Vies des autres Saints avait été fidèlement envoyé à Rome par les fidèles, immédiatement après la mort des héros du Christ (ainsi que nous l'avons vu jusqu'ici); on n'eut qu'à recourir aux archives de la ville éternelle (6) pour y copier et collationner les

(1) *Quis ista catholicorùm dubitet et majora eos in agonibus fuisse perpessos? nec suis viribus, sed Dei gratia et adjutorio universa toleràsse?*

(2) Nos autem pene omniùm martyrùm distinctis per dies singulos passionibus collecta in uno codice habemus atque quotidianis diebus in eorùm veneratione missarùm solemnia agimus.—*Epist. VIII*, 29.

(3) Smith. ad Bedae *Hist. Eccles.*, lib. I, c. 29, p. 70, not. 7. Cf. Wanleii catal. libror. septentrional, p. 173.

(4) *Annales hagiologiques de la France*, 2e année, col. 317 et 321 *(Vie de saint Bénigne)*.

(5) Saint Grégoire de Tours : *de Gloria Martyrùm*, cap. LI.

(6) Sur ces archives voyez *Ann. hagiol. de la France*, 2e année, col. 317, et la note 3, au bas de cette colonne.

Actes que l'on publia depuis, soit intégralement, soit en y ajoutant des traditions populaires, soit même en les paraphrasant quant au style; car, ainsi que nous l'avons très-bien prouvé (1), le respect le plus sévère entoura toujours le fond et les détails essentiels de l'œuvre primitive.

C'est vers l'an 539, lors de l'expédition de Théodebert, roi des Francs, en Italie, que les Actes de saint Patrocle furent rapportés de Rome (2).

« Nous n'avons rien de plus ancien et de meilleur sur la vie et le martyre de ce Saint, » — dit dom Rivet (3) en parlant des Actes publiés par les Bollandistes; et il ajoute :

« L'auteur, quoique postérieur de plusieurs siècles, y aura sans doute inséré ce qu'on en savait dans le pays où l'ancienne tradition pouvait fort bien y avoir conservé plusieurs circonstances de son histoire (4). »

CHAPITRE PREMIER.

Vie religieuse de saint Patroclus. Premier interrogatoire [*duquel il est soumis*].

Sous l'empire d'Aurélien il s'éleva une si violente persécution contre les chrétiens, qu'on livra aux supplices presque tous ceux qui paraissaient l'être. On recherchait ceux qui professaient la loi catholique, et quand on en découvrait, on les mettait à mort par divers genres de supplices. Et c'est ainsi qu'un grand nombre passèrent de ce monde au royaume céleste avec la couronne du martyre.

Il y avait alors dans la ville de Troyes un homme de très-noble extraction nommé Patroclus. Il avait établi sa demeure à environ deux cents pas de la cité, dans un lieu (5)

(1) *Ann. hagiol. de la France*, 2e année, col. 318 à 325.

(2) Saint Grégoire de Tours : *Hist. Francor*, lib. III, cap. XXXII.

(3) *Hist. litt. de la France*, t. III, p. 177.

(4) Ibid.

(5) « C'est une commune tradition de nos véritables pères dérivée jusqu'à nous, que cette sienne maison des champs éloignée de la ville de 300 pas; (où retiré il vaquait à Dieu en silence et solitude), était au même lieu qu'est à présent le pieux monastère de Foici, et la raison semble l'approuver, vu

que lui avaient laissé ses parents, avec de nombreuses constructions. C'était un homme d'une grande prudence et fort instruit dans les lettres humaines. Comme il chérissait la loi catholique, il servait le Dieu du ciel jour et nuit, fléchissant les genoux dans la prière à toutes les heures, et ne prenant sa réfection quotidienne qu'à la douzième heure du jour; et, avant de se mettre à table, il rendait grâces au Seigneur par beaucoup de prières et de supplications. Tous les biens qu'il avait reçus de ses parents, il les distribuait aux veuves et aux orphelins, car il chérissait le Christ de tout son cœur, et ses nombreuses largesses le faisaient regarder par tous les chrétiens comme l'économe céleste.

C'est ainsi que ce saint homme menait constamment une vie admirable, dans le service de Dieu, dans la prière et dans le jeûne, se revêtant des splendides livrées de la milice céleste, selon ce qui est écrit dans les livres du saint Évangile, où le Seigneur lui-même dit: « Tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis, viens, suis-moi. »

Le saint homme Patroclus, persévérait donc dans la crainte de Dieu et dans la prière; il mettait en fuite les démons, et le Seigneur opérait par lui grand nombre de miracles. Aussi, tous le vénéraient comme un homme juste et un digne serviteur de Dieu. Son maintien respirait la piété, son visage était beau, et on le vénérait extrêmement pour beaucoup de raisons, — et pour sa noblesse et pour son humilité, et pour l'honneur qu'il avait envers la religion, au service de laquelle il persévérait sans cesse et avec constance, jours et nuits, dans les veilles et les jeûnes.

Aurélien, très-impie persécuteur des chrétiens, ayant quitté le territoire de la noble ville de Sens, se rendit à Troyes, où ayant entendu parler des actions du bienheureux Patroclus, il prit sur sa personne de secrètes informations; puis, l'ayant fait venir, il lui dit :

— J'ai appris qu'en telle et telle circonstance tu agis en ignorant, et que, par une vaine religion, tu honores et adores celui qui a été souffleté par les hommes. »

Mais Patroclus ne fit aucune réponse à ces paroles insensées.

Aurélien lui dit:

— Quel est ton nom? »

Il répondit:

— On m'appelle Patroclus. »

Aurélien reprit:

— De quelle religion es-tu? ou quel Dieu adores-tu? »

Patroclus répondit:

— J'adore le Dieu vivant et véritable, qui habite dans les cieux, qui voit tout ce qui se passe ici-bas, et qui sait toutes choses, avant qu'elles arrivent. »

Aurélien lui dit:

— Abandonne donc cette folie, adore et sers nos dieux par qui tu peux avoir et de grandes richesses, un grand nom et des honneurs. »

Patroclus lui dit:

— Moi, je ne connais d'autre Dieu que l'unique et vrai Dieu, qui a fait le ciel, la terre, la mer, et tout ce qu'ils renferment; c'est lui qui a fait les choses visibles et invisibles. »

Aurélien lui dit:

— Prouve-nous que ce que tu dis est véritable. »

Patroclus lui répondit:

— Tout ce que j'avance est vrai et se prouve; mais je sais que la vérité est odieuse au mensonge. »

Aurélien lui dit:

— Je te livrerai au feu [et tu y resteras] jusqu'à ce que tu sacrifies aux dieux. »

Patroclus lui dit:

— J'offre un sacrifice de louange, et je m'immole moi-même comme une victime vivante à Dieu, qui a daigné m'appeler au martyre pour [la gloire de] son nom. »

Aurélien, transporté de fureur contre la loi des chrétiens, dit alors :

— Mettez-lui les entraves aux pieds, et des chaînes embrasées aux mains, et frappez-le sur le dos avec des bâtons; [puis], enfermez-le dans une prison isolée, en attendant que j'examine de quelle manière il doit périr. »

Et c'est ainsi que le saint homme, cet élu de Dieu, fut livré enchaîné à Elegius, l'un des bourreaux qui étaient présents, afin

que ce saint Martyr endura la mort non guères loin de ce lieu. » Des Guerrois : *La saincteté chrestienne*, etc. p. 32.

qu'il l'eût sous sa garde jusqu'au troisième jour.

Saint Patroclus, durant les trois jours qu'il passa en prison, priait le Seigneur, et disait :

— Que votre miséricorde, Seigneur, daigne me consoler, selon la parole que vous en avez donnée à votre serviteur. » Et encore : — Je me réjouirai, je tressaillerai d'allégresse dans votre miséricorde, Seigneur, parce que vous avez regardé ma bassesse. »

—

CHAPITRE II.

Second interrogatoire. Sentence capitale.

Et le troisième jour étant venu, on produisit en public Patroclus, auquel le juge parla en ces termes :

— Viens, contempteur de nos divinités, délivre-toi toi-même en sacrifiant aux dieux. »

Patroclus lui dit :

— Le Seigneur rachètera les âmes de ses serviteurs, et tous ceux qui espèrent en Lui ne pécheront point. Cependant je puis te faire quelque largesse de mon trésor, si tu veux la recevoir : car tu es pauvre. »

Aurélien lui dit :

— Comment oses-tu m'appeler pauvre, moi qui ai tant de richesses? »

Patroclus lui dit :

— Tu as des richesses terrestres; mais, tu es pauvre en la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que tu n'as pas voulu serrer dans le coffre de ton cœur. C'est pourquoi il te damnera, toi et ton père le diable. »

Aurélien lui dit :

— Tu ne cesses de me dire tant d'injures, que je ne puis désormais avoir pitié de toi. »

Patroclus lui dit :

— Dieu aura pitié de moi, Lui que je sers dès ma jeunesse; car nous avons en abomination ton culte vain et superstitieux et la gloire temporelle si caduque et si funeste. Mais malheur à toi, lorsque tu arriveras en ce lieu où le diable est tourmenté! Tu verras alors quels supplices sans fin te sont réservés. »

Aurélien lui dit :

— Je n'ai jamais entendu rien de semblable; ce que je sais, c'est que tu es entre mes mains qui peuvent t'infliger tous les supplices; ton corps et ton sang m'appartiennent. »

Patroclus lui dit :

— Tu peux torturer mon corps; cependant tu ne pourras pas déchirer mon âme; car, Dieu seul, qui l'a placée dans mon corps, a puissance sur elle, selon ce que le Seigneur lui-même a dit : « Ne craignez point ceux « qui tuent le corps et qui n'ont pas le pou- « voir de faire davantage; mais plutôt crai- « gnez celui qui, après avoir tué le corps, « peut envoyer l'âme dans l'enfer. »

Aurélien lui dit :

— N'ont-ils pas ce pouvoir, nos dieux, qui rendent de vrais oracles, et qui t'ont jusqu'ici permis de vivre? »

Patroclus lui dit :

— Qui sont-ils, vos dieux? »

Aurélien lui dit :

— Apollon est un excellent et véritable dieu; Jupiter est aussi un très-grand dieu; Diane est la mère des dieux, qui révèlent la vérité aux hommes. »

Patroclus lui dit :

— Apollon, que tu dis être un dieu, nous avons appris de nos anciens qu'il paissait les troupeaux du roi Admète, et Jupiter, que tu adores, est mort d'un catarrhe ou d'un flux de ventre; et je sais que c'était un homme dépravé, très-méchant, adultère, fornicateur, rapace, inventeur de tous les maux, qui semait le scandale parmi ses voisins et la discorde parmi ses proches; qui dépouillait les pauvres. Partout où il demeura, aussitôt on voyait naître la sédition ou l'homicide. C'est pourquoi il mourut d'une très-honteuse mort, et la terre ne le reçut point dans son sein. Et Diane, que tu dis être la mère des dieux, qui ne sait que c'est le démon de midi? O incrédulité des hommes, qui honorent de vaines idoles, qui adorent sans utilité ce qu'ils ignorent, ainsi qu'il est écrit : « Qu'ils leur deviennent semblables, ceux qui les fabriquent, et tous ceux qui se confient en elles. »

Aurélien lui dit :

— C'est avec une grande patience que je supporte que tu me dises des choses [si] audacieuses. Si tu n'adores Apollon, Jupiter et la mère des dieux, aujourd'hui je te ferai périr par divers supplices. »

Patroclus lui dit :

— Tu ressembles à ce larron à qui on peut

abandonner un cadavre dont il a ôté la vie, mais qui ne peut manger ce corps. »

Et lorsque le bienheureux Patroclus eût ainsi parlé, Aurélien, transporté de fureur, dit :

— Que Patroclus, cet homme nuisible et détestable qui nous a couvert de confusion et qui a injurié nos dieux, soit frappé du glaive afin qu'il ne tienne plus de propos insensés. Conduisez-le dans un lieu marécageux, et là, décapitez-le, afin que son corps ne repose pas en terre. »

—

CHAPITRE III.

Mort et sépulture de saint Patroclus. Oratoire érigé en son honneur.

Cet homme bienheureux, fut ainsi livré aux bourreaux et conduit au bord de la Seine (*Sequanæ*). Alors, il pria et dit :

— Seigneur Jésus-Christ, ne souffrez pas que mon corps repose en cet endroit marécageux ; mais, donnez victoire à votre nom, afin qu'il soit glorifié dans toutes les nations, de peur qu'ils ne viennent à dire : « Où est leur Dieu ? » Exaucez, Seigneur, ma prière, comme vous avez exaucé Moïse et Aaron avec votre peuple, en ouvrant la mer devant eux, et en les y faisant passer à pied sec. De même aussi, Seigneur, permettez-moi de passer ce fleuve, ainsi qu'il est écrit : « Arrachez-moi de la boue afin que je n'y reste pas enfoncé, et délivrez-moi de ceux qui me persécutent. »

Et quand saint Patroclus eut prié, les yeux de ceux qui le tenaient furent obscurcis. Et lui, étant entré dans le fleuve, passa sur l'autre rive, et l'eau n'atteignit pas ses genoux, quoiqu'elle fut alors débordée aux alentours qu'elle inondait. Le bienheureux Patroclus étant sorti de l'eau, se rendit à un lieu sec, qui est le Mont des Idoles, et il disait :

— Le Seigneur garde les âmes de ses Saints, et il les délivrera de la main du pécheur. »

Alors, ceux qui avaient amené Patroclus, craignirent la colère de César, et ils disaient :

— Qu'il est grand, ce Dieu que Patroclus adore, et qui l'a ainsi délivré ! »

Mais d'autres disaient :

— Non, c'est un prestige. »

Après qu'ils eurent ainsi parlé quelques moments, il s'éleva entre eux une vive contestation. Comme ils se disputaient ainsi, survint une femme turbulente, qui était payenne ; elle leur dit :

— L'homme chrétien que vous cherchez, je l'ai vu sur la montagne, de l'autre côté du fleuve, prosterné la face contre terre et adorant son Dieu dans cette attitude. »

Les bourreaux l'ayant aperçu, — disposés comme ils étaient à répandre le sang de l'innocent et du juste, se rendirent en toute hâte auprès de lui. Et l'ayant trouvé en prière, — l'un d'eux qui était l'intendant des supplices, s'avança vers lui et lui dit :

— Tu es vraiment coupable, puisque tu t'es enfui. Mais maintenant te voilà entre nos mains, et tu ne nous échapperas plus jusqu'à ce que tu sois mort, ou que tu aies sacrifié à nos dieux. »

Patroclus répondit :

— Je n'adore point des démons impurs ; je n'adore que le seul vrai Dieu. »

Les bourreaux lui dirent :

— Eh bien, votre Dieu, quel est-il ? — Un homme né d'une femme, ou le créateur même des hommes ? » (*Natus an factor.*)

Patroclus répondit :

— O gens superstitieux ! Qui pourrait raconter ce qu'est Dieu, Lui qui a tout fait, soit dans les cieux, soit sur la terre ? Ensuite il envoya son Fils, Jésus-Christ, qui a répandu son sang pour nous, afin de nous racheter de la mort ; qui, ayant été enseveli après sa mort, ressuscita le troisième jour d'entre les morts, monta ensuite glorieusement au ciel, et envoya son Esprit-Saint, dont il a rempli le monde. C'est en Lui qu'il faut croire. Mais ceux en qui vous croyez par une très-immonde erreur et un vain amour, je sais que ce sont des démons, qui seront dispersés, comme dit le Prophète : « En ce jour-là, lorsque viendra le feu qui sondera les consciences, malheur à la ruse des démons et à ses œuvres, car il est écrit : Quiconque sacrifiera aux démons, sera plongé avec eux dans le feu éternel. »

Après que le bienheureux Patroclus eut ainsi parlé, Elegius, transporté de fureur, dit :

— Serrez-lui fortement les pieds avec des

liens et les mains avec des chaînes, puis frappez-le du glaive, parce qu'il a injurié nos dieux. »

Patroclus, fléchissant alors les genoux, fut renversé à terre par un des bourreaux; et, pendant qu'on le frappait du glaive, il dit :

— Je remets, Seigneur, mon esprit et mon âme entre vos mains; car, je sais que c'est pour votre nom que j'endure ces peines. »

Les bourreaux jetèrent au loin sa tête toute sanglante et laissèrent là le corps; puis, après cette exécution, ils retournèrent vers César.

Le martyre du Saint arriva le douze des kalendes de février, un vendredi, le jour de la Parascève (1).

Deux vieillards qui demandaient l'aumône, ayant appris ce qui s'était passé, emportèrent le corps du Martyr, avec crainte et tremblement, et le gardèrent jusqu'au soir. Eusebius, qui était Archiprêtre en ce même lieu, et le Diacre Liberius, vinrent la nuit suivante avec des linceuls, dont ils enveloppèrent le corps, et l'ensevelirent avec un luminaire médiocre, de peur de la foule des Gentils. Ils veillèrent auprès du saint corps avec les deux vieillards, et disaient :

— O Seigneur, que la mort de vos Saints est précieuse en votre présence ! »

Et le Seigneur lui-même a dit : « Bienheu« reux ceux qui souffrent persécution pour « la justice, parce que le royaume des cieux « est à eux. » David aussi a dit : « Réjouis« sez-vous, justes, dans le Seigneur, et tres« saillez d'allégresse. » Et encore : « Le juste « se réjouira dans le Seigneur, et il espérera « en lui. »

Peu de temps après, la persécution s'étant apaisée, Eusebius, qui avait mis le corps du Saint dans le sépulcre, fit construire au-dessus, un petit édifice, selon que ses facultés le lui permirent, et quand arriva le moment auquel doit succomber l'humaine fragilité, il demanda d'être enterré près du lieu où l'on avait versé le sang du bienheureux Patroclus, Martyr de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

(1) Veille du samedi.

X

VIE

DE SAINT SEBASTIANUS OU SÉBASTIEN,

DE NARBONNE, MARTYR A ROME, — SURNOMMÉ *le Défenseur de l'Église Romaine*, ÉCRITE AU QUATRIÈME SIÈCLE, PAR SAINT AMBROISE, ÉVÊQUE DE MILAN, DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

—

CHAPITRE PREMIER.

Saint Sébastien exhorte les Martyrs et les anime à souffrir courageusement.

Sébastien, homme très-chrétien, élevé à Milan, mais citoyen de Narbonne (*civis vero Narbonensis*) (1), était si cher aux Empereurs Dioclétien et Maximien, qu'ils lui donnèrent le commandement de la première cohorte, et voulurent qu'il se trouvât toujours avec eux. Or, c'était un homme d'une prudence consommée, vrai dans ses paroles, plein d'équité dans ses jugements, sage dans le conseil, fidèle à un secret, courageux dans les coups imprévus, et remarquable par sa bonté et la parfaite pureté de ses mœurs. Les soldats le vénéraient comme un père, et tous les officiers du palais l'aimaient d'une très-sincère affection. C'était enfin un véritable serviteur de Dieu; et il convenait qu'il fut aimé de tous, celui que Dieu avait comblé de sa grâce.

Chaque jour il rendait au Christ un hom-

(1) « Sébastien.... était fils de Narbonne, ainsi que nous lisons en l'abrégé de sa vie rapportée dans le Bréviaire de Rome, et dans l'ancienne vie que Surius a fait imprimer, tirée des anciens livres écrits à la main... L'on montre encore dans Narbonne la maison de saint Sébastien, où depuis on a bâti une Église que l'on nomme *saint Sébastien né.* » — Ainsi s'exprime Guillaume de Catel, qui écrivait, en 1633, ses *Mémoires de l'Histoire du Languedoc.* (P. 87 et 88, in-fol., Toulouse, un volume.) Un siècle après (1730), les Bénédictins confirment la même tradition, p. 138 du tome I de leur *Histoire générale du Languedoc.*

mage assidu; mais il en gardait le secret à l'égard des princes sacriléges à la personne desquels il était attaché; non par crainte des supplices et pour servir sa fortune terrestre; mais, en couvrant sa qualité de soldat chrétien sous la chlamyde du soldat, son dessein était de soutenir le courage des chrétiens qu'il voyait faiblir au milieu des tourments, et de conserver à Dieu les âmes que le diable s'efforçait de lui enlever.

Enfin, après avoir arraché à la crainte des souffrances (*passionis*) un grand nombre de Martyrs et excité leurs désirs vers la couronne de la vie éternelle, il parut lui-même ce qu'il était, — la lumière ne pouvant se cacher au milieu des ténèbres. Car, chaque jour il allait porter des consolations aux deux illustres frères jumeaux, Marcellianus et Marcus, captifs pour le nom du Christ : et il en usait de même à l'égard des serviteurs détenus avec eux, et leur donnait des conseils propres à soutenir leur foi, afin de leur faire mépriser les fugitives douceurs du monde et braver des tourments d'un instant.

—

CHAPITRE II.

La constance de Marcellianus et de Marcus est rudement éprouvée.

Sensibles à ces très-heureuses consolations et lassant par leur persévérante énergie les coups des bourreaux, les deux frères furent condamnés à mort avec la clause que si, au moment d'être décapités, ils consentaient à sacrifier, ils seraient rendus à leurs parents, à leurs épouses, à leurs enfants et à leurs richesses. Car, ils étaient—comme nous l'avons dit, — non-seulement des hommes d'une naissance très-illustre (*clarissimi*), mais encore riches de grands biens. Leur père Tranquillinus et leur mère Marcia les suivaient accompagnés de leurs épouses et de leurs enfants; car, immense était leur affection pour leurs petits-fils. Ce qui fut cause qu'ils demandèrent à Agrestius Chromatius, préfet de la ville de Rome, un délai de trente jours pour traiter avec les condamnés, et les engager à consentir à brûler de l'encens aux idoles.

Les Martyrs furent donc visités de leurs amis qui leur dirent :

— D'où vient ce mauvais naturel et ce cœur de fer jusqu'à souffrir qu'un père humilie ses cheveux blancs, et jusqu'à renouveler à une mère décrépite les douleurs de l'enfantement? Car, elle triomphait de ses souffrances en ce jour, par la joie de mettre au monde deux fils dans un seul enfantement, et de procurer à leur père un double amour filial. Mais à présent quelle inguérissable douleur, quelle inconsolable angoisse, quel irrémédiable déchirement, quel enfantement inouï font mépriser la vie, dédaigner la gloire, appeler la mort sans effroi plutôt que de la redouter! Nous vous en conjurons, ô amis très-chers! mettez fin à ces calamités, et souvenez-vous que vous aussi, vous êtes pères d'aimables enfants. »

Pendant ces discours et autres semblables que tenaient les amis, la mère des deux Martyrs se présente, exprimant sa douleur à grands cris, sans voile et montrant ses cheveux blancs; elle déchire en leur présence son vêtement à l'endroit de la poitrine. Sous les yeux des témoins attendris, elle découvre le sein flétri où s'allaitèrent ses fils; elle rappelle au milieu des sanglots et des larmes les caresses de leur enfance. A l'un et à l'autre elle disait tour à tour :

— Mon fils, c'est toi qui m'as toujours prodigué le plus de caresses; c'est toi qui m'a montré le plus de respect; c'est toi qui portes mes traits; c'est toi qui as la ressemblance de ton père. Malheur à moi! De tous côtés m'environnent d'incomparables tristesses, une misère inouïe, une double privation qui ne se peut comparer à aucune douleur. Mes deux fils courent d'eux-mêmes à la mort. Si des ennemis me les enlevaient, on me verrait les suivre à travers des bataillons armés; si une sentence cruelle me les eut ravis, j'eusse pénétré dans la prison, afin de mourir avec eux. Quelle est cette nouvelle manière de mourir, où l'on prie le bourreau de frapper, où l'on ne cherche qu'à perdre la vie, où l'on invite le trépas. Des enfants s'empressent de sacrifier leur jeunesse, et l'on force les parents à leur survivre malgré leur misérable vieillesse. »

Pendant que la mère se plaignait en ces termes, le père infirme et accablé par les années, arrive porté sur les bras de ses esclaves, souillant de terre et de poussière sa tête blanchie; il s'écrie :

— Je viens dire adieu à ces enfants qui cherchent eux-mêmes leur perte; infortuné que je suis! il me faudra donc employer à la sépulture de mes fils ce qui devait servir à m'ensevelir moi-même. O mes fils, bâton de ma vieillesse, double flambeau de mon âme, si heureusement nés, élevés avec tant de bonheur, d'un génie si brillant, déjà imbus des belles-lettres, – quelle subite folie vous a rendus ainsi amants de la mort? Jamais le trépas fut-il agréable aux vivants? Jamais a-t-il inspiré son amour aux moribonds? Tous ceux qu'il a pu parvenir à atteindre ont souffert sa violence, mais ne l'ont jamais librement accepté tant qu'il leur restait un souffle de vie. Le débiteur sans vêtement qui souffre sous l'étreinte d'un avare usurier, ne peut avoir aucune raison de le chérir; non-seulement il n'apprend pas à le chérir, mais il s'instruit à le craindre [de plus en plus]. Pour quel motif désirer cette avare mort, quand on regorge de tous les biens et qu'on ne doit absolument rien à personne?

« Venez ici, vieillards, et pleurez avec moi sur mes fils, vous qui vous sentez des entrailles de pères. Venez ici, jeunes gens, et pleurez sur ces jeunes gens qui courent d'eux-mêmes à leur perte. Approchez encore, vous qui êtes pères, et empêchez un tel malheur, dans la crainte que vous n'ayiez à le souffrir vous-mêmes. Voilez-vous sous mes pleurs, ô mes yeux! éteignez-vous sous des torrents de larmes, pour que je ne voie pas frapper du glaive ceux pour qui je craignais autrefois jusqu'aux coups les plus légers, et dont le moindre péril me remplissait d'effroi. »

Or, pendant que ce vieillard poursuivait ainsi ses lamentations, voici venir les épouses des Martyrs, portant chacune leurs enfants. Elles les placent sous les yeux de leurs maris, et font entendre ces plaintes entrecoupées de sanglots :

— Au service de qui nous abandonnez-vous? A qui livrez-vous l'amour de notre union? Qui pensez-vous que seront les maîtres de ces enfants et les très-avides envahisseurs de vos demeures? Qui s'emparera de votre famille? Qui se partagera les serviteurs que vous avez nourris? Oh! hommes au cœur de fer, quelle est cette impie cruauté qui vous fait mépriser vos parents, repousser vos amis, chasser vos épouses, méconnaître vos fils et vous abandonner volontairement au bourreau? »

CHAPITRE III.

Saint Sébastien affermit ceux qui chancelaient.

Pendant ces discours, au milieu des larmes de leurs épouses et des soupirs de leurs fils, les soldats du Christ sentent leur cœur s'amollir et près de fléchir sous le poids de la douleur. Présent à ce spectacle et chrétien très-intrépide, saint Sébastien, qui se cachait encore sous son costume militaire, s'élance au milieu des athlètes de Dieu que l'immense effort de la lutte allait abattre, et il leur dit :

— O très-vaillants soldats du Christ! ô combattants très-exercés au divin combat! vous atteigniez la palme, prix de l'immense courage de votre âme; et maintenant voici que de misérables caresses vous font renoncer à la couronne éternelle? Apprenez-donc, ô guerriers du Christ! que la foi est une armure plus solide que le fer. Ne veuillez pas laisser abattre les trophées de vos victoires par des caresses de femmes, et ne levez pas vos pieds qui broient la tête de votre ennemi, de peur qu'il ne revienne contre vous à la charge et triomphe de vous. Car, si cruelle et si inique qu'ait été contre vous sa première attaque, la seconde serait cependant encore plus acharnée. Dressez donc sur le terrain des terrestres affections le trophée glorieux de votre combat et ne veuillez pas le sacrifier à des pleurs d'enfants.

« Ceux dont les pleurs vous distraient se réjouiraient aujourd'hui s'ils pouvaient savoir ce que vous savez; ils pensent, en effet, que cette vie est la seule vie qui existe; que, quand elle finit, l'âme ne survit pas au corps. Mais s'ils savaient qu'il est une autre vie qui ignore la mort et la tristesse, une vie où l'on règne dans l'immortalité et où l'on nage au sein de perpétuelles joies, ils courraient avec vous pour l'atteindre; et, comptant pour rien la vie d'ici-bas, ils désireraient celle-là, qui dure à jamais triomphante, et qui ne connaît pas de terme. Or, la vie d'ici-bas est fugitive et si infidèle, qu'elle ne peut garder sa foi à ses amants. Depuis l'origine du monde, elle a déçu ceux qui croyaient en elle; tous

ceux qui comptaient sur elle, elle les a trompés; elle s'est ri de ceux qui se confiaient en elle, et personne ne peut en être assuré, car il est prouvé qu'elle a menti à tout le monde. Et plût au ciel qu'elle ne fût coupable que du seul crime de mensonge, et qu'elle ne contraignît pas ses amants à courir à [la suite de] tous les crimes!

« C'est elle qui produit l'intempérance dans les gourmands, le naufrage de la pudeur dans les adultères, l'exécrable perversité dans les incestueux; c'est elle qui enseigne au larron à voler, à l'homme violent à être cruel, au menteur à tromper. C'est elle qui suscite les divorces entre les époux, les discordes entre les amis, les procès entre les amis de la paix, l'injustice entre les amis de la justice, les scandales entre les frères. C'est elle qui ôte aux juges le sentiment de la justice, aux chastes l'amour de la chasteté, aux ouvriers leur habileté, aux mœurs leur règle.

« Et pour rappeler les plus grands crimes que cette vie suggère à ses amants, — lorsqu'un frère tue son frère, un fils son père, un ami son ami; — à l'instigation de qui ces forfaits sont-ils commis? en vue de quoi? dans quel espoir? avec quelle assurance se produisent ces actes sans nom? N'est-ce pas parce que leurs auteurs sont séduits par l'amour de la présente vie, qu'ils les commettent; et que, la chérissant plus qu'il ne convient, ils poursuivent d'une haine inique les hommes, leurs semblables?

« Car, pourquoi le pirate égorge-t-il le navigateur? Pourquoi le voleur tue-t-il le voyageur, le riche opprime-t-il le pauvre, l'orgueilleux l'humble; en un mot, pourquoi tout être méchant persécute-t-il autant qu'il peut l'innocent? Ils font tous le mal, parce qu'ils désirent être les courtisans de cette vie, et qu'ils pensent — grâce à l'amour qu'ils ont pour elle, — que leurs jours seront prolongés. Car, les crimes n'ont pas d'autre cause que le culte voué par les hommes charnels à cette très-malheureuse vie charnelle.

« Oui, c'est elle qui leur commande le crime, leur dicte les forfaits, leur conseille l'injustice; et, après qu'elle s'est engraissée de toutes les cruautés et de toutes les impuretés, elle livre ses serviteurs à sa fille, — la mort éternelle. C'est de cette vie charnelle et de ses flancs que la mort éternelle a pris naissance, au temps où les premiers hommes se firent les esclaves de leur gloutonnerie, de leur impureté et des plaisirs qui charment les yeux; et c'est pourquoi des êtres créés pour l'éternelle vie ont été jetés ici-bas sur cette terre de mort, d'où ils rouleront dans l'enfer avec le fardeau de leurs péchés.

« Telle est la vie qui vous séduit, ô mes amis très-chers! vous qui, par vos malheureux conseils, voulez détourner vos amis du chemin de la vie éternelle.

—

CHAPITRE IV.

Les peines de l'Enfer et les joies du Ciel sont révélées par saint Sébastien aux amis des Martyrs.

« C'est cette vie qui vous pousse — ô parents très-vertueux! — à arracher par de très-insensées lamentations vos fils au sénat du ciel, à l'honneur incorruptible, à l'amitié de l'Empereur éternel, au moment même où ils partaient à leur acquisition. C'est cette vie — ô très-chastes épouses des Saints! — qui vous porte à leur conseiller, sous une apparence de piété, l'impiété et la mort, en échange de la délivrance du martyre. Si donc ils cédaient à vos conseils, ils pourraient, il est vrai, demeurer avec vous un peu de temps; mais après, il faudrait se séparer pour ne plus vous retrouver qu'au sein des tourments éternels, où la flamme dévorante ronge les âmes des incrédules, où les serpents déchirent les lèvres des blasphémateurs et font leur nourriture des entrailles des impies. C'est là que retentissent les cris et les gémissements, des clameurs confuses que produit la violence des tourments et qu'arrache aux condamnés la morsure de l'incendie. Cette tribulation qui engloutira en son sein les gens sans foi, n'aura jamais de terme; la flamme ne la consumera pas, — si atroce qu'elle soit; — mais, brûlé une première fois, le coupable renaîtra pour brûler encore et toujours.

« Laissez-les se dérober à ce supplice, et songez à vous en retirer vous-mêmes. Permettez-leur de saisir la couronne qui leur est destinée. Ne craignez point, car ils ne seront pas séparés de vous, mais ils vont vous préparer une place dans les célestes

demeures, où ils jouiront, avec vous et vos fils, d'une allégresse sans fin.

« Si vos maisons de pierre vous charment, combien plus doit exciter en vous le désir de les posséder la beauté de ces demeures, où brillent des lits d'or pur, et qui sont ornées de mosaïques de pierres précieuses et de perles? C'est là que les roses empourprées ne se fanent jamais, que les forêts sont toujours jeunes, que les vertes prairies sont sans cesse arrosées d'agréables ruisseaux, que l'émail et le parfum des fleurs ne s'altèrent pas, mais au contraire, qu'elles exhalent de très-suaves senteurs. Là, brille une lumière éblouissante sans le secours du soleil, un jour que la nuit ne remplace jamais. L'œil n'y est blessé par rien de difforme, et l'oreille y entend sans cesse des concerts exécutés par les Anges et les Archanges à la louange du Roi de ce séjour. Les mets dont on s'y nourrit offrent à chacun la saveur qu'il préfère. Dès que l'âme y a formé un désir, tout s'empresse à le satisfaire.

—

CHAPITRE V.

De l'usage [qu'on doit faire] des biens et des délices [de la vie d'ici-bas].

« Vous me demanderez : « Pourquoi le Créateur donne-t-il les biens de ce monde, s'il nous fait une loi de les mépriser? » — Je vous répondrai : « C'est afin que vous les aimiez de manière à ne vous en séparer jamais. Ils ne peuvent vous suivre à votre mort; mais ils peuvent, de votre vivant, vous précéder, si vous le voulez. L'usurier donne de l'or à un homme pour en recevoir le double; le laboureur confie la semence à la terre dans l'espoir d'en recevoir le centuple; l'un et l'autre obtiennent l'objet de leurs désirs. Dieu, si vous lui confiez vos richesses, ne peut-il pas vous les rendre avec usure?

« Mais vous me direz encore : « Pourquoi m'a-t-il donné les richesses, s'il faut que je les lui rende? » — Il l'a fait afin qu'après les avoir goûtées, vous y ajoutiez la charité, et les donniez aussi à garder à Notre Seigneur Jésus-Christ. Si vous refusez de les lui offrir, les plus viles passions les consumeront, ou du moins la mort viendra vous les arracher. Si, au milieu d'une troupe de barbares, vous rencontriez un homme plein d'affection pour vous et qui vous eût donné une bourse pleine d'or, et que cet homme vous dit : « Donne-moi ta bourse à garder, car ces barbares vont te l'enlever, et après te l'avoir dérobée, ils te perceront de leur glaive; » ne supplieriez-vous pas un tel bienfaiteur de recevoir ce dépôt, certain qu'il vous le rendrait et qu'il vous délivrerait vous-même des mains de l'ennemi? Déposez donc ainsi vos biens entre les mains du Christ.

« Je dirai la même chose des plaisirs. — Si vous les aimez, réservez-les donc pour ce séjour où ils vous seront rendus purs et sans mélange. La création asservie sous la domination des pécheurs, sera un jour affranchie de leur esclavage et appelée à la liberté des enfants de Dieu. Supposez que la vie présente s'étende jusqu'à cent années, — le jour où elle finit, n'est-elle pas comme si elle n'avait jamais existé, et son souvenir comme celui d'un hôte qui n'a passé qu'un jour sous notre toit? La vie future, au contraire, est sans limites et se rajeunit par la durée. Oh! qu'il a l'âme basse celui qui n'est pas séduit par l'amour de cette vie si belle! Mais celui qui ne veut pas l'aimer, cette vie glorieuse, non-seulement il la perd, mais encore il est saisi par une mort éternelle, au sein de laquelle il ne rencontre que des flammes qui ne s'éteignent jamais et des tourments qui durent toujours. C'est là que sont les démons aux formes épouvantables, serpents hideux qui dévorent des membres sans cesse renaissants. C'est cette pensée qui rend supportables toutes les peines du martyre.

—

CHAPITRE VI.

Félicité et gloire des Martyrs.

« O amis, ô parents, ô vénérables épouses des Saints, ne veuillez donc pas arracher à la vie ceux que vous chérissez et les plonger dans la mort. Le chrétien ne craint pas les tourments; car il sait qu'une heure de souffrance vaut pour lui une éternité de bonheur. Laissons notre âme sortir de son corps avec la palme du martyre, afin qu'elle arrive aux délices éternelles. Changeons nos larmes en allégresse; ne pleurons plus, comme s'ils

étaient morts, ceux qui vont régner avec le Christ. Félicitons ces vainqueurs, réjouissons-nous de les voir couverts de la robe du martyre comme des princes *(consules)* du ciel.

« C'est aujourd'hui que le tyran infernal croyait vaincre; il pensait avoir fait des captifs, et c'est lui-même qui est pris. Que l'amour du martyre élève donc nos sentiments; sortons du sommeil, ouvrons les yeux de l'âme; voyons le piége que l'ennemi avait tendu sous nos pas. C'est Satan lui-même qui s'y est précipité avec ses satellites, et nous pouvons dire avec le Prophète : « Ils « ont creusé devant moi une fosse, et ils y « sont eux-mêmes tombés. »

—

CHAPITRE VII.

Zoé et Nicostratus sont convertis par la prière et les miracles de Sébastien.

C'est ainsi que sous l'habit du soldat, la chlamyde militaire et le baudrier, le très-heureux Sébastien soutenait par ses discours la foi des Martyrs. Tout à coup une splendeur immense descend du ciel et l'environne pendant près d'une heure. Au milieu de cette splendeur, sept Anges éclatants de lumière le revêtent d'un manteau d'une blancheur éblouissante, puis à ses côtés parut un jeune homme qui lui donna la paix et lui dit :

— Tu seras toujours avec moi. »

Ces choses se passaient dans la maison de Nicostratus, l'assesseur du préfet, à la garde duquel Marcellianus et Marcus avaient été confiés. Ce Nicostratus avait une épouse nommée Zoé; depuis six ans, à la suite d'une grande maladie, elle avait perdu l'usage de la parole. Mais non-seulement elle avait conservé l'ouïe et avec l'ouïe l'intelligence, — il semblait même que ces facultés avaient acquis en elle une perfection qu'elles n'avaient pas auparavant. Elle avait donc entendu et compris tout ce que Sébastien venait de dire, et, en même temps, elle avait vu la grande lumière dont il avait été environné.

C'est pourquoi, pendant que tous tremblaient dans la stupeur d'un si grand miracle, elle cherchait à leur faire comprendre par ses signes qu'ils seraient dignes de tous reproches s'ils ne croyaient pas à des vérités si évidemment confirmées; puis, se jetant aux pieds du Martyr, elle le suppliait en agitant les bras.

Le bienheureux Sébastien, voyant qu'elle ne pouvait exprimer de vive voix les secrets de son cœur, demanda la cause de son silence. Quand on lui eut dit qu'une grande maladie avait enlevé à cette femme l'usage de la parole, il reprit :

— Si je suis vrai serviteur du Christ, si c'est la vérité qui a parlé dans les discours que cette femme a recueillis de mes lèvres et qu'elle a retenus dans son cœur, que mon Seigneur Jésus-Christ commande, qu'il rende à cette femme l'usage de sa langue; qu'il lui ouvre la bouche, — Lui qui a ouvert la bouche de Zacharie, son prophète. »

En même temps, il fit le signe de la croix sur les lèvres de Zoé.

A cette parole du bienheureux Sébastien, Zoé jeta un grand cri, et dit d'une voix puissante :

— Sois béni, Sébastien; bénie soit la parole sortie de tes lèvres. Ils sont bienheureux ceux qui, par toi, ont cru au Christ, Fils du Dieu vivant. J'ai vu de mes yeux l'Ange descendre du ciel vers toi et tenir devant toi un livre ouvert; tu lisais, et ta parole, puisée à cette source pure, découlait jusqu'à nous comme un fleuve.

« Bénis soient ceux qui croient à toutes les choses que tu nous as enseignées, et maudit quiconque formerait un doute même sur un mot de tout ce qu'il a entendu. Car, de même que l'aurore en s'élevant dissipe toutes les ténèbres et rend à tous les yeux la lumière que la sombre nuit leur avait refusée; ainsi l'éclat de tes paroles a dissipé les obscurités et l'aveuglement de notre ignorance; aux yeux des fidèles, elle a fait luire — après les ténèbres de la nuit, — la sérénité d'un beau jour; mais, pour moi, non-seulement elle a chassé mon incrédulité, mais encore elle a ouvert à mes pensées la porte qui leur était fermée depuis six ans. »

Nicostratus, le mari de Zoé, voyant la grande puissance du Christ manifestée d'une manière si éclatante dans son épouse, se jeta aux pieds de Sébastien et le pria de leur pardonner si — pour obéir aux ordres de l'empereur et du préfet, — il avait retenu les Saints de Dieu en prison; ensuite il en-

leva les chaînes de fer dont leurs mains étaient chargées, il embrassa leurs genoux, et les supplia de vouloir bien sortir.

— Oh! que je serais heureux (s'écriait-il), si je pouvais mériter d'être, à mon tour, chargé de chaînes pour vous avoir délivrés. Peut-être l'effusion de mon sang me purifierait, peut-être je pourrais ainsi échapper à la mort des peines éternelles, et parvenir à cette vie que Dieu a daigné nous manifester par la bouche de mon maître Sébastien. »

—

CHAPITRE VIII.

Constance de Marcellianus et de Marcus; leur discours aux néophytes.

A cette prière de Nicostratus, Marcellianus et Marcus répondirent :

— Tu viens de recevoir la gloire de la foi que tu n'avais jamais connue; comment, nous qui l'avons toujours eue depuis notre enfance, pourrions-nous l'abandonner, et te laisser à toi seul le calice de notre passion? Ce calice, nous pouvons bien le boire, mais le donner à un autre, jamais. Le Christ est riche en tous biens, et de l'abondance de ses trésors il tire pour tous ceux qui viennent à Lui des grâces plus excellentes que leurs cœurs n'en avaient ambitionné. Si, en effet, quand vous étiez encore incrédules, il vous a donné de connaître la lumière de la vérité; à combien plus forte raison, maintenant que vous croyez, vous accordera-t-il tous les biens que vous demanderez? La divine clémence est toujours prête à vous prévenir de ses dons; et elle multiplie d'autant plus ses grâces dans les âmes des fidèles, qu'elles ont accepté plus sincèrement les règles de la foi. C'est ainsi que votre foi, qui vient de recevoir les premiers enseignements d'un maître, a pris tout à coup, dans l'espace d'une heure, le développement que donne à peine la méditation suivie pendant de longues années.

« Le souvenir de la famille n'a point mis obstacle à cette foi. Tout d'un coup vous avez méprisé ce que toujours vous aviez aimé, et vous cherchez aujourd'hui ce que jamais vous n'aviez connu. Par des voies inconnues, vous êtes arrivés d'un seul bond jusqu'au Christ; car, déjà vous êtes entrés par le cœur dans le ciel, puisque vous ne cherchez plus aucune consolation sur la terre.

« Exemple incomparable, digne de tous les éloges! Modèle de vertu que tous devraient imiter! L'onde sacrée du baptême ne vous a point encore conduits au Christ; vous n'avez point encore pris place sous les drapeaux de la milice sainte dans les premiers exercices de la guerre; et déjà vous avez pris les armes pour votre Roi; déjà, brisant les chaînes de ses soldats, vous voulez vous-mêmes, victimes intrépides, prendre la place de ceux que la mort va frapper. »

En entendant ce discours, tous les chrétiens témoignaient par leurs larmes le regret de leur première faiblesse. Marcus ajouta :

— Parents bien-aimés, et vous qu'a unis le lien sacré des époux, apprenez à opposer le bouclier de la vertu aux attaques du diable et aux flèches dont vous menacent les affections d'un désir charnel. Au milieu des rangs pressés dont l'armée du tyran vous entoure, ne cédez pas à l'ennemi, redoublez d'ardeur, et marchez d'un pas ferme vers le Roi.

« Qu'ils se dressent contre nous tant qu'ils le voudront, qu'ils s'abandonnent à leur rage, les satellites des démons, qu'ils déchirent nos corps par tous les supplices : ils peuvent bien tuer un corps, mais une âme qui combat pour la vérité de sa foi, ils ne sauraient la vaincre. Les blessures reçues au service de l'empereur sont la gloire du soldat. Le diable, ce tyran cruel, exerce en ce moment sa fureur sur vous, parce qu'il prévoit que la gloire de votre persévérance peut devenir son tourment; il vous menace de la mort pour vous épouvanter; il vous promet la vie pour vous l'enlever; il vous fait espérer la sécurité pour vous la ravir.

« Nous, au contraire, efforçons-nous de résister à l'ennemi, de mépriser le corps et de venir au secours de l'âme. Un vaillant général fuira-t-il devant de misérables soldats? Sera-t-il défait dans une guerre où il aurait pu vaincre? Pourquoi craignent-ils de mourir, ceux qui savent que la mort n'est, après tout, qu'une conséquence de la nature de l'homme? Pourquoi, dis-je, craignent-ils de mourir, ceux qui savent que cette vie est mensongère, et que nul ne peut trouver la vie véritable, si ce n'est celui qui a dédaigné

dans son cœur cette vie trompeuse et périssable? Ceux qui en sont les esclaves la perdent à leur tour au milieu des douleurs. Mille accidents cruels viennent l'interrompre, et si la souffrance conduit les âmes innocentes au salut éternel, les pécheurs ont à la subir comme un châtiment. »

—

CHAPITRE IX.

D'autres personnes et les prisonniers sont convertis par Sébastien.

Pendant que Marcus tenait ce discours, tous ceux qui étaient présents se mirent à rendre grâces à Dieu, se repentant avec larmes d'avoir préféré l'amour de la chair à l'amour de Dieu, et d'avoir cherché à détourner les Saints des combats du martyre. Ils étaient tous devenus unanimes dans leur foi au Christ; Nicostratus, partageant le sentiment de son épouse, disait :

— Je ne prendrai aucune nourriture que je n'aie été initié aux mystères de la religion chrétienne. »

Saint Sébastien lui dit :

— Change d'office et deviens assesseur du Christ, et non plus celui du préfet. Écoute encore ceci : il faut que tu réunisses tous ceux qui sont dans la prison, sous les chaînes et dans les cachots. Quand tu l'auras fait, j'irai trouver le Pontife de la loi trois fois sainte, et tu recevras — avec ceux d'entre eux qui le désireront — l'initiation au mystère. Car si le diable s'est efforcé et s'efforce encore d'arracher ses Saints au Christ, combien plus, par un motif de piété, devons-nous prendre soin de restituer à leur Créateur ceux que le diable voulait lui ravir? »

Nicostratus répondit :

— Comment peut-on confier les choses saintes à des hommes injustes et criminels? »

Saint Sébastien lui dit :

— Notre Sauveur a daigné nous manifester sa puissance en faveur des pécheurs; il a enseigné un mystère qui efface tous les crimes et les péchés de l'homme, et qui confère aux âmes une vertu divine. Si dès le début de ta conversion tu présentes une telle offrande au Christ, il ne tardera pas à t'en récompenser par la couronne du martyre, ornée des fleurs inflétrissables de toutes les vertus, et destinée pour être ta parure au sein des joies de la vie éternelle. »

A ces mots, l'assesseur Nicostratus alla trouver le geôlier Claudius, et lui ordonna de lui amener tous les prisonniers.

— Comme ils doivent être jugés — dit-il, — à la première séance, je veux les réunir aux chrétiens qui sont chez moi, afin que nul ne manque au jour où le préfet siégera sur son tribunal. »

Tous ces captifs ayant donc été rassemblés dans la maison de l'assesseur, et étant encore chargés de leurs fers, l'homme de Dieu, le courageux Sébastien leur adressa ainsi la parole :

— Il est temps que les forfaits du diable cèdent devant la puissance divine. Tout à l'heure cet ennemi perfide s'efforçait de renverser le courage des soldats du Christ et de les précipiter du sommet des vertus dans les fangeux abîmes de l'enfer. Nous avons combattu contre lui, et dans l'ardeur qui nous transporte, nous voulons vous enlever à la captivité de ce tyran qui s'est emparé de vous, et vous rendre à votre Créateur. Car le diable n'est pas votre seigneur; il n'est ni votre créateur, ni votre père; c'est Dieu qui est votre Père, votre Seigneur et votre Créateur. Vous l'avez quitté pour aller à cet ennemi qui vous entraînait vers les supplices d'une mort éternelle; revenez plutôt à Celui qui a livré son Fils unique aux souffrances et à la mort, pour nous délivrer nous-mêmes de ces tourments qui ne finissent pas. »

Lorsque saint Sébastien eut ainsi parlé, tous se prosternèrent — les larmes aux yeux; — et les genoux en terre, ils commencèrent à gémir, à s'accuser de leur conduite criminelle, et à exhaler leur repentir. Ils répandaient des larmes abondantes, et attestaient tous à la fois qu'ils voulaient croire au Christ.

Alors, le bienheureux Sébastien ordonna qu'on les délivrât tous de leurs chaînes.

—

CHAPITRE X.

Polycarpe les prépare tous à recevoir le baptême.

Ensuite saint Sébastien se rendit au lieu où le prêtre Polycarpe se tenait caché à cause de la persécution, et lui raconta tout

ce qui s'était passé. A ce récit, Polycarpe ayant rendu grâces à Dieu, vint avec Sébastien à la maison de l'assesseur Nicostratus. Ayant aperçu cette multitude de croyants, il les salua avec une immense joie et s'écria :

— Vous êtes heureux vous tous, qui avez entendu la voix de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a dit : « Venez à moi, vous tous « qui êtes épuisés de travail et qui êtes char-« gés, et je vous donnerai le repos. Prenez « mon joug sur vous, et apprenez de moi « que je suis doux et humble de cœur, et « vous trouverez la paix de vos âmes ; car, « mon joug est doux et mon fardeau léger.»

« Vous donc, mes frères, que l'eau du baptême n'a pas encore arrosés, et n'a pas encore consacrés au Dieu tout-puissant comme des enfants chéris, naguère vous vous efforciez de faire perdre leur sainte résolution à ces très-heureux soldats du Christ; c'est pourquoi la pénitence vous était nécessaire pour mériter le pardon. Mais maintenant que vous vous êtes élevés à une si grande gloire que d'aspirer de toute l'ardeur de vos désirs à ces souffrances dont vous songiez il y a peu de moments à détourner les autres, — sachez que vous êtes arrivés à l'heure du pardon, et que vous touchez au moment de cueillir la palme.

« Plus d'une fois le Christ a usé de ce miséricordieux artifice. Celui-là même qu'il s'est choisi comme un vase d'élection, celui qu'il a voulu donner pour maître aux nations, non-seulement détournait l'esprit des fidèles du saint désir d'embrasser la foi, mais faisait lapider ceux qui refusaient de renoncer au Christ. C'est lui que le Seigneur nous a donné pour apôtre ; de Saul il a fait Paul, d'un apostat un apôtre, et d'un persécuteur le docteur de son Église. Il est devenu passionné pour les souffrances, celui qui était l'auteur de la persécution ; et celui qui se réjouissait des afflictions d'autrui, s'est réjoui des tribulations qu'il a lui-même souffertes.

« Le même Christ qui a déployé une si grande puissance envers son apôtre, vous enlève aujourd'hui à la prison des enfers ; il retire vos âmes captives de la gueule des dragons, et vous faisant passer des ténèbres à la lumière, vous ouvre les portes de l'éternelle vie. Mais si les démons qui sont les enfants des ténèbres sont en ce moment remplis de tristesse à votre sujet, les saints Anges qui sont des enfants de lumière se réjouissent à cause de vous.

« Que chacun de vous s'approche, qu'il donne son nom ; passez cette journée dans le jeûne jusqu'au soir ; l'heureux sacrement du baptême vous sera administré au moment convenable. Car il est juste que la lumière qui s'éloigne d'un monde périssable, illumine nos âmes immortelles, et que nous qui sommes encore environnés de ces ténèbres épaisses, nous soyons lavés et purifiés par l'eau de sanctification, afin de pouvoir marcher au Christ pleins d'ardeur et de sincérité. »

Ce discours et les autres semblables que leur adressa saint Polycarpe les remplirent tous de joie, et chacun s'empressa de donner son nom, avant même qu'on le lui demandât.

CHAPITRE XI.

Les catéchumènes, Claudius et ses fils reçoivent le baptême.

Sur ces entrefaites, le greffier Claudius se présente à la maison de Nicostratus où ces choses se passaient, et lui dit :

— On fait en ce moment beaucoup de bruit dans le prétoire, de ce que tu t'es permis de faire conduire tous les prisonniers dans ta maison. C'est pourquoi le préfet ordonne que tu ailles te présenter devant lui ; songe à la réponse que tu vas lui faire. »

Nicostratus se rend chez le préfet, et interrogé pourquoi il avait transféré dans sa maison les accusés de la prison publique, il répondit :

— Par l'ordre de Votre Seigneurie, j'ai reçu dans ma maison plusieurs chrétiens qui devaient y être sous ma garde ; afin de leur inspirer une plus grande terreur des supplices qui les menacent, je leur ai associé des criminels, pensant que le spectacle de ces malheureux pourrait les déterminer à céder à vos ordres et à nos conseils. L'expérience que d'autres font de la rigueur des lois pourra peut-être les dompter, par la crainte d'avoir à partager le même châtiment. »

Le préfet reçut avec bienveillance cette explication, et lui dit :

— J'aurai soin de te faire récompenser lar-

gement par les parents, si tu parviens à leur faire rendre leurs enfants sains et saufs. »

En retournant à sa maison avec le geôlier Claudius, Nicostratus se mit à lui raconter comment saint Sébastien, ce chrétien si zélé et si instruit de la science divine était l'ami des empereurs; comment par son exhortation il avait raffermi le courage des chrétiens, et par quelles raisons solides il avait démontré la vanité de cette vie fugitive qui échappe au moment où l'on croit la tenir. Il racontait aussi comment une lumière venue tout à coup du ciel l'avait environné, et de quelle manière il avait rendu la parole à son épouse muette depuis six ans.

Quand Nicostratus eut fini son récit, Claudius se jeta à ses pieds en disant :

— J'ai deux fils de la femme que j'ai perdue, dont l'un est travaillé d'une hydropisie, et l'autre accablé de plusieurs autres maux : je te prie de les faire voir à Sébastien ; car, je ne doute pas que celui qui a pu faire parler ton épouse, muette depuis six ans, ne rende, s'il le veut, la santé à mes enfants. »

Et tout en disant ceci, il courut à sa maison, fit transporter ses fils sur les bras de quelques esclaves, et les introduisant dans la maison où se trouvaient les Saints de Dieu, il les fit déposer à leurs pieds, et dit :

— Il n'y a plus dans mon cœur aucune trace d'incrédulité; mais, croyant de toute mon âme à la divinité du Christ que vous adorez, j'ai fait apporter ici mes deux fils, dans la persuasion que par vous ils seront délivrés du danger de mourir. »

Les Saints de Dieu lui dirent d'une voix unanime :

— Tous ceux qui sont ici affligés de quelque infirmité seront guéris, dès qu'ils se seront faits chrétiens. »

Claudius s'écria qu'il croyait et qu'il désirait être chrétien ; alors, Polycarpe ordonna que chacun d'eux donnât son nom. Tranquillinus, père de Marcellianus et de Marcus, se fit inscrire le premier de tous ; après lui, six de leurs amis, — Ariston, Crescentianus, Eutychianus, Urbanus, Vitalis et Justus ; ensuite Nicostratus, assesseur du préfet, Castorius son frère, et le geôlier Claudius. Puis les deux fils de Claudius, — Felicissimus et Felix. Vinrent ensuite Marcia, mère de Marcellianus et de Marcus, avec leurs épouses et leurs enfants ; Symphorosa, femme de Claudius, et Zoé, femme de Nicostratus. Après eux, tous les serviteurs qui étaient dans la maison de Nicostratus et qui se trouvaient au nombre de trente-trois de l'un et de l'autre sexe, et de tout âge ; ensuite ceux qui avaient été enchaînés et amenés de la prison, au nombre de seize.

Tous, au nombre de soixante-huit, furent baptisés par le prêtre saint Polycarpe et reçus au sortir de l'eau par saint Sébastien : les mères spirituelles des femmes furent Beatrix et Lucina. Mais dès que Polycarpe eut plongé dans l'eau, au nom de la très-sainte Trinité, les deux fils de Claudius, — dont l'un était hydropique et l'autre couvert de maux, — ils sortirent de la fontaine sacrée, si pleins de santé, qu'il ne leur restait plus aucun signe de leur maladie passée.

Après ces enfants, Tranquillinus, père des saints Marcellianus et Marcus, qui avait tant souffert de la goutte aux mains et aux pieds, qu'on pouvait à peine, comme nous l'avons dit, le transporter à force de bras, et qui pendant même qu'on le dépouillait de ses vêtements pour le baptême s'était plaint de la douleur insupportable qu'il ressentait, fut interrogé par le prêtre Polycarpe en ces termes :

— Tranquillinus, si tu crois de tout cœur que le Fils unique de Dieu, le Seigneur Jésus-Christ, peut te sauver et t'accorder le pardon de tous tes péchés, dis-le-nous toi-même. »

Tranquillinus répondit :

— Je crois et je ne désire l'indulgence que pour mes péchés seuls ; car, si après la sanctification du baptême, je reste sujet à mes douleurs, je ne douterai pas pour cela de la foi du Christ. C'est après avoir réfléchi, que je crois de tout cœur, et que je demeure convaincu que le Seigneur Jésus-Christ est le Fils de Dieu ; que c'est Lui qui peut sauver les âmes et les corps, et rappeler de la mort éternelle à la vie sans fin. »

Il dit ces paroles à voix haute et tous les Saints pleuraient de joie, et ils priaient le Seigneur de récompenser cette foi si vive. Dès que le saint confesseur et prêtre Polycarpe eut fait sur lui l'onction du chrême, il l'interrogea de nouveau s'il croyait au Père, au Fils et à l'Esprit saint ; et dès qu'il eut répondu : « Je crois, » ses mains pleines de nœuds se redressèrent, ses genoux

et ses pieds furent rendus si libres qu'on eût dit un adolescent, lorsque retrouvant de nouveau l'usage de ses pieds, il descendit dans la fontaine en disant :

— Vous êtes le Dieu unique et véritable, inconnu à ce misérable monde. »

Les néophytes ayant tous été baptisés, chacun à son rang comme il était convenable, demeurèrent en ce lieu les dix jours qui restaient du délai obtenu, persévérant jour et nuit dans le chant des cantiques et les louanges de Dieu, et comme des soldats fidèles, ils préparaient leurs cœurs à soutenir glorieusement le martyre pour le nom du Christ. Les femmes et les enfants étaient embrasés comme les autres de ce feu divin, et tous s'excitaient mutuellement à confesser le saint nom de Dieu dans la lutte contre les puissances du diable.

—

CHAPITRE XII.

Tranquillinus réfute les erreurs des Gentils, en présence de Chromatius, préfet de Rome.

Or, les dix jours de délai étant expirés, Agrestius Chromatius, préfet de la ville de Rome, fit comparaître devant lui Tranquillinus, père de Marcellianus et de Marcus, et l'interrogea sur les intentions de ses enfants. Tranquillinus répondit :

— Je n'ai point de paroles pour vous rendre grâces de vos bienfaits; car si vous n'aviez mis un délai à la sentence portée, moi j'eusse perdu mes fils, et mes fils n'auraient plus de père. Je reçois les félicitations de tous ceux qui comprennent l'amour paternel et qui ont de l'affection pour les autres, et je pense que votre seigneurie se réjouit avec moi de ce que la vie a été accordée à ceux qui devaient mourir, la joie à ceux qui étaient affligés, la sécurité à ceux qui étaient dans l'inquiétude. »

A ces mots, le préfet croyant que les fils de Tranquillinus étaient décidés à courber leurs fronts devant les idoles, lui dit :

— Que tes fils offrent donc au jour marqué l'encens qui est dû aux dieux; dans ce cas, tu leur seras conservé, et ils te seront rendus. »

Tranquillinus répondit :

— Très-illustre seigneur, si vous voulez peser exactement ce qui concerne moi et mes fils, vous pourrez connaître que ce nom de chrétien a une grande vertu. »

Le préfet dit :

— Tu es fou, Tranquillinus. »

Tranquillinus répondit :

— J'ai été fou et d'âme et de corps; mais, dès que j'ai eu la foi dans le Christ, j'ai recouvré aussitôt la santé de mon âme et de mon corps. »

Le préfet dit :

— A ce que je vois, je n'aurai accordé un délai à tes misérables enfants que pour leur donner lieu de t'entraîner dans leurs erreurs, au lieu de les en dissuader toi-même. »

Tranquillinus répondit :

— Au nom de votre propre gloire, examinez ce que vous entendez par ce mot d'erreur, et considérez quelles sont les œuvres qui méritent d'être qualifiées ainsi. »

Le préfet dit :

— Dis-nous toi-même quelles sont les œuvres qui méritent le nom d'erreur. »

Tranquillinus dit :

— La première erreur est d'abandonner le chemin de la vie, et d'avancer joyeux dans la voie de la mort. »

Le préfet dit :

— Et quelle est la voie de la mort? »

Tranquillinus répondit :

— Est-ce qu'il ne te semble pas que c'est une voie de mort que de donner à des hommes mortels le nom de dieux, et d'adorer leurs images dans le bois et la pierre? »

Le préfet dit :

— Ce ne sont donc pas des dieux, que ceux que nous adorons?

Tranquillinus répondit :

— Bien loin d'être des dieux, on lit, dans des livres répandus partout, de quelle source impure ils ont reçu le jour, quels furent les crimes, les impiétés et les vices de leurs parents, et quelle mort misérable a fini leurs jours? Est-ce qu'avant que Saturne régnât sur les Crétois et dévorât ses enfants, il n'y avait pas un Dieu dans les cieux? ou bien l'île de Crète avait-elle un roi, tandis que les cieux étaient sans Dieu? Il se trompe grandement, celui qui pense que Jupiter, fils de Saturne, commande à la foudre; ce Jupiter, un homme comme les autres (*homuncionem*), dominé par la cruauté et le libertinage. Qui n'a-t-il pas poursuivi, celui qui

n'a pas même épargné son père? Et quelle infamie n'a-t-il pas commise, celui qui a pris pour femme sa propre sœur? Dans le forum, dans les places publiques, dans les maisons, partout enfin, nous lisons chaque jour que l'infâme Junon se glorifie d'avoir été et sœur et épouse en même temps; l'enlèvement de Ganymède et son infâme faveur sont avoués de ceux mêmes qui adorent Jupiter. N'es-tu pas dans l'erreur, toi-même si comblé d'honneurs, lorsque tu adores des gens coupables de crimes que les lois romaines poursuivent sévèrement, et que, délaissant le Dieu tout-puissant qui règne aux cieux, tu dis à la pierre : « Tu es mon Dieu, » et au bois : « Viens à mon secours? »

Le préfet dit :

— Depuis le jour où vous avez commencé à blasphémer les dieux et à abandonner leur culte, l'empire *(orbis)* romain est accablé de maux sans nombre. »

Tranquillinus répondit :

— Ce n'est pas vrai. Car, si tu parcours les décades de [Tite] Live, tu y trouveras que vingt-trois mille hommes de l'armée romaine périrent en un seul jour, malgré leurs sacrifices d'encens à Jupiter. Tu n'a pas oublié sans doute que les Gaulois Sénonais ont occupé même le Capitole, et que l'armée romaine tout entière eut à subir leurs insultes. L'empire romain, avant qu'une partie de ses citoyens eût reconnu que l'on ne doit adorer qu'un seul Dieu, a été assailli par diverses famines, des pestes dont le récit est impossible, des captivités nombreuses, et souillé par le sang d'une grande quantité de ses sujets. Mais, depuis que le Dieu invisible et véritable est honoré, la paix se consolide, et l'empire romain semble se reposer. Mais ce qui est triste, c'est que le Dieu, auteur de ces bienfaits, n'est pas assez connu, et que l'on attribue à la créature ce qui est l'œuvre du Créateur. »

Le préfet dit :

— Si l'on doit adorer l'être qui rend service aux hommes, je ne vois personne plus digne des honneurs divins que le soleil, dont le regard produit la végétation sur la terre, fait lever les semences, ramène dans l'épi le grain qui avait été enfoui dans la terre, et répand, pour l'utilité de tous, la lumière, la régénération et la vigueur. »

Tranquillinus répondit :

— C'est sur ce point que l'erreur est immense. Car, si quelqu'un accorde par le moyen d'un de ses serviteurs ce que lui demandait un client, — c'est une grande folie dans ce client, de négliger l'auteur du bienfait et de rendre ses hommages au serviteur. Et pour donner un exemple : Quand les navires apportent du blé aux Romains, — est-ce aux navires, plutôt qu'aux princes, que vous êtes obligés? Si donc ce n'est pas même aux matelots, mais au gouvernement, que l'on tient compte du service, à combien plus forte raison, Dieu seul mérite-t-il nos hommages, Lui, par la volonté duquel tous les éléments sont mis à notre usage, le soleil lui-même qui accomplit pour nous sa révolution chaque jour ? »

CHAPITRE XIII.

Explication de l'Incarnation du Verbe donnée aux Gentils par saint Tranquillinus.

Le préfet dit :

— Si celui que vous adorez est un et invisible, vous n'adorez donc pas le Christ, crucifié par les Juifs? »

Tranquillinus dit :

— Cette question serait à propos, si tu avais envie de croire. Car l'incrédule trouve vain tout ce qui ne lui convient pas. Quand une fois la volonté de l'homme s'est tournée au mal, il voudrait voir blâmer tout ce qui lui déplaît et approuver tout ce qui lui convient. Le sage au contraire donne à chaque chose la louange ou le blâme, selon qu'elle le mérite. »

Le préfet dit :

— Eh bien! moi je t'interroge sur votre Christ. Si l'objet de vos adorations n'est pas d'une nature visible, vous n'adorez donc pas le Christ que l'on a vu et entendu, qui a répondu à des interrogations, et qui, dans sa passion, a éprouvé tous les inconvénients de la fragilité de l'homme? »

Tranquillinus répondit :

— Ecoute une comparaison et comprends la vérité : supposons que ton anneau qui est orné d'une pierre précieuse vienne à tomber dans un cloaque, et que tu envoies tes serviteurs pour l'en retirer. Ils n'en peuvent venir à bout; tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'y

souiller leurs vêtements et leurs personnes. Alors, toi-même déposant les habits somptueux qui te couvrent, tu revêts une tunique d'esclave et descendant jusqu'au fond du cloaque, tu plonges tes mains dans le fumier, et en retires l'anneau d'or avec sa pierre précieuse. Dans ta joie, tu donnes un festin à tous tes amis pour célébrer le bonheur que tu as eu d'arracher l'un et l'autre à l'ordure qui les souillaient. »

Le préfet dit :

— Quel est le sens de cette comparaison? »

Tranquillinus répondit :

— C'est pour te montrer que nous adorons un seul Dieu qui est invisible. »

Le préfet dit :

— Et qu'est-ce que l'or? qu'est-ce que la pierre précieuse tombée dans le fumier? »

Tranquillinus répondit :

— L'or, c'est le corps humain, et la pierre précieuse, c'est l'âme unie au corps. Le corps et l'âme ne font qu'un seul homme, de même que l'or et la pierre précieuse ne font qu'un anneau. Mais quelque cher que puisse être pour toi cet anneau, l'homme aux yeux du Christ a cent fois plus de valeur. Tu as tes esclaves pour recouvrer ton anneau du milieu des immondices, et ils n'ont pu l'en retirer. Dieu a envoyé ses prophètes; il leur a parlé du haut des cieux pour retirer le genre humain des ordures de ce monde, et ils n'ont pu y réussir, ni par leurs paroles, ni par leur constance.

« Tu as quitté toi-même tes vêtements brodés d'or, et couvert d'un habit d'esclave, tu es descendu dans ce cloaque infect, et tu as plongé tes mains dans les immondices pour en retirer l'anneau : de même la majesté divine s'est dépouillée de sa splendeur, sans abdiquer pourtant ses attributs divins; elle s'est revêtue du corps méprisable de l'homme, et descendant du ciel dans le cloaque de ce monde, elle a sali ses mains dans la boue de nos vices, et prenant sur elle les châtiments dus à nos crimes, elle nous a faits participants de sa gloire. La foi nous a purifiés de nos immondices, et comme ton anneau nous avons été remis aux mains de Dieu.

« Tes esclaves qui te voyant sous un vêtement servile t'ont renié pour leur maître, ne mériteraient-ils pas d'être mis à mort comme rebelles? Ainsi en est-il de ceux qui renient le Christ pour leur Seigneur, parce qu'il s'est anéanti et a pris la forme d'un esclave; ils n'échapperont point aux peines du feu éternel. C'est pourquoi nous qui avons cru en Lui, nous avons été lavés dans l'eau de la fontaine éternelle qui a éteint pour nous le feu éternel, et notre infidélité a été effacée par notre fidélité. »

Le préfet dit :

— Comme je le vois, ce n'est point pour détourner tes fils de leurs opinions que tu as demandé un sursis, mais afin de venir raconter ces récits (*fabulas*) de vieilles femmes à notre tribunal. »

Tranquillinus répondit :

— Les disciples du Christ ne méditent point sur ce qu'ils ont à répondre en présence des juges; car Il nous a donné cet avertissement : « Quand on vous livrera aux puissances de ce monde à cause de mon nom, ne pensez pas à ce que vous direz; car il vous sera inspiré par Dieu même à cette heure ce que vous devrez dire : car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de Dieu qui parle en vous. » Pour moi, si j'ai eu le bonheur de trouver mon créateur, ce n'est point par la force de mes réflexions; c'est en croyant en Lui. J'étais malade de la goutte et brisé de douleurs; aussitôt que j'ai cru au Christ, tous mes membres sont devenus sains comme ceux d'un petit enfant. Il est donc évident pour moi que mon créateur est celui-là même qui a daigné me rendre la santé, et qui, de la même manière qu'il a guéri mon corps, donnera, comme il l'a promis, une autre vie à mon âme, si je ne me laisse point vaincre par le doute, ni effrayer par la crainte des hommes, et si je persévère dans la confession de son nom, dans la pureté de la foi à laquelle Dieu a daigné me conduire. »

Le préfet dit :

— Tu ignores donc, Tranquillinus, à quel degré sévit contre les chrétiens la colère de nos très-invincibles princes; et c'est pour cela que tu te livres en sécurité à tes fantaisies. »

Tranquillinus dit :

— C'est une crainte insensée de redouter plus l'indignation des hommes que celle de Dieu. Est-ce que par hasard si nous tombions au milieu d'une meute de chiens furieux, et que dans leur rage ils se missent à nous déchirer avec leurs dents, ils pourraient nous enlever ce qui fait que nous sommes des

hommes raisonnables, tandis qu'ils ne sont que des animaux sans raison? — C'est ainsi que ceux qui s'irritent contre les vrais croyants peuvent bien sévir contre eux et leur faire subir d'injustes supplices; mais jamais ils ne pourront enlever de notre cœur cette croyance que le Seigneur Jésus-Christ est notre créateur, notre rédempteur et notre régénérateur. »

Alors le préfet ordonna que Tranquillinus fut remis aux geôliers, et lui dit :

— Je t'entendrai à une prochaine audience. »

—

CHAPITRE XIV.

Le préfet Chromatius est catéchisé.

Peu après, le préfet se fit amener secrètement pendant la nuit Tranquillinus, et lui offrant une forte somme d'or, il lui dit :

— Fais-moi voir le remède qui t'a rendu la santé. »

Tranquillinus lui répondit :

— Sache que ceux-là souffriront grandement de la colère de Dieu qui pensent qu'on peut vendre ou acheter sa grâce. Si donc tu veux être délivré des douleurs de la goutte, il faut croire au Christ, Fils de Dieu, et tu seras aussi sain que tu me vois l'être aujourd'hui. A peine pouvais-je être transporté à l'aide de mains étrangères; durant onze années, toutes les articulations de mon corps étaient enchaînées par des nœuds douloureux; à peine pouvais-je, par le secours d'autrui, recevoir le pain dans ma bouche; mais, dès que j'ai cru que le Christ est le vrai Dieu, j'ai recouvré le bonheur de la santé, et je suis sain et sauf pour avoir reconnu le vrai Dieu mon Sauveur. »

Le préfet le renvoya en lui disant :

— Amène-moi celui qui t'a fait chrétien, afin que je puisse aussi me faire chrétien, s'il me promet la santé. »

Aussitôt Tranquillinus alla trouver le prêtre Polycarpe; il lui raconta tout ce qui s'était fait et dit, et l'amenant secrètement à la maison du préfet, il le lui présenta.

Le préfet dit à Polycarpe :

— Quoique la haine des empereurs s'appesantisse sur les chrétiens, néanmoins dans l'espoir de recouvrer la santé, je vous offre la moitié de mes biens. »

Alors saint Polycarpe lui dit en souriant :

— Le Seigneur Jésus-Christ est assez puissant pour ouvrir les portes de ton ignorance, et pour te faire voir qu'Il est capable de guérir ton corps. Offrir de l'argent ou en accepter, c'est n'apporter aucun soulagement à ceux qui souffrent, mais c'est prendre sur soi une maladie incurable. »

Le préfet dit :

— Fais-moi donc connaître ce que je dois faire pour obtenir ce que je désire. »

Polycarpe répondit :

— Si tu crois de tout ton cœur comme a cru Tranquillinus, tu seras guéri comme lui. »

Le préfet dit :

— Dans quel ordre dois-je croire ce que tu m'annonces? »

Alors saint Polycarpe le catéchisa, et lui ordonna un jeûne de trois jours. Et appelant auprès de lui saint Sébastien, ils jeûnèrent ensemble trois jours et trois nuits et prièrent avec larmes, pour que le Seigneur manifestât la foi de son nom en faveur de cet homme qui désirait croire.

—

CHAPITRE XV.

Les idoles de Chromatius sont brisées.

Quand le troisième jour qui avait été fixé fut arrivé, ils vinrent en toute hâte à la maison du préfet, qui les attendait, et lui dirent en entrant :

— Paix à ta foi. »

Et lui, les saluant à son tour avec bonté, les invita à s'asseoir près de lui, et leur dit :

— La parole que m'a donnée Tranquillinus m'est confirmée par le témoignage de mes propres yeux, car je vois maintenant bien portant celui que j'avais vu perclus de la goutte aux mains et aux pieds.

« M'étant informé près de lui par quel remède il avait été guéri, j'ai reçu cette réponse : « Au temps où je mettais mon es- « poir dans les idoles, j'étais infirme et brisé « de douleurs; mais dès que, par l'ensei- « gnement des chrétiens, j'ai appris qu'il « n'y a qu'un seul Dieu dans le ciel, j'ai « renié tout ce qui jusqu'alors avait été l'ob- « jet de mon culte, et j'ai livré mon âme à « la foi du Christ. Dès que j'ai eu confessé « qu'un Dieu unique et véritable règne dans

« les cieux, la santé qui m'avait fui pendant « onze ans m'est revenue aussitôt, et toute « infirmité s'est éloignée de moi. »

« Voilà ce que j'ai entendu, ce que j'ai vu, ce que je crois de cœur. Il vous reste à faire pour moi ce que vous avez fait pour Tranquillinus, afin que je puisse recouvrer la santé de mon corps. »

Le prêtre Polycarpe dit :

— Si l'homme ne peut supporter des douleurs qui passent, comment supportera-t-il celles qui n'ont ni fin, ni relâche ? Car, nos maux ne sont que l'image de ces douleurs éternelles ; et autant le feu réel diffère du feu peint sur un tableau, autant les angoisses que le corps subit maintenant diffèrent de celles que l'âme souffrira si elle a passé sa vie dans l'ignorance volontaire de son Créateur. Occupe-toi donc avec nous d'abord de ces douleurs éternelles, et inquiète-toi premièrement de ce supplice, qui consiste dans un feu qui ne s'éteint jamais, et dans un ver qui dévorera toujours. »

Alors Chromatius, préfet de la ville de Rome, donna son nom avec celui de Tiburtius, son fils unique, et dit :

— Cet acte doit vous rendre certains de ma foi ; et je désire que mon fils devienne chrétien comme moi. »

Saint Sébastien dit :

— Prends bien garde de ne pas te faire chrétien par le seul désir de recouvrer la santé ; mais, bien plutôt que l'espérance de la vie éternelle élève ton âme au désir de contempler la source de vérité. Car, si tu ne reconnaissais pas quel est ton Créateur, tu ne trouverais pas le salut que tu cherches. »

Chromatius dit :

— Ne voyons-nous pas que les chrétiens sont des hommes simples et ignorants, — en sorte que, sur mille d'entre eux, à peine en rencontre-t-on un qui soit capable d'acquérir l'art de la parole ? Est-ce que tous ont pu parvenir à la science dont tu parles, quand ils se sont faits chrétiens ? »

Saint Sébastien dit :

— La réponse que tu me fais confirme notre doctrine ; car, à l'origine du monde, Dieu a traité avec des laboureurs et des pasteurs de troupeaux ; et quand il est venu, vers la fin de ce monde, il n'a pas choisi les grammairiens et les orateurs, mais des pêcheurs et des hommes simples, et il leur a communiqué sa science. »

Chromatius dit :

— Pourquoi me dis-tu donc qu'il me faut d'abord connaître mon Créateur, et que, sans cette connaissance, je ne puis faire mon salut ? »

Saint Sébastien répondit :

— Parce que tu as adoré un grand nombre de dieux et de déesses. Si tu ne les repousses de ton cœur, si tu ne brises leurs images et si tu ne reconnais un seul Dieu véritable, tu ne pourras trouver le salut et la vie. »

Chromatius dit :

— Apprends-moi donc quel est ce Dieu unique et véritable. »

Saint Sébastien répondit :

— Quand tu envoies ton serviteur puiser de l'eau, dès qu'il est arrivé à la fontaine il regarde d'abord l'intérieur du vase, et il ne le remplit qu'après s'être assuré qu'il est bien purifié ; nous donc, comment pourrions-nous te faire approcher de la source de la vérité avant que tu sois purifié des taches et des souillures de tes idoles ? »

Chromatius dit :

— Et comment pourrai-je en être lavé ? »

Saint Sébastien dit :

— Donne-nous le pouvoir de briser toutes les idoles de pierre, de brûler les statues de bois et de fondre les dieux d'or et d'argent que nous trouverons dans ton palais, et d'en distribuer la valeur aux pauvres. »

Chromatius dit :

— Et quand vous aurez fait cela, quel fruit m'en reviendra-t-il ? »

Saint Sébastien dit :

— Tu recouvreras aussitôt la santé de tes membres paralysés par la goutte, et tu te mettras à courir comme si jamais tu n'avais été malade. Tu reconnaîtras alors que les dieux que tu aimais étaient les ennemis de ton salut, et que celui-là seul est ton père qui, dès que tu l'auras connu et adoré, te rendra la santé et la vie. »

Chromatius dit :

— Ne vous donnez pas la peine de faire ce travail ; je vais commander à mes esclaves, et ils briseront tout. »

Saint Sébastien dit :

— Si des hommes douteux, craintifs ou infidèles sont chargés de briser tes idoles, le

diable prendra occasion de quelque négligence de leur part pour leur faire quelque blessure, et alors les infidèles publieront que ces gens ont été blessés pour avoir détruit des idoles. Celui-là seul qui porte la cuirasse échappe à l'atteinte des flèches; une main dressée au combat manie les armes habilement; celui qui la dirige se sent de l'audace et ne fuit jamais. De même, les soldats de Dieu, qui sont armés du bouclier de la foi et protégés de la cuirasse du Christ, et qui portent encore le casque de la foi et du salut, peuvent avec sécurité ouvrir le combat. Ils combattent avec vaillance et achètent courageusement leur victoire, parce qu'ils ont coutume de lutter jour et nuit avec un ennemi invisible; leurs membres sont couverts et protégés plus par la foi que par le fer. »

Chromatius dit :

— Que la volonté de Dieu et la vôtre soient faites! »

Alors, le saint prêtre Polycarpe et le bienheureux Sébastien, se ceignant les reins, se mirent à prier, et après leur prière ils brisèrent plus de deux cents idoles et rendirent grâces à leur Dieu.

—

CHAPITRE XVI.

Chromatius est guéri, après qu'on a brisé ses instruments d'astrologie judiciaire.

Ils revinrent ensuite près de Chromatius et lui dirent :

— Pendant que nous mettions en pièces tes idoles, tu aurais dû recevoir la santé, à moins que dans ton cœur il ne soit encore resté quelque marque d'infidélité. Mais nous sommes assurés, en voyant que tu n'es pas guéri, qu'il y a quelque chose qui n'a pas été brisé. Que si réellement tout l'a été, fais-nous connaître ce qui reste secret au fond de ton cœur. »

Chromatius répondit :

— Je possède une machine d'astrologie en cristal, sur laquelle est marquée toute la disposition des astres; ce travail est d'une grande perfection, et mon père, Tarquinius, y a dépensé plus de deux cents talents d'or. »

Saint Sébastien dit :

— Si tu veux conserver intacte cette machine, c'est toi-même que tu brises. »

Chromatius dit :

— Quoi donc? Est-ce qu'un instrument de mathématiques, qui ne sert qu'à marquer les jours, a quelque chose de commun avec les sacrifices? Son objet est de désigner avec certitude le cours des années. »

Le prêtre saint Polycarpe répondit :

— J'y vois les signes du Lion, et du Capricorne, et du Sagittaire, et du Scorpion, et du Taureau. Là, c'est la lune dans le signe du Bélier, une heure dans le Cancer, une étoile dans Jupiter, les tropiques dans Mercure, Mars dans Vénus; et dans tous ces monstrueux démons, je reconnais un art qui s'est fait l'ennemi de Dieu. Aussi les chrétiens le rejettent; et, non-seulement ils n'en veulent point, ne l'honorent point, n'y croient point et n'en oseraient rien retenir; mais encore ils n'ont point pour amis ceux qui attachent leurs cœurs à ces puérilités dangereuses; car ce sont là des faussetés, purs instruments de tromperie. On y trouve la ressemblance de la vérité; la vérité ellemême n'y est pas. »

Chromatius reprit :

— Comment donc expliquer que quelquefois cet art nous annonce l'avenir? »

Saint Sébastien répondit :

— Tout cela n'est que vanité et mensonge; nous le savons par la parole du Christ qui l'a révélé, et nous voulons aujourd'hui même te le montrer d'une manière évidente. Fais venir un docteur en mathématiques, dis-lui que tu viens d'éprouver de grands malheurs, et prie-le de te dire quelles étoiles ont amené sur toi ces tristes événements. Sans aucun doute, il va te répondre que le temps a commencé pour toi sous un Mars méchant, que Saturne était apocatastique (1), et mille autres inepties pareilles. C'est par de semblables raisons qu'il va chercher à te prouver la véritable cause de ton mal.

« Mais ne t'arrête pas là; interroge un autre de tes savants. Indique-lui le même temps, les mêmes heures dont tu parlais au

(1) Revenu à son point de départ. — On appelle *apocatastase*, en astronomie, le retour d'un astre au même point, après avoir achevé sa révolution, donc, *apocatasticum Mars (sidus)*, c'est la planète de Mars revenue à son point de départ. C'est dans ce sens que Sidoine Appollinaire emploie ce mot, — au ve siècle.

premier, mais ajoute qu'à cet heureux moment tu as été comblé de toutes sortes de biens. Tu le verras aussitôt trouver mille causes très-raisonnables pour te prouver que, dans ce temps-là même précisément, tu devais avoir du bonheur. C'est que l'instrument qu'il tient à la main est un cercle dont toutes les parties se ressemblent; d'où il suit que, quelque variées que soient les causes qui s'y réfléchissent, il peut toujours en prendre occasion de dire ce qu'il voudra.

« En effet, comme ces hommes ne peuvent prévoir l'avenir d'une manière absolue, ils ont recours aux années climatériques (1), — espèce d'abri contre l'ignorance de la nature. Tous les jours cependant on voit des hommes nés à des époques très-différentes périr dans un même naufrage; quelquefois, de deux enfants nés à la même heure du jour ou de la nuit, l'un sera réduit à la mendicité, l'autre s'élèvera jusqu'au trône; dans un même combat, une multitude innombrable de soldats qui n'ont presque aucun caractère commun sont frappés à mort; dans un même jour, — bien plus, au même moment, — dans la même maison, de deux femmes, l'une conserve sa vertu, l'autre la prostitue. Évidemment, si ce sont les étoiles qui confèrent à nos actes leur mérite, la prostituée n'a point mérité nos reproches; mais la femme vertueuse, de même, n'a pas droit à nos louanges. Et pourtant les législateurs et les princes punissent tous ceux qui violent la sainteté de leurs lois; ils ont des forum, des juges, un corps de droit, afin d'accorder aux justes des honneurs mérités, et de donner aux hommes coupables le juste châtiment de leurs forfaits.

« Ne te persuade pas que ces enseignements soient inutiles; tu ne les comprends pas parce que tu ne sens point encore en toi la grâce du salut. Mais, si tu abjurais entièrement les cérémonies de l'ennemi du genre humain, tu verrais aussitôt la vérité de mes paroles. »

A ce discours, Chromatius répondit :

— Il est le vrai Dieu celui qui peut se glorifier d'avoir des orateurs tels que vous; car toutes vos paroles sont pleines de raison, tellement évidentes qu'elles pourraient éclairer et soumettre les brutes les plus grossières. C'est pourquoi je ne veux pas que ce que j'avais acquis pour l'ornement de ma maison devienne un obstacle à mon salut. Qu'on le détruise. Je crois (et c'est la profession complète de ma foi), je crois que, si je rejette entièrement tout ce que la loi du Christianisme déteste et repousse, je mériterai le salut pour cette vie et pour la vie future. »

Son fils Tiburtius, en entendant parler ainsi son père, s'écria :

— Je ne souffrirai jamais qu'on détruise un travail d'un aussi grand prix, un chef-d'œuvre incomparable dans son genre. Cependant, afin que je ne paraisse pas avoir empêché la guérison de mon père, — qu'on dresse deux fourneaux à la porte de cette salle, qu'on y allume un grand feu; et si, lorsque l'instrument aura été détruit, mon père n'a pas recouvré la santé, les deux imposteurs seront jetés dans le feu des fourneaux. »

Le père ne voulut pas consentir à de telles conditions, mais les Saints non-seulement ne craignirent point l'épreuve dont on les menaçait, ils pressèrent au contraire avec instance, pour qu'on préparât les fourneaux.

En même temps, ils s'approchèrent de ces idoles de cristal et de verre; et tous ces instruments, d'un travail si merveilleux, ils les brisaient impitoyablement de leurs propres mains, quand tout à coup apparut aux yeux de Chromatius un jeune homme dont le visage brillait de l'éclat des flammes, et qui lui dit :

— Le Seigneur mon Dieu, Jésus-Christ, à qui tu as donné ta foi, m'a envoyé pour rendre la santé à tes membres. »

A peine il avait achevé, que Chromatius, subitement guéri, s'élançait vers le jeune homme pour lui baiser les pieds. Mais le jeune homme lui dit :

— Prends garde de ne me pas toucher; car l'eau sainte du baptême ne t'a point encore lavé des souillures que t'ont faites les idoles. »

A cette vue, Tiburtius, le fils de Chromatius, se jeta aux pieds de saint Polycarpe. Chromatius lui-même, malgré son titre de

(1) C'est-à-dire aux années dangereuses de la vie humaine, aux époques critiques (les années 7, 14, 21, 28, et ainsi de suite de 7 en 7 ans. — Voyez Pline. *Climatérique* vient du mot grec κλίμακτήρ, échelle.

préfet, embrassait les pieds du bienheureux Sébastien, et tous deux ensemble, le père et le fils, répétaient à haute voix :

— Le Christ que vous prêchez, vous ses ministres saints, est le vrai Dieu tout-puissant; il est le vrai Fils unique de Dieu. »

—

CHAPITRE XVII.

Baptême de Chromatius et de Tiburtius.

Alors le bienheureux Sébastien dit à Chromatius :

— Comme tu le sais, j'ai le commandement de la première cohorte; j'avais autrefois résolu d'ignorer toujours jusqu'à l'existence d'une milice chez les hommes, et j'aurais voulu tenir à ma résolution. Si, plus tard, je me suis caché sous la chlamyde, je l'ai fait uniquement dans le but d'instruire les âmes incertaines et de fortifier les courages chancelants, de peur que l'excès de la douleur dans les supplices ne triomphât de ceux que la foi avait armés comme ses défenseurs.

« Mais toi, avec les honneurs et le pouvoir dont tu es revêtu, tu ne peux te dérober aux spectacles publics, ni te refuser à juger les causes portées devant ton tribunal. Je te conseille donc de prétexter une maladie et de demander un successeur, afin que, libre de toutes les occupations du siècle, tu puisses apprendre nos enseignements sur la vie future, et recevoir, dans une nouvelle naissance, le privilége d'avoir pour père le Dieu éternel. »

Dès ce même jour, Chromatius envoya vers les amis qu'il avait au palais, pour obtenir par eux la preuve écrite que sa démission était acceptée; et il commença sur-le-champ son apprentissage dans la divine milice avant d'être baptisé.

Qu'ai-je besoin de rappeler ici la plénitude de sa foi et les inspirations ardentes de son génie contre les objections des infidèles? — La suite de ce récit nous en donnera des preuves évidentes. Dès le début, le jour même où il fut plongé dans la fontaine sacrée, sa foi brilla du plus vif éclat. Interrogé s'il croyait, il répondit :

— Je crois. »

Interrogé une seconde fois s'il renonçait aux idoles, il répondit :

— J'y renonce. »

Et le prêtre continuant les interrogations et lui ayant demandé s'il renonçait à tout péché, Chromatius répondit :

— Tu aurais dû me faire ces questions avant de m'introduire dans le temple du Roi des cieux. C'est pourquoi je te demanderai de différer le jour de mon baptême; car avant de descendre dans la fontaine sacrée, je dois d'abord aller pardonner à tous ceux contre qui j'ai nourri de la colère, et payer mes dettes à tous mes créanciers. Si jamais j'ai enlevé violemment à quelqu'un son bien, je lui ferai tout restituer; depuis la mort de ma femme j'avais deux concubines; je leur assurerai, à elles et à leurs maris, une existence convenable.

« Tout droit quel qu'il soit que — comme simple particulier ou comme homme public,— je pourrais avoir sur des hommes libres ou sur des esclaves, je veux en affranchir ma personne et mes actes. Par là j'aurai complété, je crois, ma promesse de renoncer à tous les péchés du diable, à toutes les voluptés du monde. »

Le prêtre Polycarpe lui dit :

— L'eau céleste du baptême t'inondera de bénédictions plus abondantes, sitôt que tu auras généreusement accompli les promesses que tu viens de faire en pleine liberté; car, c'est pour cela qu'on prescrit le temps du Carême comme préparation à ceux qui demandent le baptême; pendant ces longs jours de pénitence, ils apprennent qu'ils doivent renoncer à tous les artifices de l'ennemi et au commerce du monde, s'ils veulent véritablement devenir chrétiens. »

Alors le jeune Tiburtius, avec une sagesse au-dessus de son âge :

— Père (dit-il), tu demandes du temps pour renoncer aux affaires; mais, moi qui étais sur le point de m'engager dans les affaires du forum, mon sacrifice ne portera que sur un désir. Je serais devenu avocat, pour traiter les causes des mortels; j'embrasserai le Christianisme pour traiter avec les Anges les causes du ciel, quand j'aurai été placé au rang de ceux qui reçoivent la vie éternelle, et deviennent ainsi les avocats de la sainteté. »

Le bienheureux Sébastien, à ces paroles, l'embrassa avec effusion, et lorsque saint Polycarpe baptisa le jeune homme, il le re-

çut au sortir des fonts sacrés et devint ainsi son père.

Peu de jours après, Chromatius avait renoncé dans les formes du droit à toutes les affaires de ce siècle, et recevait dans le saint baptême une nouvelle naissance. Avec lui, quatre cents personnes de tout sexe, appartenant à sa maison, partagèrent le même bonheur. Il avait voulu auparavant les délivrer des liens de la servitude par un affranchissement solennel, et les enrichir de présents magnifiques, — accompagnant ce bienfait de ces nobles paroles :

— Ceux qui commencent à avoir Dieu pour père (leur disait-il), ne doivent point être les esclaves d'un homme. »

—

CHAPITRE XVIII.

Chromatius, après s'être démis de la préfecfecture de Rome, nourrit les chrétiens pendant la persécution.

Le Pape de la ville de Rome était alors Caïus, personnage d'une prudence consommée et d'une grande vertu; Carinus, Dioclétien et Maximien partageaient le titre d'empereur. Mais Dioclétien résidait à Rome avec Maximien, tandis que Carinus avec toute l'armée occupait les Gaules. A cause de lui, Dioclétien hésitait à commencer ouvertement la persécution contre les chrétiens, parce quelques-uns des amis de Carinus s'honoraient de ce titre. Mais lorsque Carinus eut été tué dans la cité de Mayence, sous le consulat de Maximien et d'Aquilinus, la persécution devint si violente que personne ne pouvait plus ni vendre ni acheter, s'il n'avait auparavant offert de l'encens à de petites statues qui avaient été élevées dans tous les lieux où l'on se réunissait pour les achats. Les principaux groupes de maisons, tous les quartiers, les fontaines même, étaient gardés par des satellites qui ne laissaient à personne la permission d'acheter, pas même celle de puiser de l'eau, à moins qu'on n'eût sacrifié aux idoles.

Alors, par le conseil du pape (*episcopi*) saint Caïus, Chromatius profita de sa haute dignité pour ouvrir sa maison à tous les chrétiens; et il pourvut avec tant de sollicitude à leurs besoins, que personne ne succomba à la triste nécessité de sacrifier. Mais parce que au milieu d'une persécution aussi violente, son titre de chrétien ne pouvait pas rester longtemps un mystère pour le public, Chromatius obtint, par un rescrit émané de la personne sacrée des empereurs, de se retirer sur le rivage de Campanie, pour y rétablir sa santé. Il avait là de vastes domaines; il les ouvrit à tous les chrétiens qui voudraient s'y retirer avec lui, pour éviter la rage du persécuteur.

A cette occasion, l'on vit s'élever le débat d'une noble émulation entre saint Polycarpe et le bienheureux Sébastien : qui des deux resterait à Rome, ou irait rejoindre Chromatius, qui avait rassemblé autour de lui un peuple nombreux de chrétiens. Le vénérable Pape Caïus, intervenant dans cette sainte querelle, leur dit :

— En ambitionnant tous deux la couronne du martyre (*passionis*), vous plongez dans la désolation le peuple que le Seigneur s'est acquis par son sang. C'est pourquoi il m'a semblé, frère Polycarpe, que toi, parce que tu es prêtre, et que, rempli de la science de Dieu, tu marches d'un pas ferme dans le droit sentier, tu devais aller fortifier la foi des fidèles et ranimer les cœ. rs que la crainte a ébranlés. »

Polycarpe, en entendant ces paroles, garda le silence et reçut avec résignation l'ordre paternel du Pape.

Cependant arriva le jour du Seigneur (*dies dominica*); le Pape Caïus, au milieu des mystères qu'il célébrait dans la maison de Chromatius, parla en ces termes :

— Notre-Seigneur Jésus-Christ, prévoyant la fragilité humaine, a établi, parmi ceux qui croient en Lui, deux degrés, la Confession et le Martyre; afin que ceux qui désespèrent de pouvoir supporter le poids du Martyre, obtiennent du moins la grâce de la Confession. Ils cèdent, il est vrai, la place aux combattants, mais ils entourent de leur sollicitude les soldats du Christ qui doivent combattre pour la gloire de son nom.

« C'est pourquoi, que ceux qui veulent fuir aillent rejoindre nos fils Chromatius et Tiburtius; que les autres, qui préfèrent rester dans la ville, demeurent avec moi. L'éloignement ne nous séparera point, — unis comme nous le sommes dans les liens de la charité du Christ. Nos yeux même n'auront

point à regretter votre absence, parce que nous tiendrons toujours attaché sur vous le regard de l'homme intérieur. »

Ainsi parlait le Pape Caïus. Alors le généreux Tiburtius élevant la voix :

— Je t'en conjure (dit-il), ô toi le Père et l'Évêque des Évêques, ne me laisse pas fuir devant les persécuteurs. Mon plus grand bonheur, mon unique désir serait de recevoir mille fois la mort pour le vrai Dieu, afin de mériter ainsi la gloire de cette vie qu'un compétiteur ambitieux ne saurait enlever, et dont le temps ne peut mesurer la fin. »

En l'entendant, saint Caïus heureux de voir une foi si vive, versait des larmes de joie, et demandait à Dieu, pour tous ceux qui allaient rester, la victoire dans le combat avec la palme des Martyrs.

—

CHAPITRE XIX.

Hauts faits des saints Sébastien, Tiburtius et d'autres, à Rome.

Or, voici les noms de ceux qui restèrent avec le vénérable Pape Caïus; c'étaient : Marcellianus et Marcus, avec Tranquillinus, leur père, qui tenait un rang distingué dans Rome; le bienheureux Sébastien, et le jeune Tiburtius qui joignait aux grâces extérieures du corps la beauté plus grande mille fois d'une âme sainte; Nicostratus, autrefois le premier assesseur du préfet du Prétoire, avec son frère Castorius et sa femme nommée Zoé; Claudius et son frère Victorinus, avec Symphorianus son fils, qui avait été guéri de l'hydropisie. Ce furent les seuls qui demeurèrent avec le Pape Caïus; tous les autres partirent avec Chromatius.

Le Pape conféra l'honneur sacré du diaconat à Marcus et à Marcellianus, et il ordonna prêtre Tranquillinus leur père; quant à saint Sébastien qui restait caché sous l'habit de soldat, pour secourir plus facilement les fidèles, il lui donna le titre de Défenseur de l'Église. Tous les autres furent ordonnés sous-diacres.

Cependant, parce qu'on ne pouvait plus trouver de lieu sûr pour s'y tenir caché, les Saints se retirèrent chez un chrétien nommé Castulus, officier de la chambre de l'empereur. Ce Castulus habitait dans le palais, à l'étage supérieur. Deux choses recommandaient surtout cet asile : Castulus, ainsi que toute sa maison, était un chrétien très-fervent; et, d'autre part, tandis que la loi sur les sacrifices des idoles était appliquée partout avec une extrême cruauté, on laissait parfaitement tranquilles tous ceux qui étaient attachés au palais, parce qu'il ne pouvait y avoir de soupçon contre eux.

Ainsi donc réunis — comme nous venons de le dire, — à l'étage supérieur du palais, dans les appartements de Castulus, officier de la chambre de l'empereur, tous, avec le saint Pape Caïus, ils persévéraient jour et nuit dans les gémissements, les larmes, le jeûne et la prière, demandant au Seigneur de mériter par leur constance dans la profession de la foi, d'être associés au nombre des saints Martyrs.

De pieux fidèles, de saintes femmes, montaient en secret jusqu'à la retraite des bienheureux Confesseurs, et obtenaient par eux de nombreux miracles de guérison. C'était comme le prix et la conséquence d'une foi sincère et d'une de ces vertus établies sur d'inébranlables fondements; ils priaient, et les yeux des aveugles s'ouvraient à la lumière, les malades étaient guéris, et les démons étaient chassés des corps qu'ils possédaient.

Pendant que Dieu opérait par eux ces prodiges, le bienheureux Tiburtius étant sorti dans la rue, rencontra le cadavre d'un homme qui venait de tomber d'un lieu très-élevé, et qui, dans sa chute, s'était brisé la tête et les membres. Ses parents ne songeaient qu'à lui donner la sépulture; mais Tiburtius les voyant en pleurs, leur dit :

— Permettez-moi de chanter (1) sur le

(1) *Permittite me præcantare ei.* — D'autres manuscrits portent : *Incantare*, *Decantare*. — L'usage payen et mystérieux des *incantations* ou *enchantements* a inspiré à Origène cette belle pensée :

« Il est — dit-il, — des choses qui semblent obscures, mais qui, par cela seul qu'elles pénètrent nos oreilles, apportent cependant une grande utilité à notre âme. Si les Gentils ont cru que certaines poésies qu'ils appellent *enchantements*, certains noms qui ne sont même pas compris de ceux qui les invoquent, murmurés par ceux qui font profession de magie, endorment les serpents ou les font sortir de leurs cavernes les plus profondes; si l'on dit que ces paroles ont la vertu de faire disparaître

corps de votre fils, peut-être il recouvrera la santé. »

Les parents le laissèrent approcher. Tiburtius se tenant alors auprès du corps, récita lentement sur ses blessures l'Oraison Dominicale et le Symbole. Quand il eut fini, déjà les os, la tête, les entrailles du mort avaient repris leur place; il revenait à la vie aussi entier dans ses membres que s'il n'eût rien souffert.

Après ce miracle, Tiburtius continuait sa route; mais les parents du ressuscité le retinrent en lui disant :

— Viens, prends notre fils pour esclave; nous t'offrons avec lui tous nos biens; car cet enfant, notre fils unique, était mort, et tu nous l'as rendu vivant. »

Tiburtius leur répondit :

— Si vous voulez faire ce que je vous dirai, ce sera la plus grande récompense que je puisse ambitionner pour cette guérison. »

Les parents lui dirent :

— Si tu nous juges dignes d'être nous-mêmes tes esclaves, nous ne pouvons pas nous y opposer; bien plus, nous le désirons même, si c'est ton bon plaisir. »

Alors les prenant par la main, il les conduisit à l'écart de la foule et leur enseigna la vertu du nom du Christ. Quand il vit leurs âmes fortement établies dans la crainte du Seigneur, il les amena au Pape Caïus, et lui dit :

— Vénérable Pape, Pontife de la divine loi, voici des fidèles que le Christ s'est acquis aujourd'hui par mon ministère. Ma foi, comme un nouvel arbuste, a produit en eux son premier fruit. »

Alors le saint Pape Caïus baptisa cette famille, le jeune homme avec ses parents qui rendaient grâces à Dieu [de leur bonheur].

—

CHAPITRE XX.

Sainte Zoé, saint Tranquillinus et d'autres sont mis à mort.

Mais parce qu'il serait trop long de raconter en détail toutes les grandes merveilles que le Christ opéra par leurs mains, nous expliquerons seulement comment chacun d'eux conquit la palme du martyre.

Le jour de la fête (*natale*) des Apôtres, la très-heureuse Zoé priait à la Confession de saint Pierre, lorsqu'elle fut arrêtée par des payens, qui l'épiaient pour la surprendre, et conduite au magistrat du quartier de la Naumachie. Celui-ci voulut la contraindre à brûler de l'encens devant une petite statue de Mars qui était là.

Zoé répondit :

— Vous voulez contraindre une femme de sacrifier à Mars; c'est pour montrer à tous sans doute la passion criminelle de votre Mars pour les femmes. Mais, s'il a pu ravir la pudeur à l'impudique Vénus, moi, je porte sur le front le trophée de la foi; il ne me vaincra pas. Ce n'est point par mes propres forces que je lutte contre lui; pleine de confiance dans la vertu de mon Seigneur Jésus-Christ, je vous méprise vous et votre idole, et me ris de vous deux. »

Alors, le magistrat du quartier la fit jeter dans une prison très-obscure; il prit soin que, durant cinq jours entiers, elle ne vit aucune lumière et demeurât sans boire ni manger. Elle ne pouvait entendre que la voix du geôlier qui l'avait enfermée, et qui lui répétait souvent :

des fièvres et des maladies du corps humain, qu'elles peuvent même quelquefois jeter les âmes en une sorte d'extase, quand la foi du Christ n'en arrête pas l'effet, — combien devons-nous croire plus forte et plus puissante la récitation des paroles ou des noms de l'Ecriture sainte ?

« De même que chez les infidèles les puissances mauvaises, sitôt qu'elles entendent ces noms ou ces formules, accourent et viennent prêter leur secours à l'œuvre pour laquelle elles se sentent appelées, selon les mots qui ont été proférés, obéissant à l'homme au service duquel elles se sont vouées; — à plus forte raison, les Vertus célestes et les Anges de Dieu, qui sont avec nous, comme le Seigneur l'a appris à son Eglise, au sujet même des petits enfants, sont réjouis en entendant sortir de notre bouche, comme de pieux enchantements, les paroles de l'Ecriture et les noms qui s'y lisent. Que si nous ne comprenons pas les paroles que profère notre bouche, ces Vertus qui nous assistent les entendent, et, invitées comme par un chant qui les attire, elles s'empressent d'arriver et de nous porter secours. » — *In librum Jesu Nave*, homilia xx. Cf. *Vitæ Patrum*, p. 507, édit. Rosweyde; — Rufin, *lib*. III, cap. XL. — *De la Perpétuité de la Foi*, tome III, p. 719; — Saint Jean Chrysostôme, 3me discours *sur Lazare*, n° 2.

— Tu mourras de faim et de soif, au milieu de ces ténèbres, si tu ne promets pas de sacrifier aux dieux. »

Au bout de six jours, on parla d'elle au juge barbare, qui ordonna qu'on la pendît à un arbre par les cheveux, et qu'au-dessous d'elle on développât, par le feu dans des ordures, une épaisse et dégoûtante fumée. Mais à peine on l'avait enlevée, qu'elle expira, en confessant le nom du Seigneur. Les bourreaux descendirent son corps, et, l'ayant attaché à une pierre, ils le jetèrent dans le Tibre; car ils craignaient — disaient-ils, — que les chrétiens ne l'enlevâssent et ne s'en fissent une déesse.

La Sainte, après son martyre, apparut en songe au bienheureux Sébastien, et elle lui raconta le témoignage qu'elle venait de rendre au Seigneur par sa mort. A son tour, saint Sébastien le redit aux autres Saints. Aussitôt saint Tranquillinus sortit avec précipitation, en criant :

— Les femmes nous précèdent à la couronne; comment faut-il que nous vivions encore? »

En même temps, il descendit et courut à la Confession du bienheureux Paul; car c'était le jour de l'octave de la fête des Apôtres. Mais lui aussi fut victime des embûches qu'on lui tendait; il fut arrêté, tué à coups de pierre par le peuple, et son corps fut jeté dans le Tibre.

Bientôt Nicostratus et Claudius, avec Castorius, Victorinus et Symphorianus, pendant qu'ils recherchaient sur les rives du Tibre les corps des Saints, furent saisis par les persécuteurs et conduits au préfet de la ville, nommé Fabianus. Celui-ci les exhortait à sacrifier; pendant dix jours, il épuisa auprès d'eux les menaces et les caresses, sans pouvoir ébranler leur constance. Enfin, il en parla aux Empereurs, qui ordonnèrent de les appliquer trois fois à la torture. Mais la torture fut également inutile, et le juge les fit jeter à la mer. On les chargea donc de poids énormes et on les précipita dans les flots.

Ainsi ce fut dans les eaux, — symbole de la pureté de leurs âmes, — que les Martyrs célébrèrent leur triomphe. Pour les Gentils, ils continuèrent de tendre des piéges aux fidèles, et leur fureur impie s'emporta au point qu'ils ne pouvaient plus même entendre prononcer le nom de chrétien.

CHAPITRE XXI.

Martyre de saint Tiburtius.

Cependant un fourbe affectant les dehors de la foi et se disant chrétien, s'était joint à la compagnie du saint Pape Caïus; c'était un apostat, habile dans l'art de feindre, et dont toutes les paroles n'étaient que mensonge. Le bienheureux Tiburtius, avec l'autorité que lui donnaient la noblesse de son nom, sa science et sa sainteté, lui reprochait souvent de s'ajuster les cheveux avec art sur le front, de manger sans mesure, de mêler les jeux à ses repas, de rechercher trop librement les regards des femmes, de se dispenser des jeûnes et des prières, enfin de se livrer au sommeil au lieu d'aimer à passer les saintes veilles de la nuit dans le chant des hymnes du Seigneur.

L'hypocrite recevait ces reproches sévères avec l'apparence de la modestie. En un mot, il s'y prit si adroitement que saint Tiburtius fut arrêté par les infidèles pendant qu'il priait. Pour mieux réussir, lui-même s'était fait prendre avec le saint Confesseur, et tous deux avaient été conduits devant le secrétaire du juge persécuteur.

Quand on les eut introduits devant le tribunal, le préfet Fabianus dit à celui qui s'était à dessein livré entre ses mains :

— Quel est ton nom? »

Il répondit :

— Torquatus. »

Le préfet dit :

— Quelle religion professes-tu? »

Torquatus répondit :

— Je suis chrétien. »

Fabianus dit :

— Ignores-tu que les très-invincibles Empereurs ont ordonné que ceux qui ne voudraient pas sacrifier seraient torturés par d'affreux supplices? »

Torquatus répondit :

— Voici mon maître; c'est lui qui m'a toujours instruit; ce que je lui verrai faire, je dois le faire avec lui. »

Fabianus, se tournant alors vers Tiburtius, lui dit :

— Tu as entendu ce que dit Torquatus; qu'as-tu à répondre? »

Saint Tiburtius répondit :

— Il y a longtemps que Torquatus cherche

hypocritement à faire le chrétien; mais, telle est la vertu de ce nom sacré, qu'il supporte mal de se voir usurpé par des étrangers qui ne lui ont pas donné leur amour. En effet, illustrissime juge, le nom de chrétien est donné aux disciples du Christ, sectateurs de la vraie philosophie, qui ont courageusement combattu pour abattre en eux le règne des passions.

« Crois-tu, illustrissime juge, qu'il soit chrétien, cet homme qui, tout entier aux soins voluptueux de son corps, recherche avec un zèle inquiet l'artiste qui arrangera ses cheveux, laisse tomber mollement ses épaules, ne traîne qu'avec un suprême effort un pas nonchalant, néglige la société des hommes et arrête sur les femmes des regards trop suspects? Non, jamais le Christ n'a daigné avoir de pareils serviteurs. Mais enfin puisqu'il affirme qu'il veut m'imiter, tout à l'heure tu vas te convaincre par tes yeux qu'il a menti; car il va se montrer ici devant toi ce qu'il a toujours été. »

Fabianus lui dit :

— Tu serais plus sage toi-même de songer à ton salut et de ne pas mépriser les décrets des princes. »

Saint Tiburtius répondit :

— Je ne puis travailler plus sûrement à mon salut qu'en méprisant tes dieux et tes déesses, pour confesser que le Seigneur Jésus-Christ est mon seul maître et mon seul Dieu. »

Torquatus dit alors :

— Non-seulement c'est un chrétien méchant; mais encore il enseigne à un grand nombre, et leur persuade, par des artifices, que tous les dieux sont des démons. Lui-même, avec ses compagnons, se livre à la magie; il passe les jours et les nuits à préparer ses enchantements. »

Saint Tiburtius répondit :

— Le faux témoignage ne restera pas impuni. »

Puis, s'adressant au juge :

— Illustrissime préfet (lui dit-il), quand cet homme que tu vois, s'est réuni aux chrétiens, le désir pervers d'un crime bouillonnait déjà dans son âme; il n'avait qu'une pensée : nous persuader à nous qu'il était chrétien, à tous les autres frères qu'il était très-fidèle. Moi, cependant, j'avais à lui reprocher une gloutonnerie de Cyclope, et des excès de vin où la pudeur était sacrifiée, où la sainteté du nom divin qu'il portait était foulée aux pieds. Dans son ivresse, il s'était fait en vomissant, le moyen d'éprouver toujours la soif et la faim. A le voir manger, boire et vomir, on eût dit non un chrétien, mais un ancien convive de la table d'Antoine.

« Et, aujourd'hui, le voilà qui poursuit les chrétiens, accuse les chrétiens, excite contre nous un Juge plein de clémence, présente un glaive à sa main qui le rejette, et ose enfin nous exhorter à courber la tête devant les démons.

« Nous voyons aujourd'hui, Torquatus, les vœux que tu formais dans le silence; nous voyons tes conseils sanglants; et sous l'artifice scélérat de tes paroles, nous découvrons les noirs poisons que ton cœur recèle. Fourbe cruel, prends donc les armes et remplis l'office de bourreau; exécute les ordres du juge : ce sera servir en même temps tes fureurs. Dresse les chevalets, suspends-y les chrétiens; condamne, frappe, brûle, n'épargne aucun supplice. Tu nous connais; si tu nous menaces de l'exil, — les amis de la vraie sagesse ont le monde entier pour patrie; les supplices, il nous arrachent à la prison du monde; les feux, ta main n'en allumera point d'aussi terribles que ceux dont nous triomphons dans la lutte contre nos passions. »

Le préfet Fabianus lui dit :

Reprends la noblesse de ta famille; sois ce que la nature t'a imposé l'obligation d'être; sorti d'une race illustre, tu es descendu à un tel état de dégradation qu'aujourd'hui tu ne crains pas d'ambitionner à la fois les supplices, l'infamie et la mort. »

Saint Tiburtius répondit :

— O le plus prudent des hommes! ce sont les Romains qui t'ont fait leur juge, et parce que je refuse d'adorer Vénus la prostituée, Jupiter l'incestueux, le fourbe Mercure et Saturne le meurtrier de ses enfants, tu prononces que j'imprime à ma race une marque d'infamie! et parce que j'adore le seul Dieu véritable qui règne dans les cieux, tu menaces de broyer mon corps dans les supplices! Non, nous ne cédons point à tes conseils; nous confessons que le Christ, le Fils de Dieu, est descendu du ciel sur la terre, pour que l'homme put monter de la terre au ciel. C'est pourquoi foulant aux pieds toutes ces vaines images que vous honorez sans raison,

je me suis soumis au Dieu tout-puissant. »

Alors Fabianus fit étendre devant les pieds du bienheureux Tiburtius des charbons ardents, et lui dit :

— Choisis de deux choses l'une, — ou de jeter de l'encens sur ces charbons ou d'y marcher nu-pieds. »

Alors le bienheureux Tiburtius, faisant le signe de la croix, marcha nu-pieds, sans crainte, sur les charbons ardents; et il dit au préfet :

— Renonce à ton infidélité, et apprends qu'il n'y a qu'un seul Dieu, Celui que nous proclamons le maître de toute créature. Plonge si tu le peux, ta main au nom de ton dieu Jupiter, seulement dans de l'eau bouillante; et si ce Jupiter a quelque puissance, qu'il fasse que tu ne sentes pas les atteintes de la chaleur; pour moi, fortifié par le nom de mon Seigneur Jésus-Christ, il me semble que je foule aux pieds des roses; — c'est que toute créature obéit aux ordres de son Créateur. »

Fabianus dit :

— Qui ne sait que votre Christ vous a enseigné la magie? »

Saint Tiburtius répondit :

— Tais-toi, malheureux ! Épargne à mes oreilles un tel outrage. Que je ne t'entende pas hurler dans l'emportement de ta fureur ce saint nom plus doux que le rayon de miel. »

A ces mots, Fabianus irrité dicta aussitôt la sentence; elle était conçue en ces termes :

— Il a blasphémé les dieux et proféré contre eux des injures atroces; que sa tête tombe sous le glaive. »

On le conduisit donc sur la voie Lavicana, à trois milles de Rome. Il pria une dernière fois; et, au milieu de sa prière, le bourreau lui abattit la tête d'un seul coup. Un chrétien, témoin de son supplice, l'ensevelit au lieu même; et le Christ jusqu'aujourd'hui s'est plu à y multiplier les miracles pour la gloire de son nom.

—

CHAPITRE XXII.

Saint Castulus, saint Marcellianus et saint Marcus sont mis à mort.

Ensuite Torquatus réussit à faire arrêter l'officier de la chambre de l'empereur, Castulus, qui avait donné l'hospitalité aux Saints. On le chargea de chaînes ; trois fois interrogé dans la torture, il persévéra constamment à confesser sa foi dans le Seigneur. A la fin on le jeta dans une fosse, où l'on fit tomber sur lui un grand monceau de sable. C'est ainsi que Castulus s'envola vers le Seigneur avec la palme du martyre.

Peu après, Marcellianus et Marcus furent de même saisis. Tous deux furent liés à un poteau et leurs pieds furent percés de clous. Fabianus, dans sa rage insensée, leur disait :

— Vos pieds resteront immobiles, fixés à ce bois, jusqu'à ce que vous ayez rendu aux dieux l'honneur qui leur est dû. »

Mais les deux frères, joyeux d'être ainsi réunis par un même supplice, chantaient avec le Prophète :

— Oh! qu'il est bon, qu'il est doux à des frères d'habiter ensemble! »

Fabianus leur dit :

— Infortunés jeunes gens, renoncez à votre folie et délivrez-vous vous-mêmes des tourments qui pèsent sur vous. »

Tous deux répondirent :

— Jamais festin n'a eu pour nous plus de charmes; c'est maintenant que nous commençons à être fixés dans l'amour du Christ. Nous ne te demandons qu'une grâce : c'est de nous laisser attachés à ce bois, jusqu'à ce que notre âme ait quitté le corps qui lui sert, ici-bas de vêtement. »

Fabianus les laissa en effet un jour et une nuit dans ce supplice, et ils persévérèrent dans le chant des psaumes et des hymnes. Enfin, le préfet ordonna de leur percer le côté d'un coup de lance. C'est ainsi que leurs âmes s'envolèrent à leur tour aux cieux, avec l'auréole glorieuse du martyre.

Ils furent ensevelis sur la voie Appienne, à deux milles de Rome, dans un lieu appelé *ad Arenas,* parce qu'il y avait là des *arenariæ* nombreuses, d'où les Romains avaient tiré le sable (*arena*) pour construire les murs de leur ville.

CHAPITRE XXIII.

Glorieux combat de saint Sébastien.

Après ces exécutions, les dénonciateurs s'attaquèrent au bienheureux Sébastien. C'était — avons-nous dit, — un généreux soldat du Christ, caché sous la chlamyde militaire. Le préfet parla de lui à l'empereur Dioclétien, qui le fit venir et lui dit :

— Je t'ai toujours donné place parmi les premiers [officiers] de mon palais; et toi jusqu'ici, pour la ruine de mon trône et de ma vie, tu as prodigué dans le secret l'injure à nos dieux. »

Saint Sébastien répondit :

— C'est pour ton salut que toujours j'ai honoré le Christ; c'est pour le salut de l'empire romain que toujours j'ai adoré Celui qui règne dans les cieux, — convaincu que c'était vanité et folie de demander du secours à des pierres. »

Alors Dioclétien plein de colère ordonna de le conduire au milieu d'un champ et de l'attacher à un poteau, afin qu'il servit de but aux archers, qui avaient ordre de le percer de leurs traits. Les soldats le mirent donc au milieu d'un champ; et bientôt tout le corps du Martyr fut couvert de leurs flèches, comme un hérisson garni de ses dards (1).

Ils le crurent mort et s'éloignèrent. Cependant, la veuve du Martyr Castulus, — nommée Irène, — vint la nuit pour l'enlever et l'ensevelir. Elle le trouva vivant, l'emmena dans sa demeure qui était (comme nous l'avons dit), dans les appartements les plus élevés du palais de l'empereur.

Au bout de très-peu de jours, les plaies dont tout le corps de Sébastien était couvert s'étaient fermées; il était parfaitement guéri. Les chrétiens accouraient en foule auprès de lui et l'exhortaient à fuir. Mais lui, après avoir prié, descendit de sa retraite, et se tenant sur les degrés qui conduisaient aux appartements de Dioclétien, — lorsque les empereurs passèrent devant lui, il s'écria :

— C'est par d'injustes calomnies que les pontifes de vos temples jettent le trouble dans tout l'empire, en inventant des crimes contre les chrétiens, et en répétant qu'ils sont les ennemis de l'État (*reipublicæ*), tandis qu'au contraire la république s'améliore et grandit par leurs prières; car, ils ne cessent point de prier pour le salut de l'empire et la prospérité des armées romaines. »

A ces mots, Dioclétien surpris :

— Es-tu donc (lui dit-il), ce Sébastien que nous avons fait périr dernièrement à coups de flèches? »

Saint Sébastien répondit :

— Mon Seigneur Jésus-Christ a daigné me ressusciter, pour que je vienne protester devant tout ce peuple que vos persécutions violentes contre les serviteurs du Christ ont été inspirées par l'injustice. »

Dioclétien le fit conduire aussitôt dans l'hippodrome du palais, où, par ses ordres, on l'accabla de coups (*fustigari*), jusqu'à ce qu'il rendit l'esprit. Alors, les bourreaux enlevèrent son corps pendant la nuit, et le jetèrent dans la *Cloaca maxima*, afin (disaient-ils), que les chrétiens ne s'en fissent pas un Martyr [de plus]. Mais le bienheureux Sébastien apparut en songe à sainte Lucina, dame très-pieuse, et il lui dit :

— Dans la *Cloaca*, près du Cirque, tu trouveras mon corps arrêté à un crampon; tu l'enlèveras et le porteras aux catacombes, pour l'y ensevelir à l'entrée de la crypte où reposent les restes des Apôtres. »

Alors, la bienheureuse Lucina, prenant avec elle ses serviteurs, partit au milieu de la nuit; et quand elle eut trouvé le corps, elle le mit sur son char, le transporta à l'endroit que le Saint même lui avait désigné, et l'y ensevelit avec tous les hommages qu'elle put lui rendre. Pendant trente jours, sainte Lucina ne put consentir à s'éloigner de ce lieu saint.

Quelques années après, la paix fut rendue à l'Église. Lucina aussitôt, pour célébrer ce glorieux triomphe, fit de sa maison une église. Elle lui laissa ses richesses pour le soulagement des chrétiens, et l'institua son héritière en Jésus-Christ, qui — avec Dieu [le] Père et l'Esprit-Saint, — vit et règne égal et un en puissance dans les siècles des siècles. Amen.

---

(1) *Ut quasi hericius ita esset hirsutus ictibus sagittarum.*

APPENDICE.

Né à Narbonne, martyr à Rome — où le glorieux titre de *Défenseur de l'Église* que lui avait donné le saint Pape Caïus, lui fut confirmé par les Vicaires de Jésus-Christ, dans la suite des âges, — l'illustre saint Sébastien eut pour biographe saint Ambroise, cette gloire de l'Église universelle, et surtout de notre France.

Saint Ambroise avait reçu le jour à Trèves, et plus tard il monta sur le siége pontifical de Milan, — la ville même où Sébastien avait été élevé (*Mediolanensium partibus eruditus*) (1).

Depuis plusieurs siècles Rome possédait le trésor insigne des reliques de Sébastien, lorsque la France, par la voix de l'empereur Louis le Débonnaire, sollicita du Souverain Pontife le corps de son illustre fils, comme récompense du dévouement qu'elle avait déployé à son service dans des circonstances difficiles.

Nous avons dit — ailleurs (2), en peu de mots, — comment en 824, l'empereur Louis le Débonnaire ayant arrêté que son fils Lothaire ferait le voyage de Rome, pour pacifier les troubles que l'élection du Pape Eugène II y avait excités, Hilduin, — le célèbre abbé de saint Denys et l'auteur des *Areopagitica*, — fut nommé pour accompagner le jeune prince, afin de lui servir de conseil. La conduite de cet abbé répondit parfaitement à l'attente qu'on en avait conçue. On admira l'innocence de ses mœurs, l'équité de ses jugements, sa prudence, sa modération; il eut la meilleure part aux beaux règlements que Lothaire fit dresser dans ces conjonctures épineuses, pour faire respecter les Souverains Pontifes, rétablir la justice dans Rome, et assurer la tranquillité publique.

C'est le récit de la Translation des reliques de saint Sébastien en France, dans l'abbaye de Saint-Médard à Soissons, qu'on va lire. Nous l'avons traduit d'une relation latine, rédigée au Xe siècle — d'après des documents authentiques du IXe, — par Odilon, moine de Saint-Médard.

Au IXe siècle, Rodoïn faisait l'ornement de cette abbaye, où il occupait la place de prieur sous Hilduin. Il est particulièrement loué de ses contemporains pour la pénétration et l'étendue de son esprit et son habileté dans le maniement des affaires. Étant obligé d'accompagner quelquefois son abbé à la cour, il s'attira l'estime et l'affection de l'empereur Louis le Débonnaire, qui l'admettait volontiers à son conseil. Comme il avait inspiré à Hilduin le dessein d'enrichir leur monastère de quelques reliques célèbres, il fut choisi lui-même pour en aller solliciter à Rome. Rodoïn muni de la recommandation de l'empereur et de celle de son abbé auprès du Pape Eugène II, entreprend son voyage, et obtient, quoiqu'avec beaucoup de peine, le corps de saint Sébastien. Non content de cette précieuse relique, il trouva encore moyen d'avoir une partie du corps de saint Grégoire le Grand, et apporta l'un et l'autre à Saint-Médard, où ces dépouilles sacrées furent reçues en grande pompe, le 9 décembre 826.

Bientôt le grand nombre de miracles qui s'y opérèrent, y attira une affluence prodigieuse de peuple. L'église du monastère se trouvant trop petite pour les contenir, Rodoïn fut chargé de la part de Louis le Débonnaire d'en élever une plus spacieuse et plus magnifique. Il commença cet édifice, dont la dédicace se fit en 842; mais, il ne put y mettre la dernière main, car il mourut avant l'année 833.

Rodoïn — au rapport d'Odilon, qui écrivait environ un siècle après lui, — avait fait une relation des miracles opérés par l'intercession de saint Sébastien. Elle était adressée à Hilduin et se lisait encore en 920 dans le cartulaire de Saint-Médard. On y comptait jusqu'à quatre mille cent soixante-dix miracles : ce qui se trouve confirmé par le témoignage d'Eginhard et de l'Astronome, auteurs contemporains.

Cette relation ne se trouve plus nulle part, quoiqu'on puisse dire qu'on en a le fonds dans l'ouvrage qu'Odilon a composé sur le même sujet. « Il est visible, en effet, — dit dom Rivet, — par plusieurs de ses expressions, qu'il y a puisé la plus grande partie de ce qu'il rapporte touchant les faits qui

(1) *Acta sancti Sebastiani, auctore sancto Ambrosio*, cap. I.

(2) *Annales hagiol. de la France*, premier siècle, col. 159.

l'avaient précédé de près d'un siècle. Il n'y a presque pas de doute non plus, qu'il n'en ait tiré ce qu'il nous apprend du voyage de Rodoïn à Rome et de la translation des saints corps (1). »

Odilon nous est très-peu connu par les évènements de sa vie. Concentré dans l'obscurité du cloître, il ne parait s'être distingué de ses confrères que par son humilité et son application à cultiver les lettres. Ce qui nous reste de ses écrits — où il ne prend point d'autres titres que ceux de *pécheur* et de *plus vil de tous les Moines*, — porte à juger qu'il avait fait d'assez bonnes études, et qu'il avait même quelque connaissance de la langue grecque.

Il ne vécut guère au-delà de 920. Il entreprit ses principaux ouvrages aux sollicitations d'Ingranne, Prévôt ou Doyen de Saint-Médard, qui fut fait Évêque de Laon, en 932.

Odilon est auteur d'une longue histoire de la translation des corps de saint Sébastien, Martyr, et du Pape saint Grégoire le Grand, de Rome à Saint-Médard de Soissons. Quoique cette Translation, qui fut faite en 826 par Rodoïn, Prieur de ce monastère, se trouvât attestée par des auteurs de poids et contemporains, tels qu'Eginhard, l'historien de Louis le Débonnaire, Wandalbert, Nithard et par les diplômes de nos rois, on s'avisa néanmoins — au commencement du siècle suivant, — de la révoquer en doute. Il paraît que c'était particulièrement en Italie, qu'on en contestait la vérité. C'est ce qui donna occasion à l'histoire dont il s'agit ici. Ingranne chargea Odilon de l'écrire, afin de fermer la bouche aux contradicteurs et de constater un événement aussi intéressant que glorieux pour la France. Il eût quelque peine à vaincre la modestie d'Odilon; mais enfin, celui-ci se rendit et se hâta d'exécuter ce dessein, parce qu'il se présentait une occasion favorable pour faire passer son écrit au-delà des Alpes.

Nous avons fait observer ci-dessus, que Rodoïn avait laissé une relation des miracles opérés par l'intercession de saint Sébastien, laquelle se lisait encore dans le Cartulaire de Saint-Médard, au temps où saint Odilon écrivait. « Il est visible — dit dom Rivet (article Odilon) (1), — que notre Écrivain en a fait le fonds de son histoire. Il l'aurait poussée plus loin, si l'on n'avait pas négligé d'écrire les miracles qui s'étaient faits dans la suite, — comme il s'en plaint dans sa préface, adressée à Ingranne (2). Les faits y sont fort bien circonstanciés, et rapportés avec beaucoup de candeur et de bonne foi.... Le style de notre Historien est simple, mais clair et proportionné à son sujet (3). »

Cette analyse rapide des deux relations — de Rodoïn et d'Odilon, — donne une idée de l'intérêt des faits qu'elles contiennent, mais ne saurait suffire, on le comprend.

Il y a, dans ce récit, une sorte *d'actualité*, trop vive, pour qu'on ne nous sache pas quelque gré de traduire, au moins les circonstances les plus essentielles d'un événement si glorieux pour le passé catholique de notre belle France.

—

CHAPITRE PREMIER.

Ambassade d'Hilduin à Rome.

L'an de l'Incarnation du Verbe, huit cent quatorze, Louis, César Empereur Auguste, de sainte mémoire (4), fils de Charles le Grand (*Karoli Magni*), après la mort à jamais déplorable de son père, prit les rênes de toute la monarchie, de l'aveu unanime des Francs; sans rencontrer aucun opposant, il jouit du sceptre de ce vaste royaume et, le front ceint de la couronne aux applaudissements de tous sans exception, il fut assis sur le trône paternel.

Tout brillant qu'il était de la gloire et des prérogatives de l'immense dignité que lui conférait le titre d'Empereur, il ne négligea pas [cependant] de se parer avec une magnificence encore plus grande, des impérissables insignes des saintes vertus, dont on ne pourrait jamais le dépouiller, s'entourant surtout de la mémoire et de la patience dans toutes ses actions; bien plus, — prévoyant parfois l'avenir.

(1) *Hist. litt. de la France*, tome IV, p. 502.

(1) *Hist. litt. de la France*, tome VI, p. 173 à 176.

(2) Apud Mabillon : *Acta SS. Ordinis S. Bened.*, tome V, p. 385.

(3) Dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, t. VI, p. 174.

(4) *Divæ memoriæ.*

Parmi tous les premiers de son empire, qu'il avait appelés à son Conseil, ce prince avait choisi l'abbé Hilduin, homme très-vénérable, doué d'une grande modestie et d'une entière probité, sagace et ingénieux au plus haut point, remarquable par sa justice, illustre en sainteté; et il aima et honora tellement Hilduin, qu'il lui confiait, de préférence [à tout autre], le soin de traiter les affaires les plus secrètes, et qu'il l'établit Archichapelain dans tout son empire.

C'est pourquoi ce vénérable Abbé — parmi les nombreux monastères dont la bienveillance d'Auguste lui confia le soin, — avait, près de la ville de Soissons, le noble monastère que Chlotaire, jadis roi des Francs, et son fils Sigibert, avaient construit à grands frais, en l'honneur du très-heureux Médard, le Confesseur du Christ, et dans lequel ils avaient enseveli ses très-saints membres.

L'abbé Hilduin, voyant que les Frères de ce couvent observaient admirablement la règle monastique, et qu'ils s'adonnaient avec assiduité aux sciences ecclésiastiques, se félicitait on ne peut plus de leurs progrès; et, afin qu'ils s'efforçassent d'atteindre au comble de la perfection, il les exhortait assidûment par des paroles de salut. En un mot, il entoura cette maison de tant d'amour et de sollicitude, l'éleva si haut et l'enrichit à un tel point, que nul autre monastère dans les Gaules, ne pouvait l'égaler, pour l'observance de la règle, la science et l'abondance des biens.

Cette sainte congrégation avait alors pour Prévôt ou Prieur (*Præpositus*) Rodoinus, homme habile, dont personne de notre temps n'égalera — je pense, — la sagacité et le génie. Ce Prieur — à cause du mérite de sa foi et de sa fidélité (*fidelitatis*) et de l'habileté que Dieu lui avait donnée, — entra si avant dans les bonnes grâces et l'intimité du très-saint Père Hilduin, qu'il en était préféré à tous les Prieurs des monastères soumis à sa juridiction. D'où il advint, que la renommée publiant le nom de Rodoinus, il devint célèbre à la cour du Roi. C'est pourquoi, l'Empereur aimé de Dieu, ayant découvert l'habileté de cet homme, commença à l'honorer en toute circonstance, particulière et publique, lui accordant le libre pouvoir d'obtenir sur-le-champ — et sans qu'il en eût été déféré à son propre tribunal, — tout ce qu'il trouverait devoir être utile ou agréable soit à lui-même, soit au monastère dont il était Prieur. Peu de temps après, par la divine clémence, Rodoinus trouva tellement grâce auprès du même prince, que celui-ci — autant pour l'amour du bon Père Hilduin, à la suite et au service duquel Rodoinus venait fréquemment à la Cour, qu'aussi pour la sagacité et l'habileté qui le distinguaient particulièrement, — lorsqu'on avait à traiter des affaires importantes du royaume, l'admettait volontiers au nombre de ceux qui étaient dans les secrets de l'État.

En ce temps-là (824), le Père Hilduin — ainsi que nous l'avons déjà dit, — tenait le premier rang, par dessus tous dans les États d'Auguste, et comme il avait un génie subtil, il dirigeait l'administration de son éminente charge [d'Archichapelain], avec une grande dignité. Envoyé en ambassade à Rome, par le très-pieux César, pour réfréner l'insolence de certains hommes qui s'étaient insurgés dans cette ville, contre le souverain Pontife Eugène, — il s'y conduisit avec tant de jugement et de prudence, qu'il exécuta la triple mission d'obéir aux ordres de César, de donner satisfaction au Pontife et de pacifier et réduire à l'inaction ceux qui s'étaient orgueilleusement révoltés contre Eugène.

A la suite de ces événements, accomplis avec justice, un cri public de faveur s'éleva dans Rome à l'honneur de l'illustre Hilduin; l'approbation générale salua les jugements de l'Empereur, on loua sa clémence dans la personne de son représentant. L'amour dévoué du Pontife s'accrut abondamment à l'égard du vénérable Abbé [de Saint-Médard], et tout le Sénat de l'Église fit des vœux très-ardents pour qu'Hilduin vécut longtemps honoré de la dignité d'Archichapelain.

A ces vœux, à ces prières, se joignent beaucoup de présents, de diverses sortes, que ceux qui les ont vus disent avoir été tels et si grands, qu'ils paraissaient sans prix. Enfin, Hilduin [et sa suite], ayant demandé et obtenu la bénédiction du Pape, et s'étant recommandé au Prince des Apôtres pour qu'il les assistât [toujours], — ayant pris congé d'Eugène, ils se mirent en chemin, et revinrent dans leurs foyers avec la faveur de Dieu.

—

CHAPITRE II.

Rodoïnus donne le conseil de demander des reliques à Rome.

Cependant, les amis intimes d'Hilduin supportaient avec peine son absence; car, ils voyaient qu'il tardait plus à rentrer [en France] qu'ils ne l'espéraient, dans l'impatience de leur affection. Dans le doute et l'incertitude où ils étaient plongés, ils apprennent avec une grande joie, qu'il est déjà de retour sur le sol des Gaules. Rodoinus qui avait toute la confiance de son Père (*Abbé*) et qui, à ce titre, soutenait le poids des affaires en son absence, se met en marche avec un très-magnifique appareil et cortége, pour aller au-devant de son regretté patron. L'ayant enfin retrouvé et revu, les moines d'Hilduin — ayant chassé la tristesse qui pesait sur eux, — reçoivent ses paternels embrassements, et, exaltés par une immense allégresse, ils jouissent enfin d'un bonheur longtemps désiré.

Après les paternels embrassements et des étreintes pleines de douceur, — Hilduin, pressé par tous ses moines de leur raconter ce qui lui était arrivé, leur fit un long récit de la manière honorable dont le Seigneur Pape et le Sénat de la sainte Église romaine l'avaient accueilli; avec quelle autorité et quelle prudence il avait réprimé la révolte d'un parti insurgé contre le Pontife sacré, conservé les droits de l'Empereur et obéi aux règles Apostoliques, en se montrant un juge très-équitable entre les deux pouvoirs; enfin, combien il avait eu à se louer de la conduite aimable et obligeante de tous les hauts Dignitaires de Rome, à son égard.

Puis, — et c'est là ce qu'Hilduin regardait comme le plus essentiel pour lui et le plus important pour ses moines, — il raconta qu'ils avaient, ainsi que lui, trouvé grâce devant le Seigneur Pape, et qu'ils avaient mérité d'obtenir une large part dans son affection particulière. Enfin, il leur dit que cet événement imprévu et malheureux, qui l'avait appelé à Rome, avait tourné à bien, et qu'en toutes circonstances, Dieu avait daigné lui accorder son ineffable secours.

Après qu'Hilduin eut ainsi raconté à ses très-chers fils les vicissitudes de son voyage et de son ambassade, Rodoinus lui dit:

— Père illustre, certes, nous avons à rendre et nous rendons grâces au tout-puissant Seigneur, de ce que nous avons mérité de te revoir sain et sauf, après avoir reçu d'En-Haut un heureux résultat en toutes tes démarches; car, ce résultat, nuit et jour nous avons sans cesse sollicité Dieu de daigner t'en favoriser, et il a daigné nous exaucer. Et quoique ce ne soit pas à notre mérite, qui est nul que nous rapportions ce succès, mais à ta foi excellente et à tes saints mérites, — Père aimé de Dieu; — cependant, nous nous réjouissons de ce que le ciel nous l'a accordé. »

Le bon Père Hilduin, charmé de cette allocution, et on ne peut plus heureux, se mit à parler de la dignité Apostolique, des règles de l'Église et du culte des Saints, dont la ville de Rome était très-riche, — en possédant une infinie multitude, — et il raconta rapidement les Passions de quelques Martyrs, dont il dit les mérites et les noms. Or, le vénérable Abbé, se complaisant dans ces agréables souvenirs, parla longuement.

Cependant, Rodoïnus qui était homme d'un esprit sagace, et que — comme j'en suis persuadé, — le ciel inspirait, prévoyant pour l'honneur à venir du monastère dont il était Prieur, dit à Hilduin:

— Il y a peu d'instants, mon Père et Seigneur, pendant que tu parlais, j'ai saisi au passage ce que tu disais, — savoir, que tout ce qui te serait utile ou agréable te serait accordé p r le Souverain Pontife qui siége sur le trône apostolique, et que tu avais pour garant de cette promesse l'inviolable affirmation du Pape lui-même. Il faut que nous éprouvions si cette promesse aura vraiment son effet à notre égard. Certes, — comme j'en suis persuadé, — il pourrait advenir qu'on ne refuse pas de vous accorder quelque Saint d'un illustre mérite, du nombre de ceux dont tout à l'heure vous nous avez parlé. Que si cela avait lieu, — quel plus salutaire présent pourrait vous être fait, surtout dans une circonstance plus opportune, puisque, par vous, ce Saint serait donné pour collègue à votre protecteur spécial, saint Médard? Car, nous ne jouissons jusqu'ici que de son seul patronage. Cela sera précieux pour votre salut, un mémorial sans fin et un trésor de bénédictions à jamais ouvert pour toute notre patrie. »

L'abbé Hilduin — cet homme digne de la plus grande vénération, — félicitant Rodoïnus, lui dit :

— Autant qu'on peut le comprendre, tu t'efforces de nous persuader d'enrichir et d'ennoblir encore plus le monastère dont tu suis la règle (*tuæ religionis locum*). Je ne désapprouve pas ton vœu, je ne m'oppose pas à ta demande que je partage. Je te promets tout mon concours, autant que cela plaira à Dieu, et je t'établis le négociateur de cette affaire. Cependant nous devons nous en rapporter là dessus au jugement de l'Empereur. Si ce projet lui paraît louable, alors on peut compter sur son immuable exécution. »

Rodoïnus lui répondit :

— Père, la décision de ta sainteté est excellente. »

Le César très-illustre ayant député des comtes vers Hilduin pour lui amener le vénérable Abbé, ces nobles hommes conseillent à Hilduin de se hâter, lui assurant que l'Empereur désire vivement le voir. Sur cette assurance, ils se mettent en route avec joie et ils arrivèrent ainsi au palais d'Aix-la-Chapelle (*Aquas Grani*). Là, tous formant à Hilduin un nombreux cortége et pleins d'une joie audelà de toute expression, ils le conduisirent aux appartements des Augustes, où Hilduin — selon l'usage, — fut accueilli gracieusement par l'Empereur et lui exposa toutes les circonstances de l'ambassade dont il venait de s'acquitter.

Après cet exposé, Auguste félicite on ne peut plus Hilduin de sa sage conduite, lui rend grâces et lui fait de magnifiques présents.

L'auguste Judith, — célèbre et fameuse princesse, — déposant la majesté de l'empire, sort de sa chambre et accueillant plus affectueusement que d'habitude le vénérable Abbé, pleine de joie à son égard, elle le félicite de son heureux retour, et toute la Cour se réjouit de revoir Hilduin, comme si c'eût été le père de chacun qui fût revenu au sein de sa famille.

—

CHAPITRE III.

A quelle occasion on demande les reliques de saint Sébastien. Ambassade de Rodoïnus [à Rome].

Après avoir accordé un long cours à la joie générale, Hilduin — cet homme de bonne mémoire (car, tel était le surnom qu'on lui avait donné), — Hilduin eut soin de saisir une occasion opportune pour confier à l'oreille d'Auguste ce que son fidèle Rodoïnus lui avait suggéré. Très-bon comme il l'était, l'Empereur lui dit :

— Ce que t'a suggéré ton fidèle, qui est aussi le mien, dans l'élan de sa dévotion, ne doit pas avoir besoin pour toi de mon consentement. Car, ce que tu désires obtenir, — si cela s'effectue, — sera utile non-seulement pour nous, mais encore pour tous ceux qui gouverneront à l'avenir ce royaume. Il faut donc mander devant nous celui que tu as choisi à cet effet, comme l'homme le plus convenable. »

On fait appeler Rodoïnus et il se présente devant le roi, qui, après avoir entendu de sa bouche son dessein, écouta son avis conçu en ces termes :

— Je pense qu'il faut demander le corps du très-saint pontife Silvestre, s'il plaît à Votre très-sublime Majesté. »

Auguste termine l'entretien par ces mots :

— Cela plaît-il à tous ceux qui sont ici ? »

Un assentiment unanime se produit alors à l'égard de ce projet et l'on forme des vœux ardents pour qu'il ait une heureuse issue. L'Empereur y donne volontiers son consentement et promet son entier concours pour assurer l'exécution de ce dessein, — autant que la divine grâce le favorisera. Ensuite il donne à son cher Abbé et à Rodoïnus ses conseils et ses instructions relativement à un voyage de si grande importance ; il fixe à Rodoïnus ses étapes et la durée de sa mission, au bout de laquelle il lui commande de revenir en sa présence.

Rodoïnus reprend le chemin de son pays et du monastère dont il est l'enfant, sans perdre de temps en longs apprêts. Enfin il s'empresse de se procurer tout ce qui est nécessaire pour un si grand voyage, — provisions de tous genres des choses que produit

le sol fertile des Gaules et dont il amasse une assez grande abondance, — il s'applique [surtout] à réunir une très-grande somme d'argent. Puis, après que s'est écoulé le délai qui lui avait été accordé, il se présente de nouveau devant Auguste. Il en est sur-le-champ reçu avec la plus grande bienveillance et il en reçoit des lettres revêtues de sa signature et de l'impression de son anneau, à l'effet d'obtenir les saintes reliques dont nous avons déjà parlé, — lettres remplies d'une instante prière, par lesquelles il suppliait le très-saint Pape Eugène, et qu'il remit à Rodoïnus pour les porter, avec sa suite, à Rome. L'Empereur lui recommanda avec soin d'employer au succès de cette mission tout ce qu'il avait de forces, d'énergie et de zèle, comme aussi de génie.

Après avoir reçu ces instructions judicieuses de la bouche de César et — ce qui dépassait ce qu'ils pouvaient attendre d'une si haute dignité, — après en avoir reçu d'affectueux et sacrés embrassements, l'un après l'autre, ayant été gracieusement congédiés, ils se mettent en chemin malgré leur ignorance de l'avenir.

Ils arrivèrent pourtant à la ville de Langres, où, à l'effet de tant soit peu réparer leurs forces, ils louèrent un logement très-convenable. En cet endroit même, devant la porte de l'église cathédrale (*matris Ecclesiæ*), était couché un homme pris d'une très-grande infirmité. La même nuit que Rodoïnus et ses compagnons s'arrêtèrent à Langres, cet homme – après avoir longtemps souffert durant le jour, — étant tombé dans un très-lourd sommeil, vit devant lui et debout un personnage resplendissant d'un inénarrable éclat et d'une clarté inouïe; ne pouvant en supporter la vue, il détourna la tête, car ses yeux se refusaient à envisager en face cette lumière qui n'avait rien de celle d'ici-bas. Mais ce brillant personnage parlant avec une douceur infinie au malade, lui demande avec insistance ce qu'il faisait là, par quel concours de circonstances il avait vu cette douleur fondre sur lui.

Le malade explique la cause de son infirmité, en marque le temps. Le personnage lui demande encore s'il veut être rendu à sa première santé. Cet homme répondit qu'il en avait un grand désir, si [toutefois] il pouvait en concevoir quelque espérance.

Alors, ce personnage désignant — d'une baguette d'or qu'il tenait à la main, — la place et l'hôtellerie de Rodoïnus, dit au malade :

— Va dans ce faubourg et tu y trouveras des hommes de telle et telle façon, qui se préparent à aller à Rome. Tu leur révéleras de ma part que Dieu n'approuve pas le motif qui les guide en ce voyage. »

A quoi, cet homme tremblant et anxieux répondit :

— Seigneur, sous quel nom ordonnez-vous que je vous désigne? »

Et le personnage :

— Je suis Sébastien, martyr, et j'ai succombé à Rome pour la confession du Christ-Dieu, sous le bâton; c'est à Rome que jusqu'à ce jour gît mon corps. Qu'ils sachent que le Seigneur leur a accordé mes restes mortels, et non ceux du Saint qu'ils vont chercher à Rome. »

A cela, le malade dit :

— Je ne refuse pas d'obéir à l'ordre de Ta Sérénité; je ferai tous mes efforts pour aller leur rapporter ce que tu m'as enjoint de leur redire. Mais, peut-être — me soupçonnant de mensonge, — me reprocheront-ils de vouloir me jouer d'eux. S'ils se mettent à exiger de moi une preuve de ce fait, quelle réponse m'ordonnes-tu de leur faire? Car, autrement, — j'en suis persuadé, — on ne pourra les convaincre. »

Alors, le très-saint Martyr ayant levé son bras sur lui, le rendit à la santé aussitôt que sa main puissante l'eût touché, et il poursuivit en ces termes :

— Sois guéri, et que cela soit pour toi le signe que je t'accorde et que désormais on ne pourra rejeter, sous aucun prétexte de doute. »

Cet homme ayant vu fuir le sommeil et la crainte devant la joie de sa parfaite guérison, eut la preuve que tout ce qu'il avait entendu était très-vrai. Car, il paraissait très-sain et comme s'il n'avait jamais été autrefois travaillé d'aucune ardeur de la maladie. Alors, plein de joie et triomphant, il parcourt toute la ville et les faubourgs, à la recherche des hommes qu'on lui avait ordonné d'aller trouver et pour publier les divins remèdes que le très-saint Martyr lui avait donnés.

Ceux qui avaient vu cet homme, hier encore et avant hier, gisant demi-mort sur le

Parmi tous les premiers de son empire, qu'il avait appelés à son Conseil, ce prince avait choisi l'abbé Hilduin, homme très-vénérable, doué d'une grande modestie et d'une entière probité, sagace et ingénieux au plus haut point, remarquable par sa justice, illustre en sainteté; et il aima et honora tellement Hilduin, qu'il lui confiait, de préférence [à tout autre], le soin de traiter les affaires les plus secrètes, et qu'il l'établit Archichapelain dans tout son empire.

C'est pourquoi ce vénérable Abbé — parmi les nombreux monastères dont la bienveillance d'Auguste lui confia le soin, — avait, près de la ville de Soissons, le noble monastère que Chlotaire, jadis roi des Francs, et son fils Sigibert, avaient construit à grands frais, en l'honneur du très-heureux Médard, le Confesseur du Christ, et dans lequel ils avaient enseveli ses très-saints membres.

L'abbé Hilduin, voyant que les Frères de ce couvent observaient admirablement la règle monastique, et qu'ils s'adonnaient avec assiduité aux sciences ecclésiastiques, se félicitait on ne peut plus de leurs progrès; et, afin qu'ils s'efforçassent d'atteindre au comble de la perfection, il les exhortait assidûment par des paroles de salut. En un mot, il entoura cette maison de tant d'amour et de sollicitude, l'éleva si haut et l'enrichit à un tel point, que nul autre monastère dans les Gaules, ne pouvait l'égaler, pour l'observance de la règle, la science et l'abondance des biens.

Cette sainte congrégation avait alors pour Prévôt ou Prieur (*Præpositus*) Rodoinus, homme habile, dont personne de notre temps n'égalera — je pense, — la sagacité et le génie. Ce Prieur — à cause du mérite de sa foi et de sa fidélité (*fidelitatis*) et de l'habileté que Dieu lui avait donnée, — entra si avant dans les bonnes grâces et l'intimité du très-saint Père Hilduin, qu'il en était préféré à tous les Prieurs des monastères soumis à sa juridiction. D'où il advint, que la renommée publiant le nom de Rodoinus, il devint célèbre à la cour du Roi. C'est pourquoi, l'Empereur aimé de Dieu, ayant découvert l'habileté de cet homme, commença à l'honorer en toute circonstance, particulière et publique, lui accordant le libre pouvoir d'obtenir sur-le-champ — et sans qu'il en eût été déféré à son propre tribunal, — tout ce qu'il trouverait devoir être utile ou agréable soit à lui-même, soit au monastère dont il était Prieur. Peu de temps après, par la divine clémence, Rodoinus trouva tellement grâce auprès du même prince, que celui-ci — autant pour l'amour du bon Père Hilduin, à la suite et au service duquel Rodoinus venait fréquemment à la Cour, qu'aussi pour la sagacité et l'habileté qui le distinguaient particulièrement, — lorsqu'on avait à traiter des affaires importantes du royaume, l'admettait volontiers au nombre de ceux qui étaient dans les secrets de l'État.

En ce temps-là (824), le Père Hilduin — ainsi que nous l'avons déjà dit, — tenait le premier rang, par dessus tous dans les États d'Auguste, et comme il avait un génie subtil, il dirigeait l'administration de son éminente charge [d'Archichapelain], avec une grande dignité. Envoyé en ambassade à Rome, par le très-pieux César, pour réfréner l'insolence de certains hommes qui s'étaient insurgés dans cette ville, contre le souverain Pontife Eugène, — il s'y conduisit avec tant de jugement et de prudence, qu'il exécuta la triple mission d'obéir aux ordres de César, de donner satisfaction au Pontife et de pacifier et réduire à l'inaction ceux qui s'étaient orgueilleusement révoltés contre Eugène.

A la suite de ces événements, accomplis avec justice, un cri public de faveur s'éleva dans Rome à l'honneur de l'illustre Hilduin; l'approbation générale salua les jugements de l'Empereur, on loua sa clémence dans la personne de son représentant. L'amour dévoué du Pontife s'accrut abondamment à l'égard du vénérable Abbé [de Saint-Médard], et tout le Sénat de l'Église fit des vœux très-ardents pour qu'Hilduin vécut longtemps honoré de la dignité d'Archichapelain.

A ces vœux, à ces prières, se joignent beaucoup de présents, de diverses sortes, que ceux qui les ont vus disent avoir été tels et si grands, qu'ils paraissaient sans prix. Enfin, Hilduin [et sa suite], ayant demandé et obtenu la bénédiction du Pape, et s'étant recommandé au Prince des Apôtres pour qu'il les assistât [toujours], — ayant pris congé d'Eugène, ils se mirent en chemin, et revinrent dans leurs foyers avec la faveur de Dieu.

—

CHAPITRE II.

Rodoïnus donne le conseil de demander des reliques à Rome.

Cependant, les amis intimes d'Hilduin supportaient avec peine son absence ; car, ils voyaient qu'il tardait plus à rentrer [en France] qu'ils ne l'espéraient, dans l'impatience de leur affection. Dans le doute et l'incertitude où ils étaient plongés, ils apprennent avec une grande joie, qu'il est déjà de retour sur le sol des Gaules. Rodoinus qui avait toute la confiance de son Père (*Abbé*) et qui, à ce titre, soutenait le poids des affaires en son absence, se met en marche avec un très-magnifique appareil et cortége, pour aller au-devant de son regretté patron. L'ayant enfin retrouvé et revu, les moines d'Hilduin — ayant chassé la tristesse qui pesait sur eux, — reçoivent ses paternels embrassements, et, exaltés par une immense allégresse, ils jouissent enfin d'un bonheur longtemps désiré.

Après les paternels embrassements et des étreintes pleines de douceur, — Hilduin, pressé par tous ses moines de leur raconter ce qui lui était arrivé, leur fit un long récit de la manière honorable dont le Seigneur Pape et le Sénat de la sainte Église romaine l'avaient accueilli ; avec quelle autorité et quelle prudence il avait réprimé la révolte d'un parti insurgé contre le Pontife sacré, conservé les droits de l'Empereur et obéi aux règles Apostoliques, en se montrant un juge très-équitable entre les deux pouvoirs ; enfin, combien il avait eu à se louer de la conduite aimable et obligeante de tous les hauts Dignitaires de Rome, à son égard.

Puis, — et c'est là ce qu'Hilduin regardait comme le plus essentiel pour lui et le plus important pour ses moines, — il raconta qu'ils avaient, ainsi que lui, trouvé grâce devant le Seigneur Pape, et qu'ils avaient mérité d'obtenir une large part dans son affection particulière. Enfin, il leur dit que cet événement imprévu et malheureux, qui l'avait appelé à Rome, avait tourné à bien, et qu'en toutes circonstances, Dieu avait daigné lui accorder son ineffable secours.

Après qu'Hilduin eut ainsi raconté à ses très-chers fils les vicissitudes de son voyage et de son ambassade, Rodoinus lui dit :

— Père illustre, certes, nous avons à rendre et nous rendons grâces au tout-puissant Seigneur, de ce que nous avons mérité de te revoir sain et sauf, après avoir reçu d'En-Haut un heureux résultat en toutes tes démarches ; car, ce résultat, nuit et jour nous avons sans cesse sollicité Dieu de daigner t'en favoriser, et il a daigné nous exaucer. Et quoique ce ne soit pas à notre mérite, qui est nul que nous rapportions ce succès, mais à ta foi excellente et à tes saints mérites, — Père aimé de Dieu ; — cependant, nous nous réjouissons de ce que le ciel nous l'a accordé. »

Le bon Père Hilduin, charmé de cette allocution, et on ne peut plus heureux, se mit à parler de la dignité Apostolique, des règles de l'Église et du culte des Saints, dont la ville de Rome était très-riche, — en possédant une infinie multitude, — et il raconta rapidement les Passions de quelques Martyrs, dont il dit les mérites et les noms. Or, le vénérable Abbé, se complaisant dans ces agréables souvenirs, parla longuement.

Cependant, Rodoïnus qui était homme d'un esprit sagace, et que — comme j'en suis persuadé, — le ciel inspirait, prévoyant pour l'honneur à venir du monastère dont il était Prieur, dit à Hilduin :

— Il y a peu d'instants, mon Père et Seigneur, pendant que tu parlais, j'ai saisi au passage ce que tu disais, — savoir, que tout ce qui te serait utile ou agréable te serait accordé par le Souverain Pontife qui siége sur le trône apostolique, et que tu avais pour garant de cette promesse l'inviolable affirmation du Pape lui-même. Il faut que nous éprouvions si cette promesse aura vraiment son effet à notre égard. Certes, — comme j'en suis persuadé, — il pourrait advenir qu'on ne refuse pas de vous accorder quelque Saint d'un illustre mérite, du nombre de ceux dont tout à l'heure vous nous avez parlé. Que si cela avait lieu, — quel plus salutaire présent pourrait vous être fait, surtout dans une circonstance plus opportune, puisque, par vous, ce Saint serait donné pour collègue à votre protecteur spécial, saint Médard ? Car, nous ne jouissons jusqu'ici que de son seul patronage. Cela sera précieux pour votre salut, un mémorial sans fin et un trésor de bénédictions à jamais ouvert pour toute notre patrie. »

L'abbé Hilduin — cet homme digne de la plus grande vénération, — félicitant Rodoïnus, lui dit :

— Autant qu'on peut le comprendre, tu t'efforces de nous persuader d'enrichir et d'ennoblir encore plus le monastère dont tu suis la règle (*tuæ religionis locum*). Je ne désapprouve pas ton vœu, je ne m'oppose pas à ta demande que je partage. Je te promets tout mon concours, autant que cela plaira à Dieu, et je t'établis le négociateur de cette affaire. Cependant nous devons nous en rapporter là dessus au jugement de l'Empereur. Si ce projet lui paraît louable, alors on peut compter sur son immuable exécution. »

Rodoïnus lui répondit :

— Père, la décision de ta sainteté est excellente. »

Le César très-illustre ayant député des comtes vers Hilduin pour lui amener le vénérable Abbé, ces nobles hommes conseillent à Hilduin de se hâter, lui assurant que l'Empereur désire vivement le voir. Sur cette assurance, ils se mettent en route avec joie et ils arrivèrent ainsi au palais d'Aix-la-Chapelle (*Aquas Grani*). Là, tous formant à Hilduin un nombreux cortége et pleins d'une joie au-delà de toute expression, ils le conduisirent aux appartements des Augustes, où Hilduin — selon l'usage, — fut accueilli gracieusement par l'Empereur et lui exposa toutes les circonstances de l'ambassade dont il venait de s'acquitter.

Après cet exposé, Auguste félicite on ne peut plus Hilduin de sa sage conduite, lui rend grâces et lui fait de magnifiques présents.

L'auguste Judith, — célèbre et fameuse princesse, — déposant la majesté de l'empire, sort de sa chambre et accueillant plus affectueusement que d'habitude le vénérable Abbé, pleine de joie à son égard, elle le félicite de son heureux retour, et toute la Cour se réjouit de revoir Hilduin, comme si c'eût été le père de chacun qui fût revenu au sein de sa famille.

—

CHAPITRE III.

A quelle occasion on demande les reliques de saint Sébastien. Ambassade de Rodoïnus [à Rome].

Après avoir accordé un long cours à la joie générale, Hilduin — cet homme de bonne mémoire (car, tel était le surnom qu'on lui avait donné), — Hilduin eut soin de saisir une occasion opportune pour confier à l'oreille d'Auguste ce que son fidèle Rodoïnus lui avait suggéré. Très-bon comme il l'était, l'Empereur lui dit :

— Ce que t'a suggéré ton fidèle, qui est aussi le mien, dans l'élan de sa dévotion, ne doit pas avoir besoin pour toi de mon consentement. Car, ce que tu désires obtenir, — si cela s'effectue, — sera utile non-seulement pour nous, mais encore pour tous ceux qui gouverneront à l'avenir ce royaume. Il faut donc mander devant nous celui que tu as choisi à cet effet, comme l'homme le plus convenable. »

On fait appeler Rodoïnus et il se présente devant le roi, qui, après avoir entendu de sa bouche son dessein, écouta son avis conçu en ces termes :

— Je pense qu'il faut demander le corps du très-saint pontife Silvestre, s'il plaît à Votre très-sublime Majesté. »

Auguste termine l'entretien par ces mots :

— Cela plaît-il à tous ceux qui sont ici ? »

Un assentiment unanime se produit alors à l'égard de ce projet et l'on forme des vœux ardents pour qu'il ait une heureuse issue. L'Empereur y donne volontiers son consentement et promet son entier concours pour assurer l'exécution de ce dessein, — autant que la divine grâce le favorisera. Ensuite il donne à son cher Abbé et à Rodoïnus ses conseils et ses instructions relativement à un voyage de si grande importance ; il fixe à Rodoïnus ses étapes et la durée de sa mission, au bout de laquelle il lui commande de revenir en sa présence.

Rodoïnus reprend le chemin de son pays et du monastère dont il est l'enfant, sans perdre de temps en longs apprêts. Enfin il s'empresse de se procurer tout ce qui est nécessaire pour un si grand voyage, — provisions de tous genres des choses que produit

le sol fertile des Gaules et dont il amasse une assez grande abondance, — il s'applique [surtout] à réunir une très-grande somme d'argent. Puis, après que s'est écoulé le délai qui lui avait été accordé, il se présente de nouveau devant Auguste. Il en est sur-le-champ reçu avec la plus grande bienveillance et il en reçoit des lettres revêtues de sa signature et de l'impression de son anneau, à l'effet d'obtenir les saintes reliques dont nous avons déjà parlé, — lettres remplies d'une instante prière, par lesquelles il suppliait le très-saint Pape Eugène, et qu'il remit à Rodoïnus pour les porter, avec sa suite, à Rome. L'Empereur lui recommanda avec soin d'employer au succès de cette mission tout ce qu'il avait de forces, d'énergie et de zèle, comme aussi de génie.

Après avoir reçu ces instructions judicieuses de la bouche de César et — ce qui dépassait ce qu'ils pouvaient attendre d'une si haute dignité, — après en avoir reçu d'affectueux et sacrés embrassements, l'un après l'autre, ayant été gracieusement congédiés, ils se mettent en chemin malgré leur ignorance de l'avenir.

Ils arrivèrent pourtant à la ville de Langres, où, à l'effet de tant soit peu réparer leurs forces, ils louèrent un logement très-convenable. En cet endroit même, devant la porte de l'église cathédrale (*matris Ecclesiæ*), était couché un homme pris d'une très-grande infirmité. La même nuit que Rodoïnus et ses compagnons s'arrêtèrent à Langres, cet homme — après avoir longtemps souffert durant le jour, — étant tombé dans un très-lourd sommeil, vit devant lui et debout un personnage resplendissant d'un inénarrable éclat et d'une clarté inouïe ; ne pouvant en supporter la vue, il détourna la tête, car ses yeux se refusaient à envisager en face cette lumière qui n'avait rien de celle d'ici-bas. Mais ce brillant personnage parlant avec une douceur infinie au malade, lui demande avec insistance ce qu'il faisait là, par quel concours de circonstances il avait vu cette douleur fondre sur lui.

Le malade explique la cause de son infirmité, en marque le temps. Le personnage lui demande encore s'il veut être rendu à sa première santé. Cet homme répondit qu'il en avait un grand désir, si [toutefois] il pouvait en concevoir quelque espérance.

Alors, ce personnage désignant — d'une baguette d'or qu'il tenait à la main, — la place et l'hôtellerie de Rodoïnus, dit au malade :

— Va dans ce faubourg et tu y trouveras des hommes de telle et telle façon, qui se préparent à aller à Rome. Tu leur révéleras de ma part que Dieu n'approuve pas le motif qui les guide en ce voyage. »

A quoi, cet homme tremblant et anxieux répondit :

— Seigneur, sous quel nom ordonnez-vous que je vous désigne? »

Et le personnage :

— Je suis Sébastien, martyr, et j'ai succombé à Rome pour la confession du Christ-Dieu, sous le bâton ; c'est à Rome que jusqu'à ce jour gît mon corps. Qu'ils sachent que le Seigneur leur a accordé mes restes mortels, et non ceux du Saint qu'ils vont chercher à Rome. »

A cela, le malade dit :

— Je ne refuse pas d'obéir à l'ordre de Ta Sérénité ; je ferai tous mes efforts pour aller leur rapporter ce que tu m'as enjoint de leur redire. Mais, peut-être — me soupçonnant de mensonge, — me reprocheront-ils de vouloir me jouer d'eux. S'ils se mettent à exiger de moi une preuve de ce fait, quelle réponse m'ordonnes-tu de leur faire ? Car, autrement, — j'en suis persuadé, — on ne pourra les convaincre. »

Alors, le très-saint Martyr ayant levé son bras sur lui, le rendit à la santé aussitôt que sa main puissante l'eût touché, et il poursuivit en ces termes :

— Sois guéri, et que cela soit pour toi le signe que je t'accorde et que désormais on ne pourra rejeter, sous aucun prétexte de doute. »

Cet homme ayant vu fuir le sommeil et la crainte devant la joie de sa parfaite guérison, eut la preuve que tout ce qu'il avait entendu était très-vrai. Car, il paraissait très-sain et comme s'il n'avait jamais été autrefois travaillé d'aucune ardeur de la maladie. Alors, plein de joie et triomphant, il parcourt toute la ville et les faubourgs, à la recherche des hommes qu'on lui avait ordonné d'aller trouver et pour publier les divins remèdes que le très-saint Martyr lui avait donnés.

Ceux qui avaient vu cet homme, hier encore et avant hier, gisant demi-mort sur le

seuil de la basilique [cathédrale], accourent de tous côtés sur le bruit de ce fait, pleins de stupeur de cette guérison inouïe, et ils rendaient au loin grâces unanimes à Dieu.

Enfin, cet homme trouva ceux qu'il cherchait avec soin et les ayant aussitôt reconnus aux indices qui lui avaient été donnés, il leur raconte avec assurance ce qu'on lui avait commandé de leur dire ; à preuve de ce qu'il avance, il nomme hautement son inspirateur. Et eux ayant reçu avec une souveraine vénération les ordres qui leur étaient donnés par le très-saint Martyr, pleins d'une immense joie, ils ne cessent de rendre des actions de grâces au tout-puissant Dieu et de glorifier, par leurs unanimes louanges, le Saint pour le bienfait qu'il leur avait accordé.

En conséquence, retournant sur leurs pas, ils s'empressent de revenir dans leur pays, à l'effet de voir l'auteur de cette mission, le vénérable Père Hilduin, auquel ils révèlent dans tous ses détails le fait divin [qui vient de s'accomplir], et ils le prient avec instance de daigner par lui-même porter ces faits à la connaissance d'Auguste. Ils demandent humblement aussi que les diplômes par lesquels ils sollicitaient les reliques du grand Pontife Silvestre, soient changés de destination et contiennent la demande de l'illustre martyr Sébastien. Et pour qu'aucun malheur ne trouble le voyage qu'ils avaient entrepris, ils hâtent leur départ en insistant avec courage pour qu'il ne soit pas différé davantage.

Le respectable Hilduin porte à la connaissance du pieux prince le secret de cette divine ambassade ; il lui raconte la salutaire révélation qui a pour but l'acquisition des reliques d'un si illustre Martyr. Auguste ordonne que l'on refasse la rédaction des lettres au point de vue d'obtenir par des prières ardentes et multipliées les reliques du glorieux guerrier ; ensuite, — comme auparavant, — après avoir signé de son nom et scellé de son anneau ces lettres, il les reconfie à Rodoïnus et à ceux de sa suite. Et eux, guidés par l'heureuse faveur de la divine révélation, ils reprennent avec joie leur voyage, et ne doutant plus désormais, comme auparavant, de l'issue de leur négociation, ils courent à l'envi vers Rome, — cette ville d'or. *(auream... Romam.)*

CHAPITRE IV.

Rodoïnus salue ses amis. Il expose au Pape le motif de son ambassade.

L'an de l'incarnation du Verbe 826, et le treizième de l'empire de Louis César, Rodoïnus entre avec une nombreuse suite et un pompeux appareil à Rome ; il s'acquitta avec prudence de l'ambassade secrète confiée à son habile conduite : il demande et obtient les cendres vivifiantes du très-illustre martyr Sébastien, — cendres fécondes en grands miracles et en guérisons infinies. Mais, avant de paraître devant la Majesté apostolique, il cherche et trouve quelques Évêques et Abbés, premiers personnages de l'État, dont le vénérable Père Hilduin avait été à même d'éprouver le très-grand dévouement.

Les plus empressés de tous, — assidus conseillers du successeur des Apôtres, — étaient le primicier Quirinus, le nomenclateur Théophylacte et le très-révérend Abbé Ingoaldus. Ce dernier était alors absent par un cas fortuit ; car, sur un ordre de l'Empereur, il s'était rendu dans le pays de Bénévent pour visiter l'évêché d'Albocuria. Mais, averti en toute hâte par un courrier que lui dépêcha Rodoïnus, et rappelé par la voix d'un ami, il revint à Rome où il reçut les envoyés de l'empereur avec grâce, s'informant avant toutes choses si le Père Hilduin avait heureusement réussi dans sa mission auprès de César. Apprenant que son ami jouissait enfin d'une bonne santé, il en rendit grâces à Dieu, le pria de toute son âme de combler de faveur de plus en plus abondantes celui qu'il ne pouvait voir, et de daigner exaucer les vœux qu'il formait à cet égard. Ensuite il s'informe de Rodoïnus et de ses compagnons, pourquoi ils étaient venus à Rome d'une manière si imprévue et si inattendue. Et eux lui disent en confidence le secret de toute l'affaire qui les amène. Il les écouta avec bienveillance, et, leur donnant l'espoir du succès, il les encouragea avec la plus grande bonté à agir dans ce sens. Ce qu'il leur promit de bouche, il le réalisa par ses infatigables démarches ; car ce fut lui qui ouvrit à Rodoïnus et à ses compagnons tout accès auprès du Seigneur Pape.

Alors enfin, rendant visite aux hommes

très-illustres, Quirinus et Theophylacte, ils leurs remettent les lettres à eux confiées, et ils redoublaient de prières et de présents pour obtenir ce que ces missives demandaient. Mais, Quirinus et Théophylacte ayant entendu prononcer le nom du Martyr,— l'âme troublée et le visage couvert d'une subite pâleur, protestaient qu'il ne dépendait pas de l'esprit humain de se dessaisir de ce troisième patron de l'Église romaine (non plus que des Apôtres Pierre et Paul); que cela ne pouvait se faire sans exciter une émeute dans le peuple, quoique — pour eux, — cependant ils voulûssent très-sincèrement prêter leur ferme concours à l'exécution de l'ordre de l'Empereur et de la requête de leur ami.

Au contraire, Rodoïnus et les siens ne se tenant pas pour battus par cet obstacle, insistaient avec plus d'importunité, répétant que tel était le désir formel de l'Empereur et de leur père Hilduin, qui les avait envoyés à Rome avec toute confiance en leurs illustres personnes. Flattés de ces paroles, Quirinus et Théophylacte disent qu'ils favoriseront de toute leur âme ce projet, si la volonté de Dieu et du Martyr le permet, et ils indiquent secrètement à Rodoïnus et aux siens comment la demande pourrait être le plus convenablement présentée et assurée d'une heureuse exécution.

Enfin, conduits par Quirinus et Théophylacte, ils entrent au palais et paraissent devant le Seigneur Pape *(Domnum Apostolicum)*; courbés jusqu'à terre et à genoux, ils baisent ses pieds sacrés. Ensuite, ils présentent et donnent les diplômes qu'on leur avait confiés; ils préparent par de bonnes paroles l'esprit du Saint-Père à être propice à leur vœu. Ils font valoir l'autorité d'Auguste, et révèlent toute l'étendue de la foi et du dévouement d'Hilduin à l'égard du Saint-Siége. Ce qui avait pu être omis dans les lettres, Rodoïnus et les siens le suppléaient selon leur génie. Personne des familiers n'assistait à cet entretien, à l'exception de Quirinus et de Théophylacte; car le Pape était alors si malade qu'il paraissait mourant, et qu'il ne pouvait entendre les ambassadeurs autrement que couché sur son lit. Lors donc qu'on lisait les lettres, — au moment où il entendit le nom du Martyr, le Pontife fut saisi de stupeur, la voix lui manqua, et son âme devint triste à la pensée de se séparer des reliques d'un si grand Saint, celui-là même que — après les Apôtres, — le peuple romain honorait comme son troisième patron, de magnifiques présents et louanges. L'impression intime que cette demande faisait éprouver au Pape se traduisait par la pâleur de son visage. Comme il gardait longtemps le silence, Rodoïnus et les siens attendaient en suspens; et lorsqu'enfin s'étant remis, le Pontife donna sa réponse, elle leur enleva tout espoir, car il affirma que c'était une chose au-dessus de sa compétence *(supra se)*. Mais eux, osant employer les plus grandes supplications, ils insistaient avec importunité, et, les yeux baignés de larmes, ils couvraient de baisers ses genoux et ses pieds. C'est pourquoi le Pontife leur ordonna d'attendre qu'il eût eu le temps de méditer là-dessus et de prendre conseil du prudent Sénat romain, sans le concours duquel, disait-il, il n'était pas bon de faire des démarches d'une telle importance.

Rodoïnus prenant cette affaire encore plus à cœur que ses compagnons, car le soin lui en incombait d'une manière plus spéciale, ne sortit pas aussitôt, mais il prit à part Quirinus et Théophylacte, et il les priait instamment de persister dans leur résolution,— leur disant :

— Daignez avoir pitié de nous qui avons mis toute [notre] espérance en Votre Grandeur; souvenez-vous de l'amitié du Père Hilduin, au nom de laquelle j'ai déjà reçu de vous un excellent accueil, et de la grâce de Dieu à laquelle vous pourrez participer avec le Saint dans le royaume des cieux; car s'il est vrai que l'âme se reflète sur le visage, il nous a été donné de connaître d'une manière évidente que le Seigneur Pape ne voit pas d'un œil favorable nos messages. C'est pourquoi, comme vous pourrez suivre avec certitude les vicissitudes de cette affaire, nous vous prions de nous dire sans détour, à nous qui sommes vos fidèles [serviteurs], avant que nous sortions d'ici, ce que vous aurez appris, afin que nous ne soyons pas en proie à l'incertitude. »

Et Quirinus et Théophylacte, alors comme auparavant, leur donnent foi en leur aide, si cependant cela peut être agréable à Dieu et au Martyr. Puis, sortant du palais du Pontife, Rodoïnus et les siens regagnent leur demeure.

CHAPITRE V.

Délibération des Cardinaux.

Mais, parce qu'une double inquiétude tourmentait le saint Pontife, — d'abord la pensée de se dessaisir du Saint, puis de manquer à l'amitié qu'il avait vouée au très-excellent Abbé, à qui il avait jadis promis d'accorder tout ce qui dépendrait de lui; — ayant convoqué en conseil privé ses prêtres et ses familiers, il leur exposa le but de l'ambassade de Rodoïnus, et il leur recommanda d'en résoudre équitablement la difficulté.

Alors, — aussi troublés à leur tour que l'avait été le Pape, et étonnés au-delà de ce qu'on peut s'imaginer, — ils répondirent que cette demande était d'un homme en délire (*furentis)*, ou bien d'un homme qui ne connaissait pas le mérite du Saint, et ils imploraient le ciel pour qu'il ne permît pas que cette affaire réussît. Ils ne craignaient pas même,— en présence du Pape, — de dire que s'il donnait ce saint corps à des étrangers, il se montrerait bien dégénéré des Pontifes, ses prédécesseurs, qui avaient toujours accru, au lieu de l'amoindrir, la dignité de Rome et les richesses sacrées de son Église. Quoi de plus? Ils protestaient que cela ne devait pas se faire, et qu'on ne pouvait le faire sans manquer à la justice.

Au contraire, les illustres hommes, Quirinus et Théophylacte, disaient que cela devait et pouvait se faire. Et comme les cardinaux, — à cause du bruit indiscret et fastidieux d'une dispute qui paraissait fatiguer le saint Pontife, — se retiraient, et qu'il ne restait que les familiers du Pape; celui-ci commença à engager avec eux une discussion en règle touchant l'affaire en question, et par de meilleures raisons que Dieu lui inspirait, comme nous le croyons, à prendre les choses de haut, et à leur manifester sa volonté à cet égard dans toute son étendue.

Mais, ceux qui ennuyés de leur propre résistance et de leur bavardage étaient sortis du conseil, ne craignaient pas d'épier avec un soin jaloux ce que le Seigneur Pape disait de cette affaire dans son entretien particulier avec Quirinus et Théophylacte. Et parce qu'ils avaient appris par une très-vieille expérience à se maintenir en grâce auprès de leur maître, et qu'ils étaient, en fin de compte, les arbitres suprêmes de toutes les affaires difficiles, — de peur qu'en leur abstention et sans leur conseil cette affaire ne réussît et qu'ils n'en fussent couverts de déconsidération;— sans qu'on les appela, ils rentrent en séance, et, demandant qu'on les remette au courant de la question qui leur avait été posée, ils disent que la chose leur agrée.

— Nous nous souvenons (disent-ils), très-saint Pasteur et Seigneur, de la très-grande affection du vénérable Hilduin, votre fils, à l'égard de la Majesté du Siége apostolique; mais, nous n'ignorons pas non plus quelle supplication l'Empereur vous adresse relativement à l'affaire qu'on a exposée devant nous. Ce sera à la prudence de votre incomparable béatitude à décider — selon ce qu'ordonnera la divine Providence, — afin que le Saint n'accuse ni votre dévotion, ni votre sévérité.

« Jadis, le Souverain Pontife, le seigneur Adrien, — nous ne savons dans quelle intention, — ayant entrepris de faire transférer dans l'enceinte de Rome le tombeau ou le Saint [même], ou bien seulement voulant donner des reliques de son corps à des personnes qui lui en demandaient, — dès sa première tentative, il fut saisi d'une telle terreur et si violemment repoussé, qu'il n'alla pas plus loin. Heureux de s'en être tiré sain et sauf, il se recommanda à la clémence du Saint, qui lui avait pardonné et l'avait épargné.

« Sous le règne du Pape Léon, de sainte mémoire, nous avons entendu dire que l'on tenta aussi la même chose d'après son ordre, mais qu'à l'instant une tempête terrible s'éleva, qui ébranla l'église du Saint jusqu'en ses fondements, à tel point que le clergé craignait que les murs lui tombassent sur la tête; oubliant de continuer les chants qu'il avait entonnés, il se mit à crier, et personne ne crut pouvoir sauver sa vie sur le moment.

« On raconte encore que, sous le seigneur Paschal, on reprit la même œuvre, mais qu'elle fut abandonnée par un semblable événement.

« Il est donc constant, par une expérience tant de fois réitérée, que le Saint ne veut pas absolument quitter le lieu où on l'a mis, c'est pourquoi nous avons la confiance qu'en

accordant son corps, nous ne le perdrons pas. Que si Dieu y consent ainsi, Votre Grandeur n'aura de reproches à recevoir de personne, — ni du Saint, ni de l'Empereur. Rodoïnus et les siens seront satisfaits, et nous, nous serons délivrés d'une demande importune. Eux, ils conserveront à l'égard de Votre Grandeur le dévouement qu'ils se disent avoir, et nous, nous conserverons intact le dépôt remis à notre fidélité.

« D'ailleurs, il y a un fait que nous tenons pour très-certain, — c'est qu'on ne trouverait aucun Romain qui ose porter la main au tombeau du Saint, alors même qu'on aurait recours à la force pour l'y contraindre. Quoi qu'il advienne, on peut donner et garder tout à la fois le corps du Saint. »

Le Seigneur Pape écoute ces paroles sans sourciller, et il ordonne de mander le vénérable évêque Jean. Dès que ce prélat fut arrivé, le Pontife s'entretint en secret avec lui pour mener à la meilleure comme à la plus convenable fin cette affaire importante, et il sanctionna de sa pleine autorité tout ce que Jean jugerait, avec l'inspiration de Dieu, être le plus raisonnable. Mais, pour le moment, il ne s'ouvrit pas à d'autres à cet égard.

—

CHAPITRE VI.

On ouvre le tombeau de saint Sébastien.

Tandis que ces choses se préparaient, l'illustre comte Ingobertus survint; les nôtres pensaient qu'il leur serait contraire, parce que, jusqu'alors, ils lui avaient tenu caché le secret de leur affaire. Or, c'était un personnage très-puissant et influent en toutes circonstances auprès du Souverain Pontife; il était aussi très-ami du vénérable Abbé Hilduin, — ce qui faisait craindre à Rodoïnus et aux siens qu'il fût fâché de leur négligence à le mettre au courant de leur ambassade. C'est pourquoi ils vinrent en toute hâte le trouver et ils lui dirent au nom et par l'ordre de qui ils avaient cette mission particulière, pour laquelle ils se recommandaient particulièrement à lui; et le comte Ingobertus, à son tour, n'oubliant pas l'ancienne amitié qui le liait à Hilduin, s'employa tellement au succès de cette affaire, au service de laquelle il mit son génie son zèle, sa sagacité et surtout sa bonne volonté, selon la mesure des forces que Dieu lui accorda, que, pour la faire réussir, il prit sur lui-même tous les frais qu'elle nécessita.

De plus, il s'entretint à ce sujet avec le Seigneur Pape, à l'effet de mener à bonne fin la demande de Rodoïnus et des siens, sans que la jalousie et la malveillance y pûssent mettre d'empêchement.

Cela fait, ils sont rappelés et ramenés devant le Souverain Pontife, et ils se prosternent à ses pieds. Les assistants se joignent à eux pour obtenir l'effet de leur prière. Le Pontife cède avec crainte et tremblement, et ordonne enfin de leur livrer le corps du Martyr. L'Évêque Jean fut, dit-on, le très-habile négociateur de cette affaire; comme nous l'avons vu plus haut, il avait été bien affligé de n'y avoir pas réussi jusque-là, malgré son vif désir très-connu. Cet événement servit à la gloire de Dieu. Conduit par l'homme auquel le vénérable Pontife avait donné l'ordre précieux, Jean et ses compagnons courent joyeux au lieu bien connu d'eux par la description fort élégante qu'en a faite saint Ambroise. — Elle leur avait appris que, sur une vision, une noble dame du nom de Lucina avait déposé les restes du bienheureux Martyr près de ceux des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, à la troisième pierre milliaire, hors de la ville, au lieu dit les Catacombes, à cause du voisinage du port (1).

Et cette mission avait été remplie promptement et avec piété par la noble dame qui avait embaumé le saint corps.

Jean et ses compagnons accomplissent fidèlement, ainsi que les prêtres, les diacres et les autres clercs, le jeûne prescrit pour le lendemain; l'Archimandrite Ingoaldus se distingue par sa fidélité, autant que ses forces le lui permettent. Le jeûne ayant donc été scrupuleusement observé, — au crépuscule, tous se rendent au saint tombeau pour y passer la nuit en prières en l'honneur du Martyr, et tous les soins sont donnés pour que ce devoir soit rempli avec respect. Là, au chant des hymnes et des psaumes harmonieux, à tra-

(1) *Loco qui ob stationem navium Catacumbas dicebatur.* — Odilon tire l'étymologie de *Catacombe* du mot grec Κύμβη, *cymba*, *barque* et — par extension, — *vaisseau*. Mais, quel port avoisine les catacombes ?

vers les nuages odorants des parfums et des aromates divers, ils prient le Seigneur de les rendre dignes de sa miséricorde, de ne pas les rejeter à cause de leurs péchés,— aujourd'hui qu'un ardent amour et un zèle brûlant les ont conduits dans ce lieu sacré, à travers mille dangers.

La nuit se passe dans ces saints exercices; mais quand apparaît le jour, faible encore, les nôtres demandent que les Romains bavards s'éloignent et les laissent dans une solitude habituelle pour eux. Dès que les Romains sont sortis, ils entament une longue suite de plaintes contre cette donation du saint corps, de sorte que ceux qui avaient semblé nos intercesseurs n'étaient plus que des calomniateurs et des médisants insensés. Leurs plaintes s'adressaient surtout au Pape, qu'ils noircissaient bien plus que ses prédécesseurs, lui (disaient-ils), qui, aveuglé par l'argent, ne craignait pas d'abandonner le corps d'un si grand Patron. Ils suppliaient aussi le Martyr de ne pas quitter pour les Gaules esclaves, la noble cité qu'il avait choisie pour le lieu de son triomphe et de son éternel repos. Leurs plaintes entendues (elles partaient du dehors), les nôtres, avec l'Évêque Jean et l'Abbé Ingoaldus, se retirent à l'intérieur, et, les portes fermées, demeurent près du saint tombeau, sans relâche.

Jean, épuisé par les macérations, les jeûnes et les veilles, incliné presque comme un mort, s'affaisse doucement, pris d'un irrésistible sommeil. A peine ses yeux se sont fermés légèrement, qu'un personnage d'une forme admirable lui apparaît et lui adresse ces mots bien doux :

— O Jean, ne crains pas de donner à ceux qui sont venus ici dans cette intention le corps du Martyr Sébastien; sache que tel est l'ordre d'En-Haut et sa propre volonté. Approche donc, mets la main dans le sépulcre pour en retirer les sacrées reliques et les transporter au lieu qui leur est destiné. »

Et comme Jean se mettait en devoir d'obéir, des pierres brûlantes s'attachaient à ses pas, communiquant une chaleur extraordinaire; elles semblaient s'avancer, et lui, placé au milieu, entouré de cette double muraille de feu, se demandait avec stupeur ce qu'il devait faire; mais encouragé par le personnage de la vision, il admira comment tous deux avaient pu s'échapper sains et saufs à ce torrent de feu. De nouveau, il lui sembla être retenu au milieu de ces flammes qui se refermaient sur lui, et il en sortit de même, à l'aide du guide mystérieux. Il s'élançait dans la même route, quand la flamme dévorante dispersa de côté et d'autre ses globes terribles, et le pieux Évêque était dans une grande perplexité, ne voyant plus d'issue. Enfin, par le secours encore du personnage céleste qui lui offrait la main, il se vit en sûreté.

En ce moment, son frère, nommé Wilharius, arriva pour lui parler. Quand il eut doucement éveillé Jean, sous le poids encore de l'effrayante vision, il l'avertit qu'il devait sans retard célébrer les saints mystères, et que ses compagnons l'attendaient au tombeau du saint Martyr, disposés au sacrifice. Jean se leva aussitôt, revêtit les ornements sacerdotaux et s'avança plein d'un très-profond respect au pied de l'autel. Là, il fit connaître à l'assistance la cause de son retard, l'exhorta à secouer le doute et à recevoir avec une ferme espérance les mystères sacrés qu'ils avaient tant désirés; puis il manda l'officier qui, d'après la coutume, à Rome, avait la charge d'ouvrir le tombeau, et celui-ci ne se rendant pas à l'appel,— ce qui eut été à Rome un crime irrémissible et un sacrilége dénoncé aux siècles futurs, — Jean, averti par les mêmes prodiges que tout à l'heure, saisit un outil, et, frappant sur le sarcophage à coups redoublés, autant que ses forces peuvent le lui permettre, il parvient à le percer. Les nôtres, voyant leur Évêque épuisé,—sur sa permission et à l'aide de généreux et vigoureux efforts soutenus par l'espérance, ils parviennent à ouvrir enfin le monument, qui était formé d'une substance très-dure, recouverte d'un bitume indissoluble; et ils sont maîtres enfin du très-précieux corps du Martyr.

En ce moment, tous les assistants sentirent s'exhaler un parfum que jamais la terre n'a connu, et dont la suavité et l'odeur étaient telles qu'aucun d'eux ne pouvait s'en rassasier. Et nous savons que ce n'était point là un parfum composé par les hommes, mais un gage de la grâce céleste, si précieusement gardée toujours par le saint Martyr. Ce divin parfum s'exhalant longuement, em-

bauma tout cet édifice qu'un cadavre inhumé dix jours auparavant remplissait d'une odeur nauséabonde, par les émanations pestilentielles de la dissolution. Mais tant que dura la solennité en l'honneur du saint Martyr, le parfum céleste paralysa les odeurs méphitiques.

—

CHAPITRE VII.

Les restes du Saint sont emportés de Rome.

Le bienheureux Martyr s'était montré la veille dans une extase à un Archiprêtre, manifestant son désir d'être transporté ailleurs, —tant cette odeur cadavéreuse lui était devenue insupportable. Le visage du Saint semblait s'éloigner de l'abside, comme pour fuir ce lieu avec indignation. Un petit enfant s'attachait à ses pas, portant dans ses mains un balai, et repoussant les ordures devant le cortége qui s'éloignait de l'édifice. Cette basilique était considérée comme ayant la même grandeur que celle de Saint-Denys. Les Apôtres saint Pierre et saint Paul y avaient été déposés, et le saint Martyr Sébastien avait voulu reposer à leurs pieds; mais elle n'était plus digne de renfermer ses restes très-vénérés (1).

Bienheureux ministres et officiers de son sanctuaire, apprenez de cet exemple à vous acquitter constamment avec soin de vos fonctions sacrées. Voyez toutes les grâces que vous en recevez dans le temps, et toutes celles que vous en devez espérer pour l'éternité. Celui qui, malgré notre indignité, a bien voulu nous élever à ces augustes fonctions,— je ne crains pas de le dire, — sera toujours l'aide et le soutien de ses fidèles serviteurs. Qu'aucun de nous donc ne recule devant cette vie éphémère de travail qui doit être suivie, sans aucun doute, de l'éternelle récompense.

Ce fut avec une grande joie et un profond respect que les nôtres couvrirent le saint corps d'une robe de lin d'abord, puis d'un manteau superbement travaillé. Sur ces entrefaites, un clerc consommé par une fièvre mortelle fut subitement guéri. Alors on députa Quirinus et Théophylacte vers le Souverain Pontife, pour lui rapporter, comme nous venons de le dire, que le corps du saint Martyr avait été trouvé exhalant avec abondance un parfum céleste; ils s'acquittèrent de cette mission. Le Pape ne pouvant se rendre sur les lieux, à cause de ses infirmités, commit au vénérable Évêque Jean le soin de remettre aux nôtres le précieux dépôt. Recevant avec autant de vénération que de joie cette bonne nouvelle, Jean et l'Archimandrite Ingoaldus, ainsi qu'un grand nombre de clercs de l'Église romaine et une foule de peuple, vont prendre à son tombeau le corps du Martyr. Le chant sacré des psaumes et des saintes mélodies accompagne cette marche longue et il est répété au loin. Mais les uns chantaient les hymnes de l'allégresse, pendant que les autres faisaient entendre des plaintes amères et poussaient de profonds soupirs. La marche se poursuivit jusqu'au palais du Pape pour qu'il marquât les saintes reliques de son anneau, selon la coutume. Cela fait promptement, le corps précieux fut porté et déposé à Saint-Pierre, le jour même. Là, beaucoup de Romains, poussés par la méchanceté et l'envie, ne craignaient pas d'insulter au Pontife, l'accusant d'exiler de la ville éternelle un si auguste Patron,—ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé faire. Ils concluaient qu'on ne devait céder aux nôtres qu'un bras du Martyr, et déposer le reste de son corps dans ce lieu digne de lui. Mais cette ruse n'échappa point à l'Archimandrite Ingoaldus; il nous la découvrit, et l'on se tint sur ses gardes, en observant le silence tout le jour, sur son conseil.

Mais, pendant la nuit suivante, dans son ardent désir de posséder ces précieuses reliques, Rodoïnus, ayant gagné les sacristains de la basilique de Saint-Pierre, enleva avec hardiesse et respect les restes vénérés de saint Grégoire, Pape, du lieu retiré où elles étaient honorées, et les ayant placées respectueusement sur l'autel de saint Pierre, il les mit à côté de celles de notre bienheureux Martyr. Ensuite il s'engagea avec tous les siens sous la foi d'un serment juré sur les membres sacrés du Martyr et du Pontife, à ne jamais découvrir ni publier ce qui venait d'être fait, mais à en garder un éternel silence!

(1) Cette apostrophe s'adresse aux moines de l'abbaye de saint Médard de Soissons où fut apporté de Rome le corps de saint Sébastien.

Les nôtres enfin, heureux possesseurs par cette fraude pieuse, des restes vénérés, gardent leur joie magnanime, doublée par le silence, et sans nul obstacle nouveau, transportent ces saints corps au monastère d'Ingoaldus.

Cependant, le lendemain, ils furent rappelés par ordre du Pape, car ils n'avaient pas reçu ordre de partir, mais seulement l'autorisation de recevoir les reliques précieuses. Il leur demande d'abord de quelle partie du Saint ils ont les reliques.

— Celles, répondent-ils, dont il les a lui-même gratifiés, ils ne savent pas en avoir d'autres. » — Quelles qu'elles soient, reprend le pontife, apportez-les ici présentement, avec soin; vous n'avez pas à craindre, du reste, de voir changer l'ordre que je vous ai donné, et vous aurez la faculté de partir avec le précieux dépôt. »

— Il en est absolument, reprennent-ils, comme nous l'avons dit, et il nous serait impossible de faire ce que vous exigez à présent. »

Ils eurent de la peine à le persuader, mais enfin, par la clémence de Dieu, tout se passa comme il avait été réglé d'abord, et sans que le Pape revînt sur sa décision première. Le voyant ému, ils s'approchent de plus près, ils lui firent entendre que les nôtres ne pouvant être fléchis ni apaisés, il fallait enfin les mieux traiter, ne plus les laisser injurier de la sorte, de peur que, devenus rebelles et ingrats, ils n'emportassent leur dépôt précieux d'une manière peu édifiante. Enfin, absous avec grande difficulté et bénis par le Pontife, rendant grâces à Dieu dans les accès de leur joie, plus vive encore, ils rejoignent leur pays, en faisant le plus heureux voyage.

—

CHAPITRE VIII.

Pompe de la translation des saintes reliques au monastère de Saint-Médard de Soissons.

Bientôt cette pérégrination si heureuse se termine et ils revoient leur patrie tant désirée. — Ils s'arrêtent d'abord à la sixième borne milliaire de la ville pendant que tout s'y préparait pour le pieux cortége qui devait recevoir les saintes reliques. Chacun s'arme du bouclier redoutable à l'ennemi du salut, et se revêt de la cuirasse impénétrable à ses traits; chacun s'apprête à honorer dignement les saintes reliques et à mériter les palmes éternelles.

Le vénérable pontife Rothadus l'ancien, gouvernait alors l'Église de Soissons. Après avoir fait reconnaître le lieu où s'étaient arrêtés les restes précieux, l'évêque, — son clergé de tout ordre rassemblé, — s'avance au chant des saints cantiques, se prosterne devant le corps miraculeux, l'embrasse de toutes ses forces, et lui rend ses hommages les plus respectueux; puis au milieu d'une foule immense, des acclamations et des transports de joie, il s'avance vers la ville avec le dépôt vénéré. Hors des murs, s'avance la foule de tout sexe et de tout âge, offrant de petits ex-voto au bienheureux Martyr, qu'elle entoure comme une armée brillante. Celui qui n'a pu assister à cette glorieuse réception, peut se réputer un profane. C'est au doux chant des psaumes harmonieux, et aux acclamations de la foule, que les saintes reliques sont portées triomphalement dans la vaste basilique de Saint-Gervais et Saint-Protais.

Un boîteux connu de tout le monde par son infirmité et son corps tout défait (car il habitait la ville depuis longues années), entendant parler de ce qui se passait, entra dans le temple, ne se doutant pas que Dieu allait manifester sur lui d'abord la vertu miraculeuse du saint Martyr. Comme donc il se trouvait au milieu de la foule, soudain, il se mit à trembler comme agité par une force invisible; ses jambes se redressèrent, l'espèce d'imbécilité et de paralysie qui formaient son lot disparurent, et ses genoux ployés par le poids d'un corps sans vigueur se redressèrent soudain. L'usage de ses jambes lui étant ainsi rendu, il s'avance devant les saintes reliques, remercie Dieu et se retire transporté de joie.

On les conduisit ensuite au monastère dit de la bienheureuse Vierge Marie, où elles furent reçues magnifiquement. La foule était devenue si compacte, qu'on pouvait à peine se mouvoir. Après, le cortége s'avança au bord de la rivière de l'Aisne (*Axona*).

Déjà de grands préparatifs étaient faits sur l'autre rive, fruit d'un amour ardent et d'un

désir impatient et pieux. La foule recueillie des moines, revêtue des ornements sacrés, attendait dans un profond respect et animée d'une même dévotion le glorieux patron et protecteur auquel ils pourraient désormais rendre chaque jour leurs hommages pieux. Dès que le mouvement des rames eût annoncé qu'il approchait, tous se précipitant à terre reçoivent enfin avec les chants du triomphe, le saint Martyr. Les chœurs font entendre les hymnes les plus douces et les plus solennelles, l'encens et les aromates divers exhalent leurs parfums; les bannières brillantes sont déployées, les croix d'or resplendissent et les pierres précieuses leur prêtent un éclat plus splendide encore; les encensoirs s'avancent à leur tour, ainsi que les flambeaux et les cassolettes exhalant dans les airs leurs suaves parfums; et tout ce triomphe est rehaussé par l'éclat d'un soleil magnifique.

C'est avec cette pompe que les saintes reliques arrivent enfin au lieu destiné par la providence pour les recevoir, c'est-à-dire au tombeau du glorieux Confesseur du Christ, saint Médard, où les hymnes et les chants retentissent de nouveau. C'est ainsi que s'exprime la voix de la prière:

— Salut, noble Martyr, compagnon des Anges, concitoyen des Prophètes, co-héritier des Martyrs; saint Sébastien, intercède pour notre salut à tous. »

C'était un dimanche, et à l'introït de la messe de ce jour, se trouve ce verset: « Peuple de Sion, voici que le Seigneur va venir pour sauver les nations. » Cette annonce du salut apporté à toutes les nations par l'Incarnation du Seigneur fut reportée au Capitule, et appliquée à la joie des Gaules, à la réception de notre saint Martyr; et si on le lui demande avec confiance, nous en obtiendrons et les dons de la terre et les dons éternels. O jour donc fécond en louanges, et plein d'allégresse, dans lequel l'athlète glorieux de l'empire prit possession de Soissons! — il n'en fut nulle part de plus heureux, ni de plus joyeux.

—

CHAPITRE IX.

Abondance des présents faits au Saint.

Il serait trop long et bien prolixe, le discours où l'on voudrait raconter les merveilles que Dieu opéra par la vertu des saintes reliques du bienheureux Martyr; tous les genres de souffrances et de maladies — causées par le hasard ou par notre pauvre nature soumise à tant d'épreuves diverses, — disparurent au contact de son saint corps. Car, de tous côtés bientôt le bruit de ces prodiges s'étant répandu, une multitude innombrable arriva à Soissons du fond de la Gaule et des limites de la Germanie, et même d'Outre-Mer; de sorte que les lieux voisins du monastère, qui cependant se déploient sur une surface assez large, paraissaient couverts comme d'une nuée de sauterelles (1). Parmi tout ce monde on comptait tant d'aveugles, de boiteux, d'hommes desséchés de maigreur, de lépreux et d'énergumènes, de lunatiques et de toutes les autres espèces d'infirmités humaines, que ce serait bien difficile de les énumérer. Et plus les prodiges opérés par l'intercession du Martyr se multipliaient, plus aussi accouraient d'infirmes en ce lieu. Enfin ce ne fut plus seulement homme par homme que les malades étaient guéris, mais dix, vingt ensemble et davantage encore; à tel point que la veille de la fête du saint et vénérable Confesseur du Christ, Benoît, abbé, soixante-douze personnes d'âge et de sexe différents, différentes aussi d'infirmités, se retirèrent guéries par la vertu miraculeuse des saintes reliques. Les aveugles de naissance, les boiteux de naissance, également, virent et marchèrent.

Il régnait parmi tous ces gens accourus au tombeau du Martyr pour implorer son assistance, une crainte mêlée de respect profond. Plusieurs confessaient tout haut leurs péchés, d'autres, en grand nombre, étaient dévorés d'un feu intérieur qui se communiquait extérieurement. Quant à ceux dont l'esprit était plus sain, ils avaient soin de ne pas entrer dans le temple avant d'avoir purifié leurs corps et leurs âmes par la confession de

(1) *Tanta populorùm immensitas confluebat, ut omnem loci ipsius situm,... locustarùm instar præoccuparet.*

leurs péchés et par la pénitence. Enfin les ex-voto et les dons offerts par tant de personnes de royaumes et de provinces divers au tombeau du saint Martyr, étaient en si grand nombre, et de tant d'espèces qu'à peine on en croirait le poids et la valeur; on remplit quatre-vingt-cinq muids de diverses monnaies d'argent réunies en tas, sans y mêler les bijoux d'hommes et de femmes, non plus que les vases et autres objets de différents prix; et la somme d'or s'élevait seule à quatre-vingt-dix livres.

—

CHAPITRE X.

Murmures des jaloux réprimés.

Mais comme toujours la jalousie est voisine du bien; beaucoup de prêtres, poussés par cette passion desséchante, voulurent empêcher leurs ouailles de se rendre au tombeau du saint Martyr honoré de tout l'univers et d'y porter leurs dons. Il fallait, disaient-ils, les offrir aux églises où l'on avait reçu la grâce du baptême et de la foi; elles en seraient ornées et cet argent servirait aussi à nourrir les veuves et les orphelins; on ne devait pas s'appauvrir pour enrichir les autres, se dépouiller pour les revêtir. Et cette odieuse jalousie s'accrut à tel point qu'elle gagna le cœur de plusieurs Évêques; et parmi eux, Ostroldus, qui occupait alors le siége de Laon (1). Monté un jour en chaire à ce sujet, après un long entretien au peuple, il s'écria :

— Vous prétendez, dit-il, aller chercher à Soissons, le saint Martyr Sébastien; ne savez-vous pas qu'après sa mort glorieuse, il fut enterré à Rome, où il repose dans un lieu ignoré de tous? Vous avez ici le temple de la sainte Mère de Dieu, venez-y souvent; formez-y vos vœux et les y accomplissez. Il est inutile d'aller vagabonder ailleurs pour y chercher des secours religieux; Dieu vous accordera, par sa sainte Mère, tout ce que vous lui demanderez. »

Ayant ainsi apostrophé son peuple, il se félicita de l'avoir amené à demeurer dans son diocèse, mais en lui communiquant une grande tristesse.

La nuit ne tarda pas à clore ce jour déjà avancé. Sa réfection prise, l'Évêque gagne son lit et s'endort. Mais voilà qu'au milieu de la nuit, au plus fort de son sommeil, un beau jeune homme lui apparaît sous les traits de saint Sébastien, ayant avec lui deux assistants, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, et brillant de la même splendeur surnaturelle, mais revêtus des habits épiscopaux, tandis que le Martyr, était couvert de la clamyde militaire et portait à la main une baguette d'or. Il secoua l'Évêque avec cette baguette, et l'ayant appelé par son nom il l'interpella ainsi :

— Je suis Sébastien, le Défenseur de l'Église, qui ai péri jadis Martyr du Christ, à Rome, où j'ai reposé jusqu'ici; mais maintenant, par la permission de Dieu, et par amour pour Médard, Évêque de Noyon, que tu vois à ma gauche, — moi-même et Grégoire, Pape de la ville de Rome qui est à ma droite, nous avons été transportés à Soissons afin de garder cette ville et ses habitants, et de ranimer leur foi par notre présence. Conduit par une basse jalousie, tu t'es hier élevé contre moi, détournant ton peuple d'aller m'honorer et m'offrir le tribut de son respect. Tu as soutenu en outre faussement que mes restes mortels n'étaient point déposés à Soissons. Afin que tu n'en aies plus aucun doute, apprends par ces coups que je repose en entier, et tel que je fus autrefois, près du Confesseur du Christ, Médard. »

Cela dit, il le frappa plusieurs fois de la baguette qu'il tenait à la main, et lui donna cet ordre :

— Va à Soissons, pieds nus et montrant à tous ouvertement les traces des coups que je t'ai donnés, afin que personne ne doute de la présence de mon corps en ce lieu, et qu'une vertu surnaturelle s'y répande non-seulement sur cette ville, mais encore sur tous les peuples des Gaules, attachés fidèlement à la foi de Dieu mon Seigneur, et que par ce moyen nous recevions, mes deux compagnons et moi, les devoirs rendus aux saints patrons. »

Ces paroles achevées, le saint Martyr et les deux autres bienheureux remontèrent au séjour des célestes joies.

L'Évêque fortement éveillé par la douleur des coups et la confusion qu'il a éprouvée, attend avec impatience que le jour paraisse. Aussitôt il mande ses prêtres les plus hono-

(1) *Laudunum* ou *Lugdunum Clavatum.*

rés de sa confiance et leur rapporte sa vision, leur montrant la trace livide des coups sur ses membres tout meurtris. Ceux-ci, tremblants et inquiets, l'exhortent à s'acquitter au plus vite des ordres qu'il a reçus. Il s'y prépare aussitôt, puis se mit en route à pied, emportant des dons pour le glorieux Martyr. La foule suit le Pontife en chantant des hymnes, et l'on arriva ainsi au tombeau du Saint, où une multitude de gens étaient réunis. Là, après s'être dépouillé de ses vêtements, les yeux baissés, déposant toute superbe, — avec une humilité d'autant plus profonde qu'il a été frappé plus sévèrement par la justice divine, — sa prière dure longtemps ; et l'on entend les gémissements et les soupirs sortir du fond de sa poitrine. Puis s'étant relevé, il fait prier le Chapitre et les principaux du lieu de venir ; il offre alors au Saint des dons en réparation de sa faute qu'il avoue en face de cette assemblée choisie, à laquelle il montre la trace des coups qu'il a reçus de la divine justice, et il promet pour le reste de ses jours un culte fervent au bienheureux Sébastien. Instruit par le châtiment du ciel, devenu plus sincère, et le corps rétabli, il revoit bientôt les flèches élevées de l'église de Laon.

Cet événement eut d'autant plus de vulgarité, que le héros en était plus connu par sa dignité et par l'éminence de son siége ; car ce qui est fait en face du soleil ne peut être caché sous le boisseau. Le vénérable Évêque Ostroldus, déjà fameux par son éloquence, publia bien haut et répétait à chacun que quiconque refuserait d'honorer le saint Martyr Sébastien ne pourrait échapper aux coups de la vengeance divine. Ainsi cessa l'envie de beaucoup d'hommes, terrassés par la vertu du Martyr, et la blessure d'un seul guérit plusieurs de la plaie hideuse de l'envie qui les rongeait.

—

CHAPITRE XI.

Malheurs publics éloignés par les reliques du saint Martyr.

Nous avons vu plusieurs hommes d'un témoignage irrécusable affirmer — ce que nous redoutons, — que la ruine de Soissons était prochaine. Il y avait dans cette ville une petite tourelle qui semble s'incliner vers l'Orient tant flagellé par la justice divine. De cette tourelle, un matin, au moment où l'aurore allait chasser les ténèbres, on entendit une voix plaintive faire entendre cette sentence terrible :

— Malheur, malheur, malheur à toi, Soissons, qui dois être brûlée, comme autrefois Sodome et Gomorrhe, par des flammes rapides qui disperseront tes cendres. »

Personne ne vit celui dont la voix annonçait cette déplorable nouvelle, qui n'en pénétrait pas moins d'une manière très-active dans les oreilles. Et, comme on l'a vu plus haut, cette voix terrible, se faisant entendre au jour naissant, les citoyens qui veillaient alors, non-seulement dans la ville même, mais encore aux environs, purent l'entendre. Le bruit se répandant de région en région, la chose fut connue au loin. Nous la tenons de beaucoup de personnes de notre temps bien dignes de foi, et, en la publiant, nous avons pour but de ramener à Dieu tous les habitants de cette ville, et surtout ceux qui ne craignent pas de se souiller par un vice infâme et contre nature.

Nos pères et nos prédécesseurs, en nous rapportant cette effroyable prédiction, attribuaient aux mérites et à l'intercession du saint Martyr qu'elle ne se fût pas encore accomplie. Ils ajoutaient qu'avant sa translation de Rome, souvent l'esprit de ténèbres remplissait nos places publiques et nos édifices de ses artifices affreux ; mais que depuis l'arrivée des précieuses reliques tout cela avait disparu de la ville comme une vapeur, et qu'on y jouissait, grâce à son secours puissant, d'une grande tranquillité et de tous les biens que la paix apporte aux humains (1).

—

CHAPITRE XII.

Piété de Louis le Pieux et de son épouse envers saint Sébastien.

Il convient de dire maintenant la piété du successeur de Charlemagne et ses largesses envers notre saint Martyr. Ayant appris les miracles opérés par son intercession, le pieux monarque, rejetant la pourpre royale, et quittant sa chaussure presqu'à la troisième pierre milliaire du tombeau, il s'avance nu-

pieds au monastère qui renferme le précieux dépôt. L'impératrice Judith ayant connu que plusieurs pécheurs, poussés par une force invisible, y faisaient en public la confession de leurs crimes; que d'autres, dévorés par un feu intérieur de la jalousie, y paraissaient consumés extérieurement par des flammes terribles, parce qu'ils avaient négligé, avant de se rendre dans ce saint lieu, de se purifier par le remède salutaire de la confession, — l'impératrice Judith, dis-je, trop vivement troublée par ces récits effrayants, et sachant à l'avance le pèlerinage que se proposait l'empereur, elle se livre à toutes les rigueurs qui peuvent la justifier auprès de Dieu, car elle n'ignore pas non plus combien elle a sujet de rougir de sa conduite envers son époux. Elle s'adresse donc à de pieux prêtres pour faire l'aveu de ses fautes, sous le secret de la confession; elle récite les psaumes de la pénitence afin d'être délivrée de ses péchés propres et de ceux qu'elle a fait commettre. Elle répand d'abondantes aumônes en même temps et se livre à toutes sortes d'autres bonnes œuvres avant que le temps fixé arrivât. Enfin, devenue la digne compagne du vertueux prince, elle se rend au tombeau rendu célèbre par tant de prodiges.

Le très-révérend abbé Hilduin s'empresse d'accourir, avec tous les frères en habits de fête, au devant des illustres pèlerins, jusqu'à l'entrée du temple, décoré de toute sa pompe splendide; il les conduit au tombeau vénéré, au chant des saints cantiques; les époux royaux seuls se sont dépouillés de leurs vêtements précieux, car la foule qui les entoure a revêtu ses habits de fête. Arrivés à la première marche de l'autel, les deux augustes personnages se jettent la face contre terre, mêlant à leurs prières les larmes et les gémissements, invoquant le puissant intercesseur, et leurs soupirs montent vers le ciel répétés bien souvent. Ils se lèvent ensuite, se retournent et se recommandent aux prières de tous les assistants.

Puis ils se revêtent de tous les ornements royaux, — désormais plus dignes qu'ils sont de les porter; leur tête est ceinte du diadème, et l'Empereur fait chanter, en sa présence, une messe solennelle en l'honneur du saint Martyr. A l'Évangile, il prend un calice et une patène d'or d'un grand prix et portant le monogramme de son père Charlemagne, et il l'offre à l'autel pour le saint sacrifice. Ce don célèbre fait, l'Empereur s'avance au pied de l'autel avec son épouse. Là ils se recommandent de nouveau à Dieu et au saint Martyr dans une longue prière, puis ils se dépouillèrent de leurs vêtements précieux jusqu'aux derniers et les offrirent en don au tombeau.

Ils y joignirent un livre des Évangiles tout entier en caractères d'or, un encensoir de quarante-huit livres pesant, d'or également, sans aucun alliage d'autres métaux, et un ample vase d'h ile odorante pour l'entretien des lampes; tels sont les dons de leur foi.

L'Empereur accorda aussi au monastère le droit de battre monnaie à perpétuité, et il lui fit don de tous les matériaux nécessaires à cela. Il fit don encore au Saint de l'abbaye du premier Martyr Étienne de Coucy *(Cauciacum)*, dont le domaine se composait de soixante-dix familles, à l'effet d'agrandir la basilique de Soissons, et il donne un décret à ce sujet, et, pour que jamais aucun téméraire ne puisse rompre cette donation, il la revêt de la signature des témoins et de toute la force des anathèmes, et enfin il scelle cet acte de son anneau.

L'Empereur, dans la suite, visita souvent le monastère, et sa dévotion s'accrut de plus en plus. Un jour, s'étant arrêté au seuil de la chapelle de Sainte-Sophie, qui touchait le palais, et, apercevant la basilique du saint Martyr, il s'écria, appuyé sur sa canne d'or, comme autrefois le saint roi David, si désireux de construire un temple au Seigneur : — C'est là ma demeure pour les siècles des siècles; je l'ai choisie pour y fixer mon séjour. »

O prodige! tous ces ornements d'or dont le prince avait orné le saint Martyr, on l'en vit revêtu un soir, au soleil couchant; il sembla s'en orner comme un triomphateur, et il opéra dix-huit miracles dans cette même nuit, sur des personnes de différent sexe, en présence de l'Empereur qui s'apprêtait déjà à se retirer. Parmi les personnes réunies dans l'église se trouvaient des aveugles qui tout d'un coup purent apercevoir la lumière resplendissante de l'autel; des gens aux membres desséchés dont ils reprirent l'usage facile; d'autres dont les bras ou les jambes plus petits les uns que les autres ou

tordus, les virent redressés et plus aisés à faire mouvoir qu'ils n'avaient été jamais; d'autres, dont les oreilles répandant le sang avaient été condamnés à la surdité, et qui maintenant avaient l'ouie fin et délicat; d'autres encore, attaqués du malin esprit, le plus funeste des fléaux, et dont ils se voyaient aussi débarrassés; des lépreux et des fous furieux trouvèrent aussi soudain un remède efficace à leur malheur.

Témoin de ce prodigieux événement, et ne se laissant séduire par aucune incrédulité, l'Empereur désormais porte au saint Martyr la confiance la plus entière; il lui semble le voir vivant, et ses soupirs, ses prières, ses vœux montent vers lui avec une ferveur extrême. Ce qu'il demande au bienheureux, il a l'intime confiance de le recevoir.

ÉPILOGUE.

Il est temps de clore, par l'épilogue, la vie de l'illustre protecteur de tout l'empire romain. Nous avons fait connaître, autant qu'il était possible, et la gloire et la dignité d'un Martyr si distingué, mais il restera toujours à dire, et les discours humains, d'ailleurs, n'approcheront jamais de la moindre clarté des cieux. J'en ai bien peu dit, et j'ai laissé de côté mille choses que n'eussent point goûté des lecteurs déjà fatigués. Mais nous possédons dans nos archives une relation adressée par Rodoïnus au vénérable Abbé Hilduin. Là sont rapportés beaucoup d'autres prodiges consignés dans de nombreux chapitres, et la somme réunie de ces miracles s'élève au nombre de 4,170. Je laisse donc à ceux qui ont de pareils matériaux entre les mains, dans mon impuissance de le faire, je laisse à tant d'érudits et de savants qui doivent se succéder jusqu'à la fin des temps, le soin de déchiffrer toutes ces pièces si intéressantes. Et pour exciter davantage le zèle de ceux que nos travaux informes rebuteraient, nous les renvoyons d'abord à l'ouvrage que le très-saint pontife Ambroise a publié sur le triomphe du glorieux Martyr. En le lisant, vous y trouverez une substance solide et abondante qui délectera votre esprit et le reposera d'une manière délicieuse.

Tel est l'abrégé des miracles de l'illustre Martyr Sébastien, dont le nom traduit du grec, en latin est *l'homme impérial* ou *de l'Empire*, et ce nom est inscrit en lettres d'or dans le livre de l'Agneau sans tache. Gloire donc lui soit rendue sur la terre, et que son nom y soit immortel, puisqu'il règne éternellement aux cieux avec le Christ (2).

NOTES.

Nº 1, col. 718. — Un manuscrit contient à l'égard des malheurs dont Soissons était menacé, et dont cette ville fut préservée par saint Sébastien, ces détails pleins d'intérêt:

« Avant que les saintes reliques fussent arrivées à Soissons, et placées au lieu qui leur était destiné, la contrée était fréquemment troublée par l'esprit de ténèbres, qui, résidant sur les deux rives de l'Aisne, avait la coutume de plonger les passants dans cet abîme profond. Mais, dès que le saint Martyr fut entré dans nos murs, les esprits méchants disparurent, et ces ennemis invisibles eurent honte d'étendre leurs ravages dans des lieux sanctifiés par les reliques du Martyr. En mémoire de ce bienfait, le Prieur Rodoïnus fit construire sur ce monticule, deux colonnes de pierres, égales. Sur une des colonnes, placée en face de la ville, on lisait cette inscription : — Venez à notre aide, ô Dieu notre Sauveur, et pardonnez-nous nos péchés en l'honneur de votre nom. » Sur l'autre colonne, qui était placée en face du monastère, était cette inscription remarquable: — Délivrez-moi, sauvez-moi, parce que j'ai péché contre vous. » Et ces paroles, un batelier essayant en vain de les retenir, dans une vision nocturne, il représentait au Saint son ignorance complète qui lui refusait complétement l'exercice de la mémoire; mais le Saint les lui grava si profondément dans l'esprit, que désormais il ne les oublia jamais. Et il les savait aussi bien que si dès son jeune âge il eût été habitué au chant des psaumes sacrés. Il publia partout ce qui lui était arrivé, et bientôt les inscriptions gravées sur les deux colonnes furent souvent répétées dans la contrée. Le saint Martyr, dans son apparition à ce paysan, lui fit connaître toute son histoire, et ce

récit rapporté exactement aux Frères fut soigneusement relaté par eux.

« Que les Soissonnais donc maintenant, se rendent bien compte de tous leurs malheurs avant l'arrivée, au milieu d'eux, du saint Martyr, et ils comprendront tout ce que depuis ils en ont reçu de biens; ils comprendront aussi tout ce qu'ils lui doivent de reconnaissance. Qu'ils s'assemblent donc avec empressement pour célébrer ses fêtes; qu'ils visitent avec respect ses saintes reliques, qui, tant de fois ont détourné la colère divine; qui pourrait dire le nombre des calamités auxquelles ils ont échappé par sa puissante intercession? Trois fois, une voix formidable les a menacés du malheur de Sodome et de Gomorrhe et des flammes qui ont consumé ces villes criminelles. Par les prières du glorieux Martyr, que le fléau terrible soit encore éloigné de nous !

« Enfin, on raconte que dans cette ville, un homme manchot et sourd à la fois, apprit, dans une révélation, qu'il trouverait au tombeau du Saint, la guérison qu'il désirait tant. Il voulait passer l'Aisne, mais sans trouver moyen de le faire. Saint Sébastien lui-même, lui amena une barque qui lui permit de se rendre à la basilique, où, après de longues veilles passées avec d'autres personnes, il recouvra complétement l'usage de ses membres. Offrons donc au glorieux Martyr nos vœux empressés, jusqu'à ce que nous soyons délivrés du brouillard de nos péchés; que sa clarté céleste éclaire nos ténèbres avec la grâce du Rédempteur, qui vit et règne dans tous les siècles des siècles. Amen.

N° **2**, col. 722. — COMMENTAIRE D'ALEXANDRE SALNOVEUS SUR LES RELIQUES DE SAINT SÉBASTIEN, SAINT GRÉGOIRE, PAPE, ET SAINT MÉDARD, SAUVÉES DE LA FUREUR DES CALVINISTES.

« Moi, frère Alexandre Salnoveus, de Fronet, paroisse de Méry-sur-Marne, au diocèse de Meaux, prêtre indigne, religieux profès et aumônier de Saint-Médard, de Soissons, — pour la perpétuelle mémoire du recouvrement dans cette ville des corps de saint Sébastien, saint Grégoire, Pape, et saint Médard, et pour que la fausseté des nouveaux hérétiques ne proclame pas que ces précieuses reliques ont péri; — j'ai voulu, avant de mourir, faire connaître à la postérité, que l'an de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 1564, étant âgé de 12 ans, je fus reçu novice audit monastère par le noble et vertueux abbé, frère Emeric Roguel, prieur claustral, assisté des excellents religieux : frère Philippe de Ligueres, sous-prieur, Ludovic de Billy, procureur, Gerard Datye, Jean de la Boissière, chantre, François Monoys, Nicolas de Lye, maître des novices, Nicolas Flameng, trésaurier, Nicolas de Fourmanoir, Jean Judas, procurateur, Barthélemy Boulart, Antoine de Vergeolin, Eustache de Verchin, et d'autres religieux profès.

« L'année même de ma réception, 1564, le samedi 27 septembre, entre trois et quatre heures du matin, une troupe cachée d'échevins et d'autres habitants de Soissons, huguenots ou calvinistes conduits par leurs chefs MM. de Jenly et Vendy, cachés dans un bourg voisin, s'introduisirent dans la ville avec de fausses clefs et y saccagèrent les églises de telle sorte, qu'après 30 ans, on peut aujourd'hui encore en voir les ruines non relevées.

« Quand ils furent arrivés près de notre monastère de Saint-Médard, situé dans le faubourg de la ville, ils étaient réunis en troupes nombreuses; c'était le dernier jour du mois de mars; les Religieux avaient dû fuir, après le sac de la ville. Les hérétiques n'y trouvèrent donc personne. Ils se mirent à détruire les autels, les saintes images, le cloître, le réfectoire, le dortoir; ces lieux remarquables étaient cependant dus à la munificence de Charles le Grand et de Louis le Pieux son fils; à peine le royaume en comptait-il d'aussi beaux; hélas! à peine aussi aujourd'hui les murs délabrés subsistent-ils encore. Dans leurs fouilles, ils trouvèrent sous l'infirmerie un enfoncement souterrain où l'on mettait le bois ordinairement et où l'on avait caché les saintes reliques, les reliquaires, les ornements sacrés et toutes les richesses de l'église. Les hérétiques s'en emparèrent et les brisèrent avec leur rage habituelle.

« Mais il se trouva qu'ils ne découvrirent point les châsses de saint Sébastien, de saint Grégoire et de saint Médard, trois croix en or et argent d'un admirable travail, un vase d'argent et des candélabres d'argent fort beaux; et cela parce que dans l'intervalle du samedi où commencèrent leurs sacriléges,

jusqu'au dernier jour de mars, quelques nobles de leurs troupes étant venus aux mêmes lieux, avaient ravi les saintes reliques ainsi que toutes les richesses que nous venons d'énumérer.

« Mais par la miséricorde divine, plus tard, les précieuses richesses furent retrouvées. Une partie flottait sur l'eau des fossés qui séparent le cloître du côté du jardin des religieux où se distribuent les aumônes; de sorte que, flottant sur les eaux, ces saintes richesses paraissaient vouloir entrer dans la maison d'un employé du monastère, homme dévot et pieux. Antoine Barre (c'est son nom) recueillit précieusement ces restes vénérés qu'il reconnut aisément, car, avant le sacrilége, il les avait honorés souvent dans les processions et aux fêtes solennelles.

« Dieu voulut qu'une pauvre veuve nommée Jeanne Hurillon vînt en ce moment chez Antoine Barre. Elle l'aida à recueillir les reliques sacrées qu'ils convinrent de remettre entre les mains de la pieuse dame Catherine de Bourbon, abbesse de l'abbaye Notre-Dame-de-Soissons. Cette dame était la sœur du prince de Condé, et elle avait mis son innocence à couvert dans ce saint asile. La pauvre veuve Jeanne porte donc à l'abbesse les saintes reliques ainsi que celles d'autres Saints, afin que la digne abbesse fit disparaître les traces des profanations des hérétiques ; ainsi furent sauvés du feu et conservés précieusement parmi les propres effets de l'abbesse ces restes vénérés, que l'on croyait perdus pour toujours.

« Peu de temps après, un vigneron nommé Philippe Doden, homme bien posé dans sa condition, trouva d'autres reliques dans une vigne qu'il tenait en location du monastère, et situé au-delà de la porte dite Belveder, à droite de la route qui conduit du monastère au bourg de Crouy, où habitait ledit Philippe. Pendant qu'il cultivait cette vigne, aujourd'hui devenue terre arable, il trouva un petit sac de damas violet, décoré de cordons d'or, long d'environ quinze pouces et large de huit. Ce petit sac renfermait une partie des restes de saint Grégoire, convertis en cendres par les Romains; et l'autre partie de ces précieux restes fut trouvée, tant dans les fouilles que l'on fit dans cette vigne, que dans le bois près du jardin du monastère. Philippe remit le petit sac et ce qu'il renfermait au vénérable abbé nommé plus haut, le révérendissime frère Roguel, prieur, en présence de Philippe de Ligueres et Ludovic de Billy, également nommés plus haut. J'étais aussi présent, mais encore novice. Les reliques furent déposées dans la chapelle de l'Aumônerie, jusqu'à ce qu'elles eussent été reconnues, ainsi que celles qui avaient été remises à l'Abbesse de Notre-Dame, comme nous l'avons rapporté.

« Mais, avant tout, nous devons rapporter maintenant qu'un nommé Martin Buzot, natif d'un village voisin, situé sur l'Aisne, avait été au nombre des sacriléges ravisseurs qui mirent le feu à notre précieux dépôt. Mais, pendant cette action criminelle, il fut saisi d'un tel accès de rage qu'il fallut l'étouffer, comme me l'a assuré déjà la femme Hurillon, disant qu'elle avait été témoin de cette suffocation, à laquelle la rage du moribond ne permit point d'apporter secours. Et le fait est répété et très-connu à Soissons.

« Les Frères, revenus à Saint-Médard, s'empressèrent d'y replacer aussi leurs saintes richesses. Ils vinrent trouver le révérendissime Charles de Roussy, Évêque de Soissons, le priant dans leur supplique d'ordonner la vérification des reliques, de fixer le jour de cette cérémonie et d'ouïr les témoins. Le Pontife fixa pour cette séance la première heure de l'après-midi du vendredi 17 janvier 1578. A l'audience donc de maître Damien Willefroy, notaire, et des audienciers du siége épiscopal, comparurent : M. Jean Masson, curé de Roseries; frère Jean Monnart, frère convers, doyen de l'abbaye de Saint-Médard; Antoine de Villars, Barthélemy Soret, Ludovic Pourneu, Jean Maquefer, Simon Lemaistre, Jean Rullin, Claude Roger, Jacques Crepeau, Pierre Charpentier, Crépin Tornemolle et Jeanne Hurillon, nommée plus haut,— tous habitant le bourg, situé sur l'Aisne, où se trouve l'abbaye de Saint-Médard. Tous, cités à la porte principale de l'abbaye, jurèrent solennellement de dire la vérité sans fraude et sans dissimulation sur la reconnaissance des saintes reliques.

« Puis en face des honorables assistants, savoir : Madame Catherine de Bourbon, Abbesse ; Messieurs Nicolas Dany, archidiacre; George de Lafontaine, Abbé de Saint-Léger; Claude de Novalery, Abbé de Sainte-Marie-de Vermand; maître Claude Merlet, doyen

de l'Église cathédrale ; le vénérable et très-respectable Simon Regnoult, prieur des Chartreux de Notre-Dame-de-Bourg-Fontaine ; M. Crépin-Joly, doyen de Notre-Dame-des-Vignes ; le noble et digne Jean Fassier, seigneur de Roucour et protecteur de la cité ; maître Marin Pinon, licencié en droit ; Jean Boucher ; Jean Herpon, juge, prévôt des marchands à Soissons ; Antoine Lore, marchand ; Charles Lespicier, apothicaire et d'autres principaux habitants en grand nombre.

« En présence de toute cette assemblée, on déposa sur une table recouverte d'une serviette de lin fin, une petite châsse de chêne, fermée par une clef, et renfermant les saintes reliques ; c'était celle que l'Abbesse avait gardée précieusement dans son oratoire, sachant bien qu'elle renfermait les précieux restes que souvent, avant le sacrilége, elle avait vénérés et baisés.

« Aussi assura-t-elle et affirma-t-elle qu'ils avaient constamment été sous sa sauvegarde depuis le sac de la ville par les hérétiques. Alors les saintes reliques furent tirées de la châsse et posées sur la table, puis montrées séparément aux témoins ; et chacun d'eux ayant prêté serment entre les mains de l'Évêque, affirma que tels étaient bien les restes de saint Sébastien, saint Grégoire et saint Médard, qui étaient gardés précédemment dans des châsses d'or et d'ivoire ; que c'étaient bien les reliques portées aux processions et honorées par les pèlerins, à Saint-Médard, avant la sacrilége profanation, et qu'ils avaient eux-mêmes si souvent vues et touchées.

« Ensuite le révérendissime Évêque les fit distribuer dans trois reliquaires ; il fit attacher sur chacune une inscription latine rappelant cette reconnaissance et portant la signature de son secrétaire, Baptiste Petit, qui rédigea aussi procès-verbal de cette même reconnaissance, qui était signée :

CHARLES DE ROUSSY,
Évêque de Soissons.

« Et plus bas,

PETIT, *Secrétaire.* »

XI

PASSION

DES SAINTS VICTOR, ALEXANDRE, FELICIANUS ET LONGINUS,

MARTYRS, A MARSEILLE, EN L'AN 303, — ÉCRITE AU CINQUIÈME SIÈCLE, PAR LE BIENHEUREUX CASSIEN, FONDATEUR ET PREMIER ABBÉ DU MONASTÈRE DE SAINT VICTOR.

Jean, surnommé Cassien (*Cassianus*), était — selon le cardinal de Noris (1) et Holstenius (2), — Gaulois et natif de Provence : leurs preuves, à cet égard, sont décisives.

Il naquit vers l'an 350 ou 360, au plus tard, de parents recommandables pour leur vertu et leur piété. Dès sa première jeunesse, il fut élevé parmi les moines de Palestine et d'Egypte. Il se retira d'abord dans le monastère de Bethléhem, où il se lia étroitement avec un abbé nommé Germain, son compatriote et son parent. Ils formèrent tous deux le dessein de passer en Egypte, dans le but de faire de nouveaux progrès dans la piété en visitant les saints déserts de ce pays et d'y pratiquer eux-mêmes la vie des anachorètes, ou au moins pour avoir la consolation de connaître des hommes si célèbres par leur sainteté, — s'ils ne pouvaient pas les imiter. Ce voyage eut lieu en 390 ; Cassien était encore assez jeune : *cui... œtas adhuc adolescentior suffragatur,* — dit-il lui-même (3).

Après avoir fait deux voyages en Egypte et y avoir partagé les austérités des solitaires, Cassien alla à Constantinople, où nous le trouvons en 404. Il se mit sous la conduite de saint Jean-Chrysostôme, qui l'éleva au diaconat et l'attacha à son Église. Glorieux d'avoir eu pour maître cet illustre prélat, Cassien conserva toujours dans la suite un attachement inviolable pour les fidèles de Constantinople, qu'il portait sans cesse dans son cœur et dont le souvenir le suivit en Pro-

(1) *Historia Pelagiana*, lib. II, cap. I.
(2) *Codex Regularum*, cap. III.
(3) *Collatio* XIV, cap. IX.

vence, lorsqu'il les quitta pour y fonder sa célèbre institution.

Cassien se retira à Marseille, vers l'année 405. Il y fut ordonné prêtre, en quelque sorte malgré lui, — comme il nous l'apprend. Ce fut alors qu'il fonda en cette ville deux monastères, — l'un d'hommes, l'autre de femmes. Le premier de ces deux monastères est la célèbre abbaye de Saint-Victor, dont Cassien fut le premier Abbé : il y avait sous sa discipline jusqu'à cinq mille religieux. Saint Castor, Évêque d'Apt, dit qu'il leur faisait observer les pratiques des cloîtres d'Egypte et de Palestine.

On ignore la date de la mort de Cassien; peut-être — selon l'opinion la plus probable, — cessa-t-il de vivre en l'année 433.

Auteur d'ouvrages très-estimés, tels que ses Institutions, ses Conférences, son livre sur l'Incarnation, etc., Cassien se recommande surtout à notre attention par sa rédaction si remarquable des Actes de saint Victor, dont on va lire ci-après la traduction.

Ces Actes « sont écrits avec une piété, une gravité, une éloquence, une érudition digne de Cassien, » — selon Tillemont (1) et dom Rivet (2). « De sorte — continue ce dernier (3), — qu'on pourrait les mettre au rang de ceux de saint Maurice par saint Eucher. »

Ce monument littéraire a été attribué aussi à saint Honorat, Évêque de Marseille, au VIe siècle (4).

Décoré du titre de *bienheureux*, Cassien était qualifié *Saint* et l'objet d'un culte immémorial dans la liturgie de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, avant la Révolution.

I

Marseille, vaste cité, jadis fière de ses monuments dont on admirait à la fois la solidité et la beauté, est située dans un pays très-riche, à l'entrée *(in capite)* des Gaules. Par terre et par mer, elle est ouverte au commerce de presque toutes les nations. Ses immenses richesses, la foule des peuples qui affluaient de toutes parts et la terreur de ses armes l'avaient rendue célèbre. C'est pourquoi elle avait mérité d'être — au milieu des provinces de l'Occident, — le siége principal de la puissance romaine.

Aussi l'on vantait son zèle pour le culte des dieux ou plutôt des démons de Rome, sa jalousie très-ardente et très-cruelle pour les sacriléges superstitions des Romains. Orgueilleuse à l'excès (*nimis*) et très-barbare, elle se laissait emporter à de tels excès de cruauté dans les supplices des chrétiens et le massacre des Saints, qu'elle semblait avoir oublié tout sentiment d'humanité; et surtout lorsque les Empereurs venaient la visiter, elle se jetait avec la fureur des loups sur les troupeaux (*greges*) de fidèles rassemblés autour de son territoire. Même elle n'épargnait pas ses propres citoyens. Tous ceux qu'elle trouvait portant le nom de chrétiens, — comme si elle eût voulu célébrer en eux le triomphe de ses démons, sans égard ni pour l'âge, ni pour le sexe, — elle les accablait de toute sorte d'outrages, les déchirait par des supplices inouïs jusque-là, puis enfin les égorgeait avec plus de mépris qu'elle n'eût fait pour de vils animaux (*pecudes*) (1).

Parmi les perles qui formaient cette riche couronne de saints Martyrs, le très-saint Victor brillait d'un plus vif éclat, — comme un astre qui efface au ciel la splendeur des autres astres. La noblesse de son origine, sa foi plus éclairée, sa ferveur et sa réputation parmi nous, enfin son glorieux combat et le triomphe digne de son nom (2) qu'il remporta contre un monstre plus cruel que les bêtes les plus féroces, — contre le sanguinaire empereur Maximien, — tout a contribué à le rendre célèbre.

Maximien, en effet, plus féroce que les autres tyrans, venait de répandre le sang des Saints partout l'univers, et surtout dans les Gaules. Le massacre très-fameux des Thébéens, auprès d'Agaune, avait épouvanté le

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Église*, tome IV, p. 549, 755.

(2) *Hist. litt. de la France*, t. II, p. 230.

(3) *Id. ibid.*, p. 231.

(4) *Id. ibid.*, p. 231.

(1) Dom Ruinard (*Acta Martyrùm sincera*, p. 292, note I), conjecture que du nombre de ces Martyrs furent Hermes, Adrianus, Gittheus, Félix, Enuculus, Januarius et vingt-quatre autres, dont quelques Martyrologes mettent au 1er mars, la mort glorieuse. On y joint Defendens, qu'on dit avoir fait partie (*fuisse*) de la Légion Thébéenne.

(2) *Victor* signifie *vainqueur*.

plus grand nombre d'entre nous. Précédé par cette terreur, il arrive à Marseille. L'impie — selon le langage de l'Écriture, — venait mettre le comble à son impiété et achever avec sa coupable vie la mesure de ses crimes. En effet, bourreau altéré de sang, comme s'il eût craint de laisser un crime sans en charger sa mémoire et comptant pour rien tout ce qu'il avait fait jusque-là, on le vit presque aussitôt déclarer, avec une rage forcenée, la guerre à la piété; il condamna les chrétiens, s'ils ne sacrifiaient aux idoles, à périr par les inventions de la cruauté la plus raffinée.

Sous cet orage affreux de persécutions qui s'abaissait sur nous, les cœurs étaient ébranlés et troublés; l'invincible Victor osa seul se présenter pour faire face au danger. Chaque nuit, avec la sollicitude d'un général d'armée, il parcourait le camp des Saints; il allait de maison en maison, fortifiant les serviteurs de Dieu et allumant dans tous les cœurs l'amour de l'éternelle vie et le mépris d'une mort passagère.

Par ces œuvres de zèle, l'heureuse victime destinée à une mort prochaine se préparait au sacrifice. On l'arrête; il est conduit devant le tribunal des préfets. Les préfets d'abord cherchent à lui persuader par la douceur de ne pas mépriser le culte des dieux, de ne pas repousser, avec la solde accoutumée du soldat, l'amitié de César, pour le culte d'un inconnu mort depuis longtemps. Mais aussitôt Victor s'armant des paroles du Saint-Esprit, leur prouve avec une force invincible que *ceux qu'ils appellent des dieux ne sont que des démons impurs. Quant à la solde de ses services et à l'amitié de l'Empereur;* il répond que, *soldat du Christ, il rejette avec horreur tout avantage qui serait une injure à son Roi. Enfin,* — dit il, — *le Seigneur Jésus-Christ est le Fils tout-puissant de Dieu; par amour pour l'homme dont il venait réparer la nature, il s'est fait véritablement homme mortel: si les impies l'ont mis à mort, c'est qu'il l'a voulu; mais par la puissance de sa vertu divine, il est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et a reçu sur toute créature un empire que rien ne saurait ébranler.*

Ainsi Victor confessait sa foi. Son visage était assuré, et sa voix avait toute l'autorité d'une parole libre. A peine avait-il terminé, que la foule des assistants poussa vers le ciel une immense clameur; tous accablaient d'injures le pieux Confesseur du Seigneur. Mais parce que c'était un personnage illustre, les préfets décidèrent que sa cause serait portée au tribunal de l'Empereur. Instruit de tout, l'Empereur est transporté lui-même d'un accès de rage que rien ne saurait comprimer; il est impatient du moindre retard et ordonne d'amener le saint athlète devant son tribunal.

II

Le très-heureux Victor est donc présenté devant le tribunal de l'Empereur tout bouillant de colère. De toutes parts, on l'accable d'accusations monstrueuses; on épuise toutes les ressources de la ruse, toutes les terreurs de la menace, pour le forcer à sacrifier aux démons. Mais les clameurs dont on veut l'effrayer, ne font qu'affermir son courage; car il est heureux de se racheter de l'enfer par de si légères épreuves; et il ne saurait craindre d'être enlevé de la terre, se sentant déjà compté parmi les habitants de la cour céleste. Le Saint-Esprit avait nourri son âme d'un mets divin; aussi le vit-on, par sa merveilleuse prudence et son énergique fermeté, confondre le cruel Empereur et tous les princes qui l'assistaient. Par des preuves évidentes, il réduisit à néant le culte des idoles et montra aux yeux de tous d'une manière invincible que Jésus-Christ est le vrai Dieu.

Alors, le très-impie César, plus cruel qu'une bête féroce, plus méchant que le serpent, cède à la diabolique rage qui le transporte; les feux de Satan sont allumés dans son cœur. Il ordonne de promener par toute la ville le saint Martyr, après avoir étroitement resserré ses liens. Il prétendait venger ainsi par l'ignominie du châtiment, les injures faites à ses dieux, et en même temps épouvanter les cœurs de nos frères. A peine la sentence était-elle prononcée, la foule aveugle et barbare applaudit par un grand cri; et tous se précipitèrent à flots pressés pour jouir du spectacle. Tandis que l'athlète du Christ, les pieds et les bras liés, était traîné à travers la ville, des mains sacriléges, des langues exercées à la calomnie, tous, chacun selon son pouvoir, veulent augmenter le supplice; on se croirait grandement coupable, si l'on ne venait pas ajouter aux injures dont il est accablé.

Lors donc que le très-saint Victor, dans ce spectacle dérisoire et cruel, eut rassasié la curiosité d'un peuple barbare, on le ramena de nouveau, sanglant et déchiré, devant le tribunal des préfets, et l'on redoubla d'instances pour le faire consentir à renier le Christ et à adorer les faux dieux. Ils croyaient que les tourments, les injures et les cris du peuple avaient fatigué sa constance et abattu son âme, qu'il ne hasarderait plus ce qu'ils appelaient de vains discours, après avoir appris par une cruelle expérience à songer à soi. C'est pourquoi ils lui reprochèrent avec amertume d'avoir insulté César et la république tout entière. Puis ils ajoutèrent que c'était le dernier degré de la folie et le plus grand des malheurs de mépriser l'amitié, la familiarité de tous les dieux et des très-invincibles Empereurs; de sacrifier tous les plaisirs du monde, et la gloire et l'honneur; que dis-je? un bien plus doux même, que tous ces biens, — la vie du corps; et cela, pour quelque chose que l'on n'a jamais vu; de provoquer contre soi, sans raison, la colère des hommes et de tous les dieux; enfin de courir à la mort, quand surtout il faut encore l'acheter par les plus cruels supplices et plonger dans la douleur ses amis les plus chers.

Du reste, il doit savoir déjà par expérience combien il lui importe d'embrasser une résolution plus sage; il ne doit pas mépriser les dieux dont la majesté brille d'un si vif éclat dans les temples, et dont tous les hommes ressentent les bienfaits. La vénérable antiquité les a toujours adorés; les plus grands princes les honorent; et telle est leur puissance, que s'ils nous sont propices, tous les êtres seront dans la joie; au lieu que s'ils nous étaient contraires, le monde lui-même ne saurait subsister. De plus, la raison lui fait un devoir de renoncer promptement à un homme qui, pendant sa vie, fut toujours très-pauvre, et dont la mort a démontré l'impuissance. S'il le fait, — outre l'avantage d'échapper aux périls qui le menacent, — eux, ses juges, lui promettent de le faire jouir de l'intime amitié de César et des plus grands honneurs. Mais s'il repousse ces faveurs, on va le faire entrer immédiatement dans cette gloire de son Christ que personne n'a jamais vue; mais, il y entrera par la route que le Christ lui-même a suivie, par les mépris, par les tourments les plus affreux, en devenant l'opprobre et l'abjection de tout le peuple.

A ces discours perfides, le Martyr, qui déjà était sorti pleinement vainqueur de son premier combat, devint tout à coup l'organe (*oraculum*) du Saint-Esprit, et avec un courage intrépide dont rien ne pouvait lasser la constance, fort de la puissance de Dieu qui le soutenait, il répondit en ces termes aux discours de ses juges :

— S'il ne s'agit ici que des prétendues injures que j'aurais faites à César et à la république, — je déclare que je n'ai jamais nui à la république, non plus qu'à César. Jamais je n'ai porté atteinte à l'honneur de l'empire; jamais je n'ai refusé de le défendre. Tous les jours j'offre avec un zèle religieux des sacrifices pour le salut de César et de tout l'empire. Tous les jours, devant mon Dieu, j'immole des hosties spirituelles pour la prospérité de la république. Mais je crois que tout le monde regarderait avec raison, comme la plus étrange folie, d'aimer une chose avec un tel excès que de la préférer à une autre cent fois meilleure.

« Que sera-ce si cette chose est de telle nature que vous ne pouvez la posséder autant que vous le désireriez; que même en la possédant, vous ne pouvez en jouir sans crainte; et qu'enfin, malgré tous vos soins, vous ne pouvez la conserver? Tandis que l'autre, cent fois meilleure que l'on sacrifie, se laisse posséder pleinement, aussitôt qu'on la désire; donne à celui qui la possède une joie libre de toute inquiétude, parce qu'elle ne connaît point de terme et n'est sujette à aucune défaillance; parce que la violence ne la détruira pas, et que jamais le dégoût ne la fera répudier.

« C'est pourquoi, selon l'avis d'une raison plus éclairée et au jugement de tous les hommes sages, l'amitié des princes, les plaisirs du monde, la gloire, les honneurs, la santé du corps, l'affection des parents et tous les autres biens de même nature, enfin cette vie temporelle elle-même qui ne s'obtient point par des désirs, qu'on ne possède point sans inquiétude et qu'on ne saurait conserver longtemps; ces biens — dis-je, — au jugement de tous les hommes, doivent être méprisés, si on les compare aux joies ineffables et permanentes de la vie éternelle, aux embrassements pleins de tendresse du créa-

teur de toutes choses. L'aimer, ce dieu souverain, c'est le posséder; et le posséder, c'est jouir avec lui de tous les biens. Ne vous affligez donc pas d'avoir renoncé pour un moment à ces avantages du monde; en échange de ce léger sacrifice, vous jouirez un jour de biens incomparablement meilleurs. Les tourments d'ailleurs ne méritent pas ce nom; quand ils éteignent les supplices éternels, il faut les appeler des rafraîchissements salutaires, et ne plus appeler mort, mais breuvage divin, ce qui nous fait passer de ce monde à la vie bienheureuse.

« Il n'est rien de plus insensé, j'en atteste votre conscience, rien de plus stupide que celui qui, sans raison, méprise un si grand bien, pour honorer comme un dieu, avec tout le zèle de la piété, l'ennemi manifeste de sa vie, sachant bien qu'après sa mort, il n'en retirera pour récompense que la mort éternelle et des supplices sans fin que la langue ne saurait exprimer. Est-il, en effet, un plus cruel ennemi de la vie humaine que celui qui enseigne à faire, et persuade par son exemple, les actions les plus honteuses et les plus justement punies du dernier supplice par les lois de ce monde? Et n'est-ce pas enseigner une action que d'ordonner de la raconter publiquement, et d'en faire chanter les louanges? Or, c'est là ce que font vos dieux, vos plus grands dieux. Leurs crimes, non-seulement ils ont voulu qu'on les racontât en public, mais encore ils les font représenter sur les théâtres, chanter et célébrer dans les temples par les éloges les plus magnifiques.

III

« A qui de vous est-il permis d'ignorer les funestes rapines, et, autant qu'il a été en son pouvoir, les affreux parricides du grand Jupiter? Qui ne connaît ses innombrables attentats à la pudeur, ses adultères secrets ou publics, frauduleux ou violents? La cruauté de la reine des dieux, de la sœur de Jupiter, et ses incestes avec son frère, sont-ils donc ensevelis dans l'oubli? N'est-ce pas au grand jour que s'affichent l'implacable férocité de Mars, les turpitudes d'un Priape obscène, d'une Vénus infâme? Rappellerai-je les déesses Fièvres, les dieux Pâleurs, et tout ce troupeau de divinités pareilles, que vous-mêmes vous appelez des dieux méchants et ennemis de la santé de l'homme? J'ai honte de parler des dieux Stercutius, des déesses Cloacina, et de mille autres monstres, qui réduisent leurs malheureux adorateurs à la honte de vénérer des cloaques et des égouts, les dignes temples de semblables divinités.

« Il est donc évident qu'entre tous les ennemis des hommes il n'y en a pas de plus violents et de plus cruels que vos grands dieux, dont vous avez dû consacrer et affermir la majesté par le bois, la pierre ou l'airain, que les rats ou les oiseaux souillent tous les jours dans vos temples. Leurs adorateurs en connaissent les maléfices, mais n'en ont point éprouvé les bienfaits; et cette malheureuse antiquité dont vous êtes fiers a péri en les honorant. Plaise au ciel donc que vos princes cherchâssent à s'assurer un règne plus heureux, en les faisant disparaître, puisque les faveurs de ces dieux méritent à ceux qu'ils protégent d'être justement condamnés à la mort, tandis que plus ils sont irrités, plus refleurissent dans le monde l'innocence, l'honneur et la justice!

« En effet, ils ne peuvent se montrer propices qu'à ceux qui leur ressemblent, et non point à ceux qui leur sont contraires; car, entre des choses contraires toute union est impossible. Or, ceux qui leur ressemblent, avons-nous dit, la souveraine justice dès lors les extermine de ce monde avec la flétrissure la plus honteuse; et même la seule équité de la conscience humaine ne leur fait espérer après la vie que les supplices d'une mort éternelle; puisqu'il n'est personne, si insensé qu'il soit, qui veuille accorder la béatitude au crime. Reste donc à conclure que, s'ils ne peuvent jamais être heureux, — ce qui les attend après cette vie, c'est l'éternel malheur dans la mort. Ainsi, puisque vos dieux, adversaires naturels de ceux qui ne leur ressemblent pas, sont les mortels ennemis de ceux qui se rendent semblables à eux, il est établi de la manière la plus évidente que personne ne doit les honorer; leur culte, encore une fois, qui est toujours un opprobre pour les vivants, ayant pour récompense dans cette vie et après la mort la plus extrême misère. D'ailleurs, il ne saurait y avoir une raison de craindre des êtres dont on ne peut avoir à redouter que les bonnes grâces.

« Mais avec quel amour et quelle vénération devons-nous adorer *Celui qui, lorsque*

nous étions ses ennemis, nous a aimés le premier; qui nous a révélé les fraudes de vos divinités infâmes, et pour nous arracher à leur joug, revêtant notre nature humaine, sans diminuer sa divinité, s'est montré Dieu, mais Dieu fait homme et demeurant au milieu de nous? Nous étions pauvres, et pour nous enrichir, Lui, la source de toute richesse, il a embrassé notre pauvreté, se faisant le plus pauvre de nous tous. Sa vie au milieu des hommes a été pour nous l'exemple de toute vertu et de toute sainteté; et, par sa mort qu'il n'avait point méritée, il a détruit pour toujours la mort que nous avions méritée par nos crimes; car vos dieux, ou plutôt vos démons cruels, en attaquant injustement l'innocent caché sous le voile de notre infirmité, ont justement perdu leur pouvoir sur ceux qu'ils avaient enchaînés par leurs tromperies.

« Oh! quelle est riche cette pauvreté que vous insultez! Quand elle l'a voulu, par un seul commandement de sa volonté, elle a rempli de poissons plusieurs barques, et rassasié avec cinq pains cinq mille hommes. Oh! quelle est forte la faiblesse qui a guéri dans ses disciples toutes les faiblesses et toutes les infirmités! Oh! quelle mort vivifiante que celle qui a ressuscité tant de morts! Et, de peur qu'il ne s'élève en vous quelque doute sur la vérité de ces miracles, regardez comment ils ont été prédits dès le commencement, et confirmés par d'innombrables merveilles, dont toute créature rend un éclatant témoignage.

« Oh! si vous considériez attentivement combien est grand Celui à qui tout le monde obéit, combien est parfait Celui en qui tout est désirable, en qui rien ne peut être le sujet d'un blâme, en qui tout est digne de louanges, dont la charité accueille tous les hommes et dont personne n'évite le jugement! Quoi de plus saint que sa vie? de plus vrai que sa doctrine? de plus utile que ses promesses? de plus terrible que ses menaces? Quoi de plus sûr que sa protection? de plus précieux que son amitié? de plus enivrant que sa gloire? Parmi vos dieux, quel est celui qui lui ressemble, ou qui seulement mérite de lui être comparé? Tous les dieux des Gentils sont des démons; mais, notre Dieu, c'est Celui qui a fait les cieux. Aussi, les dieux des Gentils ont-ils été condamnés aux feux éternels, entraînant avec eux leurs adorateurs, selon qu'il est écrit dans un saint Prophète : « Que les dieux qui n'ont pas fait le ciel et la terre disparaissent de la terre! » Et ailleurs : « Qu'ils soient confondus ceux qui adorent des statues! » Et encore : « Vous les précipiterez dans le feu; ils périront dans la misère. » Mais, pour le vrai Dieu, le saint Prophète a dit : « Notre Dieu est au-dessus de tous les dieux; ce qu'il a voulu, il l'a fait au ciel et sur la terre, et dans la mer et dans les abîmes. » C'est pourquoi le même Prophète a conclu : « Bienheureux ceux qui craignent le Seigneur et qui marchent dans ses voies; » car les sujets fidèles partagent la gloire de leur roi.

« Voilà pourquoi, pleins de confiance, nous acceptons volontiers la mort pour rendre témoignage à son nom; et l'exemple de nos souffrances montre combien notre espérance est certaine. Vous donc, personnages illustrissimes, hommes de la science, chez qui dominent un esprit élevé et une raison puissante, suspendez un instant les inspirations de l'animosité et de la haine, pesez dans un juste examen les raisons des deux partis, et ne vous abandonnez pas plus longtemps à vos plus mortels ennemis, à des démons qui sont damnés et qui vous damnent, en vous déshonorant; la ressemblance divine qui est en vous fait votre gloire; ne la sacrifiez point aux obscènes turpitudes de ces Dieux, si vous ne voulez pas partager leur damnation. Obéissez au très-saint, au très-haut, au très-juste, au très-clément créateur; il est tout-puissant et il est votre ami; si vous l'écoutez, son humilité vous exaltera; sa pauvreté vous enrichira et sa mort vous rendra la vie. Aujourd'hui il vous appelle par de salutaires avertissements, il vous invite par les récompenses qu'il propose, afin que vous puissiez bientôt être reçus dans son éternelle gloire, et jouir à jamais de son amitié. »

IV.

Après ce discours du Martyr, les juges très-impies, accablés sous le poids de ses raisons, s'écrièrent :

— Eh quoi! Victor, tu ne cesseras donc pas de philosopher? Le choix t'est laissé : ou apaiser les dieux, ou périr de la mort la plus affreuse. »

Victor répondit :

— Puisque vous pouvez nous faire encore une semblable proposition, il est de notre devoir de confirmer par nos exemples ce que nos paroles ont enseigné. Je méprise les dieux, je confesse le Christ. Soumettez-moi à tous les supplices, réunissez contre moi tous les tourments. »

Irrités de ces réponses, les sacriléges préfets se disputèrent le plaisir barbare de déchirer le corps du Martyr, s'efforçant de se surpasser l'un l'autre en cruauté. Bientôt la querelle s'irrita, ils se divisèrent; Euticius enfin est éloigné, et le sort laisse à l'autre juge le plaisir qu'il ambitionne de faire souffrir un Martyr. Asterius (c'était son nom), ordonna donc aussitôt d'étendre sur le chevalet le soldat du Christ. L'ordre fut exécuté; mais au milieu de ces longues et cruelles tortures, Victor levant les yeux au ciel, demandait une pieuse résignation à Dieu le Père très-miséricordieux, à qui seul il appartient de la donner.

Le très-clément Jésus ne pouvait résister plus longtemps; il apparut à son Martyr, tenant en main le glorieux étendard du combat, le trophée de la victoire, la croix. Il venait pour le consoler.

— La paix soit avec toi, notre Victor, — lui dit-il; — je suis Jésus; c'est moi qui souffre dans mes Saints les injures et les tourments. Combats en soldat généreux, sois fort et constant; je suis avec toi, pour être ton ferme appui dans le combat et ton fidèle rémunérateur après la victoire, au sein de mon royaume. »

A la voix du Sauveur, toute douleur aussitôt s'évanouit, et les tourments perdirent leur énergie. Victor, le cœur dilaté par la joie qui éclata en tous ses traits, célébra les louanges de son Dieu; il épancha de son âme d'immenses actions de grâces au divin consolateur qui l'avait visité.

Cependant les forces des cruels licteurs s'épuisaient, et ils voyaient qu'ils n'avaient rien gagné sur un Martyr qui surabondait de joie dans les souffrances. Le très-inique président le fit donc détacher du chevalet, et enfermer sous la garde des soldats, dans la prison la plus obscure. Mais le très-miséricordieux Jésus, se souvenant de sa promesse, envoya au milieu de la nuit des Anges pour visiter son soldat. Aussitôt les portes de la prison s'ouvrent d'elles-mêmes, les ombres sont dissipées, et une lumière céleste plus brillante que le jour illumine toute la prison. Le Martyr, à cette vue, tressaillant d'allégresse, chante les louanges du Seigneur avec les Anges qui le consolaient par d'ineffables douceurs. Les soldats, de leur côté, apercevant l'éclat d'une clarté si vive, se prosternèrent avec respect aux pieds du Saint; ils implorèrent le pardon et demandèrent le baptême. Pressé par la circonstance, il les instruisit à la hâte, fit venir des prêtres, et cette nuit-là même il les conduisit à la mer, les fit baptiser et les reçut de ses propres mains au sortir du bain sacré.

Le lendemain, dès le matin, se répandit le bruit de la conversion des bienheureux soldats Alexandre, Felicianus et Longinus; c'est ainsi qu'on les appelait. A cette nouvelle, le grand dragon Maximien est enflammé de fureur, il publie de cruels édits : Victor est l'auteur de ces conversions, son supplice sera plus terrible; pour les soldats, ils devront sacrifier aux idoles ou être punis de mort.

On allait commencer par les nouveaux soldats du Christ; c'est pourquoi Victor, avant de les envoyer au combat, voulut fortifier leur courage, et leur parla en ces termes :

— O très-vaillants compagnons d'armes, ô vous mes glorieux précurseurs dans la lutte, c'est maintenant qu'il faut du courage, maintenant qu'il est besoin de toute votre constance. Vous venez de jurer fidélité à notre [divin] Empereur, sachez la lui conserver en hommes de cœur. Le combat commence, voici l'ennemi. Il veut, par une attaque soudaine surprendre votre inexpérience dans ces luttes où vous entrez pour la première fois. Il espère vous trouver sans défense, et se glorifier d'avoir enlevé de vos mains la palme de la victoire. Mais non, frères très-chers, ce n'est point des mains de la négligence et de la lâcheté que vous avez reçu votre armure; vous avez mieux appris à connaître le Christ. Les combats ne vous sont point étrangers; vous n'avez point perdu votre titre de soldats; vous avez seulement changé de drapeau. Montrez à notre Roi qui vous a choisis, à quels soldats il a confié sa première ligne de bataille; que les ennemis qui vous attaquent apprennent à vous connaître, qu'ils sentent que vous n'avez pas dégénéré.

« Votre Empereur a montré pour votre vaillance une grande estime, quand il vous a confiés à vous, nouvelles recrues, le poste le plus important, et s'est reposé sur votre courage du premier résultat de la lutte. Que les guerres ne vous effraient pas, vous qui toujours avez appris la guerre. Ne vous laissez point séduire par ce qui périt, quand vous voyez déjà devant vous les biens éternels. Vous n'avez plus qu'à les saisir avec courage ; ce sont les rangs ennemis qu'il faut traverser pour les avoir. Si la condition vous paraît dure, songez que ces rangs, notre Roi les a traversés avant vous.

« Ce n'est point une bouche étrangère, c'est Lui même qui vous l'apprend ; écoutez : « Vous aurez à souffrir dans le monde ; mais prenez confiance, j'ai vaincu le monde. » A Lui donc, à Lui, toujours avec confiance, que vos cœurs et vos voix adressent leurs prières, au milieu des tourments. Si vous l'invoquez avec foi, sa fidélité ne vous manquera pas ; car il en a fait la promesse à tous les siens, en leur disant : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

« Au reste, je me donnerai moi-même pour exemple de la vérité de ces divines paroles. Pendant qu hier, suspendu au chevalet, j'étais déchiré par d'intolérables douleurs, j'ai imploré par mes larmes notre miséricordieux Seigneur ; et voilà qu'aussitôt il m'a apparu portant dans ses mains le signe glorieux de notre rédemption, et m'a dit : « Que la paix soit avec toi, Victor ; ne crains rien : je suis Jésus, qui souffre en mes Saints leurs injures et leurs tourments. »

« A cette voix, j'ai senti se répandre dans tout mon être une si grande force, que les supplices n'ont plus rien été pour moi. C'est pourquoi, frères bien-aimés, souvenez-vous de Celui qui s'est fait votre force. Les yeux attachés sur le Seigneur Jésus, créateur de toutes choses, considérez la route qu'il a suivie, le terme où il est arrivé ; et ne vous laissez pas effrayer par les vaines menaces des mortels, quand vous avez devant vous la société des Anges immortels qui vous est promise. Souffrez ces supplices d'un instant, afin de pouvoir conquérir en vainqueurs des trésors immortels. Autrefois, vous eussiez mieux aimé périr qu'être vaincus, bien que cette mort eût été pour vous la mort éternelle ; aujourd'hui, je vous en conjure, ne refusez pas une victoire qui va vous assurer un royaume pour l'éternité. »

V.

Cependant, on avait envoyé des satellites pour enlever et traîner au Forum le bienheureux Victor, avec les généreux soldats que ses paroles venaient d'armer pour le combat. Le bruit s'en répandit, et aussitôt la ville presque entière se précipita à l'envi pour jouir du spectacle. Chez les uns, c'était une fureur aveugle et insensée ; d'autres, animés d'un meilleur esprit, désiraient voir la lutte du saint Martyr contre le diable. La foule confuse du peuple qui accourait de toutes parts se mêlait en tumulte ; l'air était rempli de clameurs bruyantes. De tous côtés on lançait contre le saint Martyr les malédictions et les injures ; mais lui opposait à tous ces traits un courage d'autant plus indomptable. Les impies voulaient le forcer de rappeler au culte des dieux les soldats qu'il en avait détournés.

— Il ne m'est pas permis (répondit-il), de détruire ce que moi-même j'ai édifié. »

On interrogea donc les bienheureux soldats Alexandre, Felicianus et Longinus ; ils persévérèrent fidèlement dans la confession du Christ. Bientôt, par l'ordre de l'empereur, le glaive leur trancha la tête. Ainsi, par le sacrifice de leurs corps mortels, ils ont conquis la vie pour l'éternité.

Lorsque le très-saint Victor vit les saints soldats livrés à la mort, il supplia le Seigneur, d'une voix mêlée de larmes, de daigner l'associer à leur martyre et à leur gloire, puisqu'il avait été, après Dieu, l'auteur de leur foi et du généreux témoignage qu'ils venaient de lui rendre. Le peuple, en l'entendant, poussa aussitôt des cris de fureur ; et les coups pleuvaient de toutes parts sur le glorieux Martyr. Pour la seconde fois on le suspendit au chevalet, et on le tortura cruellement à coups de bâton et de nerfs de bœuf. Mais à la fin les bourreaux, vaincus par sa constance, le reconduisirent en prison. Il y demeura trois jours, persévérant dans la prière, et recommandant au Seigneur son martyre, avec une grande contrition de cœur et d'abondantes larmes.

A la nouvelle de la constance du bienheureux Victor, le cruel César, comme un bour-

reau plus furieux que les autres et qu'on a réservé pour porter le dernier coup, ordonna qu'on lui amenât sa victime. Dans l'interrogatoire, le Martyr persévérant dans sa foi, confessa le vrai Dieu, comme il l'avait toujours fait. C'est pourquoi la fureur et la rage se déchaînèrent encore une fois contre le soldat du Christ; on renouvela contre lui les menaces, les terreurs, les malédictions, les injures.

Cependant Maximien s'est fait apporter un autel de Jupiter. En un moment on le dresse devant lui; et un prêtre sacrilége est là, tout prêt pour le sacrifice. Puis l'emperenr dit au bienheureux Victor :

— Brûle de l'encens, apaise Jupiter et sois notre ami. »

A ces paroles, le généreux soldat du Christ, enflammé des célestes ardeurs du Saint-Esprit, et ne pouvant contenir plus longtemps son zèle, s'approcha de l'autel, comme pour sacrifier; d'un coup de pied, il l'enleva à la main du prêtre qui s'y tenait appuyé, et l'étendit à terre. Aussitôt l'odieux empereur lui fit couper le pied; le Martyr offrit ce membre au Seigneur Jésus-Christ, son Dieu et son Roi, comme un parfum d'une agréable odeur, servant de prémices au sacrifice de tout son corps.

Enfin, le moment est venu où il va rendre au Seigneur son corps et son âme. D'après un ordre de l'empereur, on le conduit vers la meule d'un boulanger *(ad molam pistoriam)*. Il y marche d'un pas joyeux et alerte, comme s'il n'avait encore rien souffert. Les cruels licteurs, exécutant la sentence de l'odieux et barbare tyran, jettent le glorieux Martyr sous cette meule qui doit le broyer en un instant dans sa rotation rapide. Le froment choisi du Seigneur est en effet broyé sans pitié; les heureux ossements *(ossa felicia)* du très-invincible Martyr sont cruellement brisés. Mais, la machine est tout à coup divinement renversée, et le Martyr paraissait respirer encore. Les bourreaux, pour rendre la victoire pleine et parfaite, tranchèrent avec le glaive cette tête consacrée par tant de courageux témoignages rendus au Seigneur et glorifiée par tant et de si grands combats. Au même instant on entendit descendre du ciel au dessus du Martyr une voix qui disait :

— Tu as vaincu, bienheureux Victor, tu as vaincu! »

Après l'exécution, le malheureux Maximien, en qui les démons s'étaient fait comme un odieux sanctuaire, espéra vaincre enfin ceux qui jusque-là l'avaient vaincu, et triompher d'eux après leur mort; mais, c'était un nouveau lustre qu'il allait ajouter à la gloire des Martyrs.

Pour empêcher qu'on leur rendit aucun des honneurs de la sépulture, il ordonna de jeter leurs corps en pâture aux poissons, dans le bras de mer qui ceint la ville du côté du midi. La paternelle tendresse du Seigneur avait des desseins bien différents. Afin d'assurer à ses Saints un culte et des honneurs, et aux fidèles, dans la suite des siècles, une protection puissante, il fit glisser rapidement sur les flots, par le ministère des Anges, les corps des Saints qui furent laissés intacts sur le rivage opposé. Là, les chrétiens les ensevelirent dans une crypte, taillée dans la pierre vive avec une certaine élégance, et non sans beaucoup de travail. Jusqu'à ce jour, Dieu a continué de les honorer par un grand nombre de miracles; et leurs mérites obtiennent, à ceux qui les invoquent pieusement, beaucoup de bienfaits, au nom de Jésus-Christ notre Dieu et notre Seigneur, à qui soient louange éternelle, puissance, honneur et empire, avec Dieu le Père et l'Esprit-Saint, dans les siècles infinis des siècles. Amen.

APPENDICE.

Sous ce titre : — *Course du Cheval de saint Victor, et Guet de saint Lazare, Cérémonie anniversaire faite à Marseille*, — le *Mercure de France* de 1729, contient, à la date du 30 juillet 1728, une notice intéressante sur le culte de l'illustre Martyr dont Marseille s'honore d'être la mère.

Voici en quels termes un antiquaire provençal (Jean de la Roque), en écrivait, au siècle dernier, au savant abbé Le Beuf :

« Je ne sais, Monsieur, si vous serez plus favorable aux anciennes cérémonies des Marseillois, par rapport à leurs Saints Tutélaires qu'à leurs Traditions au sujet de ceux qu'ils prétendent leur avoir annoncé les premiers l'Evangile de Jésus-Christ; mais en attendant que nous puissious nous concilier un jour

sur ce dernier point, — de quoi je ne désespère pas, — il est de mon devoir de remplir la promesse que je vous ai faite, de vous instruire de ce qui s'est passé à Marseille, de temps immémorial, dans la cérémonie de la Course du cheval de saint Victor, précédée de celle du Guet de saint Lazare, etc., pour honorer la mémoire de ces deux Saints Protecteurs de ma patrie.

« Ce que j'entreprends, à votre imitation, car vous m'avez donné l'exemple de pareils récits de votre façon, qui ont été insérés avec l'agrément du public dans différents Mercures; ce que j'entreprends, dis-je, dans cette Lettre, aura peut-être sa curiosité, dans Marseille même, où, de la double cérémonie dont j'ai à vous parler, l'une est totalement abolie, et l'autre qui concerne le Cheval de saint Victor, n'est plus qu'un ombre grossière de ce qui se passait autrefois dans cette ville, avec autant de magnificence et de singularité que d'édification.

« Avant toutes choses, il est bon de vous dire qu'il n'est guère d'Actes de Saints plus anciens, plus antiques, et qui méritent plus de créance que ceux de la vie et du martyre de saint Victor de Marseille. Ils doivent paraître tels, après avoir exercé la critique de plusieurs savants, tels que sont parmi les modernes, M. de Tillemont, dom Thierry Ruinart, M. Baillet, et en dernier lieu les habiles Jésuites d'Anvers, dans le volume qu'ils viennent de publier.

« Selon ces Actes bien examinés et tirés des meilleures sources de l'antiquité ecclésiastique, saint Victor était Marseillois, et officier dans les troupes de l'empereur Maximien, surnommé Hercules, collègue de Dioclétien, le même qui fit massacrer la fameuse Légion Thébéenne, toute composée de soldats chrétiens et commandée par saint Maurice. Notre Victor eut le même sort que ce saint commandant, sous un prince qui n'épargnait personne, quand il s'agissait de perdre les chrétiens et de soutenir le règne de l'idolâtrie. Notre Saint fut jugé et condamné par l'empereur même, lequel, après avoir épuisé sur le généreux athlète, plusieurs genres de tourments, lui fit couper la tête en sa présence, en l'année 290 ou en 303 (1).

(1) Cette dernière date est la seule exacte. — Voyez Jean de Rivaz, ci-dessus cité.

La raison de cette variation est qu'il est certain, par l'Histoire, que Maximien s'est trouvé à Marseille, dans ces deux différentes années..... Tous les Martyrologes s'accordent à mettre la mort de saint Victor au 21 juillet.

« Les Actes ajoutent que les chrétiens retirèrent son corps du bord de la mer, où il avait été jeté, avec ceux des trois ou quatre soldats (1), qui, de ses gardes dans la prison, étant devenus ses disciples, en vertu d'une lumière céleste, furent aussi décapités. On leur creusa un tombeau dans une roche prochaine, et ce tombeau devint célèbre par des miracles.

« C'est principalement — dit M. Baillet, — « ce qui rendit le nom de saint Victor si « illustre en France, dès le commencement « de la Monarchie Française, comme on le « juge par ce qu'en rapportent Fortunat de « Poitiers, *livre IV*, et Grégoire de Tours, « *chapitre LXXVII*, de son Livre des Mi« racles, etc. »

« Dans la suite, le célèbre Jean Cassien, étant venu de Constantinople à Marseille, y fonda deux monastères, l'un d'hommes, l'autre de filles. Les premiers bâtiments du monastère d'hommes furent élevés près du tombeau du saint Martyr, et il en porta le nom, à ce que croit M. Baillet, lorsqu'on y eût transféré son corps. Cela est très-vraisemblable. Cependant, l'ancienne chronique et les autres Titres de cette abbaye, qui tire son origine de ce premier monastère, nous apprennent que lorsque le saint Pape Léon I (2), contemporain et ami particulier de Cassien, fit, en personne, la consécration des deux églises qu'on y avait édifiées, il consacra la supérieure sous le titre de Saint-Pierre et Saint-Paul et de tous les Apôtres, et qu'elle fut appelée *Basilica Apostolorum Petri et Pauli*, etc., et qu'il dédia l'église inférieure à la Sainte Vierge et à saint Jean-Baptiste.

« Il y a, en effet, plusieurs Bulles des Papes adressées en ces termes aux Abbés, successeurs de Cassien : *Abbati Monasterii Beatorum Apostolorum Petri et Pauli*, avec cette addition : *Ubi requiescere creditur corpus*

(1) Alexandre, Longin, Felicien, auxquels quelques Martyrologes et des anciens Bréviaires de Marseille, ajoutent Deuthere ou Eleuthere.

(2) Saint Léon fut élevé au Pontificat en l'an 440.

sancti Victoris. Peut-être au temps de cette première consécration, la translation des reliques de saint Victor n'était pas encore faite.

« Quoiqu'il en soit, le nom de saint Victor, si respectable aux Marseillois, est donné presque de temps immémorial à l'abbaye dont je viens de parler, et on le trouve dans presque toutes les Chartes de donations et de priviléges qui lui ont été accordés avant et après la seconde dédicace ou consécration des mêmes églises, ruinées par les nations barbares, puis rebâties, qui fut faite en 1040 par Benoît IX, aussi en personne, avec une solennité des plus éclatantes. Plus de vingt Prélats, Archevêques ou Évêques y assistèrent, outre plusieurs abbés, etc. Geoffroy et Bertrand, comtes de Provence, Guillaume et Foulque, frères, vicomtes de Marseille, furent aussi présents à cette cérémonie, accompagnés de la principale noblesse du pays; enfin le concours fut si grand, qu'il s'y trouva plus de dix mille personnes de l'un et de l'autre sexe.

« La Bulle ou l'Acte solennel de cette seconde dédicace qui commence par ces mots: *Supernæ Divinitatis,* et qui nous apprend ces faits, est un des plus beaux monuments qui se trouvent dans les archives de saint Victor; on y rappelle la mémoire de la première consécration, faite par saint Léon, et on y voit des marques de la haute considération que le Souverain Pontife avait pour ce respectable sanctuaire. Vous en jugerez, Monsieur, par le peu que je vais vous rapporter de cette bulle :

« *Denique sancitum esse à Sanctiss. Ecclesiæ Rectoribus perhibetur, quo statu quave institutione Sancti Martyris Victoris Ecclesia permanere consuevit, quæ sine ruga immaculato thoro huc usque sedulo viguit, et sponsum Christum via immaculata castoque vestigio sequuta est. Hæc est denique æterni sponsi Aula, quæ ita claruit Apostolica benedictione, atque omnium peccaminum labis absolutione ceu Universalis Romana Ecclesia Clavigeri Petri, et ideo secunda Roma legitur esse, quod ne oblivioni daretur futuris temporibus hactenus impressum antiquis marmoribus continetur. Hac diligentia muniendum censuimus prædicti Martyris monasterium apud Massiliensem Urbem tempore Antonini Imperatoris fundatum quod postea à Beato Cassiano Abbate Constitutum eodem rogante ut fertur à majoribus natu, à Beatiss. Leone Romanæ Sedis Antistite consecratum, et ejus Apostolica benedictione atque authoritate sublimatum, etc.*

« La Bulle finit ainsi: *Actum publicè apud Massiliam in eodem Monasterio Idib. Octob. die ejusdem loci consecrationis anno 1040. Dominicæ Incarnationis, Indictione 8.* Elle est souscrite par les Archevêques Rayambaud d'Arles, Pierre d'Aix et Hismidas d'Embrun, et par les Évêques Etienne d'Apt, Pons de Marseille et Deodat de Toulon. *Desiderius Notarius scripsit.*

« Deux ou trois remarques se présentent ici à faire en très-peu de mots sur le petit extrait que vous venez de voir. La première, que dans cette Bulle et l'église et le monastère dont nous parlons, y sont nommés du nom du saint Martyr, ce qui suppose un usage déjà établi, et qui avait prévalu sur les noms que j'ai rapportés de la première dédicace. En second lieu, je ne doute pas que vous ne soyez surpris de voir que dans un Acte si sérieux et si solennel on y parle d'un monastère fondé à Marseille du temps de l'empereur Antonin, ce qui paraît une espèce de paradoxe historique : mais cela n'est pas difficile à expliquer.

« Souvenez-vous ici, Monsieur, de l'opinion où sont nos Provençaux, et surtout les Marseillois, que l'Évangile a été annoncé à leurs pères par Lazare ressuscité, par Marie-Magdeleine et Marthe, par Maximin et par d'autres disciples, que le martyre de saint Étienne obligea de quitter la Judée. C'est la tradition constante et unanime des églises de Provence. Je sais qu'elle est attaquée, je sais qu'on peut la défendre et la soutenir plausiblement; je me contente d'ajouter que la tradition particulière de Marseille veut que Magdeleine fixa son premier séjour auprès de cette ville dans un lieu solitaire et peu éloigné de la mer, se retirant particulièrement dans une grotte qu'on prétend être la même qui se voit aujourd'hui dans l'église inférieure de Saint-Victor.

« Cette tradition ajoute qu'après le départ de Magdeleine, qui choisit une autre retraite, les nouveaux chrétiens continuèrent de fréquenter cette caverne; et qu'enfin du temps de l'empereur Antonin le Pieux, vers l'an 140 de Jésus-Christ, ils dressèrent près de

là un oratoire en l'honneur de la sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame de Confession. On peut voir dans l'*Histoire de Marseille* de M. de Ruffi, l'explication de ce terme et son application au lieu dont je parle. Il me suffira d'ajouter avec notre historien, toujours fondé sur la tradition de notre Eglise, que cet oratoire subsista jusqu'à l'arrivée de Cassien (1), qui ne trouva point de lieu plus propre pour passer le reste de ses jours dans les exercices de la vie monastique, que cette grotte, située proche de la mer dans un vallon couvert de bois, et c'est, continue-t-il, de cette manière que les premiers fondements de l'abbaye Saint-Victor furent jetés. Cette solitude fut bientôt peuplée, puisque le saint Abbé y fut le père de cinq mille moines, etc., — ce qui n'est plus de mon sujet.

« J'y rentre, Monsieur, en soutenant que les termes de la Bulle de Benoît IX qui font remonter la fondation du monastère Saint-Victor jusqu'au temps de l'empereur Antonin, ne contiennent par cette explication ni paradoxe, ni anachronisme. Ceux qui l'ont dressée, les six Prélats qui l'ont souscrite et les autres Évêques (2) qui furent présents à cette dédicace, ont parlé et fait parler le Pape, suivant ce qu'on croyait alors, comme aujourd'hui, de l'oratoire que Cassien s'appropria, et qui fut l'occasion et l'origine du monastère dont il est constamment le fondateur. La Bulle prouve que cette tradition n'était pas nouvelle vers le milieu du XIe siècle; elle prouve aussi qu'on croyait alors que les reliques de Lazare ressuscité étaient à Marseille; car le même Acte, qu'il n'est pas possible de rapporter ici tout du long, le dit expressément (3).

« Il ne reste plus qu'une remarque qui regarde Cassien, honoré par la même Bulle du nom de *Bienheureux*. Ce qui confirme ce que je vous ai écrit dans une autre occasion (1) de la sainteté de ce fameux Abbé, qui non-seulement est reconnue par plusieurs Papes, mais encore célébrée dans plusieurs diocèses, outre celui de Marseille, sans parler de la solennité qui s'en fait, le 23 juillet avec octave, dans l'église et le monastère de Saint-Victor, lequel le reconnaît pour son fondateur, et possède son tombeau et ses reliques...

« Mais il est temps de revenir à Saint-Victor, et de vous parler de la cérémonie qui doit faire le principal sujet de cette Lettre.

« Ce n'était pas assez pour la gloire de ce Saint, et, pour satisfaire à la piété de nos pères, qu'il eût donné son nom à l'un des plus célèbres monastères de l'Occident; il fallait encore qu'une grande ville et des plus anciennes des Gaules, qui l'avait vu naître, se mît sous sa protection particulière et le fît, pour ainsi dire, entrer dans tout ce qui peut le regarder comme son ange tutélaire et sa sauvegarde. C'est ce que nous voyons par une infinité de titres, c'est ce qui paraît par des inscriptions publiques; celle-ci, par exemple, qui se lit au frontispice de la grande porte de l'église de l'abbaye Saint-Victor, au-dessous de la figure du Saint, représenté à cheval, armé et combattant un dragon, symbole de l'idolâtrie dont il avait triomphé, etc.

Massiliam verè Victor civesque tuere (2).

« De plus, il y avait dans cette église, de temps immémorial, une oriflamme ou étendard, nommé communément depuis la *Bannière de saint Victor,* dans laquelle le Saint était représenté de la manière que je viens de le dire.

« Cet étendard était porté dans toutes les grandes occasions où l'on avait besoin de la protection du saint Martyr et dans les grandes cérémonies, par les anciens vicomtes, seigneurs de Marseille, et après l'extinction des vicomtes, par un gentilhomme marseillois

(1) Cassien arriva à Marseille et fonda son monastère d'hommes vers l'année 420.

(2) Outre ces six Prélats, la Charte nomme en cet ordre les autres Évêques qui assistèrent à cette cérémonie, savoir Leodegaire de Vienne, Pons de Valence, Ulderic de Saint-Paul, Trois-Châteaux, Franco de Carpentras, Benoît d'Avignon, Clément de Cavaillon, Pierre de Vaison, Ferald de Gap, Pierre de Sisteron, Hugue de Digne, Bertrand de Riez, Anselme de Fréjus, Eldebert d'Antibes, Durand de Vence, Nectaire de Nice, Amel de Senez, et Pons de Glandeve.

(3) *Sed et Sancti Lazari à Christo Jesu ressuscitati, etc.*

(1) *Mercure* de novembre 1723, p. 854 à 863. — *Lettre écrite par M. de la R... à M. de M... sur la croyance des Églises de Provence, au sujet de la Prédication de l'Évangile dans cette province.*

(2) « O toi qui es vraiment digne du nom de Victor (*vainqueur*), protège Marseille et ses habitants. »

des plus qualifiés, qui le recevait des mains de l'Abbé ou du Grand-Prieur de Saint-Victor. Il est aussi nommé dans quelques titres : l'*Étendard de Marseille ;* mais il n'était jamais porté plus solennellement que le jour de la fête du saint Protecteur.

« Voici l'ordre et toute la cérémonie de cette fête, qui attirait anciennement dans cette ville les Évêques, les Abbés, les Prêtres, les moines même des provinces voisines, comme le porte expressément la charte de la donation (1) que Geoffroy, vicomte de Marseille, fit à Saint-Victor, de la rivière d'Huveaune, en l'année 1079, le jour même de cette solennité.

« D'abord on nommait annuellement un gentilhomme originaire de Marseille, pour représenter saint Victor et porter à cheval son étendard le jour de sa fête, faire les courses et les autres exercices dont je vais parler. Il portait le titre de Capitaine de Saint-Victor. Quelque temps après cette élection et aux approches de la solennité, on conviait toute la noblesse de la province de s'y trouver, et elle se faisait un plaisir d'y paraître, suivie d'un peuple infini.

« La fête commençait le soir de la veille par une magnifique cavalcade qui durait le reste de la nuit aux flambeaux, et tenait toute la ville alerte et dans la joie. Cela s'appelait *le Guet de Saint-Lazare*, institué originairement pour la sûreté de la ville, que le spectacle du lendemain remplissait de gens de toute espèce. Le gentilhomme nommé pour la cérémonie de l'étendard et de la course du cheval de Saint-Victor, commandait ordinairement ce Guet, superbement monté, et portant l'étendard, environné de douze pages avec des flambeaux; il était accompagné de beaucoup de noblesse, divisée en plusieurs quadrilles fort lestes et distingués de différentes couleurs. Chaque gentilhomme était éclairé par deux flambeaux de cire blanche, aussi portés par des pages. Les capitaines des quartiers de la ville marchaient aussi dans cette cavalcade à la tête de leurs compagnies, et précédaient la marche.

(1) *Acta hæc Donatio in Solemnitate Sancti Victoris, in cœtu omniùm hominùm illic astantiùm, Episcoporùm, Abbatùm, Monachorùm, ex diversis Provinciis congregatorùm.* — Grand Cartulaire de Saint-Victor, page 14.

« Les dames et toutes les personnes de distinction qui ne pouvaient pas être de la cavalcade, se faisaient un plaisir de la voir passer des balcons et des fenêtres de leurs maisons, toutes éclairées et ornées de tapis, de festons, etc. Le capitaine de Saint-Victor, les chefs des brigades et les quatre capitaines de ville s'arrêtaient de temps en temps dans la marche pour saluer les dames, faisant des caracoles et d'autres exercices qui servaient à faire briller leur parure et paraître leur adresse.

« Le lendemain, jour de Saint-Victor, le capitaine dont je viens de parler se rendait à l'abbaye, où selon quelques Mémoires, il faisait ses dévotions, et après avoir reçu la bénédiction de l'abbé, remontait à cheval dès sept heures du matin, armé de toutes pièces, portant l'étendard du Saint, pour commencer ses courses. Il faisait la première depuis la chapelle de Saint-Fereol, jusqu'à celle de Sainte-Catherine; de là il se rendait au pas, à la rue des *Fabres*, d'où, en traversant par celle qui est derrière l'église des Grands-Augustins, il allait faire sa seconde course dans la rue des Nobles, qui commence par les belles maisons de Valbelle et d'Airagues, et aboutit à la grande porte du couvent des Prêcheurs. Il se rendait ensuite dans la Grande-Rue, où est une petite église de Saint-Victor, et faisait sa troisième course qui finissait à cette église, dont les environs étaient ornés de tapisseries, d'étendards, etc. Il descendait de là dans la rue de la Loge, où est l'Hôtel de Ville, pour y faire sa quatrième et dernière course.

« Après avoir ainsi fourni sa carrière, notre chevalier se rendait par la même route devant l'église de la Commanderie Saint-Jean, où est aujourd'hui le Fort du même nom, vers l'embouchure du port. Il trouvait là un large pont de bateaux dressé pour la cérémonie de ce jour, par lequel il traversait le port, et se rendait à l'abbaye Saint-Victor, qui est de l'autre côté de la ville, où après avoir fait sa prière, il se reposait en attendant une cérémonie plus sérieuse à laquelle il devait assister.

« Vers les dix heures du matin, les religieux de Saint-Victor, revêtus de chapes, commençaient une procession solennelle, où la châsse du saint Martyr, la plus belle et la plus enrichie qu'il y ait peut-être en France,

était portée sur les épaules de douze diacres revêtus d'aubes et de dalmatiques. La châsse était précédée immédiatement par le chevalier, monté, armé et équipé, comme nous l'avons dit, et le chevalier l'était par les deux files des religieux. Les consuls, gouverneurs de Marseille, en robes rouges, accompagnés des capitaines et de tout le corps de ville, fermaient la marche, suivis d'un peuple infini, que la dévotion et la curiosité avaient attiré à Saint-Victor.

« Dès que la châsse était hors de l'église, et qu'elle pouvait être aperçue de la ville, on entendait de grands cris de joie, le son des cloches, le bruit des tambours, le son des trompettes et des hautbois, et enfin plusieurs décharges de toute l'artillerie de terre et de mer. La procession arrivée sur les bords du quai Saint-Nicolas, et prête à passer le pont pour entrer dans la ville — le corps des prud'hommes qui sont les chefs, et les juges de la Pêche, aux dépens de qui ce pont etait construit et orné, avaient l'honneur de saluer le Saint à l'ancienne mode, avec leurs longues et larges épées, et de le recevoir ensuite dans le pont, qui était tout couvert de tapis de Turquie et de riches étoffes.

« La longueur du chemin par ce pont qui occupait toute la largeur du golfe qui forme le port de Marseille, obligeait de faire une station vers le milieu. On y trouvait une espèce de trône, couvert d'un dais, et magnifiquement orné, sur lequel on posait la châsse, qui était ainsi vue d'une infinité de spectateurs, tant des bâtiments de mer, que des quais du port, et d'une partie des maisons de la ville.

« Pendant la station, qui faisait un des plus beaux points de cette cérémonie, on chantait en musique des hymnes et des antiennes en l'honneur du saint protecteur, qui enfin, était encore salué de tout le canon des galères du Roi, et des vaisseaux ornés de leurs étendards, flammes, pavillons et banderolles.

« A la fin du salut, la marche continuait dans le même ordre, sur ce qui restait du pont, et ensuite par la ville, dont les rues étaient jonchées de verdure et de fleurs. Les dames qui étaient aux fenêtres en jetaient aussi à pleines mains. La procession faisait encore une station à la Porte-Royale, grand et double bâtiment antique, dans lequel il y avait une chapelle, avec les statues de saint Lazare et de saint Victor. Enfin, en sortant par cette porte, elle se rendait à l'abbaye par une assez longue route, savoir : celle de la chapelle Sainte-Catherine, qui ne subsiste plus ; tout le terrain de l'autre côté du pont étant aujourd'hui bâti et compris dans une nouvelle enceinte de murailles.

« L'Abbé, et en son absence le Grand-Prieur et les religieux de Saint-Victor, donnaient un magnifique dîner aux Consuls, au Capitaine de l'Étendard, au Corps de Ville, et à plusieurs personnes de distinction qui s'étaient trouvées à la procession. Après le dîner, on rentrait à l'église pour assister à Vêpres et entendre le Panégyrique du saint Martyr ; ce qui finissait toute la cérémonie de ce grand jour.

« Croiriez-vous, Monsieur, que de deux ou trois auteurs qui ont écrit l'histoire de Marseille, je n'ai trouvé dans aucun de quoi m'instruire parfaitement sur ce sujet.

« MM. de Ruffi, les plus estimés, ordinairement exacts, n'ont fait presque que l'effleurer, et le père Guesnai, jésuite, n'en a point parlé dans son grand ouvrage, intitulé : *Massilia Gentilis et Christiana*, qui contient beaucoup de faits étrangers à cette histoire. Bien plus, il a omis cette cérémonie dans l'Histoire particulière qu'il a composée de l'abbaye de Saint-Victor, sous le titre de *S. Joannes Cassianus illustratus*, etc., autre gros volume, assez fatiguant pour le lecteur, qui se trouve souvent dépaysé, et tout à fait hors de son sujet, par les fréquents écarts de l'auteur.

« François Marchetti, prêtre de Marseille, n'a pas fait la même omission dans ses dialogues, intitulés : *Explication des usages et coutumes des Marseillois, tome I, contenant les Coutumes sacrées, 2 vol. in-8. Marseille, 1683.* Mais ce qu'il dit de notre Chevalier et de l'Etendard de saint Victor, ne s'accorde pas avec le peu qu'on en trouve dans l'ouvrage de MM. de Ruffi. Sa narration est d'ailleurs embarrassée, et peu exacte dans l'ordre des choses, y mêlant aussi des faits étrangers, et une érudition hors d'œuvre. Le second volume qui devait contenir *les Coutumes profanes*, n'a jamais paru.

« De sorte, Monsieur, que pour vous tenir ma parole, il m'a fallu recourir aux sources, ce qui est toujours le mieux, c'est-à-dire,

consulter les chartes, les registres publics et les autres monuments de cette espèce. Je n'ai pu cependant parvenir à fixer l'antiquité de notre cérémonie, ou le temps auquel elle a commencé. Il y a près de six vingt ans qu'elle est tout à fait abolie, — Frédéric d'Espinassi, gentilhomme de Marseille, étant le dernier qui, en 1609, a fait les courses de Cheval et porté l'étendard de Saint-Victor, de la manière que je viens de vous dire.

« On aurait bien fait d'en demeurer là, et de ne pas substituer à un si grand spectacle, la risible apparition d'un fantôme de cavalier, ou d'un valet de ville, travesti en gendarme qui, tous les ans, la veille de cette fête, fait quelques tours par la ville, amusant le peuple; — ce qui s'appelle pourtant encore faire courir le Cheval de saint Victor.

« Au reste, ce n'est pas seulement la veille et le jour de cette fête que la châsse et l'étendard de Saint-Victor paraissaient en public; j'aurais encore là-dessus des choses curieuses à vous dire, aussi bien que sur le culte solennel de ce Saint, qui n'est pas enfermé dans les murs ou dans le diocèse de Marseille, puisqu'on le célèbre également à Paris, en Normandie, en Flandres, où dans la ville d'Anvers, il y a des Religieuses Victorines, etc. Mais je réserve tout cela pour une autre lettre, si j'apprends que celle-ci, déjà assez longue, vous ait donné quelque satisfaction sur les éclaircissements que vous m'avez demandés (1).

« Je suis, Monsieur, etc.

« *Le 31 juillet 1728* (2). »

(1) Cette deuxième Lettre n'a jamais paru.

(2) *Mercure de France,* de 1729, août, p. 1740 à 1760.

XII

PASSION

DE SAINT GENESIUS OU GENÈS (1),

LE GREFFIER (2), MARTYR A ARLES, EN L'AN 308, — ÉCRITE AU CINQUIÈME SIÈCLE, PAR SAINT PAULIN, ÉVÊQUE DE NOLE (3).

Le très-heureux Genesius, que la ville d'Arles reconnaît pour son fils, et révère comme son père (4), porta les armes dans sa jeunesse : ensuite il étudia avec beaucoup d'application, et exerça avec un grand succès cet art si utile, qui sait peindre d'un seul trait la voix sur le papier, qui par la vitesse de la main égale la rapidité du discours d'un orateur, et qui rend mot pour mot avec des notes abrégées, les plaidoyers des avocats, les dépositions des témoins et les réponses des accusés (5).

Mais on peut dire que cet art fut en lui comme une figure, ou plutôt comme un présage de la gloire éternelle qu'il possède aujourd'hui, et qu'il a méritée en écoutant

(1) Le même que saint Geniez.

(2) Ainsi appelé à cause de ses fonctions et qu'il faut distinguer de saint Genès, comédien, martyr à Rome vers 286 et honoré aussi le 25 août.

(3) *Edita à beato Paulino episcopo, — edita à beatæ memoriæ Paulino episcopo*, portent quatre manuscrits de cette Vie de saint Genès, cités par Dom Ruinard: *Acta MM. sincera,* p. 538.—Ce saint Paulin— selon Surius, Ruinart et Dom Rivet (*Hist. litt. de la France*, t. II, p. 189), est saint Paulin, évêque de Nole, *un Saint français,* car il était né à Bordeaux.

(4) *Proprium atque indigenam Arelatensis urbis beatissimum Genesium martyrem, alumnum ejusdem jure nascendi, patronum virtute moriendi.*

(5) « De sorte — dit Dom Rivet, — qu'on peut à juste titre lui appliquer ce qu'un poète payen disait à ce sujet environ trois cents ans avant le saint Martyr :

Hic et Scriptor erit velox cui litera verbum est,
Quique notis linguam superet, cursimque loquentis
Excipiat longas nova per compendia voces.

Hist. litt. de la France, t. I, 1re partie, p. 423 et 424.

avec attention les préceptes du Seigneur, et en les écrivant aussitôt et avec une exactitude extrême, sur les tables de son cœur.

Or, il arriva un jour que faisant en présence du juge d'Arles sa fonction de greffier (1), on vint à lire un édit impie et sacrilége que les empereurs faisaient publier par toutes les provinces. Les oreilles du pieux greffier en furent blessées, et sa main refusa de l'imprimer sur la cire. Il fit plus, il se leva, jeta ses registres aux pieds du juge, et renonça pour toujours à un si triste ministère. Mais en même temps pour obéir à l'Évangile, qui permet et qui ordonne même d'éviter le premier choc de la persécution, il se déroba promptement à la fureur du juge, en changeant souvent de retraite, et en fuyant de ville en ville. L'ordre aussitôt est donné de le chercher et de le prendre. Mais comme il n'est pas facile de découvrir le lieu où il se cache, on ordonne qu'en quelque endroit qu'on le trouve, il soit sur l'heure mis à mort.

Ce que Genesius apprenant, — soit par un bruit commun, soit par des messages secrets qui lui étaient envoyés par ses amis, — il prend de nouvelles précautions pour se tenir caché ; l'esprit, en cette rencontre, s'accommodant à la faiblesse de la chair. Cependant comme il croyait avoir besoin d'être fortifié dans la Foi du Baptême, car il n'avait pas encore été régénéré dans l'eau et par l'Esprit-Saint, il le fit demander à l'Évêque par quelques personnes affidées. Mais, soit que sur ces entrefaites l'Évêque eût été arrêté lui-même, soit que se défiant de la jeunesse de Genesius, il ne voulut pas hasarder le Sacrement : quoiqu'il en soit, il différa de le lui conférer ; il lui manda seulement que son sang répandu pour le Christ lui tiendrait lieu du Baptême qu'il avait si ardemment souhaité de recevoir.

Et j'estime pour moi, que ce ne fut pas sans une disposition particulière de la Providence, que l'Évêque fit quelque difficulté de le baptiser. C'est sans doute que le Ciel voulut avoir Lui seul part à sa consécration, et que le Christ lui préparait un double baptême,— celui de l'eau et celui du sang ; l'un et l'autre sortis du côté de ce divin Sauveur.

(1) *Exceptoris munus.* — *Exceptor*, c'est un sténographe.

En effet, le Seigneur pénétrant dans les dispositions du cœur de celui qui devait être bientôt Martyr, ne put consentir à différer plus longtemps de le couronner. Il le montra donc à ses bourreaux, et il l'offrit à l'épée de ceux qui étaient altérés de son sang. Genesius, de son côté, se voyant découvert, se jette dans le Rhône, craignant beaucoup moins la violence de ce fleuve rapide, que celle des hommes. Mais les eaux respectant le Saint, ne servirent qu'à le purifier des souillures qu'il avait pu contracter dans le commerce du siècle. Elles devinrent pour lui les eaux d'un nouveau Jourdain ; et par un double mystère qui s'opéra alors, les eaux du Rhône consacrèrent le corps de Genesius, et le corps de Genesius consacra réciproquement les eaux du Rhône. Ce fut aussi apparemment ce qui lui fit traverser sans nager ce fleuve impétueux.

Le même amour qui fit marcher le très-heureux Pierre sur un lac, poussa Genesius d'une rive du Rhône à l'autre : tous deux allaient au Christ. Mais les bourreaux qui le suivaient de près, passèrent avec lui, et l'ayant atteint sur le bord où il venait de prendre terre, ils lui ôtèrent la vie d'un coup d'épée, au même endroit que le Christ avait marqué, pour recevoir le sang de son serviteur. On y a depuis érigé un oratoire, où les fidèles vont en foule rendre leurs vœux, sûrs d'en rapporter l'accomplissement.

Cependant l'âme de Genesius venue du Ciel étant séparée de son corps, remonte au lieu de son origine, et le corps formé de terre est rendu à la terre. Les chrétiens de ce temps-là firent en sorte que les deux villes bâties sur les deux rives du Rhône (1) partageâssent ce précieux trésor, sans toutefois le diviser. Car la terre du lieu où le Martyr avait versé son sang en conserve chèrement les vestiges ; et le corps transporté à l'autre bord du fleuve lui sert d'ornement et de défense. Ainsi le Saint présent en quelque sorte en deux endroits, honore l'une des deux villes par son corps, et l'autre par son sang.

(1) Ausone appelle *double* la ville d'Arles, et fait passer le Rhône entre les deux villes. Eusèbe d'Emèse la partage aussi en deux, et en met aussi une partie sur une des rives du Rhône, et l'autre partie sur l'autre rive.

NOTES.

Au VI[e] siècle, saint Grégoire de Tours a consacré deux chapitres de son livre *de gloria Martyrum* (LXVIII et LXIX), à saint Genès d'Arles. Il y relate une tradition locale et divers miracles, qui trouvent naturellement leur place à la suite des Actes de ce célèbre Martyr dont s'honore la Provence.

« Genesius souffrit le martyre pour le nom du Christ avec la foi la plus fervente et eut la tête tranchée dans la ville d'Arles. A l'endroit où l'on dit qu'il fut décapité, croît un arbre de l'espèce des mûriers, qui procure de grands soulagements aux malades, par l'intercession du Martyr. Mais, dans la suite des temps, ses branches et son écorce ayant été souvent enlevées pour la guérison des malades, il se dessécha. Cependant il vit encore pour ceux qui le demandent avec foi, donnant avec ce qui reste de son tronc les mêmes secours médicaux qu'auparavant.

« Sur le fleuve du Rhône, que ce saint Martyr a, dit-on, passé à la nage, il y a un pont qui se rompit le jour de sa fête. Après avoir brisé ses chaînes, car c'était un pont de bateaux, il commença à se disjoindre, et les bateaux eux-mêmes, s'entr'ouvrant sous le poids de la foule, allaient noyer le peuple dans les eaux du fleuve. Tout ce monde, menacé du même danger, se mit à crier d'une seule voix :

— O bienheureux Genesius, prends-nous sous la sauvegarde de ta sainteté, pour que ceux-là ne périssent pas qui se sont rendus avec dévotion à la célébration de ta fête ! »

« Aussitôt, un vent qui s'éleva poussa vers le rivage toute cette foule, qui se vit ainsi avec admiration sauvée par la vertu du Martyr (1).

« Les barreaux de son tombeau sacré ont été souvent forcés par les Lombards (*Langobardis*) et par d'autres ennemis ; mais ceux qui le faisaient étaient toujours, ou enlevés par le démon, ou saisis subitement d'une rage telle, qu'ils se déchiraient de leurs propres mains, en sorte qu'ils ne purent jamais rien emporter de ce qu'ils avaient pris.

(1) Saint Hilaire, Évêque d'Arles, a consacré à ce miracle une homélie que Surius a insérée dans son recueil, à la suite des Actes de saint Genès d'Arles.

« On rapporte encore qu'il y eut dans cette ville une femme contre laquelle son mari intenta une accusation qui ne put être entièrement prouvée, mais pour laquelle le juge la condamna à l'épreuve de l'eau froide (1). On lui attacha au cou une énorme pierre et on la précipita dans le Rhône du haut d'un bateau. La malheureuse, implorant le secours du bienheureux Martyr, invoquait son nom et disait :

— Saint Genesius, ô glorieux Martyr, toi qui, en nageant dans ces eaux, les as sanctifiées, délivre-moi, car je suis innocente. »

« Aussitôt elle se sentit portée sur l'eau. Voyant cela, le peuple la reprit dans le bateau et la ramena saine et sauve à la basilique. Jamais, depuis, elle ne fut inquiétée ni par son mari, ni par le juge. »

XIII

PASSION

DES SAINTS ROGATIEN ET DONATIEN, Frères,

MARTYRS A NANTES, EN L'AN 287, — ÉCRITE AU CINQUIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

C'est véritablement une œuvre de salut de raconter à des lecteurs catholiques les combats et les glorieux triomphes des Martyrs, — de présenter, comme une coupe de vie à la soif d'un peuple avide, le sang que les Saints ont versé (2). Les uns puisent dans ces récits une dévotion plus grande pour les solennités des Martyrs ; les autres y conçoivent de généreux désirs, en voyant combien il est avantageux de mourir pour le Christ (3).

Dioclétien et Maximien gouvernaient ensemble l'Empire, et la persécution déchaînée

(1) C'est du jugement de Dieu par l'eau froide qu'il s'agit ici. La loi salique (titre 55) et les décrets de Childebert et de Clotaire ne font mention que de l'épreuve par l'eau bouillante.

(2) *Sitienti populo de tàm piè fuso sanguine quædam vitæ pocula propinare.*

(3) *Quale pro Christo mori sit lucrum.*

par leurs ordres contre le nom chrétien, sévissait avec fureur. Afin d'anéantir sous le culte de la gentilité les bienfaits que la religion catholique apportait au monde, ils avaient envoyé des lettres au préfet des Gaules, pour lui ordonner de faire rendre par tout le monde, des honneurs divins à des images, non pas des dieux, mais des démons, aux statues de Jupiter et d'Apollon. Ils y avaient ajouté la promesse que tous ceux qui pratiqueraient ces cérémonies et offriraient religieusement les sacrifices prescrits, seraient récompensés aux frais du trésor public. Ils espéraient ainsi, par l'appât de la cupidité, entraîner les âmes dans l'erreur et triompher par des largesses de ceux qu'ils n'auraient pu vaincre autrement. Ceux au contraire, qui persistaient à se dire chrétiens, devaient, après de longs tourments, subir la peine capitale, afin que la terreur éloignât les fidèles des sentiers de la justice.

Or, il y avait dans la ville de Nantes (1) un jeune homme nommé Donatien (2), d'une naissance illustre, mais que sa foi devait rendre plus illustre encore. Il modérait les emportements d'une jeunesse fougueuse par une grande maturité d'esprit; car la sagesse s'était fait dans le cœur de cet adolescent, une demeure qu'elle ne trouve guère que chez les vieillards. Au milieu des tempêtes que soulevait contre lui l'esprit malin, la crainte du Seigneur tenait toujours le gouvernail et l'éloignait des écueils.

Après avoir abandonné le culte des idoles pour courir aux sources de grâce que nous ouvre la foi catholique, — lorsqu'il eut été purifié dans les eaux du baptême et instruit dans les mystères de notre religion, on le vit, armé des enseignements divins, se présenter sans crainte, comme un soldat généreux, au milieu du peuple, et de sa voix plus retentissante que le clairon des batailles, célébrer les triomphes du Christ; car, il ne voulait pas négliger et enfouir les talents qui lui avaient été confiés, de peur d'encourir le reproche fait au serviteur qui a caché l'argent du maître. Loin de là, — comme un laboureur vigilant, il jetait dans les cœurs des Gentils les heureuses semences de la foi.

(1) *In urbe Namneticâ.*
(2) *Donatianus.*

La sainteté de ce jeune homme était comme une belle fleur au milieu des peuples; et ses paroles, comme un souffle caressant, en répandaient les doux parfums. Rogatien (1), son frère, qui vivait encore dans l'idolâtrie, l'éprouva; il en fut tout embaumé. Quoique Donatien fût le plus jeune des deux frères, cependant, parce qu'il avait sur Rogatien le glorieux droit d'aînesse dans la foi, — celui-ci s'empressa d'accourir auprès de son frère, le priant de lui accorder le baptême des chrétiens avant qu'éclata la lutte sanglante des persécutions; il craignait que ces heureux combats ne vinssent le surprendre encore payen ou catéchumène, et il voulait partager avec son frère les peines et les souffrances, aussi bien que les palmes de la victoire. Toutefois, son désir du baptême ne fut pas rempli, parce qu'aux premiers bruits de la persécution, le prêtre avait pris la fuite; mais, la régénération qu'il ne put trouver dans l'eau sainte, le martyre la lui donna dans les flots d'un sang généreusement versé.

Le persécuteur faisait son entrée dans la ville de Nantes, avec tout l'attirail des instruments de la cruauté. Les Gentils l'applaudissaient avec enthousiasme, quand un homme de la foule vint encore exciter ses fureurs.

— O le plus clément des juges (lui disait-il), tu arrives heureusement au milieu de nous, pour ramener à la religion des dieux, ceux de nous qui ont été entraînés à la suite d'un homme crucifié par les Juifs. Sache que Donatien est, de tous les sectateurs de cette doctrine, celui sur lequel tu dois d'abord faire tomber la rigueur de ton jugement. Car non-seulement il a abandonné le culte des dieux, mais encore, par les longues et persévérantes intrigues de la séduction, il a perverti son frère; en sorte que tous deux maintenant méprisent Jupiter et Apollon, que les très-invincibles empereurs adorent, et dont ils veulent avec tant de zèle affermir le culte dans tout l'univers. Par cette nouvelle religion, nos dieux sont renversés. Au reste, leur interrogatoire, quand tu le voudras, prouvera la vérité de ma déposition.

Alors, le préfet ému de douleur (*dolore*

(1) *Rogatianus.*

commotus), ne tarda pas à se faire amener cet homme très-saint, et il commença son interrogatoire en ces termes :

— Des bruits courent contre toi, Donatien. Nous avons appris que tu refuses d'adorer Jupiter et Apollon, qui nous ont donné la vie et nous l'ont conservée jusqu'à ce jour. Bien plus, par tes outrages et tes blasphèmes, tu les couvres d'infamie et provoques leur fureur; tu enseignes au peuple dans tes vaines prédications, qu'il sera sauvé par la foi dans un Crucifié, et par là tu en entraînes un grand nombre à croire. »

Donatien répondit :

— Tu dis la vérité sans le vouloir. Oui, je voudrais arracher à l'erreur toutes tes nombreuses victimes, pour les ramener au culte de Celui à qui seul tout culte appartient. »

Le préfet dit :

— Mets fin à ces discours inutiles; ou si tu refuses, je te fais sur-le-champ périr. »

Donatien répondit :

— Les menaces que tu m'adresses retombent sur toi; et tu n'échapperas pas au piège que tu tends sous mes pas, toi qui, dominé par une fausse crédulité, préfères les ténèbres à la lumière, et qui, du milieu des ténèbres, ne sais pas tourner tes regards vers le Christ qui est la lumière de justice. »

Le préfet en fureur le fit charger de chaînes et renfermer dans une prison, afin que la violence des supplices triomphât de la foi du patient, ou du moins afin que les spectateurs ne fussent pas tentés de croire au Christ.

Il fit venir ensuite le frère de Donatien, en présence de tout le peuple, et avec les douceurs d'une parole carressante, il mêlait pour lui le poison d'un coupable conseil; car il savait que celui qui ne fléchit pas devant la violence, souvent courbe la tête devant les artifices de la séduction. S'adressant donc à lui avec une feinte bonté, il lui dit :

— Rogatien, j'apprends que tu veux inconsidérément abandonner le culte des dieux, à qui tu dois le bienfait de la vie et ces dons multipliés de la sagesse que nous admirons en toi. Aussi n'est-ce point sans rougir que nous te voyons, après tant de preuves d'une haute intelligence, débiter des nouveautés insensées. Tu dois craindre qu'en voulant n'adorer qu'un seul Dieu, tu n'attires sur toi, pour ton malheur, la colère de tous les dieux. Mais, puisque la cérémonie de ce bain immonde (1) que vous appelez le baptême ne t'a pas encore enchaîné, que ta volonté ne s'obstine pas dans son aveuglement; l'indulgente bonté des dieux t'accueillera encore, et tu pourras, dans les palais des empereurs et dans les temples des dieux, jouir non-seulement de la vie, mais encore des honneurs dont tu seras comblé. »

Rogatien répondit :

— Impie comme tu l'es, tu excelles à faire des promesses impies; tu ne crains pas de promettre comme première récompense la faveur des empereurs; celle des dieux ne vient qu'au second rang. Mais comment honorer, dans le sanctuaire de la Divinité, des dieux que vous jugez inférieurs à ces hommes, quoique cependant entre vous et eux il y ait une vraie communauté de misères et d'infirmités? Eux, ils sont sourds parce qu'ils sont de métal; et vous, vous l'êtes aussi, parce que vous ne voulez pas entendre les salutaires conseils de la vertu. Ils n'ont point d'âme; et vous, vous avez perdu le sens; car faire consister sa religion dans le culte d'une pierre, c'est se rendre semblable à l'objet qu'on adore. »

— A ces mots, le juge donnant ses ordres aux gardes, leur dit :

— Que cet insensé, lui aussi, soit jeté en prison avec le maître qui lui a enseigné ces folies; demain le glaive, aux yeux de tous, vengera l'injure faite aux dieux et à nos princes. »

Ainsi ces deux flambeaux de la foi furent enfermés dans un cachot ténébreux; mais ce fut moins pour les Martyrs un châtiment qu'une gloire impérissable pour le lieu qui les recevait. Cependant le bienheureux Rogatien s'affligeait que la persécution ne lui eût pas laissé le temps de recevoir la grâce du baptême; mais, dans la simplicité de sa foi, il s'était persuadé que s'il pouvait mériter un baiser de son frère catholique, ce baiser serait efficace sur son âme, comme l'eût été le bain sacré du baptême (2).

Quand le bienheureux Donatien connut

(1) *Sed quia adhuc nescio quo baptismate non teneris infectus*, etc.

(2) *Hoc sibi ex fide credidit esse pro lavacro, si fratris sui catholici osculum mereretur.*

les pensées de son frère, il adressa pour lui cette prière au Seigneur :

— Seigneur Jésus-Christ, devant vous les désirs sincères ont le mérite de l'action, en sorte que, si l'impossibilité d'agir nous arrête, nous croyons qu'il nous suffit d'avoir voulu ; car vous nous avez donné la liberté de vouloir, et vous vous êtes réservé à vous seul le pouvoir d'agir. Que la foi pure de Rogatien votre serviteur soit donc pour lui comme la grâce du baptême ; et s'il arrive que le préfet consommant ses vengeances, nous fasse périr demain par le glaive, que le sang de votre serviteur soit efficace en lui comme l'onction du chrême. »

Ainsi le cœur et la voix de Donatien s'épanchaient dans la prière. Les deux frères prolongèrent leurs veilles durant toute la nuit. Le lendemain, avec le retour de la lumière, ils s'attendaient à recevoir du bourreau les tourments et la mort, et du Seigneur leurs récompenses.

En effet, ce jour-là, le préfet étant assis sur son tribunal, se fit présenter les Confesseurs du Christ, devant tout le peuple. Ils s'avancent donc ; vous eussiez cru voir alors sortir d'un lugubre cachot toutes les joies du ciel ; d'une terre jusque-là stérile, les fruits de la fécondité de l'Église, et — des rameaux épineux d'un buisson, — les nobles fleurs d'une couronne. Sous les chaînes dont ils sont chargés, leur cœur reste libre ; les épreuves les ont rendus plus forts et plus attachés au Christ.

Quand ils furent arrivés au pied du tribunal, le juge leur dit :

— Je veux vous parler aujourd'hui avec toute l'indignation que vous méritez, de peur que les douces paroles de la persuasion ne finissent par émousser la juste sévérité des lois. Car, le culte de nos dieux, vous le rejetez par une ignorance coupable ; et ce qui est plus criminel, même après l'avoir reconnu, vous le foulez aux pieds. »

Alors les deux Martyrs, en même temps, répondirent au préfet :

— Sois fier de ta science mille fois plus détestable que la folie de l'ignorance la plus grossière ; elle te rabaisse au niveau de ces dieux dont tu recherches la divinité dans des figures insensibles de métal. Quant à nous, nous sommes prêts, pour l'amour du Christ, à recevoir avec joie tout ce que la rage de tes bourreaux pourra inventer ; car, notre vie, ce n'est pas la perdre que de la rendre à Celui qui nous l'a donnée, et qui veut en récompenser le sacrifice par des fruits abondants de lumière et de gloire. »

A ces mots, le préfet, saisi de douleur (1), les fit étendre sur le chevalet, afin que, s'il ne pouvait rien sur leurs âmes, il eût du moins la jouissance de briser leurs membres dans les supplices ; car, il regardait comme une sorte de satisfaction à sa fureur que le bourreau multipliât les souffrances sur leurs corps, puisqu'il ne lui était pas donné d'atteindre jusqu'à leur âme. En même temps, il ordonna qu'après avoir épuisé tous les supplices, on leur tranchât la tête. Le licteur, pour flatter la passion barbare du juge, mais plutôt par un dessein de Dieu, afin que la gloire des Martyrs en reçut un nouvel éclat, perça d'une lance le cou de ses victimes, avant de leur abattre la tête d'un coup d'épée.

Ainsi les deux jeunes Saints arrivaient à la gloire du Christ ; le bienheureux Donatien gagnait à Dieu son frère, et le frère à son tour méritait le ciel. L'un procurait à l'autre la grâce du salut ; et l'autre, par sa conversion, assurait au premier une riche récompense. Fortifiés par les gages multipliés d'une grâce surabondante, et nourris par l'espoir de la couronne, qu'ils apercevaient au terme d'un glorieux combat, ils ont mérité d'entrer dans l'éternel bonheur, portant, comme lauriers de leurs victoires, les cicatrices de leurs nobles blessures, par le secours de Celui à qui est honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

(1) *Dolore... impulsus.*

XIV

VIE

DES SAINTS VINCENTIUS, ORONTIUS, VICTOR ; DE SAINTE AQUILINA ET DE SON MARI,

MARTYRS, — ÉCRITE AU SIXIÈME SIÈCLE, PAR EUSÈBE, ÉVÊQUE D'ANTIBES.

Tout ce que nous savons d'Eusèbe, c'est qu'il succéda à Eutherius ou Aetherius dans le siége épiscopal d'Antibes, après l'an 541, époque à laquelle celui-ci assista au quatrième Concile d'Orléans. Il y avait déjà quelques années qu'il gouvernait cette Église, lorsqu'en 549 on convoqua le cinquième Concile tenu dans la même ville. En 554, nous le trouvons à un Concile tenu à Arles. On ne sait point au juste combien d'années Eusèbe passa dans l'épiscopat. Il y a tout lieu de croire qu'il ne vécut guères au-delà de l'an 570 ou 571.

Dom Mabillon (1) était persuadé — avec raison, — que cet Eusèbe est auteur de l'histoire de la translation des corps de saint Vincent, saint Oronce et saint Victor (Martyrs à Gironne en Catalogne), qui se fit à Embrun sous saint Marcellin, premier Évêque de cette ville des Gaules. Les faits relatés dans ces Actes se passèrent dans la province d'Embrun, et au VIe siècle, selon la remarque de dom Mabillon.

Eusèbe composa sa relation — comme il en avertit lui-même, — sur ce qui s'en était conservé par une tradition orale, depuis l'épiscopat de saint Marcellin jusqu'au temps où il écrivait. Eutherius avait fondé le monastère de Novi ou Noviac, pour y déposer des reliques des saints Martyrs précités : ce monastère ne subsiste plus depuis longtemps.

« Ces Martyrs — dit dom Rivet (2), — avaient souffert sous Dioclétien, vers 291. »

(1) *Annales Ord. S. B. lib.* V, n° 36.

(2) *Hist. litt. de la France*, tome III, p. 305.

CHAPITRE PREMIER.

Voyage entrepris en Espagne par les saints martyrs Vincentius et Orontius, dans leur désir du martyre.

Dans la septième année du règne de Dioclétien et Maximien une grande persécution s'éleva dans un faubourg de Gerunda (1), en la citadelle de Gratianopolis ; là nos Saints cueillirent la palme du martyre ; c'est là que Dieu fit resplendir leur vertu héroïque ; et comme les étoiles soit à leur aurore soit à leur déclin brillent par leur clarté, ainsi brille par tout l'univers et dans toute cité la gloire des saints Martyrs et des Confesseurs, tant Dieu récompense avec usure la foi de ses serviteurs ; et cela pour que les siècles futurs se réjouissent à la vue des prodiges immenses opérés par les Saints, et que nous en concluions que la gloire éternelle est devenue leur partage. Ainsi, ne peut demeurer ignoré l'oracle que la voix tonnante du prophète a proclamé : « Leur prédication a rempli la terre, et leur parole a atteint au bout de l'univers. »

Donc, après que la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le glorieux apostolat de saint Pierre et saint Paul eurent fondé et établi dans un saint amour l'Église catholique, et que la saine doctrine se fut soumis les royaumes d'Italie, et même que la Gaule chevelue eut embrassé la foi catholique, — elle soumit à sa loi les bienheureux Vincentius et Orontius, dans la ville de Cimera (2). Embrassés d'un saint zèle pour la foi et l'amour de Jésus-Christ, non-seulement ils reçurent eux-mêmes le baptême, mais ils le firent recevoir à leurs parents payens. Leur père Vicarius et leur mère Aurelia furent purifiés par l'eau sainte et l'onction sacrée.

Mais Vincentius et son frère Orontius, très-désireux de cueillir la palme du martyre, cherchaient l'occasion de répandre leur sang pour la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Déjà par un effet abondant de la grâce, le monde presque entier était lavé par le sang des Martyrs ; apprenant que les ordres d'un cruel empereur, reproduits exactement en Espagne

(1) Gironne.

(2) Cimiez.

par le Préfet Rufinus, condamnaient les chrétiens au martyre ou bien au retour au culte des idoles,—confirmés dans leur foi par l'Esprit d'un Dieu en trois personnes, Vincentius et Orontius quittent leur patrie qu'ils gagnèrent à la foi chrétienne, et sur laquelle la grâce du Seigneur a versé la rosée céleste; et quand tous furent fortifiés dans la foi en Jésus-Christ Notre-Seigneur, ils reçurent enfin cette palme du martyre, si vivement désirée.

Car le barbare Dioclétien, né esclave, s'étant emparé de l'empire, il ne tarda pas, poussé par le diable, à élever contre Dieu ses orgueilleux desseins; il donna à tous ses vils stipendiés l'ordre de faire périr dans les tourments quiconque s'avouerait chrétien, et refuserait d'adorer Jupiter, Junon ou Vénus. Et comme parmi ces ministres, le plus terrible dans sa rage pour le culte des idoles, était le difforme Rufinus, préfet d'Espagne, chaque jour on le vit se rassasier du sang des chrétiens.

Alors aussi on vit s'avancer nos héros admirables entre tous, Vincentius et Orontius, vers la forteresse favorite du très-cruel Rufinus, Gratianopolis; ils y trouvèrent l'évêque Pontius qui s'était caché dans une caverne par crainte de Rufinus; là, avec ses chrétiens fidèles, il bénissait le Seigneur. Dans cette pieuse assemblée se trouvait le saint diacre Victor dont la vie offrait de nombreux prodiges de sainteté ; aussi la persécution de Rufinus ne l'empêchait pas de vaquer sans crainte à ses œuvres charitables. Par la protection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il donnait l'hospitalité aux chrétiens et aux pauvres.

Attirés donc par le bruit de sa sainteté, les bienheureux Vincentius et Orontius viennent le trouver au bourg de Rhodas (1) où déjà l'infâme Rufinus avait élevé un temple payen. L'athlète du Seigneur, Victor, instruit par un ange, vint trouver Vincentius et Orontius au lieu dit Julianus, et leur offrant l'hospitalité selon sa coutume, avec les fidèles, les conduisit joyeux dans sa maison. Et si grande est la Providence de Dieu envers ses serviteurs, que pendant que les bienheureux Vincentius et Orontius ainsi que le Lévite Victor, étaient réunis dans la louange de la Trinité sainte, leur bouche, sanctifiée par la confession de la vraie foi, fit retentir des louanges du Seigneur presque toute cette contrée.

(1) Roda, bourg de la Catalogne.

—

CHAPITRE II.

Martyrs des saints Vincentius et Orontius.

Lorsque le très-impie Rufinus eut appris cela,— enflammé de colère, il conçoit le diabolique dessein de se rendre à Julianus, ce lieu où nos bienheureux recevaient l'hospitalité du lévite Victor. Nos saints héros savaient bien que le jour de leur martyre approchait. Sortant donc de leur asile, ils vont prier sur une montagne voisine, — implorant le secours divin qui n'a jamais fait défaut à ceux qui l'implorent. En ce moment, l'infâme Rufinus arrive à la maison du pieux diacre auquel il adresse ces mots menaçants :

— Dis-moi, ô le plus infidèle des hommes, qui non-seulement te soustrais aux ordres de l'auguste Dioclétien, mais encore qui t'avoues le disciple d'un esclave crucifié par les juifs; tu as reçu en outre sous ton toit les séducteurs Vincentius et Orontius; dis-moi, où les caches-tu? et de quel droit détournes-tu le peuple du culte des dieux, de Vénus et de Mercure, pour les pousser vers ce Christ que tu prétends être Dieu. Au nom des dieux puissants, si tu ne me révèles de suite où sont cachés les séducteurs Vincentius et Orontius, je vais t'exposer à toutes sortes de supplices. »

Mais Victor, armé de l'étendard de la croix, lui répondit avec intrépidité :

— Sache que ceux que tu cherches ne sont point des séducteurs, mais des disciples du Dieu tout-puissant; ils croient en Jésus-Christ Notre-Seigneur, conçu du Saint-Esprit et né de la Vierge-Marie. »

Le très-malheureux Rufinus répliqua :

— Ce Christ, que tu dis être Dieu, né d'une Vierge, les juifs l'ont crucifié et livré à la mort la plus honteuse, et vous n'adoreriez pas, toi, Vincentius et Orontius, mes dieux auxquels l'empereur invincible a fait élever des statues de l'or le plus pur? »

Victor répondit :

— Les dieux que l'empereur a ordonné d'adorer, sont l'ouvrage de la main des hommes. Ils ressemblent à ceux qui les font et à ceux qui se fient en eux. Et tu ne recevras

point d'autre réponse de ces Saints que tu voudrais voir. Ils sont nobles cependant, de race royale, instruits dans les lettres sacrées et les divins préceptes, et ils adorent Dieu avec ardeur en ce moment sur la montagne que tu vois. »

Le préfet Rufinus monte aussitôt rempli de fureur au lieu où sont les saints Martyrs. Loin de la foule, ils étaient prosternés et priaient en ces termes :

— Dieu éternel auquel rien n'est caché, qui avez donné au monde Jésus-Christ Notre-Seigneur, né de la Vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit, afin qu'il expiât nos péchés, et que par sa résurrection il nous délivrât de l'enfer; donnez la persévérance à notre cœur, afin que confessant le Christ votre Fils, nous ne périssions point éternellement, mais que nous nous soyons unis à Celui que nous confessons. »

Leur prière finissait lorsque parut Rufinus.

— Descendez de la montagne, leur dit-il; je veux vous parler. »

Les hommes de Dieu Vincentius et Orontius, ayant fait sur leur front le signe de la croix, et fortifiés par la foi, répondirent à Rufinus :

— Notre montagne, celle sur laquelle nos cœurs habitent toujours c'est Jésus-Christ, Fils de Dieu. Que nous veux-tu, ô préfet? »

A ces paroles hardies, Rufinus répondit :

— Vous ne pouvez ignorer que j'ai de l'empereur Dioclétien les ordres les plus étendus, la puissance la plus entière pour poursuivre quiconque se dit chrétien. Je vous avertis donc, comme des hommes distingués, appartenant à la famille de l'empereur, et dont la jeunesse égale la naissance, qu'il faut sacrifier aux dieux de l'empereur Dioclétien; car j'en jure par le culte des dieux, si vous vous rendez à mes paroles, je vous comblerai d'autres faveurs, et vous deviendrez plus grands que moi au service de l'auguste empereur Dioclétien. »

Alors nos Saints répondirent comme d'une même voix :

— Très-infortuné Rufinus, que voudrais-tu donc vainement nous faire adorer? Ces dieux que tu dis être les tiens et ceux de l'empereur, sont l'ouvrage de vos mains. Ce sont tous des dieux d'or, d'argent, de pierre ou d'autre métal; ce sont de vaines ombres qui s'enfuient. Pour nous, nous croyons au Dieu, créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles, qui peut briser vos idoles, et nous appeler à la gloire éternelle des vivants, aux joies sans fin de la vie des justes. »

Le préfet Rufinus leur dit :

— J'avais pensé parler à des hommes sages, mais je le vois, vous manquez de jugement, aussi je suis grandement irrité contre vous. Cependant votre noblesse me touche encore et j'ai pitié de votre belle jeunesse. Mais je vous ordonne d'adorer Jupiter, auquel l'empereur Dioclétien offre ses adorations et ses offrandes sacrées. Si vous n'accédez à mes paroles, vous subirez une mort affreuse. »

Mais déjà nos héros ne l'écoutaient plus; ils priaient unanimement en ces termes :

— Seigneur, doux Jésus, tu es notre vie, fais que nous allions à toi. Ceux qui t'ont imploré avec confiance ont vu guérir toutes leurs infirmités. Tu es notre résurrection et notre vie, fais que notre cœur se dilate et s'agrandisse pour aller à toi; car ceux qui espèrent en ton secours ne seront point confondus à jamais. »

Et comme leur prière était faite du fond d'un cœur humble et sans effusion de paroles, le préfet Rufinus leur dit :

— A quoi pensez-vous donc? Répondez de suite. »

Et les bienheureux lui répondirent :

— Fais de nous ce qu'il te plaira : nous croyons au Dieu vivant et véritable et en Jésus-Christ son Fils unique qui nous a rachetés par son sang précieux. »

Alors Rufinus porta la sentence qui les condamnait à mort.

Conduits dans la plaine, on leur trancha la tête à tous les deux et c'est ainsi qu'ils conquirent la palme du martyre.

—

CHAPITRE III.

Massacre de Victor et de ses parents. Les corps des saints Vincentius, Orontius et Victor sont apportés à Ebredunum (Embrun).

L'illustre diacre Victor dont nous avons parlé plus haut, recueillit en versant des larmes et poussant de profonds soupirs les corps des Martyrs qu'il cacha chez lui.

Le vénérable Pontius, évêque du lieu

ayant appris cette mort des Saints, il en bénit le Seigneur en disant :

— Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, Roi éternel qui avez dit « : Je suis, et nul autre que moi n'est » apprenez à moi, votre serviteur, où sont déposés les corps des bienheureux Vincentius et Orontius, qui viennent de terminer leurs glorieux combats pour votre nom. »

La nuit le surprit en prières ; s'étant endormi légèrement, il vit apparaître le Seigneur Jésus revêtu d'un vêtement splendide, qui lui dit :

— Je connais ta foi ; prépare et orne donc un char pour transporter en Italie leur patrie, les corps de mes martyrs Vincentius et Orontius. »

Le saint évêque Pontius manda aussitôt le diacre Victor :

— Ma prière a été exaucée, lui dit-il, et Dieu m'a révélé ce que je désirais savoir. Allez donc, mon fils, au lieu dit les Fontaines ; conduisez-y un char pour ramener sous la garde de Dieu les corps de ses Saints dont il m'a lui-même indiqué le lieu de repos. »

Le préfet Rufinus avait alors établi son séjour dans le bourg de Rhodas. Ayant appris l'ordre donné au diacre Victor, sur la vision de l'évêque Pontius, il envoie aussitôt chercher le lévite à Julianus. Les satellites de Rufinus le saisirent au moment où il venait recueillir les saintes reliques et ils l'amenèrent au préfet, qui lui dit :

— Hâte-toi de sacrifier aux Dieux. N'offres-tu pas aussi des sacrifices au Christ ? »

Victor répondit en ces termes :

— J'offre mes sacrifices à Jésus-Christ, Fils du Roi des rois, et non à tes idoles. »

Le préfet ordonna aussitôt de lui couper les bras et de lui trancher la tête, — ce qui eut lieu au même endroit que les saints Vincentius et Orontius.

Le père du bienheureux diacre et martyr Victor, voyant verser le sang de son fils, voulait prendre la fuite ; mais, Aquilina sa femme et mère du Martyr le retint, et lui couvrant la tête de son manteau :

— Soyons courageux dans la foi, lui dit-elle, et mourons aussi pour Jésus-Christ. »

Et se mettant à genoux, tous deux se mirent à prier. Pendant leur prière même, le bourreau reçut l'ordre de leur trancher la tête. Et c'est ainsi que nos Saints bienheureux s'endormirent dans le Seigneur. Rufinus prit ensuite la route de Gerunda.

Un homme nommé Hactor reçut l'ordre de la part du vénérable évêque Pontius de rendre les derniers devoirs aux parents de saint Victor. Il plaça sur des chars les très-glorieux martyrs Vincentius, Orontius et Victor, et ayant attelé des bœufs, il partit avec ce cortége bien inaccoutumé, et suivant une route peu frayée également ; et c'est ainsi qu'avec le secours divin, cet homme atteignit la cité d'Ebredunum. Lorsqu'il fut près des murs de cette ville, située à l'entrée des Alpes maritimes, il aperçut d'abord un petit toit de chaume. Il y fit halte avec son dépôt précieux ; personne n'avait encore été enterré sous ce toit.

Dans ce lieu se trouvait un prêtre d'une foi admirable et nommé Arator. Apercevant ces chars dont les bœufs mugissaient, il s'empresse d'aller voir ce qu'il en est. Puis, courant vers son évêque Marcellinus, dont la sainteté se manifestait par de nombreux miracles, il lui dit ces mots lamentables :

— Ton serviteur a vu un grand prodige par lequel Dieu a voulu illustrer ton saint siége. »

Le vénérable prélat Marcellinus lui répondit :

— Qu'y a-t-il donc, mon frère Arator ? »

Et celui-là reprit :

— Trois chars traînés par des bœufs et portant les corps de trois saints Martyrs. Ceux qui les accompagnent disent se rendre en Italie, dans une ville qu'ils appellent Cimeria. Sitôt que les chars sont arrivés à la demeure des Juifs, où a été construite une crypte de pierres carrées et de marbres précieux, les bœufs se sont mis à mugir, et c'est en vain que leurs conducteurs ont voulu les faire avancer. »

Alors, le vénérable Marcellinus fit cette prière :

— Dieu éternel qui connaissez toutes choses, et qui avez l'empire sur toutes choses également, donnez à cette cité ce précieux gage de salut, et qu'elle s'honore de posséder les reliques de vos bienheureux Martyrs. »

Cette prière terminée, il se rend sur les lieux. Il interroge Hactor qui lui raconte tous ces faits merveilleux. Alors le saint Évêque, orné de tant de vertus et ressem-

blant à Abraham, quand il acheta le champ d'Ephron, se rendit dans la chaumière d'Arrius et lui dit :

— Cède-moi ce bien pour le double de ce qu'il est estimé. Car, là doivent reposer en paix les reliques des saints Martyrs. Ils ont choisi ce lieu pour y dormir dans le Seigneur. »

Arrius s'empressant d'acquiescer à la demande de l'Évêque :

— Prenez, dit-il, ce lieu pour y déposer les précieuses reliques ; je vous l'offre gratuitement, et répandez sur moi l'eau sainte du baptême, car je crois au Fils du Dieu vivant, dont vous m'avez montré la puissance, signalée plus vivement encore dans le calice où Jésus-Christ s'est montré en croix, pendant que vous offriez le saint sacrifice. »

Le vénérable évêque Marcellinus, ayant rassemblé les moines et le peuple chrétien, rendit aux corps des Martyrs les derniers honneurs au chant des psaumes et des cantiques de louanges ; puis il les ensevelit sous l'humble toit. Chaque jour bientôt, les miracles s'y multiplièrent tellement, que la cité se réjouit d'y avoir trouvé un remède à toute maladie. Hactor, sur l'ordre du bienheureux Marcellinus, se hâta de retourner près du vénérable Pontius, auquel il raconta comment les saintes reliques avaient été reçues par le très-pieux évêque Marcellinus.

—

CHAPITRE IV.

Où l'auteur a puisé ces Actes. Divers miracles des saints Martyrs.

Que dirai-je, maintenant, pour ne pas ennuyer le lecteur déjà fatigué ?

Mes paroles, d'ailleurs, ne pourraient rendre tous les prodiges que Dieu opéra au lieu où avaient été déposées les saintes reliques. Mais, comme le dit saint Jean l'Évangéliste, ce que nous avons appris, nous le proclamons, et nous attestons ce que nous avons vu. Les Actes des bienheureux martyrs Vincentius, Orontius et du diacre Victor, que moi, le plus indigne des prêtres, j'ai appris par succession, pourrais-je ne pas les rapporter ? Car le vénérable Pontife de l'église d'Antincia (1) (dont je suis le bien indigne successeur), ayant désiré vivement posséder une partie des saintes reliques dont la vertu s'était répandue au loin, un envoyé alla trouver de sa part l'abbé Beroaldus, qui gardait alors le saint dépôt, pour le prier instamment de se rendre à la prière du prélat. Se souvenant de leur ancienne amitié, l'abbé répondit qu'il y obtempérerait volontiers, — toutefois, si telle était la volonté du Seigneur. Il se soumit d'abord au jeûne et aux prières ; puis, étant venu au tombeau des saints Martyrs, il les conjura de lui permettre de prendre une partie de leurs restes vénérés ce que certainement nos saints Martyrs eurent pour agréable. Alors il détacha deux petites parties de leurs doigts, et envoya ce trésor précieux au pieux Évêque, qui, rempli de joie à cette nouvelle, vint au-devant des saintes reliques, au chant des psaumes ; il déposa ces gages précieux de salut, si vivement désirés, dans un lieu convenable, appelé Noviacus. Dieu, pour manifester la gloire de ses serviteurs, versa de grands bienfaits, non-seulement sur ceux qui venaient y prier, mais encore sur les personnes qui invoquaient au loin l'assistance de nos saints Martyrs.

Mais il arriva plus tard qu'un des frères, nommé Astroaldus, agité du démon, voulut enlever en secret les saintes reliques. Ce plan criminel, qui avait été médité longtemps, il l'exécuta et vint à Lyon avec les objets précieux de son vol sacrilége. Là, il fut trouver un homme pieux du nom de Beatus, auquel il rapporta son rapt hardi et sacrilége. Celui-ci l'engagea sévèrement à faire pénitence de son crime et à reporter au lieu où il les avait prises les reliques sacrées. Et comme ce malheureux, peu intimidé, se refusait à obéir à l'injonction qui lui avait été faite, il fut tué par un de ses compagnons à un mille environ de la cellule du saint religieux Beatus.

Et moi, pécheur, qui ai rassemblé ces Actes, avec présomption peut-être, j'étais alors à Lyon avec le Prince, faisant route par le Rhône jusqu'à la cellule où habitait le serviteur de Dieu qui possédait les précieuses reliques, et qui se tenait dans la solitude sur l'autre rive du fleuve pour y prier. Comme je cherchais le lieu où était né ce serviteur de Dieu, je me rappelai, au milieu de beau-

(1) Antibes.

coup d'autres choses que, né et élevé à Orléans, il avait ensuite longtemps habité l'Espagne, s'informant exactement de tout ce qui concernait le lieu du martyre de nos Saints; la cité d'Ebredunum (*Embrun*), ignorait encore ces précieux détails. Et c'est de lui que je tiens tout ce que le peuple et le clergé même d'Embrun ignoraient encore; et il ajouta à ces renseignements comment lui étaient parvenus les restes vénérés enlevés, comme nous l'avons dit plus haut, par l'abbé Beroaldus ou ses religieux et transportés à Noviacus.

Après ce récit, je me prosternai avec mes prêtres, et je demandai à l'homme de Dieu de vouloir bien nous rendre les saintes reliques, pour les reporter avec de grands honneurs au lieu d'où elles avaient été ravies. Il eut grande envie de garder au moins une partie des reliques; et lorsque nous ouvrîmes les châsses des Martyrs, un parfum céleste remplit la cellule du saint religieux et s'exhala jusqu'aux rives du Rhône. Saisis d'une sainte crainte, nous n'osions plus séparer les saintes reliques; l'excellent religieux apporta du vin pour purifier les vases destinés à recevoir les précieux restes. Ce vin, quand nous le répandîmes, se changea sous nos yeux et ceux du vénérable prêtre en un sang aussi limpide que si les chairs venaient de s'ouvrir pour le répandre. Nous approchâmes des linges fins, dont nous touchâmes les saintes reliques; mais le sang qui découlait de ces linges était si abondant, que le vase destiné à le recevoir fut plein jusqu'au bord. Et pour que personne ne puisse douter de ce prodige et le trouver incroyable, — le linge sanctifié par ce miracle est offert aujourd'hui encore à la vénération des fidèles et pour l'honneur de nos saints Martyrs.

Dans ce temps eut lieu un Concile provincial, composé de tous les Évêques des Gaules; d'après les saints canons, un Abbé d'Espagne se rendit au Concile, et cela pour le bien des églises de cette contrée. Moi, pécheur, je l'interrogeai sur le lieu de la Passion des saints Martyrs, et il m'en parla avec ordre et entière vérité, et il me donna par écrit leur passion. Comme nous l'avons rapporté plus haut, le corps de saint Victor fut trouvé dans la ville d'Ebredunum, mentionnée dans notre récit, où il reposait dans la crypte dont nous avons aussi parlé, et qui renfermait les corps des saints Vincentius et Orontius; et les habitants ignoraient toujours les noms de ceux qui avaient été ensevelis dans ces lieux.

Et ce récit si simple et tout à fait rustique que me fit cet Abbé, j'ai voulu, malgré mon indignité et mon peu de savoir, le consigner ici, afin d'augmenter la confiance de ceux qui me liront en la puissance de nos bienheureux Martyrs, afin de mieux faire connaître leurs mérites, et que, par leur puissante intercession, et les lecteurs et moi-même, nous méritions d'être délivrés de nos iniquités, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles.

Amen.

XV

VIE

DE SAINT PEREGRINUS OU PÉLERIN,

PREMIER ÉVÊQUE D'AUXERRE,

ET DE SES COMPAGNONS

SAINT MARSUS OU MARSE, Prêtre,

SAINT CURCODOMUS OU COURCODÈME,

ARCHIDIACRE,

SAINT JOVIANUS OU JOVIEN,

SOUS-DIACRE,

ET

SAINT JOVINIANUS OU JOVINIEN,

LECTEUR;

ÉCRITE AU SIXIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Aux temps de Valérien et de Gallien, la rage des barbares exerçait de toutes parts ses affreux ravages, en même temps que les décrets des Princes portés contre les chrétiens les contraignaient à offrir sans différer des sacrifices aux dieux. Ces lois si rigoureuses ayant donc été publiées, il se trouva très-peu de gens qui s'avouassent chrétiens. Mais lorsque cette pernicieuse folie des Em-

pereurs eut fait irruption dans les Gaules, les chrétiens les plus fidèles en donnèrent avis au pape Sixte, Évêque de la ville de Rome, — le priant en même temps de leur envoyer un homme capable qui, par ses prédications, fût en état de rallumer la lampe de la foi, presque éteinte, et qui, aidé du secours d'en haut, pût amortir l'infidélité des barbares.

Cédant à leurs prières, le pape Sixte, homme d'une haute sainteté, ordonna Évêque un grand et célèbre serviteur de Dieu, nommé Peregrinus, qui était citoyen romain (1); puis il conféra la prêtrise à Marsus, le diaconat au lévite Curcodomus (2), et le sous-diaconat à Jovianus (3). Il leur adjoignit le lecteur Jovinianus, homme très-éloquent et qui était merveilleusement versé dans la science des saintes Écritures; plus tard, ce dernier fut mis à mort dans la persécution, et consomma son martyre à Autricum (I), lieu qui, à cette époque, n'était pas encore ceint de remparts.

Le bienheureux Sixte, pape de la ville de Rome, adorateur du Dieu Très-Haut, les conduisit jusqu'au port de mer, leur recommandant d'une manière toute spéciale de prêcher hardiment jusqu'à la mort la parole de Dieu, afin de ramener dans la voie du salut et de soutenir, par l'antidote de ce divin breuvage, ceux que l'auteur d'un germe maudit avait voulu perdre par l'amertume de sa vénéneuse ivraie.

Ils adressèrent ensuite tous ensemble une pieuse prière à Dieu; et la mer, comme secondant leurs vœux et favorisant leur entreprise, les porta en peu de temps au port désiré. Après qu'ils furent débarqués (4) sur la terme ferme, ils dirigèrent leurs pas vers la ville de Lyon; mais il ne leur fut pas possible de s'y arrêter et d'y prendre leur retraite, car ils craignaient de ne plus trouver ensuite les moyens de se rendre au lieu qui leur était destiné, — parce que tous ces lieux

(1) « Les Savelli de Rome le comptent parmi leurs ancêtres. » — Voyez l'abbé Le Beuf : *Mémoires concernant l'Hist. ecclésiastique et civile d'Auxerre,* etc., T. I, p. 2, note *a*.

(2) Corcodome, — selon l'abbé Le Beuf : *l. c. sup.* p. 3.

(3) Auquel Le Beuf (*l. c. sup.*) adjoint Alexandre, aussi sous-diacre.

(4) A Marseille. — Voyez Le Beuf, *l. c. sup.*

étaient livrés aux dévastations interminables des barbares, ou à la persécution continuelle que l'on exerçait contre les chrétiens. Les fidèles les ayant donc priés de se retirer de cette ville, ils s'acheminèrent intrépides, d'après un avertissement céleste, vers la cité d'Autricum.

Ce lieu était habité par un grand nombre de personnes notables qui observaient le vain culte des dieux. Mais, les athlètes de Dieu, qui désiraient être lavés dans leur propre sang pour le nom du Christ, ne cessèrent de prêcher ce nom sacré. Interrogés par ces payens, ils répondirent qu'ils étaient chrétiens et qu'ils étaient venus en ce lieu pour prêcher la parole divine. On vit alors les premiers personnages de la ville, touchés des excellentes prédications des bienheureux prêtres et des miracles que la puissance divine opérait par leur moyen, rechercher avec empressement la grâce du Christianisme. Le saint évêque Peregrinus, qui leur apportait ainsi la parole divine, fit construire une église de peu d'étendue (1), qu'il consacra au nom du Christ. La vigueur de son éloquence attira au baptême une grande multitude de peuple. Et c'est ainsi que la ville fut délivrée de tout culte des dieux.

Sur le territoire de la même cité, au lieu appelé Interamnum (2), un certain Eolercus avait autrefois consacré des temples à Jupiter, à Apollon et à beaucoup d'autres infâmes divinités. Mais entre tous ces lieux dits sacrés, les payens honoraient d'un culte tout particulier le temple qu'Eolercus avait autrefois consacré sous le propre nom de Jupiter, parce que la magnificence de sa construction le rendait plus célèbre.

Un jour que le peuple s'y était assemblé en foule pour en solenniser la fête, notre saint Pontife, qui en avait été informé, se sentant animé d'un zèle tout divin, laissa à Autricum tous ses ministres, pour continuer et affermir l'œuvre qu'il avait lui-même commencée; puis il prit en très-grande hâte la route d'Interamnum, et, se précipitant avec une vive ardeur au milieu des groupes des payens, il se mit à prêcher d'une voix forte et élevée le Seigneur Jésus-Christ.

(1) « Cette petite église était située sur le rivage de l'Yonne, à la source de quelques fontaines. » — Le Beuf, *l. c. sup.*

Tandis qu'il prêchait ainsi, le peuple, saisi de fureur, alla le dénoncer au tribunal.

— Comme nous étions tous — dirent ils, — occupés indistinctement, hommes et femmes, à rendre aux dieux le culte qu'ils exigent, selon la prescription des Princes; tout à coup survient un homme à la tête rasée et déjà avancé en âge, lequel cherche à répandre dans le peuple une très-grave erreur et à établir un nouveau dogme. Si Votre Sérénité le trouve bon, nous allons vous le présenter de suite, de crainte que si l'on différait, une partie du peuple venant à se laisser endoctriner, il n'en résulte des dissensions dans la foule. »

Le bienheureux Peregrinus ayant donc été amené devant le juge, celui-ci, plein d'une colère qu'il dissimulait par des soupirs, lui dit :

— Puisque, à ce que j'apprends, tu es possédé d'une si grande audace, que tes discours ampoulés et téméraires répandent le blasphème dans les âmes de ceux qui honorent nos grands dieux, nous voulons savoir de toi de quel lieu tu es citoyen, et quelle est l'origine de ta famille; dis-nous cela en présence du peuple. »

Peregrinus répondit :

— Je n'ai point d'autre patrie que le Christ, ni d'autre nom que celui de Chrétien. Je confesse encore que je suis, bien qu'indigne, Évêque et serviteur du Christ; et c'est pour annoncer son nom aux Gentils, que je suis venu en ce pays. »

Le président lui dit :

— Sache bien que, conformément à notre religion, il faut que tu rendes aux dieux l'honneur qui leur est dû; sinon, je te ferai subir de cruels tourments. »

Comme le saint Évêque refusait de sacrifier, et que même il confondait par les divines Écritures les dieux et leurs adorateurs, le proconsul donna l'ordre de le tenir enchaîné dans une prison très-obscure et de le tourmenter en mille manières. Or, cette prison était située en un lieu nommé Baugiacum (1). Le Saint, au milieu de si cruelles souffrances, ne cessait de prêcher aux soldats le Seigneur Jésus-Christ. Une multitude de peuple se rendait à ses instructions, parce qu'on voyait briller en lui l'éloquence et la vertu.

Après qu'il eut passé un grand nombre de jours dans les tourments d'une infecte prison, sans qu'une sentence capitale eût été prononcée contre cet homme d'une si haute sainteté, on résolut de le laisser dans ce cachot ténébreux, en attendant l'arrivée du César [Aurélien]. L'Empereur étant donc survenu quelques jours après, il demanda publiquement devant tout le peuple au proconsul d'où lui venaient ce chagrin et ces préoccupations qui se remarquaient jusque sur les traits de son visage. Le proconsul lui répondit :

— Conformément à tes injonctions, tout est dans l'ordre, par la protection des dieux. Mais il y a ici un homme qu'on appelle Peregrinus, qui cherche à donner au peuple de nouvelles lois; il exècre les cérémonies de nos grands dieux, il s'en déclare même publiquement l'ennemi, — ajoutant toujours qu'il est chrétien. Je l'ai fait saisir et renfermer dans une très-obscure prison, pour le soumettre au jugement de ta clémence. »

Sur l'ordre de l'Empereur, un officier alla tirer l'homme de Dieu de sa prison, et le présenta à César qui lui dit :

— On m'apprend sur ton compte bien des choses détestables : on dit même que tu t'efforces d'anéantir nos ordonnances et de détruire le vénérable culte que nous rendons aux Dieux. Dis-nous si tout cela est vrai ou faux. »

L'évêque Peregrinus répondit :

— Si la dureté de ton cœur pouvait admettre les vérités que j'annonce, elles ne te paraîtraient ni vaines ni superflues; mais celui qui atteste que le Christ est le Fils de Dieu et la vertu de Dieu et le Seigneur de

(1) « Le lieu où il (*Saint Pélerin*) fut enfermé, était un souterrain qu'on voit aujourd'hui — écrivait Le Beuf, en 1742, — proche Bouy, à une lieue d'Entrains sur une espèce d'éminence. — Peut-être que ce lieu ne portait le nom de Boüi (*sic*) qu'à cause de ces prisons : car en ancien latin *boia* signifie, *des fers, des liens*. On peut aussi se persuader facilement que le souterrain que l'on prend pour la prison de saint Pélerin, aura servi à renfermer les bêtes destinées à se battre dans les Arènes; car il est probable que celles d'Entrains étaient vers cette hauteur, et que le nom de *Come* vient de là. — *Côme* est le nom d'un canton à Bouy au diocèse d'Auxerre. » — *L. c. sup.*, p. 5 et *ibid.* note *a*

toutes les créatures, celui-là est condamné comme un grand coupable, contre toute justice. »

Après que l'homme de Dieu eut fait entendre ces paroles et d'autres semblables, le tyran lui dit :

— L'air de dignité empreint sur ton visage empêche notre clémence de sévir contre toi, pour le seul fait de la doctrine que tu prêches. Mais, si tu veux renoncer à ces vaines superstitions et sacrifier à nos Dieux, tu jouiras auprès de nous de grands honneurs. »

Le bienheureux Peregrinus répondit :

— Tes honneurs sont une source de perdition, et tes présents conduisent au feu éternel. Pour moi, j'invoque Jésus-Christ, Fils de Dieu et le Rédempteur de tous, et je le prêcherai sans rien craindre, jusqu'à la mort. Quant à tes Dieux, ce sont des statues muettes, faites avec des métaux d'or et d'argent, elles n'ont pas de voix, elles ne peuvent marcher; ces idoles sont des démons; elles ont le diable pour père; et vous-même, si vous ne vous convertissez au Seigneur Jésus, et si vous n'êtes lavés dans les eaux du baptême, vous serez condamnés avec elles au feu éternel et à des tourments sans fin.

« Quant à nous, nous endurons, il est vrai, les supplices temporels que vous nous faites subir; mais, nous sommes assurés des récompenses promises par le Roi éternel. »

Tandis que le saint évêque Peregrinus disait ces choses, César était saisi d'une grande fureur, et il dit :

— Cet homme-là non seulement refuse de sacrifier à nos Dieux, mais en outre, par le venimeux sifflement de ses paroles, il nous a adressé beaucoup d'injures; il est donc de toute justice qu'il soit mis à mort comme rebelle et comme insolent. »

A peine la sentence était-elle prononcée, que les soldats accablèrent le Martyr de coups de poing et de pied; et après qu'on l'eût enlevé de la présence du tyran, on le livra aux bourreaux. Et c'est ainsi que le saint évêque Peregrinus fut confié aux mains des licteurs, pour subir les plus cruels tourments.

Après que presque tous ses membres eurent été disloqués, les bourreaux voyant qu'ils ne pouvaient rien obtenir de lui, un misérable soldat saisit une épée et lui trancha la tête. On dit que peu après, les chrétiens dérobèrent furtivement son corps, craignant la rage des payens persécuteurs et barbares, et lui donnèrent la sépulture.

Le bienheureux évêque Peregrinus fut martyrisé, le dix-sept des calendes de juin (1), par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent la gloire, l'empire et la puissance dans les siècles des siècles. Amen. (3)

NOTES.

N° **1**, colonne 779. — *Autricum* dont parlent les Actes de saint Pélerin n'est autre qu'Auxerre. Cette ville fort ancienne — on le voit, — doit son origine aux chrétiens; origine dont la recherche pleine d'intérêt, a inspiré divers travaux remarquables d'érudition, en tête desquels les dissertations du savant abbé Le Beuf, tiennent sans contredit le premier rang.

Dès 1723, l'érudit Bourguignon s'était occupé de ces recherches (2), qu'il condensa en 1738, dans un travail plus complet (3),

(1) Le 16 mai, du temps de la grande persécution de Dioclétien, en 303 ou 304. « C'est l'opinion la plus reçue,... d'où il faut conclure que le Saint était fort âgé quand il mourut (il était arrivé à Auxerre en l'an 258, sous le pontificat de Sixte II), et que son apostolat dans Auxerre avait été de plus de trente ans; ou bien qu'il était resté plusieurs années en chemin lorsqu'il vint de Rome à Auxerre. Ce qui oblige de placer son martyre dans le temps de cette persécution, est qu'on trouve que de tous ses Compagnons, il n'y eut que saint Jovinien lecteur, qui mourut martyr comme lui, et que la raison pour laquelle les autres ne purent avoir le même sort, fut la paix qui survint dans l'Église. Au moins telle était la croyance de l'Église d'Auxerre du temps de saint Germain; et il est difficile d'entendre par cette paix une autre paix que celle que l'empereur Constantin donna aux chrétiens. » — Voyez Le Beuf : *l. c. sup.*, p. 5 et 6.

(2) *Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots et de la délivrance de la même ville, les années* 1567 et 1568, *etc., le tout précédé d'une ample Préface sur les Antiquités d'Auxerre, etc.* — A Auxerre, 1723, in-8°, p. 1 à 78.

(3) *Dissertation où l'on prouve que le Vellaunodunum des Commentaires de César était aux*

et qu'enfin, en 1743, il éclaira d'un jour nouveau (1).

C'est cette dernière Dissertation que nous lui empruntons — sinon intégralement, — du moins en ses parties les plus essentielles et les plus intéressantes pour l'objet que se proposent nos *Annales hagiologiques de la France,* qui est de montrer, dès la plus haute antiquité, l'influence puissante du Christianisme sur notre pays et nos ancêtres.

« La Dissertation que j'ai publiée en 1738, dans un Recueil de divers écrits, ayant paru suffisante pour prouver l'antiquité d'Auxerre, je ne répéterai ici que les principaux articles qu'on peut regarder comme plus asusrés...

« Il a existé du temps des Gaulois, à demi-lieue de l'endroit où est situé Auxerre, vers l'occident d'été, une ville bâtie à la Gauloise, et je l'appelle du nom de *Vellaunodunum* (2). Cette ville de *Vellaunodunum* ou Vallaon, eut le sort de plusieurs autres semblables, c'est-à-dire, qu'elle fut abandonnée à cause de l'incommodité de sa situation. Les Romains, mêlés avec les naturels du pays, depuis la conquête des Gaules, crurent pouvoir jouir plus facilement de toutes les commodités de la vie dans la plaine, et descendirent sur le bord du ruisseau qui retient le nom de Vallaon, qu'il a même communiqué aux maisons qui sont à sa source. Là, leurs bâtiments étaient écartés les uns des autres, et bien plus au large que n'avaient été ceux des Gaulois sur la montagne.

« Cette ville dite *Autricum*, du nom de sa situation, n'était point encore fermée de murs, lorsque saint Pélerin y arriva vers l'an 260 pour y prêcher l'Évangile. C'est ce qu'on lit dans ses Actes (1)... Ils marquent qu'on y adorait plusieurs fausses divinités, et que les habitants, touchés des discours du Saint, renoncèrent à l'idolâtrie. Les restes d'édifices qui se sont trouvés en divers lieux dans la plaine de Saint-Julien et de Saint-Martin, confirment la position que je donne à cette ville. C'était à peu près la même situation que celle d'*Agendicum*, vers l'embouchure de la petite rivière de Vanne dans l'Yonne, et que celle de Samarobriva, vers la petite rivière qui se jette dans la Somme, proche Amiens.

« Les habitants avaient en ce lieu la jouissance des eaux les plus légères du quartier; ce qui était important en ce temps-là. Et ce qui achève d'assurer cette position est, que le chemin en forme de levée, qui conduit à Lyon par Avallon, Saulieu, etc., dont la construction est du temps des Romains, commence immédiatement au-dessus de la vallée où est la prairie qui fit donner le nom d'Autric; en sorte qu'il est visible à ceux qui viennent d'Avallon à Auxerre par cette voie romaine, que l'*Autricum* était alors où est ce faubourg Saint-Martin, et principalement dans le lieu qui forme l'enclos du monastère de Saint-Julien.

environs d'Auxerre, et que Genabum *était aux environs de Gien sur Loire.* — Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'Histoire de France et de supplément à la Notice des Gaules, par l'abbé Le Beuf, tome II, p. 179 à 247. Cette Dissertation est datée d'Auxerre, 1727.

(1) *Mémoires concernant l'Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre,* tome II, p. 1 à 14.

(2) « Cet endroit était le plus convenable de tout le voisinage à une habitation pour ces peuples, puisqu'il était fortifié par sa situation élevée et par quelques pièces d'eau qui en étaient voisines. Ayant fait attention que le nom Autric ne pouvait pas convenir à une ville située dans un lieu si élevé, puisque *Au* signifie une prairie, j'ai cherché dans le voisinage le nom vulgaire le plus approchant du Celtique, et je n'en ai pas trouvé d'autre que Vallaon ou Vallan, qui s'est perpétué dans le pays et est resté à la prairie d'Autric, pour la distinguer de celle de Beauche...

« Quoique les preuves tirées des usages ecclésiastiques ne paraissent pas beaucoup frapper M. Danville, géographe, je remarquerai ici en faveur de ceux qui connaissent l'antiquité des Stations des Rogations, que l'usage du Clergé d'Auxerre est de traverser encore la montagne en question, pour aller chercher une Église au bas de son revers, parce qu'elle est censée du faubourg d'Auxerre, quoiqu'éloignée aujourd'hui de la ville de près d'une lieue. Cela me paraît désigner assez authentiquement l'incorporation de toute la montagne, avec l'*Autricum* et l'*Autisiodorum*, qui ne peut venir que de ce que ces deux lieux étaient émanés et détachés de la même montagne, au haut de laquelle avait été la première habitation... » — Note *a, apud* Le Beuf, *l. c. sup., p.* 2 de ses *Mém. sur Auxerre,* t. II.

(1) *Qui posteà (Jovinianus) apud Autrici locum qui tunc temporis necdum murorum munitione cingebatur, à persecutoribus interemptus martyrium consummavit.*

« A mesure que les chrétiens augmentèrent en nombre, ils se retirèrent du milieu des payens, comme firent ceux d'Autun, de Fréjus, de Sens, etc., ou peut-être les obligea-t-on d'en sortir. Ils s'approchèrent du milieu de la colline, lieu moins commode, et où les eaux légères sont plus rares (1).

« Je ne crois pas qu'il soit besoin d'autoriser le jugement que les Actes de saint Pélerin portent de la situation et de la nature de l'ancien *Autricum*. Les auteurs étaient fondés sur la connaissance qu'ils avaient de l'époque des murs, qu'ils voyaient tout à découvert, et qui n'étaient pas cachés, comme ils l'ont été depuis en beaucoup d'endroits, par les maisons qu'on y a adossées. Ils appercevaient sensiblement que ces murs n'étaient fondés, la plus grande partie, que sur les débris des autels ou des statues des fausses divinités que l'on avait fait entrer indifféremment et confusément dans l'ouvrage. De là vient qu'on a trouvé en différents endroits (2), aussi bien que dans les tours, des inscriptions romaines, et c'est ce qui a fait conclure faussement que ces murs avaient été bâtis du temps de Jules-César...

« Tout bien examiné, les pierres qu'on a trouvé chargées d'inscriptions où on lisait les noms de Hirtius et de Pansa, Consuls du temps de César, venaient de quelque édifice romain qui avait été bâti aux environs, et dans l'emplacement de l'ancien *Autricum*. Une preuve évidente que ces pierres n'ont pas été originairement gravées pour être incrustées dans ces murs, c'est que les fragments d'une même inscription se trouvent partagés en différents endroits, suivant que les morceaux de pierres tombaient sous la main des ouvriers.

« Après avoir prévenu mes lecteurs sur cette manière de bâtisse et sur son origine, il me reste à leur donner communication des inscriptions qui sont venues à ma connaissance, tant celles qu'on a trouvé parmi les matériaux de ces murs, que celles qui étaient restées *in monte Autrico*. L'une renfermait ces mots :

CAI. VIBIO. COS.

Une autre avait ces lettres initiales :

G. I. S. I. VIBIO. I. C.

Dans une troisième, il y avait tout au long :

AVLVS HIRTIVS ET CAIVS VIBIVS PANSA.

« On ne peut plus montrer aux curieux ces trois inscriptions dans le pays, parce que Jean-Baptiste du Val, natif d'Auxerre, les enleva il y a environ cent ans, et les fit conduire à Paris, où il demeurait en qualité d'interprète des langues orientales. Mais il y en a une qui subsiste encore, quoique très-mutilée, à l'une des tours de la Cité, du côté du soleil couchant d'été, où l'on voit ces cinq lettres :

BIO. II.

qui sont hautes chacune d'environ six pouces...

« Une des plus belles inscriptions qui restent à Auxerre, est celle qui a été découverte en 1721, dans l'épaisseur des murs de la Cité, du côté du midi. C'est une espèce d'autel, ou le piédestal de quelque statue qui devait être considérable. A l'une des quatre faces de cette pierre, on lit ce qui suit, et dans le même arrangement, que je vais figurer en quatre lignes, comme elles sont partagées sur cette pierre.

AVG. SACR. DEAE
ICAVNI
T. TETRICIVS AFRICAN.
D S D D.

« Comme le caractère de cette inscription est très-bien formé, et en très-grosses lettres,

(1) « Il n'est pas probable que les Romains payens ayant tout le terrain à leur disposition, eussent choisi pour habitation le lieu où est aujourd'hui la Cité, dans lequel il n'y a pas de bonne eau non plus qu'aux environs, excepté vers la prairie du Sud-Est et du Midi où je la place. Le canton que les chrétiens habitèrent sur la colline était négligé par les payens; il s'étendait le long de l'étang, dit depuis de Saint-Vigile, et n'avait pas d'eaux plus pures que celles de la fontaine qu'on a depuis appelée du nom de Saint-Germain. » — Note *b, apud* Le Beuf, *l. c. sup.*, *p.* 4.

(2) Voyez dans Le Beuf : *Recueil de divers écrits*, etc., tome II, p. 263 à 280. *Explication de quelques inscriptions marquées sur des médailles et sur des pierres, dans les pays Auxerrois, Nivernois et Langrois.*

il y a toute apparence qu'il est du premier ou du second siècle du Christianisme. Le mot *Icauni* étant le nom de la rivière qui passe à Auxerre (1), il est indubitable que l'inscription a été faite sur le lieu, et que la pierre n'a pas été rapportée d'un endroit fort éloigné. En effet, le lieu où elle se trouve incrustée, est tout environné de restes de statues, de pilastres, de colonnes et de chapiteaux, qui, tous mêlés confusément, forment ensemble une masse considérable en forme de grotte; et ce qu'on y aperçoit de la draperie d'une statue, fait connaître qu'elle était d'une hauteur de douze pieds, ou environ.

« D'où l'on conclut que ce sont les démolitions d'un temple du paganisme, qu'on a placé ainsi dans ces murs; qu'il fallait que ce temple fût de ce côté-là et sans doute dans la plaine, ou dans la pente douce contiguë au pont d'Auxerre, à gauche du coulant de la rivière, et au bout des bâtiments romains qui formaient l'ancien *Autricum.* Il serait à souhaiter, à cette occasion, qu'on eût pu recouvrer le fragment de Julius Africanus, cité par un auteur moderne (2), touchant la coutume où étaient les Gaulois Sénonois et les Viennois, de placer à l'orient de leurs villes, les temples qu'ils consacraient à Mars et à la Victoire.

« On trouva en 1731, dans le cimetière du Montartre, proche l'église de saint Amatre, un gros bloc de pierre, sur lequel restaient gravées en lettres romaines ces deux lignes:

PRO SALVTE DOMINORVM
DEDICAVIT MODESTO ET PROBO COS.

« C'était un reste de Criobole, où l'on voyait encore figurée une espèce de tête de bélier à l'un des angles, et à l'autre, une espèce de sculpture. Le commencement de l'inscription avait été détruit par les chrétiens des premiers temps, qui avaient fait creuser ce bloc pour placer dedans le corps d'un chrétien (3). Quoique le Prieur de Saint-Amatre ait fait scier ce cercueil en trois, il en a néanmoins conservé l'inscription dans son entier.

« Vers le même temps, fut aussi découvert dans le même lieu, un fragment de pierre, où, en suppléant quelques lettres emportées par la vétusté, on lisait ces mots:

PATER AVG LVPERCVS ET CANTATILLA
CONIVX.

« Je ne parle pas d'une moitié de statue très-ancienne, qui est conservée dans un coin au faîte de l'église de Saint-Renobert (1). Dom Bernard de Montfaucon a décidé que ce devait être celle d'un Mars, qu'on représentait quelquefois barbu. Il y a des exemples de monuments du Paganisme, incrustés même au-dedans des églises, qui ne tirent à aucune conséquence. Cette statue imparfaite a pu être prise dans les fondements du mur de la cité, qui supporte quelques maisons de la rue de la Frecaulderie, située en partie sur cette paroisse.....

« Après l'auteur de l'Itinéraire d'Antonin, qui nomme Auxerre dans son ouvrage, Ammien Marcellin est le plus ancien historien qui fasse mention d'une ville du nom d'*Auticidorum* ou approchant; car, soit qu'on écrive *Autusioderum* ou *Autosidorum,* cela revient au même... On est... en droit d'inférer de l'ouvrage d'Ammien Marcellin et de l'Itinéraire d'Antonin, que les noms de *Vellaunodunun* et d'*Autricum* n'étaient plus dans l'usage vulgaire quand on en a fait copie, et que le nom d'*Autricidorum,* formé en partie de celui d'*Autricum,* était le seul nom principal et dominant. C'était celui de la ville, dont les murs avaient été nouvellement construits des débris des temples et autres monuments des payens, qui avaient habité au bas de la montagne de l'ancien *Vellaunodunum,* ainsi que je l'ai dit plus haut, et sur le bord du ruisseau qui arrosait la prairie.

« Les chrétiens, séparés de quartier comme de religion, du reste des habitants, avaient eu

(1) L'Yonne, alors adorée sous le nom de la déesse Icaune.

(2) *Antiq. Vienn. Jo. à Bosco,* p. 11.

(3) Voyez le *Mercure de France,* 1731, mai, p. 1045 à 1053. — *Lettre de M. le B.* (Le Beuf),... *à M. de la Roque; au sujet d'une Inscription romaine, découverte le* 10 *mai* 1731, *proche de cette ville.*

(1) « En dehors, du côté de la rue, proche le clocher. » — Note de Le Beuf, *l. c. sup.*, p. 7.

pour demeure une petite éminence un peu plus voisine de la rivière d'Yonne; ce fut par la suite qu'étant multipliés dans ce terrain, long de cinq cents pas et large de moitié, la ville y fut bâtie en forme d'un carré oblong, comme c'était assez l'usage alors (1), et flanquée de dix ou douze tours.

« Comme l'Itinéraire d'Antonin, rédigé après Constantin, place *Autisiodorum* et *Autesiodorum* sur la route militaire, il y a apparence que ce fut un peu après la paix donnée à l'Église par cet Empereur, que les chrétiens se sentant supérieurs aux payens, commencèrent à entourer de murs le quartier qu'ils occupaient; et à mesure que celui des payens devint désert, ils en firent transporter les décombres pour fonder plus solidement les murs de leur nouvelle cité.

« J'ai déjà dit dans ma Dissertation publiée en 1738, que cette cité fut appelée *Autrisidorum*, à cause qu'elle était voisine du ruisseau qui arrose le côteau d'Autric : c'est de là... qu'on a fait peu à peu Auxerre... Au reste, cet *Auticiodorum* fut par la suite appelé indifféremment *Civitas* ou *Castrum*, à cause de sa forme carrée et de sa petitesse : l'usage de lui donner le nom de Château est si ancien qu'on n'a pu encore s'en défaire, et que pour désigner l'église de Saint-Pierre qui est située dans la cité, on dit *Saint-Pierre en Château*...

« Le nom *Autisiodorum* a prévalu depuis le quatrième siècle; mais il a souffert diverses altérations dans la plume des étrangers; les uns ayant écrit *Autissiodorum*, les autres *Utissiodorum*, d'autres, *Otisiodorum*. L'Anonyme de Ravenne est celui qui a le plus défiguré ce nom, en l'écrivant *Etisitiodorum*...

(1) Il est attesté pour Bordeaux, dans le poète Ausone : les villes de Cologne, Soissons, etc., étaient aussi carrées originairement. Je suis porté à croire que les Romains payens eurent dans les Gaules plusieurs villes non fermées de murs; que ce sont celles dont les murs sont plus récents, qui ont été bâties en forme carrée, parce que tout en a été bâti en même temps, et qu'au contraire les cités romaines récentes dont on voit les murs en forme ovale, ont cette forme, parce que pour les entourer ainsi, comme à Autun et à Fréjus, on n'a bâti qu'un côté de l'oval ou environ, se servant de l'autre côté fermé par les anciens murs. » — *Note a, apud* Le Beuf, *l. c. sup.*, p. 11.

« Auxerre était de petite étendue : mais il devint célèbre par la réputation de ses citoyens...

« Suivant la Notice de l'Empire Romain, dressée sous les Empereurs Arcade et Honorius, Auxerre, malgré la petitesse de son enceinte, était une cité et non pas de ces lieux qui y sont simplement appelés *Castrum*; cette ville avait donc dès lors un territoire. Entrains éloigné de dix lieues en dépendait, — selon la Vie de saint Pélerin...

« Il ne faut pas croire que dès ces temps-là, tous les environs d'Auxerre fussent plantés en vignes comme ils le sont aujourd'hui. Il y avait à la vérité dès lors des vignes très-fertiles, mais non pas en si grande quantité; et le vignoble était plus limité. Les Actes de saint Prix indiquent assez que le pays Auxerrois où ce Saint fut arrêté, était moins couvert de forêts, lorsqu'ils furent écrits : mais, au troisième siècle, c'est-à-dire, du temps qu'un nommé Alexandre fut chargé de la part de l'empereur Aurélien d'y rechercher les chrétiens, ce n'était encore que bois et forêts. L'on avait reconnu la différence qu'il y a entre le terrain des villages situés au midi relativement à la ville, et vers l'Orient d'hiver, d'avec celui des villages situés vers le couchant : et les habitants avaient déjà défriché les meilleures terres pour leur propre utilité. »

N° **2**, colonne 780. — « Quoiqu'il y eût quelques forêts dans les hauteurs des collines qui bordaient l'Yonne, ce n'était rien en comparaison de celles qui étaient à 7 ou 8 lieues de là et plus loin du côté du couchant d'hiver. Ce fut dans ces dernières que le Christianisme fut professé alors par une troupe de fidèles venus du pays de Besançon; mais, les émissaires de l'empereur Aurélien les ayant découverts, ils furent tous mis à mort. Ainsi la religion chrétienne ne prit racine que dans Auxerre et dans les lieux les plus voisins et les plus fréquentés le long du rivage de l'Yonne, mais non pas dans le pays de Puisaye, moins peuplé, et dont l'accès était plus difficile.

« Pélerin fut averti que le paganisme était plus florissant à Entrains que partout ailleurs. C'était un pays éloigné de dix lieues de celui où il venait de fonder une nouvelle

église. Son éloignement de la rivière d'Yonne ne le rendait pas moins propre au culte superstitieux que les payens rendaient aux éléments. Sa situation au milieu des eaux [*Interamnes*] (ainsi que le nom le porte), y attirait un grand concours (1). »

Ce fut là que saint Pélerin fut arrêté.

No 3, colonne 784. — « Le corps de saint Pélerin fut inhumé à Boüy par quelques chrétiens cachés, et il y reposait encore du temps de saint Germain. On peut même assurer que dès lors l'église du lieu était bâtie sur sa sépulture, et qu'elle portait son nom. C'est une conséquence qui se tire naturellement de la manière de parler dont on se servait dans l'Église d'Auxerre au cinquième siècle, et qui se trouve employée dans le récit des visions de saint Mamert (2). L'Abbaye de Saint-Denys proche Paris fut par la suite enrichie de ces précieuses dépouilles. On croit que ce fut le roi Dagobert Ier qui obtint le corps du saint évêque d'Auxerre (3), excepté la tête, et qu'il le fit porter dans ce Monastère.

« Il n'est pas incroyable qu'une si célèbre Abbaye ait été enrichie d'une grande quantité de reliques dans le temps de sa fondation, et que ces reliques aient été d'abord placées en différents Oratoires de cette Maison, jusqu'à ce qu'elles aient toutes été réunies dans la principale Église. C'est cette réunion qui paraît être marquée en qualité de Translation dans quelques anciens livres écrits au neuvième siècle. Le jour auquel elle se fit est le 22 août; on y lit cette annonce : *Translatio Corporûm Sanctorûm Monasterio S. Dionysii; id est Hilarii Episcopi et Confessoris; Innocentii Martyris, et S. Peregrini Episcopi et Martyris.*

« Il y avait déjà longtemps que les reliques de saint Pélerin étaient conservées à Saint-Denys, lorsque l'Abbé Suger fit rebâtir la partie de l'église qui regarde l'Orient. Dans la Dédicace ou Consécration qui y fut faite des autels, l'an 1144, le troisième fut dédié sous l'invocation de saint Pélerin par Hugues, évêque d'Auxerre, sans doute à cause de la châsse qui contenait son corps. Ces mêmes reliques y étaient conservées avec distinction au XIIIe siècle, puisqu'on lit que Guillaume de Seignelay, évêque de Paris, vers l'an 1221, fit une fois le voyage de Saint-Denys pour les honorer, et qu'il y offrit quelques présents. La chapelle où elles sont aujourd'hui est la seconde du Chevet. Elle ne renferme rien de remarquable par rapport à notre Saint que dans son pavé autour duquel on lit en son honneur seize vers latins d'une écriture qui paraît de cinq ou six cents ans (1).

« On voit dans le mur une inscription sur parchemin qui fait voir que la Consécration de l'autel a été faite par un évêque de Bretagne...

« Dans le siècle suivant, il se fit plusieurs distractions des ossements renfermés dans la châsse de saint Pélerin. Jeanne d'Evreux,

(1) Le Beuf : *Mémoires sur Auxerre*, tome I, p. 3 et 4.

(2) *Festinat Peregrinus ad proprium habitaculum Baujaco reverti.*

(3) « Ceci est tiré du Calendrier d'un Sacramentaire de l'Église de Senlis, écrit vers l'an 880 et conservé à Sainte-Geneviève de Paris. Les Bollandistes citent au 16 mai un Martyrologe manuscrit de Sainte-Gudule de Bruxelles, qui dit la même chose. » — Note de Le Beuf, *l. c. sup.*, p. 6, note *b*.

(1) « Les curieux doivent remarquer que le pavé de cette chapelle n'est que d'une seule pierre taillée et ciselée fort artistement. Voici les vers qui bordent cette pierre :

Quisquis amat Dominum sanctumque colit Peregrinum,
Gratiam habet Domini, voto, meritis Peregrini,
Quod petit implorat, quod mundo corde precatur.
Sanctum, sanatur morbo quocunque laborat.
Versibus his memora Peregrinum quisquis honoras,
Qui praesul pridem prior Autricus fuit, idem
Ad nos translatus quondam in capsaque locatus,
Quam super altare hoc praesens cernis rutilare.
Altisiodoricus praesul jacet hic Peregrinus,
Egregius Dominus, Christique fidelis amicus,
Multis tormentis fuit huic constantia mentis.
Truncato capite coelestis gaudia vitae.
Martyr hic insignis dat ne noceat sacer ignis
Sive venenosum morbumque fugat furiosum :
Nunc supplex ores, hunc tu devotus honores,
Hunc animo recolas lector, eumque colas. Amen.

« Sur la même pierre, derrière l'autel, est gravée une figure de saint Pélerin, et devant lui celle d'un Religieux (qui est peut-être l'abbé Suger), avec ces deux vers :

Oro Dei testis miseri miserere jacentis,
Es mihi patronus; sis clemens, sisque benignus. »

— Note *b*, de Le Beuf, p. 7.

veuve de Charles le Bel, roi de France, en obtint, l'an 1340, de l'abbé Gui; et deux ans après, elle donna ce qu'elle en avait aux Jacobins d'Auxerre, qui le lui avaient demandé pour une chapelle érigée en l'honneur de ce Saint dans leur église, au côté septentrional du grand autel. Elle fit faire pour cela une châsse d'argent, du poids de dix-sept marcs, et fit présent du tout entre les mains de Clément, Jacobin, confesseur de Jean, fils de Philippe de Guillaume Valois, par un acte expédié à Crécy en Brie, le 25 juin 1342 (1).

« Celles qu'on possède à Prague en Bohême, dans la Métropole de Saint-Vit, y furent apportées, l'an 1373, et on croit que c'était l'empereur Charles IV qui les avait obtenues. Il s'était aussi répandu à l'extrémité septentrionale du diocèse d'Autun, qu'on y possédait un os du bras de ce Saint, dans une chapelle de son nom, bâtie sur les limites de la paroisse de la Roche-en-Bregny, à deux lieues de Saulieu, dans un hameau appelé Clermont. Cette relique pouvait avoir été obtenue par quelque puissant Seigneur de ces cantons-là.

« Parmi les reliques d'une des châsses qu'on voyait ces années dernières élevées au fond du sanctuaire de l'église de Sens, et qui paraissent y avoir été renfermées, il y a trois ou quatre siècles, est un morceau d'étoffe avec cette inscription : *De vestimento S. Peregrini sanguine resperso* (2) : ce qui dénote quelque lambeau tiré anciennement de la châsse qui est à Saint-Denys, où il y a en effet des vêtements de notre Saint (3).

« Avant que les calvinistes eussent pillé la cathédrale d'Auxerre, on y montrait une partie considérable de l'un des bras de saint Pélerin dans une croix d'argent qui pesait huit marcs (4) : un catalogue des reliques de la même église, rédigé au xv[e] siècle et conservé à Rome au Vatican (5), porte ces mots : *De ossibus sancti Peregrini protopræsulis in jocali collato à Domina Andegavensi.* Une comtesse d'Anjou avait donné ce reliquaire, mais la croix et le reste sont perdus depuis l'an 1567.

« Les reliques de l'abbaye de Saint-Denys n'eurent pas le même sort, parce qu'elles furent portées à Paris avec les reliquaires qui les contenaient. Ainsi la châsse de saint Pélerin y ayant été portée comme les autres, les ossements du saint Martyr furent sauvés, et après leur retour, l'abbé Charles de Lorraine, ayant fait faire la châsse où on les conserve aujourd'hui, les y transféra le 9 octobre 1570, suivant le procès-verbal qui y a été trouvé le 13 juin 1716. Ce fut de cette châsse que l'on tira, l'an 1634, le 27 mars, environ la moitié d'un os de la cuisse, pour donner à messire Dominique Seguier, évêque d'Auxerre.

« Onze ans après, c'est-à-dire en 1645, le 23 novembre, comme on creusait sous le grand autel de l'église de Boüy, qui porte le nom de Saint-Pélerin, on trouva à la profondeur de 5 à 6 pieds un reste de sépulcre, qui renfermait d'un côté une tête, et de l'autre le corps d'un petit enfant. Il s'était conservé parmi les peuples une pieuse coutume de ramasser de la terre en cet endroit. On l'appelait *la terre de saint Pélerin*, et les fidèles qui en répandaient dans leur maison et ailleurs, se trouvaient préservés des bêtes venimeuses. La maçonnerie qui renfermait cette terre ayant été défaite avec bien de la peine, l'on aperçut cette même tête dans une situation qui démontrait qu'elle avait été mise là à dessein, et l'on remarqua que les petits morceaux qui s'en étaient détachés, avaient été remis dedans fort proprement avec une dent et trois vertèbres du cou, dont l'une paraissait visiblement avoir été coupée par le fer (1).

(1) *Archiv. Dominican. Autiss.*

(2) *Inventaire du trésor de Sens.*

(3) « Dom Georges Viole parlant de la Chartreuse de Basseville, située au diocèse d'Auxerre, dit qu'on y conserve encore un morceau de l'étole de saint Pélerin. » — Note *a* de Le Beuf, p. 8.

(4) Le Beuf : *Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots....* en 1567 et 1568, pièces justificatives, p. XXV.

(5) *Cod. Reg. Sueciæ*, 1283, p. 75.

(1) « La découverte du corps de sainte Restitute faite à Sore en Italie en 1683 a quelques circonstances semblables. (Voyez Bollandus, au 27 mai). Il pouvait y avoir eu dans les narines de cette tête un billet de parchemin avec le nom de saint Pélerin, de la même manière qu'on en trouva un il y a six ou sept cents ans dans les narines de celle de saint Firmin, en l'Abbaye de Saint-Denys en France, au rapport de Guibert de Nogent, *lib.* I *de pign. SS. cap.* III, §. 2, et dans celle de saint Angilbert, Abbé de Saint-Riquier, *chron. Centul.*

« On dressa procès-verbal du tout, et après plusieurs recherches qui ont duré sous le pontificat de trois Évêques d'Auxerre, après de fortes assurances qu'on n'a jamais possédé ni cru posséder dans aucun endroit du monde chrétien la tête de saint Pélerin, ni aucune partie qui en pût dépendre, messire Charles de Caylus enchâssa cette tête à la prière souvent réitérée des peuples de Boüy et des environs, le premier jour de mai de l'an 1715, en présence d'une affluence infinie de fidèles accourus de tous les endroits du diocèse. Il en réserva cependant quelques fragments, dont l'un, qui lui avait été demandé par le curé et les paroissiens de Saint-Pélerin d'Auxerre, fut porté processionnellement de la cathédrale dans cette paroisse, le dimanche, troisième jour de mai 1716, en présence de tous les corps de la ville; l'autre fut réservé le même jour pour la cathédrale (1).

« La châsse qui est à Saint-Denys a aussi fourni de quoi enrichir plusieurs églises du voisinage. Elle contient non-seulement les principaux ossements du corps de ce Saint, mais encore un sac rempli de ses cendres et des vêtements qui l'avaient autrefois couvert. C'est de ces mêmes ossements qu'on a fait encore depuis peu quelques distributions remarquables. Le curé d'Asnières, proche Saint-Denys, en obtint, l'an 1711, pour la dédicace de son église et pour la bénédiction des autels qui en dépendent. Un couvent de religieuses de la ville même de Saint-Denys, en reçut aussi, l'année d'après, pour une semblable dédicace, sans parler encore de quelques particuliers qui en ont eu de petits fragments (1).

« La mort de saint Pélerin est marquée au 16 mai, dans presque tous les Martyrologes de l'Église d'Occident, et les plus exacts désignent le lieu de Boüy, comme le lieu où ce Saint souffrit son martyre. En toutes les églises de l'ancienne province de Sens, qui sont au nombre de sept, il n'y a que celle d'Auxerre et de Paris, dont le premier Évêque a consommé sa vie par le glaive. Aussi, sont-ils les seuls dont le culte se soit si fort étendu et soit devenu si solennel.....

« On peut compter parmi les diocèses où la mémoire de saint Pélerin a été le plus en vénération, celui de Sens, ceux de Chartres, Lisieux, Coutances. Son nom a été mis dans leurs Calendriers, ou au moins y a-t-il une église ou quelque lieu de son nom dans leur territoire.

« On voit par le treizième et le quatorzième des vers ci-dessus rapportés, que l'on invoquait notre Saint contre trois sortes de maux (2). La préservation des serpents est encore de nos jours un des motifs de la dévotion des peuples envers saint Pélerin.

« Depuis quelques siècles, le Chapitre de Saint-Pierre de Rome honore aussi saint Pélerin, le 16e jour de mai, dans une église de son nom qui est de sa dépendance, et où il va chanter la messe (3). »

tome IV *Spicil.*, p. 492, et un laps de temps plus considérable pouvait avoir réduit ce billet en poudre.

« A l'égard de l'enfant trouvé auprès, on lit dans la chronique de Clarius, moine de Sens, au XIIe siècle, que quand on fit la découverte du corps de l'un des saints Apôtres de Sens, sous le roi Robert, on trouva aussi avec lui le corps d'un petit enfant. » — Tome II *Spicil.* p. 741. — Note *a* de Le Beuf, *l. c. sup*, p. 9 et 10. — Cet usage d'inhumer avec les restes de personnes illustres pour leur vertu, des corps de petits enfants morts après leur baptême, put avoir pour origine l'inhumation réelle de restes des saints Innocents de Palestine dans les tombeaux de quelques-uns des premiers apôtres de la foi en France, — tels que sainte Madeleine, saint Eutrope d'Orange, saint Eutrope de Saintes, saint Savinien de Sens, etc., — au premier siècle, etc.

Voyez dans nos *Annales hagiol. de la France*, t. I, les articles : *Sainte Madeleine, sainte Marthe, saint Maximin, les saintes Maries, saint Eutrope d'Orange* et *saint Austremoine*, et col. 1060 et 1061 du même tome, article : *les Saints et les Saintes inconnus, du premier siècle, en France.*

(1) « Je crois devoir marquer ici que les plus notables Ecclésiastiques présents à cette cérémonie obtinrent aussi du Prélat quelques petites parcelles du crâne de notre Saint. De là vient ce qu'on en trouve à Saint-Pierre en Château d'Auxerre, à la Collégiale de Saint-Fergeau, etc. J'eus aussi moi-même l'honneur d'en recevoir en cette occasion. » — Note *a* de Le Beuf, p. 10.

(1) « Ce fut dom Philipes Bery, Official de l'Abbaye, natif d'Auxerre, qui facilita toutes ces distributions, par zèle pour la propagation du culte de saint Pélerin. »

(2) Martyr hic insignis dat ne noceat *sacer ignis*. Sive *venenosum, morbum* que fugat *furiosum.*

(3) « Ce chapitre la fit réparer en 1590, suivant l'inscription qu'on y voit sur la porte. » — Note *a*

Fr. Sansovino dit (1) que le pape Léon III, de la maison de Savelli, obtint de Charlemagne le corps de saint Pélerin d'Auxerre, et que la porte dite *di san Peregrino,* qui était derrière le Vatican avant les dernières réparations des murs de Rome, n'avait pris ce nom que parce que ce papé l'avait fait faire exprès pour la réception du corps de ce Saint. D'autres ont assuré que Charlemagne n'obtint que trois côtes, et que ce fut Aaron, évêque d'Auxerre, qui fut le médiateur de la distraction, et qui les porta même à Rome lorsqu'il y alla avec ce prince.

Les habitants de Terni, en Italie, ont pris saint Pélerin pour leur évêque; on sait que Terni a le même nom latin qu'Entrains, — *Interamnis* (2).

XVI

ACTES

DE SAINTE JULIA OU JULIE (3)

ET DE SES COMPAGNONS, — MARTYRS A TROYES, EN L'AN 275, — ÉCRITE AU DIXIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

En ce temps-là, Julia — la sainte du Christ (4), — citoyenne de la ville de Troyes, fut prise par un certain Claudius, empereur des Barbares, qui la conduisit prisonnière dans son pays. Voyant la très-grande beauté de son visage, il voulut sur-le-champ se l'unir en mariage. Alors la servante du Christ lui dit :

— J'ai pour époux mon Seigneur, auquel je me suis vouée et à qui j'ai confié mon âme, et son ange est toujours avec moi. S'il voit que tu m'atteins d'un amour impur, il tournera aussitôt sa fureur contre toi, et vengera sur toi l'injure que tu m'auras faite. »

Ce qu'ayant ouï l'empereur Claudius, — plein de colère, — il lui dit :

— Et quel est ton époux ? Quel est celui à qui il a donné le pouvoir de venger sur moi les injures que je te ferais ? »

Mais elle, en servante du Christ [qu'elle était], pleine de confiance et sans rien craindre, elle lui répondit en cestermes :

— Mon Seigneur est Jésus-Christ, qui est dans les cieux; c'est à lui que j'ai voué ma virginité; il a pouvoir sur toute chair humaine. Je le sers dans ma pureté, Lui qui est puissant à accorder [à ses fidèles] tout ce qu'ils lui demandent avec foi. »

Et lui [Claudius,] entendant cela, lui dit :

— Tu es chrétienne, à ce que je vois. »

Et elle lui répondit :

— Je suis vraiment chrétienne. »

A cette réponse, l'Empereur fut saisi d'une grande crainte, et dès lors il commença à honorer beaucoup Julia. Il lui fit aussitôt préparer une demeure digne d'elle, où nul homme n'eut accès, et il ordonna à des jeunes filles de la servir sans relâche. Pendant qu'elle demeurait en cet endroit, chacune la servait à l'envi.

Alors la servante du Christ étant entrée dans sa chambre, se mit à vaquer à la prière et aux jeûnes, et à rendre de très-grandes grâces à Dieu, jour et nuit, de ce qu'il avait daigné jeter un regard sur elle dans sa captivité, et lui faire trouver une si grande grâce en la présence du Seigneur Claudius, empereur, pour lequel elle suppliait si dévotement le Seigneur, afin que rien de mauvais n'advînt au peuple, ni en la maison de ce prince.

Sur ces entrefaites, il arriva — peu de temps après, — que l'empereur Claudius alla à la guerre contre ses ennemis. Et avant de partir, il appela Julia, la servante de Dieu, et lui dit :

de Le Beuf, p. 11. — Voyez pour cette note, n° 3. *id. Ibid*, p. 6 *à* 11. *Culte de saint Pélerin.*

(1) *Della origine et de fatti delle famiglie illustri d'Italia.* — Venise, 1609, in-4°.

(2) Sur cette tradition des habitants de Terni, voyez le père Dominique de Jésus : *Histoire parænetique des trois saints protecteurs du haut Auvergne,* etc. (Vie de saint Flour, premier Évêque de Lodève). Paris, 1635, in-8°, p. 1 à 281.

(3) Ou Jule.

(4) *Sanctimonialis Christi.* — « Elle (*Sainte Jule*) est nommée en son histoire latine *(Sanctimonialis)* religieuse sainte, non pour autre occasion qu'étant vierge elle s'était vouée à Dieu, vivait en la maison paternelle religieusement, en retraite, en piété, en toute sainteté, fuyant les occasions de perdre son Dieu, et toujours marchant dans les voies de sa crainte et de son amour. » — Desguerrois : *la Sainctete chrestienne*, etc. p. 40.

— Prie pour moi ton Seigneur, afin que je revienne sain et sauf et triomphant de mes ennemis. Et je t'enrichirai de grands honneurs. »

La très-chaste Julia, [servante] de Dieu, lui dit :

— Va sans crainte, mon Seigneur, car je prierai mon Seigneur [à moi], et tu reviendras sain et sauf. »

Et lui, après avoir ouï la parole de la servante de Dieu, il marcha de nuit contre ses ennemis et en fit un grand carnage. Puis, après ce triomphe, de retour en sa demeure avec une grande gloire et entourant Julia de magnifiques honneurs, il l'adora [*illam adoravit*] comme sa dame, et ne la regarda plus comme une servante. Car il comprit que c'était — grâce à ses prières, — que le Seigneur avait daigné le sauver.

Comme il serait long de raconter par ordre tout ce qui arriva à Claudius en diverses circonstances, je veux, si je le puis, ne dire que quelques particularités entre un grand nombre d'autres.

Chaque fois que l'empereur Claudius allait à la guerre, il mettait tous ses ennemis en fuite au nom de Dieu et revenait vainqueur, parce que Notre Seigneur Jésus-Christ lui accordait de triompher par la prière de la bienheureuse Julia, sa servante. Mais quand Julia fut entrée dans sa vingt-huitième année, le Seigneur lui apparut en une vision et lui dit :

— Lève-toi, Julia, parce qu'il ne faut pas que tu demeures ici davantage, et retourne à la ville de Troyes (*Trecassis*), où tu as été faite captive ; car il faut que tu reçoives en cet endroit la couronne du martyre. »

Et sainte Julia, se levant aux premiers rayons du jour, se réjouit, louant et adorant le Seigneur qu'elle avait vu lui donner en une vision l'ordre de retourner à sa cité natale ; et elle se fortifiait de plus en plus, parce qu'elle avait mérité [l'éclatante faveur] de recevoir le martyre à la gloire et à la louange du Christ, et elle se disait :

— Qu'il me soit donné d'arriver à Troyes, car c'est là que je suis appelée à la couronne du martyre. »

Sainte Julia alla donc trouver l'empereur Claudius, et elle lui dit :

— Mon Seigneur Jésus-Christ, auquel j'ai voué mon corps et que je sers dans la pureté de mon âme, a daigné me révéler que j'eusse à retourner à Troyes, parce qu'il faut que j'y reçoive la couronne du martyre. Vois donc, empereur, à ne pas me retenir et à ne pas t'irriter. »

L'empereur Claudius dit à sainte Julia :

— Tu t'en vas d'ici, mais à qui m'abandonnes-tu [en garde] ? Il n'est pas bon pour moi que tu t'en ailles ; car si tu me quittes, mes ennemis (dont tu avais coutume de me délivrer par ta prière), viendront, et ils me donneront la mort. C'est pourquoi — abandonnant tout ce qui m'appartient, — je m'en irai avec toi. »

Et sainte Julia lui dit :

— Laisse tous tes biens et viens avec moi. Car, je crois en mon Seigneur qu'il te recevra dans son saint troupeau. »

Et lui, à ces paroles, abandonnant sa maison, sa femme et ses fils, son or, son argent, ses nombreuses propriétés, dont il possédait une quantité incalculable, (*possessiones multas et infinitas*), il partit avec la servante de Dieu, non comme un étranger, mais comme le commensal des Saints ; non comme un barbare, mais comme un fidèle chrétien. Ce ne fut pas comme un loup, mais comme une brebis du Christ, qu'il se mit en chemin avec la servante de Dieu, et tous deux se hâtent d'arriver à Troyes.

Or, ils entrèrent dans cette cité, au temps de la persécution. Et sainte Julia, visitant publiquement les fidèles qui étaient enfermés en prison pour le nom du Seigneur Jésus-Christ, cherchait à ce que les soldats la frappassent [du glaive]. Peu de temps après, sainte Julia fut prise et conduite devant César, et quand elle eut été présentée au préfet Elidius, il lui dit :

— Tu adores le Christ que tu te dis avoir pour époux. »

Et sainte Julia répondit :

— Je confesse que le Christ est mon Seigneur, car je n'adore pas les impurs démons. »

Alors le préfet dit aux soldats :

— Allez, et étendez-la sur le chevalet, et mettez-lui des charbons ardents sur le dos. »

Et quand la bienheureuse Julia eut été étendue sur le chevalet, les yeux des bourreaux furent aveuglés, et ils s'écriaient :

— Viens à notre aide, Julia. »

Et quand ceux qui battaient la Sainte

eurent été aveuglés, d'autres bourreaux vinrent pour la frapper de durs nerfs de bœuf, et ils ne purent y réussir. Ce qu'ayant vu le très-impie Aurélien et que la très-sainte vierge persévérait dans sa constance, il lui dit :

— Sacrifie aux dieux, ou assurément si tu ne sacrifies pas, aujourd'hui tu mourras par le glaive. »

La bienheureuse Julia répondit :

— Je suis prête à mourir pour le nom de mon Seigneur Jésus-Christ, qui a daigné m'appeler [à lui], — afin qu'après avoir terminé le combat, je reçoive la couronne de ma vie. »

Alors, l'Empereur ayant rendu sa sentence, ordonna qu'elle fût décapitée. Et quand Claudius eut appris ce qui avait été fait à l'égard de la servante de Dieu, — s'offrant aux yeux de l'Empereur, il lui dit :

— Ordonne qu'on me tue avec elle, parce que c'est ma dame. »

Et l'Empereur lui demanda ce qu'il était. Et Claudius lui répondit :

— Je suis l'empereur Claudius, et j'ai fait Julia captive, lorsque je combattais contre les Romains. Or, son Dieu m'a accordé beaucoup de biens par elle, et je l'ai gardée [près de moi], pendant vingt-huit ans, entourée de vénération. Mais son Dieu lui ayant apparu la nuit en songe pour qu'elle reçût la couronne du martyre, elle me dit : « Ne veuille pas me retenir, mon maître, « mais fais-moi conduire à la ville de Troyes, « où mon Dieu daignera me donner la cou- « ronne. » Et moi je lui dis : « Tu ne t'en « iras pas sans que je t'accompagne. » Et la Sainte me dit : « Laisse ce que tu possèdes, « donnes-en le prix aux pauvres, et viens « avec moi pour recevoir la couronne de la « vie éternelle. » Et moi, ayant tout laissé pour le nom de mon Seigneur Jésus-Christ, je suis parti avec elle, et je suis venu jusqu'ici. »

Mais, l'empereur Aurélien ayant entendu cela, lui dit :

— Tu n'es pas chrétien ; comment peux-tu mourir pour le nom du Christ ?

L'empereur Claudius lui répondit :

— Je crois que si je verse mon sang pour le nom de mon Dieu, Jésus-Christ, je serai vraiment chrétien, et qu'en présence de sa grande divinité, Il me fera partager les mérites de la bienheureuse Julia, sa martyre. »

Ce qu'ayant ouï l'empereur Aurélien, il rendit sa sentence et ordonna que Claudius fût frappé du glaive hors des murs de la ville de Troyes, où la glorieuse vierge Julia mérita de recevoir du Seigneur la palme, le 12 des kalendes d'août.

Quand l'Empereur fut de retour à son prétoire, on lui amena vingt autres chrétiens, dont voici les noms : Justa, Jocunda, Ternus, Antonius, Herenus, Theodorus, Dionisius, Appolonius, Appamia, Pionicus, Custion, Papyras, Saturius et leurs compagnons, dont les noms sont écrits dans le livre du Christ et de l'Agneau. Ils consommèrent de même leur martyre en paix, et ils furent ensevelis dans le lieu où la vierge Julia avait souffert et avait reçu la sépulture.

Or, ils reçurent la couronne de vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en confessant son nom ; c'est Lui qui daigna leur donner la vie éternelle, Lui, à qui sont honneur et gloire, puissance et empire sans fin, louange et pouvoir avec Dieu le Père et le suprême et le vivifiant Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

NOTES.

« L'antique et véritable tradition de nos prédécesseurs habitants de Troyes, nous a laissé pour assuré, que cette sainte Vierge (*Ju*[illegible]), fut décapitée avec Claude, Prince des Barbares, et tous leurs compagnons, proche la ville de Troyes, du côté de septentrion d'icelle, au lieu où est le puits nommé le PUITS SAINTE-JULE, qui est couvert d'une arcade de pierre en forme d'une chapelle ; au frontispice y est l'image de la Sainte, outre la chapelle d'icelle qui est proche de là : et c'est une merveille expérimentée ordinairement, que ceux qui ont des fièvres, aillent à sa chapelle se recommander à Dieu par les mérites de sainte Jule, y font leurs prières de grande ferveur d'esprit et avec un saint mouvement de foi et dévotion, boivent de l'eau de ce puits, d'où ils trouvent soulagement et guérison, — tant est grande la puissance des Saints amis de Dieu vers

ceux qui humblement et fidèlement requièrent leur assistance.

« Usuard, au 21e jour du mois de juillet, qui est celui de son martyre et solennité, parle de sainte Jule, en son Martyrologe, et à la marge est nommée aussi *Julienne*: le Romain en fait digne mention au même jour : l'ancien Bréviaire de Notre-Dame aux Nonnains de Troyes, outre le calendrier ; les anciens Manuscrits et Bréviaires de Joüare en parlent fort amplement, et nomment saint Claude du nom de Claudien. Molan (*ès additions sur Usuard*), en dit ces mots : Que le corps sacré de cette sainte Vierge a été transporté au territoire de Meaux, en l'église de la bienheureuse Vierge Marie du monastère de Joüare, où il est avec révérence honoré, (ce qui fut en 1233); et pour les compagnons du Prince Martyr saint Claude, il n'en nombre (*compte*) que cinq. Mais notre histoire avec celle de Joüare, qui sont les plus dignes de foi, en compte vingt, desquels les deux premiers, Juste et Jocunde sont filles (*Justa et Jocunda*), les autres, hommes; et de vérité, le corps de sainte Jule et de saint Claude avec ses compagnons sont à Joüare, ancien royal monastère, à 4 lieues de Meaux, dans la chapelle où se fait le divin service, (car maintenant (1) on rebâtit l'église). A la main droite d'icelle est la châsse de sainte Potentia, et après, celle de sainte Jule, toutes deux faites et ornées de lames et images d'argent en beaux ouvrages, couvertes dessus d'un grand manteau de damas rouge; de l'autre main est la châsse de saint Claude et de ses compagnons, faite de bois doré et bien bruni.

« Quant à sainte Jule, elle est dignement révérée en ce lieu et monastère de Joüare; on en fait la fête solennelle et chômante des œuvres serviles, avec octave entière; elle y est réclamée pour les nécessités du temps, et surtout pour le mal contagieux, comme elle fit ce beau miracle il y a quatre ans, en 1628, sur ce mal dangereux; car j'ai appris de la bouche de la Révérende Mère et Abbesse, l'illustrissime princesse Jeanne de Lorraine, sœur du duc de Guise, y étant en cet an 1632, le 22 août, que la peste étant dans ce monastère, deux religieuses frappées en moururent; au même instant, on porta la châsse de sainte Jule en procession solennelle parmi le cloître : et soudain, apparemment, tout le mal contagieux cessa, personne ne se trouvant intéressé, encore qu'ils communicassent avec ces deux religieuses décédées, ce qui me fut encore confirmé par les chanoines du même lieu.....

« Le chef de cette Sainte est en l'église de Saint-Étienne de Troyes, enchassé richement (1). »

Nous lisons dans un opuscule — publié tout récemment, — ces lignes sur la châsse de sainte Jule :

« La châsse de sainte Jule,... avec son aspect de petit monument gréco-romain, quoique du XIIIe siècle, et ses colonnettes que surmontent des arcades trilobées, ravit l'admiration des antiquaires (2). »

(1) Desguerrois écrivait en 1637.

(1) Desguerrois, *l. c. sup.* fol. 44 verso à 45 verso.

(2) Thiercelin : *le monastère de Jouarre*, etc. (1861), p. 11.

XVII

PASSION
DE SAINT RUFIN
ET DE SAINT VALÈRE,

MARTYRS A BAZOCHES, DANS LE SOISSONNAIS, — ÉCRITE AU NEUVIÈME SIÈCLE, PAR SAINT PASCHASE RADBERT, ABBÉ DU MONASTÈRE DE CORBIE.

Radbert — à qui l'on donna depuis, ou qui prit lui-même le prénom de Paschase, suivant la coutume établie parmi les savants de son siècle, — s'est rendu fort célèbre par sa science et sa vertu.

Il naquit de parents inconnus, ou à Soissons même ou dans le voisinage, sur la fin du VIIIe siècle. Ayant perdu sa mère dès sa première enfance, et étant tombé dangereusement malade, il fut porté et exposé, suivant l'usage du temps, dans l'église du monastère de Notre-Dame de la même ville. Il y recouvra la santé; et comme ses parents n'avaient pas le moyen de le nourrir, les religieuses voulurent bien s'en charger.

On le confia aux soins des moines qui desservaient l'église de Saint-Pierre, dépendante de Notre-Dame, et qui lui donnèrent la première teinture des lettres et de la piété. Après y avoir fait quelques progrès, il fut consacré à Dieu et reçut la tonsure. Mais l'amour du siècle l'ayant tiré de ce saint asile, il mena quelque temps une vie toute séculière. Il reconnut enfin par la lumière de la grâce la vanité des choses passagères, et se retira au monastère de Corbie, où il s'engagea dans la profession monastique, sous l'abbé saint Adalhard.

La conversion de Radbert fut sincère et persévérante. En travaillant à perfectionner ses études, il travailla également à s'avancer dans la vertu. Il trouva à Corbie tous les moyens propres pour l'un et pour l'autre; et il y fit tant de progrès, qu'on le regarda bientôt comme un des premiers hommes de son siècle. Il était effectivement rare d'en voir quelqu'autre, qui réunît ensemble plus de grandes connaissances. Outre l'Écriture et les Pères qu'il étudia à fond, il possédait encore l'Histoire ecclésiastique et les meilleurs auteurs de l'antiquité profane, et avait joint la science du grec et de l'hébreu à celle de la langue latine.

Tant de rares qualités le rendirent cher et précieux à saint Adalhard et à Wala, son frère et son successeur dans la dignité d'abbé. Ces grands hommes, qui avaient tant de crédit à la cour, ne pouvaient se passer de Radbert. Il était de tous leurs voyages et entrait dans la participation de tous leurs desseins : *quasi tertius inter eos in omni negotio.*

En 826, à la mort de saint Adalhard, sa communauté le députa vers l'empereur Louis le Débonnaire, pour lui faire agréer l'élection de Wala. Ce prince employa depuis Radbert dans plusieurs affaires publiques, dont il s'acquitta avec honneur.

Un des principaux emplois de Radbert fut d'enseigner la jeunesse qui se retirait à Corbie. L'école de ce monastère — sous un si habile maître, — devint alors fort célèbre. Malgré ses nombreuses occupations et tous les exercices du cloître, dont il ne se dispensait jamais, il trouva encore du temps pour composer divers ouvrages remarquables.

En 844, étant déjà avancé en âge, il fut élu abbé de Corbie. Il n'était encore que diacre, et son humilité ne lui permit jamais de monter à un degré plus élevé. A peine Radbert eut-il accepté la dignité d'abbé, qu'il pensa à s'en démettre. Les distractions qu'en souffraient ses études, l'amour du repos et d'une vie tranquille : tout cela lui servait de pressants motifs pour abdiquer; ce qu'il ne fit néanmoins qu'en 851, après avoir passé sept ans dans l'exercice de sa charge. Rendu alors à lui-même et à ses chers livres, qui faisaient ses principales délices, il ne put s'empêcher de donner des marques publiques de la joie que lui causait son affranchissement. Il reprit ses travaux, continua ses ouvrages interrompus et en composa de nouveaux.

Il termina une longue vie par une heureuse mort, le 27 avril de l'an 865. Il fit voir en ce moment combien son humilité était sincère et profonde, en défendant à ses disciples d'écrire sa vie. Défense trop scrupuleusement observée, qui nous aurait jetés dans une ignorance presque totale des actions d'un si grand homme, sans le secours que nous fournissent ses propres écrits.

Son corps fut transféré, en 1073, dans la principale église du monastère de Corbie, par l'autorité du Saint-Siége, qui, déterminé par un grand nombre de miracles opérés au tombeau du pieux abbé, le mit alors au nombre des Saints.

Le père Sirmond, éditeur des œuvres complètes de Radbert, en 1618 (un volume in-f°), termine cette précieuse collection par les Actes des saints Martyrs Rufin et Valère, qui souffrirent dans le Soissonnais, vers l'an 287.

Redbert n'a pas prétendu se donner pour premier écrivain de l'histoire de ces Saints. Son ouvrage n'est qu'une paraphrase des Actes écrits à la fin du VIe siècle. Radbert était abbé de Corbie, lorsqu'il écrivit cette Passion, ainsi qu'on le voit par les premiers mots de cette pièce : *Radbertus Corbeiensis abbas.* Ce fut à la prière des habitants du pays où les saints Martyrs étaient honorés, qu'il entreprit cet ouvrage : *petentibus id ipsum loci ipsius habitatoribus.*

PROLOGUE.

Radbert, abbé de Corbie, aux Confesseurs du Christ.

A LA MÉMOIRE DES SAINTS MARTYRS RUFIN ET VALÈRE.

Comme l'ardeur de vos demandes nous portait à écrire à la mémoire des saints Martyrs Rufin et Valère, un petit livre de leur combat me fut offert; mais voyant la suite de cette histoire défigurée, soit à cause de son ancienneté, soit à cause de l'inhabileté de son auteur, je me suis efforcé de la ramener à une forme de style plus correct, et cela sur la demande même des habitants de ce lieu (1).

C'est, croyons-nous, un hommage vraiment religieux et digne des saints Martyrs que d'inscrire parmi nos monuments, pour le soutien de notre fragilité, la victoire de ces hommes dont l'enseignement nous montre le chemin de la vie, les exemples nous pénètrent de l'amour des vertus, les prières nous sauvent, l'assistance nous protège, et nous empêche de périr par une négligence coupable, ce qui est pour le pieux lecteur, un moyen tout à fait profitable pour s'avancer dans les voies du salut. En effet, si un tout petit morceau du vêtement des Saints, si un peu de poussière tirée de leur tombeau après la dissolution de leur corps, est regardé par les fidèles comme une source de protection ineffable, — qui pourra expliquer dignement et même se figurer quelle est la puissance de leur vie et de leurs vertus, quels moyens de salut elles confèrent aux âmes dévotes lorsqu'elles les méditent? Là s'affermit la foi, là se nourrit la piété; là naît le mépris du monde; là s'engendre le désir des biens célestes; et, pour tout dire en un un mot, là disparaît la mort, et la vie se communique avec abondance. Car le Sauveur a dit : *Celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra.* Enfin, l'histoire des Saints, en nous rappelant la résurrection d'entre les morts et le bonheur de l'éternelle immortalité, nous attire à la sainteté, accélère notre marche, et nous ouvre la porte de la contemplation céleste.

Or, combien ces choses sont-elles plus considérables que le vêtement ou la poussière des corps, quoiqu'ils soient saints eux-mêmes? Quiconque voudra réfléchir, le comprendra facilement. Ces premiers biens sont corruptibles, les derniers sont permanents; les uns sont terrestres, les autres célestes; les uns périssables, les autres éternels; dans les uns apparaît la sentence de la condamnation première, dans les autres le bienfait de la liberté nouvelle; et enfin, s'il faut le dire, les uns ont conféré aux Saints tout ce qu'ils ont d'honneur, tout ce qu'ils ont de gloire; les autres, au contraire, furent pour eux plutôt une occasion de perte que d'avancement. Le corps, soumis à la corruption, loin d'accroître le mérite d'une bonne vie et de la sagesse, le comprime : les vices sont amis de la chair et du sang, les vertus leur sont opposées.

Les choses étant ainsi, ne semble-t-il pas indigne, alors que les restes mortels sont enfermés dans des châsses d'or et ornées de pierres précieuses, de traiter avec négligence et d'une façon peu honorable les restes vivants? Or cela arrive quand les actions des Saints ne sont pas transmises à la mémoire de la postérité, ou bien quand, déshonorées par le vice du langage et des pensées, on ne leur rend pas la dignité qu'elles doivent avoir. Sans doute les vertus insignes et les actions surprenantes des Saints ne réclament pas le futile apparat des paroles et les ornements du discours, mais, cependant, leur exposé simple et naturel doit briller par sa clarté et sa convenance, de peur qu'un récit grossier et plein de confusion, au lieu d'instruire, ne repousse le lecteur. De même que la vie des Saints, écrite avec soin et convenablement, dilate leurs louanges; de même, traitée avec négligence, elle diminue leur gloire, elle obscurcit la renommée de l'Eglise, elle dérobe aux regards la victoire du Christ.

En parlant ainsi, nous ne dérogeons pas à ces saints gages, puisqu'à ceux qui les vénèrent pieusement, ils obtiennent le pardon des péchés, donnent le soutien des vertus et confèrent les joies de l'immortalité. Nous nous proposons d'inspirer le désir de connaître les enseignements et la vie de ceux dont la mémoire se conserve avec les pieuses reliques, et après les avoir fait connaître, de les faire garder dans le secret des cœurs; de la sorte, notre âme contemplera en tout temps, comme dans un miroir sans tache, les traits

(1) Bazoches, au diocèse de Soissons.

de ceux dont nous vénérons les cendres par des hommages empressés, et notre esprit, toujours uni à leur esprit, embrassera comme vivants ceux que le monde considère comme morts. En effet, ceux-là ne sont pas avec raison regardés comme absents, — à qui nous sommes présents par la mémoire et unis par l'amour, ceux avec lesquels nous nous entretenons par le regard du cœur.

C'est pourquoi nous estimons avec justice ne mériter aucun blâme pour nous être appliqué à corriger des choses défigurées, à réparer des choses usées par les injures du temps, — puisque, en agissant ainsi, nous n'avons eu en vue que l'utilité de nos lecteurs. Nous n'avons altéré en rien la vérité des faits, mais, sous l'enveloppe de notre style, nous avons rapporté l'histoire des anciens Écrits. Si quelqu'un dédaigne notre travail, qu'il lise, s'il aime mieux, le vieux récit. Pour nous, ce sera assez d'avoir offert aux saints Martyrs ce gage de notre dévotion, d'avoir aidé à l'avancement de ceux qui croient en Jésus-Christ, d'avoir satisfait aux demandes de ceux qui nous ont prié, de n'avoir point gardé enfouis les combats admirables soutenus pour le Christ. Nous devons, quant au reste, passer en fermant l'oreille aux accusations des ignorants, — accusations soulevées par la malice ou l'envie.

Mais venons à notre récit.

I

Sous l'empire des Augustes Dioclétien et Maximien, la tempête de la persécution fut excitée contre les églises. Déjà, l'Évangile de vérité avait éclairé les dernières limites du monde romain, déjà, le royaume des Cieux avait été annoncé à presque tous les peuples, déjà, toute langue retentissait des louanges du Christ, toute nation les célébrait; elle avait reçu son accomplissement, la prophétie qui dit : *Leur voix a éclaté dans toute la terre, et leurs paroles se sont fait entendre jusqu'aux extrémités du monde.*

Déjà le Parthe avait appris la voie du droit chemin, déjà l'Éthiopien avait changé de peau (1), déjà la Lybie et l'Afrique, frappées du glaive du salut, avaient reçu le remède suprême, l'aquilon avait tempéré la rigueur de ses glaces par la douceur du midi, l'occident avait paré au défaut de sa lumière en se retournant vers l'aurore, les Gaulois belliqueux avaient converti leurs glaives en charrues, et leurs lances en instruments agricoles. Adoucis par la simplicité de la brebis, déjà les Scythes ne connaissaient plus la barbarie, ni les Thraces la cruauté. La reine du monde elle-même, Rome, se réjouissait depuis longtemps de soumettre sa tête superbe à l'humilité de Jésus-Christ, le monde presque entier, naissait à la gloire du Sauveur, l'univers relevait ses yeux des ténèbres de la mort aux joies d'une félicité nouvelle. Il fallait voir Israël, répandu sur les rives du Jourdain, en la grâce de son renouvellement, et glorifié en Jésus, par une seconde circoncision, renversant au bruit de la trompette les murailles de Jéricho, brûlant Haï, soumettant au service du tabernacle les habitants de la ville et des forêts, détruisant la cité des lettres, ou autrement la sagesse du siècle, et possédant tout le pays de Chanaan après avoir triomphé de ses rois !

C'était peu pour le peuple chrétien, de défendre ses rites et sa religion, si, par la sincérité de sa foi, le zèle des vertus, le culte de la piété, il n'arrivait à dominer dans les choses publiques. Les soldats du Christ étaient donc puissants dans les palais des maîtres de l'Empire, ils dirigeaient les affaires des cités, ils administraient les gouvernements des provinces ; en tous lieux, on voyait l'assemblée sacrée, brillante de l'éclat de la sainteté et des insignes de l'intégrité. Sur le Forum, dans les places publiques, dans les villes, dans les campagnes, résonnait la louange du Christ. Les temples des idoles étaient détruits, leurs simulacres brisés, leurs bois sacrés devenaient la proie des flammes ; et en même temps on élevait des temples au Roi suprême, on lui érigeait des autels, la foule des peuples se pressait innombrable dans les églises, les hymnes s'y chantaient dans des transports de joie, et les saintes lectures s'y faisaient dans un sentiment profond de la crainte divine. Cependant la parole de Dieu était distribuée par les Princes des églises, à tout âge, à tout sexe, à toute condition, selon la mesure de l'intelligence de chacun. Les jours de fête se passaient, les mémoires des Saints admis au repos de

(1) *Jàm Æthiops cutem mutaverat.* — Allusion à la couleur noire de ces peuples et à la blancheur spirituelle communiquée à leurs âmes par le baptême.

la céleste demeure se célébraient au milieu des vœux d'une joie toute spirituelle ; sur la terre on méditait la vie des citoyens d'en haut, et,— s'il est permis de s'exprimer ainsi, — la conversation terrestre se revêtait d'une forme céleste. Qu'y a-t-il d'étonnant, puisque les Cieux demeuraient sur la terre? *Les Cieux*, dit le Prophète, *racontent la gloire de Dieu.*

Je dirai plus : les Cieux ne demeuraient pas sur la terre, mais ceux-là demeuraient dans les Cieux, dont l'Apôtre a dit: *Votre conversation est dans les Cieux.*

Ces hommes, devenus des Cieux, habitaient donc au milieu des choses célestes, ils avaient foulé aux pieds les choses de la terre, ils s'étaient élevés aux choses d'en haut, ils s'attachaient à des objets permanents, ils étaient devenus pour tous les peuples qui étaient répandus autour d'eux, un sujet de crainte et d'admiration. Placés parmi ces peuples, ils brillaient comme des flambeaux au milieu du monde; l'Esprit-Saint avait dignement présagé à la louange de son Église, quand il avait dit: *Oh! qu'elle est belle, ma bien-aimée, qu'elle est brillante! elle est belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille.* Elle était belle en effet, quand elle était ornée de saintes mœurs; elle était brillante, quand elle était illuminée des insignes des vertus; elle avait dans la vie innocente du peuple, l'éclat de la lune, dans les mérites des justes, la splendeur du soleil, et par la modestie de sa religion, — modestie qui était l'objet du soin le plus diligent, — elle inspirait la terreur à tous ses ennemis. Les Gentils, saisis d'une admiration extrême et mêlée d'étonnement, se convertissaient; laissant le culte des démons, ils déclaraient vouloir appartenir à cette religion divine, et afin de devenir participants du royaume céleste, ils réclamaient avec instance le bain du saint baptême.

Ainsi, pendant longtemps, l'état des églises se développait dans un accroissement prospère; leur gloire s'élevant au-dessus de la terre, et dominant toutes choses, semblait se hâter vers le ciel. Nulle envie ne se rencontrait, nulle jalousie soulevée par un démon pervers ne faisait obstacle; l'Église était appuyée sur le secours de la main céleste.

Alors, le peuple aussi méritait bien de Dieu, par le culte de la piété et l'accomplissement de la justice. Mais quand, par trop de liberté et une indulgence excessive, les mœurs furent viciées et la discipline corrompue, quand les hommes en vinrent à se porter envie et à se dénigrer les uns les autres; à se mordre, à s'attaquer et à se livrer entre eux des batailles intestines; quand, par les traits de leurs paroles, ils percèrent le cœur de leurs frères; quand les princes se mirent à exciter des séditions et des combats contre les princes, les peuples contre les peuples; quand la dissimulation régna sur les visages, la fourberie dans les cœurs, le mensonge dans le langage, et que chaque chose accrut le comble des maux, — la divine Providence, voyant que la chute de la discipline était venue, pour son peuple, d'une paix trop grande et de la bonté excessive de Dieu, entreprit de retenir d'abord peu à peu ceux qui tombaient; et l'état de l'Église, demeurant encore dans son entier, les assemblées persévérant, elle laissa frapper par la persécution des Gentils ceux qui étaient seulement dans sa milice.

Mais, comme ce n'était pas assez pour rendre aux peuples l'intelligence de la clémence céleste; comme, au contraire, semblables à ceux qui ignorent Dieu, ils estimaient que chaque chose arrivait en dehors de sa providence, et qu'ainsi, ils devenaient d'autant plus opiniâtres dans le mal; comme ceux qui semblaient être les chefs et les princes du peuple, oubliant les commandements divins, étaient animés les uns contre les autres par des disputes, la jalousie, l'envie, l'orgueil, les inimitiés et les haines, à tel point, qu'ils croyaient posséder le pouvoir despotique et non le sacerdoce; comme, oubliant l'humilité et la simplicité chrétiennes, ils célébraient les mystères avec un esprit profane, alors enfin, selon les paroles du prophète Jérémie, le Seigneur obscurcit, dans sa colère, la fille de Sion; il fit tomber des hauteurs du ciel la gloire d'Israël, il ne se souvint plus, au jour de sa fureur, de l'escabeau de ses pieds; il submergea toute la beauté d'Israël, il détruisit tous ses remparts, il renversa l'alliance faite avec son serviteur, il égala à la terre son sanctuaire, il le dépouilla de tout son éclat, il jeta son trône dans la poussière, il abrégea les jours de son règne, et

il le couvrit de confusion. Or, cela eut lieu quand il plongea dans l'opprobre et la honte la gloire de l'Église, qui, au milieu de la nuit de ce monde, avait brillé comme les astres du ciel; quand il ne se souvint plus en son cœur, que ce peuple lui avait été cher autrefois, qu'il avait été racheté par le sang de l'Agneau sans tache, délivré de l'Égypte par des signes et des prodiges sans nombre, conduit à travers les courants desséchés de la mer Rouge, en présence du Pharaon spirituel submergé; qu'il avait entendu la voix de Dieu, parlant du haut du ciel; qu'il avait été nourri du pain de vie, abreuvé du torrent salutaire de l'Esprit-Saint, qu'il avait été jugé digne de connaître et de recevoir les mystères de la vie éternelle.

Oubliant ces choses, le Très-Haut, au jour de sa fureur, rejeta toute la splendeur de la sainteté de son peuple; ce qui, pour lui, avait été auparavant un honneur se changea en opprobre, ce qui lui avait attiré la vénération, devint une source de mépris. Il éloigna le secours des Anges, il détruisit le rempart de ses pasteurs, il livra aux nations, pour être profané, le testament de vie, il couvrit d'abominations et de souillures tout l'éclat de la religion; autant elle avait été glorieuse aux yeux de tous, autant elle fut montrée vile et obscure à tous les regards. Car les temples du Dieu vivant furent détruits par leur base, les saintes Écritures brûlées sur les places publiques, les prêtres et les princes des églises dépouillés, enchaînés, conduits par les rues et les carrefours et mis en prison. Le mépris fut déversé sur les princes, ils devinrent l'opprobre de leurs voisins, un objet de dérision et d'insulte pour les nations dont ils étaient environnés.

On était donc à la dix-neuvième année du règne de Dioclétien, au mois de mars, au jour solennel de la Pâque, comme le raconte l'histoire d'Eusèbe, lorsque des édits de ce prince furent publiés dans tout l'univers, ordonnant que les églises, en tous lieux, fussent égalées au sol et les saintes Écritures brûlées. Peu de temps après, d'autres édits furent portés pour que les chrétiens fussent forcés par divers tourments à sacrifier aux dieux. Mais les saints Martyrs offrirent un grand spectacle aux anges et aux hommes, lorsque, par la cruauté des persécuteurs, ils furent traînés aux supplices et soumis à des combats dignes d'inspirer la compassion à tout le monde. Dans toutes les villes, les contrées, les provinces, les décrets de l'impiété reçoivent leur exécution; des tourments de divers genres, nouveaux et raffinés, sont infligés aux chrétiens. Les uns sont enfermés dans les prisons, d'autres sont meurtris à coups de fouets; d'autres, étendus sur des chevalets, sont déchirés avec des ongles de fer, envoyés en exil, exposés aux bêtes, étouffés dans les eaux, brûlés dans les flammes, frappés de l'épée. Même après leur mort, la main des impies n'épargnait pas leurs cadavres; privés de sépulture, ils étaient jetés en pâture aux bêtes sauvages et aux oiseaux de proie, ou plongés dans les fleuves pour être dévorés par les poissons, ou bien réduits en cendres et dispersés dans les profondeurs de la mer.

II

En ce temps, des hommes insignes, illustrés par la constance de leur foi et la sainteté de leurs mœurs, Quintinus, Victoricus et Fuscianus, Rufinus et Valerius, Crispinus et Crispinianus, avec d'autres unis à eux, tirant leur origine de la ville de Rome, prêchaient les paroles de la vie aux peuples de la seconde Belgique, encore retenus dans la superstition des Gentils, et ils les appelaient du joug des démons à la liberté du Christ. Admirables en leur doctrine, illustres par leurs vertus, ils illuminaient les Gaules comme des astres bienfaisants. La renommée est qu'ils avaient pénétré en ces pays avec le bienheureux Denys, envoyé par le bienheureux Clément, Pontife du siége romain, pour ranimer par la chaleur de la foi les cœurs glacés des Gentils; mais l'ordre du temps s'y oppose. Car saint Denys fut couronné du martyre sous le César Domitien, la seconde année du règne de ce prince; ceux-ci, au contraire, reçurent la gloire de l'immortalité sous les Augustes Dioclétien et Maximien. Or, cette série de temps n'embrasse pas moins de deux cent dix ans, lequel nombre d'années ne permet pas aux hommes de notre époque ou d'une époque autre, non-seulement d'être aptes à l'office d'un tel combat, mais même d'user de la vie du corps. Ce que la raison nous démontre donc comme vraisemblable, c'est que ce

Denys a répandu la lumière chez les Belges alors que l'obscurité du paganisme les retenait dans les tourments d'une nuit perpétuelle, et que, pareil à l'astre du matin, il a commencé à éloigner de l'esprit des incrédules les ténèbres de leur infidélité (*perfidiæ*).

Ceux-ci donc, — lorsque déjà les premiers rayons de la lumière avaient dissipé les ombres nocturnes, et que ce crépuscule n'offrait pas encore à l'infidélité passée le jour parfait de la foi, — apparurent comme les rayons lumineux et éclatants du soleil véritable, et faisant briller dès leur arrivée la lumière sans nuage de nòtre croyance, ils dissipèrent la nuit de toute la gentilité. Le premier, avec ses compagnons, initia seulement certains peuples des Gaules à la voie de la vérité; mais ceux-ci leur apprirent à parcourir cette voie d'un pas ferme et avec une marche persévérante. Cependant il n'y a pas moins de mérite à découvrir le principe de la grâce aux esprits encore aveugles, qu'à les amener à la plénitude de la perfection; car, le lever de la lumière présage l'intégrité de sa splendeur, et l'apogée de sa plénitude se rattache toujours aux premiers instants de sa naissance. Ainsi le rayon empourpré de l'aurore nous assure l'éclat resplendissant du midi, et cet éclat, à son tour, rend hommage à l'illumination du matin. Ou même encore : Paul plante, Apollon arrose ; mais Dieu donne l'accroissement. Ne faisons donc aucune distinction dans les mérites, quand nous n'accordons pas les honneurs; ne discutons pas sur les couronnes, quand nous ne savons pas estimer les combats. Mais laissons le jugement à Celui qui fait vaincre ses Martyrs et donne la couronne aux triomphateurs. Que les enfants témoignent à leurs pères une vénération empressée, que les serviteurs s'efforcent d'honorer leurs patrons par de religieux hommages. Qu'ils regardent les combats et ne les discutent pas; qu'ils admirent les victoires et ne les jugent pas; qu'ils contemplent avec étonnement les couronnes et ne se chargent pas d'en apprécier la valeur.

Alors donc que la cruelle barbarie vénérait avec ses mains ensanglantées les autels des démons, non par un sentiment de vieille croyance, mais par l'impiété; alors qu'elle vénérait avec un accord unanime, une même superstition, des troupes innombrables de dieux, alors que le monde penchait déjà vers sa vieillesse, et qu'aucun rayon de la vérité n'illuminait les cœurs ténébreux des Gaulois, — la charité divine s'émut enfin de compassion, et envoya pour dissiper l'ombre de la mort des hérauts de la grâce nouvelle, par lesquels la Belgique, déposant l'erreur, commença à voir la vraie lumière de la foi. Cependant, malgré ses progrès successifs, quoiqu'elle vît le salut s'accroître pour elle, et qu'elle fût ornée des églises du Christ, elle avait gardé jusqu'aux jours de Quentin, de Rufin et de Valère, des adorateurs des démons. Ces saints Martyrs, afin de délivrer cette province d'une superstition profane, étant donc partis de Rome, allèrent dans les Gaules, — non par crainte de la persécution qui sévissait alors dans tout l'univers, mais brûlant du zèle de la charité, — pour rendre les hommes à la dignité de la vie, après les avoir soustraits à la domination de la mort. En effet, comment eussent-ils évité en ce seul endroit ce qui se faisait sentir partout avec fracas? Comment auraient-ils craint les tourments à venir, quand ils les soutinrent de si grand cœur pour l'amour du Christ? Non, ce n'était point pour fuir la mort du corps qu'ils se rendirent au sein de la barbarie des Gaulois, qu'ils s'adressèrent à la cruauté d'un peuple très-féroce; mais bien plutôt pour arriver par la palme du martyre plus promptement à Jésus-Christ.

III.

En ce temps, Rictiovarus avait le gouvernement des Gaules. Homme cruel par la barbarie de son esprit, plus féroce que les lois des empereurs par sa monstrueuse impiété, désireux de satisfaire aux décrets impériaux, enflammé par la fureur de sa rage habituelle, il se prit à diriger contre les chrétiens la persécution la plus violente, persuadant tantôt par les tortures, tantôt par les caresses, de sacrifier aux idoles, mettant à mort par divers genres de tourments ceux qui n'acquiesçaient pas. Ainsi ce ministre du démon, maître d'impiété, sentine de vices, combattait pour précipiter dans les profondeurs du Tartare les âmes qui avaient hâte d'arriver au palais du ciel; pour attacher ces âmes rachetées du sang du Christ, au joug de la servitude infernale, la servitude du diable dont il

était l'instrument et l'imitateur. En effet, le démon a jeté ceux qui étaient établis sur les hauteurs du Paradis dans l'abîme des larmes, et cet homme cherche à précipiter dans le gouffre des vices ceux qui sont placés dans la citadelle de la vertu. L'un a chassé l'homme du milieu d'une verdure ravissante, l'autre tente de le faire tomber du royaume de l'immortalité. Leur but est le même; ils travaillent avec une intention semblable; mais l'art de tromper dans le combat est différent. Le diable, pour arriver à sa fin, se revêt, comme un séducteur agréable, de la ruse du serpent; l'autre, au contraire, s'environne, pour perdre, de fourberies et de violences. Le comble de la cruauté va en croissant contre l'innocence une fois mise en jugement; on poursuit par les tourments une obéissance demandée d'abord par des caresses pleines de bienveillance; mais la victoire se prépare d'autant plus glorieuse pour les soldats du Christ, que leur combat exige plus de courage, et ainsi le triomphe devient plus éclatant pour le vainqueur, là où la main de l'ennemi a combattu avec une cruauté plus intense. L'exécuteur de Satan peut frémir contre l'armée du Christ, il ne peut la vaincre; il peut l'attaquer, il se retirera vaincu.

Lors donc qu'il eut embelli du sang empourpré *(roseo)* des Martyrs plusieurs villes des Gaules, il arriva en la cité de Reims, où il fit mourir en des supplices différents un grand nombre de Martyrs qui avaient confessé Jésus-Christ. Mais après avoir éteint dans la rigueur des tourments ceux qu'il avait trouvés en ce lieu ennoblis de la dignité d'un tel nom, il est ému de ce que la renommée lui rapporte du bienheureux Martyr Quentin, qui détournait des idoles des milliers d'hommes de peuples divers par les prodiges de ses vertus et sa prédication sublime, et qui les soumettait à la religion du Dieu véritable et toujours vivant. C'est pourquoi, supportant avec une peine extrême, et le salut de tant d'âmes, et les pertes de la superstition diabolique, il quitte la ville et prend le chemin de Vermand; car le livre de la Passion des Saints Rufin et Valère porte que le vénérable Quentin a été en ces jours dans cette ville. Mais l'histoire de sa Passion, à lui, insinue qu'il fut attaqué d'abord par le préfet Rictiovarus dans la ville d'Amiens, et tourmenté par des peines diverses, et que celui-ci voyant le courage indomptable du Martyr du Christ, l'envoya, les mains et le cou liés de chaînes, à Augusta Viromanduorûm (1). Conduit là; et le préfet sévissant contre lui, il fut soumis aux tourments les plus cruels; et enfin, après avoir eu la tête tranchée, il fut précipité dans le fleuve.

Nous n'avons pas à prononcer sur le lieu où il fut d'abord interrogé, car la certitude de sa sépulture nous fait connaître le lieu de sa Passion; rien non plus ne semble répugner à ce qu'il ait illustré premièrement la ville d'Amiens, non-seulement par sa prédication, mais encore par le titre de sa confession glorieuse, et qu'ensuite, parti pour Vermand, il ait, par le bruit d'une renommée soutenue de l'éclat des miracles et d'une prédication infatigable, troublé les oreilles de l'impie gouverneur. Car un si grand Martyr du Christ ne fut point absorbé par la prison; quoique lié par le fer, il ne tint pas sa langue liée pour la prédication; bien plus, il prêchait avec plus de constance, avec plus d'ardeur Celui dont la charité l'embrasant, le faisait sourire au milieu des fouets, tressaillir de joie sur les chevalets et bondir d'allégresse sous les lames ardentes.

Parti de cette ville, le Prélat vint au palais impérial de Reims, bâti sur la Vesle (2). En ce lieu, les saints hommes Rufin et Valère formaient par leur enseignement un peuple considérable de croyants, ils brillaient par leurs mœurs, ils illuminaient par leurs vertus. Dès qu'on eut parlé d'eux au préfet, envoyant ses appariteurs, il ordonne qu'ils paraissent devant lui. L'ayant appris, les Martyrs du Christ voulurent se dérober à la présence du tyran, non par crainte des peines, mais pour obéir au conseil de la sagesse et à l'enseignement de l'humilité, car ils avaient été instruits à cette école céleste qui dit: *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et ne peuvent tuer l'âme; mais plutôt craignez Celui qui peut perdre dans l'enfer et l'âme et le corps.* Ils ne pouvaient craindre un supplice temporel, léger et dont la tribulation était momentanée, en contemplant que, par la crainte des tourments actuels, ils n'évitaient pas les peines, mais s'en ren-

(1) C'est la ville actuelle de Saint-Quentin. — Voyez ci-dessus les *Actes de saint Quentin.*

(2) *Super fluvium Vuidolæ.*

daient dignes; qu'ils n'étaient pas soustraits aux supplices de la mort, mais qu'ils se jetaient dans le péril de l'éternelle damnation. Bien plus, ils se réjouissaient de communiquer par leur souffrance aux souffrances de Jésus-Christ, afin de devenir participants de sa gloire.

Ceux donc qui avaient été fortifiés par la foi, affermis par l'espérance, embrasés par la charité, ne cherchaient pas un abri, — vaincus par la terreur, mais soumis à la loi évangélique qui dit : *Si l'on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre*, ils évitaient par l'humilité de leur prudence l'audace de la présomption. Beaucoup, en effet, séduits par une témérité présomptueuse, alors qu'ils croyaient devoir saisir audacieusement la palme de la victoire, fatigués par les peines, sont tombés misérablement des hauteurs de leur confession. Au contraire, ceux qui, n'attribuant rien à leurs forces et se confiant dans le Seigneur, sont entrés dans le champ du combat sous les étendards de l'humilité, — ceux-là ont remporté une victoire glorieuse sur l'ennemi. Pierre, la colonne de la foi, tandis qu'il présume témérairement de lui-même, est renversé à la voix d'une seule femme. Mais quand il eut appris que le succès de la course ne dépendait pas de l'agilité de l'homme, ni de la victoire de sa force, il corrigea l'audace de sa témérité par l'humilité modeste de la mansuétude; et en craignant pour son infirmité, cet homme, vaincu pour s'être élevé au-dessus du mérite de sa condition, fut vainqueur à son tour. En effet, l'attente de la victoire ne doit pas reposer sur la confiance inconsidérée du soldat, mais sur la vertu, dont les compagnes sont toujours l'espérance des succès et la précaution contre le malheur. Voilà pourquoi il est dit dans les Proverbes : *Que vos paupières précèdent vos pas*. Par les *paupières*, il faut entendre la finesse du discernement dont tout homme sage doit user pour diriger ses pas et ne point se laisser surprendre par une facilité apparente s'il ne veut, par son imprudence, tomber dans le gouffre de l'abîme.

Les soldats du Christ fixant donc leur regard sur un conseil plus élevé, — désireux d'éviter la rencontre du tourbillon qui agitait l'Eglise de Dieu, cherchèrent le secours de la retraite. Non loin de là était une caverne entourée d'épines et de buissons épais. Les serviteurs de Jésus-Christ, voulant se cacher, s'y retirèrent, afin de se dérober à la violence déchaînée de la persécution, ou de marcher, si la volonté divine l'ordonnait, de cette école des vertus à l'action brûlante du combat. Cependant, tandis que, l'esprit en suspens, ils attendent l'ordre de l'Empereur suprême, ils vaquent aux hymnes et à la prière. La caverne devient une église, le repaire des bêtes sauvages se change en la maison de prière, l'antre conserve ceux que le palais a chassés, la grotte profonde défend ceux que le Forum poursuit. Ainsi, nous rappelons-nous qu'autrefois les prophètes et les justes des premiers temps, tourmentés par les villes, inquiétés par les rois, méprisés du monde, avaient cherché un abri dans les cavernes et les profondeurs de la terre. Un antre avait donné un refuge au patriarche Loth pour qu'il ne fût point ravagé par l'incendie de Sodôme, et celui que Ségor avait saisi d'effroi, les entrailles de la terre lui rendaient l'assurance. La cour des rois a lancé un décret contre Elie afin de le faire mourir, et cet homme à qui la cité ne permet pas de vivre, un antre aussi le recueille dans sa fuite, un antre l'élève jusqu'aux entretiens mystérieux du ciel. Sur les montagnes, dans les souterrains, dans les lieux cachés ont demeuré les fils des prophètes que les villes populeuses, les châteaux forts, les bourgs aux habitations nombreuses attaquaient de leurs injures, poursuivaient de leurs haines, fatiguaient de leurs opprobres. O inclémence de l'homme propagée par la semence du péché! O barbarie des cœurs, produite par le démon lui-même! Les repaires des bêtes féroces donnent un asile à ceux que la demeure des hommes rejette; ils sont en sûreté au milieu des animaux, ceux qui ne trouvent aucun lieu sûr parmi leurs semblables! Les hommes chassent bien loin les serviteurs du Très-Haut, les observateurs de la justice, les amis de la paix, les maîtres de la piété, les vainqueurs de l'iniquité, et les bêtes leur donnent un refuge; les peuples les attaquent, et les animaux les vénèrent; les rois les poursuivent pour les mettre à mort, et les brutes les accompagnent pour les sauver! Non, ils ne peuvent être considérés comme des hommes, mais comme de vils animaux ceux que la raison ne gouverne

pas, et que la fureur excite, ceux que la modestie ne refrène pas, et que la passion absorbe; l'Ecriture a dit : *L'homme, alors qu'il était en honneur, n'a point compris; il a été comparé aux bêtes privées de raison, et il est devenu semblable à elles.*

Donc, tandis que les athlètes du Roi éternel, demeurant dans les entrailles d'une terre inconnue, échappent aux mouvements agités de la foule et aux clameurs des courtisans, tandis qu'ils habitent le secret de la solitude et goûtent avec avidité le repos de la contemplation céleste, tandis que le vol de leur âme leur fait négliger les choses temporelles et se porter aux biens éternels, tandis qu'énivrés d'une douceur céleste ils méprisent les plaisirs du monde, et par des vœux ardents soupirent après la présence de leur Roi, les satellites du cruel tyran trouvent enfin les serviteurs du Christ et les conduisent, après les avoir chargés de chaînes, devant leur maître. Une fois devant son tribunal, celui-ci commence en ces termes :

— Rufin et Valère, quels dieux adorez-vous? A quels objets sacrés offrez-vous vos hommages?»

Les saints Martyrs répondirent :

— Nous adorons un seul Dieu, tout puissant, immuable, éternel, créateur de toutes les choses visibles, remplissant tout, gouvernant tout, contenant tout; et un seul Seigneur Jésus-Christ, qui restaure toutes choses au ciel et sur la terre. Mais nous n'offrons aucun hommage aux dieux, vains simulacres formés par l'habileté des hommes, dont la substance est de bois ou de pierre, ou d'un métal brillant. Matière soumise à la corruption et au changement, à laquelle l'art a donné une forme, et le génie, la beauté. Quant à la substance divine, elle tire son principe d'elle-même et non d'ailleurs; elle n'est point soumise au temps, parce qu'elle existe avant le temps; elle ne subit aucun amoindrissement, mais elle persévère éternellement dans la plénitude; elle ne connaît aucun changement; elle est uniforme, simple, constante, parfaite, subsistant sans interruption. Par sa parole, le monde a été fait et toute la parure du monde; par son esprit, toute créature est constituée et gouvernée, à ce Dieu nous offrons chaque jour une hostie de louange, et le sacrifice d'un esprit en proie à la tribulation. »

Le préfet dit :

— Nos princes très-invincibles ont décrété qu'abandonnnant la superstition par laquelle vous rendez vos hommages à un homme crucifié et mort, vous adoriez les dieux tout puissants que la république romaine vénère. C'est un crime d'abandonner la religion reçue de nos ancêtres, car elle a élevé au point où il est, l'empire romain, elle le gouverne, elle le protège, et de passer par légèreté d'esprit, à l'invention d'une nouveauté puérile. »

Les saints Martyrs répondirent :

— Nous ne rougissons point de la croix de Jésus-Christ qui a donné le salut au monde; nous ne nions pas qu'il ait souffert la mort du corps, car par cette mort nous a été donnée la résurrection à la vie. Mais vous qui faites sonner si haut la honte de la croix, remarquez bien qu'alors que le Fils de Dieu supportait un tel supplice, le soleil a disparu voilé par les ténèbres, la terre a tremblé, les rochers se sont fendus, et les éléments ont proclamé leur créateur Celui dont il ne pouvaient soutenir avec indifférence le gibet. Celui que vous traitez de mort, sachez qu'il est revenu à la vie le troisième jour, et qu'après avoir vaincu l'auteur de la mort, après avoir enlevé à l'empire de l'enfer ses dépouilles, il est monté aux cieux, et qu'au milieu des Anges, énivré d'allégresse, il est entré triomphant dans la joie de son Père, Dieu avant tous les siècles; car, il est le Verbe du Père par qui les siècles ont été fondés; s'il a voulu devenir homme, ce fut par miséricorde, afin de délivrer l'homme. S'il a accepté la honte de la croix, l'injure de la mort, ce fut en se soumettant de plein gré à l'ordre de son Père, pour détruire le joug du péché, l'aiguillon de la mort. La croix de Jésus-Christ est, à la vérité, une folie pour les sages du monde, mais elle est la sagesse de Dieu qui a rendu insensée la sagesse du siècle; en l'humiliant jusqu'à la mort, cette sagesse nous a enseigné que l'humilité est le chemin par où l'on monte au Ciel, et la patience une vertu devant laquelle succombent tous les efforts de notre ennemi. Il ne convient pas au Maître céleste de revêtir d'autres armes que celles de l'humilité et de la patience, afin de renverser par l'humilité, l'orgueil du diable, et d'anéantir par la gravité de la patience l'audace de sa présomption. De la sorte il ensei-

gnait à ceux dont les pas sont dirigés vers le palais des Cieux, qu'il fallait blesser la superbe de l'antique ennemi par des traits opposés, que l'humilité pouvait atteindre les hauteurs d'où l'orgueil était déchu, et une persévérance ferme revenir aux lieux d'où était tombée une légèreté sans consistance.

« L'enflure d'une philosophie mondaine est impuissante à s'élever à cette science du respect divin ; une telle philosophie ne sait point s'humilier pour renaître à la vie, elle ne sait point devenir insensée, ou autrement reconnaître sa folie, pour embrasser les rayons de la philosophie véritable. Voilà pourquoi elle se rit de l'opprobre de la croix, pourquoi elle blâme le Fils de Dieu de s'être soumis à la mort, comme si l'humilité pouvait être vraie sans le mépris attaché à l'abaissement, comme si la patience pouvait apparaître dans sa plénitude sans franchir les limites de la mort. La science humaine rêve des vertus qu'elle ne connaît pas ; la sagesse éternelle, au contraire, apprend aux mortels comment ils peuvent découvrir le sommet d'une vertu parfaite et s'y élever.

« La religion chrétienne n'est donc pas, comme vous le dites, une vaine superstition, mais la doctrine de la vie, l'enseignement du salut, le culte de la sainteté. Avoir foi en la croix de Jésus-Christ, c'est, pour les fidèles, la gloire de la liberté ; vénérer sa mort avec les sentiments de la piété, c'est la résurrection après la mort.

« Quant à ces dieux que Votre Magnificence appelle tout-puissants et que la république romaine, trompée par une erreur déplorable, a honorés d'abord, — aujourd'hui que la lumière céleste, projetant ses rayons, a illuminé la plus grande partie de cet empire, non-seulement, ils n'élèvent ni ne gouvernent et ne conservent point du tout le monde romain, mais ils ne peuvent se défendre eux-mêmes, ni pourvoir à leur propre conservation. En effet, si vous considérez ces statues placées dans vos temples, que peuvent-elles contenir de la divinité, puisqu'elles n'ont ni vie, ni sentiment? Quels secours peuvent-elles donner — je ne dirai pas à l'empire, aux cités, aux peuples, mais au plus faible des insectes; elles qui ont moins de puissance que nous n'en voyons dans un vermisseau, ou un insecte (1)? Ces animaux se sentent vivre, et elles ignorent leur propre existence; ils vont et viennent à leur volonté, et ces statues, semblables à des êtres entièrement inanimés, demeurent étrangères à tout mouvement si on ne les transporte ou si on ne les remue; ils désirent les choses qui leur conviennent, et évitent celles qui leur sont contraires; mais vos dieux n'ont aucun désir, l'insensibilité les prive de toute inclination. — Ils ne peuvent donc donner aucun secours, puisqu'ils ne peuvent sentir la misère de leur impuissance, ou plutôt, c'est une folie insigne que des hommes vivants et jouissant de leur raison espèrent quelque soulagement d'êtres aussi frivoles.

« Considérez, s'il vous plaît, ceux dont les images sont ainsi exaltées : quelle vertu, quelle force, quelle divinité peuvent-ils avoir, ceux qui furent des hommes et ont payé à la mort leur tribut? Ils furent des hommes, et non de ceux que l'éclat de la vertu et la gloire d'une vie bien réglée ont rendus illustres, mais de ceux qu'une hideuse difformité de vices ont souillés de toute infamie et de toute turpitude. Ce Jupiter *très-grand*, *très-bon*, né de Saturne ou de Rhéa et enterré dans l'île de Crète, se montre un homme et non un dieu, puisqu'il prend naissance et meurt. Qui donc pourra-t-il sauver, quand il n'a pu même éloigner de lui la mort? A qui donnera-t-il naissance, lui qui n'a pu être quelque chose avant de naître? Comment protégera-t-il la vie des autres, lui qui à peine né, dut être enlevé secrètement pour échapper à la mort et éviter la fureur de son père?

« Il ne faut pas, direz-vous, ajouter foi à des fictions poétiques. Mais au moins vos histoires authentiques nous apprennent que ce Jupiter fut caché pour ne point périr par le glaive de son père; car Saturne, pour posséder seul l'empire, avait promis à son frère de mettre à mort tous les enfants mâles qui lui naîtraient, et il fut fidèle à sa parole jusqu'à celui qui précéda la naissance de Jupiter. Venu au monde avec Junon dans une même couche, Junon seule fut offerte aux regards paternels; pour lui, étant mis à l'écart, il fut transporté dans l'île de Crète pour y être nourri. Or, que nous révèlent toutes ces choses, sinon la faiblesse et l'infirmité?

(1) *Vel cimici*, — une punaise.

Comment donc un être faible donnera-t-il la force qu'il n'a pas ? Comment un être débile nous soutiendra-t-il, quand il a besoin lui-même d'un secours étranger ?

« Mais considérons la vie de ce Jupiter, combien elle fut sainte, combien pudique, combien, par conséquent, digne des honneurs divins. Dès sa jeunesse, vous le trouvez impie et cruel ; il enlève à son père l'empire avec non moins de barbarie que de violence ; les années d'un vieillard décrépit sont trop longues à ses yeux. Il combat également contre ses frères et ses neveux ; à lui seul il faut le pouvoir, et il ne s'abstient d'aucune turpitude. Il prend pour épouse sa propre sœur, il n'épargne ni l'honneur des épouses, ni celui des vierges, il remplit le monde de ses viols et de ses adultères. Son sexe même n'est pas à l'abri de sa lubricité. Vous paraîtra-t-il *très-grand*, celui qui a fait de telles choses ? Assurément il ne sera pas *très-bon*, à moins que nous n'ayons perdu le bon sens ; nous appelons des monstres et des scélérats les hommes coupables de pareils crimes, et nous les jugeons dignes de tous les châtiments. Cicéron a reproché à Verrès ses adultères, et votre Jupiter en a commis de semblables. Il a accusé d'inceste Clodius, et votre Jupiter *très-bon, très-grand,* a eu pour épouse sa propre sœur.

« Qui fut le père de ce Jupiter ? — Saturne. N'est-il pas un mortel ; ses enfants sont-ils nés autrement que le reste des hommes ? Ne fut-il pas un parricide, immolant ses fils à peine nés ? Ne fut-il pas adonné à tous les vices cet homme qui, dans sa passion de régner, avait oublié le droit même de la nature, alors que pour avoir seul l'empire et éloigner son frère, il fit une alliance au prix du sang de ses propres enfants ? Lui donnerez-vous raisonnablement la force à ce Dieu qui a perdu son royaume dans une défaite et est allé se cacher dans le Latium pour éviter la colère de Jupiter ? Dieu malheureux et vraiment digne de pitié ! Il est expulsé de ses états, chassé de sa maison ; il n'a pas où se reposer ; s'il ne veut périr, il lui faut l'hospitalité d'un étranger.

« J'ai honte de vous rappeler les adultères de votre Mars et ses meurtres ; pour quel crime d'homicide il encourut la peine de mort, — peine dont il fut délivré par l'intervention des Athéniens. Que vous dire de la couche criminelle de votre Junon ? A quoi bon rappeler la frénésie d'une femme débauchée ?

« Rendrons-nous aussi des honneurs divins à la très-sainte Vénus, cette adultère publique, dont tout le mérite à devenir une divinité, fut d'avoir la première servi d'exemple aux prostituées, de leur avoir donné sa loi ? Mais si une prostituée devient une déesse, pourquoi louez-vous la chasteté dans vos femmes ? Pourquoi la prostitution est-elle entachée d'infamie ? Que certaines vertus soient en opprobre, à la bonne heure, puisque les crimes et les vices sont loués dans les dieux.

« Si cela vous semble insensé, ils ne sont pas des dieux, ceux que nous voyons en proie aux vices. Dieu est l'auteur de la vertu, le zélateur de la sainteté, la source et l'origine de tout ce qui est bien. Mais à la vertu sont opposés les vices, à la sainteté est contraire l'impureté, à la bonté est contraire toute malice. Par quelle conséquence donc, des hommes vicieux, immondes, pervers, ont-ils acquis la divinité, puisqu'aucun vice ne saurait avoir place en Dieu ? Si des scélérats doivent être honorés pour des dieux, alors, ne punissez plus les adultères, ne condamnez plus les parricides, ne frappez plus les voleurs, ne blâmez plus les prostituées. Accuser, juger et punir les hommes coupables de ces crimes et autres semblables, c'est déclarer dignes des supplices et non des honneurs divins, les dieux que votre république adore.

« Vos philosophes enseignent qu'il faut s'adonner à l'étude des vertus et de la sagesse ; la nature de l'homme, disent-ils, a reçu du Dieu suprême la raison, comme un guide, pour diriger sa vie et ses actes ; il n'y a point, suivant eux, d'autres lois pour condamner les crimes et louer la vertu que la raison imprimée à notre nature ; en cela, seulement, les hommes l'emportent sur les bêtes, — ils sont gouvernés par la raison. Ceux qui, violant la loi de la nature, suivent la confusion des vices, ceux-là, ne doivent point être appelés des hommes, mais des bêtes sauvages, puisqu'ils en imitent les exemples. Mais alors, comment donc donner des louanges divines, comme à des habitants du ciel, à ceux dont les actions honteuses sont condamnées par les lois. Non, ils ne sont point des dieux, ceux qui sont

convaincus d'être souillés de tant de crimes; ils ne sont point tout-puissants, ceux que la corruption d'une nature viciée accuse d'infirmités; ils ne conservent pas la splendeur de l'empire Romain, ceux qui, durant leur vie, n'ont pu conserver leurs propres royaumes. Un poète, voyant la folie de telles idées, s'est écrié : « O vaines sollicitudes « des hommes! Quelle frivolité dans leurs « affaires! »

« Que peut-il, en effet, y avoir de plus frivole, que de rendre à des scélérats les honneurs dûs à la divinité, de mettre de côté le vrai Dieu et d'offrir ses hommages à des simulacres? Ce n'est point là garder la religion, mais protéger la superstition; ce n'est point suivre la piété, mais entretenir l'impiété. Avec raison, Sénèque, blâmant de tels adorateurs, a dit : « Ils vénèrent les images des dieux, ils les supplient en fléchissant le genou, ils les adorent, se tiennent debout ou assis durant tout le jour, en leur présence, ils leur jettent de l'argent, leur immolent des victimes, et, après avoir agi de la sorte, ils méprisent ceux qui ont fabriqué de telles images. » — Que pouvait-on dire de plus clair et de plus évident, pour détruire, non la religion, mais la vaine superstition des dieux? Qu'ont-ils de la divinité, ceux qui n'ont d'animé que l'apparence? Quel secours donneront-ils, ceux à qui la main de l'ouvrier n'a pu conférer le moindre sentiment de raison? Quelle sera la vertu de ces dieux, formés d'une matière fragile? Celui qui les a formés, possède une puissance supérieure à leur puissance; il les a fabriqués, alors qu'ils n'étaient pas; sans lui, ils n'eussent pas été, ils n'ont pu être que ce que l'artiste les a faits. Cependant, il n'a pu leur donner tout ce qui lui restait à lui-même, il n'a pu leur donner ni la raison, ni la vie dont il jouissait.

« Mais, pourquoi produire seulement le témoignage d'un de vos philosophes se moquant des simulacres de vos dieux, alors que vos sages ont presque tous pensé et écrit de la même manière? S'ils les ont honorés quand même, c'était ou entraînés par la coutume, ou excités par la crainte; cependant, ils n'ont point regardé comme des dieux ces simulacres, et ceux qu'ils représentaient, ils les ont jugés des hommes ayant pris naissance, ayant payé leur tribut à la mort, et ils ont fait, par leurs écrits, connaître leur pensée à la postérité. Si le nom imposant de Dieu leur a été attribué, c'est parce qu'ils furent des rois puissants, parce qu'ils ont conduit les hommes d'une barbarie sauvage à des mœurs douces, et cela, non par aucune vertu divine, mais par une ressource toute humaine; parce qu'ils leur ont donné les arts et plusieurs bienfaits, à l'aide desquels ils les excitaient à régler leur vie, et leur montraient l'avantage de certaines choses.

« Ces hommes grossiers ont facilement adopté l'erreur qui leur faisait envisager comme des dieux tous ceux qui étaient puissants. Cette erreur s'est communiquée à leurs descendants, elle a amené presque tous les mortels à vénérer comme des dieux ceux qu'une antiquité ignorante avait décorés de ce titre.

« Mais Dieu, voulant délivrer le monde de cette vieille erreur, résolut l'incarnation de son Fils, afin que, homme résidant parmi les hommes, il les rappelât à la voix de la vérité, et les conduisît — après leur avoir fait abandonner le mensonge,—à la connaissance, à l'adoration et au culte du vrai Dieu. Ainsi, nous n'avons pas, comme vous le dites en nous insultant, admis la croyance de choses puériles, mais divines. La raison humaine n'a rien imaginé de semblable, la sagesse céleste nous les a révélées. Embrasser pareille croyance, c'est passer de la vie à la mort; y être fidèle, c'est vivre pour l'éternité. L'erreur reçue de nos pères ne doit donc pas être préférée à la vérité, mais plutôt il faut suivre la vérité en condamnant l'erreur. Plus les vices des pères se sont propagés longtemps chez les enfants, plus la difformité de ceux-ci s'en est accrue.

« L'autorité des faux dieux ne saurait se faire un appui de leur antiquité, car personne ne doute que le mensonge ne doive toujours être condamné. Au reste, si vous voulez vous prévaloir de l'antiquité de votre religion, il est certain que le culte d'un seul Dieu a existé d'abord; il a commencé avec le monde, et précédé le culte superstitieux des dieux, lequel prenant son origine au temps de Jupiter, a souillé le monde quand les hommes avaient existé durant de longs siècles. Il serait facile de le prouver par nos Écritures sacrées; mais, parcourez seu-

lement vos histoires, et vous trouverez que votre Jupiter a commencé à régner après Saturne, son père; qu'il n'est pas né avant le monde, ni même avec le monde, mais plusieurs siècles après la création, alors que déjà la multitude des mortels remplisssait l'univers. Ainsi il n'est point, comme vous le dites, l'auteur des choses et des hommes, mais un d'entre ces derniers, comme vos livres le démontrent; il n'est point éternel, puisqu'il a commencé à régner après plusieurs autres, mais un homme plein d'orgueil qui, destiné à un empire de peu de durée, s'est attribué le premier des honneurs divins. Ne dites donc pas que de tels dieux ont élevé la république romaine, qu'ils la gouvernent et la conservent; ils ont été des hommes, réduits autrefois par la loi de la mort en la poussière d'où ils furent formés, ou de vains simulacres privés de raison, de sentiment et de vie. »

A ces discours le préfet répondit :

— Longtemps notre modération a souffert vos injures contre nos dieux; si maintenant vous n'obéissez pas aux ordres des Augustes en rendant à ces dieux la vénération qui leur est due, je vous ferai expirer en des supplices divers. »

Et il ordonna de charger leur cou et leurs mains de chaînes pesantes et de les enfermer dans une prison, afin qu'ainsi liés et accablés par leur fardeau ils défaillissent. Mais les saints Martyrs tressaillaient d'allégresse d'avoir été dignes d'être associés à Jésus-Christ par les souffrances, et enflammés du feu de la charité divine, ils trouvaient dans la torture du corps la joie de l'esprit. La faveur du ciel ne fit pas défaut à leurs tribulations, et la grâce du Saint-Esprit, se répandant en leurs cœurs, changea leur infirmité corporelle en une force inébranlable. Le poids énorme de leurs chaînes leur semblait avoir la légèreté d'une plume, et tous s'étonnaient en voyant de faibles corps — usés par le jeûne et les veilles, — capables de supporter un tel poids.

Ils sont donc mis en prison ce jour-là pour y être gardés la nuit suivante. Pendant ce temps, le chagrin n'abat point leurs cœurs, la crainte ne les ébranle pas, ils se dilatent, au contraire, par les délices de l'esprit en la charité de Jésus-Christ. Les Martyrs célèbrent les louanges du Père céleste, ils lui offrent des hymnes, ils lui rendent grâces, et au milieu des horreurs de la prison ils méditent les félicités des cieux. Les membres liés de chaînes, mais associés aux armées célestes par la liberté de l'esprit, ils conjurent le Roi suprême de répandre en ses athlètes la plénitude de la foi, de leur accorder la vertu de patience, de leur donner la palme de la persévérance, de leur concéder le triomphe de la victoire sur la cruauté de leur ennemi.

IV

Le jour suivant, ils sont présentés de nouveau au tribunal du tyran. Espérant les vaincre avec plus de facilité par l'appât des présents, il commença à leur tenir un langage plein de douceur, comme s'il eût été touché de compassion :

— Je vois en vous, dit-il, des hommes d'un rang élevé et habiles, aussi m'attristé-je singulièrement de ce que par votre folie, sans profit aucun, vous perdez une si belle position. En abandonnant le culte des dieux, vous renoncez au mérite de la sainteté, à la gloire des vertus, au bonheur de la vie, et en suivant des contes de vieilles femmes, vous vous livrez au déshonneur, à l'infamie, à la misère. Quel homme doué de sagesse a jamais méprisé les actions éclatantes d'une vie honorable pour se soumettre volontairement à une honte infamante? Quel homme de cœur, dédaignant la gloire de la vie, a préféré jamais être dans l'abaissement et l'abjection? Cédez enfin à la splendeur de votre patrie, cédez à la sagesse, à la lumière qui vous illumine, et qu'une résolution prise à contre-sens ne tienne pas vos esprits obstinément enchaînés dans les filets d'une erreur perpétuelle; mais en hommes instruits et formés à une sage modération, revenez sans opposition à ce qui est honnête. Adoptez les cérémonies pratiquées par vos ancêtres, témoignez de la religion pour les sacrifices des dieux immortels. Pour moi, je vous comblerai des honneurs les plus grands, — je vous éleverai aux charges les plus importantes, je vous recommanderai à nos très-invincibles Augustes. »

Sans se laisser amollir par un tel langage, et sentant la fraude de l'antique ennemi, les saints Martyrs répondent :

— O poison mortel exprimé par la bouche

du serpent! O coupe de mort embellie de l'éclat de Babylone! Ainsi autrefois le démon a trompé les habitants du Paradis par l'entremise du serpent, ainsi il a séduit le genre humain par les charmes d'une prostituée vêtue de la pourpre. Tandis qu'il supplantait les possesseurs d'un repos bienheureux en leur promettant les honneurs divins, il les dépouillait du vêtement de l'immortalité, et chassés des délices d'un bonheur inaltérable, ils se trouvaient par lui jetés dans les labeurs et les chagrins de lamentables vicissitudes. En persuadant aux hommes de s'attacher au bonheur de la vie présente et à la gloire d'une puissance fragile, il les a précipités dans l'esclavage d'une mort éternelle. Il n'a pas de nos jours oublié son antique fourberie, et il ne cesse de tendre des piéges pour nous prendre traîtreusement, quand il s'empare comme d'un glaive de la langue de notre juge pour continuer sa guerre perverse. Dans le Paradis, il a fait vibrer la langue d'un animal comme si elle eût été celle d'un homme; aujourd'hui, il agite le glaive d'une langue douée de raison, afin de percer — ennemi plein de ruse, — de la pointe d'une astuce plus subtile ceux que Jésus-Christ a affermis par sa prudence. Mais, vaincu par la puissance du Christ, transpercé par le trait de sa croix, en vain il cherche des armes contre ses soldats, en vain il leur prépare la guerre, — il ne recueillera pas la palme du triomphe; l'issue de ses efforts sera sa défaite.

« En faisant la guerre, nous avons pour chef celui qui crie à ses soldats : *Ayez confiance; j'ai vaincu le monde.* C'est pourquoi considère bien, ô messager de la mort, qu'en suivant Jésus-Christ, nous n'avons pas délaissé l'étendard des mérites, — nous l'avons conquis; nous n'avons pas abandonné la citadelle des vertus, nous nous en sommes emparés; nous n'avons point perdu la félicité de la vie, nous l'avons échangée. Quelles récompenses viens-tu nous promettre à des actions généreuses, quand le plus souvent une triste calamité les fait s'évanouir, ces récompenses? Quelle est cette renommée attachée aux actes de courage, quand une vie courte se hâte de mettre fin à tout, de tout jeter dans l'oubli? Tu nous fais valoir les plaisirs du temps, quand tu vois toutes les joies puisées en des choses vaines s'évanouir promptement comme une ombre légère? Les actions glorieuses ont été d'un grand secours à Pompée devenu le maître de l'univers, lorsque saisi d'une crainte profonde à la vue d'un vainqueur superbe, abandonné de ses légions, privé de ses soldats, il eut la tête tranchée pour servir au triomphe de son ennemi; lorsque son corps demeuré sans nom ne put obtenir qu'une sépulture précipitée au milieu des sables du rivage? Sans doute la roue de la fortune a mieux soutenu César, qui, après ses triomphes sur les Gaulois, ses victoires sur ses concitoyens, après la pourpre de l'empire, tombant percé de blessures, a offert dans sa mort cruelle un spectacle si agréable à ses ennemis? Où donc sont maintenant les hauts faits accomplis par ces hommes dans tout le monde romain au prix de tant de fatigues et d'efforts? Qu'est devenue la pompe de ces richesses amassées de tous les coins de la terre dans la conquête des nations et des peuples? Où est la gloire de ces triomphes dont ils furent si fiers? — Terminés par un cours si rapide, évanouis si promptement, ils nous laissent voir quel néant ils furent.

« Ne répute donc pas grandes des choses si petites, ne crois pas stables des choses si vaines, ne considére pas comme joyeuses des choses si tristes. Voilà pourquoi l'on nous avertit de ne point aimer le monde, ni les choses qui sont dans le monde; elles apparaissent belles à nos yeux, et elles couvrent d'un voile leur vanité; elles simulent la puissance et cachent leur infirmité; elles promettent le plaisir et donnent la douleur. Non, ils ne sont pas heureux ceux qui semblent en possession de telles choses; ils sont misérables d'embrasser ainsi le mensonge pour la réalité. Voilà pourquoi nous méprisons tes présents, nous repoussons tes dignités, nous ne faisons aucun cas de tes promesses. Tout ce que le monde estime grand est méprisable aux serviteurs de Jésus-Christ, tout ce qu'il estime glorieux est vil à leur esprit, tout ce qu'il estime agréable leur est en horreur; ils ne sauraient soupirer sur la terre après des richesses périssables, quand d'incorruptibles leur sont préparées dans les cieux; la gloire passagère du monde n'est pas la possession du bien véritable, mais l'aliment des vices. Tout ce que le monde renferme n'est que flatterie perverse de la chair, concupiscence des yeux, orgueil de la vie, tout cela ne vient point de Dieu, mais du diable. C'est pour-

quoi regarde donc comme assuré qu'aucune promesse, aucun bien, aucune gloire, aucune chose prospère ou malheureuse ne pourra nous séparer de la charité de Jésus-Christ. »

V

Indigné d'un tel langage, le préfet ordonna de les étendre sur des chevalets et de les frapper avec des courroies garnies de plomb. Les saints Martyrs, au milieu de la flagellation et des tourments les plus cruels, se réjouissaient dans l'espérance de la récompense céleste, se souvenant que les peines de cette vie ne sont pas dignes d'entrer en comparaison avec la gloire future qui sera manifestée dans les Saints. De même, ils se rappelaient cette parole de l'apôtre saint Jacques aux fidèles : *Considérez comme le sujet d'une joie extrême les afflictions diverses qui vous arrivent, sachant que la tribulation produit la patience*, la patience une espérance assurée et la foi que le fruit de toutes les bonnes œuvres embellira.

Puisant donc dans ces pensées la joie de l'esprit, ils rendaient grâces au Seigneur et lui demandaient qu'il voulût bien conserver jusqu'au bout la fermeté du courage à ses serviteurs. Et comme le tyran vit que la patience des Saints au milieu des tourments ne pouvait être vaincue par les fouets, il augmente leurs peines, il multiplie leurs supplices, il ne cesse de diriger contre eux tout ce que la méchanceté du diable peut inventer de vexations. Leurs membres étaient disloqués étrangement par la violence des tortures; une seule plaie couvrait toute la surface de leurs corps; leur chair pendait en lambeaux; leurs entrailles paraissaient au dehors, et cependant leur esprit persévérait inébranlable dans la confession du Christ. C'était une chose vraiment étonnante de voir comment des membres abattus par la faim et la soif, exténués par les jeûnes, fatigués par les veilles, pouvaient supporter tant et de si graves tourments. Mais l'épuisement des forces du corps chez les Martyrs rendait plus puissante la vertu de l'esprit, et à mesure que l'homme extérieur tombait en dissolution, l'homme intérieur sentait s'accroître son incorruptibilité parfaite.

Après donc les avoir tourmentés, — les voyant inébranlables en la confession de Jésus-Christ, le tyran ordonne de les mettre de nouveau en prison, jusqu'à ce qu'il ait trouvé par quelles tortures il les amènerait à défaillir. Mais, placés dans les ténèbres d'un cachot, les saints Martyrs élevaient vers les cieux le regard de leur esprit, et privés de la lumière temporelle, ils contemplaient la lumière immuable et éternelle. Leurs corps, il est vrai, étaient déchirés par les fouets, brisés par les tortures, bouleversés par les tourments; mais leur esprit, fortifié par la foi, affermi par l'espérance, inébranlable par la charité, méditait les louanges divines. Ni l'horreur de la prison, ni les ténèbres de la nuit ne pouvaient affaiblir l'éclat de la splendeur céleste; le manque de lumière corporelle et l'affreuse incommodité d'une telle demeure faisaient briller l'âme des Martyrs d'un éclat plus grand; l'obscurité qui couvrait d'un voile le regard du corps, illuminait le regard du cœur; car la lumière spirituelle n'est point produite par le soleil; elle n'est point obscurcie par la nuit; l'éclat de sa splendeur l'emporte sur le jour et chasse les ténèbres de la nuit. *La nuit* — dit le Prophète, — *a une lumière pour mes délices*.

Ils livrent enfin leurs membres au repos, et, dans la douceur du sommeil, ils réparent leurs corps fatigués pour le travail à venir. Cependant leur esprit n'est point enseveli sous le poids de ce sommeil; enflammé d'un feu divin, il se mêle aux mystères les plus sublimes du ciel. L'action du corps ferme leurs sens, il est vrai, mais ils s'ouvrent aux révélations d'en haut.

Enfin, voici qu'aux approches du jour, l'ange du Seigneur pénétrant dans la profondeur de la prison, apparaît, la remplit tout entière d'une lumière resplendissante, et s'écrie :

— Rufin et Valère, soyez fermes, et surmontez avec une fermeté inébranlable toute crainte des supplices. Le moment approche où le Seigneur vous admettra auprès de lui avec la palme du martyre, et vous rendra les cohéritiers des habitants du ciel; le moment approche où vous recevrez les couronnes qu'il vous a préparées; à cette heure, je les offre à vos regards. »

Et en leur parlant ainsi, il déposa sur leurs têtes des couronnes descendues du ciel. Elles brillaient d'une splendeur admirable, et dont l'éclat l'emportait sur l'éclat du soleil; elles avaient la couleur de l'émeraude, et ces deux

qualités : La splendeur et la verdure, désignaient le mérite de ceux à qui elles étaient accordées ; car, par la persévérance incorruptible de leur longanimité, ils étaient comme des rameaux pleins de sève, et, par la beauté sans tache de leurs vertus, ils projetaient une vive splendeur. Ainsi comblés des dons divins, ils étaient assurés des promesses célestes, et, comme dans un miroir, ils contemplaient en ces couronnes la palme de la victoire et le signe de la récompense.

Le matin étant venu, le préfet les fit amener en sa présence. Lorsqu'ils y furent, il vit leurs faces empreintes de la couleur empourprée des roses, et toute la peau de leur corps brillante de la blancheur des lis. Et en cela rien d'étonnant, car l'envoyé céleste ayant reçu l'ordre de décorer la tête des Martyrs des insignes de leurs parures, orna en même temps le plus intime de leurs âmes, et illumina les membres extérieurs de leurs corps en témoignage de leur gloire future. Nos histoires nous racontent quelque chose de semblable du premier Martyr Etienne, lequel, placé dans l'assemblée de ses juges et plein du Saint-Esprit, brilla en son visage d'un éclat angélique. Dans leur cœur resplendissait cette lumière de la divinité qui avait autrefois rempli Moïse d'une telle majesté, que le peuple d'Israël n'osait point regarder sa face. Mais si les premiers temps ont été jugés dignes d'avoir seulement leur législateur brillant d'une pareille gloire, nos siècles, au contraire, ont compté beaucoup d'hommes favorisés de la sorte. Car maintenant, nous ne sommes plus réduits à regarder en figures et sous des voiles les formes des mystères célestes, — nous contemplons la gloire du Seigneur à découvert, nous hommes transformés en la même image par la grâce de l'Esprit-Saint. Le poids d'une gloire plus considérable n'en éclaire plus un seul, mais un grand nombre, en sorte qu'on trouve répandu aujourd'hui pour le partage de tous et par le renouvellement de l'esprit, ce que quelques-uns seulement recevaient autrefois, à cause de la grossièreté du vieil homme.

Le préfet voyant donc le visage des Saints briller d'une majesté admirable, ne respecte en rien la grâce de la vertu divine, et rempli de malice, il les accuse de magie et de maléfice ; par là ils ont vaincu les tourments dont ils avaient été accablés et refusé de rendre hommage aux dieux. O misérable aveuglement de l'esprit humain, qui tire toujours les ténèbres de la lumière et fait tourner à la ruine le remède du salut. De là cette parole de l'Apôtre : *Nous sommes pour les uns une odeur de mort qui les fait mourir, et pour les autres une odeur de vie qui les fait vivre.* Ainsi la même cause, selon la différence des dispositions, apporta le salut à l'un et la perdition à l'autre, non que le principe du danger soit commun pour tous, mais parce que différente est la disposition de ceux à qui il se fait sentir. De même le rayon du soleil salutaire aux corps en bonne santé est contraire aux corps en proie à la maladie. Nous avons une preuve de cette vérité dans l'exemple actuel, — alors que le tyran, loin d'être disposé au salut par un miracle céleste, accroît la mesure de sa perversité, et s'enfonce dans les ténèbres de l'infidélité, là où il aurait dû recevoir la lumière de la foi.

Environné donc de l'ombre de l'impiété, il traite de scélérats et d'impies des hommes innocents et pleins de piété ; il crie qu'il faut en frapper un grand nombre de cette espèce d'une mort cruelle après les avoir fait passer par des supplices variés et terribles, — de peur que la religion chrétienne ne vienne à s'affermir et le culte des dieux à périr par de tels hommes. Alors il ordonne à ses gens de les faire marcher à sa suite, les mains liées derrière le dos, parce qu'il voulait s'en aller de là pour les mettre à mort en un lieu propre à répandre la terreur. Ils furent donc conduits à environ sept milles de cet endroit, et lorsqu'on fut arrivé à une place publique au bord de la Vesle, il leur fit trancher la tête ; ainsi, rendant leurs corps à la terre, au milieu des flots empourprés de leur sang, ils portèrent au ciel leurs âmes bienheureuses. Peu de temps après, la persécution venant à cesser, ils furent ramenés au milieu d'un grand concours de peuple, de chants solennels, au lieu de leur demeure.

Là ils furent confiés au tombeau avec une pieuse vénération ; la terre fut amoncelée au-dessus de leurs corps pour les protéger, soit afin que dans la suite on ne pût les enlever de là, soit pour laisser un signe de leur mémoire aux siècles à venir, et montrer que si dans les premiers temps on élevait aux hommes illustres des titres funéraires, le

peuple pieux du nouvel âge a rendu aux saints Martyrs le même honneur. Cependant ce fut par une disposition divine que ce lieu mérita de servir de sépulture aux Saints, afin que là où durant leur vie ils avaient nourri de l'aliment de la parole divine le troupeau de Jésus-Christ, ils pussent se reposer après leur mort; afin qu'ils pussent protéger dans la suite par leurs prières, défendre par leurs suffrages ceux qu'ils avaient imbus de leur doctrine et formés par leurs vertus.

Or, ils souffrirent le dix-huit des calendes de juillet.

NOTES.

Ce qui suit a été tiré de l'histoire de l'église de Reims par Flodoart, écrivain renommé du xe siècle et chanoine de cette même église. Déjà nous avons fait dans nos Annales quelques emprunts à cet excellent historien, et plus d'une fois dans la suite nous aurons à faire appel à ses écrits.

Rictiovarus, passant par la ville de Reims, voulut forcer plusieurs chrétiens à rendre aux dieux des honneurs; comme il ne put les vaincre, il les fit mettre à mort. Étant ensuite parti de là, il trouva deux hommes, Rufin et Valère, robustes dans la foi de Jésus-Christ et néanmoins gardiens des greniers de l'empire (1). Les ayant fait saisir et les voyant inébranlables dans l'amour et la foi du Christ, il les tourmenta — après les avoir déchirés de coups, — par une longue détention dans un cachot, oùils furent soulagés et fortifiés par la visite et les consolations d'un ange. Étant donc trouvés invincibles, ils subirent enfin la peine capitale.

Comme peu de temps après, leurs corps très-saints étaient conduits, placés dans des cercueils, à la ville de Reims,— arrivés au lieu où maintenant leurs ossements sont inhumés, les cercueils devinrent si pesants qu'il fut impossible de les changer de place. On crut qu'il en arrivait ainsi par l'ordre de Dieu, afin qu'ils jouissent d'un repos agréable à leurs corps, là où ils avaient distribué aux pauvres d'abondantes aumônes.

Mais dernièrement la nation barbare des Normands s'étant jetée dans les Gaules pour y exercer ses fureurs, on transporta à Reims les restes des saints Martyrs, pour les soustraire à la tempête de cette persécution; ils furent placés dans l'église du bienheureux Pierre, et gardés là avec honneur durant plusieurs jours. Lorsque les barbares venant à se retirer, l'orage déchaîné contre nous se fut apaisé, et que, par l'ordre de Dieu, la tranquillité fut revenue, le prêtre à qui la garde des Saints était confiée, désireux depuis longtemps de retourner à sa propre demeure, se hâta d'ouvrir les tombeaux des saints Martyrs et de les rapporter au lieu qui leur était consacré. Après la célébration solennelle de la messe, ces corps bénis du Christ sont levés par des prêtres, et on les emporte au milieu d'une grande foule de peuple. Or, il arriva que ce jour qui était un dimanche, fut agité par le souffle du vent, de sorte que tous les cierges, allumés pour faire honneur aux Saints, furent éteints par la violence de l'orage. Mais lorsque, poursuivant le chemin, on eut commencé à traverser la rivière, le cierge porté devant les reliques et également éteint, fut rallumé soudain d'une façon céleste et offrit à tous les assistants un spectacle merveilleux. La flamme dura miraculeusement presque l'espace de quatre milles au milieu d'une pluie mêlée de grêle et d'un vent violent. Le prêtre résolut ensuite de refaire ce cierge avec la même cire et en une forme meilleure. Comme les prêtres placés sous lui s'en acquittaient, on ne saurait dire combien cette cire commença à croître en s'amollissant sous leur main et à quelle quantité elle parvint.

Ceux-ci poussant des cris d'étonnement et d'admiration, le prêtre entra, et voyant la cire augmentée à ce point, crut qu'on en avait ajouté d'autre à la première, — ce qu'il n'avait point commandé. Mais ses prêtres lui ayant fait connaître le miracle, il rendit grâce à Dieu et replaça la cire dans son église en mémoire d'un si grand événement. Riculfus, vénérable évêque de Soissons, se fit apporter des reliques de cette cire. Les religieux, prêtres des églises voisines, en demandèrent aussi des parcelles qu'ils placèrent respectueusement dans leurs églises.

Une autre fois, comme on rapportait les reliques, de la ville de Soissons, où elles avaient été transférées à cause d'une semblable persécution, à leur lieu propre, — un

(1) *Regaliùm tamen horreorùm custodes.*

boiteux qui accompagnait pieusement les saints corps avec le reste de la foule, s'avançait en se traînant le mieux qu'il pouvait. La nature ne l'avait pas fait naître boiteux, mais cette déplorable infirmité des jambes lui était survenue dans le cours de sa vie. Arrivé au village appelé Vasseny (1), il fut rendu à sa rectitude première, et rejetant ses béquilles, il commença à marcher en s'appuyant sur ses pieds, et à louer d'une voix reconnaissante Dieu qui est admirable en ses Saints.

Quant à ceux qui ont essayé de violer ce lieu sacré et de s'emparer des choses données aux saints Martyrs, un seul exemple suffira à montrer combien promptement le Ciel en a tiré vengeance. Dans le temps où de graves discordes avaient lieu dans le royaume des Francs, entre les rois Eudes et Charles, le vol et le pillage s'exerçaient impunément à cette occasion; on ne distinguait plus le bien du mal; la crainte de Dieu et des lois humaines n'existait plus nulle part, tout reposait sur la violence et la force. Un jour donc, des voleurs vinrent au village de Bazoches et commencèrent à enlever le petit butin des pauvres. Alors une femme s'enfuyant avec quelques meubles, se dirigeait d'un pas rapide vers l'église des saints Martyrs. Un de ceux qui étaient venus pour piller, se mit à la poursuivre le plus vite possible, monté sur un cheval, afin de l'atteindre et de lui enlever ce qu'elle avait de meilleur. Un des assistants lui cria :

— Garde-toi, malheureux, garde-toi de la poursuivre dans le temple des saints Martyrs, si tu veux qu'il ne t'arrive malheur. »

Celui-ci poursuivit de toute la vitesse de son cheval et sans rien craindre la femme qui s'enfuyait. Mais à peine le cheval eut-il touché le temple, qu'il tomba tout-à-coup affaissé sur lui-même. Le cavalier fut tellement meurtri de cette grave chute, que sa jambe fut fendue depuis le haut du genou jusqu'au pied, sa chair s'entrouvrit comme si elle eût été coupée avec un fer, et l'os parut à nu, dépouillé de son enveloppe. Ainsi cet homme qui était venu avec tant d'orgueil, maintenant humilié et ne pouvant s'appuyer sur ses pieds, fut jeté hors de l'église par des mains étrangères. Ayant donné aux Martyrs le cheval et tout ce qu'il put avoir, il fut soustrait à la mort, il est vrai, mais tant qu'il vécut, il fut un homme inutile et incapable d'aucun travail, — portant ainsi dans sa faiblesse un témoignage de la vertu divine et imprimant aux autres, par l'exemple de la vengeance céleste exercée contre lui, une crainte salutaire qui les empêchait d'agir de la sorte, s'ils ne voulaient avoir à souffrir de semblables tourments.

(1) *Villam quæ Vasneia dicitur.*

XVIII

PASSION

DE SAINT JULIEN,

MARTYR, A BRIOUDE, EN AUVERGNE (1), ÉCRITE AU SIXIÈME SIÈCLE, PAR SAINT GRÉGOIRE, ÉVÊQUE DE TOURS, D'APRÈS UN MONUMENT DU CINQUIÈME SIÈCLE.

PROLOGUE.

La bonté divine allume en quelque sorte en nous un désir brûlant d'entrer dans le sentier de sa justice, lorsqu'elle dit : *Les yeux du Seigneur sont sur ses justes, et ses oreilles entendent leurs prières,* — montrant par là que celui qui aura aimé la justice de tout son cœur, sera exaucé par le Seigneur quand il le priera. Plaise à Dieu que chacun de nous, en chantant ce verset, méprise les scandales du monde, fuie les vaines concupiscences, quitte les mauvaises voies, et tâche de marcher résolûment dans le chemin de la justice, sans souci des affaires du siècle.

C'est par cette voie, en effet, qu'Abel le juste s'est rendu agréable à Dieu, qu'Enoch a été enlevé au ciel, que Noé a été préservé, qu'Abraham a été élu, Isaac béni, Jacob enrichi, Joseph sauvé, Moïse sanctifié, David prédestiné, Salomon comblé de richesses. C'est par elle que les trois enfants ont prophétisé au milieu de flammes aussi rafraîchissantes que la rosée, et que Daniel a pu demeurer au milieu de bêtes féroces. C'est par elle que les Apôtres sont dirigés et que les bienheureux Martyrs sont glorifiés.

— Et comment? — diras-tu.

— En guérissant les malades, en ressus-

(1) L'an 304, le 28 août.

citant les morts, en dédaignant les choses présentes, en aspirant aux choses futures, en méprisant les supplices, en restant insensibles aux peines, en ambitionnant les célestes royaumes. Ce qu'à coup sûr, ils n'auraient pu acquérir par leurs propres forces, mais ce qu'ils ont obtenu du Seigneur, en marchant sans dévier dans la voie de la justice.

C'est ce que voulut et souhaita de tout son cœur le célèbre Martyr Julien, qui, né dans la ville de Vienne et embrasé de ce feu sacré, fut donné comme Martyr à l'Auvergne. Il me plaît de faire, en peu de mots, l'histoire de ses gestes et de ses miracles. Mais, comme j'aborde (pauvre de style, que je suis,) une si laborieuse et si excellente tâche, je demande pardon de resserrer en peu de mots, — ainsi que je l'ai [déjà] dit, — ce qu'on en va lire; pardon, que je sollicite avec d'autant plus de raison, que je me reconnais moins capable ou expérimenté pour raconter ces choses, n'étant ni versé dans l'art de la grammaire, ni profond dans les lettres libérales.

Mais quoi? Je fais ce à quoi m'excite l'amour de mon patron (1). Puis-je, en effet, passer ces détails sous silence? J'entreprends donc ce récit comme je le puis; car je ne pense pas que devant Dieu on puisse demander plus dans le récit des combats des Saints, que [celui] de leur victoire, et dans tous les détails de leur longue carrière, que l'indication du but par eux atteint au terme de cette carrière même.

En effet, quoique Dieu reconnaisse que les combats et les victoires de ceux qui ont persévéré à son service se rapportent à sa propre louange; cependant il donne la même couronne à tous les vainqueurs, — que leur combat ait été court, ou qu'il ait été long.

C'est pourquoi il est indifférent que soit riche ou humble le monument qui publie les vaillantes actions des triomphateurs, ou que bien strict et suivi soit l'ordre dans lequel ces choses dignes de vénération sont livrées à la mémoire des hommes, — pourvu qu'il résulte qu'en même temps que l'histoire retrace sommairement en caractères impérissables, la mémorable lutte qu'a soutenue l'athlète de Dieu sous l'œil du suprême rémunérateur, ce récit serve à la postérité de modèle à imiter et l'excite à suivre la foi de la religion chrétienne, en entendant la narration fidèle de ces combats.

(1) Saint Grégoire était né en Auvergne d'une très-ancienne famille de ce pays. — *Impellit me amor patroni.*

ICI COMMENCE LA PASSION DE SAINT JULIEN, MARTYR.

Donc, saint Julien — né dans la ville de Vienne (1), — fut donné comme Martyr à l'Auvergne. D'une naissance illustre, et non moins distingué par la pureté de ses mœurs, il était (faveur plus grande encore!) vivement embrasé du feu du divin amour.

Quant au bienheureux Ferreol, qui, au temps de Crispinus, homme consulaire, était déjà soldat du Christ, il n'était pas encore connu [pour tel] et remplissait dans la même ville [de Vienne] les devoirs de la charge de tribun, dont il avait l'habit mais non le cœur, l'extérieur mais non l'esprit. La providence divine lui avait donné pour le consoler dans le siècle, saint Julien, déjà parvenu à l'âge d'adulte et qui devait bientôt devenir son collègue dans le ciel. Habitant sous la même tente, dans la milice terrestre, ils s'aimaient plus entr'eux à cause de leur zèle dans la foi, que de leur confraternité militaire, et au milieu des occupations publiques une sainte affection les avait attachés par les liens de la [même] foi à la société des Saints.

En outre, comme au sein des incessantes persécutions, l'impitoyable fureur des gentils s'était armée contre la race des chrétiens chère à Dieu, et que leur main ennemie, s'élevant contre l'immortel laboureur, s'efforçait d'arracher jusqu'à la racine la plantureuse

(1) Chorier écrivait au XVII[e] siècle : « Le Clergé de l'église cathédrale [de Vienne], pendant les prières publiques des Rogations, s'arrête particulièrement devant une maison de la Grande-Rue, et celui qui la possède est obligé de donner trois deniers à chaque ecclésiastique, qui se trouve alors en cette procession. On y voit la figure de saint Julien en relief. C'est une tradition parmi nous, que la maison de saint Julien, ce généreux Martyr Viennois était en ce même lieu. » — *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne*, etc. p. 96 et suiv.)

La maison de saint Julien était située au-dessous du palais du gouverneur. — (Charvet: *Hist. de la sainte église de Vienne*, etc. p. 45.)

vigne nouvellement plantée, — de même, la rage des impies allait fauchant dans les diverses parties du monde une sanglante moisson, sans que rien ne pût jamais assouvir son glaive cruel, et la renommée annonça bientôt son approche à la ville de Vienne.

C'est pourquoi saint Ferreol ne doutant pas que l'excellent adorateur du Christ, — Julien, — embrasé de l'amour du martyre, ne souffrirait en aucune manière qu'on le vît se cacher, entreprit par tous les moyens possibles de faire en sorte qu'avant que la rage des persécuteurs l'atteignît, l'homme de Dieu s'éloignât en secret, et survivant pour consoler ce qui aurait échappé de chrétiens à la mort, évitât pendant tant soit peu de temps le premier effort d'une fureur insensée.

Ferreol conseille à Julien de prendre la fuite ; il l'en supplie ardemment. Et Julien, que Dieu avait enrichi de la vertu de modération, — quoique son cœur depuis longtemps eût une ardente soif des combats du martyre, — cependant ne différa pas de se rendre aux avis de son ami. Car il voyait que ce n'était pas sans un ordre divin que Ferreol en agissait ainsi, au moment où la persécution sévissait ainsi alors dans la ville de Vienne. Ferreol, en effet, avait lu que le Seigneur avait fait cette recommandation : *S'ils vous persécutent en une cité, fuyez dans une autre.*

Or, Ferreol craignait que les parents de Julien ne s'offrissent à ses regards, s'il combattait au milieu d'eux, et que le soldat du Christ perdît la couronne de gloire par son hésitation et sa faiblesse dans la lutte. Julien ayant donc pesé toutes ces considérations en lui-même, abandonna tout ce qui lui appartenait ; enflammé de l'amour du seul Christ et faisant peu d'état des charnelles affections, — selon le conseil du bienheureux Ferreol, il s'enfuit secrètement, et dirigeant sa marche vers le territoire de l'Auvergne, il résolut de s'arrêter au bourg de Brioude *(Brivatensem vicum)*, dans lequel une fanatique erreur adorait de viles idoles.

Ce qui montre évidemment que ce n'était pas la crainte de la mort qui l'avait fait secrètement fuir de la ville de Vienne, mais bien plutôt que par cette fuite de cité en cité, il avait rempli le précepte du Christ, et qu'après avoir méprisé tout ce qui lui appartenait, — tant ses biens, que ses parents, — il était accouru [à Brioude], afin d'y choisir un plus libre champ à la course qui faisait l'objet de ses désirs.

Enfin, Crispinus, homme consulaire, ayant découvert que l'homme saint s'était enfui en secret et qu'il se cachait dans le territoire de l'Auvergne, donna aussitôt cet ordre de mort, — que partout où serait trouvé Julien, le bourreau le frapperait sur-le-champ. Et assurément, cet homme dictait cette sentence de mort contre le bienheureux Julien, dans sa fureur insensée qui le portait à se baigner tout entier dans le sang des Saints ; mais il arrivait par une secrète providence de Dieu, qu'en même temps que Crispinus mettait le sceau à sa damnation, le glorieux Martyr arrivait en toute hâte au Christ, ainsi qu'il le désirait depuis longtemps.

C'est pourquoi le bourreau empressé — à son arrivée en un endroit qu'on nomme Vinicella (1), — ayant vu et considéré bien en face saint Julien, celui-ci entre dans une cabane appartenant à des vieillards, comme pour s'y cacher ; mais, parce que par l'inspiration divine il se sentait poursuivi par ses ennemis, et qu'il ne voulait pas rester plus longtemps séparé du Seigneur qui lui tenait le ciel ouvert, — il demande à se découvrir à l'instant même, en dépit des efforts des vieillards qui voulaient à l'envi le cacher. Malgré les obstacles qu'ils mettaient à son apparition, sous le coup de la terreur qui les faisait trembler pour ses jours, et les faisait le supplier de ne pas s'exposer au péril, — Julien s'élançant aussitôt dehors, dit à ses ennemis :

— Qui demandez-vous? Qui cherchez-vous? Me voici devant vous ; tournez contre moi ce fer ; infligez-moi le supplice que je souhaite déjà ; torturez-moi comme il vous a été commandé. Que l'effusion du sang innocent ajoute un crime de plus à votre apostasie. »

Et comme — remplis d'étonnement à la vue de ce si grand courage du bienheureux Martyr, — ils hésitaient ; lui, plus vaillant que jamais, il leur dit encore ces paroles :

(1) Ou *Vincella*, non loin de Brioude ; c'est maintenant *Saint-Ferréol*. On y voyait encore, au siècle dernier, une fontaine célèbre par des miracles, et dans laquelle on dit que fut lavée la tête de saint Julien avant d'être portée à Vienne.

— Je ne veux pas m'attarder *(commorari)* davantage en ce monde, parce que j'ai soif de toute l'avidité de mon cœur du Christ. Voici que j'accours à vous; intrépide, je courbe ma tête sous vos coups. Vous avez ce que vous avez demandé de toute votre âme; frappez seulement un coup et satisfaites votre rage et mon désir. »

Et tandis que par cette confession le très-saint homme s'appliquait à mériter à son âme la consécration du martyre, il y joignait une pieuse prière, par laquelle il remit sa vie entre les mains du Christ.

Tant de courage, un si admirable dessein, une si merveilleuse foi dans l'offrande de soi-même, ne purent détourner de répandre le sang innocent la barbare férocité des bourreaux, ni fléchir leurs esprits, en proie au délire du carnage; mais, tirant leur framée, ils la brandissent au-dessus de la tête de Julien. Après lui avoir coupé la gorge, ces hommes lavent le saint chef dans une fontaine qui sortit de terre à l'instant même de l'effusion de ce noble sang; et comme l'esprit des persécuteurs ne peut se calmer par l'accomplissement du crime, mais, que bien plutôt il en devient encore plus altéré et insatiable en quelque sorte et ne sait ce que c'est que pardonner; les bourreaux laissant là le tronc, portent à saint Ferreol le chef *(caput)*, que leurs mains parricides avaient lavé, afin qu'il ne doutât pas de la mort de celui que l'épée avait ainsi frappé, en séparant sa tête de son corps, et qu'il connût quel sort l'attendait lui-même, par la Passion que Julien avait souffert en son corps, et dont Ferreol était témoin.

Les bourreaux firent tout cela, d'après la divine volonté qu'ils ne connaissaient pas, afin que la fontaine qui avait été produite du sang de saint Julien, devînt le salut de beaucoup de personnes désormais, et que la même sépulture gardât plus précieusement [encore] les Saints de Dieu, qu'avait [déjà] associés l'un à l'autre la confraternité des armes. Car, de même que nul des deux n'est inférieur à l'autre dans le ciel, ainsi, la plus grande et la plus noble partie de leurs corps partage fraternellement le même tombeau.

O, qu'à bon droit on peut le proclamer très-heureux, cet homme, qui mérita d'atteindre d'un pas rapide le faîte suprême! Comme tout à coup, en combattant vaillamment pour le Christ, cette recrue nouvelle devint un vétéran dans la milice d'élite! Ce que de vaillants soldats obtiennent à peine au bout d'un long temps et par un grand travail, — lui, Julien, ce vaillant guerrier, il l'obtint par un combat de quelques instants; il fut ainsi prêt à recevoir la solde de l'immortalité, et, dès son début, par le droit de la victoire, il devint l'égal des illustres Saints.

Ayant donc ainsi mis le sceau à sa vie par la patience qui fait les Martyrs, le glorieux soldat fut, en quelque sorte, divisé en trois parts: car, sa tête fut portée à Vienne, son corps à Brioude, de l'endroit où il avait été frappé à mort, et son âme heureuse fut recueillie par le Christ, son créateur.

Les très-saints vieillards qui, embrasés de la grâce de l'esprit divin, confièrent à la sépulture son corps sacré, en furent tellement ranimés, qu'arrivés à la dernière vieillesse, reprenant la vigueur de leurs premières années, ils paraissaient des jeunes gens (1).

Donc, ce Martyr et témoin du Christ, enseveli avec amour en ce lieu, est chaque jour vénéré par l'heureuse dévotion des fidèles; là, s'opèrent incessamment tant de bienfaits et de miracles, que la langue humaine ne peut suffire à les narrer.

Au lieu même où le vénérable Martyr fut frappé est une belle et agréable fontaine qui donne en abondance les eaux les plus douces (2), et dans laquelle les persécuteurs la-

(1) Les noms de ces deux vieillards nous ont été conservés et l'Église les honore du culte des Saints: ce sont: saint Ilpidius et saint Arcontius, dont les corps furent déposés dans l'église de Brioude qui abritait déjà les précieuses reliques de saint Julien.

(2) « La fontaine où les bourreaux lavèrent la tête de saint Julien après sa mort, est encore en même état à Saint-Ferreol, qu'on appelait en ce temps-là la Vincelle, *avec ses pierres incarnates, ou plutôt, sanglantes, à cause du sang de saint Julien qu'elles touchèrent quand on y trempa sa tête.* Son eau est miraculeuse, et guérit de plusieurs maladies quand on en boit et que l'on s'y trempe. » — Ainsi s'exprimait le Père J. Branche, au XVIIe siècle, dans *la Vie des Saints et Saintes d'Auvergne et du Velay.* (Voyez l'édit. de 1858, in-12, tome I, p. 492.)

vèrent sa tête après l'avoir tranchée. Ces eaux guérissent beaucoup de maladies. Souvent les aveugles, après en avoir humecté leurs yeux, recouvrent la lumière. Là, ceux qui souffrent des ardeurs de la fièvre tierce ou de la fièvre quarte, se sentent soulagés dès qu'ils en ont bu. Quiconque est atteint d'un mal grave, et éprouve, par l'inspiration du Martyr, le besoin de boire de ces eaux, y retrouve aussitôt la santé, et le feu des fièvres s'y éteint aussi rapidement que le ferait l'incendie d'un immense bûcher qu'on noierait sous les ondes.

Or, le peuple se réjouit toujours de la grâce d'un si grand patron, qui lui accorde tout ce qu'il lui demande avec amour; ceux que ce lieu voit arriver tristes, il les voit s'en aller pleins d'allégresse, sous le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui — avec le Père et l'Esprit Saint, — appartiennent l'honneur, la puissance et la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

APPENDICE.

Sous ce titre: *De la Passion, de la vertu et de la gloire de saint Julien, Martyr*, saint Grégoire de Tours a consacré le second livre de son Traité *de la gloire des bienheureux Martyrs* à rapporter en cinquante chapitres d'intéressantes particularités relatives à saint Julien de Brioude, à son culte, aux miracles opérés à son tombeau., — détails précieux, parmi lesquels nous choisissons ceux qui ont le plus trait à notre plan, tout historique.

Après avoir raconté la Passion de saint Julien, saint Grégoire de Tours s'exprime ainsi :

— Et, de peur que quelqu'un ne se refuse à croire mon propre récit, je rapporterai fidèlement les faits que j'ai entendu raconter (1).

I

De la découverte de la tête de saint Julien.

A une époque où je me rendais à Lyon, à la rencontre du bienheureux évêque Nicetius (1), il me prit la fantaisie d'aller à Vienne, dans la seule intention d'y prier, et surtout pour y visiter le tombeau du glorieux Martyr Ferreol. Car, par la vieille affection que j'avais pour eux deux, je me figurais être aussi son élève, comme je l'étais de Julien (*me sic esse ejus alumnum ut Juliani).* Après avoir fait ma prière, je lève les yeux vers l'ambon, et j'y vois ce distique :

Heroas Christi, geminos hæc continet aula :
Julianum capite, corpore Ferreolum.

« Cette enceinte contient ce qui reste de « deux héros du Christ : la tête de Julien, le « corps de Ferreol. »

Après avoir lu ces deux vers, je demandai au gardien du temple pourquoi cette inscription, et il me répondit :

— La basilique du saint Martyr Ferreol se trouvait autrefois placée au bord du Rhône; mais, comme par la violence des eaux du fleuve, le portique, qui était tourné de ce côté, était sur le point de s'écrouler, un sage Évêque, nommé Mamert, qui gouvernait alors l'église de Vienne (2), prévoyant la ruine prochaine de l'église, en bâtit une autre d'une construction élégante et de la même grandeur, désireux d'y transférer le corps du saint Martyr.

« Un grand nombre d'abbés et de moines accoururent pour coopérer à ce travail, et, après avoir passé la nuit dans les veilles, ils s'armèrent de pioches, et se mirent à creuser. Arrivés à une certaine profondeur, ils trouvèrent trois tombes. A cette vue, ils restèrent consternés; car, aucun d'eux ne savait laquelle était celle du bienheureux Martyr. Comme ils étaient ainsi tous plongés dans la stupéfaction, l'un d'eux, mû, je le crois, par une inspiration divine, se mit à dire :

« Il est dit, de toute ancienneté, et c'est la « commune renommée dans les peuples (3), « que la tête du Martyr Julien se trouve dans « le sépulcre du Martyr Ferreol. En ouvrant « ces trois tombes, peut-être pourra-t-on

(1) Chap. I.

(1) Saint Nizier, archevêque de Lyon, — de 552 à 573.

(2) Il est fait mention de lui en 462 et 474.

(3) *Antiquitùs referri solitum erat et celebri per populos sermone vulgatum...*

« s'assurer par là, quelle est celle qui « renferme les membres de ce dernier. »

« En entendant ces mots, l'Évêque ordonne à l'assemblée de se prosterner dans la prière. Après quoi, s'approchant des tombes et les ouvrant, il trouve dans chacune des deux premières, un homme seul. Ayant ouvert la troisième, il y voit un homme couché, les vêtements intacts, le corps sans blessure, mais la tête coupée, et tenant, passée sous son bras, une autre tête.

« Ce corps semblait avoir été enseveli tout récemment. Le visage n'était pas défiguré par la pâleur; le crâne, n'avait pas perdu l'ornement de sa chevelure. Il n'y avait nulle trace de putréfaction; tout était, au contraire, si intact et si parfait, qu'on eût dit une personne livrée au sommeil.

« Alors, l'Évêque plein de joie s'écria:

— C'est là le corps de Ferreol, et voici la tête de Julien. Il n'y a pas de doute. »

« Alors, au chant des psaumes, aux applaudissements du peuple, on porta le corps dans le lieu où, avec la permission de Dieu, il est actuellement adoré (*adoratur*) (1). »

J'ai fidèlement rapporté ces choses telles que je les ai entendues de la bouche même du gardien du temple, au pied du tombeau. C'est ce qu'au reste confirme le témoignage de notre Sollius (2), écrivant au même Mamert, en ces termes :

« A toi seul, dans les parties occidentales « du globe, appartient la gloire d'avoir re- « levé le corps entier de Ferreol avec la « tête de notre Julien (3); aussi nous deman- « dons, en compensation, d'être admis à « une part du patronage, puisque nous vous « avons envoyé une part du patron (4). »

(1) Nous avons donné ailleurs une note détaillée sur le sens de ce mot, par rapport à Marie, aux Saints et même à d'autres personnes, etc. Voyez nos *Annales hagiologiques de la France*, tome Ier, col. 259 à col. 261. (La mémoire de cette Translation se célèbre à Vienne, le 13 décembre.)

(2) *Sollius noster*. — C'est un des prénoms de saint Sidoine Apollinaire, *(Caius Sollius Apollinaris Sidonius)*, né en Auvergne *(noster)*, comme saint Grégoire. Voyez *Epist.* I, *lib.* VII.

(3) *Nostri... Juliani.*

(4) *Chap.* II.

II

Des vieillards, et de la noble dame (1) *dont le mari était en prison.*

Après la Passion du bienheureux Martyr, et depuis que la renommée a publié ce qui était advenu des vieillards qui, ayant donné la sépulture à ses membres saints, retrouvèrent leur force première, bien des gens croient à la bonté du Martyr, et en obtiennent les bienfaits qu'ils lui demandent.

Ayant à en dire quelque chose, je demande l'indulgence, car je me reconnais peu propre et peu habile à dire ces choses, faute d'être versé dans les arts de la grammaire et instruit dans les lettres libérales; mais, je fais, ce à quoi l'amour de mon patron me presse d'une manière qui ne me permet pas de garder le silence.

Par les ordres de l'empereur qui séjournait à Trèves, un homme, venu enchaîné des Espagnes (*ab Hispaniis*), fut mis en prison et condamné à mort. Sa femme l'ayant appris, se mit en route pour aller ensevelir le corps de son mari. Arrivée au bourg de Brioude, elle roulait divers projets dans son esprit, lorsqu'elle apprend de gens qu'elle rencontre, ce qui s'était passé dans ce lieu, tant au sujet du Martyr qu'au sujet des vieillards. Pleine de confiance dans l'exactitude de leur récit, elle se rend en toute hâte au tombeau du bienheureux Martyr, pour lui exposer sa peine et la douleur qui l'accable.

On lui dit encore :

— Nous t'assurons qu'il n'y a point de doute, noble dame, que le Martyr qui a su rappeler à leur première vigueur les membres décrépits des vieillards, ne te rende la joie. »

Ayant fait sa prière, elle promit que si elle retrouvait son mari sain et sauf, elle ferait construire une voûte de pierre, aussi vaste qu'elle le pourrait sur le tombeau du Martyr. Confiante, sûre de la pitié du Martyr, elle arrive à Trèves, trouve son mari rentré en grâce auprès de l'empereur, et s'en retourne comblée de joie. S'étant informée du temps où son mari avait été relâché de prison, elle apprit que le moment

(1) *Matrona.*

de sa délivrance était celui-là même où elle avait imploré le secours du Martyr.

Dans la suite, elle acquitta sa promesse, et y ajouta d'immenses présents (1).

III

De l'homme qui voulut en tuer un autre dans l'église (2).

Non loin de la cellule (*cellula*) que cette noble dame avait fait construire sur le sépulcre du Martyr se trouvait un grand temple, dans lequel on adorait les statues de Mars et de Mercure, placées sur une très-haute colonne.

Un jour que les Gentils célébraient leurs cérémonies dans ce temple, et qu'ainsi les morts encensaient les morts (3), il s'éleva au milieu de la foule une querelle entre deux jeunes gens, dont l'un, tirant son épée, voulut tuer l'autre. Celui-ci, voyant qu'il n'avait pas de grâce à attendre, et qu'il n'était pas défendu par ses dieux, courut se mettre à l'abri sous la sauvegarde de notre religion, le pardon de notre confession, le remède de nos maux, c'est à dire dans la cellule du glorieux Martyr.

L'homme qui le poursuivait, ne pouvant l'atteindre avec son glaive, parce que l'autre avait refermé la porte sur lui, saisit par les deux côtés cette porte, et cherchait à la forcer. Mais, à l'instant, ses mains qui s'appuyaient sur les panneaux, furent prises d'une douleur si vive, et le malheureux souffrit tellement, que d'abondantes larmes témoignèrent au dehors, des tortures qu'il éprouvait au-dedans.

Pendant ce temps, celui qui était enfermé dans l'église, put sortir en liberté, aux yeux de la foule stupéfaite. Quant aux parents de celui qu'arrêtait la vertu du Saint, reconnaissant la puissance du tombeau du Martyr, ils le priaient pour leur fils, en lui offrant avec dévotion de riches présents (4).

IV

De la conversion des paysans.

Pendant l'événement, un prêtre cheminait par là. Apprenant ce qui s'était passé, il promit aux parents de leur rendre leur fils sain et sauf, s'ils consentaient à quitter leur paganisme. Ce même prêtre, la nuit suivante, vit en songe les statues qu'adoraient les Gentils, brisées par la puissance divine et tombant en poussière sur le sol.

Trois jours après, les Gentils voulurent de nouveau faire des libations à leurs dieux, et le prêtre, alors, tout contristé, se prosterna sur le tombeau du Saint, et lui demanda avec larmes que la lumière de la puissance divine vînt enfin éclairer ces hommes plongés dans l'ignorance, et que le bienheureux Martyr ne souffrît pas plus longtemps que les propres enfants de son pays restassent dans ces ténèbres, tandis que lui goûtait les joies de l'éternelle lumière.

Aussitôt, à sa prière, le tonnerre gronde, les éclairs brillent, il tombe une pluie mêlée de feu et de grêle, et tout est bouleversé. La multitude court à la cellule, et toute la troupe des Gentils se prosterne devant le prêtre; puis, avec des cris entremêlés de larmes, ils implorent la miséricorde du Seigneur, et promettent au prêtre, si la tempête s'éloigne, de prendre le Martyr pour leur patron, d'abandonner le culte des idoles et de se livrer à Dieu de tout cœur.

Le prêtre, ayant prié de nouveau, obtint tout ce qu'il demanda. La tempête dissipée, le jeune homme crut, ainsi que ses parents, et fut délivré de ses douleurs. Les Gentils, baptisés au nom de la Trinité, brisèrent les statues qu'ils avaient adorées, et les jetèrent dans un lac voisin du bourg et du fleuve.

A partir de là, brillèrent dans ce lieu, la foi catholique et la puissance du Martyr (1).

V

Comment Hillidius (2) délivrait le peuple de ses ennemis.

Quelques temps après, un parti venu de la Bourgogne, arrive devant le bourg de Brioude, l'entoure d'une multitude armée, met le peuple en captivité, pille le saint mobilier des églises, traverse la rivière, et se prépare à passer les hommes notables au fil de l'épée, pour tirer ensuite au sort

(1) *Chap.* IV
(2) *In basilicâ.*
(3) *Ac mortui mortuis thura deferrent.*
(4) *Chap.* V.

(1) *Chap.* VI.
(2) Ou *Illidius* (Illide); mais son vrai nom, populaire en Auvergne et admis dans l'Église, est saint Allyre ou Alire, de Clermont.

les gens du peuple, et se les partager comme esclaves.

Alors, un certain Hillidius, venu du Velay *(à Vellavo)*, guidé, à ce qu'on dit, par le vol d'une colombe, tombe tout à coup sur l'ennemi. Il anime ses compagnons au combat, taille en pièces les ennemis, arrache les captifs de leurs mains, repasse la rivière, et rentre triomphant dans la cellule du Martyr, suivi — nouveau Moïse, — de tout un peuple entonnant des chants de victoire; car je ne pense pas que la joie de ceux qui furent alors délivrés, fut moindre que celle des Israélites, quand les Egyptiens furent noyés dans la mer.

Personne ne doutera que ce n'ait été là une victoire du bienheureux Martyr : mais, l'apparition de la colombe est regardée comme une sorte d'intervention de la vertu divine. Tandis qu'Hillidius approchait, elle allait devant lui; si, comme il arrive, il s'arrêtait quelques instants, elle volait en tournoyant sur sa tête. Quand il reprenait sa marche, elle le précédait, puis revenait à lui, semblant par là le prier de se presser.

Sur ces entrefaites, un jeune homme apporta la nouvelle de cet enlèvement de captifs, ce qui engagea Hillidius à se hâter. Tout le temps qu'il combattit, on vit la colombe voltiger obstinément autour de lui (1).

VI

D'une femme paralytique nommée Fedamia.

Pour tant et de telles vertus, les fidèles élevèrent au bienheureux Martyr une vaste basilique, dans laquelle, comme nous l'avons dit, il signale sa puissance; car les paralytiques, les boiteux, les aveugles et d'autres infirmes y trouvent souvent le remède à leurs maux.

Une femme, nommée Fedamia, dont les membres étaient enchaînés par la paralysie, et qui n'avait pas une seule partie de son corps exempte de douleurs, fut portée par ses proches dans la sainte basilique, afin qu'elle y pût au moins recevoir des aumônes.

Elle passa la nuit du dimanche, pendant laquelle les fidèles font leurs dévotions dans de saintes veilles, sous le portique qui est

(1) *Chap.* VII.

attenant à la basilique (1). Là, étant couchée sur un petit lit, et s'étant un peu endormie, elle vit en songe un homme qui la reprit, et lui fit des reproches, en lui demandant pourquoi, tandis que les autres consacraient à Dieu leurs veilles de la nuit, elle seule y manquait ?

Elle répondit qu'elle était si faible dans toutes les parties de son corps, qu'elle ne pouvait pas même faire un pas. Alors, se sentant comme soulevée par l'homme qui lui parlait, et conduite par lui jusqu'au tombeau du Saint, elle y fit sa prière tout en dormant, et, en même temps, il lui sembla qu'une multitude de chaînes tombaient de ses membres sur le sol. Réveillée par le bruit, elle s'aperçut qu'elle avait recouvré la pleine santé de toutes les parties de son corps. Aussitôt, elle se leva de son lit, et entra dans la sainte basilique, en rendant à haute voix ses actions de grâces, à la stupéfaction de tous.

Quelques-uns rapportent aussi qu'elle faisait souvent le portrait de l'homme qui lui avait parlé; qu'il était de haute taille, habillé de blanc, plein d'élégance, le visage souriant; qu'il avait des cheveux blonds entremêlés de blancs; que sa démarche était aisée, sa voix franche et du son le plus doux; que la blancheur de sa peau effaçait l'éclat du lis; — tellement, que de plusieurs milliers d'hommes qu'elle avait vus, elle n'en trouvait aucun qui lui fût comparable (2). D'où beaucoup conclurent, non sans raison, que c'était le bienheureux Martyr qui lui était apparu.

C'est après dix-huit ans de maladie, que cette femme fut guérie (3).

VII

De la fête de saint Julien.

Le peuple [autrefois], ne savait quel jour honorer et glorifier le bienheureux Martyr, pour ses vertus et sa Passion; il s'attristait de n'être pas sûr de la date d'une telle fête.

(1) Ce n'étaient pas seulement les clercs, mais tous les fidèles, qui, dans ce temps-là, assistaient aux offices de la nuit. — Voyez Thomassin : *Discipl. eccl.* part. I, liv. II, chap. LXXIX.

(2) Cf. chap. XIV, pour ce portrait si remarquable au point de vue iconographique.

(3) *Chap.* IX.

Son ignorance, à cet égard, dura jusqu'au temps du bienheureux Germain, évêque d'Auxerre (1). Ce prélat étant venu à Brioude, et ayant demandé aux habitants dans quel temps ils célébraient la fête de leur patron, — ceux-ci répondirent qu'ils ne pouvaient fixer le jour avec certitude.

Il leur dit alors :

— Prions, et peut-être la puissance du Seigneur nous le révélera-t-elle. »

Quand on eut prié, — le matin venu, il dit en présence des plus anciens du lieu :

— La fête doit se célébrer le 5 des calendes du septième mois (2). »

Depuis lors, le peuple, accourant avec dévotion, et rendant grâces au saint Pontife, remporte le salut de l'âme avec celui du corps (3).

VIII

Des Possédés.

Lorsque des possédés arrivent au tombeau, le plus souvent ils vomissent des injures contre le Saint de Dieu, de ce qu'il appelle d'autres Saints à sa fête, et, nommant ces autres Saints par leurs noms, ils en confessent ainsi les vertus et les mérites :

— Ne peut-il te suffire, ô Julien, (disent-ils), de nous torturer par ta propre vertu, sans provoquer les autres à le faire aussi ? Pourquoi appelles-tu des étrangers ? Voici Martin le Pannonien (4), notre constant ennemi, qui a retiré trois morts de nos repaires. Voici Privat, du Gévaudan (*ex Gabalis*), qui ne souffrit pas que ses ouailles fussent livrées aux barbares, suscités par nous (1). Voici Ferreol de Vienne, ton collègue, envoyé par toi pour notre supplice et pour la protection des autres. Qu'as-tu besoin de Symphorien d'Autun (*Æduum*), de Saturnin de Toulouse ? Tu as réuni un concile qui nous plonge dans les tourments de l'enfer. »

En disant ces choses, et d'autres semblables, ils dépeignent si bien les Saints de Dieu à l'esprit des hommes, que nul ne doute de leur présence en ce lieu. Et, en effet, bien des malades sont guéris par ces divers Saints, et s'en retournent pleins de santé (2).

IX

De la douceur des animaux.

Ce qui mérite le plus d'être rappelé, c'est la grande douceur des bêtes que l'on voue à cette basilique (3). Comme les veaux folâtres, les chevaux impatients, les truies grogneuses, deviennent paisibles lorsqu'ils ont franchi le seuil du lieu saint !

Car, nous avons vu souvent de fiers taureaux (4), qui, quoique tenus liés par quinze hommes ou même plus encore, leur donnaient une telle secousse, que vous auriez pensé qu'ils allaient rompre leurs entraves ; mais, lorsqu'ils étaient entrés dans le saint édifice, ils s'apaisaient tellement,

(1) Au Ve siècle. — Voyez le récit de ce fait par Constantius, auteur de la Vie de saint Germain d'Auxerre. *Lib.* I, *cap.* XXV.

(2) 28 août. Ici saint Grégoire de Tours commence l'année au mois de mars et appelle *septembre* le *septième mois*. Conformément à l'usage des VIe et VIIe siècles, il comptait le commencement de l'année tantôt à partir du 1er janvier, suivant l'usage romain, tantôt à partir du 1er mars, suivant l'usage des Francs. — Voyez à ce sujet dom Mabillon : *de re diplom* : lib. II, cap. XXIII, n° 4, et l'*Art de vérifier les dates*, dissert. prélimin., § 2.

(3) *Chap.* XXIX.

(4) C'est le grand saint Martin, évêque de Tours, au Ve siècle.

(1) Saint Privat souffrit le martyre durant une invasion de Chrocus, roi des Allemands, comme le rapporte saint Grégoire de Tours : *Hist.* lib. I, cap. XXXII. Ce fut vers l'an 265, sous le règne de l'empereur Galien. Nous donnons ci-après les Actes de saint Privat.

(2) *Chap.* XXX.

(3) *Pecorum in hac basilica votivorum.* On consacrait à Dieu et aux Saints, dans les églises élevées en leur honneur, plusieurs sortes d'animaux, — surtout des bestiaux ; soit qu'on en fît un pur don, soit seulement qu'on les mît sous cette puissante protection, pour les garantir des maladies, de la mort ou des voleurs. Ces animaux étaient amenés dans l'église et bénis par les prêtres.

(4) *Cothurnosos tauros.* Le cothurne était la chaussure des acteurs tragiques ; d'où l'expression *chausser le Cothurne*, pour dire *écrire* ou *jouer une tragédie.*

Le maintien si fier des taureaux inspire à saint Grégoire cet adjectif (*cothurnosos*), dérivé de *cothurnus.*

que vous les auriez pris pour de doux agneaux.

Nous en avons vu aussi, entrer en grand nombre et mêlés à la foule du peuple, et qui, la tête basse, écartant les hommes avec leurs mufles, et non avec leurs cornes, — dans l'attitude de gens qui paraissent devant le tribunal d'un juge, montraient en quelque sorte un sentiment de crainte. Ils ne ruaient pas, ils ne blessaient personne de leurs cornes, ils ne regardaient qui que ce fût d'un œil sauvage; mais, en toute mansuétude, ils se hâtaient vers le saint autel, et, le léchant à plusieurs reprises, ils ressortaient de l'église avec la même douceur qu'ils y étaient entrés.

De même aussi, les autres animaux déposant toute leur brusquerie à l'entrée de la basilique de saint Julien, changent en douceur toute leur fureur sauvage; si bien, que vous voyez en eux, avec grande admiration, la mansuétude des colombes.

Et, quant aux animaux voués à ce temple, personne ne peut les emmener à son gré, ou les dérober; nul non plus, n'ose les changer ou les échanger, avant qu'il ne soit entré dans l'église. Car, ceux qui désobéissent à cette loi, sont très-souvent frappés par la vengeance divine qui se manifeste chez eux, ou par une fièvre soudaine et mortelle, ou par quelque autre mal ou grave dommage, — ou bien enfin, la maladie emporte l'animal qui a été arraché de ce lieu par le vol, et cela, rarement sans une punition instantanée du ciel (1). »

X

De la translation des reliques de saint Julien en Champagne.

C'est assez parler des vertus qui se sont manifestées et qui se manifestent dans la sainte basilique : maintenant, par le conseil de notre dévotion, nous finirons ce livre en disant quelque chose des lieux où l'on conserve des reliques de saint Julien.

Quelqu'un, dans la province de la seconde Belgique, avait bâti avec soin, dans le faubourg de la ville de Reims, une basilique en l'honneur du bienheureux Martyr (2). Quand les constructions furent terminées, il demanda avec foi et piété de ses reliques; puis, en ayant reçu, il s'en retourna en chantant des psaumes, et entra dans la Champagne Rémoise.

Non loin de la route se voyait le champ d'un riche Champenois qu'occupaient une foule d'hommes venus là pour le labourer. Notre voyageur s'en approchait avec ses reliques, lorsqu'un des laboureurs fut pris d'un mal soudain, et comme hors de lui, il s'écria :

— Voici le bienheureux Julien qui approche! Voici sa vertu! Voici sa gloire! Courez, compagnons, laissez-là vos bœufs, quittez vos charrues, et que toute la troupe aille au-devant de lui! »

Ceux-ci, étonnés et ne sachant pas ce qu'il voulait dire, restaient comme hébétés de ses cris et de ses paroles. Aussitôt le malheureux, laissant son soc dans le sillon, se roule par terre, frappe des mains, et se jette d'une course rapide au-devant de l'homme qui portait les reliques, en s'écriant :

— Pourquoi, ô Saint! me tourmentes-tu ainsi? Pourquoi, ô glorieux Martyr! me brûles-tu ainsi? Pourquoi entres-tu dans un pays qui n'est pas le tien? Pourquoi parcours-tu nos habitations? »

En parlant ainsi, il arrive, plein d'agitation, au lieu où le prêtre avait déjà dressé sa tente, et, prosterné devant les reliques du Saint, il reste très-longtemps couché à terre. Alors, le prêtre posa la sainte châsse sur lui, et, dès qu'elle l'eut touché, cet homme rendit des flots de sang par la bouche; il fut ainsi délivré des tourments diaboliques auxquels il était en proie. De ce moment, il proclama la vertu du Saint, et escorta ses reliques jusqu'au bout du voyage (1).

XI

Des reliques de saint Julien portées en Orient.

Je rapporterai ce qui se trouve dans une relation de fidèles, nos frères, au sujet de ce qui est arrivé en Orient à ses reliques.

(1) *Chap.* XXXI.

(2) Voyez, sur cette église, Frodoard, *lib.* I, de son *Historia Remensis*, *cap.* XXIII. Cette église, supprimée en 1790, est complètement détruite aujourd'hui.

(1) *Chap.* XXXII.

Au fond d'une certaine ville de l'Orient, un homme tourmenté par le démon, annonça dans une église qu'un vaisseau se dirigeant vers le port, renfermait des reliques du Martyr. Quand le vaisseau fut arrivé, cet homme s'élança pour le saluer, et, à son aspect, se prosterna sur le sol; aussitôt, un un flot de pus s'échappant par sa bouche et ses narines, son corps fut ainsi purifié. L'Évêque, informé du fait, invita le peuple à se rendre jusqu'au port avec des cierges allumés. Le patron du navire en étant averti, répand des larmes de joie et se hâte d'aller au-devant de l'Évêque, affirmant qu'il n'a rien emporté de la basilique du Saint, si ce n'est un peu de la poussière de son tombeau. Mais, le Dieu tout-puissant, agréant sa foi, n'avait pas permis que la vertu du Martyr demeurât cachée. L'Évêque, alors, ayant pris les reliques, les porta en grand honneur dans la sainte église. Quant au négociant, voyant tant de choses merveilleuses, il bâtit une basilique en l'honneur du Martyr, y plaça les reliques, et fut témoin dans la suite, d'un grand nombre de miracles qu'elles opérèrent en ce lieu (1).

XII

De quelle manière les reliques de saint Julien furent placées dans la basilique de Tours.

Voici des choses dont j'ai été témoin il y a déjà longtemps.

Il arriva qu'après mon ordination je me rendis en Auvergne; pendant mon voyage, je visitai la basilique du Saint, et, après la fête, j'arrachai, pour m'en faire une sauvegarde, quelque peu de la frange du voile qui couvrait le saint tombeau; puis je sortis, après avoir fait ma prière.

Or, des moines de la ville de Tours construisirent, suivant leurs faibles moyens, en l'honneur du Martyr, une basilique (2) qu'ils désiraient voir consacrer par ses vertus. Sachant que j'avais rapporté des reliques, ils me prièrent d'enrichir leur église de ces dépouilles, à l'occasion de sa dédicace. Je pris secrètement la châsse, et au commencement de la nuit je me hâtai de la porter à la basilique de Saint-Martin.

Un homme très-religieux, qui se trouvait alors à distance de cette basilique, me racontait qu'au moment où nous y entrâmes, il vit un globe d'une éclatante lumière, descendre sur l'édifice et pénétrer dans l'intérieur. Lorsque nous l'apprîmes le lendemain par les fidèles, nous conjecturâmes que celà était dû à la vertu du Martyr.

Après avoir déposé les très-saintes reliques sur l'autel, et avoir passé la nuit à veiller en chantant les psaumes, nous les portâmes à l'église dont j'ai parlé d'abord. Tout à coup, un énergumène se tordant les mains et rendant par sa bouche béante de l'écume mêlée de sang, s'écria :

— Pourquoi, ô Martin! te joins-tu à Julien? Pourquoi l'appelles-tu dans ces lieux? N'était-ce pas pour nous un assez grand supplice que ta présence? Pourquoi as-tu appelé un Saint semblable à toi pour augmenter nos tourments? Pourquoi cela? Pourquoi avec Julien nous tortures-tu ainsi? »

En vociférant ces paroles, et d'autres encore, le malheureux, après s'être longtemps débattu au pied du saint autel, — lorsque les cérémonies de la messe furent terminées, rendit par la bouche des flots de sang corrompu, et fut délivré des tourments de la fureur diabolique (1).

XIII

Comment le vin fut multiplié cette nuit-là.

Je ne crois pas non plus devoir passer sous silence ce qui arriva la nuit avant que les saintes reliques du Martyr Julien fussent déposées dans le monastère de son nom, à Tours.

Un moine de ce lieu, (2) plein de joie de

(1) *Chap.* XXXIII.

(2) Saint-Julien de Tours fut détruit par les Normands, puis restauré vers l'an 938. Il a été publié une *Notice hist. et allég. sur l'église abbatiale de Saint-Julien*, par l'abbé Bourassé. (Tours, 1846.)

(1) *Chap.* XXXIV.

(2) Le texte porte *monachus ipsius loci*, — « le moine de ce lieu, » mais, c'est d'une église ou d'un oratoire qu'il s'agit. Jusqu'au XIIIe siècle, les mots *religieux* et *curé* se confondent, comme les mots *église* et *moutier* sont restés confondus pendant tout le cours du moyen âge. — Voyez la *Diplomatique des Bénédictins*, t. V, p. 431, et saint Grégoire de Tours : *de gloria Martyrum*, lib. I, cap. LXXVI, et *de miraculis sancti Juliani*, cap. XXVIII.

l'approche de la solennité de ce bienheureux, invitait tous ceux qui s'y rendaient et les pressait d'entrer dans le petit cellier de la basilique, les exhortant à tous veiller avec zèle dans le lieu saint. Et ayant tiré du vin d'un vase, il se mit à leur verser à boire avec une joie qui avait pour cause sa dévotion, — leur disant :

— La bonté de Dieu est large envers nous, en nous accordant le patronage de ce bienheureux Martyr. C'est pourquoi je prie votre charité de veiller de concert avec moi; car c'est demain qu'on déposera les saintes reliques de Julien en ce lieu. »

Et la nuit s'étant achevée au milieu des hymnes sacrées et de chants dignes du ciel, — après qu'on eut célébré solennellement la messe, ce moine, joyeux de la fête, recommença de prier à manger ceux qu'il avait d'abord invités à se rafraîchir, en leur disant :

— Je vous rends grâces de ce que vous êtes ainsi restés, sans remuer, à veiller cette nuit. »

Et le Martyr ne tarda pas à récompenser de la bonne grâce d'un de ses miracles le bon vouloir de ce moine. Car, comme ce dernier entrait dans le cellier, il trouva le petit tonneau qu'il avait laissé à peine plein à moitié, regorgeant par dessus la bonde, de telle façon, que le vin coulant par terre, formait un ruisseau jusqu'à la porte du cellier. Ce que voyant, cet homme, — plein d'admiration, il sortit le tonneau hors du cellier, et, quoiqu'il y puisât très-souvent, il le trouva toujours plein. Bien plus, lorsqu'il en eut tiré abondamment, cependant il ne diminua pas d'une goutte, et jusqu'au lendemain il fut vu toujours plein, par la foule du peuple.

Or, on était au trois des calendes du cinquième mois de l'année, — le mois de mai (1).

O admirable puissance du Martyr ! Il tire du vin du tonneau, avant même que la vigne fût, non-seulement vendangée, mais alors qu'elle n'était pas encore en fleur, et cela, au temps où la coutume ordinaire veut qu'on mette le vin dans des cruches. Le vin a surgi dans le tonneau, où nul raisin n'avait été foulé ; c'est la seule puissance de Julien qui l'a rempli. Le tonneau bout, plein d'une liqueur qui n'est due à aucun fruit, mais que vient d'y faire naître et d'y créer le bienheureux Martyr.

C'est pour glorifier son Martyr, que le Seigneur en agit ainsi, — Lui qui, fécondant miraculeusement le sein de la Vierge, a accordé à sa mère la grâce d'être mère, tout en conservant la chasteté. En cette circonstance, le mois de mai s'enrichit abondamment d'un nouveau fruit, puisqu'il offre à boire un falerne, qui n'est le produit d'aucune grappe. Dans les autres vignes, c'est à peine, — à cette époque, — si les bourgeons partent ; et de ce tonneau le vin déborde. Par un miracle, mai devient l'égal d'octobre, en offrant aux hommes ce nouveau breuvage; mai est même plus riche qu'octobre : car, le vin, — d'ordinaire, — ne se fait pas sur-le-champ ; tandis qu'ici, le falerne naît dans la cave même.

C'est une mère-goutte obtenue sans l'aide du pressoir; vendange qu'on trouve non sous les pampres, mais par un mystère qui nous est caché. Aucune grappe de raisin n'est soumise à la pression de l'arbre, et le vin découle à flots du tonneau ; on y puise le falerne, sans que le marc en reste au pressoir; enfin, sans qu'on voie aucune vigne, de larges coupes s'emplissent jusqu'au bord.

Mais, que dis-je ? Un miracle des cieux ne manque jamais aux fidèles. Car, Celui qui, autrefois, à des noces, changea l'eau en vin, est le même qui, à cette heure, verse abondamment ce vin à ses fidèles, sans le secours d'aucun élément; et Celui qui rassasia avec deux poissons cinq mille hommes, a renouvelé en ce jour cette multiplication, pour récompenser la bonne volonté de ce moine.

Car, au temps de sa naissance, la voix de l'ange rendit témoignage à cette vertu, en disant : « Gloire à Dieu dans les hauteurs « des Cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté (1). »

(1) Ici, contre son habitude, saint Grégoire de Tours commence l'année au mois de janvier.

(1) *Chap.* XXXV.

XIV

Des reliques de saint Julien, que le prêtre Aredius (1) *emporta.*

Aredius, prêtre du pays de Limoges, homme très-religieux, et dont j'ai parlé dans le second livre des vertus de saint Martin, étant venu me voir, je l'interrogeai attentivement sur la vie et sur les miracles que le bienheureux Julien avait faits dans son pays; car, il avait élevé une basilique en l'honneur du bienheureux Martyr, et l'avait enrichie de ses reliques.

Comme c'est un homme très-réservé, il hésita longtemps; enfin, et bien à contre-cœur, il me dit ce qui suit :

— Quand je fus pour la première fois visiter la basilique du bienheureux Julien, je pris un peu de cire sur son tombeau; puis, allant à la fontaine où le sang du bienheureux fut répandu, j'y lavai mon visage, et je remplis une petite fiole de cette eau pour servir à la bénédiction.

« J'en atteste le Dieu tout-puissant, — avant que je fusse rentré dans ma maison, l'eau s'était changée en baume; elle en avait la couleur, la densité et l'odeur. Quand j'eus rapporté ceci à l'Évêque qui venait dédier l'église, il ne voulut renfermer dans le saint autel, pour toutes reliques, que ce vase dont l'eau avait été changée en baume : « Car, « — dit-il, — ce sont de véritables reliques, « celles que le Martyr a illustrées des ver- « tus du Paradis (2). »

Il y a encore bien d'autres choses à dire. J'en rapporte quelques-unes, mais j'en omets beaucoup (3).

XV

Des roses apparues miraculeusement sur le tombeau de saint Julien.

A la même époque, lorsqu'après la mort de Proserius le Martyraire (4), le diacre Urbanus fut ordonné gardien de la basilique, un miracle se fit sur le tombeau du Saint.

En effet, un diacre étant éveillé la nuit, dans son lit, il entendit un bruit comme si la porte de la basilique s'ouvrait. Au bout de plusieurs heures, il entendit de nouveau comme si on refermait la porte. Alors il se leva et se rendit au tombeau, une lumière à la main.

Chose admirable ! il vit le pavé couvert de roses brillantes de fraîcheur. C'étaient de grosses roses exhalant un parfum délicieux. A travers les ciselures de la grille, on en voyait aussi à l'intérieur du tombeau. Or, on était dans le mois de novembre, et cependant, elles étaient aussi fraîches que si on venait de les cueillir. Les ayant recueillies avec un grand respect, le diacre les mit à part dans un lieu secret, pour les distribuer comme médicament au plus grand nombre possible de malades. Et, en effet, un possédé venu de la Touraine, — après avoir bu une potion faite avec ces fleurs, s'en retourna délivré du démon, qu'il rejeta (1).

XVI

Épilogue.

Maintenant, que le lecteur reconnaisse, à ces miracles, qu'il ne peut être sauvé que par l'aide des Martyrs et des autres amis de Dieu.

Quant à moi, j'implore la miséricorde divine, par l'intercession du bienheureux martyr Julien; puisse-t-il devenir avocat dans la cause de son propre élève (*alumni proprii*) et me défendre auprès du Seigneur, afin que j'achève le cours de cette vie sans aucune souillure, que je tienne sans faute, que je pratique avec foi, et que je garde avec fermeté jusqu'à la fin de ma vie les vérités que j'ai confessées au baptême. Amen (2).

Fin du second livre de la [*gloire des Martyrs, consacré à la*] *gloire du saint martyr Julien, notre patron spécial* (3).

(1) *Chap.* XL.

(2) *Chap.* XLI, *in init.*

(3) Saint Yrieix, qui vivait au VIe siècle.

(4) *Martyrarii.* Nom du prêtre chargé de la garde et du service d'un oratoire, d'une église, etc. consacrée à un Martyr, dont on y honorait le tombeau, ou même une simple relique.

(1) *Chap.* XLVI.

(2) *Chap.* L.

(3) *Explicit liber secundus de gloriâ sancti martyris Juliani peculiaris patroni nostri.*

AVIS.

Il n'entrait pas d'abord dans notre plan de publier dès à présent quelques articles, notes, etc., supplémentaires aux Ier et IIe siècles du Christianisme en France ; mais, nous avons dû modifier nos dispositions en présence du document que l'on va lire, et dont l'érudit auteur a bien voulu nous donner la primeur, en nous adressant ces jours-ci son manuscrit.

Nous prions cet archéologue, — en notre nom et en celui de nos souscripteurs, — d'agréer la double expression de notre gratitude, et pour son obligeance extrême et pour l'importante révélation d'un des Apôtres de notre pays, au Ier siècle du Christianisme.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

I

NOTICE

SUR SAINT LATUIN,

PREMIER ÉVÊQUE DE SÉEZ, PAR M. L'ABBÉ F. LAINÉ, CHANOINE HONORAIRE, DIRECTEUR AU GRAND SÉMINAIRE DE CETTE VILLE.

« Qu'ils sont beaux les pieds de celui qui annonce la paix! »
ISAIE LII, 7.

APPROBATION

DE MONSEIGNEUR CHARLES-FRÉDÉRIC ROUSSELET, ÉVÊQUE DE SÉEZ.

D'après le rapport qui nous a été fait, la présente *notice*, plus complète que celles qui ont paru jusqu'à ce jour, est de nature à faire mieux connaître saint Latuin et à inspirer de la dévotion envers ce glorieux Pontife. C'est pourquoi nous en avons autorisé la publication et nous en recommandons la lecture au clergé et aux fidèles de notre diocèse.

Donné à Séez, en notre palais épiscopal, le 18 juillet 1861.

† CH.-FRÉD., ÉV. de Séez.

CHAPITRE PREMIER.

Questions préliminaires.

Rien de ce qui est relatif à la mémoire d'un chef de famille n'est indifférent pour sa postérité ; de même, et, à plus forte raison, tout ce qui regarde le fondateur d'une église, est digne de l'intérêt et de l'attention de ceux qu'il a enfantés à J.-C. par l'Évangile. Voilà pourquoi, avant de rapporter la vie de saint Lain ou Latuin, honoré comme le premier Évêque du diocèse de Séez, il nous semble à propos d'examiner et de résoudre, autant que possible, plusieurs questions préliminaires, controversées entre ses biographes.

Et d'abord, où naquit saint Latuin ?

— Les uns le font venir de l'Orient ; les autres lui assignent pour patrie la Grande-Bretagne ; une troisième opinion, qui est la plus ancienne et paraît la plus accréditée, le fait originaire de Rome. Si sept villes se disputèrent la gloire d'avoir donné le jour à Homère, plusieurs pays peuvent bien se disputer l'honneur d'avoir produit un Apôtre.

Un second point plus important, c'est de savoir si saint Latuin a réellement apporté le flambeau de la foi dans le diocèse de Séez. — Nous ne craignons pas de l'affirmer, bien que certains auteurs aient attribué le premier rang à saint Sigisbold. — Il faut remarquer, en effet, que tous ou presque tous ces auteurs sont étrangers au diocèse, et qu'ils ne parlent qu'accidentellement de l'histoire ecclésiastique de Séez, dans des ouvrages où ils ne se proposent pas de discuter ces sortes de matières ; quelques-uns, d'ailleurs, n'ont pas une grande valeur scientifique, et la plupart d'entre eux ont simplement copié leurs devanciers. Le sentiment opposé s'appuie, au contraire, sur la tradition constante de l'église de Séez, prouvée par les livres liturgiques et par le témoignage des historiens indigènes (1). La priorité de saint Latuin est donc un fait désormais acquis

(1) D. Cosnard, *Antiquités de la ville de Séez*, 1614 ; Marin Prouvère, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Séez*, 1624 ; Pilâtre, *Histoire de l'église de Séez* ; l'abbé de Courteilles, *Éloge des Saints de Séez*, 1667 ; Montfort-Lautour, *Suite chronologique et historique des Évêques de Séez*, 1745, etc.

à la critique, et sur lequel il serait superflu d'insister davantage (1). A lui seul il appartient de nous dire, comme saint Paul aux Corinthiens : « Lors même que vous auriez dix mille autres précepteurs de la vie chrétienne, vous n'avez pas pour cela plusieurs pères, puisque c'est moi qui vous ai engendrés spirituellement (2). »

La troisième question, sur laquelle nous voulons dire un mot, c'est l'époque de l'apostolat de saint Latuin.

— Pendant des siècles, on avait cru que les églises de France, et en particulier la nôtre, avaient une origine apostolique ; mais, sous l'influence de la prétendue Réforme et du Jansénisme, une critique nouvelle prévalut ; et ses principes exagérés que les meilleurs esprits acceptèrent peu à peu, furent suivis par les rédacteurs de notre bréviaire, publié sous l'épiscopat de Mgr Lallemand ; l'arrivée de saint Latuin chez nos aïeux fut reculée jusqu'au commencement du vᵉ siècle. — Cependant, un plus mûr examen a ramené les hommes les plus compétents à penser que notre premier Pontife a été envoyé par le pape saint Clément, suivant l'antique tradition si bien établie. « Parcourez effectivement, dit M. l'abbé Rault (3), nos livres liturgiques, (*Propre de 1620*, — *Propre à l'usage des Religieuses d'Almenêches*); interrogez nos plus anciens annalistes (Dom Cosnard, Marin Prouvère, le P. Dumoustier, l'abbé de Courteilles, Pilâtre, etc.) ; ouvrez le *Martyrologe gallican* de Dusaussay (20 juin), le *Gallia Christiana nova*, etc., et vous verrez que, dans ce diocèse, au xviiᵉ siècle, on croyait que notre bienheureux Apôtre était venu évangéliser nos contrées à la fin du Iᵉʳ siècle, ou au commencement du IIᵉ. Le témoignage de l'abbé de Courteilles, dont je citais tout à l'heure le nom, a même d'autant plus de poids, qu'il avait fait une étude particulière de cette question, et qu'il la discute avec une remarquable sagacité. »

Est-il permis d'abandonner sans motif sérieux cette tradition immémoriale ? Nous avons le droit d'appliquer l'axiôme : *Melior est conditio possidentis*. « Avant de nous déposséder et pour nous dépouiller de cet héritage que nous ont légué nos pères, il faudrait produire contre nous des titres évidents, incontestables (1) ; » et c'est ce qui n'a jamais eu lieu ; c'est ce qu'on ne pourra jamais faire. Un érudit du premier ordre (2) a démontré de nos jours, par une discussion très-savante, que les Gaules reçurent la foi dès l'origine du Christianisme ; et les nombreuses voies romaines dont notre pays était sillonné, ne nous permettent pas de douter que l'Evangile s'y soit introduit dans les premiers temps à la suite des légions de Rome. Nos traditions, du reste, se rattachent sur ce point à celles de la plupart des églises voisines, et spécialement à celles de Rouen (3), d'Evreux (4), du Mans (5). Aujourd'hui encore, l'église de Bayeux ne chante-t-elle pas dans la prose de saint Exupère son apôtre :

Mittit in Neustriam Clemens
Exuperium cum pluribus (6).

Il est vrai qu'il y a ainsi une lacune dans la suite chronologique de nos Évêques. Mais, dit fort bien M. l'abbé Rault, « vouloir établir catégoriquement une suite non interrompue de pasteurs qui ont gouverné l'église de Séez, nous a toujours semblé une prétention aussi ridicule qu'impossible. — Quand on connaît les nombreuses difficultés qui ont coutume d'accompagner l'enfance d'une église fondée au milieu des tempêtes ; quand on réfléchit à ce qui se passe encore tous les jours au Japon, en Corée, dans la Mandchourie, et ailleurs ; quand on se souvient

(1) Voir le savant et judicieux rapport adressé à Mgr Rousselet en 1855, par la commission de critique historique du diocèse de Séez. — Cette commission se composait de MM. Lebâcheux, vic.-gén. ; de Fontenay, supérieur du grand séminaire ; Delaunay, chanoine ; Rault et Provost, directeurs du grand séminaire ; Poirier, pro-secrétaire de l'évêché.

(2) I Cor. IV, 15.

(3) Articles sur saint Latuin, publiés dans le journal d'Alençon, en 1858, par M. l'abbé Rault, professeur au grand séminaire de Séez.

(1) Ibid.

(2) Monuments inédits sur l'apostolat des Saints de Provence, par M. Faillon.

(3) Orderic-Vital, liv. V, nº 6.

(4) Ibidem, nº 7.

(5) Histoire du diocèse du Mans, par dom Piolin.

(6) Rapport de la commission de critique historique.

et des persécutions qui furent presques continuelles pendant les trois premiers siècles, et de l'attachement des Gaulois au culte druidique, il est facile de comprendre que de longues et nombreuses vacances ont dû être la suite nécessaire de toutes ces circonstances réunies. Il n'est donc pas du tout incroyable que l'église de Séez, fondée par saint Latuin, se soit dispersée bientôt, privée de pasteurs, ou ait été gouvernée par des évêques dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous. C'est même un trait de ressemblance de plus qu'elle aurait avec la plupart des autres églises de France, et en particulier avec celles du Mans (1), de Tours, d'Arles, de Bourges, etc. (2). Cela servirait encore à expliquer comment il se fait que saint Sigisbold qui, après de longues années peut-être, rassembla les débris de cette église désolée, dont il fut le restaurateur, en a été regardé par plusieurs comme le fondateur. » Nous ne saurions mieux résumer la question qui nous occupe, que par ces paroles de l'illustre Évêque de Poitiers, Monseigneur Pie (3) : « Latuin fut envoyé de « Rome vers la fin du premier siècle, et il fit « partie de cette seconde et célèbre mission « que les Gaules durent au grand Pape « Clément. Je le dis ainsi sans hésiter, Mes- « sieurs ; car, à Dieu ne plaise que sur les « arguments faibles et ruineux d'une science « attardée, je donne le démenti à la tradi- « tion constante et universelle de nos Églises ! « A Dieu ne plaise que je suppose dans les « Apôtres et dans le Siége Apostolique, tant « de dédain et d'indifférence pour la grande « nation des Gaules, reliée de mille façons « à la métropole de l'empire, qu'ils aient « négligé de faire pour elle ce qu'ils fai- « saient pour des nations infiniment moins « civilisées et moins accessibles ! A Dieu ne « plaise enfin que, rejetant des titres d'anti- « quité que Rome elle-même nous recon- « naît, mon patriotisme se glorifie comme « d'une conquête nationale, de l'opinion qui « n'amène à Jésus-Christ la plupart de nos « provinces, que plusieurs siècles après les « peuples de l'Afrique et des Indes ! J'aime « mieux dire ; avec un homme qui fut la « plus grande gloire de notre grand siècle, « et dont l'érudition égale l'éloquence, *Qu'à « la suite de Rome, et par elle, tout l'Occident « est venu à J.-C., et que nous y sommes « venus des premiers ;* et je veux vous bénir « avec lui, ô Seigneur, de ce que *ce fut vous « qui excitâtes saint Pierre et ses succes- « seurs à nous envoyer, dès les premiers « temps, les Évêques qui ont fondé vos « églises* (1). C'est Bossuet, Messieurs, que « vous venez d'entendre. Ce grand génie, à « qui toutes les manières de l'aigle vont si « bien, ayant entrepris de raconter les ori- « gines et les gloires de l'église gallicane, « et trouvant sur son chemin des écrivains « fâcheux qui commençaient à balbutier « leurs doutes et leurs objections, choque « ainsi de l'aile une critique téméraire, et « l'ayant étourdie et réduite au silence, « reprend son vol vers des hauteurs où il « n'est donné à personne de le suivre. »

Il ne nous reste plus qu'à voir brièvement où le saint Apôtre établit son siége épiscopal. Le P. Sirmond prétend que ce fut à Hiêmes ou Exmes (*Oximum*), paroisse située à 5 lieues de Séez, et ancienne capitale de l'Hiémois. Cette assertion, en même temps qu'elle est démentie par nos traditions locales, a pour base un argument qui n'est pas admissible. On nous oppose un successeur de saint Latuin, l'évêque Litarède, qui prit, en 511, au 1er Concile d'Orléans, le titre d'*Episcopus Oximensis*. Mais ces mots signifient *Evêque de l'Hiémois*, pays qui comprenait la ville de Séez dans son territoire, et non pas *Evêque d'Exmes*. En 533, saint Passif souscrivit en qualité d'évêque de Séez, au second Concile d'Orléans, et, néanmoins, bien des années après, le diocèse est appelé *diocèse de l'Hiémois*, dans la légende de saint Cénery où nous lisons : « *Diœcesim Oximensem petit* (2). » Dans une charte du XIe siècle, le diocèse de Séez est encore nommé *Diœcesis Oximorum*, et l'évêque *Præsul Oximorum* (3). Ajoutons que, dès la fin du IVe siècle, longtemps avant

(1) Dom Piolin.

(2) M. Faillon.

(3) Panégyrique de saint Latuin, dans les *Œuvres* de Mgr Pie, tome III.

(1) Bossuet, discours sur l'unité de l'Église.

(2) Bollandistes.

(3) *Dissertations préliminaires sur l'Histoire civile et ecclésiastiq uedu diocèse de Sais*, par M. l'abbé Esnault, 1746.

Litarède, Séez figure avec le titre de *Cité*, parmi les villes de la *seconde Lyonnaise* (1), et par conséquent, au nombre des siéges épiscopaux (2). Ainsi, cette ville demeure en possession d'avoir été, dès le commencement, le siége de nos Évêques.

—

CHAPITRE II.

Vie édifiante et bienheureux trépas de saint Latuin.

« Heureuses sont les âmes qui se dédient au service de notre Seigneur dès leur enfance ! Elles sont comme de belles fleurs nouvellement épanouies, qui répandent devant Dieu une odeur de grande suavité par leurs vertus et leurs bonnes mœurs (3). »

Tel fut notre cher saint Latuin. — Entré, jeune encore dans le sanctuaire, il eut l'avantage d'avoir pour guides les disciples des Apôtres, et sut profiter de leurs leçons.

Il vint dans les Gaules, par ordre du pape saint Clément, avec plusieurs autres ouvriers évangéliques, parmi lesquels on mentionne saint Denys, saint Nigaise, saint Exupère et saint Taurin. — Tandis que saint Denys se dirigeait vers Lutèce, — Latuin, Exupère et Taurin accompagnèrent saint Nigaise et vécurent quelque temps avec lui dans le pays de Rouen ; c'est ce que nous apprend le P. du Moustier (4), d'après une inscription découverte sous l'autel d'un ancien monastère. Bientôt Exupère devint l'Apôtre de Bayeux, Taurin évangélisa Evreux, et Latuin se présenta dans la *cité* sagienne (5). Depuis la ruine d'Exmes, Séez était la ville principale des peuples connus sous les noms d'*Osismii* et de *Sessui* ou *Essui* (6). Sous la domination des Romains, c'était un établissement considérable : les voies romaines qui de plusieurs côtés y venaient aboutir, et les nombreuses médailles trouvées, soit à l'intérieur soit aux environs de cette ville, le prouvent assez ; on a même découvert, en 1858, dans l'une des cours du petit séminaire, des moules de monnaies romaines portant le nom et la figure de Trajan (97-117), qui attestent que dès cette époque on y battait monnaie. Là résidait la *curie* ou assemblée sénatoriale qui correspondait avec le gouverneur de la province et dominait les cantons d'alentour, désignés sous la dénomination de *Pagi*. Ce fut naturellement le centre des travaux de saint Latuin. Il avait à lutter contre le polythéisme des conquérants et surtout contre le druidisme dont plusieurs monuments, baignés autrefois du sang des victimes humaines, sont conservés à Saint-Cyr-la-Rosière, à Fontaine-les-Bassets, etc. Ce n'était pas une petite entreprise de substituer les dogmes et la morale du Sauveur à la mythologie payenne et aux mystères de Teutatès. — Notre Apôtre mit courageusement la main à l'œuvre. — La majesté empreinte dans toute sa personne commandait le respect ; et sa mansuétude était propre à lui gagner les cœurs, d'autant plus que les habitants étaient de mœurs douces et faciles : les *Commentaires* de César nous les peignent comme très-calmes et amis de la paix (1). Sans négliger les ressources humaines, saint Latuin comptait avant tout sur la protection divine, et son espérance ne fut pas trompée. « Il n'avançait que muni de ses lettres de créance. A chaque pas le thaumaturge garantissait l'apôtre, le miracle certifiait la parole. A son entrée dans la ville de Séez, son premier ouvrage, c'est de payer l'hospitalité qu'il y reçoit en rendant la vue à une aveugle, à la fille d'une pauvre veuve qui lui a ouvert sa maison. — Une vertu s'échappe de lui, même à son insu ; il suffit qu'il passe auprès des malades : son ombre, comme celle du Prince des Apôtres, opère la guérison de ceux qu'elle atteint ; et les infidèles, délivrés eux-mêmes de leurs infirmités par ce miraculeux contact, viennent en foule au baptême (2). » D'après un de nos historiens (3), saint Latuin baptisait sur le bord

(1) *Notitia imperii.*

(2) Dom Piolin, *Pièces justificatives.—Dissertations* de l'abbé Esnault.

(3) Saint François de Sales, tome IV, p. 414.

(4) *Neustria pia*, cap. I, p. 2.

(5) Séez, en latin *Sagium.*

(6) Dissertations de l'abbé Esnault.

(1) Lib. V : « In pacatissima et quietissima parte. »

(2) Histoire de l'église de Séez, par l'abbé Baratte, curé de Chailloué. (Ms. de la Bibliothèque publique d'Alençon.)

(3) Histoire des Évêques de Séez, par de Meigni, curé de Gaulet. (Ms. de M. Bailleul.)

de l'Orne à l'endroit où l'on a bâti ensuite l'église de Notre Dame du-Vivier. Lui-même dédia un oratoire en l'honneur de la très-sainte Vierge. — Après avoir formé une chrétienté à Séez, il parcourut successivement les différentes contrées environnantes, où il produisit d'abondants fruits de salut. Mais l'enfer lui suscita des obstacles. Il fut persécuté par Fatisca, femme du préteur (1), et la populace qu'elle ameuta le traîna ignominieusement à travers les rues de la cité. — On lui ordonna, sous peine de mort, de partir sans retard. — « Il se remarque dans plusieurs auteurs, dit l'abbé de Courteille, diverses raisons qui obligeaient cette femme à chasser notre Saint. — Les uns disent que c'était en haine de la religion, et les autres en vengeance de ce que ce très-chaste Prélat n'avait pas voulu consentir à ses désirs charnels. » Aimant mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, il était disposé à braver tous les périls ; et ce ne fut qu'à la sollicitation des fidèles qu'il se réfugia dans les bois qui existaient alors à Cléray. « Dans ce lieu solitaire qui lui était comme un paradis, continue l'abbé de Courteille traduisant un auteur plus ancien, notre Saint trouva une fontaine très-claire couverte d'arbres qui, par leurs ombrages, la garantissaient des ardeurs du soleil. — Proche cette fontaine, il dressa une petite cellule de branches d'arbres pour y demeurer et un petit oratoire pour y prier son Dieu, et là, se voyant séparé du bruit et du tumulte des hommes, il passait une partie de son temps à l'oraison, où il dilatait son cœur en présence de la divine majesté et l'autre partie en quelque occupation honnête, plutôt pour récréer son esprit que pour se divertir. » Dans sa retraite il recevait les néophytes, les instruisait et leur administrait les sacrements. Un jour, il se glissa parmi eux des assassins envoyés par Fatisca ; ils furent soudain convertis par l'onction de la grâce et changés de loups ravissants en agneaux dociles. — Saint Latuin les baptisa dans sa fontaine. — Il baptisait aussi à l'endroit appelé depuis le *pont Saint-Lain* sur la route d'Argentan. Fatisca étant morte misérablement, notre Apôtre put rentrer à Séez, où il semblait plutôt un ange qu'un homme, selon les expressions de l'historien déjà cité.

(1) Monseigneur Pie, *loco citato*.

Mais, sur la fin de sa pénible carrière, il fut obligé de s'enfuir une seconde fois. Ces tribulations n'étaient rien au gré du serviteur de Jésus-Christ. — « Le disciple se plaignait amoureusement d'être trop épargné en comparaison de son Maître ; et, considérant ses épreuves comme légères, il répétait souvent ces paroles qui rappellent celles de l'apôtre saint André : « O bon Jésus, qui me donnera de mourir pour vous ! *O bone Jesu, quis mihi det ut pro te morier !* » Ce vœu ne fut pas entièrement exaucé. Le vieil athlète, épuisé de fatigues et de souffrances, s'endormit doucement entre les bras de ses disciples dans sa bienheureuse solitude de Cléray (1), après leur avoir adressé ses derniers avis et promis son assistance auprès du Seigneur. Il avait ordonné plusieurs prêtres. — C'est là tout ce que nous savons de son histoire. « Mais dans une si haute antiquité les syllabes ont un poids qui vaut des discours (2). » C'en est assez pour vous exciter à la ferveur, au dévouement, à l'abnégation : car « tous les chrétiens, en considérant et lisant les *Vies des Saints*, se devraient former sur leurs exemples, faisant comme les abeilles qui ne voltigent sur les fleurs que pour y cueillir le miel et s'en nourrir (3). »

Le *Livre de la vie et des miracles de saint Lain*, traduit du latin en rimes françaises par Jean Le Roi, curé d'Hécourt au diocèse d'Evreux, et imprimé à Paris chez Tréperel, vers l'an 1500 (4), fournirait peut-être de plus amples détails. — Par malheur toutes les recherches pour retrouver cet ouvrage ont été infructueuses jusqu'à présent.

—

CHAPITRE III.

Culte de saint Latuin.

I

Le corps du saint Evêque fut enterré avec honneur dans son oratoire, remplacé plus tard par l'église paroissiale de Cléray que l'on plaça sous son vocable. Le *Martyrologe* de France dit en parlant de cette église :

(1) Monseigneur Pie.

(2) Ibid.

(3) Saint François de Sales, tome III, p. 400.

(4) Dissertations de l'abbé Esnault.

« Le Tout-Puissant y a opéré et y opère tous les jours de grands miracles. » — « Au tombeau de saint Latuin, dit de son côté Marin Prouvère, Dieu opéra un grand nombre de miracles en témoignage de la sainteté de son serviteur; et jusqu'à présent (commencement du XVIIe siècle), ce lieu a été fréquenté de plusieurs malades de gale et gratelle qui, se lavant dans la fontaine, se sont trouvés grandement soulagés; et encore bien que les seigneurs du lieu, imbus de l'hérésie, aient voulu empêcher le concours des peuples qui y viennent avec grande dévotion, en fermant les avenues de hautes murailles, toutefois, c'est en vain, parce qu'ils vont avec un zèle inouï au courant du ruisseau, ne pouvant aborder la source (1). » L'abbé de Courteille ajoute : « Les malades s'y lavent ou y mouillent quelques linges, comme chemises ou autres pour s'en revêtir, et par ce moyen ils sont souvent guéris. » L'abbé Esnault qui écrivait en 1746, dit encore à propos du pont Saint-Lain : « Je me souviens d'avoir entendu dire dans mon enfance, qu'on allait autrefois se baigner en cet endroit-là, parce qu'on croyait que saint Lain ou Latuin y avait baptisé. » Quoique le village de Cléray ne soit plus une paroisse, le culte du saint Pontife y est toujours vivant. — La paroisse de Mortrée et les deux séminaires de Séez y ont fait, dans ces derniers temps, plusieurs pèlerinages solennels, et à l'approche des ordinations, les élèves du grand séminaire ont coutume d'aller s'y mettre sous le patronage de notre père dans la foi. — M. l'abbé Delaunay, curé-doyen de Mortrée, a fait planter une croix auprès de la fontaine Saint-Lain; il travaille avec persévérance à rendre et à conserver au diocèse l'église de Cléray, qui maintenant appartient à la fabrique de Belfonds.

II

Sous le règne de Charles le Chauve, lors de l'invasion des hommes du Nord, les reliques de saint Latuin furent transportées à Anet, dans le diocèse de Chartres. Écoutons là-dessus le magnifique langage de Mgr Pie : « Après un repos sept ou « huit fois séculaire, voici que tout à coup, « devant des hordes barbares qui ne soup« çonnaient pas le dessein auquel Dieu les « employait, Latuin se releva de sa couche « funèbre; il reprit le bâton de missionnaire « que lui avait donné le saint pape Clément, « et il s'en alla vers une autre frontière de « la Neustrie, à Anet, dans le pays Chartrain. « Quelle providence particulière le condui« sait là? La doctrine de saint Paulin nous « aidera peut-être à le comprendre. Il ne « suffit pas au Seigneur, dit ce grand « Evêque, que ses glorieux Martyrs et Con« fesseurs illustrent de leur nom et de leurs « faveurs les lieux qu'ils ont habités; il est « des contrées moins avantagées qui n'ont « jamais été foulées par les pas d'aucun « apôtre vivant : c'est pour les dédommager, « je pense, que le Christ ordonne à ses Saints « d'aller y prendre un tardif domicile et d'y « signaler par mille bienfaits leur nouvelle « habitation. Là où son œil divin découvre « une nuit plus ténébreuse, une foi plus « chancelante, des âmes plus livrées à la sé« duction des sens, aux folles joies de la vie « et aux pompes dangereuses du monde, là « il transporte le sépulcre miraculeux de ses « serviteurs; là il destine leurs saintes reli« ques, source intarissable de lumières, de « grâces et de remèdes. Mes frères, ne vous « semble-t-il pas que le saint docteur de Nole « soit venu au-devant de notre question? « Anet, séjour des enchantements et des sé« ductions; Anet, si longtemps paré des « fleurs de la poésie comme de celles de tes « vallées, si longtemps couronné des fes« tons de la littérature et du diadème des « beaux-arts, comme du dôme verdoyant de « tes grands arbres; Anet, si lent à sortir « de la vieille idolâtrie, si prompt et si ar« dent à embrasser les errements du paga« nisme nouveau; Anet, rendez-vous trop « célèbre des amours impudiques et des in« trigues criminelles des cours; Anet, ah! « qu'il était besoin d'un Saint dans tes murs! « Mais, parce qu'il en était besoin, Dieu l'y « a envoyé; il y est depuis dix siècles, et sa « présence n'a jamais cessé d'y être féconde, « oui, féconde jusque dans ce palais princier « où l'on vit souvent croître le lis au milieu « des épines, fleurir les plus pures vertus « de l'orthodoxie la plus sincère auprès de « tous les débordements de la luxure; fé« conde surtout au sein de cette population, « où se sont conservées toujours des familles

(1) Marin Prouvère, p. 68.

« si franchement chrétiennes, dont la foi a « triomphé de tant de scandales durant le « cours des âges, et dont les mœurs ont « gardé leur gravité à côté de tant de dissi- « pation..... Ce sont là, mes frères, les œu- « vres lointaines, ce sont les nouvelles con- « quêtes de votre Apôtre. »

Le souvenir de cette translation se célèbre chaque année à Anet, le 31 août; un office propre a été imprimé à cette fin (1). Les saintes reliques furent d'abord gardées dans la forteresse d'Anet, l'une des plus redoutables du pays. On a retrouvé récemment une vieille gravure de Claude Châtillon qui en représente les ruines. — De ce château-fort, les vénérables restes de saint Latuin avec ses Actes consultés par plusieurs de nos vieux historiens (2), furent portés dans l'église paroissiale. « Le saint corps, dit l'abbé de Courteille, fut renfermé dans une caisse de chêne d'environ deux pieds de largeur ou de hauteur et trois de longueur, fermée avec des clous rivés, et ensuite déposé dans un beau reliquaire doré et enrichi des douze apôtres qui y sont en relief; la très-puissante dame Françoise de Lorraine, femme du très-sérénissime seigneur César de Mercœur, prince d'Anet, fit construire un bras d'argent dans lequel est enfermé un os d'un des bras de notre Prélat. Au côté droit du maître-autel, sont quatre colonnes de pierre qui ont de huit à neuf pieds de hauteur, sur lesquelles est mis le reliquaire du corps de notre Saint pour être vu du peuple qui, par grande dévotion, y abonde de toutes parts, les uns pour y être soulagés dans leurs infirmités, et les autres pour y implorer l'assistance de Dieu par l'intercession des saints Apôtres; ce que l'on a souvent obtenu par des miracles. »

Afin d'entretenir cette dévotion envers saint Latuin, le cardinal-légat duc de Vendôme, au nom du pape Clément IX, accorda en 1668, pour cinq ans, une indulgence plénière *à tous les fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe vraiment pénitents, confessés et repus de la sainte communion*, qui visiteraient l'église d'Anet, le jour de la fête du saint Évêque et y prieraient aux intentions de l'église. Il concéda, en outre, une indulgence partielle de dix ans et de dix quarantaines à gagner le même jour ou un dimanche de l'année (1).

(1) Il y a un exemplaire de ce Propre au grand séminaire de Séez.

(2) V. l'abbé de Courteille.

La châsse fut préservée des profanations commises pendant la tourmente révolutionnaire, par un brave maçon, qui l'avait enfermée dans un tonneau caché au sein de la terre (2). Quand la paix eut été rendue à l'Eglise, Mgr Charrier de la Roche, évêque de Versailles, qui avait sous sa juridiction le diocèse de Chartres (3), constata l'authenticité des saintes reliques.

Notre premier Pontife n'est pas moins cher aux habitants actuels d'Anet qu'à leurs ancêtres. A sa fête, la châsse est exposée et les fidèles viennent la vénérer en la baisant et en passant dessous. On porte en procession un bâton de bois doré surmonté d'une espèce de niche dans laquelle est placé le Saint en habits pontificaux. — On avait établi sous son invocation une confrérie d'hommes qui n'existe plus depuis peu d'années.

III

Cependant, l'église de Séez se voyait avec peine privée des ossements de son Apôtre. Au XIe siècle, l'évêque Yves de Bellême, célèbre pour avoir fait bâtir la cathédrale de Séez, reconstruite si élégamment aux XIIIe et XIVe siècles (4), alla en personne réclamer quelque partie de ce trésor. « Ce prince de l'Église, qui était prince aussi dans le siècle, cet homme que les chroniques nous représentent si exercé dans l'art de la parole, dans la conduite des affaires et dans le

(1) *Pièces justificatives*, n° 1.

(2) Renseignements donnés par M. Job, greffier à Dreux.

(3) *Pièces justificatives*, n° 2.

(4) La cathédrale actuelle de Séez, le plus beau monument du département de l'Orne et l'un des plus remarquables de l'architecture religieuse en France, ne remonte pas au XIe siècle, comme le disent la plupart des auteurs. Elle a été construite en notable partie sous Jean de Beruières, monté sur le siége épiscopal de Séez, en 1278; c'est ce qu'on lit dans l'épitaphe de ce Prélat (Marin Prouvère). Cette nouvelle cathédrale fut consacrée sous l'épiscopat de Philippe le Boulanger, en 1310. (Ms. d'Odolan Desnos).

Il suffit, du reste, d'y jeter les yeux, pour se convaincre que la nef est du XIIIe siècle et le chœur du XIVe.

maniement des esprits, faillit échouer dans son entreprise. Toutefois, comme Yves de Bellême faisait valoir avec éloquence les droits de son église, dont Latuin avait été le premier époux, les habitants d'Anet, trouvèrent le secret de se montrer délicats sans être trop généreux, et ils cédèrent au Prélat la portion de ce corps sacré qu'ils pouvaient le moins s'attribuer : c'était le quatrième doigt de la main droite du Pontife, celui où chaque évêque a coutume de porter l'anneau de son alliance avec l'église dont il est le pasteur. Peu considérable en elle-même, cette relique avait un prix particulier pour l'église de Séez (1). » On l'honora dans la cathédrale jusqu'au XVIe siècle ; alors les huguenots ayant ravagé le diocèse, pillèrent la cathédrale et y brûlèrent cette précieuse relique avec beaucoup d'autres Au XVIIIe siècle, sous l'épiscopat de Mgr d'Aquin, on essaya d'obtenir quelque nouveau fragment du saint corps. Déjà on avait l'autorisation de l'évêque de Chartres. « Un député du chapitre de Séez, (on dit que c'était le bon M. Caudron), raconte l'abbé Esnault, s'était transporté à Anet. Le curé l'avait bien reçu, on avait tout promis, bien disposé à ne rien tenir. Il amuse le député par de belles paroles, il lui fait entendre qu'il n'est pas le maître à lui seul, que ce qu'il demande dépend autant et plus des paroissiens que de lui-même, qu'il convient de les faire assembler. On sonne le tocsin, le peuple accourt. Quand il sait qu'on veut lui enlever son Saint, il murmure, il s'échauffe et bientôt les huées et les menaces ne laissèrent au député d'autre parti à prendre que celui de s'en aller au plus vite. »

En 1841, dans l'espoir de mieux réussir, M. l'abbé Châtel, économe du grand séminaire, fut envoyé à Anet par Mgr Jolly, avec une étole que notre diocèse offrait au curé de la paroisse. On s'était assuré de l'agrément de Mgr Clausel de Montals, et la cérémonie avait été fixée à un dimanche de février. M. l'abbé Chaillou, curé du lieu, engagea ses paroissiens à se trouver en grand nombre à l'église pour rendre honneur aux reliques et accompagner la procession. Mais quel ne fut pas son désappointement quand on vint lui apprendre que tout était en fermentation, et qu'il arriverait des malheurs si l'on touchait aux ossements de saint Latuin. Sans la prudence du maire d'Anet, on se serait porté à des excès, et quelques mutins auraient peut-être fait un mauvais parti à M. Châtel, qui fut obligé de s'en revenir les mains vides. Ces faits expliquent cette parole de l'évêque de Poitiers : « Anet a toujours été le gardien singulièrement jaloux, j'allais dire excessivement avare, d'un si grand trésor. On s'en est aperçu en diverses rencontres. »

Enfin, grâce aux démarches de M. le curé de Mortrée, nos désirs ont été remplis. Le dimanche de la Dédicace 1856, M. Paquert, supérieur du grand séminaire de Chartres, envoyé à Anet par son évêque, Mgr Régnauld, ouvrit la châsse et en retira pour nous un *tibia* de notre glorieux Apôtre, qu'il emporta dans son établissement. « A cette heureuse nouvelle, lisons-nous dans le *Publicateur de l'Orne*, sous la date de janvier 1857 (1), Mgr Rousselet, évêque de Séez, fut comblé de joie. » A cause de son départ pour Rome, il chargea M. l'abbé de Fontenay, son vicaire général et supérieur du grand séminaire, de se rendre à Chartres en son nom, avec M. le doyen de Mortrée, pour recevoir l'ossement sacré, ramener le père au milieu de ses enfants en Jésus-Christ, et mettre en dépôt cette relique à Regmalard, chef-lieu de canton, limitrophe du diocèse de Chartres. Elle y fut accueillie avec enthousiasme, et elle y est demeurée, entourée de la vénération générale, jusqu'à la fin de juin 1858. « Toutes les dispositions étaient prises pour l'installation solennelle des reliques de saint Latuin dans la cathédrale, dit l'*Écho de l'Orne*, et Monseigneur avait convié d'éminents Prélats et des orateurs fameux pour les recevoir. Elles sont parties le jeudi, 16 juin, de Regmalard, pour commencer une longue pérégrination qui n'a été partout qu'un triomphe éclatant. » Bellême, le Pin-la-Garenne, Mortagne, le Mêle-sur-Sarthe et Alençon (2) les fêtèrent à l'envi : elles parvinrent à Séez, conduites par MM. Radiguet et de Fontenay, vicaires généraux, « sur une route semée de fleurs et couronnée d'arceaux de ver-

(1) Monseigneur Pie.

(1) Articles publiés par M. l'abbé A. Poirier.

(2) A cette occasion M. Deplace chanoine de Paris prêcha un *Triduum* à N.-D. d'Alençon.

dure (1). » — Voici comment le journal l'*Univers* annonçait cette nouvelle à ses lecteurs : « La ville de Séez vient de célébrer une de ces solennités qui font époque dans les annales d'une église. Le lundi 21 juin, à quatre heures du soir, la procession formée de toutes les communautés de la ville, des deux séminaires, d'une centaine de prêtres, et présidée par S. G. Mgr l'Évêque, escorté de son Chapitre et du T. R. Père Abbé de la Grande-Trappe (Dom Timothée), se portait à la rencontre des saintes reliques. Un autel gothique, d'un goût exquis, avait été dressé pour recevoir la châsse, sur la route d'Alençon, à 1 kilomètre de la ville. Quatre prêtres en aube et en étole ayant courbé leurs épaules sous ce précieux fardeau, dont ils étaient saintement fiers, — le cortége se rendit dans l'église Saint-Pierre, après avoir défilé sous trois arcs de triomphe élevés par cette paroisse et par l'hospice. Vous redire tout ce qu'il y avait de solennel et de grandiose, d'émouvant et de gracieux dans cette marche triomphale, c'est chose impossible. Aussi, déjà une sainte ivresse animait les cœurs, et tout faisait présager un beau jour pour le lendemain. — Le mardi 22, dès huit heures, la procession, composée comme la veille, augmentée de trois cents prêtres et rehaussée par la présence de nos Seigneurs les Évêques de Poitiers et de Chartres, sortait de la cathédrale et se rendait à l'église Saint-Pierre pour y reprendre le dépôt sacré confié à sa garde pendant la nuit. Le cortége avait été brillant la veille; il fut magnifique le jour. Toutes les maisons étaient tendues et ornées de guirlandes de verdure; les rues étaient jonchées de fleurs, et un arc de triomphe aux proportions colossales, qui rappelait ceux que l'on voit à Rome sur l'ancienne voie sacrée, s'élevait sur la place du Parquet. Arrivées sous le grand portail, les saintes reliques s'arrêtèrent sous une majestueuse couronne ; c'est là que la tradition en fut faite à Mgr l'Évêque de Séez par Mgr l'Évêque de Chartres. On entre dans la cathédrale, dont la décoration offre un coup d'œil enchanteur. Les saintes reliques sont déposées sur une estrade, à l'entrée du chœur, et la messe pontificale commence. Après l'Évangile, Mgr Pie, évêque de Poitiers, dont la science et l'éloquence sont connues dans le monde catholique, a fait l'éloge de saint Latuin. Par son discours, cet autre Hilaire a ravi et tenu suspendu à ses lèvres tout son auditoire. Le soir, le R. P. Souaillard (dominicain), est monté en chaire à son tour. La foule qui s'est pressée autour de lui pendant l'Octave dispense de faire l'éloge de cet orateur, dont la parole incisive et entraînante a déjà retenti dans nos grandes cités. La fête du jour est finie; la fête de la nuit va commencer. A neuf heures, tous les édifices de la ville, le portail de la cathédrale, l'évêché, le séminaire, les communautés, l'hôtel-de-ville, toutes les maisons particulières se ceignent de cordons de lumière pour remplacer le soleil et prolonger ce beau jour qui, comme toutes les fêtes de la terre, avait passé bien rapide. A dix heures, la cité sagienne, d'ordinaire si calme, offrait l'aspect d'une grande ville. Toutes les maisons étaient vides, chacun voulant voir et admirer l'illumination, et ce n'est qu'avec peine qu'on circulait dans les rues. Attirée par l'excellente musique du petit séminaire, qui voulut bien mêler ses joyeuses fanfares aux détonations des boîtes et au feu d'artifice, la foule stationnait devant l'hôtel-de-ville et le portail de la cathédrale. C'était un spectacle ravissant; la joie rayonnait sur tous les fronts. » M. le préfet de l'Orne et M. le général commandant le département étaient venus assister à la cérémonie. Mgr Pie écrivait dans la suite : « Les fêtes de saint Latuin ont eu un caractère qui ne se laisse point oublier. » Le procès-verbal de la translation fut signé par les trois Évêques, par le Chapitre et par l'Abbé de la Trappe. Sa Sainteté Pie IX avait daigné accorder, aux conditions accoutumées, une indulgence plénière à tous les fidèles du diocèse de Séez, qui visiteraient les églises où les saintes reliques seraient exposées, et dans lesquelles il y aurait grand'messe ou au moins allocution, et à ceux qui visiteraient l'église cathédrale le jour de la translation ou l'un des sept jours suivants. Pendant 8 jours, il y eut affluence auprès de la châsse, et, l'on ne saurait dire le nombre d'objets de piété qui l'ont touchée. Le 29 juin, cette châsse a été placée sous un charmant autel gothique, dans le croisillon méridional du transept, nouvellement restauré ; au-dessus de l'autel, on admire un

(1) Monseigneur Pie.

bas-relief où saint Latuin est représenté, l'un côté évangélisant ses diocésains, et de l'autre étendu sur son lit de mort. Au mois de juillet 1861, MM. Ledien frères ont posé dans la chapelle du grand séminaire un beau vitrail dont les sujets sont empruntés à l'histoire du glorieux Pontife : dans un premier médaillon, il reçoit sa mission de saint Clément; dans un deuxième, il rend la vue à la fille de son hôtesse; dans un troisième, il baptise un des hommes venus à Cléray avec le dessein de le faire mourir ; dans un quatrième, un de ses prêtres lui administre les derniers sacrements. Les deux médaillons inférieurs sont consacrés à reproduire la translation de 1858 ; l'ensemble de ce vitrail est d'un très-heureux effet. Il vient aussi de paraître à Paris une jolie gravure qui représente saint Latuin et son autel. Il existe deux *prières à saint Latuin*, auxquelles une indulgence de quarante jours est attachée par Mgr Rousselet; Sa Grandeur a concédé la même faveur pour cette simple invocation : *Saint Latuin, priez pour nous !* Dans le principe, la fête de notre cher Saint était célébrée à Séez, le 20 juin ; Mgr Lallemand la fixa au 19 janvier. Mgr Rousselet, dans le *Propre de Séez*, approuvé à Rome en 1857, l'a remise au 20 juin. Elle est du rite double de seconde classe avec Octave. Depuis deux ans, le jour même de la fête, le grand séminaire, les paroisses de Saint-Pierre, de Notre-Dame de la Place, de l'Hôtel-Dieu, sont allés processionnellement à la cathédrale ; et le dimanche dans l'Octave, les reliques ont été portées dans les rues au milieu d'un immense concours de fidèles, non-seulement à Séez, mais encore dans toutes les campagnes voisines. On a le dessein de continuer chaque année ces pieuses démonstrations. Puissions-nous voir s'accomplir cette parole de Mgr de Poitiers :

« La présence des saintes reliques deviendra un principe de longévité et de prospérité nouvelle pour cette église de Séez, pour cette église toujours fidèle et souvent illustrée depuis l'origine des temps; pour cette église où abondent la vie chrétienne, la sève religieuse, l'étude des lettres, l'amour de la science et l'esprit du ministère ecclésiastique. Oui, du sein de cette tranquille et religieuse cité que son bienheureux éloignement des grands centres de population protège contre de fatales influences, l'illustre protecteur qui vous est rendu entretiendra, fécondera, multipliera désormais tous ces biens. »

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1.

Louis, cardinal-diacre de Sainte-Marie du Portique, dit de Vendôme, légat *a latere* de Notre Saint-Père Clément IX et du Saint-Siége Apostolique vers Louis, roi très-chrétien de France et de Navarre, et en tout son royaume, provinces, seigneuries, villes et bourgades, et généralement en tous les lieux sujets à ce même roi et adjacents à son royaume et autres auxquels nous pourrons aller, salut éternel en Notre-Seigneur à tous les siècles chrétiens qui ces présentes verront. Pour augmenter la dévotion des fidèles et le salut des âmes autant que nous sommes obligés par le devoir de la légation apostolique, charge qui nous a été donnée, nous confiant en la miséricorde du Dieu tout-puissant, sur l'autorité des bienheureux Apôtres saint Pierre et saint Paul et du Saint-Siége Apostolique, ainsi qu'il nous a été accordé par ses lettres, accordons miséricordieusement en Notre-Seigneur à tous et chacun des fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe, vraiment pénitents, confessés et repus de la sainte communion, qui visitent l'église paroissiale de Saint-Lain, Évêque de Séez, paroisse d'Aret, diocèse de Chartres, au jour de fête dudit saint Lain, depuis les premières vêpres jusqu'au soleil couché du même jour et fête, et là feront dévotes prières à Dieu, pour la paix et concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de l'Église notre sainte Mère, indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés pour une fois seulement ; davantage, par la même autorité et teneur ci-dessus, nous accordons miséricordieusement en Notre-Seigneur, aux mêmes fidèles de l'un et l'autre sexe, vraiment repentants et confessés, qui visiteront ladite église de Saint-Lain le jour de fête dudit Saint, ou un dimanche de l'année, une fois seulement, et prieront et feront les choses susdites audit jour, dix années d'indulgence et autant de quarantaines des pénitences à

eux enjointes ou qui leur auraient dû être enjointes, ou autrement par eux dues en quelque manière que ce soit, les présentes valables pour cinq ans seulement.

Donné à Paris, sous nos sceau et seing, le 25 mai 1668, et du pontificat de notre Saint-Père l'an 1er.

Signé LOUIS, card. de Vendôme, légat.
DE BONFILS, secrét. de la légation.

Vues et diligemment examinées par nous, vicaire général de Mgr l'illustrissime et révérendissime Évêque de Chartres, les lettres contenant les indulgences ci-dessus concédées par Mgr l'éminentissime et révérendissime cardinal-légat *a latere*, nous en permettons la publication et l'usage selon leur teneur dans tout le diocèse.

Donné à Chartres, le 22 juin 1668.

Signé BERTHAULT, vic. gén.

N° 2.

Louis Charrier de la Roche, par la Providence divine et l'autorité du Saint-Siége Apostolique, Évêque de Versailles, premier aumônier de l'empereur : vus par nous trois procès-verbaux des 19 juillet 1796, 21 mai et 1er septembre 1804, relatifs à la conservation et à la translation des reliques de saint Latuin, premier Évêque de Séez, conservées en l'église paroissiale d'Anet, en notre diocèse, lesdites reliques consistant en cinq os, savoir : les os des deux cuisses, deux *tibias* et un *péroné*, nous avons déclaré et déclarons lesdites reliques comme authentiques, et permettons qu'elles soient exposées à la vénération des fidèles. Et afin que lesdits procès-verbaux, donnés avec tout le soin possible et signés par un grand nombre de témoins dignes de foi, puissent avoir désormais une authenticité qu'ils n'ont pas eue jusqu'à ce jour, nous avons ordonné que leurs minutes soient déposées aux archives de notre secrétariat et jointes aux présentes, ce qui a été fait sur-le-champ. Ordonnons en outre, qu'il sera délivré double expédition des présentes; scellées de notre petit sceau de cire rouge; l'une pour être jointe aux copies desdits trois procès-verbaux, déjà insérés dans la châsse de bois doré qui renferme lesdites reliques, après que M. Leroux, curé de ladite paroisse d'Anet, aura apposé à ladite expédition le même cachet que celui qu'il doit mettre pour sceller ladite châsse, ainsi que nous l'y autorisons; l'autre, pour être insérée dans le registre sur lequel lesdits trois procès-verbaux ont été transcrits.

Fait à Versailles, le 11 juillet 1805.

Signé † LOUIS, Évêque de Versailles.
VAQUIER, secrétaire général.

Au bas de cette pièce, on voit le sceau épiscopal et le cachet de la commune d'Anet.

N° 3.

Carolus-Fridericus Rousselet, Dei gratiâ et Apostolicæ Sedis auctoritate Episcopus Sagiensis, omnibus has præsentes Litteras visuris salutem et benedictionem in Domino.

Jamdudum piis desideriis expetitas beati Latuini primi sui Episcopi reliquias sibi redditas tandem gratulatur Ecclesia Sagiensis. Ex quo enim tempore corpus sancti Pontificis, sæviente barbarorum furore, apud Anetum in diœcesi Carnotensi, ubi maximâ veneratione colitur, sæculo nono translatum est, et a Calvinianis, sæculo decimo sexto, sacrilegè direpta fuit et igni tradita periit particula hujus corporis ab Yvone de Bellismo Sagiensi Episcopo ecclesiæ cathedrali undecimo sæculo restituta, pretioso isto pignore omnino viduata remanserat. Ipsius vero partem notabilem, unam scilicet ex tibiis a benevolentissimâ Episcopi Carnotensis liberalitate ultimis hisce temporibus susceptam et apud ecclesiam Oppiduli vulgo dicti Remalard ab uno circiter anno depositam indèque per varias stationes Sagium solemniter delatam, cum magno cleri et populi concursu, ad ecclesiam nostram Cathedralem transtulimus.

Cujus rei ut memoriæ permanent sanctique pignoris authenticitas omnibus et singulis constare possit, adstantibus R. R. et Ill. D. D. Episcopis infrâ nominandis, venerabili Capitulo nostræ Cathedrali ecclesiæ, Rever. Abbate Sanctæ Mariæ de Trappâ Majori, aliisque de nostro clero præstantissimis viris, sacras reliquias diligenti examine recognitas vittisque aureis super pulvinari ex panno serico et villoso coloris rubri alli-

[c]atas cum præsenti cartula deposuimus in [c]apsâ ex cupro deaurato in modum ædiculæ [c]onfectâ, longitudine ad exterius septuaginta [d]uorum centimetrorum, latitudine triginta [t]rium, altitudine sub tecto trigenta, et a tecto [a]d numerum viginti et unius, patentibus octo [i]n modum quadrifolii fenestralis crystallo [m]unitis, quarum tres ex utroque latere, [u]nâ vero in duabus extremitatibus, subjectâ [t]ecto imbricato et super fastigium ornamen[t]is eleganter decorato, et in unâ extremita[t]um habente mobilem portam non clave sed [u]ncino interiore claudendam et in quatuor [a]ngulis cum duabus vittis sericis rubri [c]oloris invicem decussendis desuper obsi[g]nandam.

In quorum fidem præsentes Litteras signo [s]igilloque nostris obsignavimus ipsâmet die [h]ujusce translationis, anno Domini millesimo [o]ctingentesimo quinquagesimo octavo, die [v]ero junii vigesimâ secundâ.

(Locus signi et sigilli.)

Præsentes fuerunt et subscripserunt :

Ludovicus-Eduardus Pia, Episcopus Pictaviensis.

Ludovicus-Eugenius Regnault, Episcopus [C]arnotensis.

Capitulum Ecclesiæ Cathedralis et Abbas [S]. Mariæ de Trappâ Majori.

XIX

PASSION

DE SAINT FERREOL (1),

MARTYR, A VIENNE, EN DAUPHINÉ, VERS L'AN 304,— ÉCRITE AU CINQUIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Lorsque le peuple des chrétiens, cher à Dieu et odieux au diable, gémissait dans toutes les provinces sous la contrainte de sacrifier à de sacrilèges idoles, un certain Crispinus, en ce temps-là gouverneur (*præses*) de la cité de Vienne, en vertu d'un décret des empereurs, entreprit de contraindre les chrétiens à sacrifier. Siégeant donc sur son tribunal, il décida — par un détestable conseil, — que ceux qui lui obéiraient seraient honorés, mais que ceux qui iraient contre sa volonté seraient punis.

Tandis que la fureur de ce suppôt du diable sévissait au plus haut point contre tous les serviteurs de Dieu, il advint qu'il apprit par ses satellites que le très-heureux Martyr Ferreol — qui portait l'habit militaire sans en exercer alors les devoirs (1), — était chrétien; il l'engagea vivement à sacrifier, lui disant :

— Il est nécessaire que le premier de tous, Ferreol, tu obéisses aux lois des très-invincibles princes; ta charge de tribun, ton honneur, les gratifications que tu reçois de la cour, sont de forts engagements pour toi et de puissants motifs d'une soumission aveugle : mais surtout le respect religieux qui est dû aux ordres des souverains, te doit — plus que tout autre chose, — inspirer cette prompte obéissance (*devotionem*). Hâte-toi d'en donner des marques publiques, de peur qu'en différant plus longtemps, tu ne me donnes lieu de croire de toi des choses que je veux bien ignorer.

« Il est ordonné par ces édits, de sacrifier aux dieux : qu'attends-tu pour t'acquitter de ce devoir de religion ? »

Saint Ferreol dit :

— Je suis chrétien; je ne dois pas sacrifier aux dieux. J'ai servi les empereurs tant que ma religion me l'a permis; j'ai obéi, tu le sais, avec une exacte fidélité, tant qu'on ne m'a ordonné que des choses justes; maintenant que tu m'en proposes d'injustes et pleines d'impiété, je n'obéis plus. J'ai peu d'ambition; on ne me verra point courir après les bienfaits de la cour, et je renonce à ses gratifications; je consens même à ne plus toucher mes appointements; que des soldats sans religion s'engagent, s'ils veulent, au service d'un maître qui n'en a qu'une fausse. Je ne demande aux empereurs, ni richesses, ni postes élevés; la seule récompense que j'attends de mes services, c'est la

(1) *Ferreolus*, Forget, Forgey, Forgeux, Fargeu ou Feriol : il ne faut point le confondre avec saint Ferreol de Besançon et saint Fereol de Limoges; ce dernier vivait dans le VI[e] siècle.

(1) *Habitu solo, non officio militantem.*

permission d'être chrétien ; si l'on me la refuse, me voilà prêt à mourir. »

Le gouverneur dit :

— D'où te vient, Ferreol, cette si grande indifférence pour la vie? Peut-être que te sentant coupable envers les lois et les empereurs, que tu as également méprisés, tu te juges toi-même digne de mort? Mais non, tu n'as rien à craindre ; ton crime est déjà effacé dans mon esprit, je ne m'en souviens plus. Je te réponds même de la part des dieux et des Césars, qu'ils l'oublieront aussi, pourvu qu'un prompt repentir donne lieu à leur clémence, et que, renonçant à la secte des chrétiens, tu te mettes en devoir de satisfaire les lois en sacrifiant aux dieux. »

Ferreol répondit :

— Je te suis très-obligé de cette bonté que tu me témoignes; je suis seulement fâché de n'être pas en état d'en profiter. Réserve-la pour ceux qui ont dessein de s'engager au service des empereurs, et qui veulent avoir l'honneur de servir sous toi. Pour moi, qui suis persuadé que je n'ai point violé les lois de l'empire en leur préférant celle de Dieu, je n'ai pas besoin de pardon ; il faut se croire criminel pour recourir à la grâce du prince. Je le serais en effet, si, en abandonnant le culte du vrai Dieu, j'embrassais celui des idoles. J'adore le Créateur, et je n'ai point d'encens à donner à la créature.

« Ce n'est pas dans des ouvrages faits de la main des hommes qu'on doit chercher la Divinité. Cet Être souverain, qui a formé l'univers, est le Dieu qu'on doit adorer ; tout l'annonce, tout le reconnaît dans la nature ; le ciel, la terre, les astres qui brillent sur nos têtes, les abîmes qui sont creusés sous nos pieds. Ces êtres inférieurs et créés publient — chacun à sa manière, — qu'il est leur auteur. Lui-même les a formés pour l'homme, et non l'homme pour eux.

« Vous renversez cet ordre, en préférant les choses inanimées à celles qui ont la vie ; les êtres qui n'ont que le sentiment, à ceux qui sont pourvus d'intelligence ; et les substances corporelles et périssables aux spirituelles et immortelles ; en un mot, le mensonge à la vérité et la créature au Créateur. C'est pour cette injuste et criminelle préférence, que Dieu vous a livrés à un esprit d'orgueil et de cruauté, et vous abandonnera après votre mort à toute la rage des esprits impurs, — de ceux-là même devant lesquels vous fléchissez maintenant le genou, et qui, après avoir été vos dieux, deviendront vos bourreaux.

« Il n'en est pas de même des serviteurs du vrai Dieu; l'espérance qu'ils ont de ressusciter un jour, leur fait regarder la mort comme un passage à une vie éternelle et infiniment heureuse. »

Le gouverneur dit :

— A ce que je vois, ton parti est pris ; tu sembles ne tenir à la vie qu'à regret, et tu comptes la tienne pour rien. Tu regardes sans doute avec la même indifférence les tourments que je puis te faire endurer ; il y a de l'apparence, — puisque toute ma douceur n'a rien pu obtenir de ton inflexible dureté. Toutefois, consulte-toi encore : te sens-tu, dis-moi, assez de constance, ou plutôt assez d'insensibilité pour résister à toute leur violence ? »

Mais enfin, le gouverneur voyant que ni prières ni menaces ne faisaient aucun effet sur cet homme intrépide que la grâce rendait impénétrable à tous ces traits, il le fit battre fort longtemps à coups de nerfs de bœuf. Quoique les bourreaux se succédassent les uns aux autres, la patience inébranlable du Martyr les lassa tous et les mit plus d'une fois hors d'haleine; ce qui obligea le gouverneur de l'envoyer en prison, après l'avoir fait charger de chaînes.

Il s'écriait dans la fureur dont il était possédé, et que cette longue résistance enflammait encore davantage :

— Que ce cachot infect soit la demeure d'un rebelle ; qu'il apprenne, le misérable qu'il est, à respecter les lois. Qu'il sente tout le poids de son crime ; il est indigne de voir le jour qu'il tient de la bonté de ces dieux qu'il a méprisés. Que la pesanteur de ses fers ne lui permette qu'à peine de respirer ; qu'il ne puisse ni s'asseoir, ni se coucher, ni se tenir debout, sans trouver dans quelqu'une de ces situations quelque nouveau tourment, et que tout cela ne soit que de légers préludes de ceux que je lui prépare. »

Ces ordres barbares furent exécutés de point en point.

Ferreol passa deux jours dans cet horrible cachot. Sur le matin du troisième, comme ses gardes étaient — selon qu'il arrive d'ordinaire, — profondément endormis,

il sentit qu'il n'avait plus de chaînes; et, s'approchant tout doucement de la porte, il la trouva toute ouverte.

Se souvenant alors du conseil de l'Évangile, qui veut qu'on fuie la persécution, il résolut de se dérober à la recherche de ses persécuteurs et de mettre sa vie en sûreté dans quelque pays éloigné. Dans cette pensée, il sort de la ville par la porte de Lyon; il s'y arrête un moment pour se déterminer touchant le lieu de sa retraite et pour cacher si bien sa fuite à ses ennemis, qu'ils n'en pussent découvrir aucune trace. Il se met en oraison, afin d'obtenir les lumières du Ciel et sa protection. Puis, plein de confiance, et s'appuyant sur la protection du Seigneur, il s'élance dans le Rhône pour le passer à la nage.

Mais quel est l'élément qui ne se fasse gloire de rendre service à ceux qui servent leur Créateur, ou quel obstacle peut rencontrer un Saint, qu'il ne surmonte par la grandeur de sa foi et la ferveur de sa prière? Ce fleuve impétueux, sentant ce dépôt que la Providence lui avait confié, retint sa violence, et, affermissant ses eaux sous le saint Martyr, lui sert de pont pour le faire passer à l'autre bord. Y étant arrivé sans beaucoup d'efforts, il double le pas et gagne la petite rivière de Gerre (1). Mais, Dieu s'étant contenté de cet essai de sa toute-puissance, permit que Ferreol fût reprit en cet endroit. On lui lia les mains derrière le dos, et on lui fit reprendre le chemin de Vienne.

Ce fut assez proche de la ville, et au même lieu où nous vénérons aujourd'hui son tombeau, que par un mouvement soudain de fureur ses ennemis le tuèrent. Les fidèles prirent son corps et l'enterrèrent sur le bord du Rhône (2), où le saint tribun est révéré par le peuple de Vienne, et reconnu comme le protecteur de cette ancienne ville.

(1) Ou la Gere, qui se jette dans le Rhône : *ad Jarem fluvium*, dit le texte latin des Actes de Saint Ferreol ; — Charvet traduit ainsi : « Les gardes de Ferreol le joignirent dans le pays de Jaires, sur les bords de la Gère ou Gié, qui tombe dans le Rhône — deux lieues au-dessus de Vienne. » — *Histoire de la sainte Église de Vienne*, p. 46.

(2) « Les fidèles enterrèrent le Saint au lieu même où il avait souffert, et mirent dans son sépulcre, sur son estomac, auprès de sa tête, celle de saint Julien qu'ils avaient été prendre chez lui. Lorsque la paix fut donnée à l'Église par le grand Constantin, on éleva sur son tombeau une chapelle, dont on dit qu'un catéchumène, nommé Castule, fit les frais. Nous dirons dans la Vie de saint Mamert, qui fut évêque de Vienne dans le siècle suivant, ce que devint cette chapelle.

« Le nom de saint Ferreol fut si grand que plusieurs églises se mirent sous sa protection comme celles de Saint-Fargeu ou Forgeux, dans le Lyonnais, de Saint-Ferreol au Mas d'Asil, *(Mansum Asilii)* dans le territoire de Toulouse, de Saint-Forget près de Paris sur la rivière d'Yvette, entre Chevreuse et Dampierre, et quantité d'autres. » — Voyez Charvet., *l. c. sup. p.* 46 et 47.

XX

ACTES

DE SAINT REVERIANUS (1),

ÉVÊQUE, ET DE SES COMPAGNONS, MARTYRS A AUTUN, — ÉCRITS AU NEUVIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Après que Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ayant vaincu l'empire de la mort et glorifié la nature humaine, fut monté aux Cieux, les bienheureux Apôtres firent si merveilleusement resplendir par toute la terre la lumière de l'Evangile du Christ, en fondant la sainte Eglise catholique, qu'elle s'étendit jusqu'aux limites de l'univers.

Ce fut alors que l'ancien serpent, voyant sa puissance renversée et son règne aboli, — embrasé des ardeurs de l'envie, excita au moyen des féroces princes payens de très-cruels combats contre les soldats du Christ. Mais, autant il redoublait d'efforts contre eux en employant divers genres de tourments, et inspirant de pernicieux desseins, autant ces généreux athlètes, fortifiés par l'Esprit-Saint, soutenaient vaillamment le combat jusqu'à la palme de la victoire; de sorte que l'Eglise entière, ornée des vertus des saints Martyrs, comme des pierreries les plus brillantes, florissait de plus en plus dans le monde par la foi catholique.

(1) Ou Riverianus, Riverian, Révérien, Riran, etc.

I

En ce temps-là (1), l'impie Aurélien étant passé des régions de l'Orient dans les Gaules, et dévastant les églises de Dieu, — le bienheureux évêque Reverianus, qui était venu de la ville de Rome dans le désir de combattre pour la foi du Christ avec ses compagnons, pareillement décorés de la dignité sacerdotale, parvint au lieu où s'était arrêté l'empereur, qui venait d'entrer sur le territoire d'Autun (2). Il commença aussitôt à annoncer à tous la parole de Dieu, comme il avait coutume de faire. Aurélien l'ayant appris, ordonna qu'on le lui amenât avec ceux qui l'accompagnaient.

Lorsqu'ils furent en sa présence, il leur promit beaucoup de dons et de faveurs, pour les engager à convertir au culte des idoles tous ceux qu'ils pourraient et spécialement ceux qu'ils avaient déjà enseignés.

Reverianus et Paul étant sortis de l'audience du prince, recommencèrent à prêcher avec plus d'ardeur encore la grâce du Christ à tout le monde et à remplir avec un zèle plus ardent l'office qui leur avait été confié. Aurélien, s'apercevant que ses ordres n'étaient pas suivis, et que ni les faveurs, ni les raisonnements n'étaient capables de leur faire abandonner la foi du Christ, les fit rappeler et leur dit :

— Observez les prescriptions de l'ancienne loi, qui veulent que personne ne méprise les sacrifices des dieux. Si vous refusez d'en offrir, j'ordonnerai de vous faire périr par divers genres de supplices ; et le secours de votre Christ ne pourra en aucune manière vous délivrer de mes mains. »

L'évêque Reverianus, qui ne savait pas craindre, — revêtu de la ferveur de la foi, répondit :

— Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, est celui-là même qui a fait le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent ; il est le seul Dieu immortel, qui est honoré par les Anges et par toutes les Vertus célestes : il est assez puissant pour nous délivrer de tes tourments.

« Sache donc que nous n'adorerons point par un culte vain et idolâtrique des dieux de pierre et de bois, qui n'ont ni parole, ni sentiment, et auxquels tu te rends semblable en les adorant ; mais, nous confessons de cœur et de bouche le Christ, rédempteur du genre humain, qui doit venir juger les vivants et les morts, et détruire les puissances de l'air dont ton âme est l'habitation, et dont tu es le serviteur. »

L'impie Aurélien, ne pouvant plus supporter de tels discours, ordonna de les faire tous retirer de sa présence, de les livrer aux licteurs pour les flageller et leur infliger divers tourments, — puis de les décapiter. Alors, confessant tous à haute voix le Seigneur Jésus-Christ, et s'inclinant spontanément sous les coups des licteurs, ils furent décapités. L'évêque Reverianus fut immolé le premier, puis le prêtre Paul, et leurs compagnons au nombre de dix, et ils entrèrent ainsi joyeusement dans le royaume céleste. Après qu'on leur eût coupé la tête, leurs langues semblaient encore louer Dieu.

Ces saints Martyrs ayant ainsi été mis à mort par l'inique empereur Aurélien, ne tardèrent pas, par la grâce du Seigneur Christ, à se manifester par beaucoup de miracles. Aurélien l'ayant appris, fit venir ses soldats et leur dit :

— Ces hommes insensés que notre sentence a fait périr pour l'honneur des dieux, jetez-les dans une vaste solitude, afin que leurs corps soient dévorés par les bêtes, et qu'ainsi ils soient privés des honneurs de la sépulture. »

Il y avait alors en cet endroit une noble dame nommée Maxima, toute remplie de l'amour du Christ. Elle eut soin d'examiner en quel lieu on avait jeté les saints Martyrs ; et après que les soldats se furent retirés, elle y vint elle-même avec ses serviteurs, et ensevelit ces saints corps avec grand honneur. Mais pendant longtemps, personne ne connut le lieu de leur sépulture.

II

Le Dieu tout-puissant ne voulut pas cependant qu'ils demeurassent toujours inconnus, et il permit pour la consolation des fidèles qui combattent pour lui, que ce trésor caché fût enfin découvert.

Sept moines qui venaient de la ville de Rome, portant avec eux des reliques des saints Apôtres Pierre et Paul, arrivèrent au

(1) L'an de J.-C. 274.

(2) *In territorio Augustodunensi.*

lieu même où reposaient les corps des Saints. Ils s'étaient retirés dans une hôtellerie, fatigués du voyage, lorsque, au milieu de la nuit, ils entendirent comme un concert des Anges qui louaient Dieu dans les airs. S'étant donc levés, ils aperçurent une grande clarté qui jetait un éclat éblouissant. Stupéfaits d'une aussi merveilleuse splendeur, ils songeaient entre eux à ce qu'ils devaient faire; mais, la crainte excessive dont ils étaient saisis leur fit prendre le parti de fuir à travers le désert.

Au milieu du chemin leur apparurent deux hommes resplendissants d'une vive lumière, en sorte qu'il leur fut impossible de tenir la route qu'ils avaient prise. Reconnaissant donc qu'ils ne pouvaient porter plus loin les reliques dont ils étaient chargés, il les laissèrent au même lieu; et le prêtre Abolenus construisit un oratoire en leur honneur.

Cependant, ce prêtre n'avait point connaissance des restes de saint Reverianus, bien que les précieux corps des Saints se trouvassent tout près dudit oratoire.

Comme ils séjournaient en ce lieu avec une certaine sollicitude, la bonté de Dieu ne voulut pas permettre que ces saintes reliques demeurassent plus longtemps cachées au sein de la terre; car ces saints Martyrs, dans la clarté du Très-Haut, resplendissaient plus brillants que le soleil.

La terre fut donc creusée par le commandement du Christ, et aussitôt apparurent les précieux corps des Saints, sans la moindre diminution de leurs membres; car ni les bêtes, ni les vers, n'avaient pu approcher de ceux qui étaient gardés par la protection du Très-Haut. On bâtit alors une église sur leur tombeau, par la miséricorde de Dieu (1).

(1) Le culte de saint Révérien a toujours été cher, non-seulement à la paroisse qui porte aujourd'hui son nom (1), mais encore à l'église d'Autun qui n'a jamais cessé de l'honorer comme un de ses Martyrs et un de ses Pontifes, et même au Bourbonnais, au Chalonnais, et au Beaunois (2).

La paroisse de Savianges (*Savianga villa*) (3), ou il y avait, dès le neuvième siècle, une propriété donnée par le comte Eccard au monastère de Perrecy, a toujours été sous le vocable de Saint-Révérien. L'église de Villy, près Nuits, le reconnaît aussi pour Patron et « possède une de ses reliques, la partie supérieure de la tête, conservée dans un beau reliquaire donné — dit Courtépée, — par madame de Cléron, dame de Villy, qui a encore fait présent de plusieurs ornements et d'un encensoir d'argent. Dans tout le voisinage et à Beaune, on a une grande dévotion à saint Révérien qu'on invoque avec confiance dans les temps de sécheresse. »

Le corps de saint Révérien fut enseveli non loin d'Autun, dans le village de *Saint-Pierre*, qui possède depuis les anciens âges une église dédiée en l'honneur du Prince des Apôtres, où avaient été déposées des reliques du premier des Papes par les religieux dont parlent les Actes de saint Révérien (1).

(1) Saint-Révérien en Morvan, diocèse actuel de Nevers. Il y avait là un prieuré de ce nom dépendant de Cluny (*Ann. bened.* T. III, p. 257).

(2) *Origines de l'église éduenne*, par Mgr Devoucoux, p. 23.

(3) Pérard, *Charte du comte Eccard*, en 840.

(1) Cette conjecture est faite par les Bollandistes, 1er juin. — Voyez M. l'abbé Ch. Dinet : *Saint Symphorien et son culte*, etc. (1861.) T. I, p. 250 et 251.

Depuis le jour où le précieux corps du bienheureux Reverianus fut révélé, — Celui qui a créé toutes choses de rien, a fait jaillir au même lieu une source d'huile miraculeuse, et tous les malades qui en emportent avec foi recouvrent leur santé première.

Je ne dois pas non plus passer sous silence une chose dont tout le monde peut rendre témoignage. Depuis l'invention de ces pieuses reliques, tous les jours, en toute saison, par l'intercession des glorieux Martyrs, les aveugles sont éclairés, les paralytiques reprennent l'usage de leurs membres, les sourds recouvrent l'ouïe, les muets la parole, et les démons sont chassés des corps qu'ils obsédaient.

Je ne me sens pas capable de raconter tous les prodiges que le Seigneur daigne opérer continuellement en ce lieu. Qu'il veuille bien dans sa bonté me pardonner; car, si j'en ai décrit quelques-uns, j'en ai omis un bien plus grand nombre.

Or, ces saints Martyrs souffrirent aux calendes de juin, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui étant Dieu avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

———

APPENDICE.

ASCANDIUS ET PECTORIUS : UNE FAMILLE ET UNE TOMBE CHRÉTIENNES AU TROISIÈME SIÈCLE.

Dans son excellent travail sur *saint Symphorien et son culte avec tous les souvenirs historiques qui s'y rattachent* (1), M. le chanoine Ch. Dinet a consacré des pages pleines d'intérêt au tableau du christianisme, à Autun, au IIIe siècle. C'est toute une révélation que l'épisode qui porte le titre que nous avons inscrit en tête de cette Appendice ; nous allons prendre pour guide le savant ecclésiastique, et reproduire les principaux traits de sa narration si attachante et de sa dissertation où domine une érudition de si bon aloi.

La prédication de saint Révérien et de ses compagnons, se rattache sans doute à la célèbre mission que le saint pape Félix Ier envoya dans les Gaules vers le milieu du IIIe siècle, et qui fonda un grand nombre d'églises. « On vit alors — dit le P. Longueval, — la lumière de l'Évangile percer de toutes prats dans ces provinces les ténèbres de l'idolâtrie, pour faire briller les rayons de la vérité, qui parut plus lumineuse par les obstacles qu'elle surmonta, semblable au soleil qui n'est jamais plus éclatant qu'en sortant des nuages qui l'avaient obscurci (2).» La parole des nouveaux missionnaires n'avait point été stérile à Autun. Nous en avons la preuve dans un intéressant épisode qui suivit de près le martyre de saint Révérien.

Dans la seconde moitié du IIIe siècle, vivait à Autun une famille chrétienne, dont une fameuse inscription trouvée, il y a peu d'années, dans l'ancien cimetière de Saint-Pierre-l'Etrier, nous a révélé l'existence (3).

(1) 2 forts et beaux volumes grand in-8°, avec planches. Autun, 1861.

(2) *Histoire de l'Église Gallicane*, t. I, p. 80; édition in-8°.

(3) Cette inscription précieuse est conservée au musée d'Autun, ou on peut la voir.

Les cendres saintes et le marbre précieux du tombeau d'un des membres de cette pieuse famille étaient enfouis dans le même sol qui contenait le corps de saint Symphorien (1).

M. l'abbé Ch. Dinet a reconstruit l'histoire de cette famille avec les souvenirs conservés sur quelques débris d'une pierre sépulcrale, qu'avait recelés pendant plus de quinze siècles la terre consacrée par les reliques des Saints d'Autun (2).

La maison sainte dont nous parlons, avait pour chef le vénérable Ascandius, et le jeune Pectorius pour espérance. Le nom de la mère n'est pas arrivé jusqu'à nous. Pectorius marchait sur les traces de Symphorien ; il aimait aussi tendrement ses parents qu'il en était aimé lui-même. Cette assertion est justifiée par sa piété admirable dont on verra bientôt la preuve non moins invincible que touchante.

Comme le Martyr son modèle, le jeune chrétien recueillait les palmes de la science et de la vertu, grandissait dans les écoles Méniennes, cultivait sous d'habiles maîtres les lettres grecques et latines, se nourrissait d'Homère en même temps que des livres saints, et même s'exerçait à versifier en grec (3). Mais Ascandius ne partageait qu'avec une mère pieuse et les ministres de la religion le soin de former le cœur et la foi de son fils. Leçons, exemples, prières, — rien n'était négligé pour préparer ce cher enfant à la grande initiation chrétienne (4), afin que le souvenir en restât profondément gravé dans son âme ; tant de soins ne furent pas inutiles.

Souvent, soit dans le sanctuaire de la famille, soit dans l'humble église où se réunis-

(1) Voyez dans les *Annales de philosophie chrétienne*, *passim*, de remarquables dissertations au sujet de l'inscription qui nous occupe.

(2) T. I, p. 252 à 269.

(3) Cela ne doit pas étonner, car il y avait à Autun, dans ce temps-là, des rhéteurs grecs. Au reste, tout preuve que cette langue était si populaire qu'on l'employait dans les actes publics, qu'on la gravait sur les édifices, qu'on la lisait au pied des statues des dieux. Les chrétiens de Lyon écrivèrent en grec leur fameuse lettre aux Églises d'Asie et saint Irénée adressait à la Gaule ses savants ouvrages écrits dans l'idiome de Démosthène.

(4) Comme le souvenir de cette initiation chrétienne remplit l'inscription que nous citerons bientôt, voilà pourquoi nous en parlons avec quelques détails.

sait furtivement l'assemblée des fidèles à cette époque de persécution, on lui parlait de Jésus de Nazareth, de sa génération éternelle aux cieux, et de sa merveilleuse naissance sur la terre; mais on ne lui révéla qu'au dernier moment, selon l'usage, le mystère *des eaux divines* et de *l'aliment plus doux que le miel qui nourrit les Saints* (1). Car l'initiation avait trois degrés par lesquels on le fit passer, c'est-à-dire le catéchuménat, l'illumination ou le baptême, et la communion eucharistique.

Le catéchuménat offrait lui-même plusieurs stations. D'abord, le jeune néophyte prit place parmi ceux qui *écoutaient* la bonne nouvelle *(audientes)*; puis, parmi les élus qu'un sévère examen avait jugés dignes du baptême *(electi)*; enfin, parmi ceux qui n'ont plus qu'à s'exciter au désir ardent d'être régénérés *(competentes)* (2). Après ces trois épreuves, on révéla plus complétement au jeune Pectorius les enseignements sacrés; on lui donna une connaissance plus explicite, plus intime, plus profonde du divin Sauveur; et cette dernière phase du catéchuménat fut marquée par la tradition solennelle qui lui fut faite du mystérieux symbole (3) du *poisson céleste* (ΙΧΘΥΣ), c'est-à-dire de Jésus-Christ, fils de Dieu et Sauveur, abrégé de la foi, signe de reconnaissance et de ralliement entre les vrais fidèles (4).

Enfin, arriva le grand jour tant désiré de la régénération surnaturelle. C'était sans doute la veille des jubilations pascales, la nuit de *l'illumination, nuit fortunée et plus belle que le jour*. Le pieux catéchumène allait rajeunir et diviniser son âme *aux sources intarissables de la sagesse prodigue en trésors* (5).

(1) Paroles de l'inscription.

(2) Dom Marteune : *de antiquis Ecclesiæ ritibus*, lib. I, cap. I.

(3) Dom Martenne, *loc. cit.*

(4) Dans la primitive Église, on choisit ingénieusement pour symbole abrégé de la foi le mot grec ἰχθὺς, qui veut dire *poisson*, parce que chacune des lettres de ce mot est la lettre initiale des mots suivants : Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτὴρ, c'est-à-dire, *Jésus-Christ*, *Fils de Dieu*, *Sauveur*. —*Si primas (horum verborum) litteras jungas erit* Ἰχθὺς, *id est* piscis, *quo nomine intelligitur Christus*, — dit saint Augustin, *de civitate Dei*, XVIII, 23.

(5) Paroles mêmes de l'inscription grecque d'Autun.

L'Église avait déjà, même dans les tombeaux du polyandre éduen, comme dans les catacombes romaines, sa céleste magnificence, à la fête de la Théophanie (1), à la nuit de Pâques, ou au cinquantième jour suivant.

Pour bénir l'eau baptismale, le Pontife prononçait une formule hiératique, conservée dans le plus ancien livre liturgique de France, le Missel dit *gothique*, d'origine éduenne.

Voilà donc l'auguste Pontife (2), debout près de l'antique baptistère, et s'apprêtant à prononcer les paroles sacrées et mystérieuses de cette liturgie orientale, d'une incontestable authenticité, dont l'église d'Autun faisait usage autrefois.

Afin de les mieux comprendre, il faut se rappeler que la Providence, comme on le voit par les Actes de saint Andoche (3), se servit de marchands orientaux pour apporter la foi dans ces contrées, ou pour en aider le développement, et que les hommes apostoliques qui vinrent y prêcher l'Evangile, n'ignoraient pas les intérêts et les rapports commerciaux établis entre les Orientaux, Grecs ou Phéniciens, et les peuples Gaulois.

Aussi, lorsqu'ils donnaient le baptême aux néophytes d'*Augustodunum*, ils s'exprimaient dans un langage approprié à ces négociants, à ces marchands navigateurs, très-intelligible, très-frappant, et capable de les porter à la recherche des intérêts spirituels, mille fois préférables aux fragiles intérêts de la terre. Ils commençaient donc l'auguste cérémonie, en prononçant, dans le baptistère, les paroles suivantes :

« Debout, bien-aimés frères, aux bords de la fontaine cristalline; amenez de la terre des hommes nouveaux, amenez du rivage les hommes de trafic qui veulent des échanges. Que tous voguant sur l'eau, frappent la mer nouvelle, non de la rame, mais de la croix; non de la main, mais du cœur; non par le bois, mais par le mystère. Le lieu est étroit, mais plein de grâce. L'Esprit-

(1) Ou Epiphanie. Les plus anciens manuscrits de la liturgie éduenne attestent qu'on administrait aussi le baptême pour cette fête en Bourgogne.

(2) Saint Révérien peut-être, ou un autre dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous.

(3) Voyez ci-dessus, au IIe siècle.

Saint de son souffle a bien dirigé la course. Prions donc le souverain Maître, notre Dieu, qu'il sanctifie ces eaux (1). »

Ces mots : aux bords de la *fontaine cristalline, — vitrei fontis, —* sont remarquables. Ils rappellent ceux-ci de l'Apocalypse que les meilleurs interprètes appliquent au sacrement de baptême (2) : *Devant le trône céleste était une mer transparente, semblable à du cristal.* (*Et in conspectu sedis mare vitreum simile crystallo*). Quelle concordance! Au reste, on la comprend, quand on se souvient que les Apôtres de la Bourgogne étaient, par saint Polycarpe, disciples de saint Jean...

Nous verrons bientôt que Pectorius était plein de tous les enseignements que saint Irénée avait semés dans ses écrits. Dans ce que Pectorius écrira lui-même, il parlera de nos mystères et de nos sacrements comme l'illustre Évêque ; comme lui, il rapprochera le dogme eucharistique des espérances immortelles. Comme lui aussi, il appellera Jésus-Christ la lumière des morts. Tout ce qui sortira de sa plume, ne sera qu'un admirable résumé de la doctrine de ce grand maître ; on y retrouvera même les termes employés par l'Évêque de Lyon (3).

Outre cette magnifique doctrine, dont il nourrissait l'esprit et le cœur de Pectorius, le vigilant Ascandius, pour mettre autour de lui une garde continuelle contre l'erreur, voulut que le signe de ralliement, le mot d'ordre des catholiques, l'anagramme en cinq lettres, contenant l'abrégé de la foi et la réfutation radicale de tout le système gnostique, le divin poisson (ἰχθὺς) fût partout sous les yeux de ce fils chéri, fût gravé sur les vases, sur les urnes, et jusque sur son anneau (1), comme il l'était sur les tombes et sur les baptistères.

Pectorius tomba vraisemblablement dans une maladie de langueur, qui bientôt parut mortelle ; et pendant les longues heures de cette consomption lente et précoce, recueillant les plus saintes pensées, les plus chères affections de sa vie, il se plut à les reproduire dans son épitaphe qu'il composa lui-même, afin qu'elles consacrassent sa tombe. Obligé de les cacher sous des voiles impénétrables aux profanes, mais transparents pour les fidèles, il ne pouvait que développer le symbole sacré qui résumait sa foi, ses espérances et son amour.

Il a recours aux élans de la poésie, et emploie la langue grecque, celle des Apôtres de son pays, celle de son docteur bien-aimé, saint Irénée. ἰχθὺς se déroule, à la manière orientale, en vers acrostiches (2).

Voici ce qu'écrivit Pectorius en mètres harmonieux :

« Race sainte du poisson céleste (3), aie un cœur pénétré de respect, après avoir reçu dans ce monde mortel la vie immortelle des eaux divines. Réchauffe ton âme, ô ami, dans les eaux intarissables de la sagesse, source de richesse, et prends l'aliment délicieux que t'offre le Sauveur des Saints. Mange, bois,

(1) Dom Mabillon, *de Liturgiâ gallicanâ. Missale goth.*, XXXVI, p. 247. — Cette formule, d'une latinité et d'un genre assez étranges, ainsi que quelques autres semblables, remonte évidemment à la plus haute antiquité. Elle doit être un fragment de la liturgie grecque usitée dès les premiers siècles de l'église d'Autun. Traduite plus tard, comme les œuvres de saint Irénée, dans un latin barbare, altérée par les copistes mérovingiens, elle laisse pourtant encore entrevoir les trésors poétiques de la rédaction primitive. Voici le texte latin : *Stantes, fratres carissimi, super ripam vitrigi* (pour *vitrei*) *fontis. Novos homines adduc* (sic) *eis de terra, littori mercatores sua commercia. Singuli navigantes pulsent mare novum, non virga, sed cruce, non tactu, sed sensu, non baculo, sed sacramento. Locus quidem parvus, sed gratia plenus. Bene gubernatus est Spiritus sanctus. Oremus ergo Dominum et Deum nostrum ut sanctificet hunc fontem.*

(2) *Orig. de l'Egl. éd.* par Mgr Devoucoux, p. 32.

(3) L'inscription que nous allons citer appelle en effet le Saint-Esprit la divine Sagesse. Il sera facile de saisir d'autres rapports encore.

(1) C'était une pieuse et utile pratique alors en usage. On a trouvé dans l'ancien polyandre de la *Via strata* beaucoup d'anneaux portant l'image du *Divin Poisson*, de l'ΙΧΘΥΣ, réfutation abrégée des gnostiques, symbole renfermant tous les points de la foi les plus importants et les plus attaqués. Il existe au musée d'Autun un vase en verre dont la forme représente un poisson. Ce curieux objet a été trouvé dans une sépulture datant des premiers siècles de l'ère chrétienne. Ces monuments de l'antique foi et notre inscription se servent naturellement de commentaire.

(2) La traduction suivante — tout à fait littérale, — est de M. Rossignol, de l'Institut.

(3) C'est ainsi que sont désignés les Chrétiens. Le grand Apôtre les appelait les *Saints*.

saisi d'un respect religieux, en tenant le poisson dans tes mains.

« Poisson, je t'ai pris dans mes mains; hâte-toi, maître Sauveur, sois-moi promptement secourable; je t'en supplie, ô toi la lumière des morts. Ascandius, mon père, si cher à mon cœur, je t'en prie, souviens-toi, avec ma douce mère et tous les miens, de ton Pectorius. »

Peu de temps après avoir composé cette admirable épitaphe, Pectorius, jeune encore, mourut de la mort des justes.

Par une faveur spéciale, peu usitée hors de l'église éduenne, une fosse avait été creusée au baptistère même (1), et les restes de Pectorius furent déposés sous la garde de saint Étienne, dont le patronage protège l'oratoire du polyandre (2) de la *Via strata* (3).

Ascandius prit lui-même une plaque de marbre de Paros ou d'Étrurie (4), et, d'une main tremblante et mal exercée, il sillonna légèrement la surface polie (5).

Telle est — en peu de mots, — l'histoire de cette épitaphe chrétienne du IIIe siècle. Disons maintenant comment, à notre époque, elle fut retrouvée, — pour ainsi parler, — miraculeusement au milieu des ruines faites par les révolutions du temps et des hommes.

Un jour, le 25 juin 1839, fête de saint Simplice, évêque d'Autun (6), Mgr d'Héricourt, — lui-même évêque d'Autun, — visitait pieusement les lieux si longtemps vénérés où l'église éduenne avait pris naissance, où avaient reposé les corps de ses saints et illustres prédécesseurs des premiers siècles, lorsque la Providence fit inopinément apparaître sous la main d'un ouvrier un marbre brisé, enfoui avec des décombres, couvert d'une inscription grecque, vieux de seize cents ans.

(1) *Ni fallor, in baptisterio monumentum, ut videtur, positum fuit, inscriptis versibus quibus laudantur sacramenta Baptismi et Eucharistiæ.* (M. Franz cité par M. Rossignol). L'inscription a été trouvée sur l'emplacement même de l'ancienne église de Saint-Etienne.

(2) Ou cimetière.

(3) Partant de la porte Saint-André.

(4) L'inscription est gravée sur un beau marbre blanc.

(5) Les caractères sont légèrement accusés et n'annoncent pas une main exercée.

(6) Il vivait au IVe siècle.

Quelques instants de plus, et la pioche d'un manœuvre allait anéantir pour jamais ce monument sacré, — l'épitaphe même de Pectorius, — témoin irrécusable de notre antique croyance, éloquent contemporain des premiers âges de l'Église. Cette inscription avait été découverte à plusieurs pieds en terre, parmi beaucoup d'autres débris, dans l'emplacement même où avaient dû être l'*atrium* et le baptistère de l'église de saint Étienne, sous les ruines d'un vieux mur, tout près d'une tombe nue, sans inscription et sans ornements. Cette inscription en grec, et gravée sur une tablette de marbre blanc, était brisée en morceaux d'inégale dimension, dont plusieurs manquaient. On n'en put d'abord retrouver que six, parmi lesquels deux semblaient porter la marque des crampons qui avaient servi à la fixer.

Bientôt on vit toute l'Europe savante se préoccuper de cette découverte de la plus haute importance, qui fit naître des travaux d'une profonde et ingénieuse érudition. L'abbé Pitra, d'abord, — depuis une des gloires de l'ordre de Saint-Benoît, reconstitué par dom Guéranger; — ensuite, MM. Raoul Rochette, Letronre et Haze, en France; Boëck, Franz et Windismann, en Allemagne; Borret, en Hollande; en Italie, le père Secchi, l'abbé de Luca et le docteur Wiseman, aujourd'hui archevêque de Westminster et cardinal, s'occupèrent avec un vif intérêt de ce monument admirable. Rome même fut surprise de ne pas trouver, au milieu de son vaste musée des catacombes, une page de théologie monumentale aussi riche, aussi explicite que l'inscription d'Autun, dont voici le texte grec :

Ἰχθύος ο[ὐρανίου ἅγ]ιον γένος, ἤτορι σεμνῷ
Χρῆσαι, λαβὼ[ν ζωὴ]ν ἄμβροτον ἐν βροτέοις
Θεσπεσίων ὑδάτων· τὴν σὴν, φίλε, θάλπεο ψυχὴν
Ὕδασιν ἀενάοις πλουτοδότου σοφίης,
Σωτῆρος δ᾽ἁγίων μελιηδέα λάμβανε βρ[ῶσιν]·
Ἔσθιε, πῖν[ε σέβω]ν, ἰχθὺν ἔχων παλάμαις.
Ἰχθὺ, χε[ρσίν σ'ἤ]ρα· λιλαίεο, δέσποτα σῶτ[ερ],
Εὐθὺ ἀεσσητὴρ, σέ λιτάζομαι, φῶς τὸ θανόντων.
Ἀσχάνδιε [πάτ]ερ, τῷμῷ κε[χα]ρ[ι]σμένε θυμῷ,
Σύν μ[ητρὶ γλυκερῇ καὶ πᾶσιν τ]ο[ῖ]σιν ἐμεῖσιν,
Ι[χθύος εἰρήνη σε, τεοῦ] μνήσεο Πεκτορίου (1).

(1) Leçon suivie, par M. Rossignol. (Apud Ch. Dinet, t. II, p. 524 et 525.)

XXI

VIE

DE SAINT ILPIDIUS OU ILPISE

ET DE

SAINT ARCONTIUS OU ARCONS (1).

« Il est facile à voir par le discours que nous allons faire de saint Ilpise et de saint Arcons, qu'ils étaient Auvergnats, puisqu'à la semonce de l'Ange, nous les voyons occupés à la sépulture du glorieux Martyr saint Julien, à Brioude, ville située au cœur de cette province, où ils paissaient les troupeaux. Secondement, qu'ils étaient d'une extraction assez basse, puisque l'Ange les trouva à la garde des bêtes, sur le sommet des montagnes. Troisièmement, qu'ils étaient encore dans les ténèbres de l'idolâtrie, ou pour le plus catéchumènes, d'autant qu'étant avertis par l'Ange et ayant vu le miracle qui arriva en leurs personnes, ils se procurèrent au plus tôt le baptême.

« Et c'est ici où nous devons admirer la miséricorde de Dieu, qui se rend si curieuse (2) à retirer les pécheurs de la servitude du péché à la liberté de la grâce par des voies qui n'appartiennent qu'à sa sainte Providence. Ces bons vieillards étaient infidèles, mais innocents, après leurs bêtes, qu'ils paissaient dans les déserts sans malice. Ils adoraient les fausses divinités, parce qu'ils ne connaissaient pas le vrai Dieu. Ils l'eussent aussi bien adoré et servi, s'ils l'eussent connu, comme les idoles : ils ne pouvaient pas mieux faire, parce qu'ils ne connaissaient pas le bien. Dieu excusait leur ignorance et avait égard à leur bonne volonté : il voyait leur fausse adoration, mais innocente : et, de cette innocence il tirait le sujet de leur vocation : il se voulut servir de leurs personnes en une affaire importante, qui leur servit de flambeau, pour leur faire voir l'aveuglement où ils avaient consommé tout le meilleur de leur âge, et la félicité de l'état à venir, où ils devaient mener une autre vie, au renouveau de leurs ans.

« Il est rapporté dans la vie de saint Julien, que les bourreaux lui ayant tranché la tête, ils l'apportèrent à Vienne, pour la montrer à saint Ferreol et pour lui donner l'épouvante, laissant son corps à la plaine de Brioude, privé de la sépulture, comme indigne d'une faveur qu'on ne refuse pas aux plus scélérats. Mais Dieu qui ne voulut pas permettre qu'un corps qui avait servi de logis à une si belle âme, demeurât sur la terre exposé à la merci des loups et des oiseaux de proie, — vu qu'il ne se trouvait personne qui osât entreprendre de le mettre en terre, de peur d'être assassiné par les idolâtres, — il dépêcha son Messager céleste vers ces bons vieillards, qui étaient après leurs troupeaux, pour les avertir de s'en aller promptement à Vincelle prendre le corps de son fidèle soldat qui avait perdu la vie depuis peu, pour la défense de sa cause, et le porter en terre à Brioude. Les bons vieillards à cette semonce angélique abandonnent leurs troupeaux à la conduite de Dieu dans la campagne, vont en diligence à Vincelle, où ils trouvent la sainte relique, qu'ils n'ont pas sitôt chargée sur leurs épaules, qu'ils sentent cette forte constitution qui arrive en leurs corps, dont les jeunes hommes jouissent à l'âge de trente-cinq à quarante ans.

« Je vous laisse à penser si ces bons vieillards, non plus vieux ni caducs, ne publièrent pas hautement les grandeurs et les perfections de l'auteur de l'univers, en action de grâces de ce bien reçu, cependant qu'ils portaient bien légèrement cette sainte charge sur leur dos. Ils l'enterrèrent avec beaucoup d'honneur, publiant le miracle qui était arrivé en leurs personnes, en récompense de la sépulture qu'ils avaient donnée à ce Serviteur du grand Dieu, protestant tout haut qu'ils renonçaient au culte des idoles qu'ils avaient malheureusement professé tout le temps de leur vie ; en signe de quoi ils reçurent en même temps le saint baptême ;

(1) Le père Jacques Branche : *La Vie des Saints et Saintes d'Auvergne*, etc., édition de 1858, t. I, p. 389 à 400.

(2) De *curá*, soin, sollicitude. *Curieux* est ici synonyme de *soigneur*.

et ayant quitté leurs troupeaux à qui ils appartenaient, ils se dédièrent au service de Dieu et firent leur séjour devant le saint tombeau, pour servir et instruire les pèlerins qui venaient à grandes troupes de tous côtés, au bruit de ce miracle et des autres qui arrivaient à toute heure devant ces saintes reliques.

« Ces deux Saints continuèrent quelque temps ces pieux exercices et vécurent ensemble comme deux Anges. Et enfin, saint Ilpise s'étant résolu de se retirer dans quelque solitude, pour servir Dieu avec plus de repos d'esprit, laissa saint Arcons à Brioude, où il employa tout le reste de ses jours au service et à l'instruction des pèlerins et prit la charge de conserver et orner la chapelle et le sépulcre du saint Martyr; il fit l'un et l'autre avec tant de démonstration de charité envers le prochain, et avec tant de dévotion envers Dieu et son Saint, dont il racontait les mérites et les miracles aux allants et venants, que tout le monde en restait content et bien édifié. Il partit enfin de ce monde tout chargé d'ans et de vertus qui lui ont mérité le nom de Saint et acquis la couronne de l'immortalité dans le Paradis.

« Il me reste une difficulté à vider, touchant la vérité de l'histoire de saint Arcons, qui n'est pas petite, et qui nous semble rendre certains que son corps est religieusement gardé dans la noble église de Brioude, avec ceux de saint Julien et de saint Ilpise, Martyrs, et la tradition le veut ainsi. Et d'ailleurs, les habitants de saint Arcons, qui est un prieuré uni à la crosse abbatiale des Chases, dans la même province, ont tous les ossements d'un corps saint dans une châsse de pierre, bien fermée avec des bandes de fer, au-dedans du grand autel de leur église paroissiale, qu'ils appellent saint Arcons confesseur, dont ils célèbrent la fête le 4 février, en même jour que ceux de Brioude, et dont le lieu a tiré son nom, — cette châsse ayant au-dedans ce titre écrit sous le couvercle et encore sur une plaque de plomb : *Hic est corpus beati Arconcii*, et en lettre un peu plus récente : mil trois cent septante-neuf, que j'estime *(je pense)* être l'année que cette sainte relique fut relevée au lieu dessus dit, où j'ai eu l'honneur de la voir, après la visite de Monseigneur de Saint-Flour, et il n'y manque rien que la mâchoire qu'on tenait anciennement sur l'autel, enchassée d'argent, pour la dévotion du peuple, et que les Calvinistes emportèrent pour avoir l'argent, il y a plus de soixante ans. On voit encore cet éloge sur la pierre qui couvre la châsse dans l'autel : *Hic jacet corpus sancti Arconcii*, avec un compas, un marteau et une équerre, gravés sur la même pierre, pour montrer qu'il était ou maçon ou charpentier. Ce que son image posée de temps immémorial sur le grand autel signifie encore par le marteau qu'elle tient à la main.

« A la portée d'un mousquet loin de l'église vers le ruisseau de Javoux, on voit les vieux fondements d'une maison avec sa basse-cour, qu'on dit avoir été la maison paternelle de ce Saint. Elle a une fontaine au-dessus, qu'on appelle toujours la fontaine de Saint-Arcons, où l'on porte la procession générale à l'honneur de ce Saint, le premier jour de septembre qu'ils célèbrent la fête de saint Loup, archevêque de Sens.

« On tient encore par tradition assurée, que ce Saint était un des ouvriers qui travaillèrent à la bâtisse de l'église de Notre-Dame du Puy, et que de là il se portait tous les soirs secrètement, mais non pas sans miracle, à sa maison distante du Puy de quatre grandes lieues, pour aller servir et secourir son père et sa mère, qui ne bougeaient du lit à cause de la caducité de leur âge : et se trouvait aussi matin que les autres à la besogne, dont les ouvriers se prenant garde, ils conçurent de lui une mauvaise opinion, et le suivirent une fois de loin, pour savoir ce qu'il devenait. Mais ayant vu qu'il allait rendre le service dû à ses parents, ils se présentent à lui et lui demandèrent pardon des mauvais sentiments qu'ils avaient eus de sa conscience. Et prenant leur chemin ensemble vers le Puy, ils se sentirent recrus de lassitude et d'altération au haut de la montagne de la Coüade, fort proche de Limagnes, où saint Arcons donnant de son marteau contre la terre, fit sortir une source de vin, d'où ils se désaltérèrent et remirent leurs forces.

« Et le Saint se doutant qu'on n'abusât du don de Dieu à l'avenir, obtint par ses prières que cette source fut changée en eau très-claire, qui coule ainsi que tout le monde sait. Et tout ceci est vérifié par la tradition générale de tout le voisinage, très-fidèle tré-

sorière de l'antiquité, au rapport de saint Chrysostôme : *Traditio est, nihil ampliùs requiras* (1). Et c'est une chose assurée que les ossements qui sont relevés dans l'autel de cette église, sont les reliques d'un Saint, parce qu'ordinairement les personnes travaillées de la fièvre y recouvrent la santé, quand elles y vont faire leurs prières à cette intention.

« De la suite de ce discours, il semble qu'une de ces églises se trompe, croyant qu'elle a les reliques de saint Arcons, ou bien qu'un même corps saint occupe deux lieux à la fois : ce que Dieu ne permet que pour de grandes occasions, ainsi qu'il arrive d'ordinaire au Saint-Sacrement de l'autel, où la nécessité de son usage le requiert de la sorte, à cause qu'il doit être sacrifié en toutes les parties du monde où la Foi est plantée, et qu'il doit servir de nourriture spirituelle à tous les fidèles, en quelque endroit de la terre qu'ils habitent. Mais cette nécessité ne se rencontre pas aux corps saints qui jouissent d'un honneur digne de leur mérite, pourvu qu'ils soient honorés dans une seule église ; on ne peut pas dire qu'il faille que leurs reliques se trouvent selon une même partie en divers endroits par un miracle perpétuel.

« Il faut donc conclure que, puisque nous voyons deux corps saints honorés sous le même titre, qu'il y a eu deux Saints qui ont porté le même nom dans notre province d'Auvergne. Ce que je prouve par plusieurs moyens assurés. Premièrement, par la diverse façon de vivre des deux : car celui de Brioude était payen et idolâtre, gagnait sa vie à garder les troupeaux dans l'Auvergne avec saint Ilpise, et s'étant converti, il passa une bonne partie de sa vieillesse devant le tombeau de saint Julien, en servant les pèlerins, mourut, fut enseveli et relevé dans l'église de Brioude ; et celui de saint Arcons des Chases était chrétien, orné des vertus requises à un Saint, très-charitable envers ses parents, faisait des miracles, travaillait à l'église de Notre-Dame du Puy, mourut, et son corps fut enfin relevé au grand autel de l'église qui porte son nom, ainsi que je l'ai vu et que tout le monde peut le voir.

(1) « C'est la tradition, n'en demandez pas davantage. »

« Secondement, si nous prenons garde au temps que ces deux Saints ont vécu au monde, la chose sera encore plus clairement vérifiée : car, saint Arcons de Brioude fut contemporain de saint Julien, Martyr, qui fut martyrisé sous l'empire de Dioclétien, environ l'an trois cent trois, auquel temps ce Saint l'ensevelit, rajeunit et reçut le saint baptême, avec la foi catholique : et saint Arcons des Chases vivait sous l'empire d'Alexandre I, environ l'an 220, que les fondements de cette chambre angélique de Notre-Dame du Puy furent jetés en la bâtisse de qui saint Arcons travailla, et la vit réduite à sa perfection, l'an 220, à la diligence de ce grand prélat de Velay, saint Vossy (*Erodius*), ainsi qu'il est rapporté par le révérend Père Odo Gissey, en l'*Histoire de Notre-Dame du Puy*, livre I, chapitre XIV...

« Il reste donc aussi clair que le jour, que notre Province est honorée de deux Saints qui portent le nom d'Arcons, — le plus ancien qui est honoré avec ses saintes reliques à l'église de Saint-Arcons des Chases, et le plus récent dans la noble église de Brioude. Le Martyrologe de Clermont rapporte celui de Brioude le huitième janvier.

« Quant à saint Ilpise, — depuis l'enterrement de saint Julien, qui lui avait si bien réussi, — il avait distribué tous ses biens aux pauvres, et s'était exposé à donner la sépulture aux Saints que la rage des empereurs massacrait en haine de la foi catholique, minutant toujours les moyens de faire sa retraite en quelque solitude pour chercher Dieu dans l'austérité de vie. Et enfin, avec le conseil de son compagnon saint Arcons, il se retira sur une montagne, à deux lieues de Brioude, dont le rocher sert de borne à la rivière d'Allier et porte, de temps immémorial le nom de saint Ilpise. Il fit son logement dans une grotte que la nature avait bâtie sous ce rocher, où il mena une forme de vie si rigoureuse, qu'il serait difficile de rapporter avec quel zèle il s'abandonna à toutes sortes de bons et charitables exercices ; avec quel excès de dévotion il passait les nuits entières aux veilles et oraisons ; de quelle sobriété il assaisonnait ses jeûnes ordinaires, pour affaiblir son corps et assujettir sa chair aux lois de l'esprit ; avec quel soin il tâchait de multiplier le talent que Dieu

lui avait donné ; avec quelle crainte il se disposait d'en rendre compte en serviteur fidèle, quand il plairait à Dieu de le lui demander ; quelles œuvres de charité il exerçait envers les pauvres villageois ses voisins, qui avaient tout leur recours à son assistance : il les secourait en leur besoin, il les guérissait en leurs maladies, il les consolait en leurs afflictions, il les conseillait en leurs affaires, il les instruisait aux Mystères de la Foi, et les aidait à bien vivre et à bien mourir.

« Il mena ce genre de vie, suivie d'un nombre infini de miracles durant deux ans, sous le rocher qui sert de plant au château de M. le marquis de Langeat et à l'église qui lui est dédiée depuis plusieurs siècles, sous le nom de Saint-Ilpise. Cependant qu'il faisait là sa retraite avec tant de profit spirituel, l'ennemi du genre humain, enragé de voir le culte de ses idoles en partie déraciné de ce pays et la foi catholique déjà plantée par toute la France, émut quelques nations idolâtres du côté des Allemagnes et de Hongrie (je ne sais si ce seraient ceux qui, environ vers le même temps, furent défaits près de Langres par Constantin, jusques au nombre de soixante mille), qui, ayant ravagé tout le reste du royaume, se ruèrent enfin dans la province d'Auvergne, renversant et ruinant les villes et les bourgades, massacrant par divers supplices ceux qui faisaient profession de la Foi catholique, pour les convaincre, à force de tourments, d'adorer leurs idoles. Si bien que, s'étant un jour logés à un village voisin de la caverne du saint ermite, ils entrèrent dedans avec une grande émotion, rompant et fracassant tout, se saisirent de sa personne, le voulurent contraindre de rendre les meubles et l'argent des villages, dont ils le disaient être le seigneur et le maître, et l'accusaient d'avoir retiré là-dedans tous les trésors du pays.

« Ilpise leur fit entendre, avec la douceur d'un agneau, qu'il avait renoncé à tous les biens de la terre, pour imiter la pauvreté de Jésus-Christ, et pour se rendre, après sa mort, possesseur des richesses célestes ; qu'il n'avait jamais pensé à cacher celles de ses voisins dans sa cellule, qui aussi, n'était guère propre pour ce faire. Les barbares, enragés de se voir frustrés de leurs espérances, et d'avoir ouï nommer le nom adorable de Jésus, au mépris de leurs idoles, le mirent tout nu, l'attachèrent pieds et mains, le fouettèrent si rudement, que le sang ruisselait en abondance de toutes les parties de son corps : cependant, cette sainte victime demeurait ferme et constante dans la confession de Foi et dans la ferveur de sa prière ; ces esprits, plus cruels que les démons, voyant que la cruauté s'en allait vaincue par la force de ce courage, changent de batterie, commencent à le cajoler par de belles paroles, et s'efforcent de lui persuader tout doucement qu'il offre de l'encens à leurs dieux, qui le guériront sur-le-champ de ses plaies.

« Mais le Saint, plus immobile que le rocher qu'il habite et insensible aux coups, repart hardiment :

— Je suis serviteur de Jésus-Christ, qui est né d'une mère Vierge, qui a été crucifié pour le rachat du genre humain, qui est ressuscité et assis à la droite de Dieu son Père, Homme-Dieu Tout-Puissant qui me fortifie jusqu'à ce point, que je ne vous crains, ni vous, ni vos tourments, ni vos dieux, à qui je ne sacrifierai jamais ; mais, je le crains, Lui, je l'adore et lui sacrifie mon corps et ma vie, parce qu'il est tout-puissant et tout adorable, au lieu que vos idoles sont des démons, et ceux qui les adorent des fous. »

« Les infidèles se voyant hors d'espérance d'abattre ce cœur, le dépouillent pour la seconde fois, le battent plus furieusement qu'avant, et se résolurent de ne le point retirer des tourments, qu'il ne se dispose de sacrifier à leurs dieux, ou qu'il ne rende l'âme. Et pour ce faire, ils le traînent devant une idole qu'ils avaient préparée, dont le Martyr courageux ne fit que se rire, et, adressant son cœur à Dieu, il lui dit tout joyeusement :

— Je vous remercie mille fois, ô mon Dieu, de ce que vous avez daigné éprouver aujourd'hui ma constance et regarder votre serviteur de l'œil de votre miséricorde. »

Disant ces paroles, un de la compagnie, connaissant bien qu'il n'était pas disposé pour sacrifier à l'idole, se rue contre lui et lui abat la tête d'un coup d'épée. Son corps fut porté à Brioude quelques jours après et réuni tout auprès de celui de saint Julien.

« Voilà en abrégé l'heureuse conversion, la vie sainte et la mort heureuse de ces trois

braves Auvergnats, tirée, — partie de saint Grégoire de Tours, livre II *des Miracles*, en la vie de saint Julien Martyr, sans toutefois les nommer; des Bréviaires du Puy, de Mende, de Clermont, de Brioude et de la tradition ancienne. »

XXII

PASSION

DE SAINT BAUDELIUS OU BAUDÈLE (1),

MARTYR, A NIMES, VERS L'AN 287, — ÉCRITE AU SIXIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

—

PROLOGUE.

Les luttes victorieuses des saints Martyrs du Christ ne doivent point être ensevelies dans un silence infructueux à tous, mais proclamées ouvertement pour l'édification de ceux qui les apprennent. Il est juste qu'ils soient exaltés par des louanges de toute sorte, surtout pour l'amour et l'honneur de Celui qui assure que non-seulement on l'écoute et on l'honore en leurs personnes, mais qu'il souffre lui-même en eux. En effet, les corps corruptibles de ceux qui ont souffert n'eussent jamais pu supporter tant de tourments divers, si dans leur pénible combat ils n'eussent reçu de persévérer jusqu'à la fin de Celui qui a daigné dire aux siens dans son Évangile : *Vous aurez de l'oppression dans le monde, mais ayez confiance; moi j'ai vaincu le monde.* Et à la vérité, comme le roi des combattants a triomphé lui-même du monde et de son prince; il a donné de même à ses Saints la force pour remporter par le don de l'Esprit-Saint des trophées sur l'ennemi qu'il avait vaincu.

Nous pensons qu'il est juste de compter au nombre de tels combattants l'athlète de Dieu, Baudèle, de la passion duquel il nous a plu d'écrire les Actes, afin que la renommée des vertus d'un si grand homme pût briller [davantage] et la dévotion de tout l'ordre [chrétien] s'accroître dans la célébration de sa solennité.

Donc saint Baudèle né de parents nobles de tout point selon la dignité du siècle, fut plus noble encore par l'excellence de ses mœurs et la parure des saintes vertus. Chrétien dès le premier âge, il ne trouvait aucune joie dans les amusements de l'enfance, mais il se plaisait davantage dans la familiarité assidue des serviteurs de Dieu. Arrivé à la jeunesse, il dompta de telle sorte la concupiscence de la chair qu'il ne se laissa aller à aucune volupté perverse, et comme il plaçait toute son espérance et son secours dans le Seigneur qui a dit à ses disciples : « *Sans moi vous ne pouvez rien faire*, » il aimait mieux vaquer avantageusement à l'oraison dans son temple, que de prendre part aux vains spectacles de jeunes débauchés. Cependant, lorsqu'il fut parvenu à l'âge viril et qu'en vertu du droit il fut entré en possession du bien et des terres de son père, — afin d'offrir à tous par l'accroissement des bonnes œuvres l'exemple d'une vie vraiment religieuse, il se prit à s'élever de jour en jour à des choses plus sublimes. Il fut le père des pauvres, le consolateur des veuves et des orphelins, le refuge des étrangers. Il offrait aux hommes en proie à la faim et à la soif l'aliment et le breuvage dont ils avaient besoin; il donnait des vêtements à ceux qui étaient nus et exposés au froid, il accordait avec empressement l'hospitalité à ceux qui erraient sans demeure, il visitait les malades avec une pieuse sollicitude, et il les reconfortait par des aliments convenables à leur position et abondants.

Appliqué de la sorte à ces vertus théoriques et pratiques, semblable à un astre qui répand en tous lieux les rayons de sa splendeur, il offrait à un grand nombre les exemples de la religion chrétienne.

Mais, comme avec toutes ces choses, il était dans la vigueur d'une jeunesse brillante et l'abondance de biens infinis, il fut contraint par l'autorité et l'empire de ses parents de prendre une épouse afin de

(1) Baudilius, Baudille, Bausile, Bauzille, en Languedoc; Boile, Boils ou Boy, en Catalogne; Bandillé, dans le Lyonnais; Bauzire, en Auvergne; Bauzely, en Rovergne; Baudt, en Flandres; Baudels et Baudille, aux environs de Paris; — telles sont quelques-unes des diverses prononciations du nom du saint Martyr de Nîmes.

conserver leur postérité. Cette épouse lui était semblable, à la vérité, par la noblesse de sa race et de ses richesses, mais ce qui est beaucoup plus digne de louanges, elle n'était en rien au-dessous des excellentes qualités de son époux. Celui-ci, placé par son corps sur la terre et lié par la chaîne indissoluble du mariage, s'appliquait à gouverner avec une telle modération les biens qu'il possédait dans le monde, qu'il employait tous ses efforts et tout son pouvoir à demeurer en esprit et par l'amour dans le Ciel. Il tâchait d'accomplir ce qui est ordonné aux personnes mariées par cette parole apostolique : « *Que ceux qui ont des épouses soient comme s'ils n'en avaient point.* »

Mais parce que les hommes saints s'efforcent toujours par la grâce du Saint-Esprit d'atteindre à ce qu'il y a de plus parfait, jusqu'à ce qu'ils méritent de contempler Dieu dans l'essence de sa majesté, il ne convient en aucune façon de couvrir du silence ce que le Père des lumières et l'auteur de tous les biens a daigné inspirer à son serviteur. Voyant la félicité mondaine lui sourire et combien il était nuisible au salut de son âme d'habiter parmi ses concitoyens, il se prit à penser avec anxiété comment après avoir abandonné tous les biens de sa patrie, il pourrait, en quittant le sol natal, devenir un voyageur dans tous les lieux où il plairait à Dieu [de le conduire.]

Craignant donc ce que dans l'Évangile le Seigneur dit à ceux qui le suivaient : *Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple*; ayant vendu ce qu'il put trouver de meubles précieux dans ses trésors, il s'appliqua à en distribuer en argent la valeur aux pauvres, afin de devenir ainsi l'acquéreur de la perle céleste. Quant à ses possessions territoriales qui étaient fort nombreuses, il les laissa à ses proches; et ainsi libre et dégagé de tout, il se mit à voyager avec son épouse et quelques hommes qu'il avait gardés pour leur service, jusqu'à ce qu'il arrivât à la ville de Nîmes. Or, en ces temps-là, cette ville était remarquable par la très-grande enceinte de ses remparts, ses tours élevées et la solidité de ses défenses; elle était peuplée d'une multitude fort considérable d'habitants, et riche outre mesure des marchandises apportées là de toutes parts. Mais quoiqu'elle brillât au plus haut degré de la gloire passagère et peu lumineuse du siècle (1), cependant aux jours où cet homme bienheureux mérita de recevoir la couronne du martyre que Dieu lui avait destinée, la plus grande partie de ses habitants était retenue dans l'erreur de la superstition des Gentils. L'enseignement des vénérables prêtres institués par l'Église leur manquait; et ils languissaient errants comme des brebis privées des soins vigilants des pasteurs.

Lorsqu'il fut arrivé en un lieu où d'après la volonté spontanée de son épouse il avait ordonné qu'on ensevelît son corps dans le tombeau, — car Dieu lui avait révélé qu'en ce même lieu il recevrait, selon ses mérites, la glorieuse couronne du martyre, — il trouva proche de la ville, dans une forêt fréquentée du peuple, des troupes de Gentils qui célébraient les cérémonies de leurs sacrifices et adoraient les simulacres inventés par le démon. Cette forêt qui alors était consacrée au culte des esprits malins, produit des chênes chargés de glands et dont le bois est plus propre à brûler qu'à employer en constructions. Et étant entré, l'homme de Dieu, plein du zèle d'une juste indignation, dit à ceux qui élevaient des autels :

— O les plus insensés des hommes, qui ne reconnaissez pas votre créateur! cessez, cessez maintenant d'adorer les statues des démons, car ceux qui offrent leurs hommages à des idoles sculptées par les mains des insensés, iront, s'ils ne se corrigent, dans les tourments éternels des enfers. Si donc vous désirez échapper à pareille damnation, croyez au créateur de toutes choses, et recevez la régénération du baptême sacré, afin que devenus des enfants de lumière, vous méritiez d'être les héritiers du royaume céleste. Si vous espérez de vos dieux en retour de ce culte inutile quelque bienfait de guérison, ayez pour certain et sans douter le moins du monde, que vos corps ne seront délivrés d'aucune des incommodités de la maladie tant que vos âmes seront soumises au joug intolérable de la servitude des démons. Si donc vous voulez être sauvés par la miséricorde divine, de cette damnation diabolique, et jouir de la liberté promise par Jésus-Christ, brisez ces idoles sourdes-muettes, privées de toute raison, et adorez Celui que sert toute créature. Mais si vous ne voulez pas m'écouter, vous devien-

drez semblables à ceux que vous appelez faussement des dieux et que vous honorez contrairement à la saine raison. »

Dans cette foule de payens grossiers et plongés dans l'erreur, plusieurs qui semblaient supérieurs aux autres, ayant demandé avec colère et menace, quel était cet homme, d'où il venait et quel Dieu il adorait, saint Baudèle, muni des armes spirituelles, semblable à un soldat qui s'avance intrépide à la bataille, sous les yeux de son chef, fortifié par l'Esprit-Saint, répondit à ceux qui l'interrogeaient :

— Il n'est pas nécessaire de vous apprendre qui je suis, ni d'où je viens, surtout alors que mon habit de soldat vous montre en moi un homme brave et disposé au combat, alors que l'accent de mon langage vous laisse voir, à n'en point douter, un étranger en ma personne. Quant à mon culte, si vous désirez le connaître, sachez, sans le moindre doute aussi, que je suis un adorateur inébranlable de la sainte et indivisible Trinité, que par la foi catholique, je crois de cœur en Dieu le Père, et en Jésus-Christ son Fils Notre Seigneur, et au Saint-Esprit qui procède de l'un et de l'autre ; que je la confesse de bouche, pour arriver au salut, et qu'avec le secours de Dieu je travaille à rendre cette même foi éclatante, en l'ornant d'œuvres en rapport avec ses enseignements. »

A ces paroles du saint homme, prononcées avec un esprit imperturbable, la profane multitude des Gentils, gravement indignée, ne cessait de faire entendre des menaces atroces, et d'ordonner au serviteur de Dieu de consentir à immoler sur ses autels des victimes au démon. Mais saint Baudèle, animé de la foi d'une croyance vraie et chrétienne, et établi sur la pierre ferme, maudit courageusement comme il le dut, et rejeta, comme abominables de pareils ordres; il se prit encore à exhorter ces hommes, selon la doctrine des Apôtres, à embrasser une règle de vie meilleure et à suivre la voie salutaire de la loi sacrée.

Alors tous à la fois, s'exhortant mutuellement et d'un commun accord à livrer le martyr Baudèle aux tourments, ils se jettent avec un accès de rage inaccoutumée sur son corps. La fureur de cette troupe criminelle la pousse à le déchirer de toutes manières par des coups et des supplices cruels. Tout ce qu'une colère sans frein peut inspirer à des esprits sacrilèges, tout ce que la violence, en proie à ses emportements peut faire imaginer de peines à des bourreaux hors d'eux-mêmes, — ces hommes se hâtèrent de l'exercer sur la chair fragile du soldat de Dieu. Et comme rien ne pouvait vaincre cette confession glorieuse de la Trinité qui gouverne tout, la phalange des impies jugea enfin qu'il fallait donner la mort au Martyr, en faisant tomber sa tête sous le coup d'un glaive à deux tranchants. Cette sentence, ils la prononcèrent par le désir unanime où ils étaient de sévir contre lui; mais, pour lui, il arrivait ainsi plus promptement à terminer selon ses vœux la vie présente par l'effusion de son propre sang. A cette nouvelle, cet homme qui, jusqu'alors, avait été embrasé du feu du divin amour, qui avait suivi les traces de Jésus-Christ et porté sa croix avec crainte, demanda humblement aux licteurs de lui permettre de prier au moins une heure. L'ayant obtenu sans difficulté, il se tourna vers l'orient, et, se mettant à genoux sur la terre, élevant pieusement au ciel ses mains et ses yeux baignés de larmes, il offrit sur l'autel de son cœur à Celui vers qui il allait s'en aller bientôt, en déposant sa dépouille mortelle, des supplications de cette sorte :

— A vous (dit-il), ô Seigneur mon Dieu, je rends grâces sans réserve, à vous, qui m'avez créé et illuminé; qui m'avez racheté par la pieuse mort de votre Fils; qui m'avez compté au nombre de vos enfants, après m'avoir renouvelé, par l'adoption du Saint-Esprit et la régénération du baptême ; qui, après m'avoir fortifié dans la prospérité et l'adversité jusqu'à ce jour de ma passion, m'avez donné la patience dans les peines. Je vous demande donc, ô Seigneur, dominateur de tous les hommes, par l'immense bénignité de votre clémence, que tous ceux qui, par mon nom vous auront invoqué au nom de votre Fils unique, vous voient prêter une oreille bienveillante à leurs supplications; je vous demande de daigner les arracher de toutes les tribulations de leurs angoisses, alors qu'ils mettent en vous leur confiance, et de leur accorder le juste objet de leurs vœux. Je recommande aussi à votre garde vigilante mes compagnons qui vont me survivre et ceux aussi dont la persécu-

tion très-cruelle me conduit au dernier combat ; conservez les uns, pardonnez aux autres, et montrez enfin à cette ville en proie à l'erreur la lumière de votre connaissance. Pour moi, en me faisant passer par l'agonie des tourments des Martyrs, rendez-moi un habitant de la céleste Jérusalem ; que je sois digne d'y contempler avec tous les Saints, votre face désirable et de vous y louer dans tous les siècles des siècles. »

Cette oraison de paix terminée, après s'être marqué du signe victorieux de la croix, il avertit le bourreau de ne plus tarder à frapper un homme maintenant plus élevé que le monde. Alors, celui-ci tirant aussitôt son épée et levant le bras, déchargea de toutes ses forces un coup par le milieu de la tête, et en fit sauter le crâne. A ce coup, le corps du Martyr, tombant sur la terre en répandant des ruisseaux de sang (2), son âme bienheureuse, délivrée du lien de la chair, pénétra, par le secours des Anges, dans le royaume céleste. Reçu ainsi en triomphe dans la cour du ciel, il mérita d'être couronné par le Roi des Martyrs d'une gloire et d'un honneur sans fin et de recevoir la palme des vainqueurs.

Ceux qui étaient venus avec lui, emportant en secret son corps sacré, et l'enveloppant dans un linceul blanc, le placèrent dans un tombeau convenable, au lieu désigné par lui-même à son arrivée, — hors des remparts de la ville (3). Ainsi cet homme, autrefois reçu comme un étranger dans cette même ville de Nîmes, en est devenu dans le cours des temps un citoyen; il est devenu le gardien et le patron de ses habitants ; les faveurs accordées par ses mérites et son intercession à ceux qui l'invoquent avec foi le prouvent hautement. En effet, à son tombeau les aveugles recouvrent la vue, les sourds l'ouïe, les muets la parole, les lépreux la pureté de leur chair, les malades sont guéris, les démons chassés, les vœux exaucés. Ces bienfaits de guérisons diverses sont accordés jusqu'à ce jour par la divine majesté aux besoins des fidèles, à la prière puissante du bienheureux Baudèle, qui, pour la confession de la foi catholique, est tombé dans le combat glorieux des Martyrs, le treize des calendes de juin.

Que la solennité de sa fête, célébrée aujourd'hui par les enfants de l'Église pour l'honneur de Dieu et la vénération du même Saint, obtienne à tous ceux qui la renouvellent chaque année la rémission des péchés et l'éternelle récompense d'une vie toujours persévérante de la part de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Roi des rois, qui, Dieu, vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. (4)

NOTES.

N° 1, colonne 918. — « La ville de Nîmes — dit Ménard — (1), ne fut bâtie qu'après celle de Marseille, la plus ancienne de toutes les villes des Gaules, et fondée environ 600 ans avant Jésus-Christ, ou près de 150 ans après Rome. On doit présumer aussi que la ville de Nîmes était construite plusieurs années avant l'établissement de sa colonie par Auguste, dont... l'époque se rapporte à l'an 727 de Rome, et 27 avant Jésus-Christ... Strabon (2) parle de Nîmes, comme d'une ville déjà élevée de son temps au rang de métropole d'une contrée entière, qui était celle des Volces Arécomiques... Ce géographe composa son ouvrage sous le règne de Tibère, qui prit possession de l'Empire l'an 14 de l'ère chrétienne...

« Ce fut... pour récompenser les habitants de Nîmes, qui avaient toujours demeuré fidèlement attachés aux Romains, qu'Auguste établit une colonie dans leur ville (l'an 727 de Rome)...

« Ce fut des soldats vétérans de l'armée, que ce prince avait amenée dans cette province pour la conduire dans la Grande-Bretagne, que la colonie de Nîmes fut formée... Il paraît même que ces vétérans furent particulièrement tirés, pour la colonie de Nîmes, des légions qui avaient servi dans la guerre d'Égypte ; comme en fait foi le type de la célèbre médaille que cette colonie fit frapper alors en l'honneur d'Auguste, et dont les figures symboliques caractérisent avec évidence cette importante conquête.

« Les habitants de la nouvelle colonie... choisirent pour sujet de la médaille de moyen

(1) Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes, etc. T. I, p. 2 à 54, *passim*.

(2) *Geogr.* lib. IV.

bronze qu'ils firent frapper, l'événement qui se présentait alors le plus glorieux et le plus flatteur pour Auguste, c'est-à-dire, la célèbre victoire d'Actium, par laquelle ce prince était devenu maître de l'Egypte et de l'empire. C'est ce qu'ils exprimèrent par un crocodile attaché avec une chaîne à un palmier, d'où pend une couronne civique ou de chêne d'un côté, et une manière de bandelettes ou de rubans de l'autre : symboles évidents de l'Égypte et de la conquête qu'Auguste en avait faite. Ils y joignirent ces mots : COL. NEM. qui signifient *colonia Nemausensis*...

« Après qu'on eut... fixé l'ordre et les règlements politiques de la colonie de Nîmes, on s'attacha à l'embellissement de la ville. Les Romains, dont le commerce devint tous les jours plus étroit avec les habitants originaires du pays, apprirent à ceux-ci à y bâtir des édifices particuliers dans le goût de ceux de Rome, qui rendirent cette ville magnifique et superbe. Alors, ou peu après, on l'entoura d'une nouvelle enceinte de murs extrêmement forts, accompagnés de diverses tours placées d'espace en espace, de différentes formes, mais dont la plupart étaient octogones, qui servaient à la défense de la ville.

« La plus considérable de ces tours était la *tour Magne*, ainsi nommée, parce qu'elle est la plus grande et la mieux bâtie de toutes, construite en façon pyramidale, ayant sept faces par le bas et huit par le haut. Elle fut placée sur le côteau le plus élevé de tous ceux qu'on avait renfermés dans l'enceinte de cette ville...

« Les vestiges qui restent encore de ces anciens murs, et où l'on reconnaît sans peine la manière de bâtir des Romains, annoncent toute l'étendue que ces peuples donnèrent à la ville... Ces murs avaient 2,925 toises de circonférence... Il se trouvait quelques côteaux dans l'étendue de cette enceinte ; ce ne fut pas néanmoins la partie la plus négligée. On construisit sur le penchant de ces côteaux des maisons que leur situation riante et avantageuse rendait extrêmement agréables. Les débris de briques, de moellons et de tuiles romaines, qu'on trouve encore de temps en temps dans ces endroits, qui ne sont aujourd'hui que des vignes ou des olivets, ne nous permettent pas d'en douter.

« La campagne y reçut aussi de nouveaux embellissements par les superbes et délicieuses maisons que les habitants du pays bâtirent aux environs de Nîmes... Il ne reste de traces de toutes ces anciennes maisons de campagne, que dans la dénomination de divers lieux des environs de Nîmes, où elles étaient situées, et qui, par la succession des temps, sont devenus des villages ou des bourgades. Les noms en ont encore conservé dans notre langue une terminaison dérivée du Latin, qui désigne leur primitive origine. Nous voyons qu'ils se terminent tous par le mot *argues*, qui dérive d'*ager*, — *un champ ;* le nom de l'ancien propriétaire en forme le commencement (1).

« La colonie de Nîmes devint tous les jours plus florissante. Quelques années après son établissement, Agrippa, gendre et favori d'Auguste, fit construire (l'an 735 de Rome), le célèbre édifice, appelé le pont du Gard, à trois rangs d'arches l'un sur l'autre, et dont le troisième sert à porter un aqueduc bâti sur la rivière de Gardon, à 3 lieues au nord-est de Nîmes. L'aqueduc fut employé à conduire en cette ville les eaux de la fontaine d'Eure, près d'Uzès, qu'on y fit venir pour suppléer au défaut de celles de la fontaine de Nîmes, qui ne suffisaient pas pour le grand nombre d'habitants dont la ville se peuplait chaque jour. Les eaux de cet aqueduc se distribuèrent aussi dans les maisons de campagne par divers rameaux dont il reste encore des vestiges...

« Vers ce temps encore, et... par les soins aussi d'Agrippa, la colonie de Nîmes, que le nombre de ses habitants et l'affluence des étrangers, rendaient déjà très-riche et très-puissante, fit bâtir des bains publics au bord de la fontaine de cette ville, dont les vestiges qui se sont découverts de nos jours démontrent toute la magnificence des peuples de qui on emprunta le goût en les bâtissant. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire la description ; mais je puis annoncer que rien ne présente de plus hautes idées de la grandeur romaine, que ces précieux restes, soit pour la beauté et la délicatesse de l'architecture, soit

(1) Voyez Ménard : *l. c. sup.*, p. 30, 31 et note XIV, p. 59 à 61. *Sur l'étymologie du mot argues, qui forme la terminaison des noms de divers lieux, situés au voisinage de Nîmes.*

pour la multiplicité et la structure des aqueducs, soit enfin pour la symétrie et l'arrangement de toutes les parties de ce superbe édifice...

« Si la colonie de Nîmes donnait ses soins à l'utilité et à l'avantage de ses citoyens, elle ne négligeait pas le culte de ses dieux. Vers le temps de la construction des bains publics, dont je viens de parler, elle fit bâtir aussi tout auprès un superbe temple, aujourd'hui à moitié détruit, dont il nous reste néanmoins assez pour juger de toute son ancienne beauté. Quelques-uns, par une erreur (1) assez mal fondée, mais qui n'a pas laissé de prévaloir jusqu'ici, en attribuent la dédicace à la déesse Diane. Cet édifice paraît bien plutôt avoir été consacré aux principales divinités, dont le culte venait de s'introduire dans cette ville par le commerce étroit de ses habitants avec les Romains : divinités dont la plus considérable, vraisemblablement le dieu Nemausus qui était devenu le génie et le dieu tutélaire de la colonie, avait son autel placé au fond du temple, et les autres, leurs statues seulement dans les douze niches qui sont autour des murs ; en sorte que c'était comme le panthéon (2) de la colonie. Rien n'était plus fréquent chez les anciens que de réunir plusieurs divinités sous un même culte. On connaît dans le nombre des statues consacrées par leur religion, les figures qui portaient aussi le nom de *panthées* (3), et qui rassemblaient sous une principale représentation les idées et les symboles de diverses divinités... »

Ménard parle ensuite de la *maison carrée* (4) et après avoir décrit ce chef-d'œuvre, il ajoute :

« Rien n'approche du superbe amphithéâtre dont Nîmes fut redevable au propre zèle de ses habitants et aux secours de l'empereur Antonin Pie...

« Nîmes où l'on voyait chaque jour une nouvelle affluence de Romains, dont tout le monde connaît le goût démesuré pour les combats de gladiateurs ou de bêtes féroces, ne pouvait plus se passer d'un bâtiment propre à donner au peuple ces sortes de spectacles : aussi ses habitants ne tardèrent-ils pas à en entreprendre la dépense (l'an 138 de Jésus-Christ)...

« Rien n'est si propre... à donner une juste idée de la magnificence romaine, que la beauté et la symétrie qui règnent dans tout ce superbe édifice, l'un des plus entiers et des mieux conservés qu'il y ait dans le monde. Le vulgaire l'appelle *les arènes*, à cause du sable dont le champ en était couvert. Sa figure forme un ovale parfait. Il est composé de deux étages et terminé par une attique ; chaque étage soutenu de soixante arcades qui forment autour quatre portiques ou galeries couvertes, dont deux au rez-de-chaussée, une au second étage, et une autre en demi-arcade sous les plus hauts siéges. On y entrait par quatre portes qui répondaient aux quatre parties du monde. »

Tel était l'aspect général de Nîmes, lorsque vers la fin du IIIe siècle saint Baudèle y arriva : les détails fournis par le savant académicien Ménard, en 1740, confirment en les commentant (pour ainsi dire), les Actes de ce Martyr, ci-dessus traduits.

On le voit une fois de plus — et ce ne sera pas la dernière pour le lecteur, — que ces anciens Actes sont empreints non-seulement de la plus exacte fidélité, mais encore qu'ils sont d'un inappréciable secours pour reconstituer l'antique physionomie du pays qui a été le théâtre des faits glorieux dont les *Vies des Saints de France* sont si riches.

No **2**, colonne 921. — En sortant de Nîmes, il y a un quartier dit les Trois-Fontaines, « ainsi appelé, parce qu'autrefois il y avait là, dit-on, trois sources d'eau, bien — écrivait Ménard (1), en 1751, — qu'il n'en paraisse qu'une aujourd'hui. Ce quartier pouvait être consacré à saint Bausile, sur une tradition, dont on a encore quelque idée dans le pays, et qui suppose que saint Bausile avait souffert le martyre en ce lieu-là, où les payens lui ayant coupé la tête, elle avait, en tombant, fait un bond en trois différents endroits, de chacun desquels il était à l'instant sorti une source d'eau : tradition, toutefois, dont je ne

(1) Deyron : *des Antiq. de Nîmes*, p. 15.

(2) D. de Montfaucon : *Antiq. expliquées*, t. II, part. I, p. 52.

(3) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. III, p. 230 et t. XII, p. 259.

(4) *L. c. sup.*, p. 45 et 46.

(1) *L. c.* T. II, p. 229 et 230.

vois nulle part aucune sorte de fondement... Outre cela, nous savons que ce quartier des Trois-Fontaines, situé sur le revers et à la cîme d'un côteau qui est au nord et tout près des murs de la ville, au voisinage duquel a depuis été construite la citadelle, est bien différent du lieu où saint Bausile fut martyrisé, qui se trouve plus éloigné, et placé dans la plaine à peu près en l'endroit où l'on bâtit ensuite l'église et le monastère qui portèrent son nom. »

No **3**, colonne 921. — Saint Grégoire de Tours, qui vivait au VIe siècle, dit dans son traité *de gloria Martyrum,* livre. I, chapitre LXXVIII :

« Dans la ville de Nîmes se trouve le tombeau du bienheureux Martyr Baudile, sur lequel se manifestent souvent bien des vertus. Il y vint un laurier qui, perçant la muraille, produisit un arbre verdoyant dont le salutaire ombrage donna souvent aux habitants du lieu un remède céleste à leurs maux. A cause de ces bienfaits mêmes, on le dépouillait souvent de ses feuilles, on en prenait jusqu'à l'écorce et il se dessécha. Les maladies que cet arbre avait guéries sont en nombre infini, et il serait trop long de les énumérer toutes. Il nous suffira d'avoir constaté que c'est en fournissant à des guérisons qu'il s'est desséché.

« On rapporte qu'un marchand transporta en Orient de ces feuilles connues au loin, et qu'au moment où il allait arriver au port, un démoniaque qui était dans l'église s'écria, au grand étonnement de la foule, que le Martyr Baudile avait touché les plages orientales. »

No **4**, colonne 922. — Le tombeau de saint Bausile devint célèbre dans la suite par les miracles que Dieu y opéra. On bâtit tout auprès un monastère et une église qui subsistèrent plusieurs siècles, mais dont il ne restait au siècle dernier que des masures (1).

Ce furent sans doute les miracles de ce Saint et la dévotion que lui portait le peuple qui engagèrent les chrétiens de Nîmes et des alentours à construire une église auprès de son tombeau, au VIe siècle. On y bâtit aussi un monastère, mais plus tard : il s'éleva tout auprès de Nîmes, au bas de quelques collines qui en dérobent la vue à la ville, et à l'entrée d'une belle plaine qui fait face au levant et au midi.

Ce monastère devint bientôt une école pour les clercs et pour les laïques du diocèse ; il était très-florissant lorsque ce pays fut envahi par les Sarrasins, en 720, et il fut sans doute la première victime de leur fureur, lorsqu'ils s'emparèrent de Nîmes. La communauté était déjà formée de 80 religieux et la discipline s'y pratiquait avec exactitude. Saint Romule en était alors abbé : ses moines, craignant d'être enveloppés dans les cruelles hostilités que les Sarrasins exerçaient contre les cloîtres, allèrent sous sa conduite se réfugier en Bourgogne, dans un lieu du diocèse d'Auxerre, appelé Saissi-lez-bois, où ce saint abbé fit bâtir un monastère et une église sous l'invocation de saint Bausile. Avant que de quitter le monastère de Nîmes, Romule eut une attention particulière à sauver des mains des barbares le corps de saint Bausile. Il fit enfermer ces reliques précieuses dans un cercueil de plomb, qu'il fit enfouir bien avant dans la terre sous une des murailles de l'église.

En 878 eut lieu, à Nîmes, l'invention des reliques de saint Bausile, dont une partie considérable fut transférée en Bourgogne. Le détail de tout ce qui se passa à cette découverte nous a été transmis par un auteur contemporain (1), d'après le témoignage des prêtres qui s'y étaient trouvés. Voici ce que nous y lisons de plus intéressant :

Trutgaud, abbé de Saissi-lez-bois (2), au diocèse d'Auxerre, avait fait des réparations considérables à l'église de son monastère, qui était le même que celui que saint Romule avait fondé, aussitôt après qu'il eut été forcé d'abandonner celui de Nîmes, pour éviter les fureurs des Sarrasins. Comme cette église était sous l'invocation de saint Bausile, Trutgaud conçut le dessein d'y placer quelques-unes des reliques de ce saint Martyr. Animé de ce pieux désir, et sachant que ces reliques étaient cachées à Nîmes dans leur ancien monastère, il profita de l'occasion que lui fournit le voyage que Bernard II, marquis

(1) Ménard, t. I, p. 55.

(1) Voyez apud Ménard, t. I, *Preuves*, p. 3 à S. —Manuscrit du XIIIe siècle, communiqué par l'abbé Le Beuf à Ménard.

(2) Saxiacensis *cenobii.*

de Gothie, venait de faire dans le Berry, où il était allé prendre possession du comté de Bourges. Celui-ci, ayant passé à son retour par la Bourgogne, avec son oncle Gozlin, qui fut depuis évêque de Paris, l'abbé Trutgaud, accompagné de ses religieux, le pria de leur accorder une partie du corps de saint Bausile, leur patron. Bernard le lui promit. Sur quoi Trutgaud députa deux prêtres de sa communauté, que le marquis de Gothie amena avec lui.

Ces deux religieux, étant arrivés à Narbonne avec Bernard, celui-ci les présenta à Sigebode, archevêque de cette ville, et lui exposa le sujet de leur voyage. Ce Prélat les reçut très-bien et eut beaucoup de joie du motif de leur députation. Il se proposait même d'aller, avec eux, à Nîmes; mais une indisposition qui lui survint l'en ayant empêché, il nomma Théodard, archidiacre de son église, pour y aller à sa place, et fit présent aux religieux de quelques reliques de saint Paul, premier évêque de Narbonne (1), et de saint Amand, qui avait aussi rempli le même siége. Bernard y envoya, de son côté, le *prince* Ursus (vicomte de Nîmes), pour assister en son nom à la recherche de ces reliques.

A leur arrivée en cette ville, le peuple qui avait été informé de leur dessein, commença à s'ameuter et à menacer de tout entreprendre pour empêcher qu'on ne leur enlevât un trésor qui leur était cher; quelques-uns même, se disposèrent à prendre les armes (2). Mais malgré leurs efforts, et avec le secours et l'appui du seigneur Ursus, on fit la recherche des reliques. L'évêque Gilbert qui occupait encore le siége de Nîmes, assisté de Wifred ou Walafrid, évêque d'Uzès, et de plusieurs autres prélats et abbés, s'étant rendu en solennité à l'église de saint Bausile, le 14 avril de cette même année 878, on y fouilla partout, et l'on découvrit heureusement les reliques de ce Saint sous un des murs, dans un cercueil de plomb, où saint Romule les avait renfermées. La joie fut générale. Les Évêques entonnèrent le *Te Deum*, qui fut chanté par les ecclésiastiques qui y étaient présents, au nombre de 500. A peine eut-on ouvert le cercueil, qu'il en sortit une odeur délicieuse qui embauma toute l'église (1). Cette année-là, le pays ressentit une miraculeuse protection de Dieu, par les mérites de saint Bausile. L'invention de ses reliques à Nîmes, fut accompagnée des plus grandes prospérités; la piété des fidèles se ranima; l'orage, de la part des Sarrasins, dont cette contrée était menacée, se dissipa; la fertilité des campagnes fut plus grande qu'elle n'avait jamais été, et les habitans du pays éprouvèrent les effets les plus signalés de la clémence et de la bonté de Bernard, marquis de Gothie.

Cependant les Prélats donnèrent une partie considérable du corps de saint Bausile aux religieux de Saissi, qui, après avoir reçu leur bénédiction reprirent le chemin de Bourgogne. On ne saurait croire la quantité de miracles que Dieu opéra sur leur route, à l'occasion des reliques de ce saint Martyr. En voici les principaux, tels que l'auteur qui nous sert de garant, nous en a transmis la connaissance.

Les moines de Saissi ayant pris leur chemin par la Provence, côtoyèrent le Rhône, et, après avoir passé à Valence en Dauphiné, où ils reçurent beaucoup d'honnêtetés de Racbert, évêque de cette ville, ils entrèrent dans le Nivernois, et s'arrêtèrent au village de Guipi (2). Là, ils mirent les châsses dans l'église du lieu, du consentement d'Albon, évêque de Nevers. A peine les y eurent-ils placées, qu'un homme, appelé Bernoard, qu était tourmenté depuis longtemps d'une fièvre cruelle, y accourut, et plein de zèle et de piété, il prit un cierge et s'approcha de la châsse de saint Bausile; dès qu'il l'eut allumé, il se sentit entièrement guéri. Le bruit de cette guérison fut bientôt répandu dans tout le voisinage. Il se rendit aussitôt à Guipi une foule innom

(1) *Eis sacrosanctas reliquias dedit*, sancti Pauli *scilicet*, primi Episcopi... Narbonensis urbis, qui, ut fertur, Sergius est in Actibus Apostolorùm dictus.

(2) Dici nequit quà austeritate plebs totius diœcesis se disposuit armare, ne presules aut ipse comes nolirentur sibi suum Martyrem auferre.

(1) Episcopi qui convenerant, mox ut ex parte aperuerunt plumbeam sancti Martyris thecam, tantam miri odoris senserunt fragrantiam, ac si istic omnia efferbuissent aromata et universa coquerentur thimiamata omniùmque olfactibus propinarentur balsami fluenta.

(2) *In Vispiaco, villâ pagi Nivernensis.*

brable de fidèles, qui vinrent visiter en dévotion les reliques qu'on y avait déposées. Tous les prêtres et les moines des lieux voisins y accoururent aussi, et on y compta jusqu'à quarante croix de diverses paroisses. La foule accompagna les reliques, même au delà du diocèse de Nevers.

On s'arrêta à Champ-lemi (1), qui est situé à l'entrée du diocèse d'Auxerre. Au sortir de ce lieu, on amena une femme de Sulli (2), qui était aveugle depuis dix ans. Elle ne fut pas plus tôt mêlée dans la foule de ceux qui accompagnaient les châsses, qu'elle recouvra la vue, mais, de telle sorte, qu'elle reconnut sur-le-champ le curé de sa paroisse, qui y était aussi. On passa ensuite au Val de Bargis (3), où les moines s'arrêtèrent. Pendant qu'ils étaient en ce lieu, il y vint une femme aveugle, de Guarchi (4), qui recouvra aussi la vue. Celle-ci s'était rendue auprès de ceux qui accompagnaient la châsse de saint Bausile, poussée par une inspiration qui, dans un rêve, avait animé sa foi, et lui avait fait concevoir l'espérance d'une prompte guérison. Une autre femme qui était toute percluse de ses membres, y vint aussi avec la foi la plus vive, et s'en retourna marchant droit et sans aucun secours.

Les religieux qui conduisaient les reliques étant sortis du Val de Bargis, reprirent leur route avec une quantité prodigieuse de fidèles de l'un et de l'autre sexe. Mais cette foule qui allait à travers les champs ne fit aucun dommage aux blés. Ils furent miraculeusement conservés et produisirent même une abondante moisson (5). Quand on eut passé

(1) *Ecclesia Campi-limetia.*

(2) *Monte-soliaco nata.*

(3) *Vicum Bargiacensis ecclesiæ.*

(4) *In villâ Warchiaco dictâ.*

(5) Segetes jàm maturitati vicinas adeò calcantes vastaverunt, ut vix videretur ullus culmus qui non ipsis radicibus extirparetur, ac comminutus recocqueretur. Erat enim illis obviam messis non modica siliginea, quæ viantiùm pedibus penitus est populata. Attamen, ut copiosior per Sanctos suos Dei appareret gratia, nullus illarùm segetùm agricola privatus est suæ fertilitatis opulentià ; imò, transeunte sancto Baudelio et aliis Sanctis augmentata est fertilitas illis campis. Quod ideò interposuimus miraculis sancti Baudelii, quia illis temporibus penè ab omnibus predicabatur cum laudibus totius preconii.

la montagne, un peu avant que d'entrer dans le pré Saint-Germain (1), une femme qui était aveugle depuis douze ans, fut parfaitement guérie. Comme la foule croissait à chaque moment, les religieux jugèrent à propos de s'arrêter dans ce pré. Ils y déposèrent les châsses. Pendant le peu de temps qu'ils y restèrent, on ne cessa de chanter les louanges de Dieu, de faire des prières et d'annoncer au peuple la parole divine.

Cependant, l'abbé et les moines de Saissi avaient fixé le jour pour la réception des châsses, au premier dimanche d'après l'Ascension, qui était cette année le 4 de mai. Ils préparèrent leur église avec toute la décence et tous les ornements que pouvait exiger la cérémonie de cette réception. Ce jour étant arrivé, les châsses portées par des prêtres furent placées dans l'église de Saissi, où se trouva une affluence de monde incroyable : tous les fidèles de la contrée, s'étant fait une joie singulière d'assister à cette solennité. Il y en avait de tous les états, de tout âge et de tout sexe. Treize personnes atteintes de maladie, ou percluses de leurs membres, y reçurent ce jour-là leur guérison.

Il se fit encore de fréquents miracles depuis l'arrivée des châsses. Ces divers prodiges rendirent le culte de ce saint Martyr très-célèbre dans le diocèse d'Auxerre, où il s'établit en divers lieux. Ce culte se répandit aussi dans le reste de la Bourgogne. Nous voyons que l'église collégiale de Beaune, ville du Dijonnais, était anciennement sous l'invocation de saint Bodel, c'est-à-dire saint Bausile ; car on y donne à ce Saint le nom de Bodel ou Baudele (2).

Les reliques de saint Bausile furent honorées dans l'église de Saissi-les-bois, jusqu'au commencement du x[e] siècle, que les Normands s'étant répandus dans le Nivernois, dont une partie se trouvait jadis comprise dans le diocèse d'Auxerre, ils y pillèrent et brûlèrent plusieurs églises, et entr'autres, celle de Saint-Bausile de Saissi, et dissipèrent les reliques qu'on y avait mises (3). Cette

(1) *In prato sancti Germani.*

(2) Garreau : *Descript. du Gouvernement de Bourgogne*, p. 360.

(3) L'abbé Le Beuf : *Mémoires concernant l'Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, t. II, p. 44.

abbaye subsista néanmoins sous ce titre jusque vers le commencement du XVIe siècle, qu'elle devint prieuré. C'est aujourd'hui une simple cure.....

En 1362, nous voyons les consuls de Nîmes assister aux processions solennelles du peuple, pour demander à Dieu, par l'intercession de saint Bausile, le bienfait de la pluie, dans une sécheresse extrême. Cette année 1362, la procession sortit de la ville, et alla faire une station au quartier appelé les Trois-Fontaines, précédée de deux jongleurs ou ménétriers, qui jouaient de la cornemuse et du cornet, sortes d'instruments de musique, alors en usage, et que nous voyons d'ordinaire employés dans toutes les fêtes et solennités publiques de cette époque reculée. Les huit consuls y assistèrent, portant chacun un flambeau (1).

On fit encore une autre procession pour la pluie, le 19 du mois d'avril de la même année. Celle-ci alla, de même que la précédente, hors de la ville, mais la station se fit à l'église de Saint-Bausile même; nouvelle preuve de l'antique usage où les Nîmois étaient de recourir à l'intercession de ce saint Martyr, surtout dans les temps de sécheresse. Outre les deux ménétriers qui la la précédaient, il y avait encore un trompette. Les flambeaux que les huit consuls portaient étaient chargés d'écussons peints aux armes de la ville (2).

La dévotion des fidèles pour saint Bausile et leur concours à son tombeau, furent l'origine d'une foire à Nîmes, dite *la foire de Saint-Bausile*; mais, nous ne connaissons pas l'époque de son établissement. Le concours des peuples qui venaient de divers endroits rendre un culte solennel à ce saint

(1) Item die 12 aprilis,... fuit facta processio ad *Tres Fontes* ut Deus daret pluviam... Item duobus joculatoribus qui cum cornamusà et corneto iverunt ante processionem...

(2) Item in die translationis sancti Baudelii, 19 die aprilis, fuit facta processio ut Deus daret pluviam; et dicta die emi... VIII brandonos... Item propingendo eosdem *(brandonos)* armis dictorùm dominorùm consulùm... Item duobus joculatoribus et... trompatori, quia iverunt ante processionem cum eorùm instrumentis. — Voyez apud Ménard, t. II, Preuves, p. 242, col. 2. Comptes du *clavaire* [ou receveur des deniers pour le compte] des consuls de Nîmes.

Martyr sur son tombeau était très-grand et principalement le 20 mai, qui est le jour où l'Église célèbre sa fête. Ce fut donc ce qui occasionna l'établissement de cette foire et ce qui en fit fixer la tenue au jour de la fête de saint Bausile, dont la foire prit le nom.

Il paraît que le lieu où se tenait cette foire, qui ne subsistait déjà plus au siècle dernier et dont il ne restait à peine alors que le plus léger souvenir, était hors des murs de Nîmes, dans une grande prairie, de deux journées de contenance, située auprès de la petite rivière du Vistre, et peu éloignée du monastère.

« La cessation de cette foire — dit Ménard (1), — ne me paraît pas avoir eu d'autre source que les troubles excités dans le pays par les religionnaires. Comme le pré où elle se tenait se trouvait situé hors de la ville, et qu'on était alors dans des craintes continuelles, et toujours en garde contre la surprise, on a abandonné cette foire afin de n'être exposé à aucun danger. »

La dévotion des habitants de Nîmes envers saint Bausile, leur patron, dont l'origine remontait au martyre même de ce glorieux athlète de la foi de Jésus-Christ dans ces contrées, avait éclaté de différentes manières pendant la succession des temps qui s'étaient écoulés depuis cette époque. Ils avaient, entr'autres, établi la louable pratique que les consuls nouvellement élus allaient, le jour qu'ils entraient en charge, rendre des hommages particuliers à ce saint Martyr, dans l'église et le monastère qui portaient son nom. A leur arrivée, le prieur du monastère s'avançait vers eux à la tête de ses religieux quelques pas hors de la porte de l'église, et leur présentait de l'eau bénite. De là, il les conduisait au pied du maître-autel, où ils faisaient leurs prières, et ensuite prêtaient serment de fidélité sur les Évangiles entre les mains du prieur, qui leur faisait après cela un petit discours. Ils passaient enfin dans le monastère, où les religieux leur rendaient tous les honneurs convenables. Le dimanche suivant, les consuls retournaient à la même église, accompagnés des anciens ou conseillers de la ville, et y entendaient la messe, pendant laquelle ils faisaient des offrandes et des aumônes en

(1) T. III, *notes*, p. 11.

l'honneur du saint Martyr. Enfin, le 20 mai, qui est le jour de la fête de saint Bausile, — comme le concours des fidèles dans cette église était infini, ils envoyaient des gardes pour empêcher le désordre et le tumulte, ils plaçaient aussi des sentinelles aux portes de la ville, à cause de la multitude extraordinaire d'étrangers et de pèlerins qui se rendaient à Nîmes, ce jour-là.

Au XVIIIe siècle, toutes ces pieuses pratiques avaient cessé depuis longtemps. Il n'en restait pas même alors les plus légères traces. La connaissance seule nous en a été conservée par un mémorial qu'on en dressa, en 1425 (1).

Au mois de décembre 1489, les consuls de Nîmes firent couvrir une chapelle qu'on venait de construire aux Trois-Fontaines hors de la ville. C'était encore ici une suite de la dévotion particulière qu'avaient alors les habitants pour saint Bausile, leur patron. C'était une suite aussi de la tradition qui supposait que ce Martyr avait été mis à mort en ce lieu, et que des trois endroits où sa tête avait bondi en tombant, il était sorti trois fontaines. Cette tradition se trouvait tellement imprimée dans l'esprit des habitants, qu'ils construisirent en l'endroit même, en l'honneur du saint Martyr, non-seulement la chapelle dont nous venons de parler, mais de plus un ermitage particulier, qui subsistait encore avant le milieu du XVIe siècle.

En 1517, le culte de saint Bausile fut renouvelé avec éclat parmi les habitants de Nîmes. On a déjà vu qu'en 878 on fit en cette ville l'invention des reliques de ce Martyr dans l'église de son nom. On a vu que les Prélats qui y assistèrent accordèrent à la piété des religieux de Saissi-les-bois, au diocèse d'Auxerre, une partie considérable de son corps, qui fut trouvé renfermé dans un cercueil de plomb. Le reste fut remis dans le même cercueil, qu'on plaça au même endroit d'où on l'avait tiré. Cependant, on ne laissait pas de croire communément à Nîmes, que le corps entier de ce Martyr était à Orléans, où l'on disait qu'il avait été transporté lors des premières incursions des Sarrasins. Pour détruire entièrement cette erreur — qui toutefois n'avait point trouvé de partisans parmi les gens instruits et éclairés, — et donner des preuves publiques que Nîmes possédait encore ce qui lui était resté des reliques de saint Bausile, le Conseil de ville de concert avec les officiers du roi et le lieutenant du vicaire-général de l'Évêque, délibéra vers le commencement d'avril de l'an 1517, de faire ouvrir et visiter publiquement le tombeau de ce Martyr, qui était sous le grand autel de l'église de son nom. On commit pour cela le frère Jean Colomb, évêque de Troyes, religieux carme, qui se trouvait alors à Nîmes, où il était venu prêcher le carême. Les maçons y travaillèrent en conséquence.

(1) Ménard, t. III, p. 218 et 219 des *Preuves.*

Peu de temps après fut achevée l'ouverture du tombeau de saint Baudile. On y trouva les restes de son corps. Il fut arrêté que le corps du Martyr ne serait point ôté de sa place; mais qu'on mettrait au-devant du tombeau une forte grille de fer dont les barreaux auraient trois pouces d'épaisseur; qu'on ferait quelques degrés pour y descendre; que pendant ce temps-là le corps serait gardé nuit et jour et le tombeau visité plus avant; que le frère Colomb mettrait le tout en ordre; qu'on ferait un cercueil de plomb pour garantir ce corps de la corruption; qu'on placerait enfin un tronc au-devant, pour recevoir les libéralités des fidèles.

Tout cela fut exécuté de point en point. Ce précieux dépôt fut exposé à la vénération des Nîmois, qui redoublèrent leurs sentiments de piété pour le saint Martyr. On chanta ses louanges. Le maître des écoles fit quelques vers en son honneur. Il reçut de la ville une gratification de deux livres tournois pour certains *mètres* qu'il avait faits à la louange de saint Bausile.

Enfin, on n'oublia rien pour la conservation de ces reliques et pour entretenir la dévotion des habitants. De plus, le 10 octobre suivant, il fut délibéré de faire faire un chef d'argent pour saint Bausile; et cela, encore aux dépens de la ville (1).

En 1692, les habitants de Nîmes eurent la consolation de voir exposée à leur piété une portion des reliques de saint Bausile, leur patron. Voici à quelle occasion. Dom Louis Tardi, nommé prieur du monastère de Ni-

(1) Archives de l'Hôtel de Ville de Nîmes, registres du XVIe siècle, contenant les délibérations du Conseil de ville. fol. 226. V°, 229, 237, 249, 253, etc.

mes (1) par des lettres du chapitre général (du 3 juillet 1690), avait autrefois été supérieur au monastère d'Aniane. Pendant ce temps-là, c'est-à-dire en 1682, les habitants de Puéchabon, qui n'en est pas éloigné, voulant réparer l'église de Saint-Sylvestre qui était délabrée et qui leur avait anciennement servi de paroisse, furent obligés de changer la place du maître-autel. On y trouva sous la table une urne de pierre, dans laquelle étaient renfermées deux boîtes de bois de cyprès. Il y avait dans l'une de ces boîtes un linge teint de sang, et au-dessus, une couverture d'une plaque de plomb où étaient gravés ces mots : *Linteamen istud est intinctum sanguine sancti Baudelii, Martyris Nemausensis* (2). Dans l'autre boîte étaient quelques fragments d'un crâne : elle était également couverte d'une plaque de plomb, où on lisait ces mots gravés : *Et illa fragmenta sunt de cranio ejusdem Martyris* (3).

On ne jugea pas à propos de laisser ces reliques dans l'église de Saint-Sylvestre; elles furent transférées dans celle de Puéchabon et renfermées dans une chasse de bois doré. Au reste, il ne faut point être surpris de voir des reliques de saint Bausile en un lieu tel que l'église de Saint-Sylvestre, qui n'avait aucune affinité avec celle de Nîmes, et qui est située dans un diocèse différent. Vraisemblablement elles avaient été procurées à cette église par les bénédictins d'Aniane, qui les avaient obtenues de ceux de Nîmes, lorsqu'elle fut autrefois construite. Personne n'ignore l'usage de ne consacrer aucun autel sans y mettre des reliques de Martyrs.

Dom Tardi se rappelant cette découverte faite autrefois sous ses yeux et désirant enrichir son église de Nîmes d'un morceau si précieux, écrivit à ce sujet au curé de Puéchabon et le pria avec instance de lui faire part de ces reliques. Celui-ci lui accorda généreusement sa demande. Il lui envoya (le 18 octobre 1691), quelques parcelles du crâne de saint Bausile et du linge teint de

(1) Archives du monastère de Saint-Bausile de Nîmes.

(2) « Ce linge est teint du sang de saint Baudile, Martyr de Nîmes. »

(3) « Et ce sont [ici] les fragments du crâne du même Martyr. »

son sang, qu'il renferma dans une urne de verre, cachetée par l'ouverture et enveloppée d'un sac de satin vert aussi cacheté. Il y joignit une attestation authentique, signée de sa main, scellée de son sceau, et contresignée par un curé du voisinage.

Ce présent ayant été remis à Dom Tardi, il alla sur-le-champ le porter à l'abbé Fléchier qui le vérifia et n'y trouva aucune altération. Ensuite, cet abbé donna sa permission, le 11 janvier 1692, pour exposer ces reliques à la vénération des fidèles. Dom Tardi fit faire un très-beau reliquaire d'argent où elles furent renfermées avec les cérémonies accoutumées, en présence de plusieurs personnes distinguées. Il fit graver à côté de l'ouverture par où paraissaient les reliques les mots suivants : *Particulæ cranii sancti Baudelii, Martyris Nemausensis, cum linteo intincto sanguine ejusdem* (1).

Cependant on n'exposa ces reliques en public que le 20 mai suivant, jour où l'Église solennise la fête de saint Bausile; afin que les choses se fissent avec plus d'éclat et que la dévotion des habitants en fût plus grande et plus animée, par le concours de ces deux motifs (2).

Tels sont les détails intéressants que nous a fournis sur le culte de saint Bausile, la savante *Histoire de Nîmes*, de Ménard.

(1) « Particules du crâne de saint Baudile, Martyr de Nîmes; avec un linge teint du sang du même Saint. »

(2) Ménard, t. IV, p. 322 et 323.

XXIII

ACTES

DE SAINT CRISPINUS OU CRÉPIN,

ET DE

SAINT CRISPINIANUS OU CRÉPINIEN,

MARTYRS A SOISSONS, EN L'AN 287, — ÉCRITS AU HUITIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

I

Sous les empereurs Dioclétien et Maximien, qui avaient formé ensemble un concert impie pour attaquer l'Église du Christ, les bienheureux Quentin, Rufin, Valère et d'autres, tous issus de familles nobles, en la ville de Rome, se transportèrent dans les Gaules pour y prêcher la foi du Christ; et c'est de là, qu'après avoir terminé leurs travaux apostoliques par un heureux martyre, ils s'envolèrent dans le sein de Dieu.

Ils étaient accompagnés de deux frères, — Crépin et Crépinien, — qui ne leur cédaient en rien, ni pour l'éclat de la vaillance, ni pour la vivacité de la foi. Ceux-ci eurent pour partage la ville de Soissons. Mais, parce qu'ils étaient chrétiens, et que la persécution était alors dans toute sa violence, ils ne purent obtenir ni l'hospitalité ni les services les plus indispensables. Cependant, comme ils voulaient vivre du travail de leurs mains, conformément aux prescriptions de l'Apôtre, ils apprirent le métier de cordonnier (1), comme plus paisible; et, par la grâce du Seigneur, ils surpassèrent tellement les hommes de la même profession, qu'ils excitaient l'admiration et les sympathies d'un grand nombre de personnes qui voyaient avec surprise qu'ils n'exigeaient jamais de prix pour leur travail, bien que leur habileté les rendît supérieurs aux autres cordonniers par l'élégance qu'ils savaient donner à leurs chaussures. Une telle nouveauté leur attira bien des visiteurs et des chalands; quelques-uns, néanmoins, venaient souvent les voir, non pas tant pour leurs besoins personnels ou pour admirer leur travail, que dans le dessein d'entendre la parole de Dieu.

Et ainsi il arriva que, par la grâce du Christ et par les prédications de ces saints artisans, un grand nombre d'habitants quittèrent leurs erreurs et le culte des idoles, avec un vif désir de rendre gloire et amour au Dieu vivant et véritable.

Cette nouvelle étant parvenue aux oreilles de l'impie Maximien, il envoya aussitôt à leur recherche Rictiovarus, le grand ministre de ses cruautés. Celui-ci les trouva à Soissons, occupés à coudre des chaussures pour les pauvres (1). Il leur demanda sur-le-champ quels dieux ils adoraient. Ils lui répondirent qu'ils adoraient le même Dieu, qui est l'unique et véritable; mais que, pour Jupiter, Apollon, Mercure et autres semblables monstres, ils ne leur rendaient ni culte ni adoration. Sur cette réponse, Rictiovarus les fit charger de chaînes et les conduisit à l'empereur. Maximien ordonna d'introduire ces contempteurs des édits impériaux, et il leur dit :

— Dites-moi quelle est votre origine et votre religion ? »

Les Saints répondirent :

— Nés à Rome d'une famille noble, nous sommes venus dans les Gaules pour l'amour du Christ, qui avec le Père et le Saint-Esprit, est un seul Dieu, créateur de toutes choses, dont le règne s'étend dans les siècles des siècles. Nous le servons dans la foi avec un dévouement sans bornes, et nous désirons, tant que l'esprit animera ces membres, persévérer dans son culte et son service. »

A ces paroles, Maximien, plein de colère, leur dit :

— Par la vertu des dieux, si vous persévérez dans cette folie, après vous avoir tourmentés par beaucoup de supplices, je vous ferai périr par une mort cruelle; car je veux faire de vous un exemple. Si, au contraire,

(1) Saint Amance d'Angoulême voulut imiter leur exemple sous nos rois de la première race : *ad hoc opus incitata est mens ejus exemplo sanctorum martyrum Crispini et Crispiniani qui pro Christi nomine pauperum calceamentorum reformatores existebant*. (Le Beuf : *Établissement de la religion chrétienne dans le Soissonnais*, p. 13.)

(1) *Reperit eos pauperum calceos consuentes.*

vous sacrifiez aux dieux, je vous comblerai de richesses et d'honneurs. »

Les saints Martyrs répondirent :

— Tu ne saurais nous effrayer par tes menaces, nous pour qui le Christ est la vie, et la mort un gain. Quant aux richesses et aux honneurs que tu nous promets, donne-les aux tiens; autrefois nous les avons foulés aux pieds, et nous nous réjouissons de les avoir ainsi méprisés. Toi aussi, si tu connaissais le Christ, si tu l'aimais, tu renoncerais facilement non-seulement aux richesses et même à l'empire, mais encore au vain culte des démons, et sa bonté te donnerait une vie éternelle. Mais si tu persistes dans ces vanités impies, tu seras précipité dans le Tartare (1), avec ces méchants démons dont tu honores les simulacres. »

Maximien dit alors :

— C'est bien assez que vous ayez perdu tant de personnes par vos maléfices et vos détestables artifices. »

Les Martyrs reprirent :

— Tu ignores, misérable, que c'est le Dieu si bon qui a permis que tu fusses élevé à l'empire, bien qu'indigne; mais c'est en vain que tu redoubles d'efforts pour détruire sur la terre son royaume immortel. »

Maximien, transporté de fureur, les livra à Rictiovarus, et lui recommanda de les torturer cruellement, et de les faire périr de la mort la plus horrible. Aussitôt le féroce ministre du barbare tyran ordonne de les suspendre avec des poulies et de les frapper avec des bâtons noueux. Durant ce supplice, les Martyrs, élevant leurs cœurs vers les choses célestes, imploraient le secours et l'assistance du Christ.

Rictiovarus, les entendant adresser leurs prières au Christ, au lieu des cris que la vivacité de la douleur devait leur arracher, en fut outré de dépit; et, sur-le-champ, il donne l'ordre de leur enfoncer sous les ongles des alènes pointues (2), et de leur couper sur le dos des lanières de chair. Ses satellites se mettent aussitôt à l'œuvre et poussent avec force ces instruments de torture; mais les Martyrs, au milieu de supplices si atroces, tout joyeux d'espérance, et patients dans la tribulation, conjurent le Seigneur de les délivrer de l'homme inique et rusé; et le Seigneur, toujours plein de bonté, exauce aussitôt leur prière.

Soudain les alènes aiguës s'élancent de leurs doigts avec tant d'impétuosité que — si on en croit la tradition, — elles tuèrent quelques-uns des bourreaux et en blessèrent plusieurs autres. Mais Rictiovarus, que la fureur faisait extravaguer, commande d'attacher des pierres meulières au cou des Martyrs, et de les précipiter dans la rivière de l'Aisne, afin que la glace leur fût un nouveau tourment.

Les Martyrs en furent ravis de joie; mais, protégés qu'ils étaient du bouclier de la puissance divine, et les créatures inanimées obéissant à leur Créateur, — ni les eaux ne purent les submerger, ni les lourdes pierres les accabler, ni la glace leur causer aucune douleur. Bien plus, ils se sentaient à leur aise comme dans un bain que l'on prend, durant l'été, dans un fleuve; et, s'étant débarrassés des pierres meulières, ils passèrent sains et saufs sur la rive opposée.

A la vue de ce prodige, Rictiovarus, que l'esprit malin enflammait de colère, donne l'ordre de les saisir et de les garder enchaînés dans la prison (1), tandis qu'on ferait fondre du plomb dans une chaudière. Quand il fut liquéfié, il y fit jeter les Martyrs; mais le feu ne saurait atteindre ceux qui sont sous la garde de l'invincible main du Christ. Les saints Martyrs, plongés dans le plomb en fusion, se livrent à la prière, et, à l'imitation des trois enfants qui louaient le Seigneur dans la fournaise de la Chaldée, ils chantent et disent :

— Secourez-nous, ô Dieu, notre Sauveur, et, pour la gloire de votre nom, délivrez-nous, Seigneur, et soyez miséricordieux pour nos péchés, à cause de votre nom, de peur que les Gentils ne disent : « Où est leur Dieu ? »

Tandis qu'ils priaient, une goutte de plomb fondu sauta dans un des yeux de Rictiovarus et l'aveugla en lui causant une cuisante douleur. Mais ce malheureux, au lieu de chercher, comme il devait, un remède pour son âme et pour son corps, n'en devint que plus furieux, et il ordonna de faire fondre un mélange de poix, de graisse et d'huile, et d'y jeter les Martyrs. Ses ordres sont aussitôt mis à exécution. Mais ces Bienheureux, pleins d'allégresse dans l'immobilité de leur es-

(1) *In Tartarum demergeris.*
(2) *Acutas sudes.*

pérance, disent avec confiance au Seigneur :

— Vous pouvez, Seigneur, nous délivrer de ces tourments de l'impie Rictiovarus. Donc, de même que vous avez voulu que nous souffrions pour la confession de votre saint nom, ainsi daignez nous retirer sans lésion de ce supplice. »

A peine avaient-ils achevé leur prière, qu'un Ange apparaît et les retire sans douleur de ces matières embrasées. L'impie Rictiovarus voyant qu'il n'obtient rien par les tourments les plus recherchés, se précipite de rage dans le feu et quitte la vie par cette mort affreuse. Et ce fut sans doute par un juste jugement de Dieu, que celui qui avait fait mourir par le supplice du feu un si grand nombre de Martyrs du Christ, périt lui-même par cet élément, pour ensuite être précipité dans les flammes du brasier éternel qui ne s'éteindront jamais.

Les Martyrs, déjà victorieux, voyant cette mort déplorable, prient le Seigneur qu'après les avoir ainsi délivrés des assauts du combat, il daigne leur ordonner, dans sa bonté, de s'envoler vers Lui. Or, cette même nuit, il leur fut révélé d'en haut que, le lendemain, dès le point du jour, ils recevraient le prix de leurs travaux et de leur glorieuse confession. L'événement vérifia bientôt la réalité de cette vision; car, Maximien ayant appris la fin tragique de Rictiovarus, donna l'ordre de trancher la tête aux saints Martyrs. Ceux-ci, se voyant sur le point de mourir, rendirent grâces à Dieu de ce que, après les avoir délivrés du siècle, il voulait bien leur ordonner d'aller à Lui. Et c'est ainsi qu'après avoir été décapités, ils quittèrent la vie, — le 8 des kalendes de novembre.

II

Leurs corps furent abandonnés à la voracité des chiens et des oiseaux; mais, comme ils étaient sous la garde du Christ, ils ne reçurent aucune atteinte. La même nuit, — ainsi qu'il est rapporté, — un pauvre vieillard, qui avait une sœur aussi fort âgée, reçut d'un Ange l'ordre de recueillir les corps des saints Martyrs, et de les confier avec un grand soin à la sépulture. Le vieillard se lève sans hésiter, se rend avec sa sœur au lieu du martyre; et comme les Saints avaient été mis à mort sur les bords de la rivière de l'Aisne, il leur était facile de transporter les corps sur une barque jusqu'à leur domicile. Mais que pouvaient faire deux vieillards indigents, sans ressources, sans vigueur, incapables de se procurer une barque, ignorant l'art de la conduire, et à qui l'âge avait ôté les forces nécessaires pour naviguer contre le courant de la rivière?

Étant enfin arrivés pendant la nuit sur le lieu du martyre, ils trouvèrent les corps entièrement intacts, et ils aperçurent une barque sur le rivage. Se sentant alors animés d'une grande confiance, ils prirent chacun un des corps en même temps et marchèrent d'un pas si léger et si sûr, qu'on eût dit qu'ils ne portaient aucun fardeau, mais plutôt que leur fardeau les aidait à marcher (1). Ils déposèrent donc les corps saints dans la barque, et les conduisirent à leur logis avec une grande vitesse, bien que remontant le cours de la rivière, et qu'ils fussent sans rames ni gouvernail. Arrivés chez eux, ils y déposèrent les saintes reliques, en grande allégresse, dans un lieu secret.

Personne ne doute que le Christ n'ait lui-même donné cette force surhumaine à ces pauvres vieillards pour la gloire de ses Martyrs, qui avaient de bon cœur souffert la mort pour Lui en ce monde et qu'il n'ait voulu se servir du ministère de ces personnes humbles et débiles pour tenir cachés quelque temps ces précieux corps, — les réservant ainsi pour être dans la suite les protecteurs et le refuge des fidèles.

En effet, à peine eut-il fait cesser la persécution, qu'ils furent manifestés. Les vieillards qui avaient dérobé ce trésor aux impies, le révélèrent alors aux fidèles, leur annonçant avec grande joie qu'ils possédaient dans leur chaumière les corps des saints Martyrs Crépin et Crépinien. A peine la nouvelle en fut-elle divulguée, que le peuple accourut en foule, pénétré de pieux sentiments, à la demeure des vieillards, qu'on eût prise alors pour un oratoire, et qui était devenue plus en honneur que la cour ou le palais d'un roi.

Or, le clergé et le peuple ayant tenu conseil, il fut décidé qu'on enlèverait de ce lieu les saints corps. Après qu'on eut préparé des tombeaux dignes de les recevoir, on les plaça

(1) *Ut videri possint non ferre onera, sed ferri ab oneribus.*

sur une barque magnifiquement décorée, et tout le peuple les accompagnait, chantant joyeusement des psaumes. Et comme si le Seigneur eût voulu raffermir la foi de ce peuple religieux et augmenter son allégresse, la barque qui portait les saintes reliques avait à peine touché le rivage, qu'un enfant aveugle, sourd, muet et boiteux, se trouva guéri dès qu'il eut touché avec confiance la bière qui les contenait; il se joignit aussitôt à la foule et louait Dieu avec elle, marchant librement et sans la moindre infirmité.

On renferma les corps des Martyrs dans des tombeaux préparés; plus tard, on y érigea une vaste église (1), dans laquelle le Christ, Seigneur et Dieu, Fils de Dieu, par les prières de ses Martyrs, écoute les supplications de ceux qui les invoquent et rend la santé aux malades. A Lui appartiennent l'honneur, la domination, la gloire impérissable, avec le Père souverain et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

NOTES.

N° **1**, colonne 942. — « Le lieu dit *in Caviâ* où est bâtie l'abbaye de saint Crespin en Chaye, près les murs de la ville de Soissons, indique l'ancien emplacement des arènes de cette ville, ou plutôt la fosse (*cavea*) dans laquelle étaient renfermées les bêtes destinées au combat. Elle servait aussi de prison aux criminels condamnés à paraître en spectacle devant le peuple. Saint Crespin et saint Crespinien y furent renfermés. Ce lieu avoisinait le château d'Albâtre. De là les arènes furent transférées, au VIe siècle, au sud de la cité. »

Ainsi s'exprimait Dom Grenier, au XVIIIe siècle (2).

(1) Cette église est celle de l'abbaye de Saint-Crépin le Grand, detruite en 1793.

(2) *Introduction à l'Histoire générale de la Province de Picardie*, publiée par la Société des Antiquaires de Picardie, 1856, p. 102 et 103.

—

SUPPLÉMENTS

AUX PREMIER, DEUXIÈME ET TROISIÈME SIÈCLES.

—

Notre intention n'était pas de publier si tôt ces suppléments; mais diverses lettres — assez nombreuses, — nous ont invité d'une manière pressante à ne pas retarder davantage l'apparition de ces précieux documents, dont plusieurs nous ont été signalés ou même fournis par des érudits nos abonnés et par d'autres personnes qui veulent bien s'intéresser à l'œuvre éminemment nationale des *Vies de tous les Saints de France*.

On nous promet, dans un temps plus ou moins prochain, la communication de documents inédits sur d'autres Saints et Saintes des deux premiers siècles, dont (malgré toutes nos recherches depuis plus de douze ans), nous ne connaissons encore que les noms.

Ce sera une révélation, — une résurrection glorieuse, qui excitera nos lecteurs à louer de plus en plus *Dieu* qui se montre si *admirable dans ses Saints* et qui réserve, comme une consolation à notre époque et à notre pays, la gloire de leurs vertus, de leurs exemples et de leurs miracles.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

II (1)

VIE

DE SAINTE VALERIA OU VALÉRIE (2),

FILLE SPIRITUELLE DE SAINT MARTIAL,

PREMIER APOTRE ET PREMIER ÉVÊQUE DE LIMOGES, VIERGE ET MARTYRE, — D'APRÈS DES MANUSCRITS DU DIXIÈME AU ONZIÈME SIÈCLE.

A notre grand regret, — partagé par un assez bon nombre de nos lecteurs, — nous n'avions pu, faute de documents, faire suivre la Vie de saint Martial de celle de sa fille

(1) Le premier n° de ce supplément au 1er siècle concerne saint Latuin, premier évêque de Séez. Voyez ci-dessus : col. 867 à col. 889.

(2) Ou Valère, — en Auvergne, *Sainte Valière*.

spirituelle, sainte Valérie; sauf ce que disent de cette illustre Vierge et Martyre le chapitre III et la note 11 de notre monographie de l'Apôtre du Limousin, au Ier siècle, nous étions dépourvu de tous autres renseignements sur un sujet aussi intéressant, — lorsque M. l'abbé A. Leclère, professeur au petit séminaire du Dorat (Haute-Vienne), nous offrit quelques précieuses indications, suivies bientôt de l'envoi de pièces d'un grand prix.

Cet archéologue nous écrivait, le 9 juin 1861 :

« Monsieur,

« Je vous envoie la Vie de sainte Valérie que j'ai traduite mot à mot du texte patois (limousin), dont j'ai copié le commencement.

« Je vous envoie les hymnes de l'ancien Bréviaire de Limoges et du nouveau Propre, ainsi que les Leçons de la fête de cette Sainte, telles qu'elles étaient dans notre ancien Bréviaire. »

Outre ces indications, M. l'abbé Leclère nous avait donné celle d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, renfermant une ancienne Vie latine de sainte Valérie.

M. Louis Paris — à qui je devais déjà la découverte des anciens Actes de saint Floscel, — voulut bien se charger de me faire copier cet autre document, sur lequel il m'adressa la notice que voici :

Paris, 8 août 1861.

« Monsieur,

« Je vous adresse la copie de la Légende de sainte Valérie, extraite du manuscrit du fonds latin, 2768, A (1). Vous verrez que ce texte est une sorte de sermon prêché sans doute le jour de la fête de la Sainte, mais qui — à l'exception du préambule, de la finale, du récit des miracles, etc., — n'est rien que le texte même de la Légende. C'est, par conséquent, la version la plus complète.

« C'est un petit in-folio du Xe au XIe siècle.

« Il existe à la Bibliothèque impériale trois autres textes de la même histoire. 1o le numéro 5365, qui provient du monastère de Limoges et qui, commençant par ces mots : *Caius, Cesar primus Imperator Romanorûm*, offre de nombreuses variantes avec le texte du no 2768 A. Le récit de la mort est surtout différent. Je l'ai fait copier et joindre au texte par vous indiqué. Ce manuscrit, peut-être un peu plus ancien que l'autre, est mutilé en plusieurs endroits, — raison qui nous aurait fait préférer le texte 2768 A, quand même vous ne nous l'auriez pas recommandé.

« Un troisième texte, volume 5296 C, fonds latin, semble être à peu de chose près la répétition du volume 5365. En voici le début : *Incipit Passio Sce* (sanctæ) *Valeriæ, virginis et martyris... Igitur in diebus illis postquam Gaius Julius Cesar prim.* (primus) *Imperator Romanorûm*... etc. Il est du XIIe siècle, à deux colonnes de 35 lignes. (En tout, 14 colonnes).

« Le quatrième, fonds latin, 743. *Beatissima igitur Valeria Lemovicensi pagi oriunda fuit parentibus secundum seculi dignitatem præcelsis*..... C'est un petit in-4o, très-joli texte du XIe siècle, mais qui paraît écourté.

« En résumé, malgré les différences signalées et la tournure un peu plus enjolivée du texte 5365, je crois que vous avez dans la copie ci-jointe la meilleure et la plus complète narration.

« Veuillez me croire...

« Louis PARIS. »

ICI COMMENCE LA VIE DE SAINTE VALERIA, VIERGE ET MARTYRE.

Sermon pour la fête de cette Sainte.

I

Il semble convenable, Frères très-chers, qu'à vous qu'enflamme le divin amour et qui vous êtes réunis pour célébrer la fête de la très-heureuse vierge Valeria avec un cœur dévoué, j'expose en peu de mots — afin de satisfaire l'affection que lui porte votre fraternité, — ce que les écrits des anciens (que nous avons confrontés entre eux), et la tradition des fidèles nous ont appris de la vaillance de cette Martyre, de sa Passion et des miracles que la grâce du Christ a daigné opérer en elle et par elle à son vénérable mausolée.

Car, on célèbre avec plus de charme les solennités des Saints, quand on sait quelle

(1) Ce manuscrit provient de l'abbaye de Saint-Martial, de Limoges.

était leur patrie, quel fut leur état et par quel genre de mort ils sont allés de ce monde au Christ.

II

Or, la très-heureuse Valeria naquit dans le territoire de Limoges, de parents élevés en dignité, selon le monde, riches, opulents, mais enlacés dans les erreurs du paganisme. Car le culte des démons n'avait pas encore été expulsé de cette contrée par la prédication apostolique; les hommes de ce pays ne rendaient pas encore à Dieu, leur créateur, l'honneur qui lui est dû, quoique [déjà] le genre humain eût été racheté par la Passion du Christ, que les barrières de l'enfer eussent été brisées par sa présence, et que la flamboyante épée qui fermait l'entrée du Paradis [en] eût été éloignée par sa miséricorde.

III

Cependant, la très-sainte vierge Valeria, au printemps de son âge, florissait brillante en son corps et en son âme. Car elle était belle de visage, parée de vertus, ornée des joyaux de la pudeur; elle avait un doux parler, un esprit pénétrant, de la sobriété dans la nourriture et le breuvage; et quoiqu'elle n'eût pas encore reçu une seconde naissance dans les eaux du saint baptême et qu'elle n'eût pas encore été initiée aux mystères de la religion chrétienne, cependant elle paraissait digne d'être unie dans le céleste sénat aux citoyens de la souveraine patrie.

Elle avait été fiancée à un jeune homme de naissance noble, d'un rang illustre, élevé à une haute dignité et au faîte de la fastueuse gloire de ce monde : son nom était Étienne.

En ce temps-là, les disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ, — le bienheureux Pierre, prince des Apôtres, et le bienheureux Martial, son condisciple et son parent, — après avoir déjà converti de grandes foules de Juifs à la foi du Christ et prêché l'Evangile du Christ à l'église d'Antioche, annonçaient le Christ à la ville de Rome qui semblait alors être la tête du monde entier. C'est là que le bienheureux Pierre siégeait sur la chaire pontificale, et qu'avec le très-saint homme Martial ils rappelaient par l'exemple de toutes les vertus, comme aussi par tous les miracles imaginables, — du culte des idoles à la connaissance du vrai Dieu, — une grande multitude d'hommes de diverses nations qui affluaient de partout en cette cité et qui ajoutaient foi à leur prédication, à la vue des prodiges qui la corroboraient.

Et, parce que de toutes les parties du monde, des hommes ignorants de la vraie religion arrivaient chaque jour en foule à Rome, auxquels Pierre et Martial, ces prédicateurs de la vérité, ne cessaient de frayer et d'ouvrir le sentier du Seigneur, — il fallait que par eux [encore] l'Evangile du Christ brillât dans les autres contrées d'Occident. Et comme alors — à ce qu'on racontait, — le paganisme comptait des peuples entiers de sectateurs dans les provinces des Gaules et que l'erreur y était à son comble, Pierre y avait envoyé saint Martial, homme doué d'une immense prudence et de la sainteté dont l'Esprit-Saint est l'inspirateur.

Or, le très-saint Martial était — comme on l'a déjà dit ci-dessus, — un disciple élu du Seigneur, un des soixante-douze, qui mérita de recevoir l'immense grâce d'être par le Seigneur même, son maître, Jésus-Christ, consacré et élevé, le jour de l'Ascension, Pontife avec les autres Apôtres. Martial était parfaitement savant en tous genres de langues et rempli d'intelligence. Hébreu, né de parents hébreux, de la tribu de Benjamin, il était rempli de la divine science, remarquable par la régularité de sa vie, d'une pureté de mœurs éclatante, admirable par le don des miracles qu'il opérait; il méprisait le monde et aimait Dieu et son prochain; sa vie était le Christ, et mourir [lui semblait] un gain.

Averti par le Seigneur Jésus-Christ, le bienheureux Pierre conseilla à Martial d'aller dans le pays des Gaules; cet ordre avait déjà été révélé à Martial lui-même par le Seigneur qui lui avait enjoint de détourner par la prédication évangélique des superstitions des idoles le peuple qui habitait cette contrée, et en accomplissant le ministère de son apostolat chez les Gentils, de conduire la Gaule à la connaissance du vrai Dieu.

Et lorsque le bienheureux Martial, fidèle à la mission que le Seigneur lui avait donnée, eut obéi aux conseils du bienheureux Pierre et fut arrivé dans la province d'Aquitaine, il plaça son siége épiscopal dans la ville de Limoges, qui semblait être alors la tête et le

chef de toute la Gaule, et c'est là qu'il eut soin d'accomplir sans retard et sans relâche par d'excellentes prédications l'œuvre de l'annonce du salut.

IV

Or, il enseignait qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes, — savoir : le Père, qui n'a reçu naissance de personne; le Fils seul engendré du Père; enfin, l'Esprit-Saint, qui procède du Père et du Fils; et il enseignait que le Fils de Dieu — sans amoindrissement de sa divinité, — était descendu des cieux, qu'il avait pris chair de la vierge Marie pour sauver l'homme, et que son corps avait reçu croissance jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge parfait. Il racontait le baptême du Christ, son jeûne et la tentation qu'il voulut souffrir du diable. Il proclamait la doctrine du Christ, il exposait ses miracles et il démontrait comment par toutes ses actions il s'était révélé vrai Dieu et vrai homme. Car, ainsi qu'un homme, il avait eu faim, soif, sommeil; il avait été soumis à la fatigue et à la douleur; mais en tant que Dieu, il avait rassasié une fois cinq et une autre fois, quatre mille hommes avec un peu de pain et quelques poissons; puis, après que tous avaient mangé à leur faim, on avait rempli plusieurs vases des restes et des morceaux de ces pains ainsi multipliés; Martial racontait [aussi] comment Dieu avait changé l'eau en vin, marché à pieds secs sur la mer, guéri les démoniaques, illuminé les aveugles, rendu purs les lépreux, redressé les paralytiques, ressuscité les morts.

Après avoir opéré ces grands prodiges et d'autres semblables à ceux-là, il fut livré par son disciple (*Judas*) aux Juifs : et sous Ponce-Pilate, il fut moqué, flagellé, conspué, couronné d'épines, crucifié, abreuvé de fiel et de vinaigre, il mourut et fut enseveli; le troisième jour, il ressuscita, apparut à ses disciples, et pendant quarante jours il vécut et conversa avec eux, leur commandant ce qu'ils devaient faire après sa très-glorieuse Ascension. En leur présence, le quarantième jour après sa résurrection, il monta au ciel, d'où il viendra juger les vivants et les morts.

V

Et de ces faits, il tirait le sens moral que les prophètes ont écrit dans la loi et que les enseignements évangéliques et apostoliques sont venus confirmer, savoir : qu'on doit chérir Dieu de tout [son] cœur, de toute [son] âme, et agir à l'égard du prochain, comme on voudrait qu'il agît à notre égard. Tel était l'enseignement de Martial; il exhortait [aussi les peuples] à s'appliquer à la pratique des vertus et à faire tous leurs efforts pour se soustraire avec le plus grand soin, à tous les vices et à tous les péchés.

Il disait que la chasteté conjugale était bonne, la continence des veuves meilleure, mais que la pureté virginale était très-excellente et rendait l'homme semblable à l'ange et lui en conférait la dignité. Et afin que cette prédication ne pût être méprisée par personne, la grandeur des miracles qu'il opérait au nom du Christ contraignait à croire [ceux qui en étaient les témoins]. Car il rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la faculté de marcher aux boiteux, la parole aux muets et il rappelait les morts à la vie.

VI

Or, quand la très-sainte vierge Valeria eut entendu cette prédication et vu les miracles que faisait Martial — avec une grande multitude de peuple de cette cité et de la province, elle crut à la sainte Trinité et reçut des mains de saint Martial l'eau de la sainte régénération. Et ayant appris que la virginité était au premier rang parmi toutes les prérogatives de ceux qui ont la foi, — aussitôt qu'elle fut devenue chrétienne, elle la consacra d'un cœur joyeux au Seigneur son Dieu.

Dans le même temps aussi, le fiancé de Valeria, Etienne, illustre et très-puissant duc des Gaules, s'était mis en marche au-delà de la Loire et de la Seine contre les ennemis. D'où il advint qu'il ne put rien savoir de ce que la grâce du Dieu tout-puissant avait opéré, à l'égard de la très-sainte Vierge, par l'entremise du bienheureux Martial, Apôtre. Mais, quand il fut de retour, le bruit public porta à ses oreilles la nouvelle que sa fiancée Valeria en aimait un autre plus que lui.

VII

Ce qu'ayant entendu, — Etienne animé d'une excessive fureur et stimulé par le vif aiguillon de la colère, se rendit à la demeure de Valeria, où cette bienheureuse Vierge

s'appliquait à l'oraison, vaquait aux louanges du Christ et s'employait aux veilles, aux jeûnes et aux autres bonnes œuvres qui font la parure de la virginité; et elle demandait avec foi à Dieu que son fiancé abandonnât les idolâtriques erreurs et qu'il vînt à connaître le Seigneur.

Comme elle accourait avec une suprême bonté au-devant de lui, — Etienne la regardant avec des yeux terribles, se mit à lui demander d'une voix menaçante s'il était vrai (comme le bruit public le lui avait annoncé), qu'elle aimât plus quelque homme que lui.

Mais, la Vierge de Dieu, nullement effrayée, — d'une voix douce, le visage brillant de modestie, lui répondit (à ce qu'on raconte,) en ces termes :

— Je ne te fais pas, très-cher jeune homme, l'injure de te préférer un mortel quelconque; mais sache que j'ai voué ma virginité à Celui par qui tous deux nous avons été créés, qui tient en son pouvoir le ciel et la terre. Méprisant entièrement le lien conjugal, j'appelle mon unique époux et Seigneur, Jésus-Christ, fils unique du Dieu tout-puissant, engendré du Père avant tous les temps et né, à la fin des temps, de la Vierge Marie. C'est Lui qui a fait le monde par la puissance de la divinité et qui l'a racheté par le mystère de son Incarnation. Si tu veux croire en Lui et si tu promets de te faire initier à ses sacrements, un sincère amour règnera entre nous jusqu'à la fin, et, après avoir déposé le fardeau de la chair, nous arriverons à cette vie qui n'a pas de terme. »

L'insensé jeune homme ne souffrit pas que la bienheureuse Vierge lui parlât plus longtemps; ayant tiré son épée, il lui en frappa la tête, qu'il lui trancha d'un seul coup, et il fit de Valeria une Martyre du Christ. La troupe des Anges reçut, au chant mélodieux des hymnes, l'âme de la jeune fille, et, en présence du Christ, la donna pour compagne, en ses chœurs, à la bienheureuse mère de Dieu, — Marie.

Quant au corps sans vie de Valeria, — par la vertu divine, il se releva, prit de ses propres mains sa tête, et s'avançant d'un pas ferme, — dont le marbre garde encore l'empreinte visible (1), — il vint trouver saint Martial au lieu où ce grand homme célébrait les saints mystères (1), et là, il s'affaissa doucement devant lui.

Cela ne semblera incroyable à personne, si l'on réfléchit que la puissance du Christ, qui a fait beaucoup de semblables miracles et de plus grands encore, ne s'est pas amoindrie [de nos jours].

VIII

Or, le fiancé de Valeria voyant un si grand miracle, — saisi d'une excessive terreur, jeta ses armes, se prosterna aux pieds de saint Martial, et se mit à implorer de lui, par ses larmes et ses gémissements, un conseil de salut. Le bienheureux Martial lui imposa une pénitence, lui enseigna le mystère du salut, et, quand le temps convenable fut venu, le régénéra dans la fontaine sacrée.

Le corps de la très-heureuse vierge Valeria fut honorablement enseveli par Martial dans le tombeau qu'il s'était préparé à lui-même. Or, il est à croire que la conversion de ce jeune homme fut obtenue dans les cieux, de la miséricorde du Christ, par l'âme de la bienheureuse Valeria, qui s'était répandue très-dévotement en abondantes prières pour lui sur la terre. On conjecture que ce jeune duc l'éprouva dès lors : car, tout ce qu'il avait promis pour la dot et au nom de cette très-sainte Vierge, il en fit une solennelle et entière donation à saint Martial qui l'avait convertie et ensevelie avec de souverains honneurs. De ces dons, ceux qui pouvaient durer plus longtemps que les autres, tels que fermes et terres, sont encore aujourd'hui en la possession des Frères du monastère du bienheureux Martial; et quand on les interroge sur l'origine de ces propriétés, ils ont coutume de raconter avec assurance qu'elles sont venues jusqu'à eux en vertu de la donation qui en fut alors faite à cet homme vénérable.

IX

La grâce de Dieu tout-puissant a fait beaucoup et d'innombrables miracles dans l'église où le très-saint corps de la très-heu-

(1) *Firmis incedens vestigiis, quod marmor testatur in quo signum pedis ejus adhuc impressum cernitur.*

(1) *Officium sanctitatis peragebat.*

reuse vierge Valeria avait été enseveli; mais, comme le très-heureux Martial, Apôtre, avait ordonné qu'on l'enterrât, lui-même, dans cet édifice ; ces miracles ont été attribués *(adscripta)* à ses mérites, et cela, à très-bon droit *(et admodùm rectè)*. En effet, tout ce que la vertu de la souveraine miséricorde opéra en elle ou par elle, est réputé, — après [toutefois] le don du Dieu tout-puissant, — l'œuvre du vénérable pasteur, Martial.

Après que le corps de la très-heureuse Vierge eut été apporté en cet endroit, il y arriva certains faits qui paraissent mériter d'être révélés dans ce récit. Car, à cause de ce saint dépôt, cet endroit — qui avait alors le nom de bourg *(villa)*, et maintenant possède un monastère élevé en son honneur, — était le plus souvent convoité par le pouvoir séculier et ravi aux moines de saint Martial; mais à cause de la vénération qu'on avait pour Valeria, il était rendu libre et remis en paix à la garde et au pouvoir des clercs; grâce, que non-seulement la puissance de la Trinité accorda aux mérites de cette Sainte, mais, plus encore, celle de concilier à ce saint lieu la protection dévouée d'hommes bons qui l'entouraient de leur vénération.

Nous ne devons pas passer sous silence le miracle qui eut lieu en cet endroit, quand il nous parut convenable d'enlever son saint et cher petit corps *(corpusculum)* et de l'ensevelir avec un plus grand soin.

X

En effet, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, huit cent quatre-vingt-cinq, l'été — grâce à nos péchés, — se changea en hiver par les pluies, et il y eut un si grand débordement des eaux, que les fleuves sortant de leurs lits et courant au loin sur les champs, ne permettaient à personne d'aller d'un point à un autre, qu'en bateau ou à la nage. Car les ponts furent rompus, les moulins détruits, et, là où l'on voyait auparavant courir les bestiaux, nageait maintenant une foule de poissons.

Or, nous suppliâmes la miséricorde de Dieu d'apaiser, par l'intervention de la bienheureuse Valeria, Vierge et Martyre, cette inondation causée par les pluies et de nous accorder, par son intercession, une sérénité en rapport avec la saison. Dieu exauça nos prières, grâce au patronage d'une si illustre Vierge, et pendant tout un mois, il daigna nous accorder la sérénité par nous souhaitée. Et quoique les années suivantes, un déluge extraordinaire de pluies emportât — en quelques endroits — les bourgs et les monastères avec les hommes, les animaux et les ustensiles ou meubles, cependant, ces déluges — grâce à l'intercession et aux mérites de la bienheureuse Valeria, — ne nous firent aucun dommage.

La renommée au vol très-rapide publiant en beaucoup d'endroits que le cher petit corps de la très-sainte vierge Valeria était — à cette heure, — plus dignement enseveli qu'auparavant, et tous sachant que, par son intercession, les pluies avaient été éloignées, et la sérénité, gage de fécondité, ramenée; dès lors, une grande multitude de peuples commencèrent à accourir en cet endroit, ils s'appliquèrent à rendre au tout-puissant Dieu d'innombrables actions de grâces et à se recommander avec une souveraine dévotion — eux et les leurs, — à une si grande Vierge et Martyre.

XI

Il advint, qu'accompagné d'une multitude de peuples, — dans le bourg qu'on appelle Tullus *(Tulle)* et que le bienheureux Martial rendit illustre, même aux payens, par des miracles qu'il y opéra en leur faveur, — un homme, dont les oreilles étaient fermées ne pouvait ouïr le son de la voix, et, privé du service de sa langue, il ne pouvait exprimer par aucune parole ce qu'il voulait; étant arrivé au tombeau de Valeria et se prosternant jusqu'à terre, — à défaut de la voix, il employa le zèle ardent de son âme à supplier la miséricorde de Dieu de lui venir en aide, par l'intervention d'une si grande Vierge et Martyre. La divine bonté qui voit le fond de tous les cœurs, écouta avec bienveillance sa demande intime et lui rendit l'ouïe et la parole dont il avait été privé pendant douze ans, afin de manifester le mérite de sa Martyre.

Cet homme, d'une voix haute, se mit à rendre grâces à Dieu et à sainte Valeria de ce qu'il pouvait parler et ouïr suffisamment. Il existe encore de nos jours un homme témoin d'un si grand miracle. Nous croyons utile d'ajouter ici aux mérites de sainte

Valeria ce que nous avons vu arriver par la divine miséricorde.

XII

Un nommé Samuel, qui demeure encore avec nous, et qu'on dit avoir été laïque, n'est pas inconnu de beaucoup de vous, — nous le savons. La providence divine qui a coutume d'appeler de diverses manières les croyants à sa connaissance, frappa cet homme d'une telle terreur, que, non-seulement il croyait l'heure de sa mort prochaine, mais même imminente. Accourant vers nos Frères, il se mit à les supplier de lui permettre de déposer ses armes et de recevoir le saint habit, afin que, sous cette livrée, — la bure, — il pût recevoir avec eux le denier de la rémunération, qui sera donné à ceux qu'on lit avoir travaillé une heure dans la vigne du souverain Père.

Cédant enfin à la grande importunité et aux prières multipliées de cet homme, nous consentîmes à sa demande, et, après qu'il eut déposé ses armes, nous lui donnâmes, selon la coutume monastique, l'étendard de la sainteté. Peu de temps après, par l'intercession de la bienheureuse vierge Valeria, sa crainte s'étant enfuie, — rempli de joie, il commença à vivre et à converser dans l'allégresse avec nous; et il mourut d'une toute autre manière qu'il le redoutait, car il mourut aux vanités qu'il avait d'abord servies, et aux appas du monde; et maintenant, il s'efforce de vivre dans la pratique des actes de sainteté.

XIII

Peu de temps après, aux yeux du peuple qui en fut témoin, — le jour [anniversaire] de la Passion de la bienheureuse Valeria, il arriva un miracle qui produisit une grande admiration dans les cœurs de ceux qui le virent.

Or, il y avait une femme tellement contractée de tous ses membres, qu'elle ne pouvait se tenir debout, ni poser ses pieds par terre. Ayant été apportée ici sur les bras d'autrui, — au milieu de la célébration des saints Mystères, elle se mit à pousser de grands cris en pleurant, comme si quelqu'un la tourmentait violemment.

Quoi de plus? ses nerfs ayant repris leur jeu, son corps s'étendit et revint à la taille qui lui eût été toujours naturelle, si l'infirmité qui l'accablait ne s'y fût jusqu'alors opposée; et peu après, se levant de terre, elle commença à marcher toute seule, elle qui avait coutume de se faire porter par les mains d'autrui. Ce que voyant les peuples, ils se mirent à rendre d'immenses grâces à Dieu tout-puissant et à admirer quel mérite a auprès de lui la grande dévotion que l'on porte à sa vierge et martyre, — Valeria.

XIV

Beaucoup d'entre vous se rappellent encore ce temps où cette province souffrit de grands désastres de la part d'Etienne et d'Ababon et de leurs partisans; ces ravisseurs — sans crainte de Dieu, sans penser à la terreur qu'ils inspiraient aux hommes, — pillaient et ruinaient, comme des barbares, les moissons des champs, les bestiaux, les troupeaux, enfin tout ce que le peuple habitant ces contrées pouvait posséder.

Un de ces pillards venant ici, prit un bélier du troupeau des frères, qui, en ce lieu, s'appliquaient à louer Dieu et à vénérer dignement la très-sainte Valeria, et il mit cet animal sur le cou de son cheval, pour le porter au logis, où déjà il avait réuni beaucoup de proies, — fruits d'une semblable violence.

Ce bélier fut préservé par la divine puissance et par l'intercession de sainte Valeria; mais son ravisseur fut puni — moins cependant qu'il le méritait, — car la divine miséricorde — afin qu'il fît pénitence des méfaits que lui avaient fait commettre ses violences, — ne lui enleva ni le sens, ni l'intelligence; mais son cheval, qui avait porté le bélier, étant devenu fou, ne cessa d'être en fureur le reste de ses jours. Ce que voyant le ravisseur et ses complices, pleins d'une grande terreur, ils rendirent aux moines de sainte Valeria ce bélier, avec vingt-cinq autres, et ils supplièrent les frères de prier Dieu, afin que sa vengeance ne s'appesantît pas sur eux comme ils le méritaient.

XV

Une femme, du nom d'Amalberga, par un juste jugement de Dieu, eut à souffrir divers tourments et infirmités. Car, non-seulement son corps souffrant les fléaux de la maladie, mais encore son esprit — ce qui

est plus grave, — en proie à une très-grande aliénation, avait perdu la conscience de lui-même. En effet, elle était arrivée à un tel point de folie, qu'elle courait à l'aventure par les champs, les forêts, les tombeaux des morts, les antres des bêtes sauvages, les cavernes les plus profondes, les plus reculées, ne cessant de marcher que quand ses forces la trahissaient entièrement et l'abandonnaient.

Elle ne recherchait pas la société des hommes, parce que l'excessive aliénation de son esprit ne lui permettait pas de penser qu'elle fût une créature humaine. Enfin, la miséricorde du Dieu tout-puissant daigna jeter sur elle un regard, et, tandis que fatiguée d'une trop longue course, elle gisait en un certain lieu, elle la visita.

Or, il apparut à cette femme un personnage beau de visage, aux blancs habits, et qui lui adressa ces paroles de consolation :

— Va (lui dit-il), au monastère de Chambon (1), où a été enseveli le corps de la très-heureuse vierge et de la très-sainte martyre Valeria, et où s'élève un autel en l'honneur du tout-puissant Dieu et en mémoire du très-illustre docteur de l'Aquitaine, Martial ; et là, demeures-y, restes-y, car c'est là que la souveraine miséricorde rendra (par les mérites et l'intercession de ces Saints), la santé à tes membres, la mémoire et la raison à ton esprit. »

Cette femme obéit aux ordres d'en haut, et eut soin d'accourir au plus vite en ce lieu [de Chambon]. Là, elle se mit à supplier la très-clémente bonté de Dieu de daigner lui venir en aide, comme Il le lui avait promis, par l'intervention de la bienheureuse Valeria, Vierge et Martyre, et les suffrages du très-saint Martial. Enfin, la bonté de la divine miséricorde écouta les prières de cette femme, pour montrer le mérite d'une si illustre Vierge et manifester la grâce d'un si grand Pasteur. Cette femme reçut le don de la santé du corps et le sens de la raison lui fut rendu. Elle vit encore ici et y persévère, s'attachant, selon ses moyens, à rendre à ses patrons, auxquels elle doit son rétablissement, les services qui sont en son pouvoir ; c'est elle qui tient l'église propre, qui présente l'offrande et rend à Dieu toutes les actions de grâces, qui sont en son pouvoir. Elle n'ose — sous quelque prétexte que ce soit, — s'éloigner de ce lieu, parce que cela lui a été défendu par celui qui lui a ordonné d'y venir et d'implorer la miséricorde de Dieu, afin qu'il eût pitié d'elle.

(1) *Ad monasterium Cambonense.*

XVI

Il est encore d'autres faits dignes d'être rappelés, que l'on rapporte s'être accomplis en ce lieu d'une manière divine; mais, comme on ne les a pas mis par écrit, on ne peut les raconter en entier — comme il convenait, — à Votre Charité. Vous ne doutez pas [avec raison], que ce ne soit par la faute des habitants de ce pays [qui ne les ont pas recueillis]. Pour nous, désormais nous désirons employer notre zèle et nos soins à conserver par le secours des lettres et en un récit bien ordonné tout miracle que la divine miséricorde se plaira à opérer pour révéler le mérite de sa Vierge et Martyre et à en léguer la connaissance aux Frères à venir.

XVII

Mais, maintenant c'est à Votre Charité, Frères très-chers, que nous adressons la conclusion de ces paroles d'exhortation. Nous avertissons Votre Dilection de vous conduire de manière à ce que vous soyez dignes d'être exaucés par la souveraine divinité. Car, il est écrit que le Seigneur exauce les prières des justes. Or, les justes, ce sont ceux qui rapportent à Dieu ce qui est de Dieu et rendent aux hommes les services qu'ils désirent [en] recevoir. Ceux qui agissent ainsi remplissent parfaitement la loi, selon la tradition apostolique. Car Dieu ne nous ordonne rien pour lui-même, mais pour notre profit, et c'est pour cela qu'il veut être chéri par nous, afin que nous méritions d'acquérir la vie éternelle et de nous réjouir à jamais avec les saints Anges.

Ceux qui chérissent Dieu, qui gardent ses commandements pour en être aimés, peuvent être assurés de son affection. « Celui qui me chérit (dit le Seigneur Jésus-Christ), et qui garde mes commandements, est aimé par mon Père. »

Vous connaissez bien ses commandements, vous qui devez souvent les ouïr et les garder en vos cœurs par une incessante méditation.

Or, le Seigneur Jésus-Christ commande de chérir Dieu, d'aimer le prochain, d'honorer père et mère; il ordonne de ne pas tuer, de ne pas commettre d'adultère, de vol; de ne pas rendre un faux témoignage, de ne pas forniquer. Or, par fornication, on entend toute cohabitation illicite. Le Seigneur ordonne de ne pas s'énivrer, de ne pas mentir, de ne pas porter un faux témoignage, de ne pas maudire, de ne pas se parjurer, de ne pas calomnier, de ne pas haïr. Il nous avertit de nourrir celui qui a faim, de donner à boire à celui qui a soif, de vêtir celui qui est nu, de visiter le malade, d'aller chercher en prison le captif, de recevoir l'étranger, et — pour que nous atteignions au faîte de la perfection, — il nous ordonne de chérir nos ennemis et de prier pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient.

Tels sont les commandements du Seigneur; ceux qui les observent échappent aux éternelles peines, s'éloignent de la compagnie du diable, acquièrent l'amitié des Anges et reçoivent les joies de l'éternelle béatitude.

Ces préceptes du Seigneur, frères très-chers, si vous vous appliquez de toutes les forces de votre corps et de toute l'affection de votre âme à les accomplir, — la très-sainte Vierge et Martyre, l'illustre Valeria, présentera vos prières et vos vœux à Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Dieu, et tout ce que vous désirez de juste, vous le recevrez par son intervention, de la largesse de ce même Christ qui — avec le Père et l'Esprit-Saint, — vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

APPENDICE.

Autre récit de la mort de sainte Valeria.

Ce qu'ayant entendu, le duc dans une fureur excessive ne souffrit pas qu'elle s'entretînt plus longtemps avec lui; mais, rempli de rage, il dicta sa sentence devant tous, en ces termes :

— Menez-la au plus vite hors de cette cité et coupez-lui la tête. »

Le lendemain, il pensa à garder en prison le serviteur de Dieu, Martial, et d'écrire touchant sa personne à Claudius César à Rome, afin d'en recevoir l'ordre de la conduite qu'il aurait à tenir à son égard. Car il n'osa pas prendre sur lui de le faire mourir avant que l'empereur ne l'eût entendu; il avait en effet entendu dire que Martial était venu de Rome.

Mais l'écuyer d'Étienne, de naissance romaine, chevalier illustre, du nom d'Ortarius, reçut du duc l'ordre de tuer Valeria de sa propre main. Et lorsqu'on menait sainte Valeria pour lui trancher la tête, elle dit à Ortarius :

— Insensé, cette nuit tu mourras, et moi je commencerai à vivre. »

Et ayant étendu ses bras vers le ciel, elle pria en ces termes :

— Seigneur Jésus-Christ que j'ai connu par votre bienheureux Apôtre, Martial, pour l'amour de qui je vais être décapitée parce que j'aime mieux mourir que d'être séparée de Vous, recevez mon âme dans votre gloire. »

Et on entendit du haut du ciel une voix qui dit :

— Ne crains pas Valeria; car, voici que tu es attendue par les Anges qui vont te recevoir dans la clarté qui n'a pas de fin, et tu verras sans cesse ton époux roi, Jésus, qui a répandu pour toi son sang sur la croix. »

Alors, pleine de joie, la Vierge de Dieu s'avança intrépide au lieu du supplice et d'elle-même tendit la gorge, et sa tête fut abattue d'un seul coup par le bourreau. Au moment où l'âme sortit du corps, tous les assistants — tant les chrétiens que les payens, — la virent comme un soleil et un globe de feu portée dans le ciel par une multitude d'Anges, et ils entendirent le chant des hymnes jusqu'à ce qu'ils y fussent entrés. Or, les Anges chantaient :

— Tu es bienheureuse, Vierge et Martyre du Christ, Valeria, parce que tu vas tressaillir à jamais d'allégresse dans les éternels palais ornés de toutes sortes de pierres précieuses et au milieu d'une splendeur ineffable, et tu verras les noces éternelles de ton époux où règneront toujours la joie et le triomphe. »

Suit un intéressant document dont M. l'abbé Leclère a bien voulu m'envoyer la traduction, qu'il a fait précéder d'un spécimen du texte original. C'est :

LA VITO DE MADAMO SAINCTO VALERIO,

LA VIE DE MADAME SAINTE VALÉRIE.

POÈME EN PATOIS LIMOUSIN.

Texte.

Quand Diu lou pay, per so bontat,
Per outat de captivitat
Nostrey pay querant en turment
Aux lymbeys miserabloment,

Per lou pechat deu premier pay
Et d'Evo lo premiero may,
Qui deu fruict, contre sa defenso,
Mingerent, d'ou venguet l'offenso.

Mas per aqueu pecchat raya
En terro vouguet envoya
Diu son filz per nostro naturo
Preney en duno viergo puro;

Viergo que nou meys l'o portat
Sey perdre sa virginitat;
Viergo que Diu avio chousido
De tout temps a meys beneysido.

Lors de l'houroux accouchoment
De lo may et l'advenoment
Deu filz, tout lou mond'ero en pat :
Roumo avio tout subjugat.

Roumo, de l'un à l'autre bout,
Avio seigneurio pertout.
Cesar-Augusto coumandavo
Commo empereur, et gouvernavo.

Per la provincia tramettio
Per regi aqui qu'eu voulio :
Au qu'au tout lou monde payavo
Lou tribut qu'eu lour demandavo.

Eu eiligit un son nebout,
Beu, brave et vaillent jusqu'au bout,
Nomat Leocady valuroux,
Accompagnat de grands barous.

Afin qu'en Guieno promptoment
S'en vengue, et sey tardoment,
Per lo regi et gouverna
Et lou polle à sa ley mena.

Traduction.

Quand Dieu le père par sa bonté,
Pour ôter de captivité
Notre pays qui était en tourment
Aux limbes misérablement,

Par le péché du premier père
Et d'Ève la première mère,
Qui du fruit, contre sa défense,
Mangèrent, d'où vint l'offense.

Mais pour ce péché effacer
En terre voulut envoyer
Dieu son fils pour notre nature
Prendre en une Vierge pure ;

Vierge qui neuf mois l'a porté
Sans perdre sa virginité ;
Vierge que Dieu avait choisie
De tout temps et aussi bénie.

Lors de l'heureux accouchement
De la mère et de l'avénement
Du fils, tout le monde était en paix ;
Rome avait tout subjugué.

Rome de l'un à l'autre bout,
Avait seigneurie partout.
César-Auguste commandait
Comme empereur, et gouvernait.

Pour la province il mettait
Pour la régir celui qu'il voulait :
A qui tout le monde payait
Le tribut qu'il leur demandait.

Il choisit un sien neveu,
Beau, brave et vaillant jusqu'au bout,
Nommé Leocady, valeureux,
Accompagné de grands barons.

Afin qu'en Guienne promptement
S'en vint, et sans retardement
Pour la régir et gouverner,
Et le peuple à sa loi amener.

Texte.

Adonc Leocady venguet,
La gouvernet et maintenguet
En lo ley que Romo tenio :
Susanno ero so parío.

Damo de grand entendoment
Et de noble gouvernoment,
De royau lignage vengudo,
Et de l'empereur deyscendudo.

A Limogey, qu'ero lou chap
Et lo premieyro deu duchat,
Eu domouret, et lors so cour
Y eytablit en gouvernour.

Vezent que ly plasio lou let
Son parloment y colloquet.
Y faguet fa un beu chasteu
Per y mettre tuc son joyeu.

D'herytie aucun eu n'avio :
Causo que grand tristess' avio;
Mas eu engendret une fillo
Que fut bello et fort gentillo.

Valerio faguet nommado
Per l'amour de lo renommada
De Valerien l'emperayre,
Oncle de Susanno so mayre, etc...

Traduction.

Or donc Leocady vint,
La gouverna et la maintint
En la loi que Rome tenait :
Susanne était sa pareille.

Dame de grande intelligence
Et de noble gouvernement,
De royal lignage venue
Et de l'empereur descendue.

A Limoges, c'était la capitale
Et la première du duché,
Il y demeura, et alors sa cour
Y établit en gouverneur.

Voyant que le lieu lui plaisait
Son parlement y colloqua.
Y fit faire un beau château
Pour y mettre toute sa richesse.

D'héritiers aucun n'en avait;
Cause que grande tristesse avait;
Mais il engendra une fille
Qui fut belle et fort gentille.

Valérie fut appelée,
A cause de la renommée
De Valérien l'empereur,
Oncle de Susanne sa mère.

Les Romains prévôt l'appelèrent
Et grand duc Leocady nommèrent,
Car pour seigneur et pour leur duc
En Guienne tout le monde le tenait.

Il devait bien s'appeler duc
Puisqu'il avait une seigneurie si grande,
Que depuis la mer du Breton
Jusqu'à Bayonne il était seigneur.

Toulouse et le Languedoc,
Les monts Pyrénéens en leur roc
Tant était et si grand Etat
Que Leocady tint longtemps en paix.

Un jour les Bretons se soulevèrent,
Avec leurs barbares s'allièrent
Pour détruire et piller la Guienne,
Et de son joug la dépouiller.

Quand Leocady entendit cela,
Il n'en fut pas fort réjoui;

Manda vite à tous ses barons
Pour résister à leur fureur.

Leocady plein de courage
Suivi d'un noble équipage
De barons et de braves gens,
A bien s'armer fut diligent.

Ils courent tous en diligence
Sur l'ennemi; chacun le frappe
Et tellement le combat
Qu'il emporta la victoire.

Dans la bataille il fut blessé,
Et gravement atteint;
Ses barons voyant leur seigneur
Ainsi blessé, en grand honneur

Le portèrent dans la ville
De Poitiers, qui est belle et gentille :
Y étant retiré, il ordonna
Que tous y vinrent, et commanda

Que les blessés fussent guéris;
Tous étaient très-fâchés
Que pour montrer sa grande vaillance
Il eût reçu une telle blessure.

Le comte de Toulouse y vint;
Celui de Poitiers le soigna,
De Clermont et de Périgord,
Et de Bordeaux le comte Artor,

Le comte de la Marche y alla
Ainsi que tous les barons de la Guienne.
Lorsque le duc Leocady les vit
Grandement s'en réjouit.

Il leur dit : « Seigneurs barons,
« Mes grands amis, mes compagnons,
« Si je suis blessé gravement
« N'en prenez point de chagrin.

« Puisque nous avons été les plus forts
« Certes ne plaignez pas ma mort;
« Mais vous, je vous prie humblement
« Sous la foi et le serment

« Que vous me devez, de tenir
« La fille qui est entre vos mains
« Pour votre dame et votre duchesse
« Et toujours pour votre maîtresse

« Et de la marier noblement
« Par ici comme vous trouverez :
« Elle a droit à un grand seigneur,
« Étant la nièce de l'empereur.

« Vous lui gouvernerez ses terres
« Du mieux que vous pourrez. »
Les barons, comme à leur seigneur,
En grandes larmes et en pleurs,

Lui promirent d'observer
Son vouloir, et de réserver
De son bien la meilleure part.
Du monde le duc part.

Après que selon sa grandeur
Enseveli fut leur seigneur,
Alors les barons s'assemblèrent
Et entre eux ils se conseillèrent.

Que feraient-ils de leur dame
Et avec qui la marieraient-ils :
Or, il fut par tous ordonné,
Que César en serait informé.

Alors partirent de Poitiers
Les nobles et vaillants chevaliers,
Et vinrent tous se présenter
Pour la duchesse conforter.

Lorsque la duchesse les eut vus
Et qu'elle eut appris la mort de son père,
Elle se mit à soupirer
Se tourmenter et pleurer.

Les barons voyant sa tristesse,
Ses pleurs, ses cris, bien vite
Leurs hommages lui présentèrent
Un chacun selon son état.

Un chacun pour ce qu'il tenait
Dans son comté ou baronnie,
Lui promettant ferme et fort
De la servir jusqu'à la mort.

Valérie, triste et affligée
Contenta tellement ses sujets
Qu'ils lui laissèrent tout pouvoir
Comme son père avait coutume de l'avoir.

Cités, villes et châteaux-forts,
Palais, domaines et châteaux de plaisir,
Elle gouverna tout cela
Tout le temps qu'elle régna.

La coutume avait tant fait
Pour conserver son peuple en paix

Que chacun à son sénéchal
Rendait compte de tout le mal

Qui s'était fait pendant l'année,
Par quelle loi et quel contrat
On peut corriger doucement
Sans les punir d'autre tourment.

De grands dons et de grands présents
Elle en donnait à ses gens
Et leur disait : « Je veux vous prier
« Que vous veuillez faire justice.

« Tant que le seigneur jeune ou vieux
« Regarde ses sujets d'un œil
« Doux et bénin et fait justice,
« Toute chose lui est propice.

« N'est pas seigneur dans son pays
« Qui de ses sujets est haï,
« Tenez-les en bienveillance
« Ne leurs faites aucune offense.

« Que par preuve ou par menace
« Ne laissez que toujours se fasse
« La justice qui est sœur de la paix
« Garde et conservatrice de la cité.

« Mais vivez tous en honnêtes gens
« Et à bien faire soyez diligents. »
Voici comment la dame enseignait
Ses gens et les endoctrinait.

Lorsque l'empereur Claude-César
Eut appris la mort de ce seigneur,
Il fut triste, et aussitôt
Il manda promptement à ses seigneurs

De venir afin de choisir
Quelque prince pour gouverner
La Guienne, et qui fût vaillant
Pour bien gouverner cette nation,

Lequel épouserait Valérie
Belle, noble et grande princesse,
Selon la coutume de la loi
De Rome et des autres rois.

Le prince qui fut élu
Avait nom Tève le duc,
Cousin-germain de l'empereur
Et de sa noblesse la fleur.

Beau chevalier, fort et vaillant
Pour combattre cette nation,
Plein d'adresse et de grande science
Pour régir cette province.

Tève le duc vint en Guienne
Et s'arrêta à Limoges.
Il fut reçu en grand honneur
Par ses barons comme seigneur.

Il leur dit la volonté
De l'empereur, et tout l'éclat
De sa grande magnificence,
Ce que voulait son excellence.

Alors les barons lui fiancèrent
Leur dame, et firent de grandes réjouissances,
La joie partout s'y répandait
A cause de la duchesse qu'on fiançait.

Comme la joie bien souvent
Est battue par un autre vent
Il arriva quelque nouvelle
Contre le duc et sa suite.

Les noces furent retardées
A cause d'une grande armée
De barbares qui étaient entrés,
Qui ruinaient tout le duché.

Le duc alors s'apprêta
Et ses barons sur le lieu
Où était leur camp, leur armée,
De fureur toute enflammée.

Il y court, et comme un homme courageux
Pour combattre cette nation,
Leur fit éprouver de si fortes pertes
Qu'il les chassa tous de son duché.

Lorsque le duc eut chassé
Les barbares de son duché
De sa province il conserva
Tout le pays qui lui fait grand honneur.

En ce temps-là Dieu envoya
Saint Martial prêcher en ce lieu,
Il avait la charge de commander
De la part de saint Pierre, Pape qui régnait,

A deux disciples qui étaient avec lui,
Pour y pouvoir planter la foi
Et pour ôter l'idolâtrie
De la nation et sa barbarie.

Ils adoraient les faux dieux,
Et n'avaient d'autre dévotion

Que celle de Vénus et aussi de Diane
Deux ou trois jours de la semaine.

Les diables les tenaient pressés
Et de leurs péchés enlacés;
Du vrai Dieu ils n'avaient aucun souci;
Mais ils croyaient à ces diables.

Saint Martial prêcha hardiment
Jésus-Christ pour leur salut
Et de la Sainte-Trinité
Leur raconta la vérité.

Comme le peuple l'écoutait
Prêcher Jésus, il lui demanda
Si c'était le Messie
Tant promis par les prophéties,

Saint Martial dit : « Il est vrai
« Qu'il est le fils de Dieu le Père
« Dieu et homme en même temps;
« Croyez au Seigneur fermement.

« Les faux dieux en qui vous croyez
« Ne parlent pas comme vous voyez;
« Mais le vrai Dieu au ciel habite,
« De lui nous tenons tous la vie. »

Valérie alors, avec un grand courage
A Jésus-Christ rendit hommage,
Le pria par sa grande bonté
De recevoir sa volonté.

Sa virginité pour offrande
Lui voua, et par sa demande
Lui fait prière que sa mort
Lui serve de toute consolation.

Quand son oraison fut achevée
Dans sa chambre elle entra,
Et parla avec ses barons de Dieu
Que les Juifs ont crucifié.

Dieu l'inspire de leur prêcher
Leur salut et de détacher
Leur pensée de Diane
Et croire en Dieu fermement.

Peu après, Susanne sa mère
Mourut, et ne tarda guère;
De ce monde son départ
Fut heureux et béni.

Saint Martial l'ensevelit
Dans un beau et honnête lieu;
En paradis est couronnée
La sainte dame bien pleurée.

Valérie versait de nombreuses larmes,
Ressentait la tristesse, la douleur, le regret;
Pour sa mère, son amie, son amour,
Priait Jésus nuit et jour.

Elle ne quitte plus saint Martial
Mais le suit partout
Où il prêche
Remplie de grande dévotion.

Oraison faisait nuit et jour
Et ne voulait d'autre occupation :
En Dieu son attente mettait
Et sa volonté lui confiait.

Disait toujours : « Dieu, mon époux
« Vous plaise que je sois à vous.
« Seigneur, vous êtes toujours présent à ma mémoire,
« Prenez-moi pour votre servante,

« Vous plaise. Donnez connaissance
« De votre sainte excellence
« Au duc, afin de vous louer
« Et de la damnation se sauver.

« De la damnation éternelle
« Qu'il soit exempt lui et sa suite,
« S'il veut être baptisé,
« Car il n'y a rien de plus facile. »

Saint Martial même lui dit,
Et de sa bouche lui assura
Que pour le duc il faisait prière
Pour qu'il se mît sous la bannière

De ceux qui suivent Jésus-Christ,
Afin qu'un jour il soit inscrit
Au ciel, dans le livre de vie,
Où il sera s'il le mérite.

Tout son trésor, or et argent
Donnait aux pauvres indigents.
Elle donnait fort volontiers
Pour construire Église et Moûtiers *(monastères)*.

Elle avait entendu un exemple
Que saint Martial lui avait dit,
Quand Jésus son maître prêchait
D'un disciple qui demandait

Qui le règne de Dieu aurait
Et le paradis possèderait?

Dieu lui répond ouvertement :
« Celui qui suivra mes commandements.

« Le ciel ne recevra personne
« Qui ne fasse ce qu'ordonne
« Dieu mon père et sa volonté
« Et la mienne. Cela est décrété.

« Si vous voulez le posséder
« Vendez tout pour le mériter.
« Faites aumône et donnez-le
« Au pauvre et au souffreteux. »

Ainsi faisait Valérie
Et tous les jours prenait de la peine
Donnant aumône et argent
Au pauvre et à l'indigent.

Elle exerçait son corps à la veille,
Elle priait pour son époux,
Elle n'avait d'autre désir
Que de le gagner par amour.

Comme son cœur toujours brûlait
De l'amour de Jésus, elle allait
Chercher l'idôlatrie partout,
Suivant d'un bout à l'autre

La ville ainsi que le château,
Disant qu'il n'était pas beau
Que l'homme fît révérence
A l'idole en sa présence.

Autant qu'elle en pouvait trouver
Elle les faisait briser et abattre,
Et dans le feu elle les brûlait
Tant elle leur portait de haine.

Elle faisait convertir les prêtres
Et leur faisait abandonner leur culte
Afin de rendre tout honneur
A Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Pendant que le duc était à la guerre,
Des faux dieux elle purgea ses terres,
Mais après qu'il eut vaincu
Les barbares, il s'en revint.

Il massacra entièrement
Leurs compagnies et régiments,
Leur armée tout sur le champ
Sans qu'il restât traces de leur camp.

Il ramenait de grandes richesses,
Accompagné de haute noblesse;
Valeureux lui et ses gens
Qui étaient chargés d'or et d'argent.

Pour avoir Valérie il portait
Ce trésor s'il l'épousait;
Mais nouvelle on lui porta
Que Valérie l'avait laissé.

A un autre époux elle s'était donnée,
Lui avait voué son corps et son âme
Quant aux faux dieux qu'il avait laissés,
Elle les faisait rompre et briser.

Au temple où on adorait
Ces faux dieux elle allait
Pour le faire ruiner entièrement;
Ce qu'elle faisait certainement.

Elle construisait des églises
Sur les lieux où elle démolissait,
Pour y adorer le vrai Dieu
Avec grand amour et dévotion.

Son trésor elle le donnait
Pour Jésus-Christ, elle ne réservait
Pour elle que la pauvreté,
L'amour et la virginité.

Qu'un disciple de Jésus-Christ
Avait prêché qu'il était écrit
Que qui voudrait gagner le ciel
Devait quitter toutes ses richesses.

Qu'il était venu de Rome
Cet homme sage, et bien entendu;
Tout le peuple croyait en lui
D'après les miracles qu'il faisait.

Le duc de rage transporté
Fut grandement épouvanté,
Entendant cette nouvelle
Qui ne lui fut pas agréable.

« Tu t'es, Valérie, oubliée
« D'avoir notre foi reniée.
« De m'avoir osé laisser
« Pour un autre mari épouser.

« Hélas ! qu'est-ce qu'elle pense?
« Où est cette récompense
« Qu'elle promet à ses barons
« Et à moi son cher fiancé.

« Il faut que j'arrête tout cela.
« Qu'elle meure! en quelqu'état

« Qu'elle se soit mise; et son Martial
« Je lui ferai souffrir de grands maux.

Elle aura la tête tranchée,
« Si à quelqu'autre s'est mariée,
« Et ce Martial qui est venu ici
« Jamais n'a eu plus de malheur,

« Puisque par ses prédications,
« Il a ôté à nos dieux
« Le culte que chacun leur rendait,
« Il faut qu'il soit puni de mort. »

Quand Valérie eut appris
Qu'en grande tristesse le duc
Était à cause des propos
Qu'on lui avait contés de Martial,

Et de sa loi qui était abandonnée
De tout son peuple, et qu'elle s'était vouée
Au Dieu vivant
Pour vivre éternellement,

Elle pria doucement
Dieu son Seigneur tout-puissant:
« Vous qui avez formé du limon
« L'homme, exaucez ma prière,

« Et donnez-moi force et courage
« Contre la malice du duc. »
Quand la prière fut achevée
Elle se trouva fort rassurée.

Elle va donc dans sa chambre hardiment
Et sur son siége noblement
Se place, elle à ses demoiselles
Dit choses douces et fort belles.

Le duc vient, tout en colère
Voir où la duchesse était;
Il monte droit au palais
Assisté de tous ses barons.

Son beau visage si plaisant
Sa blanche chair, son œil riant
Il les admire, ainsi que sa grande beauté,
Sa douceur et honnêteté.

Quand le duc la vit si parfaite
De race d'empereur descendue,
Ravi de sa rare beauté,
Il est furieux de ce qu'elle l'a laissé.

Valérie alors de sa place,
Se lève, regarde le visage
Du duc et des gens de sa cour,
Et lui dit : « Sois le bienvenu, Seigneur.

« Dieu te donne force et vertu,
« Grand duc, celui qui a abattu
« L'orgueil de Lucifer
« Et qui l'a envoyé au fond de l'enfer,

« Celui qui t'a fait et formé,
« Qu'il te rende bientôt transformé ;
« Crois en lui, il te convertira,
« Et il sera ton Dieu pour toujours.

« Crois en la Sainte-Trinité
« Et de Jésus l'humanité.
« Il a souffert la mort en croix,
« Pour les grands pécheurs. »

Quand le duc eut entendu cela,
Il se retira peu réjoui
Mais il crut à la vérité
De tout ce qu'on lui avait raconté.

Le duc lorsqu'il venait la voir
N'avait pas coutume de lui faire de tels saluts,
Alors il lui parla ouvertement
Pour savoir tout son sentiment.

« Valérie, ne me cache pas
« La vérité : si tu en aimes un autre
« Plus que moi, dis-le librement :
« Ne me le cache aucunement.

« Car si tu as donné à un autre homme
« L'amour que tu me devais
« Et mes grands dieux jeté à terre
« Sois assurée d'une grande guerre.

« Je jure que grande vengeance
« De ton corps je tirerai : la sentence
« Te condamnera à la mort
« Par la violence et les tourments. »

Le duc parlait avec colère.
Valérie lui répondit avec calme,
Les yeux baissés, avec douceur,
Mais parlant avec assurance :

« Seigneur, si j'avais un homme
« Autre que toi, je ferais mal,
« Je ferais une grande injure
« A toi et à ma baronnie.

« Il y aurait une raison sans ménagement
« D'exercer ta grande puissance,

« Et de me faire souffrir une cruelle mort
« Vu que j'aurais tort.

« Mais mon époux c'est le Dieu vivant
« Qui habite en haut, au firmament :
« Qui a formé le ciel et la terre,
« Qui a tout fait avec ce qui n'était pas.

« Du ciel en terre il est descendu
« Comme son Père le lui avait commandé
« Et dans le sein de la pure Marie
« Il a pris notre humaine nature.

« Marie, sa fille et sa mère,
« L'enfanta sans aucune douleur ;
« Elle demeura toujours vierge
« Même après l'accouchement.

« A sa naissance il fut fait
« De grands miracles, sur la terre qui était en paix,
« Elle fut par les anges annoncée
« Et au ciel gloire déclarée.

« Il est mort entre deux voleurs,
« Attaché au haut d'une croix,
« Au troisième jour il est ressuscité,
« Puis au ciel il est monté.

« Il viendra faire le jugement
« De tout le monde en même temps :
« Les bons en paradis seront,
« Les méchants l'enfer auront.

« Celui-là est certainement le vrai Dieu
« Auquel, croyez-le fermement,
« Et à sa sainte divinité
« J'ai voué ma virginité.

« Si vous y croyez je vous aimerai,
« Et pour mon Seigneur je vous prendrai ;
« Je ferai vœu de virginité
« Et je garderai chasteté. »

Le duc répond avec colère :
« Valérie, ton enseignement
« Sur moi n'aura aucun pouvoir
« Pour me faire renoncer à ma loi.

« Ta parole et tes discours
« Ne me plaisent pas ; recours
« A mes dieux, et vas leur faire fête
« Ou autrement tu perdras ta tête. »

La vierge lui répondit :
« Grand duc, quand tout devrait se fondre,
« Quand même je devrais mourir maintenant,
« Pour des diables je n'abandonnerai pas

« Celui qui a créé tout le monde,
« Que j'aime avec un cœur pur,
« Je suis sa fille il est mon père ;
« Sagement je le servirai.

« Les idoles que tu pries
« Elles ne se peuvent remuer
« Pour changer de lieu ou de place,
« Ou il faut qu'un démon le fasse.

« Elles sont d'or ou bien d'argent,
« Où bien chargées d'autres métaux,
« Pieds, mains, yeux, bouche, oreilles,
« Et jamais ne font de merveilles.

« Elles ne voient, ni ne parlent,
« N'entendent, ni ne marchent,
« Elles sont faites de fonte,
« De les prier n'est-ce pas une honte ?

« Regarde donc, duc, quel pouvoir
« Ces faux dieux peuvent avoir
« Abhorre-les : du mensonge
« Le diable est père, n'y songe donc plus.

« Mais regarde les étoiles
« Qui sont brillantes et belles
« Le soleil si beau, et la lune
« Qui éclaire à moitié la nuit brune.

« Qui les a formés et si bien placés ?
« Ils n'ont pas besoin d'être réparés.
« Regarde-moi un peu le vent,
« Comme il va à travers l'air courant.

« Dieu est partout, au ciel, sur la terre ;
« Tout ce qui vit, tout ce qui marche,
« Il a tout fait, les éléments
« Il les a divisés également.

« C'est mon époux, mon Créateur,
« Mon Seigneur et mon Rédempteur,
« Qui est né de la vierge Marie,
« Sans douleur, et sans aucune peine.

« Reconnais-le pour ton Seigneur,
« Prie-le de te donner son amour :
« Ta prière sera exaucée
« Sa grâce te sera donnée. »

« Valérie, laisse cet état ;
« Ou je te ferai la tête ôter.

« Et c'est une sentence sans hésitation,
« Mets ailleurs ton espérance.

« De grâce adore mes dieux
« Autrement, je te l'assure, tu mourras.
« Quel est ce Martial que tu as trouvé ?
« Je crois qu'il sera châtié. »

En colère il repartit,
Ses barons l'accompagnèrent ;
Et tout plein de fureur
Il menaçait toujours Valérie.

Valérie et saint Martial
Sont menacés de grands maux
C'est parce qu'il lui a prêché
Qu'il aura la tête tranchée,

Dès qu'il saura la volonté
De l'empereur avec vérité,
Car il craint que l'empereur
L'ait envoyé pour visiteur.

Pour cela il n'ose l'offenser
Ni d'autre chose le menacer,
En attendant toujours il prêchait
Au peuple et l'enseignait.

Mais celui qui a fait tout ce qui est,
Sous sa sauvegarde l'avait pris.
A cause de cela quelqu'un dit bien la vérité :
« Ce que Dieu garde est bien gardé. »

Alors tous les barons s'assemblèrent,
Se conseillant l'un l'autre.
Et tous dirent ce qui arriverait
Si la duchesse se perdait.

Entre eux il fut arrêté,
Tant ils faisaient grand cas de cette chose,
Qu'ils iraient parler à leur seigneur
Et le blâmer de sa fureur.

Afin de les mettre d'accord
Et de dissiper toute discorde,
Ils s'en vont au palais deux à deux
Pour parler à la duchesse.

De Toulouse et de Clermont
De Rhodez et d'en deçа les monts,
Du Bordelais et de Poitiers
Y allèrent fort volontiers

Les comtes et les barons
Et beaucoup d'autres grands seigneurs
Afin de voir la duchesse
Sa vertu et sa grâce;

Et pour savoir sa volonté
Et lui représenter l'état
De son duché, si elle n'épousait pas
Le duc qu'à tort elle quittait.

Ils ont demandé Valérie
Comme il leur était commandé.
Ce qu'ayant entendu la duchesse,
A Jésus-Christ elle s'adresse.

Elle le prie humblement
De l'assister en ce moment
Afin qu'elle ne soit pas troublée
En voyant une telle assemblée.

Sa prière étant finie
Elle entend une voix du ciel
Qui lui dit tout doucement :
« Ne t'étonne aucunement.

« Va-t-en parler à tes barons,
« Dis-leur que tu as un autre fiancé.
« Saint Martial prie beaucoup pour toi,
« Pour lui n'aie peur de rien. »

Quand la vierge eut entendu cela,
Elle rendit à Dieu de grandes actions de grâce,
Hardie et d'un grand courage
Elle écouta tout leur message.

Ce fut le comte de Poitiers
Qui lui parla le premier :
« Dame, nous sommes venus ici
« En grand courroux et grand souci,

« Pour vous montrer en quel débat
« Vous avez mis votre duché,
« Vous le ruinez entièrement
« Et nous mettez dans de grands tourments.

« Vous n'avez pas voulu épouser
« Le duc, mais vous l'avez refusé ;
« La volonté de l'empereur
« Était qu'il fût votre seigneur.

« C'était la volonté de votre père
« Alors qu'on demanda
« Pour envoyer un gouverneur
« En Guienne à César l'empereur,

« Tève le duc, homme excellent
« De noble race, fort vaillant,

« Fut élu pour gouverner
« La Guienne et commander

« Dans le pays ce qui serait
« A faire, et qu'il vous épouserait.
« Vous lui êtes fiancée, dites-nous
« Pourquoi donc ne l'épousez-vous?

« Dame ! c'est lui qui a défait
« En bataille ceux qui avaient fait
« La guerre contre votre pays.
« Personne n'est plus aimable.

« De l'épouser grande princesse,
« Vous savez bien votre promesse.
« C'est pour cela que nous voulons vous dire
« Que vous ne pouvez pas vous dédire.

« Vous avez fait une autre faute
« Contre la haute majesté
« De ses dieux, que vous avez mis à terre,
« Rompus et brisés de colère.

« Pensez-vous changer notre loi
« Que nous avons appris dès notre jeunesse?
« Pensez-vous avoir plus de science
« Que tout ce qu'il y a dans la province?

« Nous tenons la nôtre de tout temps;
« Une grande folie vous prend
« Pour une nouvelle venue,
« Pensez-y, vous serez perdue.

« Croyez, dame, que si du ciel
« Descendait un bel ange
« Pour nous prêcher une autre loi
« Le monde ne le croirait point.

« Pour cela nous sommes ici venus,
« Pour faire votre accord avec le duc
« Lequel vous épouserez maintenant
« Et de la mort vous vous sauverez.

« Autrement nous ne savons pas
« Quel remède nous pourrons trouver
« Qu'il ne vous fasse mettre à mort,
« Voyant que vous lui faites grand tort.

« Et ce Martial également
« Sera puni de grands tourments.
« Il est cause de la querelle,
« Il mourra d'une mort cruelle. »

Quand la duchesse eut écouté
En paix tous les barons ci-dessus nommés,
Elle leur répondit humblement :
« Barons, je sais vraiment

« Que notre Seigneur a créé
« Ciel, terre, mer, puis a formé
« L'homme à son image et ressemblance
« Pour adorer sa grande puissance;

« Il fit Adam le premier père
« Et Ève la première mère,
« Dans le paradis, lieu plaisant,
« Les colloqua en bien faisant.

« Mais la défense qu'il fit
« Du fruit de vie que voulut
« Ève, qui trompée par le serpent
« Souilla toute sa race ;

« Alors du jardin des délices
« Ils furent chassés pour leur offense,
« Pour cela la Trinité ordonna
« Que Jésus notre humanité

« En une vierge obéissante
« Prendrait, du Seigneur la servante ;
« Que ce qu'Adam avait perdu
« Par elle à Dieu fût rendu.

« Puis il a conversé avec nous
« Trente-trois ans, seigneurs barons,
« Et par saint Jean fut baptisé
« Pour montrer qu'on ne peut pas

« Sans le baptême avoir le ciel
« Pour héritage. Et celui
« Qui n'est pas baptisé, ni ne le désire,
« Est rejeté dans les enfers.

« Par les Juifs fut mis en croix
« Bras étendus comme un voleur,
« Battu, fouetté et pour couronne
« Pilate des épines ordonne.

« En croix pardon demanda
« Pour ses ennemis. Puis rendit
« L'esprit à Dieu son père. Alors
« Ses amis prirent son corps,

« En un beau et riche monument
« L'ont mis fort honorablement.
« Le troisième jour il ressuscita.
« De là les lymbes visita.

« Au quarantième il s'en monta
« Comme éternel et Dieu vivant

« A la droite de Dieu son père
« Où il est assis pour toujours.

« Le Saint-Esprit, qu'il avait promis,
« Il l'envoya à ses Apôtres,
« Pour leur donner force et puissance
« Pour prêcher avec assurance,

« Pour prêcher un Dieu crucifié,
« Lequel par sa mort a effacé
« De notre père la grande faute
« Contre sa majesté haute.

« De là il viendra tout juger
« Fera venir les bons et les mauvais,
« Pour assister au jugement
« Des vivants et des morts en même temps.

« C'est le vrai Dieu qui est en haut
« Celui que prêche saint Martial,
« Dieu tout bon qui pardonne tout,
« Et récompense toujours les bienfaits. »

— Valérie, vous vous trompez :
« Un autre que nos dieux ne peut pas
« Donner heureux contentement,
« Martial vous trompe assurément. »

— Jésus est mon époux ;
« Qui croit en lui sera heureux.
« Il est mon Dieu, mon père et mon roi,
« Il faut obéir à sa loi.

« Celui qui à sa loi n'obéit pas
« Sera damné pour toujours.
« O princes, croyez fermement
« En Dieu, et vous serez sauvés. »

Enfin Valérie est condamnée
Et au supplice conduite
Elle y va avec joie
Et la sentence doucement

D'un prince cruel et méchant
Elle veut accomplir sur-le-champ
Et veut mourir vierge et martyre,
Ce que toute la cour admire.

Il est vrai que Valérie prédit
La mort de celui qui la frappa;
Mort étrangement cruelle
Mais qui était un juste jugement.

Un ange envoyé du ciel
Le frappa, et le saisissant par le corps
Rudement le jette par terre
Comme un foudre en pleine guerre.

O miracle ! la tête coupée,
Valérie se relève avec fermeté,
Directement et d'un pas assuré
Elle la porte à saint Martial.

Elle se met à genoux devant lui
Pour lui montrer comment pour la foi
De Jésus elle était martyre.
Puis de là l'ange la retire.

Tève le duc, voyant la mort
De son soldat et le grand tort
Que Valérie lui avait fait,
Il s'en repentit et alla trouver

Saint Martial, avec sa famille,
Qui le baptisa avec sa fille,
Et ressuscita le soldat
Que l'ange avait frappé de son dard.

Après cela, le duc avec honneur
En un fort riche monument
Fit mettre le corps de la duchesse
Avec sa noblesse.

Vierge rien ne nous fut plus doux
Que de Jésus-Christ votre époux
La voix, qui après votre prière
Vous dit que du ciel vous seriez héritière.

Maintenant que tout est consommé,
Et que dans le ciel vous jouissez de la paix,
Priez Dieu notre rédempteur
Qu'il rende nos jours heureux ;

Qu'il nous donne la paix en France ;
En d'autre nom n'avons confiance.
Prions tous saint Martial,
Qu'il nous préserve de tout mal.

« L'auteur de cette Vie de sainte Valérie, — m'écrit M. l'abbé Leclère, — n'est pas connu. Le texte, que le savant abbé Legros a copié sur le manuscrit original, porte la date de 1641. M. Texier l'a édité dans le 2e volume (qu'on ne peut plus se procurer) du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, avec une hymne du même auteur.

« Malgré sa date récente, ce document ne manque pas de charme, ni de naïveté. Il

reproduit les traditions populaires sur les premiers temps du christianisme dans notre province, et sous le rapport philologique il n'est pas sans intérêt. Déjà, au XVIIe siècle, notre langue romane s'était assimilé nombre de mots français en changeant leur terminaison, et, d'autre part, on retrouve dans ce poëme des expressions inusitées aujourd'hui aux environs de Limoges, et dont l'usage ne se maintient plus qu'au midi de la Corrèze. »

J'ai trouvé dans le *Dictionnaire d'orfévrerie, de gravure et de ciselure chrétiennes*, etc., de M. l'abbé Texier (un vol., chez Migne, le 27e de l'*Encyclopédie théologique*), article *Valérie* ou *Valère* (*Châsse de sainte*), col. 1425 à 1428, une vieille Vie de cette Sainte écrite par J. Collin, auteur de l'*Histoire sacrée de la Vie des Saints principaux... du diocèse de Limoges*. (Limoges, 1672, un vol. in-12.)

Cette Vie, naïvement écrite, est charmante en ses détails. La voici :

« Valérie fut fille du proconsul Léocade (1) et de Susanne, et recueillit seule les opulentes successions de ces proconsuls, du côté de son père et de celui de sa mère Susanne. Or, encore bien que Susanne ne fût pas encore éclairée du flambeau de l'Évangile, elle ne laissait pas pourtant d'avoir été nourrie dans la vertu, en la manière qu'elle était pratiquée parmi des personnes qui n'avaient pas encore la connaissance du vrai Dieu. Car les Gentils, tous idolâtres qu'ils étaient, faisaient grande gloire de certaines louables habitudes ou vertus morales qui sont comme les sauvageons sur lesquels on ente heureusement les plus beaux greffes de toutes sortes de vertus chrétiennes.

« Valérie profitant tous les jours autant des exemples que des vertus de sa bonne mère, ajouta aux beautés de son corps, dont la nature l'avait excellemment pourvue, toutes celles de l'âme. Elle vivait donc ainsi doucement dans le château de Limoges, sous l'aile de sa mère ; et le vieux manuscrit de l'abbaye de Saint-Martial témoigne que, dans cette vie privée, elles avaient gagné l'amitié de tout leur voisinage.

« Or, comme la charge de proconsul était vacante par le décès de Léocade, l'empereur Claude Tibère en prévint *Julius Silanus*, son parent proche. Il dressa donc son équipage et vint au pays, où il en prit possession. En faisant ses visites dans son gouvernement, il ne manqua pas de voir Susanne comme étant veuve de son prédécesseur, avec sa fille Valérie ; mais la bonne grâce de cette jeune damoiselle lui donna si fort dans la vue, qu'il fut incontinent surpris de son amour, et, ayant appris les grandes successions qui lui étaient échues, il crut que ce parti lui pourrait être avantageux s'il était si heureux que de l'avoir en mariage. Il obtint aisément le consentement de l'empereur pour l'épouser, et Susanne et Valérie ayant tenu ses recherches à un très-grand honneur, les fiançailles furent célébrées avec toute la pompe convenable.

« Mais la Providence divine, qui voulait que la mère et la fille fussent deux très-belles lumières de l'Église, leur fit naître une occasion avantageuse pour passer à une perfection plus haute.

« Saint Martial étant pour lors dans le Limosin eut un commandement exprès de Jésus-Christ, qui lui apparut pour cet effet, de se transporter dans la ville de Limoges et y prêcher son Évangile. Il y fut donc, et d'abord se logea près du château, chez une bonne dame nommée Radégonde. Mais il n'y eut pas demeuré un jour pour se disposer à sa première sortie, qu'il entendit un bruit extraordinaire dans le château, et s'étant enquis de ce que c'était, on lui dit que c'était un pauvre frénétique qui faisait ce désordre, et qu'il était de fois à autre si cruellement tourmenté, que personne n'en osait approcher, et qu'on avait même été contraint de l'attacher ; et encore y avait-il bien de la peine à le tenir ; et que la dame du lieu n'épargnait quoi que ce fût pour le faire traiter. Saint Martial se persuada qu'il était à propos de commencer sa mission par cette première visite. Il fut donc là-dedans, et voyant ce pauvre malade ainsi lié, comme il était, il en eut grande pitié, et faisant dessus lui le signe de la croix, ses chaînes dont on l'avait attaché se rompirent incontinent, et

(1) C'est saint Leocadius ou Leucade, — père de saint Lusor, honoré le 9 novembre, — dont il est parlé dans la Vie de saint Ursin, premier évêque de Bourges. — (Voyez ci-dessus, 1er siècle.)

en même temps il se trouva remis dans l'usage de son bon sens.

« A cette vue, Susanne et Valérie furent ravies d'avoir expérimenté l'efficace du signe de la croix, et, toutes étonnées du miracle, donnèrent à saint Martial, par leurs curieuses demandes, l'occasion de leur découvrir les mystères de notre sainte foi. Et comme la grâce du Saint-Esprit agissait puissamment dans leurs âmes, le saint Apôtre n'eut pas beaucoup de peine à leur persuader de l'embrasser. Elles lui demandèrent donc le baptême, que le Saint leur donna volontiers, après les avoir suffisamment instruites pour ces premiers commencements ; et six cents de leurs domestiques suivirent en même temps l'exemple de leurs deux maîtresses.

« L'on donne même pour constant que sainte Valérie ayant un jour ouï parler cet homme des louanges de la virginité, elle s'obligea par un vœu exprès qu'elle en fit, de la garder inviolablement toute sa vie : renonçant par ce moyen à l'alliance du proconsul et à toutes les grandeurs qu'elle pouvait espérer dans un si riche mariage.

« Or, le proconsul étant de retour, pensant reprendre les premières erres de son mariage, fut bien étonné quand on lui dit que sa maîtresse prétendue avait fait de nouvelles amours et changé de dessein. Ces nouvelles non attendues outrèrent cet esprit altier, qui, pour s'éclaircir du fait, l'envoya quérir sur-le-champ, ayant de la peine à croire qu'il se fût trouvé dans la province qui que ce fût qui eût osé courir sur ses brisées et lui débaucher sa maîtresse. Elle vint donc en sa présence, et, avec un maintien modeste et sérieux, se jeta à ses pieds; mais lui la voyant dans ce changement, jetant feu et flamme par les yeux, demanda, d'un ton de voix qui découvrait assez l'altération de son âme, s'il était vrai qu'elle eût un autre serviteur ? et quel était celui qui avait été si hardi que de courir sur son dessein. Mais elle, prenant la parole avec une modestie angélique, lui dit qu'elle n'avait jamais cru mériter l'honneur de ses recherches, qu'elle s'estimerait la plus malheureuse damoiselle de la province si elle avait jamais pensé de lui préférer quelqu'autre que ce fût. Qu'au reste, il était véritable qu'elle avait donné son cœur et toutes ses amours au Fils du Roi du ciel, qu'elle prétendait d'avoir pour époux ; mais qu'elle ne lui faisait point de tort à lui proconsul, si elle lui préférait le Créateur du ciel et de la terre.

« Mais la colère qui emporta cet homme outré de douleur ne permit pas à Valérie de parler plus longtemps. Il la fit donc ôter de là, et commanda à son écuyer de l'aller faire mourir en quelque part. Elle allait à la mort en riant, comme si elle fût allée à noces.

« En chemin même, elle dit à celui qui la conduisait à la mort qu'il était bien abusé s'il pensait qu'elle s'en allait perdre la vie : — C'est toi-même (lui dit-elle en riant), qui mourras aujourd'hui, et je ne commencerai qu'à vivre. »

« L'estafier lui avale *(abat)* la tête avec un revers.

« Mais la bienheureuse Martyre prit sa tête toute coupée qu'elle était entre ses deux mains ; et, d'un pas ferme et sans broncher, passa de la sorte au travers de la ville, et alla se rendre au lieu où saint Martial priait Dieu.

« L'écuyer Hortarius tout étonné de tant de merveilles qu'il avait vues, alla les raconter au proconsul, lui disant même, que comme il la conduisait à la mort, la Vierge lui avait dit qu'il mourrait à ce même jour; et il n'eut pas achevé le mot, que le voilà qui tombe roide mort à ses pieds.

« Cet accident funeste effraya le proconsul d'une étrange manière, et il demeura tout étonné de son domestique qu'il chérissait le plus. Mais comme il témoignait de le regretter extrêmement, les chrétiens qui se trouvèrent pour lors autour de lui, lui conseillèrent d'envoyer quérir saint Martial. Le Saint étant en sa présence, il lui témoigna l'extrême déplaisir qu'il avait de la mort de son officier, et, se jetant à ses genoux, lui promit de faire tout ce qu'il voudrait s'il le faisait revivre. Le saint Apôtre prit là-dessus occasion de lui parler des excellents mérites de Jésus-Christ.

« Et pour vous faire voir (ajouta-t-il), que je suis ici de sa part,

« Il prend Hortarius par la main, et lui commanda de se lever au nom de Jésus-Christ qu'il leur prêchait. A cette parole, le mort revint en vie, et, se prosternant aux pieds de saint Martial, protesta hautement qu'il était serviteur du vrai Dieu, et qu'il

n'y avait point d'autre Dieu que celui que ce saint homme annonçait.

« A la vue de ce miracle, le proconsul Silanus embrassa la religion chrétienne, et prit à son baptême le nom d'Etienne (1). »

—

Nous faisons suivre cette Légende de la Notice que M. l'abbé La Biche de Reignefort a publiée sur cette Sainte, en 1828, dans son intéressant ouvrage : *Six mois de la vie des Saints du Limousin*. Ces lignes renferment des indications qu'on chercherait vainement ailleurs :

« *Le* 10 *décembre*.

SAINTE VALÉRIE, VIERGE

ET PREMIÈRE MARTYRE DE L'AQUITAINE.

« Valérie, fille de Léocade, sénateur des Gaules, naquit à Limoges, quelques années avant que saint Martial, Apôtre de l'Aquitaine, vînt apporter le flambeau de la foi dans cette ville. Douée d'un bon esprit, d'un jugement sain, et ayant un grand fonds de droiture; exempte d'ailleurs, par le bonheur de sa naissance, et par le soin que l'on avait pris de son éducation, des vices grossiers qui déshonorent presque toujours les dernières classes de la société, elle embrassa sans beaucoup de difficulté la religion chrétienne, du moment qu'elle eut été instruite par saint Martial des dogmes et des préceptes de l'Évangile qui la ravissait et intéressait à la fois son esprit et son cœur. Sa mère suivit son exemple, et ce fut vraisemblablement alors qu'elle reçut le nom hébreu de Suzanne (2), qui n'était pas usité dans la Gaule payenne. Valérie, à peine chrétienne et déjà fervente, brûlant de servir Dieu plus parfaitement qu'elle n'eût pu le faire si elle eût contracté un engagement dans le monde, consacra, d'après le conseil du saint Apôtre, sa virginité au Seigneur, par un vœu formel, quoiqu'elle eût été déjà depuis longtemps fiancée au duc Etienne, gouverneur de notre province, ou seulement général des troupes destinées à la défendre; brave militaire, qui n'était pas de caractère à souffrir impunément ce qu'il regardait comme un affront sanglant pour un homme de son rang et de sa profession. Toutefois, avant d'en tirer vengeance, il voulut, en homme équitable et modéré, employer tous les moyens possibles pour ramener à son devoir celle que les préjugés de sa fausse religion lui faisaient regarder comme coupable, à son égard, d'une infidélité atroce. Il usa tour à tour de promesses et de menaces pour ébranler Valérie, et lui faire abjurer cette religion nouvelle, qui avait si fort changé les sentiments qu'elle avait eus jusque-là pour lui. Mais cette jeune Vierge, soutenue par une grâce forte, et aussi inaccessible à la crainte qu'à la persuasion, persista constamment dans le généreux dessein de n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ. Etienne, alors déchu de tout espoir, et passant subitement d'un excès à l'excès opposé, comme le font souvent les grandes passions, ne garda plus de mesure, et fit impitoyablement trancher la tête, le 10 décembre, à celle qu'il aimait naguère éperdûment. Ainsi Valérie devint-elle la première Martyre de l'Aquitaine, comme saint Etienne avait été autrefois le premier Martyr de la religion chrétienne.

« A peine était-elle passée à une meilleure vie, que plusieurs prodiges, opérés à son tombeau, attestèrent sa sainteté. Le duc Etienne, qui déjà peut-être se reprochait secrètement le meurtre de Valérie, fut tellement frappé de ces miracles, qu'il se convertit, demanda et reçut le saint baptême; ce qui ne contribua pas peu à la propagation de l'Évangile à Limoges et dans tous les pays circonvoisins. On croit communément qu'il vécut et mourut en prédestiné.

« Le corps de la Sainte fut d'abord inhumé avec pompe dans l'église de Saint-Pierre, qui, dans la suite, prit successivement le nom de Saint-Sauveur et celui de Saint-Martial, qu'elle conserva jusqu'à notre désastreuse révolution, qui n'y a pas laissé pierre sur pierre. On ne tarda pas à lever de terre cette précieuse relique; et on la plaça, si ce n'est sur l'autel, du moins dans un lieu honorable de cette même église, où elle resta jusqu'aux incursions des Normands dans notre province, au IXe ou Xe siècle. A cette époque douloureuse, nos frères, pour la soustraire aux fureurs de ces hordes de

(1) *L. c. sup.* p. 579 à 687. — Sur le proconsul Junius Silanus, voyez J. Collin : p. 169 à 177. C'est une biographie complète de ce personnage dont la fin fut si pieuse.

(2) Ce nom veut dire : *lis*, *fleur brillante*, ou *allégresse*.

brigands, qui ne respectaient ni le sacré ni le profane, la transportèrent au monastère de la petite ville de Chambon, dans la Combraille. On laissa cependant dans l'église cathédrale de Limoges et dans la même église de Saint-Martial dont nous venons de parler, quelques-uns de ces précieux restes, et on en conserve encore avec beaucoup de respect, dans la première de ces églises, une partie que l'on expose dans les Ostensions solennelles, à la vénération du public.

« Le culte de sainte Valérie paraît avoir commencé à Limoges, et d'abord après sa mort, et s'y est toujours soutenu depuis avec solennité. Sa fête était autrefois chômée dans tout le diocèse, mais elle fut restreinte, en 1661, à la Cité, la ville et les faubourgs de Limoges et aux églises et paroisses du diocèse dont elle était principale patronne, comme au monastère de Chambon. — Sainte Valérie à Felletin, à Malval, aux Récollets dits de sainte Valérie, à Limoges, et même à Védrenne, quoiqu'elle n'en fût patronne que conjointement avec saint Martial. Sa fête était, et elle est encore aujourd'hui, sous le rit solennel mineur.

« Mais le culte de notre Sainte s'étendit dans la suite beaucoup au-delà du diocèse où il avait pris naissance; et dès avant le milieu du VIIe siècle, on révérait avec autant de zèle et d'empressement, dans l'église de Saint-Martial, que notre saint Eloi avait fait réparer à Paris, la mémoire de sainte Valérie, que celle même de notre saint Apôtre, qui l'avait engendrée à Jésus-Christ. »

Enfin, terminons par l'antique liturgie de sainte Valérie, ces notes dont M. l'abbé Leclère a bien voulu, avec un empressement extrême, nous faire l'offre et le précieux don.

AUX PREMIÈRES VÊPRES.

HYMNE

Tirée de l'ancien Bréviaire du diocèse de Limoges.

Huc vos, quæ superas incolitis domos, Agni deliciæ, currite Virgines : Terris illa dies læta renascitur Quam Valeria consecrat.	Vous qui habitez les célestes demeures, délices de l'Agneau, Vierges, accourez : pour la terre renaît ce jour d'allégresse que consacre Valeria.
Vix dum Virgo sacro fonte renascitur, Mundi delicias horret amabiles, Ardet digna Deo conjuge, quas nequit Vel mors solvere nuptias.	A peine la Vierge a-t-elle pris une seconde naissance dans la sainte fontaine, qu'elle a en horreur les séduisantes délices du monde; elle brûle pour Dieu dont elle est la digne épouse et pour ces noces que la mort même ne peut annuler.
Vilis jam species, vanaque purpura; Longe nunc aliis gaudet honoribus : Clarum tot titulis dedicit genus Cœlestis generis memor.	Déjà, la beauté lui semble vile et la pourpre frivole; maintenant, ce sont bien d'autres honneurs qui font sa joie. Elle oublie sa naissance —illustre à tant de titres, — pour ne se souvenir que de celle qu'elle vient de recevoir du ciel.
Nequicquam thalamos proposuit procus, Illi virgo datam jam repetit fidem : Voto nam penitus non violabili Christo se modo consecrat.	Son fiancé ne lui a jamais proposé l'hymen; déjà, la Vierge lui redemande la foi qu'elle lui avait donnée. Car, par un vœu que rien ne peut violer, elle se consacre sur-le-champ au Christ.
Quas non ille preces mollior addidit ? Quas non increpitans addidit et minas ? Christo pollicitam, propositi memor, Virgo non temerat fidem.	Par quelles prières son fiancé suppliant ne chercha-t-il pas à la fléchir? Quelles menaces ne lui fit-il pas avec l'accent du reproche? La Vierge demeure inébranlable dans la foi qu'elle a promise au Christ et dont elle se souvient.
Defraudatus amor fit subito furor; Indignatur amans. Virgo satelliti Obtruncanda datur. Quam melius frui Sic sponso dedit altero!	L'amour rebuté se change aussitôt en fureur; l'amant s'indigne. La Vierge est livrée au bourreau pour être décapitée. Peut-elle mieux faire pour aller trouver son autre fiancé ?
Da, te, summe Pater, tollere laudibus; Da, te, Christe, sequi laurea Virginum; Per te, divus amor, frigida pectora Puris ignibus ardeant.	Souverain Père, accordez-nous de vous exalter par nos louanges; Christ, accordez-nous de conquérir les lauriers des Vierges. Par vous, divin amour, que les cœurs froids brûlent de pures flammes!
Amen.	Ainsi soit-il.

A LAUDES.

HYMNE

Tirée de l'ancien Bréviaire du diocèse de Limoges.

Adeste, sponsæ Virgines, Christi gregis pars optima, O vos furoris victimæ ! O vos amoris hostiæ !	Venez, Vierges fiancées, la meilleure part du troupeau du Christ ; ô vous, victimes de la fureur [des payens] ! ô vous, hosties d'amour !
Adeste, solemnis dies Hæc consecrata Virgini, Quæ duplicem gestat suo Tinctam cruore lauream.	Venez, voici le jour solennel consacré à cette Vierge qui porte un double laurier teint de son sang.
Inter choros canentiùm Agno litato, victima Hæc jure fusi sanguinis Virgo sedet non ultima.	Au milieu des chœurs de chants qui célèbrent l'Agneau immolé, — cette Vierge victime, [elle aussi], siége sur un des premiers trônes qu'elle a conquis par l'effusion de son sang.
Ducis preces, ducis minæ, Et juncta verberis verbera, Et blandientes nuptiæ, Non dimovent Valeriam.	Les prières du duc, ses menaces et ses coups redoublés, non plus que l'appas enchanteur de l'hymen n'émeuvent Valeria.
Puella nuper quam sibi Amore Christus junxerat, Illi fidem servat tenax, Deo superbâ conjuge.	La jeune fille que tout récemment le Christ s'était unie par les liens de l'amour, Lui garde avec constance sa foi, — fière d'être l'épouse de Dieu.
Amat rosas et lilia, Sponsus rubens et candidus : Martyr dedit Sponso rosas, Deditque virgo lilia.	L'époux, qui est rose et blanc, aime les roses et les lis. Martyre, Valeria donna à son Époux les roses [de son sang] ; Vierge, elle Lui donna les lis [de sa pureté].
Sit laus Patri, laus Filio, Et pars tibi laus, Spiritus, Qui corda pura Virginùm Puris aduris ignibus.	Louange soit au Père, louange au Fils ; pareille louange à vous aussi, Esprit qui brûlez de pures flammes les cœurs purs des Vierges.
Amen.	Ainsi soit-il.

℣. Omnia opera ejus in fide. — ℣. *Toutes ses œuvres ont la foi pour base.*

℟. Diligit misericordiam et judicium. — ℟. *Elle chérit la miséricorde et la justice.*

Alleluia. — Louez Dieu.

AUX PREMIÈRES VÊPRES.

HYMNE

Tirée du Propre du diocèse de Limoges, approuvée à Rome, le 8 août 1858.

Natalibus egregia Et moribus Valeria, De genere Gentilium, De spinis vernat lilium.	Illustre par sa naissance et ses mœurs, Valeria est née de race payenne ; c'est un lis qui fleurit au milieu des épines.
Hæc et in ipsis ritibus Non gentilis gentilibus, Jam Christo, Christi nescia, Vivebat, horrens vitia.	Au centre du culte payen, elle n'était pas payenne ; déjà — encore ignorante du Christ, — elle vivait dans le Christ, pleine d'horreur pour les vices.
Mente præsaga cœlitus, Dono præventa Spiritus, Carne mensit virginea Rosa de stirpe spinea.	Son âme présageait le ciel ; prévenue des dons de l'Esprit-Saint, elle resta vierge en sa chair — cette rose produite par les épines.
Idola cernens dejici, Ex viri Apostolici Martialis sermonibus Lavatur sacris fontibus.	A la vue de la ruine des idoles par les paroles de l'homme Apostolique, Martial, elle reçoit le saint Baptême.
Stephano duci Galliæ Sponsata, dotes gratiæ Sponso terreno prætulit ; Hinc dira mortis pertulit.	Fiancée à Étienne, duc des Gaules, elle préféra la dot de la grâce à une dot terrestre ; ce fut ce qui lui fit endurer les horreurs de la mort.
Die noctuque Domino Supplex pro sponso Stephano Ei vitam obtinuit Per quem cœsa occubuit.	Jour et nuit, suppliant le Seigneur pour son fiancé, Etienne, elle obtint la vie à celui-là même de qui elle reçut la mort.
Dux fremit irâ Stephanus, Intus ardens ut clibanus; Dum se sperni considerat, Sævire in Sanctam properat.	Le duc Etienne frémit de colère ; la fureur le ronge comme le feu les parois d'une fournaise. Se voyant mépriser, il se hâte de sévir contre la Sainte.
Occurrit imperterrita, Nec auditur dans monita; Sed ferit illam impiger Mox feriendus armiger.	Elle accourt à sa rencontre, sans effroi ; les avis qu'elle lui donne, il ne les écoute pas. Le bouillant écuyer d'Etienne la frappe, lui qui doit être aussitôt frappé, à son tour.

Caput cœsum fert brachiis
Ad Sanctum Sancta propriis;
Durities marmorea,
Plantis cedens, fit cerea.

La Sainte porte sur ses bras sa tête tranchée au Saint; la dureté du marbre s'amollit, comme une cire, sous les pieds de Valeria.

O Sponse, Jesu, Virginùm,
Firmumque robur Martyrùm,
Fac nos amore Martyres,
Da te sequi post Virgines.

O Jésus, Epoux des Vierges et ferme rempart des Martyrs, faites que par amour [pour vous] nous soyons Martyrs; donnez-nous la grâce de marcher après vous, à la suite des Vierges.

Amen.

Ainsi soit-il.

—

A MATINES.

HYMNE

Tirée du même Propre.

Virgineus flos, lilium,
Cruore fusus roseo,
Palmam ferens martyrii,
Assistit coràm Domino.

La fleur virginale, le lis, arrosé du sang rosé et uni à la palme du martyre, se dresse devant le Seigneur.

Devicto mundi principe
Ut sidus inter sidera,
In Christi pollet agmine
Felix Virgo Valeria.

Après avoir vaincu le prince du monde, — telle qu'un astre au milieu des astres, l'heureuse Vierge Valeria brille au milieu des cohortes du Christ.

Cujus nos ipse precibus,
Suà locet in dexterà,
Cui laus est et gloria
Per infinita sæcula.

Que par ses prières nous soyons unis à la droite de Celui auquel appartiennent la louange et la gloire dans les siècles infinis des siècles.

Amen.

Ainsi soit-il.

—

A LAUDES.

HYMNE

Tirée du même Propre.

Ave, Virgo Deo digna,
Ave, Martyr Valeria;
Tu precibus dele pia
Quæ timet conscientia.

Salut, Vierge digne de Dieu; salut, ô Martyre Valeria! Par vos prières, effacez les péchés que redoute une bonne conscience.

Adesto servis, domina,
Jesum Christum nobis placa,
Et, impetratà veniâ,
Trahe tuos ad supera.

Dame, venez en aide à vos serviteurs; rendez-nous propice Jésus-Christ et, après nous avoir obtenu le pardon, emmenez vos fidèles aux cieux.

Virginitatis Filio
Sit laus et benedictio,
Cum Patre et sancto Flamine,
Qui regnat sine tempore.
Amen.

Au Fils de la Virginité louange et bénédiction, ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit qui règnent sans fin.
Ainsi soit-il.

—

LEÇONS

Tirées de l'ancien Bréviaire du diocèse de Limoges.

Valeria, Lemovix, à Leocadius, Galliarùm Senatore, orta, per beatum Martialem, Apostolum, Christiane religionis imbuta documentis, una cum matre, lubens, Christi fidem amplexa est.

Valeria, de Limoges, née de Léocadius, Sénateur des Gaules, ayant été imbue par le bienheureux Martial, Apôtre, des enseignements de la religion chrétienne, embrassa (ainsi que sa mère), de sa libre volonté, la foi du Christ.

Ut Deo ferventius famularetur, suadente Martiale, virginitatem vovit, ægrè ferente duce Stephano, cui jamdudùm Valeria desponsata erat.

A la persuasion de Martial, pour servir Dieu avec plus de ferveur, elle Lui voua sa virginité, — ce qui irrita le duc Etienne auquel depuis longtemps déjà Valeria avait été fiancée.

Sed cùm nec blanditiis, nec minis, à confessione fidei, et à castitatis proposito dimoveri potuisset, quarto idus decembris, prima in Galliis inter feminas, martyrii palmam, capitis obtruncatione, meruit obtinere.

Mais, comme ni par les promesses, ni par les menaces, il ne pouvait l'ébranler dans la confession de la foi et la conservation de sa chasteté, — le 4 des ides de décembre, la première parmi les femmes dans les Gaules, elle mérita d'obtenir la palme du martyre par la décollation.

* Mortuæ Valeriæ sanctitatem signis Deus mox comprobavit.

Dieu prouva aussitôt après la mort de Valeria sa sainteté par des miracles.

His permotus dux Stephanus, ad veri Dei cultum conversus, sacro fonte lustratus est.

Ébranlé à ce spectacle, le duc Etienne se convertit au culte du vrai Dieu et fut lavé dans la sainte fontaine.

Sacrum Valeriæ corpus

Le saint corps de Va-

primùm in Basilicà sancti Petri nunc sancti Martialis, honorificè tumulatum, et mox à terrà levatum, usque ad bellicos Normanorùm terrores, ibi permansit.

leria — d'abord honorablement enseveli dans la basilique de Saint-Pierre, maintenant de Saint-Martial, — fut bientôt levé de terre et demeura ici (?) jusqu'au moment où eurent lieu les terribles incursions des Normands.

Tunc maximà ex parte, in monasterium Cambonense delatum est, nonnullis in Ecclesià Lemovensi, et in eàdem Basilicà sancti Martialis, remanentibus Reliquiis, ubi religiosissimè asservantur.

Alors, la plus grande partie du corps de cette Sainte fut porté dans le monastère de Chambon, tandis que quelques-unes de ses reliques demeuraient dans l'église de Limoges et dans la même basilique de Saint-Martial, où on les conserve très-religieusement.

* Parisiis, in Ecclesià sancti Martialis, quam sanctus Eligius, jàm à sæculo septimo, instauraverat, pari populorùm studio et veneratione, Valeriæ memoria et sancti Apostoli, ejus in Christo patris, venerata est.

A Paris, dans l'église de Saint-Martial, que saint Eloi avait restaurée dès le VII[e] siècle, le même zèle et la même vénération des peuples vénèrent la mémoire de Valeria et du saint Apôtre, son père dans le Christ.

Extat etiam Lemovicis, in suburbio, ecclesia, saltem à fine duodecimi sæculi constructa, sub ejus invocatione, quam Deo dicavit Joannes de Veyraco, Lemovicensis Antistes, pridie idus maii, anno millesimo et duodecimo suprà ducentesimum.

Il existe encore à Limoges, dans le faubourg, une église construite au moins vers la fin du XII[e] siècle, sous son invocation, que dédia à Dieu Jean de Veyrac, évêque de Limoges, la veille des ides de mai, l'an douze cent douze.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

III

VIE

DE SAINT ALPINIANUS OU ALPINIAN,

PREMIER COMPAGNON DE SAINT MARTIAL (1).

« C'est bien sans aucun doute que le Prince des Apôtres avait reconnu les rares et excellentes qualités de saint Alpinian, puisqu'il le choisit pour être le second de saint Martial, Apôtre de nos Gaules et son fidèle Coadjuteur dans cet ouvrage si important de la conversion des infidèles. Car, comme il y avait de grandes puissances à combattre et de puissantes machines à renverser, dans cette entreprise, il était convenable, que s'il devait avoir de l'assistance et du secours, ce fût des personnes choisies et qui eussent des qualités bien relevées au delà du commun. De façon que comme saint Alpinian eut le bonheur d'être choisi pour cette fonction, il est nécessaire d'avouer qu'il était de la condition requise, et très-capable de soulager saint Martial dans ses travaux apostoliques.

« De manière que saint Alpinian se voyant appelé à une si haute et si importante fonction, il s'efforça de son côté d'être un ouvrier à tout faire et tout entreprendre, suivant en tout et partout la direction du Saint-Esprit et les ordres de saint Martial. En effet, saint Martial, dans tout le cours de sa sainte mission, ne trouva jamais un compagnon si fidèle, ni un ouvrier plus zélé, ni plus industrieux à procurer l'avancement de la gloire de Dieu et le salut des âmes, que notre saint Alpinian. Car il n'y avait rien de si hasardeux qu'il n'entreprît, ni de si difficile qu'il n'en vînt à bout, s'employant dans toute sorte d'occasions, avec une ferveur infatigable. De façon qu'on le voyait ordinairement attaché aux côtés de notre saint Apôtre et toujours tout prêt à courir là par où la gloire de Dieu et l'assistance du prochain le pourraient appeler.

« Or, cette grande attache qu'il avait à la personne de saint Martial et le zèle qu'il témoignait à exécuter ses commandements lui acquirent l'amitié particulière du saint Apôtre lequel en fit toujours état, comme du plus zélé et plus fidèle de tous ceux qu'il pouvait employer à la prédication de notre saint Evangile. Car, s'il voyait saint Martial dans quelque occasion où il y eût du danger à courir ou de la peine à prendre, il ne partait de ses côtés; et il eût été bien marri (*peiné*) que si saint Martial se trouvait dans quelque affliction ou dans quelque mauvaise rencontre, il n'eût été toujours présent, pour en prendre sa part et le consoler, ou le secourir de tout son pouvoir. Il voyait tant de perfections en son bon Maître, qu'il ne pouvait le perdre de vue; y ayant toujours beaucoup à profi-

(1) Collin, *l. c. sup.* p. 119 à 123.

ter dans une conversation si sainte et si relevée.

« En effet, à les considérer tous deux dans l'exercice : on voyait saint Alpinian attaché à l'étudier, pour par après (*ensuite*) mettre en pratique ce qu'il avait appris et se rendre un portrait animé de toutes ses plus belles et solides vertus, par une entière et parfaite imitation de ses déportements apostoliques.

« Pour ce qui regardait sa personne, il était très-réservé et scrupuleux à se servir même des choses qui sont les plus permises, pour l'usage de la vie commune et pour son vivre et en son vêtement : et Dieu autorisa son zèle et ses entreprises par un grand nombre de miracles. Car, un jour, sortant de son oratoire, il remit en vie l'enfant d'une pauvre veuve, qui le mit à ses pieds, comme il se levait de faire sa prière.

« Un pauvre homme était perclus d'une main dont les nerfs s'étaient retirés : le Saint arrosa par trois fois cette main malade avec de l'eau sur laquelle il avait donné sa bénédiction, et elle revint en santé.

« Quelques personnes dévotes lui amenèrent un pauvre démoniaque, et il en chassa le démon avec le signe de la croix qu'il lui fit sur le front.

« On lui présenta une fois trois boiteux ou paralytiques, et il se mit en prières pour leur obtenir la santé : et il demeura toujours à genoux, jusques à ce que Dieu eût exaucé son oraison ; et ils commencèrent à marcher, d'abord qu'il les eut redressés, les prenant par la main.

« On remarqua surtout, que pendant toute sa vie il fut très-charitable envers son prochain, qu'il était chaste comme un Ange, qu'il recevait les étrangers à bras ouverts, qu'il avait une parole fort douce, qu'il n'avait espérance qu'en Dieu seul, qu'il était très-sobre en son manger, qu'il faisait du bien à qui que ce fût, en toute sorte de rencontres : mais, surtout qu'il était admirable en son humilité. S'il fallait faire une réprimande à quelqu'un, c'était toujours avec une douceur admirable et avec les paroles de la sainte Ecriture. Et ordinairement on l'entendait entonner quelque cantique à l'honneur de Dieu, à moins qu'il ne dormît, ou qu'il prît son repas.

« Il persévéra dans cette sainte vie durant cinq ans après la mort de saint Martial, s'employant toujours avec un zèle inépuisable à l'instruction des infidèles ou à la conversion des pécheurs. Mais un jour, comme il y était le plus échauffé, le saint Apôtre lui apparut et lui dit amoureusement en peu de paroles :

— Mon très-cher Frère, vous avez combattu assez longtemps contre nos ennemis : il est déjà temps que vous receviez la récompense de vos peines. »

« Il entendit bien par ce langage que Dieu le voulait appeler à soi : et il en avertit incontinent (*sur-le-champ*) son cher compagnon saint Austriclinian et tous les autres chrétiens, pour lesquels il avait tant sué : et il ne faut pas douter que cette nouvelle ne leur fût très-sensible, puisque sa mort prochaine allait faire dans peu de temps cette séparation si rude. Mais étant au lit de la mort et sur le point de rendre l'âme, il les consola tendrement sur l'espérance de la vie future, les exhortant à suivre constamment le chemin qu'il leur avait enseigné, et ayant ainsi pris congé, il rendit sa sainte âme à Dieu, le 25 d'avril.

« Les chrétiens lui rendirent les derniers devoirs avec tout le respect possible, et Dieu honora son enterrement de plusieurs miracles. Car, un aveugle y recouvra la vue, quelques paralytiques y furent guéris, des boiteux y furent redressés, des démoniaques délivrés des démons qui les possédaient et des ladres tout à fait remis en santé. Son corps fut mis auprès de celui de saint Martial. Mais ces saintes reliques furent depuis ôtées de là et transportées ailleurs : on ne sait pas à quelle occasion. Elles sont à présent, pour la plus grande partie, dans l'église de Castel-Sarrasin, au diocèse de Montauban, où la piété des bons chrétiens du vieux temps les a logées dans un grand et précieux reliquaire d'argent, et le pape Clément VIII les a reconnues pour telles par une bulle qu'il a dressée exprès pour ce sujet. L'on y en fait la fête avec une extraordinaire célébrité, comme étant le patron et protecteur fidèle de tout ce pays, le 27 d'avril, qui est le même jour qu'on la solennise dans le diocèse de Limoges. La ville d'Aixe le reconnaît pour son particulier patron, et les habitants l'invoquent ordinairement dans toutes leurs nécessités, avec une confiance extraordinaire. »

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

IV

VIE

DE SAINT AUSTRICLINIANUS OU AUSTRICLINIAN,

COMPAGNON DE SAINT MARTIAL (1).

« Nous n'avons rien à dire touchant le pays ou la parenté du bienheureux saint Austriclinian, parce que Dieu a jugé qu'il importe bien peu aux prédestinés qu'on sache de quels parents ils ont tiré leur naissance : puisque tout leur plus grand bonheur consiste dans l'obéissance fidèle qu'ils ont rendue à Dieu et à ses saints commandements. Comme aussi il importe bien peu que les hommes sachent quel a été le commencement de la vie des Saints, pourvu qu'ils sachent que le progrès et la fin ont toujours été dans la haine du vice et dans la profession de la vertu. Et c'est peut-être la raison pourquoi la Providence divine a voulu fort souvent que le pays, la parenté et la première nourriture des Saints soient demeurés incertains et obscurs et très souvent cachés et entièrement inconnus ; puisque pour l'édification publique il suffisait qu'on sût qu'ils avaient toujours fait la guerre aux démons et fini leurs jours au service de Dieu.

« Mais nous pouvons bien dire sans aucune crainte de nous tromper, qu'il fallait de nécessité que saint Austriclinian fût doué de plusieurs qualités très-excellentes, puisque la Sagesse éternelle l'avait choisi pour aider et secourir le glorieux Apôtre de Guienne dans ses emplois apostoliques ; puisqu'il est indubitable, en bonne théologie, que quand Dieu appelle un homme à quelque vocation, il lui donne aussi les qualités ou les talents requis pour s'en acquitter dignement.

« Et comme la vocation à la prédication de l'Evangile est le plus important ministère de l'Eglise de Dieu, puisqu'il en va de l'intérêt de la gloire de Dieu et du salut des hommes ; il est certain que saint Austriclinian y étant appelé, le Saint-Esprit l'assortit abondamment de toutes les grâces qui lui étaient nécessaires pour y réussir heureusement.

« Comme donc le Prince des Apôtres eut résolu d'envoyer saint Martial dans les Gaules, pour y prêcher la Foi de Jésus-Christ,... il jugea qu'il était nécessaire de lui donner des aides et des adjoints pour le soulager tant soit peu dans les travaux de cette laborieuse fonction. Il jeta donc les yeux sur deux bons et vertueux ecclésiastiques, gens de probité reconnue, qui s'étaient donnés à lui, dans le dessein de s'employer courageusement à la publication de l'Evangile, pour ruiner l'empire de Satan qui n'était déjà que trop étendu. L'un d'eux s'appelait Alpinian et l'autre Austriclinian, de qui nous devons ici parler ; tous deux gens de mérite et enrichis pleinement des dons de grâce et de nature pour correspondre efficacement aux saintes intentions de l'Apôtre. »

[Ici J. Collin raconte la maladie, la mort et la résurrection de saint Austriclinien, telles que les narre la *Vie de saint Martial* écrite par saint Aurélien, et que nous avons publiée dans le Ier siècle des *Annales hagiologiques de la France*.

Ces détails et d'autres déjà donnés par nous, — nous ne les répétons pas ; nous concluons seulement avec J. Collin, en ces termes :]

« Saint Austriclinian se tint tout le reste de sa vie auprès de saint Martial, partageant avec lui toutes ses aventures et exécutant fidèlement les ordres qu'il lui donnait pour la conversion des infidèles et pour la dilatation de notre sainte Religion. Saint Austriclinian survécut cinq ans à saint Martial, après quoi il plut à Dieu de l'appeler à soi.

« On voit aujourd'hui ses précieuses reliques relevées, dans la grande église de saint Martial, sur le haut de l'autel, derrière le chœur, où il y a tous les jours grand nombre de peuples qui lui offrent leurs vœux avec une très-grande dévotion. »

(1) J. Collin, *l. c. sup.* : p. 528 à 537.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

V

VIE

DE SAINT AURELIANUS, AURÉLIAN OU AURÈLE,

DISCIPLE DE SAINT MARTIAL ET DEUXIÈME ÉVÊQUE DE LIMOGES, ET DE SAINT ANTERIUS OU ANDRÉ, SON COMPAGNON (1).

Saint Aurélian très-digne et premier successeur de saint Martial, en l'apostolat de la Gaule Aquitanique, naquit à Rome, de parents riches et puissants, et d'une des plus illustres et vertueuses familles; car ce n'était que de cette façon de gens, que les Romains (quoique idolâtres et payens, mais néanmoins, grands politiques et surtout grandement soigneux de s'entretenir dans l'estime des peuples), avaient accoutumé de prendre et choisir ceux qu'ils employaient au maniement de la chose publique.

Il se trouva donc qu'il fut consul de Rome avec M. Valère Messala, l'an vingt deuxième de la naissance de Jésus-Christ, et ainsi cotté sous le nom de Marcus Aurelius Cotta dans les fastes consulaires de Marc-Aurèle Cassiodore qui passe pour un écrivain exact et fidèle dans les registres qu'il a fait des consuls romains.

Ce fut donc un personnage d'une vertu reconnue, et l'emploi que lui donna l'empereur Tibère César fit bien voir en quelle estime il était tenu dans cette cour.

Car comme il fut question d'envoyer Decius Junius Sylanus dans les Gaules, en qualité de gouverneur ou proconsul, pour tenir dans l'obéissance ces peuples guerriers qui avaient bien de la peine de s'assujettir à une domination étrangère, outre que Sylanus était un homme doué de toutes les qualités nécessaires pour régir cette nation farouche et l'accoutumer doucement au joug de l'empire; on lui donna notre Marc-Aurèle pour adjoint, et on leur associa encore un autre grand et habile homme, appelé Decius Anterius Antoninus, qui fut aussi consul à Rome après Marc-Aurèle : et ces deux personnages étaient le conseil du proconsul Sylanus: mais leur charge particulière regardait les choses sacrées et le culte des dieux : de façon qu'ils vinrent en Gaule en qualité de commissaires ou d'intendants de la religion.

Il ne faut pas ici s'enquérir s'ils s'acquittèrent dignement de leur charge, portant bien avant dans le cœur le zèle du paganisme où ils avaient été nourris, et ayant la capacité requise pour faire en sorte que les temples des idoles fussent servis dans la décence et suivant l'ordre des cérémonies qu'on observait à Rome pour le culte des dieux : outre qu'ils ne manquaient pas d'employer le nom et l'autorité de l'empereur de Rome, lorsque la nécessité le requérait.

Ce fut en la même saison que le Prince des Apôtres envoya en Gaule le glorieux saint Martial, pour y détruire l'idolâtrie et mettre en sa place le culte du vrai Dieu. Que si Aurelius et Anterius travaillèrent avec zèle à étendre l'idolâtrie dans ce pays de Guyenne, saint Martial ne manqua pas aussi de son côté à épandre partout la connaissance du vrai Dieu et d'instruire les peuples dans l'obéissance et vénération qu'ils devaient à celui qui était effectivement le vrai Créateur de l'univers et le Réparateur du monde perdu.

Il arriva donc ensuite qu'Aurèle et Antère furent avertis des procédures de saint Martial, qui, par un attentat plein de hardiesse et de nouveauté, détruisait aussi bien les dieux des Romains que ceux qu'on avait servis et adorés de tout temps dans le Limosin où ils se rencontraient pour lors : que ce nouveau venu annonçait aux peuples une divinité fantasque et inconnue, et voulait faire passer pour Dieu un pauvre misérable que le peuple Juif avait vu pendu à une croix où Ponce-Pilate, intendant de la justice dans le pays de Syrie pour l'empereur de Rome, l'avait condamné, après l'avoir convaincu de magie et de mille autres crimes; et c'est ainsi que l'on peignait la religion de saint Martial devant les yeux de ces pauvres payens.

D'abord ces rapports surprirent bien avant nos commissaires, qui eurent bien de la peine à se persuader qu'un étranger et inconnu eût la témérité de les choquer dans la fonction de leurs charges, s'opposant directement à l'intention de l'empereur, en prêchant publiquement une doctrine inouïe, dans le

(1) J. Collin, p. 138 à 144.

détroit de leur commission; néanmoins ayant trouvé que ce rapport était véritable, ils se résolurent d'empêcher que la chose ne passât pas plus avant : et pour cet effet, comme ils avaient l'autorité en main, ils firent mettre la main sur le collet de ce divin prédicateur, et après l'avoir très-mal traité de la main, le jetèrent dans un profond cachot, chargé de chaînes et de fers. Le Saint prit ces outrages avec une patience vraiment apostolique : mais à peine se fut-il mis en prière, pour remercier Dieu de ces caresses qu'il souffrait pour la gloire de son saint nom, que voilà une grande lumière qui se jette dans la prison : les fers se rompirent en pièces : les portes de la prison s'ouvrirent d'elles-mêmes, et le Saint demeura en pleine liberté. Les assistants voyant ces merveilles se jetèrent à ses genoux, demandant avec instance d'être instruits en la religion qu'il prêchait avec tant de gloire.

Sur ces entrefaites, le temps s'obscurcit et se troubla; une cruelle tempête vint à s'élever, mêlée de tonnerres et d'éclairs. Une nuit noire et sombre couvrit toute la terre, qui trembla avec un si grand bruit, que les plus résolus coururent se cacher dans les temples et au pied des idoles, où entre autres Aurèle et Antère furent écrasés d'un coup de foudre qui leur ôta la vie. Après quoi, le ciel reprit sa première sérénité; les nuages se dissipèrent et le calme revint; et les gens du pays crurent que le vrai Dieu avait envoyé cette tempête sur la tête de ces malheureux en punition de l'outrage que l'on avait fait à son serviteur.

Avec ce sentiment ils allèrent à la prison, se jetant aux pieds du serviteur de Dieu, lui demandant pardon de leur mauvais traitement et lui promettant d'embrasser sa religion, s'il lui plaisait de remettre en vie ces misérables que le tonnerre avait tués. Le Saint ne demeura pas plus longtemps à leur accorder leur prière et se fit conduire au lieu où ils étaient gisants. Étant sur le lieu, il les prit par la main et leur commanda, au nom du vrai Dieu qu'il leur annonçait, de revenir en vie. Chose merveilleuse! ces pauvres malheureux se lèvent sur leurs pieds, et sans aucune incommodité, et puis se jettent aux genoux de l'Apôtre, le priant à chaudes larmes de les instruire en la doctrine qu'il prêchait.

Le Saint se chargea volontiers de cette instruction et enseigna fidèlement à Aurèle et à Antère, son compagnon, tous les mystères de notre sainte religion et puis les baptisa. Aurèle prit dès lors le nom d'Aurélian, on ne sait pas à quel sujet. Antère prit celui d'André, à l'honneur — comme l'on croit, — de saint André, frère du Prince des Apôtres. Et dès lors en avant tous deux s'en allèrent partout renversant les idoles et prêchant avec un zèle incroyable ce Dieu crucifié que saint Martial leur avait annoncé. Depuis ce temps-là, tous deux s'attachèrent au service et à la suite de saint Martial, secondant ses desseins, suivant ses ordres et le soulageant de tout leur pouvoir dans les fonctions apostoliques.

Mais surtout Aurélian faisait merveilles de prêcher et annoncer le vrai Dieu, en décriant l'idolâtrie; et comme Dieu lui avait donné une grande éloquence naturelle et une grâce particulière pour expliquer nos plus profonds mystères, saint Martial le désigna pour être son successeur à l'Episcopat. L'ancien manuscrit de la maison de ville de Limoges remarque qu'il ne vécut que cinq ans dans l'exercice de cette charge; et que même pendant ce temps, il fit un voyage à Rome avec Antère auquel saint Martial avait donné la charge de l'église qu'il avait consacrée à Limoges sous le nom du Prince des Apôtres : et que tous deux vendirent là les biens qu'ils y avaient et en distribuèrent le prix aux pauvres, puis s'en revinrent à Limoges pour vaquer à l'exercice de leurs charges : que pendant tout ce temps ils s'employèrent tous deux avec grand soin à la dilatation de notre sainte foi. Après quoi, saint Aurélian étant décédé, on ensevelit son précieux corps dans l'église qu'on a depuis appelée de Saint-Cessadre; et que de là il fut encore transporté dans l'église dédiée à son saint nom, dans l'enclos des murailles de la ville, pour y être plus en honneur et pour la plus grande commodité des habitants qui y reçoivent tous les jours mille grâces par son intercession. On y expose de sept en sept ans son sacré chef à la vénération publique dans les coupes d'argent qui avaient servi plusieurs siècles à loger celui de saint Martial; en quoi les habitants ont témoigné qu'ils le tenaient en pareil honneur que leur Apôtre, puisqu'ils lui ont donné le même logement et puisque l'on le porte ordinairement aux processions publi-

ques joignant *(toutproche)* ou immédiatement après leur saint patron. Le même manuscrit assure que le corps de saint André fut porté dans l'église de la Souterraine. Le temps, qui efface tout a fait perdre la connaissance du sujet et de la manière de cette translation. Et le vénérable Bernard de la Guionie, natif du château de la Guionie ou de Juvé près de la ville de Saint-Yrier, qui par ses mérites fut élevé à l'épiscopat de N. en Espagne et puis de Lodève en Languedoc, et grand rechercheur des curiosités de son pays, a remarqué cette translation dans le registre qu'il a dressé des principales reliques qui sont honorées dans le Limosin, où l'on célèbre sa fête le quinzième de février, avec un extraordinaire concours de peuples qui le réclament dans toutes leurs nécessités avec une très grande tendresse et consolation comme l'expérience publique le fait voir tous les jours.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

VI

VIE

DE SAINT SYLVANUS, SILVAIN OU SALVAN

MARTYR (1).

Ceux qui ont étudié la manière que Dieu tient en la conduite amoureuse de ses élus, ont remarqué, il y a longtemps, qu'il y a dans le magasin de ses bontés éternelles un nombre infini de faveurs et de grâces particulières, qu'il distribue en temps et lieu à ses favoris pour les conduire efficacement au dernier point où ils doivent enfin aboutir, qui est la plus grande gloire de leur Créateur et leur salut particulier, au moins s'ils se veulent laisser conduire par les ordres de sa sagesse incompréhensible.

Il est hors de doute qu'une des plus grandes grâces que Dieu puisse faire à un homme, est de le faire naître de parents sages et vertueux, parce qu'étant de cette condition, il est certain qu'ils ne manqueront pas de donner de bonne heure à leurs enfants les sentiments de la piété et les maximes de la vertu, qu'ils suceront imperceptiblement avec le lait de leurs nourrices : de manière qu'étant grands, ils se trouveront plus tôt nés et moulés que formés ou instruits à l'honneur et à la vertu.

Ce fut donc là l'avantage et le bonheur de saint Silvain, Martyr, de qui nous allons écrire la vie, puisqu'il fut si heureux que de combattre l'idolâtrie, et de donner, par son glorieux martyre, un illustre témoignage de la vérité et sainteté de notre très-auguste religion, n'ayant encore atteint que l'âge de quinze ans, ce qui, après la grâce particulière du saint Esprit qui l'animait, ne pouvait provenir que de la bonne nourriture qu'il avait reçue de ces parents.

I

Il y a, sur les rivages de la Creuse, du côté du nord, une petite mais ancienne ville, appelée *Agedunum* par les latins : nous l'appelons Ahu en langue vulgaire ; et ce fut là l'une des premières contrées du Limosin, où saint Martial, Apôtre des Gaules, porta le flambeau de l'Évangile, la convertissant en un théâtre de gloire et d'honneur par les mauvais traitements que lui firent les prêtres des idoles du lieu. Il y jeta donc les premières semences de la religion chrétienne, et puis s'en alla droit à Limoges, pour y attaquer le paganisme dans son fort principal ; mais il n'arracha pas si avantageusement toute l'idolâtrie de la ville d'Ahu, qu'il n'y en restât toujours des racines, par où la superstition payenne s'y entretint fort longtemps après son décès, quoique le christianisme y prît aussi en même temps de si fortes et puissantes racines, qu'enfin il a prévalu heureusement contre l'idolâtrie.

Mais cependant, il arriva que le cruel Domitien ayant pris les rênes de l'empire, se résolut d'en exterminer entièrement le nom chrétien. Cette persécution très-sanglante, fut la seconde qui s'éleva généralement dans toutes les terres de l'empire, et la première qu'on ressentit dans la Guienne qui n'avait plus de protecteurs, comme elle avait eu du temps du proconsul Calminius, qui enfin embrassa la foi de Jésus-Christ, ni comme du temps de Junius Agricola, qui, dissimulant les ordres de Rome, détournait par sa prudence et par sa douceur singu-

(1) J. Collin : *l. c. sup.*, p. 482 à 488.

lière de toutes les terres sujettes à son gouvernement, les cruautés que les ministres des empereurs de Rome exerçaient dans toutes les autres provinces.

Mais incontinent que ce tyran fut parvenu à l'empire, et Junius Agricola transporté ailleurs, pour lors, on commença de persécuter les chrétiens dans cette contrée, comme on faisait dans les pays voisins. Et ce fut dans ce temps que le bon évêque Evodius fut contraint de s'enfuir et se cacher dans les solitudes d'Evau, pour se réserver à une plus favorable saison.

La terre d'Ahu était pour lors possédée par un brave gentilhomme appelé Faustus, qui en était seigneur; sa femme était une vertueuse demoiselle nommée Silvie; et tous deux faisaient profession ouverte du christianisme, avec une grande édification de tout le voisinage. Ils habitaient dans le château d'Ahu, où ils avaient nourri, dans les maximes de la religion chrétienne, un jeune garçon que Dieu leur avait donné dans leur mariage. Ce saint enfant s'appelait Silvain, qui, profitant des bonnes et saintes instructions que ses parents lui donnèrent, parut à l'âge de quinze ans, sage, prudent et sérieux à tel point, qu'il montrait bien qu'il avait, outre ses parents et les autres précepteurs qu'on lui donna, un maître intérieur qui lui baillait (*donnait*) tous les jours les leçons de cette haute et extraordinaire sagesse qui paraissait dans ses déportements.

Car son extérieur était si bien composé, et ses actions si réglées, qu'il donna à ceux qui le considéraient dans cette maturité extraordinaire, sujet de croire qu'il conversait familièrement avec les Anges, desquels il apprenait tant de belles vertus qui reluisaient en sa personne, dans un âge où les jeunes gens ne cherchent qu'à passer leur temps et à folâtrer.

II

Il arriva donc qu'un jour ce saint jeune garçon rencontra dans son chemin une grande troupe d'idolâtres, qui conduisaient, comme sur un char de triomphe, une statue de la déesse Berecinthia, que les payens reconnaissaient pour la mère des dieux; car c'était une des principales divinités qu'ils adoraient, avec Apollon et Diane.

Ces aveugles croyaient, par ces promenades superstitieuses, garantir de la nielle, de la grêle et du froid les terres autour desquelles on aurait porté cette idole. Ils prirent donc ce jeune homme, et le voulurent contraindre d'adorer leur déesse: mais ce saint enfant leur témoigna bien par ses refus, qu'il avait d'autres maximes qu'eux, leur disant, avec un extraordinaire mépris de leur idole, qu'il n'était pas si mal avisé que de rendre à la créature l'honneur qui n'est dû qu'au seul Créateur; et en disant cela, il lui cracha sur le nez.

Ils se saisirent donc de sa personne, et le conduisirent devant Héraclée, qui était pour lors, dans le pays, en qualité d'intendant de la religion, et qui avait charge de prendre garde que leurs dieux fussent reconnus et adorés par les peuples qui vivaient dans les terres de leur juridiction, sans exception de personne. On lui présenta donc ce saint jeune garçon, et on l'accusa d'avoir craché contre l'idole, et d'avoir voulu soulever la populace en refusant de l'adorer. Sur quoi Héraclée lui demanda comme il s'appelait; le jeune homme lui répondit qu'il s'appelait Chrétien.

— Mais pourquoi donc (repliqua Héraclée), n'avez-vous pas voulu adorer la mère de nos dieux?

— Ne vous ai-je pas dit (fit le saint jeune enfant), que je m'appelle Chrétien, et que je n'adore que le vrai Dieu, Créateur du ciel et de la terre, et que si vous me laissez en ma liberté, je m'en vais, devant vous, mettre en pièces votre idole, qui n'est, à vrai dire, qu'un démon ou la figure d'un démon.

— Mais ne ferais-tu pas bien mieux (dit Héraclée), d'adorer nos dieux comme nous, et je te donnerais une grosse pension sur les deniers publics, de quoi tu pourrais vivre dans la grandeur, et te mettre à ton aise pour tout le reste de ta vie?

— Vos présents (dit alors saint Silvain), sont du poison pour m'ôter la vie, et non pour me faire vivre. »

Ces dernières paroles piquèrent Héraclée, qui se mettant en colère, demanda incontinent qu'il fût tout roué et moulu de coups: mais enfin, voyant qu'il était impossible de lui faire changer d'opinion, il le déclara atteint et convaincu du crime de lèse-majesté divine, pour avoir craché contre son idole et fait refus de l'adorer, et, incontinent, pro-

nonça son arrêt de mort. Là-dessus, il le délivra entre les mains des exécuteurs, pour le faire mourir.

Saint Sylvain allait à la mort comme une brebis innocente qu'on conduit à la boucherie, s'offrant lui-même avec une allégresse non pareille, en holocauste à Jésus-Christ, pour la gloire duquel il donnait volontiers sa vie et son sang. Mais, comme on le passa sous la fenêtre de sa maison paternelle, sa mère, Silvie, se mettant la tête dehors, le voyant entre les mains des bourreaux, sans se troubler aucunement pour la mort prochaine de son cher enfant qu'on allait égorger, lui cria à haute voix, en disant :

— Mon fils, mon fils, souviens-toi de ta vocation. Nous devons tous un jour mourir : mais, courage mon fils, jamais il ne faut craindre une mort qui conduit infailliblement dans le ciel où tu t'en vas trouver une vie bien meilleure que celle qu'on te va ravir. »

C'est ainsi que cette mère courageuse offrait son fils en sacrifice sur les autels du Dieu vivant, pour lequel il allait mourir. L'amour divin qui brûlait toutes ses entrailles y avait éteint ces tendresses naturelles que les mères ont ordinairement pour leurs enfants, ou bien plutôt, avait tellement épuré ses affections, que si elle avait encore quelque amour pour son fils, elle en avait encore beaucoup plus pour Dieu, qui le lui avait donné pour le reprendre dans cette si glorieuse et si honorable occasion.

On le mena donc au lieu du sacrifice, où les bourreaux l'égorgèrent sans aucune pitié, et laissèrent là son corps tout percé de coups d'épée qu'ils lui avaient donnés. Mais les chrétiens l'allèrent enlever incontinent avec grand honneur, et l'enterrèrent au milieu d'un champ là proche, auprès d'une belle fontaine qu'on y voit encore, et firent bâtir dessus un petit oratoire, pour y faire leurs oraisons.

Dès lors, il se fit dans ce lieu tant de miracles de toutes sortes, que les gentils même, tout payens qu'ils étaient, tenaient saint Silvain en très-grande vénération : et par succession de temps, on a fondé en ce lieu une très-riche et magnifique abbaye, où les religieux de l'ordre de Saint-Benoît, qui y sont établis, le reconnaissent avec tout le voisinage, pour le patron et tutélaire de cette sainte maison, où ils célèbrent tous les ans sa fête avec un concours extraordinaire des peuples voisins, qui vont là à grandes troupes, faire leur dévotion et présenter leurs vœux, pour en obtenir quelque soulagement dans leurs afflictions.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

VII

VIE

DE SAINT CALMINIUS OU CALMIN,

PROCONSUL DE GUIENNE ET ANACHORÈTE, — TIRÉE D'UN MANUSCRIT DE LA MAISON DE VILLE DE LIMOGES, D'UN VIEUX LÉGENDAIRE DE MOSAC, EN AUVERGNE, ET DU SANCTORAL DE L'ÉGLISE DE LA GUENE AU BAS LIMOSIN (1).

Ce n'est pas ici mon intention de contester avec qui que ce soit au sujet du pays, de la parenté, ou de la condition et des qualités personnelles de saint Calmin. Il me suffit tant seulement pour ce qui touche l'édification publique (pour laquelle je travaille dans la recherche des choses plus remarquables qui se sont passées dans ce pays du Limosin), de rapporter fidèlement ce qui se trouve de plus approchant de la vérité dans les plus anciens documents qui nous restent des ravages que les incursions des nations barbares ou les hostilités des ennemis ou le cours même des années ont faites dans la province.

Je sais bien qu'il y a de très-habiles gens, qui se sont beaucoup étudiés et travaillés pour prouver qu'il était natif de la ville de Clermont en Auvergne, où l'on trouve qu'il y a eu un personnage de marque nommé de même nom que notre Saint et grand ami de Sidonius Apollinaris.

On trouve qu'il y a eu des Sénateurs à Clermont, qui furent au devant de saint Martin de Tours, revenant de visiter le tombeau de sainte Vitaline, et qu'il y en avait même de cette qualité, qui grossirent l'armée d'Alaric, qui furent tués avec lui par les Français combattant avec le roi Clovis.

On sait bien qu'il y a eu un Saint appelé *Calmelius* ou *Calmilius*, en français Carmeri

(1) J. Collin : *l. c. sup.*, p. 339 à 349.

ıentionné dans l'histoire de Notre-Dame du 'uy en Velay en qualité de fondateur de ette abbaye.

Mais attribuer tout cela à saint Calmin ont les sacrées reliques reposent dans l'é-lise de la Guene (1), au diocèse et proche de ı ville de Tulle, sans de plus convaincantes reuves, je ne vois pas comme on le peut, à ıoins de se jeter dans l'excès d'une bien rande et possible (*peut-être*) reprochable :édulité. Outre que l'auteur de la vieille lé-ende latine tirée des archives de Mosac, ous disant que l'empereur Justinien envoya ıint Calmin dans la Guienne en qualité de ıc, nous rendrait (par ce moyen), suspect ut le reste de cette narration. Car les en-nts du roi Clovis régnant en France, aient trop délicats pour souffrir que l'em-ereur de Rome envoyât des ducs ou des ouverneurs dans une province où ils étaient s maîtres. Outre que ces rois guerriers aient actuellement les armes en main pour opposer aux Sarrasins qui se prétendaient ablir dans la Guienne.

Il me semble qu'il est plus raisonnable — en e qui touche la personne de ce grand Saint, uquel nous recherchons la vie, — de s'atta-ıer à ce qu'en dit l'ancien manuscrit de la aison Commune de la ville de Limoges. 'est un vieux livre écrit à la main d'une ttre et d'un style français fort ancien, qui, ar la hardiesse d'un capitaine de soldats ıgés, fut il y a quelque temps soustrait dans ı maison de ville, et qui a couru par les ıains des habitants et bourgeois curieux de antiquité, duquel on a fait plusieurs exem-laires tous uniformes en substance.

Il est donc dit là-dedans que D. Junius illanus, qui au saint baptême prit le nom e saint Etienne, premier Martyr, quittant le 'roconsulat ou Gouvernement de la Guienne, ù l'empereur l'avait envoyé, fit en sorte en-ers ledit empereur, que sa charge de pro-onsul de Guienne fût donnée à un sénateur e Rome, appelé Sabinus Calminius, son al-é. Il fit choix de ce personnage, plutôt que 'un autre, non-seulement à cause de l'al-iance qu'il y avait entr'eux, mais encore our ce qu'étant homme fort puissant et ıodéré, et en outre chrétien de religion, il spérait que la religion chrétienne qu'il avait nouvellement embrassée par les prédications du bienheureux Apôtre saint Martial, pren-drait de grands accroissements sous un gou-vernement si doux et si prudent, comme devait être celui de ce bon personnage dont les mérites lui étaient déjà fort connus.

En effet, D. Junius Sillanus, que nous ap-pelons à présent le duc Etienne, qui avait embrassé à bon escient la protection de la religion chrétienne, dans le Limosin, où il avait eu le bonheur d'être des premiers en-rôlés au catalogue des enfants de Dieu, trouva en la personne de notre Saint un très-digne coopérateur et coadjuteur pour ses desseins. Car lui ayant recommandé avant que de partir pour le Proconsulat de l'Asie le soin et la culture de cette nouvelle Eglise de Limosin, — le bon et sage Calminius s'acquitta très-dignement de sa commission, non-seulement en ce qui regardait l'adminis-tration de la justice, mais encore en ce qui touchait la religion.

Ce fut donc pendant le gouvernement de notre Saint que cette tendre et nouvelle plante jeta à son aise de très-grandes et pro-fondes racines, lesquelles ont produit avec le temps une très-grande abondance de fleurs et de fruits dont cette Eglise a toujours été très-dignement parée depuis son premier établissement.

Ce fut pour lors que le Saint, étant souve-rain sous l'autorité des empereurs de Rome, rendait à un chacun ce qui lui appartenait; faisant ressentir à ses sujets les effets de sa justice, de sa clémence, de sa charité, dépar-tant libéralement aux nécessiteux les facul-tés qu'il avait reçues en abondance de la main de Dieu.

Ce fut alors qu'il jeta les premiers fonde-ments de ce beau monastère qui fut bâti dans la province de Vellay, près la ville du Puy, laquelle était de son gouvernement; dans lequel on logea les sacrées reliques du bienheureux Martyr saint Theofroy, longtemps après. Ce fut en ce temps, qu'il retirait dans sa province et entretenait amoureusement les pauvres chrétiens, persécutés par les or-dres des empereurs romains dans les pro-vinces voisines. Car il mit un si bon ordre dans toute l'étendue de son gouvernement, qu'il vécut en très-bonne intelligence avec l'empereur, grand persécuteur des chrétiens; néanmoins ses édits sanglants et cruels ne

(1) *Laguenne.*

furent jamais exécutés dans la Guienne où les chrétiens vécurent toujours sous lui en toute assurance et liberté.

Ce fut en ce temps qu'il jeta encore les fondements du monastère de Mosac, où il assembla bon nombre de chrétiens, qui secondant les bons desseins et la sainte intention du bienheureux saint Calmin, vivaient dans ce lieu solitaire, et s'entretenaient en prières et austérités des facultés que ce serviteur de Dieu leur fournissait pour les faire subsister en ce lieu.

Mais le démon, envieux de la prospérité de cette nouvelle Église que saint Calmin cultivait dans le Limosin avec un soin si extraordinaire, le fit décrier dans l'esprit de l'empereur, auquel vu l'affection paternelle avec laquelle il traitait les chrétiens dans son gouvernement et la protection journalière qu'il donnait, à tous rencontres, à tous les chrétiens étrangers qui se réfugiaient par devers lui, il fut facile de faire croire que saint Calmin proconsul d'Aquitaine méprisait les dieux romains et ne tenait aucun compte des commandements de l'empereur : sur quoi il se résolut de lui ôter sa charge pour la donner à un autre qui fût plus affectionné à suivre ses volontés.

On envoya donc un proconsul payen et idolâtre pour successeur à ce proconsul chrétien, sous lequel le culte des idoles s'anéantissait tous les jours par l'accroissement de la religion chrétienne : et ce fut un autre grand Seigneur romain, nommé Sergius Galba, qui eut ordre exprès de rétablir dans la Guienne le culte des dieux et de persécuter à outrance tous ceux qui voudraient faire profession d'une autre religion, se faisant obéir en ce point à toutes sortes de personnes, sans épargner qui que ce fût. Il vint donc en équipage et qualité de proconsul, avec l'autorité de l'empereur dans l'Aquitaine, et en bonne résolution de contraindre par toutes sortes de voies les peuples de son gouvernement à exécuter ponctuellement les ordonnances de l'empereur.

Mais saint Calmin, dépossédé de sa charge, voyant cet orage venir fondre sur sa tête, jugea qu'il fallait céder au temps par la fuite, en attendant que la Providence divine eût trouvé quelqu'autre expédient pour garantir son Église de la cruelle tempête qui la menaçait de si près. Et ayant appris que les affaires de l'empire romain étaient extraordinairement brouillées par les artifices d'Agrippine, mère de Néron, jugeant qu'il ne ferait plus bon pour lui dans la ville de Rome, d'où cet orage s'était élevé universellement contre toutes sortes de chrétiens, il se résolut de changer de vie et mettre sa tête à couvert, par un expédient que le Saint-Esprit, sans aucun doute, lui suggéra.

Car, faisant sérieusement réflexion sur l'état des affaires de cette vie, il aperçut incontinent la vanité de toutes les grandeurs de la terre et jugea de là, qu'un homme d'esprit devait s'attacher à des biens plus solides que ceux de cette vie qui n'avaient rien de ferme, ni de constant que leur instabilité : il se résolut donc de demeurer dans son gouvernement, en quelque lieu retiré et solitaire, où éloigné de la vue des hommes, il pût en cachette vaquer librement au service de ce Dieu souverain qui l'avait, par sa miséricorde, appelé à la connaissance des vérités chrétiennes.

Il est vrai que la persécution ne réussit pas au point où Satan avait espéré : car, outre que le proconsul Sergius ne demeura pas dix mois ou environ dans la Guienne, ses desseins y furent puissamment traversés par le crédit d'Aurelius Cotta et Atterius Antoninus, parents proches de l'empereur, lesquels de vrai avaient bien été envoyés dans le pays, pour y réformer le culte des idoles, sur le patron des cérémonies romaines, mais qui étant convertis à la foi de Jésus-Christ par saint Martial, se servaient heureusement de leur autorité à l'avantage de la religion chrétienne. De manière que Sergius n'avait pas toute la liberté qu'il eût voulu pour choquer de toutes ses forces les chrétiens. Pour surcroît de bonheur pour cette Église naissante, il arriva que Junius Agricola, successeur de Sergius en la charge de proconsul d'Aquitaine, fut un homme fort modéré et ne se tourmenta pas beaucoup pour ce qui regardait la religion.

Cependant, notre saint Calmin ayant appris les révolutions arrivées dans la ville de Rome et la mort déplorable et injuste du duc Étienne, que la malheureuse Agrippine avait fait mourir de poison, il dit un généreux et dernier adieu à toutes les espérances de la terre et se retira dans le désert.

La Montane et la Valouse, à une lieue ou

environ de la ville de Tulle, au bas Limosin, sont deux petites rivières qui se vont jeter dans la Corrèze, après avoir arrosé, l'une du côté du levant, et l'autre du couchant, le pied d'une haute montagne où elles se rencontrent, près du grand chemin qui conduit de la Guene à la ville de Tulle. Dans le milieu du penchant de cette montagne, au soleil levant, on voit encore aujourd'hui une vieille caverne assez profonde, laquelle retient le nom de saint Calmin, qui choisit heureusement sa demeure dans cet affreux et solitaire séjour, devant laquelle les paysans vont faire leurs prières : en outre que ce lieu est fréquenté le long de l'année des visites des bonnes gens du voisinage, il l'est encore plus par la dévotion du peuple et des habitants de la Guene qui s'y rendent en procession le jour auquel on y célèbre la fête de ce Saint. On y voit encore un autel ancien et les masures d'une chapelle bâtie il y a plus de six vingt ans par un bon prêtre du pays, laquelle est tombée en ruines, et qui se rétablit maintenant par le soin d'un honnête bourgeois de Tulle auquel la montagne appartient.

Ce fut donc dans le creux de ce rocher où saint Calmin se retira, comme remarque le manuscrit ancien de Limoges, se garantissant dans cette affreuse retraite des embûches que le démon et le proconsul Sergius lui pouvaient dresser.

Il est bien mal aisé de dire combien de temps il séjourna dans ce cachot, mais il est bien véritable qu'il fit des excursions jusques dans le Vellay, où l'on dit, qu'étant en compagnie d'un saint Ermite qui s'était associé à lui, il bailla (*donna*) commencement à ce beau monastère qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Chaffre ou de Théofrède, Martyr, au pied de cette montagne d'où la rivière du Loire (*sic*) tire son origine, appelée Mansencius. Il est encore véritable qu'on justifie qu'il donna commencement au monastère de Mausac, près la ville de Riom, dans un lieu d'une très-agréable et fertile situation, à cause des fréquentes sources d'eau vive et des ruisseaux divers qui l'entrecoupent en plusieurs lieux, et qu'il sanctifia cette demeure par le séjour qu'il y fit.

Mais, ce grand serviteur de Dieu, après avoir usé sa vie dans toutes les vertus qui se pratiquent ordinairement dans la solitude, fut enfin appelé pour recevoir la récompense des fatigues qu'il avait souffertes pour la gloire du Maître auquel il s'était dévoué dès l'heure qu'il eut le bonheur de le connaître.

Ce fut donc dans sa retraite de Mausac, où Dieu voulut qu'il fût attaqué d'une violente maladie, dans laquelle il rendit l'esprit entre les mains de son Créateur, après avoir reçu tous les sacrements. Son corps fut enterré derrière le grand autel, où il demeura, faisant plusieurs miracles, jusques à ce que l'insolence des soldats du roi Louis VI ayant attaqué ses cendres dans le cercueil de bois où leur avarice croyait trouver un grand trésor, fit paraître le grand crédit qu'il avait dans le ciel; car à peine ces sacriléges eurent porté leurs mains impies sur ces saintes reliques, qu'il y en eut deux qui furent à l'instant possédés du démon, qui les étouffa sur le lieu. Les autres, punis de la même sorte, vécurent encore quatre jours après, où ils moururent misérablement, pour servir de leçon à ceux qui voudraient à l'avenir souiller leurs mains de semblables impiétés.

De là, ce sacré dépôt fut porté, on n'en sait pas l'occasion, dans l'église de la Guene, environ l'an 1172, où il fut mis sous terre, dans un cavereau (*sic*) : et environ deux cent nonante ans après, c'est-à-dire environ l'an 1462, ce même cavereau fut réparé. Mais enfin ce lieu souterrain étant incommode à la dévotion des peuples, lesquels y accouraient de toutes parts, on fit faire une châsse de cuivre émaillé et doré, où l'on mit ces saintes reliques, lesquelles on logea sur le maître-autel, où elles sont exposées tout le long de l'année aux fidèles qui y ont leurs recours en toutes leurs nécessités, mais particulièrement lorsque la campagne est affligée de sécheresses extraordinaires, dont ce pays est souvent attaqué. Car, comme ces bonnes gens ont toute confiance aux mérites de ce Saint, s'il arrive quelque sécheresse extraordinaire, le curé avertit ses paroissiens à une procession solennelle, où ils chargent, avec une dévotion très-ardente, sur leurs épaules la châsse où reposent ces saintes reliques, et la portent à une fontaine, auprès de la montagne où est la grotte de saint Calmin, et là, la trempent par un bout dans l'eau ; et l'on voit ordinairement la prière de ces peuples exaucée par l'abondance de la pluie

que Dieu leur envoie par l'intercession de leur patron, qu'ils réclament dans cette nécessité.

Et l'on remarque tous les jours que les fébricitants *(fiévreux)*, sont guéris en avalant dans leur boisson, les raclures qu'ils tirent du rocher dans lequel ce serviteur de Dieu fit sa demeure.

L'église de la Guene était sur pied avant l'année 1172, et fut bâtie par un vertueux personnage nommé Stephanus Autarius, duquel l'on voit encore l'épitaphe à l'entrée de la grande porte.

Dans tout ce que nous avons raconté jusqu'ici de la vie de saint Calmin, nous avons principalement sujet de reconnaître et adorer la conduite admirable de la Providence divine, qui va choisir, à point nommé, un homme attaché aux vaines grandeurs de la terre, le transporte à trois cents lieues loin du lieu de sa naissance, pour lui faire trouver son salut dans un sauvage désert, où les mondains ne trouveraient autre chose qu'un dégoût continuel et enfin un épouvantable désespoir. Afin que personne ne doute que l'esprit tout-puissant de notre Dieu ne souffle librement où il lui plaît, et qu'il ne peut y avoir d'autres bienheureux que ceux qui se laissent volontairement porter au doux mouvement de ses saintes et efficaces inspirations.

On fait sa fête dans l'église de Mausac, le 19 d'août.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

VIII

SAINT DENYS L'ARÉOPAGITE.

T. I des *Annales hagiologiques*, colonne 159 à 236.

Le *Mercure de France* de 1742 donne de précieux détails sur une particularité importante du culte de saint Denys, qui nous était restée inconnue jusqu'à ce jour, ainsi — nous le croyons, — qu'à la plupart de nos lecteurs; tant la révolution a rapidement effacé le souvenir des institutions pieuses de notre pays jadis si catholique et si dévot envers *ses Saints !...*

Voici comment le rédacteur anonyme du *Mercure* décrit la *Procession solennelle que les religieux bénédictins de l'abbaye royale de Saint-Denis en France font tous les sept ans de leur église en celle de Montmartre :*

« Il est difficile de fixer précisément le temps où a commencé l'usage de la Procession que les religieux bénédictins de l'abbaye de Saint-Denis en France font à Montmartre tous les sept ans. Il paraît qu'on ne doit point admettre d'autre origine de cette coutume que celle qui est commune à toutes les autres églises de France. Personne n'ignore combien les longues processions étaient autrefois à la mode, et avec quelle ardeur on se portait à cette pratique de dévotion. Peu à peu ce zèle s'est ralenti à mesure que la piété des fidèles s'est refroidie.

« Chaque église avait ses stations propres et ses processions particulières. L'abbaye de Saint-Denis avait également les siennes, et nous voyons qu'entre un grand nombre de processions qui se faisaient dès le XIII[e] siècle de l'Église, celle de Montmartre y tenait ordinairement le premier rang; prééminence légitimement due, tant à cause de l'importance du lieu, que par l'union intime qui se trouve entre ces deux abbayes; et rien n'était plus convenable que de porter avec pompe et magnificence les précieuses reliques d'un saint Martyr, du lieu de sa sépulture au théâtre glorieux de son triomphe.

« Si l'abbaye de Saint-Denis a abrogé un nombre de ces grandes processions, comme on a fait en tant d'autres lieux du royaume, elle n'a point touché à celle de Montmartre, où tant de raisons l'y déterminaient, et où le premier esprit d'une institution toute sainte s'est parfaitement perpétué. Elle a donc conservé l'usage d'y aller processionnellement de sept ans en sept ans, et on voit que depuis près de deux cents ans que cet usage est ainsi fixé, il n'a souffert aucune interruption.

« Cette procession n'a point de jour déterminé; cependant on la fait un dimanche ou un jour de fête, pour la plus grande commodité du peuple, et ordinairement le jour de saint Jacques et de saint Philippe, lorsqu'il n'y a point d'empêchement, mais toujours depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. On a soin d'en avertir le public par des affiches posées aux lieux accoutumés. Elle s'est faite

cette année avec la pompe et la solennité ordinaire, le dimanche, sixième jour de mai, dans l'ordre et les cérémonies que l'on va marquer.

« Dès la veille on sonna toutes les cloches de l'abbaye, à midi et au soir; le clergé séculier et régulier de la ville, averti de se trouver à l'église à l'heure et en la manière accoutumée, s'y rendit vers les cinq heures du matin. Le chantre de l'abbaye commença à entonner l'antienne *Exurge Domine,* etc., ensuite le répons *De Jerusalem exeunt reliquiæ,* etc., pendant lequel on partit au son des cloches et des tambours.

« Les pèlerins de Saint-Jacques avec leurs croix et leurs habits de pèlerins, commencèrent la procession; les Pères Récolets, en très-grand nombre les suivirent immédiatement; ensuite les curés, au nombre de sept, avec tout le clergé de leurs paroisses; ils étaient suivis des chanoines de la Collégiale royale de Saint-Paul à Saint-Denis de l'Estrée; marchait enfin toute la communauté de l'abbaye de Saint-Denis, au nombre de plus de cent religieux, et la procession était terminée par le Chef de leur glorieux patron, porté par douze religieux, revêtus de tuniques, qui se succédaient tour à tour, suivis du religieux célébrant, revêtu d'une chape.

« La compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse, établie à Saint-Denis, en habits uniformes, marchait sur deux lignes, aux côtés de la sainte Relique, étant sous les armes, drapeau déployé et les tambours battant. Cette compagnie n'abandonnne jamais le saint Chef, depuis le moment qu'elle s'est rendue auprès de lui dans l'abbaye, avant le départ de la procession, jusqu'à ce qu'il soit rentré dans l'église de l'abbaye; et dans celle de Montmartre, pendant tout le temps qu'il y est exposé, deux arquebusiers sous les armes sont sans cesse auprès de lui en faction.

« Ce précieux Chef est enfermé dans un reliquaire magnifique, qui fait l'une des plus grandes richesses de tout le trésor. L'image du saint Martyr est de pur or. Sa mitre est toute couverte de pierreries et de perles, aussi bien que les pendants. Les deux anges qui soutiennent ce Chef, sont de vermeil doré; le troisième, qui est sur le devant, est aussi de vermeil. Le reliquaire qu'il tient en ses mains est d'or et enrichi de perles et de pierres précieuses sans nombre. Dans ce petit reliquaire est renfermé un ossement de l'épaule de saint Denis. Ce fut l'abbé Mathieu de Vendôme qui fit enchâsser le Chef de ce saint Apôtre des Gaules. La translation s'en fit par Simon, cardinal du titre de Sainte-Cécile et légat apostolique, depuis Pape, sous le nom de Martin IV, en présence du roi Philippe le Hardi et de tous les seigneurs de sa cour.

« C'est dans cet ordre que partit la procession de l'abbaye, et qu'elle se mit en marche vers Montmartre, en chantant des hymnes, des répons et des psaumes, conformes à la solennité. Étant arrivée au village de *Clignancour,* près d'une petite chapelle, située sur le penchant de la montagne, on fit la station ordinaire, pendant laquelle arriva le clergé nombreux de l'abbaye de Montmartre, ayant à sa tête l'abbé de la Rochefoucault, neveu de Madame l'Abbesse, grand vicaire de l'archevêché de Bourges et député à l'assemblée du clergé; il était revêtu par dessus son surplis d'une étole et d'une chape de couleur rouge, accompagné de deux autres ecclésiastiques, également en chapes. Après les encensements et quelques antiennes chantées par les religieux de Saint-Denis, qui tiennent seuls le chœur, la procession continua sa marche, en chantant une hymne de Santeuil, composée exprès pour cette cérémonie (1).

« A la porte de l'abbaye de Montmartre, en dehors, était un détachement de quatre brigades de la maréchaussée générale de l'Ile de France, ordonné par M. le comte de Maurepas, pour prévenir le désordre qui pourrait arriver par la grande affluence du peuple. Ce détachement s'est trouvé sur le passage de la procession, à son arrivée et à sa sortie, ayant l'épée haute; il était commandé par M. Rulhiere, lieutenant.

« Lorsqu'on fut arrivé à l'église de l'abbaye de Montmartre, tout le clergé entra dans le chœur des Dames religieuses, par la porte des Sacrements, au son des orgues et des cloches, où après avoir chanté un répons en l'honneur de saint Denis et fait les encensements accoutumés, le Père sous-prieur de Saint-Denis, en l'absence du grand Prieur, y célébra la première grand'messe, avec des ornements magnifiques, assisté de deux diacres et de deux sous diacres, pareillement

revêtus, de deux acolites et de deux thuriféraires, en tuniques, tous religieux ; elle fut chantée par les cinq chantres, en chapes, et par la communauté de Saint-Denis, qui occupait toutes les chaires des Dames, lesquelles étaient à genoux devant la grille où était exposée la sainte relique.

« Cette grand'messe finie, les religieux se retirèrent et allèrent dans des appartements préparés en dehors, pour y prendre quelques rafraîchissements, aussi bien que le reste du clergé séculier et régulier et les autres membres de la procession. Pendant ce temps-là, les Dames religieuses chantèrent une autre grand'messe solennelle, célébrée par le Père doyen de Saint-Denis, avec un égal nombre d'officiers religieux, qu'à la première grand'messe.

« Quelque temps après, avant que de sortir de l'église, le Père sous-prieur, assisté de deux religieux en chapes, présenta la relique de saint Denis à baiser à Madame l'Abbesse, aux religieuses et aux pensionnaires ; pendant cette cérémonie, on chanta au chœur le *Te Deum*, ensuite on commença les grandes Litanies, et la procession retourna dans le même ordre qu'elle était venue le matin, et rentra dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis, au son des cloches, des tambours et des orgues. On fit quelques prières, et ainsi finit la solennité vers les cinq heures du soir.

« C'est ainsi que s'est faite, cette année 1742, comme les précédentes, depuis plus de deux cents ans sans interruption, la procession générale de Montmartre. Le concours prodigieux et infini de Paris et des environs la rend à juste titre une des processions les plus solennelles de toute la France.

« Les religieux de Saint-Denis n'épargnent rien pour que tout s'y passe avec la décence et l'ordre convenable ; plusieurs Suisses accompagnent la procession et veillent avec grand soin à en écarter tout ce qui pourrait en troubler l'arrangement et la tranquillité ; le recueillement et la dévotion font le propre de cette cérémonie chrétienne, chacun s'empressant à l'envi d'accompagner son saint Patron, du lieu où il repose depuis tant de siècles, en celui qu'il a arrosé de son sang.

« On a vu cette année avec étonnement des vieillards, religieux de l'abbaye, faire ce long trajet avec une ferveur que rien n'a pu arrêter. On y admira, entre autres le Père dom Paul Noël, âgé de quatre-vingt-huit ans, qui y a assisté à pied comme les autres.

« Si les religieux de Saint-Denis ont fait paraître en cette occasion tout ce qu'on pouvait attendre de leur zèle, les dames de Montmartre n'ont rien oublié de leur côté pour donner des marques sensibles et de leur attention et de leur piété. Plusieurs jours auparavant, ce n'étaient parmi elles que prières, neuvaines et autres actes de religion, pour que Dieu accordât un temps convenable, qui pût leur procurer la grâce de rendre à leur saint Patron leurs tendres et pieux devoirs.

« Madame l'Abbesse s'est donné des soins et des attentions infinies. Plusieurs dames de la première qualité s'étaient rendues dans cette abbaye pour participer aux grâces attachées à cette sainte solennité.

« Enfin, pour renouveler et pour constater la mémoire d'un si pieux événement, les officiers de la justice de Saint-Denis et de celle de Montmartre, qui ne quittèrent point la procession, dressèrent un procès-verbal de tout ce qui s'était passé dans cette sainte cérémonie, pour transmettre cette mémoire à la postérité (1). »

APPENDICE.

N° 1, colonne 1022.

Voici cette hymne de Santeuil, — texte latin et traduction en regard :

MONS MARTYRUM *in quo passus est sanctus Dionysius cum sociis; quem Deo sacræ Virgines habitant.*	Montmartre ou le Mont des Martyrs, sur lequel saint Denys fut mis à mort avec ses compagnons, et au sommet duquel habitent des vierges consacrées à Dieu.
—	—
Urbi qui dominæ Mons sacer imminet Fuso fumat adhuc sanguine Martyrùm Cives ite pii, visite tot loca Sancti conscia funeris.	La montagne qui domine la ville capitale [de la France] fume encore du sang des Martyrs qui y fut versé [jadis]. Pieux habitants de Paris, allez, visitez tant de lieux témoins de leur sainte mort.

(1) *Mercure de France*, de 1742, juillet, p. 1570 à 1578.

O dulces tenebræ! carcer amabilis!
O nox purpureo splendidior die!
O sacri lapides! o bona vincula,
Fusus quæ docerat cruor!

O douces ténèbres! prison aimable! o nuit plus brillante que le jour empourpré! o saintes pierres! o bons liens, que nous a révélés l'effusion du sang de ces Martyrs!

Fornax innocuis blandior ignibus,
Parcis Martyribus; tu mihi clarior
Illâ, quam Babylon construit impia
Illæsis pueris tribus.

Fournaise dont les feux sans ardeur épargnent les Martyrs, tu es pour moi plus illustre que celle que l'impie Babylone avait élevée pour les trois enfants qui en sortirent intacts.

Noctes atque dies, ad tumulos Patrûm,
Ornatæ rutilâ lampade Virgines,
Implent perpetuis hæc loca cantibus,
Et Sponso simul excubant.

Nuit et jour, des vierges ornées d'une brillante lampe aux tombeaux de nos Pères, remplissent de chants perpétuels ces lieux et toutes ensemble elles y veillent en attendant l'Époux.

Posthàc montis iter non erit asperum,
Ex quo magnanimi, non timido gradu,
Conscendêre jugum, pro Domino caput
Læti ponere Martyres.

Désormais il ne sera plus rude le sentier de cette montagne par lequel magnanimes et d'un pas assuré se sont acheminés les Martyrs joyeux d'y perdre leur tête pour le Seigneur.

Olim sub specubus, quæ latuit Fides,
Nùnc se fassa palàm, non timet ampliùs,
Non quærit tenebras: gaudet in arduis
Sese prodere montibus.

Cette Foi qui jadis se cacha dans les cavernes, se produisant maintenant au dehors, ne craint plus rien, ne cherche plus les ténèbres; elle se réjouit de se produire sur les hautes montagnes.

His quæ fervet adhuc vestra fides locis,
Accendat gelidis pectoribus fidem:
Quando vestra, Patres, progenies sumus,
Et vestro sata sanguine.

Que votre foi qui est encore vivante en ces lieux allume le foyer de la foi dans les cœurs glacés, ô Pères dont nous sommes les enfants, et que vous avez nourris de votre sang!

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

IX

VIE
DE SAINT GENESIUS OU GENEZ,

MARTYR, A THIERS, EN AUVERGNE (1),

ET DE

SAINTE GENESIA OU GENESIE, SA MÈRE (2).

« Ce Saint prit sa naissance d'une des nobles familles de la ville de Mycènes en Grèce, sur la fin de l'empire de Claude Druse, environ l'an 50 de Notre-Seigneur. Le nom de son père nous est inconnu; et sa mère s'appelait Genesie, dame illustre de sang, mais beaucoup plus à cause de sa rare sainteté, et de ce qu'elle fut grandement curieuse (3) de conserver son petit garçon, qu'elle voyait en évident danger d'être un jour pressé de renoncer la foi catholique, dont il commençait de faire profession, quoiqu'il n'eût pas encore reçu le baptême, ou d'être traîné au supplice avec les autres chrétiens par le commandement du proconsul d'Achaye, où la religion chrétienne avait été plantée par saint Barthélemy et par saint Paul, et se voyait persécutée par ce tyran, qui, s'étant dépouillé de tous les sentiments humains, pour se revêtir de la cruauté des dragons, faisait massacrer un nombre qui ne se peut exprimer de chrétiens par toute la Grèce.

« Cette pieuse dame se résolut donc d'abandonner tout ce qu'elle possédait au monde, pour retirer son fils de ce péril: et ouvrant l'oreille aux avertissements d'un Ange, et à l'avis que l'auteur de la vie avait donné à ses disciples de fuir d'une cité à

(1) In hujus urbis Arvernæ territorio, quod adjacet *Tigernensi castello*. — Greg. Turon. lib. I, *de Gloria MM. cap.* 67.

(2) Nous empruntons cette Vie au Père Jacques Branche: *La Vie des Saints et Saintes d'Auvergne et du Velay*, etc. Tome II, p. 88 à 98 de l'édition de 1858. (Clermont-Ferrand, 2 vol. in-12.)

(3) Soigneuse, — du mot latin *cura*, soin.

l'autre quand à son occasion ils en seraient pressés ; elle partit de sa chère patrie avec son fils, et plusieurs autres qui entreprirent la même fuite, pour éviter la cruauté de ce prince malheureux jusques à ce que Dieu leur ferait connaître qu'il fût expédient de souffrir le martyre pour le soutien de la foi et de son honneur.

« Les voilà donc sur mer, où ils flottent heureusement ; et ayant le vent en poupe, ils arrivèrent sains et saufs à Constantinople. Ils firent là quelque séjour, attendant si la persécution prendrait quelque fin ; mais voyant qu'elle était toujours en son accroissement, ils traversèrent la mer Méditerranée, et vinrent aborder en Catalogne, et de là à la ville d'Arles, où ils firent rencontre de ce tant fameux disciple des Apôtres, saint Trophime, qu'on avait assis au siége épiscopal de cette ville. Ce bon Prélat étant divinement averti de leur arrivée et de la cause de leur exil, les reçut avec tant de charité, que s'ils eussent été ses propres enfants.

« En même temps, cette charitable mère, curieuse du salut de son enfant, avertit le saint Prélat qu'il n'avait encore pas été lavé de l'eau du saint Baptême ; le Saint le baptisa promptement sous le nom de Genez, dont plusieurs de ses parents avaient été gratifiés. Et, considérant que cette mère avec son enfant, avaient quitté leur propre pays, et tout leur vaillant, pour aller chercher la grâce de Dieu et embrasser la pauvreté chrétienne en des régions si éloignées, il donna ordre qu'ils fussent pourvus des choses nécessaires à la vie, en même façon que s'ils eussent été enfants de la ville, et prit la peine de les si bien instruire aux articles de la foi, qu'ils étaient capables d'en faire la leçon aux autres. Ils ne se rendirent pas ingrats des faveurs qu'ils recevaient du Ciel ; car ils commencèrent dès lors à s'adonner aux exercices de piété, avec tel courage, que tout le monde jugea bientôt qu'ils n'avaient autre but que le Ciel, ni autre plus grand empressement que de chanter sans cesse les louanges de leur Sauveur.

« Ce jeune apprenti avait tellement imprimé dans son âme le commandement principal que son maître fait aux enfants touchant le devoir qu'ils sont obligés de rendre à ceux dont ils ont reçu l'être, que, pour ne point paraître ingrat envers sa mère de la peine qu'elle avait prise pour le conduire au port du salut, il lui rendait des honneurs et lui faisait des services si remplis de soumission, qu'il semblait plutôt être son esclave que son enfant ; et sa mère, pour correspondre à cette affection filiale, lui montrait tous les signes d'amitié qu'une bonne mère doit à son enfant. Et, dans leur triste bannissement, qu'ils jugeaient irrévocable, ils prenaient leur consolation l'un de l'autre, et se servaient réciproquement avec telle modération, qu'à les voir ensemble vous eussiez dit que c'étaient deux Saints du paradis.

« Ils s'arrêtaient souvent à la considération de ce que la sainte Écriture dit, que la figure du monde s'évanouit comme la fumée ; ce qui les portait au mépris d'eux-mêmes et de tout ce qui est sous la lune, et les élevait à l'amour de Dieu et des choses célestes, dont ne se pouvant si tôt rendre possesseurs qu'ils eussent désiré, ils arrosaient la terre de leurs larmes et importunaient le Ciel de leurs prières, pour émouvoir la miséricorde divine à leur découvrir les voies qu'ils devaient tenir pour y arriver bientôt.

« Ces prières ne furent pas inutiles, car, comme ils eurent vaqué quelques années à ce saint exercice, et que la bonne Genesie, lassée de la trop grande assiduité qu'elle portait à l'oraison, fut une fois surprise d'un doux sommeil au milieu du silence de la nuit, son bon ange lui apparut, et lui dit de la part de Dieu qu'elle prît son fils et qu'elle l'amenât en diligence vers saint Sirenat, disciple de cet autre homme apostolique, le grand Austremoine, évêque de Clermont en Auvergne, qui faisait sa pénitence dans les déserts affreux, sous les rochers et dans les cavernes inaccessibles, vers le château qui est maintenant la ville de Thiers, distante de dix-sept milles de la cité de Clermont, où plusieurs autres chrétiens s'étaient retirés pour fuir la persécution des tyrans idolâtres, — d'autant que la volonté de Dieu était qu'elle donnât ce saint dépôt à ce grand solitaire, de la bouche de qui il apprendrait ce qu'il devait faire pour se rendre possesseur du Ciel. La servante de Dieu se levant en sursaut, fut toute surprise des images que ce songe avait peintes dans sa fantaisie, et s'estimant indigne de recevoir de semblables ambassades de la part de Dieu, elle crut que c'était plutôt une illusion qu'une vraie vision ;

en s'humiliant devant la divine Majesté, elle la supplia de ne point prendre son délai pour un refus, mais plutôt pour un désir assuré qu'elle avait de ne point contrevenir à ses ordres, et reprenant la première ferveur de ses oraisons, trois et quatre fois elle la prie et supplie de disposer de son fils selon sa sainte volonté.

« Elle n'eut pas continué encore trois jours son oraison, qu'un rayon de lumière lui apparut devant les yeux au milieu de la nuit, d'où sortit une voix qui lui dit, tantôt avec des paroles rudes et piquantes, tantôt avec un accent plus doux, qu'elle ne devait plus entrer en doute de la volonté de Dieu, mais lui faire sans délai un agréable sacrifice de son enfant, à l'exemple du patriarche Abraham, et le conduire au lieu qu'il avait destiné, dont le petit lui enseignerait le chemin, bien qu'il leur fût à présent inconnu.

« Cette bonne mère s'en va promptement trouver son fidèle directeur, saint Trophime, lui déclare le bonheur qui lui était arrivé, le soin que Dieu avait d'elle et de son fils, dont le Saint, qui avait eu la même révélation, reçut un grand contentement, et lui conseilla que, sans remise, elle s'en allât conduire son fils au serviteur de Dieu, et à l'endroit du monde que le Ciel désirait, et que l'ayant mis entre les mains de ce saint personnage, elle s'en revînt à Arles.

« Saint Trophime ne put pas prendre congé de son petit-filleul, à moins que de verser une grande quantité de larmes sur son visage, en lui donnant le baiser de paix et sa bénédiction, avec laquelle il partit de la ville d'Arles, en la compagnie de sa mère, aussi joyeux et content que le petit Isaac, quand son père le menait à la montagne pour le sacrifier à Dieu. Et quoiqu'il leur fallût traverser les montagnes très-difficiles que Fortunat (1) appelle les Alpes d'Auvergne, dont ils n'avaient jamais ouï parler, ils arrivèrent heureusement, selon la promesse de l'Ange, au pied de la montagne qui servait de retraite au Saint qu'ils cherchaient, où ils logèrent de bonne fortune chez une pauvre veuve chrétienne, qui leur enseigna le lieu où le Saint se cachait dans les montagnes, en un endroit fort écarté de la conversation des hommes, pour éviter la cruauté des payens qui le voulaient massacrer, en dédain de la foi catholique dont il faisait profession.

(1) *Lib.* VIII, *carmen* XVIII.

« Le lendemain au soir ils montèrent la montagne à l'endroit que la bonne veuve leur montra; et par la providence de Dieu, ils arrivèrent au lieu où le Saint se retirait la nuit pour faire sa prière. Ils ne se furent pas plutôt prosternés en terre pour demander à Dieu qu'il lui plût de leur découvrir le trésor précieux qu'il avait jusqu'alors caché aux yeux des idolâtres de cette contrée, que voilà le serviteur de Jésus-Christ qui sortit du profond de la forêt à travers des rochers, pour ne point marquer de vestiges qui le pussent découvrir. Ils se jettent à ses pieds à son abord, et lui demandent pardon du trouble que leur présence lui peut avoir imprimé dans l'âme. Le bon vieillard jugea quand et quand qu'ils étaient chrétiens, et que Dieu les lui envoyait pour quelque bon sujet, dont il rendit mille actions de grâces à Dieu.

« Comme ils se furent entretenus de divers compliments, et que la sainte femme lui eut déclaré le lieu de leur naissance, leur profession, leurs diverses aventures et le sujet de leur voyage, le Saint s'abandonna tellement aux larmes, — fidèles témoins de la joie dont son cœur était saisi à cause de leur arrivée, — qu'il eut bien de la peine d'en serrer la bonde. Ils furent quelque temps ensemble persévérant en jeûnes, prières et méditations. Et cependant (1) le bon Père leur fournissait leurs petites nécessités, tant celles qui concernaient l'entretien du corps que celles qui étaient nécessaires à la nourriture de l'âme.

« Saint Sirenat, à qui Dieu avait donné la discrétion (2) des esprits, se plaisait fort à considérer les rayons agréables de sainteté que ce jeune garçon faisait peu à peu paraître à la façon que le soleil envoie les siens sur notre horizon, à mesure qu'il s'avance vers son midi. Et ce qui lui donna plus de sujet d'admiration, fut qu'un jour ce jeune enfant en sa présence, et en la présence de sa mère, montant sur un rocher que les habitants du pays ont depuis appelé *la caverne;* sa dureté céda si facilement à ses pieds que s'il eût été de la cire molle, et leurs vestiges y furent aussi bien imprimés que si quelque

(1) *Pendant ce temps-là.*

(2) *Le discernement.*

habile sculpteur les y eût taillés avec son ciseau : et en même temps il parut une boule de feu qui, descendant du ciel, se reposa sur sa belle chevelure, la conservant aussi entière que le buisson ardent avait été conservé au milieu des flammes,— dont la face de ce jeune garçon resta brillante comme celle d'un chérubin.

« Cette merveille fournit mille pensées à l'âme du Saint, qui troublé de leur nombre, ne savait quelle pouvait être la plus approchante de la vérité ; mais enfin, saisi de l'esprit divin, il dit à sa mère, que c'était un pronostic assuré du martyre dont cet enfant serait un jour couronné. Ce qui donna bien de la consolation à sa sainte mère, qui ayant ouï d'une bouche si pure que celle de saint Sirenat un témoignage si favorable de son enfant, elle en rendit mille grâces à Dieu. Et se souvenant de la promesse que son directeur, saint Trophime, avait tiré d'elle à son départ d'Arles, qui était de s'en retourner au plus tôt, elle déposa son fils sans réserve entre les mains de saint Sirenat : et prenant congé de l'un et de l'autre avec des larmes et des paroles qui eussent fondu un cœur de bronze, elle reprit son chemin vers la ville d'Arles.

« Je n'ai pas lu comment cette dévote dame passa le reste de ses jours; il est à présumer que ce fut au service de Dieu, sous la direction de ce grand Prélat, et là finit saintement, puisqu'au dire de saint Augustin : « Jamais une mauvaise mort ne sera la fin d'une bonne vie. »

« Cependant ce jeune nourrisson de la vertu se voyant tout de fraîche mémoire fait enfant adoptif d'un tel père, il lui rendit ses obéissances et fut si curieux de mettre diligemment en pratique les saintes admonitions qu'il recevait de sa bouche et les rares exercices de vertu et de pénitence qu'il lui voyait pratiquer, qu'en peu de temps il parut dans la ville de Thiers et aux environs, comme un Saint brillant en sainteté de vie.

« Il avait une si grande passion pour son maître et craignait tant de le perdre, que sachant que les ennemis de la foi avaient tous les desseins de le perdre, il allait toujours en écoutant, pour découvrir les embûches qu'ils lui dressaient, afin d'empêcher qu'il ne tombât point entre leurs mains : ce qui le fit surprendre lui-même. Car comme il était un jour caché au milieu de quelques broussailles tout contre le fleuve Durolle, maintenant Dore, pour découvrir les trahisons qu'ils tramaient contre lui, il fut attaqué par eux et saisi comme un criminel. Ils le chargèrent de coups, lui mirent les pieds sur la gorge, le lièrent, le traînèrent, le battirent et lui firent souffrir des maux qui eussent fait naître de l'horreur aux hommes les plus barbares de la terre, pour le contraindre de renoncer sa foi et son baptême et de leur enseigner son maître : mais il ne voulut jamais faire ni l'un ni l'autre.

« Ces malheureux voyant que les supplices qu'ils exerçaient en la personne de cet innocent étaient les motifs qui lui faisaient plus courageusement confesser la divinité de son Sauveur et la vérité de la foi catholique, ils lui tranchèrent la tête, le vingt-huitième jour d'octobre, l'an dix-huitième de son âge, sous l'empire d'Othon ou de Galba, Valent étant Préfet des Gaules.

« Son bon maître, saint Sirenat retira ses saintes reliques et les ensevelit dans sa forêt avec tout l'honneur qui est dû à un Martyr, rendant mille grâces à Dieu et lui offrant plusieurs hymnes et cantiques d'allégresse, de ce qu'il lui avait plu de l'honorer de l'auréole du martyre.

« Cette précieuse relique demeura inconnue dans son sépulcre si longtemps, que la mémoire en était perdue, jusqu'à ce que par la permission divine, un pauvre laboureur ayant perdu ses bœufs qu'il avait envoyé paître à la campagne, et les ayant cherchés en diligence un jour et une nuit, à moins que d'en trouver aucunes nouvelles, il croyait qu'il ne les verrait plus, et s'étant retiré à sa maison dans un grand trouble d'esprit, un homme inconnu lui apparut et lui dit :

— Va-t-en le long du chemin de la forêt, et tu trouveras tes bœufs qui paissent l'entour d'une pierre de marbre ; attèle-les à cette pierre et traîne-la sur mon sépulcre qui est fort proche du chemin. Et afin que tu n'entres point en doute de ce que je te dis, sache que je suis Genez qui te parle et qui partit de ce monde par la voie du martyre, il y a plusieurs siècles. »

« Cet homme exécuta tout ceci de point en point, fit traîner ce fardeau à ses bœufs par un insigne miracle sur le tombeau de saint Genez, que plusieurs couples de bœufs n'eussent pu tirer de sa place : et de là en

avant tant de miracles arrivèrent devant ce saint sépulcre, que pas un malade n'y allait rendre ses vœux, qu'il ne s'en retournât à son logis avec la santé (1).

« Ce qu'étant venu à la connaissance de saint Avit, premier du nom, dix-huitième évêque de Clermont, il fit bâtir une belle église sur son tombeau (2) environ l'an de grâce 580, et ordonna que sa fête serait célébrée dans la ville de Thiers et aux environs. Et pour rendre cette basilique plus honorable, il l'enrichit des reliques d'un autre saint Genez (3) qui fut martyrisé en la ville d'Arles, sous l'empire de Dioclétien.

« Sa vie est tirée de la légende qu'on lit à son office dans l'église de Thiers, le vingt-huitième octobre. Les bréviaires de Clermont et de Brioude en font commémoraison. C'est Grégoire de Tours qui en a parlé le premier, livre I de la *Gloire des Martyrs*, chapitre 67 (4).

« Outre ce que dessus, les mémoires qui m'ont été envoyés de Thiers font foi que le révérend évêque de Bethléem s'étant porté en cette ville pour y faire la confirmation, le vingt-septième septembre de l'an 1643, il fit creuser devant le maître-autel, à la prière du clergé et des habitants, où l'on trouva bien avant dans la terre une grande pierre creuse remplie de cendres et de quelques os et dents de saint Genez, Martyr, qu'on changea dans une chasse de plomb, pliés dans un beau corporalier, pour les conserver plus honorablement. Quant aux miracles, il en arrive fort souvent devant son autel, principalement sur la personne des paralytiques ou de ceux qui ont quelque défaut à la vue. »

(1) Saint Grégoire de Tours, *lib.* I *de Gloriâ Martyrùm*, cap. 67. — *de sancto Genesio Arverno*; les deux chapitres suivants sont consacrés à saint Genès d'Arles, martyr au IIIe siècle.

(2) Plus tard on y joignit un monastère qui devint l'abbaye Saint-Symphorien de Thiers.

(3) Peut-être saint Genès d'Arles était-il de la même famille que saint Genès de Thiers.

(4) Voyez aussi Pierre de Natalibus : *Catalogus SS. lib.* VII, *cap.* CX.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

X

SAINT CLÉMENT.

T. I des *Annales hagiologiques*, colonne 643 à 656.

« Saint Clément est le premier de tant de saints et de doctes Prélats qui ont régi cette Église célèbre (*de Metz*), et celui de qui nous avons reçu le bénéfice de la foi et la grâce du saint baptême.

« Et de peur que nous ne bronchions au premier pas, ou que nous ne commencions notre voyage à l'entrée de la nuit, nous nous efforcerons de trier le grain pur d'une vérité toute simple, d'avec l'ivraie de quelques narrations incertaines, dont sa vie a été parsemée par des esprits crédules et peu versés en la connaissance de l'antiquité. Et pour en venir plus facilement à bout, il nous faut premièrement observer que bien peu de temps après sa mort, il y eut deux saints personnages à Rome, tous deux natifs de la même ville, qui portèrent le nom de Clément; l'un, disciple de saint Pierre, et fils d'un nommé Faustin de la région du mont Celius, qui fut élu Pape l'an nonante-trois (93) de Jésus-Christ, et qui souffrit le martyre sous l'empereur Trajan, l'an cent et deux; et l'autre, de la famille des Flavie, qui fut baptisé avec tout plein d'autres de ses parents, par l'apôtre saint Pierre. Et celui-ci fut consul à Rome l'an nonante et sept, avec l'empereur Domitien son neveu, et fut mis à mort l'année suivante par l'ordonnance de ce barbare, à cause qu'il faisait profession de la religion chrétienne.

« D'où les historiens prennent sujet de détester d'autant plus la cruauté de ce monstre, qu'il ne pardonna point même à ses propres parents, ayant fait trancher la tête à son oncle, qui même avait été son collègue l'année précédente, en cette haute charge de Consul, et ayant exilé deux de ses proches parentes nommées Flavie Domitille, l'une, qui était femme du même Clément Flavius, et l'autre, sa nièce, fille de sa sœur Plautille. ..... L'antiquité ne nous fournit point d'autre

Clément Flavius qui a été consul à Rome (1), que celui-ci.

« Savoir maintenant si ces deux glorieux Martyrs étaient parents, ou non; ce n'est point une chose qui soit facile à décider; il y a pourtant quelque raison de pencher du côté de l'affirmative, car, en premier lieu, Clément Flavius était de la maison des empereurs romains, comme nous avons observé; et Eucherius remarque aussi que saint Clément, Pape et Martyr, était de l'ancienne tige des sénateurs et de la noble race des Césars (2).

« Tout le monde demeure d'accord, premièrement, que notre saint Clément n'est pas ce saint Clément qui a été Pape et Martyr. Et il est aussi très-constant qu'il n'est pas non plus ce Clément Flavius qui a été consul romain, — quoique disent Vincent de Beauvais et quelques autres après lui. Car, Clément Flavius est mort à Rome, et notre saint Clément a fini ses jours à Metz. Celui-là a souffert le martyre, et celui-ci ne l'a point enduré. Celui-là est mort, l'an de notre Seigneur nonante et huit, et celui-ci, selon notre plus juste chronologie, doit être passé de cette vie en l'autre, l'an soixante et onze.

« Il est question d'examiner maintenant si notre saint Clément était oncle de saint Clément Pape, ou plutôt de saint Clément, Consul et Martyr.

« Nous n'avons point d'anciens manuscrits dans lesquels nous ne trouvions qu'il était oncle de saint Clément, Pape et Martyr. Et cette opinion est aucunement probable, car, avec ce qu'elle ne suppose rien de contraire aux circonstances du lieu et du temps de l'histoire, elle peut être encore confirmée par tout plein de fortes conjectures, — savoir, par la constante, universelle et ancienne tradition que nous en avons, par l'identité des noms, qui, souvent étaient héréditaires, et se conservaient les mêmes dans les mêmes familles romaines: parce qu'il y a quantité d'historiens qui témoignent que saint Pierre a baptisé un des oncles de saint Clément, Pape et Martyr. Et, bien qu'ils ne le nomment point, il y a pourtant lieu de conjecturer qu'ils veulent parler de notre saint Clément. Et puis enfin, parce que l'un et l'autre faisaient profession de la religion chrétienne, — étant assez commun en la primitive Église, de voir tous ceux d'une même famille embrasser le christianisme, soit à cause que les parents s'attiraient les uns les autres, soit à raison que les Apôtres se contenaient et se renfermaient dans de certaines familles pour y faire prendre à loisir de plus profondes racines à la foi qu'ils y avaient nouvellement plantée, pour éviter les persécutions des tyrans, et pour rendre aussi leur mission plus utile et leur moisson plus abondante.

« Nous nous pourrions fonder sur quelques-unes de ces mêmes conjectures, pour nous figurer qu'il était aussi parent, et peut-être oncle de saint Clément Flavius, et singulièrement sur ce que saint Pierre a baptisé en divers temps presque toute l'illustre famille des Flavius. La grande littérature et l'éloquence nerveuse dont il était doué, témoigne premièrement qu'il pouvait être de quelque grande maison. Et puis, — ôté cette qualité de Consul qui ne se peut pas rencontrer en lui, — toutes les autres conditions par lesquelle il est marqué et désigné dans l'histoire s'y rapportent assez bien. Et même il n'y a point d'inconvénient de nous persuader qu'il s'appelait aussi Clément Flavius. Et, quant à ce que la tradition témoigne si constamment qu'il était oncle de saint Clément, Pape et Martyr, nous pourrions dire avec Baronius, en suivant cette dernière opinion, qu'à raison que saint Clément Pape et Martyr, et saint Clément Flavius, Consul et Martyr, ont porté un même nom, et ont vécu en même temps, ils ont été pris souvent pour un même par ceux qui n'ont point exactement recherché les choses (1); et qu'ainsi notre saint Clément, étant oncle de saint Clément Flavius, quelques-uns se seraient figuré qu'il aurait été oncle de saint Clément, Pape.

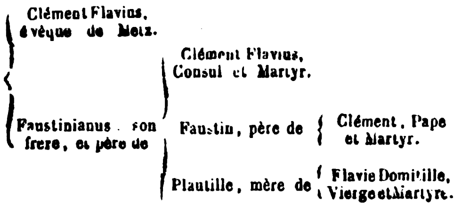
« Toutefois, pour nous approcher encore de

(1) Sur ces saintes femmes, voyez la Vie de saint Auspice, premier évêque d'Apt, au Ier siècle. *Annales hagiol.* tome I, col. 768 à 771.

(2) *Clemens vetusta prosapia senatorum atque ex stirpe Cæsarum.* — Saint Eucher, *ep. ad Valer. apud Baron. ann.* 102.

(1) *Unum eumdemque nominibus confusis atque personis Clementem esse existimârunt.* — Baronius, ann. 98, num. 7.

plus près de ce qui me semble plus vraisemblable, — on peut recueillir de Baronius et de nos historiens, que Clément Flavius, évêque de Metz, et Faustinianus, étaient deux frères. Que Faustinianus eut trois enfants, — savoir, Clément Flavius, Consul et Martyr, Faustin et Plautille; et que Faustin fut père de saint Clément, Pape et Martyr; et Plautille, mère de cette fameuse Vierge, Flavie Domitille, qui fut premièrement envoyée en exil au Pont-Euxin par Domitien, et qui depuis souffrit le martyre par l'ordonnance de l'empereur Trajan, et qu'ainsi, notre évêque saint Clément, est oncle de saint Clément Consul et Martyr, et grand oncle de saint Clément, Pape et Martyr.



« Cette dernière opinion me semble plus probable que les autres, à la vérification de laquelle, en tous cas, il n'est point absolument nécessaire de nous travailler davantage, — la plupart des maisons et des extractions des autres premiers Évêques des autres Églises, étant assez incertaines et inconnues... Il nous suffit de dire que saint Clément était citoyen romain, qu'il fut baptisé par saint Pierre, et qu'il fut compris en cet essaim que ce Prince des Apôtres fit sortir de la ville de Rome comme d'une ruche féconde, l'an quarante-sixième de notre Seigneur, pour lui faire prendre son vol devers la Gaule Belgique, et qu'il se vint asseoir dans ce jardin de délices, et que, comme une abeille soigneuse, il vint chercher tant de belles fleurs que l'ardeur du paganisme y flétrissait, afin d'en tirer un miel délicieux et digne de la bouche de Jésus-Christ.

« Saint Pierre lui mit un bâton en main, comme Dieu fit autrefois à Moïse, quand il lui commanda d'aller retirer son peuple de la servitude insupportable des Égyptiens, et comme le prophète Élisée fit à son serviteur Giesy, lorsqu'il l'envoya pour ressusciter le fils de la Sunamite.

« Et saint Clément appliquait ce bâton prodigieux, toutes les fois que l'occasion s'offrait de faire des opérations miraculeuses, et singulièrement (*surtout*), quand il s'agissait de ressusciter les morts, — comme il fit lorsqu'il rendit la vie à saint Materne.

« Ainsi donc, saint Materne, un autre citoyen romain, et saint Clément partirent ensemble de Rome, l'an 46 de la naissance de notre Rédempteur, et arrivèrent bientôt après heureusement en cette province de la Gaule Belgique, qui était soumise pour lors, à la puissance et à la domination des Romains.

« Saint Materne, avec ses compagnons, tira du côté de Trèves l'antique, et saint Clément avec son prêtre, saint Céleste, et son diacre, saint Félix, prit le chemin de Metz la délicieuse, la puissante et l'opulente. Il n'entra point d'abord dans la vile, mais il s'arrêta à trois lieues de là, dans un désert montueux et pierreux, tout couvert pour lors de bois de hautes futaies et arrosé d'une multitude de clairs ruisseaux, appelés Gorze, où il bâtit un petit oratoire en l'honneur de son cher maître, l'apôtre saint Pierre.

« Mais Dieu qui découvre, par le flambeau de sa providence, les choses plus occultes et secrètes, fit bientôt reconnaître aux habitants du pays le trésor qu'il tenait caché dans cette solitude pour sa gloire. La vie austère de ces saints personnages, leur vertu inimitable, leur visage sévère et modeste, leur éloquence foudroyante, la grâce et la force que le Saint-Esprit donnait à leurs paroles, et tout plein d'autres causes puissantes imprimèrent bientôt de l'admiration dans tous les cœurs et une ardeur de les voir et de les ouïr parler.

« Ils sont invités d'entrer en la ville; et comme ils s'y acheminent, — découvrant de loin cette forteresse qu'ils venaient assiéger, et qui leur devait servir désormais d'arsenal et de place d'armes pour de plus amples conquêtes, — ils se mettent à genoux en une place qui est encore, même aujourd'hui (1), en vénération aux habitants du pays, et prièrent le Ciel de conduire leur entreprise. Ils entrent donc et sont les bienvenus; parce qu'avec les raisons que nous avons apportées, ils faisaient encore quelques miracles

(1) Meurisse écrivait en 1634. — *Histoire des Évêques de l'Église de Metz*, etc., p. 7.

à tous moments, par lesquels ils disposaient les cœurs à la foi de Jésus-Christ, et les oreilles à l'attention de leurs discours...

« Pendant que saint Clément haranguait ainsi le peuple de Metz, saint Materne en faisait autant à Trèves; et ces deux foudroyantes trompettes de l'Évangile ne tardèrent pas beaucoup à mettre les superbes murailles de l'idolâtre Jéricho par terre...

« L'on tient que notre saint Clément conjura par la vertu de la très-sainte Croix un horrible dragon et des serpents immondes qui s'étaient retirés sous des aqueducs et dans des masures d'un amphithéâtre abandonné, dont les vestiges se voient encore aujourd'hui, et qu'il délivra par cette action mémorable la ville de Metz et toute la province d'une peste mortelle qui étouffait sans remède les hommes et les animaux en un moment. La défaite d'une multitude infinie de semblables monstres par d'autres saints personnages, en divers autres endroits, la constante tradition que nous avons, le consentement universel de tous les écrivains de notre histoire, les vestiges antiques de cet amphithéâtre, la fosse qu'on nomme encore aujourd'hui *la fosse aux serpents*, les anciennes peintures de saint Clément, traînant ces monstres domptés dans la Seille avec son étole; la vertu que nous voyons encore aujourd'hui en la terre de ce lieu-là, qui chasse toute sorte d'animaux immondes des endroits où elle est transportée, qui fait qu'on la vient tirer avec tant de peines, de toutes parts, et tout plein d'autres conjectures, nous peuvent induire à croire que le discours et la peinture de cette action sont historiques ..

« Mais d'autant que ce bienheureux Évêque n'avait point encore pu soumettre le cœur d'Olrius, qui commandait en cette ville (de Metz), à l'obéissance de l'Évangile; Dieu, — qui est auteur de la vie et de la mort, qui dispose de ces deux contraires conditions comme bon lui semble pour sa gloire, de même qu'il fit autrefois de la mort et de la vie du Lazare de Béthanie et de la fille d'un prince de la synagogue et qui laisse entrer souvent les Parques funestes dans les palais des plus grands princes, pour y moissonner leurs plus beaux fruits avant qu'ils soient parvenus en maturité, et pour s'essayer de produire ainsi quelques grands effets dans leurs cœurs par ces exemples domestiques, — Dieu permit que la fille de ce grand seigneur mourût au printemps de ses jours. Et comme sa vie avait été éclatante, à raison du lieu de sa naissance, de son âge et de sa beauté; aussi sa mort était-elle fort publiquement déplorée. Saint Clément étant recherché en cette occasion, ressuscita cette jeune fille à la vue de tout un monde. Et pour lors, la religion chrétienne fut vivement empreinte dans toutes les âmes.

« Ce glorieux Apôtre... à mesure que le nombre des fidèles croissait, faisait bâtir des oratoires ou des églises pour les y assembler et convoquer. Il en fit édifier trois singulièrement dans la ville, — une en l'honneur de saint Pierre, — pendant qu'il vivait encore, qui, depuis a été embellie et subsiste même aujourd'hui, et s'appelle l'église de Saint-Pierre le Vif, à cause qu'elle fut bâtie du vivant de saint Pierre, et, par corruption, de Saint-Pierre le Vieil (*le vieux*), en laquelle il établit son siége épiscopal, un autre tout proche en l'honneur de saint Étienne, premier Martyr, en laquelle le siége épiscopal a été transféré depuis, et en la place de laquelle cette superbe et magnifique cathédrale que nous voyons aujourd'hui a été bâtie; et, à ce que disent quelques-uns, une troisième, au mont de Jupiter, qu'on appelle maintenant le haut de Sainte-Croix, sous le nom de la triomphante Croix de Jésus, afin de ruiner cette idole avec les mêmes armes desquelles le Messie victorieux s'était servi pour renverser l'empire de Satan...

« Il fit bâtir trois autres oratoires hors de la ville, à un demi-quart de lieue près, du côté du midi; un aux Arènes, ou en l'amphithéâtre d'Octavian, en l'honneur de saint Pierre, duquel il ne reste plus qu'un petit bout de vieilles masures élevées de deux ou trois pieds, dans un jardin appartenant au prieuré de Saint-Pierre, et dépendant de l'abbaye de Saint-Clément, et cette ancienne inscription, écrite en lettres d'or et fort antique, qui était au portail de ce temple, laquelle les religieux de Saint-Clément ont retirée de la poussière :

Prima sedes veniæ, prima fides patriæ,
Prima missæ celebratio, et serpentis ejectio.

qui veut dire : « Voici le lieu où fut élevé le « premier trône du pardon, où la foi fut

« premièrement annoncée en ce pays, où le « saint sacrifice de la Messe fut premièrement célébré, et où le dragon fut vaincu « et surmonté. » Un autre en l'honneur de saint Jean-Baptiste, où il fit poser le baptistère public pour tous ceux qui se présenteraient au Baptême; duquel il ne reste plus qu'un monticule de décombres, couvert d'orties et de chardons, autour duquel on découvre encore assez souvent en bêchant la terre des corps humains d'une grandeur extraordinaire; et un troisième dans lequel ce saint personnage érigea un autel à Dieu, sous l'invocation du nom de son maître saint Pierre; et dans lequel il se retirait et demeurait presque toujours pour vaquer à l'oraison, à la méditation et aux autres exercices spirituels. Il y fit même creuser une grotte où son corps fut enseveli après sa mort, et où il reposa plusieurs siècles avec tout plein d'autres corps de saints Évêques, ses successeurs.

« Quelques trois cents ans après, Dieu faisant éclater tous les jours un nombre infini de miracles à l'intercession de saint Félix, prêtre de l'église de Nole, et toute la chrétienté étant étonnée des grâces immenses que la bonté du Créateur conférait incessamment à tous ceux qui imploraient son assistance, l'on bâtit une église à Dieu sur cette grotte, sous l'invocation du nom de ce grand Saint, et ensuite un monastère qui fut appelé monastère de Saint-Félix, comme nous apprenons d'une bulle de Léon neuvième, et qui fut peuplé de religieux de l'ordre de Saint-Benoît. Et l'an mil nonante (1090), le second jour du mois de mai, l'évêque Heriman ayant tiré de terre le corps du bienheureux saint Clément, pour l'exposer en vénération; on bâtit encore un autre temple à cette précieuse relique, dans le même monastère de Saint-Félix. Et bientôt après cette sainte maison changea de nom, et fut appelée l'abbaye, — non plus de Saint-Félix, — mais de Saint-Clément, du nom de ce cher gage qu'elle possédait. Et ayant été depuis transférée dans la ville, où elle est encore aujourd'hui, elle a toujours retenu le même nom d'abbaye de Saint-Clément.

« Il y a dans le martyrologe de la cathédrale, sur le second jour de mai : *Eadem die, Metis anno ab incarnatione Domini millesimo nonagesimo translatum est corpus Beati Clementis primi ipsius civitatis Episcopi a Domino Herimanno ejusdem quoque loci venerabili Episcopo.*

« Saint Clément fit aussi découvrir une petite fontaine auprès de sa grotte, qui s'est conservée jusqu'à présent, afin qu'il pût avoir auprès de lui, dans sa retraite et dans sa solitude, de quoi étancher la soif ardente qu'il procurait à son corps par ses travaux assidus, par ses veilles continuelles, par les macérations qu'il pratiquait, et par les oraisons vocales qu'il tirait incessamment de sa poitrine et de ses poumons.

« Il ne reste plus que cette petite source — encore est-elle couverte d'une pierre et d'un peu de terre par dessus, — de toute cette vénérable antiquité et de cet ancien monastère de Saint-Clément; n'y ayant plus que des vignes dans ces lieux sacrés et non pas même une croix par laquelle on puisse remarquer l'endroit où les premiers fondements de la religion ont été jetés en cette contrée.

« Enfin, après que ce saint Évêque eut amené toutes ses ouailles au troupeau de Jésus-Christ, et qu'il les eut saintement et soigneusement gouvernées, l'espace de vingt-trois ans et trois mois,... il mourut deux ans après que son bienheureux maître saint Pierre eut été mis en croix, le vingt-troisième jour du mois de novembre, l'an soixante-onzième de Jésus-Christ, et le premier de l'empire de Vespasien. Son corps repose maintenant en l'église dédiée à Dieu sous son invocation, dans une châsse précieuse en la ville de Metz, où il est en très-grande vénération.

« Ces vers qui ressentent un peu leur antiquité sont autour de cette belle châsse, et expriment sommairement la vie de ce grand Évêque :

Clemens per Petrum sortitur Pontificatum.
Mittitur et Mettim, laturus verba salutis.
Mausoleo socii commendant membra Materni.
Clementi baculum dat, suscitet unde Maternum.
Vita redit tactu baculi, surgitque Maternus.
Dum latet in saltu Clemens de plebe remotus
Detegit hunc rabiem cervus fugiendo caninam (1).

« (1) Tandis que Clément se cache loin du peuple en un bois, il y est découvert par un cerf qui fuit la rage des chiens. »

Serpentum pestem sic Clemens ejicit omnem.
Credentes Christo renovat Baptismate sancto.
Praesulis ad nutum Gentiles idola frangunt.
Suscitat hanc (1) Clemens, credit Rex, tota simul Gens.
Fertur in Ecclesia Clemens tumulandus in ipsa (2).

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

XI

SAINT FIRMIN.

T. I des *Annales hagiologiques*, colonne 986 à 1014.

M. Charles Salmon, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, vient de publier — sous le titre *d'Histoire de saint Firmin, Martyr, premier évêque d'Amiens, patron de la Navarre et des diocèses d'Amiens et de Pampelune* — un travail très-savant et très-complet, auquel nous emprunterons quelques notes complémentaires de celles (trop rares !) dont il nous avait été possible de faire suivre la traduction des Actes de ce Saint.

I

Le titre d'évêque de Pampelune est décerné à saint Firmin dans plusieurs légendes liturgiques approuvées par le Saint-Siége, et la tradition de la Navarre le regarde comme le premier évêque de sa capitale, au premier siècle du christianisme.

Voici quelques citations à l'appui de cette assertion.

On lit dans le Bréviaire d'Amiens, du XIIe siècle, leçon VI du second nocturne :

Honestus... eum (Firminum) *ad Honoratum Tholosane urbis episcopum ut eum in episcopum consecraret misit.*

Et dans un autre Bréviaire d'Amiens du XIVe siècle, on lit le même témoignage.

L'office de saint Firmin, dans le propre du diocèse de Beauvais, approuvé par le Souverain-Pontife, dit en termes exprès (au deuxième nocturne, leçon IV) :

(1) *Hanc* (sous entendu) *filiam Olrii*. — Allusion à la résurrection de la fille d'Olrius, gouverneur (*Rex*) de Metz, par saint Clément.

(2) Meurisse : *l. c. sup.* p. 3 à 15.

Pompelonensium primus creatus fuerit episcopus.

L'office du même Saint, dans le propre des Saints d'Espagne, approuvé par le Souverain-Pontife, s'exprime ainsi (au deuxième nocturne, leçons IV et V :)

Episcopus Pompelonensis creatus,... inde Ambianum perrexit.

II

On voyait encore, au XVIIe siècle, sur la grande place de Beauvais, une pierre portant l'empreinte d'un pied d'homme ; on la nommait *le pas de saint Firmin*. La tradition rapportait que saint Firmin avait laissé la trace de son pied sur ce grès, au moment où cédant à la fureur des ennemis du christianisme, il était sorti de la ville par un passage souterrain qui allait à la porte de l'Hôtel-Dieu. Louvet (1), à qui nous empruntons ces détails, ajoute que ces faits ne sont rapportés que par la tradition, mais qu'ils ont reçu de son temps une sorte de confirmation, par la découverte dans les fossés de la ville, près de la porte de l'Hôtel-Dieu, d'un passage souterrain, atteignant le haut de l'eau. Ce passage était voûté, il conduisait vers l'abbaye de Saint-Lucien ; deux hommes pouvaient y marcher de front.

La fuite de saint Firmin par une voie souterraine est appuyée sur une tradition fort ancienne et encore très-vivace à Beauvais dans le siècle dernier. On l'a trouvée assez respectable pour l'insérer dans le Propre du diocèse (2).

III

M. Ch. Salmon a consacré le chapitre VI de son beau travail à recomposer la physionomie d'*Amiens, sous la domination romaine*, à l'époque où saint Firmin arriva pour la première fois dans les murs de cette antique cité. C'est là une heureuse pensée qu'a eu cet érudit, et nous sommes heureux de faire à ce tableau quelques emprunts qui rentrent d'ailleurs si bien dans le plan de nos *Annales*

(1) *Histoire de la ville et cité de Beauvais* (Rouen, 1614), p. 165-167, note.

(2) *Tunc ad mortem persecutoribus rursus quæsitum*, viâ subterraneâ *clàm exire Christiani coegerunt*. (Leçon V du 2e nocturne). — Voyez M. Salmon, *l. c. sup.* p. 41 et 42.

hagiologiques de la France; ces détails sont de ceux que nous cherchons à réunir et à grouper autour des Actes que nous publions successivement. Car, ainsi que le dit ingénieusement M. Ch. Salmon :

« Il est un désir qu'on éprouve bien souvent... et qu'on peut bien rarement satisfaire en histoire, c'est celui de connaître exactement les lieux où se sont passés les événements heureux ou terribles dont on lit le récit. Ce désir vient tout naturellement en lisant l'histoire de saint Firmin ; et c'est surtout pour ce qui a rapport à la partie de sa vie, qui s'est écoulée à Amiens, que nous l'avons éprouvé...

« Nous essaierons de faire connaître ce qu'était cette ville, lors de l'arrivée de saint Firmin dans ses murs. »

« Ce n'est pas une petite gloire pour la ville d'Amiens, — dit du Cange (1), — de pouvoir porter l'antiquité de son nom et de ses peuples jusque dans les siècles qui ont précédé de beaucoup d'années la naissance du Sauveur du monde. »

Effectivement, en l'an de Rome 474, avant Jésus-Christ 279, les Amiénois, réunis à d'autres tribus gauloises, entreprirent une conquête dans l'Asie-Mineure et fondèrent plusieurs établissements dans la partie qui fut appelée depuis Galatie ou Gallo-Grèce...

Vers l'an de Rome 702, César resta à Amiens *(Samarobriva)*, tout l'hiver, au milieu de trois légions, dont une campait près de la ville, la seconde, près de Tirancourt, et la troisième à l'Étoile (2). « Ce grand vainqueur faisait alors tant de cas de la ville d'Amiens, quoique petite et resserrée, qu'il y tint plusieurs fois les assemblées générales des Gaulois et ses conseils de guerre. Il y faisait conserver les bagages de son armée, les papiers publics, les ôtages des cités et les vivres pour son camp (3). »

Amiens posséda une des huit fabriques d'armes établies dans les Gaules. Elle était spécialement destinée à la fabrication des boucliers et située non loin d'une des portes de Samarobrive, qui prit de ce voisinage le nom de porte Clypéenne (1). »

« On croit aussi avec raison que ce fut César qui fit bâtir le château, lequel a subsisté jusqu'au règne de Louis le Gros (2). »

Amiens, à l'époque de l'apostolat de saint Firmin, offrait la réunion de deux villes : l'une déjà ancienne, Samarobrive, avec son enceinte gauloise sur laquelle ouvraient deux portes, une au Nord et une au Midi ; l'autre, encore toute nouvelle, à peine âgée d'un siècle et demi, la ville romaine d'Ambianum, avec ses monuments et son château redoutable, qui dominait les deux cités.....

Le nom seul de Samarobrive *(pont sur la Somme)*, indique suffisamment que la cité eut pour première origine un pont sur la rivière, autour duquel vinrent successivement se grouper des maisons. Amiens gaulois s'étendait dans toute cette partie de la ville actuelle, désignée vulgairement sous le nom de *bas quartier*. L'une des deux portes de la ville portait, nous l'avons déjà dit, le nom de *porte Clypéenne, ou porte aux Boucliers*, qui nous a été conservé dans les Actes de saint Firmin ; elle a même subsisté jusqu'au XIVe siècle et n'a été détruite qu'en 1349 (3).

Le principal monument qui existât dans la ville gauloise de Samarobrive, lorsque saint Firmin pénétra dans ses murs était la fabrique de boucliers, établie par les Romains ; elle se trouvait au lieu dit encore en picard *ch'Clypan*, dans la rue appelée de nos jours *Taillefer*, autrefois en latin *incidens ferrum;* un moulin connu sous ces noms, situé dans cette rue, occupe à peu près la place des moteurs hydrauliques qui faisaient mouvoir les machines à tailler le fer *(incedere ferrum)* de cette usine.

Avant de passer à l'énumération des autres monuments de la cité gauloise, disons un mot des murs de la ville romaine, qui s'étendait au Midi, sur le haut de la colline peu escarpée au bas de laquelle coule la Somme. Cette enceinte fut commencée sous Auguste, et si elle n'était pas complètement terminée lors de la venue de saint Firmin, elle devait au moins être en voie d'exécution fort avan-

(1) *Histoire des comtes d'Amiens*, p. I.

(2) C'est l'opinion la plus commune. Les camps de César de Tirancourt et de l'Étoile sont encore fort bien conservés.— Voyez l'ouvrage de M. d'Allonville sur les camps romains du département de la Somme, etc.

(3) *Chronique d'Amiens de Pierre Bernard*, manuscrit n° 510 de la Bibliothèque d'Amiens.

(1) Du mot latin *Clypeus*, bouclier.

(2) Chronique d'Amiens précitée.

(3) Dusevel : *Histoire d'Amiens*, 2e édition, p. 11.

cée . Ce mur d'enceinte était garni de distance en distance de tours rondes et accompagné d'un fossé.

Nous trouvons l'énumération à peu près complète des principaux monuments que renfermait *Samarobriva Ambianorûm* dans les Actes de saint Firmin. « Sans cette antique Vie de son premier Évêque, — dit M. Ch. Salmon (1), — nous n'aurions presque aucun renseignement écrit sur les édifices romains d'Amiens. »

Ces monuments étaient les temples de Jupiter et de Mercure; le Prétoire Cimilien ou Emilien; le Théâtre; le Château et le petit Château, la Prison.

MM. Goze et L. Douchet placent le temple de Jupiter à l'endroit où existe maintenant la basilique de Notre-Dame (2).

Quant au temple de Mercure, il exista peut-être à l'endroit où se trouve maintenant l'église de Saint-Leu, ou bien auprès du canal actuel. Le nom de la rue Tappeplomb viendrait alors de *Via templi,* parce que dit-on, cette rue conduisait autrefois au temple de Mercure placé à son extremité.

L'emplacement du Prétoire surnommé Emilien ou Cimilien, est à peu près inconnu ou même incertain.

Quant au Théâtre, il était situé, comme nous l'apprennent les Actes de saint Firmin, auprès de la porte Clypéenne et la connaissance de sa situation dépend essentiellement de celle de cette porte.

Le Château, ou Castillon, était une énorme tour fort élevée, entourée de remparts et de travaux avancés considérables qui le rendaient presque imprenable (3). Il était bâti à l'endroit occupé actuellemeut par l'Hôtel-de-Ville, le Beffroi, la place de l'Hôtel-de-Ville, mais ses fortifications s'étendaient fort au loin jusqu'à la place Saint-Firmin, la rue de l'Aventure et la Somme; il occupait donc une grande partie de l'enceinte d'Ambianum, et ses limites étaient celles de la ville romaine à l'ouest et au sud-ouest.

Le petit Château ou Châtelet se trouvait dans le pâté de maisons compris entre les rues actuelles des Sergents, de Henri IV, Saint-Denys et des Trois-Cailloux; sa destruction ne fut complète qu'aux xv[e] et xvi[e] siècles (1). Quoiqu'il ne fût pas dépourvu de fortifications, c'était plutôt un palais qu'une forteresse; les empereurs Antonin le Débonnaire, Marc-Aurèle, Constantin, Julien l'Apostat, Valentinien et Gratien l'habitèrent lors de leurs séjours à Amiens.

La porte du Castillon, ou de longue Maisière, s'ouvrait donc entre les deux châteaux: elle conduisait à la porte méridionale de Samarobrive.

Plus bas, sur la gauche de la rue actuelle des Sergents, contre les murs de la cité gauloise, était un bois sacré.

Le lieu destiné aux sépultures était au nord de la ville, à peu près sur l'emplacement de la citadelle actuelle.

En dehors du mur d'enceinte se trouvaient des maisons de campagne, des métairies; l'une de ces villas existait sur l'emplacement actuel de la caserne de gendarmerie et du couvent des Ursulines, où on a dernièrement découvert des mosaïquss remarquables de l'époque romaine.

Au sud-ouest était la manutention des vivres de la troupe, qui occupait la place; le lieu où elle se trouvait située porte encore le nom de Four des Champs, par corruption de Four du Camp ou des Camps (2).

Sur la voie romaine d'Amiens à Soissons, aujourd'hui la route de Noyon, à environ un mille d'Ambianum, était une métairie nommée Abladène, où une famille sénatoriale de la ville avait sa sépulture, dans laquelle le corps de saint Firmin devait être enseveli. Auprès était un petit temple payen. La voie romaine, depuis cet endroit jusqu'à la ville, était probablement bordée de sépultures, au moins d'un côté, comme l'indiquent les nombreuses tombes de l'époque gallo-romaine, qu'on découvre constamment en cet endroit.

Tel était l'aspect général de la ville d'Amiens, au premier siècle du christianisme.

IV

« Une tradition qu'on trouve la même en divers lieux et chez différents peuples (dit Tertullien), n'est ni une erreur ni un men-

(1) P. 53.

(2) Goze : *les Enceintes successives d'Amiens.* — *Histoire des rues d'Amiens.*

(3) Monach. Suession : *Vita S. Godefridi.*

(1) Goze; *les Enceintes successives d'Amiens,* p. 14-15.

(2) Chronique d'Amiens, de P. Bernard.

songe; c'est une vérité transmise de vive voix (1). »

La croyance des miracles opérés lors de l'Invention des reliques de saint Firmin, sous l'épiscopat de saint Salve (2), n'était pas limitée au seul diocèse d'Amiens, elle s'était répandue dans plusieurs diocèses de France, voire en Espagne. En 1587, lors de la rédaction de l'office propre de saint Firmin pour le diocèse de Pampelune, lequel fut approuvé par le pape Sixte-Quint, on inséra dans la légende le récit des miracles qui avaient glorifié l'Invention des reliques. Aujourd'hui encore, où le diocèse qui a été témoin de ces prodiges les a effacés de son office, l'Espagne, dont la liturgie n'a pas varié comme la nôtre, en conserve précieusement le souvenir, et, chaque année, le jour de la fête de saint Firmin, tous les prêtres du royaume catholique disent en récitant la sixième leçon des matines : « Dans la translation de ces reliques, les éléments mêmes semblèrent leur rendre hommage; car, aux ides de janvier, quand l'hiver était rigoureux, les arbres de la contrée subitement couverts de fleurs et de feuilles verdoyantes et les prés remplis de lis et de roses, offrirent un aspect joyeux (3). »

Plus d'une cérémonie et d'un monument furent destinés à conserver le souvenir de ces prodiges; nous en avons déjà (4) mentionné une partie : en voici d'autres encore qui sont comme l'écho d'une tradition qui s'est perpétuée jusqu'au siècle dernier.

Dans les annotations manuscrites mises par le P. Daire sur un exemplaire de son *Histoire d'Amiens* actuellement conservé à la Bibliothèque de cette ville, on lit à la marge de la page 128, qu'avant la Révolution, le jour de la fête de l'Invention des Reliques de saint Firmin, on vendait à Amiens une espèce de pâtisserie marquée de vingt-cinq petits ronds, qu'on criait sous la dénomination de *vingt-cinq pains pour un liard*, en mémoire du changement de saison arrivé à cette époque, qui, selon la tradition populaire, aurait fait avoir une récolte si abondante, qu'on avait eu cette année vingt-cinq pains pour la plus petite pièce de monnaie (1).

(1) *Quod apud multos unum invenitur non est erratum, sed traditum.* — Tertullien : *de Præscript.*, cap. XXVIII.

(2) Voyez le tome I de nos *Annales hagiol.* Col. 1011 à 1014.

(3) *In quarum* (reliquiarum) *translatione elementa etiam ipsa visa sunt ei obsequium præstitisse. Nam Idibus Januarii cùm hiems esset horrida, subitò omnes regionis arbores floribus et foliis virentibus vestitæ, prata liliis ac rosis plena omnibus arridebant.* — Office de saint Firmin, dans le Propre des Saints d'Espagne, approuvé par le Souverain-Pontife. (Leçon VIe du 2e nocturne.)

(4) *Annales hagiol.*, ci-dessus citées.

V

Culte de saint Firmin en Espagne.

M. Ch. Salmon a consacré le XXIIe chapitre de son beau travail à d'intéressantes recherches sur ce point important; ici encore nous lui ferons quelques emprunts :

« Le culte de saint Firmin... n'est pas renfermé dans les limites de la France. La Navarre, qui a été son berceau et qui a reçu ses premiers enseignements apostoliques, tient à honneur de le vénérer comme une de ses gloires... Nous pouvons même dire que notre Saint est plus populaire en Espagne qu'en France; car, tandis qu'en France un certain nombre de diocèses seulement vénèrent sa mémoire, par un culte particulier, l'Espagne tout entière la solennise; et chaque année, de Gibraltar à Bilbao, et de Compostelle à Barcelone, le jour de saint Firmin, son nom retentit sur tous les autels du royaume catholique. Mais par-dessus tout, la Navarre, sa patrie, qui l'honore comme son Patron, lui rend un culte qui égale, s'il ne le surpasse, celui que lui offre le diocèse d'Amiens. »

« Saint Firmin a toujours été un objet « très-spécial de la dévotion de Pampelune « et de toute la Navarre — dit M. Obanos, — « et nous savons par le témoignage de saint « Braule, prélat de Sarragosse, et par les « écrits du commencement du VIIe siècle, « qu'en ce temps-là et avant, la mémoire de « notre saint patron Firmin était célèbre « parmi les Basques. Depuis lors son culte a « toujours été florissant à cause des bien« faits singuliers, reçus à Pampelune et en « Navarre par sa puissante intercession (2). »

(1) M. Ch. Salmon, *l. c. sup.* p. 155.

(2) Renseignements envoyés par Mgr l'Evêque de Pampelune à M. Ch. Salmon.

Les désastres causés en Espagne par l'invasion des Maures empêchent de trouver aucun renseignement positif sur le culte de saint Firmin, à Pampelune, avant le XIIe siècle. Des reliques de ce Saint furent obtenues de Thibault d'Heilly, évêque d'Amiens, par l'évêque de Pampelune, Pierre Paris, à la fin de ce même siècle. Des lettres de ce Prélat, datées de 1186, portent que la fête de saint Firmin sera célébrée désormais avec plus de solennité qu'auparavant (1). « Nous « l'avons ordonné ainsi (ajoute l'évêque), « parce que ce Saint est né de parents ha- « bitant Pampelune, et on affirme aussi « qu'il a été établi évêque de cette ville. Et « aussi parce que des reliques du même « saint Martyr, que nous avons par nos « prières, obtenues de l'évêque d'Amiens, « et qui nous ont été remises dans une « croix d'or, sont conservées dans notre « église (2). »

Un autre acte, du 2 décembre 1217, prouve qu'il y avait dès cette époque un autel dédié à saint Firmin, dans la cathédrale de Pampelune ; tous les jours à l'aurore, un chapelain y disait la messe. Cet acte qui est une donation pour l'entretien du chapelain, prescrit en même temps l'entretien d'une lampe allumée jour et nuit, devant cet autel. Au XVIIe siècle, cette fondation subsistait encore (3), « et probablement notre siècle ne l'a pas encore vu s'éteindre (4). »

La fête de saint Firmin fut célébrée, chaque année, dans le diocèse de Pampelune, le 10 octobre, jusqu'en 1590 ; en cette année, l'évêque Bernard de Sandoval ordonna, dans son Synode, qu'elle serait désormais le 7 juillet. Cette ordonnance fut rendue, dit le Prélat, sur la prière des habitants de la ville épiscopale, parce que ce nouveau jour leur était plus commode. Mais, comme le fait

(1) *Solemnius quàm prius agebatur.*

(2) *Hoc ideò decrevimus quia prædictus Martyr de Pampilonensibus parentibus astruitur natus, et etiam in Episcopum ejusdem civitatis asseritur ordinatus. Rursus etiam ideò, quia ejusdem sancti Martyris reliquiæ, intervenientibus precibus nostris, ab Ambianensiùm Episcopo impetratæ, atque in cruce aureâ nobis transmissæ, in nostrâ continentur ecclesiâ.* — Litteræ Petri II, Ep. Pampilonen. ap. Bolland.

(3) Bolland.

(4) M. Ch. Salmon, *l. c. sup.*, p. 268.

observer le docte Lubian, cette époque ne leur parut plus commode, qu'à cause de la grande multitude de personnes qui sont attirées chaque année à Pampelune, au commencement du mois de juillet, par les jeux et les célèbres combats de taureaux (1). Il ajoute que ce changement de jour a eu pour résultat d'augmenter le culte de saint Firmin en multipliant ses fêtes.

Maintenant, quelques détails sur l'office de saint Firmin, dans les anciens bréviaires de Pampelune. Presque tout cet office était, pour la plus grande partie, extrait assez fidèlement de ses Actes avec de fréquentes invocations (2); probablement dans le genre de celui que nous trouvons dans les anciens bréviaires d'Amiens.

Le premier et le plus ancien de ces bréviaires manuscrits paraît avoir été composé en 1331, car on trouve au commencement la table paschale de cette année (3).

On voit par ce bréviaire, que les Actes du Saint étaient alors connus à Pampelune, tels que les publient nos auteurs ; la première leçon a le même commencement : *Temporibus priscis*. Les Bollandistes en citent l'oraison, que nous reproduisons :

Deus, qui es omniùm Sanctorùm tuorùm splendor mirabilis, quique hodiernam diem B. Firmini Martyris atque Pontificis sanguine consecrasti ; da Ecclesiæ tuæ de ejus semper natalicio lætari, ut apud misericordiam tuam et exemplis ejus protegamur et meritis, per...

« O Dieu, qui êtes la splendeur admirable de tous vos Saints et qui avez consacré ce jour par le sang du bienheureux Firmin, Martyr et Pontife, accordez à votre Église qu'elle se réjouisse toujours de son natalice, afin qu'auprès de votre miséricorde nous soyons protégés et par les exemples et par les mérites de ce Saint, par... »

La ressemblance de cette oraison avec celle de tous les vieux bréviaires d'Amiens, l'indication de la première leçon, et les autres renseignements que nous trouvons dans les Bollandistes, nous portent à croire qu'il

(1) *Celebrioribus taurorum agitationibus et nundinis.* — Boll.

(2) Boll.

(3) *Ibid.*

y avait une grande similitude entre cet ancien office espagnol et les offices de saint Firmin, des bréviaires d'Amiens antérieurs au XVIIe siècle.

Le second de ces anciens bréviaires de Pampelune est d'une date incertaine, mais qu'on peut fixer entre 1349 et 1354. On y a ajouté deux hymnes propres; nos auteurs citent seulement celle des matines, que voici :

I

Lætus dies dat gaudia,
Læta plebs dat melodia :
Unde mater Ecclesia
Suis parat cœlestia.

II

O quam fœlix confinia,
Felicior familia,
Intra cujus solatia
Est Firmini præsentia.

III

Veneramur hunc laudibus,
Flagitemus hunc fletibus ;
Ut a nostris excessibus
Ejus muniamur precibus.

IV

Patri sit pax ingenito,
Sit virtus ejus genito,
Laus amborum paraclito
Regnanti more debito.
Amen (1).

Dans le troisième bréviaire, qui remonte à l'année 1383, les leçons des matines sont un peu plus étendues que celles des précédents ; bien qu'également tirées des Actes du Saint, on y trouve, à Sexte, la nouvelle oraison suivante :

Deus qui in diversas nationes populis præclarum veræ fidei constituisti doctorem beatum Firminum Martyrem tuum atque Pontificem, concede, quæsumus, ut, qui ejus hodie solemnia celebramus, præsentis prosperitatis gaudium et futuræ benedictionis gloriam consequamur.

« O Dieu qui avez établi chez diverses nations, sur les peuples, le bienheureux Firmin votre Martyr et Pontife, et en avez fait leur docteur, accordez-nous, nous vous en prions, que célébrant aujourd'hui sa fête solennelle, nous obtenions la joie de la présente prospérité et la gloire de la future bénédiction. »

(1) Boll.

Tous ces bréviaires furent supprimés au XVIe siècle, quand le diocèse de Pampelune reçut la liturgie romaine, en exécution de la bulle de saint Pie V. On composa alors de nouvelles leçons pour le second nocturne des matines de la fête de saint Firmin et elles furent approuvées, en 1587, par le pape Sixte-Quint (1).

En 1657, le pape Alexandre VII, pour terminer une longue dissension dont M. Ch. Salmon a donné tout le détail (2), proclama saint Firmin et saint François-Xaxier, patrons égaux du royaume de Navarre. La liturgie prescrivant de faire chaque jour mémoire du patron principal, — depuis deux siècles, tous les prêtres de la Navarre invoquent chaque jour saint Firmin comme le protecteur du royaume et le soutien de ses habitants.

Voici les antiennes et l'oraison propre de cet office, approuvées par la sacrée Congrégation des Rites, le 18 novembre 1657 :

Ad Vesperas. Ant. *Hi sunt duo protectores regni, firmamentum populi, et oblatio nostra coram Domino in manibus ipsorùm.*

℣. *Gloria et honore coronasti eos Domine.* — ℟. *Et constituisti eos super opera manuum tuarùm.*

Ad Laudes. Ant. *Hi sunt duo viri misericordiæ quorùm pietates nobis non defuerunt, et gloria eorùm non derelinquetur.*

℣. *Gloria,* ut supra.

ORATIO.

Deus, qui nos geminata sanctorùm tuorùm Firmini Martyris tui atque Pontificis et Francisci Xaverii confessoris protectione circumdas, illorùm intercessione fac nos constanti pace gaudere, et ab insidiis inimicorum omnium perpetua defensione conserva. Per Dominum.

L'office de saint Firmin fut étendu en 1725, à tous les Etats du roi Catholique. On y

(1) *Ibid.*
(2) P. 275 à 280.

ajouta, en 1746, une oraison propre qui fut composée par le pape Benoît XIV.

Plusieurs monuments remarquables ont été élevés sur le sol de la Navarre, en l'honneur de son glorieux Patron. « Au commen« cement du siècle dernier, dit M. Esteban « Obanos, on bâtit dans la paroisse Saint« Laurent (de Pampelune), la chapelle de « saint Firmin, Évêque et Martyr, à l'endroit « même où l'on croit que le Saint na« quit (1). »

La première origine de cette magnifique chapelle remonte à la fin du XIVe siècle (1399); ce n'était alors qu'un petit autel.

Il y a à Madrid, lisons-nous dans les Bollandistes, une noble et nombreuse congrégation, parmi les membres de laquelle les rois Catholiques sont comptés, qui honore saint Firmin d'un culte très-solennel, le 7 juillet et le 25 septembre de chaque année. On n'admet dans cette congrégation que des Navarrais et des personnes tenant leur origine de ce royaume. Dernièrement, dit le P. Stilting, elle a fait construire une église sous le vocable du Saint dont on y transporta une image, qui était depuis longtemps vénérée dans l'église des Pères de la Trinité. Une congrégation semblable fut établie à Sarragosse, en 1752.

VI

Tombeau de saint Firmin.

L'église de Notre-Dame de Saint-Acheul, aux portes d'Amiens, doit être nommée la première dans la liste des églises où saint Firmin est honoré d'un culte particulier. Construite sur l'emplacement même de la première cathédrale, dédiée au IVe siècle, par saint Firmin le Confesseur, à Notre-Dame des Martyrs, sur le tombeau du Martyr saint Firmin, elle est la première, la plus ancienne église du diocèse d'Amiens.

Cette église, dit le P. Daire (2), est un des plus dignes objets de la piété des fidèles, parce qu'elle a toujours été regardée comme une terre sainte arrosée du sang des Martyrs et pavée de leurs tombeaux.

Le caveau sépulcral de saint Firmin était au milieu du chœur de cette église. Mais la tombe dans laquelle les restes du premier évêque d'Amiens ont reposé pendant environ cinq siècles, n'existe plus. On ignore à quelle époque elle a disparu. Il n'en reste que l'emplacement dont nous allons donner la description ci-après.

Après avoir descendu un escalier de dix marches, on se trouve dans un souterrain partagé inégalement en deux par l'entrée; le sol de la première partie qui se trouve à droite du visiteur est plus élevé que l'autre de 0 m 35 c, sa largeur est de 2 m 10 c, sa profondeur de 1 m 40 c, et sa hauteur de 1 m 35 c. Le fond et les côtés de cette partie du caveau sont garnis de sculptures encore existantes.

La seconde partie, longue de 5 mètres 90 centimètres, est large à l'entrée de 2 mètres 16 centimètres, et à l'extrémité de 2 mètres 65 centimètres; le sol va en s'abaissant vers le fond et sa hauteur qui, à l'entrée, n'est que d'environ 1 mètre 70 centimètres, est à l'extrémité de 2 mètres 60 centimètres.

Elle renferme cinq tombes en pierre posées deux et trois; on ignore quels sont les personnages qui y furent inhumés, tout le sol de l'église de Saint-Acheul et même des environs paraît rempli de tombes semblables. On en aperçut encore plusieurs, lorsqu'on construisit l'escalier du caveau (en 1854) (1).

Les sculptures qui garnissent la partie du caveau où reposa la tombe de saint Firmin, forment sept groupes. Les deux premiers de chaque côté à droite et à gauche, représentent l'un la résurrection de Notre-Seigneur, l'autre sa descente aux limbes. L'exécution de ces morceaux ne remonte pas au-delà du XVIIe siècle.

Les cinq autres bas-reliefs représentent l'invention des reliques de saint Firmin; ils sont peints et dorés et paraisssent dater du XVIe siècle (2).

VII

Monuments divers qui consacrent le souvenir de saint Firmin.

On voit encore à Picquigny, près d'Amiens, à l'entrée de la rue des Chanoines, dans le

(1) Renseignements communiqués par Mgr l'Évêque de Pampelune à M. Ch. Salmon.

(2) *Histoire d'Amiens*, t. II, p. 256.

(1) On ne parvenait, avant cette époque, dans le caveau, qu'au moyen d'une échelle.

(2) M. Ch. Salmon, *l, c. sup*. P. 351 et 352.

bas, un monument placé en commémoration de l'apostolat de saint Firmin en ce lieu. C'est un piédestal carré, élevé de deux degrés, sur le devant duquel on voit des traces d'une peinture représentant un évêque. Il remplace la pierre sur laquelle, d'après la tradition, le saint Apôtre monta pour annoncer Jésus-Christ aux habitants de ce pays.

M. Ch. Salmon mentionne des fontaines portant le nom de saint Firmin, existant à Sommesnil, dans le diocèse de Rouen, et à Saint-Firmin, près Chantilly. Il existe encore plusieurs sources de ce genre dans divers pays. A Amiens d'abord, on trouve dans la cave d'une maison située sur la place Saint-Firmin, n° 20, une fontaine dite de Saint-Firmin. Cette fontaine ou puits, se trouve dans un petit caveau voûté en ogive qui avance sous la place. Au-dessus de la source était autrefois une statue représentant le saint Apôtre; elle a été enlevée, il y a quelques années, et il ne reste plus que la pierre qui la supportait.

Rappelons l'éminence dite le *Mont d'Évangile*, qui existe près de Boves, dans le canton de Sains, du haut de laquelle, selon une antique tradition, saint Firmin a annoncé la foi chrétienne aux habitants des pays voisins.

Il y a quelques années, on fit à Amiens des recherches pour retrouver la chapelle souterraine de l'église Saint-Firmin en Castillon, érigée, suivant la tradition, à la place du cachot où ce saint Apôtre avait reçu la palme du martyre; recherches qui, malheureusement, n'amenèrent aucun résultat. On espérait de l'une des caves d'une des maisons (1) qui bordent la place de l'Hôtel-de-Ville, parvenir par une tranchée souterraine jusques dans l'ancienne chapelle. « Il résulte aujourd'hui... « que le caveau de saint Firmin se trouverait « à peu près vis-à-vis le café Miné (2); mais « que, pour y arriver, il faudrait pratiquer « une tranchée à ciel ouvert; d'un autre « côté, le témoignage d'un contemporain in- « dique que lors de la démolition de l'église, « en 1804 ou 1805, la voûte de ce caveau a été « effondrée, son emplacement comblé (3). »

Dans ces circonstances on crut devoir abandonner les recherches.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

XII

VIE

DE SAINT FRONTO OU FRONT,

UN DES SOIXANTE-DOUZE DISCIPLES DU SAUVEUR, DISCIPLE DE SAINT PIERRE, APOTRE, — PREMIER ÉVÊQUE DE PÉRIGUEUX, AU PREMIER SIÈCLE (1), — ÉCRITE, AU NEUVIÈME SIÈCLE, PAR SÉBALDE, ÉVÊQUE DE PÉRIGUEUX.

Une très-courte Notice sur saint Front et saint Georges, — l'un, premier évêque de Périgueux, l'autre, premier évêque de Velay (au Ier siècle), avait été extraite par nous du grand travail de M. l'abbé Faillon sur l'Apostolat de sainte Madeleine en France (1).

C'était tout ce que nous savions sur saint Front, lorsqu'a paru (ces jours-ci,) un volume plein d'intérêt, consacré par M. l'abbé Pergot, curé de Terrasson (Dordogne), à *la Vie de saint Front, Apôtre, premier évêque de Périgueux* (2).

Ce remarquable, lumineux et savant ouvrage publie le texte latin — jusqu'ici inédit, — d'une *Vie de saint Front*, que tout fait croire antérieure au xe siècle.

« L'auteur — dit M. l'abbé Pergot, — a dû extraire cette légende de *la Vie de saint Front*, par l'évêque Sébalde, si toutefois elle n'est pas une partie de l'œuvre qu'on ne trouve plus aujourd'hui, de Sébalde lui-même. A ce point de vue elle est extrêmement précieuse. »

Nous avons cru devoir la traduire intégralement, en la faisant suivre de quelques notes empruntées à l'ouvrage de M. l'abbé Pergot, qui sera souvent et toujours le meilleur

(1) Celle qui porte le n° 13, connue sous le nom d'*Hôtel du Berceau d'or*.

(2) Maison n° 10 de la place de l'Hôtel de Ville, aujourd'hui *Café Martial*.

(3) *Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1856, n° 3, p. 98. Cf. M. Ch. Salmon. p. 501 et 502.

(1) Voyez nos *Ann. hag. de la France*, Ier siècle, col. 156 à 158.

(2) Un vol. in-8° de XVI-503 pages. Périgueux, 1861, 5 fr.

des guides pour nous en cette intéressante exploration.

C'est dans l'église de Domfront (Oise), dédiée à saint Front, et dont l'architecture remarquable remonte au XIe siècle, que M. l'abbé Pergot a eu le bonheur de trouver *un des plus beaux monuments que l'art chrétien ait élevés en l'honneur de saint Front* (1).

Il s'agit de l'ancienne Vie, dont on va lire ci-après la traduction.

Sébalde, — dont on a lu le nom ci-dessus, — écrivait, vers la fin du IXe siècle, d'après les traditions alors reçues par saint Adon, évêque de Vienne (en Dauphiné), le moine bénédictin Usuard, de l'abbaye de Saint-Germain des Prés (à Paris), le bienheureux Notker, religieux du monastère de Saint-Gall (en Suisse), et le vénérable Raban-Maur, archevêque de Mayence (en Allemagne).

De plus, il avait sous les yeux les écrits des évêques Anian et Chronope, successeurs de saint Front, aux IIe et IIIe siècles (2).

I

Lorsque notre Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ, créateur et rédempteur du genre humain, compatissant à nos misères, eut arrêté dans ses miséricordieux et secrets conseils, de visiter avec une très-grande clémence le monde languissant et d'arracher miraculeusement du joug de la ruse du diable, sa créature, que l'ennemi des hommes avait gouvernée en usurpateur pendant plus de cinq mille ans; Lui, [Jésus-Christ,] qui était le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, qui avait été promis au patriarche Abraham, et du temps de Cyrus, premier roi des Assyriens, — il daigna naître humblement au temps où le pouvoir était entre les mains d'un seul souverain, Octave Auguste, l'an quarante-deuxième du règne de cet empereur.

Puis ensuite, croissant en âge et voulant montrer l'amour qui l'avait fait incarner et qu'il était le vrai jour qui éclaire le monde pendant douze heures, il se choisit douze Apôtres.

(1) Voyez l'intéressante description qu'en a donnée M. Pergot, (p. 280 à 288).

(2) Voyez le père Dupuy : *Estat de l'Église du Périgord*, tome I, p. 203.

Or, pendant ce laps de temps, Notre-Seigneur Jésus-Christ prêchait la bonne nouvelle (*Evangelium*) du royaume céleste, et guérissait diverses maladies dans toute la Galilée, la Judée et la Syrie, et lorsque déjà le bruit de ses miracles se répandait de toutes parts, et que beaucoup de personnes du pays de Lycaonie arrivaient en foule vers le céleste médecin, le très-heureux Front, de la tribu de Juda, et d'une naissance très-illustre, qu'il tenait de son père Siméon et de sa mère Frontonia, originaire des confins de la contrée précitée (2), éloquent en paroles, remarquable par la pureté des mœurs, rempli de l'esprit de foi, intact et pur de ce vice dont le genre humain a coutume de se souiller, vint à Jésus-Christ, qui est la source de toute pureté, lui demandant d'être renouvelé dans l'eau du saint baptême. Et le bienheureux Pierre — sur l'ordre du Seigneur Jésus-Christ, — ayant conféré à Front la grâce du baptême, l'exhorta à rester avec lui.

Ensuite, le Seigneur se choisit soixante-douze disciples, par la raison qu'il y a soixante-douze langues. De ce nombre fut le très-heureux Front, que le docteur même de la justice, Jésus-Christ, élut et prit pour disciple, et qui, se vouant à la sainte prédication, se soumit si humblement aux divins préceptes, en prêchant avec foi, qu'il s'appliqua à ramener le peuple juif au giron de la sainte mère l'Église, et que, par lui, une foule innombrable se convertit au Seigneur Jésus-Christ.

Le très-heureux Front assista comme convive à cette dernière et très-sainte Cène du Seigneur, et il y reçut de la main du Seigneur Sauveur le pain de la vie sans fin et le calice du salut éternel. Les autres disciples assistèrent à cette révélation que le Seigneur leur fit de l'Incarnation. Le très-heureux Front, un d'eux, assista aussi à la mort du Sauveur, qu'il souffrit en son cœur, et, avec les autres disciples aussi, il attendait avec ardeur la résurrection future de son divin Maître. Heureux dans son désir plein de foi, il vit la gloire de Jésus-Christ ressuscité, il vit les plaies de sa chair déjà glorifiées, et il compta les traces des cicatrices qui couvraient son corps glorieux. Cet homme heureux vit ce Dieu puissant monter au ciel, et, après avoir reçu la céleste béné-

diction, il entendit le précepte donné par le Seigneur en ces termes :

— Allez prêcher dans le monde entier l'Évangile à toute créature; celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé. »

Le cinquantième jour après Pâques il reçut avec les Apôtres, — sous la forme de langues de feu, — l'Esprit-Saint qu'il avait [déjà] reçu le huitième jour après la résurrection [du Sauveur]. L'Esprit-Saint fut donné au très-heureux Front, pendant que le Christ était encore sur la terre, afin que les péchés fussent remis à ceux auxquels il les remettrait et retenus à ceux auxquels il les retiendrait. A cet homme, l'Esprit de vérité fut donné par le Christ déjà assis à la droite du Père, afin qu'ayant la science de toutes les langues, il parlât aux diverses nations des merveilles de Dieu.

Le très-heureux Front reçut deux fois l'Esprit de miséricorde : — la première, sur terre, puis ensuite du ciel; — afin qu'en vertu du premier don, il eût le pouvoir de remettre les péchés, et qu'en vertu du second, il eût l'Esprit des cieux, de façon à rendre à la fois spirituels et célestes ceux auxquels il prêcherait.

Il vécut en paix avec les Apôtres, et, se livrant tout entier au ministère du Verbe, après avoir laissé derrière lui toutes les choses temporelles, il n'avait de hâte que pour acquérir les biens divins. Il imitait les Apôtres, dans la compagnie desquels il combattait, et suivant en tout leur discipline, il se modelait intérieurement, et selon son pouvoir, sur la sainteté apostolique.

II

L'an trente-quatre de l'Incarnation du Seigneur, après l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, les Apôtres se dispersèrent dans les diverses provinces. Tandis que les Apôtres se dispersaient ainsi, et qu'ils partaient chacun pour la contrée qui lui avait été assignée, leur Prince à tous, le bienheureux Pierre, après avoir siégé pendant quatre ans comme évêque dans les pays d'Orient, arriva dans la cité d'Antioche, qu'il devait former par sa prédication et dont il devait faire sa pupille.

L'an vingt-deux de Tibère César, c'est-à-dire, la cinquième année après la Passion du Seigneur, Pierre emmena avec lui, en son excellente compagnie, le très-heureux Front et Georgius, hommes pleins de foi, afin d'élever lui-même à l'honneur d'être ses associés ceux que le Seigneur Jésus-Christ avait choisis pour disciples.

Le bienheureux Pierre ayant donc heureusement résolu avec le bienheureux Front de prêcher à Antioche pendant sept ans et avec zèle, — ordonna des évêques, des prêtres, des diacres et beaucoup de clercs; après quoi, le premier, il fonda l'Église d'Antioche, dont les habitants convertis furent les premiers appelés du nom de *Chrétiens*, par l'inspiration du Dieu vivant.

La seconde année de Claude César, — pour vaincre Simon le magicien, le bienheureux Pierre, Apôtre, se rendit en la cité de Rome, accompagné du très-heureux Front et de Georgius, saints hommes et ses fils très-chers par la grâce du baptême qu'il leur avait donné [à tous deux], et qui, avec les autres Saints, vivaient humblement sous sa règle.

Et à Rome, le bienheureux Pierre, prêchant l'Évangile pendant vingt-cinq ans, fut l'Évêque de cette ville.

Au bout de quelques jours que le bienheureux Front s'appliquait, en cette cité, avec le plus grand zèle, à l'office de la prédication, il amena au giron de l'Église un grand nombre de fils qu'il consacra tels par le sel de l'adoption.

Or, il advint, pendant que le bienheureux Front demeurait à Rome, que la jeune fille d'un sénateur, que les démons avaient tourmentée pendant quatorze années continues, fut guérie par lui de la manière qui suit.

Les démons, qui ne pouvaient souffrir en aucune façon le voisinage de la présence du Bienheureux, se mirent à crier en ces termes :

— O Front ! serviteur et héraut du Très-Haut, pourquoi nous poursuis-tu jusqu'ici ? Il n'est pas d'endroit où nous puissions t'échapper. Jésus de Nazareth, pourquoi nous as-tu envoyé de si grands et de tels tourments ? O qu'elle apparaît grande la vertu de cet homme, en présence de qui nous ne pouvons tenir pied. »

Tandis que les démons parlaient ainsi à l'envi, — à la même heure, la jeune fille se prosterna aux pieds du très-heureux Front.

Et lui se mit à répandre des prières devant le Seigneur, disant :

— Seigneur Jésus-Christ, qui nous avez donné, à nous vos serviteurs, pouvoir sur les malins esprits, venez-moi maintenant en aide, à moi votre serviteur, en accordant à mes suppliantes prières que cette servante d'une de vos créatures, en qui le cruel ennemi habite avec son impie légion, soit sauvée par votre compatissante miséricorde et délivrée de ces démons ; daignez m'accorder cette grâce, vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Amen. »

Aussitôt cette prière terminée, sur-le-champ la jeune fille fut guérie, après avoir été longtemps livrée aux violences de Satan. A la même heure, une lumière brilla au ciel et mit en fuite les très-noirs démons.

Lorsque le bienheureux Pierre eut appris qu'un tel miracle avait été fait par Front, il commença dès lors à l'honorer par dessus les autres. Pendant son séjour à Rome, Front opéra d'innombrables miracles. Entre autres, il rendit la vue à deux aveugles, guérit quatre hydropiques, purifia un lépreux, et, par la vertu du Christ, il guérit d'autres personnes affligées de diverses infirmités, et il les rendit [ainsi] à leur propre Créateur.

III

Il fut révélé par le Seigneur Jésus-Christ au bienheureux Pierre, l'an deux de l'empire de Claude, qu'il devait porter la lumière dans les ténèbres occidentales et chasser par les rayons de la vérité et de la foi le brouillard d'infidélité dont on voyait toute la Gaule obscurcie.

Le bienheureux Pierre convoque tous ses saints compagnons; il leur fait part de la divine révélation [qu'il a eue], et leur déclare avec un accent plein de foi qu'il faut accomplir la volonté du Seigneur, et qu'il doit envoyer des messagers de la vérité dans le pays et jusqu'aux extrémités des Gaules, — messagers qui, prêchant la parole de la foi, amenassent les hommes à former une très-excellente race devant le Seigneur.

La multitude des Saints donne son consentement unanime aux paroles persuasives de l'Apôtre [par excellence], et tous confessent qu'ils obéiront fidèlement aux ordres qu'il leur dictera, et que tout ce que Dieu leur commandera par sa voix, ils sont prêts à le faire comme étant la volonté même et l'ordre du Seigneur; en conséquence donc, qu'il accomplisse sans retard ce qui lui a été révélé.

Rempli comme il l'était de l'esprit de Dieu, le bienheureux Pierre, l'Apôtre de Jésus-Christ, choisit dans le nombre de ses compagnons plusieurs d'entre eux, qu'il envoie pour prêcher la parole de Dieu dans les pays des Gaules, — assignant à chacun son poste. Il envoie [ainsi] Euchaire, Valère et Materne à Trèves, Clément à Metz, Sixte à Reims, Savinien à Sens, Altin à Orléans, Potentien à Troyes, Julien au Mans, Georges au Velay, Saturnin à Toulouse, Martial à Limoges.

Parmi ces hommes, le bienheureux Pierre, Apôtre, d'après un ordre divin, juge à propos d'envoyer aux citoyens de Périgueux et à la seconde Aquitaine, le très-heureux Front, membre du glorieux collége des soixante-douze disciples qui avaient été choisis par le Seigneur.

Le bienheureux Pierre, Apôtre, considérant le très-saint Front et la richesse de ses saintes œuvres, lui dit :

— Frère très-cher, tu as bien vu comment le Seigneur Dieu, mon doux Jésus, tandis qu'il marchait au milieu de nous, daigna, au sortir de la porte de Naïm, ressusciter le fils d'une veuve, et rappeler sur terre Lazare enseveli depuis quatre jours et déjà en proie à la puanteur; comment il chassa les démons des corps qu'ils obsédaient et guérit par sa parole puissante des hydropiques, des paralytiques, des lépreux et beaucoup d'autres malades dont on ne saurait évaluer le nombre. Tes yeux ont vu toutes ces choses et tu es instruit de toutes.

« Lève-toi, va dans la seconde Aquitaine et surtout à la ville de Périgueux, où habite une multitude de peuple vivant sous le joug des démons, et prêche-leur sans crainte ce que tu as vu de tes yeux. »

Et après beaucoup d'autres paroles, ayant prié, et lui mettant la main sur la tête, il lui dit :

— Que mon Seigneur, le doux Jésus, envoie son ange pour préparer ta route, et qu'il t'accorde ce que tu lui demanderas. »

Et lui donnant le baiser [de paix], il le bénit. Et Front, fort de l'autorité apostolique et exhorté par la voix de Pierre, ayant dit adieu à tous ses compagnons, il prit congé

d'eux — Apôtres comme lui, — après leur avoir donné et en avoir reçu le baiser de paix.

IV

Après avoir pris congé du bienheureux Apôtre [Pierre], ces pontifes dévoués à Dieu, hâtant leurs pas dans la route qu'ils avaient entreprise, s'avançaient tous vers les pays des Gaules.

Le très-heureux Front et le bienheureux Georges cheminant ensemble, ne se quittaient pas d'un instant dans le voyage qu'ils avaient commencé de conserve. Ils avaient déjà marché trois jours, lorsqu'ils arrivèrent à un endroit nommé Voltius (1), où ils prirent leur étape (*mansionem*). Séjournant quelque temps en ce lieu, ils s'appliquaient avec zèle à la prédication et annonçaient la parole de vie, le nom et la gloire de Jésus-Christ aux Gentils des alentours qui venaient se réunir aux troupes des fidèles accourus à leur voix.

Ces saints hommes avaient donc demeuré quelques jours en ce lieu, offrant à Dieu les fruits de leur prédication par laquelle ils avaient semé la foi du Christ et la connaissance de la vie éternelle en ces contrées, — lorsque, par la volonté de Dieu, le bienheureux Georges, cet homme vénérable que le bienheureux Pierre, Apôtre, avait ordonné pontife de l'église de Velay, entrant dans le sentier que doit suivre tout le genre humain, acquitta la dette de sa condition.

Une douleur incomparable envahit le très-saint Front à la vue de la mort si subite de son frère, et gémissant d'une manière lamentable de ce que son compagnon de voyage fût sorti de son corps, il ne recevait aucun remède de consolation. Car il déplorait la perte de son aide. Maintenant que lui était enlevé le compagnon de son saint voyage, il était cruellement accablé de cette perte.

Le très-heureux Front blessé cruellement, et plein d'angoisse de la mort si subite du bienheureux Georges, tenant conseil avec les saints hommes [ses collègues], recherche ce qu'il faut faire sur-le-champ. Le commun avis des Saints fut que le bienheureux Front recourrait au bienheureux Pierre et que, parvenu en sa présence, il lui exposerait la mort de son frère, afin que par l'autorité de l'Apôtre, ou le mort fût rappelé à la vie, ou enseveli selon la coutume chrétienne.

Le très-saint Front se rendit au conseil des Saints. Il ordonne de garder le corps du défunt en un sépulcre jusqu'à qu'il soit de retour. Et hâtant sa marche, il s'offre aux cléments regards de l'Apôtre. Il expose humblement la cause de son retour, savoir, que son collègue dans l'épiscopat, Georges, est sorti de cette vie ; et il le supplie par ses soupirs et ses larmes plus que par ses paroles de daigner le ressusciter d'entre les morts. Il dit que le corps du défunt est gardé enseveli dans un tombeau et que ses saints compagnons le prient tous ensemble de le délivrer des liens de la mort et de le rendre à la vie.

L'Apôtre Pierre ému par les sollicitations du suppliant et affectueusement compatissant à sa charité, lui dit beaucoup de paroles de consolation, et l'embrassant tendrement, il remit son bâton au bienheureux Front, avec l'ordre de s'en retourner et de mettre ce bâton sur le corps inanimé de son frère, en invoquant le nom de Jésus-Christ; qu'à l'attouchement de ce bâton, il le verra ressusciter.

Le très-heureux Front, ayant reçu le bâton et la bénédiction de l'Apôtre, retourne à l'endroit où saint Georges gisait sans vie et il se montre à tous. A ce spectacle s'était rendue une innombrable multitude de payens de sexe et d'âge différents, en suspens et dans l'attente de ce que la pitié de l'Apôtre aurait décidé à l'égard du défunt Georges.

En présence de tous, le très-heureux Front s'approche du tombeau sur lequel il met le bâton de l'Apôtre, et, invoquant le nom du Christ, il commande au mort de ressusciter. Au contact du bâton de l'Apôtre et à l'invocation du nom de Jésus-Christ, Georges, qui pendant six jours avait été mort, reprend vie; il se lève du tombeau et, comme de coutume, marchant et parlant, il donne publiquement des preuves certaines du retour de la vie en lui (3).

Les cris du peuple montent au ciel et y portent les louanges du Christ ; au moment où Georges secoue son sommeil, l'infidélité se change en foi et la tristesse des Saints en chants d'allégresse.

(1) Depuis, Bolsena, petite ville située sur le lac du même nom, aujourd'hui dans les États de l'Église,

La multitude des payens qui était venue là, comme à un spectacle, voyant un tel miracle accompli par le bienheureux Front, disciple du Christ, se convertit à l'heure même au Seigneur et demande que la grâce du baptême lui soit accordée par le bienheureux Front.

L'homme de Dieu se rendant à leur prière, éleva quelques-uns d'entre eux à l'ordre clérical dont il les jugea dignes, en rendant grâces à Dieu. Parmi eux aussi il choisit soixante-douze hommes avec lesquels glorifiant le Seigneur, il se remit en chemin — lui et les autres Saints, — pour aller dans les Gaules, ce que l'Apôtre lui avait enjoint, et il hâte ses pas autant qu'il peut.

V

Et ils traversèrent les périlleux sommets des Alpes et tous, sains et saufs, ils descendirent dans les plaines Cisalpines. C'est là qu'ils se séparent les uns des autres, pour se diriger, chacun dans le pays qui lui a été assigné, après s'être dit un commun adieu et donné le baiser de paix.

Le très-heureux Front et Georges achevant ensemble le voyage qu'ils avaient entrepris de conserve, arrivèrent tous deux dans la ville de Velay, dont l'antique nom était *vetula civitas* (vieille cité (4).

C'est là que Georges demeurant, comme évêque nommé d'avance à ce siége, — le très-heureux Front après l'avoir beaucoup embrassé, dit enfin adieu à son saint compagnon et, avec Anianus, Frontasius, Severinus et Severianus et d'autres, ses disciples, résolut de se rendre à la cité de Périgueux, à laquelle il avait été destiné ainsi qu'à la province de la seconde Aquitaine.

Le culte de l'idolâtrie et la superstition exécrable s'étaient emparé de la seconde Aquitaine, et, de ce pays, jaillissant comme d'une source, ces rites avaient couvert de leurs eaux mortelles tout le pays qui en dépendait.

Ayant traversé les contrées de l'Auvergne et du Limousin (5), en semant çà et là parmi les nations payennes la parole de Dieu, saint Front arriva à la ville de Périgueux que Dieu et le bienheureux Pierre lui avaient confiée.

L'homme du Seigneur, — Front, — étant entré dans la cité de Périgueux, commença dès le lendemain à prêcher la parole de Dieu au peuple qui accourut bientôt de toutes parts pour l'entendre au théâtre où il annonçait publiquement l'Evangile. Mais, comme la nouveauté de la prédication se changeait pour quelques-uns en scandale et pour d'autres était un objet de dérision, — la puissance des miracles et la sagesse des paroles de Front plongeaient dans l'étonnement ceux qu'une erreur antique et innée [pour ainsi dire] avait rendus sourds à l'enseignement de la voie de la vérité.

Il arriva donc, tandis que Front prêchait sur ce théâtre, qu'un homme rempli du démon et lié de chaînes de fer, se mit à crier en ces termes :

— Front, serviteur de Jésus de Nazareth, tes prières me brûlent. »

Le bienheureux Front lui dit :

— Tais-toi, immonde esprit, et sors de cet homme. »

Et aussitôt fut délivré cet homme qui, pendant beaucoup d'années, avait été tourmenté par une légion de démons. Ce que voyant Maximilla, vénérable et noble dame, elle se jeta aux pieds de Front, lui demandant et le suppliant de la baptiser ; et le conduisant à son palais, elle le reçut lui et ses disciples avec tout l'honneur convenable.

Elle avait un mari qui s'appelait Chilperic, qui depuis douze ans était pris de paralysie; il ne pouvait ni se lever de son lit, ni porter sa main à sa bouche, ni se tourner sans l'aide d'autrui. Alors, la vénérable dame Maximilla supplia le bienheureux Front de guérir — comme il en usait à l'égard des autres infirmes, — son mari de sa paralysie.

Le bienheureux Front dit à Maximilla :

— Si tu peux croire, tout est possible à celui qui croit. »

Et venant à l'endroit où gisait Chilperic, il lui dit :

— Crois-tu que notre Seigneur Jésus puisse te délivrer de cette infirmité ? »

Et Chilperic répondit :

— Je le crois fermement. »

Le bienheureux Front lui dit :

— Promets-tu de prendre une seconde naissance dans la source éternelle ? »

Et Chilperic :

— Je le promets et je renonce aux pompes du diable. »

Le bienheureux Front, ayant pris de l'eau, le baptisa, et lui prenant la main, dit :

— Que le Seigneur Jésus-Christ qui a guéri les paralytiques, daigne te guérir de cette infirmité. »

Et ayant fait le signe de la croix, il le guérit. Ce que voyant les fils de Chilperic, — Altimus et Gelasius, toute la famille et ses serviteurs, au nombre de deux cents, de l'un et de l'autre sexe, ils tombèrent en terre devant lui, lui demandant à être baptisés. Il leur imposa — selon la coutume, — un jeûne de trois jours; après quoi il les baptisa.

VI

Et comme l'éclat des miracles du bienheureux Front resplendissait déjà dans toute la cité, ainsi que l'étoile du matin, — le comte de cette cité, nommé Aurelius, qui était plein d'ulcères et de douleurs, faisant demander par des envoyés au bienheureux Front de daigner venir le trouver, l'en suppliait avec instance. Et comme le très-fidèle disciple du Christ se rendait auprès de ce comte, il rencontra devant la porte de la principale cour un aveugle qui, se prosternant devant lui, le suppliait de le guérir. Et lui, ayant invoqué le nom du Christ et fait sur les yeux de cet homme le signe de la croix, il lui rendit sa première santé.

A cette nouvelle, le comte accourt en toute hâte, il se jette aux genoux du Bienheureux, le suppliant de daigner le guérir de ses ulcères et de ses douleurs et de le rendre participant de la vie éternelle. Le disciple du Christ l'ayant instruit avec un très-grand soin par sa parole, le catéchisa et le guérit de ses ulcères et de ses douleurs. Cet homme fut dès lors enflammé d'une si grande ardeur de foi, qu'il établit le saint disciple du Christ et les pontifes, ses successeurs, seigneurs temporels, en toutes choses, sur lui et sur les comtes, ses successeurs, et il lui donna un endroit où il pût construire une église propre au culte divin. Cette église, le bienheureux Front la consacra — la troisième année de l'empire de Claude, — en l'honneur du Sauveur du monde et de la bienheureuse Vierge Marie et du bienheureux Jean-Baptiste.

VII

Peu de temps après, il advint à une femme qui demeurait en cette cité (de Périgueux) et que le très-saint homme avait délivrée de l'obsession du diable, que son fils, âgé de quatre ans, tomba dans un puits; environ quatre heures après, en ayant été tiré sans vie, il fut déposé par sa mère aux pieds du disciple du Christ, et elle gémissait et pleurait. Le très-heureux Front reçut l'enfant et ordonna qu'on le couvrît de son manteau (*pallium*). Pour lui, se prosternant en prière, il ne cessa de pleurer que lorsque la mort abandonna celui qu'elle avait pris.

Dans la même cité il y avait un homme noble, nommé Hulpidinus, et il ne portait pas encore le joug de la foi chrétienne. Son fils unique, saisi d'une grave infirmité fut bientôt réduit à l'extrémité; enfin, il mourut. Le père ne pouvant supporter la douleur de la privation de son fils, accourut à l'homme de Dieu, criant et disant :

— O Front! serviteur du Dieu très-haut, qui confesses Jésus-Christ, rends-moi mon fils unique. »

Le bienheureux Front lui dit :

— Hulpidinus, si de tout cœur tu crois en mon Dieu, Jésus-Christ, que j'annonce être le vrai Dieu, tu recouvreras ton fils sur l'heure même et tu obtiendras la vie éternelle. »

Hulpidinus dit :

— Si je recouvre mon fils vivant, je confesse que le Christ est le vrai Dieu et je renonce entièrement aux idoles. »

Alors le bienheureux Front ordonna que le corps sans vie lui fût apporté. Et pendant que tous les assistants pleuraient et considéraient ce que le Saint allait faire, — lui, tenant la main de l'enfant, il leva au ciel ses yeux inondés de larmes, et dit :

— Seigneur Jésus-Christ qui, par la parole de votre puissance, avez ressuscité le fils de la veuve hors de la porte de Naïm, en présence d'une grande foule, et aussi Lazare enseveli depuis quatre jour et déjà en proie à la puanteur,—ordonnez que cet enfant condamné à une double mort (celle de l'âme et du corps), ressuscite d'entre les morts, afin que, rentrant en son corps, beaucoup par votre foi ressuscitent et connaissent que vous

êtes le Christ fils du Dieu vivant, qui avez sauvé le monde perdu, pour obéir à l'ordre du Père, à qui par vous nous rendons grâces dans les siècles infinis des siècles, Amen. »

Et quand les fidèles eurent répondu : « Amen, » l'enfant s'éveillant sain et sauf comme d'un doux sommeil, à la vue de tous les assistants qui pleuraient de joie, donna une ineffable allégresse à ses parents et aux autres personnes qui étaient là, en même temps qu'il les excita grandement à embrasser la religion chrétienne.

Bientôt le père de l'enfant et son épouse, vraiment bénie de nom et de fait (*nomine et opere Benedicta*) et son fils Chronopius (1), ressuscité d'entre les morts, furent baptisés avec toute leur famille et tous leurs serviteurs, — au nombre de trois cents.

Peu de temps après encore, le Christ daigna opérer un semblable miracle par l'intermédiaire du bienheureux Front. Car, comme ce très-saint disciple du Christ parcourait la ville, — étant arrivé à la porte qu'on nomme romaine ou de Rome (*romana*), et s'efforçant de retenir ceux qui couraient au temple (2) afin d'y sacrifier aux démons, — voici qu'on portait un mort que suivait une foule de peuple. Or, c'était un adolescent, fils d'un magnifique personnage qui avait nom Pascentius.

Survenant donc en ce lieu, le très-heureux disciple du Christ, fort de son habituelle confiance en Dieu, ordonna de mettre à terre le corps du défunt, et de la main commandant qu'on fît silence, il dit au père de l'adolescent :

— Pascentius, mon Seigneur Jésus-Christ que je vous prêche [à tous], s'étant fait homme pour les hommes, ressuscita les morts, mit en fuite les démons par sa parole, rendit la vue aux aveugles, guérit les malades et, pour montrer la puissance de sa divinité, il fit [tout] ce qu'il voulut au milieu des hommes.

« Si donc, abandonnant la vanité des idoles, tu crois de cœur qu'il est Dieu et promets de te purifier dans la source éternelle, tu auras une double joie, — celle de ton salut et celle de la résurrection de ton fils. »

Alors Pascentius et tout le peuple qui était là se jettent aux genoux du très-saint homme et demandent tous grâce, et Pascentius disait :

— O Front! héraut du Dieu grand, si tu me rends mon fils unique, consolation de ma vie ici-bas, non-seulement moi je confesserai que le Christ est le vrai Dieu, mais encore tout ce peuple ici présent méprisera les mensonges de ses dieux et recevra la foi que tu prêches avec une âme dévouée. »

Alors, le bienheureux disciple du Christ s'étant agenouillé en terre et tendant les mains au ciel, dit en présence de tout le peuple qui l'entendait :

— Seigneur Jésus-Christ, qui êtes présent partout, qui pour nous racheter avez voulu vous faire homme, et vous montrant au milieu des hommes avez chassé la puissance du diable par l'étendard de la sainte croix, — ordonnez Seigneur, que cet adolescent, condamné à une double mort, ressuscite, afin que la puissance d'un si grand fait donne la vie de la foi aux cœurs des croyants. »

Quand les fidèles qui se trouvaient là eurent répondu : « Amen, » sortant comme d'un sommeil, l'adolescent se lève du cercueil (*loculo*), et d'une voix vibrante, il dit à son père et aux assistants :

— Nous avons vraiment été dans l'erreur jusqu'à présent, car les dieux que nous honorons sont vraiment des démons. Je les ai vus dans l'enfer, et j'ai vu qu'ils n'avaient pas de repos au milieu des tourments, non plus que leurs adorateurs. »

Alors s'élève au ciel une grande clameur partie du sein de toute cette foule qui proclame le Christ vrai Dieu, et sept mille personnes de l'un et de l'autre sexe sont lavées, ce jour-là, dans la source éternelle.

VIII

Mais, l'homme du Seigneur, Front, s'affligeant de la perte de nombreuses âmes, — ce jour-là même, suivi d'une grande foule de peuple par lui convertie à la foi, se rendit hardiment au grand temple (*templum majus*), qui était consacré à Mars. Et quand il fut arrivé devant l'idole pour la détruire, les démons qui se cachaient en cet endroit, se mirent à crier, disant :

(1) Devenu un fervent disciple de saint Front, Chronope mérita par ses vertus d'être son successeur médiat dans l'épiscopat.

(2) De Mars.

— Pourquoi, Front, héraut de Jésus-Christ, nous poursuis-tu ici comme partout? Tu nous as honteusement chassés de la ville de Rome. Il n'y a aucun endroit où nous puissions t'échapper. »

Le bienheureux disciple du Christ fit le signe de la croix contre les ennemis. Aussitôt s'éleva un grand mugissement, et ils s'enfuirent laissant après eux une grande puanteur. L'homme saint commanda de brûler les idoles et les réduisit en cendres. Puis, purifiant cet endroit, il y consacra une église en l'honneur du premier Martyr Etienne (6), et il voulut que là fut établi son siége pontifical.

Le disciple du Christ voyant que les peuples de la campagne et des cités environnantes étaient payens et enlacés dans l'erreur de l'idolâtrie, — convoque ses compagnons et ses disciples; il leur commande de parcourir, deux par deux, les cités, les localités voisines, d'instruire les Gentils, afin que par eux la connaissance de la vérité resplendisse aux yeux de ceux qui sont dans les ténèbres de l'erreur. Et eux, accomplissant les préceptes de leur bon Maître, ils furent, pour la plupart, faits glorieusement Martyrs par les payens. Les autres, parcourant les pays voisins, joyeux du fruit de leurs succès, retournent vers leur maître.

Un jour, comme le bienheureux Front s'étant rendu à un temple où était la statue de Vénus, et qui contenait [en outre] d'innombrables représentations des faux dieux que, jouet de diverses erreurs, la gentilité avait érigés au temps passé, s'apprêtait à les détruire, — le reste des payens, qui avaient échappé comme des planches au naufrage d'un vaisseau, s'oppose avec une très-grande obstination à son entreprise, et s'arme contre lui pour la défense de leurs dieux qui ne pouvaient les secourir, et ces hommes crient que Front est un malfaiteur et un magicien (*maleficum*).

Mais, le bienheureux disciple du Christ, intrépide au milieu de la fureur et des injures de ces insensés, étant entré dans le temple, invoque le nom de Jésus-Christ, et par la seule autorité de ce nom, il réduit en cendres l'énorme idole. Au moment où tomba cette statue, un très-grand dragon en sortit et se rua sur ses adorateurs parmi lesquels il tua sept hommes de son souffle sulfureux; quant aux autres, il se mit à les poursuivre avec rage, leur faisant d'horribles blessures et leur donnant la mort à coups de queue. Et eux, invoquent contre leur dieu le secours du bienheureux Front, — eux-mêmes, qui, peu auparavant, criaient qu'il était un magicien et s'efforçaient de le brûler vivant.

Enfin, le bienheureux Front, élevant sa main droite et faisant le signe de la croix, ordonne au dragon de ne plus blesser personne, de fuir et de gagner des lieux que n'habite aucune créature humaine. A son ordre, le dragon s'enfuit à la vue de tous. Ce que voyant les autres, ils promettent qu'ils croiront au vrai Dieu, et ils demandent humblement que saint Front daigne ressusciter d'entre les morts ceux que le dragon avait tués de son souffle sulfureux.

Le très-heureux Front commanda de porter hors du temple les corps des défunts. Cela fait, lui-même se prosterne contre terre en forme de croix, et il se met à prier Dieu en ces termes, en présence des assistants:

— O Dieu, à qui rien n'est impossible, qui par le bois de votre très-douce croix avez rétabli pour ceux qui croient en vous le monde brisé; qui avez rendu à l'aveugle-né les yeux que la nature lui avait refusés; qui avez ressuscité d'entre les morts Lazare, défunt depuis quatre jours, et déjà en proie à la puanteur, — venez-moi en aide, à moi votre serviteur, et ordonnez, Seigneur, que ces malheureux, condamnés à une double mort et qui, à cause de leur ignorance, n'ont pas su que vous étiez leur créateur et leur maître, et ont eu pour ennemi le plus terrible celui qu'ils adoraient comme Dieu, — ordonnez qu'ils ressuscitent d'entre les morts, afin que ceux qui sont ici présents et ceux qui vivront dans l'avenir, sachent que vous tenez les clefs de la vie et de la mort, et qu'il n'y a pas d'autre Dieu que vous, qui vivez et régnez avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. »

Et quand les fidèles eurent répondu: « Amen, » les morts se levèrent comme s'éveillant d'un sommeil, et ils se mirent à crier à haute voix:

— Il n'y a pas d'autre Dieu par lequel il nous faille être sauvés, que celui que prêche cet homme très-saint. »

Alors, le bienheureux Front élevant sa main droite et faisant le signe de la croix, dit:

— Au nom de mon Seigneur Jésus-Christ que les Juifs ont crucifié, et qui, le troisième jour, est ressuscité d'entre les morts après avoir rompu les chaînes du trépas, — qu'une partie de ce temple s'écroule avec les autres idoles faites de main d'homme qu'elle renferme sous sa voûte, et que l'autre partie reste debout comme un monument et un souvenir pour les futures générations. »

Et aussitôt, le temple s'écroula dans la partie qu'avait désignée le bienheureux Front (7). A cette vue, le même jour, quatre mille hommes ayant pris une seconde naissance dans le bain sacré par les mains du saint Pontife et de ses disciples, eurent le bonheur d'être instruits du dogme chrétien.

IX

Après la mort des Augustes, Caïus, Julius et Octavianus César, et de Tibère, de Caïus, de Caligula, — Claude fut créé cinquième empereur des Romains. C'est sous lui, au commencement de la seconde année de son règne, que le bienheureux Pierre avec le très-heureux Front et avec d'autres Saints vint d'Antioche à Rome, comme on l'a dit ci-dessus.

Ce prince — la quatrième année de son empire, — désirant se montrer utile à la république, chercha de toutes parts des occasions de guerre et de victoire. C'est pourquoi il organisa une expédition contre les Bretons à cause de ce qu'ils n'avaient pas rendu des transfuges; il paraissait se disposer à passer dans cette île avec Quirinus son parent, fils d'Annibal, sénateur des Romains.

Personne avant Jules-César ni après lui n'avait osé aborder cette île. Lui (Claude), sans dépenser d'argent et sans effusion de sang, en très-peu de jours, soumit la plus grande partie de l'île à son pouvoir. Le sixième mois de son départ de Rome pour cette expédition, il ajouta à l'empire romain les Orcades et les îles situées au-delà de la Bretagne dans l'Océan.

Ce fut de là qu'il envoya Quirinus avec des chameaux, des éléphants et un train extraordinaire dans la seconde Aquitaine, pour la soumettre à l'empire de Rome. Et après cela, Quirinus vint à la ville de Périgueux, qui est une cité de cette province, laquelle a toujours été remarquable par des hommes grands et très-forts, aux mœurs sans frein et à la fois belliqueux et inquiets; et Quirinus soumit cette ville à l'empire romain.

Et parce que — selon la parole de l'Apôtre, — tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffrent persécution, les prêtres des idoles avec leur pontife qui persistaient encore dans l'aveuglement de l'infidélité, souffrant avec indignation que les louanges du nom du Christ se répandissent de toutes parts et que la puissance de leurs idoles se réduisît à rien, accusèrent le bienheureux Front devant le président Quirinus, s'élevant d'un commun accord contre lui et le proclamant un magicien, qui, sous le nom de piété, bouleversait par divers prestiges les cœurs des peuples et trompait leurs yeux; donnant le faux pour vrai, affirmant qu'un homme crucifié était Dieu, réduisant à néant le culte et détruisant les temples des dieux immortels que l'erreur du monde romain (disait-il) avait adorés depuis des siècles. Que c'était lui seul qu'on devait brûler, afin que l'exemple de sa mort effrayât désormais les autres téméraires, de manière à ce qu'à l'avenir personne n'essayât de quelque manière que ce fût d'aboyer *(oblatrare)* contre la république et le respect dû aux redoutables dieux des Romains qui soutiennent le monde et le nourrissent.

En entendant ces choses, le président Quirinus, ayant envoyé ses licteurs, ordonne qu'on amène devant ses yeux le bienheureux Front.

Le bienheureux Front vient avec Frontasius, Severinus, Silanus et Severianus en présence de Quirinus. Le président leur parle en ces termes, d'un ton plein d'impudence et d'orgueil :

— N'es-tu pas ce Front qui, par tes vains discours touchant un certain Jésus crucifié, as détourné le peuple de cette cité du culte des dieux et détruit leurs temples? Par le salut des très-impitoyables dieux, si tu ne renies pas ce crucifié et si tu n'adores pas les dieux qu'honore l'univers romain, je te ferai périr par divers tourments. »

Le bienheureux Front dit au président :

— Je ne renierai pas Jésus-Christ mon Sei-

gneur, je n'inclinerai pas non plus ma tête devant des pierres brutes. Car il vaut mieux mettre son espérance dans le Seigneur que dans les princes et se confier au Seigneur qu'aux hommes. Mais toi, écoute-moi et reconnais pour Dieu Jésus-Christ qui est le vrai Dieu, et après l'avoir reconnu, adore-le et chasse de ton esprit ceux qui ne sont pas de vrais dieux mais les démons les plus dangereux, et tu comprendras [alors] que ce ne sont pas des dieux ceux qu'on fabrique de main d'homme. »

Frontasius, Severinus, Severianus et Silanus dirent à Quirinus :

— Président, si tu écoutes les paroles de notre Père, tu pourras échapper aux éternels tourments qui t'attendent toi et les adorateurs des idoles. »

Alors le président irrité se mit à les menacer de la mort, et il dit à ses satellites :

— Jusqu'à quand laisserez-vous vivre ces hommes qui nous promettent d'éternels tourments? »

Et comme un des satellites voulait frapper de son glaive le très-heureux Front, — le fer resta suspendu en l'air et la main du bourreau, elle-même, demeura levée sans force pour frapper, et la tête du saint Pontife ne fut pas atteinte. Une si grande lumière apparut sur le front du Bienheureux, que le président lui-même et ses satellites s'enfuirent du théâtre, la terreur dans l'âme.

Peu après, le bourreau se mit à se déchirer de ses propres dents, et enfin, frappé par un Ange, il périt misérablement.

Le très-heureux Front avec ses disciples précités se rendit à l'endroit qu'on appelle *podium*, où il fit — la troisième année de l'empire de Claude, — élever en l'honneur de la bienheureuse et immaculée Vierge Marie une basilique remarquable par le zèle extrême qui présida à son érection; c'était un petit édifice qu'il consacra, la même année, par la permission du Seigneur (8), puis il bénit un cimetière *(polyandrum)* commun à tous [les fidèles] et en ce lieu, de préférence à tout autre, il mena une vie angélique abondante en sainteté et en vertus comme en grâces. Et il fortifiait dans le Christ la foule des fidèles qui venaient à lui.

X

Sur ces entrefaites, on apprend au président Quirinus, que Frontasius, Severianus et Silanus, envoyés par le bienheureux Front, prêchaient dans la cité la parole de vie. Enflammé d'une immense fureur, Quirinus ordonna de les amener devant lui, et il leur dit :

— Dites-moi d'où vous êtes et de quels noms on vous appelle, afin que connaissant votre origine, les secrets de votre art magique se révèlent plus facilement [à nous]. Car, non-seulement vous ne sacrifiez pas aux dieux, mais encore vous et votre maître vous avez détourné de leur culte ceux qui avaient coutume de leur offrir des sacrifices et vous avez détruit leurs temples, et je ne sais en vertu de quel pouvoir vous faites ces choses. »

Saint Frontasius répondit :

— Toi, président, qui es sans vertu, pourquoi nous interroges-tu, puisque tu exècres et méprises toute vertu. Mais, refléchis d'abord et reconnais l'existence de ton âme, et pense à Celui qui t'a formé d'une âme et d'un corps, et tu comprendras la vérité.

« Car, moi et ceux-ci [mes compagnons], nous avons appris du très-heureux Front, notre père, que les idoles des Gentils sont les œuvres des mains des hommes et qu'elles ne peuvent être à elles-mêmes d'aucune utilité, ni aider les autres, et que la protection que vous croyez venir d'elles est toujours vaine, et qu'enfin vous périrez avec elles. »

Le président Quirinus dit :

— Je vois que vous mettez votre confiance dans votre loquacité que vous a enseignée votre maître; mais, ce n'est qu'en des mensonges que vous placez votre confiance. »

Severinus et Severianus répondirent :

— Tout ce que nous disons est vrai. Pour connaître la vérité, écoute avec plus d'attention ce que nous disons.

« Le Seigneur Jésus-Christ consolant et fortifiant ses disciples, leur dit — ainsi que nous l'avons appris de notre Père très-saint :
« Quand vous paraîtrez devant les rois et les
« présidents, ne veuillez pas penser à ce que
« vous direz ni en quels termes vous vous
« exprimerez ; moi, je vous donnerai un lan-

« gage et une sagesse auxquels ne pourront « résister vos adversaires. »

« C'est pourquoi nous parlons de Dieu; et ce que nous disons n'est pas de nous, mais de Dieu. Président, les dieux que tu honores sont de métal; ce sont des idoles consacrées aux démons; elles sont sourdes et muettes. »

Quirinus leur dit :

— Vous aurez le bénéfice de la vie (*lucramini vobis vitam*) si vous sacrifiez. »

Saint Frontasius lui dit :

— Mourir pour le Christ est notre seul gain (*lucrum*). »

Alors, le président, se tournant vers Silanus qui savait jouer de la cythare, de la lyre et des instruments de musique (*symphonia*) (1), lui dit :

— Et toi, jeune homme, pourquoi ne sacrifies-tu pas ? »

Saint Silanus répondit :

— Je confesse de tout mon cœur que je ne sacrifierai pas aux idoles, mais que j'adore mon Dieu le Seigneur Jésus-Christ, qui est assis dans les cieux à la droite du Père, et qui, par le bain de son baptême, lave le monde souillé par le péché du premier homme. »

Quirinus dit :

— De quelle manière lave-t-il le monde ? »

Le bienheureux Silanus dit :

— Président, fais-moi apporter trois grands vases, et ordonne qu'on les emplisse d'eau, et je te montrerai comment le Fils de Dieu, Jésus-Christ, notre Seigneur, lave le monde chaque jour par les mains de ses serviteurs. »

Alors on apporta les vases que le bienheureux Silanus avait demandés. Et le Saint dit à Quirinus :

— Président, vois et comprends. Si grande est la vertu que l'invocation du Père et de l'Esprit Saint a accordée à l'eau, qu'elle lave les péchés des âmes et les sauve [ces âmes]. Debout, président, et reçois le sacrement de baptême, et tu seras sauvé. Car le Seigneur Jésus-Christ a dit à notre maître et à ses autres disciples : « Allez dans le monde, baptisez les Gentils au nom du Père, et du Fils et de l'Esprit-Saint, et celui qui croira et sera baptisé sera sauvé; celui au contraire, qui ne croira pas, sera condamné. »

« Mais toi, président, si tu crois en [Jésus] Christ et permets qu'on te baptise, tu seras sauvé; si, au contraire, tu ne crois pas, tu seras condamné à vivre sans fin avec les démons dans l'enfer. »

Alors, le président irrité et voyant les athlètes du Seigneur prêts au combat et couverts des armes de la foi, voulut les faire servir de spectacle à la populeuse cité; il les fit donc sortir hors de la ville, et, dans un pré verdoyant, les ayant soumis à de cruelles tortures, il les trouva toujours fermes dans leurs souffrances *(passionis)*.

A l'exemple aussi de notre Rédempteur couronné d'épines, il leur fit enfoncer en forme de couronne, des clous de fer dans la tête, et ces clous étaient au nombre de neuf sur le crâne de chacun des Bienheureux, de chaque côté des tempes, en tout dix-huit. Cependant, la cruelle fureur de Quirinus ne put nullement faire renier à ces courageux soldats la milice du Christ. Après que, vaincu dans les redoublements mêmes de sa cruauté, le président eut eu la douleur de se voir vaincu, il voulut encore que ces saints chefs *(vertices)* déchirés par tant de clous et couronnés de la gloire d'une si cruelle passion fussent de plus, à droite et à gauche des tempes, traversés par neuf alènes de fer qui leur traversèrent les os de part en part.

Et comme il ne pouvait en triompher par ces très-grands tourments, il rendit une sentence qui ordonnait leur décapitation. Alors, les saints Martyrs fléchissant leurs genoux en terre, et recommandant à Dieu le Père, au Fils et à l'Esprit-Saint leurs âmes, tendirent leurs têtes aux bourreaux et souffrirent le martyre pour le Christ.

XI

Et lorsque les corps des Martyrs glorifiés, la tête tranchée, eurent été abandonnés nus sur le gazon, comme un opprobre pour tous ceux qui croyaient en [Jésus] Christ, — du

(1) Silanus — d'après le P. Dupuy, (*l. c. sup. p.* 88), — faisait le métier de bateleur ou jongleur, jouant de plusieurs instruments de musique, et d'après M. de Taillefer (*Antiquités de Vésone*, t. I, p. 426), il appartenait à une famille consulaire, retirée à Vésone, où elle jouissait d'une telle considération, qu'elle fut appelée plusieurs fois au gouvernement de la ville et peut-être de toute la province.

moins les bourreaux impies l'imaginaient ainsi, — la grande vertu de Dieu n'abandonna pas les membres des saints Martyrs, que délaissaient ainsi, sans sépulture, les impies; mais cette vertu puissante révéla sur-le-champ, par de très-éclatantes marques, les mérites de ceux dont les âmes tressaillaient d'allégresse au ciel et qui n'avaient pas hésité à dépenser *(impendere)* leur sang pour l'amour et la confession du roi éternel.

Car, tandis que leurs têtes tranchées, leurs troncs gisaient abattus sur le sol, tout-à-coup, le divin esprit entrant en eux, leurs corps se dressent debout sans aucune aide humaine, et chacun des Saints, prenant son saint chef *(caput)* en ses mains, tous se dirigèrent vers le lit de la rivière d'Isla, et, conduits par le Seigneur, ils traversèrent à pieds secs ses eaux.

Ayant donc traversé la rivière, ils gravissent le penchant d'une colline, à la vue de tout le peuple, frappé d'une ineffable stupeur, et ils arrivèrent merveilleusement dans l'église de la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, où le très-heureux Front était en prières, et, ayant fléchi leurs genoux, ils déposèrent à ses pieds leurs têtes et étendirent leurs corps en forme de croix.

Le très-saint disciple du Christ, avec Anianus et une grande foule de peuple ensevelit honorablement et au chant des hymnes Frontasius, Severinus et Severianus dans cette église.

Quant à Silanus, il fut enseveli ailleurs, non loin de ses saints compagnons Martyrs, par une noble dame (1) en un endroit où on l'honore jusqu'à ce jour très-dévotement selon ses mérites (2).

Les Martyrs du Christ — Frontasius, Severinus, Severianus et Silanus, — souffrirent sous Claude César, le quatre des nones de janvier **(9)**.

(1) « Peut-être sa mère elle-même, » conjecture M. Pergot *(p. 240)*.

(2) Cette église fut démolie en 1793. Une rue de Périgueux porte le nom de ce Saint. L'église était bâtie sur l'emplacement qu'occupe la place de la Mairie

NOTES.

No **1**, colonne 1058. — M. l'abbé Pergot, dans une Introduction de plus de cent pages, établit victorieusement ces deux faits :

I. — L'Évangile fut prêché dans les Gaules du temps des Apôtres.

II. — Saint Front fut *l'un des 72 disciples de Jésus-Christ,* et reçut sa mission de saint Pierre.

La dissertation consacrée par dom J. Bondonnet (au XVIIe siècle), à prouver le premier de ces deux points, et publiée par nous (T. I. de nos *Ann. hagiol.* col. 929 à 986), nous dispense de revenir sur cette question, victorieusement résolue une fois de plus par M. l'abbé Pergot (*p. 5 à 36 de son Introduction*).

Nous nous bornerons donc à analyser rapidement la seconde partie des savants prolégomènes du nouvel auteur de la *Vie de saint Front.*

Dès le Ier siècle, on croyait que l'Apôtre du Périgord était disciple de Jésus-Christ et de saint Pierre. Une lame de plomb, trouvée dans son tombeau en 1261, portait ces mots :

Hic jacet corpus beati Frontonis, Jesu Christi DISCIPULI *et beati Petri in baptismate dilecti filii.*

« Ici repose le corps de saint Front, DISCIPLE de Jésus-Christ et fils bien-aimé de saint Pierre par le baptême. »

Ouvert pour la première fois, au VIe siècle, par Chronope II, évêque de Périgueux, le tombeau de saint Front révéla l'inscription que l'on vient de lire, et à laquelle on en joignit une autre sur cuivre qu'on replaça avec la première dans le cercueil de l'illustre Apôtre.

Aux IIe et IIIe siècles, Anian et Chronope I, successeurs de saint Front et ses disciples, écrivent la vie de leur maître dont, au IXe siècle, Sébalde, évêque de Périgueux, se sert pour composer une biographie dont on ne retrouve plus les fragments que dans le texte que nous avons traduit ci-dessus.

Aux IVe et Ve siècles, le tombeau de saint Front est l'objet d'un immense concours de peuples.

Au VI[e] siècle, l'ouverture du cercueil de cet Apôtre révèle un témoignage du I[er] siècle à la gloire *du Disciple de Jésus-Christ*.

Aux VII[e] et VIII[e] siècles, les Actes de sainte Marthe et ceux de saint Georges, compagnon de saint Front, et premier évêque de Velay, s'accordent à donner à saint Front le titre de Disciple du Sauveur.

Au IX[e] siècle, saint Adon, évêque de Vienne, le moine Usuard, Notker et Raban-Maur constatent la même tradition.

« Notre lecteur — fait observer avec sagacité M. Pergot, — notre lecteur fera avec nous cette remarque : voilà quatre auteurs contemporains, qui, difficilement pouvaient se concerter entre eux, écrivant, Adon à Vienne, Usuard à Paris, Notker à Saint-Gall en Suisse, Raban à Mayence en Allemagne, et qui sont unanimes sur l'apostolat de saint Front au I[er] siècle. Leur unanimité suppose nécessairement ou des écrits antérieurs dans lesquels le fait était consigné et qui servirent à ces écrivains comme de source commune, ou bien une tradition orale bien réelle, non restreinte à une localité, mais répandue en France, en Suisse et en Allemagne (1). »

Enfin, c'est au IX[e] siècle qu'a été écrite la Vie de saint Front, que nous avons traduite du texte latin publié pour la première fois par M. Pergot (2).

Il nous suffit d'avoir analysé jusqu'ici la série des preuves en faveur de l'antique tradition de l'Église de Périgueux : à partir du X[e] siècle jusque vers la fin du XVIII[e] siècle, des hommes éminents, tels que Flodoard, Pierre le Vénérable, Vincent de Beauvais, Jacques de Voragines, Bernard Guidonis, Pierre de Natalibus, le pape Grégoire XI, saint Antonin de Florence, le pape Sixte IV, Rosweyde Héribert, Surius, Ribadeneyra, Génébrard, le pape Grégoire XIII, André du Saussay, Pierre de Marca, le pape Clément X, le père Bonaventure de Saint-Amable, le Père Giry, le Père Annat et— en ces dernières années, — M. l'abbé Faillon et M. l'abbé Dion, ont prouvé la vérité de la tradition à jamais vénérable, qui fait de saint Front le disciple du Sauveur.

(1) *Introduction*, p. 54.

(2) P. 456 à 485. Note F. *Légende de l'Office manuscrit de l'église de Dom-Front*, *diocèse de Beauvais*.

N° **2**, colonne 1060. — Ce fut au sein de la tribu de Juda, — privilégiée entre toutes, puisque le divin Sauveur en était originaire par sa mère et ses ancêtres, — que naquit saint Front.

« Nous voulons, dès ce moment, lui faire de cette origine un titre de gloire, titre que, plus tard, nous trouverons gravé dans son tombeau, et que les siècles lui ont reconnu (1). »

Les Apôtres — comme le remarque saint Jérôme (2), — étaient tous originaires des trois tribus de Juda, de Zabulon et de Nephtali : saint Front eut donc la même origine que les Apôtres dont il était appelé à remplir la mission au sein des Gaules.

« Ce fut sans doute, par un dessein tout particulier de Dieu, qu'il fut appelé, à sa naissance, du nom de sa mère et non de celui de son père, comme l'usage le voulait chez les Juifs. Les noms des Saints, observe Rupert (3), marquent ordinairement leurs mérites. Un nom, chez les Juifs surtout, était souvent le résumé anticipé et prophétique de toute une vie. Notre Saint fut appelé *Front*, pour signifier la force, le courage, l'énergie qu'il déployait contre les ennemis de la foi, devant leur montrer, comme le prophète Ezéchiel, *un visage plus ferme que leur visage, un front plus dur que leur front, un front de pierre et de diamant* (4).

« Nous verrons, dans le cours de cette Vie, comment il a bien réalisé ce que son nom prophétisait (5). »

Une pieuse tradition, fondée sur le témoignage de graves historiens (6), nous apprend que déjà il avait quitté son père et sa mère, et s'était retiré sur le mont Carmel, lorsque le Sauveur l'appela au nombre de ses disciples.

La chronique des Carmes espagnols dit

(1) M. Pergot, p. 124.

(2) Sur le chapitre IX d'Isaïe.

(3) *Commentaire sur les Cantiques.*

(4) *Ezéchiel*, chap. III.

(5) M. Pergot, p. 127 et 128.

(6) Le P. Philippe : *Decor Carmeli*, p. 28. Paléonidore : *Antiquitates eremit. mont. Carmeli*, lib. II, cap. II, *apud*. P. Bonaventure de Saint-Amable : *Apostolat de saint Martial*, tome I[er], p. 429.

même que saint Front, avant de se retirer sur le Carmel, était un soldat d'Hérode et qu'il fut baptisé par saint Jean (1).

N° **3**, colonne 1066. — « Le miracle de la résurrection de saint Georges par l'imposition du bâton de saint Pierre repose sur les témoignages les plus respectables, qui ne permettent pas le moindre doute à toute critique judicieuse et impartiale. Il nous suffira de citer saint Adon de Vienne, Usuard, le vénérable Bède, Notker dans leurs *Martyrologes*, et les *Actes de saint Georges*, qui étaient conservés dans l'église du Puy, qu'on croit avoir été écrits au VIIe ou au VIIIe siècle (2). De plus, ce miracle a été consacré dans les liturgies de plusieurs Églises, notamment dans celles du Puy et de Périgueux. Cependant, il a trouvé et trouve encore des contradicteurs, parce qu'un semblable miracle est attribué à quatre Saints différents : à saint Martial de Limoges, à saint Euchaire de Trèves, à saint Clément de Metz, à saint Front de Périgueux..... (3) ».

M. l'abbé Pergot conclut avec Odo de Gissey (4) et le P. Bonaventure (5), que ce miracle a pu être renouvelé plusieurs fois, que saint Pierre a pu donner un bâton à plusieurs de ses disciples. « Et pourquoi n'aurait-il pas été renouvelé? Les miracles étaient nombreux à l'époque de l'établissement du Christianisme ; or, celui-ci, dans lequel intervenait saint Pierre, était des plus à propos et devait être des plus efficaces ; il prouvait non-seulement la divinité de la doctrine enseignée et la divinité de la mission de celui qui enseignait, mais encore la suprématie et la souveraine autorité de saint Pierre, du représentant direct et immédiat de Jésus-Christ (6). »

N° **4**, colonne 1067. — Voici donc saint Front et saint Georges arrivés dans le pays des Velaisiens et ils entrent dans Vélaunes, alors la capitale du Velay (*Vellavia* ou *Ruessium*, aujourd'hui Saint-Paulien.)

(1) Taillefer : *Antiq. de Vésone*, t. I, p. 429.
(2) Arbellot : *Apostolat de saint Martial*, p. 158.
(3) M. Pergot, p. 157 et 158.
(4) *Histoire de Notre-Dame du Puy*, chap. IV.
(5) *Apostolat de saint Martial*, t. II, p. 302.
(6) M. Pergot, p. 164.

Il est probable que saint Front n'y fit pas un long séjour : sa mission spéciale étant pour la province du Périgord.

Avant de se séparer, les deux Apôtres se partagèrent le bâton de saint Pierre, instrument glorieux d'un miracle dont saint Georges avait été l'objet et saint Front l'auteur. La partie laissée entre les mains de saint Georges existe encore. Après avoir été conservée jusqu'en 1793, dans l'église collégiale de Saint-Paulien, elle est aujourd'hui dans la chapelle des *Dames de l'Instruction du Puy*.

« C'est la partie inférieure, celle qui touchait immédiatement la terre ; car ce bâton n'était autre chose qu'un bâton de voyage, comme on le voit par une fente qui se trouve au bas et provient sans nul doute de l'usage qu'on en a fait. Cette moitié mesure une longueur de 60 centimètres ; elle va en diminuant de plus en plus, ayant un peu plus de 4 centimètres de circonférence à l'extrémité supérieure et 3 seulement à l'extrémité inférieure. Elle est entièrement ronde, et on voit évidemment que le bâton dont elle faisait partie a été partagé ; car, à l'extrémité supérieure, cette moitié porte toutes les traces de la séparation faite avec un instrument tranchant. Le bois en est certainement étranger ; des hommes experts ont déclaré ne pas en connaître la nature. Il est rouge d'or, incorruptible et d'une pesanteur extraordinaire ; en le touchant on croit avoir dans la main une barre de fer. De nombreux documents... (1) établissent, à ne pas pouvoir en douter, l'authenticité de cette relique, et nous voyons dans son existence une des preuves les plus évidentes de l'apostolat de saint Front et de saint Georges au Ier siècle.

« Quant à la partie supérieure, échue à saint Front comme étant la partie la plus noble, la plus digne, et qui fut apportée à Périgueux par le Saint lui-même, notre église, moins heureuse que celle du Puy, ne la possède plus, mais plusieurs documents établissent qu'elle l'a possédée. Elle dut disparaître en même temps que le corps de saint Front. Nous aurons lieu d'en parler (2). »

(1) Voyez M. Pergot, note E, p. 439 à 456.
(2) Idem, p. 177 à 179.

N° **5**, colonne 1067.—Le passage de saint Front dans l'Auvergne et le Limousin ne fut pas stérile; il les traversa en y prêchant l'Évangile, et il arriva enfin à la cité de Vésone avec les trois disciples qu'il avait amenés de Bolséna : Frontaise, Séverin et Sévérian.

Nous devons dire ici ce qu'était alors cette ville et le culte idolâtre de ses habitants.

« L'ancienne superstition gauloise — dit le P. Dupuy (1), — fomentée par les Druides, les Bardes, les Eubages, les Sennaroldes, les Sarronides et autres ministres de l'idolâtrie, s'y confondait avec la religion des Romains; deux obstacles qui s'opposaient à l'établissement du Christianisme. »

On ne peut mieux juger de l'état religieux de Vésone et de son attachement aux superstitions payennes que par le grand nombre de temples que l'idolâtrie avait élevés dans son sein. M. de Taillefer (2) a constaté l'existence de douze temples dans l'enceinte de la ville ou près de ses murs. Il cite les noms de huit : c'étaient les temples d'Osiris, de Bacchus, de Neptune, de Vénus, de Junon, de Jupiter, de Mars et d'Isis. On rapporte même que, voulant témoigner qu'ils adoptaient la religion des Romains, reconnaissaient leur puissance et se soumettaient à leur empire, les habitants de Vésone avaient élevé un temple à *Rome et Auguste*. Et dans tous ces temples, ils avaient multiplié les autels et les statues des dieux secondaires.

Il n'y avait pas de ville dans les Gaules, au rapport de tous les historiens, qui présentât plus d'obstacles, plus de difficultés de tous genres à l'établissement de la religion chrétienne.

(1) *Estat de l'Église du Périgord*, tome I, p. 74.
(2) *Antiquités de Vésone*, passim.

N° **6**, colonne 1073.—« L'église de Saint-Étienne — dit M. de Taillefer, — est dans l'enceinte que forme le gros mur de la citadelle romaine... On ne peut douter qu'elle n'ait remplacé le temple du dieu Mars. Si l'on doit s'en rapporter à la vieille chronique dans laquelle on trouve ces mots : *Martis templum vanis suis idolis spoliatum... Protomartyris Stephani cultui cessit. Hoc in templo Fronto cathedram fixit* (1) (Bosquet), on sera même forcé de reconnaître que le monument antique servit d'abord d'église chrétienne et que ce fut là que commença à Vésone le culte du vrai Dieu (2). »

M. de Taillefer établit que Sextus Pompée, fils cadet du grand Pompée, emmenant avec lui sa famille, la famille de son frère aîné, Cnéius, et plusieurs affranchis qui prenaient les noms et prénoms de leurs maîtres, vint se retirer à Vésone environ 43 ans avant l'ère chrétienne. On doit supposer que les membres de ces illustres familles et leurs affranchis ne tardèrent pas à bâtir à Vésone, pour payer la gracieuse hospitalité de ses habitants, les temples dont on leur attribue la fondation.

Et ce n'est point là une supposition gratuite : elle est justifiée par des observations archéologiques. La construction de la tour de Vésone, comme le remarque M. de Taillefer, indique l'architecture du commencement du règne d'Auguste, c'est-à-dire de l'époque de l'arrivée à Vésone de la famille des Pompée; et le savant antiquaire fait observer que le temple de Mars était un peu plus ancien (3).

Le P. Dupuy pense que le temple de Mars avait été construit à Vésone avant l'occupation de cette ville par les Romains. Les conquérants, en effet, n'eurent pas besoin d'apporter dans les Gaules le culte du dieu Mars. Les Gaulois étaient essentiellement guerriers et rendaient à ce dieu un culte spécial, « à « tel point qu'après la conquête, un arrêt du « Sénat, au rapport d'Ulpian, le jurisconsulte, — dit encore le P. Dupuy, — leur « permit d'instituer le dieu Mars seul héri- « tier universel entre tous les dieux comme « celui qui leur était le plus vénérable (4). »

N° **7**, colonne 1075.—Ce fameux temple de Vésone avait été bâti pour le culte d'Isis, divinité privilégiée des Gaulois; c'est sous sa voûte que les Romains avaient placé une

(1) « Le temple de Mars, dépouillé de ses vaines idoles, passa au culte du protomartyr Etienne. Front fixa sa chaire dans ce temple. »
(2) *Antiq. de Vésone*, tome I, p. 325.
(3) *Ibid.* p. 349.
(4) *Estat de l'Église du Périgord*, tome I p. 85. — Cf. M. Pergot, p. 105 à 111.

statue colossale de Vénus et les statues de plusieurs autres dieux.

Quelques auteurs ont cru que la *Tour de Vésone* était un temple de Vénus ; nous nous rangeons à l'opinion de M. de Taillefer, qui fait de cette Tour un temple d'Isis, divinité particulièrement honorée des Gaulois. Ce temple fut bâti par les Romains, comme le temple de Mars, dans les premières années du règne d'Auguste. « On pouvait le regarder — dit cet antiquaire, — comme un des plus beaux temples de la Gaule et peut-être de tout l'empire romain (1). »

Les Romains placèrent dans ce temple, à côté de la statue d'Isis, celle de Vénus.

La ruine miraculeuse est encore debout aujourd'hui.

No **8**, colonne 1077.—Cette petite cellule, ou plutôt cet oratoire, s'élevait sur la montagne où s'est fondé le Périgueux du moyen âge, appelé du séjour qu'y fit l'Apôtre, *Puy saint Front*. Cet oratoire fut le lieu de sa sépulture.

« Selon les vieilles chroniques, saint « Front, premier évêque de Vésone et « Apôtre de la province, aurait bâti un « oratoire sur l'emplacement qu'occupe no- « tre cathédrale ou immédiatement à côté, « vers le sud-ouest, et assez près des degrés « qui communiquent au palais épiscopal ; « du moins telle est l'idée qu'on peut se « faire de l'emplacement de cette chapelle « d'après le P. Dupuy, qui, pour mieux la « désigner, dit qu'elle était du côté de « l'autel de Sainte-Catherine (2). »

No **9**, colonne 1081. — Ici se termine ce qui a survécu de la vie de saint Front, écrite au IXe siècle, par Sébalde, évêque de Périgueux. M. l'abbé Pergot a été assez heureux, dans ses savantes recherches, pour continuer et terminer la biographie de l'Apôtre du Périgord ; son livre va, plus que jamais, être notre guide dans cette existence si saintement et si glorieusement remplie.

(1) *L. c. sup.* tome I, p. 343.
(2) *L. c. sup.* tome II p. 227.

APPENDICE.

Après la mort des quatre disciples de saint Front, le gouverneur romain avait cru que, frappés d'effroi, les Chrétiens abandonneraient leur foi ; en voyant qu'au contraire elle grandissait au souffle de la persécution, il résolut de frapper le chef lui-même de ce troupeau : mais, comme il était nombreux, il jugea prudent de le ménager. Il se contenta donc de prononcer contre le saint Évêque une sentence d'exil.

L'Apôtre empêcha ses disciples de se soulever contre cet ordre inique et parvint à calmer leur courroux. La nuit suivante, le Sauveur lui apparut, l'encouragea, le fortifia et lui dit : « Marche courageusement en « exil ; car il faut que tu portes la lumière « de l'Évangile en plusieurs autres villes et « bourgades. Aie confiance, je serai avec « toi. »

L'exil de saint Front ne devait pas être long ; il en eut la révélation, comme aussi que son persécuteur, Quirinus, se convertirait à la foi chrétienne. Le lendemain, les fidèles s'étant assemblés, l'Apôtre les exhorta au courage et à la persévérance, les bénit, et, mettant à sa place le prêtre Calépode, son disciple, pour gouverner l'Église de Vésone (1), il partit, emmenant avec lui Anian, Nectaire et Chronope.

L'histoire et la tradition nous ont conservé l'itinéraire que suivit saint Front en quittant Vésone ; non loin de cette cité, en un lieu appelé aujourd'hui Pressac, il convertit à Dieu un grand nombre de payens. A Brantôme, il réduit en poudre, au seul signe de la croix, une statue de Mercure. A Angoulême, il voit les efforts de son zèle échouer contre l'opiniâtreté du peuple de cette ville, quoiqu'il y guérisse deux démoniaques et un paralytique. La gloire d'établir le christianisme dans cette cité et d'en être le premier évêque, était réservée à saint Ausonne, disciple de saint Martial (2).

(1) *Antiq. de Vésone*, tome I, p. 431.
(2) Le diocèse d'Angoulème a, cependant, conservé un bon souvenir de notre Apôtre et lui a donné une place honorable dans sa liturgie ; une église même lui est dédiée et une paroisse porte son nom dans l'arrondissement de Ruffec.

En Saintonge, la parole de saint Front opère de nombreuses conversions ; à Saintes, où il précède saint Eutrope, il délivre trois possédés. De Saintes il passe à Bordeaux ; une barque vient miraculeusement le chercher et le conduit au port de cette ville : à peine est-il entré dans les murs de l'antique cité, que les oracles des faux dieux se taisent. « Ne sais-tu pas — dit le démon à « un sacrificateur, — ne sais-tu pas qu'un « disciple de Jésus le Nazaréen est dans la « ville et que par ses prédications il nous « enchaîne la langue ? S'il n'est chassé, nous « ne ferons plus désormais aucune réponse « à tes questions. »

Aussitôt, les prêtres courent exciter Sigisbert, le gouverneur, contre l'Apôtre, qui, par son ordre est recherché, saisi, battu de verges, puis conduit hors des murs, avec menace de la mort s'il ose y rentrer jamais. En sortant, le Saint brise d'un mot le temple où les payens adoraient Priape et Vénus. Ce jour-là même une cruelle paralysie s'empare de Sigisbert et le punit de son attentat contre la personne de l'Apôtre.

Pendant son court séjour dans un village voisin de Bordeaux, saint Front y plante une croix et y bâtit un oratoire en l'honneur de saint Étienne ; de là, il va à Blaye, où, par un miracle, il délivre dix-huit captifs dont il avait en vain imploré la grâce auprès du gouverneur. Ce dernier se convertit, reçoit le baptême avec beaucoup d'autres Gentils ; et une église s'élève en ce lieu en l'honneur et sous le titre du *Sauveur*.

De Blaye saint Front revient à Saintes, où les chrétiens le revoient avec joie ; après quelques jours, il se dirige vers Poitiers, où, d'abord en butte à la persécution, il opère ensuite de nombreuses conversions. En quittant cette ville, il lui laissa pour évêque le diacre Nectaire, un de ses compagnons.

A Tours, puis au Mans — où il est reçu par saint Julien, qui en était évêque, — saint Front continue son apostolat.

Son souvenir est demeuré vivant dans le Maine. Dès les premiers temps son nom fut inscrit dans la liturgie du diocèse, et une paroisse à quelques lieues du Mans, prit le nom de Dom-Front (1), en mémoire sans doute d'un séjour prolongé du Saint ou d'un miracle opéré.

Du Maine le Saint entre en Normandie et s'arrête dans le Passais, dans une solitude, aux extrémités de la forêt d'Andaine, non loin de la rivière de la Varenne. A peine y est-il arrivé, qu'il s'y révèle par un miracle ; de nombreuses conversions s'opèrent et une église s'élève bientôt sur ce sol qui depuis a pris et gardé le nom de saint Front, et, près de là, sur le rocher qui domine la Varenne, s'éleva la petite ville de Dom-Front dont le nom, avec celui de la paroisse voisine, rappelle sans cesse aux habitants du Passais celui de leur illustre Apôtre.

Du Passais, saint Front entre dans le Beauvaisis. Nous avons ici pour guide la liturgie du diocèse de Beauvais. Elle a conservé un pieux souvenir de l'Apôtre du Périgord, dont elle célèbre la fête, comme à Périgueux, le 25 du mois d'octobre. Nous y lisons cette légende :

« Saint Front, disciple de saint Pierre, fut « envoyé par ce chef des Apôtres, avec les « Saints Georges, Julien, Materne, Clément « et plusieurs autres, pour prêcher Jésus-« Christ aux divers peuples des Gaules. Il « se fixa d'abord chez les Pétrocoriens, en « convertit un grand nombre à la foi chré-« tienne et leur apprit à adorer Dieu en « esprit et en vérité. Mais, pressé par le « désir et le zèle de propager au loin la re-« ligion de Jésus-Christ, il s'avança en prê-« chant l'Évangile jusque chez les Bello-« vaques, parmi lesquels, le premier et du « temps des Apôtres, il fit connaître et cé-« lébra les Mystères sacrés. Toutefois, « comme il n'était pas prédestiné de Dieu « pour être le fondateur et le père de notre « Église, lorsqu'il eut ouvert la porte de la « foi aux Bellovaques et que précurseur de « Lucien, il eut montré l'aurore du jour du « Seigneur qui approchait, il adressa à Dieu « de ferventes prières pour le salut de ces « peuples, parmi lesquels il ne pouvait que « passer. Ayant ensuite parcouru en les « évangélisant plusieurs autres contrées, en

(1) Dom-Front, qui veut dire *Seigneur Front* ou bien *maison*, *demeure* de *Front*, dans le canton de Conlie. L'église de cette paroisse, classée au rang des monuments religieux du IXe siècle, témoigne de l'ancienneté du culte de saint Front dans le Maine.

« particulier les environs de Paris et de Soissons, il retourna enfin chez les Pétrocoriens, au milieu desquels il mourut en paix (1). »

Telle est la tradition de l'Église de Beauvais, conservée jusqu'à nos jours dans sa liturgie.

La fin de la légende constate qu'il existe sur les confins du Beauvaisis une paroisse qui porte le nom du Saint et une église qui lui est consacrée, dont il est le patron et le titulaire. C'est la paroisse de Dom-Front, canton de Maignelay (Oise), dont l'église, qui nous offre dans son clocher un spécimen de la belle architecture romane du XIe siècle, témoigne de l'ancienneté du culte de l'Apôtre du Périgord dans le Beauvaisis. A l'une des fenêtres de l'abside, un magnifique vitrail du XVIe siècle représente saint Front avec tous les insignes qui distinguent un évêque; ce qui ne permet pas de se méprendre sur la qualité et le caractère du Saint reconnu pour patron de cette église.

C'est dans cette église que M. Pergot a trouvé le manuscrit de la légende latine du IXe siècle, que nous avons traduite ci-dessus. Ce manuscrit fut orné, dans la première moitié du XVIe siècle, de belles miniatures, dont neuf représentent : 1° saint Pierre baptisant saint Front; 2° ce Saint, à Rome, délivrant une jeune fille possédée du démon; 3° saint Front recevant de saint Pierre le bâton qui doit ressusciter saint Georges; 4° la résurrection de saint Georges; 5° divers miracles opérés par saint Front à Vésone; 6° l'Apôtre ruine le temple de Vénus; 7° il est interrogé par le gouverneur Quirinus; 8° suite du même sujet; et 9° le martyre des quatre disciples de saint Front.....

En quittant le Beauvaisis, saint Front se rendit à Soissons où il opéra de nombreuses conversions.

A cette époque, un village de la province, appelé Nogéliac (2), était désolé par la présence d'un dragon qui répandait la terreur dans toute la contrée. Les chrétiens ayant prié le Saint de s'y transporter pour y détruire le monstre, — cet homme apostolique partit à l'instant même où la charité l'appelait.

A la vue du dragon, saint Front lui dit, à haute voix :

— Au nom de Jésus, je te commande de mourir. »

Frappé comme d'un coup de foudre, le monstre expire sur-le-champ. Pleins d'admiration, les payens tombent aux pieds du Saint et lui demandent le baptême. Un concours de plus en plus nombreux des peuples voisins obligea l'homme de Dieu à séjourner quelque temps en ce lieu, et il ne cessait d'instruire les âmes avides de sa parole.

Un jour qu'il célébrait les saints Mystères, — le jour de la Pentecôte, — (dit la chronique), on s'aperçut que le vin manquait; or, il n'était pas facile de s'en procurer dans ce désert, qui n'en produisait pas. Ce contretemps affligeait beaucoup les fidèles, amants de l'eucharistie. Saint Front s'en affligeait aussi, mais il priait avec ferveur. Tout à coup un cri d'admiration s'élève du peuple; une blanche colombe apportait en son bec une petite fiole pleine de vin : elle se pose sur l'autel, y laisse le petit vase et s'envole, laissant après elle une suave odeur.

Saint Front put achever le saint sacrifice, aux chants de reconnaissance de l'assemblée des fervents chrétiens formés par ses soins et son zèle.

Le souvenir du séjour de ce Saint s'est précieusement conservé dans ce lieu qui, depuis ce moment, s'est appelé Saint-Front; Neuilly-Saint-Front, depuis le VIIIe siècle. (*Nogeliacum sancti Frontonis.*)

On y montre encore la pierre sur laquelle l'Apôtre offrait les divins Mystères, lorsque la colombe lui apparut.

« C'est une pierre, ou plutôt une roche gréseuse, de la nature de celles que la science appelle erratiques. Elle s'élève de quelques centimètres au-dessus du sol, paraît y avoir de profondes racines, et présente une large surface unie, un peu inclinée sur le devant, ayant la forme d'un cœur. N'était l'exhaussement du terrain amoncelé tout autour, le prêtre y serait encore à l'aise pour l'oblation du Sacrifice.

« La petite fiole apportée par la colombe et un morceau de satin imbibé du vin qu'elle renfermait, furent aussi religieusement con-

(1) Pour le texte latin de cette légende du Bréviaire de Beauvais, voyez M. Pergot, *l. c. sup*, p. 491 et 492.

(2) Neuilly-Saint-Front, chef lieu de canton dans l'arrondissement de Château-Thierry.

servés. Il est vrai que la petite fiole n'existe plus en son entier; elle a été cassée on ne sait à quelle époque ni par quel accident; mais les fragments, dont l'authenticité n'est pas douteuse, existent et sont l'objet de la vénération des fidèles.

« Quant au miracle de la destruction du dragon, dont le souvenir s'est transmis d'une génération à l'autre, il est constaté sur des tableaux, des statues et autres monuments qui se rattachent au séjour de l'Apôtre dans ces contrées. La nature même du terrain favorise la croyance à ce miracle; malgré les changements que la culture lui a fait subir, il offre encore un aspect marécageux et tourbeux, et permet de supposer qu'aux temps anciens le monstre pouvait y trouver une facile retraite...

« Ces lieux... appelés *Grès de Saint-Front*, et, à quelques pas de là, une fontaine qui porte également le nom du Saint, furent dès le principe le but de pieux pèlerinages, encouragés par les guérisons miraculeuses que les malades obtenaient. Il y eut là, dès les premiers temps, une église ou du moins une chapelle ou oratoire pour les besoins spirituels des pèlerins. Il y eut aussi un petit monastère dont les religieux, qui prenaient le nom d'*Ermites de Saint-Front*, étaient les gardiens de la chapelle et vivaient des aumônes que les pèlerins leur apportaient (1). »

Au XIVe siècle, à la suite de bien des vicissitudes, il semble que la chapelle avait entièrement disparu, et qu'il n'en existait pas même de vestiges. Du moins, à cette époque, une chapelle y fut bâtie et richement dotée par la reine Jeanne d'Évreux, femme de Charles *le Bel*. Une bulle du pape Clément VI en confirma l'érection et la fondation, en 1343. Cette bulle, publiée par M. Pergot (2), — parle du séjour que saint Front fit dans ces lieux, de la pierre sur laquelle il sacrifiait, et constate la présence de la fiole que Dieu lui envoya pleine de vin pour le sacrifice (3).

Jeanne d'Évreux dota d'un riche reliquaire — encore existant, — la petite fiole et le morceau de satin dont nous avons déjà parlé; ce reliquaire, petit chef-d'œuvre d'orfèvrerie, est une statue de saint Front, en cuivre doré, ayant 30 centimètres de hauteur. Le Saint y est représenté en évêque, avec la crosse et la mitre, celle-ci enrichie de pierreries et fermée par le haut, selon la forme du moyen âge. Il tient entre ses mains un médaillon monté en or, où l'on voit encore la place des pierres précieuses qui l'ornaient, et dans lequel fut renfermé le morceau de satin. Aux six angles du piédestal apparaît la tête du dragon traditionnel, témoignage évident de la croyance du XIVe siècle au miracle attribué à saint Front.

La statue devait reposer sur un socle en parfaite harmonie avec elle et par sa forme et par ses ornements. Il s'ouvrait par le haut, sous les pieds du Saint, et renfermait la fiole miraculeuse. Il a disparu, on ne sait comment ni à quelle époque, mais ce fut alors probablement que la petite fiole fut cassée, et que les fragments en furent recueillis dans le petit médaillon. On le remplaça dans le XVIe siècle par un autre socle en bois de chêne, recouvert d'une feuille d'ébène. Il existe encore.

A la fin du XVe siècle (septembre 1499), les curés (1) et les habitants de Neuilly-Saint-Front envoyèrent demander pieusement à Périgueux des reliques du corps de leur Apôtre; en échange d'un fragment du poids de sept onces de la pierre sur laquelle il sacrifiait, ils reçurent la plus grande partie d'un doigt de saint Front et un morceau du suaire qui enveloppait son corps.

« Précieuse et remarquable offrande (que celle de cette pierre) et qui prouvait en quelle vénération était encore cette pierre, après quinze siècles écoulés, et la foi qu'on avait au miracle dont elle conservait le souvenir (2). »

(1) M. Pergot, p. 295 à 298.

(2) P. 485 et 486. Note G.

(3)... *Quod juxta villam Nulliaci-Sancti-Frontonis, Suessionensis diœcesis, videlicet in quodam deserto, quidam locus, qui ad lapides S. Frontonis nominabatur et in quo sicut asseritur, idem Sanctus, primus Petragoricensis Episcopus longo tempore moram traxit, et... super uno ex dictis lapidibus celebravit, et quod ibi est quædam amphora quam Deus dicitur misisse cum vino de quo, ut dicitur, Sanctus celebravit ibidem...*

Les termes de la Bulle prouvent que cette fiole existait encore en son entier. On ne peut en avoir le moindre doute.

(1) Neuilly-Saint-Front avait alors trois paroisses: la paroisse de Saint-Rémy-du-Mont, la paroisse de la Fontaine et la paroisse du Château, dont les curés faisaient l'office dans la même église.

(2) M. Pergot, p. 302.

Sauvées des profanations de 1793, les reliques apportées de Périgueux à Neuilly-Saint-Front ont, en 1857, été reconnues par Mgr l'évêque de Soissons, et déposées dans une châsse neuve en cuivre doré, de forme ovale, qui sert de socle à la statue du XIVe siècle.

Les fragments de la fiole, au nombre de neuf, et les quatre morceaux de soie rouge, imbibés du vin miraculeux, ont été placés dans l'ancien médaillon restauré (1).

La petite chapelle (2), la pierre du sacrifice, la fontaine de saint Front, sont aujourd'hui, comme autrefois, le but de pieux et fréquents pèlerinages, souvent signalés par de miraculeuses guérisons qu'attestent des ex-voto naïfs et éloquents (3).

« On donne ici à saint Front le titre d'*Apôtre de Neuilly*, et entre toutes les localités qui ont gardé le souvenir de son passage, de ses prédications, de ses miracles, il n'en est point où son culte soit plus en honneur, où il ait mieux conservé toute sa splendeur, telle qu'il devait l'avoir aux premiers âges. On y célèbre deux fêtes principales : l'une proprement dite Fête de saint Front, le dimanche qui suit le 25 octobre, et l'autre, la Fête de la Translation de ses reliques, le lundi après la fête de saint Jean-Baptiste. Un office particulier à l'église de Neuilly-Saint-Front a été composé et imprimé pour ces deux fêtes, et approuvé en 1747 par l'autorité diocésaine... La poésie de quelques-unes des hymnes ne serait pas désavouée par nos meilleurs maîtres. Les deux messes ont chacune une *Prose propre*, où sont retracés les principaux faits de la vie de saint Front.

« On voit, en parcourant ces deux offices, que l'église de Neuilly, même en plein XVIIIe siècle.., ne voulut point abandonner les anciennes traditions sur l'origine des églises de France, et que saint Front était toujours pour elle le disciple de Jésus-Christ et l'envoyé de saint Pierre (4). »

(1) Voir ce procès-verbal, *apud* Pergot, p. 486 à 489. Note H.

(2) Cette chapelle ne date que de 1818. Elle a été bâtie sur les fondements de la chapelle du XIVe siècle, démolie en 1793.

(3) M. Pergot, p. 308 et 309.

(4) *Idem*, p. 309 à 311.

De Nogéliac — où il avait fait un assez long séjour, — saint Front se rendit à Metz, à la prière d'un seigneur de Lorraine dont la fille unique était tourmentée cruellement par le démon. L'esprit malin, adjuré de sortir de son corps et de l'abandonner, avait répondu : « Je ne sortirai que lorsque je serai chassé par le bienheureux Front, « disciple de Jésus de Nazareth. » Et il ajouta qu'on trouverait le Saint au territoire de Soissons, en un lieu appelé Nogéliac.

Saint Front se hâta de se rendre à l'appel du malheureux père, guérit la jeune fille et les baptisa tous deux.

Ce fut alors qu'à Metz même, saint Front et saint Clément, premier évêque de cette cité, se rencontrèrent et se réunirent : ils ne s'étaient pas vus depuis le jour qu'ils avaient reçu ensemble leur mission du chef des Apôtres.

De Metz, saint Front se rendit auprès de son ancien compagnon, — saint Georges, — au Puy, et tous deux furent rendre visite à sainte Marthe, l'hôtesse du Sauveur, qui souvent, lui avait donné l'hospitalité lorsqu'il suivait Jésus. Sainte Marthe était en ce moment en Provence, — à Tarascon.

Avant de dire adieu aux deux évêques, Marthe fit promettre à saint Front qu'il viendrait célébrer ses funérailles; — ces faits sont racontés par Raban-Maur, et nous renvoyons pour tous ces détails si pieux à la *Vie de sainte Madeleine et de sainte Marthe* (t. I de nos *Ann. hagiol.*, col. 74, 79, 80 et 103, note 17).

Puis les deux Évêques — qu'un même exil empêchait de rentrer dans leurs diocèses, — allèrent à Toulouse pour voir leur ami saint Saturnin, élevé comme eux à l'école du Sauveur; mais déjà saint Saturnin avait été martyrisé. Ils se séparèrent donc, pour retourner chacun à son troupeau,— s'étant promis auparavant que le survivant des deux assisterait aux funérailles de l'autre.

En revenant de Toulouse à Vésone, saint Front prêcha dans le territoire d'Agen, où déjà saint Martial, l'Apôtre de l'Aquitaine, avait annoncé l'Évangile : nous y trouvons deux églises qui portent le nom de saint Front (1),

(1) Saint-Front, dans le canton de Duras, — et Saint-Front, dans le canton de Fumel, à l'entrée du Périgord. Cette dernière église est du Xe siècle.

érigées sans doute en mémoire de quelques faits miraculeux, recueillis par les traditions locales.

Enfin, il rentra à Vésone, où il eut la consolation de voir converti Quirinus, comme le lui avaient prédit le Sauveur et sainte Marthe. Il le baptisa et lui donna le nom de Georges, en souvenir de son ami, l'Apôtre du Velay. Dès lors, saint Front se remit à parcourir son diocèse et à ranimer la foi des chrétiens; des miracles signalèrent sa marche en tous lieux.

Un jour qu'il prêchait non loin des murs de sa ville épiscopale, tout à coup sa voix cessa de se faire entendre, son regard devint fixe, son corps immobile. Dans cette extase, il semblait en proie à la douleur, des larmes coulaient de ses yeux. Dominés par l'émotion de leur pasteur, les chrétiens la partagèrent bientôt, et se répandirent en sanglots et en gémissements.

Revenu de son extase, saint Front s'écria par trois fois :

— Gloire à Dieu! »

— Père, lui dirent les fidèles, qu'avez-vous vu? Vous avez bien souffert. »

Alors le Saint leur apprit comment il venait d'assister au crucifiement de saint Pierre, à Rome; et en reconnaissance de cette révélation, et pour en perpétuer le souvenir, il voulut qu'une église fût bâtie en ce lieu même, sous l'invocation de saint Pierre, et il en jeta sur l'heure les fondements.

Il existe encore une partie de cette église dite de *Saint-Pierre-Lancy*, ou *l'Ancien*. Elle sert de grenier à foin. Elle est située au sud-est de l'église de la Cité, au fond de la place Francheville, sur le chemin qui conduit à la tour de Vésone. Sa construction accuse le VI[e] siècle, mais évidemment elle dut être bâtie sur une église plus ancienne, puisque, dans le XV[e] siècle, on trouva sous son sol (dit M. de Taillefer), le corps de saint Léonce, évêque de Périgueux, vers le milieu du IV[e] siècle (1) ....

L'heure était arrivée où sainte Marthe devait passer de ce monde au ciel; fidèle à sa promesse, saint Front assista à ses obsèques avec le Sauveur. Raban-Maur (on se le rappelle), raconte comment eut lieu le transport de l'Apôtre, de Vésone à Tarascon. « Ce fait — dit avec raison M. Pergot, — est le plus merveilleux de la vie de saint Front... Mais, quelque merveilleux qu'il paraisse, on trouverait difficilement un fait historique appuyé sur des témoignages plus authentiques, plus certains, plus nombreux. Il en est fait mention dans un grand nombre d'anciennes liturgies... approuvées par l'Église (1). A ce témoignage... vient s'ajouter le témoignage des historiens et des hagiographes les plus accrédités, depuis le IX[e] siècle jusqu'à nos jours. Le pape Sixte IV lui-même consacra l'existence de ce fait dans une bulle de 1476, en faveur de la Collégiale de Saint-Front.

« La circonstance des gants oubliés par saint Front à Tarascon, est entrée comme le fait principal dans la liturgie de plusieurs églises; or, l'autorité des liturgies aura toujours un grand poids auprès de tout esprit non prévenu. Les historiens et les hagiographes qui ont raconté le fait principal, ont parlé aussi de l'anneau et des gants oubliés, et le gant retenu par les habitants de Tarascon a été conservé dans leur église comme une précieuse relique, jusqu'en 1793. Dans le XVII[e] siècle, le bénédictin Gononi dit l'y avoir vu; Bernard de Laguionie atteste qu'il y était dans le XII[e] et le XIII[e] siècle, et on l'y voit du temps de Raban-Maur (IX[e] siècle), et même avant cet auteur (2). »

L'heure de sa mort fut révélée à saint Front par le divin Sauveur, un jour qu'il était à l'autel; au sortir de cette brillante vision, le Prélat rassemble ses prêtres, leur fait part de ce qui vient de lui arriver, et leur apprend que, dans huit jours, il quittera ce monde; puis, il leur demande d'être enseveli auprès des restes glorieux des saints Martyrs, ses disciples, Frontaise, Séverin et Sévérian.

Il s'occupa ensuite de choisir son successeur. Calépode était mort, ce fut Anian que nomma saint Front.

Le huitième jour, l'Apôtre célébra les saints Mystères, après lesquels il prêcha longtemps à son peuple bien-aimé: enfin, il imposa publiquement les mains à Anian,

(1) *L. c. sup.* tome II, p. 583.

(1) Nous citerons les liturgies d'Aix, d'Apt, d'Arles, de Marseille, de Lyon, de Tours, de Paris, de Périgueux, de Cologne, de Constance, des Dominicains, où l'on trouve la *Prose* de la messe de sainte Marthe, dans laquelle ce fait est constaté.

(2) P. 354 à 357.

et, prosterné devant l'autel de saint Etienne, enveloppé d'une vive lumière, il rendit son âme à Dieu. C'était le 25 octobre, la quarante-deuxième année après la mort du Sauveur, la septième du pontificat de saint Lin et la cinquième du règne de Vespasien.

Le même jour et à la même heure, saint Georges, l'ami de saint Front, célébrait les saints Mystères dans son église de Vélaune. Et il fut ravi par l'esprit de Dieu, et il vit saint Front, accompagné d'une troupe d'anges, de trois diacres et de deux clercs portant des flambeaux devant lui, s'élever vers le ciel, le visage resplendissant de gloire et la tête ornée d'une brillante couronne.

— Mon frère (dit saint Front à saint Georges), je vous bénis, vous et votre troupeau; je vous précède dans le ciel. Il est temps que vous vous transportiez à mes funérailles, suivant la promesse que vous m'en avez faite. »

La vision disparut; et saint Georges, l'ayant révélée à ses ouailles, partit pour Vésone, où la nouvelle de son arrivée et le récit de ce qui l'avait appelé remplirent de joie les enfants de saint Front.

L'Apôtre fut enseveli dans l'Oratoire de Notre-Dame, et, dans son cercueil, saint Georges et Anian mirent cette inscription, gravée sur une lame de plomb : « Ici repose « le corps du bienheureux Front, disciple « de Jésus-Christ et fils bien-aimé de l'Apôtre « saint Pierre par le baptême. »

HIC JACET CORPUS BEATI FRONTONIS, JESU CHRISTI DISCIPULI, ET BEATI PETRI IN BAPTISMATE DILECTI FILII.

Dans les deux derniers chapitres (1) de son beau livre, M. Pergot nous apprend *Comment saint Front a été honoré; ce qui nous reste de ses reliques*, et, *Comment le culte de saint Front exerça une grande influence sur l'art chrétien*.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre le docte prêtre dans ces détails; nous lui avons déjà fait de bien larges emprunts, et il y a des bornes à tout, — même à une analyse, si minutieuse qu'elle soit.

D'éclatants et nombreux miracles s'opérèrent au tombeau de saint Front qui devint un but de *pèlerinage fameux où l'on voyait venir des hommes des pays lointains* (1). La cité de Périgueux, voulant perpétuer le souvenir de ces pèlerinages, appela *Hiéras*, ou Sacrée, la rue que suivaient les pèlerins pour se rendre au tombeau du saint Apôtre.

(1) Chapitres XXIV et XXV.

Au IVe siècle, saint Hilaire, évêque de Poitiers, au VIe, saint Gaugeric, évêque de Cambrai, viennent vénérer les reliques de saint Front.

Les pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle s'arrêtaient à Périgueux pour y rendre leurs hommages à cet illustre Apôtre (2).

M. Pergot termine son savant travail par une étude très-remarquable sur le monument élevé par le XIe siècle à la gloire de saint Front, — un chef-d'œuvre!....

On ne saurait trop recommander la lecture de l'ouvrage de M. l'abbé Pergot; il est d'un style simple et onctueux qui s'allie heureusement à des recherches profondes et claires à la fois dans leur exposé si glorieux pour notre France, dont saint Front a évangélisé la plus grande partie, au Ier siècle de notre ère.

SUPPLÉMENT AU DEUXIÈME SIÈCLE.

I

SAINT SYMPHORIEN.

Colonne 309 à 317.

Lorsque nous eûmes publié la traduction des magnifiques Actes du martyre de saint Symphorien, il nous restait le regret de ne pouvoir faire suivre ce récit de quelques notes dont nous pressentions l'intérêt et l'importance, mais que, malheureusement, aucun document à notre portée ne nous mettait à même de rédiger. Aujourd'hui, grâce à l'apparition toute récente du beau travail de M. l'abbé Ch. Dinet, nous pouvons satisfaire notre désir et celui de nos lecteurs.

C'est dans le grand ouvrage de ce savant chanoine d'Autun, que nous puisons les

(1) M. de Taillefer, *l. c. sup.* tome I, p. 431.
(2) Voyez M. Pergot, p. 432 et 433. Note B.

notes qui suivent, relativement à l'antiquité de la ville natale de saint Symphorien, à son martyre, à son culte, etc.

I

Traduction des actes de saint Symphorien : — *Autun, qui voyait remonter bien haut dans l'antiquité sa noblesse et son origine, suivait les vieilles erreurs d'une religion sacrilége. Environnée de temples profanes et remplie d'idoles... Cybèle, Apollon et Diane y étaient particulièrement révérés.* (Col. 311 suprà).

Après une Notice abrégée sur la confédération éduenne, M. l'abbé Ch. Dinet présente un tableau plein d'intérêt des croyances religieuses d'Autun payen et des lieux auxquels se rapportent tous les souvenirs, objet de son histoire de saint Symphorien.

Au Ier siècle de l'ère chrétienne, les croyances religieuses des Eduens se trouvaient être un mélange monstrueux des erreurs grossières des premiers habitants du pays, des traditions chrétiennes, du druidisme, du polythéisme grec et romain. On avait tout divinisé, la patrie elle-même; comme Rome, Bibracte était devenue une divinité. L'inscription qui l'atteste : *Deæ Bibracti*, est venue jusqu'à nous.

La brillante cité d'Autun, à laquelle Auguste venait d'attacher son nom, son culte et sa mémoire, était dédiée au génie de l'empereur. Les écoles Méniennes (1), le Capitole consacré à Minerve, déesse de la Sagesse, et le temple d'Apollon, dieu des Beaux-Arts et protecteur de la santé, étaient les plus beaux édifices de la ville. Ils avaient même été groupés ensemble, selon la remarque d'Eumène, dans le lieu le plus apparent, afin de frapper davantage les regards. La grande ville romaine avait des autels publics dédiés à Jupiter, à Junon, à Minerve, soit au Forum, soit au Capitole. Les inscriptions antiques confirment ce que nous disent les Actes de nos Martyrs et les discours d'Eumène, des hommages rendus à Diane et à Apollon. Les statues, les figurines, les bas-reliefs, découverts en si grand nombre, démontrent également ce que les légendes nous apprennent de l'importance qu'avait à Autun le culte de Cybéle ou Bérécynthe, la mère des dieux, de Saturne, de Vénus, de Mars et de Mercure...

Enfin, dit Ladone, il n'y avait pas un rocher qui ne fût consacré à quelque divinité, — *nullum sine numine saxum.*

Pour faire disparaître dans les pays conquis les derniers vestiges d'une nationalité éteinte, le vainqueur greffa la race gauloise sur le vieux tronc romain. Il craignait les noms mêmes et leur prestige sur l'esprit des peuples; et afin d'abolir jusqu'aux souvenirs qui s'y rattachaient toujours obstinément, il les avait changés.

Ce fut ainsi que les Eduens virent substituer le nom d'*Augustodunum* au nom célèbre de Bibracte qui remplissait les fastes de la Gaule. Bibracte s'appela d'abord la ville de Jules, *Julia*, et puis la ville d'Auguste, *Augustodunum*; le vainqueur voulut qu'elle se parât dès-lors des titres pompeux de sœur et d'émule de Rome, *Soror et emula Romæ*; qu'elle fût, par sa civilisation et ses écoles, la capitale de la Gaule celtique. Ce fut ainsi qu'Autun devint la *Rome des Celtes.*

En échange d'une nationalité et d'une souveraineté perdues, on lui donna avec ses célèbres écoles la littérature, les arts, et de plus les théâtres (1), les amphithéâtres, les

(1) On ne sait trop d'où vient cette dénomination. Voir Courtépée, t. III, p. 512. « Quelques-uns la dérivent de Menius, censeur à Rome, qui, le premier, posa sur des colonnes de grandes avances en forme de plancher, d'où l'on découvrait ce qui se passait sur la place publique. » « Ces écoles étaient, dit M. Germain, entre les Cordeliers et la Porte des Marbres. » Le vieux pan de mur que l'on voit encore est, selon lui, un reste de ce magnifique édifice. Sous les portiques étaient peintes des cartes géographiques.

(1) La comparaison des plans d'un très-grand nombre de théâtres antiques faite par M. Chenavard, architecte de Lyon, a démontré que le théâtre d'Autun est le plus grand de tous ceux dont il reste des vestiges. D'après les calculs faits, il pouvait contenir plus de 30,000 spectateurs. (Publicat. de la Société Eduenne. Séance du 5 août 1851, et note de Mgr Devoucoux). Le diamètre du théâtre d'Autun était de 68 toises (plus de 400 pieds)... Celui de Marcellin, à Rome, n'en a que 30. — Proche de ce théâtre est un chemin public qui était autrefois une grande rue de la ville. De l'autre côté de ce chemin était l'amphithéâtre, de figure ovale comme celui de Nîmes, pour les combats de gladiateurs et de bêtes sauvages... Ces deux monuments, placés à 50 toises

aqueducs, les thermes, un champ de Mars, un Capitole, les temples, les fêtes, les jeux, les plaisirs, les exercices, les mœurs, la religion, la vie enfin de Rome payenne dans sa plus grande splendeur. On la couronna comme Cybèle, devenue sa déesse favorite, de superbes murailles, de tours, de créneaux, de portes magnifiques, semblables à des arcs de triomphe. On l'embellit de temples, de palais, de monuments divers, où l'élégance et la beauté des ornements le disputaient à l'étendue, à la masse imposante, à l'aspect grandiose (1). Les plus beaux marbres étrangers vinrent achever la parure de la nouvelle Rome (2). De même qu'à Rome se rencontraient au mille d'or tous les grands chemins du monde, ainsi au centre d'Autun aboutissaient de grandes voies, des divers points de la Gaule.

Une des grandes voies romaines partant d'Augustodunum, passait sous la porte appelée aujourd'hui *porte Saint-André*. (Nous ne parlons que de celle-ci, parce qu'elle seule traversait les lieux dont nous recueillons les souvenirs.) Elle devait être perpendiculaire au plan de la voie antique, faire par conséquent un angle avec la route actuelle et se diriger à peu près entre les deux villages de Saint-Symphorien et de Saint-Pierre. Se bifurquant non loin de la ville, elle conduisait à Langres, à Alise, au *Castrum-Divio* (Dijon), à Sens, à Besançon, et l'on pouvait voir ces différentes voies déployer au loin leurs replis onduleux au milieu des campagnes ou sur le flanc des monts d'alentour.

Le vaste polyandre ou cimetière (3) était situé le long de la voie de Langres. C'était l'usage chez les Romains d'inhumer les morts près des grandes routes, à quelque distance des murs de la ville. Il y avait autour d'Autun plusieurs de ces cimetières qui formaient avec des tombeaux comme une seconde enceinte à la cité. On remarquait entre autres celui qui occupait l'emplacement appelé encore aujourd'hui *le Champ des Urnes* (1), et que signalait aux yeux la haute pyramide funèbre (2), maintenant en ruine, analogue à celle de Sextius, près de Rome. Là semble avoir été plus spécialement le lieu de la sépulture des Gaulois. Toujours peut-être exclusivement réservé aux inhumations payennes, et n'ayant jamais été consacré par le christianisme, il fut abandonné (3).

Mais cet autre champ des morts, voisin de la route conduisant à Langres, et qui s'étendait sur ce pli du sol où sont jetées maintenant éparses çà et là les maisons des villages de Saint-Pierre l'Etrier et de Saint-Symphorien, paraît avoir été, même avant que les chrétiens l'eussent adopté, le principal de la ville pendant la plus brillante partie de la période gallo-romaine.

Ce cimetière, d'un accès facile, le plus rapproché des beaux quartiers qui formaient la

l'un de l'autre, présentaient un très-beau spectacle à ceux qui entraient dans la ville par ce côté. (Courtépée, t. III, p. 514.)

(1) *Urbis celebritati ex æquo respondebat magnificentia. Murorùm ambitus et elegantia, portæ, ac sortalitia quæ de cælo pendere videbantur, theatra amplissima, deorùm delubra aliaque immensa publica ædificia, tantâ mole tantoque miro artificio cònstructa ejus amplitudinem... per se clamabant.* (Gallia Christiana, t. IV.)

(2) On a trouvé çà et là de nombreux et beaux débris, et l'on voit même encore des ruines remarquables de plusieurs de ces anciens monuments, notamment de quelques temples et surtout du vaste théâtre appelé maintenant les *Caves-Joyaux*.

(3) C'est le cimetière appelé plus tard Saint-Pierre-l'Étrier, du nom du Prince des Apôtres joint à celui de la *via strata*. M. l'abbé Ch. Dinet en parle beaucoup dans le cours de son travail. « Ce polyandre qui (disait Munier en 1660), devint plus tard le cimetière chrétien, était distant de l'ancienne ville d'environ 500 pas, situé sur une pelouse ou motte de terre (*tertre*) fort agréable et en un lieu fort sain, situé entre l'Orient et le Septentrion, où l'on voit encore aujourd'hui quantité de monuments et de tombeaux. »

(1) Sur le côteau de Couhard. Le chemin qui conduit au lieu où fut cet ancien cimetière s'appelle encore la rue des *Mânes*. On voit combien les traditions populaires sont tenaces : elles survivent à tout.

(2) On croit que c'est le tombeau de Divitiacus. Les Romains eux-mêmes ne durent-ils pas tenir à honorer la mémoire de ce célèbre Eduen qui leur avait été si favorable ?

(3) On y a trouvé plusieurs tombeaux, deux ou trois entre autres, vers 1825, que le soc de la charrue heurta en passant. Ils étaient en pierre et en forme d'auge, plus larges à une extrémité qu'à l'autre et recouverts d'une pierre arquée. Ils étaient complètement vides : l'un d'eux seulement renfermait quelques cheveux. Ils ne portaient aucun indice du christianisme.

cité proprement dite, et le plus agréablement situé, fut, selon toute apparence, plus particulièrement choisi par les Romains.

Outre les souvenirs payens relatifs à la *via strata* et au polyandre voisin, nous en trouvons encore qui appartiennent également au territoire actuel de la paroisse de Saint-Symphorien; des faits importants s'y rattachent. C'est un vieux temple dédié à la fabuleuse et obscure divinité appelée *Saron*. Il s'élevait sur le gracieux plateau honoré dans la suite du nom de Saint-Martin. Saron était honoré par les laboureurs comme le dieu des semailles.

Non loin de là, près de l'embranchement des anciennes voies de Sens et de Besançon, il y avait aussi des *dieux Termes* ou pierres terminales; et, à l'entrée de la vallée profonde qui conduit sur le plateau d'Auxy, on voyait une autre pierre sacrée, nommée la *Pierre du cerf, — petra cervalis* (1).

II

Assez proche du lieu où saint Symphorien souffrit le martyre, la terre donne passage à une fontaine, sur le bord de laquelle on avait bâti une petite chapelle. Ce fut là qu'on mit le saint Martyr. (Col. 316, sup.)

Quand la foule fut dispersée, quand le lieu du supplice fut devenu désert, de pieux fidèles (2) purent enlever clandestinement le précieux corps. Alors l'un d'eux recueillit trois petites pierres teintes du sang de Symphorien, les mit dans une boîte d'argent et emporta ou envoya au *fort de Thiers* (*Thigernum castrum*) cet inestimable trésor, dont il enrichit une petite église construite en bois (3). Un autre recueillit pieusement avec une éponge ce même sang qui venait de couler sur la terre (1).

Non loin du *champ public* (2) où s'était faite l'exécution, et à peu de distance aussi du lieu où s'éleva plus tard une superbe basilique en l'honneur du saint Martyr, se trouvait une fontaine à côté de laquelle était un petit édifice que l'histoire appelle une *petite cellule*. C'est là que les chrétiens transportèrent avec un affectueux respect les restes sacrés; là qu'ils les inhumèrent après les avoir embaumés (3).

Tout près se trouvaient la grande voie tendant à Langres et le cimetière, entouré depuis de tant de vénération et de tant de gloire, qui fut autrefois à Autun, comme les catacombes à Rome, un lieu de réunion pour les vivants et de sommeil pour les morts, et d'où les fouilles, aujourd'hui même encore, exhument des monuments de la foi des premiers âges.

Le lieu qui fut longtemps le dépositaire des glorieux restes de saint Symphorien ne dut rester que peu de temps obscur, désert, ignoré et connu seulement des fidèles. Car bientôt il fut entouré de l'éclat des miracles: au point, dit encore l'histoire, que les payens eux-mêmes, étonnés des prodiges qui s'y opéraient, le prirent en grande vénération (4).

« Il existe, non loin de la porte Saint-André, dans un pré qui s'étend sous les anciens murs de la ville, une fontaine nommée par tradition, de siècle en siècle, fontaine de Saint-Sympho-

(1) Cette pierre était entre les Renaudiots et Champchanoux. Il en est parlé dans plusieurs anciennes chartes. — Pour ce *Coup-d'œil sur Autun payen*, voyez M. Ch. Dinet: *Saint Symphorien et son culte*, etc. t. I, p. 28 à 42, *passim*.

(2) *Latenter a religiosis inde sublatus est.* Ce mot *religiosis*, employé seul, n'indique-t-il pas des hommes déjà consacrés spécialement au service de Dieu? On l'a soupçonné avec raison. Les clercs de saint Polycarpe formaient une sorte de communauté religieuse. N'en était-il pas de même à Autun?

(3) *De loco autem illo, ubi gladio percussus est Symphorianus et sanguis ejus effluxit, quidam* religiosus *tres lapillos cum ipso sanguine lavavit et in capsâ argenteâ reconditos in ecclesiam ligneis constructam tabulis... locavit*, etc. (Saint Grégoire de Tours: *De gloriâ Martyrûm*, lib. I, cap. LII).

(1) Dom Ruinard; Boll., 22 aug., et t. III, februar. p. 103 et 104.

(2) Ou lieu des exécutions. *Campus publicus*. Ce champ était — d'après la tradition, — sous les murs, à droite de la porte et de la route, en sortant de la ville par la porte dite aujourd'hui *de Saint André*.

(3) *Ad fontem qui extrà campum publicum est, ibi in parvâ cellulâ sepultus est... Eum condiderunt cum aromatibus in parvâ cellulâ, non longè à basilicâ suâ, quæ studio summo antistitis nostri* (Euphronii) *celsum protulit ædificatæ fastigium.* — Dom Ruinard et Bolland.

(4) *Semper se virtutibus publicavit, ita ut gentibus stupentibus propter mira dona sanitatûm in honore maximo, etiam illis primis temporibus, haberetur.* — Breviarium Vienn.

rien. C'est là le lieu de son martyre. Dans le même pré, se trouve aussi la fontaine de Saint-Racho, évêque d'Autun, qui était inhumé dans l'église voisine honorée de son nom et encore subsistante. Les fidèles vont avec une confiance religieuse boire de ces eaux, et avec succès, contre plusieurs maladies. En 1806, dit M. Trouffleau, j'ai visité ces deux fontaines avec tout le respect qu'elles inspirent au chrétien pieux et éclairé. »

Il y a trois fontaines que l'on donne comme celle près de laquelle saint Symphorien fut inhumé. L'une est dans un pré situé non loin de la porte Saint-André, sous les anciens murs de la ville; l'autre, dans un champ qui touche au point où le chemin de Saint-Pantaléon à Saint-Symphorien se bifurque pour aller à Saint-Pierre; la troisième touche au cimetière même de Saint-Pantaléon, et l'ancienne église qu'on vient de démolir n'en était qu'à quelques pas.

D'après la tradition qui paraît être la plus générale, la plus constante et la mieux accréditée, cette dernière fontaine serait la véritable fontaine historique. Les gens de l'endroit affirment que cette même fontaine, qu'ils ont vue du reste donner beaucoup plus d'eau qu'aujourd'hui, a toujours été appelée la *fontaine de Saint-Symphorien*. D'ailleurs, il n'est nullement vraisemblable qu'on ait laissé jamais sans aucun monument religieux le lieu sacré où reposa primitivement et longtemps le corps du célèbre Martyr autunois. Or, cependant, il n'y a pas de traces ni dans le présent, ni dans les souvenirs locaux, ni dans l'histoire, d'aucun monument près des deux autres fontaines. Mais ce qui milite encore bien fortement en faveur de la fontaine voisine de l'ancienne église de Saint-Pantaléon, c'est qu'en démolissant cette église on a trouvé les murs d'un ancien édicule qui ne peut être, selon toute apparence, que la *petite cellule* dont parle l'histoire. Cette petite cellule était sans doute un monument funèbre; car il y en avait beaucoup en ces lieux (1).

(1) M. l'abbé Ch. Dinet : *l. c. sup.* t. I, p. 226 à 228.

III

Enfin de notre temps, Euphronius, depuis Évêque d'Autun, n'étant encore que prêtre de cette Église, lui éleva une basilique magnifique. — (col. 316 sup.)

Après avoir montré la dévotion des saints évêques d'Autun et d'autres illustres prélats à saint Symphorien, — tels que saint Amateur, saint Révérien, saint Cassien, saint Egémone, saint Simplice d'Autun, saint Martin de Tours, saint Germain d'Auxerre, — M. l'abbé Ch. Dinet, en présence de la grande figure de saint Euphrone, s'exprime ainsi :

« Parmi tous les évêques d'Autun, il n'en est pas dont la vie se lie plus étroitement à saint Symphorien; car il a laissé dans le lieu même où reposait le corps du Martyr non-seulement ses propres reliques, mais une œuvre durable et féconde, mais un monument, mais une institution qui ont parlé de lui pendant quatorze siècles...

« N'étant encore que simple prêtre et jeune encore, il se montra digne de l'épiscopat auquel la Providence le destinait, non-seulement par l'étendue de sa science ecclésiastique et l'éminence de toutes les vertus sacerdotales, mais encore par une de ces œuvres qui aussitôt révèlent la valeur d'un homme. Saint Symphorien reposait dans une simple et petite chapelle, seul monument érigé jusqu'alors à une si grande et si sainte renommée. Euphrone crut que ce n'était point assez pour le héros chrétien, la plus brillante illustration de sa patrie et même de l'église des Gaules.....

« Bientôt, grâce à sa pieuse munificence, s'éleva en l'honneur et sous le vocable de saint Symphorien une superbe basilique (1) où fut déposé en grande pompe le corps du glorieux Martyr avec ceux de saint Fauste, son vénérable père, et de sainte Augusta, son héroïque mère....

« Nous voudrions pouvoir faire la description de cet édifice; mais l'histoire se contente d'en vanter en termes généraux la majestueuse élévation qui frappait de loin les

(1) *Eo tempore* (vers le milieu du v[e] siècle), *basilica beati Symphoriani Martyris Augustodunensis ab Euphronio presbytero ædificata est.* — Saint Grégoire de Tours, *Hist.* lib. II, cap. XV.

regards. L'entrée était précédée d'un superbe nartex ou portique. C'est là que fut d'abord placé le tombeau de saint Syphorien (1); là que s'abritaient les nombreux pèlerins venant de toutes parts vénérer les reliques du célèbre Martyr, les malades demandant leur guérison.

« Euphrone ne se contenta pas d'édifier cette grande église, il mit le complément à son œuvre en établissant pour desservir la basilique une nombreuse communauté de clercs réguliers. Cette sainte maison devint comme un foyer de lumière pour tout le pays et une sorte de séminaire diocésain où se forma le clergé. Autun eut une abbaye proprement dite (2). »

L'excellent travail de M. Ch. Dinet se termine par trois chapitres du plus haut intérêt, que nous craindrions de déflorer en en essayant une analyse à peu près impossible; en voici les titres : *Reliques de saint Symphorien;—Iconographie de saint Symphorien;* — *Liturgie de saint Symphorien* (3).

Nous y renvoyons le clergé et les archéologues catholiques.

SUPPLÉMENT AU DEUXIÈME SIÈCLE.

II

PASSION

DE SAINT ANTONINUS OU ANTONIN,

MARTYR A PAMIERS. —ÉCRITE PAR UN AUTEUR TRÈS-ANCIEN, ANONYME.

Or, le célèbre (4) saint Antoninus naquit à Pamiers (*Apamiæ*). Demeurant seul en un quartier (5) au milieu des ténèbres des Gentils, par la lumière de sa foi il brillait splendide comme un astre; évitant leur sacrilége folie selon les préceptes des saintes Écritures, il passa à un autre quartier où vivaient ensemble quelques chrétiens et, dans ce lieu, persévérant avec zèle et assiduité dans les œuvres saintes, il ne cessa jamais cependant de gourmander les impies. Et lorsque la rage du diable s'enflammant contre lui grandissait dans l'âme des sacriléges bourreaux et qu'en même temps s'approchait l'heure où il allait recevoir sa couronne triomphale, il dit que c'était à présent le moment de son combat.

Car, comme on solennisait les jours prescrits par la loi chrétienne et qu'en ces fêtes éclatait la dévotion des hommes religieux à se rendre aux lieux consacrés aux sacrés ministères, — Antoninus en prit occasion de dire un peu plus au long à quelques personnes et de leur annoncer en des termes prophétiques qu'il n'en reviendrait point, parce qu'il devait être pris par les mains des impies et frappé par leur fureur.

C'est pourquoi — ainsi qu'il l'avait dit par l'inspiration du divin esprit, — informé [d'avance du sort qui l'attendait,] étant sorti, il fut saisi par les Gentils qui épiaient ses saintes démarches et, au moment de se mettre en chemin pour revenir, il fut terrassé par ces barbares avec une telle furie en confessant Dieu et notre Seigneur Jésus-Christ, que peu contents de sa mort et pensant qu'elle ne suffisait pas seule à satisfaire leur délire, ils le déchirèrent en un grand nombre de parties et de leurs sacriléges et impitoyables mains le jetèrent dans la rivière (1) qui coule auprès de la ville de Pamiers.

Mais, aussitôt la présence de Dieu se révéla en donnant à son très-glorieux Martyr la palme immortelle, car les membres sacrés du vénérable corps, que l'on venait de disperser, se réunirent tous — comme de concert — en un tout complet, d'eux-mêmes : et le très-glorieux sang d'Antoninus qu'il avait répandu à flots pour l'amour de notre Seigneur, se coagula si bien en une seule masse au milieu du courant de cette eau rapide, qu'on eût dit qu'on l'avait ramassé dans une citerne (2).

Dès lors, les ondes du mobile élément ne dispersèrent plus ce sang en voulant le re-

(1) *Basilica... quæ studio summo antistitis nostri* (Euphronii) *celsum protulit ædificata fastigium... Tunc perceptis apicibus ecclesiæ... sub porticu, ad sepulcrum sancti Symphoriani progreditur...*

(2) T. I, p. 434 a 437.

(3) T. II, chap. XL, LI et LII.

(4) *Memorandus.*

(5) *In vico quodam.*

(1) *Aquæductum;* hic sumitur pro *fluvio*, disent les Bollandistes.

(2) *Quasi in terram aridam unius loci fuisset* [sanguis] *statione collectus.*

vendiquer comme leur appartenant; mais, telles qu'un très-fidèle serviteur, elles le réunirent intégralement et sans perte à ses membres, et ce qu'une main sacrilége et furieuse avait dispersé, (l'eau plus digne de confiance que les hommes), le garda, comme si elle eût reconnu le serviteur du Christ (1): car, on trouva une grande quantité de sang coagulé autour du corps [d'Antoninus.] Ensuite, le courant de la rivière—comme si elle craignait de faire injure au saint corps, — se détourna de sa course accoutumée et de son courant, et elle laissa à sec les membres sacrés, comme avaient fait jadis (pour laisser passer les Israélites,) la mer, en se divisant, et le Jourdain, en remontant à sa source.

Ensuite, lorsque de nombreuses troupes de divers peuples furent venues pour lever le très-saint corps, jamais il ne souffrit que plusieurs personnes le transportassent; il ne souffrit d'être levé et porté de là à l'endroit où il voulait être enlevé que secrètement et seulement par deux pauvres femmes que l'ardeur de la foi avait embrasées; rien d'étonnant que la vertu du Martyr se révélât en cette circonstance, en rendant très-léger seulement pour deux personnes d'un sexe très-frêle, ce poids qui avait été lourd et impossible à soulever à un grand nombre [d'hommes.]

Et quand son corps eut été porté à un prêtre, où le très-heureux Martyr avait manifesté qu'il voulait être mis et que ces femmes très-fortes par la foi eurent accompli très-facilement cette tâche, — avant qu'il fût déposé dans le tombeau avec de solennelles obsèques, il donna aux peuples les grands enseignements de ses miracles (2). Car il mit en fuite les démons, purifia et délivra les corps, et rendit enfin beaucoup de personnes à leur première santé.

Or, le très-heureux Martyr Antoninus souffrit, au temps de l'empereur Antonin, surnommé le Pieux (3), non loin des murs de la ville de Pamiers, sur le bord de la rivière dite *Areia* (4). Et il fut honorablement enseveli par de très-religieux chrétiens dans l'endroit où il avait été porté par les deux femmes dont nous avons déjà parlé. Et cela eut lieu le quatre des nones de septembre (1).

(1) *Velut agnocens famulum Christi, fidelior aqua servavit.*

(2) *Magna virtutùm suarùm documenta præmisit.*

(3) Antonin le Pieux régna de l'année 138 à l'année 161.

(4) L'Ariége.

SUPPLÉMENT AU TROISIÈME SIÈCLE.

I

SAINT VICTOR.

Colonne 728 à 755.

Sous ce titre : — PRÉCIS HISTORIQUE SUR LE PIED DE SAINT VICTOR, MARTYR DE MARSEILLE, CONSERVÉ ET EXPOSÉ DURANT PLUSIEURS SIÈCLES A LA VÉNÉRATION DES FIDÈLES, DANS L'ÉGLISE DE L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR DE PARIS, ET DEPUIS LE DIX-NEUVIÈME, EN CELLE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET, — *la Semaine religieuse* (N° du 28 juillet 1861), a consacré à cette insigne relique quelques intéressants détails que nous reproduisons intégralement ci-après :

« Le plus grand nombre des fidèles ignore comment la partie du pied droit, qui fut coupée à saint Victor, a été transmise aux chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-

(1) Est-ce le jour de la mort ou de la sépulture de saint Antonin? — C'est ce qu'on ignore.

Dans son *Speculum historiale* (lib. XIII, cap. xxxv), Vincent de Beauvais, auteur du XIII[e] siècle, parlant de saint Antonin, rapporte sur ce Martyr célèbre la tradition que voici:

« Un grand nombre [de personnes et d'auteurs] rapportent que lorsque la tête coupée du Martyr fut jetée dans la rivière, aussitôt les anges la reçurent, et l'ayant mise dans un petit tombeau, la portèrent sur une nacelle qu'ils accompagnèrent (raconte-t-on), sous la forme de deux aigles blancs comme la neige, *(similitudine duarùm aquilarùm nivearùm)* qui tiraient cette embarcation jusqu'à ce quelle fût arrivée à sa destination, c'est-à-dire, à la maison d'un prince du nom de Festus, dont ce Martyr (comme on raconte), avait reçu l'hospitalité lorsqu'il prêchait en ce pays.

« Quand ce dépôt eut pris terre, le prince Festus, dans l'admiration, et comprenant par l'inspiration ce que c'était, reçut dévotement la sainte tête et cessant de faire de cet endroit sa demeure, la dédia en une église où il mit cette tête avec honneur et action de grâces. »

Victor de Paris, et depuis au clergé de Saint-Nicolas du Chardonnet; — c'est ce qui fait le sujet de cette Notice. »

Suit, en quelques mots, le récit du martyre de saint Victor...

« Guillaume Grimoard, né dans le Gévaudan, au diocèse de Mende, était depuis plusieurs années abbé des religieux du monastère de Saint-Victor de Marseille, lorsqu'au commencement de septembre 1362, le Saint-Siége vaqua par la mort d'Innocent VI. Aussitôt les cardinaux s'assemblent en conclave, et dès le 27 du même mois l'abbé Grimoard est élevé sur la Chaire de saint Pierre, où il prit le nom d'Urbain V, et il continua de siéger à Avignon, comme l'avaient fait ses prédécesseurs depuis le commencement du XIVe siècle.

« L'année suivante, en 1363, le nouveau pape Urbain V, par vénération pour le saint patron de son ancien monastère, fit ouvrir et fouiller en sa présence le tombeau du saint Martyr. On recueillit avec un soin particulier les précieux restes de son corps. Ce fut à cette époque que le Pape fit don à l'abbaye de Saint-Victor de Paris d'un ossement du bras de saint Victor : il le confia à *Jean de Pignu*, prieur de Saint-Martin des Champs de Paris, puis abbé de Cluny, qui était alors à Marseille, et présent à la translation du corps du Saint. Ce respectable religieux eut soin de remplir les instructions d'Urbain V. Arrivé à Paris, il remit à Bernard de Mezo, abbé de Saint-Victor de Paris, en mars 1364, le dépôt que lui avait confié le Souverain-Pontife.

« A la même époque, le Pape avait donné à un prince français de sa cour d'Avignon le pied qui avait été, ainsi que la tête, recueilli par les chrétiens, et déposé dans le tombeau. Quelques années après, ce seigneur fit don de cette partie du pied à Jean, duc de Berry, frère du roi de France Charles V, et oncle du roi Charles VI.

« Le duc de Berry, désirant que cette intéressante relique fût conservée à la postérité avec le respect convenable, et qu'elle fût honorée d'une manière distinguée, la donna à l'église de l'abbaye Saint-Victor de Paris; elle y a été reçue le 23 juillet 1402. Depuis ce jour, la fête de la Susception de cette relique y a été célébrée chaque année sous le rit de double-majeur de première classe, par les chanoines réguliers de l'abbaye. Audit jour, 23 juillet, la châsse était exposée, ainsi que le 21 précédent, jour de la fête de saint Victor; le tout, après avoir observé chacune des formalités prescrites et toutes les cérémonies d'usage alors.

« Pierre d'Orgemont occupait alors le siége de Paris. Geoffroy de Pelleguay était abbé régulier de Saint-Victor, et Henry le Boulanger en était le grand prieur. Ce dernier, docteur d'un mérite éminent, fut appelé, en 1415, au Concile de Constance. A son retour, il déposa dans la bibliothèque un exemplaire exact et authentique des actes de ce Concile. Depuis la destruction de l'abbaye, ce manuscrit précieux a été tranporté à la Bibliothèque nationale, ainsi que tous les autres manuscrits, à la fin du XVIIIe siècle. On doit trouver à la suite de ce recueil un abrégé des événements relatifs à saint Victor et à ses reliques principales.

« Depuis le 23 juillet 1402, le pied de saint Victor a toujours été honoré et exposé à la vénération du public dans l'église de l'abbaye, avec la partie du bras précédemment reçue.

« En 1791, les chanoines réguliers de Saint-Victor ayant été supprimés, l'église a été érigée en cure séculière, et la relique du pied de saint Victor étant encore, depuis 1500, sans corruption, avec sa peau, ses ossements et ses articulations, est restée en dépôt dans cette église paroissiale, et conservée dans le même reliquaire, aussi remarquable par l'élégance de sa forme, d'un goût moderne, que précieux par la matière dont il était composé, et par les diamants et autres pierres rares de différentes espèces qui l'enrichissaient. Les quatre vertus cardinales étaient aux angles de la châsse et soutenaient une pyramide hexagone de cristal où était renfermée la relique; le tout en argent et moitié vermeil.

« En 1793, on fit fermer toutes les églises, cesser tout exercice de culte catholique et enlever des églises tous les vases sacrés, ornements et autres effets servant au culte public. Alors, M. Nicolas Duchêne, curé de Saint-Victor, demanda aux administrateurs du district, dans l'arrondissement duquel se trouvait la nouvelle paroisse, et obtint d'eux la permission de retirer du reliquaire la partie principale des reliques qui y étaient renfermées : c'était le pied de saint Victor;

Son intention était d'empêcher qu'il ne fût profané, comme aussi de le conserver à la postérité, en le gardant religieusement chez lui.

« Depuis ce jour, — dit le procès-verbal qui en a été dressé, — M. Duchêne a renfermé soigneusement chez lui, dans son secrétaire, cette partie du pied du saint Martyr, l'enveloppant dans un papier blanc, scellé de son propre cachet. Le dépositaire tomba depuis en paralysie; alors, craignant qu'il ne succombât, se présenta chez lui, en sa qualité d'ancien grand-prieur et doyen des chanoines réguliers de l'abbaye, M. Jean Robert Quillet, lors résidant à Paris, et il réclama la susdite relique, demandant avec instance qu'elle lui fût remise, et dès le lendemain elle lui fut confiée, étant enveloppée et cachetée comme on a dit ci-dessus.

« Le cachet de M. Duchêne restant dans sa parfaite intégrité, et fermant le papier dans lequel se trouve la relique, établit suffisamment que ni la défiance ni la curiosité n'avaient porté à examiner la présente relique; et à la vérité on laissa ce soin religieux à M. l'Archidiacre et à MM. les Vicaires-généraux, lorsqu'il y aurait lieu à l'examen et à la vérification. Tout le désir du réclamant était que cette relique, aussi vénérable par son authenticité que par son ancienneté, et l'état d'incorruption dans lequel elle s'est maintenue, fût déposée dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, comme étant l'église dans laquelle cette relique était plus particulièrement connue depuis environ quatre cents ans par les fidèles, à raison du voisinage, et celle où il convenait le mieux que le pied de saint Victor continuât d'être présenté à la vénération des catholiques le jour de la fête du saint Martyr.

« Je remets en conséquence (ce sont les paroles du signataire de cet article), le double du présent écrit à M. Antoine Hure, ministre en chef du culte catholique en la susdite église de Saint-Nicolas du Chardonnet, pour qu'il en fasse usage conformément à mes intentions, auprès des supérieurs ecclésiastiques du diocèse; au surplus, j'y appose ma signature en témoignage de la vérité des faits historiques ci-énoncés; à Paris, 2 messidor, an IX de la République, 21 juin 1801, et j'ai signé : *Jean-Robert Quillet*, docteur en théologie de la faculté de Paris. »

« Examen fait, le samedi 24 juillet 1801, par M. de Malaret, ancien archidiacre du diocèse de Paris, et par Messieurs du conseil épiscopal de M. de Juigné, en son absence, la partie du pied de saint Victor s'est trouvée parfaitement conservée, et dans son état d'intégrité, telle qu'elle avait été retirée du reliquaire (1), et que tous les chanoines de l'abbaye, et chacun des autres fidèles l'avaient vue et admirée précédemment, dans tous les temps (2). »

APPENDICE.

Dans son excellente édition des *Œuvres poétiques d'Adam de saint Victor* (3), M. L. Gautier a publié les diverses poésies liturgiques que le pieux chanoine du XIIe siècle consacra à saint Victor, dont l'abbaye venait de recevoir les reliques.

Nous publions ci-après le texte et la traduction de ces proses et de ces hymnes.

RÉCEPTION DES RELIQUES DE SAINT VICTOR.
(17 juin.) (4).

Ex radice caritatis, Ex affectu pietatis Psallat hæc ecclesia! Psallat corde, psallat ore, Et exultet in Victore Victoris familia.	Que cette église — enracinée dans la charité, affectueuse en sa piété, — chante! Qu'elle chante de cœur, qu'elle chante de bouche et qu'elle se glorifie de Victor dont elle est la famille.
Pars istius nobis data, Per fideles est allata Ab urbe Massiliâ; Cujus prius spiritali,	Cette partie de son corps qui nous a été donnée nous a été apportée de la ville de Marseille par des hommes

(1) Depuis, la sainte relique a été provisoirement déposée dans un reliquaire en bois. Il serait à désirer que tous les fidèles et surtout ceux en si grand nombre, qui portent le nom de Victor, vinssent en aide, par une légère offrande, à M. le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui se propose de faire construire un reliquaire plus convenable. » — Note de *la Semaine religieuse*.

(2) *La Semaine religieuse, l. c. sup*, p. 85 à 87.

(3) 2 vol. in-18. Paris, 1859.

(4) Cette prose était toute spéciale et seulement propre à l'abbaye de Saint-Victor. Voyez les *Œuvres poét. d'A. de Saint-Victor*, etc. T. I, Introduction, p. LXXIII et LXXIV, et t. II, p. 22 et 28.

Nunc ipsius corporali
Fruimur præsentia.

pleins de foi. D'abord, nous ne jouissions que de la présence spirituelle de Victor; maintenant, nous jouissons de sa présence corporelle [parmi nous].

Hæc est summa gaudiorùm;
Dilatemus animorùm
Ipsa penetralia;
Martyris reliquiæ
Laudis et lætitiæ
Nobis sunt materia.

C'est la suprême joie. Dilatons le fond même de nos âmes. Les reliques du Martyr sont pour nous un sujet de louange et d'allégresse.

Nostri cordis organum,
Nostræ carnis tympanum
A se dissidentia
Harmonia temperet
Et sibi confœderet
Pari consonantia!

Que l'orgue de notre cœur, que le tambour de notre chair voient leurs dissonances résolues par l'harmonie de leur accord et que l'un et l'autre se fondent dans une même consonnance!

Choris concinentibus,
Una sit in moribus
Nostris modulatio:
Vocùm dissimiliùm,
Morùm dissidentiùm
Gravis est collisio.

Pendant que nous chanterons tous ensemble et en chœurs, qu'une mélodie unique règne dans nos mœurs. Car, dur est le choc de voix discordantes, de mœurs disparates.

Ex diversis sonitus
Fiet incompositus,
Nisi Dei digitus
Chordas aptet primitus
Dulci magisterio.
Nisi dulcor Spiritus
Còr tangat medullitus,
Nihil vocis strepitus,
Nihil sapit penitus
Carnis exultatio.

L'ensemble de divers sons sera confus si le doigt de Dieu n'accorde d'abord les cordes par sa douce science, si la douceur de l'Esprit [Saint] ne touche savoureusement le cœur: sans cela, l'éclat de la voix, le tressaillement de la chair est de nulle saveur.

Dulcor iste non sentitur
In scissuris mentium
Nec in terra reperitur
Suave viventium.
Hunc dulcorem sapiat
Et prægustans sitiat,
Donec plenè capiat
Unitas fideliùm!

Cette douceur, — on ne la ressent pas dans le désaccord des âmes; ce n'est pas sur cette terre où nous vivons, qu'on en trouve la suavité. Que l'union des fidèles connaisse cette douceur et que l'avant-goût qu'elle en aura lui en donne la soif, qui ne sera que plus tard entièrement étanchée!

Prægustemus cordis ore,
Ut interno nos sapore
Revocemur ab amore
Mundi seductorio;
Hic est sapor salutaris,
Hic est gustus singularis,
Per quem curæ sæcularis
Subrepit oblivio.

Goûtons-la d'avance par la bouche du cœur, afin que cette saveur intérieure nous détache de l'amour séducteur du monde. C'est là cette saveur salutaire, c'est là, ce goût sans égal grâce auxquels se produit l'oubli des soins du siècle.

Ut hic mundus amarescat,
Odor Christi prædulcescat,
Hæc dulcedo semper crescat
Cordis in cellario;
Ubi spirat fragor talis,
Fervor crescit spiritalis,
Et fugescit temporalis
Vitæ delectatio.

Que l'odeur du Christ nous rende d'avance amer ce monde; que cette douceur croisse toujours dans le cellier du cœur où s'exhale un tel parfum, s'accroît la ferveur spirituelle et s'évaporent les délices de la vie d'ici-bas.

Victor, miles triumphalis,
Christi martyr specialis,
Nos a mundi serva malis,
Ne nos amor...
Mergat in flagitia;
Unà voce, mente pari,
Nos honore singulari
Te studemus venerari;
Dum versamur in hoc mari,
Exhibe suffragia.

Victor, guerrier triomphant, martyr d'élite du Christ, garde-nous des maux du monde, de peur que son amour nous noie dans les péchés. D'une seule voix, d'un cœur unanime, nous nous efforçons de te vénérer par des honneurs spéciaux. Pendant que nous sommes exposés sur la mer de ce monde, accorde-nous ton secours.

Ne permittas spe frustrari
Quibus potes suffragari:
Fac nos Christo præsentari,
Ut Hunc tecum contemplari
Possimus in gloria.
Ad honorem tuum, Christe,
Decantavit chorus iste
Tui laudes agonistæ,
Quo præsente nihil triste
Nostra turbet gaudia.

Ne permets pas que nous soyons frustrés de l'espérance, nous que tu peux aider. Fais que nous paraissions devant le Christ, afin que nous puissions Le contempler avec toi dans la gloire. A ton honneur, [ô] Christ, ce chœur a chanté les louanges de ton athlète dont la présence [ici] empêche que rien de triste ne trouble nos joies (1).

Amen.

Amen.

PROSE

POUR LA FÊTE DE SAINT VICTOR. — (21 juillet.)

Ecce dies triumphalis!
Gaude, turma spiritalis,
Spiritali gaudio;

Voici le jour triomphal! Troupe spirituelle, réjouis-toi d'une joie spiri-

(1) Apud L. Gautier, t. II, p. 18 à 22.

Mente totà sis devota
Et per vocem fiat nota
Cordis exultalio.

tuelle; sois dévouée de toute [ton] âme et que ta voix fasse connaître l'allégresse de ton cœur.

Nunquam fiet cor jocundum
Nisi prius fiat mundum
A mundi contagio;
Si vis vitam, mundum vita,
Prorsùs in te sit sopita
Mundi delectatio.

Jamais le cœur ne deviendra joyeux avant d'être d'abord pur de la contagion du monde. Si tu veux [avoir] la vie, évite le monde; que son amour soit entièrement éteint en toi.

Hunc in primo Victor flore,
Immò Christus in Victore
Sua vicit gratia;
Vicit carnem, vicit mundum,
Vicit hostem furibundum,
Fide vincens omnia.

Ce monde, Victor dans la première fleur de son âge, que dis-je? le Christ, en Victor, l'a vaincu par sa grâce. Il vainc la chair, il vainc le monde, il vainc l'ennemi en fureur; sa foi lui fait tout vaincre.

Invicti martyris mira victoria
Mirè nos excitat ad mira gaudia:
Deprome jubilum, mater Ecclesia,
Laudens in milite regis magnalia.

L'admirable victoire de l'invincible Martyr nous excite merveilleusement à de merveilleuses joies. Mère Église, sois dans le triomphe; loue les grandeurs du roi dans [la personne de] son soldat.

Christi miles indefessus,
Christianum se professus,
Respuit stipendia;
Totus tendit ad coronam,
Nec suetam vult annonam
Ad vitæ subsidia.

L'infatigable soldat du Christ ayant professé qu'il était Chrétien, méprisa la solde militaire; tous ses efforts tendent à la couronne, et il ne veut pas de la paie ordinaire pour soutenir sa vie.

Præses Asterius
Ac ejus impius
Comes Eutitius
Instant immitiùs
Pari malitià:
Per urbem trahitur,
Tractus suspenditur,
Suspensus cæditur,
Sed nullà frangitur
Martyr injurià.

Le président Asterius et son impie collègue, Eutitius, luttent à l'envi à qui sera le plus malicieusement cruel. Victor est traîné par la ville; après avoir été traîné, il est suspendu; après avoir été suspendu, il est battu, mais aucune torture ne le brise.

Mente lætà
Stat athleta,
Carne spretà,
Insueta
Vincens supplicia.
In tormentis
Status mentis
Non mutatur
Nec turbatur
Animi potentia.

L'âme joyeuse, l'athlète persévère; le mépris de la chair lui fait vaincre des supplices inaccoutumés. Au milieu des tourments, l'état de son esprit n'est pas changé, la puissance de son âme n'est pas troublée.

Pes truncatur, quia stabat,
Nec nunc truncus aberrabat
A Christi vestigio;
Pedem Christo dat securus
Christo caput oblaturus
Ejus sacrificio.

On tranche à Victor un pied, parce qu'il était ferme; maintenant qu'il en est privé, il n'en continue pas moins à marcher sur les traces du Christ. C'est avec assurance qu'il donne son pied au Christ, lui qui va offrir sa tête en sacrifice au Christ.

Damno pedis hilarescit,
Frangi pœna fides nescit;
Sinapis sic vis excrescit
Quo major attritio.
Tortor furit in Victorem
Furor cedit in stuporem
Dum Victori dat vigorem
Christi visitatio.

Il se réjouit de la perte de son pied; sa foi ne sait ce que c'est que d'être ébranlée par le supplice; c'est ainsi que plus on l'écrase, plus le grain de sénevé a de force. Le bourreau sévit avec fureur contre Victor; la fureur se change en stupeur lorsque la visite du Christ donne la vigueur à Victor.

Mola tritus pistorali,
Pœnâ plexus capitali,
Vitam clausit morte tali
Ut post mortem immortali
Frueretur bravio.
In Victoris tui laude,
Spiritalis turma gaude:
Corde, manu, voce plaude
Et triumphi diem claude
Laudis in præconio.

Broyé sous la meule d'un boulanger, frappé de la peine capitale, Victor termine sa vie par une mort qui, après elle, le met en possession de l'immortelle couronne. Troupe spirituelle, réjouis-toi dans les louanges de ton Victor; de cœur, des mains, de la voix, applaudis, et termine ce jour de triomphe par des chants de louange (1).

Amen.

Amen.

PROSE

SUR LE MÊME SAINT, POUR LE TEMPS PASCAL.

Martyris Victoris laudes resonant Christiani!

Que les chrétiens célèbrent les louanges du martyr Victor!

Mortem ei intulit ferox Maximianus: bonis, velit nolit, prodest malus.

Le féroce Maximien lui donna la mort: qu'il le veuille ou ne le veuille pas, le méchant sert aux bons.

(1) Apud L. Gautier, t. II, p. 88 à 91.

Mors et vita duello conflixere mirando : Martyr Christi cæsus regnat vivus.

La mort et la vie ont eu entr'elles un duel admirable : frappé à mort, le Martyr du Christ règne dans la vie.

« Dic, in agoniâ quid vidisti, athleta ?

« Dis-nous, ô athlète! ce que tu as vu dans ton combat ?

— Vexillum Christi regnantis et gloriam vidi consolantis. »

— J'ai vu l'étendard du Christ-roi et sa gloire qui m'a consolé. »

Cruciatus fortes, miracula sunt testes ;

Ces terribles tourments en sont les miraculeux témoins ;

Ad cujus preces defuncti suscitantur, sanantur infirmi.

C'est à la prière du martyr Victor que les morts sont ressucités, les infirmes guéris.

Credendum est magis soli Christi Ecclesiæ quam impiorùm genti perversæ.

Il faut plutôt croire la seule Église du Christ que la perverse nation des impies.

Scimus ergo te regnare cum Christo; tecum collocare, Victor dux, nos dignare.

Amen.

Nous savons donc que tu règnes avec le Christ. Victor, notre chef, daigne nous mettre en ta compagnie.

Amen (1).

HYMNE

EN L'HONNEUR DE SAINT VICTOR. — (21 juillet.)

Aurora diem nuntiat
Ac terram ros inebriat ;
Nos verus sol justitiæ
Rore perfundat gloriæ !

L'aurore annonce le jour et la rosée énivre la terre; que le vrai soleil de justice nous pénètre de la rosée de la gloire!

Lux redit sine nubilo,
Lux festa, digna jubilo,
Transcendens mundi nubila :
Chorus, ex corde jubila !

La lumière revient sans nuage, jour de fête, digne de chants de triomphe, perçant les ténèbres du monde : ô chœur chante avec cœur !

Jesu, choro psallentiûm
Lucis infuende radium :
Te lucem lucis filium
Vox una canit omniûm.

Jésus pénètre d'un rayon de lumière le chœur qui chante; la voix de tous est unanime à te proclamer la lumière et le fils de la lumière.

(1) Apud L. Gautier, t. II, p. 94 et 95. — Cette Prose d'Adam est calquée, comme on le voit, sur le *Victimæ paschali laudes*, et cette dernière Prose est une PROSE-TYPE, c'est-à-dire, sur laquelle on en a littéralement calqué une foule d'autres sur d'autres sujets.

Tibi nostra devotio
Clamat præ cordis gaudio
Nec lingua potest exprimi
Quod dictat ardor animi.

Notre dévotion crie vers toi avec l'accent de l'allégresse du cœur. La langue ne peut exprimer ce que lui dicte l'ardeur de l'esprit.

Prompti sumus et hilares,
O Victor, tuis laudibus,
Sed laudi tamen impares
Tuis egemus precibus.

Nous sommes prompts et joyeux, ô Victor! à célébrer tes louanges; mais, cependant, au-dessous de cette mission, nous avons besoin de tes prières.

Pro Victoris victoriâ
Patri Prolique gloria,
Patris Prolisque nexui
Sancto sit Spiritui.

Amen.

Pour la victoire de Victor, gloire au Père et au Fils ; égale gloire au lien du Père et du Fils, — le Saint-Esprit.

Amen (1).

AUTRE HYMNE

SUR SAINT VICTOR.

Jesu, tuorùm militûm
Transcendens omne meritum,
Ad laudem tui militis
Nos ejus juva meritis.

Jésus, toi à qui revient par-dessus tout le mérite de tes soldats, aide-nous de ses mérites pour que nous célébrions la louange de ton soldat.

Celebrantes victoriam
Victoris cum lætitia,
Fac ad perhennem gloriam
Transire cum victoria

En célébrant la victoire de Victor avec allégresse, fais-nous arriver aussi, victorieux à l'éternelle gloire.

Victor, effuso sanguine,
Victoris dignus nomine,
Cœlo receptus hodiè,
Palmam tenet victoriæ.

Victor, après avoir répandu son sang, — digne du nom de vainqueur, a été reçu aujourd'hui dans le ciel; il possède la palme de la victoire.

Vox laudis et lætitiæ
Et gratiarùm actio
Regi debetur gloriæ
Alacriore studio ;

L'accent de la louange et de l'allégresse et l'action de grâces sont dûs au roi de gloire avec un zèle de plus en plus vif,

Cum jàm sub virgâ ferreâ,
Excussâ granum paleâ,
Mola tritum pistoria,
Christi fit recens hostia.

A présent que — sous le fléau de fer, — le grain chassé de la paille et broyé sous la meule du boulanger devient la nouvelle hostie du Christ.

Pro Victoris victoria
Patri Prolique gloria

Pour la victoire de Victor, gloire au Père et au

(1) Apud L. Gautier, t. II, p. 442 et 443.

Patris Prolisque nexui
Sancto sit Spiritui!

Amen.

Fils; égale gloire au lien du Père et du Fils, — le Saint-Esprit.

Amen (1).

NOTES.

Le manuscrit 670 du fonds de saint Victor (*Carmina, prosæ*), qui est du XVI[e] siècle, contient une prose composée par Godefroy, alors sous-prieur de Saint-Victor, sous ce titre :

Prosa pro die susceptionis pedis gloriosissimi patroni nostri Victoris...

Prose pour le jour de la susception du pied de notre très-glorieux patron, Victor.

De profundis proclamemus
Et devote collaudemus
Victoris victoriam
Menti insit verus amor,
Quo procedat sanctus clamor
Ad Martyris gloriam.

Du fond du cœur nous proclamerons et dévotement nous louerons la victoire de Victor. Qu'en notre âme réside le vrai amour d'où s'élève la sainte clameur qui glorifie le Martyr.

Dextri pedis susceptio,
Sancti ipsius portio
Novum parit gaudium:
Quæ pars in multis probata
Nobis fuit præsentata
Per manus fideliûm.

La susception du pied droit,—partie de ce Saint, — enfante une nouvelle joie. Cette partie dont l'authenticité nous est acquise par beaucoup de preuves nous a été présentée par la main d'hommes dignes de foi.

Ex quo constanter calcavit
Et idolum Jovis stravit
De ministri manibus;
Quem incidi ocius
Jubet judex impius
Suis satellitibus.

C'est avec ce pied qu'il foula vaillamment et renversa l'idole de Jupiter que lui présentaient les mains du prêtre [idolâtre]; c'est ce pied que le juge impie ordonne à ses satellites de trancher aussitôt.

Sed, infelix hominûm,
Nescis contra Dominum
Nil valere fraus tua :
Gressum rectum figere
Dei virtus propere
Facit gratia sua;
. . . .
. . . .

Mais, ô le plus malheureux des hommes! tu ne sais pas que ton astuce ne peut rien contre le Seigneur. La vertu de Dieu fait par sa grâce sur-le-champ s'affermir la marche du Martyr;
. . . .
. . . .

(1) *Ibid. ut sup.* P. 444 et 445.

O fidei hujus dator,
Atque ejus pius sator,
Verus cordis habitator,
Doni tui munerator...
Fac nostras in te ferventes
Fidei calore *mentes*;
Nos agonem recolentes
Victoris et congaudentes,
Tecum, secum, accipe.

O toi qui donnes cette foi et qui en es le miséricordieux semeur; véritable habitant du cœur et rémunérateur de tes propres dons..., fais que nos âmes brûlent pour toi de la chaleur de la foi. Fais que—en nous rappelant le combat de Victor, et nous en réjouissant tous ensemble, — nous soyons réunis à toi et à lui (1).

Santeul, chanoine de Saint-Victor, au XVII[e] siècle, — non content de consacrer trois hymnes au patron de son abbaye, — en a composé trois autres, sous ce titre : *Pro susceptione pedis sancti Victoris Martyris* (Pour la [fête de la] susception du pied de saint Victor, Martyr).

I.

Nunc triumphales iteremus hymnos;
Non tuas clausit, generose miles,
Una lux poenas, neque claudat omnes
Una triumphos.

I.

Redisons maintenant des hymnes de triomphe; généreux soldat, un seul jour n'a pas mis un terme à tes tortures; un seul jour non plus ne viendra pas clore tous tes triomphes.

Vana qui stravit simulacra divûm,
Ille pes nostris venerandus aris,
Ire calcatum monet execrandæ
Fercula pompæ.

Ce pied qui renversa les vains simulacres des dieux et que nous devons vénérer sur nos autels, nous avertit de fouler sous nos pieds les images d'une exécrable pompe.

Ille pes nullo violatus ævo,
Mille post annos veluti recentûm
Vulnerûm priscos cute sub rubente
Servat honores.

Ce pied respecté par les siècles, après mille ans reçoit les mêmes honneurs, et nous apparait recouvert de sa peau sous laquelle le sang circule en quelque sorte, tel qu'alorsqu'il reçut sa blessure.

Nunc ubi duro solidus metallo,
Jupiter ? Supplex ubi turba? Ubi ara ?
Pulvis est, dùm Pes fragilis perennes

Maintenant, où est ce Jupiter formé d'un dur métal? Où est la foule qui le priait à genoux? Où est l'autel qui portait cette idole ? Tout cela

(1) Il y a dans cette pièce (*Apud L. Gautier*, t. II, *p.* 25 *et* 26), quelques imitations d'A. de Saint-Victor, que nous avons signalées par des italiques.

Durat in annos.

est poussière, tandis qu'au contraire, ce pied fragile se conserve depuis de longues années.

Undè regali domus aucta dono,
Regiæ custos pietatis hæres,
Festa testatur memori quotannis
Gaudia cantu.

C'est pourquoi l'abbaye enrichie de ce don royal, gardienne et héritière de sa piété, en témoigne chaque année sa joie par des chants de fête.

Scandis æternas pede truncus arces,
Jamque securus premis astra Victor.
Arduo sic per pretiosa damna,
Itur Olympo.

Victor, privé d'un pied tu entres dans les palais éternels, et, plein d'assurance, tu planes au-dessus des astres. C'est ainsi que par le chemin de précieuses souffrances on arrive au plus haut des cieux.

II.

Quis novus splendor micat inter aras?
Pes sacer puro, populis verendus
Clauditur vitro; facis instar urit
Corda tuentûm.

II.

Quelle nouvelle splendeur brille sur les autels? Un pied saint, que les peuples doivent vénérer, est enfermé sous un transparent cristal; tel qu'un flambeau, il embrase les cœurs des fidèles qui le regardent.

Hunc lapis circùm pretiosus ardet,
Solis æternos imitatus ignes;
Militis quantò meliore pectus
Arserat igne!

Des pierres précieuses scintillent autour de lui, imitant les feux éternels du soleil; de quel feu bien meilleur a brûlé le cœur de cet illustre soldat!

Sceptra cui Franci posuere Reges,
Fronte cui pronâ pariter supremus
Pontifex flexit rutilantem in auro
Ipse thiaram:

Devant lui, les rois de France ont déposé leurs sceptres et incliné leur front; le souverain Pontife lui-même a courbé aussi sa brillante tiare d'or.

Hunc pedem, nobis datur osculari.
Impius quisquis procul hinc recedat:
Quippe sentiret graviora Martyr
Vulnera ferro.

Que tout homme impie s'éloigne de ce pied qui est offert à nos baisers; le Martyr, à son approche, ressentirait des blessures plus cruelles que celles que lui fit jadis le fer.

Se prius damnet reus, et profundo
Corde suspiret, sacra quam supremo
Ore contingat, metuenda certâ
Pignora pœnâ.

Que d'avance donc, le coupable se condamne lui-même, et qu'il soupire du fond du cœur avant d'effleurer de ses lèvres les saints restes, avec la crainte d'un châtiment certain!

Martyris virtus rediviva clamat,
Mentis et nostræ putre prodit ulcus,
Quando stillanti male sicca tabo
Vulnera monstrat.

La puissance du Martyr revit, elle crie à haute voix et dévoile l'ulcère et la pourriture de notre âme, quand il nous montre ses blessures à peine cicatrisées, et où resplendit le sang versé.

III.

Quàm vincla sunt hæc fortia,
Quæ Martyres Deo ligant!
O quam molesti corporis
Vellent catenas rumpere!

III.

Qu'ils sont forts les liens qui attachent les Martyrs à Dieu! O comme ils voudraient rompre les entraves d'un corps fâcheux!

Vix corpus unum sufficit,
Non est satis semel mori,
Quot scissa membra, tot litant
Deo placentes victimas.

Un seul corps leur suffit à peine; ce n'est pas assez pour eux de mourir une fois; autant de membres on leur coupe, autant de victimes agréables à Dieu que les Martyrs lui offrent.

Sic Victor exultat mori;
Quo fictiles stravit Deos,
Audax securi dat pedem,
Mox amputandum verticem.

C'est ainsi que Victor tressaille de joie de mourir; d'un front serein il offre à la hache le pied avec lequel il a renversé les dieux fabriqués de main d'homme,—lui, dont la tête va être tranchée.

Detrusus aris Jupiter
In mille partes frangitur:
Fremens tyrannus palluit,
Concussa sunt et Tartara.

Renversé de ses autels, Jupiter se brise en mille morceaux. Le tyran frémit et pâlit; l'enfer est ébranlé dans ses fondements.

Quàm Christiani militis
Est ille fastus nobilis!
Triumphat exciso pede,
Minùs triumphasset manu!

Combien ce haut fait du soldat chrétien est admirable! La perte de son pied est un plus grand triomphe pour lui que l'eût été celle de sa main!

Fac, Christe, quæ nos allicit,
Calcare pompam sæculi;
Æterna quando nos manent,
Quid quærimus mortalia?

Fais, ô Christ! que nous foulions aux pieds la pompe du siècle qui nous séduit. Quand les biens éternels nous sont réservés, pourquoi cherchons-nous ceux qui meurent avec nous?

SUPPLÉMENT AU TROISIÈME SIÈCLE.

II

SAINT QUENTIN,

Colonne 423 à 465.

La *Revue de l'Art chrétien* a publié, dans son n° de juin 1861, un intéressant article de M. Ch. Gomart, ayant pour titre : *Le Tombeau de saint Quentin* (1).

Ces pages conçues dans l'excellent esprit qui préside à la rédaction du Recueil que nous venons de nommer, nous fournissent sur la sépulture de l'illustre Martyr français du IIIe siècle des détails que nous sommes heureux de leur emprunter, et qu'on lira — nous n'en doutons pas — avec tout l'intérêt qui s'attache à la gloire d'un tel nom. *Et erit sepulcrum ejus gloriosum.*

Après avoir raconté en quelques mots le martyre de saint Quentin et la découverte de son tombeau au VIIe siècle, par saint Eloi, M. Ch. Gomart dit :

« On trouve aujourd'hui, sous le chœur de l'église de Saint-Quentin, une chapelle souterraine, dans laquelle on descend par deux escaliers de dix-huit degrés, placés des deux côtés du chœur. Cette chapelle, qui présente une longueur de 9 mètres, sur 4 m. 50 cent., paraît, si l'on consulte son architecture ogivale, avoir été reconstruite en partie vers le XIIe siècle, à la place de la crypte bâtie par l'abbé Hugues au IXe siècle. Les trois niches de l'ancienne crypte subsistent seules aujourd'hui (2).

« Ce sont trois cavités maçonnées en arcs semi-circulaires, qui sont évidemment plus anciennes que la chapelle elle-même. Elles sont séparées l'une de l'autre inégalement par trois gros murs qui avancent de 1 mètre dans la chapelle : les caveaux élevés au-dessus du sol de 1 mètre, ont 1 m. 20 cent. de largeur, 1 m. 50 cent. de hauteur et 2 m. 50 cent. de profondeur.

(1) P. 320 à 331.

(2) Figure I. — Plan et coupe de la crypte de l'église de Saint-Quentin. — *l. c. sup.* p. 326.

« La niche du milieu qui renferme le tombeau de saint Quentin (1), est plus profonde que les deux autres (2). On remarque dans la maçonnerie du caveau du milieu, deux pierres fort curieuses, et de la plus haute antiquité. Ces pierres, enclavées dans le bas de la muraille, de chaque côté du caveau, rappellent, par leur style, les monuments des Catacombes de Rome. L'une représente une croix pattée, sculptée dans un cadre avec moulures. Le cadre porte : hauteur, 0 m. 34 cent., sur 0 m. 30 cent. — La croix sculptée en relief, mesure 0 m. 09 cent. de hauteur, sur 0 m. 07 cent. de largeur ; la branche du bas est montée sur une tige (3).

« L'autre pierre présente à peu près le même cadre avec moulures ; il n'y a rien de gravé au milieu du champ.....

« Le sarcophage de saint Quentin qui occupe le caveau du milieu, a été fait avec une énorme colonne cannelée, de marbre blanc, dont on a enlevé et usé les cannelures, de manière à avoir le pourtour extérieur du couvercle hémi-cylindrique rond et poli. Les cannelures dans la partie basse du sarcophage sont encore entières (4).

« La colonne a été partagée en deux sur sa longueur, l'intérieur de la partie qui sert de fond est évidé en forme d'auge à la profondeur de 15 à 16 centimètres. Le couvercle est creusé intérieurement en demi-rond. Le tombeau mesure : longueur, 2 m. 15 cent. ; diamètre au milieu, 0 m. 58 cent. Le marbre ne porte aucun ornement, si ce n'est quelques rayures simulant une moulure informe ; sur le couvercle, du côté de la tête, on lit ces mots :

SANCTVS QVINTINVS.

« Le corps de saint Quentin a été inhumé deux fois dans un tombeau : la première fois, en 358, par sainte Eusébie ; la seconde fois, en 835, par l'abbé Hugues.

« Nous croyons, avec quelque vraisemblance, — dit M. Ch. Gomart, — que ce sar-

(1) *L. c. sup.* (figure 1, n° 2).

(2) Nos 1 et 3. Ces deux niches contiennent les tombes de saint Victorice, l'un des compagnons de saint Quentin, et de saint Cassien, évêque d'Autun.

(3) Fig. 2.

(4) Fig. 3.

cophage est celui dans lequel sainte Eusébie a enseveli saint Quentin, au milieu du IVe siècle.....

« La forme du tombeau de saint Quentin diffère essentiellement de celle des sarcophages de l'époque mérovingienne..... Les preuves abondent, au contraire, pour démontrer que le tombeau dont nous donnons ici le dessin, est celui préparé par sainte Eusébie. On sait que les sarcophages de la première période chrétienne n'étaient pas décorés; les ornements, les symboles, n'arrivèrent que sur les tombeaux destinés, soit à être apparents, soit à servir d'autels pour le saint sacrifice de la messe, comme le sarcophage de Moissac et celui qui sert d'autel dans l'église de Saint-Denys (1).

« Le tombeau de saint Quentin a la forme hémi-cylindrique des sarcophages chrétiens du IVe siècle. Il est semblable à celui d'Honorius (IVe siècle), qu'on voit à Ravenne. Le tombeau de saint Hilaire (2), enseveli en 368, est en marbre blanc, il a la même forme que celui de saint Quentin, mais, comme il devait être apparent, il a été décoré à ses extrémités et sur les croisillons, de figures et d'emblêmes.

(1) Fig. 4.

(2) *Essai historique sur saint Hilaire*, par M. de Longuemar, p. 54.

« Le fût de colonne en marbre blanc qu'on a choisi pour y creuser le tombeau de saint Quentin, indique qu'on a fait pour cet Apôtre ce qui a été pratiqué pour plusieurs Saints, c'est-à-dire qu'on l'a enseveli dans la colonne d'un temple payen dont il avait renversé les idoles... Enfin, l'absence de tout ornement montre évidement que ce sarcophage a été destiné, par sainte Eusébie, à être mis en terre; ajoutons que la couleur jaune que ce tombeau a revêtue à l'extérieur et qu'il conserve encore, montre qu'il a séjourné dans la terre argileuse qui forme le fond du sol de l'église de Saint-Quentin (1). »

C'est donc un antique et précieux souvenir de plus à enregistrer pour notre vieille France catholique.

(1) *Revue de l'Art Chrétien*, p. 325 à 331.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME DEUXIÈME.

Deuxième Siècle.

Colonnes.

I. Les Martyrs de Lyon, en l'an 177 de Jésus-Christ 1
II. Vie de saint Irenée, deuxième évêque de Lyon, docteur de l'Eglise, et martyr,— écrite au dix-huitième siècle, d'après les documents les plus anciens, par Dom François Gervaise, abbé de la Trappe. 23
III. Vie de saint Epipodius et de saint Alexandre, disciples de saint Irenée, — martyrs à Lyon, en l'an 178,— écrite au cinquième siècle, par un auteur anonyme. 110
IV. Vie de saint Patiens ou Patient, disciple de saint Jean l'Evangéliste, quatrième évêque de Metz, écrite au neuvième siècle, par un auteur anonyme. 121
Notes de la Vie de saint Patiens ou Patient 127
V. Vie de saint Marcel, premier apôtre de Châlons-sur-Saône, martyr, — écrite vers la fin du sixième siècle, par un moine de l'abbaye de Saint-Marcel, à Châlons. 129
Notes de la Vie de saint Marcel. 135
VI. Vie de saint Valérien, martyr à Tournus, en Bourgogne, vers l'an 179,— écrite au onzième siècle, par Falco, moine de l'abbaye de Tournus. 138
Notes de la Vie de saint Valérien. 147
VII. Les saints Évêques de Vienne, en Dauphiné, au deuxième siècle. — Saint Martin. — Saint Verus ou Vère Ier. — Saint Justus ou Just. — Saint Denys . . 158
VIII. Vie de saint Ferreol, premier évêque de Besançon et de saint Ferrution ou Ferrucius, diacre, — tous deux martyrs, — écrite au sixième siècle, par un auteur anonyme. 168
Notes de la Vie de saint Ferreol et de saint Ferrution. 177
IX. Vie de saint Regnobert, deuxième évêque de Bayeux, — écrite au cinquième siècle, par saint Loup, évêque de Bayeux. 195
Notes de la Vie de saint Regnobert. 197
X. Vie de saint Floscel, enfant, martyr en Normandie,— écrite au neuvième siècle, par un auteur anonyme. 201
Notes de la Vie de saint Floscel. 216
XI. Vie de saint Andoche, prêtre, de saint Thyrse, diacre, et de saint Félix, marchand, tous trois martyrs à Saulieu, dans le territoire d'Autun, — écrite par un auteur anonyme très-ancien. 222
XII. Vie de saint Félix, prêtre, de saint Fortunat et de saint Achillée, diacres, tous trois martyrs à Valence, en Dauphiné, — écrite par un auteur contemporain anonyme. 231
XIII. Vie de saint Thuribius ou Thuribe, deuxième évêque du Mans, écrite par Charus, auteur contemporain. 240

Colonnes.

Notes de la Vie de saint Thuribius ou Thuribe. 248

XIV. Vie de saint Pavacius ou Pavace, troisième évêque du Mans, écrite au quatrième siècle, par le diacre Deodatus. 250

Notes de la vie de saint Pavacius ou Pavace. 261

XV. Vie de saint Speusippe, de saint Eleusippe et de saint Méleusippe, frères jumeaux; de sainte Léonille, leur aïeule; de sainte Jovilla, de saint Néon et de saint Turbon, greffiers, tous martyrs à Langres, écrite au septième siècle, par Varnachaire ou Varnahaire, prêtre de l'église de Langres. 263

Notes de la Vie des saints Jumeaux de Langres. 289

XVI. Vie de saint Andeol, sous-diacre, martyr dans le territoire de Viviers, — écrite par un auteur contemporain, anonyme. 292

Notes de la Vie de saint Andeol. . . . . 3[illegible]

XVII. Vie de saint Symphorien, martyr à Autun, en l'an 180, — écrite au cinquième siècle, par un auteur anonyme. 309

XVIII. Vie de saint Benignus ou Benigne, un des premiers apôtres de la Bourgogne, et martyr à Dijon, — écrite au neuvième siècle, d'après les documents les plus anciens, et conservée par Wolfhard, prêtre de Haseren, au diocèse d'Eichstad, à la même époque. 317

Notes de la Vie de saint Benignus ou Benigne. 341

XIX. Vie de sainte Colombe, vierge et martyre à Sens, sous l'empereur Marc-Aurèle, au deuxième siècle, — d'après les martyrologes, les traditions et les anciennes légendes. . . . . 36[illegible]

Notes de la Vie de sainte Colombe. . . . . 38[illegible]

Troisième Siècle.

I. Vie de saint Hippolyte, disciple de saint Irenée, — évêque et martyr, docteur de l'Église (d'après Dom Rivet et Dom Ceillier, bénédictins). 405

II. Vie de sainte Macra ou Macre, vierge et martyre, dans le territoire de Reims, — écrite au neuvième siècle, par un auteur anonyme. 418

III. Vie de saint Quintinus ou Quentin, martyr à Augusta Viromanduorum, en l'an 287, — écrite au neuvième siècle, par un auteur anonyme. 423

Notes de la Vie de saint Quintinus ou Quentin. 439

Spicilége. 451

IV. Les Actes de saint Maurice et des Martyrs de la Légion Thébéenne à Agaune, en l'an 302, — écrits au cinquième siècle, par saint Eucher, évêque de Lyon. . . 465

Notes des Actes de saint Maurice. 477

V. Vie de saint Sabinien ou Savinien, martyr à Troyes, — écrite au huitième siècle, par un auteur anonyme 566

Notes de la Vie de saint Sabinien ou Savinien. 574

VI. Vie de sainte Sabine ou Savine, sœur de saint Sabinien, écrite au huitième siècle, par un auteur anonyme. 577

VII. Les saints Évêques de Vienne, en Dauphiné, au troisième siècle. — Saint Paracodas ou Paracode. — Saint Florent Ier. — Saint Lupicin. — Saint Simplida ou Simplide. — Saint Paschase. 585

VIII. Vie de saint Genulfus ou Genou, premier évêque de Cahors, au troisième siècle, — écrite au dixième siècle, d'après les documents les plus anciens, par un moine de l'abbaye de Saint-Genou de l'Estrée. 594

IX. Vie de saint Patroclus, Patrocle ou Pârre, martyr à Troyes en Champagne, — écrite au sixième siècle, par un auteur anonyme. 629

X. Vie de saint Sebatianus ou Sébastien, de Narbonne, martyr à Rome, — sur-

Colonnes.
nommé le Défenseur de l'Église romaine,—écrite au quatrième siècle, par saint Ambroise, évêque de Milan, docteur de l'Eglise. 638
Appendice 687
Notes. 722
XI. Passion des Saints Victor, Alexandre, Felicianus et Longinus, martyrs à Marseille, en l'an 303, — écrite au cinquième siècle, par le bienheureux Cassien, fondateur et premier abbé du monastère de Saint-Victor. 728
Appendice 744
XII. Passion de saint Genesius ou Genès, le Greffier, martyr à Arles, en l'an 308, — écrite au cinquième siècle, par saint Paulin, évêque de Nole. 756
Notes sur la Passion de saint Genesius ou Genès. 759
XIII. Passion des Saints Rogatien et Donatien frères, martyrs à Nantes, en l'an 287, — écrite au cinquième siècle, par un auteur anonyme. 760
XIV. Vie des Saints Vincentius, Orontius, Victor; de sainte Aquilina et de son mari, martyrs, — écrite au sixième siècle, par Eusèbe, évêque d'Antibes. 767
XV. Vie de saint Peregrinus ou Pélerin, premier évêque d'Auxerre, et de ses compagnons saint Marsus ou Marse, prêtre, saint Curcodomus ou Courcodême, archidiacre, saint Jovianus ou Jovien, sous-diacre, et saint Jovinianus ou Jovinien, lecteur, écrite au sixième siècle, par un auteur anonyme. 778
Notes de la Vie de saint Peregrinus, etc. 784
XVI. Actes de sainte Julia ou Julie et de ses compagnons, martyrs à Troyes, en l'an 275, — écrits au dixième siècle, par un auteur anonyme. 799
Notes sur les Actes de sainte Julia. 804
XVII. Passion de saint Rufin et de saint Valère, martyrs à Bazoches, dans le Soissonnais, — écrite au neuvième siècle, par saint Paschase Radbert, abbé du monastère de Corbie. 806
Notes sur la Passion de saint Rufin et de saint Valère. 839
XVIII. Passion de saint Julien, martyr à Brioude, en Auvergne, écrite au sixième siècle, par saint Grégoire, évêque de Tours, d'après un monument du cinquième siècle 842
Appendice 849
Avis. 867

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

I.

Notice sur saint Latuin, premier évêque de Séez, par M. l'abbé F. Lainé, chanoine honoraire, directeur au grand séminaire de cette ville. 867
Pièces justificatives. 886
XIX. Passion de saint Ferreol, martyr à Vienne en Dauphiné, vers l'an 304, — écrite au cinquième siècle, par un auteur anonyme. 889
XX. Actes de saint Reverianus, évêque, et de ses compagnons, martyrs à Autun, — écrits au neuvième siècle, par un auteur anonyme. 894
Appendice. — Ascandius et Pectorius : une famille et une tombe chrétiennes au troisième siècle. 899
XXI. Vie de saint Ilpidius ou Ilpise et de saint Arcontius ou Arcons. 907
XXII. Passion de saint Baudelius ou Baudèle, martyr à Nîmes, vers l'an 287, — écrite au sixième siècle, par un auteur anonyme. 915
Notes sur la Passion de saint Baudelius ou Baudèle. 922
XXIII. Actes de saint Crispinus ou Crépin et de saint Crispinianus ou Crépinien, martyrs à Soissons, en l'an 287, — écrits, au huitième siècle, par un auteur anonyme 939
Notes sur les Actes de saint Crépin et de saint Crépinien. 945

SUPPLÉMENTS

AUX PREMIER, DEUXIÈME ET TROISIÈME SIÈCLES.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

II.

Colonnes.

Vie de sainte Valéria ou Valérie, fille spirituelle de saint Martial, premier apôtre et premier évêque de Limoges, vierge et martyre, — d'après des manuscrits du dixième au onzième siècle 946
Appendice 961
La Vie de Madame sainte Valérie, poëme en patois limousin, traduit et communiqué par M. l'abbé A. Leclère, professeur au petit séminaire du Dorat (Haute-Vienne). 963
Légendes diverses, Hymnes et Leçons de l'Office de sainte Valérie. 985

III.

Vie de saint Alpinianus ou Alpinien, premier compagnon de saint Martial. . . . 997

IV.

Vie de saint Austriclinianus ou Austriclinien, deuxième compagnon de saint Martial. 1001

V.

Vie de saint Aurelianus, Aurélien ou Aurèle, disciple de saint Martial et deuxième évêque de Limoges; et de saint Anterius ou André, son compagnon 1003

VI.

Vie de saint Sylvanus, Sylvain ou Sauvan, martyr. 1007

VII.

Vie de saint Calminius ou Calmin, proconsul de Guyenne et anachorète. 1012

VIII.

Saint Denys l'Aréopagite. 1019
Appendice 1024

IX.

Vie de saint Genesius ou Genez, martyr, à Thiers, en Auvergne, et de sainte Genesia ou Genésie, sa mère. 1026

X.

Saint Clément. 1034

XI.

Saint Firmin. 1043

XII.

Vie de saint Fronto ou Front, un des soixante-douze disciples du Sauveur, disciple de saint Pierre, apôtre, — premier évêque de Périgueux, au premier siècle, — écrite au neuvième siècle, par Sébalde, évêque de Périgueux. 1058
Notes de la Vie de saint Fronto ou Front. 1082

Colonnes.

SUPPLÉMENT AU DEUXIÈME SIÈCLE.

I.

Saint Symphorien 1102

II.

Passion de saint Antoninus ou Antonin, martyr à Pamiers, — écrite par un auteur très-ancien, anonyme 1107

SUPPLÉMENT AU TROISIÈME SIÈCLE.

I.

Saint Victor 1114
Appendice 1118

II.

Saint Quentin 1129

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME.

Le Mans. — Imp. Beauvais, place des Halles, 19.

